

**Université Lumière Lyon 2**  
**Ecole doctorale : Sciences Humaines et Sociales**  
**Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'Art et Tourisme**

# **Un évêque français au temps du modernisme. Mgr Eudoxe Irénée MIGNOT (1842-1918).**

**Par Louis-Pierre SARDELLA**

Thèse de doctorat en Histoire

Dirigée par Etienne FOUILLOUX

Présentée et soutenue publiquement le 21 décembre 2000

Devant un jury composé de : Etienne FOUILLOUX, Professeur émérite de l'Université Lyon 2 Claude PRUDHOMME, Professeur de l'Université Lyon 2 François LAPLANCHE, Directeur de recherche au CNRS Jacques-Olivier BOUDON, Professeur de l'Université de Rouen Christian SORREL, Maître de conférence HDR de l'Université de Chambéry



# Table des matières

<b>Résumé .</b>	<b>1</b>
<b>Abstract . .</b>	<b>3</b>
<b>Remerciements . .</b>	<b>5</b>
<b>..</b>	<b>7</b>
<b>Table des abréviations .</b>	<b>9</b>
<b>Introduction . .</b>	<b>11</b>
<b>Première partie : A la recherche de Mgr Mignot . .</b>	<b>17</b>
Premier Chapitre : Enquête sur un enjeu de mémoire . .	17
1. Une mémoire controversée .	17
2. Une mémoire encombrante . .	33
Deuxième Chapitre : Héritage familial et capital acquis . .	48
1. L'enfance reconstruite (1842-1860) : De l'école paternelle à Saint-Sulpice .	53
2. A Saint-Sulpice (1860-1865) : Des influences contradictoires . .	75
Troisième Chapitre : La perte du savoir serein. . .	97
1. Le temps des remises en question (1865-1871) .	98
2. Du côté de l'Écriture (1872-1883) .	112
Quatrième Chapitre : Une première synthèse : la question de l'inspiration .	130
1. La nature de l'inspiration .	131
2. Répondre au nouvel état de la question. . .	135
3. Le choix de l'inspiration restreinte .	138
4. L'impossible publication. .	142
<b>Deuxième partie : Chronique d'une espérance avortée (1893-1914) . .</b>	<b>149</b>
Introduction .	149
Chapitre premier : Le hasard et la disponibilité. . .	151
1. L'accession à l'épiscopat. .	151
2. Une rencontre imprévue : le baron von Hügel. .	154

3. Trouver une situation honorable pour l'abbé Loisy. . .	158
4. Le transfert à d'Albi : entre satisfaction et déception. . .	165
5. L'homme et ses réseaux . . .	170
Deuxième chapitre : Légitimer la critique catholique . . .	193
1. La réception de l'encyclique <i>Providentissimus Deus</i> . . .	193
2. Préparer l'opinion . . .	197
3. Entrouvrir la porte. . .	213
4. "Élargir la courroie". . .	230
Troisième Chapitre : Manifestes pour une théologie renouvelée . . .	244
1. Les Lettres sur les études ecclésiastiques. . .	244
2. La méthode de la théologie. . .	269
Quatrième chapitre : Empêcher une condamnation (1900-1903) . . .	277
1. L'alerte de 1901. . .	277
2. Mgr Mignot et la genèse de <i>L'Évangile et l'Église</i> . . .	287
3. Un espoir sans lendemain : la Commission biblique. . .	294
4. Sauvegarder l'autorité scientifique de Loisy. . .	306
Cinquième Chapitre : Au cœur de la tourmente . . .	320
1. La mise à l'Index des livres de Loisy. . .	320
2. Rassurer. . .	328
3. La réception du décret <i>Lamentabili sane exitu</i> . . .	340
4. L'encyclique <i>Pascendi</i> ou "l'invention du modernisme" (P. Colin). . .	344
5. Ramener la paix dans les consciences . . .	349
6. Témoin impuissant de l'irréversible . . .	355
Sixième chapitre : <i>Foris pugnae, intus timores</i> . . .	365
1. La terreur blanche . . .	365
2. La candidature avortée à l'Académie française. . .	390
3. L'ultime plaidoirie. . .	400
<b>Troisième partie : Le catholicisme de Mgr Mignot . . .</b>	<b>415</b>
Introduction . . .	415

Premier Chapitre : Une Église attentive et accueillante . .	418
1. Pour une nouvelle apologétique. . .	419
2. Mater Ecclesia. .	430
3. L'autorité et la conscience. . .	451
Deuxième Chapitre : La foi et la raison . .	474
1. La foi et la connaissance de Dieu. . .	474
2. Danger du fidéisme. . .	477
3. Les motifs de crédibilité . .	477
4. Le cœur et la raison . .	479
5. Limites de la raison . .	480
Troisième Chapitre : La Révélation et la critique. .	482
1. La Bible. . .	483
2. La critique biblique expliquée à l'abbé Chédaille. .	486
3. Où s'arrêter ? . .	490
4. La révélation . .	498
Quatrième Chapitre : Dogme, théologie, développement. . .	512
1. Dogme et théologie. . .	512
2. Le dogme et l'histoire . .	528
3. La nature du développement du dogme : un débat entre newmaniens . .	537
<b>Conclusion .</b>	<b>547</b>
<b>Sources et Bibliographie . .</b>	<b>557</b>
I. LES SOURCES .	557
A. Sources Manuscrites . .	557
B. Sources Imprimées. .	562
II. BIBLIOGRAPHIE .	572
A. Instruments de recherches et ouvrages généraux .	572
B. Historiographie et épistémologie . .	573



## Résumé

Mgr Mignot, évêque de Fréjus puis archevêque d'Albi a été, du fait de sa compétence dans le domaine biblique, l'un des évêques français de son temps le plus impliqué dans la crise moderniste. Son amitié pour Loisy et le soutien sans faille qu'il a apporté à l'exégète suspect puis condamné et finalement excommunié ont été, pour les autres évêques français et pour le magistère romain, une source d'étonnement telle que son orthodoxie a été l'objet d'un enjeu de mémoire jusque dans les années 30 du XX<sup>ème</sup> siècle.

Face aux principales questions en discussion dans l'Église catholique durant le quart de siècle qui précède la première guerre mondiale : nature de la révélation, caractères de la connaissance de foi qui y répond, valeur des formules dogmatiques qui l'énoncent, rôle et méthodes de l'apologétique qui en établit le bien fondé, Mgr Mignot estimait que l'Église n'avait rien à craindre de la prise en compte des résultats de la critique historico-biblique et d'une apologétique qui ferait davantage droit aux exigences de la conscience moderne et à l'idée de développement de la doctrine. Sa grande culture et son ouverture d'esprit s'accommodaient d'idées qu'il ne partageait pas nécessairement et d'initiatives qu'ils n'approuvaient pas toujours mais qu'il considérait comme des manifestations de la vitalité même de l'Église et que seul le temps permettrait de faire le tri "entre le bon grain et l'ivraie".

Son souci de prendre en compte "l'état des esprits" répondait d'abord à une nécessité personnelle, celle de "penser sa foi", c'est-à-dire de la justifier en raison. Dans cet effort Mgr Mignot a remis en cause les rapports entre l'autorité et la conscience. A travers son expérience on saisit, à ses origines, le processus qui en amenant des catholiques à accepter comme une donnée incontournable, l'aspiration de la conscience à une légitime autonomie, sans renoncer pour autant à la nécessaire validation du croire par un magistère, a contribué à déliter progressivement le modèle intransigeant.





## Abstract

“A French bishop during the modernist crisis Mgr Eudoxe Irénée Mignot (1842-1918) The authority and the conscience”

Mgr Eudoxe Irénée Mignot, bishop of Fréjus then archbishop of Albi has been, in reason of his competence in the biblical domain, the most implicated in the modernist crisis than any other French bishop of his time. His fondness for Loisy and the unfailing support that he brought for the suspect then condemned and finally excommunicated exegete have been, for the other French bishops and for the Roman magistrate, a source of astonishment such that his orthodoxy has been the object of a stake interest from the thirties into the twentieth century.

In the face of the principal questions in discussion in the Catholic church during the quarter century preceding the first world war : nature of revelation, characteristic of the faith's knowledge who respond to it, value of the dogmatic formulas that express them, role and methods of the apologetic who establishes it as well-founded, Mgr Mignot estimated that the Church had nothing to fear the consideration of the results of historical-biblical criticism and from an apologetic who would give more way to the demands of the modern conscience and to the idea of development of the doctrine. His great culture and his open-mindedness accommodated themselves to ideas that he didn't necessarily share and to initiatives that he did not always approve but that he considered as manifestations of the very vitality of the Church and that only time allow to make the selection "between the chaff and the grain".

His concern of taking into consideration "the state of mind" responds first to a personal necessity, that of "thinking his faith", that is, to justify it in reason. In this effort, Mgr Mignot has brought back into questions the rapports between authority and conscience. Regarding his experience, one can understand how believers, without renouncing to the necessary validation of the faith by an institution but in accepting as a future answering given the aspiration of the consciousness to a legitimate autonomy, has contributed to offend progressively the intransigent model.

Mots-clés

Hügel, Loisy, Mignot, catholicisme, évêque, question biblique, modernisme.



## Remerciements

En présentant cette recherche, je tiens à remercier celles et ceux qui m'ont apporté leurs conseils et leur aide. M. François Laplanche qui a appelé mon attention sur l'archevêque d'Albi et m'a communiqué un texte important de J. Hogan largement utilisé par l'abbé Mignot. M. Christian Sorrel qui m'a signalé l'existence d'une correspondance Mignot dans le fonds Imbard de la Tour à la Bibliothèque de l'Institut et m'a aimablement communiqué toutes les allusions à Mgr Mignot qu'il avait rencontrées lors de ses recherches sur Mgr Lacroix dans le fonds Sabatier à Urbino.

Ce travail n'aurait pas été possible sans l'accueil bienveillant que j'ai reçu à l'archevêché d'Albi. Celui de feu Mgr Meindre qui a autorisé la consultation des archives de son diocèse et qui est personnellement intervenu - hélas en vain - auprès du Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi pour que je puisse avoir accès aux archives du Saint-Office. Celui surtout de M. l'abbé Bernard Desprats, archiviste, dont la gentillesse n'a jamais été prise en défaut et qui s'est employé, par tous les moyens, à me faciliter la consultation des fonds conservés à l'archevêché.

Au Vatican, l'accueil attentionné de Mgr Giuseppe Croce à l'Archivio Segreto Vaticano et de Mgr François Duthel à la Secrétairerie d'Etat m'a permis de donner le maximum d'efficacité à mon séjour romain.

Je n'aurais pas été en mesure d'engranger si rapidement ma documentation sans l'aide efficace de mon épouse Geneviève lors du dépouillement des archives à Albi, ni de la traiter efficacement sans l'appui technique de mon fils David pour l'utilisation de l'outil informatique. Jean-Joseph de Saporta, Michel Robert et Roland Chesne, amis de longue date, ont bien voulu relire mon texte, en tout ou en partie. Leurs remarques pertinentes m'ont été très précieuses.

Enfin ma reconnaissance va à M. Etienne Fouilloux qui a accepté de diriger cette étude pour laquelle il a manifesté un intérêt constant. Sans son accueil amical et ses encouragements discrets, mais efficaces, ce travail n'aurait sans doute pas été conduit à son terme.



---

*A Marie-Laure*



## Table des abréviations

AAA Archives des Augustins de l'Assomption (Rome)

ADA Archives diocésaines d'Albi

AN Archives nationales

*APC Annales de philosophie chrétienne*

ASV Archivio Segreto Vaticano (Rome)

ASS Archives de la Compagnie de Saint-Sulpice (Paris)

*BLE Bulletin de littérature ecclésiastique*

BN Bibliothèque nationale

*DB Dictionnaire biblique*

*DHGE Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*

*DMRFC Dictionnaire du Monde religieux dans le France contemporaine*

*DTC Dictionnaire de théologie catholique*

*RB Revue biblique*

*RCF Revue du clergé français*

*RHLE Revue d'histoire et de littérature ecclésiastiques*

*RPA Revue pratique d'apologétique*

*RSR Recherches de science religieuse*

*SDB Supplément du Dictionnaire de la Bible*





# Introduction

Mgr Mignot, évêque de Fréjus puis archevêque d'Albi, fait partie des quelques évêques de sa génération à ne pas être complètement tombés dans l'oubli. Il continue à être cité - même si ce n'est parfois qu'en note - dans les ouvrages d'histoire du catholicisme contemporain. On peut ainsi apprendre que prélat rallié <sup>1</sup>, il a déploré avec les catholiques libéraux "que le clergé, ne disant mot, parût consentir à la condamnation de Dreyfus" <sup>2</sup>; qu'il souhaitait que les "catholiques ne restent pas en dehors du mouvement général de leur temps" <sup>3</sup>; qu'il fut en relation épistolaire avec Loisy <sup>4</sup>; qu'il fit partie de "la frange modérée restée soumise" <sup>5</sup> du modernisme dont il considéra la condamnation comme "une grosse épreuve pour les âmes intelligentes et sincères" <sup>6</sup>; qu'il fut "le courageux et lucide auteur" des *Lettres sur les Études ecclésiastiques* inspirées de

<sup>1</sup> *Histoire religieuse de la France contemporaine*, G. Cholvy, Toulouse, Privat, 1986, t. 2, p. 89.

<sup>2</sup> *L'Histoire des catholiques en France*, sous la direction de Fr. Lebrun, p. 418.

<sup>3</sup> *Histoire religieuse de la France contemporaine*, *Op. cit.*, p. 207.

<sup>4</sup> *Histoire de la France religieuse*, sous la direction de J. Le Goff et R. Rémond, t. 4, Paris, Le Seuil, 1992, p. 104.

<sup>5</sup> *L'Histoire des catholiques en France*, *Op. cit.*, pp. 419-420.

<sup>6</sup> *Histoire religieuse de la France contemporaine*, *Op. cit.*, p. 148.

l'ouvrage de John Hogan<sup>7</sup> *Clerical Studies*<sup>8</sup> ; qu'il fut hostile à l'Action française<sup>9</sup> et qu'en revanche il s'employa à défendre le Sillon<sup>10</sup> ; qu'enfin il avait dénoncé les exactions allemandes au début de la guerre de 1914-1918<sup>11</sup>.

La moisson, on le voit, n'est pas négligeable. Elle révèle un homme très largement impliqué dans la vie religieuse, politique et sociale de son temps et un évêque dont l'originalité tranche avec les tendances dominantes de l'épiscopat français du tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Il est donc étonnant de constater que l'archevêque d'Albi n'a pas encore la biographie que "mérite sa valeur et la place qu'il a tenue dans une période aussi décisive" alors que "bien des personnages de moindre importance, parmi ses contemporains, sont déjà nantis d'une épaisse biographie"<sup>12</sup>. Parmi les éléments biographiques que nous avons rassemblés, on peut faire l'hypothèse que ceux relatifs à la crise moderniste sont essentiels et qu'ils ont sans doute quelque chose à voir avec cette exception.

E. Poulat présente Mgr Mignot comme un archevêque "exceptionnel et discuté". Exceptionnel, car c'était "un intellectuel et un progressiste [...] en quoi il se distinguait de l'épiscopat français dans son ensemble" et discuté, car il "apparut compromis dans la crise moderniste par son amitié avec Loisy"<sup>13</sup>. On comprend que sa mémoire soit grosse d'enjeux apologétiques et doctrinaux. D'une certaine façon la dispersion des archives de l'archevêque jusqu'à une date relativement récente<sup>14</sup>, leur inaccessibilité quand elles faisaient partie de fonds publics astreints à des délais de communication signaient matériellement le fait qu'il "ne convient pas de troubler le repos des morts - surtout de

<sup>7</sup> Jean-Baptiste HOGAN (1829-1901), sulpicien d'origine irlandaise exerça durant son long passage comme professeur à Saint-Sulpice (1852-1884), une grande influence sur plusieurs générations de séminaristes à commencer par Mgr Mignot lui-même comme nous le verrons plus bas.

<sup>8</sup> *Nouvelle Histoire de l'Église*, sous la direction de R. Aubert et alii, t. 5, p. 143. Cet ouvrage n'évoque les liens de Mgr Mignot avec le modernisme que dans une note de la p. 212 qui cite le mot de J.-M. Mayeur : Mgr Mignot, l'Erasmus du modernisme. Les *Lettres* sont aussi citées dans *Histoire de la France religieuse*, *Op. cit.*, p. 104.

<sup>9</sup> *Histoire religieuse de la France contemporaine*, *Op. cit.*, p. 135.

<sup>10</sup> *Nouvelle Histoire de l'Église*, sous la direction de R. Aubert et alii, t. 5, p. 60.

<sup>11</sup> *Histoire religieuse de la France contemporaine*, *Op. cit.*, p. 242.

<sup>12</sup> E. Poulat, *Histoire, dogme et critique dans la crise moderniste*, Paris, Casterman, 1962, p. 449. (désormais *Histoire*,...). La 3<sup>e</sup> édition chez Albin Michel, collection "Évolution de l'humanité", 1996 conserve la même pagination. On "ne dispose pas de la biographie qu'il mériterait", *Catholicisme*, t. 9, col. 131.

<sup>13</sup> *Catholicisme*, t. 9, col. 132.

<sup>14</sup> Il n'est d'ailleurs pas certain que tout ce qui n'a pas été détruit soit désormais rassemblé. A preuve l'exhumation durant l'un de mes séjours à Albi d'un paquet soigneusement ficelé, conservé jusqu'alors dans le bureau de l'archiprêtre de la cathédrale, qui s'est révélé être le manuscrit de la biographie laissée inachevée par Mgr Lacroix et dont personne ne soupçonnait l'existence...

certain morts" comme l'écrivait l'abbé Berriot, un de ses anciens élèves, à Mgr Lacroix <sup>15</sup>

Pour autant il faut se garder de l'anachronisme et faire de Mgr Mignot un évêque conciliaire avant l'heure. Comme le rappelle D. Crouzet : "L'histoire, qu'elle soit celle d'un individu, d'une société, d'un peuple, d'une culture, est discontinue, sa seule réalité est de ne posséder de significations que dans les données élémentaires de sa conjoncture courte, que dans les arcanes de l'imaginaire de ceux qui l'ont vécue ; elle ne se déroule qu'une fois, elle n'a de sens que dans son immédiateté" <sup>16</sup> .

Raison de plus pour se garder de faire de Mgr Mignot l'agent d'un devenir historique inexorable et de préjuger de ce que, un demi siècle après sa mort les évolutions qu'ils appelait de ses vœux, ont trouvé droit de cité dans l'Église, qu'elles étaient nécessairement inévitables, et, que ceux qui la défendait étaient des précurseurs - naturellement incompris - alors que ceux qui s'y opposaient étaient des conservateurs - naturellement attardés. La tâche de l'historien n'est pas de décerner des brevets de "visionnaire de la modernité", mais de tenter de comprendre les drames vécus par des hommes douloureusement écartelés entre ce qui leur semblaient être des fidélités contradictoires alors même qu'elles n'apparaissent plus telles aujourd'hui.

Si l'on voit s'exprimer, très vite après la mort de Mgr Mignot, la volonté de protéger sa mémoire, puis de la défendre quand on l'estimera attaquée, c'est que les faits susceptibles d'interprétations contradictoires ne manquaient pas, à commencer celui d'avoir encouragé le travail puis d'avoir voulu retenir dans l'Église un prêtre et un savant que Rome finit par désigner comme hérétique. Les reproches adressés à l'archevêque d'Albi dessinent en fait les limites de ce que l'on attendait de l'orthodoxie d'un évêque et Mgr Mignot semblait avoir eu de ces limites une conception plus large qu'il n'était de coutume. Or aux marges de l'orthodoxie on peut faire figure de guetteur, mais aussi bien de transfuge en puissance. Comme le note l'archevêque à la fin de sa vie : "Il est si difficile de s'arrêter juste à la limite de l'orthodoxie dans un terrain où il n'y a pas de bornes frontière" <sup>17</sup> .

Pour Rome, la frontière était clairement dessinée sur les cartes idéologiques. Deux visions du monde s'affrontaient (trois si l'on suit Poulat, mais en tout état de cause le socialisme n'entre guère ici en ligne de compte), celle du catholicisme et celle du libéralisme. Leur incompatibilité était totale. C'est que, comme l'a montré E. Poulat, le catholicisme n'est pas réductible à sa dimension religieuse. Il "s'est toujours présenté avec une vision intégrale, globale, totalisante, à la fois de l'homme, de la société, de l'histoire, de l'univers : distinguer oui, mais pour unir au lieu de séparer" <sup>18</sup> . C'est l'émergence de la modernité et de l'avènement de l'individu à partir du XVI<sup>e</sup> siècle qui ont

<sup>15</sup> Lettre du 4 mai 1918, BN, Fonds Lacroix, Naf 24404, f°568.

<sup>16</sup> D. Crouzet, *La sagesse et le malheur, Michel de L'Hospital, Chancelier de France*, Paris, Champ Vallon, 1998, p. 14.

<sup>17</sup> Mgr Mignot, "Notes sur les sermons de Newman", 14 mars 1914. ADA, 1 D 5

<sup>18</sup> E. Poulat, *Le catholicisme sous observation. Entretiens avec Guy Lafon*, Paris, Le Centurion, 1983, p. 31.

peu à peu relégué la religion dans la sphère du privé et détrôné le catholicisme de sa position de domination exclusive dans la société et la culture. Face à cette volonté de le réduire à n'être qu'une religion parmi les autres, le catholicisme a énergiquement refusé de transiger avec cette prétention, exorbitante à ses yeux, de la "civilisation récente"<sup>19</sup>.

L'intransigeance catholique est ainsi la forme historique prise au XIX<sup>e</sup> siècle par la défense de l'intégralisme. Est-ce à dire que les termes sont synonymes et que la sauvegarde du caractère intégral du catholicisme passe nécessairement par le maintien du modèle intransigeant construit par E. Poulat ? Ce modèle a une puissance heuristique incontestable au niveau idéologique. Il permet de comprendre la continuité de l'inspiration de décisions en apparences contradictoires. Mais à trop insister sur les permanences, ne risque-t-on pas de ne pas faire droit aux ruptures ? E. Poulat ne le pense pas qui estime que "le changement est impensable sans la permanence, et (qu') à trop vouloir parler toujours du changement parce qu'on a valorisé cette notion, on finit par oublier le support du changement"<sup>20</sup>.

Pourtant si la crise moderniste a bien été "la rencontre et la confrontation actuelles d'un passé religieux depuis longtemps fixé, avec un présent qui a trouvé ailleurs qu'en lui les sources vives de son inspiration"<sup>21</sup>, la réponse intransigeante de Pie X était-elle la seule possible ? Aux marges du modèle intransigeant, échappant plus ou moins à sa force d'attraction, existait une nébuleuse d'hommes, et Mgr Mignot en était, pour penser que la défense du caractère intégral du catholicisme pouvait prendre une autre forme, sans cesser pour autant d'être orthodoxe. E. Poulat ne l'ignore pas puisqu'il évoque ces catholiques qui sont dans la société moderne "comme poisson dans l'eau" parce qu'il en "acceptent les principes, les règles de vie, les normes, les valeurs" et pour qui "l'instance de la conscience [...] est le lieu du rapport, comme l'a dit Newman, entre moi et mon créateur"<sup>22</sup>. C'est reconnaître qu'entre les affirmations doctrinales de l'autorité et les impératifs de la conscience, il y a un écart dont il faut bien tenir compte et dont ne permet pas de rendre compte l'identification de l'intransigeantisme - refus total à l'égard des principes et des valeurs du monde moderne - et de l'intégralisme - volonté d'inspirer toutes les dimensions de la vie humaine.

Il nous semble donc que l'hypothèse formulée par J.-M. Donégani selon laquelle "le catholicisme contemporain se comprend par l'éclatement de l'intransigeantisme et de l'intégralisme"<sup>23</sup> peut être adoptée pour mieux comprendre la situation originale de Mgr Mignot, à la fois vis-à-vis du radicalisme des modernistes et de l'intransigeance de Rome.

<sup>19</sup> Dernière proposition du *Syllabus*. Généralement traduite par "civilisation moderne". E. Poulat fait justement remarquer que le latin porte "cum recenti civilitate" et il commente : "Le mot "moderna" a été évité : ce n'est pas la modernité qui est visé, mais une nouveauté révolutionnaire, qui s'est substituée à la civilisation antérieure, chrétienne", *L'Église, c'est un monde*, p. 217, n. 5.

<sup>20</sup> E. Poulat, *Le catholicisme sous observation*, *Op. cit.*, p. 190.

<sup>21</sup> E. Poulat, *Histoire...*, p. 15.

<sup>22</sup> E. Poulat, *Le catholicisme sous observation*, *Op. cit.*, p. 187.

<sup>23</sup> J.-M. Donégani, *La liberté de choisir*, Paris, Presse de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1993, p. 173.

Notre travail s'attache uniquement à cette dimension de la pensée et de l'action de Mgr Mignot. C'est ainsi par exemple que son oeuvre strictement pastorale dans les deux diocèses qu'il a dirigés, ou son rôle au sein de l'épiscopat au moment de la discussion de la loi de Séparation - au demeurant déjà étudié par J.-M. Mayeur - ne seront pas, sinon par allusion, évoqués. Ce que nous avons tenté de reconstituer c'est l'itinéraire intellectuel d'un homme confronté, comme d'autres clercs et laïcs catholiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à la brutale irruption des prétentions de l'histoire face à celles de la théologie et qui ne se satisfaisaient pas des réponses d'autorité.

Notre objectif n'est pas de déterminer l'éventuelle influence d'un individu sur le cours des événements auxquels il a été mêlé - quand bien même il a pu vouloir y jouer un rôle - que de comprendre à travers lui, l'interférence des différentes logiques qui s'y sont trouvées affrontées ainsi que l'articulation des différents réseaux qui y étaient à l'oeuvre. Car nous n'oublions pas la mise en garde de Lucien Febvre contre "l'homme isolé, cette abstraction"<sup>24</sup>. Aussi bien en suivant "le fil d'un destin particulier [...] et avec lui la multiplicité des espaces et des temps, l'écheveau des relations dans lesquelles il s'inscrit"<sup>25</sup>, c'est entrer dans les problèmes et les mouvements qui ont agités l'Église dans le quart de siècle qui va des années 1890 à la première guerre mondiale.

L'itinéraire de Mgr Mignot n'est pas isolable de celui des principaux acteurs de cette crise qui a marqué durablement l'histoire de l'Église catholique. Mais avant de situer Mgr Mignot par rapport à l'abbé Loisy, au baron von Hügel, au P. Tyrrell, au P. Laberthonnière, à Mgr Duchesne, à Mgr Batiffol, à M. Blondel, il nous faut d'abord traverser un double filtre. Celui d'abord de la mémoire des contemporains de l'archevêque pour qui évoquer Mgr Mignot conduisait inévitablement à s'aventurer dans un domaine pratiquement tabou. Le filtre de la propre mémoire de Mgr Mignot quand, à la fin de sa vie, malade et bouleversé par la guerre, il rédige ses souvenirs et cherche l'unité de sa vie et la preuve de sa fidélité à la vocation qu'il avait acceptée.

Nous serons alors en mesure de mieux appréhender la démarche personnelle de Mgr Mignot au sein de ce petit groupe d'hommes qui ont travaillé en ordre dispersé, pour tenter de prendre compte "d'un bout à l'autre, sérieusement et sobrement, des méthodes, des résultats, même des possibilités réelles de la critique philosophique et historique, tout en restant foncièrement chrétien"<sup>26</sup>. Plus souvent soucieux de marquer leurs différences afin d'échapper aux censures qui se multipliaient

Si l'on veut bien faire l'hypothèse que la crise moderniste peut s'interpréter comme le moment où le catholicisme n'est plus en mesure de maintenir les capacités inventives des individus dans le cadre des contraintes, des normes et des conventions qui le régissent, la cohérence de la tentative de Mgr Mignot pour proposer un catholicisme intégral qui ne soit pas intégriste apparaîtra pour ce qu'elle était, une méthode pragmatique pour faire tenir ensemble des aspirations et des exigences contradictoires. Le conflit est d'autant plus

<sup>24</sup> L. Febvre, *Combats pour l'histoire*, Paris, A. Colin, 1953, p. 15.

<sup>25</sup> J. Revel, *Jeux d'échelles*, Paris, Hautes Études-Gallimard-Le Seuil, 1996, p. 21.

<sup>26</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 9 mai 1896

aigu qu'il porte moins sur les contradictions entre les normes et les pratiques que sur la prise de conscience des incohérences des normes elles-mêmes, "incohérences qui autorisent la multiplication et la diversification des pratiques"<sup>27</sup>. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle l'opposition apparaît insurmontable entre les revendications opposées de deux normes qui l'une et l'autre pouvaient légitimement se considérer fondées dans la tradition du catholicisme : l'affirmation du primat de l'autorité source de la vérité et l'autonomie de la conscience dont saint Thomas disait que "même erronée elle oblige sous peine de péché".

Il y a vingt cinq ans, le chanoine Aubert assignait comme programme à l'étude du phénomène moderniste de "commencer par une série de monographies consacrées aux individualités très variées qui furent de leur temps considérés à l'un ou l'autre titre comme des modernistes" car si le théologien peut se contenter d'analyser un système abstrait, "l'historien doit s'efforcer de comprendre les hommes concrets dans leur complexité réelle et leurs préoccupations profondes"<sup>28</sup>. Emile Poulat, pour sa part, a érigé en méthode l'étude des dialogues entrecroisés et multiples que les acteurs de la crise moderniste ont entretenus les uns avec les autres : "On comprend les hommes par leur temps et leur milieu, disait-on jadis. J'ai toujours cherché à les comprendre les uns par les autres, et par les questions qu'ils se posent les uns aux autres, surtout quand elles se personnalisent"<sup>29</sup>.

C'est ce programme et cette méthode que nous mettons en œuvre ici. A l'échelle biographique on cesse, en effet, d'opposer le côté coercitif de l'institution au côté, présumé subversif, de l'expérience sociale, pour s'intéresser à la manière dont les individus peuvent négocier leur rapport aux institutions en développant différentes stratégies dont on ne peut rendre compte que si on les replace dans leur contexte d'incertitude. Les individus ne sont pas entièrement soumis aux pressions sociales ni toujours accablés par des forces qui les dépassent. Le projet biographique trouve donc toute sa justification dans la mesure où il permet d'entrevoir comment le changement d'un système, aussi normatif soit-il, est rendu possible par l'espace de liberté que ses propres incohérences laissent aux individus.

<sup>27</sup> G. Levi, "Les usages de la biographie", *Annales, ESC*, n° 6, 1989, p. 1334.

<sup>28</sup> Roger AUBERT, *L'Église dans le monde libéral et dans le monde moderne (1848 à nos jours)*, Nouvelle Histoire de l'Église, t. 5, Paris, Seuil, 1975, p. 200.

<sup>29</sup> E. Poulat, *Critique et mystique. Autour de Loisy ou la conscience catholique et l'esprit moderne*, Paris, Le Centurion, 1984, p. 5.

# Première partie : A la recherche de Mgr Mignot

*Personne n'est orthodoxe. L'orthodoxie est la chimère des gens qui n'ont jamais pensé. Loisy, Choses passées, p. 308. Oh ! la doctrine ! c'est d'abord la formule, oui..., mais la vérité, la vérité est infinie, la vérité est inépuisable et la formule ne la contient pas toute entière. L. Ollé-Laprune, R.C.F., 1895, n° 15, p. 204-205.*

## Premier Chapitre : Enquête sur un enjeu de mémoire

### 1. Une mémoire controversée

---

Lorsque Mgr Eudoxe Irénée Mignot meurt à Albi, dans sa soixante-seizième année, le lundi 18 mars 1918, la guerre mobilisait depuis plus de trois ans et demi toutes les énergies. Elle demeurait un sujet de préoccupations tel pour l'opinion publique que la mort d'un vieil archevêque du sud-ouest aurait pu passer inaperçue. Et cela d'autant plus qu'à partir du 21, dans la région de Saint-Quentin, le général Ludendorff lançait une grande offensive contre les armées anglaises, lesquelles ployaient sous le coup et reculaient de façon inquiétante. Or tel n'est pas le cas. Ni la presse régionale, ce qui se conçoit encore

aisément, ni les principaux journaux de la presse nationale, ce qui est plus significatif, ne passent sous silence la disparition de Mgr Mignot.

## 1.1 Les articles nécrologiques.

### 1.1.1 AU NIVEAU RÉGIONAL : UN CONSENSUS D'UNION SACRÉE.

La presse régionale, toutes tendances confondues, rend un hommage appuyé à l'archevêque défunt. Si l'on retrouve, d'un article à l'autre <sup>30</sup>, les banales généralités de circonstances, les points de vue particuliers dessinent cependant des esquisses assez différentes de la personnalité de Mgr Mignot.

*L'Express du Midi*, journal de la droite conservatrice, brosse un portrait qui vise à l'édification. L'article ne nous laisse rien ignorer des derniers jours et des dernières heures de l'archevêque qui s'est éteint - signe évident de la Providence - le lundi de la Passion. Suit alors une rapide biographie qui évoque la "bonté paternelle", la "piété angélique", le "goût profond des plus hautes spéculations de l'esprit", "l'amour des travaux intellectuels qui exigent la recherche de la vérité dans le silence", "l'âme calme et soucieuse d'ordre". Bref un portrait de convention sans grand relief. L'auteur de l'article dévoile innocemment la raison de la bienveillance du journal quand, parmi quelques traits qualifiés d'inoubliables, il cite en premier le fait que, candidat à l'Académie française, Mgr Mignot s'était écarté devant "le vénéré cardinal de Cabrières" dont les préférences politiques, nul ne l'ignorait, se trouvaient être celles défendues par *l'Express*.

C'est un autre personnage que présente le *Journal du Tarn* <sup>31</sup> à ses lecteurs. D'abord parce qu'il donne à la disparition de l'archevêque une dimension plus large. Celle-ci atteint non seulement des fidèles catholiques, mais encore "ceux des frères séparés et des étrangers à l'Église sur lesquels ce prélat [...] continuait d'exercer, par le prestige de son caractère, de son intelligence et de sa bonté, une autorité morale reconnue et acceptée de tous". Ensuite parce qu'il insiste sur l'extrême attention que Mgr Mignot portait aux problèmes de son temps. "Tous les problèmes de la société et de l'esprit se résolvaient dans cette intelligence merveilleusement lucide, animée du souffle de l'esprit". Enfin parce qu'il en appelle à la postérité qui seule permettra de mettre "à son plan et dans sa lumière" la grande figure de l'archevêque - "une lumière de l'Église, une des gloires du clergé de France" - et de se rendre compte de ce que fut "Mgr Mignot, son esprit, son œuvre, son influence sur la pensée religieuse et l'action chrétienne dans le monde".

Dans la *Croix du Tarn*, l'abbé Louis de Lacger, professeur d'histoire ecclésiastique au grand séminaire d'Albi, inaugure sous le titre : "L'apostolat intellectuel de Mgr Mignot" la longue série des textes de "défense et illustration" qu'il va consacrer à la mémoire de l'archevêque et dont nous allons bientôt retrouver les plus importants. Dès cet article l'idée centrale est en place : "Il ne combattit pas précisément comme exégète [...] il s'est affirmé

<sup>30</sup> Ils sont presque tous datés du 24 mars.

<sup>31</sup> Imprimé par l'Imprimerie coopérative du Sud-Ouest fondée en 1902, dans la mouvance sillonniste, ce journal est alors dirigé par Jules Sablayrolles.



surtout philosophe, théologien, apologiste" et son prestige lui a permis d'être écouté, sinon toujours entendu, des milieux de la science et de la politique.

Image pieuse, image progressiste, image intellectuelle, trois images qui nous avertissent de la complexité d'un personnage capable de nourrir des mémoires assez différentes, mais non pas - du moins à première vue - contradictoires. La difficulté grandit à la lecture de la très républicaine et anticléricale *Dépêche de Toulouse* :

***C'est certainement l'une des plus belles figures de l'épiscopat français qui disparaît et l'un des archevêques les plus érudits et les plus sympathiques. Fort cultivé, foncièrement libéral, très accessible aux humbles et très charitable, Mgr Mignot se réclamait par surcroît d'un ardent patriotisme et d'un esprit les plus conciliants. [...] C'est pourquoi, faisant à cette heure abstraction de tout ce qui peut nous diviser, nous estimons devoir en toute justice rendre hommage aux qualités d'esprit et de cœur d'un prélat dont la modestie autant que la valeur morale étaient appréciées de tous les partis.***

Même s'il faut faire la part des circonstances et de la nécessité de sacrifier aux impératifs de l'Union sacrée, cet hommage rendu au libéralisme et à l'esprit de conciliation de Mgr Mignot, venant du camp d'en face, rajoute une facette beaucoup moins conventionnelle que les précédentes et nous avertit que l'archevêque occupait une place particulière au sein de l'épiscopat français.

Des différents portraits brossés par la presse régionale, se dégage donc une personnalité originale : celle d'un évêque érudit, soucieux de développer une apologétique adaptée aux problèmes de son temps, ouvert au dialogue avec tous les hommes de bonne volonté qu'ils fussent ou non croyants. Certes, tout ceci n'est pas banal, mais ne laisse pas soupçonner que la mémoire de cet évêque puisse poser des problèmes réellement embarrassants à l'Église. C'est une toute autre vision que l'on a de Paris.

### **1.1.2 AU NIVEAU NATIONAL : L'AMORCE D'UNE POLÉMIQUE.**

Quand on passe à la lecture de la presse parisienne l'évocation des différentes facettes du personnage laisse entrevoir de façon explicite que la mémoire de Mgr Mignot est à manier avec prudence <sup>32</sup> .

Dès le 19 mars, *Le Gaulois* consacre deux colonnes en milieu de page deux à la mort de Mgr Mignot. Après la biographie d'usage, l'appréciation de l'œuvre. C'était "l'un des membres les plus distingués de l'épiscopat français par sa science, son rare talent d'écrivain, et ajoutons par une modération dont il lui fut fait quelquefois grief. Il a publié plusieurs ouvrages d'exégèse [...] dans lesquels il s'efforçait de concilier les exigences du dogme et les plus récentes théories de la science scripturaire. Il s'était employé - sans succès hélas ! - à retenir M. Loisy dans l'orthodoxie. [...] En politique, Mgr Mignot était un libéral, un conciliateur apprécié de Léon XIII..." Deux données nouvelles apparaissent. D'abord il est discrètement rappelé que l'unanimité de l'éloge ne doit pas faire oublier que de son vivant Mgr Mignot s'est heurté à l'opposition de ceux qui ne concevaient pas que dans le conflit qui opposait l'Église et la République, un évêque puisse faire preuve de

---

<sup>32</sup> Ont été consultés : le *Petit Journal*, le *Petit Parisien*, le *Matin*, le *Journal*, le *Temps*, le *Journal des Débats*, le *Gaulois*, le *Figaro*, le *Croix*, l'*Univers*. Les quatre premiers se contentent d'un entrefilet sous la rubrique nécrologique.

modération. Ensuite et surtout que son nom est attaché à des questions touchant à l'orthodoxie et qu'en ce domaine le bilan est plutôt négatif : cela est clairement dit en ce qui concerne Loisy et suggéré en ce qui concerne l'œuvre doctrinale qui s'est attachée à concilier ce qui peut-être est inconciliable.

De son côté *La Croix* se contente le 20 mars de publier le télégramme reçu d'Albi et ne consacre qu'un bref entrefilet à la mort du prélat. Une courte biographie évoque la "vaste érudition", la "foi profonde" et le souci constant "d'être *progressiste* en même temps que *conservateur*, avec tous les avantages et les inconvénients de se juger *en avance de quarante ou cinquante ans sur ses contemporains*". La fin de la phrase est une citation d'un passage des *Lettres sur les études ecclésiastiques* dans lequel Mgr Mignot évoque, de façon générale, la difficulté que rencontrent les savants pour faire admettre leurs découvertes. En l'appliquant à l'archevêque lui-même, *La Croix* transforme un constat banal en critique feutrée, mais sévère. C'est avoir une confiance bien exagérée en ses propres lumières, faire preuve d'un peu trop d'amour propre et de manque d'humilité que de prétendre devancer ainsi l'opinion autorisée. L'article se termine néanmoins - c'est le moins que pouvait faire *La Croix* - en recommandant aux prières des lecteurs "le vénéré défunt qui se montra toujours sympathique à notre œuvre". Mais sur l'exemplaire de la coupure de presse conservé dans les archives diocésaines d'Albi, ces derniers mots soulignés et un point d'interrogation en marge, en disent long sur le crédit accordé à la réalité de cette sympathie par un proche de l'archevêque défunt...

Le même jour, J. de Narfon, ami de Mgr Mignot, consacre son article du *Figaro* aux liens de l'archevêque avec Loisy, tout spécialement au moment de la publication de *L'Évangile et l'Église* dont il rappelle que Loisy avait soumis le manuscrit à Mgr Mignot. Celui-ci en avait approuvé le contenu dans la mesure où il y voyait "le point de conciliation entre les audaces de l'exégèse moderne et le traditionalisme de la théologie". La diffusion dans le grand public d'une telle information, bien qu'elle ne soit pas une révélation totale<sup>33</sup>, fait l'effet d'un brûlot d'autant plus que J. de Narfon en indiquant que Mgr Mignot n'avait pas songé "un instant à la résistance" après la condamnation romaine, car il savait accorder l'obéissance nécessaire "avec les exigences de l'esprit critique qu'il possédait au plus haut degré" induit l'idée que la décision de Rome n'avait pas entamé les convictions profondes de l'archevêque.

On comprend que *La Croix* citant une partie de cet article le lendemain, abandonne sa réserve prudente et évoque le "côté le plus délicat de la vie de Mgr Mignot". Même si l'on pouvait encore mettre en doute la réalité de la connaissance anticipée de *L'Évangile et l'Église* par Mgr Mignot, il n'en demeurerait pas moins que désormais était mise sur la place publique une question bien embarrassante : celle de l'attitude de l'évêque dans la crise moderniste et plus particulièrement le soutien qu'il avait cru devoir apporter à Loisy.

L'article publié le 30 mars dans *Évangile et Liberté*, organe de l'Union des Églises Réformées de France, ne pouvait qu'accroître le malaise : "Il serait inexact de le classer parmi les modernistes ; mais tout en demeurant dans la tradition doctrinale de son église, son orthodoxie non seulement n'avait rien de l'ombrageuse intransigeance des zéloteurs de l'infaillibilité, mais défendait avec une rare indépendance les droits de la critique, dans

<sup>33</sup> Houtin s'en était déjà fait l'écho dans son livre *Histoire du modernisme catholique*, Paris, 1913.

les limites de la fidélité, tant pour les laïques que pour les clercs".

Décidément le consensus des louanges en provenance de l'extérieur de l'Église catholique ne laissait pas d'être inquiétant. Qu'on le présente comme "le cerveau de l'épiscopat" de son époque et qu'on estime pouvoir "désormais compter sur les doigts d'une seule main les prélats de cette trempe spirituelle" ne pouvait que rendre plus suspect encore Mgr Mignot. La prudence, voire la réticence des uns, l'éloge nuancé ou chaleureux des autres laissent entrevoir qu'à tous égards Mgr Mignot est peut-être encore plus dangereux mort que vivant et que l'abbé Berriot n'avait peut-être pas tout à fait tort d'inviter à la prudence.

## 1.2 L'interprétation canonique.

Deux ecclésiastiques vont s'employer, de façon complémentaire encore que non concertée, à verrouiller l'interprétation posthume de la pensée et de l'action de Mgr Mignot. Le premier en exposant dans l'éloge funèbre prononcé lors du service de quarantaine en quoi l'action du prélat défunt a été celle d'un authentique évêque ; le second en démontrant au même moment, dans une brochure de souvenirs, que Mgr Mignot fait partie de la lignée des grands intellectuels de l'Église qui n'ont pas forcément été immédiatement compris.

### 1.2.1 UN ÉVÊQUE AUX AVANT-POSTES.

L'éloge funèbre de Mgr Mignot, prononcé en la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi le 26 avril 1918 par le vieux cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier<sup>34</sup>, ne dépasse guère, à première lecture, l'exercice de style. Le portrait qu'il trace du prélat est construit à partir d'un modèle classique qui permet de montrer que Mgr Mignot a rempli de façon exemplaire toutes les fonctions épiscopales.

Un évêque en effet doit être un homme de prière, il n'y a pas manqué ; il doit être un homme de travail, cela a été la passion de toute sa vie ; il doit être un homme de la parole, il s'y est dévoué avec "une rare délicatesse de pensée et de style" ; il doit enfin être un homme au service des âmes, il a donné son cœur au peuple qui lui avait été confié.

Cependant ce portrait relevant du panégyrique le plus classique n'est anodin qu'en apparence. Mgr de Cabrières entend ainsi mettre son collègue défunt à l'abri de tout reproche d'aventurisme doctrinal et dissiper le malaise qu'avaient pu provoquer dans l'opinion catholiques articles de *La Croix*<sup>35</sup>.

Cela se lit d'abord dans l'exorde. Sous l'invocation de deux citations de l'Ancien Testament<sup>36</sup> évoquant la dispersion puis le rassemblement d'Israël par Dieu, l'orateur martèle le thème de l'unité - le mot ou la notion reviennent une douzaine de fois en trois

<sup>34</sup> Alors âgé de 88 ans, Mgr de Cabrières était doyen de l'épiscopat français et doyen du Sacré Collège. C'est lui qui avait souhaité prononcer l'oraison funèbre de Mgr Mignot qu'il avait appris à connaître lors du séjour de ce dernier à Montpellier en 1915 durant sa maladie. L'ancienne rivalité pour l'Académie française (que nous évoquerons plus loin) avait été oubliée.

<sup>36</sup> Tb 13, 3-4 et Jr 31, 10.

pages - de l'unité du genre humain à celle de l'épiscopat en passant bien sûr par l'unité de la foi. Certes, Dieu a dispersé ses ministres au milieu des nations en sorte que chacune a un chef particulier qui peut se prévaloir de traditions locales. "Mais toutes ces particularités, si respectables soient-elles, sont faites cependant pour se renouer, se réunir autour du Souverain Pontife"<sup>37</sup>.

En d'autres termes, aussi original qu'ait pu être Mgr Mignot dans le concert des évêques de son temps et de son pays, il ne doit encourir de ce fait aucune critique, car en dépit de ce qui a pu apparaître comme des audaces aventureuses, il a conservé envers et contre tout le lien de l'unité.

Cela se lit surtout dans la partie où Mgr de Cabrières évoque l'intérêt de Mgr Mignot pour la question biblique. Il fallait bien aborder le sujet, mais l'expression n'est employée qu'une fois en sept pages et demi et elle brûle visiblement les lèvres du cardinal.

C'est qu'il lui faut d'abord justifier la "grande curiosité" de l'archevêque pour ce type d'études. Or, l'encyclique *Pascendi* n'avait-elle pas désigné la curiosité comme l'une des causes éloignées du modernisme ? Pie X n'avait-il pas écrit : "La curiosité, à elle seule, si elle n'est sagement réglée, suffit à expliquer toutes les erreurs" ? Il y a tout lieu de penser que Mgr de Cabrières a en tête cette mise en garde quand il aborde ce thème et qu'il déclare :

***La curiosité scientifique, si naturelle, si attrayante, est très périlleuse, parce que, si on n'y prend pas garde, on y prête facilement un esprit personnel que l'amour propre expose à de véritables excès. On est porté à se plaindre de n'avoir pas été bien compris ou d'avoir rencontré des critiques prévenues et injustes ; on se flatte de pouvoir trouver une forme qui exprimera mieux la pensée, sans dommage pour la doctrine.***

Derrière ce "on", c'est naturellement Loisy qui est d'abord et principalement visé, mais le cardinal est bien embarrassé pour exonérer totalement Mgr Mignot de cette curiosité périlleuse. Ce n'est qu'au terme d'un raisonnement passablement alambiqué que l'orateur justifie Mgr Mignot de s'être attaché aux problèmes d'exégèse parce qu'ils permettent de "résoudre les objections des esprits téméraires et leur opposer des réponses concluantes" et ainsi "de faciliter beaucoup de conversions"<sup>38</sup>. En se portant aux avant-postes - pour rester dans le champ des métaphores militaires - des études exégétiques, lieu de tous les dangers et des périls redoutables qui font naître des doutes imprévus, Mgr Mignot n'a fait que remplir son devoir de pasteur afin de pouvoir ramener dans le bercail de l'orthodoxie, prêtres et laïcs qui auraient pu, un moment, se laisser troubler par les objections nées de

---

<sup>35</sup> Dans une lettre à Mgr Lacroix du 25 octobre 1919, le chanoine Ardoïn qui avait été le vicaire général de Mgr Mignot à Fréjus indique qu'il avait fait parvenir au cardinal de Cabrières des renseignements pour la préparation de l'éloge funèbre afin de lui permettre de répondre "aux insinuations qu'(il avait) eu le regret de lire dans La Croix..." et qu'il lui avait suggéré de ne faire "d'aucune façon allusion aux relations de Mgr Mignot avec Loisy, qui, dit-on, se réserve d'intervenir à son heure et qui possède des lettres dont il peut abuser", BN, Naf 24404, f°569.

<sup>37</sup> Éloge funèbre, p. 4.

<sup>38</sup> *Id.*, p. 17.

théories aventureuses.

Le journaliste anonyme qui rend compte de la cérémonie dans le *Journal du Tarn* du 4 mai 1918 résume avec assez de finesse l'idée force de cette oraison funèbre :

***Unité n'est pas uniformité, mais équilibre, harmonie. C'est pourquoi ni les dons exceptionnels de Mgr Mignot, ni la diversité de ses travaux, ni sa passion de comprendre et de savoir ne l'ont éloigné de l'unité, mais l'y assuraient au contraire, en éclairant les points fixes où sa haute raison, son ferme bon sens, son esprit de soumission à la règle souveraine se sont toujours solidement tenus. L'étude, en particulier loin d'être ennemie de l'unité, en est une condition essentielle : elle est le labeur pour la vérité, que l'évêque doit connaître pour la répandre. Par là, Mgr Mignot fut un grand ouvrier de l'œuvre épiscopale, car l'étude a dominé sa vie.***

Mais cette ligne de défense a été diversement appréciée. L'abbé Birot<sup>39</sup>, alors aumônier militaire, n'était pas à Albi en avril 1918. Il recueille à son retour des opinions contradictoires. Il s'en ouvre à Mgr Lacroix qui l'interroge à ce sujet :

***L'impression m'apparaît avoir été double : excellente pour ceux qui furent dominés par la sympathie réelle qu'inspirait le vieux cardinal et par l'éclat de sa pourpre ; moins bonne, pour ne rien dire de plus, pour ceux qui se préoccupaient surtout de la personne de l'archevêque défunt. [...] Le cardinal, qui d'ailleurs connaissait assez mal le fond du caractère de l'archevêque, se préoccupa surtout de protéger sa mémoire contre les exagérations et les interprétations malveillantes qui eussent pu l'atteindre à propos de ses opinions sur la Bible et sur les études ecclésiastiques. Son discours fut intéressant, mais ne toucha qu'un aspect du grand sujet qu'il aborda...<sup>40</sup>***

### **1.2.2 UN APOLOGISTE INCOMPRIS.**

Rendant compte de cet éloge funèbre dans la chronique diocésaine du *Journal du Tarn* du 5 mai, l'abbé de Lacger conclut : "Ce ne fut pas pour nous une joie et une fierté médiocres que d'entendre proclamer Mgr Mignot homme de tradition autant que de progrès". C'est en effet l'idée qu'il s'était lui-même attaché à développer pour montrer qu'il fallait y chercher l'origine de l'incompréhension dont Mgr Mignot avait été parfois victime, dans une notice biographique d'une quarantaine de pages<sup>41</sup> écrite et publiée fin avril 1918.

Après une esquisse biographique qui retrace les origines familiales, la formation et la carrière et signale enfin les principales œuvres de l'évêque, deux chapitres brefs sont successivement consacrés à l'apostolat intellectuel et à l'action publique, enfin un dernier chapitre qui constitue un gros tiers de la plaquette présente la vie intime du prélat. Ce

<sup>39</sup> Louis BIROT (1863-1936), prêtre du diocèse d'Albi, vicaire général de Mgr Mignot et son plus proche collaborateur.

<sup>40</sup> BN, Fonds Lacroix, Naf 24404, f° 552.

<sup>41</sup> L. de Lacger, *Notice et Souvenirs*, Albi, Imprimerie Coopérative du Sud-Ouest, qui obtint le *Nihil Obstat* le 18 avril 1918 - soit exactement un mois après le décès du prélat - et l'*Imprimatur* le 28. Elle fut immédiatement diffusée puisque Loisy y fait allusion dans une lettre au baron von Hügel le 7 mai suivant, et indique qu'il en apprécie le contenu (*Mémoires*, III, p. 362).

choix s'explique par la rapidité de la rédaction et par la nature des sources sollicitées.

Rapidité de la rédaction, comme s'il fallait immédiatement définir les limites dans lesquelles devra s'inscrire toute biographie future, en fixant les principaux traits de "celui qui s'est promené avec nous, qui nous a reçus dans son bureau, avec qui nous avons vécu côte à côte pendant de nombreuses années"<sup>42</sup>, dont l'action n'est compréhensible que si l'on connaît bien l'homme.

Nature des sources, principalement orales. Le titre, de ce point de vue, annonce clairement le contenu. Les œuvres publiées sont citées ainsi que deux textes manuscrits : "Études morales sur l'Évangile" - long commentaire du Sermon sur la montagne - et "Les psaumes traduits et commentés", mais c'est un témoin qui s'exprime et qui utilise le témoignage d'autres proches du prélat, voire les confidences de l'archevêque lui-même, par exemple lors d'une allocution pour le cinquantenaire de son ordination sacerdotale.

La perspective est donc différente de celle adoptée par l'évêque de Montpellier, dans la mesure où il s'agit de faire comprendre de l'intérieur l'œuvre de l'archevêque. Dès lors, la question biblique n'est pas abordée en elle-même, mais dans le cadre plus vaste d'une entreprise apologétique. L'abbé de Lacger brosse en effet le portrait "d'un père de l'Église et d'un docteur de la foi". "Depuis la mort du grand cardinal Newman, [...] aucun prince de l'Église [...] n'avait énoncé des règles aussi larges et aussi saines, alors que strictement traditionnelles, en herméneutique sacrée, n'avait défini en termes plus audacieux et plus opportuns le sens de ce qu'on nomme l'Évolution des Dogmes"<sup>43</sup>. En effet, l'archevêque d'Albi n'a pas abordé la question biblique en tant qu'exégète, mais en tant que théologien et qu'apologiste en sorte que, qui veut travailler sur "le dépôt intangible et immuable de la Révélation à la lumière des investigations modernes, échappe à la crainte de s'égarer s'il se met à l'abri des formules du docteur d'Albi". C'est qu'il partageait intimement les contradictions et les exigences des hommes de son temps dans la mesure où ses relations intellectuelles jusque dans les milieux "généralement moins explorés de l'incrédulité et de l'hétérodoxie"<sup>44</sup> lui permettaient, mieux que personne, de comprendre "les obscurités de l'âme contemporaine, sœur de la sienne". Et cela d'autant plus qu'il portait un grand intérêt aux sciences en plein développement : astronomie, physique, géologie, paléontologie.

Cette attention au monde contemporain a mis Mgr Mignot en situation d'être au centre des grands événements qui ont marqué l'Église de France et lui a permis de jouer un rôle de premier plan dans les grandes controverses, particulièrement durant la crise moderniste "avec son douloureux épisode, l'affaire Loisy"<sup>45</sup>.

Dans tous ces problèmes, Mgr Mignot s'est voulu un médiateur qui "sans caresser la

<sup>42</sup> L. de Lacger, *Op.cit.*, p. 33.

<sup>43</sup> L. de Lacger, *Op.cit.*, p. 21.

<sup>44</sup> L. de Lacger, *Op.cit.*, p. 22 pour cette citation ainsi que pour la suivante.

<sup>45</sup> L. de Lacger, *Op.cit.*, p. 28. De façon significative c'est dans le chapitre "Action publique" et non dans celui "Apostolat intellectuel" qu'est évoqué le modernisme.

chimère d'une conciliation impossible entre des tendances irréductibles" entendait du moins "dans le respect mutuel et l'estime réciproque" éviter l'ostracisme et les verdicts de condamnation.

C'est qu'en intellectuel, conscient de la difficulté des questions, "il jugeait que [...] l'expression, pour être consciencieuse et loyale, doit être nuancée [...] et que savoir douter quand il faut, c'est encore savoir". Tout son effort "consistait à poser des points d'interrogation", à travailler "à se dégager de ses préjugés et de son dogmatisme" dans une quête constante de la vérité. "Il trouvait sa volupté à la poursuivre, fuyante et indécise". Ce qui pouvait apparaître comme un manque de fermeté doctrinale de la part de Mgr Mignot est ainsi circonscrit aux impératifs de toute recherche sérieuse qui doit faire preuve de prudence quant aux résultats qu'elle avance<sup>46</sup>. Il ne fallait pas chercher ailleurs l'incompréhension voire la suspicion dont a été l'objet l'archevêque.

Le cardinal de Cabrières avait jeté "l'éclat de la pourpre romaine sur la dépouille du grand archevêque"<sup>47</sup>, l'abbé de Lacger l'abritait quant à lui sous la pourpre de Newman. La voix de l'Église, qu'elle soit officielle ou qu'elle soit officieuse, entendait empêcher qu'un débat, si débat il devait y avoir, puisse s'ouvrir à propos de la mémoire de l'archevêque d'Albi. Elle semble y être parvenue<sup>48</sup> d'autant que le 1er juin 1918 paraissait dans la *Revue du Clergé français* la traduction d'un article du baron von Hügel<sup>49</sup> qui apportait à cette interprétation la caution d'un laïc qui avait particulièrement bien connu l'archevêque d'Albi.

### **1.2.3 UN ÉVÊQUE IDÉAL-TYPIQUE.**

Cette traduction, de l'abbé de Lacger qui, on le voit, ne ménage pas sa peine pour la cause de la mémoire de Mgr Mignot, prend quelque distance avec le texte original - il faut dire que la prose du baron n'est pas toujours limpide - et elle est surtout incomplète. L'article a été en effet amputé de deux paragraphes, l'un court à la fin de l'introduction - le baron von Hügel y précise ses intentions -, l'autre plus long à la fin de l'article est consacré à la position de Mgr Mignot par rapport à Rome.

L'article s'ouvre sur le récit de la première rencontre à Fréjus. Nous aurons l'occasion de revenir sur l'objet de cette rencontre dont nous avons une autre version,

<sup>46</sup> Cette brochure fut généralement appréciée par ceux qui la lurent, qu'ils aient ou non personnellement connu Mgr Mignot. Parmi les premiers l'abbé Lemire (21 juin 1918) : "Je lis [...] la belle notice sur Mgr Mignot. Elle m'a frappé par sa justesse" ; Paul Sabatier (4 mai 1918) : "Vous l'avez montré tel qu'il fut, dans sa vraie nature...", parmi les seconds Maurice Blondel (4 mai 1918) : "Vous faites comprendre, admirer et aimer celui que votre sincérité clairvoyante et pieuse fait revivre en un si haut relief de lumière ; et les ombres mêmes du tableau attestent davantage la savoureuse originalité du modèle [...]. Il m'est précieux de connaître plus à fond, grâce à vous, l'intelligence, le caractère, l'âme d'un prélat pour qui j'ai un culte", lettres à l'abbé de Lacger, ADA., 1 D 5-13.

<sup>47</sup> L. de Lacger, *art. cit.*, 8 mai 1918.

<sup>48</sup> Loisy note dans ses *Mémoires*, que l'Église de France "ne paraît pas avoir beaucoup ressenti" le vide laissé par la mort de Mgr Mignot. (t. III, p. 354).

<sup>49</sup> Cet article avait paru le 1er mai 1918 sous le titre "Eudoxe Irénée Mignot" dans la *Contemporary Review*, t. CXIII, pp. 519-526.

contemporaine de l'événement. Arrêtons-nous pour l'instant sur l'image que le baron garde de Mgr Mignot.

L'évêque reçoit son visiteur dans un cabinet de travail installé "dans une tour ronde d'où le regard s'étendait vers la mer". Le savant, dont les recherches solitaires aboutissent "aux vues les plus larges sur le passé et sur le présent (est) entouré d'éditions de la Bible et d'instruments de travail, ouvrages en hébreu, en grec, en latin, en anglais et en français"<sup>50</sup>. C'est presque un nouveau saint Jérôme dont le portrait nous est brossé. Et cela d'autant plus que le baron se propose d'exposer les principes - éminemment catholiques à son avis - qui ont guidé sa réflexion. Il en dégage six.

Avant tout, Mgr Mignot considérait que le libre exercice des facultés de la raison n'était pas incompatible avec une entière soumission aux lois de l'Église. Il estimait ensuite que le travail intellectuel devait être la deuxième préoccupation d'un homme cultivé, après le souci de sa vie spirituelle. Troisièmement, il s'était fait une règle de ne pas se laisser freiner par les dangers inhérents à toute activité intellectuelle et de ne pas se laisser influencer par la considération des périls qu'on ne manquait pas alors de courir. Il pensait de la méthode inductive, analytique et expérimentale, était la seule qui puisse répondre aux exigences de l'homme moderne. Il considérait que l'Église romaine représentait le meilleur et le plus élevé idéal d'église qui se pouvait concevoir. Enfin il estimait que les intentions profondes des hommes échappaient en dernière analyse à la compétence des juges humains.

Loisy n'a guère apprécié ce portrait. Sur le moment il écrit au baron : "Certaines parties de l'article, spécialement la page qui me concerne - et que je ne veux pas discuter autrement - sont à peu près incompréhensibles pour ceux qui n'ont pas suivi de très près nos publications des 25 dernières années"<sup>51</sup>. Dans ses Mémoires il estime "que le défunt archevêque aurait goûté médiocrement ce panégyrique, et qu'après avoir éprouvé quelque difficulté à le lire, il se serait permis d'en sourire un peu avec moi", car "Mgr Mignot est là *hugolisé* au point de n'être pas reconnaissable"<sup>52</sup>.

Il est évident que le portrait de Mgr Mignot par le baron von Hügel procède de la reconstruction. Tout se passe comme si le baron von Hügel avait élaboré à partir de ses propres conceptions ou de celles d'hommes qui l'ont influencé un modèle idéal typique d'évêque catholique et qu'il l'utilise comme grille de lecture de la pensée et de l'action de Mgr Mignot.

Ainsi après avoir énoncé le premier principe, il explique longuement que c'était le sien depuis qu'à l'âge de 18 ans il s'était converti au christianisme. Les deuxième, quatrième et cinquième principe étaient ceux de Gustave Bickell<sup>53</sup>. C'est lui qui regrettait que l'Église

<sup>50</sup> RCF, 1er juin 1918, t. XCIV, n° 561, p. 347.

<sup>51</sup> Lettre du 7 mai 1918, BN, Naf 15645, f° 306. Le baron lui répond : "J'ai sincèrement accepté votre jugement quant à l'obscurité quasi complète de mon court article sur Mgr Mignot. Ce sont toujours les autres, et jamais nous-mêmes qui sont, ou même qui peuvent être les juges décisifs, non de ce que nous voulions faire, mais de ce que nous avons produit", lettre du 18 octobre 1918, BN, Naf, 15657, f° 148.

<sup>52</sup> *Mémoires*, t. III, p. 355.



catholique ne se souciait pas davantage des questions relatives à l'intelligence ; c'est lui qui "avait coutume d'insister sur ceci que l'étude de la Bible [...] ne doit pas s'adresser à un livre qui pourrait être situé dans la lune [...], mais que l'étude doit avoir trait à tel livre placé sur ma table..."<sup>54</sup> ; c'est lui enfin qui était arrivé à la conviction arrêtée que rien dans la religion ne pouvait remplacer l'Église catholique. Quant au sixième principe, - les intentions profondes d'un homme restent au fond le secret de son âme -, von Hügel l'a fait sien après l'avoir recueilli auprès d'un homme d'État anglo-hindou<sup>55</sup>. Finalement seul le troisième principe - sur la vanité à vouloir dresser des barrières - se présente sans autre référent que Mgr Mignot.

Faut-il pour autant suivre Loisy quand il dit que Mgr Mignot n'aurait pas pu se reconnaître dans le portrait du baron au motif qu'il s'agit du portrait d'un moderniste selon le cœur de von Hügel, ce que l'évêque n'a jamais été ? C'est une question à laquelle il nous faudra tenter de répondre. Notons cependant tout de suite que Loisy admet volontiers que l'archevêque n'aurait contesté aucun des principes retenus par le baron. Ce qu'il met donc en doute c'est qu'ils puissent être présentés comme ayant une cohérence d'ensemble ce que semble indiquer le baron en proposant à partir d'eux une interprétation admissible des rapports de l'archevêque avec Loisy.

Il veut en effet démontrer que Mgr Mignot n'a eu aucune illusion et n'a eu aucune part aux graves défauts de la doctrine de l'exégète qui relève de trois champs distincts : celui de la critique historique, celui de la dimension catholique de l'Église, celui de la foi en la transcendance. Dans deux de ces trois domaines, Mgr Mignot s'est clairement démarqué de Loisy. A propos du premier, il "aurait voulu qu'il donnât une place plus grande à l'argument de la tradition orale"<sup>56</sup>, et à propos du troisième, nul ne peut douter que l'archevêque d'Albi "a vécu et qu'il est mort dans la foi au Dieu personnel de l'Église catholique"<sup>57</sup>. La seule concession concerne le fait que Mgr Mignot n'a pas, non plus que von Hügel, perçu derrière le caractère catholique qui animait l'œuvre de Loisy, la tendance à une dérive individualiste et naturaliste.

Le texte français accentue encore le caractère apologétique de l'exposé dans la mesure où il passe sous silence le long passage dans lequel von Hügel explique que le fait de n'avoir pas été très apprécié à Rome n'enlève rien à l'orthodoxie de Mgr Mignot :

***Il est naturellement impossible de nier que l'archevêque avait un tempérament, des talents, des perspectives et des affinités manifestement différents de ceux de Pie X et qu'il était sans cesse traité par Rome à peine plus que comme un docteur non-condamné***<sup>58</sup>.

<sup>53</sup> Gustave Bickell (1800-1900), orientaliste autrichien qui s'était converti au catholicisme. Professeur à l'université d'Innsbruck, il avait eu le baron von Hügel comme élève.

<sup>54</sup> *art. cit.*, p. 352.

<sup>55</sup> D'après Loisy, il s'agirait de sir Alfred Lyell (*Mémoires*, t. III, p. 358). Voir notice infra p. 127.

<sup>56</sup> *Art. cit.*, p. 355.

<sup>57</sup> *Art. cit.*, p. 356.

Cela dit, le baron estime que tout compte fait Mgr Mignot n'a jamais été plus impopulaire à Rome que ne l'ont été, en leur temps, le cardinal Newman ou le cardinal Manning à la fin de sa vie. A ces illustres exemples anglais, il ajoute quelques exemples français : "Bossuet... défenseur des articles gallicans ; Fénelon, un type immortel de saint évêque catholique, pourtant condamné pour ses *"Maximes des Saints"* et Mabillon, le pieux bénédictin [...] dont plusieurs livres sont à l'Index". Et il conclut :

***Cette liste voulait seulement illustrer [...] combien il est peu en accord avec les faits complexes de l'histoire actuelle, d'attaquer constamment une orthodoxie, sans patience ni discernement***<sup>59</sup> .

Bref, le fait de ne pas être bien en cours à Rome ne doit sûrement pas être interprété comme un signe certain d'hétérodoxie et ne saurait être un critère fiable pour mesurer le degré d'attachement à l'Église.

### 1.3 Une première alerte

Durant la semaine de Pâques 1927, du 19 au 22 avril, se déroule à Paris, au Collège de France, un Congrès d'histoire du christianisme, réuni à l'occasion du Jubilé d'Alfred Loisy qui fête cette année là ses soixante dix ans.

A la séance de clôture, après l'exposé de Miss Petre<sup>60</sup> qui avait pour titre : *G. Tyrrell et F. von Hügel, un modernisme de croyants catholiques*, Loisy prend la parole. Pour la première fois, il s'exprime en public<sup>61</sup>, dans "une sorte de confidence aux personnes amies qui (l') entouraient à cette heure"<sup>62</sup>, sur ce qu'avaient été ses relations avec ces deux hommes évoqués par la conférencière auxquels il joint Mgr Mignot. Il pouvait se le permettre dix ans après la mort de ce dernier, deux après celle de von Hügel.

#### 1.3.1 LES CONFIDENCES DE LOISY

Que dit-il ? Que s'il est sorti "à peu près indemne"<sup>63</sup> des épreuves qui ont été les siennes,

<sup>58</sup> *"It is of course, impossible to deny that the Archbishop represented a temperament, gifts, outlooks and affinities markedly different from those of Pope Pius X, or that he was ever treated by Rome as more than a non-condemned teacher", Contemporary Review, p. 524.*

<sup>59</sup> *"This list would only illustrate [...] how little in keeping with the complex facts of actual history is an orthodoxy pressed without patience or discrimination", Contemporary Review, p. 525.*

<sup>60</sup> Maude Dominica PETRE (1836-1942), catholique anglaise entrée en 1890, après des études de théologie à Rome, dans une congrégation religieuse : la Société des Filles du Cœur de Marie dont elle fut supérieure une dizaine d'année. Elle fit la connaissance du P. Tyrrell en 1900 et commença à correspondre avec le baron von Hügel. Seule femme à qui on demanda de prêter le serment anti moderniste, elle refusa et fut privée de sacrements dans son diocèse

<sup>61</sup> Et quel public ! Parmi les étrangers : Harnack, Frazer, Pettazoni; parmi les français : Reinach, Guignebert, Couchoud...

<sup>62</sup> *Mémoires*, III, p. 534.

<sup>63</sup> "Allocution de M. Alfred Loisy" in *Congrès d'histoire du christianisme*, t.3, citations des pages 241-247.

c'est qu'il ne fut "jamais, jamais abandonné" fort qu'il était du soutien de "deux anges", dont l'un était Friedrich von Hügel et l'autre "ange d'une église", était Mgr Mignot. Avec lui, tous les deux avaient "combattu et souffert [...] pour une cause que nous jugions être celle de la vérité".

Des deux hommes dont Loisy évoque la mémoire, c'est Mgr Mignot qui semble à la fois le plus proche et le plus constant soutien. C'est lui qui obtient de Léon XIII qu'il n'y ait pas de condamnation en 1896 ; c'est lui qui lui accorde une sorte de *nihil obstat* pour *l'Évangile et l'Église* en 1902 ; c'est lui qui intervient auprès de Pie X, fin 1903, pour tenter de conjurer la dénonciation du cardinal Richard et qui, n'ayant pu l'éviter, publie en janvier 1904 un article "pour atténuer devant le public l'effet moral de la condamnation".

Non seulement Mgr Mignot l'a soutenu, mais à entendre Loisy, l'archevêque estimait que l'exégète faisait preuve de trop de prudence et acceptait trop de concessions. Ainsi par exemple dans les remarques qui accompagnaient le renvoi du manuscrit de *l'Évangile et l'Église*, Mgr Mignot demandait qu'à la fin du chapitre sur le dogme chrétien Loisy explique les raisons de "l'intellectualisme intransigeant" des théologiens romains. "Je trouvais plus prudent d'ajourner l'explication" commente Loisy ; ainsi, début 1903 l'archevêque engageait Loisy à publier immédiatement *Autour d'un petit livre* ; ainsi, l'année suivante, Mgr Mignot regrettait la soumission de Loisy et estimait qu'il aurait mieux valu laisser venir l'excommunication, car "connaissant l'esprit de la curie romaine, aussi mon tempérament, il estimait sans doute que le conflit était pour moi sans issue, que ma place n'était plus dans l'Église, et il se résignait à l'inévitable".

Enfin que l'excommunication de 1908 ne modifia en rien les sentiments de Mgr Mignot à son égard ; qu'ils continuèrent à échanger leurs publications et que sur celles de Loisy l'archevêque se contentait de formuler "des réserves plutôt que des critiques".

Pour étayer son propos, Loisy citait de courts extraits de lettres reçues de Mgr Mignot<sup>64</sup>. Outre que les affirmations de Loisy revêtaient ainsi un caractère difficilement réfutable, ces citations révélaient en particulier que huit mois encore avant sa mort, l'archevêque d'Albi attendait avec impatience les publications d'un *vitendus*.

On comprend que cette communication provoque un émoi certain à Albi. La première pièce conservée dans la correspondance du chanoine de Lacger autour de la question de savoir quelle attitude prendre à l'égard de Loisy est une lettre du chanoine Charles Urbain<sup>65</sup> en date du 29 décembre 1927 qui annonce qu'il n'est pas en possession des deux documents réclamés par Birot qui "se trouvent sans doute parmi les pièces rassemblées par Lacroix"<sup>66</sup> ; qu'il n'a pas l'intention de poursuivre l'œuvre commencée<sup>67</sup> ; que Naudet "est tout disposé à communiquer au biographe de Mignot ce qu'il voudra"<sup>68</sup>.

<sup>64</sup> Lettres du 17 septembre 1902 (p. 243); du 1er février 1903 (id.); du 22 décembre 1903 (p. 245); du 6 juillet 1917 (p. 247).

<sup>65</sup> Charles Urbain (1852-1931) avait été secrétaire de Mgr Lacroix.

<sup>66</sup> Il s'agit peut-être des réponses que l'abbé Birot et l'abbé Berriot avaient faites au questionnaire que Mgr Lacroix avait adressé à certains proches de Mgr Mignot alors qu'il préparait la biographie de l'archevêque.

<sup>67</sup> Vraisemblablement la biographie de Mgr Mignot commencée par Mgr Lacroix et laissée inachevée à son décès.

Fin 1927 on se préoccupe donc à Albi de faire enfin aboutir le projet de biographie de Mgr Mignot que les anciens collaborateurs de l'archevêque ont eu très tôt après sa mort. Les révélations de Loisy ne sont là qu'une occasion. Deux raisons plus anciennes et plus profondes les animaient. Ils craignaient d'une part que Mgr Cézérac ne s'emploie à faire oublier son prédécesseur et d'autre part ils n'avaient qu'une confiance limitée dans le travail entrepris par Mgr Lacroix. Informant l'abbé Augustin Fabre de l'interruption de la publication des souvenirs de Mgr Mignot dans le *Bulletin des anciens élèves de Saint-Sulpice*, l'abbé de Lacger laisse entendre que l'archevêque d'Albi n'en est pas mécontent, car il "voudrait étouffer la voix de son prédécesseur." Et il estime qu'il faut se battre à Albi pour ne pas "laisser confisquer le souvenir de Mgr Mignot par l'ex-évêque de Tarentaise. La mémoire de Mgr Mignot n'est-elle pas confiée plutôt à ses fils et héritiers qu'à des étrangers encombrants et importuns ?"<sup>69</sup>

Cependant le chanoine Birot plus connu que son collègue de Lacger et surtout plus intime collaborateur de Mgr Mignot s'est très tôt récusé, nous reviendrons sur ses raisons. Il se contente donc de mettre son réseau de relations au service de l'abbé de Lacger, mais la documentation de première main fait cruellement défaut<sup>70</sup> et c'est sans doute cette difficulté qui explique que les choses traînent et que rien ne paraît avant la publication des *Mémoires* de Loisy.

### **1.3.2 LES INTERVENTIONS IMPRUDENTES...**

Toutefois l'action de Mgr Mignot est évoquée dans deux ouvrages généraux qui paraissent presque simultanément, deux ans plus tard, celui de l'abbé Rivière<sup>71</sup> d'abord, celui du Père Lecanuet<sup>72</sup> ensuite. Cet ordre chronologique est cependant trompeur. Le texte du second, achevé depuis longtemps, permet, en fait, d'atteindre un état de la question antérieur aux polémiques de la fin des années 20.

Le P. Lecanuet évoque à plusieurs reprises Mgr Mignot dans son ouvrage. L'épiscopat de Fréjus est d'abord l'occasion de rappeler son adhésion aux directives intellectuelles et politiques de Léon XIII, celui d'Albi sa volonté de travailler à la réforme intellectuelle du clergé. Mais c'est principalement dans le chapitre consacré à la question

<sup>68</sup> ADA, 1 D 5-13.

<sup>69</sup> Lettre du 8 janvier 1921, ADA, 1 D 5-24. La publication des souvenirs ne fut pas reprise. "Ces pages ne peuvent être imprimées sans danger pour beaucoup" écrit l'abbé Ardant, directeur du *Bulletin* à l'abbé de Lacger le 7 avril 1921.

<sup>70</sup> Dès le 6 mai 1918, en réponse aux compliments de Loisy sur sa brochure, l'abbé de Lacger lui écrit : "Mes amis et spécialement Mgr Lacroix m'engagent à rassembler des matériaux et à recueillir des vivants les renseignements qui disparaîtraient avec eux." BN, Papiers Loisy, Naf 15658, f° 264-265.

<sup>71</sup> Jean Rivière, *Le modernisme dans l'Église. Étude d'histoire religieuse contemporaine*, Paris, Letouzey, 1929, XXIX-589 p, cité désormais : *Le Modernisme...* L'abbé Jean Rivière (1878-1946) avait été professeur de théologie dogmatique au grand séminaire d'Albi. Sur les difficultés qu'il y a rencontrées, voir infra p. 440.

<sup>72</sup> P. Lecanuet, *L'Église de France sous le Troisième République. La vie de l'Église sous Léon XIII*, Paris, Alcan, 1930, 735 p.

biblique, au moment où le P. Lecanuet dresse un panorama des diverses tendances de l'exégèse catholique au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles qu'il est amené à parler plus longuement de Mgr Mignot.

Ce panorama lui a d'ailleurs posé quelques problèmes puisque après avoir annoncé l'existence de cinq tendances <sup>73</sup>, il en évoque finalement trois : l'extrême droite - expédiée en une demi page et ridiculisée sous couvert d'une citation de Houtin - ; la droite qui "défend avec plus de talent et d'intelligence l'enseignement classique de l'Église", est représentée par le cardinal Meignan <sup>74</sup>, le P. Brucker et l'abbé Vigouroux ; enfin "au centre et à gauche les progressistes forment un groupe nombreux". Ce groupe caractérisé par le fait que ses membres "font meilleur visage à la science" est présenté de deux points de vue : les différentes tendances soutenues et les différents groupes d'appartenance, sans que ne soit précisé qui des seconds défendaient les premières. Le P. Lecanuet discerne quatre tendances et trois groupes. En ce qui concerne les tendances, le spectre est large qui va de ceux qui se contenteraient de mieux prouver les thèses de l'apologétique jusqu'à ceux qui estiment que la finalité de la Bible étant un enseignement religieux, les objections formulées par la science et par l'histoire sont sans objet, en passant par ceux qui pensent que certaines thèses rationalistes peuvent être admises et ceux "plus hardis encore" qui estiment que "la critique rend d'important service et qu'il est injuste de contester ses conquêtes". Quant aux groupes, il y a celui des professeurs (l'abbé de Broglie, Mgr d'Hulst, l'abbé Duchesne), celui des évêques (Mgr Le Camus et Mgr Mignot), celui de l'École et de la *Revue biblique* de Jérusalem.

Le résultat de cette présentation qui fait disparaître l'extrême gauche et rattache la gauche au centre réduit finalement à deux - la première ayant été disqualifiée - les tendances de l'exégèse et ramène le débat à une classique querelle des anciens et des modernes <sup>75</sup>, ce qui est moins compromettant dans la mesure où de telles querelles sont récurrentes dans l'histoire de l'Église.

Parmi les "modernes", Mgr Mignot qui suivait "avec une attention scrupuleuse et une intelligence supérieure tout le mouvement de la critique" avançait deux idées forces. D'une part il estimait qu'il était possible de concilier les apports de la critique avec la théologie pour peu que l'on accepte de "déplacer un peu la base scripturaire de l'apologétique" et que l'on admette "l'idée d'un développement de la Révélation". D'autre part il réclamait pour les savants catholiques le droit de poursuivre librement leurs études et qu'il fallait leur accorder le droit "très humain de se tromper". Il était donc logique qu'il estime devoir "tout faire pour retenir dans l'Église et utiliser un homme de la valeur de M.

---

<sup>73</sup> "Il y a dans l'école catholique une droite et même une extrême droite; il y a le centre, la gauche et même l'extrême gauche", Op. cité p. 321.

<sup>74</sup> Guillaume MEIGNAN (1817-1896). Professeur d'Écriture sainte à la Sorbonne, Évêque de Chalons en 1861, il est à l'origine de la carrière de l'abbé Loisy. C'est en effet lui qui envoya le jeune séminariste faire ses études à l'Institut catholique de Paris. Évêque d'Arras (1864) puis archevêque de Tours (1884), il fut avant Mgr Mignot l'un des rares évêques français à avoir travaillé sur la question biblique. Il fut nommé cardinal en 1893.

<sup>75</sup> "Une guerre sourde se livre [...] entre les deux écoles bibliques, l'école conservatrice et l'école progressiste", Op. cité, p. 364.

Loisy".

Le problème pour le P. Lecanuet ne réside pas dans les relations de Mgr Mignot avec Loisy, mais dans le caractère *médiatique* - pour employer un terme moderne - de ses interventions qui furent "sensationnelles en plusieurs circonstances" et l'ont ainsi publiquement désigné comme se situant "au premier rang des progressistes"<sup>76</sup>. C'était risquer inutilement son autorité et s'exposer à n'être pas compris et risquer ainsi de compromettre l'influence qu'il aurait pu avoir : "Certains l'ont même trouvé trop hardi, spécialement lorsqu'en 1904, au lendemain de la sentence portée contre M. Loisy, il s'efforçait de le retenir dans l'Église"<sup>77</sup>.

### **1.3.3 ... D'UN HOMME ABUSÉ.**

Tout autre est l'approche de l'abbé Rivière qui écrit après les confidences faites par Loisy en 1927 et qui entend, comme le remarque justement E. Poulat, "justifier la ligne adoptée par Mgr Batiffol" et répondre à un problème bien plus grave que celui de la simple imprudence, celui de l'approbation de *L'Évangile et l'Église*. L'information est encore donnée au conditionnel<sup>78</sup>, mais l'abbé Rivière qui ne peut ignorer qu'elle a été confirmée par Loisy lui-même à l'abbé de Lacger dès mai 1918<sup>79</sup>, entend montrer que quand bien même cela serait, il y a une explication acceptable pour sauver l'orthodoxie de l'archevêque. La ligne de défense qu'il adopte va être à peu de choses près celle qui sera désormais "canonique" et sera longuement développé par l'abbé de Lacger. Elle est à double détente : d'abord Mgr Mignot n'est pas le seul à avoir soutenu Loisy ; ensuite il a été dupé comme d'autres par l'exégète.

Certes, Mgr Mignot est intervenu pour prendre la défense de Loisy soit auprès du public catholique français soit même auprès du pape, mais il n'était pas le seul évêque<sup>80</sup> à avoir cette attitude et il a même reçu l'aide de cardinaux, par exemple le cardinal

<sup>76</sup> Erreur dont s'est gardée le P. Lagrange présenté comme le "chef incontesté des progressistes" quelques pages après qu'il a été dit que ni lui "ni ses collaborateurs n'ont jamais pris le nom de progressistes", *Op. cit.*, pp. 334 et 372.

<sup>77</sup> *Op. cit.*, pp. 331-332.

<sup>78</sup> *Le Modernisme...*, p. 161, n. 1.

<sup>79</sup> Dans sa lettre du 6 mai l'abbé de Lacger avait directement interrogé Loisy sur ce point : "Julien de Narfon a écrit dans le *Figaro* que, avant de publier *L'Évangiles et l'Église* vous en aviez soumis le manuscrit à l'archevêque d'Albi. On a contesté ici la matérialité du fait. Seule votre affirmation peut trancher le débat". (BN, Papiers Loisy, Naf 15658, ff. 264-265). La réponse de Loisy ne figure pas dans les archives d'Albi. Mais le 20 mai l'abbé de Lacger écrit de nouveau à Loisy pour le remercier de lui "avoir fait connaître (ses) richesses" - les lettres dont Loisy ne juge pas "venue l'heure de la divulgation" - et pour "le fragment de correspondance que vous voulez bien me transcrire en réponse à ma question..." (Id., Naf 15658, ff. 266-268). Il s'agit vraisemblablement d'un extrait de la lettre du 17 septembre 1902 qui accompagnait le renvoi du manuscrit de *L'Évangile et l'Église* à Loisy..

<sup>80</sup> "Quelques évêques prirent même la plume pour rassurer le public au sujet de M. Loisy et, sous le bénéfice de très indulgentes restrictions, attester la pureté de sa vie et la rectitude de ses intentions", *Le Modernisme...*, p. 181. Mais outre Mignot, l'abbé Rivière ne peut citer que Mgr Lacroix...

Mathieu en 1901 quand il s'efforçait d'empêcher une condamnation.

De même il s'est obstiné à garantir le loyalisme sacerdotal de Loisy, là aussi il n'était pas seul. Le baron von Hügel s'en portait aussi garant. L'un et l'autre étaient assurés que Loisy ne tarderait pas à dissiper "les nuages amoncelés autour de son nom" et à s'incliner "avec respect devant les décisions de l'autorité religieuse".

Il ne faut pas chercher bien loin l'explication de ce soutien étonnant : tous ces hommes ont été victime du double jeu de Loisy, ce sont des dupes. A propos de *L'Évangile et l'Église*, Rivière écrit : "Tout le destinait à faire des dupes, et les dupes au début ne se comptèrent pas. Ceux dont l'esprit, parce que plus éclairé, risquait de s'ouvrir à quelques scrupules, trouvaient aussi maintes raisons générales de se rassurer."<sup>81</sup> Dupes sur les dispositions intimes de Loisy qui a avoué en 1913 dans *Choses passées* qu'il avait perdu la foi dès 1896, dupes sur le programme développé dans *L'Évangile et l'Église* enveloppé qu'il était de "toutes sortes d'habiletés, de dissimulations, d'équivoques et de sous-entendus"<sup>82</sup>.

Sur le moment l'explication parut suffisante. Peu de voix s'élevèrent pour mettre en doute sa pertinence, nous y reviendrons. Elle avait pour elle la simplicité et l'apparence de la logique. La publication des *Mémoires* de Loisy - qui sont pour une part une réponse au livre de l'abbé Rivière<sup>83</sup> - va toutefois obliger les gardiens de la mémoire de l'archevêque d'Albi à approfondir l'argumentation.

## 2. Une mémoire encombrante

---

### 2.1 Un coup de tonnerre : les *Mémoires* de Loisy

La parution des *Mémoires* de Loisy en 1931 provoque un véritable branle-bas de combat à Albi. En mai-juin 1931, le chanoine de Lacger est au centre d'une intense activité épistolaire autour de la question de savoir ce qu'il convient de faire<sup>84</sup>. Pourquoi une telle effervescence ?

Pour en comprendre l'intensité il faut avoir présent à l'esprit le contexte ecclésial de la décennie précédente. C'est le temps où l'on a vu ressurgir la crainte du modernisme et où une série de mesures a frappé ceux-là même qui s'étaient soumis en 1907 ou avaient échappé jusque là à la censure<sup>85</sup>. On a pu craindre que l'Église n'entre à nouveau dans un "petit âge glaciaire" comme elle en avait connu un au début du pontificat de Pie XI. Ce

<sup>81</sup> *Le Modernisme...*, p. 167.

<sup>82</sup> L. Saltet, compte rendu du livre de l'abbé Rivière in *R.H.E.F.*, t. XVII, 1931, p. 88. "La pensée de Loisy s'exprimait et se balançait en des formules d'une savante complexité, qui permettait de ne pas apercevoir ses tendances profondes..." écrit de son côté J. Rivière dans l'article "Modernisme" du *D.T.C.*, X, col. 2026.

<sup>83</sup> C'était en tout cas l'opinion de l'abbé Bremond. Cf lettre de l'abbé Birot à l'abbé de Lacger, juin 1931, ADA, 1 D 5-13.

<sup>84</sup> Le dossier de cette correspondance se trouve dans le fonds Mignot sous la côte 1 D 5-13. Il a été en partie publié par le chanoine Bécamel : "Monseigneur Mignot et Alfred Loisy", *BLE*, octobre - décembre 1968, pp. 267-286.

n'est vraiment pas le moment de ressortir le dossier Mignot.

Or les *Mémoires* de Loisy esquissent à trois ou quatre reprises<sup>86</sup> des éléments d'un portrait de l'archevêque qui accrédite l'idée que "si des hommes, tel que Mgr Mignot s'étaient rencontrés en plus grand nombre (dans l'Église), une œuvre de réforme aurait pu être tentée..."<sup>87</sup>. Loisy ne dit pas que Mgr Mignot a été moderniste. Cependant comme il voit dans le modernisme une tentative visant à induire l'Église "à se relâcher de son attitude intransigeante ; à laisser discuter les problèmes qui actuellement se posent ; à en chercher de bonne foi la solution"<sup>88</sup>, c'est-à-dire finalement à se réformer, dire qu'il trouvait en l'archevêque "un prélat de bonne volonté pour les réformes qui apparaissaient nécessaires"<sup>89</sup>, n'est-ce pas dire que l'archevêque d'Albi a au moins sympathisé avec le mouvement moderniste ? D'autre part les *Mémoires* font très souvent référence aux relations épistolaires que les deux hommes, qui ne se sont rencontrés que quatre ou cinq fois, ont entretenues vingt-cinq ans durant.

Pour Loisy Mgr Mignot apparaît comme une exception dans le monde ecclésiastique et épiscopal de son temps. D'abord par sa vaste culture : "Il était plus et mieux instruit, à lui tout seul, que tous les évêques de France y compris le cardinal Meignan et Mgr Perraud"<sup>90</sup>. Sans être "un savant spécialisé", il était en mesure de suivre et de comprendre "les grands problèmes de la philosophie et de l'exégèse". Ensuite par son ouverture et sa largeur d'esprit "point cadennassé dans la théologie scolastique" qui le portait à s'intéresser "à toutes les œuvres d'intelligence et de science" et lui permettait d'être "un homme de son temps autant que le peut-être un ecclésiastique". Enfin par sa bonté qui l'amenait à être "bienveillant et intelligent à la pensée d'autrui" même s'il était "tout à fait au clair sur la valeur des personnes et de leurs œuvres".

Ce "véritable homme d'Église et parfait honnête homme" n'avait en vue que l'avenir du catholicisme. Et s'il souffrait de "la décadence intellectuelle et morale de l'Église sous le despotisme ultramontain", il attendait "sans impatience le triomphe de la vérité". Un personnage à ce point exceptionnel que Loisy tient pour évident que "des hommes de culture aussi large, d'esprit aussi pondéré, de caractère aussi réellement indépendant, ne

<sup>85</sup> Sur ce regain d'antimodernisme, voir E. Fouilloux, *Une Église en quête de liberté, La pensée catholique française entre modernisme et Vatican II, 1914-1962*, Paris, DDB, 1998, pp. 20-32.

<sup>86</sup> Principalement à trois moments : celui de la première entrevue entre l'évêque de Fréjus et le baron von Hügel (I, pp. 292-293), celui de la nomination à Albi (I, p. 532), celui de sa mort (III, p. 354). Les citations qui suivent sont extraites de ces différentes pages.

<sup>87</sup> *Mémoires*, t. III, p. 248.

<sup>88</sup> *Mémoires*, II, p. 568.

<sup>89</sup> *Mémoires*, t. III, p. 250.

<sup>90</sup> Adolphe PERRAUD (1828-1906), ancien élève de l'École Normale Supérieure où il fit la connaissance du P. Gratry, il entra à l'Oratoire en 1852. Professeur d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne (1865), évêque d'Autun (1874), élu à l'Académie française (1882), créé cardinal par Léon XIII en 1895.



sauraient plus entrer dans l'épiscopat de notre pays".

Ce portrait n'a finalement de réellement compromettant que le fait d'être écrit par Loisy et Mgr Mignot, "un évêque en qui l'esprit moderne s'harmonisait aux vertus antiques", n'a que le fâcheux privilège d'être le seul membre de la hiérarchie ecclésiastique bien traité dans les *Mémoires*.

L'essentiel est donc ailleurs. Ce qui provoque l'émoi et même le scandale c'est l'usage des lettres reçues du prélat entre 1894 et 1918 : plus de quatre-vingts citations qui viennent confirmer et amplifier les révélations faites lors de l'allocution du jubilé. Or ces lettres montrent que Mgr Mignot, même s'il émettait parfois quelques réserves, avait considéré Loisy comme un savant sans doute un peu trop hardi, développant des thèses parfois aventureuses, mais dont l'incompatibilité absolue avec une stricte orthodoxie ne lui paraissait pas démontrée. L'évêque émettait donc en privé des appréciations qui semblaient ne pas tenir compte des décisions doctrinales prises à Rome même.

Qu'il y ait une distance entre ce que l'on croit et ce qu'il faut croire est déjà un problème, et nous verrons que c'est sans doute le problème majeur, mais faire état de cette difficulté sur la place publique est totalement inconcevable. Que Loisy l'ait fait est intolérable à des hommes pour qui le respect du for interne doit être absolu. L'indignation du P. Lagrange est à son comble et il n'y va pas par quatre chemins : "récompenser une fidélité si rare par une révélation qui constitue une diffamation quand il s'agit d'un évêque, c'est d'un salut... (sic)" <sup>91</sup> . Un tel mot sous la plume du P. Lagrange en dit long sur le traumatisme provoqué chez ces ecclésiastiques par Loisy qui s'est émancipé de la règle - qui s'apparente au secret de la confession - de discrétion absolue qui doit protéger une conversation ou une correspondance <sup>92</sup> . Mgr Mignot avait été aussi sévère pour l'usage que Houtin avait fait de la correspondance privée dans son livre sur Charles Perraud <sup>93</sup> et il avait fait part à Mgr Lacroix de l'inquiétude qu'il éprouvait devant l'éventualité que soient rendus publics des propos qu'il avait pu tenir dans l'intimité d'une conversation ou d'une correspondance <sup>94</sup> .

C'est donc à un abus de confiance caractérisé que s'est livré Loisy. La colère profonde qui affleure ainsi brutalement doit attirer notre attention. Elle nous invite à ne pas nous arrêter aux arguments mis en avant. Ils sont sans doute les seuls qui pouvaient être avancés vingt ans seulement après les événements même si, comme nous l'avons déjà signalé ils ne satisfaisaient pas tout le monde.

## 2.2 Embarras à Albi.

Fin mai l'abbé Birot transmet à l'abbé de Lacger une lettre de l'abbé Bruno de Solages

---

<sup>91</sup> Lettre du 11 août 1932. ADA, 1D 5-13.

<sup>92</sup> Dans son article de la *RHEF*, p. 205, n. 6, l'abbé de Lacger parle "d'un fléchissement de la conscience".

<sup>93</sup> *Un prêtre marié, Charles Perraud, chanoine honoraire d'Autun*, Paris, Nourry, 1908, 134 p.

<sup>94</sup> Il songe alors à ce qu'il a pu dire ou écrire à Hyacinthe Loyson. Voir infra p. 211.

(alors rédacteur en chef de la *Revue Apologétique*) qui vient de recevoir une lettre du P. Lagrange l'informant qu'il a entrepris la lecture des *Mémoires* : "Ces trois gros volumes que je ne puis achever encore sont d'un vilain, au mauvais sens ; rien d'un galant homme. [...] Fera-t-on quelque chose à Albi ?" Et B. de Solages poursuit : "Je serais heureux de pouvoir transmettre votre avis au P. Lagrange sur l'opportunité d'une réponse. Pour ce qui concerne en particulier Mgr Mignot, vous pourriez voir avec mon oncle de Lacger ce qu'il y a lieu de faire"<sup>95</sup> .

Au même moment l'abbé Rivière réagit de Strasbourg. Il vient de parcourir rapidement les *Mémoires* :

***De ce premier contact résulte l'impression d'un égocentrisme forcené, accompagné d'une égale acrimonie contre la hiérarchie ecclésiastique du haut en bas de l'échelle et contre tous ceux qui ont, à un titre quelconque, contrarié son action [...]. Vous êtes nommé pour avoir promis une biographie de l'archevêque qu'il s'empresse de déclarer impossible désormais***<sup>96</sup> .

## **2.2.1 INTROUVABLE DOCUMENTATION**

Nous avons vu que le chanoine de Lacger avait depuis longtemps l'intention d'écrire une biographie de Mgr Mignot. Les *Mémoires* le prennent de court et il semble avoir décidé assez vite de s'orienter vers la rédaction d'un article. Mais l'enjeu est de taille. D'une part, il lui faut dans toute la mesure du possible opposer à Loisy des documents équivalents à ceux utilisés dans les *Mémoires*, c'est-à-dire des documents privés. Il cherche donc tous les moyens possibles d'étendre sa documentation. D'autre part, il faut être certain de développer la bonne argumentation et donc de cerner avec précision le problème soulevé par la publication des *Mémoires*. Il s'entoure pour cela des conseils d'hommes en qui il a confiance.

En ce qui concerne la documentation, il interroge à nouveau le chanoine Ch. Urbain sur les papiers Lacroix. Celui-ci lui apprend qu'ils ont été versés à la Bibliothèque Nationale et qu'ils ne seront pas consultables durant trente ans. Il suggère de s'adresser à Léon Chainé<sup>97</sup> . Ce que fait l'abbé de Lacger. Léon Chainé lui répond :

***J'ai en effet quelques papiers et une nombreuse correspondance du regretté Mgr Lacroix, mais je n'ai rien touchant Mgr Mignot pour lequel l'ancien Évêque de Tarentaise avait la plus respectueuse sympathie et une bien vive admiration. [...] J'ai le regret de ne pouvoir vous aider dans l'œuvre que vous entreprenez pour la glorification du grand archevêque que vous aviez et pour la défense des idées qui lui étaient chères***<sup>98</sup> .

<sup>95</sup> Lettre, 27 mai 1931, ADA, 1D 5-13.

<sup>96</sup> Lettre 28 mai 1931, ADA, 1D 5-13.

<sup>97</sup> Léon CHAÎNE (1851-1941), notable lyonnais, "figure centrale du groupe de catholiques libéraux" de "l'École de Lyon", il était "aussi sincèrement attaché à la foi traditionnelle qu'aux causes du droit et de la justice, des libertés et de l'esprit critique", B. Comte, Notice in *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, Lyon, Beauchesne, Paris, 1994.

<sup>98</sup> Lettre, 22 juillet 1931, ADA, 1D 5-13.

L'abbé de Lacger se tourne surtout vers le chanoine Augustin Fabre, ancien professeur d'Écriture sainte au séminaire d'Albi, économiste du séminaire de l'Institut catholique de Toulouse, personnage important, car il a la garde des papiers laissés par l'archevêque. L'abbé de Lacger revient plusieurs fois à la charge pour tenter de convaincre le chanoine de lui communiquer les documents dont il a besoin pour "expliquer pourquoi un prélat croyant de l'Église catholique a pris la défense d'un hérétique". L'accès aux papiers de Mgr Mignot est indispensable, car parmi les documents que le chanoine conserve, il y en a peut-être de capitaux. "Voyez ce que vous pouvez me communiquer, demande-t-il en juin"<sup>99</sup>. Il revient à la charge en décembre : "Je fais une nouvelle instance auprès de vous [...] pour chercher ce que l'abbé Rivière croit exister"<sup>100</sup> [...] Faites donc un effort cher ami. Trouvez-moi quelque chose ou bien dites-moi que vous n'avez rien"<sup>101</sup>. L'abbé Rivière lui-même intervient : "Je ne saurais assez vous dire combien je regretterais que vous ne mettiez pas vos papiers à la disposition de M. de Lacger, *si et dans la mesure où* ils peuvent servir sa cause (celle de Mgr Mignot). Je ne parviens pas à me persuader qu'il puisse vous être indifférent de le voir exploité et compromis comme il l'est par Loisy"<sup>102</sup>. Rien n'y fait. Le chanoine Fabre n'enverra que quelques copies de documents concernant l'attitude de Mgr Mignot à l'égard du Sillon.

Le chanoine de Lacger se tourne même vers Loisy pour avoir copie d'une lettre de Mgr Mignot, celle du 19 juillet 1917. "Vous dites, écrit-il à Loisy, que c'est peut-être la plus belle et la plus touchante, la plus confiante qu'il vous ait écrite. [...] Je viens vous demander si vous estimeriez opportun de me faire tenir une transcription de la lettre en question avec la permission de la publier "<sup>103</sup>. Loisy transmet la copie et accorde l'autorisation demandée.

### **2.2.2 DÉSACCORDS SUR LA STRATÉGIE.**

Du côté de la documentation donc la récolte est assez maigre. Avec celle dont il dispose que faire ? C'est qu'en réalité plusieurs questions se posent. Y a-t-il d'abord matière à polémique dans les *Mémoires* ? Et quand bien même cela serait, faut-il pour autant répondre à Loisy ? Et dans ce cas, quelle ligne de défense faut-il adopter pour être réellement efficace ?

La réponse à la première question dépend évidemment de la lecture qui est faite des *Mémoires* de Loisy et donc de l'interprétation qu'on en a. L'abbé H. Bremond estime dans une conversation avec l'abbé Birot que "Loisy n'a rien dit qui ne soit profondément

<sup>99</sup> Lettre du 15 juillet 1931, ADA, 1D 5-24.

<sup>100</sup> Une note de Mgr Mignot indiquant clairement ses désaccords avec Loisy.

<sup>101</sup> Lettre à A. Fabre, 24 décembre 1931, ADA, 1D 5-24.

<sup>102</sup> Lettre à A. Fabre, 26 décembre 1931, ADA, 1D 5-24.

<sup>103</sup> BN, Papiers Loisy, lettre du 16 juin 1931, Naf 15658, f° 268. "Les citations que vous en donnez suggèrent qu'il y exprime les principaux arguments par lesquelles il reste attaché à la foi traditionnelle."

respectueux de Mgr Mignot et tout à son honneur, laissant bien voir, *par des textes*, la pensée véritable de l'archevêque qui se distingue de la sienne"<sup>104</sup>. De son côté l'abbé Rivière écrit qu'il n'a "encore rien trouvé de <vraiment> *compromettant* <en soi> pour Mgr Mignot"<sup>105</sup>. Tout autre est l'opinion du P. Lagrange qui estime que Loisy a "immolé à son moi Mgr Duchesne et Mgr Mignot, cet ami incomparable..."<sup>106</sup>.

Mais, paradoxalement, ces différentes lectures conduisent - dans un premier temps du moins - à répondre par la négative à la question de savoir s'il faut répondre à Loisy. Cette réponse identique s'appuie sur des raisons différentes. Trois considérations sont avancées.

Pour les uns, dont le P. Lagrange, Loisy s'est conduit d'une façon si misérable qu'il ne mérite pas un mot de réponse. "L'estime que je tâchais de conserver pour la tenue humaine de Loisy, écrit le P. Lagrange, sombre dans le dégoût de cette dissimulation, de cette vilainie [...]. Si l'opinion publique juge comme moi, il n'y a qu'à laisser ce pauvre homme se disqualifier..."<sup>107</sup>, et il ajoute qu'en ce qui le concerne "Il (lui) en coûterait beaucoup d'opposer à ces trois mastodontes, un juste volume"<sup>108</sup>.

D'autres pensent que le moment n'est pas opportun. C'est le cas en particulier du chanoine Augustin Fabre dont nous avons vu combien il avait été sollicité par l'abbé de Lacger. Après avoir laissé entrevoir qu'il apporterait "un peu plus tard (sa) contribution"<sup>109</sup>, l'abbé Fabre se dérobe. Il s'excuse de n'avoir encore entrepris aucune recherche dans les manuscrits de Mgr Mignot à cause de son état de santé<sup>110</sup> et finit par annoncer qu'il ne communiquera aucun document. C'est que décidément un constat et un scrupule l'arrêtent. Le constat c'est que le nom de Mgr Mignot reste tabou dans les milieux ecclésiastiques : "J'attendais les signes des temps et de la Providence. Je dois vous dire, comme à M. Rivière que je ne les crois pas du tout favorables à la sortie de mes papiers. Ni le milieu de l'Institut catholique ni celui de l'épiscopat ne sont encourageants, loin de là"<sup>111</sup>. Le scrupule naît de ce qu'il n'est pas certain que l'archevêque aurait approuvé une

<sup>104</sup> Lettre de Birot à de Lacger, juin 1931, ADA, 1D 5-13.

<sup>105</sup> Lettre à de Lacger, 28 mai 1931, ADA, 1D 5-13. C'est Rivière qui souligne "compromettant". Les mots entre crochets ont été rajoutés.

<sup>106</sup> Lettre à B. de Solages, citée par ce dernier dans une lettre à l'abbé Birot, 27 mai 1931, ADA, 1 D 5-13

<sup>107</sup> Opinion voisine chez J. Rivière qui estime que ce genre de publication fait "surtout du tort à leurs auteurs".

<sup>108</sup> *Id.* On sait que le P. Lagrange finit par surmonter ses réticences car écrit-il "la cause profonde du modernisme subsiste encore : un certain mécontentement de l'insuffisance des travaux catholiques, qui n'abordent pas certaines difficultés", lettre citée par B. Montagnes, *Le Père Lagrange*, Paris, Cerf, 1995, p. 197. Sa réponse aux Mémoires de Loisy : *M. Loisy et le modernisme* (1932) ne fait aucune allusion à Mgr Mignot. Dans sa lettre à l'abbé de Lacger d'août 1932 il explique qu'il pouvait passer sous silence Mgr Mignot car, contrairement à Duchesne, il "n'a rien fait pour l'éclosion du système loisyte que de le favoriser", ADA, 1D 5-13.

<sup>109</sup> Lettre à de Lacger, 24 juin 1931, ADA, 1D 5-13.

<sup>110</sup> Lettre à de Lacger, 21 août 1931, ADA, 1D 5-13.

telle publication : "Je ne puis oublier les réserves qui me sont imposées par la volonté du très cher Prélat et que je ne voudrais pas qu'il put se plaindre d'un abus de confiance" <sup>112</sup> .

Enfin un troisième groupe est réticent parce qu'une réponse maladroite risquerait d'irriter Loisy <sup>113</sup> . Or il n'est pas certain qu'il ait livré tous les documents en sa possession. Il a peut-être conservé des papiers bien plus compromettants encore que ceux qu'il a déjà divulgués. Même si cette hypothèse est peu vraisemblable <sup>114</sup> , c'est un risque qu'il ne faut pas négliger. C'est pourquoi il importe de tenir compte du conseil de l'abbé Bremond qui "juge que si nous publions quelque chose [...], il ne faut rien dire qui ne soit absolument objectif et puisse blesser Loisy. Il est assez aigri et susceptible sans cela" <sup>115</sup> . C'est pourquoi l'unanimité règne pour conseiller la prudence.

Tous ses correspondants demandent à l'abbé de Lacger de prendre son temps. D'abord parce que rien ne presse "car peu de gens liront ces mastodontes" écrit B. de Solages. Ensuite parce que la difficulté de la tâche n'est pas mince. L'abbé Rivière appelle son attention sur la situation "rendue plus délicate en raison des imbéciles et des pharisiens". Enfin parce que la moindre des choses est de prendre connaissance du texte de Loisy. "De toute façon, il faudra que vous potassiez ces trois volumes" lui conseille l'abbé Rivière. Même avis de la part de B. de Solages : "Il est indispensable que vous les lisiez avant de rédiger votre réponse" <sup>116</sup> . L'abbé Birot enfin, dans le compte rendu de sa conversation avec H. Bremond, écrit : "Bref, Bremond juge que si nous publions quelque chose à ce sujet, il ne faudrait pas le faire sans avoir lu les Mémoires, pour ne pas faire un coup fourré" <sup>117</sup> .

### 2.3 Le chanoine de Lacger au créneau

Malgré ces réticences et ces mises en garde l'abbé de Lacger, décidé à mener à bien son projet d'article, en expose les grandes lignes à trois hommes : B. de Solages, J. Rivière et A. Fabre.

<sup>111</sup> Lettre à de Lacger, 26 déc. 1931, ADA, 1D 5-24.

<sup>112</sup> *Ibid.*

<sup>113</sup> "M. Loisy est toujours là qui vous lira sans nul doute et risque d'intervenir avec son équité coutumière. Vous ne sauriez donc faire trop attention à l'exactitude des faits et à la nuance des expressions." Lettre de l'abbé Rivière à l'abbé de Lacger le 12 juin 1931.

<sup>114</sup> A de Lacger qui lui fait part de ses craintes, l'abbé Rivière répond : "Je doute, au demeurant, étant donné l'usage qu'il (Loisy) a fait de ses "documents" qu'il en ait d'autres entre les mains. Ces volumes me paraissent être son suprême plaidoyer et comme son testament." (Lettre du 26 juin 1931).

<sup>115</sup> Lettre de Birot à de Lacger, juin 1931, ADA, 1D 5-13.

<sup>116</sup> Lettre à de Lacger, 22 juin 1931, ADA, 1D 5-13.

<sup>117</sup> Lettre à de Lacger, juin 1931, ADA, 1D 5-13.

Les deux premiers ont des avis divergents tant sur le fond que sur la forme. B. de Solages, qui est prêt à ouvrir la *Revue Apologétique* à cet article à condition de "le soumettre à de nombreuses censures"<sup>118</sup>, lui suggère un plan : "1) Mgr Mignot avait personnellement la foi ; 2) Il a fait à Loisy même des réserves ; 3) Il est resté en relations confiantes avec Loisy a) par amitié, b) par intérêts des études, c) dans un but apologétique : pour le ramener ? ne pas couper les ponts ? ; 4) Reste que : a) trop bon -, mais l'est-on jamais trop ? b) pas assez clairvoyant (mais ne pas oublier que nous jouissons, nous, de lumières rétrospectives)"<sup>119</sup>, et il engage son oncle à faire preuve tant dans l'exposé des faits que dans la discussion des opinions, de loyauté, c'est-à-dire de ne pas escamoter ce qui gêne. J. Rivière trouve que le plan proposé par B. de Solages ne répond pas au problème soulevé par les *Mémoires*. "Loisy ne nie pas pas que Mgr Mignot eût la foi, au contraire". La vraie difficulté est ailleurs. Le fait qui lui paraît devoir être expliqué, car c'est celui qui semble le plus déconcertant, est celui "d'un archevêque approuvant *L'Évangile et l'Église* et ne cessant de soutenir son auteur". C'est sur cette question de fait que doit porter l'explication. D'autre part sans être agressif, il ne faut pas mâcher ses mots. Loisy "s'est si peu gêné lui-même, soit à l'égard de ses "amis" que des autres, qu'il autorise une légitime liberté d'appréciation".

### **2.3.1 L'ARTICLE DE LA REVUE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE FRANCE**<sup>120</sup>.

Ce long article de plus de quarante pages se veut une explication sereine et sans parti pris de l'attitude de Mgr Mignot durant la crise moderniste. L'abbé de Lacger a remanié son premier jet "dans le sens de M. Birot et de l'abbé Bremond, non dans celui de Rivière qui voudrait lui laisser son caractère de réplique"<sup>121</sup>, mais a adopté le plan chronologique suggéré par Rivière. On n'échappe pas toutefois au sentiment que l'abbé de Lacger se débat avec un problème qu'il ne peut pas résoudre parce qu'il reste enfermé, à la suite de l'abbé Rivière, dans l'alternative dupe ou complice. Comme la seconde hypothèse n'est pas soutenable - Loisy lui-même ne la soutient pas malgré certaines affirmations ambiguës, comme par exemple celle qui consiste à voir dans le discours de Mgr Mignot sur *La méthode en théologie* "un des premiers manifestes du modernisme catholique" - il faut bien admettre que Mgr Mignot "ne fut qu'un des abusés"<sup>122</sup> surtout si l'on veut bien se souvenir "de l'extraordinaire *imbroglio* que fut le modernisme à ses origines" et "de la confusion douloureuse dans laquelle se déroulèrent (les) débats"<sup>123</sup>.

Pourtant l'abbé de Lacger n'ignore pas que cette interprétation ne tient que si l'on

<sup>118</sup> Est-ce parce que l'abbé de Lacger n'a pas voulu s'y soumettre que l'article parut finalement dans la *R.H.E.F.* ?

<sup>119</sup> Lettre du 22 juin 1931.

<sup>120</sup> "**MGR MIGNOT ET M. LOISY**", *R.H.E.F.*, T. XIX, N° 83, JANVIER-AVRIL 1933, PP. 161-205.

<sup>121</sup> Lettre à A. Fabre, 15 juillet 1931, ADA, 1D 5-24.

<sup>122</sup> *Art. cit.*, p. 168.

<sup>123</sup> *Art. cit.*, p. 166 ; p. 178.

accepte la lecture que Loisy a présentée de son évolution personnelle dans *Choses passées* puis dans ses *Mémoires*. Il sait qu'avec d'autres <sup>124</sup>, H. Bremond en doute. Celui-ci a confié à l'abbé Birot qu'il estimait Loisy sincère "quand il se laissait défendre par nous, se rattachant à l'Église et au Christ tant qu'il le pouvait, et qu'il s'est attribué rétrospectivement plus tard, des idées radicales dont il portait peut-être le germe, mais dont il n'avait certainement pas établi tout le contenu" <sup>125</sup>. Mais prendre en compte cette idée obligerait à s'interroger d'une autre façon sur la manière dont Mgr Mignot a lu *L'Évangile et l'Église*. Or "ce qu'il ne faut pas laisser dire, c'est que l'archevêque a pleinement entendu 'le petit livre'" <sup>126</sup>. Cette question Loisy se l'est posée et il y a répondu par l'affirmative :

***Je crois bien que quelques-uns ont déjà dit qu'il ne l'avait pas compris. Il avait certes compris le livre à fond, mais sans y chercher ce qui n'y était pas et en le prenant pour ce qu'il était réellement : un exposé historique du développement chrétien [...]. Rien de plus, rien de moins*** <sup>127</sup>.

E. Poulat <sup>128</sup> estime que ces affirmations contradictoires ne sont démontrées ni par de Lacger ni par Loisy. Ceci est surtout vrai dans le cas de l'abbé de Lacger que son affirmation enferme dans une contradiction dont il ne peut sortir qu'en faisant appel à l'argument psychologique suggéré par B. de Solages : l'imprudente générosité, la fidélité à ses amitiés. La mise à l'Index n'a en effet modifié en rien le premier jugement de Mgr Mignot qui maintient que "si on attaquait l'œuvre de M. Loisy, c'est qu'on ne l'entendait pas dans son vrai sens" <sup>129</sup>. Position encore soutenable puisqu'une mise à l'Index ne comporte pas de soi un jugement sur le degré d'orthodoxie du livre interdit, mais plus tard, après *Lamentabili*, après *Pascendi*, après l'excommunication majeure même, Mgr Mignot n'a-t-il pas persisté à penser, jusqu'à la fin 1909 au moins <sup>130</sup>, que le travail de Loisy pouvait être mis au service de l'Église et donc qu'il n'était pas compris.

Le problème est là : quel est le vrai sens d'une œuvre ? Celui qu'y met l'auteur ? Celui qu'y mettent les différents lecteurs ? Celui que fixe une autorité ? Aussi bien la question de savoir si Mgr Mignot a ou non compris *L'Évangile et l'Église* n'a que peu de

<sup>124</sup> "Après *Choses passées*, j'inclinai à croire, avec le Père de Grandmaison, que M. Loisy avait poussé au noir son ancien état d'esprit, antidatant inconsciemment son incrédulité d'après ses dispositions postérieures", P. Lagrange dans *M. Loisy et le Modernisme*, p. 66 ; le P. Lebreton maintient cette interprétation dans *Le Père Léonce de Grandmaison*, p. 159.

<sup>125</sup> Lettre de Birot, juin 1931.

<sup>126</sup> *Art. cit.*, p. 180.

<sup>127</sup> *Mémoires, t. II, p. 133.*

<sup>128</sup> E. Poulat, *Histoire...*, p. 453.

<sup>129</sup> *Art. cit.*, p. 183.

<sup>130</sup> Il signe en effet le 20 octobre 1909 l'avant-propos de *L'Église et le critique* où il note p. 125 : "M. Loisy, dont la pensée s'est, hélas ! depuis séparée de la nôtre..."

sens et en tout cas a peu de chance d'être résolu si l'on ne voit pas qu'il y a bien des façons de se situer dans le champ défini par les trois pôles que nous venons d'évoquer. Faute de pouvoir le faire il faut se contenter d'accumuler les éléments qui ont conduit "ce prélat illustre (à) se méprendre, avec une entière bonne foi, sur les idées secrètes du "pur intellectuel"... qu'était l'abbé Loisy..."<sup>131</sup>

De cet article E. Poulat dit qu'il est une "assez fragile et laborieuse apologie ecclésiastique"<sup>132</sup>. Sans aucun doute. Mais c'est justement ce qui en fait l'intérêt. Il est en effet révélateur de la contradiction dans laquelle les *Mémoires* de Loisy ont placé les ecclésiastiques des années 30 qui avaient connu de près Mgr Mignot. D'un côté ils se rendent bien compte qu'ils n'ont pas à défendre à proprement parler l'orthodoxie de l'archevêque puisque celle-ci n'est pas réellement mise en cause<sup>133</sup>. Mais d'un autre côté ils pressentent que le soutien apporté à Loisy implique bien autre chose que la simple fidélité à l'amitié et que l'explication par l'équivoque entretenue par Loisy sur ses véritables intentions est bien fragile. Le vrai problème c'est celui des différentes manières d'envisager le rapport à l'orthodoxie d'un croyant - en l'occurrence d'un évêque. Mais comment le penser et plus encore comment le dire ? La mise à distance entre un aujourd'hui où tout est clair et un hier où régnait l'équivoque est une solution commode. C'était en vérité la seule possible.

### **2.3.2 LE MAÎTRE D'UNE GÉNÉRATION ?**

En même temps que cet article, l'abbé de Lacger rédigeait une notice pour le *Dictionnaire de théologie catholique*<sup>134</sup> et une biographie qui parut dans la collection "Les Maîtres d'une génération"<sup>135</sup>.

L'article du *D.T.C.* entend mettre un point final au débat sur l'éventuel hétérodoxie de Mgr Mignot qu'il renvoie aux "injurieux soupçons des intégristes". Il insiste donc sur le fait que sa préoccupation dominante était apologétique et qu'en disciple de Newman il a voulu principalement "réaliser l'accord de la raison et de la foi, telles qu'elles se manifestent aujourd'hui". C'est à ce titre qu'il s'est intéressé à la question biblique pour réfuter la thèse selon laquelle la non historicité de certaines parties de l'Ancien Testament voire du Nouveau remettait en cause la vérité de la révélation. Pour lui, comme pour saint Augustin "nous ne croyons pas à l'Église parce que nous croyons à la Bible, mais nous croyons à la

<sup>131</sup> *Art. cit.*, p. 203.

<sup>132</sup> E. Poulat, *Histoire*,..., p. 449, n. 4.

<sup>133</sup> Si Loisy "prononce des jugements qui seraient plus que compromettants s'il étaient justifiés... il se laisse rarement entraîner dans cette voie. D'ordinaire, il reconnaît la pleine orthodoxie du prélat", *art. cit.*, pp. 164, 165. Dans sa lettre à Loisy l'abbé de Lacger estime que les citations des lettres "suggèrent qu'il y exprime les principaux arguments par lesquelles il reste attaché à la foi traditionnelle."

<sup>134</sup> T. X, col. 1743-1751.

<sup>135</sup> L. de Lacger, *Mgr Mignot*, Paris, Bloud et Gay, coll. "Les Maîtres d'une génération", 1933, XVI-154 p.



Bible parce que nous croyons à l'Église". Dans le domaine de l'exégèse, il rejoignait "le P. Lagrange, le P. Genocchi <sup>136</sup>, le P. Fleming <sup>137</sup>, tous trois membres distingués de la Commission biblique".

La biographie écrite dans le cadre de la collection "Les Maîtres d'une génération" semble avoir été une commande de l'éditeur <sup>138</sup>. C'est du moins la version que l'abbé de Lager a présentée à certains de ses correspondants <sup>139</sup>. Comme pour l'article de réponse à Loisy, il s'entoure de conseils. Les réponses du P. Lagrange et celle de Mgr Baudrillart sont conservées. Le premier concède que "Mgr Mignot ferait assurément une grande figure dans une collection sur "les Maîtres d'une génération, car il a fait un très grand bien comme évêque, comme docteur". Mais il estime que l'archevêque "avait un esprit extrêmement superficiel, et qu'il a seulement compris, mais cela nettement et obstinément, qu'il fallait laisser libres les personnes compétentes. Loisy était par excellence le savant compétent, il fallait le laisser tout dire, profiter de ce qu'il dirait de bon, discuter en paix" <sup>140</sup>. Ce jugement où perce un certain dépit s'explique sans doute par le fait que le P. Lagrange a été froissé par l'apparente désinvolture avec laquelle il avait été traité par le prélat lors de leur unique rencontre en novembre 1902. Mgr Mignot alors préoccupé par la question des Congrégations attendait Mgr Lacroix et il avait envoyé le dominicain visiter sa cathédrale sous la conduite du chanoine Birot. Le P. Lagrange n'était pas venu à Albi pour visiter Sainte-Cécile fusse en compagnie du vicaire général. Il n'a guère apprécié d'avoir fait le voyage sans pouvoir aborder avec Mgr Mignot les questions qui lui tenaient à cœur et qu'il allait exposer dans ses conférences de Toulouse sur la méthode historico-critique <sup>141</sup>.

Le second en revanche se montre particulièrement sévère :

***A mon humble avis, Mgr Mignot ne peut-être rangé parmi "les Maîtres d'une génération". Maître, il a eu la velléité de l'être et il ne le fut jamais. [...] Très rarement j'ai vu Mgr Mignot et il m'a chaque fois déçu : son esprit ne me paraissait ni juste, ni précis ; des aspirations, mais confuses. [...] Si vous dites***

<sup>136</sup> Giovanni GENOCCHI (1860-1926), religieux italien de la Congrégation du Sacré-Cœur d'Issoudun, il occupa différents postes diplomatiques en Orient et fut missionnaire en Nouvelle-Guinée avant d'être provincial de sa congrégation en Italie en même temps que professeur d'exégèse à l'Apollinaire. Accusé de modernisme, il abandonna son enseignement pour se consacrer à nouveau à la mission.

<sup>137</sup> David FLEMING (1851-1915), franciscain irlandais ordonné prêtre en 1875, premier provincial de l'ordre en Grande Bretagne, consultant du Saint-Office en 1897.

<sup>138</sup> Cette collection avait déjà accueilli entre autres les biographies de Fonsegrive par Paul Archambault, celle de Léon Ollé-Laprune par Maurice Blondel annonçait celle de Duchesne, de Imbart de la Tour, de Lemire etc. Elle voulait rendre hommage "à des hommes récemment disparus et qui ont occupé une place importante dans le catholicisme contemporain".

<sup>139</sup> "Je n'oserais vous conseiller d'accepter un tel sujet" lui écrit en effet Mgr Baubrillart. (Lettre du 16 août 1932).

<sup>140</sup> Lettre du 11 août 1932.

<sup>141</sup> Sur ces conférences, voir B. Montagnes, *Le Père Lagrange*, Paris, Cerf, 1995, pp. 96-102.

***toute la vérité ce ne sera pas très flatteur pour ce respectable évêque et, si vous ne la dites pas, vous induirez en erreur des gens qui verront un guide en qui vraiment ne saurait l'être***<sup>142</sup> .

L'abbé de Lacger passe outre et le livre qu'il publie n'est dans le fond qu'une simple reprise étoffée de la brochure de 1918. Il est cependant intéressant, car il est introduit par une préface de l'abbé Birot, l'un des hommes les plus proches intellectuellement de Mgr Mignot, qui y développe le thème du précurseur incompris.

L'abbé Birot explique que s'il a fallu attendre si longtemps une biographie de Mgr Mignot, c'est qu'au lendemain de sa mort il "faisait figure de vaincu". Toutes les causes pour lesquelles il avait pris partie, avaient été, sur le moment, "résolues dans un sens contraire à celui qu'il indiquait". C'est qu'il fallait "lui donner le temps d'avoir raison. Quinze ans ont passé sur sa tombe, et déjà quel changement ! [...] L'état présent des choses montre clairement que les idées et les événements ont évolué dans le sens de ses directives". En sorte que l'ensemble de ses écrits constitue l'enseignement "le mieux adapté à ce difficile tournant de la pensée catholique qui forme la transition entre le traditionalisme un peu languissant du XIX<sup>e</sup> et le renouveau brillant et hardi dû à la prise de contact des sciences sacrées et des sciences contemporaines"<sup>143</sup> .

Si Mgr Mignot a été ce précurseur incompris, si le temps seul permet de séparer le bon grain de l'ivraie, on comprend facilement qu'il ait pu lui-même se méprendre sur "l'interprétation des premiers écrits et des tendances de M. Loisy" à une époque où "rien n'avait encore trahi les pensées secrètes de l'auteur". Outre qu'il ne fut pas le seul, la faute en revient à l'exégète qui a laissé ses amis dans l'équivoque sans apercevoir la gravité de son attitude à l'égard de ceux "qui le soutenaient et se portaient garants d'une orthodoxie qui n'existait plus". L'abbé Birot ne reprend donc pas à son compte l'opinion de Bremond et adopte pour cette préface la thèse de la duperie. Il maintient néanmoins qu'il pouvait y avoir une lecture orthodoxe de *L'Évangile et l'Église*, celle de Mgr Mignot et la sienne propre<sup>144</sup> . Il serait en effet totalement absurde de "croire que l'archevêque d'Albi ait en rien participé aux erreurs de fond du modernisme", car "une simple incidente, une déclaration de deux lignes"<sup>145</sup> de la part de Loisy aurait suffi à rassurer les esprits et à dissiper toute équivoque. Il lui aurait suffi de proclamer "la foi qu'il avait comme chrétien et comme prêtre". Il était parfaitement possible d'admettre les conclusions du petit livre rouge si l'on voulait bien n'y voir qu'une discussion purement historique dans laquelle l'auteur, par parti pris méthodologique, s'était refusé à introduire une affirmation théologique.

## 2.4 De la mémoire à l'histoire ou l'enjeu d'un tabou.

<sup>142</sup> Lettre du 16 août 1932.

<sup>143</sup> L. de Lacger, *Op. cité*, pp. X-XI.

<sup>144</sup> Voir à ce propos sa correspondance avec l'abbé Frémont in Poulat, *Histoire...*, pp. 416-447 et infra p. 338.

<sup>145</sup> L. de Lacger, *Op. cit.*, p. XIV.

L'abbé Bremond n'est pas le seul à mettre en doute cette explication canonique de l'attitude de Mgr Mignot. L'abbé Amann par exemple marque très nettement sa réticence dans le compte rendu qu'il fait du livre de l'abbé Rivière : "Dirai-je que je n'aime pas beaucoup le mot de 'dupe' que prononce à cette occasion M. Rivière ? Pas davantage celui de 'victime'" <sup>146</sup> . Mais ces voix restent isolées. Il faut attendre le début des années 60 et la thèse d'E. Poulat pour que le rôle de Mgr Mignot cesse d'être un enjeu de mémoire pour devenir un objet d'histoire et qu'il soit possible de comprendre les réticences de ceux que ne se satisfaisait pas l'alternative dupe ou complice.

Dans la partie de sa thèse intitulée "Les principes et la critique" <sup>147</sup> E. Poulat confronte la réaction de trois ecclésiastiques à la publication de *l'Évangile et l'Église* ainsi que leurs discussions sur l'interprétation qu'il convient d'en avoir. D'un côté l'abbé Frémont, de l'autre Mgr Mignot et son vicaire général l'abbé Birot. Bien que proches ils sont divisés sur les conséquences théologiques du livre de Loisy. L'enjeu de leurs débats porte sur la question de "savoir comment discerner les exigences de la vérité et interpréter aujourd'hui l'immuable doctrine" <sup>148</sup> . Faut-il s'appuyer sur les principes (Frémont) ou faire droit à la critique (Birot et plus encore Mignot) ?

E. Poulat accepte comme point de départ de sa réflexion sur l'attitude de Mgr Mignot l'alternative induite par le débat des années 30 : "Ou bien Mgr Mignot a pleinement compris le livre condamné, et en ce cas il a sinon partagé, du moins couvert les hérésies ; ou bien son orthodoxie ne peut être suspectée, et il reste qu'il s'est laissé abuser. Dupe ou complice on ne voit pas de milieu" <sup>149</sup> .

Dès lors, bien qu'il estime que la question ainsi posée "risque bien d'être insoluble", l'essentiel des pages qu'il consacre à l'archevêque d'Albi vise à savoir si celui-ci a pu ne pas comprendre le petit livre rouge. Analysant les ouvrages publiés <sup>150</sup> de l'archevêque, éclairés en contre point par sa correspondance avec le baron von Hügel, la seule complètement disponible au moment où il travaillait, E. Poulat conclut que Mgr Mignot "était sans doute le mieux placé pour comprendre le petit livre, dont on retrouve chez lui toutes les grandes thèses comme les morceaux dispersés d'un obus éclaté" <sup>151</sup> . Mais s'il a compris le petit livre, il faut sortir de l'alternative "dupe ou complice". Pour ce faire E. Poulat inverse la problématique et pose comme étant le vrai problème ce que les défenseurs de la mémoire de Mgr Mignot présentaient comme la solution. Pour eux, le fait que Mgr Mignot soit demeuré dans la stricte orthodoxie est la preuve évidente qu'il s'était laissé duper. Or ce qu'il faut expliquer c'est sa capacité à faire coexister son attachement

<sup>146</sup> "Chronique d'histoire de la théologie contemporaine", *Revue des sciences religieuses*, octobre 1930, p. 684.

<sup>147</sup> E. Poulat, *Histoire*,..., pp. 448-484 et pp. 502-508.

<sup>148</sup> *Id.*, p. 446.

<sup>149</sup> *Id.*, pp. 451-452.

<sup>150</sup> *Lettres sur les Études ecclésiastiques et L'Église et la critique*.

<sup>151</sup> *Id.*, p. 482.

à l'orthodoxie et sa proximité avec les thèses de Loisy. C'est bien là en effet le problème majeur de ceux qui refusaient d'accepter la thèse de l'abbé Rivière ou de Lacger. Mais ceux-ci - quand ils ne l'occultaient pas - ne pouvaient l'aborder que de façon privée ou sous le couvert de l'anonymat.

Ce sujet a vraisemblablement été au centre d'une discussion entre l'abbé de Lacger et le cardinal de Cabrières lorsque celui-ci est venu à Albi prononcer l'oraison funèbre de l'archevêque. L'évêque de Montpellier écrit en effet quelques jours plus tard au premier :

***J'ai beaucoup pensé à notre conversation, et j'y reviens pour vous dire que, en réalité, et d'après le vieil axiome : Ecclesia non judicat de internis. Mais c'est à nous, à nous juger nous-même et à ne pas vouloir qu'il y ait contradiction interne entre ce que nous nous donnons la liberté de croire et ce que nous devons croire en réalité. Ex : le Pape parlant ex cathedra est infallible. Nous devons professer cette doctrine. Pouvons-nous intérieurement ne pas l'accepter nous bornant à ne rien dire ou écrire contre ? Je crois que non. Nous devons être nos propres "inquisiteurs" contre les opinions que nous savons être réprochées par l'Église***

152 .

Que Mgr Mignot ait eu peut-être quelque difficulté à concilier orthodoxie objective et orthodoxie subjective, le doute ne datait pas d'hier. L'abbé Philippot, prêtre du diocèse de Soissons qui avait trouvé dans la lecture de Sabatier la justification de la nécessité d'une réforme évangélique du catholicisme, avait été excommunié en 1897 après avoir lu en chaire une confession de foi appelant à un catholicisme rajeuni. Dans cette profession de foi il avait expliqué à ses paroissiens que ceux qui restaient orthodoxes se divisaient en réalité en deux classes : "les naïfs qui s'imaginent de Dieu a donné un blanc-seing à l'Église et qu'il a signé d'avance tout ce que le pape pourra enseigner ; les malins, qui savent à quoi s'en tenir, qui souscrivent publiquement à toutes les formules dogmatiques, mais qui, en secret, les entendent autrement que l'Église"<sup>153</sup> . Et il laissait entendre que, compte tenu de la manière dont il s'était exprimé à propos du livre de Sabatier, Mgr Mignot appartenait au second groupe. Non plus dupe ou complice, mais naïf ou avisé.

C'est à sortir de cette double contradiction que s'emploie l'abbé Bremond sous le couvert du pseudonyme Sylvain Leblanc, dans *Un clerc qui n'a pas trahi*. En grande partie destiné à donner une lecture positive des *Mémoires* de Loisy et à répondre au livre de l'abbé Rivière, Bremond est amené à s'interroger sur la notion d'orthodoxie. Pour lui, ce qui caractérise l'attitude de ceux que l'on a accusé d'être modernistes ce n'est pas de s'être révoltés "contre les tabous de l'orthodoxie", mais de s'être conduits "comme si l'orthodoxie n'était pas tabou"<sup>154</sup> .

Distinction essentielle, mais dont Bremond a conscience qu'elle introduit une difficulté majeure. D'une part en effet la notion d'orthodoxie est admise comme "un postulat théologique" par les modernistes et même s'ils refusent "au moins *in petto*", certaines décisions du magistère ecclésiastique, ils s'interdisent "de mettre en question le droit que

<sup>152</sup> Lettre du 23 mai 1918, ADA, 1D 5-13.

<sup>153</sup> Cité in A. Bourrier, *Ceux qui s'en vont, 1895-1904*, Paris, Librairie Fischbacher, p. 28.

<sup>154</sup> *Un clerc...*, pp. 16-17.

l'Église s'attribue et exerce d'imposer à l'intelligence des fidèles une vérité quelconque"<sup>155</sup>, mais d'autre part ils ont tenté de résoudre les contradictions qu'ils percevaient entre la foi traditionnelle, à laquelle ils restaient attachés, et les interrogations nouvelles qu'adressaient au catholicisme leurs contemporains en introduisant une distinction - qui n'avait qu'un lointain rapport avec la théorie de la thèse et de l'hypothèse développée naguère par Mgr Dupanloup - "entre l'essentiel et l'accessoire de la doctrine traditionnelle". Or cette distinction est en soi contraire à une orthodoxie rigoureuse. Si Loisy en est venu "très logiquement, à critiquer la notion même d'orthodoxie et à la trouver, non seulement insoutenable,, mais encore vide de sens"<sup>156</sup>, la question reste entière de savoir comment les modernistes qui sont restés dans l'Église "ont pu s'y prendre pour abandonner et condamner du jour au lendemain, sur un ordre de Pie X, les conclusions que leur avait imposées leur propre travail critique"<sup>157</sup>.

Bremond suggère une solution dans la définition qu'il donne du modernisme. Pour lui la conciliation entre la science et la foi est une question "endémique parmi les vrais chrétiens,, mais à l'état inconscient". La tentative moderniste n'a été "que l'acceptation délibérée de cette situation fautive". De tout temps il y a eu compromis. "La nouveauté présente est qu'on le reconnaît, qu'on le maxime, qu'on tâche de le justifier rationnellement comme compromis, et qu'on rêve de faire accepter cette justification par l'Église"<sup>158</sup>.

Être à soi-même son propre inquisiteur comme le souhaite Mgr de Cabrières ou accepter une justification rationnelle du compromis comme le suggère Bremond ? Deux réponses à une même question, celle du degré d'autonomie de la conscience croyante par rapport à l'autorité de la doctrine officielle de l'Église. Laquelle était réellement celle que, pour son propre compte, avait adopté Mgr Mignot ?

C'est la difficile et insoluble question qu'il a posée à ses contemporains. Certes, ces clercs n'ignorent pas qu'entre la religion des simples fidèles et celle des intellectuels, qu'entre celle de ceux-ci et celle des théologiens existent plus que des nuances, mais de là à admettre ce que cela signifie, à savoir l'existence d'une distance acceptée entre l'orthodoxie proclamée et la croyance vécue, il y a un pas qu'ils ne peuvent franchir, surtout en ce qui concerne un évêque.

C'est pourquoi au début des années 30 on juge de tous côtés qu'une biographie de Mgr Mignot est impossible à écrire. Tous ceux qui s'expriment à ce sujet invoquent une seule et même raison : la vérité est impossible à dire, mais il ne s'agit pas de la même vérité.

Pour les uns - Mgr Baudrillart et dans une certaine mesure le P. Lagrange - la vérité c'est que Mgr Mignot n'a pas eu l'envergure intellectuelle qu'on s'est plu à lui attribuer et

---

<sup>155</sup> *Id.*, p. 82.

<sup>156</sup> *Id.*, p. 41.

<sup>157</sup> *Id.*, p. 86.

<sup>158</sup> *Id.*, p. 17.

qu'il n'a donc pas mesuré le danger que représentaient les thèses de Loisy. Dire la vérité serait bien désobligeant pour la mémoire d'un évêque qui a voulu jouer un rôle au-dessus de ses possibilités.

Pour les autres - l'abbé Birot, l'abbé Bremond - la vérité est d'une certaine façon plus terrible et le silence plus nécessaire encore. Car pour eux, la vérité est que Mgr Mignot a eu raison contre Rome. Le premier justifie ainsi le fait qu'il ait renoncé à écrire une biographie de l'archevêque :

***Je n'ai pas entrepris ce travail pour mon compte, parce que je suis las. Et surtout, parce que je ne crois pas possible de dire la vérité. Mgr Mignot n'est intéressant que par les points qui le différencient des autres prélats et par ceux sur lesquels il ne se trouvait point d'accord avec Rome. On ne peut montrer la... clairvoyance de sa pensée qu'en lui donnant raison. Et on ne peut lui donner raison qu'en expliquant en quoi les autres eurent tort, et comment sont camouflées et artificielles toutes les opinions d'État-Major officiellement reçues [...] Il a toujours échoué, tout en soutenant le meilleur parti***<sup>159</sup>.

En 1920 l'abbé Birot ne peut que se réfugier dans le silence. Nous avons vu qu'en 1930, il résout la difficulté en introduisant la notion de précurseur. Cette explication téléologique qui vise surtout les questions de politique ecclésiastique vaut ce qu'elle vaut. Elle ne nous est pas d'un grand secours pour comprendre la spécificité de l'attitude de Mgr Mignot par rapport à la question de la limite réciproque de l'autorité dans l'Église et de la liberté de la conscience face à celle-ci.

## Deuxième Chapitre : Héritage familial et capital acquis

***Nul vivant n'est un, Toujours il est pluriel. Goethe, Gott und Welt. Certaines vies s'inventent par hasard et se poursuivent par ruptures. Roger-Pol Droit.***

Les premières années de Mgr Mignot nous sont principalement connues grâce à des souvenirs<sup>160</sup> écrits au soir de sa vie et qu'il projetait de réunir sous le titre *Cogitavi dies antiquos* : Je réfléchis aux jours d'autrefois (Ps 77, 6) ainsi que grâce à des notes anciennes retranscrites à partir de juin 1915 dans son Journal dont les feuillets ont été rassemblés dans de grands registres qui portent différents titres : *Molity*<sup>161</sup>, *Varia*,

<sup>159</sup> Lettre à l'abbé Naudet, janvier 1920 in "La correspondance de Mgr Mignot et de l'abbé Birot avec l'abbé Paul Naudet", BLE, 1973, p. 211.

<sup>160</sup> En partie publiés dans le *Bulletin des anciens élèves de Saint-Sulpice* par l'abbé de Lacger : n° 82 et 83 (août et novembre 1920), n° 84 (février 1921) et n° 129 (mai 1932). Nous les citons d'après les registres autographes conservés à Albi.

<sup>161</sup> Du nom de la station thermale des Pyrénées-Orientales où il commença à retranscrire ces notes durant sa convalescence. A ce propos, disons tout de suite qu'il n'existe pas à proprement parler de *Journal* de Mgr Mignot mais des fragments conservés sous différentes formes (agenda, cahiers d'écoliers, grandes feuilles reliées a posteriori) avec d'importantes discontinuités chronologiques. Par commodité nous citerons cependant sous le nom "Journal" ces différentes sources.

*Mélanges.*

On sait que l'autobiographie procède d'une reconstruction plus ou moins consciente dans laquelle la part du souvenir et celle du travail de l'oubli se combinent subtilement en sorte que la fidélité de la mémoire est toujours relative au projet qui préside à l'anamnèse. Comme le rappelle Arlette Farge : "La mémoire... est un théâtre personnel et se fabrique à travers des reconstitutions intimes ou mythiques qui peuvent gêner l'historien"<sup>162</sup>. C'est que contrairement à ce dernier qui cherche aux événements des causes assurées, la mémoire se souvient plutôt de l'ambiance du moment que de la date exacte. Ce qu'elle fait connaître c'est le retentissement de l'événement plus que l'événement lui-même. La cohérence du discours qu'elle engendre ne naît pas d'une construction rationnelle, mais de l'affleurement à la conscience des menus événements où se mélangent sentiments intimes, accidents singuliers et cours de l'histoire.

Or, précisément, Mgr Mignot est amené à convoquer ses souvenirs sous la contrainte d'un événement extérieur - la guerre - en sorte qu'un perpétuel va et vient s'établit entre le récit de son histoire et sa réflexion sur les événements de l'Histoire.

Le vieil homme commence en effet à écrire ses souvenirs le 17 septembre 1914. La déclaration de guerre l'avait surpris à Laon où il venait d'arriver pour ses vacances durant lesquelles il s'installait dans une petite maison qu'il avait achetée à proximité de l'Hôtel-Dieu dont il avait été jadis l'aumônier. Sans même pouvoir aller à Brancourt, son village natal, ni revoir ses amis - à l'exception de l'abbé Chédaille, son vieux compagnon -, il avait dû immédiatement rebrousser chemin et rentrer - non sans mal - à Albi. Le voici désormais sans nouvelles de sa famille, de ses amis : "Rien, rien ! Je suis plus éloigné de mon pays que si j'étais à New York, à Pékin, à Yokohama"<sup>163</sup>. La guerre qui ravage les régions auxquelles le rattachent ses souvenirs d'enfance, le bouleverse à un double titre. D'une part il prend conscience que malgré les années, il est resté charnellement attaché à son pays : "Je croyais brisés à jamais les liens qui m'attachaient à ma terre natale, et voila qu'ils n'étaient que distendus et non rompus" écrit-il à une de ses dirigées<sup>164</sup>. Et il est d'autre part confronté une ultime fois à un terrible "pourquoi". Comment discerner la volonté de Dieu dans cette "horrible boucherie" dans cette "épouvantable guerre, dont celles de Napoléon n'approchent pas !" <sup>165</sup> ? Faut-il malgré tout garder espoir et penser que c'est "un monde nouveau... dont l'enfantement prochain se prépare au milieu de tant de douleur"<sup>166</sup> ?

La date anniversaire de sa naissance, le 20 septembre, déclenche le processus d'écriture autobiographique :

<sup>162</sup> A. Farge, *Des lieux pour l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 90.

<sup>163</sup> *Premier Registre*, f° 26, ADA, 1 D 5-23. (Désormais 1<sup>er</sup> Reg.)

<sup>164</sup> Lettre du 10 septembre 1917 à Mlle De Coninck, ADA, 1 D 5-15.

<sup>165</sup> Lettre à l'abbé Naudet, 28 août 1914, *BLE*, 1973, p. 112.

<sup>166</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 15.

***C'est aujourd'hui que j'achève mes 73 ans <sup>167</sup> ... Le temps passe comme une ombre. La vie est un songe. Y a-t-il plus de deux jours que je jouais avec mes camarades sur la place de Brancourt, autour de l'Église, dans les bois qui n'étaient pas encore défrichés à cette époque ? Tout se tient dans les années écoulées, c'est un tableau sans perspective où tout paraît être sur le même plan. [...] Je revois ces premières années comme si elles étaient d'hier" <sup>168</sup> .***

Des trois fonctions de la mémoire familiale identifiée par Anne Muxel <sup>169</sup> celle de reviviscence, qui permet de retrouver "l'immédiateté du passé sans la médiation introduite par la durée" <sup>170</sup> envahit sa conscience dans une tentative désespérée pour abolir la coupure instaurée par le temps afin de rendre supportable celle imposée de l'espace : "Le vieillard - qu'on a de peine à se dire et à se croire vieillard - donne la main à l'enfant" <sup>171</sup> .

La mémoire n'a-t-elle pas l'étonnant pouvoir de rendre présent le temps perdu : ***Ne suffit-il pas du moindre incident, écrit-il dans son Journal, pour ressusciter tout un monde de souvenirs qui sommeillait on ne sait où à l'état inconscient et qu'on pouvait croire effacer. On se retrouve par hasard dans un sentier tracé à travers champs et tout aussitôt la mémoire se peuple de fantômes. Il y a soixante et plus je passai par là, je vis telle scène, telle personnage fauchant son blé ou séchant ses foins. Je revois mes parents ou amis à l'ouvrage. Tous sont morts depuis longtemps et jamais depuis cette lointaine époque ces souvenirs ne s'étaient présentés à mon esprit. Cependant je revois ces morts, je les entends, je reconnais le timbre de leur voix, je vois distinctement leurs traits et je les reproduirais de mémoire si je savais dessiner <sup>172</sup> .***

Ce sentiment de permanence au delà de l'écoulement du temps témoigne d'une très fine attention aux états de la conscience et permet à l'archevêque d'affronter l'angoissante question de sa fidélité à son engagement de jeunesse tant est fort le sentiment de n'avoir pas réalisé le but de sa vie : "J'ai tout effleuré sans avoir rien approfondi : je n'ai été constant que dans mon inconstance" <sup>173</sup> .

<sup>167</sup> Mgr Mignot entre en fait dans sa soixante-treizième année. L'erreur s'explique peut-être par le fait que Mgr Mignot se donne l'âge qu'il a au moment où il recopie (octobre 1915) des notes qui datent de l'année précédente.

<sup>168</sup> 1er Reg., f° 27.

<sup>169</sup> Anne Muxel, *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan, coll. "Essai & Recherches", 1995, 230 p.

<sup>170</sup> Anne Muxel, *Op. cit.*, p.25

<sup>171</sup> 1er Reg., f° 27.

<sup>172</sup> *Molityg*, juin 1915, f° 134, ADA., 1D 5 21. Mgr Mignot note que ce qui est vrai des sensations physiques l'est aussi des impressions intellectuelles : "Ainsi, en ce qui me concerne, j'avais oublié le texte des *Élévations*, et voilà qu'en ouvrant le livre, je reconnais chaque phrase, chaque idée de l'auteur... A mesure que j'avance dans ma lecture s'ouvre en même temps dans mon esprit le compartiment des choses oubliées, et où se trouvent comme imprimés sur un rouleau de phonographe les mots à la cadence majestueuse, les pensées profondes, les aperçus saisissants de l'écrivain. Comme tout cela est étrange et fait rêver !", *id.*

<sup>173</sup> 1er Reg., f° 152 quater.



Toutefois, si l'émotion est au point de départ, ce n'est pas elle qui organise le récit. Aussitôt la mémoire réflexive qui procède à l'inventaire des dettes et des manques s'impose au narrateur. C'est qu'il s'agit en effet de retrouver la cohérence d'une trajectoire et, par delà les changements, un certain nombre d'éléments de permanence<sup>174</sup>. C'est en fait à un examen de conscience que se livre ce prêtre et il est significatif que les premières personnes citées sont les curés successifs de Brancourt, depuis celui qui l'a baptisé jusqu'à celui qui lui a donné ses premiers rudiments de latin et de grec. Il s'agit pour lui de faire l'histoire de sa formation morale et intellectuelle et d'essayer de prendre la mesure de sa réponse aux *mirabilia Dei* à son égard comme s'il voulait conjurer le jugement de la postérité : "Ceux qui ne m'auront pas connu seront les plus hardis dans leurs jugements ; je passerai pour un penseur téméraire, suspect, dangereux, capable de faire perdre la foi"<sup>175</sup>. Ce retour sur le passé lui semble d'autant plus important qu'il a l'intime conviction d'y trouver l'explication ultime de ce qu'il est : "Notre vie intellectuelle et morale est tellement pétrie, façonnée par nos premières années qu'il semble que nous ne vivions pas d'autres choses [...] Voilà pourquoi nous gardons si fidèlement le souvenir de ceux qui ont exercé une influence sur nos âmes"<sup>176</sup>.

Il s'appuie pour cela, du moins en partie, sur des notes prises bien longtemps auparavant et qu'il intègre à son récit. Il évoque par exemple à un moment donné "le dogme de l'infaillibilité défini il y a douze ans"<sup>177</sup> ce qui permet de dater le texte du début des années 1880, contemporain des événements qu'il relate. De même il évoque la remarque que lui aurait fait un bollandiste à qui il exposait ses idées : "Elles ne seront vraies dans le public que dans vingt ans" et il ajoute en note : "Bien plus de vingt ans se sont passés depuis cette époque"<sup>178</sup>. Ailleurs, évoquant les progrès du protestantisme libéral, il rajoute en note : "Inutile de faire remarquer que ces réflexions ont été écrites il y a bien longtemps"<sup>179</sup>.

Cette évocation du passé s'inscrit cependant dans une sorte d'indifférence : "Les choses n'ont presque plus d'intérêt pour moi et j'aime autant voir mes livres fermés qu'ouverts ; les questions qui me passionnaient autrefois, me laissent froid"<sup>180</sup>. Cela n'empêche pas Mgr Mignot de manifester ici ou là une certaine nostalgie en prenant la mesure qui le sépare du temps de son enfance qu'il a tendance à idéaliser<sup>181</sup>. Ainsi à propos des opinions politiques, il se demande si "à cette date déjà lointaine, l'esprit

---

<sup>174</sup> "Mémoire de raison plutôt que mémoire du cœur, on se souvient pour récapituler, pour rassembler l'ensemble des signes de sa vie passée, signifiants et signifiés, pour les trier, les départager, opérer des choix, faire des arbitrages et trouver dans le passé une façon de comprendre et d'interpréter sa vie présente", Anne Muxel, *Op. cit.*, p. 30.

<sup>175</sup> *1<sup>er</sup> Reg.*, f° 145.

<sup>176</sup> *Étude sur l'histoire et la religion d'Israël*, 1905, f° 136, ADA, 1 D 5-04.

<sup>177</sup> *1<sup>er</sup> Reg.*, f° 264.

<sup>178</sup> *1<sup>er</sup> Reg.*, f° 296.

<sup>179</sup> *1<sup>er</sup> Reg.*, f° 159.

général n'était pas meilleur qu'il ne l'est aujourd'hui" et à propos de la piété "si les temps anciens n'étaient pas meilleurs"<sup>182</sup>. Mais ces regrets nous permettent de mesurer un certain nombre d'évolutions, dans le domaine religieux principalement, et de mieux situer l'observateur attentif qu'est Mgr Mignot.

Deux autres sources permettent, dans une certaine mesure, de contrôler le récit de Mgr Mignot. D'une part les *Notes et Souvenirs* rédigés à la demande de l'abbé de Lacger par l'abbé Berriot<sup>183</sup>. Celui-ci, d'une dizaine d'années plus jeune que Mgr Mignot, avait fait sa connaissance en 1865 au petit séminaire de Notre-Dame de Liesse où le jeune prêtre fut son professeur et son confesseur. Il lui resta très attaché et de son côté Mgr Mignot semble avoir eu une grande confiance dans son ancien élève. Il s'agit certes d'une relation qui entend montrer que la vie du prélat est toute entière dominée par "un grand esprit de paix", mais l'abbé Berriot fait preuve de bon sens et d'esprit critique, refusant dans son récit d'enjoliver le personnage par une apologie simpliste. A Mgr Lacroix qui lui demande comment le jeune Mignot avait pris dès l'enfance le goût de la Bible il répond : "C'est là une pieuse légende à laquelle je ne crois pas. L'Écriture sainte l'a intéressé à l'école comme elle nous a intéressé tous. Mgr Mignot n'a pas besoin d'échasses"<sup>184</sup> !"

D'autre part, à partir de l'entrée à Saint-Sulpice nous disposons des cahiers de cours de l'abbé Mignot. Ceux-ci présentent généralement deux colonnes par page : l'une réservée aux notes de cours (en latin), l'autre aux commentaires et remarques du séminariste (en français). L'usage de ces annotations pose naturellement un problème, celui de la date à laquelle elles ont été rédigées. Dans la mesure où l'abbé Mignot a conservé ces cahiers, il n'est pas impossible qu'il les ait relus et annotés après son séminaire. Cela me semble peu vraisemblable pour les cahiers à deux colonnes dans la mesure où cette mise en page vise justement à permettre les annotations immédiates, généralement développées. En revanche il convient d'être plus prudent sur les brèves remarques marginales qui datent plus vraisemblablement - surtout quand elles concernent des questions sur lesquelles il retravaille - de l'époque où le jeune prêtre relit ses cours après sa sortie du séminaire. Ces notes sont capitales pour saisir les questions

<sup>180</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 162. Il poursuit : "Le cœur est en moi la seule chose qui ne vieillisse pas, il n'oublie rien du passé..., rien des bienfaits reçus, rien des sympathies dont il a été l'objet, rien des témoignages d'affection qui lui ont été prodigués et qui l'ont aidé à supporter les injustices qu'il pardonne mais qu'il ne parvient pas à oublier".

<sup>181</sup> "Qui de nous ne s'imagine avoir été heureux à l'aurore de la vie et ne faisons nous pas de notre enfance une sorte de paradis dont nous voudrions n'être pas sorti !", *Ecclesia discens*, "Progrès de la connaissance de l'antiquité de l'homme", ADA 1 D 5 11-02.

<sup>182</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 30, 33.

<sup>183</sup> ADA, 1 D 5-15. Toutes les citations impliquant l'abbé Berriot sont extraites de ce document non paginé.

<sup>184</sup> BN, Fonds Lacroix, Naf 24 404, f°539. Et à la question de savoir si son application au travail et ses succès faisait présager sa futur carrière, l'abbé Berriot répond par l'histoire d'un vieux curé qui ne cessait de répéter qu'il avait fait ses études à Saint-Sulpice "ou's qu'on fait les évêques et les saints" et à qui un confrère excédé finit par répliquer : "Comme vous n'avez plus maintenant la chance de devenir évêque, il ne vous reste plus que la ressource de travailler à devenir un saint". "Cela pour dire, conclut l'abbé Berriot, que M. Mignot est rentré dans le diocèse avec la réputation d'avoir fait sa théologie à Saint-Sulpice, un point c'est tout".

que se posait l'abbé Mignot telles qu'il se les posait dans les années 1860 et non telles qu'il les reformule dans les années 1910.

## 1. L'enfance reconstruite (1842-1860) : De l'école paternelle à Saint-Sulpice

---

### 1.1 Brancourt-en-Vermandois

Eudoxe Mignot est né le 20 septembre 1842 à Brancourt-le-Grand, gros bourg rural de 1700 habitants situé dans le canton de Bohain, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Saint-Quentin, dans le département de l'Aisne. Mgr Mignot préférait dire Brancourt-en-Vermandois, en quoi il faut voir un attachement profond à ce petit pays de l'ancienne France, aux confins de la Thiérache, du Noyonnais et de l'Artois qui doit son particularisme non pas tant à la géographie qu'à l'histoire<sup>185</sup>.

Les paysages du Vermandois ne diffèrent guère en effet de ceux qui caractérisent les plateaux limoneux de la Picardie. Entre les champs nus on aperçoit, généralement au sommet des ondulations, un groupe d'arbres d'où émerge un clocher. Brancourt n'échappe pas à la règle et le clocher qu'on peut voir aujourd'hui est celui de l'église que Mgr Mignot, y consacrant un legs important, a fait ériger en 1903 pour remplacer le vieil édifice de son enfance qui menaçait ruine.

Dans ce pays d'habitat groupé, les gros villages rapprochés les uns des autres restaient peuplés. Aux activités agricoles s'ajoutaient encore au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle une industrie textile importante. Autour de Bohain les métiers Jacquard produisaient "des couvertures de coton, des plumetis, des articles dits de Lyon"<sup>186</sup>. Il y en avait à Brancourt et l'une des occupations préférées de l'enfant, le jeudi après-midi, était d'aller "chez les tisseurs pour (se) rendre compte du mécanisme des métiers Jacquard"<sup>187</sup>.

#### 1.1.1 AUTOUR D'UN PRÉNOM

L'enfant né le 20 septembre n'est baptisé que le 4 octobre suivant. C'est un délai un peu long et encore inhabituel pour l'époque. Dans une note sur le baptême datant de 1868, l'abbé Mignot rappelle que "des théologiens modernes vont jusqu'à dire que des parents se rendent coupables de péché mortel lorsqu'ils diffèrent le baptême jusqu'au quinzième jour après la naissance"<sup>188</sup>. Et, même s'il le fait sur le ton de l'humour, Mgr Mignot

<sup>185</sup> Cf. A. Demangeon, *La Picardie*, A. Colin, Paris, 1925, pp.439-440. "Il y a une patrie encore plus chère (que la France) c'est le pays où l'on est né. [...] Ces rues par lesquelles nous avons toujours passé, ces maisons, cette école, cette mairie, tout cela fait partie de notre cœur, de notre vie humaine", *Allocution pour la bénédiction d'une chapelle*, 28 mars 1889, ADA, 1 D 5-04.

<sup>186</sup> *Ibid.*, p. 300.

<sup>187</sup> <sup>er</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 29.

<sup>188</sup> *Dissertation sur le développement de la doctrine chrétienne*, f° 24, ADA, 1 D 5-04.

éprouvera encore en 1915 le besoin de justifier ce long délai auprès de l'une de ses dirigées : "Je suis confus d'être resté longtemps 'enfant de colère, esclave du démon'. Pour des raisons de fête, de parrain, de famille, je n'ai été baptisé que le 4 octobre. Voilez-vous la face !" <sup>189</sup>

État civil et extrait de baptême ne concordent pas sur l'ordre des prénoms. Eudoxe Edouard Irénée pour le premier, Edouard Irénée Eudoxe pour le second. Le prêtre signe "Eudoxe Mignot" puis, après la consécration épiscopale, il adopte le prénom double "Eudoxe Irénée". Ces variations sur trois prénoms ne sont pas qu'anecdotiques et l'on ne peut s'en désintéresser complètement. D'abord parce que le choix du prénom d'Eudoxe a intrigué les contemporains et qu'ils ont cru devoir en rechercher et en donner une explication. Ensuite parce que l'usage que Mgr Mignot fait de ses prénoms peut se lire comme la manifestation de sa lecture providentielle des héritages qu'il a dû assumer.

Pour Edouard et Irénée, aucun mystère : Edouard est le prénom du parrain, et Irénée est l'un de ceux portés par son père. Que ce dernier prénom se soit peu à peu chargé d'une signification religieuse et ait pu être interprété comme un signe providentiel de sa vocation, la manière dont l'archevêque évoque la retraite qui a précédé son ordination l'indique bien. L'abbé Mignot a été ordonné à Arras par Mgr Parisis <sup>190</sup>. La veille, le vieil évêque avait tenu à rencontrer les ordinands et à leur dire quelques mots : "Je l'écoutais, raconte Mgr Mignot, comme dans sa jeunesse, saint Irénée devait écouter les représentants de la tradition, les Papias, les Ignace, les Polycarpe, qui avaient vu les derniers survivants de l'âge apostolique. Nous étions fiers d'être aussi les derniers fils spirituels de ce grand lutteur" <sup>191</sup>.

Reste celui d'Eudoxe. Il a longtemps excité la curiosité. La seule chose de certaine est qu'il fut choisi par son père. A partir de là les explications divergent. Le chanoine de Lacger <sup>192</sup> prétend que ce choix est dû à un hasard de calendrier : saint Eudoxe est inscrit au martyrologe du 20 septembre. Or si le martyrologe romain connaît bien deux Eudoxe, il en fixe la mémoire, pour l'un, au 14 septembre et pour l'autre, au 20 novembre.

L'abbé Berriot donne une explication plus complexe. D'après lui ce nom d'Eudoxe aurait été choisi par le père de l'enfant, car il avait lu *Réponse aux Lettres provinciales ou les Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe* <sup>193</sup>. Ce livre, épave de "la spoliation des bibliothèques monastiques (qui) avait dispersé partout n'importe quel ouvrage", était arrivé

---

<sup>189</sup> Lettre à Mlle De Coninck, ADA, 1 D 5-15.

<sup>190</sup> Mgr Pierre-Louis PARISIS (1795-1866) était évêque depuis 1834. Nommé d'abord à Langres, il avait été transféré à Arras en 1851. Prélat ultramontain, autoritaire et rigoriste c'était un polémiste redoutable.

<sup>191</sup> <sup>1</sup><sup>er</sup> Reg., f° 56.

<sup>192</sup> *Mgr Mignot*, p. 2.

<sup>193</sup> Le titre exact en est : *Réponse aux lettres provinciales de L. de Montalte, ou entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, Cologne, P. Marteau, 1696, 406 p. L'auteur en est le Père G. Daniel, jésuite. Le livre fut réimprimé dans le tome 2 des *Documents historiques, critiques, apologétiques concernant la Compagnie de Jésus*, Paris, 1830.

par hasard en possession de l'instituteur. Que l'abbé Berriot ait inventé ce joli récit étymologique ou qu'il le tienne en tout ou partie de l'abbé Mignot, que ce dernier, à son tour, l'ait reçu ou élaboré, importe peu finalement. Dans l'un et l'autre cas, le prénom qu'il porte enfant - son prénom - auquel il adjoint plus tard celui qui lui vient de son père - et qui est celui d'un grand docteur de l'Église - est un signe de la Providence. Mgr Mignot y a lu ou l'abbé Berriot a pu penser qu'on pouvait légitimement y lire une partie de sa vocation intellectuelle.

Dans les *Entretiens* en effet, Eudoxe tient le rôle de l'honnête homme qui entend examiner sans partis pris ni préjugés les affirmations de Pascal de qui il se sent proche. Il ne s'en laisse pas compter et exige des preuves claires pour se ranger du côté des jésuites. "Vous vous rendez à la vérité, lui dit l'un des protagonistes du dialogue, mais c'est après qu'elle vous a forcé par son évidence. Je ne vous ai pas trouvé trop disposé à me croire sur ma parole. Mais au fond vous avez raison, et c'est ainsi qu'il se faut conduire dans la recherche de la vérité"<sup>194</sup>. L'adoption pour sa signature d'évêque du double prénom Eudoxe Irénée et l'adoption comme devise de la formule "*In Veritate et in Pace*" qui en est une traduction directe, procèdent d'un choix délibéré résultant de la double identification au modèle intellectuel du personnage des *Entretiens* et au modèle épiscopal du docteur de l'Eglise<sup>195</sup>. A la fin de sa vie, l'archevêque d'Albi mesurera l'ambition, l'inachèvement et sans doute aussi la vanité de ce programme. Répondant à une de ses dirigées qui l'interroge sur le sens de sa devise il écrit :

***Je vais vous dire simplement que, si je n'avais pas de respect humain [...] je changerai de devise et mettrais à la place : In fide et in pace. La paix de l'âme et de l'intelligence par la foi ! [...] Si le silence des espaces infinis effrayait Pascal, le silence de l'Absolu m'épouvante. [...] Nous ne savons de Dieu que ce qu'il a voulu nous apprendre lui-même ; d'où la nécessité de retomber dans le domaine de la foi : d'où l'*In fide et in pace ; in pace per fidem*<sup>196</sup>.***

### **1.1.2 LES PARENTS**

Le père d'Eudoxe était un horsain. Né à Brissay-Choigny à une quinzaine de kilomètres au sud de Saint-Quentin où son propre père était linier, François Mignot s'était installé à Brancourt pour y exercer le métier d'instituteur. Veuf, il s'y était remarié. Est-ce l'éloignement, pourtant modeste ? est-ce la différence d'aisance entre les familles<sup>197</sup> ? toujours est-il que la famille paternelle n'est pas une seule fois évoquée dans les *Souvenirs*<sup>198</sup>. Il faut donc croire qu'elle n'a joué aucun rôle auprès du jeune Mignot. Son parrain lui-même est du côté Delacourt, c'est un cousin germain de sa mère.

<sup>194</sup> Réponse..., *Op. cit.*, p. 143.

<sup>195</sup> A cette interprétation il faudrait peut-être ajouter une interprétation mettant en jeu la place symbolique de la famille paternelle étrangement absente des souvenirs de Mgr Mignot. Le prénom "éliminé" venait du côté Delacourt.

<sup>196</sup> *Lettre à Mlle de Coninck, 31 octobre 1915, ADA, 1 D 5-15.*

<sup>197</sup> Qui se fera encore sentir dans le testament de Mgr Mignot qui lègue davantage à ses cousins Delacourt qu'à ses cousins Mignot.

De son père Mgr Mignot trace le portrait d'un de ces instituteurs d'antan dont la vie n'avait pas grand chose à voir avec celle des instituteurs de la République. "Plein de foi, de zèle pour la gloire de Dieu, ne connaissant que le chemin de l'école et de l'église"<sup>199</sup>, fidèle auxiliaire du curé et entièrement dévoué à sa tâche, austère dans son comportement à un point tel que Mgr Mignot a gardé en mémoire, tant cela l'a étonné, l'unique fois où, un lundi de fête, cédant à la demande d'un membre de la famille, son père est allé au café jouer aux cartes. Cette figure de père inflexible sur le devoir et qui ne manque pas de punir son fils avec la même sévérité qu'il avait pour les autres écoliers<sup>200</sup>, se présente comme le modèle jamais atteint. Immédiatement après ce portrait, évoquant sa scolarité, l'archevêque se définit précisément comme n'ayant pas été "appliqué à ce qui était le *devoir* proprement dit"<sup>201</sup> et il se fait le reproche d'avoir gardé ce "défaut" trop longtemps. Mais s'il n'ose pas s'identifier totalement à ce modèle idéalisé resté hors de portée, il en a hérité ou adopté certains comportements : un flegme apparent, une certaine timidité et cet abord réservé qui a déconcerté plus d'une fois ses proches. "Je tiens de mon père, dit-il un jour à l'abbé Berriot, je suis si froid".

L'influence de son père est sans doute plus importante que les deux modestes paragraphes des *Souvenirs* ne pourraient le laisser supposer. Au-delà des traits de caractère c'est toute une conception de l'éducation dont il s'estime largement redevable à l'égard de son père.

Ayant à définir l'éducation, il indique qu'à un premier niveau il s'agit "d'une influence exercée par l'instituteur sur l'âme du disciple, influence qui la rend plus apte à recevoir les idées d'autrui et par suite à modifier ses vues et ses propres tendances". Mais qu'à un second niveau il faut y voir "le meilleur moyen de développer la nature intime de l'enfant par des influences et des communications appropriées à cette nature, comme une sorte de nourriture intérieure aussi nécessaire au développement moral de l'individu que la nourriture corporelle l'est à son développement physique"<sup>202</sup>. L'éducation comporte une part nécessaire de dirigisme, mais sa finalité est d'aider l'enfant à développer toutes ses potentialités. Tout laisse penser que Mgr Mignot crédite son père d'avoir été pour lui ce pédagogue averti. Cherchant une métaphore pour évoquer la manière d'agir de Dieu il écrit en 1916 : "De même qu'un maître intelligent proportionne et gradue ses leçons tout en laissant à l'écolier une sage initiative, Dieu n'ôte pas de notre chemin toutes les pierres

<sup>198</sup> L'abbé Berriot indique seulement que le nom de Mignot "était ancien dans la région". Il cite comme portant ce nom la fondatrice d'une école de Frères à Soissons au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et un bénédictin archidiacre à Laon au début du XIX<sup>e</sup> siècle, sans prétendre pour autant qu'il s'agit de parents éloignés de l'archevêque.

<sup>199</sup> *1er Reg.*, f° 28.

<sup>200</sup> Mgr Mignot évoque comment il tenta - en vain - d'échapper à une punition fastidieuse : conjuguer le verbe créer à tous les temps. Dans la crainte des erreurs possibles, il s'était contenté de la troisième personne du singulier et avait essayé de faire admettre à son père que ce verbe était intransitif puisque seul Dieu pouvait en être le sujet...

<sup>201</sup> *Ibid.*, f° 28. Le mot est souligné par Mgr Mignot.

<sup>202</sup> "Du progrès en Jésus-Christ", *APC*, 7 janvier 1907, p. 357.

qui peuvent nous blesser, il ne numérote pas tous les sentiers où nous pouvons passer"

<sup>203</sup> .

En tout état de cause, une confiance faite à Loisy au moment où celui-ci perd son père révèle toute la place qu'occupait le sien dans sa vie : "Je prends une part bien vive à votre filiale douleur et j'y compatis d'autant mieux que pareille épreuve m'est arrivée, il y a de longues années déjà et que je ne m'habitue pas encore à trouver ma maison à moitié vide" <sup>204</sup> .

Autant il est bref sur son père, autant les souvenirs se pressent quand il parle de sa mère. C'est que, comme nous l'avons dit, Mgr Mignot se penche sur l'histoire de sa réponse au don de la foi : "C'est à ma mère surtout que je dois ma *constitution chrétienne*" <sup>205</sup> écrit-il quand il commence l'évocation de celle-ci. Marie-Madeleine Delacourt deuxième enfant d'une famille nombreuse de tisseurs et de marchands relativement aisés de Brancourt, était également veuve d'un premier mariage. Si au XIX<sup>e</sup> siècle l'emprise des mères sur les fils est en principe limitée, le fait que la petite enfance soit leur affaire joue en sens inverse un rôle déterminant. En sorte qu'il est assez naturel que les trois traits retenus par Mgr Mignot pour caractériser sa mère : une foi profonde ; une piété "bien entendue" par quoi il faut entendre qu'elle ne s'écartait pas des normes en usage et que par exemple "suivant l'usage de ce temps, elle ne communiait guère qu'aux principales fêtes de l'année" ; enfin une bonté remarquable, correspondent assez bien aux trois pôles autour desquelles s'est élaboré son modèle de croyant et que ses contemporains ont retrouvé en lui.

Sa mère veille à sa première instruction religieuse. Dès qu'il sait parler, elle lui apprend à prier. "Chaque soir, quand j'étais couché, elle me faisait réciter la simple et petite prière : "Mon Dieu je vous donne mon cœur, prenez-le s'il vous plaît afin qu'aucune créature ne puisse le prendre ni le posséder que vous seul". Ou bien elle m'endormait au chant de quelque cantique, par exemple : 'O Marie, O reine de cieux, sur vos enfants jetez les yeux...'" <sup>206</sup> .

Mgr Mignot estime qu'il puise dans cette foi simple et confiante acquise dès l'enfance sa capacité à faire face aux difficultés intellectuelles qu'il a rencontrées. En avril 1910, il dira à l'abbé Alfaric venu lui annoncer qu'il a perdu la foi et qu'il quitte l'Église : "J'ai été élevé par une mère très pieuse qui m'a formé à son image. La piété prime, pour moi, l'intelligence" <sup>207</sup> . Faut-il pour autant accorder à sa mère un rôle déterminant dans sa vocation sacerdotale ? et faire de Mme Mignot un exemple "de ces mères chrétiennes, responsables de la vocation de leur fils" <sup>208</sup> ? Je n'en suis pas entièrement convaincu.

<sup>203</sup> 4<sup>ème</sup> Registre, f° 231, ADA, 1 D 5-21.

<sup>204</sup> Lettre du 29 mai 1895, BN, Fonds Loisy, Naf 16 695, f° 71-72.

<sup>205</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 33.

<sup>206</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 33.

<sup>207</sup> P. Alfaric, *De la foi à la raison*, p. 234.

D'abord parce qu'on ne trouve pas trace dans les souvenirs de Mgr Mignot de ce lieu commun de la littérature ecclésiastique. Contrairement à la plupart des prêtres qui écrivent leurs souvenirs et qui accordent à leur mère un rôle capital dans l'éveil de leur vocation, Mgr Mignot estime que l'éducation religieuse qu'il a reçue de sa mère n'a rien d'extraordinaire. C'est pour lui un modèle de ce que devrait être toute éducation religieuse : "Qui de nous ne se rappelle avec une intensité saisissante les impressions de son enfance... les premières prières qu'il a balbutiées, les premiers baisers à son petit crucifix, les cantiques naïfs... dont les airs se modulent encore au bout de soixante ans" <sup>209</sup>. C'est l'expérience fondatrice qu'évoquent de leur côté les convertis de Frédéric Gugelot : "L'homme qui, dans son enfance, sut prier, ne l'oubliera jamais. [...] Vienne la grande douleur, la profonde détresse [...] comme il se rappellera tout de suite l'heure si lointaine où, agenouillé dans son berceau, il sentait, près de sa joue, la chaleur du visage de sa mère qui lui enseignait le Pater et l'Ave" <sup>210</sup> écrit François Coppée, l'exact contemporain de Mgr Mignot.

Ensuite parce que cette pieuse femme qui se faisait une haute idée de la mission des prêtres et attendait que leur conduite dans la vie quotidienne reflète leur caractère sacré "n'aimait pas beaucoup les curés (qu'elle trouvait trop bruyants dans leurs réunions, trop dissipés, trop joueurs de cartes, un peu bavards, un peu mondains, un peu fumeurs, un peu sans gêne..." <sup>211</sup>. Elle refusera d'ailleurs de s'installer chez son fils devenu curé pour ne pas avoir à supporter ses confrères dont le comportement ne manquerait pas de la choquer. Le soin que jeune ecclésiastique, l'abbé Mignot mettra à se distinguer de ses collègues n'est sans doute pas étranger à cette exigence que vieil archevêque il juge rétrospectivement bien excessive.

Pendant deux traits méritent d'être soulignés qui manifestent la proximité des manières de réagir de la mère et du fils. Mgr Mignot indique que sa mère se scandalisait des situations qui semblaient manifester qu'on utilisait dans l'Église "deux poids et deux mesures". Il cite en exemple la situation du roi d'Italie qui bien qu'excommunié, disposait d'un aumônier et d'un chapelain. "Elle n'était pas seule, conclut-il, à ne pas comprendre la *combinazione* !" Manière discrète de dire qu'il ne la comprenait pas non plus. Et Mgr Mignot déplorera toujours ce qui lui apparaîtra comme la manifestation d'une inégalité de traitement. D'autre part la foi profonde dont Mgr Mignot crédite sa mère n'allait pas sans interrogations. Il le découvre quand, jeune prêtre, les questions de sa mère le mettent parfois dans l'embarras : "Mais si on enseigne ceci, pourquoi fait-on cela ?" - "Maman les choses s'expliquent comme cela" - "Tiens, mais pourtant..." et l'abbé Mignot de conclure à

<sup>208</sup> J. O. Boudon, *L'épiscopat français à l'époque concordataire, 1802-1905*, Paris, Cerf, 1996, p. 65.

<sup>209</sup> Mandement de carême, *Dieu unique but de la vie*, 1911, pp. 15-16. Il écrivait dans son mandement de 1891 : "Si l'enfant n'apprend pas sur les genoux de sa mère à faire le signe de la Croix, à prononcer avec amour l'adorable nom de Jésus, à baiser pieusement le Crucifix..."

<sup>210</sup> François Coppée, *La Bonne Souffrance*, cité par F. Gugelot, *La conversion des intellectuels au catholicisme en France, 1885-1935*, Paris, CNRS Éditions, 1998, p. 117.

<sup>211</sup> *1er Reg.*, f° 34.



l'adresse de l'abbé Berriot qui rapporte le fait : "Pensez donc, ces bonnes gens qui se mettent aussi à faire de la critique !" Cette remarque est intéressante à un double titre. Elle révèle que l'abbé Mignot a conscience de la distance culturelle qui désormais le sépare de ses parents et qu'il trouve dans les questions de sa mère une sorte d'autorisation pour ne pas éluder ses propres interrogations.

### **1.1.3 LA PARENTÈLE**

Autour de ce noyau père-mère-fils assez caractéristique du rêve d'éducation à domicile de "bien des familles... qui redoutent le contact vulgaire et pervers"<sup>212</sup>, un premier cercle, constitué par la famille maternelle, joue un rôle important dans la formation du jeune Mignot.

Les grands-parents insèrent l'enfant dans une mémoire qui donne au temps une réalité palpable. Ils sont d'abord les témoins d'une autre manière de vivre la foi.

De sa grand-mère Delacourt, Mgr Mignot prétend qu'elle avait "une foi réelle, mais relative". C'est d'elle qu'il dit<sup>213</sup> avoir appris les vers fameux de Voltaire qu'elle aimait rappeler souvent :

***Pour ma part plus j'y pense et moins je puis songer  
Que cette horloge marche et  
n'a point d'horloger.***

Mais elle ne sentait pas la nécessité d'une pratique régulière. Et Mgr Mignot en voit l'explication dans le fait que, née durant la Révolution (en 1790), elle avait été "élevée à une époque où le culte était tout juste toléré ou nouvellement rétabli, dans un milieu imprégné d'idées fausses"<sup>214</sup>.

Elle veillait cependant à ce que ses filles assistassent à la messe et aux différents exercices de piété alors pratiqués, avant que ne se développent ces nouveautés que sont les "exercices quotidiens du mois de Marie et la dévotion au Sacré-Cœur dont on entendait alors à peine parler" et qui ne semblent pas avoir été acceptées facilement dans sa famille comme en témoigne le fait qu'il prétende avoir eu quand il était jeune des tendances puritaines sinon jansénisantes : "J'étais porté à regarder les processions et même les pèlerinages comme des superstitions légèrement encombrantes"<sup>215</sup>.

C'est son grand-père, Louis Delacourt, qui l'amène à la messe, le gardant près de lui avant qu'il ne soit enfant de chœur. Cet homme "brusque, peu aimable" avait hérité de son père qui "savait par cœur tout le graduel et l'antiphonaire" le goût du chant ecclésiastique. Il le transmet à son petit-fils qui se rappelle avoir chanté pour la première fois l'épître à cinq ans et avoir appris "dans son gros livre d'office du diocèse de Noyon auquel nous appartenions avant la Révolution, les proses et les hymnes que l'on

---

<sup>212</sup> *Histoire de la vie privée*, t. 3, *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1987, p. 165.

<sup>213</sup> Dans une conversation avec l'abbé Alfarcic évoqué par lui dans *De la foi à la raison*, p. 234.

<sup>214</sup> *1er Reg.*, f° 35.

<sup>215</sup> *4<sup>ème</sup> Reg.*, f° 178.

abandonna en 1852 pour prendre le chant romain... Ce fut regrettable"<sup>216</sup>. L'intérêt de l'anecdote est dans la remarque finale. Certes, on peut l'interpréter comme l'un des cas où affleure la nostalgie dont nous avons parlé. Mais le regret qui affecte l'époque où existait une certaine diversité liturgique, d'un signe positif exprime l'agacement devant une évolution qui est perçue comme la négation d'une expérience profondément vécue : pour ne pas suivre le bréviaire romain on ne se sentait pas moins catholique pour autant et on l'était réellement. Ce que confirme d'ailleurs les rapports des missionnaires de Soissons qui classent le doyenné de Bohain parmi les quelques doyennés de l'Aisne où l'on compte les rares paroisses vraiment fidèles du département<sup>217</sup>.

Il est donc important de ne pas oublier que c'est dans un catholicisme d'avant le développement des dévotions nouvelles et d'avant l'adoption systématique de la liturgie romaine que le jeune Mignot a été élevé. Il témoigne de ce gallicanisme qui ressentait l'uniformisation de la piété et de la liturgie comme un abandon regrettable, voire dommageable pour l'Église, de vénérables coutumes locales. Le chanoine Aubert y voit le signe de la résistance "d'hommes attachés aux usages du passé où le particularisme avait dominé, plutôt que tournés vers l'avenir"<sup>218</sup>. Cette remarque historiquement datée est fondée sur un schéma interprétatif quelque peu téléologique. Le triomphe de la position ultramontaine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle permet de ranger *a posteriori* ceux qui s'y étaient opposés dans le camp des passéistes attardés. Or on voit bien que pour Mgr Mignot, dont les impressions d'enfant n'ont pu qu'être renforcées par le semi-gallicanisme qu'il a connu plus tard à Saint-Sulpice, l'attachement aux anciens usages ecclésiastiques de l'Église de France et l'agacement qu'il manifeste à l'égard de l'adoption des pratiques italiennes doivent s'interpréter tout autrement. L'attachement aux usages du passé n'est pas chez lui la manifestation d'une quelconque résistance au changement, mais celle de la conviction profonde que le souci de l'unité ne doit ni nécessairement ni fatalement conduire à l'uniformité.

Nous venons d'évoquer la tradition gallicane. C'est elle qu'on retrouve dans les sentiments de réserve que le grand-père, pour d'autres raisons que sa fille, éprouve à l'égard des curés. Il est un témoin de cet "anticléricalisme de l'intérieur" qui n'a cependant rien à voir avec une quelconque indifférence religieuse. Il fait partie de ce premier type d'anticléricalisme dégagé par René Rémond, qui "songe si peu à contester les valeurs éthiques consacrées que c'est au nom de la morale qu'il porte condamnation des clercs"<sup>219</sup>. Le grand-père Delacourt reprochait en effet aux prêtres la distance qui existait entre leurs discours et leurs pratiques. Il répétait souvent à son petit-fils : "Ils sont assis sur la chaire de Moïse ; faites ce qu'ils disent et ne faites pas ce qu'ils font". Cette phrase dont Mgr Mignot se souvient "de l'impression qu'elles produisirent sur (ses) huit ans"<sup>220</sup> et dont

<sup>216</sup> 4<sup>ème</sup> Reg., f° 38.

<sup>217</sup> Pour des années postérieures (1864-1886) il est vrai. Voir G. Le Bras, "Notes de statistique et d'histoire religieuses, *R.H.E.F.*, t. XXIV, 1938, p. 321 et t. XXVI, 1940, p.70.

<sup>218</sup> R. Aubert, *Le Pontificat de Pie X*, p. 266.

<sup>219</sup> René Rémond, *L'anticléricalisme en France*, Éditions Complexe, Paris, 1992, p. 27.

le sens l'intriguait, amenait l'enfant à se demander "si les prêtres étaient des hypocrites comme les pharisiens". Mgr Mignot ignore les raisons exactes de ces réserves envers le clergé. Il évoque "les scandales" dont son grand-père aurait été témoin durant la Révolution. Quoiqu'il en soit Mgr Mignot comprend cette phrase que son grand-père "avait tort de prononcer devant un enfant", sinon comme une affirmation de liberté individuelle, du moins, comme une revendication certaine d'indépendance vis-à-vis du clergé, en quoi il voit la manifestation évidente des "tendances protestantes" de son grand-père. Et c'est à l'influence de cette tendance qu'il attribue le "tour d'esprit rationaliste dont (il) ne (peut) se défaire"<sup>221</sup>.

Le grand-père assure également la transmission du souvenir des grands événements historiques du demi-siècle particulièrement agité qui vient de s'écouler, tels qu'ils sont conservés dans la mémoire familiale. Outre les refrains de la Révolution que cet amateur de chants apprend à son petit-fils, deux récits occupent les veillées que le jeune Mignot passe auprès du conteur qu'il écoute avec "un intérêt passionné", pendant qu'une de ses tantes prépare "des gaufres exquis arrosées de bière ou de cidre" : celui de la grande turbulence qu'a été la Révolution et celui des diverses invasions que le pays a subies.

De la première, la famille garde le souvenir d'avoir fait partie du camp des modérés qui subissait "les dénonciations, les menaces, la peur qu'inspirait une toute petite minorité d'audacieux"<sup>222</sup>. Plus encore d'avoir eu le courage de le manifester. Le bisaïeul s'est en effet risqué à déclarer un jour au cabaret, "qu'il y en a avait assez de toutes les exécutions capitales que l'on faisait au nom de la liberté et de la fraternité". Il fut immédiatement rappelé à l'ordre par un des villageois présents "dont j'ai oublié le nom" précise Mgr Mignot, ce qui veut dire qu'il l'a su et donc qu'on n'avait pas oublié dans la famille le quidam qui avait demandé à l'arrière-grand-père "de se taire sous peine d'être signalé comme mauvais citoyen au comité de Saint-Quentin dont la justice était expéditive".

Il y avait eu toutefois dans la famille une tête brûlée dont on ne parlait qu'avec réticence et dont on ne fréquentait pas la descendance bien qu'elle s'employât à réparer l'impiété de l'ancêtre. Celui-ci, Jacques dit Jacques Carrier, avait fait partie des exaltés qui, durant la Terreur, avaient saccagé l'église de Brancourt. Il était d'ailleurs mort accidentellement, écrasé sous un éboulement de craie en chargeant sa voiture dans la marnière, en quoi tout le village avait vu le juste châtement de Dieu.

En tout état de cause, la Révolution reste dans le souvenir familial un traumatisme dont on en redoute l'éventuel retour. Quand le jeune homme apprend à sa grand-mère qu'il allait rentrer au séminaire, elle essaye de l'en détourner en évoquant la déchristianisation terroriste : "Tu n'as pas peur ? Tu ne sais donc pas ce qui est arrivé autrefois ? Les prêtres ont été emprisonnés, exilés, guillotins"<sup>223</sup>. Politiquement la

---

<sup>220</sup> *Mollitg*, juin 1915, ADA, 1D 5 21, f° 61.

<sup>221</sup> *Notes de retraite à Lérins*, 5-10 octobre 1896, ADA, 1 D 5-24.

<sup>222</sup> *1er Reg.*, f° 39.

<sup>223</sup> *1er Reg.*, f° 36.

famille reste du côté du parti de l'ordre comme le confirme le journal qu'on y lit : "Les journaux étaient rares et ils coûtaient cher. Aussi se réunissait-on à plusieurs pour recevoir un journal de Paris : c'était pour nous le *Constitutionnel*"<sup>224</sup>. Ce journal, de tendance conservatrice, mais libérale, propriété du Dr Véron depuis 1844, avait pris parti pour le Prince Louis-Napoléon Bonaparte en 1849 et il était devenu un des organes officieux de l'Empire. Favorable à l'Église dont il vantait volontiers l'œuvre bienfaisante au point de vue moral et social, sa tradition voltairienne le mit en accord avec la réaction anticléricale du régime impérial à partir du milieu des années 1850 et il défendit alors l'idée d'une limitation de l'influence du clergé. En 1858, il s'engagea par exemple au côté du gouvernement pour la défense de la liberté de culte et du droit inaliénable des familles, dans l'affaire Mortara<sup>225</sup>. Le choix de ce journal confirme donc le fait que le jeune Mignot grandit dans une famille qui n'adhère pas à une défense inconditionnelle de l'Église et qui reste vraisemblablement assez réservée face au développement de l'ultramontanisme.

Si, au temps de sa jeunesse, les passions révolutionnaires sont apaisées, les clivages sociaux et politiques du village n'en sont pas moins perçus comme des ferments potentiels de révolte. Mgr Mignot pense que le calme politique de Brancourt n'était qu'apparent. Les descendants "des plus enragés révolutionnaires" étaient certes de braves gens, mais "quelques-uns auraient été capables de recommencer les horreurs de la Révolution en chantant la Carmagnole !" <sup>226</sup>

Les événements militaires sont l'autre traumatisme vivant dans la mémoire de la famille. Certes, ils ne laissent pas derrière eux que des traces de destructions : un autrichien arrivé avec les armées des coalisés lors de la campagne de 1815, a épousé une fille du village et a fait souche à Brancourt. Mais l'épouvante est chaque fois nouvelle. Les cachettes et les refuges sont bien connus dans les souterrains des carrières ou dans les bois qui "n'étaient pas encore défrichés du côté de Beaurevoir, Bohain et Busigny jusqu'à Guise et les Ardennes". Jeune vicaire à Saint-Quentin l'abbé Mignot connaîtra à son tour l'épreuve et l'humiliation de l'invasion en 1870. Elles enracinent en lui le patriotisme des frontières que les récits de son grand-père avaient fait naître. En 1907 il dit de Mgr Enard :

***Il aimait la France comme un enfant aime sa mère. De cet amour il avait fait l'apprentissage depuis longtemps, car lui, dans sa Lorraine, et moi, dans ma Picardie, nous avions commencé à l'aimer dans les larmes***<sup>227</sup>.

<sup>224</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 29.

<sup>225</sup> Edgard Mortara, enfant d'une famille juive de Bologne avait été baptisé, durant une grave maladie, par une servante chrétienne qui le croyait en danger de mort. L'enfant ayant survécu, le Saint-Office le fit enlever à sa famille naturelle pour lui assurer une éducation chrétienne. L'affaire fit grand bruit. Mgr Mignot s'en souviendra cinquante ans plus tard quand l'abbé Lemire fut l'objet d'une attaque des intransigeants qui lui reprochaient son intervention lors de la discussion du projet de loi sur la défense de l'école publique : "Pauvre Lemire, on lui reproche sa parole que l'enfant n'appartient pas exclusivement au père ; mais c'est la théorie de Pie IX dans l'affaire *Mortara* !", lettre à l'abbé Naudet d'avril 1913, *BLE*, 1975, p. 106.

<sup>226</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 40.

<sup>227</sup> "Allocution aux obsèques de Mgr Enard", in *L'Église et la critique*, p. 309.

La mère de Mgr Mignot avait quatre frères et trois sœurs. A l'exclusion de l'aîné mort à 20 ans, l'enfant a bien connus ses oncles et ses tantes, surtout ces dernières qui vivaient encore chez les grands-parents. Des trois, sa marraine Joséphine donne un deuxième exemple - après la grand-mère - de négligence de la pratique religieuse. Mariée à un fermier, uniquement préoccupée de la bonne marche de la ferme, elle ne sortait pratiquement jamais de chez elle. On ne la voyait "par extraordinaire" qu'une fois par an. En revanche les deux autres tantes, Lucine et Renée apparaissent à Mgr Mignot comme de saintes filles qu'il regardait comme "d'autres mamans". C'est qu'il était l'aîné des neveux et à ce titre particulièrement gâté par elles. Mgr Mignot estime retrouver dans son comportement des traces de leur influence. De Renée, la préférée qui mettait son point d'honneur à ce que son neveu soit le mieux habillé des enfants de chœur, il retient qu'il est possible de "décocher un trait qui sans faire de graves blessures, pénètre avant dans les chairs"<sup>228</sup> ; de Lucine, la grondeuse, qu'il convient de faire preuve de souplesse entre l'énoncé des conseils évangéliques et leur application. Le jeune séminariste en vacances à Brancourt lui lit un jour le sermon qu'il venait d'écrire sur l'aumône. "Cela est bon à dire en chaire, mais on ne peut être obligé à faire tout ce que tu dis là dedans", opine sa tante. "Comme tous les jeunes gens sans expérience, j'avais un peu forcé la note et c'est elle qui avait raison" conclut le prélat.

De ses trois oncles, c'est surtout le cadet, Léon, que le jeune Mignot fréquente régulièrement. Les aînés avaient quitté le village, l'un, Jules, pour Saint-Quentin où il tenait une maison de blanc ; l'autre, Charles pour St Denis de l'Île Bourbon où il était représentant de commerce. Renouvelant à la génération suivante l'audace politique de l'oncle Jacques, il "avait donné dans les idées avancées de 1848" et ses amis étaient fort mal vus dans cette famille conservatrice. Le dernier, Léon, avait fait l'école normale et était donc instituteur. Son prestige était presque égal à celui du père. Pendant les vacances qu'il passait au pays natal, Léon emmenait son neveu découvrir la campagne. "C'est avec lui que j'eus les relations les plus suivies" dit Mgr Mignot. Or cet oncle, bien que chrétien pratiquant, n'en était pas moins "curieux et raisonneur" et "il lui fallait lutter contre des doutes qui avaient pénétré dans son esprit"<sup>229</sup>.

#### **1.1.4 L'ÉCOLE ET LE PRESBYTÈRE**

Quand Mgr Mignot évoque son enfance, quelle que soit la nature du texte, quelle que soit l'année, ce sont les mêmes mots, les mêmes anecdotes qui reviennent sous sa plume. Cette permanence révèle que Mgr Mignot garde une conscience aiguë et vivante de ce qu'il doit à l'éducation qu'il a reçue de ses parents :

***Rappelons-nous nos premières impressions d'enfance, leur force, leur ténacité. Si nous avons l'incomparable bonheur d'être chrétien ne le devons-nous pas à notre éducation première ? à l'exemple et aux leçons d'un père grave, digne et vertueux ? à une mère pieuse, qui, après avoir guidé nos pas tout le jour, nous suivait jusqu'à notre coucher... et nous faisait réciter tout bas une dernière***

<sup>228</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 41.

<sup>229</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 37.

**invocation**<sup>230</sup> .

De l'école, Mgr Mignot garde, au-delà des anecdotes<sup>231</sup> , le souvenir d'un enseignement exigeant. "Si nous effleurions moins de choses, nous savions au moins autant qu'aujourd'hui ce qu'on nous enseignait", écrit-il dans son mandement de carême en 1914<sup>232</sup> et dans ses *Souvenirs* : "Bon nombre d'élèves étaient très forts et supérieurs à ceux des élèves de nos écoles actuelles où les méthodes sont peut-être meilleures, mais où l'on veut apprendre trop de choses"<sup>233</sup> . Il faut cependant tenir compte du contexte polémique dans lequel ces remarques sont faites, car ailleurs il souligne les lacunes de cet enseignement et déplore par exemple que "dans l'enseignement de l'histoire de France, tel qu'on la donnait dans (son) enfance et (sa) jeunesse... l'histoire fût renfermée tout entière dans l'histoire des batailles"<sup>234</sup> .

L'enseignement religieux reçu au catéchisme n'est pas directement évoqué. La seule anecdote qui s'y rapporte laisse entrevoir la place centrale qu'y occupe la question du salut liée à celle de l'obligation dominicale. "Avec la cruauté et l'ignorance qui caractérisent les enfants je me souviens qu'à l'âge de huit ou dix ans je disais parfois à des camarades : 'Ton père a fait un péché mortel en ne venant pas à la messe ; s'il mourait, il irait en enfer'". Et Mgr Mignot commente : "Cette férocité intellectuelle je la puisais au catéchisme"<sup>235</sup> . Ceci n'est pas étonnant. On sait en effet d'une part que "l'un des ressorts essentiels de la prédication du salut demeure la peur de l'enfer plus que l'amour de Dieu"<sup>236</sup> et d'autre part que la lutte pour le respect du repos dominical, battu en brèche par les exigences de l'industrialisation, a été constante au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, recevant même une caution divine lors des apparitions de la Vierge à La Salette en 1846 et à Saint-Beauzeville-de-la-Sylve en 1873<sup>237</sup> .

Le jeune Mignot est cependant un familier du presbytère puisque, outre pour le catéchisme, il doit s'y rendre quotidiennement pour ses leçons de latin et de grec et,

<sup>230</sup> *Mandement de carême 1891 sur L'affaiblissement de l'esprit chrétien, p.8.*

<sup>231</sup> Ainsi celle de l'écolier maladroit qui "se met de l'encre sur les doigts, en laisse tomber sur le papier quelques gouttes qu'il essaye de faire disparaître en les léchant quitte à salir davantage ses pages d'écriture...", *4ème Reg.*, f° 231.

<sup>232</sup> *Semaine religieuse* d'Albi, 14 février 1914, p. 88. Il poursuit : "La classe commençait par une courte prière et finissait de même... Lecture, écriture, orthographe, grammaire, problèmes d'arithmétique parfois poussés fort loin, notions de géométrie et d'arpentage, géographie, grandes lignes de l'histoire : voila ce que nous apprenions. Joignez-y la récitation chaque semaine d'un ou deux chapitres de catéchisme, et le samedi, une lecture latine dans le Psautier".

<sup>233</sup> *1er Reg.*, p. 28.

<sup>234</sup> *2ème Registre*, f° 39. Désormais *2e Reg.*

<sup>235</sup> *1er Reg.*, f° 269.

<sup>236</sup> Cl. Langlois, in *Histoire des catholiques en France*, p. 348.

<sup>237</sup> *Idem*, p. 352.

qu'après sa première communion, le curé, M. Gabelle, fier de son élève, l'invite parfois à donner son point de vue dans les disputes théologiques qui ont lieu quand il reçoit des confrères. Celle que Mgr Mignot évoque, celle dont il se souvient parce qu'elle a trait à l'un des sujets qui l'ont toujours préoccupé concerne la liberté humaine dans ses rapports avec la toute puissance de Dieu.

D'après son récit s'opposent classiquement les thomistes, défenseurs de la toute puissance de Dieu et les molinistes, défenseurs de la liberté humaine. Le curé demande à son élève ce qu'il en pense. "Au lieu de me taire modestement, écrit Mgr Mignot, je répondis : 'Moi, M. le curé, je suis pour la liberté humaine. La prescience absolue la détruit. Quant à la science de Dieu je ne m'en occupe pas. Dieu, étant tout-puissant, s'en tirera toujours, tandis que moi, avec la prescience, je ne m'en tirerai pas'" <sup>238</sup>. Cette réponse correspond sans doute davantage à ce que pense le narrateur au moment où il écrit qu'à ce qu'il pensait à douze ans, mais la scène est intéressante à deux niveaux. A un niveau général elle montre qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle la frontière entre le monde des enfants et celui des adultes était franchie précocement. Dans le domaine religieux c'est la communion solennelle qui marque le passage. Au niveau particulier de Mgr Mignot et de son histoire intellectuelle, cette scène manifeste l'importance qu'il attache à la continuité de son approche des problèmes. Dans la spontanéité présumée de sa réponse d'enfant qui prend le parti de la liberté de l'homme, il présente en fait l'approche anthropologique et pragmatique des problèmes religieux qu'il a progressivement faite sienne.

Ce qui envahit surtout la mémoire de Mgr Mignot c'est son attitude devant le travail. Il relève, comme à plaisir, tous les faits qui démontrent que l'intelligence qui lui a valu d'être remarqué par le curé, M. Gabelle, et le faire ainsi accéder à l'apprentissage du latin puis du grec a été gâchée sinon par la paresse du moins par une tendance au moindre effort. Entre autres anecdotes, celle-ci sur ses premiers pas en grec :

***Après les fables d'Ésope M. Gabelle me donna à traduire les Actes des Apôtres. En déchiffrant la première phrase je m'aperçus que c'était le commencement de l'épître de l'Ascension. Mon paroissien me vint en aide et je réussis ma traduction, cela va sans dire. Oui, mais après ? Je me souvins alors qu'il y avait dans la petite bibliothèque paternelle un Nouveau Testament : c'était le salut et je pourrai désormais traduire les Actes sans solution de continuité et sans contre sens ! Hélas, pour mon bonheur, le triomphe de ma paresse dura peu et la ruse fut vite éventée : je traduais trop bien !*** <sup>239</sup>

Il voit dans cette attitude d'enfant un trait caractéristique de son comportement intellectuel, touchant à tout sans rien approfondir malgré les remontrances de M. Gabelle qui ne cessait de lui répéter : "Les racines de la science sont amères, mais les fruits en sont doux" <sup>240</sup>. "J'aurais pu savoir le latin comme les humanistes de la Renaissance et je ne le sais qu'à peu près ; ainsi du grec et plus tard de l'hébreu... Toute ma vie j'ai eu à méditer sur les "occasions perdues" : *Magni passus sed extra viam* : de grandes enjambées mais

<sup>238</sup> 1er Reg., f° 63.

<sup>239</sup> 1er Reg., f° 44.

<sup>240</sup> 1er Reg., f° 55.

hors du chemin" <sup>241</sup> . C'est que, comme il le remarque dans un de ses premiers textes publiés : "Les enfants les mieux doués sont souvent les plus paresseux, car ils comptent sur leur facilités et leur puissance d'apprendre vite" <sup>242</sup> .

Cette anecdote est aussi intéressante dans la mesure où elle montre qu'en ce milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le Nouveau Testament est d'abord connu par les lectures qui en sont faites dans le cadre liturgique. Le jeune Mignot reconnaît une épître et il utilise son missel. Ce n'est que dans un second temps qu'il songe au texte même du Nouveau Testament.

### **1.1.5 L'ÉCOLE DU JEUDI**

Mais en dehors de l'école il y a tant de choses passionnantes. On devine à travers ses confidences trois grands domaines d'intérêt : la nature, la technique, la lecture.

L'enfant est incontestablement sensible à la nature, celle qu'il observe dans le jardin familial <sup>243</sup> , celle qu'il découvre dans la campagne environnante. Elle l'émerveille et cet émerveillement ne faiblira pas <sup>244</sup> . Il est la source d'une conviction qu'il développe souvent : la nature "est le symbole visible de l'invisible vérité, le miroir où se reflètent, tracés en lettres matérielles les traits de l'image spirituelle de Dieu" <sup>245</sup> . Une telle réalité ne peut pas être le fruit du hasard et elle manifeste l'action immédiate de Dieu :

***Pendant une de vos promenades, cueillez le long du chemin une petite fleurette des champs ; considérez la perfection de ses formes, la fraîcheur de ses couleurs, la délicatesse de chacune de ses parties..., examinez-la au microscope dont le grossissement révélera des merveilles de structure que vous n'aviez jamais soupçonnées, est-ce le résultat fatal, nécessaire de l'évolution des lois inconscientes ?*** <sup>246</sup>

Il est curieux des techniques. Ce n'est pas seulement chez les tisseurs qu'il passe ses jeudis après-midi mais également chez les menuisiers, les charrons, les maréchaux, les

<sup>241</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 45.

<sup>242</sup> "État des esprits", *Semaine religieuse de Soissons*, 16 février 1884, p. 96.

<sup>243</sup> "Je revois chaque fleur du jardin, celle surtout que ma mère aimait, les rosiers que mon père écussonnait, les arbres que je voyais grandir d'année en année, le noyer que j'ai planté à cinq ou six ans. La noix plantée est devenu un arbre superbe ; je revois les fraisiers ananas et ceux du presbytère contigu dont je préférerais les fruits aux fraises de notre jardin.", *2e Reg.*, f° 131.

<sup>244</sup> "Je m'arrête devant un brin d'herbe, devant une feuille qui pointe, un bourgeon qui gonfle, une corolle qui s'ouvre, un fruit qui se forme ; je reste en contemplation devant un papillon, j'écoute sans me lasser le chant du rossignol... C'est une fascination." *2e Reg.*, f° 133.

<sup>245</sup> J. H. , "Du progrès en Jésus-Christ", *APC*, 7 janvier 1907, p. 357.

<sup>246</sup> ***Mandement de carême, Dieu unique but de la vie, 1911, p. 7. En août 1915, il écrit à Mlle De Coninck : "Est-ce que les créatures de Dieu n'ont pas quelque chose de Dieu même ? Sans être panthéiste ne peut-on pas croire que quelque chose de vivant, les anges par exemple, donnent la vie et le mouvement à la nature ? [...] Pourquoi les forces de la nature ne seraient-elle pas des manifestations plus prochaines de Dieu ? [...] Rêve si l'on veut, mais n'est-il pas doux de rêver à l'action immédiate de Dieu ?", ADA, 1 D 5-15.***



tourneurs. "Tout m'intéressait", écrit-il. Son enfance est contemporaine de l'entrée de la France dans "l'ère du rail". Il peut observer, du côté de Bohain, les travaux de la construction de la ligne de chemin de fer entre Saint-Quentin et Maubeuge. Ils le fascinent à un point tel que cela l'amène à commettre dans une version latine une de ces "énormités impardonnables même chez un paresseux" et dont il dit rougir encore, soixante ans après : "Ayant à traduire dans le *De Viris* je crois, écrit-il, un passage où le héros entouré d'ennemis s'ouvre un passage au milieu d'eux avec son glaive, c'est-à-dire avec le fer qu'il tenait à la main *viam ferro fecit* je traduisis : il fit un chemin de fer. Impossible de décrire la juste colère de M. Gabelle"<sup>247</sup> .

Toujours est-il que le chemin de fer reste une source d'images et de métaphores que l'on rencontre assez souvent sous la plume de Mgr Mignot. Ayant par exemple à expliquer comment le principe du libre examen protestant ne pouvait que conduire à la négation des dogmes il écrit : "On continuait de croire par habitude sans se douter qu'on n'avait plus la vie, comme une locomotive court sur les rails en vertu de la vitesse acquise alors même que le mécanicien a renversé la vapeur."<sup>248</sup> Cette fascination d'enfant pour le rail, laissera place, plus tard, à la fascination pour l'aviation. En 1909, il écrit de Laon au chanoine Birot : "J'ai résisté à la tentation d'aller aux fêtes d'aviation de Reims : c'était paraît-il tout à fait merveilleux"<sup>249</sup> . Face aux progrès techniques, il fait incontestablement partie des thuriféraires que Michel Lagrée a récemment décrits dans *La bénédiction de Prométhée*<sup>250</sup> :

***Autant que personne nous applaudissons sans réserve à chacune de nos stupéfiantes découvertes, nous admirons les applications de la vapeur et de l'électricité, nous nous félicitons de traverser l'espace avec la vitesse de l'hirondelle. Nul ne prévoyait, il y a cent ans, que notre pensée se communiquerait d'un bout du monde à l'autre en quelques secondes, que notre voix s'imprimerait sur un cylindre en signes presque invisibles, qu'elle resterait là comme endormie, fixée à tout jamais, et qu'à notre volonté elle sortirait de ce tombeau avec ses mots, ses intonations, ses inflexions, son timbre et son accent. Que dis-je ? que sans fil conducteur, ma pensée, portée par je ne sais quel fluide inconnu, se transmettrait sans intermédiaire aux yeux d'un ami en s'inscrivant sur un cadran récepteur. Oui tout cela est merveilleux et nous ne sommes pas au bout***<sup>251</sup> .

Nous allons le voir tout de suite, il dévore tous les livres qui lui tombent sous la main et il aime le théâtre où on l'amène parfois à Saint-Quentin, profitant sans doute d'une visite chez l'oncle Jules. Confiant à Mgr Lacroix sa fatigue et les responsabilités qui lui pèsent, il évoque une pièce qu'il a vue "à l'âge de 10 ou 11 ans" dont il ne se rappelle rien sauf "ce

<sup>247</sup> 1er Reg., p. 44.

<sup>248</sup> 2ème Lettre sur le études ecclésiastiques, p. 6.

<sup>249</sup> Fonds Birot, ADA, , 4 Z 4-10.

<sup>250</sup> M. Lagrée, *La bénédiction de Prométhée, Religion et technologie*, Paris, Fayard, 1999, p. 21-62.

<sup>251</sup> *Mandement de carême 1908, "Les bases de la morale", Semaine religieuse, 29 février 1908, p. 129.*

vers que chantait un personnage qui d'ouvrier était devenu patron et avait eu des revers de toute sorte : "Ah qui donc me rendra mon doux métier d'fileur ?"<sup>252</sup>

### **1.1.6 LE VOISINAGE**

Quelle qu'ait été la vigilance, pourtant très attentive, que ses parents exerçaient sur ses fréquentations, elle ne pouvait tout contrôler. "Bien des enfants appartenant à des familles chrétiennes, écrit-il le 1<sup>er</sup> janvier 1917, vivant sous l'aile de leur mère et dans un milieu protecteur, ne fréquentant pas des camarades suspects, ne courant jamais dans les champs où poussent des plantes vénéneuses... sont préservés de toute atteinte du mal. Il n'en fut pas ainsi de moi. Assurément, poursuit-il, je ne fis pas de grands péchés, mais c'était déjà l'émancipation de l'esprit"<sup>253</sup>. Au premier rang de cette manifestation d'indépendance il place les "conversations blâmables" avec des compagnons qui appartiennent au petit nombre des familles protestantes qui habitent Brancourt.

La présence de cette petite communauté protestante ne semble pas soulever de problèmes de coexistence mais sa vie était discrètement surveillée par le curé qui envoie le jeune Mignot écouter les prêches du pasteur de passage pour certaines occasions, en particulier pour les enterrements. Ce pasteur n'était d'ailleurs pas n'importe qui puisqu'il s'agissait de Louis Vernes (1815-1906) alors jeune pasteur à Nauroy où naquit son fils Maurice.

C'est chez l'un de ses amis protestants qu'Eudoxe voit pour la première fois une Bible et qu'il en lit une partie. Ce qui l'a frappé, tant cela lui est apparu "déplacé, inconvenant, trop familier" et qu'à distance il prend la peine de noter comme symptomatique de ses dispositions d'alors, c'est que "l'on osât tutoyer le Bon Dieu"<sup>254</sup>. De même, la manière dont les protestants se distinguaient jusque dans le cimetière lui déplaisait. Leurs tombes étaient en effet reconnaissables au fait qu'elles n'étaient pas surmontées d'une croix comme les tombes catholiques mais par "une sorte de rectangle en bois, attaché comme un drapeau sur sa hampe et sur laquelle on gravait une inscription généralement tirée de saint Paul : "J'ai combattu le bon combat". Cet étalage de bonne conscience lui paraissait le comble de l'orgueil. Et l'humilité dans la mort restera pour l'archevêque le seul moyen de lutter contre l'évolution profane de l'espace des cimetières qu'il réprovoque. Dans une instruction pastorale de 1902 il écrit :

***Etes-vous entrés depuis longtemps dans nos vieux cimetières chrétiens ? Vous rappelez-vous l'aspect grave et calme de ce lieu de repos, la simplicité des tombes antiques, uniformément couvertes d'une simple dalle au ras du sol, surmontées d'une croix ? [...] Il se dégagait de cet ensemble un sentiment profond du néant de la terre et du mystère de la mort. [...] Au contraire, dans nos cimetières modernes, dès le seuil, un éblouissement confus et disparate saisit le regard et égare la pensée ; le luxe, l'ostentation se sont emparés des tombeaux :***

<sup>252</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 8 mars 1910, BN, fonds Lacroix, Naf 24404, f° 130. Désormais ne sera cité que le folio.

<sup>253</sup> *Varia*, ADA, 1 D 5 21.

<sup>254</sup> *1er Reg.*, f° 31.

***ils s'élèvent comme un dernier effort d'orgueil. Une profusion de fleurs et de couronnes les envahit et les couvre ; il semble qu'on s'est acharné, à force d'artifices... à tromper par une illusion des sens la douloureuse angoisse de l'âme !***<sup>255</sup>

Nous avons déjà évoqué les visites chez les tisseurs. L'un d'eux, Jean-Louis Villain est un ami de la maison. Le jeune Mignot se rend donc fréquemment chez lui. Or sans être hostile à la religion, cet homme a des idées avancées par rapport à celles qui ont cours dans une famille abonnée au *Constitutionnel*. "Fort intelligent et instruit pour un ouvrier tisseur, il serait aujourd'hui radical-socialiste"<sup>256</sup> dit de lui Mgr Mignot. Chez lui, l'adolescent lit des livres qu'il ne trouve pas à la maison : l'*Émile* de Rousseau, les *Ruines* de Volney<sup>257</sup>. Chez un autre ami où il se rend souvent "sous prétexte de faire de la musique", il lit une partie de l'*Histoire de l'Inquisition* de Llorente<sup>258</sup>. Mgr Mignot écrit qu'il ne comprit pas grand chose aux deux premiers livres et que le troisième lui "laissa contre le clergé espagnol une impression fâcheuse" et lui attira "des reproches mérités" de la part du curé à qui il confessa cette lecture. Mais ces lectures "sauvages" sont intéressantes à un double point de vue. D'une part elles témoignent de la diffusion d'ouvrages savants jusque chez les ouvriers-paysans de cette France de l'*openfield* qui sait lire et écrire depuis longtemps<sup>259</sup>; d'autre part et surtout elles montrent que le jeune Mignot partage le sort de tous les jeunes paysans affamés de savoir qui sont condamnés "au fouillis des lectures de hasard"<sup>260</sup>, caractéristique des manières de lire autodidactes.

C'est que chez lui il a vite épuisé l'intérêt des lectures autorisées : les contes des Mille et Une nuits, les aventures de Gulliver, de Robinson Crusoé,<sup>261</sup> quelques romans de Félimore Cooper<sup>262</sup>, *la Case de l'oncle Tom* et plus tard l'*Histoire ancienne* de Rollin. La lecture de ces auteurs l'a cependant enchanté et il la juge bien préférable aux contes de

<sup>255</sup> *Instruction pastorale sur le culte des morts, 7 novembre 1902, pp. 25-26.*

<sup>256</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 30

<sup>257</sup> Le comte Constantin François de VOLNEY (1757-1820) est généralement présenté comme le moraliste et le sociologue des Idéologues. Son ouvrage le plus célèbres : *Les Ruines ou Méditations sur les révolutions des empires* (1791), eut un énorme retentissement. Méditant sur les ruines de Palmyre il entrevoit les destinées de l'humanité comme l'avènement de la religion naturelle après la multiplicité des systèmes religieux. Voir A. Canivez, *Idéologues, Encyclopaedia Universalis*, 1984, t. 9, p. 764 et M. Despland, *DMRFC*, t. 9, pp. 669-670.

<sup>258</sup> Juan Antonio LLORENTE (1756-1823), prêtre espagnol, avocat au Conseil suprême de Castille, destitué pour avoir essayé d'introduire des réformes dans la procédure de l'inquisition. Il se rallia aux Français et reçut en dépôt les archives de l'inquisition dont il entreprit d'écrire l'histoire, ce qui lui valut l'interdit.

<sup>259</sup> Cf. F. Furet et J. Ozouf, *Lire et écrire, l'alphabétisation des français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Ed. de Minuit, 1977.

<sup>260</sup> *Histoire de la vie privée, Op. cit.* p. 494.

<sup>261</sup> "Robinson Crusoë charmait mes dix ou douze ans, comme les contes interminables de la bonne sultane Shérazade. Mais à dix ans je ne comprenais pas l'amère philosophie de Gulliver, ni la discussion religieuse de Robinson avec Vendredi, discussion qui ne se trouve pas dans les éditions à l'usage des enfants", lettre à Mlle De Coninck, 28 avril 1917, ADA, 1 D 5 15.

sorcières et aux histoires de maléfices, car cette littérature laisse "une impression fâcheuse et durable sur les jeunes cerveaux, à ce point que des sceptiques sont souvent très superstitieux". En revanche

***un enfant qui lit Gulliver sait fort bien que c'est un récit imaginaire. Sans croire à l'histoire de Robinson qui le charme, il s'instruit en voyant quelle habileté, quelle sagesse, quel esprit d'invention son héros imaginaire sort de sa misérable situation. Il sait aussi bien que La Fontaine que le renard ne parle pas, ni le corbeau non plus, que le récit n'a de réalité que dans la leçon bonne ou mauvaise qu'il contient***<sup>263</sup>.

Cette dernière remarque conduit à faire une place particulière au "vieil enfant qu'était La Fontaine"<sup>264</sup>. Au témoignage de Mgr Lacroix, confirmé par le fait que le fabuliste est l'un des rares écrivains dont on trouve des citations explicites et fréquentes dans les textes de Mgr Mignot, c'était l'auteur de prédilection de l'archevêque<sup>265</sup>. Peut-être peut-on voir dans ce goût prononcé pour la fable, genre littéraire qui vise à dégager un enseignement moral d'une situation imaginaire, une préparation lointaine à l'idée d'admettre que la vérité peut être présentée par d'autres formes que le récit discursif et qu'une œuvre littéraire n'est pas d'abord une réalité textuelle mais un acte de communication qui obéit à des conventions socialement réglées. La Fontaine n'est peut-être donc pas totalement étranger à la manière dont Mgr Mignot aborde le débat sur l'inerrance de la Bible : "Un récit peut être historiquement faux et symboliquement vrai"<sup>266</sup> écrit-il en 1916.

Dans le cercle élargi des relations, ce n'est pas seulement aux risques des lectures non contrôlées que le jeune Mignot est confronté, c'est aussi au trouble provoqué par les questions des fortes têtes. Ainsi Jean-Louis Villain, l'ouvrier tisseur, l'enferme un jour dans un paradoxe dont il ne peut sortir :

***- "Comment appelle-t-on le crime des juifs ? - Le déicide. - Est-ce un grand crime ? - Oui, c'est le plus grand crime. - Si Notre Seigneur n'était pas mort, le péché eût-il été remis ? - Non. - Les bourreaux étaient donc nécessaires pour le rachat. - Oui. - Les bourreaux ont-ils commis un déicide ? - Oui, assurément. - Notre Seigneur n'a donc pu nous racheter qu'au moyen de péchés mortels et le salut n'a pu venir que par un crime ? - Ils avaient une fausse conscience. - La fausse conscience excuse-t-elle toujours ? - Non, mais quelquefois. - Si les juifs et les bourreaux ne furent pas coupables, il n'y eût donc qu'un déicide apparent ? - Peut-être. - Alors pourquoi Dieu a-t-il puni comme déicide un peuple qui ne l'était pas réellement ? Notre Seigneur lui-même n'a-t-il pas dit qu'ils ne savaient pas ce***

<sup>262</sup> Sans doute les plus célèbres : *Le Dernier des Mohicans, La Prairie, Le Tueur de daims*.

<sup>263</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 37.

<sup>264</sup> Lettre sur les études littéraires et scientifiques, in *LEE*, p. 24.

<sup>265</sup> Ainsi dans son Journal c'est une citation de La Fontaine qui ouvre une méditation sur la mort et le jugement dernier : "Mon ami, écrivait La Fontaine à son ami le chanoine Maucroix, mourir n'est rien, mais après il faut paraître devant Dieu ! Sans être un La Fontaine, nous arrivons tous au même terme avec la même perspective devant les yeux : celle du jugement", 31 août 1917.

<sup>266</sup> 4<sup>e</sup> Reg., f° 21.

**qu'ils faisaient ? - Je ne sais pas**<sup>267</sup> .

Cette scène a suffisamment frappé l'enfant - Mgr Mignot pense qu'il avait dix ou onze ans - pour que rétrospectivement il estime que c'est ce jour là que lui vint le désir d'écrire une apologie de la religion. Il se mit au travail immédiatement puisqu'il se dit curieux "de retrouver au fond du grenier, si elles existent encore les pauvres petites pages de mes premiers essais d'apologétique dont les éléments cela va de soi ne pouvaient être empruntés qu'aux explications données au catéchisme par M. le curé"<sup>268</sup> . Il harcelait d'ailleurs son père de questions du même genre, lequel, à bout d'arguments, le renvoyait au curé.

L'image qui se dégage de la première éducation de Mgr Mignot, telle qu'il la reconstruit, est sans aucun doute celle d'une éducation chrétienne attentive mais tout à fait conforme aux habitudes du temps. Il fait sa première communion à douze ans et demi et ne se confesse qu'une fois par mois "ce qui paraissait suffisant à cette époque". D'autre part, l'archevêque souligne comme à plaisir les attitudes non conformistes de presque tous les membres de sa famille. Or il est intimement persuadé que l'enfance est la matrice des socialisations fondamentales :

***Qui de nous, à cinquante ou soixante ans de distance, ne se rappelle avec une intensité saisissante les impressions de son enfance, [...] les premières leçons qu'il a reçues, les félicitations ou les reproches de ses maîtres, les premières prières qu'il a balbutiées, les premiers baisers à son petit crucifix, les cantiques naïfs qu'il a chantés et dont les airs se modulent encore dans sa mémoire au bout de soixante ans ; le banc qu'il occupait dans sa vieille église, le tabernacle où on lui disait que résidait Notre-Seigneur en attendant qu'il en sortit pour entrer dans son cœur quand il serait grand !***<sup>269</sup>

L'étroitesse des rapports entre l'instituteur et le curé qui passe tous les jours quelques instants à la maison - le presbytère jouxté l'école -, l'apprentissage du latin et du grec dont nul n'ignorait qu'il était une préparation lointaine à d'éventuelles études ecclésiastiques, la participation active à la vie paroissiale sont autant d'éléments qui distinguent l'enfant puis l'adolescent de ses camarades. Mais s'il y puise un sentiment de supériorité - n'est-il pas celui à qui le curé a confié la tâche d'être "le catéchiste des grands de quatorze ans qui ne savaient absolument rien en fait de religion"<sup>270</sup> alors que lui s'intéressait "par-dessus tout" à l'étude et à la défense de la religion – il n'en a pas pour autant songé précocement au sacerdoce. C'est pourquoi, quand il atteint ses quatorze ans, la question de la poursuite de ses études suscite un débat au sein de la famille.

### **1.1.7 LE PETIT SÉMINAIRE**

Son père voudrait que le jeune homme fasse des études sérieuses et il penche pour le

<sup>267</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 42.

<sup>268</sup> *Tristis anima mea*, ADA, 1 D 5 24.

<sup>269</sup> *Mandement 1911, "Dieu unique but de ma vie", p. 15-16.*

<sup>270</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 55.

collège de Saint-Quentin. C'est qu'il ambitionne pour lui une ascension sociale que ses capacités permettent légitimement d'envisager. Il le verrait volontiers médecin, notaire ou officier. Mais le curé qui estime sans doute qu'Eudoxe a toutes les qualités pour entrer dans la carrière ecclésiastique, plaide pour le petit séminaire tout en faisant habilement valoir que l'on y fait d'aussi bonnes études qu'au collège et que cela n'engage à rien puisque l'expérience montre que tous les jeunes gens qui le fréquentent, ne deviennent pour autant pas tous prêtres.

Il est vrai que si les petits séminaires fournissent à l'époque plus de 80% du recrutement des grands séminaires, la situation est un peu différente lorsqu'ils sont installés en ville. Ils concurrencent alors directement le collège auprès des familles de notables. Dans ce type d'établissement "les futurs prêtres cumulent l'avantage d'avoir fait leurs études avec les futurs notables des bourgs ruraux, propriétaires et cadres de l'élite urbaine, tout en représentant pour les milieux modeste dont ils sont issus une promotion enviée"<sup>271</sup>. M. Gabelle reçoit l'appui des tantes du jeune homme tandis que sa mère reste plutôt réservée, ne sachant en réalité que penser ni que dire. Il semble donc que c'est davantage à l'insistance du curé qu'à une volonté bien arrêtée de ses parents que le jeune Eudoxe doit de rentrer, en octobre 1856, au petit séminaire Saint-Léger de Soissons, dans la classe de quatrième.

"Quels étaient mes sentiments personnels à l'époque ? Le souvenir en est assez confus mais je sais que j'allai à Soissons sans enthousiasme"<sup>272</sup>. L'adaptation à ce nouveau cadre de vie est en effet difficile. Il n'y a rien là d'étonnant. D'abord la séparation d'avec la famille est vivement ressentie : la première lettre qu'il reçoit de son père le fait fondre en larmes ; ensuite la monotonie et l'ennui de la vie de pensionnaire pèsent à cet adolescent dont nous avons vu qu'il disposait d'une relative autonomie ; enfin il découvre plus fort que lui. La plupart des élèves de sa classe arrivaient du petit séminaire de Notre-Dame de Liesse et étaient plus avancés que lui. Il doit travailler dur pour les rattraper.

Cependant Mgr Mignot ne garde pas un mauvais souvenir des quatre années passées à Saint-Léger. D'une part il y noue des amitiés qui se révéleront fidèles, comme celle du futur abbé Chédaille, d'autre part il y rencontre des professeurs dévoués, certains très compétents comme M. Jacquin son professeur de troisième à qui il attribue le fait d'avoir acquis le sens du génie de la langue latine ; tous d'excellents prêtres.

Bien qu'étant un petit séminariste en tout point régulier, il ne songe guère à une vocation sacerdotale. Certes, il a "une grande vénération" pour les prêtres qui l'entourent et qu'il estime très intelligents : "Je croyais qu'ils savaient tout et je ne me lassais pas de les écouter, ce qui m'était préférable, car ils en savaient toujours plus que moi"<sup>273</sup>. Mais il affirme qu'il n'éprouvait aucun attrait spécial pour la vie ecclésiastique. Avec l'un de ses condisciples il multiplie les projets d'avenir fondés sur des carrières laïques : "D'autres

---

<sup>271</sup> *Histoire des catholiques en France*, sous le dir. de Fr. Lebrun, pp. 336-337.

<sup>272</sup> *Tristis est anima mea*, mars 1914, ADA, 1D 5 23.

<sup>273</sup> *Molity*, f° 1, ADA, 1 D 5 21.

horizons s'offraient à mon imagination indécise : culture, industrie, médecine, droit, armée"<sup>274</sup>. Ils débattent des mérites respectifs de la philosophie antique et du christianisme<sup>275</sup>. Son ami qui veut être médecin - et le deviendra - voudrait le voir faire le même choix et épouser la jeune fille<sup>276</sup> dont la famille caresse en secret ce projet. "Je subissais sinon l'illusion des sens, tout au moins l'illusion du cœur et de l'attachement humain"<sup>277</sup>, dit-il avec le recul, mais sur le moment il trouve suspect que M. Gabelle à qui il fait part de ce projet, s'emploie à l'en détourner : "je répétais tout bas le mot de la comédie de Molière : "Vous, M. Josse, vous êtes orfèvre !"<sup>278</sup> "

Les études au petit séminaire n'ont donc pas enfermé immédiatement Eudoxe Mignot dans une voie toute tracée. C'est en tout cas le sentiment qu'il en a rétrospectivement : "Je ne suis pas entré directement dans les rangs du sacerdoce comme les âmes prédestinées qui y entrent tout droit comme Jésus entra à douze ans dans le Temple"<sup>279</sup>. Il n'hésite d'ailleurs pas à envisager de quitter le petit séminaire pour ne pas avoir à rédiger un devoir "sur les côtés ridicules du maître d'école" donné par un de ses professeurs. Un tel sujet en dit long sur l'hostilité et le mépris affichés par un clerc à l'endroit d'une profession pourtant sous surveillance étroite depuis 1851 et la réaction du jeune homme manifeste sa capacité d'indignation - bien explicable en l'occurrence - face à ce qu'il considère comme la manifestation d'un parti pris injuste. L'incident que le supérieur, ayant lu la lettre dans laquelle le jeune homme demandait à son père de venir le chercher, règle avec intelligence en le dispensant du travail, a laissé des traces. Certes, avec le recul du temps Mgr Mignot relativise sa réaction : "C'était de ma part le résultat de l'inexpérience, car quelle profession n'a pas ses grotesques ?"<sup>280</sup> Il n'en demeure pas moins que cet incident l'a sans doute marqué plus profondément qu'il ne le dit. En témoigne une incise dans une lettre à Mgr Lacroix en 1914 dans laquelle il discute des manuels mis entre les mains des enfants. Il reconnaît qu'il y a bien des choses de vraies dans certains manuels et que Mgr Lacroix comme lui savent à quoi s'en tenir. Mais l'enfant lui risque d'être scandalisé "comme il le serait si on débinait devant lui la conduite

<sup>274</sup> Allocution à ses prêtres pour son Jubilé sacerdotal, *Semaine religieuse* d'Albi, 2 oct. 1915, p.487.

<sup>275</sup> "Je me souviens que vers 1858, un de mes condisciples me disait après avoir lu les *Pensées* de Marc Aurèle et le *Manuel* d'Epictète : "Les sages me suffisent, je n'ai plus besoin de l'Évangile". Je lui disais qu'il y a loin entre écrire de belles maximes et les pratiquer", *Mélanges*, 1916, ADA, 1 D 5 05.

<sup>276</sup> Mgr Mignot donne même des initiales : M. H.

<sup>277</sup> *1er Reg.*, f° 58.

<sup>278</sup> "Vous êtes orfèvre, monsieur Josse, et votre conseil sent son homme qui a envie de se défaire de sa marchandise", *L'Amour Médecin*, Acte 1, scène 1. Cette réplique de Sganarelle est devenu proverbe pour railler les conseils intéressés.

<sup>279</sup> Allocution pour son Jubilé sacerdotal, *Semaine religieuse* d'Albi, 2 oct. 1915, p.487.

<sup>280</sup> *1er Reg.*, f° 57. Il explique : "N'y avait-il pas dans nos environs un instituteur natif de Brancourt que mon père à force de travail avait fait rentrer à l'École normale...(qui) était la suffisance faite homme, bouffi de vanité et de sottise. [...] Si j'avais connu à l'époque cette hypertrophie de sot orgueil j'aurais fait volontiers la dissertation demandée !".

de son père ou de sa mère : ce sont des blessures qui ne se cicatrisent pas"<sup>281</sup> .

A la rentrée 1858, les Lazaristes prennent en charge le petit séminaire. Le supérieur M. Dupuy, ancien professeur de morale au grand séminaire devient le confesseur d'Eudoxe. C'est cet homme "qui lisait mieux que moi dans mon âme"<sup>282</sup> confiera Mgr Mignot, qui va jouer un rôle déterminant dans sa décision de devenir prêtre : "Arrivant tout jeune élève à Saint-Léger, je l'ai trouvé comme un ange gardien pour guider mon inexpérience, ouvrir devant ma pensée le monde invisible de Dieu"<sup>283</sup> .

Si on l'en croit, c'est tout à fait à l'improviste que M. Dupuy le met un jour en demeure de ne pas se dérober à l'appel de l'Évangile :

***Il me dit : "Avez-vous lu l'Évangile ? Mais oui, pourquoi ?" Il continua : "Avez-vous lu l'histoire du jeune homme que Jésus aima ? - Oui, répondis-je tout impressionné et redoutant ce qu'il allait conclure. - Eh bien, vous êtes ce jeune homme. Notre Seigneur vous appelle à lui. Ne faites pas comme le jeune homme qui s'en alla tout triste et n'eut pas le courage de faire le sacrifice que Notre Seigneur lui demandait. Ces paroles furent pour moi un coup de foudre et aussi une lumière ! [...] Les voix de la terre m'appelaient d'un côté, les voix du ciel de l'autre. Celles de la terre étaient plus douces que celles du ciel bien qu'elles ne fussent tout de même pas des voix de sirènes. N'avais-je pas gardé depuis l'enfance tous les commandements de Dieu ? Étais-je tenu à faire davantage ? Je luttais, priais, promettais et retirais mes promesses, mais ma foi, mon respect pour les droits de Dieu, mon amour pour Notre Seigneur l'emportèrent"<sup>284</sup> .***

Si Mgr Mignot utilise la structure et le vocabulaire propres à tout récit de vocation pour décrire ses réactions à l'injonction de son confesseur, on ne peut cependant pas douter que celle-ci mit le jeune homme devant une alternative à laquelle il n'avait pas songé sérieusement jusque là et que la décision a vraiment été difficile à prendre. Cette décision d'ailleurs étonna beaucoup sa famille et son entourage et nous avons vu que sa grand-mère tenta même de l'en dissuader. Mgr Lacroix parle d'une "crise de découragement" qui n'aurait été surmontée qu'avec l'aide de M. Dupuy pour qui Mgr Mignot garda de ce fait "une reconnaissance attendrie" jusqu'à la fin de sa vie<sup>285</sup> .

De cette hésitation il garde un souvenir positif :

- Un jour, peut-être, obéissant à l'inspiration divine, nous avons tout quitté pour posséder le véritable trésor. [...] Quelle joie alors, quel calme, quelle paix, quelle sainte hâte de tout quitter pour posséder cette meilleure part ! Rien ne nous coûtait,

<sup>281</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 2 mars 1914, f° 226.

<sup>282</sup> Allocution à ses prêtres pour son Jubilé sacerdotal, *Semaine religieuse* d'Albi, 2 oct. 1915, p.487.

<sup>283</sup> Instruction pour la saint Charles au grand séminaire de Soissons, 4 novembre 1887, ADA, 1 D 5 04.

<sup>284</sup> *1er Reg.*, f° 58-59.

<sup>285</sup> *Biographie manuscrite*, ADA, 1D 5-26, p. 29. En effet Mgr Mignot est resté en relation avec l'abbé Dupuy. Il le consulte dans les moments difficiles. C'est à lui qu'il fait appel pour prêcher les premières retraites ecclésiastiques qu'il organise à Fréjus en 1891.



nous faisons volontiers tous les sacrifices : nous en aurions fait cent fois plus. Le monde qui ne connaît pas ce trésor nous a blâmés ; ses reproches nous ont fait sourire : notre secret était à nous...<sup>286</sup> La perspective du sacerdoce lui ouvrait la possibilité de se distinguer plus sûrement encore que ne l'aurait permis la réalisation des projets "mondains" qu'ils faisaient avec son condisciple. Ceux-ci lui laissaient entrevoir l'avenir sous des couleurs agréables certes, mais ils ne lui auraient guère permis d'aller au-delà "d'une médiocrité dorée" qui ne lui aurait jamais donné que "la somme de bonheur qu'on peut rêver quand on n'est pas ambitieux". Or Eudoxe Mignot incontestablement l'était. Ne songe-t-il pas au jeune homme qu'il a été quand il écrit : "La vie paraît belle au jeune homme qui prend conscience de lui-même, de sa valeur intellectuelle. Peu soucieux d'obstacles qu'il ne soupçonne pas, il fait projet sur projet, s'imaginant naïvement qu'il va conquérir le monde"<sup>287</sup>. Et il n'est pas impossible que la perspective de faire ses études ecclésiastiques non pas au séminaire diocésain mais à Saint-Sulpice ait pesé dans la décision du jeune homme qui dit s'être fait tout de suite "une très haute idée de sa vocation"<sup>288</sup>. M. Dupuy avait en effet entrepris personnellement d'obtenir du supérieur général, M. Carrière, l'admission de son élève à Saint-Sulpice.

## 2. A Saint-Sulpice (1860-1865) : Des influences contradictoires

Le séminaire Saint-Sulpice - séminaire du diocèse de Paris - reçoit traditionnellement les meilleurs éléments des aspirants au sacerdoce envoyés par les évêques soucieux de disposer de prêtres bien formés pour l'administration diocésaine. A cette époque, Saint-Sulpice reste, du fait de la grande qualité de son corps professoral, une référence et un modèle et il est admis qu'on y reçoit la meilleure formation ecclésiastique qui se donne en France<sup>289</sup>.

### 2.1 Issy-les-Moulineaux

Eudoxe Mignot entre à Issy le 1<sup>er</sup> octobre 1860. Bien que le supérieur en soit M. Maréchal, un "compatriote" né à Laon, le dépaysement est complet du côté des enseignants "ces figures vénérables qui me changeaient si fort d'avec nos jeunes professeurs de Saint- Léger"<sup>290</sup>.

Parmi ses condisciples, il se lie entre autres avec les abbés d'Hulst (qui y était entré l'année précédente), de Bonfils (futur évêque du Mans), Guillibert (qui occupera le siège de Fréjus quelques années après lui), Ardoïn (qui sera son vicaire général à Fréjus), Scard (futur curé de Saint-Pierre de Chaillot et historien de l'Église chez qui il descendra lors de ses séjours parisiens). Il fait également la connaissance de M. Vigouroux alors dans son année de "Solitude".

<sup>286</sup> *Études sur les évangiles*, 1880, n° 58, ADA, 1 D 5-04

<sup>287</sup> Mandement de Carême, *Dieu unique but de la vie*, 1911, p.11.

<sup>288</sup> A cette époque le séminaire est encore installé dans "Le Petit Olympe d'Issy"<sup>291</sup> qui

<sup>289</sup> Sur le rôle de Saint-Sulpice dans la formation des futurs évêques au XIX<sup>e</sup> siècle, voir J.-O. Boudon, *Op. cit.*, pp.110-119.

<sup>290</sup> *1er Reg.*, n° 59.

avait été la résidence de Marguerite de Valois et qu'a décrit Renan dans ses *Souvenirs de jeunesse* : "Rien ne fut changé au petit pavillon de la reine ; on y ajouta de longues ailes et on retoucha légèrement les peintures. Les Vénus devinrent des Vierges ; avec les Amours ont fit des anges"<sup>292</sup>. Dans le parc on pouvait encore voir le pavillon en rocaille dans lequel Bossuet, Fénelon, M. de Noailles et M. Tronson s'étaient réunis pour leurs conférences sur le quiétisme et on avait construit plus loin une réplique de la Santa Casa de Lorette "que la piété sulpicienne a choisie pour son lieu de prédilection et décorée de ces peintures emblématiques qui lui sont chères"<sup>293</sup>.

### **2.1.1 LES DERNIERS FEUX DE L'ONTOLOGISME**

Quand Eudoxe Mignot entre à Issy, l'enseignement de la philosophie traverse une période de turbulences<sup>294</sup>. Pendant les vacances de l'été précédent, l'un des deux professeurs de philosophie, M. Laroche, a été déplacé, victime de sa popularité mais surtout des attaques dont l'ontologisme était l'objet et qui devaient aboutir à sa condamnation par le Saint-Office en septembre 1861.

L'ontologisme<sup>295</sup> qui, par Malebranche se rattache à saint Augustin et au néo-platonisme, entend poser le problème de la connaissance naturelle de Dieu et celui de la révélation en opposition au principe autoritaire du traditionalisme qui estime que les connaissances d'ordre religieux ne sont pas accessibles à la raison individuelle et que la Révélation est l'unique source de connaissance. Pour l'ontologisme au contraire la connaissance humaine repose sur l'intuition immédiate de l'être de Dieu, car raison de l'homme et Verbe de Dieu sont la même et unique raison.

En France l'exposé le plus complet de cette pensée avait été donné par Mgr Hugonin (1823-1898)<sup>296</sup>, disciple de l'abbé Baudry. De son côté, M. Branchereau, (1819-1913) sulpicien, avait rédigé un manuel, *Praelectiones philosophiae*, publié en 1849, qui présentait "une synthèse classique et moderne, ouverte aux nouvelles sciences"<sup>297</sup>. Ce manuel fut immédiatement adopté dans les séminaires dirigés par les sulpiciens<sup>298</sup>, et il resta en usage à Saint-Sulpice jusqu'en 1862<sup>299</sup>. Deux cahiers de notes sur la théodicée

<sup>291</sup> Titre du poème de Michel Bouteroue dédié à la Reine Marguerite, Duchesse de Valois, Paris, 1609.

<sup>292</sup> E. Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, texte établi et présenté par Jean Pommier, Paris, A. Colin, 1959, p. 131.

<sup>293</sup> *Ibid.*, p. 132.

<sup>294</sup> Sur cette crise voir : Mgr Baudrillart, *Vie de Mgr d'Hulst*, t. 1, pp. 103-104.

<sup>295</sup> Le terme est employé pour la première fois par V. Gioberti dans les *Considérations sur les doctrines religieuses de V. Cousin*, 1844.

<sup>296</sup> *Ontologie ou étude des lois de la pensée*, 2 vol., 1856 et 1857.

<sup>297</sup> L. Foucher, *La philosophie catholique en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Vrin, 1955, p. 178. Une partie de ce cours était rédigé en français en particulier *l'anthropologie* qui faisait sa place aux recherches expérimentales contemporaines et *l'histoire de la philosophie* qui donnait des philosophes allemands une présentation "très remarquable" (L. Foucher).

témoignent que Mgr Mignot a travaillé sur ce manuel.

Deux professeurs se partagent donc l'enseignement de la philosophie : M. Renaudet qui reste fidèle à l'ontologisme et M. Plaine "dont la doctrine était plus scolastique". Le jeune séminariste a du mal à se situer. Il doit faire face à la fois à la nouveauté que représente pour lui l'enseignement de la philosophie et au débat intellectuel dont il ne saisit pas tous les enjeux : "La chose qui me déconcerta ce fut l'étude de la philosophie ontologiste de M. Branchereau : c'était un monde d'idées si nouveau. Je le fus d'autant plus que M. Plaine, le collègue de M. Renaudet avait des idées forts différentes"<sup>300</sup>. Dans ce débat, il prend plutôt partie pour l'ontologisme comme en témoigne cette remarque au sujet de l'être de Dieu :

**Ceux qui disent que saint Thomas condamne les ontologistes ne l'ont pas lu, car Saint Thomas entend par essence de Dieu sa vie ad intra et c'est cette vie ad intra qu'il affirme ne pouvoir être connue par les seules forces naturelles. Or les ontologistes en demeurent d'accord**<sup>301</sup>.

Mais il gardera le sentiment de ne pas avoir acquis une culture philosophique suffisamment solide. "En philosophie je me suis contenté des idées générales"<sup>302</sup>, reconnaîtra-t-il volontiers plus tard.

C'est sans doute aussi que la philosophie lui semble inutile dans la mesure où elle n'apporte aucun élément de certitude aux grandes questions que se pose l'humanité. Ainsi par exemple sur ce que sont la pensée et le souvenir :

**Chaque jour nous pensons, nous nous souvenons et nous ne savons pas dire ce qu'est la pensée ou le souvenir. Qu'en savons-nous que n'aient médité Aristote et Platon ? [...] Comme nous ils s'en demandaient le Pourquoi et le Comment sans y pouvoir répondre. Y répondons-nous mieux vingt siècles plus tard ? Raison orgueilleuse voilà donc tout ton progrès ? Voilà ton œuvre et tu oses après cela te vanter de la philosophie, science stérile qui ne t'a rien appris et dont tu devrais plutôt rougir**<sup>303</sup>.

Philosophie, science stérile face à la révélation bien sûr. Son curé de Brancourt l'a recommandé à l'abbé Lequeux, ancien supérieur du séminaire de Soissons qui avait été appelé à Paris en 1849 par Mgr Sibour en qualité de vicaire général chargé de l'enseignement supérieur et de professeur de droit canon à l'école des Carmes. Sa

<sup>298</sup> "Le seul accès de colère que Saint-Sulpice ait éprouvé, depuis qu'il n'y a plus de jansénisme, fut contre M. de Lamennais, le jour où cet exalté vint dire qu'il faut débiter, non par la raison, mais par la foi", Renan, *Souvenirs...*, p. 162.

<sup>299</sup> Malgré la réponse négative que M. Carrière avait obtenu de Rome à la question de savoir si la condamnation du Saint-Office visait le manuel de Branchereau. Sur cette affaire voir : Boisard, *La Compagnie de Saint-Sulpice, trois siècles d'histoire*, t. II, p. 372.

<sup>300</sup> 1er Reg., f° 59.

<sup>301</sup> *Notes marginales sur le Traité de la grâce de M. Renaudet, f° 9, 1864, ADA, 1 D 5-02.*

<sup>302</sup> 1er Reg., f° 45.

<sup>303</sup> *De actibus humanis, ADA, 1 D 5-02.*

réputation de savant impressionne beaucoup le jeune séminariste qui lui rend visite de temps à autre "dans sa vieille maison, rue Chanoinesse". Entre autres conseils, l'ancien vicaire général écarté de son poste après la mise à l'Index de son manuel de droit canon<sup>304</sup>, insiste sur la lecture des philosophes grecs et tout particulièrement de Platon. L'abbé Mignot s'exécute mais sans parvenir à y trouver grand intérêt :

***J'avoue à ma confusion que je n'y trouvais pas ce que j'attendais. Cela tenait probablement à mon incompetence, mais surtout à ce que ne vivant alors que de saint Paul et des écrits de M. Olier, Platon me paraissait singulièrement en retard et ne m'apprenait rien***<sup>305</sup>.

Cet aveu n'est étonnant qu'en apparence. Le jeune séminariste préoccupé d'atteindre la perfection chrétienne par la pratique des conseils évangéliques et l'imitation de la vie du Christ se fait l'écho d'une conception héritée de la scolastique qui ne voit dans la philosophie antique qu'une pure spéculation alors que le christianisme, message de salut n'est pas "une simple connaissance abstraite de la vérité, mais une méthode efficace de salut", car c'est "une doctrine qui apporte en même temps tous les moyens de sa propre mise en pratique"<sup>306</sup>. Le miracle grec qu'admire Renan le laisse sinon indifférent du moins dubitatif :

Le miracle grec ! Que nous a-t-il laissé ? Il a abouti au morcellement infini de la philosophie, désagrégé le bon sens, ruiné la certitude, conduit logiquement au scepticisme... Le Parthénon est beau mais il est vide. La raison grecque, exquise dans les choses de l'art, dans les questions de mesure, a abouti au fatalisme, à toutes ces erreurs qu'ont retrouvés aujourd'hui et dont la raison, sans les lumières de la foi, ne sait se délivrer<sup>307</sup>.

En fait, il ne parviendra jamais à s'intéresser vraiment<sup>308</sup> à la philosophie : "Je me suis amusé à relire les Dialogues de Platon où je n'ai rien trouvé de vraiment intéressant. Si parfois le désir vous venait de faire connaissance avec ce grand personnage, résistez à la tentation. Cette lecture vous ennuerait profondément et sans profit, écrit-il en 1916 à Mlle De Coninck"<sup>309</sup>.

Mgr Mignot n'évoque pas les autres cours qu'il a suivis à Issy, en particulier ceux que

<sup>304</sup> Publié entre 1839 et 1841 le *Manuale compendium juris canonicis* était devenu le manuel de droit canon à Saint-Sulpice et dans de nombreux séminaires. Ce livre dénoncé comme défendant des positions gallicanes, fut mis à l'Index en 1851. Sur cette affaire voir, A. Gough, *Paris et Rome*, pp.185-196.

<sup>305</sup> *2e Reg., f° 62.*

<sup>306</sup> E. Gilson, *L'Esprit de la philosophie médiévale*, cité par P. Hadot, *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Paris, Gallimard, Folio/Essais, 1995, p. 388.

<sup>307</sup> *Études sur les Évangiles*, ADA, 1 D 5 11-01 (oct. 1897- mars 1898), f° 4.

<sup>308</sup> Qu'on puisse s'intéresser à la philosophie lui paraîtra toujours un peu étonnant : "Il est philosophe" dira-t-il avec un peu de condescendance de M. Birot.

<sup>309</sup> Lettre du 4 décembre 1916, ADA, 1 D 5 07.

donnait M. Pinault<sup>310</sup> en sciences. Or certains d'entre eux furent pour lui une révélation et un ébranlement au moins aussi important que le sera la découverte de la critique biblique. Dans un texte de 1871 le jeune prêtre écrit en effet :

***Je me souviens de l'étrange impression que produisit en moi l'étude de l'astronomie, de ces mondes indéfinis dont Moïse semble faire fort peu de cas [...]. J'appris alors que notre terre [...] est une des plus petites planètes du système solaire (et que si elle) venait par le plus effroyable bouleversement à disparaître, il y a des milliers de monde qui ne s'en douteraient pas et qui suivraient leur cours sans rien savoir d'un événement si formidable pour nous***<sup>311</sup>

Cette prise de conscience trouve alors naturellement son expression religieuse dans la question du psaume : "Qu'est-ce que l'homme Seigneur que tu en gardes mémoire ?" (Ps 8, 5). Si la question reste en suspend, elle occupera toujours une place importante dans la réflexion du prêtre et elle alimente son intérêt pour la science dont il découvre les résultats au travers des livres de d'un des plus célèbres vulgarisateurs de l'époque Louis-Guillaume Figuiet<sup>312</sup>. C'est ainsi qu'il lit, sans doute l'année même de sa parution, *La terre avant le Déluge*<sup>313</sup> qui inaugure une série d'ouvrages sur les résultats de la science contemporaine. Les gravures qui l'illustrent frappent l'imagination du séminariste. Bien que les unes présentent des fossiles ou leurs empreintes et que les autres entendent donner une image de l'état de la terre aux différents âges géologiques, le jeune abbé les lit de la même manière, au premier degré : les unes et les autres sont une représentation de la réalité. "Je m'arrêtais, écrira-t-il plus tard, avec une sorte de respect religieux devant les fantastiques tableaux des paysages antédiluviens. Je vois encore les gouttes d'eau fossiles (?)<sup>314</sup>, les traces de pas d'animaux incroyables, les mégalosures, les plésiosaures, les formation granitiques etc."<sup>315</sup>.

Bien que l'auteur prenne la précaution d'indiquer à la fin de son introduction que l'étude de la géologie "nous montre, pour ainsi dire en action, la puissance créatrice de Dieu" et que grâce à elle "nous voyons l'œuvre sublime de la création se perfectionner

<sup>310</sup> Ancien élève d'Ampère, ancien professeur à l'Université et authentique savant M. Pinault "semblait cumuler en sa personne toutes les façons dont un corps peut être contrefait. Sa laideur extrême n'excluait pas de ses traits une singulière vigueur... Dans son cours, son vieux manteau et les manches de sa soutane servaient à essuyer les instruments et en général à tous les usages du torchon... Avec cela, éloquent, passionné, étrange, parfois ironique, spirituel, incisif...", Renan, *Souvenirs...*, p. 137.

<sup>311</sup> *Méditations philosophiques, "La Création", n° 2-3, ADA, 1 D 5-04.*

<sup>312</sup> Louis-Guillaume FIGUIER (1819-1894), médecin, professeur à l'École de pharmacie de Paris, éditeur à partir de 1857 de *l'Année scientifique*.

<sup>313</sup> Paris, Hachette, 1863, XVI-425 p. Ce livre connaîtra un grand succès et sera neuf fois réédité dans les vingt ans qui suivent.

<sup>314</sup> La figure 18, p. 17 est en effet intitulée : Empreintes de gouttes de pluie fossiles d'après M.J. Deane, *Iconography from the sandstone of Connecticut river*, Boston, 1861. Le point d'interrogation est de l'abbé Mignot.

<sup>315</sup> Quatrième méditation philosophique, 1871, ADA 1 D 5-04..

sans cesse entre les mains de son divin auteur"<sup>316</sup>, l'abbé Mignot est surtout frappé par la distance qui existe entre le récit de la Bible et celui de la science et par le fait que ce dernier l'entraîne "bien loin de Moïse". Pour au moins deux raisons. D'une part - même s'il n'y a pas de chronologie précise dans le livre de Figuière - la science, à l'évidence, ne peut se contenter des six jours de la création. D'autre part elle évacue le Paradis. L'homme apparaît "après la période glaciaire... dans les riches plaines de l'Asie, aux bords riants de l'Euphrate". La gravure qui donne à voir cet instant de la création évoque un paysage bucolique, à la tombée du jour. Sur les rives d'une étendue d'eau ombragées d'arbres séculaires, on voit, en bas à droite, devant ce qui semble être l'entrée d'une grotte, un homme debout de face vêtu d'un pagne de feuillages à côté d'une femme nue, assise de profil, qui accueille un enfant déjà grand, à genoux devant elle et lui présentant un bouquet de fleurs. A l'entour, chèvres, moutons, vaches broutent. Plus loin un cheval, un cerf, des oiseaux, d'autres animaux difficilement identifiables complètent le bestiaire en évoquant le monde sauvage. Bref nous ne sommes pas dans le jardin de l'Eden mais sur la terre. L'âge de l'enfant à lui seul l'indique clairement. Ces deux questions, la seconde surtout, occuperont longtemps l'abbé Mignot.

### **2.1.2 "LE RIEN DE TOUTES CHOSES".**

Pour l'heure l'enseignement de M. Pinault qui "ne dissimulait pas son mépris pour les sciences qu'il enseignait"<sup>317</sup>, met vraisemblablement l'abbé Mignot dans l'embarras et lui pose un cas de conscience. D'un côté sa curiosité naturelle ne peut que l'entraîner à vouloir se tenir au courant des progrès des recherches scientifiques qui le fascinent, mais de l'autre ces connaissances ne sont-elles pas vaines au regard de l'Unique Nécessaire ?

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Mgr Mignot évoque l'influence de M. Pinault quand il parle de sa formation spirituelle. C'est que celui-ci, "vrai Diogène (qui) voyait le creux d'une foule de conventions", tient encore le rôle de directeur de conscience qu'il avait à l'époque de Renan. L'abbé Mignot fait partie de "ceux qu'entraînait une ardente piété, des *mystiques*, comme on les appelait"<sup>318</sup>. Il se souvient avoir été un séminariste qui ne négligeait ni l'ascétisme ni la piété et qui chaque mercredi se rendait avec quelques condisciples auprès de M. Pinault qui leur expliquait le *Pietas ad usum Seminarii* de M. Olier. "C'était en somme le détachement de tout par amour de Notre Seigneur, le vide de l'âme pour donner la place entière à Jésus. J'écoutais avec admiration et une réelle sympathie d'âme ces maximes austères que je regardais comme l'expression de la pensée authentique du Sauveur paraphrasée par un saint qui avait quitté une situation scientifique très enviée pour venir s'enfermer à Issy"<sup>319</sup>. M. Pinault encourageait les jeunes séminaristes à pratiquer ce qu'il appelait le "rien de toutes choses". Cette

<sup>316</sup> *La terre...*, p. XV.

<sup>317</sup> Renan, *Souvenirs...*, p. 139.

<sup>318</sup> Renan, *Souvenirs...*, pp. 140, 138.

<sup>319</sup> *Mélanges* n° 18, ADA, 1 D 5 15.

expression a accompagné Mgr Mignot tout au long de sa vie. En 1914 c'est elle qui lui vient naturellement sous la plume dans une lettre à Loisy quand il déplore que Prosper Alfaric n'avance pas plus vite dans la rédaction de sa thèse : " Il y a longtemps que ce *cher Sulpicien*<sup>320</sup> aurait dû finir sa thèse. Mais il médite sans doute, comme notre vieux M. Pinault, sur le *rien de toutes choses*."<sup>321</sup>

Cette piété fondée sur l'apprentissage du détachement se nourrit, outre de la lecture des ouvrages de M. Olier<sup>322</sup>, de ceux du Père Surin, du cardinal de Bérulle, de Bossuet, du Père Faber<sup>323</sup>, de *l'Imitation de Jésus-Christ*. Ce sont donc surtout les différents maîtres de la spiritualité française que l'abbé Mignot fréquente. Bossuet l'a incontestablement marqué et, nous aurons l'occasion d'y revenir, c'est en grande partie en "anti-Bossuet" qu'il a conçu la fonction de docteur de l'évêque. Mais la dette est grande. En 1915, alors qu'il relit *l'Histoire des Variations*, il note dans son Journal :

***C'est encore un sentiment de pieuse admiration que j'éprouve en relisant un autre chef d'œuvre qui a eu une très grande influence sur ma formation intellectuelle quand j'avais 18 ou 20 ans et que j'ai lu plus souvent que l'Histoire des Variations. Je parle des Élévations sur les mystères. En les relisant, je retrouve un écho lointain de ces phrases merveilleuses qui tombèrent dans mon âme comme les notes d'une harmonie céleste, comme des idées neuves et presque inconnues qui venaient peupler mon intelligence encore à peu près vide***

<sup>324</sup> .

En revanche l'abbé Mignot ne partage pas tout de suite l'enthousiasme que les livres du P. Faber, immédiatement traduits en français<sup>325</sup> et longtemps en vogue<sup>326</sup>, rencontrèrent auprès du clergé français<sup>327</sup>, à un moment où la production française dans le domaine de la spiritualité n'était guère fournie. "La lecture de son *Tout pour Jésus...* m'avait fatigué et inspiré une sorte de dégoût", écrit-il vers 1870. C'est, estime-t-il, que "son esprit n'était pas assez sérieux pour goûter les beautés de ce livre". Il fallut toute l'insistance de

<sup>320</sup> A cette date Alfaric a déjà quitté l'Église.

<sup>321</sup> 4 janvier 1914, BN, fonds Loisy, Naf 14656, f° 242.

<sup>322</sup> *L'Introduction aux vertus chrétiennes*, le *Traité des saints ordres*.

<sup>323</sup> Ministre anglican, membre du mouvement tractarien, converti au catholicisme et ordonné prêtre il s'était vu confié par Newman la fonction de maître des novices de l'oratoire de Birmingham. A partir de 1853 il publia à un rythme soutenu des ouvrages de parénèse spirituelle et morale.

<sup>324</sup> *Molitg, juin 1915, ADA, 1D 5 21, f° 132.*

<sup>325</sup> *All for Jesus*, 1853, trad. fr., Paris, A. Bray, 1854 ; *Le créateur et la créature*, 1858, trad. fr., id., 1858 ; *Les conférences spirituelles*, 1859, trad. fr., id., 1860, *Béthléem ou le mystère de la Sainte-Enfance*, 1860, trad. fr., id., 1862.

<sup>326</sup> En témoignent leurs nombreuses rééditions jusqu'à la fin du siècle : 9 pour les *Conférences*, 6 pour *Le Créateur...*, 5 pour *BéthléEm...*, etc.

<sup>327</sup> L'abbé Lemire par exemple le cite souvent, cf. J.-M. Mayeur, *L'abbé Lemire*, p. 27.

quelques amis pour qu'il accepte de lire les *Conférences spirituelles*, *Béthléem* et le *Saint-Sacrement* et découvrir alors que les ouvrages du P. Faber étaient "presque tous des chefs d'œuvre" et qu'il était "peu d'auteurs spirituels dont les idées répondent mieux aux besoins de notre siècle"<sup>328</sup>. Toujours est-il que c'est un auteur qu'il cite souvent dans ses premiers travaux<sup>329</sup>. Il reviendra plus tard sur cet engouement : "Après avoir lu avec enthousiasme les écrits du P. Faber, à la réflexion, je me demandais s'ils n'étaient pas en très grande partie le fruit de son imagination, comme tant d'autres mystiques"<sup>330</sup>. Pointe ici une méfiance pour la mystique sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

Quant à l'*Imitation* elle restera jusqu'à la fin de sa vie la lecture spirituelle préférée. En 1916, en route pour Rome, il note dans son Journal :

Je le dis avec une confusion que je partage sans doute avec beaucoup d'autres : c'est que l'*Imitation* nourrit mon âme plus que les histoires d'Israël, plus même que les prophéties, plus que les Proverbes, le Cantique, l'Ecclésiastique, la Sagesse elle-même que M. Le Hir m'avait fait aimé vers 1860. L'*Imitation* est venue 13 ou 14 siècles trop tard : elle n'eût pas manqué alors d'être inscrite dans le Canon officiel<sup>331</sup>.

Pour l'heure sa piété se nourrit en effet de la lecture spirituelle de la Bible. Nous en avons deux témoignages à travers deux cahiers de notes l'un sur le Cantique des Cantiques, l'autre sur l'épître aux Romains<sup>332</sup>.

Le premier est lu classiquement comme une figure de la quête de Dieu dans la vie spirituelle, laquelle "est comme un flux et un reflux continu où l'épreuve succède à la jouissance et l'absence à la possession..." Dans l'épître aux Romains, il cherche "les fondements de la spiritualité" et ne se fait pas faute de noter tous les rapprochements possibles avec les auteurs spirituels qu'il lit. Par exemple à propos de Rm 6, 4<sup>333</sup>, il note : "Qui ne reconnaît ici la doctrine de M. Olier du P. Surin si bien commentée par M. Pinault ?" Le séminariste lit donc saint Paul à travers la tradition spirituelle qui permet de l'interpréter correctement. Ainsi à propos de Rm 7, il écrit : "Pour avoir une juste idée de ce chapitre, il sera bon de lire le catéchisme de M. Olier".

C'est cette lecture de l'Écriture fondée sur le principe herméneutique de l'unité et l'accord des deux Testaments et tout entière orientée à l'exercice de l'esprit de foi qui pour l'instant exerce un grand attrait sur l'abbé Mignot. Il commente ainsi Rm 10, 6<sup>334</sup> :

---

<sup>328</sup> Analyse des Oeuvres spirituelles du P. Faber, s.d., ADA, 1 D 5-04.

<sup>329</sup> Par exemple dans son étude sur *le développement de la doctrine*, 1868, f° 27, ADA, 1 D 5-04.

<sup>330</sup> Journal, 21 août 1917, ADA, 1 D 5-21.

<sup>331</sup> "Notes sur mon voyage à Rome", 1916, 4<sup>e</sup> Reg., f° 83, ADA, 1 D 5 15.

<sup>332</sup> Le premier, s.d., porte sur la page de garde : *Commentaire d'après M. Le Hir*, le second, s.d., Issy, s'intitule *Méditations et réflexions*, ADA, 1D 5-02.

<sup>333</sup> "Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême dans la mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous vivions nous aussi dans une vie nouvelle"



"Certains auteurs très catholiques ont, je le sais, prétendu que saint Paul citait ce verset (Dt 30, 12) d'une manière accommodative, mais je ne puis adopter leur sentiment et je suis persuadé que cette loi de Moïse avait été faite entièrement pour Jésus-Christ et en vue de lui (je ne suis pourtant pas figuriste exagéré !)". De critique biblique il n'est pas question. "O mon Dieu, vous voyez mon grand goût pour la Sainte Écriture, pour votre Sainte Parole, car c'est vous qui me l'avez donné... Exaucez ce désir que j'ai de voir Notre Seigneur partout, que je le vois dans l'Ancien Testament aussi clairement que votre grâce me le montre dans le Nouveau". Le séminariste se méfie de "la science vaine, superbe et arrogante qui damne souvent" parce qu'elle éloigne de Dieu. Il ne veut donc jamais rien apprendre seulement pour savoir. Ce qu'il veut acquérir c'est "la science des saints, la science de la Religion, c'est-à-dire la science de la Sainte Écriture et de la sainte théologie" parce qu'il se range parmi "les apôtres envoyés par Dieu pour annoncer sa parole" et que la connaissance dont il a besoin c'est celle qui lui sera utile en tant que directeur des âmes qui doit apprendre "avec quel soin et quel respect il faut les traiter en redoutant par dessus tout "de troubler les opérations de Dieu". A la question de savoir si la raison humaine peut s'avancer d'elle-même dans la connaissance de Dieu", il répond par la prière : "O mon Dieu, je me tais, je suis un néant, un ver de terre, une poussière qu'un souffle emporte. Non je ne demanderai point compte à Dieu de ses actes".

Le jeune séminariste adhère donc à cette spiritualité qui fait de la foi le principe du renoncement à toutes les affections humaines afin d'être possédé par Dieu seul et qui centre la dévotion sur la contemplation de "l'intérieur de Jésus" c'est-à-dire de sa pensée humaine et de sa divinité. Le vieux prélat a le sentiment que la piété acquise à Saint-Sulpice est ce qu'il a gardé de plus intact : "De tous ces enseignements et de ces lectures est résulté pour moi un tempérament spécial de foi dont je vis encore en partie bien que mes idées se soient modifiées sur d'autres points"<sup>335</sup>.

Et pourtant quand il relit ses anciennes notes, par exemple celles qu'il a prise sur des canevas de conférences que M. Renaudet (dont il a été le lecteur et le secrétaire) faisait à la *Solitude*, il est frappé par le caractère aride et froid de la doctrine spirituelle. Bien qu'on y retrouve l'esprit du XVII<sup>e</sup> siècle "si profondément chrétien", l'archevêque estime qu'il ne peut plus admettre toutes les théories de M. Renaudet. D'une part parce qu'elles lui semblent "plus rigoureuses que l'esprit général de l'Église" et d'autre part parce que trop de considérations lui paraissent maintenant hasardées et hypothétiques : "Ce sont des déductions fort belles, logique peut-être mais qui n'éclairent pas beaucoup. Oserai-je dire que ce sont des mots... C'est un langage courant, convenu dont on se sert pour démontrer l'indémontrable"<sup>336</sup>.

## 2.2 Entre M. Le Hir et M. Hogan

Le 29 septembre 1862 il passe d'Issy à Paris pour faire sa théologie. C'est l'année qui voit

<sup>334</sup> "Mais la justice qui vient de la foi parle ainsi : Ne dis pas dans ton cœur : *qui montera au ciel...*"

<sup>335</sup> *1er Reg.*, f° 60.

<sup>336</sup> *1er Reg.*, f° 135.

l'arrivée comme supérieur de M. Icard<sup>337</sup>. Mais il connaît déjà la plupart des directeurs qui vont être ses professeurs.

### **2.2.1 LA THÉOLOGIE DES TRAITÉS : DÉCEVANTE THÉOLOGIE**

L'organisation des cours est celle du classique découpage en traités qui abordent successivement le fait et les sources de la révélation (*De vera Religione* et *De Ecclesia*) ; l'existence de Dieu (*De Deo eiusque attributis*) ; ce qu'il est (*De Trinitate*) ; le salut (*De Incarnatione*) ; les moyens de l'atteindre (*De Gratia*, *De Sacramentis in genere* puis un traité par sacrement) ; enfin la conduite morale (*De Actibus humanis et de conscientia*). Si l'on en juge par les quelques cahiers conservés par Mgr Mignot, cet ordre logique était également l'ordre chronologique<sup>338</sup> et la place de l'Écriture sainte est modeste (trois cahiers sur dix) : de M. Le Hir le cours d'hébreu et un cours sur Daniel, de M. Sire un cours sur les prophètes.

A côté des cahiers de cours, Mgr Mignot a conservé quelques notes de lecture et des dissertations d'étudiants. En dehors d'un cahier consacré à la théodicée (notes de lecture du Branchereau), les autres sont consacrés à l'Écriture. Nous avons déjà évoqué ceux consacrés à son approche spirituelle dans les *Notes sur le Cantique des Cantiques* et les *Méditations sur l'épître aux Romains*, mais nous en disposons aussi consacrés à une approche exégétique : notes sur le Pentateuque prises sur un manuscrit prêté par M. Le Hir<sup>339</sup> et une dissertation dans laquelle il s'exerce à la critique sur la question du *comma johannique*.

Le séminariste a donc le souci de développer un peu par son travail personnel, non seulement la part limitée faite à l'étude de la Bible, mais encore une approche trop exclusivement théologique de l'Écriture. Bien des années plus tard, il critiquera la pratique de Saint-Sulpice qui voulait qu'un professeur enseigne obligatoirement la théologie avant de prendre une chaire d'Écriture sainte. Il évoque à ce propos une conversation qu'il avait eu à Fréjus avec M. Ferry<sup>340</sup>, "homme tout à fait remarquable, (qui) appliquait cette théorie à l'histoire et à l'archéologie chrétienne". Alors qu'ils parlaient des travaux de l'abbé Duchesne "à la fois si goûtés par les uns et si critiqués par d'autres, M. Ferry lui dit

<sup>337</sup> Henri ICARD (1805-1893), sulpicien professeur de morale et de droit canonique (1832), supérieur du séminaire de Paris (1862) puis supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice (1875). Très intransigeant, c'est lui qui interdit à ses séminaristes de suivre les cours de l'abbé Duchesne puis ceux de l'abbé Loisy.

<sup>338</sup> *De vera religione*, s.d. mais localisé à Issy ; *De Trinitate*, novembre 1863 ; *De Incarnatione*, novembre 1863-février 1864, M. Renaudet ; *De Gratia*, 1864, M. Renaudet ; *De Sacramentis in genere*, septembre 1864, M. Hogan ; le même traité par M. Renaudet 1864-1865 ; *De Penitentiae*, M. Hogan, mars 1865.

<sup>339</sup> "Je ne sais si la démonstration des propriétés du triangle fit autant d'effet sur mon âme que la lecture d'un travail de M. Le Hir sur l'authenticité du Pentateuque. Cette démonstration repose uniquement sur l'accumulation des probabilités ; elle doit être un chef d'œuvre du genre", *Aperçu de la doctrine de saint Thomas*, ADA, 1 D 5-04.

<sup>340</sup> Mgr Mignot ne précise pas auquel des deux frères Ferry (Jean Blaise, 1846-1896 et Blaise Antoine, 1833-1898), il fait allusion. L'un et l'autre ont participé à la refonte de la troisième édition du manuel de théologie connu sous le nom de *Théologie de Clermont*.

: "M. Duchesne a un grand talent, mais il ne sait pas la théologie". Et l'archevêque de conclure : "C'est d'une admirable candeur !" <sup>341</sup>

C'est que la théologie n'allait pas sans lui poser quelques problèmes. A travers les annotations de ses cours on peut se faire une idée de l'insatisfaction dans laquelle le laissait l'enseignement de la théologie.

L'abbé Mignot est d'abord mal à l'aise devant le langage théologique qui lui semble compliquer les problèmes plus qu'il ne contribue à les éclaircir. Il ne se fait donc pas faute de noter que l'usage d'un vocabulaire abstrait est le résultat d'une "variation du langage". Ainsi à propos des mots d'essence, d'hypostase, de substance, de personne, de nature en usage dans le *De Trinitate*, il note que le mystère a d'abord été désigné par des mots concrets comme *Père*, *Fils* et que le langage des Pères, emprunté au langage philosophique de leur temps, n'a pas toujours le sens précis qu'on veut bien dire. Il en conclut qu'en les lisant "il faut beaucoup plus chercher la *pensée* que *les mots*".

Après le langage, les arguments. Il en souligne comme à plaisir les faiblesses. Les notations du type : "Ce point n'est pas bien fort" ou "Tout ceci me paraît fort contestable" ou "Les théologiens affirment mais ils ne prouvent en aucune façon leur affirmation" sont assez fréquentes. Ainsi par exemple à propos de l'argument de prescription utilisé par dans le *De Sacramentis in genere* à l'appui du nombre de sacrements, il écrit : "M. Renaudet croit avoir fait un grand coup, mais il n'a rien prouvé. Son argument de prescription ainsi présenté ne vaut rien, car il est constant que les grecs n'ont formulé leur doctrine des 7 sacrements qu'au XIII<sup>e</sup> siècle et les latins au XI<sup>e</sup>. Avant cela on admettait même dans l'Église latine jusqu'à 12 sacrements..."

Il trouve en particulier que les preuves scripturaires ne sont pas aussi efficaces qu'on le croit d'ordinaire, car on utilise des textes en les isolant de l'ensemble de l'Écriture qui seule peut leur donner sens : "En argumentant sur les prophéties, écrit-il en marge du *De vera Religione*, je crois qu'il est bon de remarquer que l'on ne doit pas prendre tel ou tel passage en particulier mais qu'on doit prendre l'ensemble prophétique... Il me semble que l'argument tiré des prophéties serait invincible si... on montre que les paroles qui étaient obscures se sont éclaircies en parcourant successivement tous les âges". Il ne faut cependant pas se méprendre sur le sens de cette demande. Comme son commentaire sur le développement de l'idée de Messie le montre bien il ne s'agit pas encore d'une revendication historico-critique mais d'une mise en perspective de l'histoire du salut :

***C'est d'abord un Rédempteur qui est promis à Adam. Le fils de la femme vaincra le Séducteur ; on ne sait rien de plus : l'humanité vaincra ! Plus tard cette idée se développe, elle apparaît plus brillante au temps de Noé. Mais il était réservé au père des patriarches de savoir que c'était de sa race que devait sortir le libérateur promis... Que fera-t-il ? Quel sera son mode d'action ? Moïse le grand prophète va nous l'apprendre : ce sera un législateur et ce sera le prophète par excellence. L'idée se précise bientôt : David ne chante que la gloire de ce Messie...Isaïe devient l'historien de sa vie et de ses souffrances, Daniel nous détermine l'année de sa venue et de sa mort, Malachie nous le montre précédé de son précurseur etc.*** <sup>342</sup>

<sup>341</sup> <sup>1<sup>er</sup></sup> Reg, "Un mot sur Daniel", f° 304-305.

On voit bien ce qui est contesté : l'usage de l'Écriture comme arsenal de preuves dans lequel on peut puiser pour argumenter un raisonnement a priori.

Mais surtout l'abbé Mignot constate que les arguments théologiques n'ont aucun rapport avec sa propre expérience religieuse et n'ont aucune utilité pratique : "Ma conscience ne me dit rien de ce qu'on veut lui faire dire" écrit-il dans les longues notes marginales sur le traité de la grâce. La distinction naturel / surnaturel dans la question de la connaissance de Dieu ne l'éclaire pas beaucoup :

Ne pourrait-on pas dire que le naturel est la même chose que le surnaturel, seulement à un moindre degré. [...] Cependant je n'oserais l'affirmer hautement, car j'ai tous les théologiens contre moi. [...] En quoi consiste l'ordre naturel ? Je n'en sais rien ; je sais qu'il consiste à ne pas voir Dieu *in se* mais il y a mille manières de le voir autrement

Et il conclut en appelant de l'Écriture contre la théologie : "Pour l'heure je n'en sais pas plus long que saint Paul : *Videmus nunc per speculum in enigmate* " <sup>344</sup> .

Derrière cette remise en cause du vocabulaire et de l'argumentation, c'est finalement la scolastique - du moins celle qu'on lui enseigne - qui ne le satisfait pas. Il souligne toutes les réserves qu'il trouve émises dans le Branchereau à propos de saint Thomas ou dans les cours de M. Hogan à propos de la scolastique. Par exemple dans le premier, sur un point concernant la liberté humaine : "Malgré toute notre vénération pour l'Angélique Docteur nous pensons qu'en ce point il fut subjugué par l'autorité d'Aristote. Nous n'admettons donc pas son sentiment..." Dans le *De Sacramentis in genere* du second : "Les scolastiques se sont épuisés à déterminer la nature du caractère. Ils ont cherché sa place dans les 10 catégories d'Aristote [...]. Nous ne pouvons les suivre dans ces conjectures qui reposent uniquement sur une philosophie vieillie".

Or l'abbé Mignot est sensible à l'air du temps. En marge du paragraphe du *De Vera Religione* consacré à la vérité du Pentateuque il note : "Il ne faut pas craindre les sciences. Notre siècle est le siècle de la critique et des recherches ; marchons avec confiance dans cette voie. Soyons persuadés que les sciences ne viendront que confirmer, corroborer notre sainte Religion".

### **2.2.2 M. LE HIR ET LA DÉCOUVERTE DE LA BIBLE**

Dans ses *Souvenirs* Mgr Mignot évoque ceux qui l'ont le plus marqué et à qui il voue une reconnaissance particulière : M. Lebas, M. Grandvaux, M. Sire, M. Brugère <sup>345</sup> . Mais il évoque surtout deux figures celle de M. Le Hir et celle de M. Hogan.

M. Le Hir (1811-1868), enseignait l'hébreu et l'Écriture sainte. Son savoir immense avait impressionné Ernest Renan qui avait été son élève <sup>346</sup> et Mgr Mignot garde en mémoire l'étendue de l'érudition et les qualités pédagogiques du professeur. M. Le Hir lui

<sup>342</sup> *Le développement de l'idée de Messie, ADA, 1 D 5 04, f° 25.*

<sup>343</sup> Notes marginales sur le *Traité de la grâce* de M. Renaudet, f° 5, 9, 1864, ADA, 1 D 5-02.

<sup>344</sup> 1 Cor, 13,12 : "A présent, nous voyons dans un miroir et de façon confuse".

fait découvrir que la Bible est un livre susceptible d'être analysé par les méthodes de la critique, du moins celles de la critique interne. Cela a considérablement aiguisé sa curiosité. En 1885, dans son *Essai sur l'histoire du dogme de l'Inspiration*, il écrit en effet : "Je me rappelle l'impression que j'éprouvais quand, encore séminariste, M. Le Hir m'apprit à m'en servir. [...] Je n'en revenais pas de surprise"<sup>347</sup>. Dans une note confidentielle à son ami l'abbé Chédaille qui lui avait demandé pourquoi il en était venu à s'intéresser à la question biblique il écrit :

**Comme la plupart des enfants catholiques j'avais peu lu la Bible et n'en connaissais que les principaux épisodes racontés dans les histoires saintes et aussi l'évangile de saint Matthieu qu'on nous faisait apprendre par cœur au petit séminaire. La Bible n'était pas pour moi ce qu'elle est pour les enfants protestants : le Livre par excellence. A Saint-Sulpice, comme tous les séminaristes, j'en lisais chaque jour quelques chapitres après la messe, et aussi un chapitre du nouveau Testament avant l'examen de conscience. [...] Un jour M. Le Hir que j'avais pour directeur, me demanda si je remarquais des différences entre saint Marc et saint Matthieu, entre saint Luc et saint Jean. Mon éducation biblique était si rudimentaire que je répondis négativement. M. Le Hir eut la bonté de m'initier à la critique textuelle<sup>348</sup>.**

Notons au passage que cette initiation biblique n'a pas pour cadre un cours officiel, mais semble-t-il la relation privilégiée d'un directeur de conscience et de son dirigé. Les conseils de M. Le Hir sont d'ailleurs surtout des conseils de prudence. Ainsi il suggère au séminariste, avant toute étude spécifique, de lire les *Glaphyres* de Saint Cyrille d'Alexandrie<sup>349</sup> afin d'obtenir, "le sens général, l'esprit de l'Écriture". Plus tard, s'il autorise l'abbé Mignot à lire *La vie de Jésus* de Renan - bien qu'il estime qu'il ne faut pas accorder grand intérêt à ce livre<sup>350</sup> - c'est qu'il juge suffisantes "les études préparatoires et les précautions prises". Mais il rappelle à son dirigé que, s'il "est bon et même nécessaire de

<sup>345</sup> Louis-Frédéric BRUGÈRE (1823-1888) avait un doctorat de théologie obtenu à Rome. Nommé à Issy en 1861, il enseigna à partir de 1862, et durant vingt quatre ans, les traités *De Religione* et *De Ecclesia*. Dans son livre *La certitude morale*, Léon Ollé-Laprune dit être en accord avec les idées avancées par M. Brugère en appendice de son traité sur la Religion, sur le rôle du "cœur" dans la certitude.

<sup>346</sup> "Tout ce que je suis comme savant, je le suis par M. Le Hir" mais il ajoutait : "Au fond, il ne lui manqua que ce qui l'eût fait cesser d'être catholique, la critique. Je dis mal : il avait la critique très exercée en tout ce qui ne tient pas à la foi ; mais la foi avait pour lui un tel coefficient de certitude, que rien ne pouvait la contrebalancer", *Souvenirs*, pp. 165, 159.

<sup>347</sup> *Essai...*, f° 135.

<sup>348</sup> *Notes sur quelques questions bibliques, ADA, 1 D 5 14, f° 3.*

<sup>349</sup> Cet ouvrage appartient à la série des commentaires de l'Ancien Testament qui utilisent la méthode allégorico-typologique. Il entend montrer que la Loi est dépassée dans sa lettre mais pas dans son esprit.

<sup>350</sup> "On me rappelait il y a quelques jours un mot fort juste de M. Guizot sur cet ouvrage... c'est un livre à l'usage des libres penseuses. Louez Dieu qui vous ôte le goût de la frivolité mais défiez vous toujours de vous-même", Lettre de M. Le Hir à l'abbé Mignot, 3 août 1864, ADA, 1D 5-07.

se fortifier dans la controverse, les bons controversistes sont ceux qui ont commencé par l'étude dogmatique des matières controversées"<sup>351</sup>. Quand M. Le Hir permet enfin à l'abbé Mignot de "s'appliquer à l'Écriture sainte de préférence à la théologie scolastique (car) l'Écriture est la partie la plus écourtée au séminaire", celui-ci vient d'être ordonné. Encore le programme d'étude reste-t-il limité : "Exercez-vous tantôt à la lire, tantôt à la commenter dans des dispositions de piété, tantôt à en traduire les passages les plus frappants, tantôt à l'apprendre par cœur"<sup>352</sup>. Tout cela explique sans doute que Mgr Mignot prétende à la fin de sa vie qu'il n'a pas vraiment acquis à Saint-Sulpice "d'idées bien nettes sur ce qu'on appelle critique"<sup>353</sup>.

L'abbé Mignot restera en relation épistolaire avec M. Le Hir jusqu'à la mort de celui-ci. C'est auprès de lui que le séminariste se tourne quand il s'interroge sur sa vocation, en particulier sur la question de savoir s'il doit s'engager dans la voie de la vie religieuse et entrer dans la Compagnie de Jésus<sup>354</sup>. M. Le Hir conseillera toujours la prudence à tel point que l'abbé Mignot interprétera ces réticences comme une opposition. M. Le Hir est obligé de s'expliquer : "Ne craignez pas que je m'oppose à votre vocation pour la Compagnie de Jésus. Je vénère cette illustre société. Je n'ai voulu qu'éprouver votre vocation. Si votre attrait persévère, vous le suivrez avec une plus entière sécurité". C'est que plus profondément M. Le Hir ne discerne pas en Mignot les signes d'une réelle vocation religieuse<sup>355</sup>.

### **2.2.3 M. HOGAN : "OMNIA PROBATE"**

Si l'influence intellectuelle et spirituelle de M. Le Hir sur Mgr Mignot est importante, celle de M. Hogan (1829-1901) est déterminante. Il "lui révéla la puissance de son intelligence en soufflant dans son âme le feu sacré de la science" dit l'abbé Berriot qui remarque que l'abbé Mignot parlait peu de Saint-Sulpice sauf de M. Hogan, "le maître toujours vénéré et toujours consulté qu'il retournait voir à Paris dès qu'une difficulté le travaillait".

Les deux seuls souvenirs de cours qu'il évoque sont précisément relatifs à des cours de M. Hogan, l'un sur le péché, l'autre sur le développement du dogme. Le premier, assez développé<sup>356</sup>, montre que la classe de M. Hogan était un lieu de débat. Autour d'une question donnée<sup>357</sup>, on voit s'affronter l'abbé Mignot et l'un de ses condisciples, l'abbé

<sup>351</sup> *Id.*

<sup>352</sup> M. Le Hir à l'abbé Mignot, 19 octobre 1865, ADA, 1D 5-07.

<sup>353</sup> *1er Reg.*, f° 69.

<sup>354</sup> M. Le Hir à l'abbé Mignot, 5 mars 1863, ADA, 1D 5-07.

<sup>355</sup> "Je n'ai point reconnu en vous jusqu'ici de marques sensibles d'une vocation religieuse ; j'ai vu des attraites assez vifs, mais changeants", (lettre du 19 octobre 1865).

<sup>356</sup> *1er Reg.*, f° 280-283.

<sup>357</sup> "En quel état se trouve l'âme après son péché ? Est-elle psychologiquement la même qu'auparavant ?"

Arnaud, chacun développant arguments et objections. M. Hogan intervient pour indiquer que telle ou telle proposition ne peut être soutenue, car elle tombe sous le coup d'une condamnation ou pour en développer une autre quand le débatteur n'arrive pas à justifier son point de vue et finalement pour indiquer la position qui lui semble pouvoir être tenue. Ce témoignage concorde bien avec celui d'un autre élève de M. Hogan qui rapporte : "Tout démolir pour tout reconstituer était le programme. Le temps des classes était employé à des efforts d'investigation perpétuelle"<sup>358</sup>. A la génération suivante, c'est encore ce maître soucieux d'apprendre à penser que décrit l'abbé Klein : "Son enseignement, toujours simple et clair, visait plus à former nos esprits qu'à nous munir par avance de mécanique à tout résoudre"<sup>359</sup>. L'abbé Klein note d'ailleurs que cette manière de procéder était loin de faire l'unanimité auprès des séminaristes et que M. Hogan n'était "le maître des maîtres" que "pour les plus ouverts d'entre nous"<sup>360</sup>. Témoignage confirmé a contrario par Mgr Turinaz<sup>361</sup> qui, dans sa critique des différentes propositions de réforme des études ecclésiastiques, évoque "M. Hogan [...] unanimement exalté par tous les novateurs"<sup>362</sup>.

Pour les autres, il était source de scandale. L'abbé Guillibert, rappelait en 1900 à Mgr Mignot qu'il fallait savoir supporter "des dénonciations ineptes, comme de notre temps en essayait M. Hogan !" <sup>363</sup> Dix ans après la mort de M. Hogan, sa pédagogie sera encore dénoncée à Mgr Benigni comme une aberration par l'un de ses correspondants : "M. Hogan avait pour habitude de passer la plus grande partie de son temps à exposer à ses élèves les objections contre la doctrine catholique, remettant au moment de la "repasser" pour en donner la réfutation. Naturellement, quand le moment de la "repasser" arrivait, on était pressé par le temps et les élèves étaient invités à étudier ces questions en particulier"<sup>364</sup>.

Mais par dessus tout, c'est sa capacité "à découvrir le sens vivant et la portée moderne des questions en apparence les plus vieilles"<sup>365</sup> qui a marqué ses élèves. Il savait les adapter "avec un rare bonheur aux besoins actuels de l'Église et de la société".

<sup>358</sup> "Souvenirs d'un prêtre de Coutances", cité par F. Beretta, *Mgr d'Hulst et la science chrétienne*, Paris, Beauchesne, 1996, p. 24.

<sup>359</sup> Abbé F. Klein, *La route du petit Morvandiau*, Paris, Aubier, 1946, p. 71.

<sup>360</sup> *Id.*, p. 70.

<sup>361</sup> Mgr Charles-François TURINAZ (1838-1918), évêque de Tarentaise (1873) puis de Nancy (1882). Mgr Lacroix dit de lui : "C'était contre de véritables fantasmagories qu'il s'escriyait avec véhémence. Il resta étranger à la culture moderne et passa une bonne partie de son épiscopat à batailler contre des erreurs dont les nuances lui avaient échappées et à anathématiser des hommes que leur loyauté aurait dû protéger contre ses propos agressifs", BN, fonds Lacroix, Naf 24406, f° 544.

<sup>362</sup> Mgr Turinaz, *La vraie méthode...*, p. 85.

<sup>363</sup> Lettre du 2 novembre 1900, ADA, 1 D 5 01.

<sup>364</sup> Lettre du 10 mars 1910 de Salvien Miglietti, Archives des Augustins de Rome, HG 147. Dans cette lettre que m'a aimablement communiquée E. Fouilloux, l'auteur souligne que Mgr Mignot "fut l'un des élèves préférés de M. Hogan."

Le second récit doit sans doute plus à la reconstruction du souvenir, car on en trouve une première version différente dans un texte de 1868<sup>366</sup> donc postérieur de trois ou quatre ans seulement aux faits racontés. Après une étude sur les sacrements, l'abbé Mignot se demande si saint Pierre aurait été surpris à la lecture du catéchisme du concile de Trente et s'il y aurait appris quelque chose. Dans ses souvenirs il pose la question à M. Hogan qui lui répond que "de prime abord saint Pierre aurait été surpris, mais qu'en y réfléchissant il aurait dit : 'Oui, c'est bien la doctrine du Maître'"<sup>367</sup>. Dans le texte de 1868 la même scène a pour cadre une conversation avec l'un de ses condisciples dont il obtient la même réponse. La transposition s'explique vraisemblablement par le fait que Mgr Mignot se souvient très clairement que, contrairement à certains de ses collègues, M. Hogan acceptait de débattre de toutes les questions et surtout qu'il se distinguait de ses collègues qui imaginaient volontiers "que le catholicisme des théologiens a été la religion de Jésus et des apôtres"<sup>368</sup>. Il l'oppose en cela à M. Grandvaux qui "n'admettait aucun développement du dogme et trouvait la question plus qu'inconvenante, presque hérétique !"

Mgr Mignot attribue à M. Hogan deux caractéristiques de ce qu'il appelle "la direction de ma pensée", c'est-à-dire de son *habitus* intellectuel : d'abord de "ne pas jurer toujours d'après les paroles du maître", ensuite d'avoir une approche historique ou mieux archéologique des problèmes qui permette de remonter à travers les couches successives empilées par le temps jusqu'au socle originel. "Il m'a appris... à chercher ce que la pensée humaine avait ajouté à la tradition primitive, en quoi consistait au juste cette tradition"<sup>369</sup>. A l'abbé Chédaille il dira : "M. Hogan m'apprenait à ne pas me payer de mots ni à accepter les raisons toutes faites, à n'accepter en dehors de l'enseignement précis de l'Église, aucune affirmation sans la contrôler"<sup>370</sup>.

Enfin et surtout M. Hogan l'engage à lire Newman et - ce qui est plus étonnant et manifeste l'ouverture d'esprit du professeur- un auteur protestant Alexandre Vinet<sup>371</sup>. "Je dois dire à la vérité que ces deux auteurs, le premier surtout... me servirent de préservatif contre le danger des études critiques". S'il cite de temps à autre le second<sup>372</sup>, c'est *L'essai sur le développement de la doctrine chrétienne* qui lui ouvre des horizons

<sup>365</sup> Préface aux *Études du clergé* de J. Hogan, p. 7.

<sup>366</sup> *Dissertation sur le développement de la doctrine chrétienne*, ADA, 1 D 5-04, f° 24.

<sup>367</sup> *1er Reg.*, f° 63.

<sup>368</sup> Renan, *Souvenirs*, p. 126.

<sup>369</sup> *1er Reg.*, f° 61.

<sup>370</sup> *Notes sur quelques questions bibliques*, ADA, 1 D 5 14, f° 4.

<sup>371</sup> Alexandre Rodolphe VINET (1797-1847), théologien suisse qui eut une grande influence sur l'évolution de la théologie calviniste au XIX<sup>e</sup> siècle en l'ouvrant aux courants de la philosophie allemande et en accordant au sentiment religieux, voire au mysticisme le pas sur la foi positive.



insoupçonnés : "L'impression causée par cette lecture fut si profonde qu'elle est encore aussi vivante en moi qu'au premier jour" écrit-il en 1906, dans la lettre préface à la traduction de *l'Essai* par l'abbé H. Bremond et il ajoute : "J'y trouvais surtout une théorie merveilleuse... qui répondait à nos préoccupations intellectuelles, nous faisait mieux comprendre le sens de la parabole de la petite semence qui devient un grand arbre."<sup>373</sup> Sans doute ne faut-il pas prendre tout à fait au pied de la lettre ce sentiment de "libération" attribué a posteriori à la lecture de *l'Essai*. Les questions sur le niveau de science de saint Pierre que nous avons évoquées plus haut montrent qu'au contraire l'approche newmanienne a provoqué bien des inquiétudes dont nous verrons que l'abbé Mignot eu du mal à se défaire. En revanche on ne peut pas douter du choc intellectuel majeur de cette lecture pour le jeune clerc. Et cela au moins pour deux raisons. D'une part, en faisant de la capacité de développement de l'Église catholique et non de son immutabilité un signe certain de son authenticité, *l'Essai* remettait brusquement et radicalement en cause des représentations que rien jusque là n'était venu troubler. D'autre part la présentation du catholicisme comme une religion historique et non comme une théorie abstraite se manifestait en particulier dans un usage tout à fait original des Pères de l'Église. Leurs citations ne venaient pas, comme dans l'enseignement que connaissait l'abbé Mignot, confirmer une thèse théologique mais témoigner d'un état de la doctrine à un moment donné. Ici aussi la nouveauté dépasse l'aspect purement méthodologique pour atteindre le niveau des représentations.

Newman a incontestablement exercé sur l'abbé Mignot une influence majeure et durable. Non seulement parce que son œuvre répondait à une attente, mais plus encore peut-être parce qu'il représentait un modèle de croyant intellectuel auquel le jeune prêtre pouvait s'identifier. Commentant en 1873 les paraboles du trésor et de la perle, l'abbé Mignot écrit : "Dans la première, le trésor se trouve inopinément sans travail de la part de l'homme tandis que dans la seconde l'activité humaine est mis en plus grand relief, c'est [...] un homme qui va à la recherche des vrais biens de la vie ; quand il a trouvé la perle qu'il cherchait, il s'arrête, il est à jamais fixé (le P. Newman est pour moi l'image de ce chercheur de perles dont Dieu a béni les efforts)"<sup>374</sup>.

L'enseignement de M. Hogan provoque ainsi toute une série de réajustements intellectuels. Il a d'abord pour conséquence de relativiser celui de M. Le Hir. L'abbé Mignot perçoit peu à peu ce dernier comme "un critique orthodoxe, en ce sens que sa science lui servait à défendre la tradition biblique plutôt qu'à la discuter", qui pratiquait une critique "en quelque sorte unilatérale" et que son érudition "manquait d'amplitude"<sup>375</sup>. Relisant plus tard le cours sur le Pentateuque, il note en marge les incohérences. Ainsi il

---

<sup>372</sup> Par exemple *Études sur les Évangiles*, cahier B, f° 8 : "Comme le dit encore si bien Vinet : 'Est-ce que la raison peut rien comprendre au mystère de la Croix'", ADA, 1 D 5 11-01

<sup>373</sup> Newman, *Le développement du dogme chrétien*, trad. H. Bremond, Paris, Bloud et Cie, 1906, pp. V-VI.

<sup>374</sup> *Commentaire de saint Matthieu*, ADA, 1 D 5-04, f° 66-67.

<sup>375</sup> Mgr Mignot n'est pas le seul élève de M. Le Hir à exprimer des réserves sur son exégèse. Fr. Laplanche en signale d'autres in *La Bible en France*, p. 169, n. 11.

épinglé le fait que M. Le Hir prend au pied de la lettre et sans commentaire particulier le passage des Nombres qui indique que Moïse a désigné douze hommes pour faire les lois. Il note en marge : "Donc les lois n'ont pas été faites par Dieu ni par Moïse"<sup>376</sup>. A la fin de sa vie il sera très sévère à ce propos : "D'un autre côté des arbres excellents, je veux dire d'excellents auteurs catholiques ont produit de mauvais fruits en voulant justifier à tout prix ce qui n'est plus défendable. C'est ce que faisait notre très saint et très savant M. Le Hir... Ce sujet est trop délicat pour que je m'étende davantage"<sup>377</sup>.

Pour l'heure l'abbé Mignot perçoit, de façon sans doute encore confuse, que les problèmes bibliques ne sont pas seulement ni même d'abord des problèmes de critiques textuelles mais des problèmes relevant du rapport entre l'histoire et la vérité.

Nous avons évoqué l'autorisation que l'abbé Mignot avait obtenu de lire la *Vie de Jésus* de Renan. Le jeune séminariste y consacre ses vacances de l'été 1864<sup>378</sup>. On sait que le retentissement du livre dans l'opinion publique de l'époque a été considérable<sup>379</sup>. Mgr Baudrillart parle du "coup de tonnerre" qui ouvrit les yeux et fit enfin admettre qu'il fallait travailler<sup>380</sup>. La manière dont Mgr Mignot évoque, bien des années plus tard, la parution de ce livre montre qu'il a gardé intact le souvenir du choc qu'il a lui même ressenti : "Il y aura bientôt quarante ans que paru la *Vie de Jésus* par Renan. Il nous souvient du scandale qu'elle produisit chez les croyants, des larmes amères qu'elle fit verser à ceux qui aiment Notre Seigneur, comme aussi des cris de triomphe de nos adversaires dont le refrain était celui des juifs : "Nolumus hunc regnare super nos"<sup>381</sup>. Il dira bien plus tard au Père Hyacinthe<sup>382</sup> combien il avait été troublé par cette lecture. Il en garde le souvenir d'avoir été surtout frappé par la manière dont Renan présentait la dimension humaine du Sauveur. Lire que Jésus ne savait pas le grec ouvrait d'un coup la question des limites de la science du Christ et donc finalement celle du rapport entre le personnage de l'histoire et la deuxième personne de la Trinité. Or pour répondre à cette question toute la philologie de M. Le Hir était insuffisante.

Dès Saint-Sulpice l'abbé Mignot prend donc conscience des limites de l'approche traditionnelle - même si elle s'accompagne de l'éblouissante érudition de M. Le Hir<sup>383</sup> -

<sup>376</sup> Introduction au Pentateuque, 2<sup>e</sup> cahier, s.d., ADA, 1 D 5-02.

<sup>377</sup> Mollitg, ADA, 1 D 5-21, f° 20.

<sup>378</sup> "Je me souviens d'avoir employé une de mes longues vacances à réfuter la *Vie de Jésus* qui venait de paraître. Le travail d'écolier devait être bien faible, et pourtant, comme je le fis d'après les indications de M. Le Hir, je regrette de l'avoir prêté à je ne sais lequel de mes condisciples [qui ne l'a pas rendu]", 1<sup>er</sup> Reg., f° 83.

<sup>379</sup> Il connaît 13 éditions de 1863 à 1864 et dans le même temps plus de 200 réfutations !

<sup>380</sup> Le renouvellement intellectuel du clergé de France au XIX<sup>e</sup> siècle, Paris, 1903, p. 42. Il ajoute : "La France, pas plus dans les facultés d'alors, grandes écoles d'éloquence, que dans les séminaires, n'a d'ateliers critique."

<sup>381</sup> *Études sur les Évangiles*, ADA, 1 D 5 11-01, (1897-1898), cahier A, f° 1.

<sup>382</sup> Dans une conversation à Moutiers chez Mgr Lacroix le 24 mai 1906, cf. Albert Houtin, *Le Père Hyacinthe*, t. 3, p. 297.

des problèmes que pose la Bible. Mais si cette approche ne le satisfait plus, il ne dispose d'aucun outil susceptible de lui permettre d'en aborder une autre.

Ce n'est certainement pas du côté de la théologie, nous l'avons vu, qu'il en trouve. Dès le temps de la philosophie, "le petit ver du doute" s'était insinué, et les questions sont maintenant plus difficiles. A celles de formes que nous avons déjà évoquées s'ajoutent celles de fond.

***Elles vinrent d'abord à l'occasion du rôle prêté à Marie. Il me semblait, à faire Marie si parfaite, si pleinement associée à la pensée de Dieu, dès ici-bas, qu'on ne lui laissait rien à gagner dans le ciel, sauf la félicité. Que Marie, me disais-je, soit telle dans le ciel que nous la dépeignons, rien de mieux ; mais qu'elle ait été douée de toutes ces perfections dès sa plus tendre enfance, cela ne me paraît fondé sur rien de décisif. Tout ce que nous savons de Marie enfant est tiré des évangiles apocryphes que l'Église n'a pas acceptés***<sup>384</sup> .

Et l'on voit qu'à nouveau la difficulté qui assaille le séminariste est celle du rapport entre la théologie et l'histoire. Et en cas de conflit entre un fait bien constaté et une affirmation qui n'en tient pas compte, il ne voit pas pourquoi il faudrait "ajouter plus de foi à une affirmation spéculative, sauf en matière de foi rigoureuse, qu'à l'expérience ?" Ainsi par rapport à la question des connaissances de saint Pierre évoquée plus haut il écrit : "Pour moi j'étais porté à croire, en m'appuyant sur la promesse de Notre Seigneur d'envoyer le Saint- Esprit pour éclairer l'Église suivant le besoin de chaque siècle, que saint Pierre ne connaissait pas toutes les conséquences de la doctrine révélée"<sup>385</sup> .

Ces difficultés au sujet desquelles l'abbé Mignot n'obtient pas de réponses satisfaisantes<sup>386</sup> - pas même de M. Hogan qui restait "dans sa sérénité olympienne"<sup>387</sup> - ne l'inquiètent pas. D'abord parce que le doute n'est jamais que "la mise en pratique du conseil de saint Paul : *Omnia probate*". Il considère les difficultés qu'il rencontre comme des problèmes objectifs, extérieurs dans une large mesure au domaine de la foi, en tout

<sup>383</sup> Dans son *Essai sur l'Inspiration* de 1885 il évoque sa surprise à la lecture du manuscrit de M. Le Hir dans lequel celui-ci "démontrait l'authenticité du Pentateuque par des arguments intrinsèques ce qui faisait dire à M. Brugère que c'étaient des pyramides d'Egypte construites avec des pattes de mouches", ADA,1 D 5-11/1, *Essai...*, f° 135. Il y revient dans ses confidences à l'abbé Chédaille : "La dissertation était un prodigieux amoncellement de preuves pour ainsi dire microscopiques, des rapprochements saisissants, d'adaptation inattendues : c'était un éblouissement. Il va s'en dire qu'après cette lecture notre conviction devint inébranlable".

<sup>384</sup> *1er Reg.*, f° 61.

<sup>385</sup> *Ibid.*, f° 63.

<sup>386</sup> "Quand après les classes on posait une question à M. Icard, notre vénéré maître, il posait la main sur la tête du questionneur et lui disait en souriant : "Cher enfant !" Ces mots pleins d'une douce ironie en disaient long", *Varia*, juin 1916, f° 94, ADA, 1 D 5 21.

<sup>387</sup> "Rien ne troublait sa foi d'Irlandais, rien ne l'inquiétait au milieu de ces insolubles problèmes, précisément parce qu'il sont insolubles. Il prenait son parti des mystères comme nous prenons parti de vivre tranquilles au milieu de toutes les forces de la nature qui pourraient nous réduire en poussière. Ce que nous serions tentés de regarder comme contradictoires n'était pour lui que l'inexpliqué.", *1er Reg.*, f° 62.

cas incapables de remettre en cause ce qu'il appelle "l'immanence des vérités chrétiennes" en lui. "Les objections m'intéressaient sans me troubler ; je les étudiais comme j'aurais étudié la température du mercure". Ensuite parce que sa piété reste intact. Il revient plusieurs fois sur cette réalité : "J'étais repris par la beauté des fêtes sulpiciennes : la Présentation, la fête de l'Intérieur de Notre Seigneur, celle de son sacerdoce, la fête de l'Intérieur de la Sainte Vierge etc. Tout cela était si *prenant, pénétrant* si bien mon cœur, mes tendances mystiques, ma manière d'envisager le catholicisme intégral que mes difficultés s'évanouissaient"<sup>388</sup>. Enfin parce qu'il est convaincu de sa "supériorité intellectuelle" par rapport aux incrédules et au peuple chrétien indifférent qui sont, à des degrés divers, des ignorants. Ce sentiment l'amène à faire sienne la prière du Christ en croix et il s'en ouvre à M. Le Hir qui lui répond : "Je verrai toujours avec plaisir que vous disiez après le divin Maître le *Pater ignosce illis, nesciunt quid faciunt*. Mais c'est précisément ce qui doit enflammer votre zèle pour les instruire et les convertir"<sup>389</sup>.

Alors qu'il est bien noté<sup>390</sup>, l'abbé Mignot n'est pas admis à suivre le Grand Cours. Il ne s'en est jamais expliqué et ne semble pas en avoir éprouvé une quelconque déception. En revanche, il conservera une certaine rancœur vis-à-vis de M. Icard qui lui a refusé la permission de se présenter au baccalauréat. "Maintes fois, rapporte Mgr Lacroix, je l'ai entendu dire plaisamment : 'Je ne suis rien, pas même bachelier !' Et comme je lui en marquai mon étonnement, il me répondit un jour : 'Le petit séminaire de Soissons n'avait pas de classe de philosophie et quand je m'en ouvris à M. Icard qui représentait déjà à Saint-Sulpice le traditionalisme le plus rigide, il me répondit d'un ton sec : Inutile d'insister, le bac ne sert à rien pour un prêtre'"<sup>391</sup>.

Quel bilan peut-on tirer, du point de vue de la formation intellectuelle de l'abbé Mignot, de ces années de séminaire ?

Au niveau philosophique il faut d'abord souligner le fait que d'avoir été confronté durant ses études à un éclectisme certain a empêché Mgr Mignot de voir dans un système donné une philosophie chrétienne. Contrairement à son condisciple Mgr d'Hulst, il n'éprouvera jamais le besoin de se faire le défenseur d'un retour à saint Thomas. Outre qu'on peut y voir une des sources de son ouverture d'esprit, il y a vraisemblablement là l'explication de sa capacité à rester réceptif à de nouvelles perspectives philosophiques.

Il y a puisé aussi l'idée que "notre besoin de chercher est au fond de notre nature et qu'il paraît bien un fait premier de notre constitution intellectuelle"<sup>392</sup>. Il aime citer le mot

<sup>388</sup> *Ibid.*, f° 61, et aussi : "Ma piété n'avait pas diminué et je récitais de grand cœur sans inquiétudes intellectuelles, avec une foi vive les invocations des litanies de la Sainte Enfance : "Jesu, comprehensor in via ; Jesu viator in gloria..." Ce n'est que plus tard que le problème se posa avec précision à propos du développement intellectuel de Jésus."

<sup>389</sup> "Père pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font", Lc 23, 34, lettre du 27 août 1863.

<sup>390</sup> "Caractère : très bon, fort docile ; Piété : bien, solidement pieux ; notes d'examen : entre 7 et 9", Archives de Saint-Sulpice, ms 1117, p. 343.

<sup>391</sup> *Biographie manuscrite*, f° 36, ADA, 1D 5-26.

<sup>392</sup> Deuxième *Lettre sur les Études ecclésiastiques*, pp.18-19. Id. pour la citation de Malebranche.

que M. Hogan, à qui il le doit, attribuait à Malebranche auquel se rattachaient les ontologistes : "Si je tenais la vérité captive, je lui rendrais la liberté afin d'avoir le plaisir de chercher encore". Il trouvait ainsi une justification théorique à cette insatiable curiosité qui l'animait et dont tous ceux qui l'ont approché ont témoigné.

C'est ensuite dans la courte *Histoire de la philosophie* du Branchereau qu'il a trouvé les premiers rudiments de la philosophie de Kant et de l'idéalisme allemand. L'exposition de leurs positions philosophiques y est particulièrement nuancée, en particulier en ce qui concerne le premier à qui sont consacrées 26 pages sur les 241 que compte l'histoire de la philosophie. Il avait pu y lire que Kant avait eu "le mérite incontestable d'avoir analysé notre faculté de connaître avec plus de profondeur qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui" ; que "sa clarification... restera le monument le plus original qu'ait produit le génie philosophique" ; qu'il avait voulu "en finir avec les sceptiques, en plaçant les vérités qui importent le plus à l'homme d'admettre, en dehors de toutes les attaques de la raison". On pouvait toutefois lui adresser deux reproches, l'un direct, l'autre indirect. En ne voulant pas "reconnaître dans l'esprit humain des notions telles que leur existence subjective implique leur existence objective", il ne pouvait pas éviter une contradiction majeure puisque "les raisonnements qu'il fait dans la critique de la raison pratique ne peuvent avoir aucune valeur objective, si la raison pure est incapable de nous donner la certitude" et d'autre part si lui-même n'est pas panthéiste, il en prépara les voies, car pour résoudre la difficulté centrale de son système, ses disciples ont été conduits à "identifier les deux termes de la connaissance"<sup>393</sup>.

Enfin, l'ontologisme, que M. Branchereau regardait "comme le fondement nécessaire de toute vraie philosophie"<sup>394</sup> et qui affirmait face au traditionalisme de Lamennais le pouvoir de la raison individuelle et défendait face au positivisme l'intuition métaphysique a marqué de manière certaine la conception que Mgr Mignot s'est faite des rapports de la raison et de la foi.

Cependant la philosophie lui restera toujours un monde relativement hermétique. En 1885, faisant la recension d'un livre sur l'abbé Hetsch, ancien supérieur du petit séminaire d'Orléans, il écrit :

***Nous ne suivrons pas notre héros au milieu de ses recherches sur l'Absolu, l'Inconscient, le Devenir. Ces idées qui ont fasciné l'Allemagne [...] paraîtraient à nos lecteurs des extravagances de haut goût ; ils ne se persuaderaient jamais que des esprits, d'ailleurs forts remarquables, croient sérieusement à ces cauchemars intellectuels***<sup>395</sup>.

Cette absence d'une réelle dimension philosophique dans la réflexion de l'archevêque n'est pas passé inaperçue. Au P. Laberthonnière qui s'en étonne, l'abbé Birot répond :

***Mgr Mignot, très versé dans les sciences scripturaires, en est pour la philosophie à l'éclectisme d'il y a quarante ans, et n'a pas suivi le mouvement néo-critique,***

---

<sup>393</sup> Branchereau, *Praelectiones Philosophiae*, vol 3, pp. 390-391.

<sup>394</sup> Branchereau, *Op. cit.*, p. 331.

<sup>395</sup> "Histoire d'une âme", *Semaine religieuse de Soissons*, 1<sup>er</sup> août 1885, p. 467.

**mais comme par réaction contre le dogmatisme excessif de certaines écoles, son éclectisme s'est tempéré d'un certain scepticisme, il s'est trouvé tout prêt à saisir le réalisme chrétien de votre pensée** <sup>396</sup> .

Au niveau théologique, le résultat est, à certains égards, encore moins satisfaisant. L'enseignement qu'il a reçu n'a pas fourni à l'abbé Mignot les outils à la hauteur des questions qu'il se posait. Quand il le félicitera pour ses *Lettres sur les études ecclésiastiques* et son discours sur *La méthode de la théologie*, son condisciple, devenu vicaire général d'Aix, l'abbé Guillibert évoquant le temps de leur théologie lui écrit :

**Que les jeunes ecclésiastiques sont autrement fortunés que nous qui pataugions, déconcertés, bourrelés de tentations. Car naïfs, mais enfin intelligents, nous devons avaler des mots, des mots, des bribes incohérentes, des fatras indigestes sans utilité. Et on nous disait que c'était la science des sciences, la théologie ! Soit, la vérité était là dedans ; mais pourquoi ne l'en extrayait-on pas ?**

<sup>397</sup>

La médiocrité ou plus exactement la non adéquation de l'enseignement théologique aux attentes de l'abbé Mignot a une double conséquence. D'une part, il a conçu pour la scolastique, sous la forme où elle lui a été enseignée, une réserve pour ne pas dire une répulsion, qui ne fera que s'accroître avec le temps. D'autre part, cette insatisfaction sera, en grande partie, l'aiguillon qui l'obligera à orienter ses recherches dans une autre direction et l'amènera sur le terrain biblique.

**Quand l'intelligence est devenue plus virile, que le monde s'est ouvert devant nous, alors, en proportion des dons intellectuels dont Dieu nous avait honorés, est venue la tentation de désobéissance et d'incrédulité ; alors est venue la raison pour faire la guerre à la science divine de notre enfance [...] puis sont venues les discussions orgueilleuses contre la vérité, les réserves, les doutes, un ton sceptique, des assertions paradoxales [...] Puis est venu la prétention à l'originalité, le désir de penser par soi-même. [...] Alors notre tempérament de foi s'est modifié, notre constitution intellectuelle s'est transformée ; lentement, insensiblement nous sommes devenus absolument différents de ce que nous étions. Sans nous en apercevoir nous avons subi l'influence fatale de l'incrédulité**

<sup>398</sup> .

Ce qui se donne à lire dans cette relecture de son enfance et de sa formation ecclésiastique c'est que l'habitus acquis durant cette dernière est impuissant à faire barrage à celui acquis durant la formation première dans la mesure où ce dernier s'est constitué sinon contre l'Église du moins assez grande partie en dehors d'elle et qu'il se trouve donc en consonance avec l'univers mental que son entrée dans la culture savante lui fait découvrir.

<sup>396</sup> Abbé Birot au P. Laberthonnière, 27 juin 1904, Perrin, p. 44.

<sup>397</sup> Lettre du 7 février 1902, ADA, 1 D 5 01.

<sup>398</sup> "État des esprits", *Semaine religieuse de Soissons*, 8 mars 1884, pp. 134-135.

## Troisième Chapitre : La perte du savoir serein.

La carrière ecclésiastique de Mgr Mignot est tout à fait caractéristique d'une carrière type de prêtres devenus évêques dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle et que nous connaissons bien depuis la thèse de Jacques-Olivier Boudon<sup>399</sup>.

Certes, il fait partie de la petite minorité des évêques originaire du monde rural, mais il est tout à fait représentatif du recrutement au sein des couches inférieures de la société et tout particulièrement de la catégorie des petits fonctionnaires qui semble avoir eu les faveurs de la III<sup>ème</sup> République puisqu'il fait partie du petit groupe de fils d'instituteurs tous nommés après 1881<sup>400</sup>.

De même comme les deux tiers de ses collègues il est passé par le petit séminaire. S'il fait partie de la minorité à avoir fait ses études de théologie à Saint-Sulpice, il appartient à la grande majorité de ceux qui n'ont aucun grade en théologie et ont une plus longue expérience de l'administration curiale que de l'administration diocésaine.

Les différentes fonctions qu'il a occupées et l'ordre dans lesquelles il les a occupées sont également tout à fait conformes au modèle construit par J.-O. Boudon qui a mis en lumière le fait que la plupart des futurs évêques "ont connu des expériences nombreuses, en paroisse, dans l'enseignement, dans l'administration diocésaine, voire... auprès de congrégations religieuses"<sup>401</sup>.

L'abbé Mignot débute par le professorat au petit séminaire de Notre-Dame de Liesse (1865-1868) puis il est nommé vicaire à Saint-Quentin (1868-1871). Il est desservant de Beaurevoir en 1871. Après un passage comme aumônier de l'Hôtel-Dieu de Laon (1875-1878), il devient curé-doyen de Coucy (1878-1883) d'où il part pour La Fère. Enfin Mgr Thibaudier, évêque de Soissons depuis 1876, le nomme vicaire général en 1887.

Ce parcours classique n'offre pas, en tant que tel, un cadre de référence pour une périodisation visant à mettre en évidence une évolution intellectuelle. Il convient donc d'avoir recours au témoignage de Mgr Mignot. Or celui-ci note dans ses souvenirs quand il évoque son arrivée comme curé à Beaurevoir : "J'avais... beaucoup de temps pour travailler et j'en profitais. Je laissai la théologie pour l'étude de l'Écriture."<sup>402</sup>

Les dossiers conservés à Albi ne permettent pas de confirmer avec précision le moment de cette orientation nouvelle. Sans doute parce qu'il a fallu un certain temps pour que les nouvelles préoccupations de l'abbé Mignot transparaissent dans ses notes de

---

<sup>399</sup> Jacques-Olivier Boudon, *L'épiscopat français à l'époque concordataire, 1802-1905*, Paris, Cerf, 1996.

<sup>400</sup> Ils sont au nombre de 5, O. Boudon, *Op. cit.*, pp. 47-48.

<sup>401</sup> O. Boudon, *Op. cit.*, p. 237.

<sup>402</sup> *1er Reg.*, f° 69.

travail. C'est à partir du milieu des années 1870 que celles-ci cessent de traiter de questions strictement théologiques pour relever de plus en plus des questions bibliques. Ce changement de préoccupations est bien sûr capital et il convient d'essayer d'en comprendre les raisons.

## 1. Le temps des remises en question (1865-1871)

---

### 1.1 Les premiers pas dans la carrière.

#### 1.1.1 PROFESSEUR À NOTRE-DAME DE LIESSE.

Ordonné prêtre à Arras le 15 septembre 1865, l'abbé Mignot arrive dès le lendemain à Notre-Dame de Liesse, petite ville d'un peu moins de 1200 habitants à l'époque, et lieu d'un pèlerinage ancien en l'honneur de la Vierge pour y célébrer sa première messe.

Il s'étend peu dans ses souvenirs sur ce premier ministère, comme professeur de 5ème au petit séminaire. Les quelques notations éparses laissent entrevoir qu'il y voit rétrospectivement un des moments les plus heureux de sa carrière. "Mon séjour à Liesse fut consolant pour moi et de quelque utilité pour les autres... plusieurs de mes élèves m'ont conservé un souvenir de très fidèle attachement et s'imaginent me devoir ce qu'ils sont. La vie s'y passait comme en famille dans une grande intimité avec les élèves qui généralement nous regardaient comme des parents et des amis..."<sup>403</sup> Le sentiment qu'il a connu là une certaine plénitude intellectuelle et spirituelle s'exprime dans l'une de ses remarques désabusées qui émaillent ses souvenirs : "Ma vraie vocation eût été de rester professeur toute ma vie"<sup>404</sup>, et s'adressant à ses prêtres à l'occasion de son jubilé sacerdotal il dira : "Là, j'ai goûté les plus douces joies de ma jeunesse sacerdotale... C'est à Notre-Dame de Liesse que j'ai gardé le souvenir religieux le plus cher"<sup>405</sup>.

Les souvenirs de l'abbé Berriot qui fut alors un de ses élèves permettent de nuancer quelque peu ce que la mémoire oublie ou embellit. Il semble d'abord que le jeune professeur était mal à l'aise devant les méthodes du supérieur, particulièrement dans le domaine de l'éducation religieuse. M. Godet avait, en ce domaine, plusieurs sujets favoris d'exhortation : le saint silence, la tiédeur et par dessus tout, les risques de communion sacrilège : "Il y a eu un traître sur douze apôtres, aimait-il répéter aux élèves. Nous sommes ici cent soixante, alors comptez". Et l'abbé Berriot de conclure : "Si quelqu'un souffrait d'entendre ces théories exagérées, c'était bien M. Mignot". D'autre part les qualités pédagogiques de l'abbé Mignot ne semblent pas avoir beaucoup frappé son ancien élève. Il garde le souvenir d'un professeur qui avait des connaissances étendues, mais dont "l'enseignement manquait d'entrain : les cours étaient bien ternes et on y bavardait à l'aise". En revanche c'était un confesseur apprécié bien qu'il ne "manquât pas

<sup>403</sup> 1er Reg., f° 65.

<sup>404</sup> 1er Reg., f° 90.

<sup>405</sup> *Collection des lettres pastorales*, Lettre n° 49, 1915, p. 6.



de fermeté dans la direction"<sup>406</sup> .

Dès cette époque, il fait preuve du souci de se tenir informé des débats intellectuels. Il demande à M. Le Hir son avis sur *la Revue des deux Mondes*. Celui-ci lui en déconseille la lecture: "Vous pouvez employer votre temps plus utilement, lui écrit-il. Vous y verriez des articles de politique, de littérature, de philosophie, etc., tout imbus de l'esprit terne, sceptique, mondain, souvent matérialiste qui règne dans notre atmosphère, jamais une théorie sérieuse développée..."<sup>407</sup> On ne sait pas si l'abbé Mignot prit très au sérieux cet éreintage, car en l'occasion le grand savant fait preuve d'une opinion bien peu fondée : il avoue ne lire la revue que depuis six mois et encore seulement... la table des matières. S'il ne devint pas lecteur de la revue à Notre-Dame de Liesse, il n'allait pas tarder à la découvrir.

### **1.1.2 VICAIRES À SAINT-QUENTIN.**

Le premier changement notable que provoque son arrivée à Saint-Quentin concerne la tâche pastorale. Même si "le théâtre des opérations d'un vicaire est modeste et sa sphère d'action limitée", la charge de travail est plus lourde que celle qu'il a connue comme professeur : "baptiser, marier, enterrer, visiter les malades, faire le catéchisme et assurer des confessions nombreuses... je travaillais de mon mieux à la gloire de Dieu et à la sanctification des âmes"<sup>408</sup> .

Mais un autre changement, plus capital, est celui du passage d'un monde clos dans lequel son âge isolait le jeune abbé, pris qu'il était entre des prêtres plus âgés et ses jeunes élèves, à un monde ouvert où il retrouve des prêtres de sa génération, vicaires comme lui, et tout d'abord son plus proche ami, l'abbé Chédaille. La description qu'il donne du groupe des vicaires de Saint-Quentin donne une idée des diverses sensibilités qui traversent le clergé en ces dernières années du Second Empire.

"Notre communauté, écrit-il, était fort unie malgré de notables divergences dans les idées. M. Mathieu et M. Prévot recevaient la blanche *Union*, M. Genty le *Monde*, M. Poindron l'*Univers*, moi le *Français*, l'abbé (Chédaille), en sa qualité de littérateur recevait le *Journal des Débats*"<sup>409</sup> .

On imagine facilement les débats qui pouvaient exister - pour ne prendre que les deux extrêmes - entre les deux lecteurs de l'*Union*, journal légitimiste "organe de la fidélité immaculée et refuge d'écrivains du temps de la Restauration"<sup>410</sup> et l'abbé Mignot, lecteur du *Français*, journal récemment créé qui entendait participer, "avec ceux qui aiment ce siècle malgré ses erreurs et ses fautes"<sup>411</sup> , au travail de réconciliation du catholicisme et

<sup>406</sup> Abbé Berriot, *Notes et souvenirs*, ADA, 1D 5 15.

<sup>407</sup> Lettre du 2 février 1868, ADA, 1 D 5-01.

<sup>408</sup> *1er Reg.*, f° 69.

<sup>409</sup> *1er Reg.*, f° 236.

<sup>410</sup> Ernest Daudet, *Souvenirs de mon temps*, cité in *Histoire générale de la Presse*, t. 2, p. 269.

des temps modernes. Le fait que le jeune abbé soit abonné à un journal nouveau témoigne d'ailleurs de sa curiosité et sans doute aussi d'une volonté certaine de se distinguer que nous retrouverons manifestée de bien des manières.

Le curé ne se faisait pourtant pas faute de veiller sur les lectures de ses vicaires, même s'il se fondait sur des critères tout subjectifs et sur un jugement somme toute aussi peu éclairé que celui de M. Le Hir à propos de la *Revue des Deux Mondes* :

Le *Journal des Débats* était moins modéré qu'aujourd'hui et accentuait un peu trop la note rationaliste<sup>412</sup>. Je vois encore la figure de M. Gobaille scandalisé que ce journal put entrer au vicariat. Il obligea M. Chédaille à cesser son abonnement. Je ne sais pourquoi il ne lui défendit pas de recevoir la *Revue des Deux Mondes* bien plus avancée que les *Débats*. Il l'ignorait probablement<sup>413</sup>.

En cette période pré-conciliaire, les débats sont vifs entre les vicaires à propos de la question de l'infaillibilité personnelle du pape. L'abbé Mignot lit *Le Pape et le Concile* de Döllinger<sup>414</sup>. Il écrira plus tard au Père Hyacinthe :

***J'avais lu, à l'époque du concile, le livre de Janus que vous me signalez réédité. Ce livre me fit grande impression et je reconnais qu'il est de nature à troubler les âmes candides qui s'imaginent que la sainte Vierge faisait tous les jours sa visite au Saint-Sacrement ! Ma foi aurait été troublée... par les raisons de Janus, si M. Hogan ne m'avait ouvert l'esprit pendant mon séminaire et si je n'avais cru au développement réel de la doctrine chrétienne***<sup>415</sup>.

S'il ne suit pas Döllinger dans toutes ses conclusions, il n'en demeure pas moins que sur le moment l'abbé Mignot est un "ardent adversaire" de la définition. Immédiatement après le concile, dans une étude sur le droit canon<sup>416</sup>, il s'en explique.

Une double raison justifiait son opposition : l'inopportunité et l'absence d'unanimité de la tradition. Le premier argument était celui de tous les anti-infaillibilistes. Mais le second était un de ceux sur lesquels s'appuyait Döllinger pour tenter de démontrer que le concept théologique explicite d'infaillibilité ne se rencontrait pas avant le XVI<sup>e</sup> siècle. Maintenant que le concile a tranché, l'abbé s'incline et admet bien volontiers qu'il était dans l'erreur et que contrairement à ce que prétend Döllinger, il n'y a pas là "un développement artificiel et maladif"<sup>417</sup> de la doctrine. Mais c'est tout aussitôt pour avouer que "toutes les raisons

<sup>411</sup> Editorial cité dans *l'Histoire générale de la Presse*, t. 2, p. 350.

<sup>412</sup> Il est vrai que Renan ou Littré par exemple y écrivaient et que le journal était resté fidèle sous l'Empire à sa conception parlementaire du régime politique, à la liberté des cultes et de la presse, à la défense de l'Université. C'était assez pour paraître avancé.

<sup>413</sup> *1er Reg.*, f° 236.

<sup>414</sup> Janus, *Le Pape et le Concile*, trad. de l'allemand par Giraud-Teulon fils, Paris, Librairie internationale, 1869, XIII, 463 p.

<sup>415</sup> *Lettre du 1<sup>er</sup> avril 1904, in Houtin, Le Père Hyacinthe, t. 3, pp. 285-286.*

<sup>416</sup> *Études sur le droit canonique*, septembre-octobre 1870, ADA, 1 D 5 04. Les citations de ce paragraphe proviennent de ce texte.

qu'on donne en faveur de cette doctrine sont loin d'être concluantes". Et ce n'est pas la lecture *Du Pape* de J. de Maistre qui peut le convaincre du contraire. En tout état de cause il estime que l'infaillibilité n'est acceptable que dans des limites précises. D'une part, la juridiction directe de ce pouvoir infaillible ne s'étend pas au delà des questions religieuses et d'autre part le pape n'a pas été doté d'un pouvoir absolu : "Il est bon d'avoir la force d'un géant, mais il est tyrannique d'en user comme un géant... L'infaillibilité n'anéantit pas la raison humaine"<sup>418</sup>.

## 1.2 La confrontation avec la pensée contemporaine.

Dans ses souvenirs, Mgr Mignot date de Saint-Quentin, malgré l'important travail matériel qu'il avait à assumer, sa décision de compléter ses études philosophiques et théologiques. En fait les premières notes conservées à Albi sont antérieures à sa nomination comme vicaire et sont datées de la période de Notre-Dame de Liesse<sup>419</sup>. Ce qu'en réalité l'abbé Mignot semble avoir entrepris à Saint-Quentin c'est un travail plus systématique en vue d'une appropriation personnelle et approfondie des grandes questions auxquelles sa foi se trouve confrontée : "Je ne puis plus me contenter de l'étude élémentaire de la théologie, j'ai besoin d'aller plus loin et plus avant, de revoir avec plus d'attention ce qu'on m'a appris"<sup>420</sup>.

L'abbé Mignot a donc éprouvé le besoin de parfaire sa formation théologique dès les débuts de sa vie sacerdotale. Il y a été encouragé par M. Le Hir. Nous avons vu que ce dernier lui avait conseillé de "s'appliquer à la Sainte Écriture de préférence à la théologie scolastique... (C'est) la partie qui reste la plus écourtée au séminaire ; c'est aussi je pense, celle dont vous retirerez le plus grand fruit pour vous et pour les autres"<sup>421</sup>. L'abbé Mignot ne semble pas avoir suivi ces conseils. Au départ ce sont des préoccupations pastorales qui semblent guider son travail. Les premières notes conservées portent sur le sacrement de pénitence. Il reviendra encore sur les sacrements à Saint-Quentin. Cette réflexion guidée par des motifs qu'on peut qualifier de professionnels, s'accompagne d'une réflexion plus directement liée à des préoccupations toutes personnelles qui naissent de la découverte des idées du temps. Et peu à peu la première cède progressivement le pas devant la seconde.

Dès lors, c'est pour faire face aux questions qui l'assaillent qu'il travaille. Il insiste très souvent sur le fait que ses notes ne sont destinées qu'à son usage personnel : "Ce qui me

<sup>417</sup> Janus, *Op. cit.*, p. XIX.

<sup>418</sup> Sa réticence est si peu entamée qu'il est obligé de se reprendre : "Il est évident que depuis le concile, ou du moins il est de foi, que le Pape est seul infaillible quand il parle *ex cathedra*..."

<sup>419</sup> De cette époque datent trois textes. L'un de 1866 concerne le traité sur la pénitence, deux de 1867 : un essai sur naturel et surnaturel et des notes sur saint Thomas, ADA, 1 D 5-04.

<sup>420</sup> *Méditations philosophiques* 1871, ADA, 1 D 5-04, f°2.

<sup>421</sup> Lettre du 19 octobre 1865, ADA, 1 D 5-07.

console, écrit-il par exemple en 1868, c'est que je n'écris que pour moi-même et qu'ainsi je ne trouverai pas de censeurs trop sévères"<sup>422</sup> ; et il prend soin de préciser que les arguments qu'il développe sont ceux qui emportent son adhésion : "Je ne prétends pas faire un cours de théologie et encore moins une apologie ; je veux simplement réfléchir sur les principales raisons qu'on a données en faveur de la religion. J'omettrai beaucoup de preuves parce qu'elles ne me prouvent rien"<sup>423</sup> . Il a par ailleurs conscience de ses limites : "Je n'ai point suffisamment étudié et n'ai point assez conscience des forces de mon intelligence pour établir une doctrine que je n'aie plus à modifier dans l'avenir"<sup>424</sup> .

La période de Saint-Quentin apparaît donc comme une période difficile, voire douloureuse, du point de vue intellectuel. En août 1871, au début d'une série de méditations sur le rapport entre la science et la foi, il écrit :

***La raison humaine est si fragile que je tremble de m'égarer. N'ai-je pas déjà fait, hélas, la triste expérience des dangers qui m'attendent ? Que de fois la pensée m'est venue de confier à une feuille silencieuse et discrète les troubles de mon intelligence, les souffrances de mon âme, les doutes qui m'assaillent, les craintes qui m'épouvantent ? Comment raconter ici l'histoire des variations de mon esprit depuis quelques années ? Il me semblait que j'allais perdre la foi ; les difficultés se présentaient en foule ; l'objection me pénétrait et absorbait toutes les puissances de mon être. Je voulus chercher hors de l'Église quelques lambeaux de vérité et mendier auprès de nos penseurs modernes un peu de paix et de calme ; j'ai vu que la raison pure est incapable de soulever l'homme de sa poussière***<sup>425</sup> .

M. Le Hir le met alors en garde, et cela confirme l'évolution des préoccupations du jeune prêtre, contre l'idée qu'il faut étudier les adversaires de l'Église pour mieux les combattre. Cette "sympathie pour l'erreur" est aux yeux du sulpicien la tentation "de certains semi-catholiques tièdes... qui mettent du christianisme dans leur discours à doses homéopathiques ! Remplissez-vous de vérité... que votre connaissance du dogme, de la morale, de l'histoire, etc., soit nette, précise, approfondie. Le reste viendra en prime"<sup>426</sup> .

Qui sont ces penseurs modernes contre lesquels le met en garde M. Le Hir et que pourtant il lit avec intérêt ? Si l'on en juge par les allusions qui reviennent ici et là sous sa plume, trois noms principaux émergent ceux de J. Simon, de H. Taine et bien sûr de E. Renan.

<sup>422</sup> *Dissertation sur le développement de la doctrine chrétienne*, 1868, ADA, 1D 5-04, f°3.

<sup>423</sup> *Méditations philosophiques* 1871, ADA, 1 D 5-04, f°2, souligné par nous. Une même idée se trouve déjà dans le *Traité de la pénitence* (1868) : "Comme j'étudie pour moi et point directement pour les autres, j'envisagerai les choses à mon point de vue ; je présenterai à mon esprit les motifs de crédibilité dans la forme qui sera la plus propre à écarter les doutes... et à confirmer ma foi sur de meilleures bases."

<sup>424</sup> *Traité de la pénitence*, 1866, ADA, 1 D 5-04

<sup>425</sup> *Méditations philosophiques, première méditation, f° 1-2, ADA, 1D 5-04.*

<sup>426</sup> Lettre du 6 février 1868, ADA, 1 D 5-07.

Du premier il a lu *La Religion naturelle*, paru en 1856, "livre courageux pour l'époque où il parût, remarquable à bien des égards et encore plus dangereux"<sup>427</sup>. La défense d'une religion fondée "sur des convictions métaphysiques parfaitement raisonnables et susceptibles d'engendrer un véritable culte intérieur"<sup>428</sup> ne pouvait que troubler l'abbé Mignot : "J'ai déjà dit, écrit-il dans ses mémoires, que mon intelligence flottait souvent entre le doute et la foi ; les idées de J. Simon laissaient une trace comme une limace sur le parquet. Les réponses, décisives pourtant, n'effaçaient pas l'impression des objections que la foi seule pouvait résoudre"<sup>429</sup>. Ce qui trouble le vicaire de Saint-Quentin c'est l'opposition radicale établie entre la notion d'immutabilité de Dieu, logiquement certaine, et celle de Providence, manifestement évidente. Pour J. Simon en effet ces deux idées résultent de deux démarches intellectuelles opposées : "Quand nous pensons à Dieu, en partant de l'idée de perfection absolue que nous trouvons au fond de notre raison, et quand nous nous élevons à lui... en prenant le monde pour point de départ, nous arrivons à des spéculations d'une nature très différente. La première méthode conduit à un Dieu immuable dans lequel il n'y a place pour aucune imperfection et aucune limite, et la seconde à un Dieu plus accessible et plus humain, dont la majesté attire notre amour sans effrayer notre intelligence"<sup>430</sup>. J. Simon laisse la contradiction sans solution. Ce problème est l'un de ceux qui hantera l'abbé Mignot : est-il possible de concilier le Dieu des philosophes et le Dieu des croyants ou est-on contraint de choisir l'un ou l'autre ?

Paradoxalement peut-être, la pensée de H. Taine, continuateur du positivisme, pourfendeur du spiritualisme, l'un des maîtres à penser du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, a moins troublé le jeune prêtre. "Je me souviens encore avec quel sentiment de surprise je lus pour la première fois les théories de Taine sur la liberté et la responsabilité humaine. Cela me parût tout simplement cynique"<sup>431</sup>. Et à la fin de sa vie Mgr Mignot affirmera qu'il n'a pas varié dans cette impression générale sur Taine<sup>432</sup>.

C'est sans doute parce que, outre ses manifestations ostentatoires d'anticléricalisme - il avait participé en 1868 au dîner gras du Vendredi saint organisé par Sainte-Beuve -, son déterminisme radical, son scepticisme quant à la possibilité de concilier recherches religieuses avec les études positives de la philosophie et de la science, son pessimisme (quel cimetière que l'histoire !) ne pouvaient guère séduire l'abbé Mignot. Il n'en demeure pas moins que la pensée de Taine lui est apparue comme exprimant parfaitement l'état des esprits de sa génération marquée par les progrès de la science et à ce titre comme la pensée la plus dangereuse pour l'Église. A étudier la nature en effet on ne rencontre que

<sup>427</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 122.

<sup>428</sup> F. Laplanche, notice J. Simon, in *D.M.R.F.C.*, t. 9, *Les sciences religieuses*, p. 622.

<sup>429</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 135.

<sup>430</sup> J. Simon, *La religion naturelle*, p. 224.

<sup>431</sup> *Cinquième méditation philosophique*, 27 septembre 1871, f° 8, ADA, 1 D 5 040.

<sup>432</sup> 2<sup>ème</sup> Reg., f° 69.

l'enchaînement irrésistible de lois qui ne disent rien sur le juste et l'injuste, le bien et le mal et en ce sens "Taine n'a pas tout à fait tort d'appeler la nature un théorème qui marche"<sup>433</sup>. Mais ce n'est qu'un aspect de la réalité. "La grande erreur comme le plus grand danger consiste à envisager le monde comme un tout qui se suffit à lui-même : c'est le fatalisme rigoureux des philosophes anciens... et le déterminisme de nos contemporains. [...] Le monde est un axiome qui se déroule fatalement suivant l'expression de Taine. Bien que revenu à des idées plus saines sur d'autres points<sup>434</sup>, ce philosophe si sympathique à beaucoup d'égards resta jusqu'à la fin victime de cette colossale erreur. Pas plus que Renan il n'aperçut la trace d'un agent libre et intentionnel dans l'enchevêtrement des lois générales"<sup>435</sup>.

Renan enfin que nous venons de voir associé à Taine. D'une certaine façon, on peut dire que l'abbé Mignot, puis l'évêque, s'est donné comme tâche de relever le gant jeté par Renan. Il fait partie de la génération pour qui la *Vie de Jésus* a été le choc fondateur. Nous avons vu que jeune séminariste, il s'était mis en tête d'écrire une réfutation de ce livre qui restera pour lui, même s'il n'y voit plus qu'un "roman mystique et sentimental", l'aune à laquelle il jugera les Vies de Jésus suivantes. En 1897, il évoque par exemple "le danger d'une nouvelle vie de Jésus de Nazareth"<sup>436</sup> plus impie s'il est possible que celle de Renan"<sup>437</sup>.

Renan est toujours plus ou moins présent, à l'arrière plan, de la réflexion de Mgr Mignot. D'abord parce qu'il est le redoutable exemple d'une dérive rationaliste qui s'origine dans une insatisfaction théologique que partage l'abbé Mignot. "Renan, note-t-il dans son Journal un an avant sa mort, nous dit que ses premiers doutes lui sont venus en réfléchissant sur les "*objecta*" qui sont exposés à la suite de chaque thèse théologique. L'objection lui paraissait parfois plus vraie que la thèse"<sup>438</sup>. Ensuite parce que Renan réduit le fait religieux au seul développement de l'esprit humain et qu'il ne voit dans l'histoire des Hébreux qu'une histoire comme une autre. Nous verrons que l'abbé Mignot s'élève contre cette affirmation et qu'il voit au contraire dans l'histoire d'Israël l'un des motifs de crédibilité les plus forts. Enfin parce qu'il est pour lui le symbole du mal le plus absolu qui pourrait l'atteindre personnellement. Evoquant la parabole dans laquelle le Christ montre que l'état des Juifs est pire que s'ils n'avaient jamais connu la loi, il écrit : "Mon Dieu que cela est frappant de vérité ! Il n'y a rien de pire qu'un homme bon devenu

<sup>433</sup> Lettre sur les études littéraires et scientifiques, *LEE*, p. 29.

<sup>434</sup> On sait que la Commune convertit H. Taine à une certaine sympathie pour l'Église. D'autre part Mgr Mignot sait que Mgr d'Hulst a assisté Taine à ses derniers instants.

<sup>435</sup> *Divinité de N. S. J. C.* (1897-1898), cahier A, f° 7-8.

<sup>436</sup> Albert Réville, *Jésus de Nazareth. Études critiques sur les antécédents de l'histoire évangélique et la vie de Jésus*, Paris, 1897, 2 vol.

<sup>437</sup> *Divinité de N. S. J. C.*, (1897-1898), cahier A, f° 5 ADA, 1 D 5 11-01.

<sup>438</sup> 5<sup>e</sup> *Reg.*, *Varia*, 4 mars 1917, ADA, 1 D 5 21.

mauvais. Et les hérétiques apostats et les mauvais prêtres et les mauvais chrétiens qui oublient Dieu ! 'Je ne sais rien de mieux qu'un saint religieux, disait saint Augustin, comme aussi je ne sais rien de pire qu'un religieux apostat !'" <sup>439</sup> .

Durant cette période, du moins au début, les textes de l'abbé Mignot s'écartent peu d'un aspect relativement scolaire. Le plan suivi est assez généralement le plan classique des traités de théologie. Le jeune prêtre en est conscient et cela ne le satisfait pas : " Si j'avais assez de temps et assez d'intelligence, je considérerais l'étude de la pénitence à un point de vue tout autre que celui d'après lequel on l'envisage généralement" <sup>440</sup> ; mais il estime que refondre l'ordre du traité est au dessus de ses possibilités. Toutefois on peut noter que dès son premier travail sur le sacrement de pénitence, l'abbé Mignot fait preuve d'une originalité certaine en consacrant une longue partie de son étude à la remise en cause de l'argument de prescription <sup>441</sup> largement utilisé pour justifier le nombre des sacrements. Pour ce faire, il s'attache à démontrer que la doctrine sacramentelle n'avait pas à l'époque patristique toute la précision qu'elle a acquise ensuite. Il analyse en particulier un texte de la seconde homélie d'Origène sur le Lévitique qui montre à l'évidence que, pour lui, la confession n'était pas le seul moyen d'obtenir la rémission des péchés commis après le baptême. Il en conclut qu'il est donc tout à fait permis de contester qu'il y ait eu "depuis les apôtres une doctrine précise, claire et bien déterminée sur la nature et le nombre des sacrements" <sup>442</sup> .

Il est d'autre part de plus en plus découragé par la littérature ecclésiastique dont il dispose. Il en mesure la grande faiblesse et il ne supporte plus l'assurance d'auteurs qui tranchent "hardiment les questions les plus hardies et les plus stériles de la métaphysique". C'est que pour l'aider dans son travail il ne dispose que de peu d'outils. Les notes qu'il a prises durant son séminaire sont sa première et presque unique ressource. Dans sa *Dissertation sur le développement de la doctrine sacramentelle*, il regrette de ne pouvoir suivre en détail le progrès des idées entre la période patristique et le XII<sup>e</sup> siècle, car dit-il, "je n'ai pu en recueillir que quelques fragments pendant mon cours de théologie élémentaire". <sup>443</sup> On le voit donc se plaindre souvent de son manque de livres <sup>444</sup> , de l'impossibilité où il se trouve de pouvoir vérifier l'exactitude d'une citation.

<sup>439</sup> *Commentaire des Évangiles*, mars 1873, f° 63, ADA, 1 D 5 04.

<sup>440</sup> *Id.*

<sup>441</sup> L'argument de prescription est celui par lequel on entend démontrer que si à un moment donné l'Église a conscience d'être en possession tranquille d'une vérité à tenir absolument par la foi, alors cette conviction ne peut pas être erronée et elle doit absolument remonter à la tradition apostolique et donc à la révélation du Christ.

<sup>442</sup> *Traité sur la pénitence*, 1866, ADA, 1 D 5 04.

<sup>443</sup> *Dissertation sur le développement de la doctrine chrétienne*, 1868, ADA, 1 D 5-04, f° 14.

<sup>444</sup> "Il m'est tout à fait impossible d'étudier entièrement la question, je n'ai ni assez d'intelligence ni assez de loisirs pour la faire. Au surplus les livres me manquent et quoiqu'on en dise, on ne peut être un véritable érudit sans avoir lu beaucoup d'ouvrages", *Dissertation sur le développement de la doctrine chrétienne*, 1868, ADA, 1 D 5-04, f° 11.

Ainsi à propos d'une définition du péché véniel attribuée à Duns Scot il écrit : "Je désirerais avoir Scot sous les yeux pour vérifier l'exactitude de cette imputation ; je crains qu'on ait mal expliqué sa pensée"<sup>445</sup>. S'il manque d'instruments de travail, il se tient informé des publications récentes et des débats en cours grâce aux revues, particulièrement la *Revue des deux Mondes* que reçoit, nous l'avons vu, son ami l'abbé Chédaille et *Le Correspondant* auquel il s'abonne lui-même et dont il restera un fidèle lecteur avant d'en devenir l'un des collaborateurs épisodiques.

### 1.3 Des intuitions encore inexploitable.

L'un des premiers textes de cette période manifeste bien les difficultés et les contradictions dans lesquelles se débat le jeune prêtre. Intitulé *Aperçu sur la doctrine de saint Thomas*<sup>446</sup>, il s'ouvre par une longue réflexion sur les limites de la méthode scolastique. Si la théologie, "science du dogme", est absolument nécessaire dans l'Église "pour conserver intacte la connaissance...des Vérités" dont elle a la garde, aucune méthode ne s'impose de façon nécessaire. La méthode scolastique est certes très utile dans la mesure où elle permet d'avancer avec rigueur et précision, mais elle a le défaut de sa qualité. Ne laissant parler que "la froide raison", elle ne prend pas en compte les sources de connaissance que sont les autres facultés humaines. Or pour l'abbé Mignot, il est manifeste que l'approche de la vérité ne peut résulter que d'un concours actif de toutes les puissances de l'âme. Il est d'autre part de plus en plus convaincu qu'il est vain d'aborder la théologie par des définitions a priori.

C'est pourquoi il estime que la théologie scolastique fondée sur la raison pure ne peut pas répondre à tous les besoins de l'homme. S'appuyant sur une pensée de Pascal : "Il faut commencer par montrer que la Religion n'est point contraire à la raison ; ensuite qu'elle est vénérable ; après la rendre aimable..."<sup>447</sup>, il écrit : "Faire désirer que la religion soit vraie, voilà le rôle de la philosophie ou plutôt de la psychologie". Un peu plus haut il avait affirmé : "La psychologie, selon moi, doit obtenir la place d'honneur". C'est dire que pour l'abbé Mignot la théologie doit avant tout s'attacher à répondre aux "desiderata de l'homme" et non pas élaborer une construction logique à partir d'une métaphysique. Il lui semble absolument nécessaire de prendre en compte la légitimité des facultés subjectives : "Vous me parlez d'objectif, d'essence, d'existence, de relation ! Et de grâce laissez moi donc avant toute chose me recueillir, me reconnaître, prendre conscience de moi-même, affirmer ma pensée, mon être et puis je vous répondrai"<sup>448</sup>.

Et cela d'autant plus que, replacée dans l'histoire de la théologie, force est de reconnaître que la scolastique inventa peu : "elle ne fit que mettre en ordre et classer avec une symétrie parfaite les principales questions de philosophie et de théologie". Sans

---

<sup>445</sup> *Traité de la pénitence*, 1866, ADA, 1 D 5-04.

<sup>446</sup> 1867, ADA, 1D 4 05.

<sup>447</sup> *Pensées*, II, XXXVI.

<sup>448</sup> *Aperçu de la doctrine de saint Thomas*, f° 1, ADA, 1 D 5 04.



compter que cette école "toute d'aridité et trop souvent ergotante" s'est enfermée bien souvent dans des discussions stériles où s'est épuisée "l'incroyable sagacité" des meilleurs esprits de l'époque. Et il en appelle de la méthode scolastique à la théologie mystique de Gerson et à la théologie positive du P. Petau.

A propos du premier il écrit : "On aime à entendre la parole humble, fraîche et pure du chancelier qui reproche si bien aux docteurs l'inutilité de leur science". Il y a sans doute là une interprétation excessive de la pensée de Gerson. Si celui-ci était persuadé qu'il ne fallait pas accorder à la spéculation une prépondérance exclusive, il n'envisageait pas pour autant la théologie mystique en opposition à la théologie spéculative. Il la concevait plutôt comme un antidote à celle-ci et l'on sait qu'une des grandes qualités qu'il reconnaissait à saint Bonaventure, c'était justement d'avoir su associer la mystique à l'effort intellectuel. Toujours est-il que l'on saisit ici la justification de la prétention à prendre en compte "les desiderata" de l'homme. Cela confirme que nous sommes en présence d'une dimension importante de la recherche religieuse de l'abbé Mignot pour qui la connaissance rationnelle ne pouvait pas être complètement dissociée de l'expérience religieuse.

Quant au P. Petau<sup>449</sup>, il l'admire pour avoir contribué à la redécouverte des Pères et pour avoir osé étonner le monde catholique par "la publication de son immense ouvrage... où il donne sur chacun de nos dogmes la doctrine de tous les Pères de l'Église. Aristote était dépouillé de tout son prestige". Là encore, il est quelque peu exagéré de ne voir dans l'œuvre du P. Petau que sa prise en compte de l'histoire. Bien sûr, il jugeait la théologie scolastique "contentieuse et subtile", mais il estimait aussi qu'elle avait rendu de grands services et qu'elle ne s'était laissée entraîner à traiter des questions oiseuses que pour répondre aux hérétiques. Il n'est cependant pas indifférent que l'abbé Mignot se réfère à ce théologien qui "avait réalisé, même dans son œuvre théologique, l'idéal humaniste"<sup>450</sup>. Ce faisant, il participe d'ailleurs au regain d'intérêt que la théologie positive du P. Petau, qui faisait appel à l'analyse du fait du développement doctrinal, a connu au XIX<sup>e</sup> siècle auprès de ceux qui cherchaient une alternative sérieuse à la scolastique.

Mais dans la suite de son travail l'abbé Mignot ne se sent pas en mesure de suivre l'une ou l'autre voie et il adopte le plan de la Somme de saint Thomas.

C'est le même type de contradiction que l'on rencontre dans la série d'études que nous avons déjà citée, intitulée *Méditations philosophiques* écrites en août et septembre 1871, et qui apparaissent comme une première synthèse personnelle sur le grand problème de son époque, celui des rapports entre les sciences et la foi autour de la question de la création. Cette synthèse est particulièrement intéressante, car l'on voit l'abbé Mignot aborder la question dans sa double dimension : théologique et exégétique.

---

<sup>449</sup> Denys PETAU (1583-1652), prêtre de la Compagnie de Jésus, professeur de théologie positive, auteur de *Theologica Dogmatica* publiées entre 1640 et 1650 dont l'intention était d'exposer la doctrine chrétienne telle qu'elle apparaît dans ses sources véritables, l'Écriture et la Tradition.

<sup>450</sup> M. Hoffmann, notice Petau in *Catholicisme*, XI, 1988, col. 54-56.

### 1.3.1 LA DIMENSION THÉOLOGIQUE.

Pour répondre à la question : "d'où vient le monde ?", l'abbé Mignot s'appuie sur une double certitude : d'une part le monde a nécessairement une cause, il ne s'est pas fait tout seul et d'autre part la matière, ce qu'il appelle "les forces nécessitées", ne peut pas produire "la liberté, l'amour, la personnalité". Certes, fidèle élève de ses maîtres sulpiciens qui s'étaient toujours montrés hostiles aux thèses de Lamennais, il sent bien qu'il y a là une position qui pourrait passer pour une concession au sens commun et il éprouve le besoin de s'en justifier : "Assurément je ne suis pas un farouche traditionaliste et je sais en rabattre quand il s'agit des opinions du genre humain ; toutefois faut-il à ce point se défier du bon sens vulgaire" <sup>451</sup> ? Mais c'est que pour lui le sens vulgaire rejoint son expérience. En aucun cas il n'entend renoncer à l'exercice de la raison et au doute cartésien. Il constate en effet qu'il porte en lui l'idée de causalité et que, si l'idée de création *ex nihilo* est incontestablement un "insondable mystère", elle n'est pas contraire à l'expérience ordinaire de tout un chacun : "Je demande aux raisonneurs de vouloir bien me dire comment nous passons du repos au mouvement ? Comment notre intelligence s'illumine parfois de subites lumières, comment elle saisit parfois des rapports inconnus entre les êtres" <sup>452</sup> . De même, comme le monde ne porte pas en lui-même la raison de son être, il ne peut qu'être créé. Il ne s'agit donc pas d'un ralliement au sens commun, mais de l'adoption de la position qui lui semble rationnellement la moins inadmissible.

En fait, pour l'abbé Mignot, le vrai problème est ailleurs. C'est celui des modalités de la création. Faut-il, comme le prétendent certains théologiens, penser que Dieu a créé le monde le plus parfait ? "Ce système, dit-il, m'a semblé toujours fort étrange : quoi, ce monde est le plus digne de Dieu qu'on puisse imaginer ? [...] Il faut répondre avec Fénelon que si Dieu est tenu de créer le monde le plus parfait, il est aussi tenu de créer puisque l'être vaut mieux que le néant et le monde devient nécessaire" <sup>453</sup> . S'appuyant sur le psaume 138, 8 : "Ne cesse pas l'œuvre de tes mains", il préfère donc penser que c'est "par une création indéfinie" que Dieu réalise tous les mondes possibles et manifeste tout ce qui peut-être manifesté. Cette hypothèse d'une création continue dans laquelle il dit se sentir plus à l'aise parce que son "esprit (se) pose moins de pourquoi" a en effet le grand mérite de lui permettre d'affronter les objections que les nouvelles sciences, géologie, astronomie, biologie, paléontologie, anthropologie, présentent au récit de Moïse.

Il en trouve une application immédiate dans le domaine de la géologie. Faut-il imaginer la terre sortant "dans toute la splendeur d'un magnifique printemps" des mains de Dieu ou faut-il plutôt penser que celui-ci a créé la matière, "l'abandonnant ensuite à l'action incessante des lois physiques et autres qui régissent notre planète" <sup>454</sup> ? L'abbé Mignot

<sup>451</sup> *Deuxième méditation philosophique*, 29 août 1871, f° 6, ADA, 1 D 5 04.

<sup>452</sup> *Id.*, f° 8.

<sup>453</sup> *Troisième méditation philosophique*, 30 août 1871, f° 4, ADA, 1 D 5 04.

<sup>454</sup> *Quatrième méditation philosophique*, 13 septembre 1871, f° 2, ADA, 1 D 5 04.

est très nettement partisan de la deuxième hypothèse. N'a-t-il pas lu dans *La terre avant le déluge* - et nous avons vu la forte impression que ce livre lui avait fait - que la géologie montre "pour ainsi dire en action, la puissance divine" et laisse voir "l'œuvre sublime de la création se perfectionner sans cesse entre les mains de son divin auteur"<sup>455</sup> ?

### **1.3.2 LA DIMENSION EXÉGÉTIQUE.**

Cette idée admise, il n'en demeure pas moins qu'il faut examiner si les théories scientifiques élaborées pour rendre compte de l'évolution de la terre sont compatibles avec le récit de Moïse.

Il constate d'abord, reprenant une idée de Lyell<sup>456</sup> (qu'il connaît sans doute par le livre du P. Caussette<sup>457</sup> qu'il vient de lire), qu'on ne connaît de l'histoire de la terre que "la dernière partie et encore un chapitre bien court et de chaque page que quelques lignes"<sup>458</sup>. Sans vouloir déprécier la science, force est de constater qu'elle est encore "infirme, hésitante et balbutiante" et que l'on ne peut s'appuyer sur des "faits plus ou moins obscurs" pour remettre en cause le récit de Moïse. Quand bien même la science parvient à des certitudes, son domaine est celui des phénomènes tangibles, visibles, mesurables. Elle n'est "à proprement parler ni spiritualiste ni matérialiste ; elle s'occupe uniquement des modes et des qualités de la matière... Dans le monde infini des phénomènes, elle cherche les causes médiates et non les causes premières ; elle classe, elle groupe les êtres sans s'informer de l'origine de l'être" a-t-il pu lire sous la plume de A. Laugel<sup>459</sup> dans la *Revue des Deux Mondes*<sup>460</sup>.

D'autre part, il est doublement vain de s'épuiser dans les tentatives de concordisme. D'abord, parce qu'une fois admis le principe de la création, "la foi nous laisse libre et l'Église assiste impassible à tous les combats de la science" et que dès lors les hypothèses scientifiques sur l'évolution de la terre ne sont pas à opposer à la Bible ; ensuite parce que l'interprétation du récit biblique ne doit pas en rester à l'exégèse

<sup>455</sup> L. Figuiet, *Op. cit.*, p. XV.

<sup>456</sup> Sir Charles LYELL (1798-1875), géologue anglais, professeur au King's College de Londres. Il fut l'un des premiers à associer les fossiles à une chronologie des terrains. Il proposa la division du tertiaire en trois étages et leurs noms. En 1863, son livre *Preuves géologiques de l'ancienneté de l'homme avec remarques sur l'origine des espèces par variation*, manifestait une certaine réserve par rapport à Darwin.

<sup>457</sup> R. P. Jean-Baptiste Caussette, *Le bon sens de la foi, exposé et réponses aux objections philosophiques et scientifiques du jour*, Paris, V. Palmé, 1870, 2 vol.

<sup>458</sup> *Quatrième méditation*, f° 4.

<sup>459</sup> Antoine LAUGEL (1830-1902), ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur des mines, administrateur du chemin de fer P.L.M., il tenait la chronique scientifique du *Temps* sous le pseudonyme de Verdier.

<sup>460</sup> "Le spiritualisme dans la science. Essai d'une nouvelle métaphysique", *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1869, pp. 441-442, article cité dans la *Quatrième méditation philosophique*.

littérale. On est tout en fait en droit de penser "que le récit de la création est un récit logique et nullement chronologique. Dieu a voulu nous donner une leçon de dogme et non d'histoire naturelle. Dans cette hypothèse les six jours ne seraient que la mise en scène de l'acte créateur. Inspiré pour le fond, Moïse aurait, sans aucune prétention géologique, approprié son récit à l'intelligence commune de son peuple"<sup>461</sup>.

On voit ainsi apparaître pour la première fois sous la plume de l'abbé Mignot, deux critères importants pour la critique exégétique : celui de l'objet même de la Bible et celui de la destination originale d'un texte biblique. Seul le fond est inspiré, la forme, en revanche est nécessairement tributaire des circonstances. Même s'il estime encore que c'est un aspect secondaire de la question, il ne cessera plus d'y revenir.

Il y a toutefois des limites que l'abbé Mignot ne peut pas encore franchir dans l'application de ces principes, car le critère permettant de déterminer ce qui relève du contenu doctrinal et de l'expression littéraire reste pour lui le critère théologique et non pas le critère de la critique interne. On le voit bien dès qu'il aborde la question de la création de l'homme.

Toute la cinquième méditation est consacrée à la théorie de Darwin. Sa source essentielle est ici la série d'articles publiée par J. L. Quatrefages<sup>462</sup> dans la *Revue des Deux Mondes* entre décembre 1868 et avril 1869<sup>463</sup>. Dans ces articles, Quatrefages, tout en exposant avec une grande honnêteté la théorie de Darwin, lui reproche principalement son aspect par trop hypothétique : "Je trouvais trop souvent l'hypothèse à côté du fait, le possible à la place du réel. Le désaccord entre la théorie et les résultats de l'observation se mêlaient trop souvent aux coïncidences que j'ai signalées"<sup>464</sup>. L'abbé Mignot lui emboîte le pas et souligne le fait que cet appel à l'hypothèse rend fort difficile la réfutation directe de cette théorie. Il la croit néanmoins fautive, car il ne voit pas comment la concilier avec le texte biblique. Il ne pense pas pouvoir recourir à son idée de création indéfinie bien que, sur cette question aussi, elle soit admise par certains scientifiques catholiques comme Albert Gaudry<sup>465</sup> qu'il cite : "Pourquoi le grand artiste n'aurait-il pas fait des chefs d'œuvre successifs en remaniant la même argile au lieu d'en prendre toujours de la nouvelle ?" Ce qui le retient c'est que à ce niveau il estime devoir "justifier non pas seulement la puissance créatrice mais la véracité du récit biblique. Serait-il vrai que lorsque Dieu énonça cette grande parole : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, il choisit un singe pour l'élever à la dignité humaine ? Il faudrait plus

<sup>461</sup> *Quatrième méditation*, f° 5. Un peu plus loin il écrit : "Moïse a parlé tout naturellement".

<sup>462</sup> Sur Jean Louis QUATREFAGES (1810-1892), voir la notice du *DMRFC*, t. 9, *Les sciences religieuses*, pp. 553-554.

<sup>463</sup> "Origines des espèces animales et végétales", *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1868 ; 1<sup>er</sup> janvier 1869, pp. 208-240 ; 1<sup>er</sup> mars 1869, pp. 64-95 ; 1<sup>er</sup> avril 1869, pp. 638-672.

<sup>464</sup> "La théorie de Darwin", *Revue des deux Mondes*, 1<sup>er</sup> janvier 1869, p. 240. Ce texte est cité par l'abbé Mignot in *cinquième méditation*, f° 3.

<sup>465</sup> Sur Albert GAUDRY (1827-1908), un des maîtres du P. Teilhard de Chardin, voir la notice du *DMRFC*, t. 9, *Les sciences religieuses*, pp. 268-269.

d'optimisme que de perspicacité pour le croire"<sup>466</sup>. Là il s'en tient donc à la littéralité du texte : Dieu a créé les animaux selon leurs espèces ce qui "prouve que les espèces ne peuvent naître les unes des autres et que l'homme vient directement de Dieu".

La contradiction entre les deux attitudes n'est qu'apparente. La position de l'abbé Mignot reflète la situation dans laquelle se trouve l'exégèse catholique en France dans les années 1860. Le verrou qui ne peut pas encore sauter est celui de la valeur historique des onze premiers chapitres de la Genèse. En ce qui concerne les faits relevant des sciences de la nature, la solution du problème est relativement simple. Il est en effet facile de montrer que les résultats certains de la science ne contredisent pas le texte de la Bible dans la mesure où l'enseignement religieux de la Genèse ne dépend pas des descriptions physiques de la création. L'abbé Mignot est ici plus proche de M. Garnier<sup>467</sup> que de M. Le Hir. En revanche dès que l'on aborde les sciences humaines le problème se complique. D'une part, leurs conclusions semblent beaucoup moins assurées que dans le cas des sciences de la nature. Évoquant la découverte du crâne de Neandertal il écrit : "Peut-on sur un seul exemple répudié par des juges comme Huxley et Lyell conclure quoi que ce soit"<sup>468</sup> ? D'autre part, la vérité est ici directement dépendante de la véracité du récit. C'est le caractère objectif de la Révélation qui est en jeu et qu'il s'agit de garantir contre les prétentions évolutionnistes.

Or cette idée d'évolution est une idée qui tout à la fois fascine et inquiète l'abbé Mignot. On le voit très bien dans un travail de 1868 dans lequel il se lance dans la voie qu'il appelait de ses vœux à la fin du préambule de son travail sur saint Thomas et dans lequel il entreprend d'étudier le développement de la doctrine chrétienne à travers l'exemple des sacrements<sup>469</sup>.

La première partie de ce travail s'attache à expliquer ce qu'il faut entendre par développement du dogme et à justifier l'opinion qui admet un développement dans l'Église. C'est une mise en forme de notes prises dans l'*Essai* de Newman. Elle ne manque cependant pas d'intérêt, car elle permet d'entrevoir comment on pouvait lire ce texte en France, trente ans après sa parution et quels étaient les points qui faisaient encore difficulté.

La nouveauté du point de vue adopté par Newman reste très prégnante. Le fait qu'il fasse de son historicité et surtout de sa capacité à s'adapter et à changer la marque même du catholicisme demeure une idée encore bien téméraire pour l'abbé Mignot qui constate "qu'elle ne date que de ce siècle et ne compte chez nous que peu de partisans"<sup>470</sup>. Le fait est "qu'on ne l'étudie pas" et que son aspect séduisant la rend suspecte.

---

<sup>466</sup> *Cinquième méditation*, f° 4.

<sup>467</sup> Sur M. Garnier (1762-1848), sulpicien, professeur d'hébreu et d'Écriture sainte à Saint-Sulpice, voir Fr. Laplanche, *La Bible en France*, en particulier pp.129-137 et la notice du *DMRFC*, t. 9, *Les sciences religieuses*, pp.265-266.

<sup>468</sup> *Cinquième méditation*, f° 6.

<sup>469</sup> *Dissertation sur le développement de la doctrine chrétienne et celle des sacrements en particulier*, novembre 1868, ADA, 1D 5 04.

L'abbé Mignot est partagé. Il n'écarte pas a priori la possibilité que la théorie de Newman puisse être fautive même s'il la croit vraie. Il applique à l'idée de développement de la doctrine les remarques que Newman fait sur manière dont les idées se développent. Si l'on ne peut encore accorder à l'idée de développement le statut de vérité objective c'est qu'elle "n'est pas suffisamment mûre, qu'elle ne répond pas à certaines aspirations du moment et que son heure n'est pas encore venue"<sup>471</sup>.

Les arguments avancés par Newman : nécessité pour l'Église de rester jeune dans un monde qui vieillit ; nécessité de recevoir les Écritures de la Tradition ; développement du judaïsme ; enseignement du Christ en parabole nécessitant d'être explicitée ; incertitude des apôtres et des Pères emportent la conviction de l'abbé Mignot. La difficulté provient du fait qu'il est gêné à l'idée qu'il risque d'accepter "sans trop le savoir les tendances du rationalisme moderne". Si l'on admet avec Newman que la célèbre règle de saint Vincent de Lérins selon laquelle on doit recevoir pour doctrine apostolique ce qui a été professé *semper, ubique et omnibus*, ne fonctionne presque jamais dans les faits puisque l'histoire des premiers siècles montre que les hésitations et les contradictions n'ont même pas épargné l'élaboration du credo, cela revient à dire que l'affirmation de l'existence d'un enseignement doctrinal immuable n'est plus tenable puisqu'elle ne résiste pas à l'examen historique. Mais c'est accepter l'idée que le christianisme est un fait qui peut être étudié comme tous les autres faits et qu'un principe théologique cède le pas à la critique historique. N'y a-t-il pas là une erreur grave ? L'abbé Mignot ne tranche pas. Il se rassure en se disant que "la vérité sort plus vivace des attaques de l'erreur".

## 2. Du côté de l'Écriture (1872-1883)

---

### 2.1 Le curé dans son presbytère.

En 1872, il a tout juste trente ans, l'abbé Mignot est nommé desservant de Beaurevoir. Désormais il est seul responsable de l'occupation de son temps. "Mon ministère à Beaurevoir, écrit-il dans ses mémoires, fut sans grand éclat, semblable à celui des autres prêtres de la région : je me bornais à remplir consciencieusement mon devoir. Nos pays ne sont pas précisément impies : ils sont surtout indifférents. Les choses du ciel ne les émeuvent guère. A Beaurevoir l'assistance à la messe était assez suivie. Très peu de communions sauf aux grandes fêtes et à Pâques... et encore faut-il s'entendre ! [...] J'avais donc beaucoup de temps pour travailler et j'en profitais"<sup>472</sup>.

Si l'on en croit l'abbé Berriot qui tient le renseignement d'un séminariste originaire de Beaurevoir, le curé n'est guère apprécié de ses paroissiens : "Oh, on ne l'aime pas plus que ça, il est fier". Il ne trouve même pas grâce aux yeux de la mère d'un de ses anciens élèves de Notre-Dame de Liesse, Karl Hanoteaux, le frère aîné de Gabriel dont le père est

<sup>470</sup> *Dissertation...*, f° 28.

<sup>471</sup> *Dissertation...*, f° 5.

<sup>472</sup> <sup>1<sup>er</sup></sup> *Reg.*, f° 69.

notaire dans la petite ville.

Quand, à son retour de Terre Sainte, vraisemblablement pour lui permettre de rétablir plus facilement sa santé ébranlée, il est nommé, en 1875, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Laon dont la supérieure est une parente éloignée<sup>473</sup>, ses occupations, désormais rythmées par les visites quotidiennes des malades, la direction des religieuses et la préparation des conférences spirituelles qu'il leur donne, lui laissent encore plus de temps libre qu'il n'en avait à Beaurevoir pour travailler. Il accumule les notes qu'il utilisera plus tard<sup>474</sup>. Il travaille sur le Nouveau Testament et principalement sur les Évangiles tout en relisant Newman.

La charge de curé-doyen, à partir de 1878, ne modifia sans doute pas sensiblement le comportement du prêtre. Méditant un jour sur la parole du Christ : "Celui qui après avoir mis la main à la charrue, regarde en arrière n'est pas propre au royaume du ciel", Mgr Mignot brosse quatre portraits de prêtres se laissant gagner par le découragement. On peut penser qu'il y a un peu de lui dans le second type de curés qu'il décrit, utilisant d'abord le pluriel puis brusquement la première personne du singulier :

***D'autres très intelligents, plein de piété et d'ardeur avaient rêvé de convertir leurs paroissiens... Ils rencontrèrent de l'estime, de la sympathie, car nos gens sont tout de même fiers d'avoir un curé capable, qui prêche bien et surpasse en talents ses confrères des villages voisins... Ces prêtres capables s'aperçoivent qu'en dépit de leur éloquence, leurs exhortations frappent les cœurs sans les percer. On approuve, on est ému pendant les sermons... et puis c'est tout, on reste dans l'ornière banale... Il fonde un patronage : au moins j'aurai les enfants ; je formerai leur petite âme, je les pénétrerai du besoin de Dieu... Et à seize ans ou dix sept ans les jeunes gens le quittent pour aller danser, s'amuser et faire comme tout le monde... Alors les illusions s'envolent et l'on s'enferme dans sa chambre en disant : Il n'y a décidément rien à faire<sup>475</sup>.***

En 1880, il avait noté dans ses *Études sur les Évangiles* :

La réalité répond si peu à nos espérances ! Nous nous étions façonnés un avenir si agréable... nous avons si bien mis Dieu dans nos projets... et voilà que nos projets s'écroulent, nos rêves s'évanouissent. Dieu n'agit pas comme nous l'avons supposé ! Un pauvre prêtre dans son presbytère n'éprouve-t-il point tout cela ? Isolé, méconnu, poursuivi peut-être par la calomnie, il se laisse aller à une tristesse bien légitime : "Voilà donc ma récompense ? J'étais entré plein d'ardeur dans la lutte, j'avais tout quitté, tout sacrifié pour Lui et mon zèle est paralysé, mes intentions défigurées ; je ne trouve autour de moi qu'indifférence, froideur, hostilité<sup>476</sup>.

Ces remarques désabusées ne doivent cependant pas nous conduire à classer l'abbé Mignot parmi les prêtres de sa génération qui, "à quelques rares exceptions, ne semblent

<sup>473</sup> L'abbé Berriot parle d'une cousine. L'abbé Mignot l'appelle "ma tante".

<sup>474</sup> "C'est là que je préparais les notes que je rédigeai à Coucy", 1<sup>er</sup> Reg., f° 74.

<sup>475</sup> *Molityg*, f° 23, A.D.A, 1 D 5-21.

pas avoir pressenti la nécessité de repenser les méthodes pastorales"<sup>477</sup>. Il souffre en fait de ne pas savoir remédier à cet état de chose. Ce n'est pas en effet qu'il ne perçoive pas les profondes mutations qui s'opéraient autour de lui, mais il estime que ses préoccupations intellectuelles le gênent dans son ministère et que son état d'esprit est "de nature sinon à paralyser (sa) prédication, du moins à la rendre moins éloquente et moins vibrante"<sup>478</sup>.

Dans sa prédication, le curé-doyen se refuse en effet "dans la crainte de faire du charlatanisme pieux" d'utiliser les procédés de certains confrères qui "font flèche de tout bois et même de mauvais bois" pour frapper la sensibilité de leur auditoire. C'est ainsi qu'un jour une paroissienne, s'autorisant de son âge, vient lui demander s'il croit réellement à l'enfer. Devant son étonnement elle lui explique : "C'est parce que la plupart des prédicateurs font des sermons à nous terroriser, tandis que quand vous en parlez vous l'envisagez surtout comme le *malheur suprême* de la privation de Dieu ; vous ne faites pas de l'enfer ces descriptions épouvantables qui glacent de terreur et font dire aux auditeurs que s'il en est ainsi Dieu est un juge sans pitié plutôt qu'un Père"<sup>479</sup>. Après avoir expliqué qu'il avait justifié sa position auprès de sa paroissienne, il ajoute : "Je ne blâme pas absolument ces descriptions terrifiantes, car la masse des chrétiens est plus sensible à la peine des sens qu'à celle de la privation de Dieu. La pensée de ne pas jouir de la vue intellectuelle de Dieu - comment le voir autrement - ne les attriste pas. «Ici-bas, disent-ils nous ne voyons pas Dieu et nous n'en souffrons pas. Si l'enfer n'est que la privation de Dieu il ne sera pas trop redoutable»"<sup>480</sup>.

Pour transformer les choses, il estime qu'il faut d'abord exercer une influence sur les idées, ce qui entre davantage dans son tempérament. C'est pourquoi, il se demande s'il ne satisferait pas mieux à sa vocation dans d'autres voies. Il avoue à l'ancien supérieur du petit séminaire de Soissons son inquiétude "pour le salut des âmes qui lui sont confiées quand il voit le peu de bien qu'il leur fait". L'abbé Dupuy lui conseille d'aller "voir ces Messieurs de Saint-Sulpice. S'ils vous veulent, entrez chez eux"<sup>481</sup>. Mais pas plus que sa velléité d'entrer dans la Compagnie de Jésus après son ordination, cette perspective de rejoindre la Compagnie de Saint-Sulpice ne se concrétisera.

## 2.2 Les nouveaux centres d'intérêt.

<sup>476</sup> *Études sur les Évangiles*, 1880, ADA, 1 D 5 04, f° 20-21. En 1907 dans l'allocution prononcée aux obsèques de Mgr Enard il revient sur "le rôle difficile et peu consolant parfois" du curé qui doit "sans se décourager jamais (faire) l'œuvre de Dieu sans bruit, comme le cultivateur qui sème son grain et n'a pas toujours une récoltante abondante", in *L'Église et la critique*, p. 306.

<sup>477</sup> R. Aubert, *Le pontificat de Pie X*, p. 454.

<sup>478</sup> *Mélanges*, 14, ADA, 1 D 5 05.

<sup>479</sup> *Mélanges*, 14, ADA, 1 D 5 05.

<sup>480</sup> *Mélanges*, 14, ADA, 1 D 5 05.

<sup>481</sup> Lettre du 8 octobre 1881, ADA, 1 D 5 01



Il dit s'être consacré à l'étude de l'Écriture à partir de Beaurevoir : "Je voulus en regardant la Bible savoir au juste ce qu'il y avait dedans : question de chronologie générale, d'authenticité, d'intégrité, de dates de composition des livres, de véracité, de légendes, de mythes. [...] Peu à peu, il faut l'avouer, mes yeux s'ouvrirent du côté des théories rationalistes"<sup>482</sup>.

Il reste malheureusement peu de textes de cette période dans les archives d'Albi. Il nous est donc difficile de savoir en quoi ont consisté exactement les études du curé de Beaurevoir. En dehors d'une dissertation écrite pour une conférence ecclésiastique<sup>483</sup>, le seul travail conséquent qui demeure, est une étude sur les évangiles synoptiques rédigée en mars 1873. Encore cette dernière est-elle, pour une grande part, une traduction libre d'un ouvrage de J. P. Lange<sup>484</sup> dont il dit dans ses souvenirs qu'il ne l'a pas lu jusqu'au bout. Notons toutefois que ce livre publié en Allemagne entre 1844 et 1847 venait d'être traduit en anglais (1872). C'est dire que l'abbé Mignot se tenait au courant des publications les plus récentes et n'hésitait pas à acheter ce qui lui semblait intéressant.

Ce travail, qui se présente comme une longue paraphrase sans grande originalité des évangiles, permet toutefois de se faire une idée plus précise de la manière dont se situait à l'époque l'abbé Mignot en matière d'exégèse du Nouveau Testament.

Deux points méritent d'être relevés. Il est clair d'une part que sur la question synoptique, il en est encore à ce que M. Le Hir lui avait enseigné. Il a parfaitement intégré l'idée des différences de point de vue des évangélistes. Il écrit par exemple : "Une simple lecture de l'Évangile de saint Luc suffit pour nous convaincre que le but qu'il s'est proposé est tout autre que celui de saint Mathieu et de saint Marc. Il ne s'occupe guère des Juifs ni de leurs idées messianiques, il ne cherche nullement à démontrer qu'un Nouveau Testament va se substituer à l'Ancien, que la réalité va succéder à la figure et au symbole. On s'aperçoit bien vite qu'il a surtout en vue de mettre en relief la supériorité de la morale de Jésus-Christ [...] C'est un païen converti. A ses yeux le Christ était bien plutôt le médiateur entre Dieu et les hommes que le Sauveur des Juifs"<sup>485</sup>. En revanche il semble ignorer la théorie des deux sources puisqu'il n'hésite pas à faire dépendre Marc 10 de Mathieu 19 : "Saint Marc comme saint Mathieu renferme dans un seul récit le

---

<sup>482</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 70.

<sup>483</sup> Sur la Trinité (juillet 1873). Institution ancienne, les conférences ecclésiastiques avaient été réutilisées après la Révolution par certains évêques soucieux de stimuler l'activité intellectuelle de leur clergé. L'abbé Péchenard en fait l'histoire dans une série d'articles parus dans la *RCF* (n°1, 4, 10, 15, 23, 29). Sur les conférences pédagogiques organisées dans le même esprit pour les instituteurs sous la Monarchie de Juillet et réactivées par Jules Ferry, voir notre article : "Des conférences d'instituteurs aux demi-journées pédagogiques : une intuition détournée", *Recherche et Formation*, 1988, n° 3, pp.19-34.

<sup>484</sup> Johann Peter LANGE (1802-1884), théologien protestant allemand, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Zurich (1841) puis professeur de théologie dogmatique à Bonn (1854). Influencé par Schleiermacher, il appartient au courant de la *Vermittlungstheologie* qui s'attache à combiner le protestantisme traditionnel avec la science moderne. Sa *Vie de Jésus* se voulait une réponse à celle de Strauss.

<sup>485</sup> *Commentaires des Évangiles*, 1873, f° 109, ADA, 1 D 5 04.

double séjour du Christ en Pérée. Et encore son récit est-il plus succinct que celui de saint Mathieu. Il est évident qu'il avait sous les yeux le récit de saint Mathieu, car lui d'ordinaire si précis est un peu inexact ou plutôt incomplet"<sup>486</sup>.

D'autre part si certaines difficultés l'embarrassent, on voit bien qu'il ne dispose d'aucun outil méthodologique ou théorique pour les traiter. Ainsi les citations inexactes de l'Ancien Testament. Au début de son Évangile, Marc attribue toute sa citation à Isaïe alors que la première partie est de Malachie. L'abbé Mignot estime que l'on peut se sortir de la difficulté en admettant que l'évangéliste a cité le plus important des deux prophètes. Mais la citation faussement attribuée à Jérémie par saint Mathieu est plus gênante. Il est difficile d'admettre un défaut de mémoire ou pire une erreur de l'évangéliste. Peut-être une faute de copiste. Comme il ne peut trancher, l'abbé Mignot conclut que "la question n'a pas autrement d'importance". Plus grave encore, comment comprendre le passage dans lequel Marc dit que Jésus ne pouvait faire aucun miracle à Nazareth : "Il faut l'avouer cette scène est très étrange et présente de sérieuses difficultés. Les Nazaréens regardent simplement le Christ comme un artisan, fils de Marie et Joseph, frère de Jacques, de Jude, de Simon sans parler de ses sœurs"<sup>487</sup>. Pas plus que pour les citations erronées, l'abbé Mignot n'est en mesure de surmonter la contradiction et il est contraint d'admettre qu'il y a là "quelque chose de singulier que nous ne pouvons saisir". La seule explication qu'il peut se donner c'est que "rien n'avait transpiré des merveilles qui s'étaient opérées à Béthléem".

On le voit, il y a tout lieu de penser que Mgr Mignot antedate quelque peu dans ses mémoires le début de son évolution "du côté des théories rationalistes", même si certaines remarques faites dans sa dissertation sur la Trinité montrent qu'il ne manque pas de sens critique. Ainsi à propos du passage des Confessions (VII, 9, 13) où saint Augustin déclare avoir lu dans la traduction latine de Platon, "non pas bien sûr, mot pour mot, mais suggéré tel à s'y méprendre", des affirmations proches du prologue de saint Jean, il écrit : "Je soupçonne fortement les traducteurs d'avoir été des chrétiens qui ont habillé Platon d'une façon décente et, afin de donner plus de poids à nos doctrines aux yeux des païens, ont voulu s'abriter derrière son autorité. Platon ressuscité et lisant ce chapitre de saint Augustin serait bien surpris d'apprendre qu'il a enseigné des choses si sublimes"<sup>488</sup>.

En fait, ce qui semble avoir été un moment déterminant dans son évolution, est le pèlerinage en Terre sainte qu'il effectue en compagnie de son ami l'abbé Chédaille durant l'été 1874.

### 2.3 Le pèlerinage en Terre Sainte.

Mgr Mignot se plaît à souligner qu'à l'époque, l'entreprise ne manquait pas de difficulté : "Les Assomptionnistes n'avaient pas encore organisé leurs pèlerinages de pénitence où

<sup>486</sup> *Commentaires des Évangiles*, 1873, f° 106, ADA, 1 D 5 04.

<sup>487</sup> *Commentaires des Évangiles*, 1873, f° 105, ADA, 1 D 5 04.

<sup>488</sup> *De la connaissance du mystère de la sainte Trinité*, 1873, ADA, 1 D 5 04.

tout en faisant pénitence, le voyage se fait d'une façon supportable parce que tout est prévu, organisé d'avance. Le nôtre fut assez pénible parce que nous n'avions que deux jeunes guides maronites officiels auxquels s'était joint par surcroît un jeune garçon qui voulait sans doute s'initier de bonne heure à son métier futur"<sup>489</sup>. Elle faillit d'ailleurs se terminer tragiquement pour l'abbé Mignot qui contracta la dysenterie au Caire, sur le chemin de retour. Arrivé à Naples, il tomba dans un état d'inconscience et resta dix jours entre la vie et la mort, soigné par une religieuse française et veillé jour et nuit par l'abbé Chédaille. A demi rétabli, il s'empressa de regagner la Picardie non sans emporter la petite table sur laquelle son ami célébrait la messe dans sa chambre. C'est sur cet autel de fortune qu'il célébrera sa messe de consécration épiscopale.

Les notes rédigées à son retour et qui figurent dans l'inventaire du chanoine Fabre sont aujourd'hui introuvables à Albi<sup>490</sup>. Pour se faire une idée de ce qu'a représenté pour lui ce voyage, nous en sommes réduits à glaner ici où là des remarques incidentes, mais nombreuses, qui reviennent très souvent dans des textes ultérieurs. Et d'abord dans ses *Études sur les évangiles* écrites six ans après le voyage.

Il porte sur la Palestine un regard d'européen marqué par un double préjugé : celui de "l'Orient (qui) ne change guère" et celui de l'impérialisme de l'Empire Ottoman ("où passe le Turc, l'herbe cesse de pousser") dont témoignent les "ruines navrantes de ce malheureux pays". Du côté de l'Orient immobile il y a la géographie : "les fleuves, les torrents sont les mêmes, le lac (de Tibériade) n'a pas changé et la Mer morte perdue dans sa solitude balance toujours lourdement ses vagues de plomb" ; mais aussi les structures politiques<sup>491</sup>, sociales et économiques : "on retrouve encore aujourd'hui des usages remontant à Abraham, les conditions de la vie sont les mêmes qu'il y a mille ans, les productions sont identiques"<sup>492</sup>. Du côté de l'incompétence turque : "la prospérité a disparu, les ruines se sont amoncelées, les villages dépeuplés ne sont plus que d'informes masures"<sup>493</sup>. L'exemple le plus frappant en sont les rives du lac de Tibériade : "Actuellement le bord occidental du lac est triste et désolé ; on y voit à peine quelques fellahs, quelques juifs de Tibériade ou un cheikh bédouin accompagné de quelques arabes... Au temps de N. S. [...] (il) était la fertilité même, les villages, les villes se pressaient sur le rivage ou se cachaient dans le feuillage des oliviers, des noyers, des figuiers et autres arbres de toute espèce. Quelque chose comme la baie de Naples ou la corniche de Gênes quoique dans des proportions plus petites"<sup>494</sup>.

<sup>489</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 70.

<sup>490</sup> Mgr Lacroix en a eu communication. Peut-être a-t-il renvoyé le manuscrit à l'abbé Birot dont une partie des papiers n'a pas encore rejoint le fonds conservé aux ADA.

<sup>491</sup> "Rien ne change en Orient, le despotisme moins encore que le reste", *Étude sur le Temple*, ADA, 1 D 5 04.

<sup>492</sup> "Il semble que ces peuples aient été surpris par une congélation subite et qu'ils gardent après de longs siècles d'existence les mœurs, les attitudes, le langage, les opinions, les institutions, toute la manière d'être où les a surpris cette catastrophe morale", *Sermon*, 26 novembre 1882, ADA 1 D 5-04.

<sup>493</sup> *Études sur les Évangiles*, f°60, ADA, 1 D 5 04.

Mais bien évidemment l'essentiel de ce que voit l'abbé Mignot est ailleurs. Dans le discours de rentrée des Facultés catholiques de Lyon prononcé en novembre 1895, Mgr Mignot évoque la façon dont il a parcouru la Galilée, relisant le prophète Jérémie : "Monte sur les hauteurs, regarde autour de toi ; interroge les vieux sentiers, ils te montreront le chemin" et il ajoute : "O chers sentiers d'Israël avec quel charme nous vous avons suivis ! Là où nous passions avait passé le Père des croyants, le grand ancêtre ; là je voyais onduler comme des vagues du désert les troupeaux de Jacob ; je posais mes pieds sur les bords de rochers effrités par les caravanes depuis quatre mille ans. Les échos me redisaient le nom incommunicable de Celui qui est : je retrouvais des fragments de la révélation sur chaque pierre. Partout c'était Béthel, la maison de Dieu"<sup>495</sup>. L'abbé Mignot ne manquait pas une occasion de faire partager à ses auditeurs l'émotion qui avait été la sienne en découvrant en Palestine les lieux même de l'histoire biblique et en Grèce ainsi qu'en Egypte les traces universelles du sentiment religieux :

***Je me rappelle comme hier l'impression que j'éprouvais il y a treize ans en parcourant les plaines et les coteaux d'Ephraïm : j'étais à Béthel le lieu consacré par le patriarche Jacob [...] Je l'éprouvais plus vive encore quand débouchant des défilés de Samarie j'aperçus la mosquée d'Omar au dôme surmonté du croissant orgueilleux [...] située sur l'emplacement même du Temple de Salomon [...]. Cette impression je l'ai éprouvée, quoiqu'à un moindre degré devant les temples du paganisme, devant ces merveilleuses ruines du temple du Soleil à Baalbeck, devant les temples d'Egypte, devant le temple de Mars à Athènes. Partout, même dans le monde païen, partout le respect de Dieu***<sup>496</sup>.

A cette émotion de se trouver sur les lieux mêmes de l'histoire sainte et de l'histoire de l'humanité se mêlent toutefois des sentiments contradictoires. Il y a d'abord celui, religieux, de la consolation de se trouver à Nazareth, à Capharnaüm, à Jérusalem, à Béthléem, de pouvoir mettre ses pas dans ceux du Christ, de "baiser le marbre de son sépulcre vide, de le suivre sur les bords du lac, de prier sur la montagne des Béatitudes, de pleurer dans la grotte et sous les oliviers de Gethsémani". La magie des lieux n'est toutefois pas suffisante à elle seule pour apaiser le désir de plus grande proximité. D'une certaine façon, elle provoque même un puissant regret : "On voudrait remonter le cours des âges, refaire sa vie, habiter la Galilée au temps de Jésus, le suivre sans ses courses quotidiennes à travers les villages". Il est donc compréhensible que l'on tente "de repeupler les solitudes, de faire revivre les populations enthousiastes de la Galilée" et qu'il soit "doux au cœur de se représenter Jésus au milieu des foules, guérissant les malades, consolant les affligés, bénissant les enfants".

Mais en même temps, l'abbé Mignot éprouve tout ce qu'il peut y avoir de factice dans

---

<sup>494</sup> *Id.*

<sup>495</sup> *Discours de rentrée des facultés catholiques de Lyon, 1895, ADA, 1 D 5 11-01, f° 3.*

<sup>496</sup> *Allocution pour la bénédiction de la chapelle du lycée de Laon, 16 octobre 1887, ADA, 1 D 5 04. Même thème deux ans plus tard : "Il est difficile de dire comme il faut l'impression qu'on éprouve quand on foule aux pieds le sol sacré où Israël se réunissait pour célébrer par ses chants et ses holocaustes la gloire du Très Saint", Allocution pour la consécration d'un autel, 28 mars 1889, ADA, 1 D 5 04.*

cet effort de reconstitution. Il estime qu'il "faut se mettre en garde contre cette tendance des auteurs contemporains" pour au moins deux raisons. La première est que le tableau que l'on reconstruit est toujours "un peu imaginaire" et que dans une certaine mesure on risque d'être, dans cette opération, victime d'un dangereux anachronisme : "Peut-être en peignant le tableau sommes nous exposés à lui donner un aspect trop moderne, à nous figurer le passé d'après les ruines du présent, à juger des mœurs du peuple d'Hérode d'après les usages des pauvres fellahs syriens contemporains". Et surtout cette reconstruction n'est peut-être pas d'une bien grande importance : "Puisque le Sauveur ne nous a pas laissé de récit circonstancié de sa vie terrestre c'est qu'il le jugeait à peu près inutile pour notre édification. Il a voulu par son silence et cette obscurité nous apprendre à ne pas trop rechercher la trace de ses pas, à n'attacher qu'une valeur relative à ce côté humain de sa mission"<sup>497</sup>.

Il semble donc que si l'abbé Mignot a trouvé dans son voyage en Palestine une source d'inspiration pour les "compositions de lieu" de ses méditations, il a instinctivement compris les limites et le caractère illusoire de la tentative qui cherche dans le cadre géographique une plus grande assurance vis-à-vis des données historiques.

D'autre part, et ce n'est sans doute pas un élément négligeable, la découverte des œuvres monumentales d'autres civilisations, à Jérusalem, au Caire, lui a fait prendre conscience de la relativité de certaines notions liées à une civilisation donnée. Parmi les textes conservés de cette période se trouve une étude sur le *Temple de Jérusalem* écrite pour une conférence ecclésiastique en septembre 1875, au retour de son pèlerinage. Il évoque en introduction le choc émotionnel qu'il a éprouvé à la vue du dôme de la mosquée d'Omar lors de son arrivée à Jérusalem et il plaide avec force contre l'exclusivisme et l'étroitesse d'esprit qui empêchent d'admirer ce qui ne correspond pas aux formes d'art qui sont familières : "Il serait peu philosophique et peu digne d'un esprit cultivé de juger de la beauté d'une œuvre selon nos idées modernes puisque la beauté n'a en soi rien d'absolue. [...] Ayons assez de largeur dans les idées pour reconnaître franchement que si les Temples d'Egypte, par exemple, n'ont pas le genre de beauté que nous admirons dans Saint-Pierre de Rome ou les colonnades du Louvre, ils n'en sont pas moins dignes de notre admiration".

Comme l'abbé Mignot s'excuse de traiter la question de façon personnelle "sans tenir compte du programme", on peut faire l'hypothèse qu'il veut faire partager à ses collègues sinon une découverte, du moins la confirmation d'une idée qui lui est chère : l'application rigide des principes peut être source d'injustice. "Nous sommes tellement pénétrés de certains principes qu'à tort ou à raison nous regardons comme règles absolues du beau dans les Arts, que souvent nous sommes injustes sans le savoir"<sup>498</sup>.

## 2.4 La littérature anglo-saxonne.

Durant le séjour à Laon, l'objectif du travail de l'abbé Mignot reste modeste : "Je m'appliquais surtout à faire cadrer les récits divergents plutôt qu'à les dissocier [...].

<sup>497</sup> *Études sur les Évangiles*, ADA, 1 D 5-04, f°33-34.

<sup>498</sup> Toutes les citations de ce paragraphe : *Étude sur le Temple*, septembre 1875, ADA, 1 D 5-04.

J'étudiais les Évangiles plutôt au point de vue parénétiq ue, édifiant, plutôt qu'au point de vue de la critique historique. La nécessité où j'étais de travailler à la sanctification des religieuses me poussait du côté ascétique et mystique"<sup>499</sup>. Cependant il entre progressivement en contact avec les travaux de l'exégèse anglo-saxonne, anglaise ou allemande traduite en anglais<sup>500</sup>.

Cette rencontre ne va pas sans remise en question. Il écrit ainsi par exemple dans ses mémoires : "Je me rappelle l'impression profonde que fit sur moi l'ouvrage de Seeley : *Ecce Homo*<sup>501</sup>. L'auteur<sup>502</sup>, hélas, a versé depuis dans le rationalisme et a publié vers 1882 son *Natural Religion* où il va jusqu'à nier la personnalité divine"<sup>503</sup>. S'il en situe sa lecture à l'époque de son séjour à l'Hôtel-Dieu, il est vraisemblable que l'abbé Mignot connaissait l'existence de ce livre depuis le compte rendu qu'en avait donné le *Correspondant* en novembre 1866.

Dans *Ecce Homo*, Seeley se proposait de se reporter "par l'imagination à l'époque où celui que nous appelons Christ ne portait pas un tel nom mais était simplement, comme saint Luc le décrit, un jeune homme plein de promesses, populaire auprès de ceux qui le connaissaient et paraissant jouir de la faveur divine, de suivre sa biographie de point en point et d'adopter non pas les conclusions que les docteurs de l'Église ou même des apôtres ont revêtues de leur autorité, mais celles que les faits eux-mêmes, éprouvés par la critique, rendent légitimes"<sup>504</sup>.

On voit bien ce qui a pu toucher le jeune prêtre. D'abord le fait que l'auteur prétende traiter le témoignage des évangiles comme celui de tout autre document historique en soumettant tout à l'examen de la raison. Ensuite le fait que Jésus soit présenté comme un homme qui a eu à découvrir qui il était et qu'elle allait être sa mission, ce qu'il ignorait avant sa rencontre avec Jean Baptiste. Enfin, et peut-être surtout, que l'attachement des disciples à la personne du Christ passe avant leur croyance en un certain nombre de

<sup>499</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 78.

<sup>500</sup> Nous ne savons pas quand ni comment l'abbé Mignot a appris l'anglais. Sans doute à Saint-Sulpice par l'intermédiaire d'un séminariste de langue anglaise. C'est ainsi que l'abbé Klein a appris l'anglais avec l'abbé Bourne. Cf. F. Klein, *La route du petit morvandiau*, p.100.

<sup>501</sup> Publié sans nom d'auteur *Ecce Homo. A Survey of Life and Works of Jesus Christ*, London, Macmilan, 1866, XII- 310 p., défraya la chronique en Grande Bretagne et *Le Correspondant* en dénonça la "tendance à moitié orthodoxe" ainsi que le "savant scepticisme" dans un long compte rendu de M. J. Gardet : "Ecce Homo ou la critique religieuse en Angleterre", novembre 1866, pp. 562-593.

<sup>502</sup> John Robert SEELEY (1834-1895), professeur d'histoire moderne à Cambridge.

<sup>503</sup> 2<sup>e</sup> Reg., f° 7.

<sup>504</sup> "[...] in imagination at the time when he whom we call Christ bore no such name, but was simply, as St. Luke describes him, a young man of promise, popular with those who knew him and appearing to enjoy the Divine favour, to trace his biography from point to point, and accept those conclusions about him, not which church doctors or even apostles have sealed with their authority, but with the facts themselves, critically weighed, appear to warrant", *Ecce Homo*, p. XXI.

dogmes nettement définis.

Une idée de Seeley l'a tout particulièrement frappé et nous verrons qu'il la fera sienne tout en en mesurant le caractère difficilement acceptable par l'Église catholique : "Nous devrions être aussi tolérants pour un symbole imparfait que pour une vertu imparfaite [...] Il est aussi difficile de penser juste que d'agir avec droiture"<sup>505</sup>.

D'autre part, il se replonge dans Newman, en particulier les sermons "tellement suggestifs comme on dit à présent", écrit-il en 1915. Il en traduit de larges extraits à son usage et il trouve dans cette activité l'antidote à sa recherche intellectuelle. "Que de fois, quand j'étais jeune, fatigué, triste, découragé, assailli par des doutes contre la foi, contre la nature de la Révélation ou de l'Inspiration, isolé, sans personne à qui confier mes angoisses..., n'ayant autour de moi que de très dignes prêtres auxquels mes idées étaient étrangères..., que de fois dis-je, j'ai pris les sermons de Newman comme j'aurais pris l'imitation ! Peu à peu le calme rentrait dans mon âme... C'était la sérénité de l'esprit, de la foi et de l'amour ! Je me redisais... la vérité est là : elle n'est pas dans Strauss ni dans Renan, ni dans les théories rationalistes"<sup>506</sup>.

## 2.5 Débats intérieurs.

Mgr Mignot évoque longuement son état d'esprit à l'époque de Laon au travers de ses conversations avec la mère supérieure "intelligente et instruite", qui s'inquiétait de l'évolution de l'aumônier<sup>507</sup>. Ses conversations permettent d'approfondir sa réflexion et d'affiner ses arguments. La grande objection de sa tante est d'ordre spirituel. Elle met en garde le jeune prêtre contre l'orgueil et lui prêche l'humilité : "Crois-tu avoir plus d'intelligence, de science que tout le monde, que les docteurs et les théologiens ?"

L'abbé Mignot, qui n'a pas la prétention d'avoir raison contre tout le monde, réfute cette mise en garde d'un triple point de vue. D'abord il estime que la plus grande partie du clergé, sans excepter les curés, est insuffisamment renseignée sur les grandes questions contemporaines pour la simple raison qu'elle ne les a pas étudiées. Ces questions ont peut-être été évoquées au séminaire, mais "les professeurs étant dans des idées étroitement traditionnelles, ne soupçonnant pas la gravité des problèmes, pas même parfois leur existence, ne pouvaient enseigner que ce qu'ils avaient appris eux-mêmes".

Ensuite, la question n'est pas de savoir si l'on peut se prétendre l'égal des

<sup>505</sup> "We ought to be just as tolerant of an imperfect creed as we are of an imperfect practice [...]. It is quite as hard to think rightly as it is to act rightly, or even to feel rightly", *Ecce Homo*, p. 69

<sup>506</sup> 2<sup>ème</sup> Reg., f° 81. "Si Newman est une lumière pour les demi-croyants, il est pour ainsi dire un repos d'âme pour les croyants, le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix. [...] On se laisse bercer, entraîner par lui. Au moment où l'on y pense le moins on est saisi par une pensée, une comparaison à laquelle on ne s'attendait pas et nous éclaire comme un rayon de soleil qui perce tout à coup les nuages. Ou bien c'est une analyse psychologique infiniment fouillée, à la façon anglaise, où il est impossible de ne pas se reconnaître ; et cela d'autant plus aisément qu'il ne force pas la note, qu'il n'exagère rien, qu'il prend la nature telle qu'elle est en moyenne [...]", *id.*, f° 76.

<sup>507</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 75-77 pour toutes les citations de ce paragraphe.

théologiens en renom et des maîtres de l'enseignement chrétien. De ce que la physique d'Aristote et de saint Thomas apparaît aujourd'hui puérile, il ne s'en suit pas que ces grands hommes ont été de petits esprits. Il faut donc se demander s'ils pouvaient devancer leur temps. Force est de constater qu'il n'en est rien. "Copernic a détrôné Ptolémée en astronomie ; R. Simon a dans l'ensemble détrôné l'exégèse de Bossuet. Ainsi va le monde. On ne peut guère devancer son temps...!"

Enfin, si les défenseurs convaincus de la tradition sont remarquables par leur science, ces savants "sont convaincus d'avance ; ils s'appliquent moins à chercher la vérité qu'à défendre ce que dans leur conviction ils croient être la vérité". On peut leur opposer leur toutes les difficultés, accumuler devant eux les objections tirées de la critique, ils restent insensibles à tous ces arguments : "c'est du pieux parti pris : cela n'est pas ainsi parce que cela ne peut être ainsi. Ils ne sortent pas de là. C'est la même mentalité qui fit condamner Galilée et ses partisans".

Cette défense du statu quo, l'abbé Mignot l'attribue au "besoin de tranquillité d'esprit", au désir "de conserver ses habitudes, de ne pas changer son fauteuil de place au coin du feu" et surtout à la difficulté de convenir "qu'on a été dans l'erreur, qu'on est supplanté par des jeunes nouveaux venus" alors qu'il est "si commode de s'en tenir à ces trois affirmations décisives : authenticité, intégrité, véracité ! Avec cela on peut dormir ! et pendant ce temps là nos adversaires travaillent et démolissent".

## 2.6 Déjà la science du Christ

A Laon il rédige un mémoire sur "le développement intellectuel et moral" de Jésus-Christ<sup>508</sup> à partir de notes prises dans un ouvrage de H. P. Liddon<sup>509</sup>. Il n'en reste que l'introduction (paginée en chiffres romains) et les deux derniers cahiers mais le texte conservé permet de mesurer le chemin déjà parcouru. C'est le premier texte conservé dans lequel on trouve une pensée personnelle. Il semble désormais que le jeune prêtre accepte le fait qu'il est "pénétré de la tendance de l'esprit moderne plus curieux des faits que des idées" et qu'il ne peut penser sa foi qu'en partant de cette réalité.

L'abbé Mignot constate que les grandes revues<sup>510</sup>, non seulement dans "les articles franchement hostiles" de Taine, de Littré, de Renan, de Réville mais dans ceux de Caro<sup>511</sup> ou de Paul Janet<sup>512</sup>, s'attachent à dénoncer l'inconsistance et la fragilité des croyances. Il est parfaitement conscient que le monde intellectuel français est convaincu de la disparition prochaine du christianisme, surtout sous sa forme catholique. C'est vrai

---

<sup>508</sup> Notes pour le traité de l'Incarnation, manuscrit daté de février - mars 1876, ADA, 1 D 5 04.

<sup>509</sup> Henry-Parry LIDDON, doyen de la cathédrale Saint Paul à Londres. Dans son livre *The Divinity of our Lord and Saviour Jesus Christ* paru en 1866, il s'attache à montrer que les faits de la vie de Jésus sont inexplicables s'il n'a pas été un être à part, au dessus et en dehors de l'humanité telle que nous la connaissons.

<sup>510</sup> Vraisemblablement il vise des revues comme la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue de Paris* etc.

<sup>511</sup> Elme-Marie CARO (1826-1887), ancien élève de l'École normale supérieure, titulaire de la chaire de philosophie dogmatique à la Sorbonne, élu à l'Académie française en 1871. Il appartient au courant spiritualiste.



pour les grands noms qu'il cite. C'est vrai aussi des épigones. En 1867 François Huet avait publié sous le titre *La révolution religieuse au XIX<sup>e</sup> siècle* un livre dans lequel il avouait être passé "d'une sorte de compromis entre l'orthodoxie catholique et la libre pensée à la pleine indépendance de la raison, affranchie de tout dogmatisme et de toute attache surnaturelle" et il analysait le phénomène de dégradation des croyances qui ne manquerait pas d'aboutir, selon lui, à leur ruine complète : "Le fécond mouvement de la vie moderne se retire de l'antique Église contre révolutionnée, immobilisée par le dogme ultramontain... Le néo-catholicisme... se retirant des classes éclairées, deviendra la religion des campagnes où il ira mourir comme le premier paganisme romain"<sup>513</sup>.

**"A les entendre, commente l'abbé Mignot, nous sommes dans une époque de transition. Il ne faut, semble-t-on dire, ne rien croire et ne rien accepter pour le moment, car le monde semble marcher rapidement vers un avenir où il n'y aura plus ni symboles, ni credo. La raison éclairée par les siècles, agrandie par les découvertes scientifiques, dégagée des bandelettes gênantes de l'enseignement traditionnel, sortira comme Lazare pleine de vie du tombeau des superstitions"**<sup>514</sup>.

Or ces attaques contre le christianisme se concentrent sur le dogme de la divinité du Christ sous une forme nouvelle qui consiste à vouloir "séparer le Christ de la théologie du Christ de l'histoire comme s'il s'agissait de personnages différents"<sup>515</sup>, ce qui permet de ramener l'opposition entre croyants et incroyants à une opposition qui existerait entre la théologie et l'histoire.

L'abbé Mignot refuse la mise en demeure d'avoir à choisir entre le dogme et l'histoire. S'en tenir au dogme ce n'est pas "s'acharner avec l'énergie du désespoir à certaines formules vieilles" et l'histoire n'a pas pour but "de dégager le Christ de l'enveloppe métaphysique dans laquelle les théologiens l'ont enfermé". Néanmoins, à le lire de près, la balance n'est pas tenue égale entre les deux approches. Il décoche ses flèches plutôt en direction des "assertions trop absolues des théologiens qui partent du ciel pour descendre sur la terre" et pour la scolastique qui construit un Christ "à la lueur de la métaphysique plutôt qu'à celle de l'Évangile" en sorte qu'il "finit par n'avoir presque plus rien d'humain"<sup>516</sup>. Quand il dit que, sur la question de la science du Christ, il estime devoir "écouter la raison et le texte évangélique plutôt que les brillantes fantaisies d'une imagination pieuse" ou celles d'une théologie "fantaisiste consistant à amener par voie de déduction une foule de conséquences inattendues"<sup>517</sup>, c'est bien de l'histoire qu'il attend

---

<sup>512</sup> Paul JANET (1823-1899), ancien élève de l'École normale supérieure. Professeur à la Sorbonne (1864). Il avait été l'élève de V. Cousin. Spiritualiste, il enseignait une morale intellectualiste et optimiste.

<sup>513</sup> Textes cités par R. Bessède, *La crise de la conscience catholique*, pp. 93-94.

<sup>514</sup> Notes..., f° V.

<sup>515</sup> Notes..., f° 61.

<sup>516</sup> Notes..., f° 84.

<sup>517</sup> Notes..., f° 87.

une réponse à son interrogation. En effet, les arguments scripturaires avancés en faveur de la science parfaite du Christ ne tiennent pas debout : "Que prouve par exemple une citation d'Isaïe ?, se demande-t-il, non sans ironie. Le prophète lui-même savait-il l'usage que l'on ferait de ses paroles ? Connaisait-il l'union hypostatique ?" <sup>518</sup> L'argument patristique n'est guère plus probant, car il n'y a pas d'unanimité entre les Pères sur cette question. Dès lors estime l'abbé Mignot il faut que l'Évangile prime la théologie. Or le sens obvie, littéral, de Luc 2, 52 : "Quant à Jésus, il croissait en sagesse, en taille et en grâce", permet de soutenir que l'âme du Christ s'est développée suivant les lois ordinaires de la nature et donc que sa science s'est développée et qu'elle fut limitée, c'est pourquoi il ne lui "répugne pas le moins du monde d'admettre une certaine ignorance dans le Christ" <sup>519</sup> .

Une telle position théologique était proprement inaudible du monde catholique français en ce milieu de la décennie 1870. On en a une preuve matérielle dans les difficultés rencontrées par un homme avec qui l'aumônier est en relation épistolaire : l'abbé Bougaud <sup>520</sup> .

Celui-ci avait publié les deux premiers volumes d'un grand ouvrage d'apologétique: *Le christianisme et les temps présents* <sup>521</sup> . Préparant le troisième volume, *Les Dogmes du Credo*, il demande à l'abbé Mignot de relire le chapitre consacré à l'Incarnation, particulièrement les paragraphes sur l'union hypostatique. "Deux choses m'étonnent, lui écrit-il, c'est l'unanimité de l'école à soutenir la vision béatifique de Notre-Seigneur dès le sein de sa mère et l'inanité des raisons sur lesquelles elle s'appuie" <sup>522</sup> . Aussi bien demande-t-il à l'abbé Mignot de "corriger sévèrement pour le fond et pour la forme, sans hésiter à compléter, augmenter, annoter ce qui peut fortifier la thèse afin de faire taire ceux qui seraient tenter d'en appeler à l'Index" <sup>523</sup> . L'abbé Mignot profite de l'occasion pour envoyer à son correspondant son propre travail. Le vicaire général d'Orléans le remercie mais ne croit pas pouvoir l'intégrer tel quel dans son ouvrage. A la demande de ses amis, il a "pris le parti de la prudence ne voulant pas pour quelques pages exposer tout l'ouvrage. On ferait une histoire, un peu comique, des peurs, inquiétudes, conseils de prudence, menaces mêmes qu'a suscité ce pauvre chapitre. Décidément la liberté des écoles n'existe plus" <sup>524</sup> .

La première édition du troisième volume comporte cependant, un paragraphe dans

<sup>518</sup> Notes..., f° 79.

<sup>519</sup> Notes..., f° 88.

<sup>520</sup> Louis Victor Émile BOUGAUD (1824-1888), après ses études au grand séminaire d'Autun et à Saint-Sulpice, il fut professeur de dogme et d'histoire religieuse au grand séminaire de Dijon. Mgr Dupanloup l'appela auprès de lui comme secrétaire puis comme vicaire général. Nommé évêque de Laval en 1887, il mourut peu de temps après avoir pris possession de son siège. Nous ignorons comment les deux hommes étaient entrés en relation. Sans doute est-ce l'abbé Mignot qui en avait pris l'initiative.

<sup>521</sup> *La religion et l'irreligion*, Paris, Poussielgue, 1874 ; *Jésus-Christ*, id., 1874.

<sup>522</sup> Lettre du 25 juin 1877, ADA, 1 D 5 01.

<sup>523</sup> Lettre du 12 juillet 1877, ADA, 1 D 5 01.

lequel, après avoir rappelé la doctrine classique de la vision béatifique, l'auteur demande la "permission de placer à côté du Christ immuable et glorieux du Moyen-Age, l'adorable physionomie du Sauveur, telle qu'elle apparaît dans l'hypothèse plus humaine du développement progressif"<sup>525</sup>. Si Jésus-Christ avait pris la nature humaine dans son intégrité, ne fallait-il pas admettre qu'il s'était soumis aux lois de l'humanité et que son âme n'avait été éclairée que successivement par la lumière de Dieu ? Deux longues notes<sup>526</sup>, la première sur le silence des Pères au sujet de "la gloire dont l'âme du Christ aurait joui dès le sein de sa mère", la seconde sur Luc 2, 52 sont incontestablement inspirées du travail de l'abbé Mignot. L'abbé Bougaud concluait en estimant que "l'hypothèse du développement progressif... du Christ en tant qu'homme... plonge ses racines dans la sainte Écriture, dans la doctrine d'un grand nombre de Pères, dans une étude approfondie de la vraie nature humaine et du plan de la Rédemption"<sup>527</sup> et qu'en tout état de cause l'Église ne s'étant pas prononcée, on était libre d'adopter l'un ou l'autre point de vue.

Ce paragraphe souleva une tempête. Le vicaire général d'Orléans écrit à l'abbé Mignot :

***La thèse du développement ne va pas toute seule. La levée de bouclier est commencée. C'est Saint-Sulpice qui a donné le signal. M. Renaudet a consacré trois semaines à la réfuter. Mon système a été caractérisé de système d'une témérité révoltante. On y a vu le travail d'une école soi-disant libérale qui veut énerver le dogme. Mgr Dupanloup s'effraye. [...] Il faudrait qu'on s'explique et qu'on sache si nous sommes obligés d'accepter toutes les théories du Moyen-Age***<sup>528</sup>.

L'abbé Mignot suggère de demander l'avis de M. Hogan. Celui-ci accepte sans problème le fond de la thèse mais déconseille d'en appeler à Newman<sup>529</sup>. Finalement, bien que le secrétaire de l'Index lui ait confirmé qu'il s'agissait d'une opinion libre, l'abbé Bougaud prend le parti de supprimer le paragraphe litigieux lors de la seconde édition. Il s'en explique en note : "Nous avons abordé ici, dans notre première édition, la grande et magnifique question de savoir à *quel moment* et *d'après quelle loi* tous ces dons et privilèges ont été faits à la sainte humanité de Notre-Seigneur. Mais nous avons acquis la conviction que cette thèse est trop vaste et trop délicate pour être abordée en si peu d'espace, et nous y avons renoncé"<sup>530</sup>.

<sup>524</sup> Lettre du 14 janvier 1878, ADA, 1 D 5 01.

<sup>525</sup> *Les dogmes du Credo*, 1878, 1<sup>ère</sup> édition, p. 450.

<sup>526</sup> *Op. cit.*, p. 452 et p. 460.

<sup>527</sup> *Op. cit.*, p. 461.

<sup>528</sup> ***Lettre du 26 avril 1878, ADA, 1 D 5 01.***

<sup>529</sup> Lettre du 3 juillet 1878, ADA, 1 D 5 01.

<sup>530</sup> *Le christianisme et le temps présent*, t. III, 3<sup>e</sup> édition, 1878, p. 421.

Pour la première fois l'abbé Mignot s'est trouvé confronté aux difficultés complexes que rencontre, dans le climat intellectuel qui règne dans l'Église, un prêtre qui avance, même avec un luxe de précautions, des idées en rupture avec les opinions reçues. "Ces idées n'étaient pas assez mûres..., elles effrayèrent les théologiens", commente Mgr Mignot en 1914<sup>531</sup>. Il gardera toujours le souvenir de ces péripéties éditoriales qu'il évoque à plusieurs reprises. L'exemple de l'abbé Bougaud préférant renoncer à une opinion théologique qui choque ses lecteurs "par son étrange et apparente nouveauté"<sup>532</sup> n'est sans doute pas étranger à la manière dont lui-même agira plus tard. Il est tout à fait significatif qu'il reprendra souvent à son compte une remarque que lui fit alors le vicaire général d'Orléans : "Nous en sommes au *Non potestis portare modo*"<sup>533</sup>. Mgr Mignot aimera citer ce passage de l'évangile de Jean (16, 12) dans lequel Jésus indique à ses disciples qu'il ne peut tout leur enseigner. C'est en effet l'un de ceux qui justifie à ses yeux à la fois la doctrine du développement et la nécessité de ne rien publier qui risquerait de scandaliser le peuple chrétien et ébranlerait inutilement sa foi.

## 2.7 Le verrou de l'historicité de la Genèse.

Un autre problème hante l'abbé Mignot et devient progressivement central dans ses préoccupations, celui de l'origine du mal. Cela l'amène à s'interroger sur l'interprétation des premiers chapitres de la Genèse :

***Ce récit me paraissait enfantin. Un serpent qui parle, une Eve qui l'écoute ; un fruit qui donne la science du bien et du mal, un autre dont le fruit donne l'immortalité corporelle ; un Adam qui cède pour complaire à sa femme ; un homme intelligent comme lui, connaissant parfaitement la nature de Dieu, qui se cache derrière un buisson pour échapper au regard de Celui qui voit tout, qui se cache non parce qu'il a péché mais parce qu'il est nu... Non me disais-je cela n'est pas vrai à la lettre : c'est un symbole, une allégorie. Ce qui me choquait le plus, et ce qui m'étonne encore, quand j'y pense, c'est qu'Adam pris en faute n'a pas un cri de repentir, pas un cri d'amour pour demander pardon. C'est un enfant pris en faute, qui s'excuse parce qu'il a peur d'être puni.[...] Non, tout cela ne doit pas être pris à la lettre. On ne saurait mettre à l'origine de l'humanité un récit aussi puéril, surtout avec les si terribles conséquences qui en furent les suites. Il y a une faute originelle, c'est certain, mais le sens véritable nous échappe. On se heurte, dans toutes les hypothèses à des difficultés inextricables, et l'on a raison de dire que toutes les origines sont obscures. Sur ce point comme sur d'autres il faut nous résigner à ne pas savoir. [...] Toutes ces pensées me traversaient l'esprit et je me demandais : qu'y a-t-il de vrai au fond de tout cela ? J'étais porté non à nier une faute, mais à ne voir dans la punition signalée par l'écrivain jéhoviste que la peinture de ce qui est : la nécessité du travail, les douleurs de la grossesse, l'origine des vêtements etc.***<sup>534</sup>

<sup>531</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 74.

<sup>532</sup> Essai sur le développement de Jésus, mars 1903, f°1, ADA, 1 D 5 11-02.

<sup>533</sup> Lettre du 26 avril 1878, ADA, 1 D 5 01.

Ce récit nous permet de saisir le travail de déplacement des limites du croyable qu'est en train de réaliser l'abbé Mignot à la recherche d'une explication qui puisse satisfaire à la fois la raison humaine et la nécessité de ne faire de Dieu "ni un Moloch ni un dieu phénicien". Il y a d'abord un déplacement qui concerne la nature du texte biblique. On ne peut plus croire qu'il s'agit d'un récit historique. Il s'agit d'un récit étiologique qui entend rendre compte de la situation présente de l'humanité. Mais à un second niveau, c'est sur l'interprétation même du texte biblique que porte le déplacement. Il n'est pas croyable que cette faute, dont on ne saura jamais en quoi elle a exactement consisté, ait eu "les si terribles conséquences" - à commencer par la mort - qu'on lui attribue. En revanche on peut tout à fait admettre que la chute a fait perdre à l'homme la condition à laquelle Dieu l'avait élevé en le comblant de faveurs et que l'homme a ainsi retrouvé la place qui était la sienne "naturellement" : "Ce n'est pas le péché qui a donné au tigre sa férocité ni au serpent son venin... La condition actuelle de l'homme peut donc être dite normale en un sens puisqu'elle continue la série naturelle des êtres. Dieu en l'élevant au dessus de son état naturel lui avait fait sauter une étape. Le péché l'a remis dans la série inoccupée d'abord. Au lieu d'être dirigé par le grâce il ne l'a plus été que par la raison"<sup>535</sup> .

L'abbé Mignot mesure parfaitement que ces réflexions l'écartent de l'enseignement traditionnel de l'Église et cela lui pose un grave cas de conscience. Mais ce qui le fait le plus souffrir ce n'est pas tant de risquer de se séparer de l'Église que de ne pas trouver un solution acceptable à l'angoissante question du mal. "L'enseignement général de l'Église est là me disais-je, mais le Concile de Trente est là... A moins de se séparer de l'Église il faut y croire... Tout cela me torturait, moins encore que les conséquences effroyables attribuées à la chute, telles qu'on les représente". C'est qu'il se refuse à admettre une doctrine que l'on fait découler d'un "péché qui, tel que le raconte la Genèse n'a eu dans le cœur des coupables qu'une gravité relative, qu'un confesseur même janséniste aurait absous, si par impossible il s'en était trouvé là"<sup>536</sup> . Doctrine qu'il juge excessive et contraire à l'idée qu'il se fait de la bonté de Dieu.

S'il avance, non sans perplexité et timidement encore, l'idée qu'il est possible de dénier tout caractère historique aux premiers chapitres de la Genèse, c'est qu'il vient de lire le livre de Fr. Lenormant<sup>537</sup> sur les origines de l'histoire<sup>538</sup> . Cette lecture le laisse dans l'expectative. Il s'en ouvre à M. Vigouroux et sollicite son avis :

***J'achève à l'instant la lecture du nouvel ouvrage de M. Fr. Lenormant [...] Je vous avoue que je ne sais qu'en penser. L'avez-vous lu ? Si ce livre a une valeur critique sérieuse, il paraît bien nécessaire d'étendre l'interprétation allégorique,***

<sup>534</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 82-83.

<sup>535</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 85.

<sup>536</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 262.

<sup>537</sup> Sur François LENORMANT (1837-1883), voir notice de Fr. Laplanche in *DMRFC*, t. 9, *Les sciences religieuses*, pp. 410-411.

<sup>538</sup> *Les origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux*, Paris, 1880-1882, 3 vol. Le livre fut mis à l'Index en décembre 1887.

**de l'appliquer aux dix premiers chapitres de la Genèse. Disons mieux, il faut reconnaître que les premiers récits n'ont pas de valeur réellement historique. Mais... Mais... Ayez la bonté de m'écrire un mot pour me dire ce que vous pensez de l'ouvrage**<sup>539</sup>.

La réponse de l'exégète n'est malheureusement pas conservée. Il est assez vraisemblable qu'il conseilla la prudence. En 1893 encore, Mgr Mignot estimera ne pas pouvoir remettre en cause publiquement l'historicité de ces chapitres. Mais le doyen de Coucy trouvait trop d'avantages à cette perspective herméneutique pour ne pas continuer à l'explorer.

De cette période du décanat, il ne reste pas grand chose dans les papiers Mignot : une série d'études sur les Évangiles et un texte écrit pour une conférence ecclésiastique sur d'Isaïe 7<sup>540</sup>. Ce dernier texte surtout est intéressant dans la mesure où il montre que l'abbé Mignot n'hésite pas à mettre en œuvre les principes exégétiques qu'il croit désormais incontournables même sur un texte aussi délicat que celui de la prophétie de l'Emmanuel.

Le sujet de la conférence demandait de "démontrer" que la prophétie n'avait qu'un seul sens littéral qui visait "exclusivement le Messie et sa naissance virginale". Après avoir constaté que la majorité des critiques catholiques s'arrêtent à cet unique sens littéral, mais que certains cependant pensent devoir accepter un "autre sens littéral dont les contemporains d'Isaïe furent les témoins" l'abbé Mignot prend partie :

Disons le franchement, les premiers obéissent surtout à des préoccupations doctrinales. L'enseignement de l'Église qui applique constamment à N. S. les paroles d'Isaïe, l'indestructible chaîne de la tradition, la masse des témoignages, tout cela a donné à la prophétie une évidence si indéniable, que cette évidence *subséquente* a pénétré tous les esprits et qu'elle est devenue une évidence a priori, une évidence *antécédente* si je puis ainsi parler<sup>541</sup>.

Cette manière de procéder s'affranchit "des règles ordinaires d'interprétation" et elle ne tient pas compte des exigences du texte lui-même. Il faut d'ailleurs mettre en œuvre des "prodiges inouïs d'habiletés" pour soutenir l'exclusivisme de la prophétie.

Pour faire admettre l'idée que la prophétie vise d'abord la naissance d'un fils d'Isaïe et ne s'applique qu'ensuite "d'une façon plus parfaite" à la venue du Messie, l'abbé Mignot évoque une position plus extrême - qu'il estime ne pas pouvoir suivre bien que "le sévère Bossuet ne la condamne pas" -, celle qui n'envisage la prophétie que d'une façon allégorique ou symbolique. Non, le texte a un sens littéral évident : l'enfant d'Isaïe est le signe donné à Achaz et il "faut remplacer la saine critique par la fantaisie [...] pour ne pas accepter ce raisonnement". L'objection à cette interprétation est cependant de taille. Si "la Vierge doit s'entendre de l'épouse du prophète, toutes les preuves tirées du mot *Almah* s'évanouissent". Le doyen de Coucy se tire de la difficulté en considérant que "c'est peine

<sup>539</sup> ASS, fonds Vigouroux, lettre du 25 avril 1880.

<sup>540</sup> *Études sur les Évangiles*, 1880 et *Conférences ecclésiastiques*, 1<sup>ère</sup> conférence d'Écriture sainte, 1881, ADA, 1 D 5 04.

<sup>541</sup> *Conférences ecclésiastiques*, 1<sup>ère</sup> conférence d'Écriture sainte, 1881, f° 5, ADA, 1 D 5 04.

perdue de s'évertuer à faire reposer la divine conception de N. S. sur le sens d'un mot hébreu". En tout état de cause il ne pouvait venir à l'esprit d'aucun des auditeurs d'Isaïe qu'il annonçait une vierge qui resterait telle en enfantant. Il convient donc bien de donner à l'Écriture un sens "prochain et immédiat qui se rapporte à l'histoire". Cela ne nuit en rien au fait qu'il faille aussi reconnaître l'existence d'une autre sens "plus grand, plus spirituel et qui en est le *principal* dont l'autre n'est que le *voile*". Comme il l'écrira plus tard à l'abbé Chédaille il est convaincu que "le prophète parle toujours en premier lieu à ses contemporains" :

Le message qu'il apporte est toujours intimement lié aux événements de son temps ; ses promesses, ses prédictions pour futures soient-elles, ont pour base l'histoire contemporaine ; elles correspondent à des besoins actuels. Le prophète n'abandonne jamais sa *position historique*. C'est d'après elle qu'il parle <sup>542</sup> .

Le chemin parcouru par l'abbé Mignot depuis sa sortie du séminaire l'a donc progressivement conduit à admettre le bien fondé des principales conclusions de la critique biblique. Dans ses souvenirs, il caractérise ainsi son état d'esprit de l'époque :

***De plus en plus se forma ma conviction sur le caractère composite des Livres saints, conviction que les travaux scripturaires de Reuss ne font qu'affermir. Cependant j'éprouvai une antipathie ou plutôt une défiance instinctive pour ces savants découpeurs de mots qui renouvellent, dans un autre esprit il est vrai, les procédés des rabbins... Laissant de côté ces chinoiseries et ces conclusions arbitraires qui d'ailleurs varient chaque année avec les critiques qui se succèdent, je m'en tiens aux grandes lignes, c'est-à-dire à la pluralité des sources. Je tiens donc comme à peu près certain que le second chapitre de la Genèse n'est pas la suite naturelle du premier, qu'il est d'une autre main ; que le premier récit se continue un peu plus loin ; que les deux s'entremêlent dans le récit du déluge... Poursuivant ce travail jusqu'au livre des Juges, je me convainquis de la juxtaposition de plusieurs codes dans l'Exode, et qu'à côté de documents très anciens qui remontent jusqu'à Moïse, il y en a de plus récents ; que le Deutéronome est de beaucoup postérieur à Moïse. Aller plus loin me paraissait téméraire. Cela me rendait perplexe ! Habitué dès l'enfance à regarder la Bible comme la vraie, l'authentique parole de Dieu, était-il possible d'admettre des récits sans réalité objective ? Je n'avais rencontré aucun doute, aucune hésitation chez mes premiers maîtres, aucun chez M. Le Hir, aucun chez M. Vigouroux dont le jugement faisait déjà autorité, sans parler de la croyance générale des fidèles. Malgré ces autorités mes doutes persistaient. Je me souviens qu'une fois j'étonnai mon digne ami M. Vigouroux en lui disant que le récit du premier chapitre de la Genèse était artificiel, qu'au lieu de le diviser en six jours, Moïse aurait pu aussi bien le diviser en huit, en dix, en douze etc., que s'il l'avait divisé en six jours c'était en vue de donner plus d'autorité à la prescription du repos sabbatique. M. Vigouroux plus versé que moi dans les travaux des critiques allemands me demanda dans quel auteur j'avais puisé cette idée - je lui dit qu'elle m'était venue toute seule, en y réfléchissant <sup>543</sup> .***

<sup>542</sup> Lettres à l'abbé Chédaille, *La critique de la Sainte Écriture*, ADA, 1 D 5-14.

<sup>543</sup> 1<sup>er</sup> Reg., n° 294-295.

Au moment où il quitte La Fère, Mgr Mignot est donc parvenu à la conclusion que "le Pentateuque n'est pas, dans son état actuel, l'œuvre de Moïse, mais une compilation faite plus tard ; que la Genèse ne donne pas l'origine scientifique du monde, que la division en six jours de 24 heures ne répond pas à la réalité des choses, qu'il ne faut pas prendre à la lettre le récit de la chute, la longévité des patriarches anciens, l'universalité du déluge, qu'il y a des inexactitudes historiques ; que les auteurs se sont inspirés de récits qui couraient dans leur pays d'origine tout en leur enlevant leurs caractères polythéistes et en les nettoyant de leurs impures scories"<sup>544</sup>.

Le 31 août 1917, se livrant à un examen de conscience à l'occasion de l'anniversaire de son ordination sacerdotale, il note que s'il a continué de vivre "d'une vie très chrétienne", il en est venu progressivement à se détacher de ce qu'il considérait "comme accessoire, convenu, arbitrairement traditionnel"<sup>545</sup>. Mgr Mignot fait donc ici le constat qu'il a faite sienne une attitude par laquelle Bremond, nous l'avons vu, caractérise une revendication de la conscience croyante considérée comme légitime par les modernistes catholiques, celle d'avoir le droit de faire le tri dans la doctrine entre ce qui appartient au noyau de la foi et ce qui relève d'ajouts superfétatoires. C'est le prix qu'il a payé pour que ses motifs de crédibilité restent raisonnables. Et il est intimement convaincu que c'est à ce prix que l'Église peut continuer d'avoir un discours recevable pour ses contemporains les plus cultivés.

## Quatrième Chapitre : Une première synthèse : la question de l'inspiration

L'abbé Mignot estime donc nécessaire d'apporter sa pierre aux grands débats qui agitent le monde intellectuel. En mars 1885, le doyen de La Fère se lance dans la rédaction d'un long essai sur l'inspiration<sup>546</sup>. A cette date la question de la nature et de l'étendue de l'inspiration est au cœur d'une controverse entre savants et théologiens catholiques depuis qu'à partir du début des années 1880 se sont multipliés ouvrages et articles qui proposent d'avoir une approche plus large de la notion l'inspiration afin de mieux répondre aux résultats jugés désormais acquis de la méthode historico-critique<sup>547</sup>.

<sup>544</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 90.

<sup>545</sup> Journal, 21 août 1917, ADA, 1 D 5-21 : "Bref, mes études se tournèrent de plus en plus du côté de la critique historique plutôt que vers la théologie dogmatique. Celle-ci me semblait partielle et ne pas tenir compte du lent épanouissement du dogme, je veux dire de la révélation apostolique. [...] Il y avait dans mon âme un côté lumineux et un côté obscur. Mais la lumière l'emportait. [...] Je vivais une vie très chrétienne, comme on peut en juger d'après mes notes écrites à Coucy et à La Fère ; cependant il est facile de comprendre que mon intelligence, appliquée surtout à la critique historique, se soit peu à peu détachée de ce que je regardais comme accessoire, convenu, arbitrairement traditionnel".

<sup>546</sup> *Étude sur l'inspiration ou Essai sur l'histoire de ce dogme depuis les Apôtres*, manuscrit de 185 p., ADA, 1 D 5 11-01. La page de garde est datée de La Fère, mars 1885, la dernière du vendredi saint 3 avril 1885.



## 1. La nature de l'inspiration

---

C'est le livre de François Lenormant, *Les origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux* qui a ouvert le débat. Cet incontestable savant qui se veut fils soumis de l'Église en ce qui concerne les questions de foi, entend garder son entière liberté d'appréciation dans son propre champ de compétence. Il est ainsi amené à développer l'idée que les décisions doctrinales de l'Église concernant les livres de la Bible "n'étendent l'inspiration qu'à ce qui regarde la religion, touche à la foi et aux mœurs, c'est-à-dire seulement aux enseignements surnaturels contenus dans les Écritures. Pour les autres choses, le caractère humain des écrivains de la Bible se retrouve tout entier... L'Esprit-Saint ne s'est pas préoccupé de révéler des vérités scientifiques non plus qu'une histoire universelle"<sup>548</sup>. Cette théorie dite de l'inspiration restreinte n'est pas proprement parler nouvelle dans l'Église<sup>549</sup>, mais outre le fait qu'elle n'a jamais été défendue par des théologiens de premier plan, elle apparaît maintenant comme une concession dangereuse au rationalisme.

Elle se trouve pourtant renforcée d'une caution prestigieuse, celle du cardinal Newman qui publie dans *The nineteenth Century* de février 1884 un article aussitôt traduit en français, "A propos de l'inspiration de l'Écriture"<sup>550</sup>, dans lequel il soutient l'idée qu'il est impossible d'admettre que les livres canoniques sont inspirés sous tout rapport, à moins de prétendre que les fidèles sont obligés de croire de foi divine que la terre est immobile, qu'il n'y a pas d'antipodes etc. Il y a de toute évidence dans le texte biblique des choses dites en passant, *obiter dicta*, comme par exemple la mention du manteau oublié par saint Paul à Troas (2 Tim 4,13), qui ne sont ni inspirées ni infaillibles.

### 1.1 L'opposition du P. Brucker

La cause immédiate qui fait réagir l'abbé Mignot est la lecture d'un article<sup>551</sup> du P. Brucker<sup>552</sup> qui, après d'autres<sup>553</sup>, critique sévèrement cette position. Le jésuite concède que la

<sup>547</sup> Sur le climat intellectuel de cette période voir F. Beretta, *Mgr d'Hulst et la science chrétienne*, Paris, Beauchesne, 1996, pp. 99-107.

<sup>548</sup> *Les origines...*, t. I, p. VII.

<sup>549</sup> Sur cette question avant le XIX<sup>e</sup> siècle voir *DTC*, t. 7, col. 2184-2187.

<sup>550</sup> *Le Correspondant*, 24 mai 1884.

<sup>551</sup> *La Controverse*, "De l'étendue de l'inspiration des Livres Saints. Examens de quelques travaux récents", déc. 1884, pp. 529-545 et janv. 1885, pp. 117-142. Au livre de Lenormant et à l'article de Newman il ajoute le livre de l'abbé Girodon : *Exposé de la doctrine catholique*, Paris, Plon, 1884, 2 vol. préfacé par Mgr d'Hulst qui avait fait l'objet d'un compte rendu critique dans la même revue (août 1884). Il était principalement reproché à l'abbé Girodon de défendre la thèse selon laquelle "toute opinion qui n'est pas une hérésie et n'a pas été formellement condamnée par l'Église, est une opinion libre". Le directeur de la revue, l'abbé Jaugey soumet d'ailleurs à Rome, fin février 1885, cinq propositions "concernant l'inspiration et l'interprétation de l'Écriture sainte soutenues par quelques apologistes" dont la première porte sur l'inspiration restreinte. Texte in F. Beretta, *Mgr d'Hulst...*, p. 249.

question de la nature et de l'étendue de l'inspiration n'a jamais été l'objet d'une définition explicite de la part de l'Église. Il rappelle toutefois que l'interprétation de la révélation ne doit pas seulement être cherchée dans les définitions dogmatiques. Elle se trouve aussi dans la tradition authentique de l'Église que les partisans de l'inspiration restreinte négligent justement "beaucoup trop légèrement". Il s'emploie donc à montrer que les Pères, bien que confrontés déjà aux difficultés "pour lesquelles a été inventée l'hypothèse de l'inspiration restreinte, [...] présupposent l'inspiration et la vérité absolue du texte sacré dans ses moindres affirmations"<sup>554</sup>. Même ceux qui, comme Origène, abandonnent souvent le sens littéral et font appel au sens allégorique n'ont jamais douté de l'inspiration totale de l'Écriture. De plus, on ne peut ranger cette question parmi les opinions libres, car si ce problème n'a été posé ni au concile de Trente ni à celui du Vatican, il n'en demeure pas moins que la constitution *De Revelatione* promulguée par ce dernier condamne de façon implicite la thèse de l'inspiration restreinte puisqu'elle affirme que "Dieu est l'auteur de tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament".

Le P. Brucker en conclut donc qu'il faut maintenir l'inspiration totale de la Bible jusqu'aux *obiter dicta* parce que le but de Dieu n'est pas seulement d'instruire les fidèles dans ce qui est nécessaire au salut mais aussi "d'assurer une bonne éducation spirituelle". La Bible est un recueil d'*exempla* dans lequel l'Église a toujours puisé "pour l'instruction religieuse et morale du nouveau peuple de Dieu". Par ailleurs admettre que "les écrivains sacrés, en parlant des choses naturelles, se conforment au langage de leur temps" n'a pas pour conséquence d'être obligé d'admettre qu'il leur arrive d'exprimer des idées fausses. On ne peut pas dire en effet qu'il y a des idées erronées, même en matière scientifique, car le langage utilisé a été "assez conforme à la réalité des choses pour n'exclure pas une interprétation scientifique", il n'est jamais "que la traduction fidèle des apparences, c'est-à-dire des faits naturels tels qu'ils s'offrent à nos sens [...] et non tels qu'ils peuvent être dans leur essence intime"<sup>555</sup>.

L'abbé Mignot estime que cet article se contente de résumer "l'opinion commune et l'enseignement ordinaire de la théologie courante", et qu'il ne permet donc pas de "faire mieux comprendre les difficultés et de faire entrevoir une solution satisfaisante à la question qui se pose aujourd'hui avec une insistance nouvelle". Cette position théologique rigoriste lui est insupportable en raison même des arguments qu'elle avance. D'abord parce que la référence à la tradition "qu'on nous oppose continuellement" est ambiguë. On ne dit pas "en quoi elle consiste et on ne se fait pas faute de l'abandonner quand elle devient gênante"<sup>556</sup>. Ensuite parce qu'il lui "paraît dangereux de resserrer plus que ne le fait le concile du Vatican les limites de l'orthodoxie"<sup>557</sup> et qu'en voulant à tout prix fermer

<sup>552</sup> Joseph BRUCKER (1845-1926), jésuite professeur d'Écriture sainte et rédacteur aux *Études*. Une notice lui a été consacré par le P. J. Guillet dans *DMRFC*, t. 9, *Les sciences religieuses*.

<sup>553</sup> L'abbé Rambouillet par exemple, dans une brochure de 1881 intitulée : *Observations sur une nouvelle exégèse biblique*. Cf. Fr. Laplanche, *La Bible en France*, p. 192.

<sup>554</sup> *Art. cit.*, déc., p. 541.

<sup>555</sup> *Art. cit.*, janv., p. 135.

une porte dont il estime qu'elle a été laissée ouverte par le concile, on tend à "faire dire à l'Église ce qu'elle ne dit pas".

Malgré des longueurs, des digressions, des références souvent imprécises - quand elles ne sont pas absentes -, un style cédant parfois aux facilités d'une rhétorique surannée<sup>558</sup>, ce texte mérite qu'on s'y arrête pour trois raisons. D'une part il permet d'entrevoir une partie des lectures qui nourrissent la réflexion de l'abbé Mignot et de percevoir celles qui l'ont le plus influencé. D'autre part il permet de dégager un certain nombre des idées clefs qui font désormais partie de sa construction intellectuelle. Enfin ce texte, resté dans ses cartons, est devenu une mine dans laquelle il puisera à de nombreuses reprises, non sans tenir compte des remarques qui lui ont été faites.

## 1.2 Les ouvrages utilisés.

L'abbé Mignot cite un certain nombre d'instruments de travail classiques comme par exemple une concordance latine mais aussi des ouvrages plus importants comme le *Cours complet d'Écriture sainte* de Migne<sup>559</sup>, et l'*Histoire générale des auteurs ecclésiastiques et sacrés* de Dom Ceillier. Les possède-t-il réellement ou les connaît-il au travers des ouvrages d'exégètes ? Il n'est pas facile de trancher. La manière dont le *Cours complet* est cité avec référence au tome et à la page - ce qui est tout à fait inhabituel - incline à penser qu'il se trouve, au moins en partie, dans la bibliothèque du doyen. La chose est en revanche plus douteuse pour l'*Histoire* de Dom Ceillier<sup>560</sup> à laquelle il se contente de renvoyer de manière vague.

L'abbé Mignot a également sous la main l'*Histoire critique du Vieux Testament* de Richard Simon<sup>561</sup>, vraisemblablement dans la réédition qu'en a faite Semler<sup>562</sup>. Il l'utilise abondamment et explicitement comme source sur l'histoire de l'exégèse au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>563</sup>

<sup>556</sup> Ces citations sont extraites de la préface, *Essai...*, f° 1-3.

<sup>557</sup> *Essai...*, f° 182.

<sup>558</sup> A titre d'exemple : "L'Inspiration de l'Écriture ! Voilà bien l'éternelle question, l'insoluble problème qui se pose devant toute intelligence avide de savoir ; l'indéchiffrable énigme que le sphinx mystérieux propose à chaque génération", f° 1.

<sup>559</sup> 28 volumes publiés entre 1837 et 1845.

<sup>560</sup> Dom Rémi Ceillier (1688-1761), historien et théologien bénédictin, prieur de l'abbaye de Flavigny. Son principal ouvrage est une *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques* publiée entre 1729 et 1763.

<sup>561</sup> Sur R. Simon voir P. Auvray, *Richard Simon (1657-1712). Etude bio-bibliographique*, Paris, 1974.

<sup>562</sup> L'abbé Mignot fait en effet allusion à une note de "l'éditeur protestant de l'*Histoire du Vieux Testament*" pour répondre aux attaques de R. Simon contre l'exégèse de Luther, f° 87. Johann Salomon SEMLER (1725-1791) est le représentant le plus important de l'exégèse historico-critique à l'époque des Lumières.

<sup>563</sup> Huit citations explicites. En particulier très longuement à propos du débat entre les Jésuites et les théologiens de l'Université de Louvain, il écrit : "L'histoire ne manque pas d'intérêt, j'en emprunte le fond à Richard Simon", f° 109.

. De même il possède vraisemblablement *L'Institution de la religion chrétienne* de Calvin qu'il cite longuement<sup>564</sup> et de façon précise.

L'auteur contemporain le plus utilisé<sup>565</sup> est M. Vigouroux dont *La Bible et les découvertes modernes* est explicitement cité alors que *Le Manuel* est largement mis à contribution sans que cela soit jamais signalé. M. Vigouroux sert de caution d'orthodoxie<sup>566</sup> et l'abbé Mignot ne se fait pas faute de rappeler dès qu'il le peut que les positions qu'il avance sont également celles du sulpicien. Ainsi à propos de la théorie documentaire : "M. Vigouroux qu'on ne peut taxer de mollesse paraît convaincu de la présence de ces documents..."<sup>567</sup> ; ou à propos de l'absence de chronologie biblique : "C'est le sentiment de M. Vigouroux, et on peut se fier à son orthodoxie !" <sup>568</sup> Mais ces points de convergence avec M. Vigouroux, soulignés avec complaisance, pallient ceux, plus nombreux, où l'abbé Mignot, bien qu'il prenne le soin de préciser qu'il ne marchandé "ni (ses) éloges ni (son) affectueuse vénération"<sup>569</sup> à l'exégète, se sépare de lui. Que ce soit sur l'homogénéité de la composition de la Bible dont M. Vigouroux "est parmi nous le défenseur toujours résolu", sur les Pères dont il a tendance à minimiser le témoignage en ce qui concerne l'inspiration verbale, sur la nature et l'étendue même de l'inspiration<sup>570</sup> enfin, l'abbé Mignot est bien obligé d'indiquer ce qui le sépare de "son vénéré contradicteur".

L'autre auteur contemporain, moins souvent cité mais beaucoup plus longuement, est Edouard Reuss, le grand théologien luthérien de Strasbourg<sup>571</sup>, en particulier son *Histoire du Canon*<sup>572</sup>. Certes, il prend soin, lorsqu'il le cite pour la première fois, de préciser qu'il est "loin d'accepter les conclusions souvent téméraires"<sup>573</sup> de "l'éminent critique", mais il ne l'en estime pas moins "l'un des plus modérés et des plus autorisés"<sup>574</sup>

<sup>564</sup> La citation occupe une page entière (f° 76) et l'abbé Mignot indique qu'il s'agit de la p. 19 de "la première édition française" (1541).

<sup>565</sup> Treize fois. *La Bible et les découvertes modernes*, Paris, 1877 ; le *Manuel biblique*, 2 vol, 1879-1880.

<sup>566</sup> Jouent le même rôle les citations de M. Le Hir et de Mgr Ginoulhiac.

<sup>567</sup> *Essai...*, f° 143.

<sup>568</sup> *Ibid.*, f° 164.

<sup>569</sup> *Ibid.*, f° 43.

<sup>570</sup> *Ibid.*, f° 140, 43, 170-171.

<sup>571</sup> Edouard REUSS (1804-1891), professeur à la Faculté de théologie de Strasbourg occupe une grande place dans l'histoire de l'exégèse protestante en particulier grâce à sa traduction française de la Bible accompagnée de commentaires, 16 vol., (1876-1879). Voir la notice rédigée par Fr. Laplanche dans l'Encyclopédie du Protestantisme.

<sup>572</sup> *Histoire du Canon des Écritures saintes dans l'Église chrétienne*, Strasbourg et Paris, 1863.

<sup>573</sup> *Essai...*, f° 6.

. C'est qu'il a fait siennes un certain nombre des conclusions de Reuss et qu'il l'utilise habilement pour émettre, sous son couvert, les idées qu'il lui paraît nécessaires d'acclimater auprès de l'opinion catholique. Ainsi en est-il par exemple de la nature de l'inspiration : "La génération présente dit M. Reuss, plus compétent que moi dans les choses du protestantisme, [...] a reconnu la nécessité de concevoir le fait de l'Inspiration autrement que comme une pression mécanique exercée par une force motrice sur un instrument passif. Car parmi nous aussi la conception scolastique s'étant affichée avec une crudité naïve a provoqué des protestations à peu près générale..."<sup>575</sup>. L'incise prudente sur "les choses du protestantisme" ne doit pas faire illusion. La phrase de Reuss traduit assez fidèlement ce que pense l'abbé Mignot sur la nature de l'inspiration et la prétention des théologiens "qui se contentent de renvoyer à tous les manuels de théologie, qui par parenthèse en font autant"<sup>576</sup>. Enfin c'est à travers le livre de Reuss qu'il a accès à des textes de Luther.

L'abbé Duchesne<sup>577</sup>, M. Le Hir<sup>578</sup>, Mgr Ginoulhiac<sup>579</sup> sont également utilisés ainsi que Fr. Lenormant comme nous le verrons plus loin. Mais l'abbé Mignot n'a pas de scrupule à utiliser, sans le dire, d'autres auteurs. Nous en avons au moins une preuve formelle. Il cite à plusieurs reprises, mot pour mot, un cours manuscrit sur l'inspiration rédigé avant 1883 par M. Hogan et qui circulait parmi ses anciens élèves<sup>580</sup>. L'abbé Mignot se justifie par avance des éventuels reproches qui pourraient lui être adressés sur ce point :

***Il est difficile d'échapper au milieu où l'on vit ; les idées des autres, le courant intellectuel, nos sympathies, nos antipathies exercent sur nous une influence dont nous ne nous doutons pas toujours. Nos idées ne se développent pas toutes seules, elles ont besoin pour vivre de l'air ambiant ; nous avons en propre que bien peu de chose et notre bagage intellectuel se compose surtout d'emprunts faits à autrui...***<sup>581</sup>

## 2. Répondre au nouvel état de la question.

---

<sup>574</sup> *Ibid.*, f° 141.

<sup>575</sup> *Ibid.*, f° 137.

<sup>576</sup> *Ibid.*, f° 4.

<sup>577</sup> Sans référence.

<sup>578</sup> *Études bibliques*, Paris, Joseph Albanel, 1869.

<sup>579</sup> *Les Origines du christianisme*, Paris, Durand & Pedone-Lauriel, 1878.

<sup>580</sup> Fr. Laplanche, *La Bible...*, p. 193. François Laplanche a eu l'amabilité de me communiquer le texte intégral de ce cours. Les emprunts de l'abbé Mignot ne se limitent pas au seul passage qui avait attiré mon attention.

<sup>581</sup> *Essai*, f° 109.

L'abbé Mignot se propose d'éclairer l'état actuel de la question par une approche essentiellement historique et de montrer que l'hypothèse de l'inspiration restreinte à laquelle il se rallie n'entraîne pas d'abandons conduisant fatalement au protestantisme libéral ou au rationalisme.

L'historique de la question occupe les deux premières parties successivement consacrées à la période apostolique et à la période patristique, puis aux remises en question provoquées par la Réforme et aux réajustements des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles à la suite des controverses entre réformés et catholiques d'une part et entre catholiques d'autre part. La dernière partie veut montrer que face "à l'état actuel des esprits", façonnés par les acquis définitifs de la critique, la thèse de l'inspiration restreinte est la seule qui permette à l'apologiste de répondre efficacement aux attaques des rationalistes sans faire courir le moindre risque doctrinal au catholicisme.

## 2.1 Un climat nouveau.

L'abbé Mignot est d'abord intimement convaincu que la question du dogme de l'inspiration se pose en termes nouveaux<sup>582</sup> et il est particulièrement sévère à l'égard des exégètes et des apologistes qui ne voient pas le danger ou affectent de ne pas le voir estimant que "la Sainte Écriture en a vu d'autres" et que les Pères de l'Église ont déjà répondu aux difficultés<sup>583</sup>. Tel n'est pas le sentiment de l'abbé Mignot et c'est là un élément essentiel de sa perception de la réalité et de son catholicisme : "Ce qui m'a frappé le plus dans l'examen de la pensées des Pères, écrit-il en conclusion de sa première partie, c'est l'absence de nos préoccupations actuelles<sup>584</sup>". Quel que soit le respect qu'il convient d'avoir pour eux, on ne peut s'arrêter à leur exégèse. C'est que, au delà des éléments matériels relevés en effet depuis longtemps dans la Bible (contradictions, impossibilités historiques, etc.), ce qui est en cause, ce à quoi l'abbé Mignot est sensible, c'est ce qu'il appelle le "mouvement des esprits" par quoi il faut entendre les transformations irréversibles opérées par la démarche scientifique sur les mentalités. "En réalité, ce ne sont pas les exégètes qui font la vérité par leurs interprétations, ce qui la fait ou du moins

<sup>582</sup> "Notre génération est entrée dans la voie tracée par la précédente, elle sait désormais le chemin et il lui suffira de se garer des casse-cou et des fondrières", *Essai*, p.136.

<sup>583</sup> Idée qu'il trouvait par exemple dans *Les Origines...* de Mgr Ginoulhiac : "C'est en effet une chose bien remarquable [...] qu'il n'est guère aucune des assertions, aucune des prétentions des exégètes de l'Allemagne et de la France contemporaine, que nous ne retrouvions souvent en propres termes, quelquefois sous des formes différentes, [...] dans plusieurs des sectes que l'Église a eu à combattre dès le premier et le second siècle de son existence"(p. 5) mais aussi sous la plume de M. Vigouroux : "Les attaques des incrédules contre la Bible sont presque aussi anciennes que le christianisme. Ils ont été vaincus quoiqu'ils fissent aux livres divins les mêmes reproches que les incrédules modernes. (Les réponses des apologistes anciens) n'ont perdu ni leur force, ni leur valeur : contre des attaques semblables nous pouvons employer encore les mêmes armes", "Les attaques contre la Bible", *La Controverse*, 16 juin 1882, pp. 705-706.

<sup>584</sup> *Ibid.*, f° 64. Il avait d'abord écrit : modernes. A propos de l'explication par "une lumière spéciale du Saint-Esprit" donnée par Grégoire de Naziance des divergences des évangélistes, il note : "On voit que les problèmes qui nous préoccupent aujourd'hui ne se posaient pas encore à cette époque", f° 55.

ce qui la manifeste c'est, après l'Église, la science avec ses découvertes"<sup>585</sup>. Que cela plaise ou non, force est d'admettre qu'on ne lit plus la Bible comme autrefois quand "on ne la regardait pas comme un livre ordinaire"<sup>586</sup>. Ce changement de statut des Écritures dans le champ des connaissances<sup>587</sup> est le fait central autour duquel l'apologétique doit se réorganiser. La Bible ne peut plus être simplement une carrière dans laquelle on puise "des textes plus ou moins habilement groupés en faveur de telle ou telle thèse"<sup>588</sup>; elle est un ensemble de documents témoins de la pensée religieuse "telle qu'elle s'est formée autrefois dans les milieux privilégiés de la Providence aux époques décisives de l'histoire"<sup>589</sup>. S'abritant à nouveau derrière une longue citation de Reuss, il tente de faire passer l'idée que la Bible a tout à gagner à n'être plus la servante "de la dialectique des systèmes" et que son témoignage est d'autant plus lumineux "que l'atmosphère est moins chargée de brouillards théologiques". La tâche de l'exégète consiste donc à retrouver ce que les écrivains bibliques ont réellement dit "en effaçant les dix huit siècles qui nous séparent de Jésus-Christ, les quarante siècles qui nous séparent de Moïse", de sorte qu'on puisse se mettre à la place de leurs auditeurs et comprendre "quelles idées leur enseignement pouvaient faire naître"<sup>590</sup>. Il s'agit de replacer les écrivains sacrés dans "les conditions de leur activité littéraire" et de voir en eux des hommes dont l'esprit "soumis aux lois ordinaires du développement des intelligences"<sup>591</sup> était tributaire des préjugés de race et de temps et ne s'avancait que pas à pas vers la lumière.

## 2.2 La critique.

Or ce programme n'est pas seulement "un rêve d'exégète", il se réalise grâce à la mise en œuvre de la "*critique intrinsèque*". Celle-ci a désormais acquis droit de cité et l'abbé Mignot ne peut guère imaginer qu'elle soit un jour abandonnée. N'est-elle pas la "base de toute bonne exégèse" ? N'a-t-elle pas "l'avantage de n'être l'arme exclusive d'aucun parti" puisqu'elle s'efforce de ne pas juger "les faits d'après des théories et des conceptions a priori"<sup>592</sup> ? Devant elle l'apologétique catholique a été contrainte de lâcher sur la

<sup>585</sup> *Ibid.*, f° 141.

<sup>586</sup> *Ibid.*, f° 133. L'abbé Mignot ajoute : "On la lisait à genoux, on ne critique pas ce qu'on lit à genoux".

<sup>587</sup> "La Bible n'est plus le principe de nos connaissances. Elle subit aussi le changement apporté par le temps. Elle ne nous apprend plus grand chose. Nous nous bornons à la justifier comme nous pouvons. Vous me direz : ce n'est que l'interprétation qui est différente, la Bible est toujours vraie, c'est nous qui ne la comprenons pas toujours ; Dieu ne l'a-t-il pas donné pour nous instruire ! Ou bien aurait-il mis sa vérité en charades ?", f° 164.

<sup>588</sup> *Ibid.*, f° 138.

<sup>589</sup> *Ibid.*, f° 141.

<sup>590</sup> *Ibid.*, f° 139.

<sup>591</sup> *Ibid.*, f° 138.

<sup>592</sup> *Ibid.*, f° 135.

chronologie de la Bible, sur la théorie de la création en six jours de vingt-quatre heures, sur l'universalité du déluge et il y a tout lieu de penser que l'on est pas au bout des concessions si l'on s'obstine à ne pas vouloir faire de la "bonne critique".

En tout état de cause, il y a des acquis sur lesquels on ne reviendra plus. Il est intéressant de voir où en est l'abbé Mignot en cette année 1885. Il n'a plus aucune hésitation sur la théorie documentaire concernant le Pentateuque. Il avoue qu'il est convaincu par la démonstration "décisive" faite sur ce point par Fr. Lenormant dans son dernier livre<sup>593</sup>. Il estime donc qu'on peut l'admettre tout "en restant bons catholiques" : M. Vigouroux lui-même en paraît convaincu. En revanche, l'abbé Mignot reste plus évasif sur la question de l'attribution à Moïse. S'agit-il d'une réserve inspirée par la prudence ou d'une réelle hésitation ? Sans doute la prudence. Certes, il se plaît à souligner que les résultats de la critique ne lui semblent pas certains. "La critique déblaie le terrain, fait justice des conclusions a priori, rejette dans l'ombre ce qui n'est pas authentique, malheureusement elle ne sait pas toujours reconstruire..."<sup>594</sup>.

Mais cette question lui semble, pour le moment, secondaire par rapport à la thèse documentaire. Il pense en effet que l'adoption de celle-ci est un préalable qui lèvera de lui-même l'hypothèque de l'attribution. Deux remarques faites en passant semblent autoriser cette interprétation. Dans la première évoquant le rédacteur final du Pentateuque il écrit : "Moïse, d'après la croyance traditionnelle, un autre, Esdras peut-être, d'après R. Simon"<sup>595</sup>. Dans la seconde il indique qu'il ne faut pas "s'effrayer si un jour ou l'autre la critique parvient à démontrer que Moïse n'est pas l'auteur du Pentateuque"<sup>596</sup>. Surtout, un an plus tard il écrit à l'abbé Hébert : "S'il est difficile d'établir comment le Pentateuque a été composé, il l'est moins de prouver que Moïse n'en est pas l'auteur - au moins dans sa forme actuelle"<sup>597</sup>.

### 3. Le choix de l'inspiration restreinte

---

La seule manière satisfaisante de répondre à la fois à l'état actuel des esprits et aux acquis de la critique est d'avoir recours à la théorie de l'inspiration restreinte. La démonstration de l'abbé Mignot s'articule autour de trois arguments. D'abord un argument historique. La tendance longue de l'histoire du dogme de l'inspiration se caractérise par un mouvement continu dans le sens de la restriction de son étendue. Ensuite un argument linguistique. Une réflexion sur le langage invite à avoir une conception relative de la notion d'inerrance. Enfin un argument théologique : la foi a précédé l'Écriture.

<sup>593</sup> *Ibid.*, f° 143-145 où est longuement citée la préface de *La Genèse...*, Paris, 1883.

<sup>594</sup> *Ibid.*, f° 24.

<sup>595</sup> *Ibid.*, f° 143.

<sup>596</sup> *Ibid.*, f° 165.

<sup>597</sup> Lettre du 19 mars 1886, Fonds Hébert, Bibliothèque municipale de Bar-le-Duc.



Toute la première partie du travail de l'abbé Mignot est ordonnée à une double démonstration. D'abord que les Pères ont tous cru à l'inspiration verbale et ensuite que la réflexion sur l'inspiration durant la période patristique a consisté "surtout à préciser, à restreindre les idées courantes". On voit peu à peu, comme le montre l'histoire du Canon, "limiter le nombre des écrits jusque là réputés divins, puis renfermer dans l'âge apostolique la période de l'inspiration". L'inspiration verbale est mise en question "à travers beaucoup d'hésitations, d'indécisions"<sup>598</sup> en sorte qu'on "en arrivera à se demander s'il ne faut pas encore restreindre le domaine de l'inspiration, s'il ne serait pas sage d'en limiter l'étendue à la foi et à la morale"<sup>599</sup>. Ce mouvement conduit à mieux préciser les domaines respectifs de l'inspiration et de la révélation. Si les Pères ne les distinguaient pas, les théologiens modernes ont été conduits à le faire, et à juste titre estime l'abbé Mignot, car la révélation proprement dite a été assez limitée.

La restriction progressive du champ de l'inspiration et sa distinction de la révélation ont pour conséquence de redonner à l'homme toute sa place dans l'Écriture et d'échapper à ce qui semble être aux yeux de l'abbé Mignot la contradiction majeure des théologiens traditionnels obligés de faire violence à la tradition qu'ils ne cessent pourtant d'invoquer. Ils n'échappent pas en effet à la contradiction qui consiste à dire, suivant en cela le cardinal Franzelin, que la Bible contient un élément formel, ce qui est révélé par Dieu et un élément matériel, les mots, les paroles alors qu'on invoque la tradition des Pères pour qui une telle distinction n'avait pas de sens<sup>600</sup>.

Pour l'abbé Mignot il est vain, parce qu'impossible à préciser, de vouloir distinguer ce qui vient de Dieu et ce qui vient de l'homme. "La divinité des saints Livres me paraît être une résultante..."<sup>601</sup>. Les vérités révélées sont dans l'Écriture comme le sel dissous dans l'eau de mer. C'est L'Église "condensateur puissant" qui va les faire "cristalliser". Ce processus de désacralisation du texte n'est sans doute pas facile à admettre. On perçoit que pour l'abbé Mignot lui-même, la chose n'a pas été immédiatement acceptable<sup>602</sup>.

L'argument linguistique, entièrement repris de M. Hogan, permet d'aborder sous un angle nouveau le problème de l'inerrance. L'enquête doit se situer à un double niveau d'analyse :

<sup>598</sup> *Essai...*, f° 62. Il attribue à Saint Jérôme la paternité d'avoir osé "le premier le dire nettement".

<sup>599</sup> *Essai...*, f° 10.

<sup>600</sup> "Quand la tradition vous gêne, vous l'abandonnez. Car de quel droit limitez-vous l'action de Dieu à l'inspiration des pensées ? Si vous abandonnez l'inspiration totale comment justifierez-vous l'exégèse des Apôtres qui souvent ne repose que sur un mot ?", *Essai...*, f° 170.

<sup>601</sup> *Ibid.*, f° 178.

<sup>602</sup> "On a beau s'en défendre, on éprouve toujours un malaise intellectuel quand on étudie l'histoire du Canon des livres inspirés", *ibid.*, f° 5 et "Habités dès l'enfance à contempler l'Écriture avec une sorte de respectueuse adoration, à la baiser comme le vêtement du Verbe comme nous baisons le ciboire ou même les espèces eucharistiques.. nous sommes choqués, froissés, blessés au vif quand on nous montre les Écritures telles quelles sont..." , *ibid.*, f° 182.

**Avant de dire s'il n'y a pas ou s'il peut y avoir des erreurs dans la Bible, il faudrait déterminer les lois ordinaires du langage, voir dans quelle latitude [les auteurs] s'en servent, usent de certaines expressions métaphoriques ou autres sans être accusés de mentir ; on revendiquerait ensuite la même liberté pour la Bible. Puis, étudier la Bible elle-même et, en constatant les écarts incontestables de l'exactitude rigoureuse en conclure du fait au droit, et de la mesure du fait à la largeur avec laquelle on peut entendre qu'il n'y a pas d'erreurs dans le Bible**<sup>603</sup> .

Au premier niveau, l'abbé Mignot estime qu'il n'existe pas de langage rigoureusement exact et adéquat. Et cela pour trois raisons : les langues sont trop pauvres pour exprimer des pensées un peu abstraites ; aucun écrivain ne peut rendre parfaitement sa pensée ; tout lecteur éprouve de la difficulté à comprendre un texte. Ce qui est vrai pour la langue savante l'est encore plus pour le langage ordinaire qui "est l'inexactitude même à cause des figures qu'il emploie, des locutions proverbiales, des généralités, des allusions, des usages reçus... Ce langage n'est pas comme l'autre le véhicule de la pensée vraie ; la vérité il faut la deviner, la conjecturer, la débarrasser des scories qui la recouvrent, elle est comme noyée dans les mille inexactitudes de la forme". Or c'est précisément dans cette langue que Dieu parle dans la Bible. Sa parole bien qu'elle soit faite pour l'humanité est adressée à un peuple particulier en utilisant la forme spéciale qui lui convient. Dès lors "son sens précis est déterminé par son but immédiat. D'autres temps pourront et devront se l'appliquer, rien de plus simple, à la condition toutefois de ne pas transporter dans un autre milieu intellectuel la *forme particulière* de telle révélation. Dieu n'est responsable de sa *forme* qu'envers ceux auxquels il s'adressa en premier lieu... Ce qui pouvait être vrai à un moment donné peut ne plus l'être de la même façon". C'est pourquoi "avant de trouver une erreur proprement dite dans la Bible il faudrait pouvoir assurer qu'on la comprise comme elle a dû l'être par ceux auxquels elle a été adressée"<sup>604</sup> .

Ne constate-t-on pas souvent qu'il faut "se départir du sens naturel et littéral des expressions si l'on veut rester d'accord avec la foi et la raison" ? Les exemples abondent dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament, depuis les anthropomorphismes utilisés pour parler de Dieu jusqu'aux affirmations concernant Jésus<sup>605</sup> . Mais c'est à partir des prophéties que l'abbé Mignot entreprend sa démonstration. C'est là en effet que l'on se trouve confronté le plus avec un langage allégorique, et énigmatique. "A peine pourrait-on trouver une prophétie dont le sens fût *clair* avant l'événement et dont le sens *clair*, celui que pouvait comprendre les lecteurs, ait été vérifié par l'événement"<sup>606</sup> . Dès lors il est évident que "c'est l'événement seul qui nous donne la clef de la prophétie" et par conséquent pour comprendre "la vraie pensée de Dieu inspirateur on est obligé de faire de nombreuses réserves..., de prendre les paroles des écrivains dans un sens autre que le littéral. Il faut parfois chercher non ce que l'auteur a *dit* mais ce qu'il a *voulu dire*... Il y

<sup>603</sup> *Ibid.*, f° 152.

<sup>604</sup> *Ibid.*, pour ces trois dernières citations : f° 154-159.

<sup>605</sup> "L'enfant croissait en sagesse et en grâce" ou "Cela personne ne le sait, ni les anges, ni le Fils". Ces textes seront plus tard au cœur de la réflexion de l'évêque.

<sup>606</sup> *Ibid.*, f° 161.

aurait erreur positive si l'on prenait le texte au sens littéral, obvie et pourtant on ne peut pas dire qu'il y ait erreur positive"<sup>607</sup>.

Enfin l'abbé Mignot développe un argument théologique qui appartient à une ecclésiologie classique dans le catholicisme mais qu'il développe longuement, car c'est pour lui l'argument décisif : "Pour mon compte, après avoir examiné avec une attention sérieuse les travaux de l'exégèse contemporaine je reste convaincu qu'il est absolument impossible de regarder la Bible comme l'œuvre de Dieu si l'on ne s'appuie sur l'Église"<sup>608</sup>. L'histoire de la période apostolique comme celle de l'évolution du protestantisme sont à cet égard parfaitement concluantes.

Pourquoi les Apôtres ne se sont-ils pas souciés de clore le Canon ? Tout simplement parce qu'ils n'en éprouvaient pas le besoin puisque "l'Église ne vivait pas de la Bible, elle vivait d'elle-même, de sa vie propre, de la tradition"<sup>609</sup>, en sorte qu'il faut affirmer que l'Écriture "était au second plan", qu'avant elle et au dessus d'elle "il y a toujours eu une règle de foi". Ceci est si vrai que "pour les Apôtres l'Écriture n'était pas la source du dogme, c'est le dogme qui était la pierre de touche de l'Écriture"... La source de la vérité c'était Jésus ; l'Écriture arrivait comme *confirmatur*"<sup>610</sup>. C'est là un point capital de la construction théologique de l'abbé Mignot. C'est une des clefs essentielles avec lesquelles il pense pouvoir résoudre les difficultés les plus embarrassantes posées par la critique.

Le second argument puisé dans l'inconséquence de la position protestante vient confirmer le premier. Pour les protestants la Bible est un "objet de première nécessité", mais pris en tenaille entre le rejet de l'autorité de l'Église enseignante et la multiplication des interprétations, il leur fallait prouver que "l'Écriture infaillible était infailliblement intelligible et s'expliquait toute seule sans danger d'erreur"<sup>611</sup>. Or malgré leur attachement à l'inspiration verbale, ils ont été contraints de "suivre une marche inverse", c'est-à-dire de prendre de plus en compte la tradition<sup>612</sup>.

En sorte que si les avancées de la critique posent aux protestants des difficultés redoutables<sup>613</sup> et qu'ils sont obligés de "s'en tenir à la lettre du texte sous peine de voir

<sup>607</sup> *Ibid.*, f° 163-164.

<sup>608</sup> *Ibid.*, f° 173.

<sup>609</sup> *Ibid.*, f° 6. Il se permet de citer à ce sujet Reuss : "A toutes les époques, sous tous les régimes, pour la discipline comme pour le dogme, par conséquent aussi pour le Canon... c'était la tradition qui régissait l'Église...".

<sup>610</sup> *Ibid.*, f° 38.

<sup>611</sup> *Ibid.*, f° 86.

<sup>612</sup> "Pour prouver la vérité de la Bible et par suite son inspiration, on mettait en première ligne son antiquité, la propagation de l'Évangile, la conversion du monde païen, la foi des martyrs... ; on établissait la crédibilité des récits bibliques, le caractère des docteurs inspirés, les miracles, les prophètes et enfin le témoignage de l'Église ! On était loin de Luther, bien loin de Calvin qui sentait la divinité des livres à leur flair, à leur parfum, à leur douceur ! Or tout cela c'est du catholicisme.", *ibid.*, f° 88-89.

tout s'écrouler", tel n'est pas la situation des catholiques dont la "foi ne s'appuie pas d'abord sur l'Écriture" mais sur l'Église fondée par Jésus-Christ. "Les Évangiles nous servent de documents humains, historiques pour établir le fait de la venue de Notre Seigneur. Nous pourrions à la rigueur nous en passer"<sup>614</sup>. Pour l'abbé Mignot il y a là un argument majeur. C'est en tout cas celui qui lui permet de rester dans l'Église : "J'avoue en toute simplicité que si je n'avais pas l'Église pour me diriger, je ne croirais pas à la Bible... Je ne vois pas de milieu entre la croyance à l'Église et le rationalisme le plus complet"<sup>615</sup>.

Cette affirmation du rôle déterminant de l'Église lui permet en retour de limiter ses prétentions dans les questions où la foi n'est pas directement engagée. L'abbé Mignot proteste contre l'abus que représente la tendance à étendre le domaine de cette autorité à des matières où elle n'a rien à voir. "De nos jours même il y a une tendance à vouloir trancher à coup de décisions pontificales ou même de simples congrégations des points où l'érudition seule à droit de donner son avis"<sup>616</sup>.

#### 4. L'impossible publication.

---

Ce texte ne sera jamais publié en l'état. Ce n'est pas faute de l'avoir désiré. Il semble que l'abbé Mignot a d'abord cherché un appui et des informations du côté du chanoine Motais<sup>617</sup>. Sans doute avait-il apprécié que l'exégète dénonce, dans un article sur le déluge, le danger de l'immobilisme et estime que la confiance dans l'ancienne apologétique "ressemble à de l'imprévoyance, et la sécurité à de l'apathie"<sup>618</sup>.

Il écrit donc à Rennes en juin 1885 sans doute pour faire connaître son adhésion à la

<sup>613</sup> Il cite longuement, à l'appui de cette affirmation, William Hurel Mallock dont l'ouvrage *La vie vaut-elle la peine de vivre ?* paru en français en 1882 avait retenu l'attention de *La Controverse* qui en avait donné une critique favorable (16 juillet 1882, pp. 112-116). Il était en effet de bonne apologétique d'utiliser un auteur non catholique "pas même protestant, sinon par le hasard de la naissance" qui s'employait à démontrer la vanité du positivisme et la force de l'Église romaine fondée sur "sa perpétuelle infailibilité" par rapport aux protestants. L'abbé Mignot a lu le livre (il cite un passage qui ne figure pas dans le compte rendu de la revue) : "Le coup que le protestantisme a reçu de la critique biblique est selon toutes les apparences, mortel...", *ibid.*, f° 175.

<sup>614</sup> *ibid.*, f° 172.

<sup>615</sup> *ibid.*, f° 183. "On regarde comme de dangereux novateurs, des fauteurs d'hérésie, de vrais rationalistes ceux qui ne voient dans l'Écriture que ce qui s'y trouve réellement, des écrits de circonstances, nés à toutes les époques, destinés uniquement à diriger lentement l'humanité vers Notre Seigneur...", f° 182.

<sup>616</sup> *ibid.*, f° 25. En conclusion il reviendra sur ce point : "Ce recours perpétuel à l'Église est impossible... et puis est-ce bien nécessaire ?", f° 183.

<sup>617</sup> Alexandre MOTAIS (1837-1886), professeur d'Écriture sainte au grand séminaire de Rennes venait de publier *Le Déluge biblique devant la foi, l'Écriture et la science* dans lequel il soutenait la non-universalité du déluge. Il avait eu l'occasion de présenter sa position dans *La Controverse* (qui la trouvait extrêmement hardie), 1er mars et 1er avril 1884.

<sup>618</sup> Chanoine Motais, "A propos de l'universalité du Déluge", *La Controverse*, 1er mars 1884, p. 249.

théorie de la non universalité du déluge mais aussi (et surtout ?) pour interroger le chanoine sur la manière dont son livre a été reçu à Rome. Dans sa réponse, après les remerciements d'usage, le chanoine Motais écrit : "Je constate chaque jour de plus en plus que les hommes intelligents et réfléchis, les hommes qui se posent des problèmes et n'acceptent pas les *a priori*, les solutions toutes faites, sont heureux de voir donner de l'air à l'exégèse et de la liberté à la foi"<sup>619</sup>. Ces propos qui rejoignent tout à fait ses propres préoccupations, ne pouvaient que conforter l'abbé Mignot dans ses intentions. Quant à l'attitude de Rome, le chanoine Motais répond : "Vous me demandez, Monsieur le Doyen, ce qu'on pense à Rome. Je m'en suis peu inquiété. Les données précises que je possède sur l'état des études exégétiques dans la Grande Cité, ne m'ont pas engagé à envoyer beaucoup d'ouvrages. Je reçois d'hommes en haute situation, pour renseignement, que Rome n'a aucune disposition à frapper sur l'exégèse. Les échos de l'affaire Galilée bourdonnent encore à ses oreilles". Encouragé par cette réponse fort aimable, l'abbé Mignot envoie à son correspondant un exemplaire des articles qu'il a fait paraître dans la *Semaine religieuse* de Soissons<sup>620</sup> et lui fait sans doute part de ses hésitations à publier son travail sur l'inspiration, car le chanoine Motais lui répond : "Je reçois à chaque instant des lettres où se montre la crainte de heurter des préjugés qui n'ont d'autres bases que l'ignorance. Triste pays pour le moment, où il faut avoir le courage de défendre les croyants malgré eux !" <sup>621</sup> La correspondance entre les deux hommes n'ira pas plus loin puisque le chanoine Motais décède le 19 février 1886. Mais à cette date l'abbé Mignot a trouvé un autre interlocuteur plus à même de l'aider à réaliser son projet, l'abbé Marcel Hébert<sup>622</sup>.

C'est par l'intermédiaire de M. Hogan que les deux hommes sont entrés en relation. En décembre 1885, leur professeur commun écrit à l'abbé Mignot : "Dites-moi : vous ai-je jamais fait faire la connaissance de l'abbé Hébert de l'École Fénelon. Je voudrais que vous le vissiez. Il vous parlerait de bien des études qui vous intéressent tous deux"<sup>623</sup>. Les deux abbés ont dû se rencontrer très peu de temps après, en tout cas avant la mort du chanoine Motais comme en témoigne une allusion de l'abbé Hébert dans la première lettre conservée<sup>624</sup>. Par l'abbé Hébert, l'abbé Mignot se trouve en contact direct avec le milieu du clergé parisien composé de professeurs de l'Institut catholique et de prêtres intellectuels qui se retrouvent par exemple aux "mardis" de l'abbé de Broglie<sup>625</sup>.

<sup>619</sup> Lettre du 29 juin 1885, ADA, 1D 5-07.

<sup>620</sup> "L'état d'esprit des contemporains", *Semaine religieuse du diocèse de Soissons*, 1884, pp. 94 et suiv.

<sup>621</sup> Lettre de Rennes, 5 septembre 1885, ADA, 1D 5-07.

<sup>622</sup> Hyacinthe Marcel HEBERT (1851-1916) a été successivement vicaire à Olivet près d'Orléans, professeur puis directeur de l'École Fénelon à Paris. Après sa réduction à l'état laïque en 1903 il sera professeur à l'Université libre de Bruxelles. Voir la notice d'Émile Poulat dans le *DHGE* et celle de François Laplanche dans le *DMRFC*, t. 9.

<sup>623</sup> Lettre du 22 décembre 1885, ADA, 1D 5-07.

<sup>624</sup> Lettre du 2 mars 1886, ADA, 1D 5-07.

En répondant aux compliments que l'abbé Mignot lui a adressés à l'occasion de son article sur saint Thomas et Kant<sup>626</sup>, l'abbé Hébert dit combien la mort du chanoine Motais l'a peiné : "Il me semblait... qu'il nous fournirait une heureuse transition entre les anciennes explications et les théories plus radicales. Je crois qu'on sera forcé d'aller plus loin que lui, mais une transition douce est nécessaire à la masse des esprits". Il évoque ensuite l'article récent de Renan sur la Bible<sup>627</sup> dont il dit que "ce sont les premiers coups de fusil de la bataille *définitive*" et en vient au projet de l'abbé Mignot : "Il me semble donc que votre étude sur l'Inspiration viendrait actuellement bien à son heure, surtout si vous y distinguez, comme vous le faites sans doute la question d'*inspiration* de celle d'*authenticité*. Je la lirai, croyez-le, avec un vif intérêt..."

Fort de cet encouragement l'abbé Mignot lui présente le plan de son étude qui l'amène à adopter la position de Lenormant<sup>628</sup>. Il commente :

***A en juger par les articles de La Controverse<sup>629</sup> et ceux de la Revue des sciences ecclésiastiques<sup>630</sup>, sans parler de ceux que je ne connais pas, articles qui ont la prétention de resserrer la doctrine, de fermer la porte laissée ouverte par le concile du Vatican, j'ai bien peur de passer pour hérétique aux yeux de 'ces inquisiteurs surnuméraires'. Et puis, où, quand, comment publier mon essai ? Le Contemporain n'en voudra pas<sup>631</sup>, le Correspondant n'osera pas. Si on l'offrait à la Revue des Deux Mondes ?<sup>632</sup>***

L'abbé Hébert lui répond aussitôt non sans avoir pris l'avis de l'abbé Duchesne. Celui-ci

<sup>625</sup> Augustin Largent, *L'abbé de Broglie*, Paris, Bloud et Barral, 1900, pp. 246-247 : "Les plus hauts et les plus délicats problèmes y étaient soulevés ; on proposait parfois des solutions aventureuses, mais ceux qui les proposaient n'étaient pas les moins croyants ni les moins pieux".

<sup>626</sup> "Thomisme et Kantisme", *APC*, janvier 1886.

<sup>627</sup> "L'histoire et les légendes", *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1886.

<sup>628</sup> Hébert avait donné une recension louangeuse de la *Genèse* de Lenormant dans le *Bulletin critique* de février 1885. M. Vigouroux lui avait écrit pour regretter l'abandon de l'origine mosaïque du Pentateuque. Avec les mêmes principes n'arriverait-on pas à prouver qu'il y a plusieurs auteurs à l'*Histoire* d'Hérodote ? Dans un post-scriptum de sa lettre Mignot trouve l'argument de M. Vigouroux bien faible : "Je doute que l'on puisse prouver qu'Hérodote n'est pas l'auteur de son *Histoire* ou qu'on puisse prouver qu'elle est de cinq ou six auteurs différents".

<sup>629</sup> ***Fondée en 1880 à Lyon, La Controverse fusionna à partir de mai 1884 avec Le Contemporain dont la formule était proche du Correspondant, en moins libérale et plus intellectuelle.***

<sup>630</sup> ***Fondée en 1863 à Arras***

<sup>631</sup> ***La revue n'avait en effet cessé de mettre en garde ses lecteurs contre la doctrine de l'inspiration restreinte. Dans un numéro récent, le P. Corluy, s.j., concluait le compte rendu élogieux d'un livre de Fr. Schmid, professeur à l'Université de Brixen qui considérait cette doctrine comme "nullement probable ni tolérable" par ces mots : "Cette appréciation dans la bouche d'un homme si compétent, ayant fait une étude spéciale sur la question, est certainement d'une haute gravité, et doit faire réfléchir quelques catholiques beaucoup trop enclins à restreindre les limites de l'action divine sur les livres saints", La Controverse et le Contemporain, octobre 1885, p. 302.***

est plus que réservé : "Il désirerait vivement que votre article *pût* paraître, mais cela lui semble *actuellement* impossible. Vous vous attireriez, croit-il, les plus grands désagréments". Il faut dire que l'abbé Duchesne connaissait d'expérience le genre de "désagréments" auxquels on s'exposait à sortir des sentiers battus. Le temps n'était pas loin, où son cours d'histoire de l'Église à l'Institut catholique de Paris avait été dénoncé à Rome ; où en 1882, celui sur les origines chrétiennes lui avait valu d'être mis en congé au motif qu'il inquiétait le supérieur de Saint-Sulpice ; où tout récemment encore il avait dû interrompre à nouveau ses cours, car ses articles qui remettaient en cause l'origine apostolique des Églises de France avaient irrité au plus haut point l'archevêque de Sens<sup>633</sup>. De plus il est vraisemblable que l'abbé Duchesne devait être au courant de la dénonciation à Rome du livre de l'abbé Girodon<sup>634</sup>. Mais l'historien de l'Institut catholique n'est pas le seul à conseiller la prudence. Mgr d'Hulst de son côté a fait comprendre à l'abbé Loisy qui avait fait "un travail tout à fait analogue au vôtre comme plan et conclusion"<sup>635</sup> que dans son intérêt, il valait mieux en différer la publication". L'abbé Hébert estime toutefois que les choses ne peuvent pas ne pas changer : "Renan et les autres ne s'en tiendront pas là, l'exégèse sera donc obligée de devenir plus large et à ce moment donné votre travail viendrait mieux à point qu'aujourd'hui où il ne répond encore qu'aux besoins intellectuels d'une petite minorité".

L'abbé Mignot se range sans protester - il en sera toujours de même - à l'avis qui lui est donné. Cette docilité s'explique sans doute par une certitude à la fois intellectuelle et croyante que l'opinion devra bien, tôt ou tard, se rendre à l'évidence. "Remerciez de ma part Monsieur Duchesne de son bon conseil, écrit-il à l'abbé Hébert. Mieux vaut attendre. Si nous sommes dans le vrai, comme je le pense, nos idées s'imposeront par la force des choses ; qu'importe que nous en voyions le succès"<sup>636</sup>. Mais elle s'explique aussi par le respect instinctif que l'abbé Mignot a envers des hommes que leurs publications désignent comme des savants "légitimes" dont le jugement ne saurait être mis en cause. Les efforts qu'il déploie pour se faire publier révèlent tout à la fois un désir profond d'être agrégé à ce cercle étroit et le manque d'assurance de celui qui n'est pas au fait des us et coutumes de la "tribu". C'est ainsi qu'il ne faut surtout pas voir de la fausse modestie dans les dénégations sur l'importance de cette étude à laquelle pourtant il tient tant<sup>637</sup> : "Ayant

<sup>632</sup> Lettre du 19 mars 1886, Fonds Hébert, Bibliothèque municipale de Bar-le-Duc.

<sup>633</sup> Voir B. Waché, *Mgr Duchesne...*, *Op. cit.*, p. 182.

<sup>634</sup> Le directeur de la *Controverse*, l'abbé Jaugey avait soumis à Rome, en février 1885, cinq propositions "concernant l'inspiration et l'interprétation de l'Écriture sainte soutenues par quelques apologistes" dont la première porte sur l'inspiration restreinte. Texte in F. Beretta, *Mgr d'Hulst...*, p. 249.

<sup>635</sup> Cette affirmation est un peu étonnante. Lorsque l'abbé Loisy s'est exprimé sur la question, nous y reviendrons, il refusa d'entrer dans le débat entre inspiration totale et inspiration restreinte.

<sup>636</sup> Lettre du 24 mars 1886, Fonds Hébert, Bibliothèque municipale de Bar-le-Duc.

<sup>637</sup> Dans la perspective d'une éventuelle publication, il en a préparé un abrégé "ces jours derniers" dit-il dans sa lettre du 24 mars 1886.

entrepris ce travail pour ma satisfaction personnelle, j'ai été beaucoup trop long"<sup>638</sup> ; "Ce sont plutôt des aperçus qu'une étude définitive. Vous serez indulgent pour de simple notes"<sup>639</sup> .

L'étude sur l'histoire du dogme de l'inspiration reste donc dans les cartons de l'abbé Mignot. Elle n'en est pas moins un jalon important dans son évolution intellectuelle. Et cela à un double titre. D'abord elle lui a permis incontestablement de "donner une forme précise à (ses) idées". Deux convictions fondamentales les structurent.

D'abord celle que les faits sont les faits et qu'il est suicidaire de ne pas en tenir compte ou pire encore de les nier. De cette approche pragmatique de la réalité l'abbé Mignot tire deux conséquences étroitement liées. D'une part les problèmes que l'Église doit résoudre dans le domaine biblique et d'une façon générale au niveau apologétique, se posent en termes nouveaux et on ne peut se contenter de répéter les solutions du passé si l'on entend répondre aux questions des catholiques cultivés qui veulent concilier leur foi avec l'évolution des sciences. D'autre part l'approche "a-prioriste" des théologiens est intenable et à vouloir faire cadrer les faits avec une théorie préconçue on n'aboutit qu'à des constructions "fantastiques"<sup>640</sup> .

C'est aussi cette attention aux faits qui conduit l'abbé Mignot à adopter une attitude historico-prudentielle dans l'exposé des acquis de la critique. Pour son compte personnel, il a de toute évidence faites siennes les principales conclusions de la critique sur le Pentateuque et il y a tout lieu de penser que dès 1885, l'abbé Mignot ne tient plus Moïse pour son auteur. Mais nous avons vu qu'il adopte une position prudente, tenant compte de l'opinion dominante et qu'il s'emploie à montrer que les acquis de la critique et les perspectives qu'elle laisse entrevoir ne sont pas de nature à mettre en question les fondements de la foi.

Nous rejoignons par là sa seconde conviction. Les catholiques n'ont rien à craindre des conclusions certaines de la science et de l'histoire, car ce n'est pas aux Écritures mais à l'Église qu'ont été faites les promesses d'inerrance. Par l'enseignement du pape et des évêques, sa doctrine s'épanouit tous les jours et fait entrevoir "des aspects nouveaux et des beautés merveilleuses". Dès lors peu importent la manière, le nombre et la nature des problèmes soulevés par la critique. Il y a là pour l'abbé Mignot une évidence capitale qui lui permet de surmonter les difficultés les plus graves y compris celle que le principe herméneutique sur le langage, emprunté à M. Hogan ne permettait de résoudre

<sup>638</sup> Peut-on croire cette affirmation ? L'abbé Mignot aurait-il été si prudent sur Moïse si ce texte n'avait pas été destiné dès le départ à la publication ?

<sup>639</sup> Ce besoin de reconnaissance se manifeste d'ailleurs dans le fait qu'il envoie malgré tout son travail à l'abbé Hébert. Profitant de ce que celui-ci lui avait écrit : "Je n'ai jamais pu, malgré mes désirs étudier la Tradition", il répond : "Puisque vous voulez savoir ce que pense la Tradition, je vous envoie la dissertation que j'ai faite l'an passé".

<sup>640</sup> "On veut que telle chose soit parce qu'on a besoin qu'elle soit ainsi ; on se fait d'abord une théorie puis on veut y plier les faits ; on part d'un principe contestable et l'on veut imposer les conclusions ; on donne une définition, puis on croit que cette définition est conforme à la vérité objective et l'on raisonne comme d'après un axiome indiscutable ; si les faits refusent d'entrer dans le cadre voulu, on fera des prodiges d'exégèse pour donner à ces faits rebelles des sens vraiment fantastiques", *Essai...*, f° 40-41.



qu'imparfaitement, celle concernant les récits qui rapportent des faits. Il est tellement sûr de la pertinence de son point de vue qu'il conclut d'ailleurs son travail en l'évoquant : "Que l'écrivain sacré ait pu croire à la vérité historique de faits allégoriques ou mythiques importe peu, car ce n'est pas cela qui nous fait croire ; notre foi n'est attachée directement ni au Sinaï ni au mont Horeb, ni au désert de l'égarement, ni à Silo, ni même à Sion, elle est attachée au rocher inébranlable sur lequel Jésus a établi son Église"<sup>641</sup> .

D'autre part les contacts noués à l'occasion de cette étude lui ont permis de rompre ou du moins de diminuer l'isolement dans lequel il se trouvait. Hébert a parlé de lui à Duchesne, à Loisy, sans doute aux autres ecclésiastiques du même cercle. Même si c'est encore à distance, l'abbé Mignot gravite désormais dans l'orbite des ecclésiastiques désireux de voir l'Église prendre en compte avec sérieux les problèmes intellectuels du temps. Il acquiert auprès d'eux la réputation de prêtre cultivé et savant ce qui ne sera pas sans influence sur sa carrière.

Dans l'immédiat cela le met en contact avec la recherche contemporaine de pointe et ouvre le champ des lectures qu'il s'autorise à faire. L'abbé Hébert le tient au courant des dernières parutions intéressantes<sup>642</sup> ; il fournit à son confrère les informations bibliographiques qui lui manquent par exemple sur les ouvrages de Robertson Smith<sup>643</sup> ; surtout il l'encourage à lire des auteurs comme Wellhausen dont l'abbé Mignot avoue qu'il "l'épouvante un peu" : "*Prolegomena to the History of Israel*, Edimbourg, quoique fort lourd vous fournirait bien des vues intéressantes". L'abbé Mignot se trouve ainsi légitimé dans ses vues et dans son catholicisme.

---

<sup>641</sup> Ibid., f° 184.

<sup>642</sup> Par exemple de l'article de l'abbé de Broglie sur la Tradition et son développement paru dans le numéro de février 1886 des *APC*.

<sup>643</sup> William Robertson SMITH (1846-1894), exégète et philologue anglais, spécialiste de religions comparées. Professeur d'Ancien Testament et de langues orientales au Free Church College d'Aderbeen, il perdit sa chaire en 1881 à la suite d'articles jugés peu orthodoxes par les exégètes conservateurs. Hébert avait conseillé à Mignot de lire *The Prophets of Israël* (1882) et devant l'intérêt que celui y trouve, il lui signale également l'existence d'un autre ouvrage : *The Old Testament in the Jewish Church* (1881).



## Deuxième partie : Chronique d'une espérance avortée (1893-1914)

*"Des ruines, beaucoup de ruines, ne serait-ce que celles d'une espérance avortée..." E. Amman, "Choses d'hier", RSR, 1930, p. 677.*

### Introduction

L'expression "esprit nouveau" dont on se sert pour caractériser le changement de climat intervenu dans le domaine des relations entre l'Église et la République dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, peut s'appliquer aux rapports de la religion et de la culture. Le recul des prétentions du positivisme, le mouvement littéraire néo-chrétien, le sentiment que la société est en quête de morale, les signes ne manquent pas qui indiquent que la génération précédente a peut-être un peu rapidement conclu à la fin de la religion.

Mais il n'en est pas moins évident pour ceux des ecclésiastiques et des laïcs catholiques qui suivent de près le mouvement des idées, que le regain d'intérêt pour les questions religieuses ne signifie pas pour autant une adhésion pure et simple au catholicisme d'antan. La manière dont les hommes, nés et élevés dans une culture qui s'est développée en dehors de l'Église et, en grande partie, contre elle, se posent désormais les questions religieuses, n'a plus grand chose à voir avec celle dont l'Église

catholique estime devoir les aborder et les présenter.

Personne parmi eux, et Mgr Mignot moins que quiconque, ne se faisait d'illusions sur la distance à combler entre les positions du magistère sans cesse réaffirmées et celles qu'ils avaient été amenés à prendre face à l'ébranlement culturel du monde contemporain. Et cela d'autant plus qu'ils mesuraient une autre distance : celle qui séparait leurs contemporains du discours de l'Église. Leur espérance portait justement sur la possibilité de combler cette double distance sans rien abandonner de la doctrine catholique. Leur illusion, si illusion il y a eu, a été de croire que Rome prendrait conscience du fait que la stratégie de forteresse assiégée qui obligeait à abandonner sous la contrainte des faits, des positions réputées fondamentales, n'était plus tenable, qu'elle était même contraire à la tradition de l'Église et qu'il fallait, comme le disait Mgr Mignot "ouvrir les bras à ceux qui ne pensent pas comme nous". Plus réaliste ou plus prudent Mgr Duchesne ne croyait pas possible une telle attitude. Était-elle pourtant si utopique ? L'Église n'avait-elle pas toujours changé tout en affirmant rester identique à elle-même ? Pourquoi ne serait-elle pas capable de définir à nouveau ce que voulait dire être catholique ? Telle était en effet la question essentielle et il est donc compréhensible que la crise se soit nouée autour d'une tentative de réponse à un livre intitulé *L'Essence du christianisme*.

Personne cependant n'imaginait que dans cette voie, les choses iraient d'elles-mêmes. C'est pourquoi, si la destitution de l'abbé Loisy en novembre 1893 apparaîtra *a posteriori* à Mgr Mignot comme le péché originel de la crise moderniste, il n'y a vu, sur le moment, qu'un incident de parcours, regrettable certes, mais sans caractère particulièrement alarmant. La seule chose qu'il estima devoir absolument empêcher c'est une condamnation romaine. Pendant dix ans ce sera la seule motivation de son action. C'est aussi pourquoi la mise à l'Index des livres de l'abbé Loisy est pour Mgr Mignot une date majeure. Même s'il ne se l'avoue pas tout de suite, un ressort s'est cassé en décembre 1903 devant l'apparente et incompréhensible volte-face de Pie X. L'œuvre de l'abbé Loisy mise à l'Index, c'est le signe que la stratégie d'ouverture est rejetée par Rome et perdu le combat dans lequel il s'était engagé. Sa correspondance avec l'exégète en témoigne sans ambiguïté qui s'espace à partir de 1904 et se tarit presque totalement avant même l'excommunication de 1908. Entre temps, les condamnations solennelles du décret *Lamentabili* et de l'encyclique *Pascendi* ainsi que les mesures disciplinaires ultérieures qui les accompagnent ne seront que des confirmations : "Nous sommes des vaincus, écrira-t-il alors au baron von Hügel, et aucune réaction ne se produira du vivant de Pie X"<sup>644</sup>.

L'intérêt que Mgr Mignot avait porté à la question biblique l'avait préparé à en comprendre les enjeux et il était disponible pour intervenir en faveur de la cause de la critique historique qui s'identifiait alors en France à celle de l'abbé Loisy. Le hasard d'une rencontre - celle du baron von Hügel - l'a effectivement propulsé au cœur de la crise dans laquelle il s'est investi non sans courage, espérant que sa fonction épiscopale lui donnerait assez de crédit pour être entendu à Rome et qu'il pourrait jouer un rôle de modérateur entre les conservateurs et les libéraux, entre les théologiens et les critiques. D'autre part son tempérament conciliant, son ouverture d'esprit lui permettaient d'accepter

---

<sup>644</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 17 octobre 1910, ms 2821.

des hypothèses ou des formes d'action qu'il n'approuvait pas nécessairement mais qui lui semblait être la manifestation de la vie même de l'Église. Elles le portaient de plus à juger inefficaces les mesures d'autorité surtout lorsqu'elles risquaient de briser des hommes dont il estimait qu'ils avaient peut-être tort mais qui s'étaient portés aux limites incertaines de l'orthodoxie dans le seul souci de servir l'Église.

Non seulement il n'y est pas parvenu, mais sa persévérance à vouloir donner droit de cité à cette vision optimiste lui a valu d'être l'objet d'attaques régulières de la part des intransigeants - ce dont il s'accommodait plus ou moins - mais aussi d'une suspicion de la part du Vatican - ce qui l'affectait plus qu'il ne l'admettait.

C'est à cette chronique d'une "espérance avortée" que nous allons maintenant nous consacrer. Pour donner quelque chance à l'abbé Loisy de continuer son travail (chapitre 1), Mgr Mignot s'est employé à préparer les esprits de la hiérarchie catholique d'une part et de l'opinion publique d'autre part (chapitres 2 et 3) et à empêcher une condamnation quand les menaces se précisent (chapitre 4). Cette condamnation effective, il a tenté d'éviter que les mesures romaines n'entraînent Loisy à faire preuve de plus de radicalisme (chapitre 5) tandis qu'il devait faire face lui-même aux dénonciations les plus extravagantes (chapitre 6).

## Chapitre premier : Le hasard et la disponibilité.

### 1. L'accession à l'épiscopat.

---

Le décret nommant l'abbé Mignot au siège de Fréjus paraît au *Journal officiel* du 6 juin 1890. Le processus de la nomination du vicaire général de Soissons à l'épiscopat a suivi le cours classique décrit par J.-O. Boudon mais il présente la caractéristique d'avoir été assez rapide, tant dans sa phase préparatoire qui ne dure que dix-huit mois, que dans sa phase finale où une quinzaine de jours a suffi. C'est dire que l'abbé Mignot offrait sans doute toutes les garanties souhaitables tant pour le gouvernement français que pour le Vatican.

C'est en novembre 1888 que Mgr Peronne, évêque de Beauvais et ancien vicaire général de Soissons, évoque pour la première fois le nom de l'abbé Mignot dans une lettre à Mgr Rotelli, nonce apostolique à Paris. Il appelle son attention sur le vicaire général de Soissons dans le cas où celui-ci serait "proposé plus ou moins prochainement par le gouvernement auquel il sera recommandé". Il précise qu'il s'agit d'un patronage collectif puisque ses collègues Mgr Thibaudier de Soissons, et Mgr Lecot de Dijon, partagent son opinion et que le cardinal archevêque de Reims, Mgr Langénieux, n'hésitera pas à joindre sa recommandation à celle de ses suffragants, car l'abbé Mignot est un "prêtre aussi distingué par sa science que par ses vertus sacerdotales... et par un ensemble de qualités qu'on trouve rarement réunies au même degré"<sup>645</sup>.

<sup>645</sup> ASV, fonds de la Secrétairerie d'État, Rub. 248, 1890, fasc. 6, f° 152.

En effet, au printemps 1889, des recommandations parviennent au ministère, de différentes voies. Du côté politique, vraisemblablement à l'initiative de l'abbé Chédaille, alors curé de Saint-Gobain, M. Henrivaux, Directeur de la Glacière de Saint-Gobain, appuyé par deux sénateurs de l'Aisne, demande audience au ministre, tandis que le directeur des personnels du ministère de la Justice, sollicité par un de ses amis pour qu'il appuie la candidature de l'abbé Mignot, interroge son collègue, M. Dumay, pour savoir si celle-ci a des chances d'être agréée<sup>646</sup>. Ces interventions feront dire à M. Ardoïn : "Ce sont des influences plutôt conservatrices qui paraissent l'avoir fait évêque. Il était en excellents rapports avec les administrateurs de la Société de Saint-Gobain dont le directeur était son ami intime"<sup>647</sup>. Du côté ecclésiastique, Mgr Thibaudier intervient le 3 mai 1889<sup>648</sup>. Il revient sans doute plusieurs fois à la charge puisque l'année suivante M. Dumay lui demande si son opinion sur l'abbé Mignot qu'à "diverses reprises" il a signalé à son attention ne s'est pas modifiée. L'archevêque de Cambrai répond aussitôt qu'il n'a pas changé d'avis : "M. Mignot me paraît digne de l'épiscopat et capable de devenir un évêque réellement utile dans notre pays"<sup>649</sup>.

Le même jour l'évêque écrit au nonce pour appuyer la candidature de son ancien vicaire général dont il a parlé "avantageusement à M. Dumay". Il explique au nonce pourquoi ce choix lui paraît judicieux. C'est "le prêtre le plus intelligent du diocèse" et son "instruction est très variée et la science ecclésiastique y tient dans son ensemble une place convenable et la connaissance des Saintes Écritures une place plus qu'ordinaire". De plus, il a une expérience réelle "d'à peu près toutes les fonctions ecclésiastiques" dans lesquelles il a toujours su se faire apprécier, car il fait preuve "de jugement et même de finesse"<sup>650</sup>.

M. Dumay interroge alors le nouvel évêque de Soissons Mgr Duval. Celui-ci partage "la bonne opinion de Mgr Thibaudier" et estime que "le gouvernement ferait un excellent choix" en proposant M. Mignot : "Son intelligence, sa modération, sa connaissance des affaires, son habileté à les traiter sont autant de titres qui le recommandent"<sup>651</sup>. Le 24 mai en fin d'après-midi, Armand Fallières, ministre des Cultes, reçoit l'abbé Mignot. Il lui présente les perspectives d'accommodement et même de rapprochement possible avec l'Église sous réserve d'une acceptation loyale des institutions par celle-ci. Tout en assurant le ministre qu'il est prêt à entrer dans cette voie, l'abbé Mignot fait part au ministre de sa réserve, car "si le gouvernement l'avait voulu, il aurait eu le clergé pour lui ; il suffisait d'un peu de bienveillance pour amener tous les prêtres à la République.

<sup>646</sup> AN, F 19 /2485, f° 6 et 8.

<sup>647</sup> BN, fonds Lacroix, Naf 24404, f° 558.

<sup>648</sup> AN, F 19 /2485, f° 9.

<sup>649</sup> AN, F 19 /2485, f° 15 et 16, 28 et 30 mai 1890.

<sup>650</sup> ASV, fonds de la Secrétairerie d'État, Rub. 248, 1890, fasc. 6, f° 152.

<sup>651</sup> AN, F 19 /2485, f° 13.

Presque en totalité sorti du peuple, le clergé n'a pas d'attaches dynastiques. [...] Il aurait suffi d'un peu de modération"<sup>652</sup>.

Il faut cependant croire que cet engagement de neutralité pragmatique était suffisant pour le ministre puisque le 30 mai le nonce informe la Secrétairerie d'État qu'on lui propose le transfert de Mgr Lecot de Dijon à Bordeaux, pour lui succéder à Dijon Mgr Oury de Fréjus et que, pour pourvoir les postes d'Evreux (vacant) et de Fréjus (ou Evreux et Dijon), le ministre suggère les noms de deux vicaires généraux : Mignot de Soissons et Hautin d'Orléans.

Le 2 juin il transmet les résultats de son enquête canonique. Le cardinal Langénieux bien que ne connaissant pas personnellement l'abbé Mignot sait "qu'il jouit de la confiance d'un grand nombre de prêtres éclairés" et que Mgr Thibaudier "en a fait toujours les plus grands éloges". M. Icard est lui aussi favorable à la double candidature Mignot - Hautin. Les deux prêtres "ont été remarquables pendant leurs cours du séminaire par leur application à l'étude, par leur régularité et leur piété. Ils n'ont jamais dévié de la bonne voie dans laquelle ils étaient entrés. Leur doctrine est pure et ils sont attachés au Saint-Siège". Enfin Mgr d'Hulst approuve le choix de l'abbé Mignot qu'il n'a pas perdu de vue depuis qu'ils sont sortis du séminaire :

***Je n'ai jamais cessé, écrit-il au nonce, de trouver en lui les qualités naturelles et surnaturelles qui le distinguaient parmi ses condisciples. C'est un prêtre pieux, de bonne doctrine, instruit beaucoup au delà de la moyenne, très au courant des controverses et de l'apologétique contemporaine, très zélé pour le service de l'Église et des âmes... Je verrais avec bonheur ce digne prêtre promu à l'épiscopat***<sup>653</sup>.

Le siège de Fréjus, en dehors de son antiquité, n'avait rien qui pût donner une autorité particulière à son titulaire. Dans l'article nécrologique qu'il consacrera en 1918 à son ami défunt, le baron von Hügel décrit Fréjus en 1893 comme "une petite ville, somnolente, brûlée par le soleil, profondément méditerranéenne, le repaire des lézards et des mouches, des mendiants et de maintes ruines pittoresques tombant en poussière"<sup>654</sup>. Mais Fréjus avait l'avantage d'être bien situé dans une région de villégiature et sur la route de Rome. Ce hasard géographique n'est pas négligeable. Si Mgr Mignot avait été nommé évêque d'Evreux, serait-il intervenu comme il l'a fait en faveur de la liberté des savants dans l'Église et tout particulièrement celle de l'abbé Loisy ? Aurait-il seulement rencontré le baron von Hügel ?

<sup>652</sup> "Une conversation d'antan", *Mélanges*, 17, ADA., 1 D 5 05. Le titre s'explique parce que Mgr Mignot recopie en 1915, ses notes de 1890.

<sup>653</sup> *ASV, fonds de la Secrétairerie d'État, Rub. 248, 1890, fasc. 6. Dans sa lettre de félicitations, le recteur de l'Institut catholique fera une discrète allusion à cette chaude recommandation : "Je ne crois pas que de personne vous puissiez recevoir des félicitations plus sincères et plus joyeuses que de celui qui croit bien être l'un de vos plus anciens et plus fidèles amis. J'ai d'ailleurs la joie d'avoir pu contribuer pour une toute petite part au résultat obtenu", lettre du 8 juin 1890, F. Beretta, Op. cit., p. 344.*

<sup>654</sup> "A little, sleepy, sunbaked, profoundly Southern town - the haunt of lizards and of fleas, of beggars and of much mouldering picturesqueness", *Contemporary Review*, 1<sup>er</sup> mai 1918, p. 519.

## 2. Une rencontre imprévue : le baron von Hügel.

---

Durant l'hiver 1893, le baron Friedrich von Hügel est en villégiature avec sa famille sur la Côte d'Azur. C'est un personnage à tous les égards hors du commun<sup>655</sup>. De dix ans plus jeune que Mgr Mignot - il est né à Florence en 1852 -, il appartient par ses origines à la grande aristocratie européenne. Son père, héritier d'une vieille famille rhénane, est alors ambassadeur d'Autriche auprès du Grand Duc de Toscane. Sa mère est née dans une famille d'officiers écossais presbytérienne mais elle-même s'est convertie au catholicisme.

Au gré des postes occupés par son père, il reçoit une éducation soignée mais quelque peu chaotique. C'est ainsi que le catéchisme romain lui est enseigné par une gouvernante anglicane et qu'il aura plus tard pour précepteur un pasteur luthérien puis un historien catholique. Cela lui vaut de maîtriser les quatre principales langues européennes dans lesquelles il s'exprime dans ce style complexe, très marqué par la syntaxe allemande qui n'appartient qu'à lui. Il fait cependant de sérieuses études de géologie, mais il est très vite attiré par l'étude de la Bible et, d'abord sous la direction du professeur Bickell<sup>656</sup> puis avec un rabbin, il s'initie à l'hébreu.

En 1906, évoquant cette formation il écrit :

***Le défunt professeur Gustave Bickell, catholique zélé, et d'une compétence admirable comme hébraïsant et critique de l'Ancien Testament, m'enseigna les fondements de l'hébreu et me confirma dans ma conviction, dès alors bien éprouvée, que les chrétiens ont en ces matières un arriéré de travail dangereusement grand à rattraper et d'intuitions à acquérir, pour que la foi chrétienne soit de nouveau en état de confronter le monde avec une sincérité, des connaissances et un courage, en pareille matière intellectuelle, qui égalent ou surpassent ceux de leurs adversaires ou de leurs non-adhérents***<sup>657</sup>.

Après son mariage en 1873 avec une jeune fille de l'aristocratie catholique anglaise, il s'installe à Londres et consacre son temps à des études d'exégèse et de philosophie religieuse. Il voyage cependant beaucoup et tisse ainsi des relations avec toute l'élite intellectuelle et religieuse de l'Europe. A Paris, il a fait la connaissance en 1886 de l'abbé Huvelin<sup>658</sup> qui exerce sur lui une très grande influence. "Je lui dois incalculablement beaucoup" reconnaît-il volontiers. L'abbé l'a en particulier rassuré sur sa démarche,

<sup>655</sup> On dispose en français d'une biographie écrite par Jean Steinmann : *Friedrich von Hügel, sa vie, son oeuvre, ses amitiés*, Paris, Aubier, 1962.

<sup>656</sup> Gustav BICKELL (1838-1906), spécialiste d'histoire de l'orient sémitique, ordonné prêtre après sa conversion au catholicisme, il fut professeur à Münster (1867), Innsbruck (1874) et enfin Vienne (1892).

<sup>657</sup> *The Papal Commission and the Pentateuch, London, Longmans, 1906, p. 17.*

<sup>658</sup> Henri HUVELIN (1828-1910), ancien élève de l'École Normale Supérieure et du Séminaire français de Rome, ordonné prêtre en 1867, il passa toute sa vie dans le ministère paroissial et la direction spirituelle (son dirigé le plus célèbre fut Ch. de Foucauld). Appréciant peu la scolastique, il fit preuve d'un non-conformisme intellectuel certain tout en exerçant une influence modératrice auprès de ceux qui le consultaient au moment de la crise moderniste.



même si elle l'éloigne des scolastiques. Ceux-ci en effet "ne s'aperçoivent point que la vie, toute vie échappe à l'analyse et que c'est un cadavre mort qu'ils dissèquent". Il faut donc chercher la vérité, non l'orthodoxie : "Il faut que l'orthodoxie s'arrange avec la vérité, c'est son affaire à elle...", répétait l'abbé Huvelin au baron<sup>659</sup>. Là ne s'arrête pas son cercle de relations parisiennes. En 1896 il énumère à Mgr Mignot les rencontres qu'il a prévues de faire à Paris :

***Je n'ai fait que courir et me préparer tant bien que mal aux conversations pour moi précieuses qui m'attendaient tous les jours [...] à Paris avec MM. Loisy, Fonsegrive<sup>660</sup>, Baudrillart, Hébert, Thédenat<sup>661</sup>, Ollé-Laprune<sup>662</sup>, Goyau<sup>663</sup>, Pératé<sup>664</sup> et autres<sup>665</sup>.***

En avril 1907, nouvelle énumération. Toujours Loisy bien sûr mais aussi :

***Ed. Le Roy<sup>666</sup> que j'ai, pendant cette semaine-là, vu fort à l'aise, trois fois pour 2 à 3 heures à chaque reprise et qui, je suis maintenant convaincu, est le meilleur et le plus sage des amis et des influences qu'ait et que subisse M. L[oisly] de par Paris [...] J'ai aussi vu M. Touzard<sup>667</sup>, comme toujours l'intelligence et la pleine compétence incarnée [...] l'abbé Pouget<sup>668</sup>, ce touchant et viril Lazariste [...] tout***

<sup>659</sup> Propos rapportés par Loisy, *Mémoires*, I, p. 286.

<sup>660</sup> George FONSEGRIVE (1852-1917), agrégé de philosophie, professeur au lycée Buffon à Paris (1883-1916). Catholique libéral, il a exercé une grande influence comme polémiste dans la Quinzaine dont il fut le directeur de 1897 à 1907.

<sup>661</sup> Henry THEDENAT, membre du comité de rédaction du *Bulletin critique*.

<sup>662</sup> Léon OLLE-LAPRUNE (1839-1898) Professeur de philosophie à l'École Normale Supérieure (1875). Catholique convaincu, il a contribué à ouvrir des perspectives nouvelles à l'apologétique. Ce fut le maître de Maurice Blondel.

<sup>663</sup> Georges GOYAU (1869-1939) Elève à l'École Normale Supérieure puis à l'École française de Rome, agrégé d'histoire, défenseur de la politique de Léon XIII. Il fit toute sa carrière à la *Revue des Deux Mondes* où il était entré en 1894. Elu à l'Académie française en 1922.

<sup>664</sup> André PERATE (1862-1947), ancien élève de l'École Normale Supérieure (où il fut condisciple de Maurice Blondel) et de l'École française de Rome. Historien de l'Art, il était très lié à l'abbé Bremond.

<sup>665</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 9 mai 1896.

<sup>666</sup> Edouard LE ROY (1870-1954), ancien élève de l'École Normale Supérieure, mathématicien et philosophe, successeur de Bergson au Collège de France (1921), élu à l'Académie française en 1945.

<sup>667</sup> Jules TOUZARD (1867-1936), sulpicien, ancien élève de Loisy, professeur d'Écriture sainte et d'hébreu à Saint-Sulpice puis à l'Institut catholique de Paris. Collaborateur du DB, de la RB, de la RCF. Prudent et soucieux de ne pas se compromettre en public, il initiait les élèves en qui il avait confiance à une exégèse biblique qui tenait compte des problèmes nouveaux qu'elle posait.

<sup>668</sup> Guillaume POUGET (1847-1933), lazariste, professeur d'Écriture sainte et d'hébreu de 1888 à 1905 date à laquelle son enseignement fut suspendu car on le suspectait d'être proche des thèses de Loisy. Son influence comme directeur de conscience rappelle celle de l'abbé Huvelin, voir notice in *DMRFC*, t. 9, *Les sciences religieuses*, pp. 542-543.

**un groupe de jeunes ecclésiastiques et laïcs chez l'abbé Portal<sup>669</sup> [...] MM. Émile Boutroux<sup>670</sup> et Henri Bergson, tous remarquablement intelligents et sympathiques et MM. Paul Desjardins<sup>671</sup> et Gabriel Séailles<sup>672</sup>, avec, on l'y ressent, la simplification, la sectarisation, en grande partie bien excusables [...]. Jacques Chevalier<sup>673</sup>, les jeunes Prof. Maurice Masson et Jacques Zeiller"<sup>674</sup>.**

A cette liste, il faut, pour la France, ajouter au moins les noms de Mgr Duchesne et de Maurice Blondel, et encore reste-t-elle incomplète. Ce type de réseau de relations se retrouve en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie. Le baron von Hügel est sans doute le seul personnage de l'aventure moderniste qui connaisse personnellement la quasi-totalité des protagonistes qui y furent, de près ou de loin, impliqués.

Il est convaincu que le catholicisme ne saurait se réduire à "un anti-protestantisme amer et mesquin, catholicisme réduit à une pure négation de négation". Une attitude frileuse et défensive vis-à-vis du monde moderne et des différents problèmes qu'il pose ne lui semble pas compatible avec la "grande religion organique et sociale, pour tout dire universelle" qu'est l'Église catholique et il est intimement persuadé qu'un "système aussi

<sup>669</sup> *Fernand PORTAL (1855-1926), lazariste français qui travailla à l'union des Églises catholique et anglicane. Professeur de dogme au grand séminaire de Châlons-sur-Marne (1896), directeur de celui de Nice (1897) puis du séminaire universitaire de Paris (1899). Membre de la Société d'études religieuses qui visait à répondre aux questions d'une société sécularisée, il continue son action pour l'union des Églises et fonde la Revue catholique des Églises (1904). Il fut interdit de publication en 1908. Devenu aumônier de l'École Normale Supérieure, son influence fut très grande auprès des "Talas". Voir R. Ladous, Monsieur Portal et les siens (1855-1926), Paris, Cerf, 1985.*

<sup>670</sup> *Émile BOUTROUX (1845-1921), ancien élève de l'École Normale Supérieure, professeur de philosophie à la Sorbonne (1885), rapporteur de la thèse de Blondel. S'attachant à analyser les conditions de la connaissance scientifique, il fit la critique du déterminisme en montrant que la liberté se développe au dépens de la nécessité physique. Il évolua du spiritualisme au catholicisme et se montra critique à l'égard du modernisme. Il fut élu à l'Académie française en 1912.*

<sup>671</sup> *Paul DESJARDINS (1859-1940), agrégé de philosophie, successivement professeur au Collège Stanislas, aux lycées Michelet et Condorcet, maître de conférences aux Écoles Normales de Sèvres et de Saint-Cloud. Fondateur de l'Union pour l'Action Morale (1892) qui devint en 1906 l'Union pour la Vérité, après la scission des antidreyfusards. D'abord proche des milieux du néo-christianisme, il s'en éloigna peu à peu tout en restant en contact avec eux. Ayant acheté l'abbaye de Pontigny (Yonne), il en fit un centre de rencontres internationales influent.*

<sup>672</sup> *Gabriel SÉAILLES (1852-1922), élève à l'École normale supérieure, professeur de philosophie à la Sorbonne (1898). Membre de l'Union des libres penseurs. Son livre Les affirmations de la conscience moderne, Paris, Armand Colin, 1903 s'ouvre par une longue réflexion ("Pourquoi les dogmes ne renaissent pas", pp. 1-113) sur la difficile compatibilité dans la conscience moderne des conceptions scientifiques et des conceptions religieuses.*

<sup>673</sup> *Louis Antoine Jacques CHEVALIER, (1882-1962), ancien élève de l'École normale supérieure, pensionnaire de la fondation Thiers (1903-1908), ami de Lord Halifax et du P. Portal, dirigé de l'abbé Pouget et bergsonien. Professeur de philosophie à Chateauroux puis à Lyon (1909-1914), chargé de cours, professeur, doyen de l'Université de Grenoble (1919-1940). Sur son rôle dans le catholicisme en France entre les deux guerres voir E. Fouilloux, Une Église en quête de liberté, pp. 162-165. Il fut Secrétaire d'État à l'Instruction publique puis à la famille et à la santé publique sous Vichy (1940-1942).*

<sup>674</sup> *Baron von Hügel à Mgr Mignot, 17 avril 1907.*

exclusif que possible de toute peine, de toute épreuve et de tout danger, rien de tout cela [...] ne peut être la solution définitive à toutes les batailles [...] de tant de siècles que compte la chrétienté d'Occident"<sup>675</sup>. C'est dire que pour lui, être catholique, ce n'est pas se réfugier dans des certitudes acquises, mais au contraire, à ses risques et périls, préparer de nouveaux chemins à l'Évangile.

En 1893 cependant, rien ne le prédestinait à entrer en relation avec Mgr Mignot qui n'était alors pas connu hors du cercle étroit des quelques ecclésiastiques français qui s'intéressaient à la question biblique. La preuve en est que la recommandation dont il s'est muni auprès du cardinal Vaughan est uniquement destinée "à obtenir pendant (son) séjour le privilège de la réservation du S. Sacrement"<sup>676</sup>. C'est l'abbé Loisy, dans la lettre par laquelle il apprend au baron avec qui il correspond depuis le mois d'avril précédent qu'il vient d'être démis de son enseignement à l'Institut catholique, qui lui suggère d'aller voir Mgr Mignot :

***L'évêque de Fréjus serait peut-être une relation plus agréable que les directeurs de grand séminaire. C'est un ami de Mgr d'Hulst et un abonné de l'Enseignement biblique. Je ne le connais pas personnellement. On le dit aimable et intelligent***<sup>677</sup>.

S'il ne le connaissait pas personnellement, l'abbé Loisy avait eu l'occasion d'apercevoir au moins une fois le futur évêque alors que celui-ci n'était encore que vicaire général de Soissons. C'était en avril 1888, à Paris, lors du premier Congrès des savants catholiques où l'exégète présentait un mémoire sur un *Texte liturgique babylonien*. Il évoque ainsi la scène dans ses Mémoires :

***Pendant ma lecture, j'avais en face de moi un ecclésiastique encore assez jeune, de belle prestance, de physionomie intelligente et agréable, qui paraissait m'écouter avec la plus grande attention. A un moment j'eus quelque hésitation, comme si j'avais craint de fatiguer l'auditoire en le retenant trop longtemps sur un sujet si particulier. De sa voix forte et douce, le personnage que je viens de dire m'encouragea : "Continuez, Monsieur l'abbé ; ce que vous nous faites entendre est trop intéressant pour être abrégé". Le prêtre qui parlait ainsi était M. Mignot...***<sup>678</sup>

D'une certaine façon cette scène est emblématique des rapports entre les deux hommes. Que Loisy l'ait explicitement voulu ou non, elle se présente comme l'anticipation de ce qu'ont été, de son point de vue, ses relations avec Mgr Mignot. Celui-ci n'a-t-il pas été, sa vie durant, l'auditeur intelligent et attentif qui non seulement l'a suivi dans ses recherches les plus arides sans jamais se fatiguer, mais l'encouragea dans les moments difficiles ? Nul doute que pour Loisy, c'est le "Continuez, Monsieur l'abbé" qu'il n'a pas cessé

---

<sup>675</sup> *La Commission biblique et le Pentateuque*, pp. 36-37.

<sup>676</sup> Lettre du 5 octobre 1893, ADA, 1 D 5 01. Pour justifier ce privilège le cardinal écrit : "Je puis assurer Votre Grandeur que c'est une famille tout à fait hors ligne et exceptionnelle pour ce qui regarde la piété comme pour ce qui regarde l'intelligence, et les services que M. le Baron rend à l'Église par ses écrits et son influence".

<sup>677</sup> *Lettre du 18 novembre 1893, BN, Fonds Loisy, Naf, 15644, f° 336.*

<sup>678</sup> *Mémoires, t. I, p. 163.*

d'entendre de Mgr Mignot quand bien même son interlocuteur émettait des réserves sur certaines de ses conclusions.

Toujours est-il que le 22 novembre dans l'après-midi a lieu la première rencontre entre Friedrich von Hügel et Mgr Mignot. Pour capitale qu'elle soit, il serait sans doute exagéré de suivre Loisy quand il écrit : "Ce jour est mémorable dans l'histoire du modernisme catholique ; je serais bien tenté d'y voir une des dates que l'on pourrait assigner à son commencement"<sup>679</sup>. Mais l'on peut, tout au moins, assigner à ce jour le point de départ d'une amitié entre deux hommes très différents par leur origine, leur formation, leur forme d'esprit mais qui, profondément attachés à l'Église et soucieux de son avenir, éprouveront un grand respect mutuel et une grande confiance l'un envers l'autre. On peut aussi lui assigner l'entrée officielle de Mgr Mignot dans le réseau des savants et des spécialistes de la question biblique qui reconnaissent ses compétences et légitiment ainsi son savoir autodidacte. A certains égards, Mgr Mignot a été inventé par le baron von Hügel.

### 3. Trouver une situation honorable pour l'abbé Loisy.

---

Le baron von Hügel arrive donc à Fréjus tout préoccupé par la destitution de Loisy de l'Institut catholique de Paris.

Pour comprendre la décision prise par les évêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris à l'encontre de l'abbé Loisy, il faut remonter quelques mois en arrière. L'abbé Loisy qui enseignait l'hébreu et l'assyrien s'était vu chargé en 1889 du cours d'Écriture sainte. Très vite son enseignement inquiète d'autant plus que les articles qu'il en tire et qu'il publie dans la revue qu'il fonde à cet effet, diffusent sa pensée à l'extérieur du cercle restreint de ses étudiants<sup>680</sup>. Le chanoine Magnier<sup>681</sup>, qui s'emploiera à empêcher une éventuelle nomination de Mgr Mignot à Soissons, attaque dans l'*Univers* la thèse de Loisy, *Histoire du Canon de l'Ancien Testament*. Plus grave, M. Icard, supérieur de Saint-Sulpice, inquiet des opinions exégétiques du professeur interdit à la rentrée 1892 aux séminaristes de Saint-Sulpice de suivre le cours de Loisy. Tout ceci jetait une suspicion sur l'orthodoxie de l'enseignement exégétique à l'Institut catholique de Paris et Mgr d'Hulst estime devoir rassurer l'opinion. Il le fait dans un article intitulé "La question biblique" publié dans *Le Correspondant* du 25 janvier 1893<sup>682</sup>.

Pour résoudre la difficulté de la thèse de l'inspiration restreinte défendue par "l'école large", Mgr d'Hulst proposait de distinguer l'inspiration qui s'étend à toute l'Écriture, de

<sup>679</sup> *Mémoires*, t. I, p. 293.

<sup>680</sup> En s'abonnant à *l'Enseignement biblique*, Mgr Mignot avait écrit à Loisy : "*L'enseignement biblique*, si j'en juge par le premier numéro, ne sera pas moins utile aux maîtres qu'aux étudiants, quoi qu'en pense votre modestie", Lettre du 10 février 1892, BN, Naf 16659, f° 67.

<sup>681</sup> Aristide MAGNIER (1829-1906), ancien professeur d'Écriture sainte au grand séminaire de Soissons.

<sup>682</sup> Sur cet article et ses répercussions, voir F. Beretta, *Mgr d'Hulst...*, pp.114-120.

l'inerrance qui ne concerne que la foi et les mœurs. C'est que pour lui la finalité de la révélation et de l'Écriture qui en est l'expression est "d'instruire les hommes des choses du salut"<sup>683</sup>. Loin d'apaiser les esprits cet article suscita au contraire de vives polémiques. Mgr Mignot intervint à cette occasion auprès de Louis Veuillot pour protester contre la virulence des attaques dont Mgr d'Hulst a été l'objet dans l'*Univers*. Celui-ci se sentit obligé d'aller se justifier à Rome en avril. C'est là semble-t-il, qu'il prend la décision d'en revenir, en ce qui concerne l'enseignement de Loisy à la situation d'avant 1889. En effet il écrit de Rome, le 15 avril à son ami Paul Pisani : "Je suis bien d'accord avec vous qu'il faut parer au danger Loisy. [...] Seulement je ne crois pas à la possibilité de brider Loisy ; c'est un esprit trop vigoureux, trop original, trop entier pour modifier ses conceptions. Je pense qu'il faudra le faire changer de voie, le cantonner dans les langues orientales, dans la science pure et lui retirer l'exégèse"<sup>684</sup>.

Mgr Mignot avait été tenu au courant des péripéties de la question par le recteur de l'Institut catholique. Le 5 septembre 1893, ce dernier lui avait écrit pour appeler son attention sur les problèmes que posait à l'Institut catholique l'enseignement de l'Écriture sainte : "Avant même que de récentes controverses eussent été soulevées sur les tendances latitudinaires en matière d'exégèse biblique et plus encore depuis ces controverses, vous avez sans doute entendu reprocher à notre jeune et savant professeur M. Loisy, ses idées trop hardies touchant l'inspiration des livres saints. [...] La réputation qu'on lui fait est nuisible à la Faculté de théologie. Les évêques fondateurs et d'éminents personnages à Rome sont d'avis qu'il faut faire quelque chose". Il informait l'évêque de Fréjus de la proposition qu'il avait faite à Loisy "de s'en tenir à la philologie, aux langues hébraïque et assyrienne" tandis qu'il confierait l'exégèse à M. Fillion<sup>685</sup> et il lui demandait son avis à ce sujet.

La publication en novembre, dans l'*Enseignement biblique*, de la leçon de clôture de l'abbé Loisy pour l'année 1893 remit en cause cette combinaison. Il s'expliquait à son tour sur "La question biblique et l'inspiration des Écritures"<sup>686</sup>.

Après avoir évoqué l'article de Mgr d'Hulst et les polémiques qu'il avait suscitées, l'exégète s'employait à montrer que la question biblique ne devait pas seulement être envisagée d'un point de vue théologique. La question de "savoir si le dogme de l'inspiration permet ou ne permet pas de croire qu'il y a des erreurs dans la Bible" n'aboutit qu'à un problème "irritant et insoluble". Répondre oui c'est se séparer de la tradition théologique, répondre non c'est mettre le dogme en contradiction avec les faits. La vraie question biblique est celle posée par "la composition et l'interprétation historique des

---

<sup>683</sup> Sur cette position qui s'appuyait sur le concile de Trente voir les analyses de F. Beretta, "De l'inerrance absolue à la vérité salvifique de l'Écriture", *Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie*, 1999, pp. 480-484.

<sup>684</sup> F. Beretta, *Mgr d'Hulst...*, p. 397.

<sup>685</sup> Louis Claude FILLION (1843-1927), sulpicien, professeur d'Écriture sainte au séminaire de Reims puis de Lyon avant d'être appelé en 1893 à l'Institut catholique de Paris.

<sup>686</sup> *L'Enseignement biblique*, 1893, 6, pp. 1-16.

Livres saints", c'est une question d'histoire à examiner selon la méthode historique. De ce point de vue l'inerrance de la Bible doit s'entendre relativement : "Les erreurs de la Bible ne sont pas autre chose que le côté relatif et imparfait d'un livre qui, par cela même qu'il était un livre, devait avoir un côté relatif et imparfait". Au passage l'abbé Loisy indiquait un certain nombre de points qui lui semblaient désormais acquis : le Pentateuque ne pouvait pas être attribué à Moïse, les premiers chapitres de la Genèse ne contenaient pas une histoire des origines, la doctrine religieuse contenue dans la Bible avait connu un développement réel.

Mgr d'Hulst se crut obligé de signaler l'article à l'archevêque de Paris <sup>687</sup> et les évêques protecteurs de l'Institut catholique décidèrent lors de l'assemblée du 15 novembre de révoquer Loisy et, pour atténuer le scandale, d'user de la fiction commode de la démission.

De cela Mgr Mignot n'était pas encore au courant. Le baron von Hügel raconte l'entrevue à Loisy :

***L'évêque quand je lui ai dit que j'étais l'ami de Mgr d'Hulst et encore plus de vous et de l'abbé Duchesne, et de vos idées [...] parla avec une si pleine franchise de l'état arriéré de la science ecclésiastique et surtout de la science biblique parmi le clergé et les évêques de France ; il s'exprima si chaleureusement à propos de la finesse d'esprit, profondeur et netteté d'idées qu'il trouvait dans vos écrits ; il exprimait si spontanément et si fortement son regret à propos des tracasseries que vous aviez [...] que remarquant bien qu'il n'avait encore nulle connaissance du dernier acte de la tragédie, j'ai cru devoir lui montrer votre lettre <sup>688</sup> .***

La lecture de cette lettre et la nouvelle qu'elle contient atterrent l'évêque de Fréjus. La mesure lui semble complètement injustifiée. Il connaît l'article de Loisy qu'il a "lu bien attentivement" et s'il y a remarqué des propositions "prématurées dans notre état d'esprit si arriéré en ces matières", il n'y a rien trouvé "qui fut contre la foi ou contre l'esprit le plus filialement dévoué à l'Église" <sup>689</sup> .

Sans autres précisions du baron von Hügel, on ne peut faire que des hypothèses sur ce que Mgr Mignot considère comme prématuré. Sans doute l'affirmation que sont désormais acquises le fait que Moïse ne pouvait pas être l'auteur du Pentateuque et que les premiers chapitres de la Genèse n'étaient pas historiques (nous verrons que sur ce point lui-même semble encore hésiter sur la position exacte à prendre) ; sans doute aussi certaines formules de Loisy : "Il ne s'agit plus de savoir si la Bible contient des erreurs, mais bien de savoir ce que la Bible contient de vérité" ; "Un livre absolument vrai pour tous les temps serait, s'il pouvait exister, inintelligible pour tous les temps"; "Les erreurs de la Bible ne sont pas autre chose que le côté relatif et imparfait d'un livre"; "La vérité des Écritures est une vérité que l'on peut dire, à certains égards, *économique*" <sup>690</sup> , toutes

<sup>687</sup> "Le cardinal Richard n'avait jamais rien lu de pareil à mon article [...] qui lui (parût) d'une hardiesse extravagante", Loisy, *Choses passées*, p. 145.

<sup>688</sup> Hügel à Loisy, 23 novembre 1893, BN Fonds Loisy, Naf 15655, f° 304-305.

<sup>689</sup> *Idem*.

formules qui peuvent être interprétées comme des concessions dangereuses à la critique rationaliste.

Pour le moment Mgr Mignot ne voit rien d'autre à faire que d'attendre, sans se décourager, que le calme revienne. Il estime en effet qu'il "serait déplorable qu'une valeur comme celle de Loisy soit enfouie à jamais", et il veut garder espoir qu'elle "ne le sera pas"<sup>691</sup>.

En cette fin 1893, l'évêque de Fréjus se trouve donc, pour la première fois, brusquement confronté à la question des possibilités d'action que lui donne sa fonction épiscopale mais aussi à celle des limites qu'elle lui impose. Il va désormais s'investir dans la tâche d'acclimater dans l'Église, à la fois auprès de l'opinion et auprès du pape, l'idée de la légitimité du recours à la critique historique et celle de la nécessaire liberté de travail des chercheurs. Mais il n'ignore pas les oppositions que de telles idées soulèvent. La seule stratégie qu'il estime possible est celle du lent grignotage des positions adverses. La provocation lui semble vouée à l'échec. On le voit très bien dans la manière dont il réagit aux explications qu'il a demandées à Mgr d'Hulst, surpris qu'il est par une décision dont le recteur lui avait dit en septembre qu'il ne saurait l'envisager.

L'article de Loisy a produit une fâcheuse impression. "On fut effrayé, écrit-il au baron, de son audace, on trouva que cet article était presque la négation de l'Inspiration, que l'enseignement de M. Loisy aurait pour résultat de jeter les jeunes intelligences dans le pur rationalisme [...]. Mgr d'Hulst, je puis vous l'assurer, a fait tout ce qu'il a pu pour sauver M. Loisy. Celui-ci a eu le tort d'être trop pressé. Il aurait dû attendre la publication de l'Encyclique"<sup>692</sup>. Mgr Mignot fait totalement siens les arguments de Mgr d'Hulst. L'abbé Loisy aurait dû faire preuve de plus de prudence pour une quadruple raison : ne pas compromettre "l'Institut dont il était l'une des gloires" ; ménager la personne du recteur "qui en janvier dernier s'était jeté pour lui dans la mêlée" ; ne pas entraver le "succès de ses idées" ; ne pas donner prise aux "très nombreux adversaires qu'il a dans le clergé et parmi les Jésuites des *Études religieuses*". L'évêque de Fréjus rajoute un argument personnel qui le caractérise bien : cette prudence Loisy la "devait à certaines âmes dont la foi se trouble et s'inquiète".

Du coup Mgr Mignot manifeste vis-à-vis de l'article de Loisy une réserve qu'il ne semble pas avoir manifestée auparavant. Répondant au baron qui lui avait dit qu'il ne trouvait dans le texte de Loisy "rien que du vrai, que de ce qui s'impose à l'esprit s'il veut bien et travailler ces matières et ne point s'enfermer en des partis pris"<sup>693</sup>, il écrit :

***Je ne puis vous donner mon avis motivé sur son article, attendu que je l'ai lu très vite et que je l'ai de suite communiqué à mon vicaire général Ardoïn, que vous avez vu. A première lecture je l'ai trouvé hardi et ai deviné les attaques dont il***

<sup>690</sup> Art. cit., pp. 5, 11, 13, 16.

<sup>691</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 4 janvier 1894.

<sup>692</sup> Lettre du 1<sup>er</sup> décembre 1893.

<sup>693</sup> Lettre du 29 novembre 1893.

***allait être l'objet, mais je n'y ai rien trouvé de contraire à la doctrine catholique. C'est assurément une manière nouvelle d'envisager l'Inspiration, mais je ne la blâmerai pas avant que le Saint-Office ait parlé. Mais encore une fois je ne vous donne qu'une impression. Une lecture plus attentive modifiera peut-être ce que je dis plus haut***<sup>694</sup>.

Il annonce toutefois au baron que le cardinal Richard a l'intention d'offrir une aumônerie à l'exégète, lequel pourra ainsi continuer ses études en attendant des jours meilleurs.

Cette attitude de temporisation exaspère Loisy qui estime que Mgr Mignot n'a fait qu'adopter, sur l'affaire de son éviction de l'Institut catholique, le point de vue de Mgr d'Hulst et qu'il n'y a rien à attendre de lui. Il demande au baron de ne pas lui parler du ressentiment qu'il nourrit à l'encontre du recteur et même de l'empêcher d'intervenir à Rome<sup>695</sup>.

C'est que, croyant bien faire, celui-ci avait demandé à l'évêque d'écrire au pape pour prévenir toute condamnation de l'abbé Loisy et d'obtenir qu'il puisse continuer à publier sans imprimatur :

***Je n'entre nullement dans la question de la prudence de son travail. Supposé même qu'il est d'une grande imprudence : sa condamnation ne serait-ce point là une imprudence encore plus grande ? Je comprends bien que Monseigneur est préparé d'avance à approuver, à soutenir une sentence qu'elle soit pour ou contre lui. Mais cela n'empêche point qu'on fasse tout le possible pour empêcher qu'elle soit une condamnation. [...] Monseigneur, j'ose vous le demander tout franchement : écrivez encore à Rome, dites des paroles qui vous feront un éternel honneur, usez de votre belle et grande influence pour empêcher qu'on étouffe, qu'on étrangle nos études si nécessaires pour les plus hauts intérêts de l'Église et des âmes. Le condamner, c'est nous frapper tous qui travaillons sérieusement à la science biblique ; c'est aussi prendre tout élan, tout courage à un homme, qui, au fond, ne fait que voir trop haut et trop profond, trop plein et trop nettement. Cela ne doit arriver qu'en dépit de nos efforts***<sup>696</sup>.

Aussi bien, le 2 janvier, il ne revient que sur l'attitude de Mgr d'Hulst et sur la situation qu'il faut faire à Loisy :

***Je me permets aussi de préciser un peu plus ce que j'avais en tête et qui y roule toujours à propos de mon ami exégète. C'est au fond, s'il faut que je dise toute la pensée, que la conduite de Mgr d'Hulst, homme que du reste j'honore et admire depuis longtemps, m'a, sur ce point, peiné et décidément scandalisé ; que je ne puis croire tout seul dans ces impressions à moi ; et que je voudrais tant, tout autant pour que de nouveau je le puisse honorer aussi complètement que je l'ai fait avant cette affaire et que je le fais encore en dehors de cette affaire, que dans l'intérêt des études bibliques et celui de l'abbé Loisy, que Mgr d'Hulst se concertât avec le Cardinal Archevêque de Paris pour lui offrir un poste vraiment convenable.***

<sup>694</sup> *Idem.*

<sup>695</sup> Lettre du 6 décembre 1893, BN, Fonds Loisy, Naf 15644, f° 337.

<sup>696</sup> *Baron von Hügel à Mgr Mignot, 3 décembre 1893.*



Mgr Mignot s'emploie alors à disculper Mgr d'Hulst : "Comme vous, je suis attristé de la disgrâce de l'abbé Loisy ; mais les lettres que j'ai reçues de Mgr d'Hulst et du Cardinal de Paris me persuadent que Mgr d'Hulst a fait ce qu'il a pu. Si M. Icard était mort 8 jours plus tôt, il est probable que les choses auraient tourné tout autrement !" <sup>697</sup> Mais les évêques fondateurs de l'Institut de Paris se défiaient beaucoup de l'abbé Loisy et aussi de Mgr d'Hulst qui l'avait soutenu au point de s'être compromis pour lui. Il ajoute : "Je suis convaincu que le cardinal, encouragé par Mgr d'Hulst fera ce qu'il pourra pour l'abbé Loisy. Que celui-ci accepte simplement ce qu'on lui offrira ; il pourra par là continuer à rendre d'éminents services".

En décembre 1894, quand Loisy qui a reçu l'aumônerie des soeurs dominicaines de Neuilly se demande si son ministère ne représente pas un véritable péril pour sa santé, Mgr Mignot lui offre immédiatement de venir s'installer sur la Côte d'Azur :

***Mon rêve serait de vous voir tout à fait libre pendant quelques années : peut-être n'est-ce pas irréalisable. Je n'ai rien à vous offrir à Cannes, qui n'est plus dans mon diocèse ; mais je pourrais vous donner une hospitalité modeste dans ma villa d'Hyères pour tout l'hiver. Sans être à la hauteur de Cannes, Hyères ne laisse pas d'être habitable*** <sup>698</sup> .

Tout en admettant qu'il aurait "besoin d'une liberté à peu près entière pendant quelques années" pour mener à bonne fin ses travaux, l'abbé Loisy décline l'offre. Il estime en effet qu'il y aurait "quelque inconvénient à être sans aucune situation officielle". La seule solution qu'il peut envisager c'est qu'on lui fasse "à côté de l'Institut catholique, une situation honorable par le titre et sans obligations réelles, sauf à pourvoir ensuite à ma subsistance par une combinaison de ministère très réduit (quelque chapellenie) et d'enseignement (un cours à l'Institut catholique)". Si Mgr d'Hulst tient réellement à l'utiliser pour la Faculté de théologie, "un arrangement de ce genre était et reste encore le seul moyen d'obtenir le résultat voulu. Je ne puis vraiment pas, après avoir été professeur dans la maison, et mis à pied vous savez comment, accepter comme une faveur de revenir comme maître de Conférences". Ce n'est que si sa situation se réglait convenablement à Paris qu'il pourrait se demander "si un bout d'hiver passé près de Votre Grandeur ne (lui) serait pas très salubre" <sup>699</sup> .

Mgr Mignot ne désespère pas de trouver une solution acceptable. De passage à Paris fin janvier il rencontre M. Captier <sup>700</sup> qui suggère de faire nommer l'abbé Loisy chapelain de Saint-Louis des Français à Rome. "Vous y verriez de près les professeurs du Collège romain, écrit-il aussitôt à Loisy, beaucoup de préjugés tomberaient et l'on ne tarderait pas

---

<sup>697</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 4 janvier 1894.

<sup>698</sup> ***Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 27 décembre 1894.***

<sup>699</sup> Abbé Loisy à Mgr Mignot, janvier 1895.

<sup>700</sup> Arthur CAPTIER (1828-1903) Sulpicien, fondateur de la Procure de Saint-Sulpice à Rome en 1874, il venait de succéder à M. Icard à la tête de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice. En 1896, Mgr Mignot plaida auprès de Léon XIII pour qu'il soit créé cardinal de Curie. "J'aime Captier, aurait répondu le Pape, mais pour en faire un Cardinal il n'est pas assez grand, il n'a pas assez de valeur." Propos rapportés dans les notes de la visite *ad limina* de 1896, ADA, 1 D 5 .

à vous rendre justice. Vous pourriez travailler tout à votre aise sans grever votre budget et vous reviendriez avec une autorité scientifique incontestée<sup>701</sup>.

Nouvelle réponse négative de Loisy : "Aller à Rome afin de pouvoir rentrer à l'Institut catholique c'est tout simplement recommencer ma carrière. J'aimerais mieux admettre tout de suite qu'elle est finie"<sup>702</sup>. Mgr Mignot en convient et écrit au baron von Hügel :

***M. Captier me disait qu'on pourrait lui offrir le titre de chapelain de Saint-Louis des Français. A Rome, il serait indépendant, il travaillerait, s'imposerait par sa valeur. M. Loisy n'accepte pas cette proposition pour des raisons de santé et aussi je pense par dignité personnelle. Je n'ose insister, car une fois rentré en France au bout de deux ou trois ans, il ne serait pas plus avancé qu'aujourd'hui. Pour le moment le mieux est qu'il reste à Neuilly où il a une position honorable aux yeux du clergé de Paris. Dieu nous aidera, quand il sera temps***<sup>703</sup>.

Il revient pourtant à la charge en mai, car l'état de santé de l'abbé Loisy le préoccupe et il se demande s'il n'aurait pas mieux valu accepter d'aller à Rome : "Comme il est notoire pour tout le monde, écrit-il à l'exégète, que vous avez besoin de repos on n'y aurait vu, on n'y verrait rien de blessant pour votre dignité. La présence de M. Duchesne serait peut-être une raison d'accepter un *poste de repos* ? Il serait bien entendu qu'un séjour à Saint-Louis des Français ne serait pas autre chose pour vous"<sup>704</sup>.

Avec quelque impatience, Loisy s'étonne auprès du baron von Hügel de ce que Mgr Mignot revienne sur cette proposition de chapellenie et manifeste son agacement devant tant de prévenances qui se refusent finalement à regarder en face la réalité : "Au fond l'évêque, Mgr d'Hulst, M. Captier sont embarrassés de leur dévouement à ma cause, et ils offrent n'importe quoi, n'osant entreprendre rien de sérieux. Ce sont des politiques, et je soupçonne, entre nous, qu'ils se croient habiles"<sup>705</sup>.

Désormais, en dehors d'une intervention auprès de M. Captier en 1897, pour une éventuelle nomination de Loisy au Chapitre de Notre-Dame de Paris, Mgr Mignot se contentera de rappeler périodiquement à Loisy qu'il peut, dès qu'il le souhaite venir s'installer dans le Midi<sup>706</sup>.

<sup>701</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 23 janvier 1895.

<sup>702</sup> Abbé Loisy à Mgr Mignot, 27 janvier 1895.

<sup>703</sup> ***Mgr Mignot au baron von Hügel, 8 février 1895.***

<sup>704</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 29 mai 1895.

<sup>705</sup> Abbé Loisy au baron von Hügel, 11 juin 1895, BN, Fonds Loisy, Naf 15644, f° 403.

<sup>706</sup> "Laissez-moi vous redire bien simplement que si vous avez besoin de passer un hiver dans le Midi, vous pouvez venir vous installer à Fréjus ou à Hyères", lettre du 7 octobre 1895. "En tout cas, si vous êtes fatigué, ma villa d'Hyères vous est ouverte ; je dis Hyères, parce qu'il n'est pas impossible que M. Vigouroux me demande ici l'hospitalité pour deux mois (Mgr Mignot n'ignorait pas qu'une des raisons pour lesquelles Loisy refusait de répondre positivement à ses invitations réitérées, était la crainte de rencontrer M. Vigouroux pour lequel il n'avait que peu d'estime : "Le Vigouroux est un être assez dangereux" écrira-t-il un jour au baron von Hügel, BN, Fonds Loisy, Naf 15644, f° 443), lettre du 6 septembre 1896.

#### 4. Le transfert à d'Albi : entre satisfaction et déception.

---

Mgr Mignot a souhaité assez rapidement quitter Fréjus. Dès 1892, à l'occasion de la vacance des sièges de Beauvais et d'Amiens, des interventions ont lieu auprès du ministre des Cultes afin qu'il songe à Mgr Mignot pour ces évêchés. Ainsi un sénateur et ancien préfet de l'Aisne, plaide-t-il pour que l'on confie un grand diocèse à Mgr Mignot "homme distingué, madré et prudent"<sup>707</sup>. *Le Journal de Saint-Quentin* annonce d'ailleurs le 10 août que successeur de Mgr Jacquenet à Amiens sera Mgr Mignot. La nouvelle est reprise par la presse parisienne et l'évêque de Fréjus est obligé de la démentir<sup>708</sup>.

En janvier 1897 nouvelles interventions, cette fois-ci pour l'archevêché de Bourges laissé vacant par le décès de Mgr Boyer. Parmi les recommandations, celle de l'évêque de Clermont-Ferrand, Mgr Belmont, qui rappelle au ministre qu'il y a peu d'évêques "dont le zèle soit aussi éclairé que le sien pour les progrès des sciences ecclésiastiques" et qu'il est "sur ce sujet en relations intimes avec M. l'abbé Duchesne"<sup>709</sup>.

Mgr Mignot lui-même écrit au Sous-Directeur des Cultes, M. Magny, pour lui rappeler que le Directeur des cultes lui avait laissé entendre, lors d'une conversation qu'ils avaient eue l'année précédente, qu'à la première occasion il s'emploierait à lui faire "quitter Fréjus dignement".

L'insistance de Mgr Mignot s'explique pour une part par sa volonté de se rapprocher de son pays natal dont on sait l'attachement qu'il lui portait, pour une autre part, non négligeable, par ambition personnelle, non pas tant de faire carrière, que de disposer d'une autorité supplémentaire au sein de l'épiscopat français et peut-être d'une protection plus grande contre d'éventuelles menaces romaines.

En réponse à Loisy qui lui avait signalé une campagne entreprise contre lui dans la *Vérité française*<sup>710</sup> par l'abbé Maignen<sup>711</sup>, il écrit : " Ayez la bonté de me tenir au courant et si l'incident prend de l'importance j'écirai au Cardinal Mathieu et même à l'Archevêque de Paris. Mais - je vous le dis tout bas - je préférerais être archevêque moi-même, afin de le faire avec plus d'autorité"<sup>712</sup>.

<sup>707</sup> Lettre du 21 mars 1892, AN, F 19, 2485, f° 39. Le 6 avril, une intervention dans le même sens provient de M. Derelle, à la Présidence de la République.

<sup>708</sup> *La Croix* du 26 août.

<sup>709</sup> Lettre du 3 janvier 1897, AN, F 19, 2485, f° 98.

<sup>710</sup> *La Vérité française*, journal né d'une scission avec *l'Univers* en juillet 1893 à propos du ralliement. Il était l'expression du courant intransigeant, opposé aux directives politiques de Léon XIII.

<sup>711</sup> Charles MAIGNEN (1858-1937), prêtre de la congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul, ancien aumônier du Cercle de Montparnasse. Polémiste intransigeant contre tout ce qui pouvait apparaître comme une nouveauté.

<sup>712</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 17 juillet 1899, f° 111.

Ses amis les premiers d'ailleurs, à commencer par Loisy, lui conseillent de ne pas compromettre, par ses prises de position, les chances qu'il a d'être nommé archevêque : "Si j'osais, Monseigneur, écrit Loisy, je vous dirais : Devenez archevêque ; mais ne vous fourrez pas dans ce guêpier (la question biblique)" <sup>713</sup> . Quand Loisy fait part au baron von Hügel de ses doutes quant à l'efficacité du mémoire de Mgr Mignot au pape, il ajoute : "Ce n'est pas cela qui aidera ce bon évêque de France à devenir archevêque" <sup>714</sup> .

De son côté le baron von Hügel forme des vœux pour le "seul évêque *biblique* de la France - que la Providence le fasse bientôt et archevêque et cardinal !" <sup>715</sup> Avant même que la nomination à Albi ne soit officielle, il écrit à Mgr Mignot pour le féliciter et lui dire ce qu'il en attend :

***[...] enfin, vous voilà archevêque : et cela est bon et très bon. Nous avons toujours encore, malheureusement, si peu d'hommes d'Église, si peu, du moins relativement au nombre des autres, de tournure d'esprit, de votre compétence soutenue, de votre courage, de votre pleine et parfaite loyauté de vue et de tenue : et tout semble indiquer que l'Église aura besoin de plus en plus, plutôt que de moins en moins, de ces qualités, soit que la réaction continue, soit qu'enfin la voie s'élargisse comme il est tant à souhaiter*** <sup>716</sup> .

Or Mgr Mignot a le sentiment d'être victime d'un certain ostracisme de la part du gouvernement. Il craint en particulier que M. Dumay, le tout puissant Directeur des Cultes, "n'ait quelques préjugés à son endroit et qu'on ne l'ait présenté à lui sous des couleurs assez noires ou tout au moins sous un faux jour". Comment ne pourrait-il pas interpréter ainsi le fait que plusieurs évêques de sa génération ont eu une carrière plus rapide que la sienne ? Mgr Hautin nommé à Evreux en 1890 alors que lui-même espérait y être nommé plutôt qu'à Fréjus, est archevêque depuis longtemps, son successeur aussi <sup>717</sup> . L'archevêque de Toulouse <sup>718</sup> a quitté Angers où tout semblait devoir le retenir longtemps. Mgr Renou nommé à Amiens, où Mgr Mignot serait volontiers allé, est depuis archevêque de son diocèse d'origine <sup>719</sup> .

***"Je suis loin de blâmer ces choix, conclut-il, je les constate et mes amis du clergé les constatent aussi... Je me demande s'il n'y aurait pas à mon endroit un fâcheux préjugé"*** <sup>720</sup> . M. Ardoïn se fera plus tard l'écho de ce soupçon en estimant que

<sup>713</sup> Abbé Loisy à Mgr Mignot, 11 septembre 1896.

<sup>714</sup> Abbé Loisy au baron von Hügel, 26 décembre 1896, BN, fonds Loisy, Naf 15644, f° 436.

<sup>715</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 19 février 1898.

<sup>716</sup> ***Baron von Hügel à Mgr Mignot, 4 juillet 1899.***

<sup>717</sup> Mgr Hautin a été nommé archevêque de Chambéry en 1893 et son successeur à Evreux, Mgr Sueur, nommé archevêque d'Avignon en 1896.

<sup>718</sup> Mgr Mathieu, évêque d'Angers en 1893, nommé à Toulouse en 1896.

<sup>719</sup> Nommé à Amiens en 1892, nommé à Tours en 1896.

si Mgr Mignot "n'a été nommé qu'à Albi, c'est parce qu'on avait l'impression que, très correct, il n'était pas ardent pour le régime"<sup>721</sup>. Rien dans son dossier ne permet d'étayer que telle était la raison de la réserve du gouvernement, si réserve il y a eu. Le seul reproche que le gouvernement avait à adresser à Mgr Mignot était l'attitude qu'il avait eue au moment de l'affaire Gouthé-Soulard<sup>722</sup>. L'évêque de Fréjus avait envoyé à son métropolitain une lettre de soutien qui avait été en partie publiée par l'archevêque d'Aix avec l'ensemble des témoignages qu'il avait reçus<sup>723</sup>. En août 1892, Mgr Mignot crut nécessaire d'envoyer au ministre une copie intégrale de sa lettre avec un mot d'explication :

***On a dit que j'avais adhéré sans réserve<sup>724</sup>. Mon adhésion a paru insuffisante aux sectaires qui ont retranché ce qui pouvait mettre ma pensée dans son vrai jour [...] Mon profond respect pour M. Fallières<sup>725</sup> m'aurait au besoin empêché de m'associer pleinement à une lettre dont le ton était peu mesuré<sup>726</sup>.***

Il est peu vraisemblable que cette manifestation de solidarité à laquelle seule une quinzaine d'évêques se déroberent, ait été interprétée comme le signe évident de la réserve de l'évêque de Fréjus à l'égard du régime. D'autant plus que l'année suivante, comme nous le verrons<sup>727</sup>, il se révéla un ardent défenseur de la politique de ralliement. Il faut bien plutôt chercher la cause de l'attente prolongée de Mgr Mignot du côté ecclésiastique. D'une part, il ne bénéficie pas d'une protection épiscopale influente et déterminante pour les carrières comme l'a montré J.-O. Boudon. Or c'est le cas pour tous les prélats qu'il cite : Mgr Hautin a fait partie du cercle de Mgr Dupanloup ; Mgr Renou et Mgr Sueur étaient proches du cardinal Meignan<sup>728</sup>. N'est-ce pas Mgr Servonnet, évêque de Digne, lui aussi protégé de Dupanloup, qui obtient l'archevêché de Bourges convoité par Mgr Mignot ?

D'autre part, et le gouvernement ne l'ignorait pas, Mgr Mignot était l'objet d'une hostilité non dissimulée de la part de certains membres du clergé, tout particulièrement

<sup>720</sup> Lettre du 10 janvier 1897, AN, F19. 2485, f° 99.

<sup>721</sup> BN, fonds Lacroix, Naf. 24404, f° 558.

<sup>722</sup> A la suite d'un incident provoqué par des pèlerins français, le ministre des cultes avait demandé aux évêques de suspendre les pèlerinages à Rome. L'archevêque d'Aix publia une très maladroite fin de non recevoir qui provoqua son inculpation pour outrages au ministre. Sur cette affaire voir R. P. Lecanuet, *Les premières années du pontificat de Léon XIII*, pp. 478-485.

<sup>723</sup> Mgr Gouthé-Soulard, *Mon Procès. Mes Avocats*, Paris, Dentu, 1891.

<sup>724</sup> **Note en marge du directeur des Cultes ou du ministre lui-même : "Mais certes, c'était autorisé".**

<sup>725</sup> **Idem : "Gros malin".**

<sup>726</sup> **Lettre du 29 août 1892, AN, F 19. 2485, f° 50.**

<sup>727</sup> Voir infra p. 527.

<sup>728</sup> J.-O. Boudon, *L'épiscopat...*, pp. 261; 497.

dans son diocèse d'origine. Dès le moment où il a été question d'un évêché pour l'abbé Mignot, Mgr Thibaudier en avait signalé l'existence et au Directeur des cultes et au Nonce. "Mis à Soissons, avait-il écrit au premier, M. Mignot dont les études ont suivi une direction un peu spéciale, aurait quelques préventions contre lui"<sup>729</sup>. L'évêque de Soissons avait été plus explicite avec le second, expliquant qu'une fâcheuse habitude "d'essayer sur quelques hommes naïfs la force de certaines objections" avait valu à l'abbé Mignot une réputation de rationaliste.

De fait, en 1897, quand la santé déclinante de Mgr Duval laisse prévoir une vacance prochaine du siège de Soissons, l'éventualité de la nomination de Mgr Mignot rencontre l'opposition résolue d'un certain nombre de membres influents du clergé soissonnais. Les hostilités sont ouvertes à la suite de l'article sur "L'évolutionnisme religieux" paru dans le *Correspondant* d'avril 1897 et de la retentissante sortie de l'Église d'un prêtre du diocèse de Soissons, l'abbé Philippot<sup>730</sup>.

L'affaire a un retentissement national. La presse anticléricale se réjouit "du mouvement qui se manifeste dans le jeune clergé vers un christianisme plus simple et plus évangélique"<sup>731</sup>, tandis que la presse de droite dénonce "un dangereux mouvement, dont il ne faut ni exagérer ni méconnaître l'importance mais qui est la suite de cet esprit libéral et réformiste que l'on a vu poindre avec Lamennais [...]. Il répond à l'état d'âme d'un plus grand nombre de prêtres épris de réforme et de renouveau et qui appelle de leurs vœux une nouvelle Église, un nouveau christianisme"<sup>732</sup>. Dans une brochure intitulée : "Quelques questions théologiques", le chanoine Magnier dénonce les erreurs du prêtre non sans rappeler que celui-ci justifie, par des citations de Mgr Mignot, les raisons qui lui ont fait perdre la foi et quitter l'Église.

L'attaque est indirecte mais elle ne trompe personne. Mgr Mignot écrit au vicaire général de Soissons pour protester contre la déloyauté du procédé : "J'assistais vendredi à une réunion de prêtres ; voici la note générale : M. Magnier fait semblant de viser l'abbé Philippot, mais en réalité il vise plus haut". Or non seulement l'évêque de Fréjus n'obtient pas de droit de réponse du *Journal de l'Aisne* où avaient paru les deux articles de l'ex-abbé mais Mgr Duval, "sous prétexte qu'il fallait faire silence", lui refuse le droit de s'expliquer dans la *Semaine religieuse* où il voulait exposer sa pensée, "rassurer à la fois les amis, les malintentionnés, les ignorants et aussi les âmes simples"<sup>733</sup>.

Dans le même temps un directeur du grand séminaire laisse diffuser un échange de correspondance dans laquelle il se dit n'être pas surpris de l'attitude de l'évêque, car "étant vicaire général il n'avait que de mauvais livres" et se demande si "le critique ne doit

---

<sup>729</sup> Lettre du 3 mai 1889, AN, F19. 2485, f°9.

<sup>730</sup> Voir supra p. 55.

<sup>731</sup> *L'Eclair* du 23 juin 1897 cité in Bourrier, *Ceux qui s'en vont*, p. 31.

<sup>732</sup> *La Vérité*, 21 juin 1897.

<sup>733</sup> Brouillon d'une lettre à M. Magnier datée du 25 juillet 1897, ADA, 1 D 5-07.

pas être considéré comme le complice" de l'ex-prêtre, tandis que son correspondant laisse entendre que Mgr Mignot ne croyait "ni à la création, ni à la révélation, ni à l'inspiration, ni à la prophétie etc.", et estime qu'il faut déférer les écrits du prélat à l'Index.

Pour Mgr Mignot c'est la preuve qu'on monte contre lui une cabale dans le but de le discréditer dans l'esprit des prêtres du diocèse. Il se plaint au vicaire général de Soissons des agissements de "la bande de sectaires qui commence par le Supérieur du grand séminaire et finit par M. Magnier" montant à tout propos <sup>734</sup> contre lui les esprits de ses anciens confrères du diocèse et le privant ainsi "de l'estime à laquelle (il) a droit comme Évêque et comme compatriote". Et il développe le même type de défense que trois ans auparavant : l'article du *Correspondant* lui a valu "les adhésions des plus hauts personnages, mêmes des évêques les moins suspects de hardiesses bibliques comme Annecy et Nancy" ; M. Vigouroux qui en a lu le manuscrit "n'y a rien trouvé que d'orthodoxe" <sup>735</sup>. L'abbé Cardon, "désolé de la peine de l'évêque" lui répond en lui demandant de "passer outre et d'être au dessus de cela" <sup>736</sup>. Même conseil de son ancien supérieur de Saint-Sulpice, M. Maréchal à qui Mgr Mignot avait rendu visite durant les vacances :

***Je vous disais la tristesse que j'éprouve à voir dans l'Église [...] tant de forces gaspillées. [...] Cela console lorsqu'on voit, comme en V. G., la dignité soutenue par la science et la hauteur de pensée. Ne vous inquiétez pas des tracasseries sans importance. Vous avez avec vous tout ce qui pense dans l'Église, tous ceux qui au courant des développements de la critique et des inéluctables exigences de l'esprit moderne, veulent cependant garder au monde le sel nécessaire de l'Évangile. [...] Nier les problèmes, fermer les yeux aux difficultés, c'est plus facile mais c'est dormir quand il faudrait vivre et agir*** <sup>737</sup>.

Il y a donc tout lieu de penser que ce n'est pas tant un doute sur la qualité de la loyauté de Mgr Mignot à son égard qui a conduit le gouvernement à tarder à le proposer pour un siège archiépiscopal que le souci de ne pas donner le sentiment de prendre partie dans des querelles théologiques.

Aussi bien la nomination à l'archevêché d'Albi est-elle accueillie, tant par le nouveau titulaire que par ses amis, avec des sentiments partagés où se mêlent satisfaction d'amour propre et incontestable déception. Elle intervient au terme de longues négociations, à un moment de tension entre le gouvernement de Défense républicaine dirigé par Waldeck-Rousseau et le Saint-Siège en ce qui concerne la nomination des évêques, durant lesquels plusieurs combinaisons ont été tour à tour imaginées entre la

<sup>734</sup> Mgr Mignot tient ses comptes à jours : c'est la troisième fois que le groupe se manifeste. Après la Préface du Dictionnaire de la Bible, c'est une conférence donnée pendant les vacances qui avait retenu l'attention des censeurs. N'y avait-il pas dit que "les Hébreux ne vivaient pas seulement de manne au désert mais aussi de lait et de viande de leurs troupeaux !"

<sup>735</sup> Brouillon d'une lettre à l'abbé Cardon, vicaire général de Soissons, s. d., ADA, 1 D 5-10. Un autre brouillon de lettre destinée au supérieur du grand séminaire exprime les mêmes plaintes.

<sup>736</sup> Lettre du 14 juillet 1897, ADA, 1 D 5-07.

<sup>737</sup> ***Lettre du 7 août 1897, ADA, 1 D 5-07.***

mi-juin et la fin novembre 1899 pour sortir de l'impasse. Dans l'une d'elle Mgr Mignot se voyait attribué le siège de Toulouse ou celui de Rouen<sup>738</sup>. Et il a vraiment espéré être titulaire de l'un de ces sièges métropolitains, surtout du second.

Comme durant cette négociation, le bruit court que l'évêque de Fréjus refuserait Albi, Mgr Mignot s'empresse d'écrire à M. Magny pour démentir : "C'est là une pauvre manœuvre de gens à court d'imagination et inventée en vue de servir je ne sais quels intérêts [...] Il n'entre en aucune façon dans ma pensée de refuser Albi". Il n'en profite pas moins pour indiquer l'ordre de ses préférences. Il aimerait assurément retourner dans le Nord et il accepterait donc volontiers Rouen. A défaut, le siège de Toulouse lui conviendrait aussi. Songeant peut-être à la présence de l'Institut catholique, il estime qu'il rendrait "là plus de service à l'État et à l'Église"<sup>739</sup>.

C'est donc avec une pointe d'amertume qu'il accueille sa nomination à Albi. Elle transperce dans la manière dont il annonce, avec un ton désabusé, la nouvelle à l'abbé Loisy : " Hier j'étais à Paris pour m'entendre dire que je suis maintenu à Albi. Mgr Fuzet<sup>740</sup>, tout puissant, non content d'avoir Rouen, a fait donner Toulouse à son ami intime Mgr Germain<sup>741</sup> qui n'a que deux ans d'épiscopat ! Oui, bien étrange l'attitude de Léon XIII. Sous son impulsion l'Église tend à n'être plus qu'une immense machine politique"<sup>742</sup>. Si cette nomination déçoit aussi Loisy, il reste pour une fois optimiste et veut y voir un avantage possible pour l'avenir : "Albi n'est pas ce qu'on aurait pu rêver de mieux pour lui et pour nous, écrit-il au baron von Hügel. Mais cette nomination réserve beaucoup mieux qu'une autre (Toulouse - Rouen) les chances qu'il peut avoir de venir à Paris"<sup>743</sup>.

## 5. L'homme et ses réseaux

---

### 5.1 Une vie réglée.

<sup>738</sup> Sur ces négociations de l'année 1899 voir ASV, fonds de la Secrétairerie d'État, Rubrique 248, année 1902, fasc. 5, f°2 à 97.

<sup>739</sup> Lettre du 9 novembre 1899, AN, F19. 2485, f° 123.

<sup>740</sup> Edmond-Frédéric FUZET (1839-1915), Professeur d'histoire ecclésiastique à la faculté catholique de Lille. Évêque de La Réunion (1888), de Beauvais (1893), archevêque de Rouen (1899). Son républicanisme affiché lui donnait une grande influence en même temps qu'il lui attirait des critiques. M. Dumay s'était opposé à son éventuelle translation à Albi car "c'était trop peu de chose pour lui".

<sup>741</sup> Évêque de Rodez (1897-1899). Le dossier de la Secrétairerie d'État ne permet pas de confirmer ce rôle de Mgr Fuzet. Il semble plutôt que le nom de Mgr Germain a été avancé par le nonce dans le cadre des transactions avec le gouvernement. Le nonce écrit à son sujet : "Je l'estime très utile à ce siège pour un meilleur développement de l'Université catholique à laquelle il porte une faveur illimitée", ASV, Rub. 248, année 1902, fasc. 5, f° 93. Sur cette première vague de nominations épiscopales du gouvernement Waldeck-Rousseau, voir J.-O. Boudon, *L'épiscopat...*, pp. 501-504.

<sup>742</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 29 novembre 1899, f° 121.

<sup>743</sup> Lettre du 6 décembre 1899, BN, fonds Loisy, Naf 15645, f° 13.



Lorsque Mgr Mignot prend possession du siège d'Albi en février 1900, il est dans sa cinquante huitième année.

***Au physique, l'homme était de haute taille, de forte carrure, de belle prestance, aux traits réguliers, au front large, ombragé d'une abondante chevelure, aux yeux doux et perçants, à la voix sonore et timbrée, d'une allure grave, réservée, presque timide, d'un abord un peu froid et distant, un Picard robuste et sain, affiné par une éducation parisienne. La glace rompue, sa conversation prenait spontanément un tour enjoué, à la fois flegmatique et humoristique. Curieux de psychologie et de savoir, il écoutait patiemment ses interlocuteurs sans les interrompre. [...] Ils sont rares ceux qui, même situés aux antipodes de sa pensée, n'ont pas subi le charme de sa spirituelle malice, de sa franche bonhomie, de sa tolérance pour les opinions différentes des siennes***<sup>744</sup> .

En s'installant dans l'impressionnant et austère palais de la Berbie, élevé au XIII<sup>e</sup> siècle au droit de la cathédrale et dominant les rives du Tarn, Mgr Mignot qui n'aime ni le faste ni la mise en scène, ne modifie pas son mode de vie.

***Sa messe dite vers sept heures, il ne quittait pas sa table de travail jusqu'à midi ; après son repas, une promenade d'une heure, soit dans les environs de la ville, soit sur les belles terrasses de son ancien palais avant la Séparation, ou dans l'unique allée de son petit jardin après la crise. Je le rejoignais là avec quelques familiers. C'était l'heure des longues causeries, des projets, des échanges d'idées. Vers deux heures de l'après-midi, le travail reprenait jusqu'à sept heures, interrompu seulement par la visite au Saint-Sacrement et le chapelet***<sup>745</sup> .

Il se reprochera à la fin de sa vie de ne pas avoir manifesté assez d'intérêt pour les initiatives pastorales de ses prêtres qui auraient sans doute aimer le voir davantage "à leurs fêtes religieuses au lieu de rester toujours à travailler toute la journée, sans profit pour eux". Mais il est sceptique sur leur efficacité et il estime ne pas avoir "le savoir faire" nécessaire :

***J'aurais dû m'occuper davantage des œuvres de jeunesse : il est vrai que je ne crois guère au succès de ces pieuses tentatives et je n'ai pas les aptitudes voulues pour ce genre de ministère. Mon seul mérité est d'avoir encouragé, de n'avoir pas empêché, même ce que je prévoyais être un feu de paille***<sup>746</sup> .

<sup>744</sup> Chanoine de Lacger, Mgr Mignot, p. 136

<sup>745</sup> L. Birot, préface à Mgr Mignot..., pp. XV-XVI.

<sup>746</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 193. Il ajoute : "Je suis plutôt un solitaire, une sorte de bénédictin en chambre, peut-être un chartreux sans l'austérité. Je n'ai rien du vrai jésuite et du vrai dominicain". Dès 1890, il s'était demandé s'il avait vraiment les qualités nécessaires pour être évêque : "On me croit vertueux, intelligent, énergique : tout cela est de l'apparence. Je manque de bien des choses pour être un véritable évêque ! Voir de haut et de loin, indiquer nettement le chemin ; être assez énergique pour y faire marcher et pour y marcher moi-même sans défaillance... Je n'ai qu'une piété ordinaire ; je suis légèrement blessé par le rationalisme, sans être Dieu merci, un homme de foi tiède, je sens qu'il y a certaines choses secondaires auxquelles je ne crois pas assez. Comment inspirer la ferveur à l'égard de telles dévotions, de telles œuvres, de telles manifestations - congrès, cercles, etc. - quand on reste soi-même presque froid. Je suis un homme d'études plutôt qu'un homme d'œuvres, et par le temps qui court, il faut être l'âme vivante de son diocèse", "Une conversation d'antan", Mélanges, ADA, 1 D 5 05.

Il ne faut cependant pas croire que Mgr Mignot se décharge totalement de la gestion administrative du diocèse sur ses collaborateurs. Il suit de près tous les dossiers. Son vicaire général Augustin Fabre ne prend aucune décision sans lui en référer, et cela jusque dans les plus petits détails. De courts billets écrits depuis Brancourt ou Laon, pendant les vacances de Mgr Mignot, et conservés dans le fonds Fabre, témoignent du fait que le vicaire général consulte son archevêque sur toutes les affaires de l'administration diocésaine.

Il n'en reste pas moins vrai que Mgr Mignot consacre l'essentiel de son temps à ses recherches personnelles et qu'il y trouve une grande satisfaction intellectuelle :

***Je sais quel charme fascinant on éprouve à se plonger tout entier dans les études scripturaires. Les heures, les jours, les années s'écoulent avec une rapidité prodigieuse à étudier, dans la compagnie des vieux écrivains d'Israël, le livre merveilleux qui, écrit il y a de longs siècles, répond encore si bien à toutes nos aspirations, à tous les besoins de notre vie religieuse et morale. [...] La vie est trop courte pour épuiser les joies intellectuelles attachée à ses études si arides pourtant à d'autres égards***<sup>747</sup> .

Rien, semble-t-il, ne pouvait empêcher Mgr Mignot de déroger à cette règle de vie. Prosper Alfaric raconte à cet égard une anecdote significative. Au plus fort de la crise consécutive au vote de la loi de Séparation, le professeur est convoqué, toutes affaires cessantes, par Mgr Mignot. Il arrive à l'archevêché se demandant ce que le prélat a de si urgent à lui demander. Il trouve les lieux encombrés de curés venus de tous les coins du diocèse prendre des nouvelles et demander conseil. Alors que certains font antichambre depuis longtemps, il est immédiatement introduit auprès de l'archevêque qu'il trouve plongé dans l'étude de... Philon d'Alexandrie. Mgr Mignot voulait avoir son avis sur les affinités qu'il croyait déceler entre "les écrits de ce juif platonisant du début de notre ère et quelques-uns des textes chrétiens les plus anciens tels que le Quatrième Évangile ou l'Épître au Hébreux"<sup>748</sup> .

Le personnel de l'archevêque est réduit à deux personnes : un valet de chambre et une cuisinière : Félicien et Rose qui sont à son service depuis Fréjus et qui le resteront jusqu'à sa mort. Mgr Mignot mène une vie relativement austère et retirée. A l'évidence, il reste un homme modeste qui dédaigne l'apparat et les insignes épiscopaux. Il ne recherche pas les grandes célébrations qui rassemblent de temps à autre nombre d'évêques. Ces "exhibitions de mitres" ne lui plaisent que médiocrement et surtout, il les juge assez inutiles ou même pire, source d'illusion sur la vitalité de l'Église.

En 1896, il prend prétexte de la distance pour ne pas se rendre aux cérémonies du quatorzième centenaire du baptême de Clovis et dans la lettre pastorale qu'il écrit à l'occasion il rappelle que le baptême du roi franc n'est pas la cause de la conversion de la Gaule au christianisme et qu'en tout état de cause "les enfants de l'Église n'ont pas besoin de ces moyens humains pour fortifier leur foi".

En 1908, après le Congrès eucharistique de Londres, il trouve extravagants les

<sup>747</sup> *Préface à la Polyglotte, pp. III-IV.*

<sup>748</sup> P. Alfaric, *De la foi à la raison*, p. 168.

propos de ceux qui "sont dans le ravissement et prophétisent la conversion à bref délai de l'Angleterre". Lui qui avait noté dans son Journal à la suite de sa visite en Grande-Bretagne : "Le peuple anglais n'a plus le sens catholique. Je regarde la conversion totale comme une pure chimère", demande son avis au baron von Hügel, car il est plus enclin à croire ceux qui "trouvent que les récits sont exagérés, que l'effet produit n'est pas aussi décisif qu'on l'avait espéré"<sup>749</sup> .

En 1909, il ne se rend pas à Rome aux fêtes de Jeanne d'Arc<sup>750</sup> parce que tout en la vénérant, il "ne peut, en vérité, s'empêcher de trouver qu'on est entraîné dans un véritable emballement"<sup>751</sup> . En 1914, au lendemain du Congrès eucharistique de Lourdes il écrit à Mgr Lacroix : "Je ne sais ce que Bossuet aurait pensé d'un congrès comme celui de Lourdes. Il aurait été surpris et aurait trouvé la chose assez extraordinaire... C'est une bonne chose en soi, mais il y a un peu d'exagération dans ces manifestations"<sup>752</sup> .

Sa participation à certaines d'entre elle n'en est que plus significative. On le voit ainsi aux côtés du cardinal Langénieux participer à la séance de clôture du Congrès ecclésiastique de Reims. On le voit également à Orléans à l'occasion des cérémonies célébrant le centenaire de la naissance de Mgr Dupanloup. Mais en règle générale c'est à son corps défendant qu'il participe à de tels rassemblements. "Vous regrettez que j'aie me fatiguer à Lourdes"<sup>753</sup> , dit-il à Mgr Lacroix. Croyez bien que je n'y vais pas uniquement pour mon plaisir et ma dévotion ! J'y vais parce qu'il faut édifier son monde, parce que prêtres et fidèles seraient mal édifiés de ne pas m'y voir, surtout que je ne suis allé qu'une fois à Lourdes depuis 14 ans que je suis ici et que je n'y retournerai probablement pas"<sup>754</sup> .

Quand il le fallait cependant, il pontifiait avec solennité même s'il ne s'intéressait guère aux détails de la liturgie. Et malgré les efforts qu'il faisait pour ne pas scandaliser ses prêtres, il n'échappait pas au reproche d'en prendre trop à son aise avec les rubriques. On lui reconnaissait du moins sa compétence dans le chant liturgique même s'il ne manifestait pas grand enthousiasme pour le grégorien. Il trouvait le vieux plain-chant français plus majestueux et plus solennel et estimait qu'il était impossible de "familiariser les fidèles à l'émission de ces neumes toujours compliqués et qui font croire que les

<sup>749</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 4 décembre 1908, ms 2819.

<sup>750</sup> A l'occasion de la béatification le 13 avril 1909.

<sup>751</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 9 avril 1909, f° 107-108. Le 12 avril, il justifie son absence auprès du cardinal Merry del Val en invoquant le congrès diocésain de la Jeunesse catholique qu'il doit présider : "A mon très vif regret il m'est impossible de me rendre à Rome pour la fête de la béatification de Jeanne d'Arc. C'est un vrai chagrin pour moi [...] Je le regrette d'autant plus que, V. E. ne l'ignore pas, nous souffrons des insinuations perfides et odieuses qu'une presse sans conscience jette trop souvent en pâture à un public qui ne sait que croire", ASV, Rubrica 17, 1913, fasc. 1, f° 41.

<sup>752</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 16 juillet 1914, f° 230-231.

<sup>753</sup> Pour le congrès eucharistique.

<sup>754</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 4 juin 1914, f° 228-229.

chanteurs, avec une voix mourante, sont sur le point d'expirer. Dans une masse humaine, on ne fera jamais chanter le credo de Dumont d'après le chant grégorien. La foi chrétienne s'accommode d'accents plus robustes". Ce témoignage de l'abbé Berriot est confirmé par une réponse faite à l'abbé Loisy qui l'interrogeait sur une lettre pastorale de Mgr Latty :

***A vous dire vrai, je crois le chant de Dom Pothierinchantable dans nos campagnes ; mais Mgr Latty a dit la chose d'une façon moins qu'aimable. Pour mon compte je serais encore plus radical, car je supprimerais Introït, Graduel, Communion, me bornant à quelques ordinaires simples, bien appris, bien chantés par la masse des assistants, je supprimerais - dût l'ombre de David en trembler, bien qu'elle n'ait peut-être pas grand-chose à y voir - les vêpres telles que nous les avons. Je les remplacerais par des chants populaires, comme en Allemagne. J'ai été très touché de voir ce qui se passe en ce genre à Munich et à Prague***<sup>755</sup> .

Mgr Mignot est absent d'Albi comme il l'était de Fréjus durant les mois d'été. Quand il voyage, c'est habituellement en soutane noire et il n'emporte qu'une seule ceinture violette pour les circonstances où il faut bien sacrifier au protocole. Il reste fidèle au vieux rabat français et déplore que les jeunes prêtres l'abandonnent au profit du col romain sous prétexte que c'est moins coûteux : "Ils ne soupçonnent pas qu'ils renoncent à la dernière des libertés gallicanes"<sup>756</sup> , aime-t-il répéter.

Arrivé à Laon dès les premiers jours de juillet il redevient, pour quelques semaines, l'abbé Mignot. A la clinique Saint-Martin, tenue par les Augustines, il dispose d'un pied-à-terre dans une petite maison qu'il a achetée à la communauté. Il peut y recevoir ses amis soissonnais, à commencer bien sûr par l'abbé Chédaille. Il éprouve une vraie joie à rencontrer ses anciens confrères et il est très atteint quand il se rend compte qu'on utilise ses propos de table, où il savait à l'occasion se montrer le plus éblouissant causeur<sup>757</sup> , pour mettre en doute son orthodoxie.

***Ses imprudences de langage furent la cause de tous ses déboires, dira M. Ardoïn à Mgr Lacroix. Il fut dénoncé plusieurs fois à Rome pour les propos qu'il tenait et auxquels il n'attachait pas d'importance, les regardant somme de simples boutades, des saillies de son esprit. Les dîners de prêtres soissonnais étaient particulièrement dangereux. N'y pas aller, c'eût été de la fierté. Y prendre part c'était s'exposer à laisser échapper des paroles difficiles à rattraper. [...] De cela, Mgr Mignot souffrait beaucoup***<sup>758</sup> .

<sup>755</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 27 décembre 1897, f° 99-100. En avril 1913 il note dans son carnet : "Je viens d'assister aux Vêpres à Namur : ce n'est pas moi qui me réconcilie avec le grégorien et la prononciation romaine", ADA, 1 D 5 22.

<sup>756</sup> Abbé Berriot, *Notes et souvenirs*, ADA, 1 D 5 15.

<sup>757</sup> "C'est dans les entretiens surtout que triomphait Mgr Mignot. Il était homme à aborder tous les sujets et à parler de chacun avec une compétence de spécialiste. [...] Quand il trouvait un partenaire digne de lui, il faisait preuve de tant de souplesse, d'une érudition si précise, d'une dialectique si serrée et de tant de bonheur dans les ripostes qu'on se retirait, charmé et même ébloui par sa virtuosité dans la discussion", Mgr Lacroix, *Biographie de Mgr Mignot*, Avant Propos, ADA, 1 D 5 26.

<sup>758</sup> Abbé Ardoïn, *BN, Naf, 24404, f° 557*.

Les témoignages sont en effet unanimes à souligner le goût de Mgr Mignot pour le paradoxe et pour "les boutades ou les questions captieuses qu'il s'amusait à poser à brûle pourpoint"<sup>759</sup>. Celui de l'abbé Berriot qui raconte que l'abbé Mignot "se plaisait à épater son monde par des objections insidieusement présentées"<sup>760</sup> et qui attribue son départ de Saint Quentin à l'incompatibilité de cette "mentalité" du vicaire avec celle de l'archiprêtre. Celui du chanoine Ardoïn qui rappelle que l'évêque de Fréjus "se plaisait et s'amusait même à intriguer les prêtres - quelquefois peu intelligents - par des questions déconcertantes"<sup>761</sup>. Celui de Mgr Mignot lui-même qui évoque dans ses souvenirs quelques unes de ces occasions où ses paradoxes ont déconcerté des confrères. Par exemple, lors d'une conférence ecclésiastique, il provoque le scandale des prêtres présents, en affirmant qu'il sacrifierait volontiers l'Illiade et l'Odyssée pour savoir comment avait été composé le Pentateuque. "C'était à leurs yeux, commente-t-il, une énormité, car le plus petit enfant du catéchisme ne savait-il pas qu'il a Moïse pour auteur ?"<sup>762</sup>

Nous avons vu que Mgr Thibaudier s'était cru obligé de signaler au Nonce l'existence d'une opposition à la nomination de l'abbé Mignot à l'épiscopat de la part de quelques confrères qui lui imputent des tendances rationalistes, s'emploie à minimiser le fait : "J'attribue cette supposition à la curiosité de son esprit et à la liberté qu'il prenait parfois d'essayer sur quelques hommes naïfs la force de certaines objections, non contre les vérités de la foi, mais contre la valeur de certains arguments ou contre les opinions communes"<sup>763</sup>. Il s'était empressé d'ajouter que ses fonctions de vicaire général avaient appris à l'abbé Mignot à faire preuve de plus de retenue. Il faut croire que non. Ce comportement n'est pas sans rappeler celui de Mgr Duchesne dont on sait qu'il ne se privait pas de ce qu'il est convenu d'appeler "les plaisanteries de sacristie"<sup>764</sup>.

Le chanoine de Lacger voit dans ce besoin de manier la boutade et le paradoxe la revanche de l'homme privé sur les contraintes et les réserves que s'imposait l'homme public. C'est en tout cas, une manifestation de l'exaspération qu'il devait éprouver face à ceux de ses collègues qui restaient étrangers à ses préoccupations. Mais comme le note en même temps le chanoine de Lacger : "Il y a des confidences qu'il convient de ne faire qu'en famille, et sans doute, notre prélat avait parfois tendance à trop élargir ce qu'il appelait 'la maison de Socrate'"<sup>765</sup>.

Il y a donc tout lieu de penser que cette réputation de penseur téméraire, maniant le

<sup>759</sup> L. de Lacger, *Mgr Mignot*, p. 140.

<sup>760</sup> Abbé Berriot, *Notes et souvenirs*, ADA, 1 D 5-15.

<sup>761</sup> Abbé Ardoïn, BN, fonds Lacroix, Naf. 24404, f° 558.

<sup>762</sup> <sup>1<sup>er</sup></sup> *Reg*, f° 81.

<sup>763</sup> Lettre du 28 mai 1890, ASV, fonds de la Secrétairerie d'État, Rub. 248, 1890, fasc. 6, f°152.

<sup>764</sup> Mgr Mignot en cite une, dont Pie X fait les frais. Sortant d'une audience, l'archevêque fait état de la bonté du Pape. "Méfiez-vous, lui répond Mgr Duchesne, Pie X est comme un jambon : l'extérieur est grassouillet, donc tendre, mais l'intérieur est dur", Notes de la visite *ad limina*, 1912, ADA, 1 D 5 15.

paradoxe à temps et à contre temps, a incontestablement été un des aspects non négligeable de la suspicion dont il est l'objet dans les milieux romains. En 1911, le P. Pègues<sup>766</sup>, thomiste de stricte obédience, interrogé par le cardinal De Lai qui diligente une enquête sur Mgr Mignot à la suite d'une dénonciation concernant le grand séminaire d'Albi, raconte une anecdote dont il n'est pas encore totalement remis tant il a été décontenancé par ce qui lui apparaît être un signe évident de concession à une "philosophie perversie" (lisez le kantisme) :

***Un jour il me demanda, alors que je prenais comme exemple, dans une argumentation, le mur de la salle où nous étions, s'il était bien sûr qu'il y eût un mur là. C'est continuellement qu'il pose des questions de cette sorte, en telle manière que ceux qui l'entendent se demanderaient s'il croit vraiment à quelque chose, si, de par ailleurs, on ne savait que la volonté, chez lui, est meilleure que l'esprit***<sup>767</sup>.

Comme le note B. Sesboué à propos de Mgr Duchesne : "On ne saurait sous-estimer les conséquences négatives de ce travers [...]. L'époque n'admettait pas que l'on puisse parler sur un tel ton de choses aussi graves"<sup>768</sup>.

Mais ce serait sans doute s'arrêter à des motifs superficiels que d'attribuer à ce goût du paradoxe l'essentiel des suspicions. La libre expression d'une pensée davantage portée à faire l'inventaire des questions qu'à imposer des réponses était de nature non seulement à étonner de la part d'un évêque mais encore à susciter des malentendus.

Ainsi, au printemps 1909, l'archevêque évoque ses relations avec Loisy lors d'une conversation avec le jeune professeur de dogme de son grand séminaire, l'abbé Prosper Alfarc. L'archevêque laisse percevoir à quel point l'excommunication de son ami l'a ému et affecté. Si l'on en croit la relation de cet entretien fait un demi siècle plus tard<sup>769</sup>, Mgr Mignot, fidèle à son souci d'équilibre, impute la décision romaine "à la raideur du condamné autant qu'à l'inflexibilité du juge"<sup>770</sup>, mais ses propos laissent percevoir qu'il est "de cœur avec le premier". De la situation de Loisy l'archevêque passe aux questions théologiques du moment. "Il me parla très librement de la relativité des dogmes" écrit à ce propos P. Alfarc. L'expression est à tout le moins ambiguë. L'ancien professeur de dogme

<sup>765</sup> L. de Lacger, *Op. cit.*, p. 142.

<sup>766</sup> Thomas PÈGUES (1866-1936), dominicain, professeur de théologie à Toulouse puis à l'Angelicum à Rome.

<sup>767</sup> *Archives de la Sacré Congrégation de la Consistoriale, dossier 780/10.*

<sup>768</sup> B. Sesboué, "Avant le modernisme...", *Les cents ans de la faculté de théologie*, p. 103.

<sup>769</sup> P. Alfarc, *De la foi à la raison*. Paris, Nouvelles Éditions Rationalistes, 1955, 290 p. Même s'il faut faire la part de la reconstruction, le témoignage d'Alfarc semble dans l'ensemble assez fiable. Ainsi la manière dont il évoque le dernier entretien qu'il a eu avec l'archevêque sur les preuves de l'existence de Dieu se trouve confirmée par le fait que Mgr Mignot évoque dans son Journal, à propos de l'argument de causalité, la conversation qu'il avait eue avec un homme "sur lequel il avait fondé les meilleures espérances". Le contexte fait penser qu'il s'agit de P. Alfarc. 2<sup>e</sup> Reg., mars 1915, f° 69.

<sup>770</sup> P. Alfarc, *De la foi à la raison*, pp. 191-192. Ainsi que les citations suivantes.

lui donne - sur le moment ? plus tard ? - un sens absolu qu'elle n'avait sans doute pas dans l'esprit de l'archevêque. Du récit même, il ressort en effet clairement que Mgr Mignot a réfléchi à haute voix sur la différence de représentations qui peut exister - par exemple sur la présence réelle - entre la "croyance naïve des dévotes et même de leurs confesseurs" et celle d'un chrétien cultivé. Si relative il y a pour le prélat, elle concerne la cohérence des discours possibles sur le dogme, et non sa réalité elle-même et sa signification.

D'ailleurs, P. Alfarc conclut tout à la fois que "plus d'un curé, en l'écoutant, se serait sans doute dit avec épouvante qu'il n'avait plus la foi" et que cette opinion est dénuée de tout fondement : "Erreur ! il restait sincèrement croyant mais il croyait à sa manière, qui n'était pas celle des ignorants ni des irréfléchis". Le témoignage de P. Alfarc est intéressant en ce qu'il montre où se situait la ligne de partage entre des hommes qui pouvaient se croire intellectuellement très proches mais qui divergeaient sur le fond. P. Alfarc, pour qui les exigences de la raison et celles de la foi sont devenues inconciliables, n'a d'autre solution pour s'expliquer l'attitude de Mgr Mignot, que d'invoquer "l'indépendance discrète (de l'archevêque) à l'égard des directives papales" et une souplesse intellectuelle qui lui permettait "de se mouvoir avec une assez grande aisance en dépit des entraves de tout ordre qui lui venaient de Rome". Discrète critique de ce qui lui apparaît comme des expédients très peu orthodoxes. L'acceptation par Mgr Mignot de la légitimité d'une certaine pluralité des régimes du croire apparaît tout aussi inconcevable à P. Alfarc qu'au P. Pègues.

C'est généralement à Laon qu'il prépare ses mandements de carême pour l'année suivante. C'est pour lui un pensum dont il passerait bien, car il mesure l'ambiguïté de ce genre littéraire, voire son inutilité. Comment trouver le ton juste qui convienne à tous les fidèles ? A vouloir s'adresser à tout le monde, on court le risque de ne s'adresser à personne<sup>771</sup>. Dès son premier mandement<sup>772</sup>, son ancien évêque à qui il l'a envoyé lui écrit : "Je vous engage à descendre ordinairement un peu plus sur la moyenne intellectuelle de vos diocésains"<sup>773</sup>. Aussi bien s'excuse-t-il souvent auprès de ses correspondants à qui il les envoie. "Vous pensez bien, écrit-il à Mgr Lacroix, que ce n'est pas pour les professeurs de la Sorbonne ou du Collège de France que j'ai fait mon mandement<sup>774</sup>. J'aurais dit d'autres choses ou je les aurais dites autrement si j'avais écrit pour les Bergson et consorts"<sup>775</sup>. Il ne renonce pourtant pas d'aborder des questions

<sup>771</sup> "Son goût pour les idées élevées et les grandes vues d'ensemble l'exposait, semble-t-il, à planer infiniment au-dessus de la moyenne des lecteurs, et il faut reconnaître que cette inhabileté à adapter son enseignement à la mesure intellectuelle de ceux à qui il le destinait fut grandement préjudiciable à la diffusion de sa pensée, et nuisit au succès de ses lettres pastorales", Mgr Lacroix, Biographie manuscrite, ADA, 1 D 5 26.

<sup>772</sup> *L'affaiblissement de l'esprit chrétien.*

<sup>773</sup> Mgr Thibaudier à Mgr Mignot, 23 septembre 1890, ADA, 1 D 5 02.

<sup>774</sup> *La défense de l'école laïque et les devoirs des parents chrétiens.*

<sup>775</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 2 mars 1914, f° 226-227.

difficiles. Ainsi en 1910, son mandement de carême porte sur *Les Harmonies du Dogme avec la Raison*. A Mgr Lacroix qui a dû le plaisanter sur la difficulté du texte, il répond : "Je suis de votre avis, mon mandement n'est guère fait que pour les séminaristes qui plongés dans leur manuel de dogme en savent plus que beaucoup de curés qui ont oublié bien des choses - je ne parle pas des fidèles". Et il ajoute : "Une réforme ce serait la suppression des mandements de carême que personne ne lit, que peu entendent, que peu écoutent. Quelle impression peut laisser dans l'esprit des gens la lecture plus ou moins intelligente - intelligible si vous voulez - de la prose épiscopale"<sup>776</sup>.

S'il en confie parfois la rédaction à ses collaborateurs : l'abbé Birot, mais aussi l'abbé Alfarcic qui est vraisemblablement l'auteur de celui sur le dogme et même Mgr Lacroix à qui il fait appel en 1915, il tient cependant à ces textes, qui sont la manifestation concrète de la fonction de docteur de l'évêque. Il les envoie à ses relations les plus proches. Loisy ne manque jamais de l'en remercier en s'efforçant de trouver un mot qui se veut aimable<sup>777</sup>. Il en va de même du baron von Hügel.

Le reste des vacances est consacré, après un séjour dans son village natal, à des voyages en Europe<sup>778</sup>. C'est ainsi qu'en 1904, il passe huit jours à Londres où le baron von Hügel a organisé des rencontres avec tout ce que la Grande-Bretagne compte de savants éminents<sup>779</sup>. L'archevêque est particulièrement impressionné de rencontrer des hommes dont certains ont personnellement connu Newman. Le baron qui avait conçu cette visite de Mgr Mignot comme une tournée de propagande en faveur de l'abbé Loisy, est très satisfait du résultat obtenu et il écrit à l'exégète : "La visite a été un très grand succès, vraiment utile à notre cause"<sup>780</sup>. Sentiment partagé, avec un humour distancié, par le P. Tyrrell qui écrit à l'abbé Bremond : "La visite de Mgr Mignot a été un grand succès dans l'ensemble... Sa Grandeur ne savait parler ni même comprendre l'anglais, aussi notre baron sourd servait d'interprète et faisait dire aux deux côtés exactement ce qu'il voulait qu'ils disent"<sup>781</sup>.

Enfin il n'y a pas de vacances sans cure. Mgr Mignot souffre du diabète<sup>782</sup> et il

<sup>776</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 1er février 1910, f° 126-127. En introduction de son mandement de 1912 il écrit : "Par malheur, ces instructions passent souvent inaperçues ; attendu que la lecture rapide qui en est faite au prône ne laisse le plus souvent, dans l'esprit des auditeurs, aucune impression durable. □...□ Après une lecture sommaire et parfois écoutée, l'Instruction pastorale est remise dans les archives de la paroisse, où l'on se garde bien de toucher ; elle y demeure à jamais comme une fleur desséchée, conservée sous un numéro d'ordre entre les feuilles jaunies d'un herbier".

<sup>777</sup> Par exemple : "J'ai lu avec beaucoup d'édification le mandement (*Sur les attaques dirigées contre la religion au nom de la science*) que Votre Grandeur a bien voulu m'envoyer. Il me semble que les évêques soucieux d'écrire un mandement qui ait une valeur doctrinale se font assez rares. Ici nous avons eu de pieuses considérations sur la Providence", L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 27 février 1898, *BLE*, 1966, pp.15-17.

<sup>778</sup> Plusieurs allusions dans sa correspondance ou dans son Journal montrent qu'il connaît les pays nordiques : Norvège, Suède ; l'Europe centrale : Allemagne, Bohême ; l'Espagne et bien sûr l'Italie.

<sup>779</sup> Dans une lettre du 4 août 1904, le baron donne à Mgr Mignot les adresses de plus de soixante dix personnes.

<sup>780</sup> Lettre du 17 août 1904, BN, fonds Loisy, Naf 15656, f° 96.



fréquente différentes villes d'eaux : Contrexeville, Vichy, Vittel, Brides, même s'il doute un peu de l'efficacité du remède : "J'ai eu tant d'eau sur le dos, écrit-il à Mgr Lacroix, que je n'ai nulle envie de m'en mettre autant dans l'intérieur. Et puis, la foi manque pour ingurgiter l'eau de Vichy. Croyez-vous que l'effet ne serait pas le même si vous buviez pendant trois semaines l'eau de votre puits de Pougues<sup>783</sup> ? En tout cas l'effet ne dure pas plus de trois semaines et le diabète ne guérit pas"<sup>784</sup> .

Il est toujours de retour à Albi, début septembre, pour présider les trois retraites ecclésiastiques et celles des communautés religieuses. Cela lui pèse de plus en plus<sup>785</sup> , mais il ne s'autorise pas à déroger à cette règle. Mgr Lacroix s'en moque :

***Pourquoi vous fatiguer de la sorte pendant vos retraites. Vous auriez dû planter votre barrette violette sur votre prie-Dieu et rester tranquillement chez vous. Ce symbole violet de la hiérarchie aurait probablement suffi à maintenir l'ordre parmi les retraitants***<sup>786</sup> .

Il consacre ensuite une semaine à sa propre retraite spirituelle qu'il effectue dans un monastère de son diocèse. Saint-Honorat à Lérins à l'époque de Fréjus, Bonnetombe ou, plus souvent, le couvent des Clarisses de Mazamet depuis qu'il est à Albi.

En dehors de toute considération doctrinale, Mgr Mignot se sent isolé à Albi. Contrairement à l'époque où il était à Fréjus, il voit moins de monde. Pour les deux raisons qui faisaient de l'évêché de Fréjus un lieu particulièrement fréquenté : Albi n'est pas sur la route de l'Italie et le Tarn n'est pas un lieu de villégiature. Fréjus était une halte commode pour les évêques ou les ecclésiastiques en partance ou de retour de Rome. La renommée rapide de l'évêque attirait d'autre part les hôtes illustres de la Côte d'Azur. Mgr Mignot eut ainsi le privilège de recevoir Gladstone, le vieux premier ministre de la reine Victoria et Anglo-catholique fervent, qui parcourait les routes du Var en bicyclette ; de faire la connaissance d'Émile Ollivier et de confirmer son dernier fils.

Depuis qu'il est à Albi, ce genre d'occasions devient rare. Il faut vraiment vouloir rencontrer Mgr Mignot pour entreprendre le voyage. Ce n'est pas faute pourtant qu'il sollicite les visites. Mais en dehors de Mgr Lacroix et de ses amis les plus proches avec qui il peut, sans arrière pensée, partager ses préoccupations<sup>787</sup> , les visiteurs ne sont pas

---

<sup>781</sup> Lettre du 18 août 1904 in *Lettres de G. Tyrrell à H. Bremond*, traduction de Anne Louis-David, Paris, Aubier, 1971, p. 170.

<sup>782</sup> "Il est bon de se soigner parce que j'ai 58 g. de sucre par litre... C'est vraiment trop", Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 22 juillet 1909, f° 113-114.

<sup>783</sup> Mgr Lacroix y possédait une résidence, à laquelle il avait donné le nom de "Chalet Richelieu".

<sup>784</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 11 août 1910, f° 142-143.

<sup>785</sup> "Je suis à bout de forces après ces deux retraites dont la seconde se termine. Jamais je crois je n'ai été aussi sonné", Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 20 septembre 1911, f° 177-178.

<sup>786</sup> ***Mgr Lacroix à Mgr Mignot, 23 septembre 1911, ADA, 1 D 5 07.***

<sup>787</sup> "J'ai eu peu d'amis, je veux dire d'amis avec qui j'ai pu penser tout haut", Lettre à Mlle De Coninck, 26 décembre 1916.

fréquents. Il est d'autant plus désolé de rater ceux qui ne le trouvent pas chez lui ou de ne pouvoir consacrer à ceux qui viennent, tout le temps qu'il aurait souhaité, comme ce fut le cas avec le P. Lagrange en décembre 1902.

## 5.2 Les correspondants de Mgr Mignot.

Si Mgr Mignot voit moins de monde à Albi, le courrier qu'il reçoit montre qu'il reste en relation avec un grand nombre de correspondants. "Je comptais sur une tranquillité absolue pour travailler à mon mandement ; je n'avais pas prévu qu'il me faudrait répondre à des quantités de lettres insignifiantes. Si on ne répond pas, on fait de la peine aux gens"<sup>788</sup>. Il convient donc de nuancer le sentiment d'isolement qu'il éprouve.

La correspondance passive conservée dans les archives d'Albi ne représente qu'une faible partie des lettres qu'il a reçues. L'archevêque en a beaucoup détruit. De façon significative, il ne reste pratiquement pas de lettres postérieures à 1910. En comparant le nombre de ses propres lettres conservées par ses plus importants correspondants, on peut estimer qu'il manque environ un tiers des lettres de Loisy et du baron von Hügel, les trois quarts de celles de l'abbé Naudet. Il ne reste que cinq lettres de Mgr Lacroix qui en a conservées cent soixante-douze de Mgr Mignot. Toutefois ce qui demeure permet de se faire une idée relativement précise de son réseau de relation et de son évolution dans le temps. En dehors de la correspondance antérieure à 1890, de celle qui provient de sa famille et de celle, purement administrative qu'il reçoit de ses vicaires généraux, c'est un corpus de six cent-une lettres - non comptées celles de Loisy (76 lettres) et celles du baron (35 lettres) - que nous pouvons analyser.

### 5.2.1 DONNÉES GÉNÉRALES.

Tableau 1 : Répartition du courrier par période

Périodes	Total	nbre/an
1890-1899	128	13
1900-1918	473	26

Pour grossière que soit cette statistique, l'indication qu'elle fournit n'est pas dénuée d'intérêt. Le doublement du volume moyen de la correspondance entre Fréjus et Albi montre que, si l'on rend moins visite à l'archevêque, on lui écrit beaucoup plus. Certes, cela ne remplace pas les entretiens de vive voix. Plus d'une fois Mgr Mignot indique qu'il ne peut confier au courrier tout ce qu'il a envie de dire, soit parce que ce serait trop long, soit parce qu'il redoute l'exploitation qu'on pourrait faire de ses propos. Ainsi, au moment de l'affaire Perraud, il dit son inquiétude à Mgr Lacroix devant le risque d'utilisation, à des fins polémiques, de la correspondance privée :

***La réponse des Oratoriens n'a pas fait pleine lumière dans mon esprit, mais elle a montré combien le correspondant<sup>789</sup> de l'abbé Charles Perraud a agi d'une façon impardonnable. La sympathie que l'on a montré à ces messieurs n'aboutirait-elle qu'à une duperie dont nous serons les victimes ? Les billets que nous leur***

<sup>788</sup> Lettre à l'abbé H. Fabre, 3 janvier 1902, ADA, 1 D 5 08.

***écrivons pour leur montrer qu'on ne les rejette pas, qu'on ne les traîne pas aux gémonies doivent-ils leur servir à nous démonétiser nous-mêmes ? Ce serait plus que de la déloyauté***<sup>790</sup> .

Quand on annonce la publication d'une vie du P. Hyacinthe par Houtin, il écrit à l'abbé Naudet : "Comme l'auteur n'a aucune retenue, je crains qu'il n'abuse de certains passages de lettres isolées de leur contexte. Ce qu'on a écrit par charité pour le P. Hyacinthe, pour ramener ce pauvre homme, sera exploité contre de braves gens"<sup>791</sup> .

Loin de se restreindre, le cercle des relations de Mgr Mignot s'est au contraire élargit à partir du moment où il a été archevêque d'Albi, en particulier grâce au chanoine Birot qui a joué un rôle d'intermédiaire important.

### **5.2.2 L'ÉVOLUTION DANS LE TEMPS**

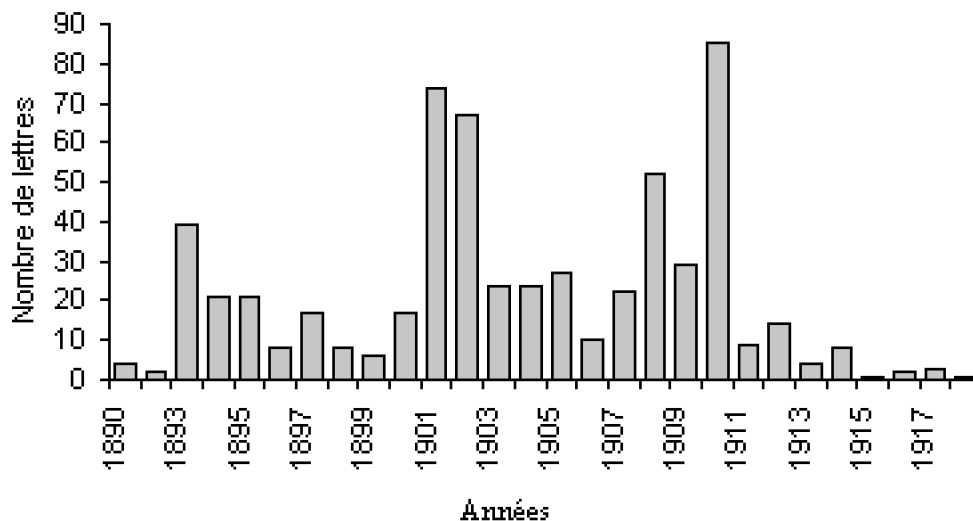
La courbe annuelle du volume réel de la correspondance corrige en sens inverse cette première impression.

<sup>789</sup> *Il s'agit de Charles LOYSON (1827-1912), ordonné prêtre en 1851, il entra au Carmel où il prit le nom de Père Hyacinthe. Libéral et anti-ultramontain, il quitta l'Église en 1869, peu avant le concile du Vatican. Il fit la connaissance de Mgr Mignot à Fréjus en 1899 : "C'est un véritable ami que j'ai en lui" note-t-il dans son Journal au lendemain de la rencontre.*

<sup>790</sup> *Lettre à Mgr Lacroix, 3 juin 1909, f°111 et 112.*

<sup>791</sup> Lettre du 25 mai 1912, *BLE*, 1975, p. 101. Mgr Mignot a vraiment été très inquiet de la possible utilisation de ses lettres au P. Hyacinthe. Il y revient plusieurs fois avec Mgr Lacroix : "J'ai peur que Houtin n'abuse de quelques lettres de sympathie adressées à M. Loyson", 5 avril 1912, f° 192. "Voyez comment on a souvent tort d'être bon et confiant ! Sans avoir d'intimité avec lui (Houtin) je l'ai reçu plusieurs fois à Paris. Je gage qu'il me paiera de ma bonté en me mettant en jeu dans sa vie du P. Hyacinthe", 6 décembre 1912, f° 200-201. Ces lettres de Mgr Mignot au P. Hyacinthe furent publiées dans le tome 3 de la vie du P. Hyacinthe mais en 1924 seulement.

## Evolution du courrier reçu



Evolution du courrier reçu :

La quantité de courrier reçu par Mgr Mignot est en lien direct avec ses interventions "médiatiques". En 1893, après un discours à Toulon devant le Président de la République à l'occasion du lancement du cuirassé *Amiral Jauréguiberry* ; en 1901-1902 à l'occasion de ses *Lettres sur les études ecclésiastiques* et de sa polémique publique avec Mgr Turinaz<sup>792</sup> ; en 1908, au moment de son éventuelle candidature à l'Académie française ; en 1910 enfin quand il prend la défense du Sillon.

La plupart des correspondants sont alors des inconnus. Sur les 284 correspondants recensés, 192, c'est-à-dire les deux tiers n'ont écrit qu'une seule fois. Si Mgr Mignot a dû en éprouver quelque satisfaction, la relation personnelle est ici inexistante et surtout l'approbation de l'opinion publique ne devait avoir pour l'archevêque qu'une valeur très relative quand, dans le même temps, il se sent suspecter par ses collègues, voire par le Souverain Pontife.

### **5.2.3 L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE**

La cartographie du lieu de résidence des correspondants de Mgr Mignot révèle des zones d'influences assez circonscrites.

On y trouve d'abord Paris. La capitale rassemble à elle seule un peu moins du tiers des correspondants. A cela, il n'y a rien d'étonnant. Comme nous le verrons, la proportion des hommes qui participent à la production et à la diffusion du savoir est importante parmi les correspondants de Mgr Mignot. Cette situation ne fait que refléter l'hégémonie parisienne en ce domaine.

Trois régions sont ensuite concernées. La Picardie, la Provence au sens large et le

<sup>792</sup> Voir infra p. 217.

Midi-Pyrénées. La première est sa région d'origine et l'on comprend que l'on ait suivi, avec fierté pour certains, avec défiance pour d'autres, la part de plus en plus importante qu'un enfant du pays prenait dans les grands débats qui agitaient l'opinion publique. Les deux autres sont celles dans lesquelles il a occupé un siège épiscopal et même si Mgr Mignot a pu éprouver que "nul n'est prophète en son pays", il est assez normal de constater un rayonnement local de l'influence du prélat, surtout quand à Albi, son rang de métropolitain le met en contact fréquent avec ses suffragants.

A partir de ces deux régions, son influence se diffuse à proximité immédiate, dans la vallée du Rhône quand il est à Fréjus, en direction du Languedoc et de l'Aquitaine, quand il est à Albi. Le reste de la France semble avoir été moins touché en dehors du Nord où l'action de Mgr Mignot en faveur de l'abbé Lemire n'est pas restée inaperçue.

Le nom et les idées de Mgr Mignot ont dépassé les frontières de la France comme en témoigne le fait que 10% des correspondants du prélat sont des étrangers. Si l'on ne tient pas compte des Secrétaires d'État successifs, italiens et anglais font part égale, et dans les deux cas, que ce soit le P. Tyrrell et Miss Petre d'un côté ou les PP. Semeria et Genocchi de l'autre, l'intermédiaire a été le baron von Hügel. Le troisième pôle se situe aux USA, et là il faut créditer M. Hogan de s'être chargé de faire connaître l'archevêque. Le baron a diffusé les textes de Mgr Mignot en Allemagne : "J'ai envoyé le *Discours sur la méthode* aux Prof. H.-J. Holtzmann<sup>793</sup>, Eucken<sup>794</sup>, Troeltsch<sup>795</sup>, écrit-il le 29 janvier 1902 à Mgr Mignot. Non sans résultat puisqu'il peut lui annoncer dans la lettre suivante :

***Cet excellent Prof. Eucken vient de m'envoyer tout un long article sur Vous et Votre Discours, qu'il publie dans le supplément de l'Allgemeine Zeitung de Munich. C'est vraiment beau, et si plein de chaleureuse (et nullement compromettante) admiration pour Vous, mon bien cher Archevêque. Je lui avait envoyé le Discours, en fortement attirant son attention sur son importance***<sup>796</sup>.

Mais barrière de la langue ou moindre intérêt des catholiques allemands pour les combats que mène Mgr Mignot, aucun de ses correspondants n'est allemand.

<sup>793</sup> Heinrich Julius HOLTZMANN (1832-1910), professeur d'exégèse du Nouveau Testament à Heidelberg puis à Strasbourg. Il est le père de la théorie des deux sources qui tente de résoudre le problème synoptiques en faisant dériver Matthieu et Luc de Marc (ou d'un état antérieur de Marc) et d'une source Q (*Quelle*, source en allemand) constituée de *logia* de Jésus. En 1905, Bremond qui l'a rencontré à Londres écrit à Loisy : "He likes you very much and says you are *sehr bedeutend*, which is, I think, the zenith of German praise", (5 juin 1905, *BLE*, 1968, p. 18).

<sup>794</sup> Rudolf EUCKEN (1846-1929), professeur de philosophie à l'université de Bâle (1874) puis à Iéna (1908), prix Nobel de littérature (1908). Face au naturalisme et au positivisme dominants il développa un néo-idéalisme teinté de religiosité qui faisait du christianisme la religion suprême en tant que religion de l'esprit. Il estimait que "vouloir mettre la religion en formules rationnelles, c'est la détruire".

<sup>795</sup> Ernst TROELTSCH (1865-1923), professeur de théologie à la faculté de Bonn (1892) puis à celle de Heidelberg (1894), il sera à partir de 1915 professeur de philosophie à l'université de Berlin. Ami et correspondant du baron von Hügel, ses recherches sur la genèse de l'esprit moderne cherchent à répondre à la question de savoir comment être chrétien au XX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire comment concilier le relativisme historique et l'absolu de la foi.

<sup>796</sup> ***Baron von Hügel à Mgr Mignot, 25 février 1902.***

### **5.2.4 SOCIOLOGIE**

Tableau 2 : Clercs et laïcs

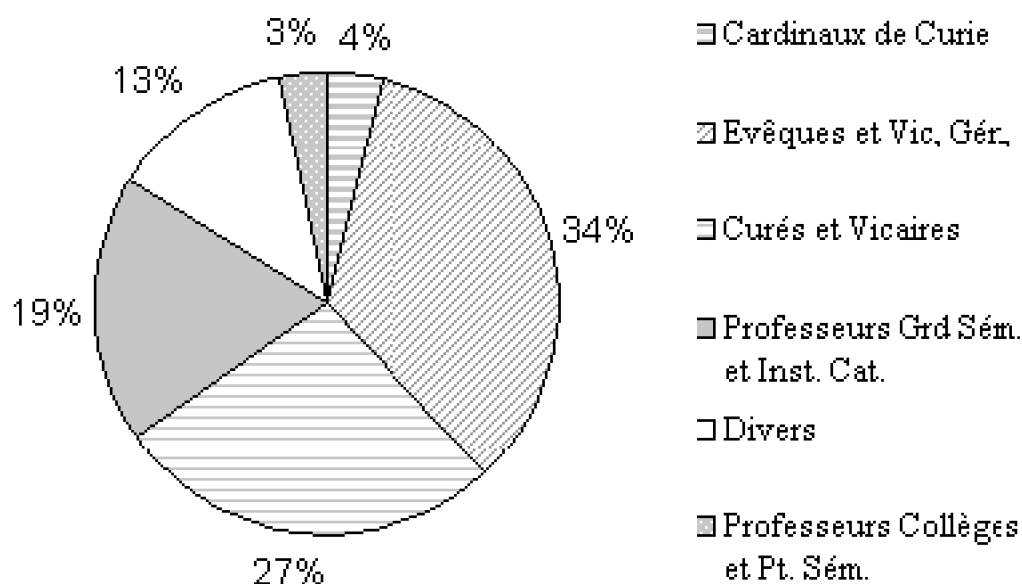
Clercs		Laïcs	
190	66,9%	94	33,1%
Séculiers	Réguliers	Hommes	Femmes
176	14	82	12
92,6%	7,4%	87%	13%

La grande majorité des correspondants de Mgr Mignot est constituée par des clercs, sans que la part des laïcs soit négligeable, puisqu'elle est de l'ordre du tiers.

#### ***Clergéséculier***

La grande majorité des correspondants de Mgr Mignot appartient au clergé et plus précisément au clergé séculier qui représente 62% de la totalité et plus de 90% des membres du clergé recensés.

Un premier ensemble est constitué par les collègues dans l'épiscopat. Mgr Mignot a été à un moment ou à une autre en relation avec de nombreux évêques. Mais en dehors de Mgr Lacroix avec qui il a entretenu une correspondance suivie, rares sont les évêques avec lesquels il a vraiment correspondu. Sauf en ce qui concerne Mgr Le Camus évêque de La Rochelle que leur commun intérêt pour les questions bibliques rapproche, c'est dans le cadre du règlement des différents problèmes de l'Église de France qu'il correspond avec des évêques qui occupent des fonctions particulières. C'est le cas de Mgr Germain, archevêque de Toulouse, et surtout des archevêques cardinaux : Mgr Richard puis Mgr Amette de Paris, Mgr Coullié de Lyon, Mgr Lecot de Bordeaux. Le seul évêque étranger avec qui il a tardivement correspondu est Mgr Bonomelli de Crémone, dont les positions libérales, au moins dans le domaine social et politique, ne laissaient pas indifférent Mgr Mignot.



*Les correspondants ecclésiastiques*

En marge de ce groupe, les cardinaux de Curie occupent une place limitée en volume, mais naturellement importante. Mgr Mignot correspond bien sûr avec les Secrétaires d'Etat successifs et les préfets des Congrégations, mais il est en relation privilégiée avec le cardinal Mathieu et avec le cardinal Ferrata.

Le second groupe de correspondants est constitué par le clergé paroissial, principalement des curés. Ces prêtres sont dans une large majorité (45%) originaires du diocèse de Soissons et ils ont donc vraisemblablement connu Mgr Mignot d'abord comme confrère. Ce type de courrier s'amenuise d'ailleurs au fil du temps. L'archevêque ne reste en relation qu'avec ceux qui ont été ses condisciples : son vieil ami l'abbé Chédaille curé à Chauny, l'abbé Sicard curé de Saint-Pierre de Chaillot à Paris et l'abbé Ardoïn qu'il avait pris comme vicaire général et qui a été nommé, après le départ de Fréjus, archiprêtre à Toulon.

Les curés - et plus encore les quelques vicaires qui osent écrire - sont davantage sensibles aux prises de position politiques qu'aux prise de position doctrinales de Mgr Mignot : discours de Toulon sur le ralliement en 1893, intervention pour le Sillon en 1910 sont les deux moments principaux où ils se manifestent. Peut-on attribuer une valeur de test à cette constatation ? Et en conclure que la nécessité d'ouvrir l'Église aux problèmes intellectuels avait moins pénétré les esprits des membres du clergé paroissial que celle de l'ouvrir aux problèmes politiques et sociaux ? C'est en tout cas l'opinion de Mgr Mignot qui ne cesse de tempêter contre l'ignorance des prêtres dans le domaine biblique et leur incapacité à mesurer les enjeux de la question <sup>797</sup>.

<sup>797</sup> Au baron von Hügel : "Il faudra bientôt renoncer à nos belles thèses de l'ancienne apologétique sur l'authenticité, l'intégrité, la véracité des livres de Moïse ! Et dire que beaucoup de braves chrétiens, des prêtres soi-disant instruits s'en contentent encore", 24 mai 1896, ms 2782 et à Loisy : "Ai-je besoin de vous dire - ce qui me peine vivement - que bon nombre de mes prêtres vous regardent comme un blasphémateur. On voit bien qu'ils ne vous ont pas lu et qu'ils ne vous connaissent pas", 21 novembre 1903, f° 196-197.

Le troisième groupe de clercs qui s'adressent à Mgr Mignot est constitué par des directeurs et supérieurs de grands séminaires et par des professeurs et recteurs des Instituts catholiques. Les enseignants des établissements parisiens sont très largement majoritaires et contrairement au groupe précédent, ce sont principalement les questions doctrinales qui les amènent à écrire à l'archevêque, généralement pour le remercier de faire entendre une voix autorisée dans les difficiles questions qui mettent en jeu les rapports de la foi et de la science et pour lui demander de persévérer dans ses efforts afin d'éviter toute condamnation prématurée des tentatives faites par les uns et les autres pour apporter des solutions nouvelles. Mais là encore, il n'y a de correspondance à peu près régulière qu'avec peu d'entre eux : Mgr d'Hulst, Mgr Batiffol, M. Vigouroux en France, M. Hogan à Baltimore, Mgr Duchesne et le P. Genocchi à Rome.

Un dernier ensemble rassemble principalement des prêtres ayant une activité plus indépendante de la hiérarchie : prédicateurs, députés, journalistes, écrivains. La nature des relations dépend du correspondant. Limitée dans le temps et se terminant sur un constat de désaccord avec l'abbé Frémont<sup>798</sup>, longue et confiante avec l'abbé Naudet, épisodique avec l'abbé Bremond.

### ***Les religieux***

Le fait qu'un très petit nombre de religieux écrive à Mgr Mignot s'explique sans doute par le contexte consécutif à l'expulsion des congrégations. Un nombre significatif de lettres arrive d'ailleurs de l'étranger. Leurs auteurs remercient l'archevêque de sa prise de position en faveur des religieux. Parmi eux, un correspondant plus régulier, le P. Nicolas, jésuite, ami d'enfance de Mgr Mignot. Il lui sert d'intermédiaire commode quand il a quelque chose à faire savoir aux rédacteurs des *Études*.

### ***Milieux intellectuels***

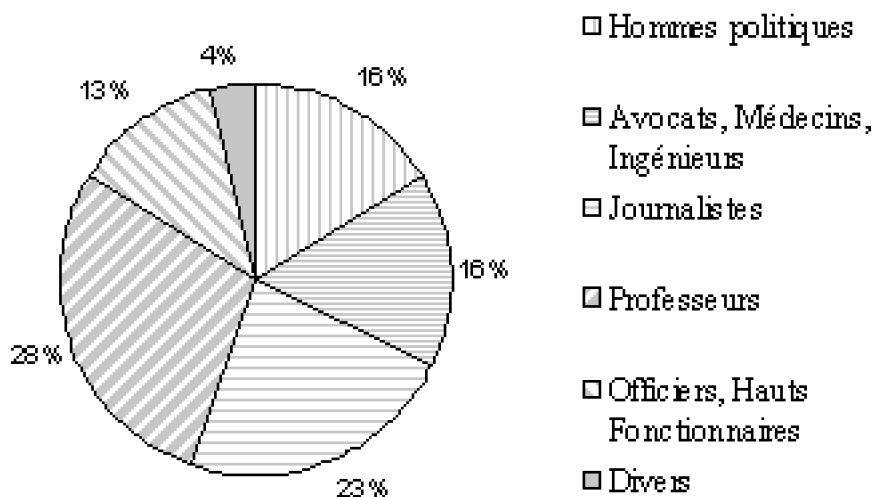
Alors que l'éventail des fonctions et des positions hiérarchiques occupées par les clercs qui écrivent à Mgr Mignot est très ouvert, celui-ci se referme chez les laïcs qui s'adressent à lui.

Les laïcs qui écrivent à Mgr Mignot appartiennent quasiment tous aux classes supérieures de la société et le champ de la production et de la diffusion des idées est dominant. Journalistes et professeurs, généralement du supérieur, totalisent à eux seuls 51% de l'échantillon.

---

<sup>798</sup> Georges FRÉMONT (1852-1912), prêtre du diocèse de Poitiers, prédicateur et conférencier. Libéral en politique mais traditionaliste en théologie, il manifesta son opposition à Loisy en publiant *Lettres à l'abbé Loisy sur quelques points d'Écriture*, Paris, Bloud et Cie, 1904. Ami du chanoine Birot, il l'avait mis en garde contre les positions de l'archevêque qu'il assimilait à celles de Loisy, tous deux étant de "nobles têtes mais un peu aventureuses et teintées de kantisme et de renanisme, cette double plaie des intelligences contemporaines", cité in Poulat, *Histoire*, p.396.





*Professions des laïcs*

La part importante des premiers témoigne des rapports complexes que Mgr Mignot a entretenus avec la presse, ne cessant de dénoncer son ingérence - qu'il juge inadmissible - dans les affaires de l'Église, mais sachant à l'occasion s'en servir quand il l'estime nécessaire. Les seconds, en majorité catholiques, trouvent en Mgr Mignot un des rares évêques capables de comprendre leur position originale au sein de l'Université, parfois suspecte comme le montre l'attaque de Mgr Turinaz contre G. Fonsegrive.

Dans une brochure polémique<sup>799</sup> l'évêque de Nancy s'était employé à démontrer que les périls essentiels qui guettaient le catholicisme ne venaient pas "du dehors", mais de l'intérieur même de l'Église minée par les "doctrines fausses et dangereuses", les "tentatives de rompre les liens de la discipline", la volonté de "transformer l'esprit et l'éducation des séminaristes". S'en prenant, entre autres, à G. Fonsegrive, Mgr Turinaz ne s'était pas contenté de mettre en doute sa compétence et son orthodoxie mais, s'étonnant qu'il puisse, bien que fonctionnaire, s'afficher catholique à un moment où on surveillait "jusqu'aux femmes de gendarmes", il insinuait que Fonsegrive était secrètement aux ordres du gouvernement pour ruiner la foi de ses lecteurs. Mgr Mignot à qui l'abbé Loisy avait fait part de son écoeurément<sup>800</sup>, estima devoir prendre la défense de G. Fonsegrive. A la lecture de l'article parût dans *L'Univers* du 22 février 1902, Jean Brunhes (1869-1930), pour n'en citer qu'un, lui écrit de Fribourg :

***Les laïcs catholiques qui travaillent de leur mieux pour leur foi, loin de vouloir échapper à l'autorité ecclésiastique, aiment à suivre les évêques qui, à l'exemple de V[otre] G[randeur], sont de vrais guides et des guides éclairés<sup>801</sup>.***

<sup>799</sup> *Les périls de la foi et de la discipline dans l'Église de France*, Nancy, Drioton, 1902, 102 p.

<sup>800</sup> "Aujourd'hui, en revenant de la Sorbonne, je suis allé voir M. Monier qui m'a montré une brochure de Mgr Turinaz dont il était scandalisé ou plutôt affligé. Il l'a tenait cachée sous d'autres livres, pour qu'elle n'attirât pas l'attention de ses visiteurs. Il m'a lu le passage concernant Fonsegrive, et j'en ai été tellement dégoûté que je n'ai rien voulu entendre de ce qui me concernait", L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 12 février 1902.

<sup>801</sup> *Lettre du 23 février 1902, ADA, 1 D 5 01.*

Médecins, avocats, ingénieurs forment la majorité des correspondants qui remercient Mgr Mignot de la part qu'il prend à la défense du Sillon. L'intervention publique de l'archevêque dans cette affaire est celle qui d'une façon générale a suscité le plus de courrier (16% du total). Sur l'ensemble des laïcs, la proportion atteint 27%. Mais ce chiffre cache une réalité plus importante encore, car les lettres à propos du Sillon sont souvent l'expression d'une adhésion collective. Ainsi un avocat de Lons-le-Saunier, membre du Sillon depuis dix ans, se fait "l'interprète d'une foule de braves jeunes hommes du Jura" et il exprime "sa vive et profonde gratitude pour cet acte de courage et pour la paix qu'il a procurée à nos consciences catholiques"<sup>802</sup> ou ce chirurgien de Bordeaux qui écrit "de la part de tous ses amis" pour dire que l'intervention de Mgr Mignot les a confirmés dans leur idée "que le Sillon (est) le meilleur instrument que nous possédions à l'heure actuelle pour ramener la France anticléricale à Dieu"<sup>803</sup>.

Mgr Mignot est enfin en relations épisodiques avec des hommes politiques qu'il sollicite soit comme intermédiaires auprès des pouvoirs publics - ainsi le sénateur du Tarn et ancien ministre de la marine, Edouard Barbey lui annonce<sup>804</sup> qu'il a pu lui obtenir l'entrevue qu'il souhaitait avoir avec le Président Loubet -, ou pour faire avancer des affaires liées au règlement des contentieux après l'expulsion des congrégations ou après la séparation.

La correspondance n'a atteint un ton plus personnel qu'avec un seul homme politique : Émile Ollivier (1825-1913). C'est Mgr Mignot, en 1879, alors qu'il était curé de Coucy, qui entre en relation avec l'ancien ministre libéral de Napoléon III, sans doute à l'occasion de la publication de son livre *L'Église et l'État au concile du Vatican* dans lequel E. Ollivier estimait que les efforts des évêques opposés à l'infailibilité "n'avaient pas été perdus, bien que leur cause n'eût point triomphé. On leur doit en grande partie l'heureuse sagesse de la définition"<sup>805</sup>. En remerciant le curé, E. Ollivier indique que son "inspiration a été toute de conciliation"<sup>806</sup>, ce qui est somme toute conforme à son tempérament. L'évêque de Fréjus s'étant de nouveau manifesté en juin 1891, E. Ollivier qui possède une maison à Saint-Tropez promet une visite. Les deux hommes ont donc dû faire connaissance à l'automne 1891 et l'ancien ministre ne manqua pas une occasion de témoigner à Mgr Mignot toute l'estime qu'il avait pour lui. "Vous êtes de ceux dont j'apprécie l'approbation parce que je sais la hauteur de votre intelligence et la noblesse de votre cœur"<sup>807</sup>, écrit-il à Mgr Mignot qui l'a remercié de l'envoi de *Solutions politiques et sociales*. En 1905, il le félicite pour sa *Lettre sur le Concordat* : "Votre étude est aussi forte qu'élevée et sensée.

<sup>802</sup> H. Bruchon, lettre du 20 avril 1910, ADA, 1 D 5 01.

<sup>803</sup> J. Duvergey, lettre du 24 mars 1910, ADA, 1 D 5 01

<sup>804</sup> Lettre du 18 janvier 1901, ADA, 1 D 5 01.

<sup>805</sup> Cité in J. Brugerette, *Le prêtre français et la société contemporaine*, t. 1, p. 237.

<sup>806</sup> Lettre du 28 avril 1879, ADA, 1 D 5 01.

<sup>807</sup> Lettre du 30 décembre 1894, ADA, 1 D 5 01.

Elle avertit, réfute, sans blesser. [...] Nos amis aussi ne semblent pas se faire beaucoup d'illusion sur l'issue de la discussion. Mais j'espère que le résultat des élections pourra apporter des adoucissements de détails"<sup>808</sup>. Tout naturellement, il sera l'un des partisans de la candidature de l'archevêque à l'Académie française.

### **Femmes du monde et chrétiennes anonymes**

La présence non négligeable de femmes parmi les correspondants de Mgr Mignot est un fait notable. La plupart de ses correspondantes se manifestent à l'occasion de certaines de ses interventions publiques. Ainsi en est-il des mères de jeunes gens membres du Sillon qui écrivent à l'archevêque en 1910 pour le remercier d'avoir pris la défense du mouvement de Marc Sangnier. "Le bon Dieu protège le Sillon puisqu'il lui accorde de tels défenseurs", écrit l'une d'elle. Mais surtout, l'intervention de Mgr Mignot les a rassurées quant à l'orthodoxie de l'engagement de leurs fils et elle a contribué ainsi "à calmer les angoisses d'une mère qui n'a rien de plus cher que l'âme de son fils", écrit une autre.

Si la correspondance régulière avec des femmes est plus rare qu'avec des hommes, elle n'est cependant pas absente. On peut au moins citer le cas de Mme Waldeck-Rousseau que lui avait présenté Mgr Lacroix et qui mettait son réseau de relations au service de l'archevêque, par exemple au moment de sa candidature à l'Académie française ; ou celui de la marquise de Saint-Vincent-Brassac dont la résidence d'été se trouve dans le diocèse d'Albi. "Je la connais fort bien", écrit Mgr Mignot à Loisy<sup>809</sup>. La marquise, très liée avec le P. Didon<sup>810</sup> mort chez elle, a soumis à Mgr Mignot le manuscrit de la biographie du religieux qu'elle a publié sous un pseudonyme<sup>811</sup>. Très introduite dans les milieux ecclésiastiques et politiques, elle s'accorde volontiers une influence qu'elle n'a sans doute pas. En 1903, elle écrit de Paris à Mgr Mignot pour lui annoncer qu'elle vient de parler de lui avec "l'Adversaire" (Émile Combes ?) et elle ajoute : "Si vous étiez bien servi au Ministère, je suis sûre de me trouver à cette heure dans votre future ville épiscopale"<sup>812</sup> ; ou enfin celui de Mlle de Coninck, jeune artiste qui réalise un portrait de l'archevêque et qui l'interroge sur des problèmes d'esthétique auxquels Mgr Mignot fait de son mieux pour répondre, tout en protestant de son incompetence sur ce sujet.

<sup>808</sup> Lettre du 26 avril 1905, ADA, 1 D 5 01.

<sup>809</sup> Mgr Mignot à Alfred Loisy, 9 mars 1909, BN, Naf, 16659, f° 232-233, cf. *Mémoires*, III, p. 92. Après une conversation avec la marquise sur la notion de sacrifice liée à la messe, Mgr Mignot note : "C'est une intelligence païenne avec des vertus remarquablement chrétiennes", *Notes sur mon voyage ad limina*, mars 1908, ADA, 1 D 5 17.

<sup>810</sup> Henri-Martin DIDON (1840-1900), dominicain. Refusant d'accepter le divorce entre l'Église et la société moderne et se définissant comme un "libéral impénitent", ce fut un prédicateur réputé et auteur de livres à succès : *Les Allemands*, 1884 et surtout *Jésus-Christ*, 1890 qui connut un quarantaine d'éditions. Nommé prieur de l'école Albert-le-Grand à Arcueil, il fut à la fois un grand administrateur et un grand éducateur.

<sup>811</sup> Jaël de Romano, *Henri Didon*, Paris, Plon, 1903.

<sup>812</sup> Lettre du 28 juillet 1903, ADA, 1 D 5 01.

### 5.3 Les réseaux de Mgr Mignot

Si Mgr Mignot reçoit beaucoup de courrier, les hommes avec qui il est en relation épistolaire régulière et qui constituent donc son réel réseau de correspondants, sont, nous l'avons dit, peu nombreux. Si l'on place le seuil à plus de cinq lettres conservées<sup>813</sup> et à une durée de correspondance supérieure à 5 ans, le cercle des correspondants de l'archevêque se réduit à dix-sept personnes : 11 ecclésiastiques et 6 laïcs.

On trouve d'abord les relations anciennes qui se manifestent dès Fréjus et qui relèvent de trois origines distinctes : les amitiés nouées à Saint-Sulpice, les amitiés, ou tout au moins les sympathies, nées à la suite d'une visite, les relations provoquées par l'évêque.

Mgr Guillibert est un exemple du premier cas de figure. Sa correspondance avec Mgr Mignot est celle qui est attestée sur la plus longue période puisqu'elle couvre 25 ans. Le vicaire général d'Aix, puis l'évêque de Fréjus ne manque en effet pas une occasion de soutenir et d'encourager son ancien condisciple et de lui transmettre les informations qui lui parviennent de Rome et parfois, les réactions de Blondel. C'est aussi le cas bien sûr de M. Vigouroux.

Le second groupe est constitué par ceux qui, ayant fait connaissance de l'évêque à l'occasion d'une visite à Fréjus, poursuivent la relation de façon épistolaire. C'est bien sûr le cas du baron von Hügel mais également de Loyson (Père Hyacinthe) et du futur Mgr Le Camus<sup>814</sup>.

Il y a enfin les relations provoquées par l'évêque. A certains égards, Loisy appartient à ce groupe. Nous avons vu qu'il a fallu toute l'insistance de l'évêque pour que l'exégète passe outre les réticences que lui inspirait l'intervention du prélat après son éviction de l'Institut catholique. Deux hommes surtout nous semblent relever de ce groupe : Mgr Duchesne et Mgr Mourey<sup>815</sup>, tous deux résidants à Rome, à des postes certes très différents mais d'une certaine façon complémentaires et pouvant, par là même, être de précieux auxiliaires pour Mgr Mignot, à la fois en tant qu'informateurs et en tant que relais.

#### Tableau 3 : Les principaux correspondants de Mgr Mignot

<sup>813</sup> Nous faisons une exception pour Mgr Lacroix dont on est certain qu'il a écrit plus de cinq lettres.

<sup>814</sup> Émile LE CAMUS (1839-1906), élève au grand séminaire de Carcassonne puis à Saint-Sulpice et enfin au Collège romain La Minerve. Docteur en théologie, il publia en 1883 une *Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ* qui eut un immense succès et collabora au *DB* de Vigouroux. Quand il fut question de lui pour un évêché, le P. Eschbach mit en garde le cardinal Secrétaire d'État contre "l'auteur d'une Vie de N. S. où se trouvent des choses fort répréhensibles (et qui) veut être évêque pour appliquer aux Études ecclésiastiques sa théorie que la théologie doit céder le pas au biblisme moderne", (ASV, 248, 1902, fasc. 6, f° 86). Nommé évêque de La Rochelle en 1901, il entreprit en effet de relever le niveau des études dans son séminaire, en donnant une place plus large aux études bibliques. Il marqua ses distances avec Loisy en répondant à *l'Évangile et l'Église par Vraie et fausse exégèse* (1903). Loisy l'ayant pris à partie dans *Autour d'un petit livre* (3e lettre), il écrivit *Fausse exégèse, mauvaise théologie* (1904) : "Il avait plus de bonne volonté que de génie, et il a fait plus de bruit que d'utile besogne" tranche Loisy (*Mémoires*, I, p. 190). Mgr Mignot prononça son oraison funèbre le 15 novembre 1906.

## Deuxième partie : Chronique d'une espérance avortée (1893-1914)

Nom	Fonction	Dates <sup>816</sup>	Nbre de lettres
Duchesne Mgr	Directeur de l'École française de Rome	1894-1908	6
Fonsegrive G.	Professeur au lycée Buffon à Paris	1900-1910	12
Germain Mgr	Archevêque de Toulouse	1901-1910	10
Guillibert Mgr	Évêque de Fréjus	1893-1918	11
Hügel von	Erudit	1892-1914	35
Imbart de la Tour	Professeur à l'Université de Bordeaux	1902-1911	9
Klein abbé	Professeur à l'Institut catholique de Paris	1900-1910	9
Lacroix Mgr	Professeur à l'E.P.H.E.	1902-1911	5
Le Camus Mgr	Évêque de La Rochelle	1893-1906	12
Loisy	Professeur au Collège de France	1894-1909	76
Loyson	(P. Hyacinthe)	1900-1911	18
Monier	Supérieur du séminaires des Carmes à Paris	1901-1906	6
Mourey Mgr	Auditeur de la Rote	1893-1909	12
Naudet abbé	Directeur de la Justice sociale	1902-1917	6
Sabatier P.	Pasteur et historien	1904-1914	13
Urclé d'	Trésorier payeur général	1901-1910	7
Vigouroux F.	Secrétaire de la Commission biblique	1893-1910	20

Ce réseau encore restreint va se développer très vite après l'arrivée à Albi. Le réseau Saint-Sulpice fonctionne à nouveau. L'abbé Klein qui devient à ce moment un correspondant régulier de l'archevêque lui suggère de prendre l'abbé Birot pour vicaire général et c'est par l'intermédiaire de ce dernier qu'il va entrer en relation avec des hommes auxquels il sera fidèle. On en est sûr pour Imbart de la Tour et pour l'abbé Naudet, mais c'est très vraisemblablement sur les conseils de son vicaire général qu'il envoie ses *Lettres sur les études ecclésiastiques* à G. Fonsegrive, inaugurant ainsi une

<sup>815</sup> Charles Athanase MOUREY (1831-1915), après avoir commencé ses études de théologie au grand séminaire de Lyon, il est admis au noviciat du tiers ordre enseignant dominicain à Sorèze. Ordonné prêtre à Albi en 1855, il devient le confesseur de Lacordaire qui en fait son légataire universel. Après la mort de Lacordaire, il conserve la direction de Sorèze qu'il ne restitue au tiers ordre qu'en 1875 contre une rente confortable. Il fait alors des études de droit canonique et il est nommé auditeur de la Rote pour la France en 1879. Il a été question de lui pour un évêché, mais son attitude à Sorèze lui a été préjudiciable. Mgr Mignot se fait l'écho de cette affaire dans une lettre du 25 octobre 1902 à Loisy : "Il est désagréable d'être contesté et finalement lâché par le ministre. C'est ce qui est arrivé à Mgr Mourey, auditeur de Rote. M. Waldeck-Rousseau qui avait été son hôte à Rome lui avait promis son appui ; mais *pro bono pacis*, comme on dit à Rome, il a abandonné la candidature Mourey, ne voulant pas, dit-il, contrarier le Souverain Pontife ! Les Dominicains ont empêché Mgr Mourey d'arriver".

<sup>816</sup> Ces dates sont celles des lettres conservées. Cela ne signifie pas que la correspondance a commencé ou a cessé aux dates indiquées. Nous avons même souvent la preuve du contraire, à commencer pour la correspondance avec Loisy.

correspondance qui se renforcera quand Mgr Mignot aura pris la défense du professeur contre Mgr Turinaz. C'est donc lui, comme nous l'avons vu faire à Fréjus, qui a l'initiative de certaines correspondances. C'est lui qui écrit le premier à Mgr Lacroix estimant sans doute qu'il trouvera dans l'ancien directeur de la *Revue du clergé français*, devenu évêque de Tarentaise, un collègue proche de ses préoccupations.

Finalement, ce n'est pas un mais plusieurs réseaux qui entourent Mgr Mignot. Ces réseaux se chevauchent mais sont relativement cloisonnés et gardent une autonomie certaine. Il est très rare par exemple que l'archevêque évoque les questions bibliques avec Mgr Lacroix. Réciproquement, il n'aborde qu'en passant les problèmes de politiques ecclésiastiques avec l'abbé Loisy. On peut différencier au moins deux réseaux. L'un que l'on peut qualifier de parisien dans lequel les laïcs sont fortement représentés - G. Fonsegrive, E. Lamy, H. d'Urclé etc. - à côté d'ecclésiastiques comme l'abbé Naudet et Mgr Lacroix. Avec lui il traite principalement des questions de politique ecclésiastique. Un réseau italien et plus précisément romain à dominante ecclésiastique. On y trouve d'une part des prêtres français résidants à Rome : Mgr Duchesne, Mgr Mourey, M. Hertzog<sup>817</sup>, l'abbé Bonsirven et d'autre part quelques italiens en qui l'archevêque sait qu'il peut avoir confiance : le cardinal Ferrata, le P. Genocchi. Ce réseau romain compte aussi quelques laïcs, comme par exemple J. Ollé-Laprune, fils du philosophe et premier secrétaire d'Ambassade au Palais Farnèse. Ce réseau est essentiellement consacré à l'information sur l'évolution des esprits, dans l'entourage pontifical et dans les milieux romains, sur les sujets qui lui tiennent à cœur : la question biblique d'abord, mais également celui des rapports entre la France et le Vatican. S'il est vrai, comme le note le P. Merklen, que Mgr Mignot n'a "jamais été très romain d'esprit et (n'a) pas bien compris la mentalité romaine"<sup>818</sup>, il n'en demeure pas moins qu'il avait parfaitement compris l'importance d'avoir des relais, à la fois comme source d'information mais aussi comme moyen de pression susceptible de contrebalancer l'influence intrasigeante.

L'analyse de la correspondance de Mgr Mignot met en évidence, le caractère "médiatique" avant la lettre de la personnalité de l'archevêque d'Albi. Nous avons vu que le P. Lecanuet lui en faisait un discret reproche. Mais il est un autre point sur lequel il convient d'insister. Dans de nombreux cas, nous l'avons dit, c'est lui qui est à l'initiative de la correspondance en utilisant deux grandes occasions classiques : l'envoi des félicitations à un auteur à l'occasion de la sortie d'un livre, ou l'hommage d'une de ses propres publications. On se souvient que la méthode avait été utilisée, avec l'abbé Bougaud, par exemple. On a ainsi le sentiment que Mgr Mignot n'a eu de cesse de se faire admettre dans le cercle des auteurs dont il reconnaissait l'autorité. Il y a là une perpétuelle recherche de légitimation et un besoin d'assurance sur sa propre valeur et sa propre autorité qui révèlent un trait de personnalité important : le manque manifeste de confiance en soi. C'est un élément qu'il ne faut pas négliger dans l'appréciation d'ensemble de l'action de Mgr Mignot.

<sup>817</sup> Supérieur de la Procure de Saint-Sulpice où réside Mgr Mignot quand il est à Rome.

<sup>818</sup> P. Merklen, Mémoires de guerre, 7 septembre 1941, AAA, J 551.

## Deuxième chapitre : Légitimer la critique catholique

L'affaire Loisy confirme Mgr Mignot dans son idée qu'il est urgent de préparer l'opinion aux évolutions rendues nécessaires par les progrès de l'exégèse. Mais l'encyclique *Providentissimus Deus* lui fait prendre conscience qu'il est aussi urgent d'obtenir que Rome comprenne les données exactes de la question. Habituer les esprits à ce qui lui semble désormais incontournable, donner un peu d'air à la recherche en obtenant droit de cité au débat dans l'Église, sont les deux objectifs qu'il s'assigne.

### 1. La réception de l'encyclique *Providentissimus Deus*.

---

Alors même que Mgr Mignot et le baron von Hügel apprennent à se connaître et tentent de débrouiller l'écheveau des difficultés créées par la mise à l'écart de l'abbé Loisy, la publication, le 18 novembre 1893, de l'encyclique *Providentissimus Deus* consacrée à l'étude de l'Écriture sainte, ne contribue pas à apaiser leurs inquiétudes. Conscient que rien ne se ferait sans une impulsion venue du pape lui-même, Mgr Mignot avait écrit à Léon XIII "pour le conjurer de laisser la plus grande liberté possible aux critiques et de ne rien arrêter, rien précipiter"<sup>819</sup>. *Providentissimus Deus* ne répond pas à cette attente.

Cette encyclique, dont l'avant-projet a été rédigé par le Père Cornély<sup>820</sup>, s'inscrit explicitement dans la série des textes que Léon XIII a consacrés aux sciences ecclésiastiques dont il entend encourager le développement.

Après avoir rappelé que l'Écriture doit être étudiée parce qu'on trouve en elle l'arsenal des arguments nécessaires à l'exposition de la vérité catholique et parce que la mission de l'Église a été, dès les premiers jours du christianisme, d'assurer l'explication et la défense de la parole de Dieu, l'encyclique précise que face aux rationalistes qui considèrent, au nom "d'une certaine science nouvelle, *la science libre* [...], *science qui usurpe son nom*", que "rien n'est divin, ni la révélation, ni l'inspiration, ni l'Écriture", il faut avoir recours à l'interprétation traditionnelle des textes et que pour cela les professeurs devront "posséder à fond l'ensemble de la théologie". Léon XIII attend de ces études une irrigation de la théologie et l'établissement de l'autorité de l'Écriture sur laquelle repose la propre autorité de l'Église. Pour y parvenir, il encourage l'enseignement des langues

<sup>819</sup> Baron à l'abbé Loisy, 23 novembre 1893, BN, Naf, 15635, f° 306.

<sup>820</sup> Rudolf CORNELY (1830-1908), jésuite, professeur d'exégèse et de langues orientales à Maria-Laach (1867) puis à l'université Grégorienne (1879), enfin au noviciat de Blijenberck en Hollande (1889). Doté d'une immense érudition, il dirigea la publication d'un *Cursus sacrae scripurae* dont il écrivit l'introduction (une traduction abrégée parut en français sous le titre : *Manuel d'introduction historique et critique à toutes les saintes Écritures*) et le commentaire de l'épître aux Romains que le P. Lagrange tenait comme "un des exemples les plus remarquables des progrès de l'exégèse dans l'Église". Sur l'encyclique et le rôle du P. Cornély voir F. Beretta, "De l'inerrance absolue à la vérité salvifique de l'Écriture", *Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie*, 1999, pp. 461-501.

orientales anciennes et l'initiation à la *vraie* critique - opposée à la critique intrinsèque -, puis la connaissance des sciences naturelles à propos desquelles il rappelle les règles d'interprétation pour résoudre les contradictions entre les affirmations de la Bible et les résultats certains de la science. Ces règles sont applicables "aux sciences voisines, surtout à l'histoire". C'est dans ce paragraphe que l'encyclique précise qu'il "ne sera jamais permis ou de restreindre l'inspiration à certaines parties seulement de la sainte Écriture ou d'accorder que l'écrivain sacré ait pu se tromper" et de "tolérer le système de ceux qui [...] croient faussement que s'il s'agit de la vérité des textes, on ne doit pas tant rechercher ce que Dieu a dit, qu'examiner pour quel motif il l'a dit". C'était explicitement condamner la position prise par Mgr d'Hulst en janvier 1893 dans son article sur la question biblique.

On admet généralement que l'encyclique *Providentissimus*, loin de marquer un coup d'arrêt aux études bibliques, ouvrait "une voie pionnière"<sup>821</sup> à plusieurs champs de la recherche dans la mesure où elle "était loin d'un conservatisme rétrograde"<sup>822</sup>. On peut toutefois se demander si ce jugement n'est pas fondé sur le constat a posteriori que l'encyclique n'a pas empêché un certain nombre d'exégètes catholiques de poursuivre malgré tout leur travail. Mais ils l'ont fait en s'autorisant davantage de ce qu'elle ne disait pas plutôt de ce qu'elle disait et en déployant des trésors de subtilités dans l'interprétation du texte pontifical.

Tel n'a pas été le sentiment de Mgr Mignot ni celui de ses correspondants. Mgr d'Hulst, l'abbé Boudinhon et le baron von Hügel sont témoins d'une réception pour le moins embarrassée de l'encyclique. Le premier : "Puisque l'encyclique a paru, puisqu'on a réussi à lui donner le tour qu'elle ne devait point primitivement avoir, il s'agit maintenant de faire en sorte qu'on puisse respirer et travailler tout de même"<sup>823</sup>. Et le second : "L'avenir des études bibliques est l'objet de bien graves et légitimes préoccupations d'autant que l'encyclique nous a mis dans une passe difficile. Le fossé a été creusé plus large et plus profond : c'est signe qu'il faut établir ailleurs le passage"<sup>824</sup>. Par le troisième on atteint quelques unes des difficultés :

***Quant à l'encyclique, écrit-il à Mgr Mignot, je l'ai lue fort attentivement dans l'original comme je l'avais déjà lue fort attentivement dans la traduction de l'Univers [...]. Je suis de nouveau frappé des passages [...] où on semble restreindre le rationalisme et le combat obligatoire contre lui à la défense de la prophétie et du miracle et à celle des auteurs traditionnels du Nouveau Testament. Pas un mot ni là, ni nulle part ailleurs, des auteurs traditionnels de l'Ancien Testament***<sup>825</sup>.

Mgr Mignot, quant à lui, est partagé entre deux sentiments contradictoires. Celui d'abord d'une très grande déception qui se confirmera à la lecture des commentaires parus dans

---

<sup>821</sup> Selon le chanoine Aubert, *Storia della Chiesa*, XXII-2, pp. 40-42, cité in *Histoire du Christianisme*, 11, p. 459.

<sup>822</sup> Marcel Launay, *La papauté à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle*, p. 115.

<sup>823</sup> Mgr d'Hulst à Mgr Mignot, 28 mars 1894.

<sup>824</sup> Lettre déjà citée du 4 octobre 1894.



la presse anglaise et que lui fait parvenir le baron von Hügel : deux articles anonymes de la *Contemporary Review*<sup>826</sup>, ainsi qu'un article de Charles Gore<sup>827</sup> paru dans le *Guardian* et la réponse qu'y avait apportée le baron dans le *Spectator*<sup>828</sup>.

L'un des objectifs de la quatrième des *Lettres d'un inconnu sur la question biblique*<sup>829</sup>, sur lesquelles nous reviendrons<sup>830</sup>, sera de faire connaître à l'opinion française qui a reçu l'encyclique "dans l'indifférence générale", sans que la plupart des évêques ne se doutent de la gravité des problèmes [...] auxquels elle ne touche pas"<sup>831</sup> et sans que "la torpeur intellectuelle" qui règne dans les séminaires ne soit secouée le moins du monde, que tel n'avait pas été le cas à l'étranger, particulièrement en Grande-Bretagne. Non seulement "nos frères séparés quoique profondément chrétiens" y considèrent qu'aucun "document ne montre mieux la faillite lamentable faite à l'esprit scientifique par le chef éminent du catholicisme", mais les catholiques eux-mêmes ne se sont pas contentés d'un "respectueux silence" et ont osé élever une protestation publique.

Pour l'évêque de Fréjus, le pape n'a pas répondu aux problèmes essentiels soulevés par la question biblique. Sur ce point il est en accord avec le baron von Hügel à qui il écrit : "Il est hors de doute que la publication de l'Encyclique - dans sa forme actuelle - ne fera pas grand bien"<sup>832</sup>. C'est que le double but que s'était assigné le pape : développer les études bibliques et leur donner une direction appropriée aux besoins du temps" n'est pas atteint.

<sup>825</sup> *Lettre du 1<sup>er</sup> janvier 1894. Le passage évoqué par le baron est celui où l'encyclique dénonce les rationalistes pour qui on ne trouve pas dans l'Écriture "le récit véridique d'événements réels, mais ou bien des fables ineptes, ou bien des histoires mensongères ; ailleurs ce ne sont ni des prophéties, ni des oracles, mais tantôt des prédictions arrangées après l'événement, tantôt des divinations dues aux énergies naturelles ; ou encore, ce ne sont ni des miracles proprement dits, ni des manifestations de puissance divine, mais des prodiges qui ne dépassent nullement les forces de la nature, ou même des illusions ou des mythes ; enfin les Évangiles et les écrits apostoliques appartiennent à des auteurs tout autres que ceux que nous leur attribuons".*

<sup>826</sup> "The Papal Encyclical and the Bible", avril 1894 et "Intellectual Liberty and Contemporary Catholicism", août 1894. Ces articles étaient signés "by the author of *The Policy of the Pope*". L'auteur en était E.J. Dillon. Sur les articles publiés par Dillon dans cette revue entre 1892 et 1894 et leur traduction en français par l'abbé Robert, cf. E. Poulat, *Histoire*, pp. 673-674.

<sup>827</sup> Charles GORE (1853-1932), théologien anglican. Après des études à Oxford, il fut vice-recteur du séminaire de Cuddleston puis évêque de Worcester (1902), et d'Oxford (1911). Le recueil *Lux mundi* dont il fut l'inspirateur en 1889 défendait une adaptation critique du christianisme aux problèmes modernes. Il "représentait un modernisme modéré" (Y. Congar). Il participa aux conversations de Malines.

<sup>828</sup> "The Papal Encyclical and Mr Gore", *Spectator*, 19 mai 1894.

<sup>829</sup> *Lettres d'un inconnu sur la question biblique*, 4<sup>e</sup> lettre : "Après l'encyclique, la vraie question", ADA, 1D 5 11-01.

<sup>830</sup> Voir infra p. 252 et sq.

<sup>831</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 4<sup>e</sup> lettre, f° 5.

<sup>832</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 19 juin 1894, ms 2779.

Il estime, comme il le dira plus tard au baron, que cette encyclique de Léon XIII "n'est pas à la hauteur de ses autres lettres apostoliques"<sup>833</sup>. Ce qui l'inquiète le plus c'est que le Souverain Pontife semble ne pas connaître personnellement la gravité des problèmes :

***Évidemment on attendait autre chose. Sans aller jusqu'à dire avec Gore que l'encyclique est un désastre pour ceux qui veulent sincèrement la réconciliation entre la théologie et une critique scientifique, on peut dire qu'il est regrettable que le Souverain Pontife n'ait pas l'air de se douter qu'il existe une critique sérieuse, et qu'il semble mettre sur le même pied les rationalistes incroyants et les critiques chrétiens***<sup>834</sup>.

De plus, Mgr Mignot craint que le pape ne se doute même pas "de l'impression fâcheuse qu'elle a produite non seulement sur les critiques croyants, mais même sur beaucoup de ses fils les plus dévoués et les plus respectueux."

Pour lui, la plus grande partie de l'encyclique n'offre aucune idée neuve. "Elle se contente de résumer en fort beau langage l'enseignement commun de la théologie"<sup>835</sup>, en sorte que son enseignement ne dépasse guère ce que l'on trouve dans tous les manuels d'Écriture sainte. "Rien sur les dangers spéciaux du temps présent, rien qui puisse encourager les ecclésiastiques en attirant leur attention de ce côté. Les rationalistes seuls sont la cause du mal"<sup>836</sup>. C'est qu'en fait, derrière ses buts annoncés, l'encyclique vise tout autre chose. Elle entend préciser "d'une façon plus rigoureuse que ne l'avait fait le concile du Vatican, et à plus forte raison celui de Trente, la notion d'inspiration et d'inerrance absolue. [...] C'est là le fond de toute l'encyclique et le reste n'est qu'accessoire"<sup>837</sup>.

***Ce qui a surpris le plus le lecteur intelligent et compétent, c'est le caractère absolu et tranchant de la lettre pontificale. C'est la sanction de l'absolu. On dirait qu'un problème dont la solution dépend surtout de l'examen des faits a été résolu au moyen de principes abstraits, de conclusions théologiques réputées infaillibles***<sup>838</sup>.

Cette déception s'accompagne toutefois d'une certitude : l'encyclique ne peut pas avoir fermé la porte de la recherche, ni avoir tranché définitivement la question. D'abord parce que le pape affirme clairement que son objectif est d'encourager les études bibliques et ensuite parce qu'on ne peut pas admettre l'idée que les paroles du Souverain Pontife auraient "contrairement à l'usage de tous les siècles, interdit toute discussion soumise et respectueuse"<sup>839</sup>. "Je suis convaincu pour mon propre compte qu'il n'y a pas lieu de

<sup>833</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 16 mars 1896, ms 2781.

<sup>834</sup> ***Mgr Mignot au baron von Hügel, 19 juin 1894, ms 2779.***

<sup>835</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 4<sup>e</sup> Lettre, f° 2.

<sup>836</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 4<sup>e</sup> Lettre, f° 4.

<sup>837</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 4<sup>e</sup> Lettre, f° 4..

<sup>838</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 4<sup>e</sup> Lettre, f° 7.

fermer ses livres [...] Je crois que la lumière se fera, comme elle s'est faite sur la théorie de Galilée. Il en coûte assurément de dire qu'on s'est trompé ; qu'on n'a pas compris la Bible jusqu'ici, que les théologiens, les Pères, les juifs eux-mêmes ont attribué à Moïse un rôle qui n'aurait pas été le sien [...]. J'en conviens, mais n'en a-t-il pas coûté aussi d'abandonner Ptolémée ?", écrit-il au baron von Hügel<sup>840</sup>.

## 2. Préparer l'opinion

---

En même temps qu'il se préoccupe de la situation de l'abbé Loisy, Mgr Mignot est donc à l'affût de toutes les occasions qui lui permettraient de faire passer ces idées auprès de différents publics. Le public ecclésiastique d'abord. C'est ainsi qu'il accepte à la demande de M. Vigouroux dont il n'ignore pourtant pas les positions traditionnelles, d'écrire une préface au *Dictionnaire de la Bible* et qu'il préfacera également son édition de la *Polyglotte*. Mais il voudrait pouvoir atteindre un public plus vaste, celui des hommes "intelligents et dirigeants" qui sont au courant des problèmes que pose la question biblique et que les réponses de l'Église ne satisfont pas ou plus. Il multiplie les tentatives dont une seule aboutira en 1897 : un article sur l'évolutionnisme religieux à propos de l'*Esquisse* de Sabatier.

### 2.1 La Préface au Dictionnaire de la Bible.

C'est vraisemblablement dans le courant de l'automne 1893 que M. Vigouroux a demandé à Mgr Mignot de préfacier le dictionnaire biblique dont la publication a commencé en fascicules et dont il prévoit la parution du premier tome relié<sup>841</sup>. Le texte de l'évêque est daté du 23 octobre. A la fin du mois, M. Vigouroux lui écrit : "Comme je n'entends plus annoncer la publication prochaine de l'Encyclique de Léon XIII sur les études bibliques, je pense qu'il sera maintenant à propos de ne plus tarder beaucoup à faire composer la Préface que vous avez bien voulu écrire pour le *Dictionnaire de la Bible*"<sup>842</sup>. Le savant sulpicien était bien mal informé puisque l'encyclique sera publiée dix jours plus tard, ce qui conduit Mgr Mignot à rédiger un *post-scriptum* daté du 6 janvier 1894 dans lequel, insistant sur le nouvel élan que le pape entend donner aux études bibliques, il estime qu'il "ne pouvait espérer, pour les idées qu'il a émises et pour les vœux qu'il a exprimés, un plus solennel encouragement".

C'est en effet sur la nécessité de prendre appui sur le réveil récent des études bibliques et de le prolonger que Mgr Mignot insiste d'abord. Celles-ci n'intéressaient jusqu'alors en France "qu'un cercle fort restreint d'initiés" et, si elles n'avaient pas été abandonnées dans les séminaires, elles ne contribuaient plus depuis longtemps, à

<sup>839</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 4<sup>e</sup> Lettre, f° 4.

<sup>840</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 19 juin 1894.

<sup>841</sup> Cette parution eût lieu en 1895.

<sup>842</sup> M. Vigouroux à Mgr Mignot, 28 octobre 1898, ADA, 1 D 5-07.

alimenter la piété des simples fidèles qui "ne la connaissaient presque plus". Certes, la foi ne repose pas directement sur l'Écriture "puisque les écrits apostoliques ont paru relativement tard" et qu'ils ont suivi et non précédé l'enseignement oral des Apôtres, néanmoins l'Écriture occupe une place considérable dans la vie de l'Église. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir rapidement son histoire à laquelle sont consacrées les deux premières parties de la préface. Mais aujourd'hui la raison émancipée et irréligieuse s'attaque à la Bible avec les armes de la "critique moderne". De quoi s'agit-il au juste ? Mgr Mignot y consacre la troisième partie avant de montrer l'utilité et la nécessité d'un dictionnaire de la Bible et d'indiquer ce qu'on y trouvera, ce qu'on n'y trouvera pas. Cette préface est tout entière ordonnée à donner droit de cité dans l'Église à la critique historique.

Longtemps on a lu la Bible "avec le même esprit qui l'avait fait écrire"<sup>843</sup> en la considérant "presque comme un autographe de la divinité"<sup>844</sup> ou au moins "la manifestation immédiate de la pensée de Dieu"<sup>845</sup>. Les choses ont changé à partir de la crise du XVI<sup>e</sup> siècle "dont les conséquences ne se sont pas toutes manifestées et dont l'une des plus inévitables sera d'entraîner le protestantisme dans une incrédulité complète"<sup>846</sup>. En effet le principe de l'Écriture seule porte en lui-même un redoutable ferment de dissolution puisqu'il n'offre aucun critère objectif d'interprétation et qu'il expose la foi à toutes les remises en cause par la critique du texte de la Bible. Tant que la foi restait profonde, le fait de la révélation n'a pas été remis en cause. Mais "aujourd'hui on ne conteste plus aucune vérité de détail, on nie tout [...]. La raison [...] prétend justifier sa négation au nom de la critique moderne"<sup>847</sup>.

Qu'en est-il au juste de la critique ? Pour cette troisième partie, centrale, Mgr Mignot puise dans le texte de 1885 dont nous avons déjà parlé. Le réaménagement se traduit par une plus grande concision, un recentrage des objectifs de la critique sur deux caractères principaux : "replacer les événements de la Bible dans leur vrai cadre historique" et "chercher dans le texte lui-même plutôt que dans les témoignages extérieurs la confirmation de l'authenticité du texte", un glissement de vocabulaire. L'emploi de l'adjectif *moderne* par exemple tend à remplacer celui d'*actuel* utilisé antérieurement : critique *moderne*, exégète *moderne*. On peut y voir la revendication d'une attitude offensive et non plus seulement défensive.

La critique textuelle ne pose pas de problèmes, car "l'Église a toujours senti l'importance de l'étude des textes originaux"<sup>848</sup>. En revanche la critique historique et la

<sup>843</sup> Préface, p. XLII.

<sup>844</sup> *Idem*, p. XLI.

<sup>845</sup> *Idem*, p. XL.

<sup>846</sup> *Idem*, p. XLIII.

<sup>847</sup> *Idem*, p. XLV.

<sup>848</sup> *Idem*, pp. XLVII.

critique interne ne sont pas sans dangers dans la mesure où elles s'appuient souvent sur des "systèmes préconçus" et qu'elles tendent à justifier des théories a priori au lieu de se contenter d'établir des faits. Il convient cependant d'en suivre le développement avec attention, car malgré leur dérive possible, elles ont d'une part renouvelé les connaissances que l'on avait du milieu biblique et l'interprétation que l'on donnait des événements rapportés dans la Bible et d'autre part parce qu'il n'est pas possible de répondre à leurs arguments par des arguments d'autorité. "Il y a toujours eu dans l'Église une grande liberté de discussion, un flux et reflux d'opinions opposées. L'invasion de la critique dans les études bibliques effraye à tort ; elle n'est pas plus dangereuse en soi que ne le fut, par exemple, au moyen âge, l'introduction de la philosophie d'Aristote"<sup>849</sup>.

Tout en se gardant de présenter "la témérité des inventions", un Dictionnaire de la Bible est donc très utile afin de préciser "nettement, précisément, sans verbiage, sans parti pris, ce que l'on sait actuellement de certain ou de probable sur tel personnage, tel fait, telle théorie"<sup>850</sup>. Dans ce dernier cas surtout, la nécessité d'un Dictionnaire s'impose, car c'est là que le péril est le plus grand de faire des applications erronées de la critique. Mgr Mignot cite deux exemples. De ce qu'on puisse admettre "dans une large mesure" un développement de la révélation on ne doit pas pour autant conclure "que l'idée de Dieu s'est dégagée peu à peu". De même de ce que la Bible, à l'évidence ne sanctionne pas la moralité des faits qu'elle rapporte, il serait sans doute "bien téméraire de dire qu'elle ne sanctionne pas la vérité de ses récits"<sup>851</sup>. Ces exemples ne sont pas choisis au hasard. Il s'agit de deux verrous à faire sauter. Mais l'évêque est obligé d'avancer masqué. En 1917, il écrit dans son Journal :

***M. Vigouroux me demanda une préface pour son Dictionnaire de la Bible ; il en fut satisfait, parce que je l'avais écrite dans l'esprit que j'avais puisé à Saint-Sulpice et que je m'étais tenu sur le terrain strictement traditionnel***<sup>852</sup>.

Mgr Mignot avait informé le baron von Hügel de la commande de M. Vigouroux dès leur première rencontre. Quand il lui communique au mois de mars 1894, un exemplaire des épreuves, il lui indique les passages où il a été obligé, à la demande du Sulpicien, d'atténuer sa pensée. Le baron les signale à l'abbé Loisy<sup>853</sup> : Mgr Mignot tout en niant qu'il puisse y avoir des erreurs dans la Bible avait "admis l'inexactitude, la liberté de

<sup>849</sup> *Idem*, p. LVI.

<sup>850</sup> *Idem*, p. LIII.

<sup>851</sup> *Idem*, pp. LIV-LV.

<sup>852</sup> *Journal*, 17 août 1917, ADA, 1 D 5-17. Il indique que M. Vigouroux avait en revanche refusé les articles qu'il s'était proposé de rédiger : Adam ; Authenticité de la Genèse, Chronologie, Création, Déluge, Inspiration et il ajoute : "M. Vigouroux était un esprit perspicace ; mais sa grande foi le rendait timide. La crainte d'être irrespectueux envers les théologiens, censés représenter la pure orthodoxie, le fit rétrograder quelque peu. [...] Il avait tort en ce sens que dans vingt ans les théologiens catholiques seront obligés d'élargir leur horizon et d'admettre des conclusions qu'ils ont rejetées jusqu'ici".

<sup>853</sup> BN, Fonds Loisy, Naf 15655, f° 316.

rédaction etc. - bien certainement notre seule échappatoire". Le fait qu'il trouve "bien téméraire" l'idée de mettre sur le même plan moralité des faits et vérité des récits n'est pas conforme à "ce que lui même m'a dit dans l'une de ses lettres"<sup>854</sup>. Enfin c'est à l'abbé Loisy que songe l'évêque quand il écrit :

***Le rêve de l'exégète moderne [...] est d'étudier les écrivains sacrés, non comme [...] des instruments passifs sous la pression mécanique et irrésistible du Saint-Esprit ; mais comme des auteurs ayant des pensées propres, des préoccupations doctrinales, morales ou politiques particulières, ayant pu comme d'autres subir les préjugés de la race et des temps.***

Mais là aussi il s'agit d'une demi vérité puisque Mgr Mignot applique à Loisy un propos écrit dès 1885. Cela manifeste toutefois que l'abbé Loisy est apparu à Mgr Mignot comme l'exégète qu'il attendait

L'abbé Loisy n'apprécie pas du tout le texte : "Mon impression [...] est que cette introduction n'est pas un chef d'œuvre, ni un chef d'œuvre de science, ni un chef d'œuvre théologique, ni un monument de sincérité. Cela vaut encore un peu moins que l'article de Mgr d'Hulst. Quoique Sa Grandeur puisse dire, le seul passage où on jugera qu'Elle a pensé à moi est celui où Elle s'insurge contre ceux qui contestent l'historicité des premiers chapitres de la Genèse"<sup>855</sup>. Loisy avait en effet mis explicitement en doute leur historicité dans son études sur les mythes chaldéens<sup>856</sup> et nous avons vu qu'il avait présenté ce résultat comme désormais acquis. Or Mgr Mignot avait écrit : "Qu'il faille interpréter autrement qu'on ne l'a fait certains récits de la Bible, ce n'est pas contestable, [...] mais qu'il faille sacrifier la vérité historique des dix premiers chapitres de la Genèse, cela me paraît inadmissible"<sup>857</sup>.

L'abbé Loisy ne fait pas en l'occasion preuve d'une perspicacité particulière puisque le baron von Hügel lui avait rapporté que, lors de leur première entrevue, l'évêque de Fréjus n'avait évoqué qu'un seul point "sur lequel il ne pouvait se ranger à vos côtés : c'est le caractère mythique que vous attribuez, plus ou moins, aux premiers chapitres de la Genèse. Pour lui chaque récit a pour base un événement objectif et historique, mais chaque récit aussi est encombré d'un nombre de détails à prendre de façon aussi large que la vôtre [...] J'ai remarqué en passant que son esprit ne s'est pas encore débarrassé de cette idée malheureuse de texte primitif altéré". "Thèse de théologien, on pourrait presque dire, thèse de Saint-Sulpice" avait répondu Loisy<sup>858</sup>.

<sup>854</sup> A noter toutefois la formule restrictive : "De même que l'*Inspiration* ne confère pas une *valeur morale* à tous les faits racontés par l'écrivain sacré - ceci est évidemment admis par tout le monde qui réfléchit - on pourra encore se demander si l'*Inspiration* confère une *valeur historique* aux faits racontés", Mgr Mignot au baron von Hügel, 4 janvier 1894, ms. 2775.

<sup>855</sup> Abbé Loisy au baron von Hügel, 21 mars 1894, BN, Fonds Loisy, Naf 15644, f° 350. Même référence pour les citations suivantes.

<sup>856</sup> *Les mythes chaldéens de la création et du déluge*, Amiens, 1892.

<sup>857</sup> *Préface*, p. LV.

<sup>858</sup> *Mémoires*, I, p. 294.

Il est particulièrement excédé par le fait que l'évêque accepte d'écrire le contraire de ce qu'il pense réellement : "Toute cette politique ne mène à rien. Je ne vois pas bien pourquoi on se permet de parler contre sa pensée lorsqu'on a même pas l'excuse de la nécessité". Ce grief est pour lui capital et il explique la méfiance qu'il continue d'avoir à l'égard de l'évêque de Fréjus : "Pensez-vous que Mgr Mignot ferait plus que le cardinal Richard ? Non. Il me donnerait une situation tout aussi obscure et me ferait travailler pour lui. Voilà toute la différence. Avec de tels auxiliaires, il n'y a rien à faire". Loisy modifiera son jugement sur Mgr Mignot, mais il restera convaincu que sa pusillanimité à exprimer publiquement ce qu'il pensait réellement des résultats de l'exégèse était une faiblesse impardonnable. Relisant sa lettre en décembre 1926, Loisy note en marge : "Cette lettre est trop dure pour Mgr Mignot dont j'ai pu apprécier plus tard le dévouement réel, courageux même et désintéressé ; mais l'attitude prise par lui et la situation qui était la sienne dans cette affaire du *Dictionnaire* Vigouroux méritaient la critique sévère que j'en fais".

Il est donc bien embarrassé quand il reçoit un tiré à part en septembre 1894. Il faut dire qu'entre temps les deux hommes se sont rencontrés à Ambrières en juillet et que cette entrevue a sensiblement modifié l'opinion de l'abbé Loisy sur Mgr Mignot : "J'ai gardé une bonne impression de mon entrevue avec Mgr de Fréjus, écrit-il au baron von Hügel le 18 juillet. Il y aurait beaucoup plus à attendre de lui que de Mgr d'Hulst, s'il était en mesure de faire quelque chose. Souhaitons lui de devenir archevêque"<sup>859</sup>.

Il se contente donc de faire preuve d'une réserve discrètement ironique et sur le *Dictionnaire* et sur la Préface :

***Je reçois aujourd'hui, à Neuilly, l'Introduction au Dictionnaire de la Bible. Votre Grandeur a été bien aimable de me l'envoyer et de me l'envoyer dans mon nouveau domicile, qu'Elle n'a pas été longtemps à découvrir. Je ne sais si l'ouvrage répond tout à fait au programme que vous avez bien voulu lui donner, Monseigneur ; mais le programme a sa valeur indépendamment de l'ouvrage. Je l'avais déjà lu sur une épreuve que m'avait communiquée M. de Hügel. Vous avez dit là de si excellentes choses que je ne me permettrai pas de relever le passage où il est question des dix premiers chapitres de la Genèse. Après tout, ces chapitres ont besoin d'être fortement protégés, et il est naturel qu'on essaie de les garantir***<sup>860</sup>.

Mgr Mignot a largement diffusé le tiré à part de la préface. Son ami l'abbé Chédaille le publie aussitôt dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Soissons. Mgr Duval s'en plaint auprès de son collègue car il estime que ce "très remarquable travail contient des propositions qui m'ont semblé un peu hardies et aussi des assertions que je ne signerais pas"<sup>861</sup>.

Or le bruit court que l'infatigable chanoine Magnier s'apprête à publier une mise en garde contre la Préface. Il s'était récemment manifesté comme sourcilieux défenseur de

<sup>859</sup> BN, Fonds Loisy, Naf 15644, f° 365.

<sup>860</sup> Lettre du 27 septembre 1894, ADA, 1 D 5-01.

<sup>861</sup> Lettre du 7 septembre 1894, ADA, 1 D 5-07.

l'orthodoxie dans une série d'articles publiés dans *l'Univers* entre juillet et octobre 1891 puis rassemblés dans un livre<sup>862</sup>, "avec le sincère désir de réagir avec vigueur [...] contre tout système de transaction avec l'erreur"<sup>863</sup>. C'était, nous l'avons vu, la thèse de Loisy consacrée à l'histoire de Canon qui était visée. Plus généralement, c'était le fait d'admettre la présence de matériaux mythologiques dans la composition de la Bible qui était sévèrement condamné.

De toute évidence dans le cas de la Préface qui est un texte épiscopal, il ne peut agir qu'avec l'accord de son évêque. Mgr Mignot hésite donc sur la conduite à tenir, partagé entre le désir de ne pas laisser le champ libre au conservatisme et la crainte d'entrer en conflit, même indirectement, avec l'un de ses collègues. Comme à son habitude il consulte. Il s'adresse entre autre à Mgr d'Hulst qui lui répond : "Oui, certes, il faut parler net et d'un peu haut à Mgr Duval. C'est un odieux procédé. Il faut lui faire peur et exiger qu'il impose le silence à son Magnier. Faites-lui comprendre que la *Préface* ayant été demandée et trouvée bonne par Vigouroux, c'est à lui qu'il aura à faire s'il la laisse attaquer. Ces sortes d'arguments sont faites pour ces sortes de gens". Mais il ajoute : "Si l'on n'était pas sûr de voir en cas de conflit public l'autorité suprême se ranger de leur côté, on aurait bientôt fait de les mettre à la raison"<sup>864</sup>.

La réponse de Mgr Mignot à Mgr Duval s'inscrit tout à fait dans le schéma proposé par le recteur de l'Institut catholique : fermeté et intimidation. La Préface n'est pour l'instant diffusée qu'officieusement auprès des quelques amis auxquels elle a été offerte et elle ne paraîtra que dans quelques mois. L'évêque de Fréjus veut donc croire que les faits qu'on lui a rapportés ne sont que des "potins de curés" mais s'ils sont avérés, il attend de son collègue qu'il les écrase dans l'œuf, car : "si Magnier se permettait d'écrire contre moi, comme il n'oserait le faire sans votre permission, j'aurais le profond chagrin de me regarder blâmé par vous"<sup>865</sup>. Or M. Vigouroux a trouvé la Préface remarquable ainsi d'ailleurs que les personnes autorisées qui l'ont lue. En prenant le parti de son chanoine dont la compétence biblique est limitée, l'évêque de Soissons risque donc de trouver en face de lui non seulement l'exégète de l'Institut catholique mais aussi une partie l'épiscopat, car Mgr Mignot annonce qu'il n'hésitera pas à "produire des lettres d'archevêques et d'évêques" qui l'approuvent.

Il y a là vraisemblablement une bonne part de désinformation. Aucune des lettres d'approbation concernant la Préface et conservées dans les archives d'Albi n'émane d'un membre de l'épiscopat. La seule lettre conservée qu'a reçu à cette époque Mgr Mignot est celle de l'abbé Boudinhon qui s'interroge sur l'avenir des études bibliques après *Providentissimus* et estime nécessaire de se frayer un passage :

Mais en quel point ? Sur l'interprétation ; sans doute, et vous le dites, et il n'est pas

---

<sup>862</sup> *Étude sur la canonicité des Saintes Écritures, I. Ancien Testament*, Paris Lethielleux, 1892,

<sup>863</sup> *R. B.*, t. I, 1892, p. 308

<sup>864</sup> Lettre du 3 octobre 1894, ADA, 1 D 5-07.

<sup>865</sup> Brouillon de la lettre du 5 octobre 1894, ADA, 1 D 5-07.



possible de dire autre chose. Mais est-ce bien loyal ? Et sous le nom d'interprétation n'y a-t-il pas autre chose ? En particulier ne faut-il pas toucher à l'idole (je parle au sens de Bacon) que les théologiens nous ont faite de l'inspiration. Les théologiens admettent avec les Pères, une action de Dieu qui semble ne rien laisser à l'homme [...]. Quelle étrange combinaison entre l'inspiration [...] absolue et la réalité composite quasi humaine des livres ? Qui dira tout cela sans se faire brûler ? Qui enseignera clairement les degrés et les modes de l'inspiration ?<sup>866</sup>

On voit qu'un théologien ouvert mais non spécialiste de la question biblique ne pouvait pas ne pas poser le problème en terme dogmatique. Ce qui lui semble en jeu c'est la question de l'inspiration. C'est le verrou qu'il faut faire sauter ou du moins dont il faut trouver une clé plus adaptée.

## 2.2 "Défendre le passé et préparer l'avenir"

Le 18 novembre 1895, à l'invitation du cardinal Coullié, Mgr Mignot prononce dans la cathédrale Saint Jean, le discours de rentrée de la Faculté de théologie de Lyon. Il prend comme thème la parole de l'Écriture : "C'est pourquoi tout scribe sage dans le Royaume des cieux est comparable à un père de famille qui tire de son trésor du neuf et du vieux." (Mat 13, 52)

Le lieu se prête à des effets d'éloquence ecclésiastique : "La Tradition ! Où mieux qu'ici convient-il de prononcer ce mot ? à Lyon, dans cette primatiale qui a l'honneur de s'appeler *prima Sedes Galliarum*. [...] Mgr l'archevêque, si vous n'êtes pas l'héritier du siège de saint Jean, vous l'êtes de sa foi. C'est ici, ce n'est pas à Smyrne que son œuvre s'est continuée"<sup>867</sup>. L'évêque de Fréjus n'en reste cependant pas à ces considérations rhétoriques. Il profite de la tribune qui lui est offerte pour faire passer deux ou trois idées qui lui tiennent à cœur.

Et d'abord qu'une des tâches principales des facultés catholiques est d'assurer, comme avaient su le faire les universités du Moyen-Age, l'interprétation de la tradition. La chose n'avait pas été sans difficulté à l'époque : "Quelle surprise, Messieurs, quelle nouveauté quand on vit apparaître dans les universités la philosophie d'Aristote... Quelle stupeur quand on expliqua les dogmes chrétiens au moyen des théories des Grecs ! Nous n'y pensons guère aujourd'hui, mais c'était une innovation inouïe qui devait inquiéter"<sup>868</sup>.

<sup>866</sup> 4 octobre 1894. ADA, 1D 5-01. Deux autres lettres d'approbation sont conservées, mais elles sont plus tardives. L'une de Mgr d'Hulst le 3 janvier 1895. Il vient seulement d'avoir le temps de lire la Préface : "Elle est aussi hardie que les conditions de lieu et de personne le permettaient et telle qu'elle est elle rendra un vrai service" (ADA, 1 D 5-01 et F. Beretta, *Op. cit.*, p. 432) ; l'autre du 28 mai 1895, de l'abbé Jacquier, professeur à l'Institut catholique de Lyon : "J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre Préface au *Dictionnaire de la Bible* ; vous nous tracez un beau programme. Plaise à Dieu que tous les collaborateurs le suivent !" (ADA, 1 D 5-07).

<sup>867</sup> Discours de rentrée de l'Institut catholique de Lyon, ADA, 1 D 5 11-01, f° 3.

<sup>868</sup> *Discours...op, cit.*, f° 7. L'éloge de la scolastique et de la Somme théologique ne doit pas faire illusion. Une phrase barrée révèle ce que l'évêque pense vraiment : " Il ne suffit donc pas pour trouver la vérité qui sauve d'interroger la raison : la raison laissée à elle-même ne dit que des extravagances quand elle se met à dogmatiser."

Il convient donc de relativiser les inquiétudes devant certaines affirmations de la science contemporaine et s'employer à faire pour le temps actuel cet inlassable travail qui assure la vie à l'Église, car "la Tradition n'est pas une chose morte, une doctrine cristallisée, le ressort caché d'un automate, elle est avec l'Écriture la vie de l'Église : elle grandit et se développe avec elle."

L'évêque de Fréjus concède qu'il ne serait pas difficile de trouver dans l'Écriture une doctrine sur les grands dogmes du catholicisme, mais c'est pour aussitôt affirmer que "les Évangiles, les Épîtres des apôtres étaient des écrits d'occasion et non des traités spéciaux" et qu'il faut se rendre à l'évidence, ils restent silencieux sur de nombreuses vérités qui sont aujourd'hui admises. Force est donc d'admettre dans l'Écriture "une sorte d'immanence de la doctrine qui bien connue de tous ne sera précisée que plus tard [...] en un mot un ensemble de vérités dont on vivait sans songer à les définir".

Chaque siècle se doit donc "d'éclairer de nouvelles lumières, d'enrichir de vérités qu'on ne connaissait pas d'une façon explicite" l'édifice doctrinal de l'Église. L'interprétation consiste à affronter ce qui reste parfois obscur dans la tradition et à créer les mots nouveaux pour mieux la définir afin de la dégager des inévitables erreurs que les jugements d'hommes toujours faillibles y ont introduites. C'est ce travail qui permet d'aboutir à des conclusions dogmatiques certaines "quoique à peine entrevues à l'origine".

Cependant l'heure n'est plus aux constructions théologiques abstraites comme celles qui furent réalisées dans les anciennes Universités. "La théologie est presque parfaite, nous en avons atteint les sommets". Les problèmes actuels hérités de la Renaissance et de la Réforme d'une part et du développement des sciences de l'autre, obligent à se placer sur un autre terrain. Le rôle des facultés catholiques est principalement apologétique. Il faut qu'au sein de chacune d'entre elles, on se saisisse des questions nouvelles avec l'objectif "de former des spécialistes, des savants, des historiens, des critiques, des individualités puissantes qui dirigent l'opinion comme les scholars d'Oxford donnent le ton dans le monde cultivé"<sup>869</sup>.

Or l'opinion catholique doit être de toute urgence éclairée sur les développements de l'histoire et surtout sur la question biblique. La première oblige à revoir les chronologies établies à partir de la Bible et il n'y a rien en ce domaine qui doivent émouvoir plus que de raison. La seconde est autrement difficile. Mais "si elle n'est pas résolue par nous, elle le sera contre nous"<sup>870</sup>. L'encyclique *Providentissimus* a défini l'inspiration intégrale et l'inerrance de l'Écriture mais n'a rien dit "de la date de composition du Pentateuque, de la condition de composition des psaumes, de l'intégrité d'Isaïe ou de Daniel". Puisque l'Église ne s'est pas prononcée, la discussion est libre : "il y a à toutes ces questions des solutions vraies, à nous de les mettre en lumière".

Ce n'est pourtant pas dans le domaine biblique malgré ses efforts réitérés, sur lesquels nous reviendrons, que Mgr Mignot pourra faire entendre sa voix mais sur un terrain plus général de l'histoire des religions. L'occasion lui en est fournie par la parution de *l'Esquisse d'une philosophie de la religion*<sup>871</sup> d'Auguste Sabatier<sup>872</sup>.

<sup>869</sup> *Discours...*, *Op. cit.*, f° 17.

<sup>870</sup> *Discours...*, *Op. cit.*, f° 19.

### 2.3 L'évolutionnisme religieux (1897)

Ce livre est important à plus d'un titre et d'abord en ce qu'il revendique, pour la compréhension du fait religieux, la première place à l'examen par la raison de l'expérience religieuse telle que la psychologie peut en rendre compte au niveau individuel et l'histoire au niveau collectif. Son caractère moderne s'affiche dans la prétention d'une véritable "mise à l'écart de la théologie"<sup>873</sup> dans la mesure où A. Sabatier ne se propose pas de rendre compte de l'intelligence de la foi mais de définir ce qu'est la religion en vérité. Le plan de l'ouvrage est tout à fait éclairant : le premier livre s'attache à cerner ce qu'est l'essence de la religion, le second à montrer en quoi le christianisme en est la forme la plus parfaite, le troisième à définir les conditions à respecter pour restituer aux dogmes toute leur valeur religieuse.

Pour A. Sabatier, "c'est la prière qui distingue le phénomène religieux de tous ceux qui lui ressemblent ou l'avoisinent"<sup>874</sup>. C'est dire que l'essence de la religion se trouve dans le rapport conscient et voulu de l'homme avec Dieu. Cette définition a un conséquence capitale sur la notion de révélation : "Si la religion est la prière de l'homme, la révélation est la réponse de Dieu"<sup>875</sup>. Religion et révélation sont donc les deux faces d'une même réalité : "La religion n'est rien d'autre que la révélation subjective de Dieu dans l'homme et la révélation c'est la religion objective en Dieu"<sup>876</sup>. Dès lors la révélation, à la fois surnaturelle dans la cause "transcendante" qui l'engendre et naturelle par ses effets, "toujours conditionnés", dans l'histoire, ne peut pas être conçue comme la communication faite une fois pour toute d'une doctrine immuable, mais comme "la création, l'épuration et la clarté de la conscience de Dieu dans l'homme individuel et dans l'humanité"<sup>877</sup>.

Pierre Colin a très bien analysé la première conséquence de cette approche de la révélation, à savoir qu'il n'y a plus lieu de différencier les religions révélées des autres, les

<sup>871</sup> *Esquisse d'une philosophie de la religion d'après la psychologie et l'histoire*, Paris, Fischbacher, 1897. Nous citons la 9<sup>e</sup> édition, s.d., XVI-416 pages : *Esquisse...*

<sup>872</sup> Louis Auguste SABATIER (1839-1901), pasteur à Aubenas puis professeur de dogmatique à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg (1868-1873). Replié à Paris il contribua à la création de la Faculté de théologie protestante de Paris et il en devint le doyen en 1895. Il enseigna également à la section des Sciences religieuses de l'École pratique des Hautes Études. Il appartient au courant du protestantisme libéral. Voir notices dans le *DMRFC*, vol. 5 : *Les Protestants*, pp. 435-438 et vol. 9 : *Les Sciences religieuses*, pp. 597-598.

<sup>873</sup> Pierre Colin, *L'audace ...*, p. 336.

<sup>874</sup> *Esquisse...*, p. 24.

<sup>875</sup> *Esquisse...*, p. 32.

<sup>876</sup> *Esquisse...*, p. 34.

<sup>877</sup> *Esquisse...*, p. 35.

seules nuances résidant dans les représentations différentes que les hommes se font de la notion de révélation<sup>878</sup>. Mais il est une seconde conséquence non moins importante qui est la relativisation du miracle et de l'inspiration. Toute l'antiquité a eu du miracle une notion simple et claire à savoir que l'ordre naturel des choses peut plier devant une puissance supérieure. S'il n'y a aucune différence entre la littérature profane et la littérature biblique à ce sujet, la seconde est cependant plus réservée que la première en récits miraculeux et ceci est particulièrement vrai de la vie de Jésus qui "n'a point fondé sa religion sur le miracle mais sur la lumière, la consolation, le pardon et la joie que son évangile [...] apportait aux âmes affligées"<sup>879</sup>. Pour Jésus, le miracle c'est "l'exaucement de la prière". La science peut fermer à la piété des "perspectives familières" sans pour autant rendre caduque l'idée de la présence réelle et active de Dieu dans le monde qui est le sens vrai du miracle.

La notion d'inspiration a suivi la destinée de celle de miracle. Le caractère miraculeux de ses effets et de ses modes a été battu en brèche par les progrès de l'exégèse et de la critique historique. Loin de croire que plus l'esprit personnel des écrivains est passif, plus l'expression de la parole de Dieu est fidèle, il faut admettre que "l'inspiration religieuse n'est pas autre chose que la pénétration de l'homme par Dieu ; mais [...] par un Dieu tout intérieur, en sorte que, lorsque cette pénétration est complète, l'homme se trouve réellement et plus pleinement lui-même qu'auparavant. [...] L'inspiration prophétique, c'est la piété élevée à la seconde puissance"<sup>880</sup>.

Avec le christianisme est atteint le "couronnement de l'évolution religieuse de l'humanité" dans la mesure où il réalise la perfection des rapports des hommes avec Dieu "dans l'expérience créative et inaugurale qui s'est faite un jour dans la conscience du Christ"<sup>881</sup>. C'est dire que le christianisme réunit en lui deux attributs contradictoires et pourtant nécessaires : celui d'être une religion parfaite et définitive en même temps qu'historique. La conciliation de ces deux attributs est la grande tâche de la théologie et le danger est toujours présent, soit de réduire l'importance de l'histoire, soit au contraire de la diviniser. Dans le premier cas le christianisme n'est plus qu'une doctrine sans véritable efficacité religieuse, dans le second cas - et c'est le défaut de "la christologie traditionnelle incurablement docète" - le christianisme est une métaphysique religieuse sans prise sur la réalité. Or l'essence ou le principe du christianisme ne réside pas dans la révélation de vérités et de dogmes mais dans le trait original de la piété de Jésus, à savoir "qu'il se sentait avec Dieu dans une relation filiale et qu'il sentait Dieu dans une relation paternelle avec lui". Placer l'essence du christianisme dans une expérience religieuse, dans la révélation de Dieu en Jésus-Christ, c'est pour Sabatier le seul moyen de résoudre la tension entre l'idéal et l'histoire, car "le principe chrétien, ramené dans la conscience, se dégage toujours des expressions relatives et passagères qu'il a rencontrées". En son

<sup>878</sup> P. Colin, *L'audace* ..., pp. 341-344.

<sup>879</sup> *Esquisse*..., p.72.

<sup>880</sup> *Esquisse*..., p. 100.

<sup>881</sup> *Esquisse*..., p. 177.

principe, le christianisme se présente donc bien comme la religion absolue et définitive. En revanche, "dans son évolution historique, non seulement il est perfectible, mais il doit progresser sans cesse, puisque progresser, pour lui, c'est se réaliser"<sup>882</sup>. C'est pourquoi il ne faut pas confondre "le fait intime et vivant de la piété [...] avec les explications théologiques, et par suite dogmatiques qu'on en a tirés"<sup>883</sup>.

La troisième partie de l'*Esquisse* aborde la question qui va être au cœur de l'un des débats centraux de la crise moderniste : qu'est-ce qu'un dogme ? Pour Sabatier toute religion a besoin de se définir et on ne peut pas concevoir une religion sans dogme. Mais l'histoire de l'évolution religieuse dissipe l'illusion que s'est faite le christianisme de croire que ses dogmes lui avait été transmis par Dieu lui-même. L'enseignement des sciences religieuses "nous apprend que la religion a précédé les dogmes, comme le langage a précédé la grammaire"<sup>884</sup>. Les dogmes naissent dès que, quittant le domaine du mythe, l'expression du sentiment religieux emprunte les voies de la rationalité et que surgissent entre la conscience individuelle et la conscience communautaire d'une religion des conflits d'interprétation. Ils sont des propositions doctrinales devenues dans une société religieuse, par une décision de l'autorité compétente, objet de foi. "Ce que les mots et les phrases sont à la pensée, les formules dogmatiques le sont à l'expérience religieuse de la conscience [...]. Le dogme, c'est le langage qui parle la foi"<sup>885</sup>.

Phénomènes relevant éminemment de la vie sociale ils sont en perpétuelle transformation. Poursuivant son analogie avec le langage, Sabatier considère qu'il y a trois grandes modalités d'évolution des dogmes. Soit ceux-ci "périssent par désuétude", car l'idée qu'ils exprimaient "s'est évanouie pour notre conscience", soit ils se transforment par "intussusception"<sup>886</sup>, c'est-à-dire que les dogmes acquièrent, "inconsciemment un contenu nouveau", soit comme l'élasticité des mots et des formules a une limite des dogmes nouveaux apparaissent dans la théologie comme les néologismes dans les langues.

Mgr Mignot dit avoir lu ce livre "captivant, séduisant" qui "fait beaucoup penser", avec "un vif intérêt et une très réelle sympathie pour l'auteur". Et il y a tout lieu de penser qu'il ne s'agit pas là de vagues formules de convenance. Comment ne pouvait-il pas être pleinement d'accord avec l'affirmation de l'introduction qui critique le fait que "certains théologiens partant de l'idée de Dieu, de sa justice, ou de son intelligence, qu'ils assimilent ingénument à la nôtre, croient pouvoir en conclure à ce qui doit être et se passer dans l'histoire et dans la nature"<sup>887</sup> ? Comment Mgr Mignot n'aurait-il pas été sensible aux premières pages de l'*Esquisse* dans lesquelles A. Sabatier évoque son

<sup>882</sup> *Esquisse*..., p. 216.

<sup>883</sup> *Esquisse*..., p. 189.

<sup>884</sup> *Esquisse*..., p. 299.

<sup>885</sup> *Esquisse*..., p. 301.

<sup>886</sup> Accroissement intermoléculaire des substances vivantes. L'intussusception est une conséquence directe de l'assimilation (Nouveau Larousse illustré).

propre cheminement ? N'est-ce pas, en quelque façon, sa propre expérience qu'il y trouve décrite : "Entre le désir impérieux de savoir et l'invincible besoin de croire et d'espérer, je n'ai pu me résigner à vivre dans l'insouciance..."<sup>888</sup>

Mais il y a plus. Mgr Mignot estime que l'ambition du livre : proposer une lecture de la religion et du christianisme acceptable par les hommes du temps, est tout à fait légitime. "Nous ne pouvons pas éternellement piétiner sur place, accueillir par d'aveugles fins de non-recevoir les affirmations de la critique moderne"<sup>889</sup>. Ce livre mérite considération parce qu'on y trouve la "peinture d'un état d'âme général", parce qu'il "incarne les idées du monde intelligent" et parce qu'il y a "dans la plupart de ses idées un fond de vérité". Enfin, l'évêque de Fréjus n'avait aucune objection de fond à formuler quant à la place faite à l'histoire dans le travail de Sabatier : outil indispensable pour remonter des idées dont on hérite aux faits qui leur ont donné naissance.

Mais tenter de concilier les exigences de la foi avec l'esprit moderne ne va pas sans risque. C'est pourquoi il faut soigneusement distinguer le diagnostic sur lequel l'accord peut se faire d'avec les propositions qui sont faites. A ce niveau, la notion d'évolution est ambiguë. Certes, A. Sabatier prend bien soin de noter ce qui différencie son acception du mot "évolutionnisme" de l'acception purement matérialiste qui voudrait que tout ce qui est aujourd'hui soit le résultat nécessaire de l'évolution de ce qu'il y avait hier. "Si, par évolution, on veut entendre une marche des choses nécessaires et inconsciente, un mouvement mécanique et continue [...] alors on n'évitera pas le reproche de confondre les lois du monde moral avec celles de l'ordre physique"<sup>890</sup>. Le concept d'évolution n'a pour lui qu'une valeur heuristique : le réel doit être observé tel qu'il est en train de se faire : "J'aime à me servir du mot évolution et à considérer tous les phénomènes dans leur succession naturelle"<sup>891</sup>, écrit-il dans la préface à la réédition pour se justifier de l'accusation d'évolutionnisme religieux. Il s'agit en quelque sorte d'un évolutionnisme méthodologique qui n'a pas pour but d'expliquer les faits observés mais de les mettre en perspective.

Il n'en demeure pas moins que cette approche méthodologique modifie l'objet sur lequel travaille le théologien. Celui-ci n'a plus à expliquer les vérités intemporelles, mais à dégager dans l'expérience religieuse de l'humanité ce que elle porte de vérité de foi. C'est pourquoi la notion d'évolution, appliquée à la religion, est au cœur de la critique de Mgr Mignot, comme le titre de l'article l'annonce clairement. Il estime en effet que si les mots utilisés restent les mêmes, le sens qui leur est donné est nouveau, en sorte que, il y a tout lieu de penser que la génération actuelle "se dit chrétienne et ne l'est plus".

<sup>887</sup> *Esquisse...*, pp. XXVIII.

<sup>888</sup> *Esquisse...*, p. 4.

<sup>889</sup> "L'évolutionnisme", in *L'Église et la critique*, p. 7.

<sup>890</sup> *Esquisse...*, p. 154.

<sup>891</sup> *Esquisse...*, p. XX.

Tout en concédant que l'analyse faite par Sabatier du concept de religion est "fine et pénétrante", l'évêque de Fréjus ne peut pas admettre que la révélation n'est que "l'épuration progressive de la conscience de Dieu dans l'homme" et "le christianisme une évolution heureuse, providentielle du sentiment religieux qui existe en nous à l'état naturel". Mgr Mignot estime que confondant révélation et connaissance rationnelle de Dieu Sabatier se heurte à une double difficulté : celle des critères qui vont pouvoir guider les hommes vers la vraie religion, puisque "toutes les religions sont sur le même pied", et surtout celle de la place de la Bible qui a toujours été considérée jusqu'alors comme la seule révélation de Dieu.

La position de Sabatier n'est pas admissible, car un évolutionnisme sans solution de continuité ne serait alors "qu'un transformisme pur dans l'ordre physique et du déterminisme inéluctable dans les lois de l'esprit et de la matière". Certes, le transformisme est acceptable dans les "enchaînements du monde animal" : même s'il ne s'agit encore que d'une hypothèse, il y a cependant tout lieu de penser que la vérité est de ce côté. Mais cette notion est-elle transposable telle quelle dans le domaine religieux et moral ? Oui, sous réserve de maintenir "l'action de Dieu dans l'univers et son intervention indispensable pour faire jaillir la vie [...] et donner à l'homme une âme immortelle"<sup>892</sup>. C'était très exactement la position prise par les membres du Congrès scientifique international des catholiques de Paris en 1888 : "L'on a entendu Mgr d'Hulst, M. le chanoine Duilhé de Saint-Projet, M. l'abbé Guillaumet et le R. P. Van den Gheyn déclarer très sincèrement que le transformisme, étant réservée la création immédiate de l'âme humaine, est une théorie librement discutable"<sup>893</sup>.

L'idée que le "*substratum* destiné à recevoir l'âme humaine pourrait avoir été préparé par le concours des agents naturels au moyen de l'évolution" était d'ailleurs une idée défendue par plusieurs théologiens comme le P. Leroy, dominicain et le P. Zahm, prêtre de la congrégation de la Sainte-Croix<sup>894</sup>. Toutefois, ils furent avisés que leur opinion était jugée insoutenable par le Saint-Office<sup>895</sup> et ils acceptèrent de se rétracter ce qui n'empêcha pas le livre du second d'être inscrit à l'Index..

C'était nous le savons une position ancienne chez Mgr Mignot. En 1897, ce n'est bien évidemment plus tant le souci de défendre l'historicité des premiers chapitres de la Genèse qui inspire Mgr Mignot dans sa critique, encore que ce point, nous l'avons vu, lui

---

<sup>892</sup> "L'évolutionnisme", *Op. cit.*, p. 12.

<sup>893</sup> "L'anthropologie au congrès scientifique international des catholiques", *Le Correspondant*, t. 151, 1888, p. 576.

<sup>894</sup> R. P. Leroy, *L'évolution restreinte aux espèces organiques*, Paris, Lyon, Delhomme et Briguet, 1891 ; R. P. Zahm, *Évolution and Dogma*, Chicago, Mac Bride & Company, 1896.

<sup>895</sup> "Monseigneur aura remarqué les tribulations récentes du Père Leroy, à propos de l'Évolutionnisme : il a été tout à fait modéré, pourtant, en ces idées ; et le Père Zahm est cité au devant des Congrégations Romaines", baron von Hügel à Mgr Mignot, 4 juillet 1899. "La vérité y est toujours *adaequatio intellectus et rei* ; les essences y sont toujours immuables ; le bon Père Leroy, dominicain, m'a expliqué comment il avait dû retirer son livre sur l'évolution : il avait perverti la notion de l'espèce", l'abbé Loisy à Mgr Mignot, 24 juin 1900, *BLE*, 1966, pp. 38-40.

pose encore quelques difficultés, et qu'il est tenu à quelque précaution pour tenir compte de l'opinion commune, mais la conviction qu'il faut marquer nettement les limites au delà de laquelle le critique sort du christianisme. C'est donc un point de vue résolument apologétique qui est ici affirmé. L'acceptation de l'évolutionnisme radical n'est pas tenable puisqu'il ramène tout à l'homme et conduit inévitablement à l'athéisme. Il faut à chaque niveau maintenir une solution de continuité, car c'est dans ces ruptures que se manifeste la divinité.

L'argumentation est la même avec les miracles, le prophétisme et la personne de Jésus-Christ. En ce qui concerne les premiers, Mgr Mignot estime qu'il ne faut pas conclure du fait qu'ils ne relèvent pas de la science à leur impossibilité. En ce qui concerne le prophétisme, il concède qu'il s'agit d'une institution que l'on retrouve dans presque toutes les religions, mais il ne faut pas pour autant en conclure "qu'il n'y a pas plus de vrais prophètes que de vrais miracles"<sup>896</sup>. Le cas d'Israël est tellement spécifique qu'il faut bien, ici aussi, admettre une solution de continuité. Quand bien même on admettrait, ce qui reste à démontrer, que la religion d'Israël aurait évolué de l'idolâtrie au monothéisme, le prophétisme n'en demeure pas moins la caractéristique du "miracle juif", puisqu'il réside justement dans l'affirmation "du plus rigoureux monothéisme".

Avec le Christ, on touche un point autrement capital. Peut-on admettre la "mode" du monde rationaliste qui sépare "le Christ palestinien du Christ théologique" au motif que "la théologie nous conduit à l'absurde, à l'incompréhensible, au contradictoire, à des définitions vides de sens" ? Bien sûr Sabatier n'a pas complètement tort d'accuser la christologie d'avoir une tendance incurablement docète, bien sûr on ne peut enfermer le Christ "dans une définition métaphysique", mais il importe de savoir qui il est, car une religion ne peut "se désintéresser de la vérité ou de la fausseté de l'objet qu'elle vénère et adore". Or si Jésus ne dit pas "de façon explicite" qu'il est Dieu, "il l'affirme de manière équivalente [...] (et) nul ne s'y trompe". Dire cela n'est pas pour autant supprimer toute réalité à la nature humaine de Jésus : "le Christ est resté juif", mais c'est maintenir qu'il a parlé comme nul autre homme et qu'il faut, soit dire qu'il est un rêveur, soit accepter "l'inéluctable nécessité de prendre les paroles du Sauveur à la lettre". Avec le Christ aussi, il faut admettre que l'on est en présence d'une rupture de continuité et donc que le christianisme dont il est "l'initiateur" n'est pas "l'une des formes multiples de l'évolutionnisme religieux"<sup>897</sup>.

Loisy, après avoir reçu le tiré à part de l'article, écrit à Mgr Mignot :

***J'avais entendu parler de votre article sur Sabatier et je me réjouissais de ce que vous êtes devenu l'Évêque du Correspondant, succédant ainsi au cardinal Meignan et le remplaçant avec avantage. Je savais bien que vous m'enverriez le tirage à part, et ma confiance n'a pas été trompée. Vous avez mis quantité d'excellentes choses dans ce travail, et ce qu'il y a de nouveau pour beaucoup de nos gens se rattache si bien à des principes incontestables pour eux, qu'ils n'auront rien à dire. Il était bon qu'une voix autorisée se fit entendre du côté***

<sup>896</sup> "L'évolutionnisme", *Op. cit.*, p. 38.

<sup>897</sup> "L'évolutionnisme", *Op. cit.*, pp. 61-70.



**catholique, à l'occasion de ce livre de Sabatier, qui est remarquable à beaucoup d'égards. Vous avez bien fait de parler et vous avez bien parlé**<sup>898</sup> .

Ces "excellentes choses" visent sans doute tout ce que Mgr Mignot a pu glisser concernant la question biblique. Ainsi l'affirmation que "l'histoire de la création peut être interprétée de diverses façon, puisque l'Église n'a aucune explication scientifique officielle à nous donner" ; que la Bible "n'est pas un autographe de Dieu lui-même" et qu'elle "n'a pas pour objet de nous apprendre l'astronomie ni la géologie" ; que l'on s'était trompé en essayant "de faire une chronologie sacrée avec les chiffres de convention dont le caractère artificiel est sensible jusqu'à Samuel" ; que l'on a "trop abusé d'insignifiants rapprochements de mots" dans l'interprétation des prophéties.

Mais dans le fond, l'exégète estime que Mgr Mignot est passé à côté de l'essentiel. Il le dit au baron von Hügel : "J'ai lu aussi le livre de Sabatier, je lis sa réfutation par Mgr Mignot que je trouve un peu insuffisante"<sup>899</sup> .

On peut se faire une idée des limites que Loisy trouvait à l'article de Mgr Mignot dans sa propre réfutation du livre d'A. Sabatier parue dans différents articles de la *Revue du clergé français* quelques années plus tard<sup>900</sup> . Loisy estime qu'entrer dans un débat sur l'origine de la conscience est vain. L'idée que "l'homme a dû naître adulte, capable de pourvoir à ses besoins"<sup>901</sup> , comme l'avait écrit Mgr Mignot, lui semblait être une survivance du traditionalisme dans l'apologétique. "Gardons-nous de vouloir apprendre à Dieu comment il a fait l'homme, car nous n'en savons rien"<sup>902</sup> . Si, comme Mgr Mignot il refuse d'identifier la révélation avec la religion, il dégage, plus nettement que le prélat ne l'avait fait, les implications philosophiques d'une telle position : "Non seulement religion et révélation seraient les deux noms du même phénomène psychologique ; mais Dieu et âme seraient aussi deux noms, inégalement grands, de la même entité spirituelle. Il faut pourtant [...] maintenir la distinction essentielle de Dieu et de l'homme"<sup>903</sup> . Loisy insiste sur le fait que la révélation a pour objet propre et direct "les vérités simples contenues dans les assertions de la foi, non pas les doctrines et les dogmes comme tels"<sup>904</sup> . Contrairement à Mgr Mignot qui voit dans le dogme l'expression directe de la révélation, Loisy estime que pour rendre compte du phénomène religieux dans sa complexité il faut tenir ensemble trois moments : "la révélation intérieure de Dieu, laquelle produit la piété subjective de l'homme, laquelle à son tour engendre les formes religieuses historiques,

<sup>898</sup> *Lettre du 10 mai 1897.*

<sup>899</sup> BN, fonds Loisy, lettre du 21 juin 1897, Naf 15644, f° 477 et *Mémoires*, I, p. 438.

<sup>900</sup> Les articles signés A. Firmin

<sup>901</sup> "L'évolutionnisme...", *Op. cit.*, p. 18.

<sup>902</sup> "L'idée de révélation", *RCF*, 1<sup>er</sup> janvier 1900", p. 262.

<sup>903</sup> "L'idée...", *idem*, p. 257.

<sup>904</sup> "L'idée...", *idem*, p. 253.

rites, formules de foi, livres sacrés"<sup>905</sup>. Pour lui la révélation porte sur les assertions de foi, pas sur le dogme. C'est pourquoi le combat autour des miracles et des prophéties comme garantie de la révélation lui semble un peu vain. L'évidence de la révélation provient du fait qu'elle est toujours la manifestation de la vie.

Enfin, il est probable que Loisy considère que Mgr Mignot n'a pas assez insisté sur le fait qu'aucune religion n'a jamais été une affaire personnelle mais toujours, plus ou moins une institution et que par voie de conséquence, le moteur du développement est à placer dans la tension qui existe toujours entre les aspirations individuelles et les réalisations institutionnelles.

D'une certaine façon finalement, Loisy reproche à Mgr Mignot d'avoir fait trop de concessions à A. Sabatier, ou plus exactement d'être resté trop prisonnier de sa problématique. Tel n'est pas l'avis des correspondants de Mgr Mignot. Ceux du moins dont les lettres sont conservées.

C'est ainsi que le P. Fontaine, dont on ne saurait mettre en doute la vigilance, remercie l'évêque pour ces pages qui dénoncent sans complaisance "ce mauvais livre" et il estime qu'aucune "plume épiscopale en ce siècle n'en a écrit de plus étincelantes et de plus remarquables"<sup>906</sup>. Il regrette toutefois que Mgr Mignot accorde le bénéfice de la "sincérité" à Sabatier.

C'est ainsi que Mgr Baudrillart, qui ne s'est pas encore rendu compte de l'inconsistance doctrinale de Mgr Mignot, lui écrit :

***Vous posez, Monseigneur, une grande question et vous ouvrez la voie à des solutions qui concilient avec les conclusions de la théologie, les résultats du progrès scientifique. J'espère que l'on saura comprendre***<sup>907</sup>.

Un médecin catholique suisse de Genève remercie Mgr Mignot de s'être montré si franchement anti-Sabatier, "succédané de Renan et représentant de l'incrédulité moderne". Il tient à manifester la satisfaction qu'il éprouve à voir enfin un prélat catholique prendre au sérieux les objections protestantes. Jadis en relation avec Mgr Dupanloup

***C'était un de mes sujets de surprise, écrit-il, de le voir passer rapidement sur les questions protestantes. Il lui semblait que [...] les Variations de Bossuet avait tout résolu. Il n'en était rien pourtant et votre étude l'atteste***<sup>908</sup>.

Là gît la difficulté. Car, comme le sous-entend un de ses amis, prêtre soissonnais, l'exposition loyale de "systèmes hasardeux" et la présentation sereine des objections exposées "pour les réduire à néant" risquent de passer pour l'expression des idées personnelles" de Mgr Mignot. Il faut s'attendre à ce que "les ignorants" se laissent prendre, car ils ne verront pas que c'est la condition nécessaire d'une réfutation honnête "de théories aussi dangereuses que séduisantes"<sup>909</sup>.

<sup>905</sup> "L'idée...", *idem*, p. 268.

<sup>906</sup> Lettre du 28 juillet 1897, ADA, 1 D 5-07.

<sup>907</sup> Lettre du 11 mai 1897.

<sup>908</sup> M. Dufresne, lettre du 17 avril 1897, ADA, 1 D 5-07.

Paradoxalement, la seule réserve arrive de M. Vigouroux qui écrit de Rome sans beaucoup se compromettre ni donner réellement son opinion, encore que la dernière phrase laisse entendre que si la forme est parfaite, le fond laisse à désirer :

***Votre article du Correspondant est arrivé et M. Le Camus en est ravi quoiqu'il ait peur cependant que certaines hardiesses ne soient mal appréciées. Il a aussi l'appréciation de Mgr Mourey. Le titre, lui a-t-il dit, va faire frémir certains cardinaux et certaines phrases les troubleront. Mais je pense que cela est exagéré. Personne ne pourra condamner le mérite et le talent"***<sup>910</sup> .

Ces publications ne sont que la partie émergée du travail de Mgr Mignot qui voudrait exposer les points cruciaux de la question biblique : la question de l'inspiration et celle de la composition du Pentateuque, celle de la critique. Il estime en effet être en mesure d'influer sur une opinion catholique qu'il juge trop inféodée en France à des journalistes incompetents, s'attribuant de surcroît une autorité qu'ils n'ont pas. "Ces grandes questions sont entrées dans le domaine public, écrit-il au baron, elles ont pris possession des esprits cultivés qu'elles passionnent et captivent, et il est impossible de ne pas nous en préoccuper"<sup>911</sup> . Il multiplie donc entre 1894 et 1896 les tentatives de publication dont aucune n'aboutira.

### 3. Entrouvrir la porte.

---

#### 3.1 L'inspiration

Dans un premier temps, il pense revenir sur la question de l'inspiration. Il a pour cela, nous le savons, un texte tout prêt. Ce texte cependant ne peut pas être repris tel quel. Il travaille donc à sa refonte durant l'année 1894. Il en parle à ses correspondants. Dillon<sup>912</sup> , qui voit en lui "le théologien et le savant le plus accrédité de l'Église contemporaine" l'encourage et lui donne son sentiment :

Après l'encyclique, le solution qui était possible auparavant cesse de l'être. Maintenant il n'y a que deux idées derrière lesquelles nous pouvons mettre tout ce que la science a fermement établi, c'est-à-dire l'inspiration et l'interprétation. La seconde est dangereuse... Il n'en est pas de même de l'inspiration. L'idée [...] est vague, indéfinie... Ceux qui comme vous ont approfondi les questions bibliques comprennent que

<sup>909</sup> Abbé Marlier, lettre du 10 juillet 1897, ADA, 1 D 5-01.

<sup>910</sup> ***Lettre du 17 avril 1897, ADA, 1 D 5-01.***

<sup>911</sup> Lettre du 19 janvier 1894.

<sup>912</sup> Émile Joseph DILLON (1854-1933). Elève à Saint-Sulpice (1873-1874) de Vigouroux et de Hogan, il fut ensuite étudiant dans plusieurs universités européennes en particulier à Innsbrück où il suivit les cours de G. Bickell. Il fut professeur à l'Université de Kharkov en Russie. Rentré en Grande Bretagne, il devint journaliste au *Daily Telegraph* et à la *Contemporary Review*. Mgr Mignot le tient au courant de ses projets éditoriaux et il est suffisamment en confiance pour lui faire parvenir son manuscrit sur l'inspiration en 1894.

l'inspiration a [...] laissé un très grand champ libre au jugement et au talent individuel<sup>913</sup>.

Le manuscrit conservé dans les archives d'Albi et intitulé "Notes sur l'inspiration" est une des versions de l'article projeté<sup>914</sup>. Il s'agit d'une réécriture du texte de 1885 dont de larges parties sont toutefois reprises *in extenso*. Le nouveau texte ne se présente pas comme une réponse directe à *Providentissimus Deus* qui n'est explicitement citée qu'une fois. Il n'empêche que Mgr Mignot puise dans son texte de 1885 les éléments d'une argumentation au service d'une interprétation large de l'enseignement pontifical : la question de l'inspiration n'est pas définitivement close par l'encyclique, la critique ne se restreint pas à ce qu'elle en dit, l'inerrance absolue n'est imposée que par la crainte des perspectives nouvelles.

Sur le premier point il condense la partie historique de 1885 autour de trois considérations : la question de l'inspiration en tant que telle ne se posait pas vraiment dans les premiers siècles chrétiens ; les Pères croyaient à l'inspiration verbale ; on repère deux tendances - qui traversent l'histoire et sont donc l'une et l'autre légitimes - quant à l'action de Dieu : pour l'une les écrivains n'ont été que des instruments entre les mains de Dieu et la Bible est "comme un autographe de Dieu même", tandis que pour l'autre "les auteurs inspirés sont considérés comme les traducteurs exacts de la pensée divine".

Ces faits l'amènent à deux conclusions : on ne peut pas, à la fois, faire appel aux Pères pour justifier une position que l'on veut accréditer et refuser leur témoignage en cas contraire ; l'interprétation large qui s'oppose à l'interprétation rigoureuse des protestants et des jansénistes ainsi qu'à celle des écoles catholiques qui font preuve d'une "orthodoxie ombrageuse" est préférable.

Sur la question de la critique, Mgr Mignot veut montrer qu'elle ne se réduit pas à la vision qu'en a l'encyclique. Il reprend le texte de la Préface et y réintroduit des éléments du texte de 1885 qu'il avait dû gommer : par exemple un long passage dans lequel il explique les raisons qui ont conduit Semler<sup>915</sup> à mettre au point la critique interne ; ou laisser dans l'ombre, par exemple la légitimité du recours à la "critique supérieure", car ce n'est pas la méthode critique qui est en cause mais l'usage qu'en ont fait certains adversaires de l'Église. "Le seul moyen d'empêcher de faire de la mauvaise critique, c'est d'en faire de la bonne". Cela passe nécessairement par la critique intrinsèque qui a

---

<sup>913</sup> Lettre à Mgr Mignot, 12 octobre 1894, ADA, 1 D 5 01.

<sup>914</sup> *Notes sur l'inspiration*, ADA, 1 D 5 04. La conclusion est inachevée et elle est suivie d'une page de notes brèves qui se termine par la mention : "Développer ces idées".

<sup>915</sup> "Rebuté, dit-il, par les difficultés, les contradictions des témoignages externes, voyant l'impossibilité de mettre d'accord les témoins qui ont rarement vu les choses sous le même aspect, tout en étant sincères, remarquant avec peine combien peu l'on est équitable pour ceux qui ne partagent pas les mêmes idées, combien aisément on dénature la pensées de ses adversaires, on tronque les citations, on laisse dans l'ombre ce qui paraît défavorable, comment on interprète les témoignages d'une manière forcée et arbitraire, soit par ruse ou violence, il s'appliqua à interroger les textes eux-mêmes comme supplément d'information et comme contrôle des témoignages extérieurs. Or comme les textes doivent naturellement être plus anciens que les témoignages qui les corroborent ou les infirment, il en concluait que la science n'est certaine que quand les preuves intrinsèques ont confirmé ou rectifié les témoignages traditionnels".

"conquis le droit de cité aussi bien auprès des adversaires que des défenseurs de la Bible. On ne l'abandonnera plus", disait le texte de 1885, "On ne se contentera plus, même chez les savants catholiques des preuves d'autorité [...] à moins de renoncer à réfuter nos adversaires"<sup>916</sup>, rajoute le texte de 1894. L'évêque de Fréjus prend là une position en rupture avec l'encyclique qui manifeste au contraire une grande réserve à l'égard de la critique intrinsèque à laquelle on ne doit recourir que pour confirmer les preuves fournies par l'histoire.

Sur la question de l'inspiration Mgr Mignot ne peut pas reprendre tel quel son texte de 1885. *Providentissimus* le lui interdit. Il laisse toutefois entendre qu'elle n'a pas clos la question :

***Nul ne voudrait s'évader même d'une ligne de l'enseignement doctrinal de l'Église ; encore faut-il qu'il s'agisse d'un enseignement véritable et non pas seulement d'opinions théologiques fort respectables***<sup>917</sup>.

S'il ne peut plus défendre ouvertement la thèse de l'inspiration restreinte, il s'emploie à montrer que les définitions habituelles des théologiens reprenant celle du concile du Vatican sont beaucoup moins claires qu'il ne paraît au premier abord. Dire que les Écritures ont Dieu pour auteur n'est acceptable que si l'on donne au mot "auteur" le sens que lui donne Newman : celui qui donne l'origine, l'autorité, qui découvre, qui fonde. C'est en ce sens que Jésus est "l'auteur" de notre foi. Autrement il faudrait impérativement attribuer à Dieu, non seulement la pensée, mais encore l'expression de la pensée. Or la théorie de l'inspiration verbale est intenable comme le montre les innombrables divergences textuelles dont on ne sort, si l'on veut rester sur le terrain "strictement traditionnel", que "par des prodiges d'habileté". Citant le P. Patrizzi qui pense se tirer d'affaire en expliquant que Dieu "n'a pas à corriger les défauts au delà d'une certaine limite qu'il a librement fixée pour atteindre son but", Mgr Mignot écrit : "Cela est excellent, mais il faudrait déterminer la limite que Dieu a librement fixée et les conditions nécessaires pour atteindre son but. Ne serait-il pas atteint aussi bien en bornant l'inspiration aux vérités religieuses ?"<sup>918</sup> A titre d'hypothèse, c'est bien la notion d'inspiration restreinte que réintroduit en conclusion l'évêque de Fréjus. Elle reste à ses yeux une solution possible, même s'il concède qu'elle pose une problème redoutable : où s'arrêter ?

On comprend que Mgr Mignot ait quelque scrupule à signer ce texte. Il pense d'abord le publier sous le nom de son vicaire général. Mais "l'incompétence sur ce point d'un homme aussi instruit et distingué par ailleurs que l'est M. Ardoïn aurait vite fait de faire découvrir le pieux stratagème : *Vox quidem vox Jacob est, sed manus sunt Esau*", écrit-il au baron von Hügel en février 1895. Il soumet son texte à Mgr d'Hulst en suggérant qu'il soit publié anonymement dans le *Correspondant*.

Le Recteur lui répond qu'il a lu "avec un intérêt palpitant" son étude et que cette

<sup>916</sup> Notes..., *Op. cit.*, f° 14.

<sup>917</sup> Notes..., *Op. cit.*, f° 31.

<sup>918</sup> Notes..., *Op. cit.*, f° 34.

lecture a désarmé les objections de fond qu'il se faisait contre l'opportunité d'une telle publication : "Vous avez mis là tout ce qui peut la rendre utile, opportune et acceptable". S'il n'a pas d'objections de fond à opposer à l'évêque de Fréjus, reste une hésitation tactique. Il est partagé entre la prudence et la nécessité "d'aller de l'avant". D'un côté l'anonymat présente à ses yeux un inconvénient majeur, celui d'ouvrir "le champ à toutes les hypothèses". Il faut s'attendre à ce que "les revues *orthodoxes* (jettent) feu et flammes" et l'on peut craindre alors que "le chat du Saint-Office, à supposer qu'il dorme, n'en (soit) réveillé". D'un autre côté on peut espérer, compte tenu des "précautions de langage, les déclarations d'obéissance à l'encyclique", que l'écrit de Mgr Mignot contribue à "désarmer une opposition de bonne foi"<sup>919</sup>. Il laisse donc son ami trancher et se propose d'aller porter le manuscrit à Lavedan, après son retour d'Espagne à la mi-avril, au cas où l'évêque pencherait pour la publication.

La rédaction du *Correspondant* hésite. On craint, après l'article retentissant de Mgr d'Hulst, de paraître mener une campagne indirecte contre l'encyclique. Le directeur, M. Lavedan, n'ose pas prendre sur lui une telle témérité et en réfère à M. de Vogüé<sup>920</sup>. Le vieux savant lit l'article, le trouve très modéré, mais n'est pas d'avis de le publier sous le couvert de l'anonymat à cause de la gravité du sujet. Le 2 octobre 1894, Mgr d'Hulst en informe M. Hogan : "Mgr Mignot hésite à publier un excellent article [...]. Il m'a chargé de le donner au *Correspondant*, qui ne veut pas l'imprimer sans signature et Mgr Mignot ne se décide pas à signer, ce que je comprends"<sup>921</sup>. Dans ces conditions l'article ne paraît pas. L'évêque de Fréjus s'en explique auprès du baron von Hügel : "L'auteur a jugé qu'il lui était impossible d'y mettre son nom. Dans l'état présent des esprits on aurait pu y voir un acte d'hostilité ou de non adhésion à l'encyclique, ce qui est loin de la pensée de l'auteur"<sup>922</sup>.

Il le lui envoie toutefois :

***Puisque vous le désirez je vous envoie le manuscrit. Il me semble que certaines choses pourront vous plaire et peut-être vous servir. Vous pourrez, si vous voulez, le communiquer au P. Semeria mais je vous prierais de n'en pas faire connaître l'auteur. Le moment n'est pas encore venu. Je sais qu'on peut s'en rapporter à vous***<sup>923</sup>.

Comme le baron s'en dit satisfait, Mgr Mignot lui demande : "Si l'étude sur l'Inspiration pouvait être de quelque utilité ne pourrait-on pas la publier en Angleterre ? De là elle

<sup>919</sup> F. Beretta, *Op. cit.*, pp. 426-427. "Si l'on ose pas le publier, il n'y a plus qu'à s'occuper de botanique ou d'entomologie" conclut Mgr d'Hulst.

<sup>920</sup> Charles-Jean-Melchior Marquis de VOGÜÉ (1829-1916), attiré par l'Orient, il explora la Palestine et la Syrie et devint un spécialiste reconnu d'archéologie orientale. Entre 1870 et 1879 il fut ambassadeur à Constantinople puis à Vienne. Elu à l'Académie française en 1901.

<sup>921</sup> F. Beretta, *Op. cit.*, p. 430.

<sup>922</sup> Lettre du 8 février 1895.

<sup>923</sup> ***Mgr Mignot au baron von Hügel, 8 février 1895, ms 2780.***

pourrait passer la *douane française* ?" <sup>924</sup> .

Cette solution n'aboutit pas plus que les précédentes. Cet échec ne décourage pas le prélat. Il imagine alors inclure ses réflexions sur l'inspiration dans un ensemble plus vaste qui présenterait l'état de la question biblique. Il y consacre ses vacances de l'année 1895 et le manuscrit est terminé le 7 septembre.

### 3.2 Le Pentateuque

Le manuscrit conservé à Albi sous le titre de *Lettres d'un inconnu sur la question biblique* est incomplet. La première lettre (sans doute une introduction) est perdue et de la seconde, traitant de l'inspiration, il ne reste que le plan. La troisième et la quatrième sont consacrées à l'encyclique *Providentissimus* : "État des esprits avant l'encyclique" et "Après l'encyclique : la vraie question". La cinquième traite de l'attribution du Pentateuque à Moïse : "Le Pentateuque, dans sa forme actuelle est-il l'œuvre de Moïse ?" La sixième confronte "La théorie traditionnelle et la réalité". La septième présente "Les trois Codes", la huitième "Le Deutéronome et le Lévitique". La neuvième enfin fait office de conclusion <sup>925</sup> . Il s'agissait donc d'un véritable traité sur l'état de la question biblique et plus exactement sur la composition du Pentateuque.

Si l'on en juge par le plan, la lettre sur l'inspiration reprenait les principaux éléments des différents textes antérieurs que nous avons étudiés et maintenait que, étant admis le principe de l'inspiration de toute l'Écriture, il ne fallait point en exagérer la nature et étudier la Bible en tant que livre humain.

La troisième lettre offre une relecture des événements de l'année 1893. Lorsque les problèmes posés par la question biblique ont commencé à sortir du cercle restreint des spécialistes, leur nouveauté n'a pas manqué de diviser l'opinion ecclésiastique entre ceux que Mgr Mignot appelle "les mécontents, les résignés, les ardents" <sup>926</sup> .

Les mécontents "qui ne s'effrayaient pas des hardiesses d'Origène, de S. Jérôme [...] sont épouvantés des affirmations des critiques, de l'invasion de l'esprit nouveau et brusquement ils veulent nous arrêter au nom de la théologie" <sup>927</sup> . Ils sont hommes de parti pris qui condamnent sans même entendre les raisons des critiques.

Les résignés, "trop intelligents pour ne pas voir l'assaut qui se prépare", s'étaient mis au travail et certains ont tracé "un sillon profond dans le champ de la littérature biblique". Mais ils restent prisonniers de leur formation théologique. Ainsi en est-il de M. Vigouroux qui en est le plus éminent représentant mais qui se tient, à cause d'un respect "exagéré"

<sup>924</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 16 mars 1896, ms 2781.

<sup>925</sup> Ce manuscrit a toutes les apparences d'être le premier jet. Un certain nombre d'éléments permettent d'étayer cette hypothèse : le nombre important de repentirs, les annotations personnelles sur la page de garde de la cinquième Lettre : "Ecrire à Laon, à Reims, à Mgr Belmont, à Fréjus...", la septième est datée de Brancourt. Nous avons là le document personnel de Mgr Mignot.

<sup>926</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 3<sup>e</sup> lettre, f°7.

<sup>927</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 3<sup>e</sup> lettre, f° 8-9.

de la tradition, dans une voie moyenne également éloignée des témérités de l'école critique que des affirmations des aprioristes". C'est faire preuve d'un conservatisme "excessif"<sup>928</sup>.

Restent "les ardents et courageux chrétiens" à qui ne suffisait pas la simple défense des positions traditionnelles. Ce qui les caractérise c'est que, face aux attaques des adversaires, ils veulent savoir si les croyances traditionnelles concernant l'origine du monde, la chronologie biblique etc. font partie intégrante de la foi ou s'il est possible de séparer dans l'Écriture les faits de leur interprétation. Deux noms viennent sous la plume de Mgr Mignot, celui de Loisy et celui de Mgr d'Hulst.

***M. l'abbé Loisy n'avait pas les scrupules théologiques de M. Vigouroux. Pour lui la Bible est un livre donné aux hommes qu'il faut étudier tel qu'il est. [...] (Il) n'y manqua pas. [...] On lui a reproché d'avoir un faible pour les idées téméraires, de s'en rapporter avec trop de confiance aux affirmations hâtives et insuffisamment appuyées des critiques allemands. C'était là, il faut bien en convenir, une lacune bien légère. Le jeune savant n'aurait pas tardé à se dégager de toute influence étrangère...***<sup>929</sup>

Mais les esprits étaient inquiets et agités. Au grand étonnement de ceux qui les considéraient comme "les défenseurs de la liberté humaine" et qui furent attristés de les "voir faire banqueroute à tout leur passé", les jésuites romains et français animèrent une campagne appelant le Saint-Office et même le Souverain Pontife à "faire cesser ces témérités de langage"<sup>930</sup>. C'est alors que Mgr d'Hulst, "avec sa chevaleresque générosité", avait pris la défense de son professeur dans l'article du *Correspondant* :

***Je viens de relire avec attention cette magistrale étude et je m'explique mal l'effet formidable qu'elle a produit. Rien de plus sage, de plus modéré, de plus vrai que l'exposition faite par l'éminent Recteur de la situation des esprits. L'atmosphère intellectuelle était sans doute fortement chargée d'électricité puisqu'une simple étincelle suffit pour produire une perturbation profonde***<sup>931</sup>.

Mgr d'Hulst n'avait pourtant fait qu'exposer "sans se voiler la face" l'hypothèse selon

<sup>928</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 3<sup>e</sup> lettre, f° 10-11.

<sup>929</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 3<sup>e</sup> lettre, f° 11.

<sup>930</sup> "Plus je vais, plus je suis convaincu que les Jésuites font fausse route. Où veulent-ils nous mener ? Dans le *Brandisme* probablement. C'est un peu court et insuffisant. Qu'on nie carrément la critique du texte, qu'on déclare qu'il n'y a de vrai, d'authentique que le texte de la Vulgate : ce sera une sottise mais ce sera plus franc et plus loyal. En réalité les *Brandistes* ne sont que des *aprioristes* incorrigibles. Citez leur 10, 100, 1000 faits, rien ne les troublera ; pour eux les faits cités par la critique ne comptent pas. Faites leur toutes les objections possibles, montrez leur clair comme le jour que tel passage n'est pas de Moïse, que telle phrase a été prise à un autre document, ils vous regarderont avec stupeur et commisération ! Convaincus que l'inspiration est telle qu'il la définissent dans leurs ouvrages ils n'ont plus à s'occuper des critiques. A leurs yeux les critiques sont ou des ignorants ou des gens de parti pris ou des ennemis de la religion dont il n'y a pas à tenir compte. [...] J'ai lu la réponse de Brandi à l'anonyme du *Nineteenth Century* : c'est plus qu'insuffisant. Il répond le plus souvent à côté des questions et donne des réponses que tout le monde connaît et qui ne sont pas toujours elles-mêmes incontestables. En tout cas, il laisse prudemment de côté ce qui a trait à la nature même de la critique. Il a peur d'aborder la question par ses grands côtés", Mgr Mignot au baron von Hügel, 8 février 1895, ms 2780.



laquelle "l'inspiration des Écritures pourrait porter sur des récits d'origine humaine sans en garantir l'absolue véracité". Mais on avait lu qu'il défendait l'idée - "absurde sophisme" - que "l'erreur peut subsister dans la Bible même malgré l'inspiration"<sup>932</sup>.

Entre ces trois positions, il fallait que le magistère de l'Église se prononce. On attendait donc avec impatience ce que Léon XIII allait dire, lui qui suivait avec "tant d'attention le mouvement intellectuel".

Nous avons vu que la quatrième lettre témoigne de la déception du prélat devant une encyclique qui "fut loin de répondre à toutes les espérances" dans la mesure où il estime qu'elle n'a pas eu d'autre objectif que de préciser de "façon plus rigoureuse que le Concile du Vatican et a fortiori celui de Trente" les notions d'inspiration et d'inerrance absolue.

Or affirmer comme le fait l'encyclique qu'il n'y a pas d'erreur dans la Bible "par la raison qu'il ne peut y en avoir" n'est pas tenable puisque c'est une question de fait. Cette question ne peut donc pas être résolue a priori. "Pour décider s'il y a ou non des erreurs dans la Bible, il faut étudier les faits allégués"<sup>933</sup> et cela ne peut être que le résultat du patient travail des critiques. Pour Mgr Mignot cette position est la seule qu'il est possible de tenir et il s'y tient :

***Si nous avons tort qu'on le dise, qu'on nous condamne ex cathedra, la chose en vaut la peine. S'il est hérétique d'appliquer à la Bible les procédés de la critique historique, que le Pape le dise clairement. En attendant nous restons sur le terrain des faits***<sup>934</sup>.

Exemple : tout le système chronologique de la Bible s'écroule devant les découvertes profanes. Déjà, en son temps, M. Le Hir avait eu un mot qui avait fait fortune auprès des séminaristes : "la chronologie *flotte indécise*" ! "Pourquoi ne pas conclure simplement, bonnement, que Dieu n'a pas voulu faire de la Bible le régulateur de l'histoire ?"<sup>935</sup>

Encore s'agit-il là d'un point somme toute secondaire. La vraie question est ailleurs. C'est celle de la composition du Pentateuque sur laquelle se livrera "le combat très prochain entre la théologie traditionnelle et la critique".

Les quatre lettres suivantes sont consacrées à la question de l'attribution à Moïse du Pentateuque sous sa forme actuelle. La première montre qu'il n'est plus possible de s'en tenir à cette opinion courante qui "sans être de foi" fait cependant "la loi dans le monde chrétien" et les trois suivantes présentent les arguments qui plaident en faveur d'une rédaction de la Torah étalée dans le temps.

L'unanimité de l'opinion ne saurait être à elle seule un argument décisif. Et les trésors

---

<sup>931</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 3<sup>e</sup> lettre, f° 13.

<sup>932</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 3<sup>e</sup> lettre, f° 14.

<sup>933</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 4<sup>e</sup> lettre, f° 7.

<sup>934</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 4<sup>e</sup> lettre, f° 8.

<sup>935</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 4<sup>e</sup> lettre, f° 10.

d'érudition déployés par des critiques éminents aussi bien catholiques que protestants pour prouver que Moïse est l'auteur du Pentateuque provoquent l'admiration de Mgr Mignot sans emporter sa conviction. Celle-ci est "loin d'être faite dans (son) esprit", car les travaux sont plus des apologues que des études critiques. Or, si dans une question touchant la foi, il n'est pas permis de s'établir "dans un sentiment de doute réel", dans le problème de l'auteur du Pentateuque la foi n'étant pas en jeu, il ne faut pas craindre l'étude critique.

Croire que si le Pentateuque n'est pas de Moïse, alors c'est l'œuvre d'un faussaire est mal poser le problème. D'abord parce que c'était une pratique courante d'attribuer des écrits à de grands personnages. L'auteur de l'Ecclésiaste ne s'est-il pas mis sous le patronage de Salomon ? Ensuite parce que, comme Mgr Mignot l'avait rappelé dans sa lettre sur l'inspiration, celle-ci concerne le rédacteur pas les faits en eux-mêmes.

Prenant des exemples dans la Genèse, Mgr Mignot montre d'abord que "la même main n'a pas écrit tout cela, qu'il y a eu de nombreux documents utilisés plus tard. [...] Il ne faut pas [...] s'obstiner à fermer les yeux à l'évidence" et il renvoie ses lecteurs à Reuss, Robertson Smith, Driver, Wellhausen, Noldéke et Graf. Puis, insistant sur le fait qu'il fait "une simple étude de texte et non de la théologie", il s'emploie à montrer contre la thèse traditionnelle encore défendue par M. Vigouroux dans son *Manuel*, que les récits de la conquête d'Israël ne sont pas contemporains des faits rapportés et qu'une part de légende est entrée dans les traditions relatives aux Patriarches. Sur le premier point, on peut facilement montrer que le récit du livre de Josué "a été arrangé en grande partie pour cadrer avec l'idée qu'on s'est faite plus tard de la conquête. [...] Cela n'a été écrit que quand les Israélites furent les maîtres incontestés du pays"<sup>936</sup>. Sur le second, sans admettre "les conclusions de Wellhausen qui ne voit que des mythes dans l'histoire des Patriarches", il faut reconnaître qu'on ne sort des invraisemblances d'âge, de nombres, de chronologie qu'en admettant que "la poésie a embelli l'histoire"<sup>937</sup>. Enfin force est de reconnaître que les plus saints personnages de l'histoire d'Israël semblent ignorer totalement la loi de Moïse. Les héros des Juges par exemple "sont directement inspirés de Dieu et ils agissent tout contrairement à la loi dite de Moïse"<sup>938</sup>, comme s'ils ne la connaissaient pas. C'est en vain que M. Vigouroux tente de répondre sur ce point à Wellhausen en prétendant qu'il y avait un grand nombre de points de la loi sur le sens desquels on n'était pas fixé. "Alors à quoi servait la loi ? Pourquoi Dieu l'avait-il donné huit cents ans trop tôt ?"

La conclusion s'impose d'elle-même : "Le Pentateuque a été fortement remanié, certaines lois ont pu y être ajoutées même sous le nom de Moïse". Il faut admettre qu'il est "le code du judaïsme mais non de la religion d'Israël jusqu'à la captivité"<sup>939</sup>.

<sup>936</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 5<sup>e</sup> lettre, f° 12-13.

<sup>937</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 5<sup>e</sup> lettre, f° 22.

<sup>938</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 5<sup>e</sup> lettre, f° 25.

<sup>939</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 5<sup>e</sup> lettre, f° 27.

Les citations des prophètes invoquées a contrario ne sont pas probantes. Certes, l'objection est sérieuse et Mgr Mignot avoue qu'elle "l'a impressionné longtemps" et qu'elle "l'a empêché d'avoir une conviction bien nette"<sup>940</sup>. Les allusions à l'histoire du peuple hébreu qu'on y trouve peuvent s'expliquer sans qu'il soit nécessaire de faire appel à une connaissance du Pentateuque tel qu'on le connaît puisque nulle part la Torah citée par eux est celle du Pentateuque. Il semble même que "la croyance à Moïse comme auteur exclusif de la Torah n'existait pas encore" et qu'elle ne naîtra que lorsque l'on voudra "rattacher authentiquement le Judaïsme à l'histoire, à la religion du peuple de Dieu"<sup>941</sup>. Après Esdras "par un phénomène naturel [...] on reporta dans l'antiquité la plus extrême ce que l'on avait sous les yeux et si l'on pratiquait la loi, c'est qu'il en avait été toujours ainsi"<sup>942</sup>. Mais tel n'est pas le cas pour qui veut bien lire sans a priori le livres des Rois. L'exemple de Samuel, de David et même de Salomon prouve qu'il existait un "culte plural" aux "antipodes de l'esprit du Pentateuque et du texte précis de la loi"<sup>943</sup>. Ainsi, malgré toutes les tentatives de réforme depuis les Juges jusqu'à Zacharie, la Loi n'a pas été la règle. L'histoire ne cadre "certainement" pas avec la manière habituelle d'envisager la question. Et l'argument des conservateurs qui consiste à dire que la Loi avait été perdue puis retrouvée sous Esdras, c'est "une fantaisie qui ne se discute pas"<sup>944</sup>.

Il faut donc admettre d'une part que, contrairement à l'opinion courante, "Moïse n'est certainement pas l'auteur définitif de notre Pentateuque actuel" et que d'autre part ce n'est pas un récit d'une seule venue, mais une véritable "mosaïque". En effet l'attribution à Moïse de la rédaction du Pentateuque "ne remonte pas au delà de Josèphe" et l'on ne peut se fonder sur l'affirmation de l'historien juif dans la mesure où elle a un fort caractère apologétique. Il s'en sert dans son ouvrage *Contre Appion* pour prouver l'antériorité des textes religieux juifs par rapport à ceux des grecs. Quant au caractère composite du livre, ce n'est pas une nouveauté, elle remonte au XVIIIe siècle et l'on doit cette découverte à Astruc.

D'ailleurs le Pentateuque lui même n'attribue pas toutes les lois à Moïse puisque l'auteur prend soin de le mentionner parfois explicitement. D'autre part il est facile de distinguer trois groupes principaux de lois. Les deux premiers bien circonscrits (Ex 21-23 - code de l'Alliance -, Dt 12-26 - code deutéronomiste), le troisième - code sacerdotal - épars dans la Genèse. Ce dernier a pour base "la vie religieuse d'un peuple dont le centre est un sanctuaire unique"<sup>945</sup> et ne peut donc pas être attribué à Moïse. L'analyse du code deutéronomiste et du code sacerdotal à laquelle est consacrée la huitième lettre montre

<sup>940</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 7<sup>e</sup> lettre, f° 5. Il revient d'ailleurs longuement sur ce point dans la septième lettre.

<sup>941</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 6<sup>e</sup> lettre, f° 6.

<sup>942</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 6<sup>e</sup> lettre, f° 4.

<sup>943</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 6<sup>e</sup> lettre, f° 16.

<sup>944</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 6<sup>e</sup> lettre, f° 23.

<sup>945</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 7<sup>e</sup> lettre, f° 16-17.

que l'auteur du premier "vit dans la même atmosphère religieuse que Jérémie" et que celui du second a vécu entre Ezéchiel et Esdras.

A propos de ce dernier se pose le difficile problème du rapport à l'histoire puisqu'il se présente "enchâssé, fondu dans le récit, qu'il n'est pas un code à proprement dit, mais une véritable histoire<sup>946</sup>". Les critiques conservateurs y voient la preuve de son antiquité. Mgr Mignot estime que c'est confondre le fait historique et son interprétation. Si la forme du récit est historique, l'objectif de l'auteur est de fonder la loi qu'il promulgue dans la tradition : "Ce qui est vrai c'est le précédent historique, ce qui l'est moins c'est la paraphrase du fait, le parti pris qu'on en tire : le récit n'est plus qu'idéalement vrai et l'on se sert d'un fait vrai pour en tirer des conséquences légitimes et autorisés"<sup>947</sup>. Mais dire que le rédacteur du code sacerdotal n'écrit pas pour raconter mais pour prouver quelque chose, qu'il rédige "une paraphrase pieuse [...] pour encadrer ses prescriptions rituelles", n'est-ce pas aller contre "la saine interprétation" de l'encyclique *Providentissimus* ? Non, estime Mgr Mignot. Ne fait-on pas la même chose en interprétant idéalement le récit de la création dont on peut admettre en toute conscience qu'il ne répond à rien d'objectif. Il serait paradoxal de condamner l'application à la Bible des règles de la méthode historique, c'est-à-dire de prendre au sérieux le texte, quand "les plus obstinés conservateurs sont obligés de sacrifier le côté littéral de ce récit"

En conclusion Mgr Mignot se livre à une reconstitution de l'histoire religieuse d'Israël dont chaque proposition est introduite par un solennel "Nous croyons". Dieu n'a pas donné toute sa Loi au Sinaï ; Moïse n'a écrit que la législation simple qui a servi jusqu'après Salomon ; au temps de Jérémie, Dieu a inspiré au deutéronomiste une loi mise sous le nom de Moïse et qui servit de référence pour la réforme de Josias ; l'échec de cette réforme et les catastrophes qui suivirent amenèrent la rédaction du code sacerdotal. Cette théorie est peut-être fautive mais elle "cadre mieux que toute autre avec l'histoire générale d'Israël" et en tout état de cause elle respecte les droits de l'inspiration puisque, quels que soient les auteurs, ils ont écrit inspirés par Dieu.

Ce gros manuscrit n'est donc pas qu'une présentation de l'état de la question. Mgr Mignot s'y engage avec détermination. Il ne se présente pas, comme l'avait fait Mgr d'Hulst, en simple rapporteur d'opinions sur lesquelles il ne se prononçait pas. C'est au double titre de la compétence acquise dans le domaine biblique et de l'autorité épiscopale qu'il s'exprime.

Il soumet son texte, par l'intermédiaire de l'abbé Chédaille, à l'abbé Robert<sup>948</sup> avec qui il est entré en relation épistolaire au moment de la traduction par celui-ci de l'article de Dillon et de la "réponse" qu'il lui avait apporté. L'abbé Robert transmet ses observations à Mgr Mignot le 28 décembre 1895 : "Je trouve ce travail très intéressant. Il est vrai qu'il ne m'a pas surpris, car c'est le fond de ma pensée qu'il exprime [...]. Il serait important que ce manuscrit fût publié, mais à mon avis, l'auteur ferait bien, pour éviter les tracasseries de

---

<sup>946</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 7<sup>e</sup> lettre, f° 17.

<sup>947</sup> *Lettres d'un inconnu...*, 7<sup>e</sup> lettre, f° 17-18

<sup>948</sup> Charles ROBERT (1856-1900) prêtre de l'Oratoire de Rennes, l'un des premiers collaborateurs de la *Revue biblique*.

l'Index, de retrancher quelques pointes contre les Jésuites et quelques duretés à l'égard du Pape et de son encyclique"<sup>949</sup>. Il estime toutefois que la tactique est trop brusquée et qu'en "étalant carrément le cadavre", on risque seulement une condamnation avec comme conséquence immédiate l'obligation "d'abandonner la Bible aux Brucker et aux Brandi"<sup>950</sup>.

C'est par le même chemin qu'il fait parvenir, l'année suivante, son texte à Loisy qui le reçoit fin septembre 1896. Il n'est pas certain que ce soit le même manuscrit que celui envoyé l'année précédente à l'abbé Robert.

La lettre dans laquelle l'abbé Loisy exprime son sentiment à Mgr Mignot n'est pas conservée mais dans ses *Mémoires* il écrit : "Bien qu'il fut rédigé en forme de Lettres, cet ouvrage était un peu massif ; et comme il avait été composé avant les événements de 1893, il ne se trouvait pas non plus tout à fait au point de l'actualité. Quelques retouches et additions ne seraient pas inutiles avant la publication"<sup>951</sup>. Cette remarque sur la date de composition est étrange. Elle n'est valable que pour la deuxième Lettre consacrée à l'inspiration et dont nous avons vu en effet qu'elle reprenait l'essentiel du texte de 1885. D'autre part Mgr Mignot écrit :

***Vous avez raison de penser que les Lettres gagneraient à avoir quelque chose de plus alerte. Le manuscrit primitif que j'ai eu sous les yeux avait une forme plus dégagée, moins empâtée, c'est moi qui ai pensé que ce ton narquois blesserait sans profit, effaroucherait le public plus encore que les articles de la Contemporary. On a fait beaucoup de coupures, on a arrondi les angles et donné cet air un peu terne et impersonnel qui caractérise le texte que vous avez sous les yeux. Il serait facile de donner un peu plus de vie***<sup>952</sup>.

Quoiqu'il en soit du texte que Loisy a eu sous les yeux, il est vraisemblable que c'est la question de l'inspiration qui a été au cœur de l'échange épistolaire. Dans sa réponse à Loisy Mgr Mignot revient en effet sur l'article de 1893 "La question biblique et l'inspiration" et sur sa seconde édition dont il n'a pas tiré parti puisqu'il en ignorait l'existence.

Imprudence d'un côté, problème mal posé de l'autre, Mgr Mignot, aussitôt reçue la réponse de Loisy, décide de surseoir, à contre-cœur<sup>953</sup> sans doute, à la publication : "L'abbé Chédaille fera bien de remiser dans ses cartons, au moins pour quelques temps, son *Augustinus*." Et il regrettera de ne pas l'avoir publié en 1896 quand le ciel se couvrira vraiment l'année suivante. "J'en suis presque à regretter que l'abbé Chédaille n'ait pas publié "ses Lettres" l'an passé. Ce serait chose faite. Aujourd'hui ce serait encore plus

<sup>949</sup> L'abbé Robert à Mgr Mignot, ADA, 1 D 5 01.

<sup>950</sup> Salvatore BRANDI (1852-1912), jésuite italien. Le cardinal Mazzella le fit nommé à la *Civiltà Cattolica* en 1891. Il en fut le directeur à partir de 1905.

<sup>951</sup> *Mémoires*, I, p. 414.

<sup>952</sup> ***Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 3 octobre 1896.***

<sup>953</sup> Ne tend-il pas une ultime perche à Loisy en lui suggérant qu'il "serait facile avec quelques notes que vous donneriez de mettre le tout *dans le ton*" ?

difficile", écrit-il à Loisy le 11 février 1897.

### 3.3 La critique

Tandis que la perspective de publication de ses *Lettres sur l'inspiration* s'éloigne puis se ferme, une autre semble pouvoir être envisagée. Dans sa lettre du 28 décembre 1895, l'abbé Robert envoie à l'évêque un article sur la non mosaïcité du Pentateuque qu'on lui avait demandé l'année précédente pour l'Angleterre, afin que Mgr Mignot puisse "juger combien (il) partage les idées de l'auteur du manuscrit de M. Chédaille". Le prélat saute sur l'occasion et propose d'écrire une Lettre-Préface à ce travail si l'abbé Robert se décide à le publier. Celui-ci en accepte le principe et imagine même deux stratégies possibles qu'il expose au prélat :

***Je vous demanderais une combinazione. Au lieu de donner mon travail à une Revue, je pourrais le publier en brochure, avec une lettre de Votre Grandeur qui donnerait votre appréciation sur cette étude... Ou bien encore je ferais mon travail sous forme de lettre adressée à Votre Grandeur, en réponse à des observations que vous m'auriez faites à propos de la brochure sur l'Encyclique. Naturellement en tête se trouverait votre appréciation de ma réponse.***

Et très habilement il ajoute : "C'est après cela - si l'opinion ne se montrait pas trop maussade - qu'on pourrait publier les manuscrits communiqués par M. Chédaille"<sup>954</sup> .

Mgr Mignot se met au travail, la lettre est terminée le 28 mars et il la communique à l'abbé Robert qui l'en remercie aussitôt : "Soyez persuadé que votre largeur d'idées jointe à une sage prudence et réserve sera un encouragement pour les exégètes catholiques et aidera à faire passer auprès des profanes les opinions modernes sur la Bible"<sup>955</sup> . Mais lui n'a guère progressé dans sa rédaction.

Dès mars il avait interrogé l'abbé Loisy en présentant les choses comme une réponse de sa part à une demande de l'abbé Robert : "Il se propose de faire paraître quelque chose sur le Pentateuque, et il m'a prié de lui adresser une Lettre à ce sujet. Je viens de lui écrire quelques pages en ayant soin d'arrondir les angles et de faire quantité de réserves : je crains que ce ne soit encore trop et me demande s'il est sage d'intervenir en ce moment". La réponse de Loisy est plus que réservée. L'abbé Robert "n'est pas un esprit vraiment critique. S'il n'a pas vu plus clair dans la question générale du Pentateuque que dans la question particulière du déluge et celle du mariage des fils de Dieu avec les filles des hommes, j'ai bien peur que votre approbation épiscopale ne soit exposée à recommander quelques nouveautés mal venues. [...] La mauvaise critique est pire que le défaut de critique. Elle peut être attaquée de deux côtés à la fois, au nom de la théologie et au nom de la science vraie"<sup>956</sup> . Et il ajoute en plaisantant : "Je sais bien que moins ce système sera vrai critiquement, moins il paraîtra théologiquement répréhensible. A cet égard la lettre de Votre Grandeur sera moins compromise que si elle servait

<sup>954</sup> Lettre du 20 février 1896.

<sup>955</sup> Lettre du 31 mars 1896.

<sup>956</sup> Lettre du 30 mars 1896.

d'introduction à mes notes sur la Genèse".

Cette réserve sera confirmée plus tard par le baron von Hügel :

***Le Père Charles Robert, intelligent, ouvert, actif et vaillant, a bien voulu venir me voir, il y a une quinzaine de jours. J'ai été fort content de le voir et d'apprendre de lui ses projets et vos encouragements. Cependant, quoiqu'il serait très à désirer que nous ayons beaucoup de prêtres comprenant la véritable situation aussi perspicacement que lui, je n'ai pu m'empêcher de le comparer à l'abbé Loisy, et de le trouver sensiblement inférieur à l'exilé de Neuilly. J'ai cru découvrir que le Rennais n'est point un hébraïsant consommé, qu'il ne lit pas l'allemand ; que son esprit critique est intermittent ; enfin qu'il lui manque les très fortes études philologiques et cette admirable et délicate pénétration persistante que nous admirons chez l'autre. Il me fait plutôt l'effet d'un amateur parfois brillant que d'un travailleur systématique et de première main***<sup>957</sup> .

Alors qu'il travaille à la rédaction de cette lettre-préface, Mgr Bouvier<sup>958</sup> passe à Fréjus. Le 16 mars 1896, Mgr Mignot écrit au baron von Hügel : "J'ai vu hier à Fréjus, l'évêque de Tarentaise qui m'a demandé ma pensée sur la question biblique et à qui je vais envoyer une lettre qui sera probablement publiée, et qui, malgré d'inévitables clameurs, aura pour but, sinon pour résultat, d'entrouvrir un peu la porte fermée jusqu'à ce jour".

Le texte qu'il lui fait parvenir est à peu de chose près celui qu'il a écrit pour l'abbé Robert. Pour montrer que la question de la composition et de l'auteur du Pentateuque ne remet rien en cause de fondamental, Mgr Mignot a réorganisé ses arguments autour d'un principe, d'une constatation et d'un point de méthode.

Le principe s'articule autour de deux pôles. D'une part la critique n'est légitime que si elle s'appuie fermement sur l'Église. Une critique indépendante en effet deviendra inmanquablement négative. De l'autre on sait que la divinité de l'Église peut se prouver toute seule à partir de la foi en la divinité de Jésus-Christ. Il n'est donc pas besoin de faire appel pour cela à l'Ancien Testament.

La constatation, longuement développée, c'est que l'originalité religieuse du Pentateuque, loin d'être amoindrie par la meilleure connaissance due aux progrès des méthodes historico-critiques, ressort davantage. Loin de perdre de sa valeur morale en raison des découvertes modernes, il en acquiert "un plus vif éclat". En effet avant de connaître les textes égyptiens ou assyriens, on ne pouvait comparer la Bible qu'à Homère ou Platon<sup>959</sup>, mais aujourd'hui que "l'on peut comparer nos saints Livres aux écrits des tous premiers âges de l'humanité, nous comprenons encore mieux leur supériorité"<sup>960</sup>. Le polythéisme a été la croyance de l'univers entier "sauf chez le pauvre petit peuple d'Israël". Où donc ce peuple a-t-il puisé la doctrine de la création et de l'unicité de Dieu ?

<sup>957</sup> *Lettre du 6 octobre 1896.*

<sup>958</sup> Pierre Emmanuel Dieudonné BOUVIER (1834-1900), professeur au petit séminaire puis au grand séminaire de Mayenne, vicaire général, évêque de Tarentaise (1887).

<sup>959</sup> "C'était de l'apologie à la Chateaubriand".

<sup>960</sup> Lettre à Mgr Bouvier, f° 6, ADA, 1 D 5 11-01.

De toute évidence "la main de Dieu est là. [...] La Bible est la première, la vraie, la seule manifestation complète de Dieu dans l'humanité"<sup>961</sup>.

Fort de ce principe et de cette constatation, Mgr Mignot estime que l'on peut aborder sereinement les difficiles problèmes soulevés par la critique d'autant plus que - et c'est le point de méthode - il faut soigneusement distinguer "la Parole de Dieu du vêtement humain qui la couvre". Le travail des critiques porte "sur la forme et non sur le fond même de la Révélation. Il s'agit simplement pour eux d'en déterminer la date approximative, les phases par lesquelles elle a passé, ses progrès, ses développements durant de longs siècles"<sup>962</sup>. Les critiques exposent des problèmes et discutent des solutions. Ils n'ont pas vocation à conclure et à dogmatiser.

Mgr Mignot peut alors présenter, tout en prenant la précaution de dire qu'il n'en partage pas "complètement" toutes les conclusions, les principaux acquis de la critique, en particulier l'impossibilité d'attribuer à Moïse la totalité du Pentateuque. L'objection habituelle qui consiste à en appeler à l'autorité du Christ ne tient pas dans la mesure où celui-ci quand il évoque la "Loi de Moïse" ne fait que parler "comme tout le monde".

Malgré sa visée résolument didactique et les précautions prises, ce texte provoque l'émoi de l'évêque de Tarentaise. En accusant réception de la Lettre de Mgr Mignot, Mgr Bouvier lui répond :

***J'ai lu et relu votre beau travail. A un simple prêtre, je dirais : publiez tel quel. Mais à un évêque je crois qu'il faut dire : ou ne signez pas, ou mettez un peu plus de points d'interrogation... Je crois que dans l'état actuel des esprits, cette précaution est absolument nécessaire. [...] Quel terrain brûlant !***<sup>963</sup>

Du côté de l'abbé Robert les choses n'avancent pas et en juillet il indique à Mgr Mignot qu'il songe maintenant à présenter son travail au Congrès de Fribourg malgré les conseils de prudence prodigués par l'abbé Duchesne, très pessimiste : celui-ci croit savoir "que le Saint-Office se prépare à embrocher quelques exégètes pour son prochain banquet". Cette nouvelle destination que l'abbé Robert donne à son travail remet en cause la *combinazione* imaginée en début d'année.

Décidé à publier son texte, Mgr Mignot envoie la lettre-préface à Loisy : "Je vous l'envoie à titre de simple document. Comme vous le verrez, je me suis borné à l'a, b, c de la question, me contentant d'émettre par-ci par-là quelques idées qu'on pourra développer. Il n'en faut pas dire beaucoup et peut-être en ai-je encore trop dit. Dites m'en votre pensée"<sup>964</sup>.

La réponse de Loisy est d'une grande sévérité. C'est l'une des rares fois où il s'exprime avec une telle franchise avec Mgr Mignot. A son avis, ce texte est inopportun d'un point de vue tactique et il a surtout le défaut d'être d'une grande faiblesse théorique.

<sup>961</sup> Idem, f° 8.

<sup>962</sup> Idem, f° 10.

<sup>963</sup> *Lettre du 23 mars 1896, ADA, 1D 5 01.*

<sup>964</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 6 septembre 1896.



Tactiquement ce serait en effet une erreur de poser encore une fois la question biblique dans les termes où l'a déjà posée Mgr d'Hulst, car on risque de réveiller "sans aucun profit pour la vérité et avec dommage pour les personnes, cette question si irritante de l'Inspiration".

Sur le fond, Loisy a des reproches à adresser à l'évêque, au théologien et au savant. A l'évêque, car il ne le trouve pas assez affirmatif : "Quoi que vous disiez, vous ne parlez pas assez *tanquam potestatem habens*.

**Au théologien je dirai : "Avez-vous donc oublié que le Saint Père Léon XIII, actuellement régnant, a écrit une encyclique sur le sujet que vous traitez, à seule fin d'établir que la Bible est inspirée tout entière et inspirée pour être vraie. Pourquoi ne pas citer ce document si autorisé ? Pourquoi insinuer qu'il y a tel élément des Livres saints en dehors de l'inspiration ? Toujours cette fâcheuse coupure du divin et de l'humain, comme si le fond de la Bible était de Dieu tout pur et la lettre l'homme tout seul ! Toujours cette disposition à exclure de l'inspiration et de la vérité ce qui ne cadre pas à notre point de vue !... J'aurais des choses bien plus graves à dire au critique. La chronologie du Pentateuque est partie essentielle du Code sacerdotal. La considérer comme une interpolation parce que ce n'est pas une vraie chronologie serait quelque chose de monstrueux. Je sais que le P. Lagrange nourrit une idée analogue. Mais cela tend à prouver que le P. Lagrange n'est pas entré bien profondément dans la critique de l'Ancien Testament. Cette chronologie artificielle est bien le pendant de la division artificielle du territoire par Josué, de la description artificielle du Tabernacle. L'auteur de toutes ces belles choses est cousin germain d'Ezéchiel, dont les derniers chapitres contiennent une description toute semblable. La tradition qui est au fond de tout cela est arrangée systématiquement de façon à faire ressortir deux ou trois idées : continuité de l'action providentielle, attribution de la Palestine à Israël par décret divin, origine divine des prescriptions cultuelles. Il n'est vraiment plus permis de contester l'origine récente du Deutéronome. Mieux vaudrait n'émettre aucune conclusion critique sur ces points et déclarer seulement que, si les critiques ont bien prouvé leurs thèses, la théologie peut les accepter. Je me résume : comme document épiscopal la Lettre me paraît un peu timide de ton ; comme document théologique, un peu indécise dans sa doctrine ; comme document critique, un peu arbitraire dans ses conclusions, - toutes les qualités qu'il faut pour compromettre son auteur, en donnant courage et prise aux adversaires de la vérité <sup>965</sup> .**

On ne pouvait dire plus clairement les choses. Au fond, ce qui exaspère Loisy qui sait pertinemment que Mgr Mignot partage l'essentiel de ses conclusions critiques, c'est le fait que celui-ci se croit obligé de présenter sa pensée sous forme de points d'interrogation. L'évêque s'en justifie auprès de Loisy. Il convient que cette préface "est insuffisante comme parole épiscopale" mais c'est qu'en l'écrivant, il avait moins eu l'intention "d'écrire une page doctrinale que d'attirer l'attention de l'épiscopat sur certaines idées, de donner de l'air à certaines questions, sans prendre sur moi - pour le moment - de trancher quelques-unes des plus brûlantes, comme, par exemple, celle du Code sacerdotal". Il ajoute :

---

<sup>965</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 11 septembre 1896.

***Vous pensez qu'il vaut mieux ne pas poser la question que de la poser d'une façon insuffisante et incomplète qui pourrait donner prise aux adversaires : je crois que vous avez raison. Il sera encore temps, quand elle aura été examinée sous toutes ses faces et que le seul énoncé du problème ne suffira plus à effaroucher le public.***

S'il n'a aucun doute sur la question du Deutéronome et qu'il est prêt à affirmer le caractère récent de sa composition, "*tamquam auctoritatem habens*", il reste "indécis au sujet du Code sacerdotal ou plutôt de l'étendue qu'il convient de lui donner". Quant à la question de la chronologie, il concède que la considérer comme une addition humaine parce qu'elle est fautive est "illogique".

***Mais comment ferez-vous pour arriver au même résultat si elle fait partie intégrante d'un document inspiré, authentique, non remanié ? Si l'on admet un remaniement n'est-ce pas un élément humain qui vient se surajouter ? Comment en sortirez-vous avec l'Encyclique<sup>966</sup> ?***

Cette remarque montre bien que Mgr Mignot éprouve une "difficulté sérieuse" à faire tenir ensemble la doctrine de l'inspiration et le caractère non historique de certains passages de la Bible qui se présentent pour historiques. "Je ne demande pas mieux que d'être éclairé là-dessus", dit-il à l'abbé Loisy qui s'exécute :

***La chronologie du Code sacerdotal n'est peut-être pas une des plus grosses difficultés que présente l'Ancien Testament, mais c'est une des plus significatives. Rien pourtant ne me paraît plus simple que d'expliquer la chose par les principes d'une saine théologie. Il est évident que l'auteur de cette combinaison arithmétique ne faisait pas une chronologie réelle, puisque, de manière ou d'autre, il l'a inventée. Même pour lui, cette chronologie n'était qu'une façon de relier les moments principaux de la révélation. Au fond, tout l'édifice chronologique de l'Hexateuque n'est pas plus à retenir que les sept jours de la création. Tout cela est artificiel ; c'est un lien, une transition, un cadre. Ainsi entendue, cette chronologie ne peut pas être dite erronée. On ferait rire l'auteur par cette accusation<sup>967</sup> .***

Et pour atténuer ce que sa précédente lettre avait de tranchant il dit regretter "qu'une bonne, solide et majestueuse parole d'évêque" ne se fasse pas entendre. En effet, dans la mesure où les encycliques sont "à peine intelligibles" et qu'elles "réclament nos adorations plus qu'elles ne sollicitent nos esprits [...] il nous faudrait sur tous les grands sujets de ce temps une parole nette, grave, prudente". A Rome, qui "croit suffire à tout", on en prendrait peut-être ombrage ; en France, "la médiocrité environnante pourrait être jalouse" mais "on trouverait aisément un appui dans l'opinion". Cette parole il l'attend de "quelqu'un de ceux que la Providence fait évêque sur la terre".

Ce vœu en forme d'encouragement arrive trop tard. Mgr Mignot ne publiera rien de ce qu'il avait préparé et de ce qu'il pensait pouvoir dire. Le silence du pape à la suite du mémoire qu'il lui adresse début 1897 et sur lequel nous reviendrons, l'empêchera de s'exprimer publiquement. Lorsque, à la fin de la même année, Mgr Mignot se demande s'il

<sup>966</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 13 septembre 1896, f°83-84.

<sup>967</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 22 septembre 1896, BLE, 1968, pp. 256-258.

serait sage de publier les articles qu'il a en réserve <sup>968</sup>, la réponse qu'il reçoit de l'abbé Loisy le laisse dans l'expectative :

***Le sage se tait parce que les jours sont mauvais, disait le prophète <sup>969</sup>. Seulement, il parlait tout de même, soit qu'il ne se crût pas obliger d'être sage, soit qu'il eût découvert que le secret de la sagesse est quelquefois dans la contradiction. Dans le désarroi universel où nous vivons, il est difficile de savoir ce qui est le plus opportun <sup>970</sup>.***

D'autant plus qu'à cette date, deux communications importantes ont eu lieu sur la question du Pentateuque au 4<sup>ème</sup> Congrès scientifique international des catholiques de Fribourg, l'une du baron von Hügel <sup>971</sup>, l'autre du P. Lagrange <sup>972</sup>. Il estime sans doute, compte tenu de l'effervescence qui s'en suit - sur laquelle nous reviendrons - qu'il ne lui est pas possible d'intervenir sur ces questions.

Quand l'occasion lui sera à nouveau donnée de s'exprimer sur la question biblique, il se verra contraint par M. Vigouroux qui lui avait demandé une préface pour son édition d'une Bible Polyglotte, de se censurer encore.

Dans ce texte, Mgr Mignot présente le travail du "docte Sulpicien" comme la mise en œuvre exacte des directions données par Léon XIII dans *Providentissimus*. C'est "un instrument de combat [...] contre les attaques des critiques incroyants qui "à l'heure présente [...] réunissent leurs forces et concentrent leurs efforts" <sup>973</sup> contre l'Écriture. Ceci dit, toute la préface vise à justifier la nécessité pour les catholiques de recourir à la critique, car "il n'est plus de mise de résoudre les difficultés en haussant les épaules ou en prenant des airs de mépris prud'homme" <sup>974</sup>.

La dernière partie de ce texte tente donc de répondre à la question de savoir ce qu'est au juste la critique biblique en commençant par lever pour le public français aux yeux de qui elle "semble être l'arme des frondeurs, des mécontents des révoltés" et dont le nom même "paraît synonyme d'opposition, de contradiction", l'hypothèque Renan qui l'a "fortement compromise dans l'esprit des chrétiens en la défigurant et en la faisant servir à justifier son incrédulité" <sup>975</sup>. Puis il en présente les différents niveaux : critique textuelle et

<sup>968</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 27 décembre 1897, f° 99-100. "Que n'êtes-vous pas près de moi. Damase aurait eu tant de choses à apprendre de S. Jérôme !"

<sup>969</sup> *Citation libre d'Amos 5, 13 : "En un tel temps l'homme avisé se tait car c'est un temps de malheur".*

<sup>970</sup> *L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 27 février 1898, BLE, 1966, pp.15-17.*

<sup>971</sup> "La méthode historique et ses applications à l'étude des documents de l'Hexateuque", Paris, Librairie Picard, 1898.

<sup>972</sup> Publiée sous le titre : "Les sources du Pentateuque", RB, janvier 1898.

<sup>973</sup> Préface de la *Polyglotte*, p. V.

<sup>974</sup> Idem, p. X.

<sup>975</sup> Idem, p. XII.

critique littéraire. L'exposé consacré à cette dernière est très bref. Si elle s'impose, elle n'est pas sans danger et "comme ce n'est pas à cette sorte de critique que sont conviés les lecteurs de la Polyglotte", Mgr Mignot estime qu'il "est inutile d'en parler davantage"<sup>976</sup>. En fait il en avait parlé plus longuement comme en témoigne cette confidence faite à l'abbé Loisy :

***Il m'en arrive une bien bonne (très confidentiel). Comme vous le savez, M. Vigouroux m'a prié de faire une préface à sa Polyglotte. J'ai accepté volontiers dans la pensée de glisser quelques idées sages sur la critique, et en particulier sur la critique littéraire. M. V. a été effrayé et a supprimé tout ce qui touche la critique littéraire ! Il y a, paraît-il, en ce moment une telle poussée à Rome contre ceux qu'on appelle les novateurs téméraires qu'il faut être très prudent. Je consens au sacrifice qu'il me demande, puisque c'est pour lui faire plaisir que j'ai écrit quelques pages. Je croyais pourtant avoir été si réservé !***<sup>977</sup>

#### 4. "Élargir la courroie".

---

Si Mgr Mignot tente d'influencer l'opinion catholique en France, il ne perd pourtant pas de vue la nécessité de faire prendre conscience au pape que les problèmes ne se posent pas exactement dans les termes où il les a abordés dans l'encyclique *Providentissimus*. Il estime nécessaire d'éclairer le pape sur l'état réel de la question afin de le convaincre de la nécessité de laisser travailler les exégètes, de ne pas accepter de décisions précipitées comme celle du Saint-Office sur les "Trois Témoins" et, par dessus tout, de ne pas condamner l'abbé Loisy. Mais, atteindre le pape est une affaire au moins aussi complexe que celle de faire entendre sa voix à l'opinion catholique française. Quelle audience peut bien en effet avoir un évêque récemment nommé dans un modeste diocèse ?

##### 4.1 A défaut d'un autre prélat français.

Il lui semble cependant urgent d'agir, car le bruit court que le Saint-Office va préciser, dans un document complémentaire à l'encyclique, les limites dans lesquelles doit s'inscrire la recherche. Constatant que l'encyclique n'aborde pas les questions d'exégèse de l'Ancien Testament, le baron von Hügel lui écrit : "C'est avec un intérêt pénible que j'attends sur quels points, à quel degré et pour combien de temps tomberont les précisions et les insistances du Saint-Office. Pas un mot ni là, ni nulle part ailleurs, des auteurs traditionnels de l'*Ancien Testament*. Le Saint-Office va-t-il suppléer à cette lacune ?"<sup>978</sup>. De son côté, M. Vigouroux qui envoie à Mgr Mignot les épreuves de la préface au *Dictionnaire de la Bible* à corriger, se fait l'écho de manœuvres qui auraient visé à ce que "Léon XIII ne s'occupât pas de la question doctrinale mais la réservât au Saint-Office, considérant l'intervention de ce dernier comme moins grave" et qui n'auront finalement réussi qu'à "faire intervenir le Saint-Office en n'empêchant pas le pape de se prononcer"

<sup>976</sup> Idem, p. XIII.

<sup>977</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 25 octobre 1899, f°119.

<sup>978</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 1<sup>er</sup> janvier 1894.

Mgr Mignot répond au baron von Hügel : "Je suis moi aussi très préoccupé du projet que l'on prête au Saint-Office", et ajoute : "Je viens d'écrire au Souverain Pontife pour le prier de ne pas laisser restreindre davantage la liberté d'action des savants catholiques. Mais ma lettre lui sera-t-elle remise ?" <sup>980</sup> Il n'y a aucune trace, ni à Albi, ni à Rome, de cette lettre de l'évêque de Fréjus à Léon XIII sur la question biblique. Sans doute n'a-t-il d'ailleurs pas reçu de réponse. Cela expliquerait qu'il souhaite que des prélats ayant plus d'autorité que lui interviennent auprès de Léon XIII. Conscient qu'aucun prélat français n'est en mesure de le faire, "il faudrait, suggère-t-il au baron von Hügel, que les évêques anglais et américains et tout spécialement le cardinal Vaughan <sup>981</sup> en écrivissent au Pape" <sup>982</sup> . Le baron se fera le fidèle interprète de l'évêque auprès du cardinal lorsque celui-ci séjourna à Rome l'année suivante <sup>983</sup> .

En mars 1896, l'abbé Loisy écrit à Mgr Mignot :

***La question biblique est assoupie en ce moment. Il me semble toujours expédient de supposer qu'elle n'existe pas, mais qu'il y a lieu d'étudier les questions bibliques et d'encourager ceux qui s'y adonnent, au lieu de les étrangler par manière de divertissement. Je souhaite, Monseigneur, que vous réussissiez à persuader cela au Pape. Mais peut-être Léon XIII n'a-t-il pas cessé d'associer dans sa pensée la critique biblique et Mgr d'Hulst. Le bon P. Savi <sup>984</sup> m'assurait, il y a trois ans, que la politique de Mgr d'H[ulst] avait fait bien du tort à son exégèse. Ce malheureux article sur la Question biblique a créé tout une série de malentendus qui ne se sont pas encore dissipés aujourd'hui. Tout le monde***

<sup>979</sup> M. Vigouroux à Mgr Mignot, 12 janvier 1894. Il revient sur l'éventuelle intervention du Saint-Office dans sa lettre du 16 janvier : "Il paraît que Léon XIII n'y tient pas personnellement, mais quelques cardinaux sont très ardents. M. Captier en a parlé au Cardinal de Paris qui semble disposé à faire une démarche pour que l'on se contente de l'Encyclique dont le langage est très suffisamment clair et précis".

<sup>980</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 14 janvier 1894.

<sup>981</sup> Herbert VAUGHAN (1832-1903), d'une famille de l'aristocratie catholique anglaise il fit ses études à l'Académie des nobles ecclésiastiques de Rome. Ordonné prêtre en 1854, il entra dans la communauté des Oblats de Saint-Charles fondée par Manning qu'il avait rencontré à Rome. Évêque de Salford (1872), il succéda à Manning au siège de Westminster (1892). Créé cardinal en 1893.

<sup>982</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 19 juin 1894.

<sup>983</sup> "Notre Cardinal Vaughan est ici depuis une semaine, écrit-il à Mgr Mignot le 27 janvier 1895, j'ai déjà eu une courte et une très longue conversation et promenade avec lui ; et toutes les semaines, pendant les huit qu'il conte (*sic*) être ici, nous allons ainsi nous promener dans la villa Doria. C'est un bon, brave homme qui, pour le moment du moins, se fie à Robert Clarke, au Dr Van den Brisen et à moi en matières bibliques, mais qui n'en a nulle connaissance personnelle. Il s'en suit que bien peu pourrait le changer. Cependant, l'Encyclique ne l'a point déraillé... Peut-être que je parviendrai à le déterminer de dire un mot au Pape directement en faveur de M. Loisy, ou, tout au moins, en faveur d'une politique large sur le sujet des études bibliques."

<sup>984</sup> ***Barnabite italien (1867-1893) orientaliste collaborateur de la RB.***

***n'avait pas intérêt à les faire disparaître. De mon trou, je vois l'horizon bien noir. Mais si vous pouvez faire naître une aurore, Monseigneur, n'y manquez pas***<sup>985</sup>.

Persuader le pape de cela, Mgr Mignot le voudrait bien mais il craint que sur ce sujet le siège du pape ne soit déjà fait par les Jésuites et surtout il estime qu'il n'a pas l'autorité suffisante pour être réellement entendu par le Souverain Pontife. Fin 1895 il écrit à P. Imbart de la Tour<sup>986</sup> :

***Quel dommage que cette question palpitante n'ait pas été présentée au Pape par un cardinal français ou un archevêque marquant ! Si le cardinal Meignan avait voulu ! Sa prudence ne l'a pas empêché de mourir ou de faire un livre qui n'est ni chair ni poisson***<sup>987</sup>. ***Voilà le cardinal Boyer qui s'en va dans son éternité ; le cardinal Langénieux ne vaut guère mieux et il ne sait pas un mot de la question biblique ; le cardinal de Paris ne s'occupe pas beaucoup de "ces sortes de choses" comme disait M. Icard, ou, s'il s'en occupe, c'est avec beaucoup de crainte et de tremblements. Mgr Coullié ne coupe pas là dedans... Alors qui***<sup>988</sup> ?

C'est donc à son corps défendant qu'il envisage d'aborder cette question avec le pape lors de son voyage *ad limina* prévu pour le printemps. Mais il lui semble impossible de ne pas contribuer, si peu que ce soit, à détendre le climat d'autant plus qu'il se réjouit avec le baron de ce que l'exégète ait lancé la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*. "Comme vous, écrit-il au baron, j'ai salué avec grand plaisir la réapparition de M. Loisy. Ce jeune savant sera un de ceux qui marqueront davantage dans l'histoire de ce siècle au point de vue de l'exégèse catholique. Pourvu qu'il soigne sa santé et qu'il ne se décourage pas"<sup>989</sup>.

Or une indisposition l'empêche de se rendre comme prévu à Rome après les fêtes pascales. Il devait s'arrêter à Gênes pour rencontrer le baron von Hügel<sup>990</sup> et, à la demande de celui-ci, faire la connaissance du P. Semeria<sup>991</sup>. Le baron, déçu par ce

<sup>985</sup> **Abbé Loisy à Mgr Mignot, 30 mars 1896, BLE, 1968, pp.249-250.**

<sup>986</sup> Pierre IMBART DE LA TOUR (1860-1925), agrégé d'histoire, docteur ès-lettres, professeur à l'Université de Bordeaux (1885-1910), directeur des Archives d'histoire religieuse, conférencier aux Semaines sociales. Partisan de la politique du ralliement, il participa en 1904 à la fondation du *Bulletin de la Semaine*, hebdomadaire catholique libéral qu'il dirigea jusqu'à sa condamnation par l'archevêque de Bordeaux en 1914. Les relations entre Imbart de la Tour et Mgr Mignot se renforcèrent quand celui-ci fut à Albi du fait du chanoine Birot très lié au premier. "Je crois bien que vous lui êtes définitivement entré dans le cœur, écrit le chanoine Birot à Imbart le 31 mars 1906, Bibliothèque de l'Institut, fonds Imbart, ms. 4147.

<sup>987</sup> **En 1895 il avait donné une nouvelle édition, sous le titre général *L'ancien Testament dans ses rapports avec le nouveau et la critique moderne de deux livres anciens. Le premier s'intitulait De l'Eden à Moïse, le second De Moïse à David.***

<sup>988</sup> **Lettre du 17 décembre 1895, Bibliothèque de l'Institut, fonds Imbart, ms. 4161.**

<sup>989</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 24 mai 1896, ms 2782. Le baron lui avait écrit : "Que je suis heureux de la réapparition de ce bon et très rare critique, notre bien cher abbé Loisy, parmi les écrivains vivants. Si nous avons, peu à peu, par ci par là, un peu partout, des gens qui entendent à leur degré ces questions qui ne nous laisseront plus tranquilles, nous n'avons pas, nous n'aurons pas d'ici bien longtemps, un homme qui combinât des connaissances et des qualités d'esprit, d'imagination, de bon goût, de cœur et de foi aussi rares au degré que lui les combine et les applique", lettre du 9 mai 1896.

contre-temps, lui suggère d'entreprendre son voyage en novembre puisque lui-même sera de nouveau à Rome à ce moment :

***C'est que nous espérons vivement qu'il vous sera possible de venir à Rome pendant que nous y sommes, et même, peut-être, de commencer par passer par Gênes en même temps que nous, au mois de Novembre. C'est que je voudrais tant procurer à ce bon et vaillant Père Semeria la consolation de Vous voir, Monseigneur. Il se trouve là surmené de besognes en grande partie purement administratives et dans un isolement intellectuel très pénible et déprimant. Mais il est bien évident que ma présence ne serait nullement nécessaire à une telle bonté de votre part : et comme Monseigneur devra passer par Gênes (que le voyage de Rome se fasse à n'importe quelle saison) je me plais à penser que cette partie si importante de notre bon programme pourra en tout cas se réaliser***

<sup>992</sup> .

Au cours de l'été 1896, l'évêque de Châlons-sur-Marne, Mgr Latty <sup>993</sup> , transmet à Mgr Mignot, au nom de M. Vigouroux, le conseil de ne pas se compromettre avec l'abbé Loisy, car celui-ci est de nouveau dénoncé à Rome. De passage à Paris, il en informe l'exégète. Celui-ci interroge Mgr Duchesne pour savoir ce qu'il en est réellement. Il communique à Mgr Mignot l'essentiel de la réponse qu'il reçoit <sup>994</sup> . L'abbé Duchesne, "hypnotisé par l'étroitesse des théologiens romains", redoute en effet un procès : "Il ne faudrait pas croire que c'est chose de peu d'importance. Vous êtes relaps. On pourrait fort bien vous appeler à Rome, vous juger mystérieusement et vous offrir quelque part une hospitalité obligatoire. Le Saint-Office n'est pas mort... Le souvenir de Galilée [...] ne protège que les chimistes". Même si l'abbé croit que Mgr Duchesne exagère le péril et "nous fait faire des rêves sombres", il suggère à Mgr Mignot, s'il le juge à propos, de s'informer pendant son séjour à Rome pour savoir "ce qu'il peut y avoir de dangereux dans cette dénonciation".

<sup>990</sup> "Il me serait difficile de vous dire la contrariété que j'ai éprouvée, écrit-il au baron, en me voyant dans l'impossibilité de faire un voyage dont je me promettais tant de satisfactions ! Hélas, non seulement il m'a fallu renoncer au voyage de Gênes et à celui de Rome mais renoncer même à ma tournée de confirmation. La grippe qui m'a pris le Jeudi-Saint, a dégénéré en influenza pernicieuse dont je ne suis pas encore débarrassé. Il m'a fallu garder la chambre et le coin du feu - du feu en Provence au 24 mai ! - prendre toutes sortes de précautions... Enfin, grâce à Dieu j'espère être bientôt débarrassé, et surtout j'espère que rien n'empêchera plus de vous voir à Gênes ou à Rome", Lettre du 24 mai 1896, ms 2782.

<sup>991</sup> "Le Père Semeria, Barnabite, avec lequel je suis très lié - je l'aime fort - voila le genre qu'il nous faut, si plein de zèle et d'intelligence, de science et d'amour des âmes, - est tout plein d'admiration et de reconnaissance pour *voire Introduction* à la Bible de M. Vigouroux", avait écrit le baron à Mgr Mignot le 27 Janvier 1895.

<sup>992</sup> **Baron von Hügel à Mgr Mignot, lettre du 9 mai 1896.**

<sup>993</sup> Gaspard LATTY (1844-1929), élève à l'École des Carmes où il fut condisciple de Duchesne, aumônier au Collège Sainte-Barbe où il eut Batiffol comme adjoint, curé de Saint-Médard, évêque de Châlons-sur-Marne (1894), à ce titre Ordinaire de l'abbé Loisy, puis archevêque d'Avignon (1907). Il avait été jusqu'en 1885 suppléant de Mgr Maret la Faculté de théologie d'État de la Sorbonne : "Il est bon de le savoir, écrit Loisy, car, à lire ses écrits, on ne se douterait jamais qu'il avait enseigné la théologie", *Mémoires*, I, p. 329.

<sup>994</sup> Lettre du 29 juillet 1896, *BLE*, 1968, pp. 251-252, datée par erreur du 21 juillet.

En attendant il peut toujours "demander des explications à l'abbé Vigouroux sur la charitable communication qu'il (lui) a fait adresser".

Mgr Mignot est moins pessimiste que l'abbé Loisy. Il croit que "les craintes de M. Duchesne sont exagérées sinon chimériques". Il pense que dans le contexte de la politique de Léon XIII vis-à-vis de l'Angleterre dans l'affaire de l'union des Églises<sup>995</sup>, une condamnation de la critique biblique par le Saint-Office serait du plus mauvais effet. Il se propose cependant d'écrire à M. Vigouroux afin de savoir ce qui s'est passé et ce qui se passe. Il lui semble que l'Église ne gagnera rien "à vouloir empêcher les savants catholiques de faire de la critique biblique. Empêchera-t-on les Anglais, les Allemands d'en faire ? Le monde chrétien n'est plus fermé comme il y a 50 ans à tout ce qui vient du dehors. Il est impossible actuellement d'empêcher l'infiltration<sup>996</sup> des idées critiques dans le public chrétien intelligent. Cette infiltration sera d'autant plus dangereuse que les savants catholiques ne pourront verser le contrepoison"<sup>997</sup>.

A la réflexion Loisy estime qu'il n'y a pas lieu de laisser supposer que l'on croit à l'existence d'un danger qui peut-être n'existe pas. Il faudra seulement

***l'écarter, s'il existe, ou le prévenir, non pas en le combattant directement, mais en montrant les inconvénients qu'il y aurait à irriter les esprits à propos d'une question qui mûrit, et d'un brave homme qui ne veut du mal à qui que ce soit. [...] En causant avec quelques personnages romains hauts et bien placés Votre Grandeur pourra savoir s'ils sont disposés à faire quelque sottise à mon endroit et leur suggérer des pensées conformes à l'intérêt de l'Église et de leur bonne réputation. [...] Si le péril n'existe pas, Votre Grandeur sera tout à son aise pour loger quelques bons avis là où cela est nécessaire sans que cela semble être une apologie***<sup>998</sup>.

Mgr Mignot a devancé le souhait de l'exégète : "Je pense si bien comme vous, lui répond-il, que je n'ai point écrit à M. Vigouroux dans la crainte de paraître donner trop d'importance à ce qui n'est peut-être qu'un racontar. Rien en effet n'oblige à prendre le rôle de terre-neuve pour sauver d'avance quelqu'un qui n'est pas en danger de se noyer"<sup>999</sup>. Dans ses *Mémoires*, Loisy pense que l'évêque de Fréjus a utilisé l'argument qu'il avait lui-même avancé pour se justifier de ne pas avoir écrit à M. Vigouroux mais qu'en fait, il y avait renoncé persuadé que le sulpicien "serait fort embarrassé de donner des explications et qu'il se tairait sur la source de son information"<sup>1000</sup>. L'hypothèse est en

<sup>995</sup> Sur cette question voir R. Ladous, *M. Portal et les siens*, Paris, Cerf, 1985, pp. 75-90.

<sup>996</sup> Ce terme sera utilisé par le P. Fontaine dans un livre publié en 1901 et dénonçant "Les infiltrations protestantes" dans le clergé français.

<sup>997</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 5 août 1896, f°79-80.

<sup>998</sup> ***L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 3 septembre 1896.***

<sup>999</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 5 septembre 1896, f°81-82.

<sup>1000</sup> *Mémoires*, I, p. 407.



effet vraisemblable dans la mesure où le circuit choisi par M. Vigouroux pour le mettre en garde, ne pouvait qu'inciter Mgr Mignot à la prudence. L'exégète pourrait toujours prétendre que ce n'était pas exactement ce qu'il avait voulu dire et que l'évêque de Châlons avait quelque peu exagéré son propos.

Cette anecdote insignifiante est néanmoins révélatrice du jeu de miroirs dans lequel sont pris ces ecclésiastiques qui partie par prudence, partie par souci de ne pas froisser leur interlocuteur en arrivent, sinon à dissimuler leurs sentiments vrais, du moins à les arrondir en se gardant des portes de sortie, au risque de créer des malentendus voire des incompréhensions. Cette difficulté, à dire franchement les choses, colore sans aucun doute les relations qu'entretiennent entre eux tous ces hommes. Il y a là un élément non négligeable qu'il faut prendre en compte pour comprendre l'attitude de Mgr Mignot qui ne redoute rien de plus que de peiner quelqu'un, au point parfois de paralyser son action.

#### 4.2 Le voyage *ad limina*.

C'est finalement à l'automne 1896, après les retraites ecclésiastiques, que Mgr Mignot peut se rendre à Rome<sup>1001</sup>. Comme convenu il s'arrête le 12 novembre à Gênes. Il y retrouve le baron von Hügel "assez découragé de l'attitude du cardinal Vaughan qui tourne à l'intransigeance en fait d'anglicanisme et de question biblique" ; inquiet de l'influence croissante de Driver<sup>1002</sup> et de l'orientation radicale que prend le mouvement critique chez les Anglicans tandis que les catholiques anglais lui semblent de plus en plus intransigeants alors même que "la bulle sur les ordinations anglicanes<sup>1003</sup> a fait plutôt mauvaise impression moins *in se* qu'à cause du ton" sur l'opinion publique anglaise. Il lui annonce que "Loisy est lui aussi découragé ; il se demande ce qu'on peut faire et s'il y a même quelque chose à faire". La seule bonne nouvelle, est "la *réception enthousiaste* de Duchesne comme docteur honoraire de Cambridge" qui a provoqué le "vif mécontentement du cardinal Vaughan".

Mgr Mignot fait la connaissance du P. Semeria. Celui-ci le met en garde sur son intention d'évoquer avec le Souverain Pontife la question biblique. D'après le barnabite "le Pape baisse beaucoup". De plus "il est entouré de quelques prélats domestiques ambitieux et ignares". Le rôle du P. Brandi qui "est la *honte* de l'Italie religieuse et intelligente" est déterminant et le pape est de plus en plus fermé sur la question biblique. Au professeur Rossi qui lui parlait de cette question, Léon XIII aurait répondu "qu'il ne voulait pas faire de *trou* ; que s'il fait ou laisse faire un trou on l'agrandira et tout y passera !" Si le P. Semeria n'est pas certain qu'on empêchera le trou de se faire, il n'en reste pas moins qu'à son avis "le moment est au silence".

<sup>1001</sup> "Ce sera pour moi une vraie fête de trouver à Rome M. l'abbé Duchesne, écrit-il à l'abbé Loisy, et de pouvoir causer à l'aise. M. de Hügel m'a écrit ces jours passés pour me dire qu'il va retourner à Rome cet hiver et qu'il compte m'y voir. Ce sera double fortune. Il me prie instamment de m'arrêter à Gênes pour faire la connaissance du P. Semeria. C'est très faisable car je compte partir d'ici vers le 12 novembre et nous pourrons nous trouver à Gênes avec M. de Hügel", lettre du 24 octobre 1896, f° 87-88.

<sup>1002</sup> Samuel R. DRIVER (1846-1914), professeur d'exégèse d'A. T à Oxford. Par ses écrits, spécialement *An Introduction to the Literature of the Old Testament*, il contribua à faire accepter, grâce à la forme modérée qu'il leur donna, les théories de la critique sur l'origine et la composition des livres de l'Ancien Testament. Il est un des auteurs qui a beaucoup influencé Mgr Mignot.

C'est muni de ces mises en garde que Mgr Mignot est reçu en audience par Léon XIII le vendredi 20 novembre. Après avoir évoqué la situation politique et religieuse en France et en particulier le rôle de la presse catholique, l'évêque de Fréjus demande au pape la permission de l'entretenir de la question biblique. Cette demande n'est pas improvisée. En mars il avait écrit au baron : "Je compte parler très sérieusement de cette question au Souverain Pontife et Lui exposer les principaux *desiderata* des critiques et les points sur lesquels l'accord s'est fait. [...] Le Pape est un politique et un philosophe : il n'est malheureusement pas exégète"<sup>1004</sup>.

Dans son Journal Mgr Mignot écrit :

***Il parut surpris et me dit : Mais j'ai répondu à toutes les difficultés dans mon Encyclique Providentissimus. Je fus un peu abasourdi du coup, mais me remettant à l'instant je dis : T.S. Père nous voulons que votre règne soit un des plus glorieux - il sourit et me regarda d'un air satisfait - V.S. a relevé les études philosophiques et théologiques. V.S. n'ignore pas que les docteurs des universités anglaises tout en croyant à l'Inspiration pensent que la Ste Écriture est composée de documents d'époques différentes réunis sous l'inspiration de Dieu, par un prophète postérieur à Moïse. L'Encyclique Providentissimus a fixé la doctrine de l'Inspiration, mais elle n'a rien dit de la question de date et d'auteur. Je demande donc à V.S. si l'on peut soutenir par exemple que le Pentateuque est l'œuvre d'Esdras, qu'il est composé de documents postérieurs. Le S.P. ne répondit pas d'abord ; il me dit qu'il ne pouvait répondre de suite à une question si grave. - T.S.P. je le comprends ; aussi bien ne vous demandais-je pas une solution immédiate mais la permission d'exposer ces difficultés comme les théologiens exposent les objections. Ne pourrait-on pas laisser aux savants la même liberté qu'aux chimistes qui font des expériences de laboratoire et qui concluent ensuite. Permettriez-vous que l'on exposât les systèmes afin que vous puissiez ensuite dire ce qu'on peut accepter ? - Oui, me dit-il, cela est possible et***

<sup>1003</sup> Il s'agit de la Bulle *Apostolicae curae* du 13 septembre 1896 qui confirmait la nullité des ordinations anglicanes. C'était la victoire des conservateurs intransigeants de la commission instituée en mars par Léon XIII pour étudier la question. Mgr Duchesne qui en faisait partie s'était nettement prononcé en faveur de la validité et avait voté en ce sens. Il n'avait été suivi que par un seul membre de la commission, les six autres dont le cardinal Mazzella et le jeune secrétaire de curie pour la langue anglaise, futur cardinal Merry del Val, votant pour la nullité. Sur le travail de cette commission voir R. Ladous, *L'abbé Portal et la campagne Anglo-romaine* (1890-1912), Centre d'Histoire du Catholicisme, Université de Lyon II, Lyon 1973, pp. 286-365. Dès le 22 septembre l'abbé Loisy avait écrit à Mgr Mignot : "Le nouveau document *Ad Anglos* n'est pas fait pour nous donner confiance. Pour nous, il signifie que le Pape a lâché complètement l'abbé Duchesne, après l'avoir poussé à soutenir la validité des ordinations anglicanes et lui avoir donné toutes les garanties possibles. [...] Pour se consoler de la condamnation l'abbé Duchesne n'aura qu'à relire l'Encyclique *Providentissimus Deus* à l'endroit où il est question de ceux qui *nova quaedam fallaciter imprudenterve moliuntur* [introduisent des nouveautés d'une manière erronée ou imprudente] [...]. La comparaison lui prouvera qu'il a été traité avec beaucoup d'égards". Sur la position de Mgr Duchesne, voir B. Waché, *Mgr Louis Duchesne*, Rome, 1992, pp. 344-348 et 382-391 qui s'emploie trop, nous semble-t-il, à minimiser le sens du vote du Directeur de l'Ecole française et sa déception. Dans la lettre au baron von Hügel du 8 octobre 1896, citée p. 399, Mgr Duchesne attribue cette décision au triomphe de la théologie sur l'histoire et conclut : "(L'Église) ne tient pas à se brouiller avec la raison. Mais il faut avouer que ses représentants mettent quelquefois à une dure épreuve l'endurance de cette pauvre raison".

<sup>1004</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 16 mars 1896, ms 2781.

**permis - Alors T.S.P. me permettriez-vous d'adresser sur cette question un rapport à V.S. - Oui, volontiers, faites-moi un rapport**<sup>1005</sup> .

Mgr Mignot a été vraiment déstabilisé en réalisant que Léon XIII semblait ne pas avoir conscience de la distance qui existait entre la manière dont se posaient les problèmes de l'exégèse et la manière dont il les avait abordés dans son encyclique. Il l'avoue à Loisy : " Je n'ai pas dit tout ce que j'aurais voulu parce qu'il a répondu à ma première question par ces paroles : '*J'ai traité toutes ces questions dans mon encyclique Providentissimus*'"<sup>1006</sup> . Il est d'ailleurs tout à fait vraisemblable que l'idée d'un mémoire lui soit venue durant l'entretien. Mais à peine a-t-il obtenu l'assentiment du pape, qu'il réalise la difficulté de l'entreprise. C'est sans doute la raison pour laquelle il présente, à ses interlocuteurs, le mémoire non pas comme une initiative personnelle mais comme une demande venant du pape<sup>1007</sup> devant laquelle il est impossible de reculer.

Sur l'opportunité du mémoire, les avis sont plutôt réservés. Mgr Duchesne à qui il en parle "n'est pas sans inquiétude sur le résultat de la chose" et Loisy écrit au baron von Hügel :

**Quant au mémoire demandé par Léon XIII à Mgr Mignot, c'est un gros embarras. Je vais lui écrire à ce sujet - à Mgr Mignot, pas à Léon XIII. Mon avis est qu'il est impossible d'entrer sans le fond de la question biblique, mais qu'il faut traiter de la situation de fait [...] et dire comment les progrès qu'on est en droit d'attendre de l'impulsion donnée par l'Encyclique ne peuvent être assurés que par le développement d'une critique sage, dont le système purement défensif de certains apologètes ne peut tenir utilement la place**<sup>1008</sup> .

Mgr Duchesne fait parvenir à l'évêque de Fréjus "une ébauche de mémoire tel qu'il le ferait s'il était à sa place" et lui propose de n'aborder que deux points : "1° Le scandale pour les esprits actifs et instruits qui suivrait une politique de trop grande répression ; 2° Le fait qu'en toute science le progrès ne s'obtient qu'en permettant, encourageant même beaucoup de tentatives, d'hypothèses, d'expériences"<sup>1009</sup> .

De son côté, Loisy adresse à Mgr Mignot, qui lui avait demandé de lui faire part de ses idées sur la manière dont il comprenait le mémoire au pape et quels étaient les points qu'il fallait mettre en lumière, "une longue dissertation [...] écrite à la fin de l'année 1895

<sup>1005</sup> ADA, 1 D 5 15.

<sup>1006</sup> Lettre du 2 décembre 1896, BN, fonds Loisy, Naf 15659, f°89-90. Il poursuit : "J'ai répondu que, en effet, Sa Sainteté avait traité la question de l'*Inspiration* ; mais qu'il y avait beaucoup d'autres points auxquels elle n'avait pas touché, par exemple la question de date, d'authenticité, de documents, de mode de composition etc., qu'un grand nombre d'auteurs catholiques et protestants orthodoxes n'étaient pas sans inquiétés intellectuelles, qu'ils demandaient s'il n'était pas difficile de faire cadrer les hypothèses critiques avec les données traditionnelles, etc., etc. [...] Je me suis abstenu de pousser plus loin la discussion et ai évité de prononcer des noms propres dans la crainte de faire plus de bien que de mal !"

<sup>1007</sup> Par exemple à Loisy : " Là dessus, le Saint Père m'a dit [...] qu'il me demandait de lui faire un mémoire sur la question".

<sup>1008</sup> Lettre du 4 décembre 1896, BN, fonds Loisy, Naf 15644, f° 434.

<sup>1009</sup> Lettre de von Hügel à Loisy, *Mémoires*, I, p. 422.

ou au commencement de 1896 (qui) a pour titre *L'Église et la critique biblique*" et dont le thème central tourne autour de la position dans laquelle "l'exégète catholique se trouve placé à raison des progrès accomplis par l'exégèse indépendante et des déclarations promulguées par l'encyclique *Providentissimus*"<sup>1010</sup>.

Mgr Mignot consulte également Imbart de la Tour afin "d'éviter des gaffes irréparables". Il lui écrit : "Il faut toujours prévoir l'hypothèse probable ou le Souverain Pontife ne lirait pas le rapport et le confierait à un consultant quelconque. [...] Grâce à la note que vous m'avez remise, j'ai pu faire quelque chose de très anodin et d'assez impersonnel, tout en étant aussi complet qu'on peut l'être à l'heure présente où les esprits semblent tourner à la réaction"<sup>1011</sup>. Il demande toutefois à son correspondant de relire le manuscrit avec attention et de ne pas hésiter à "biffer impitoyablement tout ce qui paraîtrait inutile, inopportun, dangereux... La perfection serait de ne rien envoyer du tout".

Mgr Mignot s'était mis au travail sans tarder puisque le 9 décembre il avait pu envoyer à Loisy une première esquisse du plan qu'il comptait suivre tout en sollicitant d'ultimes remarques. Et modérément optimiste, il conclut sa lettre en disant : "Il se peut que ce mémoire fasse du bien".

Tel n'est pas l'avis de Loisy qui craint de plus que Mgr Mignot ne se compromette inutilement : "Il me semble, écrit-il au baron, que le résultat du mémoire sera nul pour la question biblique et je crains qu'il n'en reste dans l'esprit du pape une impression défavorable pour l'auteur [...]. Ce n'est pas cela qui aidera ce bon évêque de Fréjus à devenir archevêque. Je n'en rends pas moins justice au dévouement de Mgr Mignot. Son intérêt personnel lui recommandait de se taire..., il serait infiniment regrettable que cette démarche lui causât le moindre tort"<sup>1012</sup>. Quoiqu'il en soit, cette démarche fait tomber les dernières préventions que Loisy pouvaient encore nourrir à l'égard de l'évêque de Fréjus et elle marque incontestablement un tournant dans leurs relations.

### 4.3 Le Mémoire sur la question biblique.

Bien que rapidement écrit, l'agencement et les termes du mémoire ont été mûrement réfléchis. Les archives d'Albi conservent un brouillon<sup>1013</sup> et un exemplaire<sup>1014</sup> du texte définitif. On peut suivre sur le premier puis de l'un à l'autre le souci d'éviter toute formulation qui pourrait choquer des lecteurs romains. Le mémoire est organisé autour de six paragraphes :

<sup>1010</sup> *Mémoires*, I, 420. "M. Loisy a eu l'obligeance de m'envoyer un travail qu'il a fait l'an dernier en prévision des articles Brunetière. Bien que le sujet soit autre, j'ai pu profiter de certaines idées", Mgr Mignot à Imbart de la Tour, 17 décembre 1896.

<sup>1011</sup> Lettre du 17 décembre 1896, Bibliothèque de l'Institut, fonds Imbart, ms. 4161.

<sup>1012</sup> Lettre du 26 décembre 1896, BN, fonds Loisy, Naf 15659, f° 436.

<sup>1013</sup> ADA, 1 D 5 11-01.

<sup>1014</sup> ADA, 1 D 5 15.

- La nécessité de croire sans réserve à la doctrine de l'Inspiration ; 1.
- L'état des esprits en France relativement à la question biblique ; 2.
- Ce qu'on entend au juste par la critique biblique ; 3.
- La marche qu'il faut suivre ; 4.
- Les difficultés ; 5.
- La conclusion et les vœux de l'auteur du mémoire. 6.

Le premier paragraphe, assez bref, vise à lever toute ambiguïté sur la question de l'Inspiration. Il est "d'une évidence élémentaire" que le savant chrétien ne peut que s'appuyer "sur l'autorité de l'Église" sous peine d'être conduit "presque infailliblement à l'incrédulité". Pour les catholiques la Bible "ne saurait être un livre divin" si elle n'est garantie par l'Église.

C'est en effet une aberration de prétendre, comme le font les protestants, que l'Inspiration "se démontre toute seule". Ce serait accepter que "le jugement privé, toujours faillible [...] décerne un brevet d'infailibilité, de vérité, de sainteté morale aux textes qu'il contrôle". On en arriverait inmanquablement à la conclusion de Scherer : "A supposer que je rencontrais dans l'enseignement du Seigneur une parole que repousserait mon sens intime, je ne dirais pas : cette parole est vraie puisqu'il la dite, mais avec plus de droit : il ne l'a pas dite puisqu'elle n'est pas vraie".

C'est que pour Mgr Mignot il est nécessaire que la Bible soit inspirée et que l'Église le garantisse, car "vouloir faire reposer la foi directement sur l'Écriture est chose désormais impossible".

L'inspiration n'étant donc pas en cause, reste la question de l'interprétation et donc du rôle de la critique biblique puisque c'est à elle que revient traditionnellement dans l'Église cette tâche. C'est à cette démonstration qu'est consacré le second paragraphe. Certes, "c'est à l'Église de nous donner le sens vrai de la parole de Dieu, mais comme elle ne peut intervenir à chaque instant<sup>1015</sup>, elle laisse à des interprètes le soin provisoire de la remplacer. Ces derniers ont la parole quand l'Église se tait". Mgr Mignot cite l'exemple du premier chapitre de la Genèse "un récit clair, simple, obvie, sans difficultés grammaticales sérieuses, sans fautes graves des copistes devant lequel on hésite, qu'on interprète de cent façons". Mgr Mignot expose au pape six interprétations possibles depuis celle qui admet qu'il s'agit d'un "récit objectivement vrai (et prend) le récit à la lettre tel qu'il est et admet une création du monde en six jours de vingt quatre heures" jusqu'à celle qui estime "que le récit *inspiré* de Moïse est une purification providentielle des traditions Chaldéennes dégagées *sous l'action de Dieu* de toutes les scories païennes, polythéistes et mythologiques", opinion qui "gagne du terrain tous les jours grâce à des découvertes récentes", en passant par les différents systèmes concordistes et celui imaginé par Mgr Clifford qui fait de Genèse 1 "un poème religieux ou un hymne sacré et doctrinal".

Si la pluralité d'interprétation est acceptable dans ce cas, pourquoi ne le serait-elle pas ailleurs dans la Bible ? Les avis sont très partagés, car se posent alors "les questions d'authenticité et d'intégrité telles que les envisage la critique moderne". Deux écoles sont

---

<sup>1015</sup> Mgr Mignot avait d'abord écrit : "doctrinalement dans chaque cas particulier"

en présence. Mgr Mignot a hésité sur la dénomination à leur donner. Il a d'abord songé opposer "école conservatrice" à "école progressiste". Il s'arrête finalement à "école traditionnelle" et "école critique catholique" qu'il caractérise par leur attitude, la première étant "purement défensive", la seconde "progressive".

Tous les efforts de la première "ont pour but de démontrer que la tradition générale sur l'authenticité, la composition des Livres Saints est de pur granit contre lequel s'érouleront jusqu'à la fin des siècles les attaques des rationalistes. C'est ce qui fait sa *force* aux yeux de la masse des chrétiens ordinaires". Toutefois "les travaux de cette école [...] comptent peu aux yeux des critiques qui n'y voient le plus souvent qu'un trompe l'œil, un habile plaidoyer *pro domo* et des conclusions tracées d'avance par les idées préconçues"<sup>1016</sup>.

La seconde s'attache "à critiquer la critique en repoussant absolument ce qui est contraire à la foi, en écartant ce qui est douteux ou téméraire et en retenant ce qui paraît bien établi". Sa force c'est de faire le pari d'une entente possible entre l'esprit scientifique et l'esprit théologique, entente à laquelle le pape "pousse les esprits vraiment intelligents". Sa faiblesse c'est qu'elle fait peur parce qu'elle semble "aller au rationalisme au lieu d'amener le rationalisme à la révélation (et) échapper à la direction de l'Église". Mais faut-il pour autant par des mesures restrictives "décourager les efforts de savants catholiques qui mettent leurs talents et leurs études au service de l'Église quand même les premiers résultats de leurs travaux ne seraient point parfaits" ? On se tromperait fort en croyant qu'il est possible de s'en tenir à une attitude purement défensive et que pour réfuter les travaux des savants non catholiques il suffirait de les passer sous silence.

Qu'est-ce qu'en effet la critique biblique ? "Elle n'est que l'application de la méthode historique aux Livres Saints" c'est-à-dire qu'elle est une méthode de travail, rien de plus. Pas plus que les mathématiques ou les sciences naturelles "elle n'est en soi chrétienne ou anti-chrétienne". Les vrais critiques se servent des moyens de l'érudition contemporaine afin de porter sur le document qu'ils ont sous les yeux "un jugement humain fortement motivé toujours bien entendu dans les limites laissées libres par l'Église". Mgr Mignot revient alors sur la question de l'inspiration<sup>1017</sup> :

***Nous reconnaissons que certains catholiques (appartenant à l'école large - école plutôt historique que critique -) ont émis des assertions (fâcheuses ou) de nature à inquiéter les esprits encore que les difficultés soient très réelles. Le tort de ces écrivains a été de faire <tomber> (de) ces difficultés (une question d') <sur l'> l'inspiration alors qu'elle<s> (n'est qu'une) rentrent dans la> question d'interprétation. (On a voulu) <Ils semblaient vouloir> faire deux parts dans la Bible : la part de Dieu qui naturellement est infaillible et la part de l'homme (qui serait faillible) < sujette aux erreurs.> (Il y aurait donc d'après eux dans la Bible des erreurs qui seraient le fait de l'homme, la part laissée par Dieu à l'écrivain. Or***

<sup>1016</sup> "Et puis il faut bien dire que, sauf M. Vigouroux dont le nom s'impose avec autorité, les représentants de l'école défensive n'ont d'autorité que sur ceux qui croient d'avance. On les accuse de faire plier les faits les plus évidents devant leurs théories ; leurs apologies paraissent peu sincères et leur étalage d'érudition passe pour du clinquant", Mémoire..., f° 7-8.

<sup>1017</sup> Mémoire..., f° 10. Entre parenthèse mots ou phrases supprimés, entre chevrons mots ou phrases rajoutés au texte définitif.

***ceci) <Cela> est inadmissible (et) <parce que c'est> contraire à l'Encyclique Providentissimus.***

Ce passage a d'abord un intérêt du point de vue du travail d'écriture : du brouillon au texte définitif Mgr Mignot gomme ce qui pourrait rappeler directement l'article de Mgr d'Hulst : école large ; il supprime les jugements de valeur : fâcheuses ; l'affirmation devient hypothèse : "Ils semblaient vouloir" au lieu de "On a voulu" ; enfin et surtout la coordination devient subordination forte : non pas "inadmissible et contraire" mais "inadmissible parce que contraire". Il est aussi intéressant dans la mesure où Mgr Mignot présente ici au fond le point de vue de Loisy qui n'a cessé, nous l'avons vu, de reprocher à l'évêque de vouloir se sortir de la difficulté par une séparation dans la Bible de ce qui est de Dieu et de ce qui est de l'homme.

Il faut donc laisser aux exégètes de profession la tâche

***de suivre pas à pas les critiques rationalistes, d'examiner les résultats de leurs recherches textuelles ou historiques, la nature de la critique. Si elle sort de ses limites, si elle devient comme chez Renan, une philosophie doctrinale, il faut en démasquer la perfidie, montrer au monde savant qu'au lieu de critique sincère, il n'y a que parti pris, arme déloyale, affirmation mensongère contre la vérité révélée. Si elle est loyale, sérieuse il faut la contrôler, montrer dans quelle mesure elle est vraie ou douteuse, ou téméraire, ou fausse***<sup>1018</sup> .

C'est dire qu'il leur faut pratiquer la critique historique. Ici Mgr Mignot introduit son interprétation de *Providentissimus* dans l'intention visible d'obliger Rome à se prononcer :

***On a dit que (le Souverain Pontife avait condamné) <l'Encyclique condamnait> la critique interne et (la critique) historique, (qu'il) <qu'elle> n'autorisait que la critique textuelle (.Cela est faux. Le Souverain Pontife est juge de ce qu'il a permis, mais cela ne ressort pas du texte.) <: il ne semble pas que cela ressorte du texte.> Comment <le Souverain Pontife> aurait-il voulu proscrire une méthode qui est la seule que nous ayons souvent pour connaître (l'auteur,) l'époque de composition de livres dont la plupart sont anonymes ? Ce que l'Encyclique condamne à bon droit c'est l'usage qu'on en ferait pour combattre le Surnaturel***

<sup>1019</sup> .

Mgr Mignot insiste ensuite sur le fait que les exégètes n'ont aucune prétention à dogmatiser. Ils se contentent d'être les historiens de la révélation. Il convient donc de les laisser travailler en espérant qu'ils pourront résoudre les difficultés "très considérables" que posent la composition des écrits bibliques et leurs "prétendues erreurs historiques". C'est pourquoi il lui "paraît sage de laisser aux savants une grande latitude en ces matières pourvu que l'on sauvegarde absolument la doctrine de l'inspiration". N'en a-t-il pas été toujours de même dans le domaine de la théologie ?

***Là aussi il y a eu des changements, des modifications apportées à des idées regardées dans les siècles antérieurs comme strictement traditionnelles. [...] Tous les progrès en théologie ont été faits par des essais de conciliation avec la***

<sup>1018</sup> Mémoire..., f° 12-13.

<sup>1019</sup> Mémoire..., f° 13. A noter que du brouillon au texte définitif, la personnalisation est atténuée et Mgr Mignot passe sous silence la question des auteurs des Livres de la Bible.

**science de l'époque. L'Église a toléré ces imperfections comme un mal nécessaire et excusable toutes les fois que les auteurs restaient soumis de cœur à son autorité. Une marge de liberté est nécessaire au progrès de toute science**

1020 .

Le Mémoire est envoyé le 2 janvier à Rome et le cardinal Secrétaire d'État en accuse réception avec un mot de remerciement de la part de Léon XIII à qui il l'a transmis<sup>1021</sup>. Quel usage le pape a-t-il fait de ce mémoire ? Quelle en a été l'influence réelle sur la manière de traiter les problèmes relatifs à la question biblique ? Ses questions resteront sans réponse tant que les archives du Saint-Office resteront fermées. On peut seulement constater que Léon XIII n'a prononcé aucune condamnation nominale et que la seule décision prise par le Saint-Office, sur les "Trois Témoins", n'a pas été de nature à gêner beaucoup les exégètes, même si elle n'était pas de bon augure quant à un éventuel changement d'attitude sur la manière d'aborder la question à Rome.

#### 4.4 L'affaire des "Trois Témoins"

Au cours du printemps 1897 on prend connaissance en France d'un décret du Saint-Office affirmant "qu'on ne peut, sans danger nier ou mettre en doute l'authenticité du verset dit des "Trois Témoins" de la première épître de Jean (5, 7) :

***C'est qu'ils sont trois à rendre témoignage dans le ciel : le Père, le Verbe et l'Esprit saint, et ces trois sont uns; et il y en a trois qui témoignent sur terre : l'Esprit, l'eau et le sang, et ces trois sont uns.***

Ce verset est surchargé, dans la Vulgate, de l'incise en italique, absente des grands manuscrits grecs et latins. L'abbé Loisy écrit à Mgr Mignot aussitôt qu'il apprend la nouvelle :

***L'abbé Margival m'a dit hier que le Saint-Office venait de proscrire l'opinion qui conteste l'authenticité du verset des Trois témoins célestes<sup>1022</sup>. Pour une gaffe monumentale ce serait une gaffe monumentale. Les bons théologiens qui se demandent si les décrets du Saint-Office sont infaillibles ou non, pourraient se tranquilliser. La preuve serait faite que ces décrets sont très faillibles. Je n'ai pas vu encore la sentence en question, et je voudrais pouvoir douter de son existence... La Sainte Inquisition ne s'est pas inspirée de votre mémoire au Pape***

1023 .

On trouve dans les archives d'Albi le brouillon d'une lettre, sans date, de l'évêque de Fréjus à Léon XIII, relative à cette décision. S'autorisant de ce que le pape lui a demandé de ne pas hésiter à le renseigner "sur l'état des esprits", Mgr Mignot tient à faire savoir au Souverain Pontife "la profonde surprise" qu'a causé au monde savant le décret du Saint-Office.

<sup>1020</sup> Mémoire..., f° 18.

<sup>1021</sup> ASV, Fonds de la Secrétairerie d'État, Rub. 283, 1897, fasc. 4, f° 6 et 7.

<sup>1022</sup> Le décret du Saint-Office déclarant qu'il fallait le tenir pour authentique est du 13 janvier 1897.

<sup>1023</sup> Lettre du 17 avril 1897, BLE, 1968, p. 260.



La décision prise est inopportune pour trois raisons. D'abord elle est inutile d'un point de vue dogmatique. On la comprendrait si la foi était en jeu, mais "ici qu'y a-t-il à craindre pour la Ste Trinité ? Que le texte soit authentique ou interpolé, le dogme n'en est pas moins certain : c'est donc une décision de luxe". D'autre part elle est difficilement justifiable du point de vue de l'histoire du texte. Le Saint-Office risque va se trouver en bien fâcheuse posture "si, comme cela arrivera probablement bientôt, un savant catholique ou non, démontre que ce verset est interpolé". Enfin, les savants catholiques les plus orthodoxes sont affligés par une décision qui contribue à affaiblir l'autorité du Souverain Pontife, car elle excite "le dédain blessant des savants non catholiques qui vont répétant de plus belle qu'il n'y a rien de commun entre la critique historique et l'enseignement de l'Église". Il est donc en tout point regrettable que cette "erreur considérable sur un point historique" jette une ombre sur un pape qui a fait preuve, en bien des domaines, de sa largeur de vue et que l'on puisse dire "que sous Léon XIII, le Saint-Office a solennellement affirmé l'authenticité d'un texte probablement apocryphe". En terminant sur ce point, il renouvelle sa demande au pape "de laisser aux savants une certaine liberté d'allure ; de ne point fermer derrière eux toutes les issues ; de ne pas les obliger à briser leur plume et à assister tout en larmes aux attaques de nos adversaires sans pouvoir se défendre"<sup>1024</sup>.

Cette lettre a-t-elle été envoyée ? Dans ce cas elle n'est pas passée par le canal de la Secrétairerie d'État puisqu'il n'y en a pas de trace dans les archives. Mgr Mignot n'y fait pas allusion dans sa correspondance avec Loisy. Il est vrai que celui-ci estimait qu'une démarche à Rome serait "absolument impossible et inopportune" et qu'il fallait "attendre les événements". Il suggérait par ailleurs de faire appel à Dillon pour écrire un article contre la nouvelle Constitution de l'Index et "sur la police intellectuelle de l'Église". Mgr Mignot n'est pas hostile à l'idée mais il craint que ce ne soit sans grande conséquence pratique, car Dillon "écrira dans la *Nineteenth* et personne ne le lira ni à Rome ni en France. Il faudrait qu'il le fit en français. C'est à examiner"<sup>1025</sup>.

Au terme de ces quatre ou cinq années d'efforts, les résultats sont minces. Mgr Mignot n'a pas pu publier ses textes les plus importants. Dans ceux qu'il a fait paraître, ou dans ceux qu'il a fait parvenir à Léon XIII, il a été contraint d'entourer sa pensée d'un certain brouillard. Du coup, ses prises de position publiques n'ont satisfait personnes. Ni l'abbé Loisy qui estimait que l'évêque de Fréjus prenait trop de précautions et surtout persistait à poser les problèmes dans les termes qui avaient été ceux de Mgr d'Hulst. Ni les conservateurs qui trouvaient qu'il faisait trop de concessions aux courants novateurs. Ni l'épiscopat français qui considérait que Mgr Mignot engageait imprudemment son autorité d'évêque. De plus, le décret du Saint-Office sur les Trois Témoins le montrait à l'évidence, ses interventions auprès du Saint-Siège restaient lettre morte. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les dernières années à Fréjus soient empreintes d'un certain découragement. Le transfert à Albi va permettre à Mgr Mignot de défendre, avec une plus grande liberté d'esprit, la cause de la critique biblique et, de façon plus générale

<sup>1024</sup> "Notes pour une lettre au Pape relative à la décision récente du Saint-Office touchant le *Tres sunt qui testimonium*", ADA, 1 D 5 11-01.

<sup>1025</sup> Lettre du 11 février 1897, f°94-95.

celle de la rénovation de la théologie.

## Troisième Chapitre : Manifestes pour une théologie renouvelée

Mgr Mignot met immédiatement à profit son arrivée sur un siège archiépiscopal pour intervenir, avec l'autorité nouvelle que cela lui confère, sur les deux conditions qui sont à ses yeux indispensables pour que l'Église reconquière l'influence intellectuelle qui doit être la sienne et qu'elle a malheureusement perdu au cours du XIX<sup>e</sup> siècle : une formation ecclésiastique adaptée aux nouveaux problèmes, une théologie soucieuse de répondre aux questions des contemporains.

### 1. Les Lettres sur les études ecclésiastiques.

---

L'un de ses premiers actes officiels en arrivant à Albi est la promulgation de l'encyclique de Léon XIII, *Depuis le jour* du 8 septembre 1899, spécialement adressée au clergé de France et concernant la préparation intellectuelle et morale des futurs prêtres. C'était pour l'archevêque non seulement obéir au devoir de sa charge mais aussi "à une conviction personnelle ancienne et raisonnée", car "la question de la formation intellectuelle du clergé devient dans toute la force du terme une question vitale"<sup>1026</sup>.

La question de la formation du clergé est une question récurrente qui traverse tout le XIX<sup>e</sup> siècle. Au lendemain de la Révolution, l'organisation et la finalité des études, tant au niveau supérieur<sup>1027</sup> qu'à celui des grands séminaires, ont suscité de nombreux débats. En ce qui concerne ces derniers, les problèmes se sont progressivement modifiés. Au milieu des années 1890, même s'il existe encore des combats d'arrière garde<sup>1028</sup>, une évidence s'impose à tous ceux qui écrivent sur la question : la lutte contre les restes du gallicanisme dans la formation des prêtres qui a tant occupée la génération précédente est désormais terminée. Elle appartient au passé<sup>1029</sup>. Mgr Fuzet par exemple considère que l'enseignement dans les séminaires est maintenant "franchement catholique romain" : "On s'est dégagé de cet esprit particulariste qui a trop longtemps régné dans l'Église de

<sup>1026</sup> Lettre de Mgr Mignot à son clergé, n° 2, p.2.

<sup>1027</sup> La plus récente mise au point sur ce sujet est celle de Jacques-Olivier Boudon, "L'épiscopat français et le développement des hautes études ecclésiastiques au XIX<sup>e</sup> siècle", in *L'enseignement catholique en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles* sous la dir. de G. Cholvy et N. J. Chaline, Paris, Cerf, 1995, pp. 219-235.

<sup>1028</sup> Par exemple celui de l'abbé Jean-Baptiste Aubry qui publie *Essai sur la méthode des études ecclésiastiques en France*, 2 vol, Lille, Desclée de Brouwer, s. d., 280 et 702 p. dans lequel il dénonce le fait que les évêques puissent organiser à leur manière les études des grands séminaires alors qu'il faudrait les uniformiser en prenant modèle sur le cursus romain.

<sup>1029</sup> Voir sur ce sujet notre article : "La première année de la *Revue du clergé français*", *RSPT*, t. 81, octobre 1997, pp. 609-628.

France. Nous en sommes enfin arrivés à être simples disciples de l'Église, sans autre prétention, et nous allons chercher, selon la tradition apostolique elle-même, notre enseignement auprès de Pierre qui vit et préside toujours dans la chaire de Rome"<sup>1030</sup>.

L'hypothèque de *l'exception française* étant levée, restent cependant l'épineux problème de l'inadaptation des études dans les grands séminaires. Il existe en effet un accord assez général pour déplorer la faiblesse des études qui y sont faites. Mais que signifie ce constat ? En 1876, l'abbé Chevallard, doyen de la faculté de théologie d'État de Lyon déclarait : "Jamais le clergé français n'a présenté un ensemble de prêtres, auxquels rien ne manque de l'instruction indispensable à l'exercice de leur ministère. Les 1000 à 1200 séminaristes qui sortent des grands séminaires ne sont certes pas tous [...] devenus de profonds théologiens, mais tous y ont fait de bonnes études moyennes"<sup>1031</sup>. Alors ? baisse du niveau des études en vingt ans ? Sans doute pas, mais plus vraisemblablement prise de conscience que la formation qui convenait tant bien que mal jusqu'alors est maintenant complètement inadaptée pour répondre aux besoins des fidèles, principalement dans les villes.

Dans une brochure anonyme publiée en 1890<sup>1032</sup>, l'abbé Latty<sup>1033</sup> constatant que le clergé de France avait cessé d'être au XIX<sup>e</sup> siècle "en contact avec les idées et les mœurs de la nation" en sorte qu'il "y paraît étranger", mettait en cause les études "mal ordonnées et peu encouragées". En cinq années d'études, les séminaristes "ont aligné des bouts de textes, déduit quelques arguments, fait quelques exercices de convention. Ils se sont escrimés à déchiffrer un latin barbare et à le parler d'une manière plus barbare encore. Ils ont pâli sur des questions qui sont d'un autre âge et qui intéresseraient à peine un curieux. (Mais) ils n'ont pas appris à penser"<sup>1034</sup>.

La question n'est donc plus de savoir comment se conformer au modèle romain, mais de déterminer la part que doivent désormais prendre dans les études, d'une part des sciences et d'autre part des disciplines jusque là négligées (exégèse, histoire de l'Église, histoire des dogmes), car les unes et les autres semblent désormais nécessaires pour préparer les prêtres à affronter les questions de leurs contemporains. "Pour que le prêtre ait une action dans le monde et une action sur le monde, et j'entends ici, sur les intelligences..., et bien, il faut qu'il soit de son temps, car s'il n'est pas de son temps, il

<sup>1030</sup> "Lettre sur la formation des clercs de 1894" citée par l'abbé Louis Maisonneuve in "Paroles épiscopales. Les Études", RCF, n°6, 15 février 1895, p. 49.

<sup>1031</sup> Abbé Chevallard, Discours prononcé à la séance générale de rentrée des Facultés de Lyon, le 24 novembre 1876, p. 7.

<sup>1032</sup> *Le clergé en France en 1890*, Paris, Berche et Tralin, 1890, XV-130 p.

<sup>1033</sup> Gaspard LATTY (1844-1929), élève à l'École des Carmes où il fut condisciple de Duchesne, aumônier au Collège Sainte-Barbe où il eut Batiffol comme adjoint, curé de Saint-Médard, évêque de Châlons-sur-Marne (1894), à ce titre Ordinaire de l'abbé Loisy, puis archevêque d'Avignon (1907). Il avait été jusque en 1885 suppléant de Mgr Maret à la Faculté de théologie d'État de la Sorbonne : "Il est bon de le savoir, écrit Loisy, car, à lire ses écrits, on ne se douterait jamais qu'il avait enseigné la théologie", *Mémoires*, I, p. 329.

<sup>1034</sup> *Le clergé...*, 2<sup>e</sup> édition, p. 38.

parlera un langage que le monde ne comprendra pas...", déclare L. Ollé-Laprune aux séminaristes de Saint-Sulpice <sup>1035</sup>. "La dogmatique doit être appropriée aux besoins présents et ne pas s'attacher aux questions oiseuses et subtiles", demande l'abbé Maisonneuve <sup>1036</sup> et le P. Fontaine de son côté déplore que "Le *De vera Religione* s'enseigne comme si le catholicisme n'avait plus eu d'adversaires depuis Voltaire" <sup>1037</sup>. Le temps semble bien révolu où l'on pouvait "croire que le chrétien ne peut se servir de son intelligence sans compromettre sa vertu [...] comme si la science était une curiosité superflue, et l'étroitesse d'esprit un commencement de sainteté" <sup>1038</sup>. Il s'agit donc d'adapter la formation de tous les prêtres aux avancées des sciences en général et des sciences ecclésiastiques en particulier, même s'il paraît évident que les séminaires "ne pourront jamais fournir qu'un enseignement moyen" <sup>1039</sup>.

Pour mettre en œuvre cette rénovation, pour ne pas dire cette réforme, des études ecclésiastiques, l'abbé Latty appelait de ses vœux, dans la brochure que nous avons évoquée, un homme qui

***joignît à un grand caractère et à une haute vertu, l'autorité de nos traditions et l'ascendant d'une science renouvelée ; qui eût de notre siècle une connaissance juste, profonde, sereine ; qui sût mesurer les hommes et les choses à la double lumière de l'Évangile et de l'histoire ; un de ces voyants universels... que les préjugés ne peuvent circonvenir ; un homme d'action autant que de parole, grave, bon, âpre au travail et au bien [...], si un tel homme, si un tel apôtre existait parmi nous... peut-être sa voix serait-elle écoutée et sa direction acceptée*** <sup>1040</sup>.

Un tel homme se trouvait-il parmi les évêques ? "Il y est peut-être, écrivait-il, surtout parmi les nouveaux venus". Songeait-il alors à Mgr Mignot ? Rien n'est moins sûr, mais en revanche il est très vraisemblable que celui-ci connaissait le portrait et qu'il a tenté d'y répondre dès qu'il a estimé en avoir l'autorité.

### 1.1 L'encyclique *Depuis le jour*.

Dans ce contexte, l'encyclique *Depuis le jour* du 8 septembre 1899 définit dans sa première partie le cadre général dans lequel doivent s'inscrire les études dans les séminaires.

Comme à son habitude, Léon XIII fait preuve de pragmatisme : il admet qu'il est indispensable, "pour maintenir l'influence du clergé sur la société, qu'il compte dans ses

---

<sup>1035</sup> "Le clergé et le temps présent dans l'ordre intellectuel", *RCF*, n° 15, 1er juin 1895, p. 196.

<sup>1036</sup> "Paroles épiscopales. Les Études", *RCF*, n°6, 15 février 1895, p. 487.

<sup>1037</sup> "Notre haut enseignement ecclésiastique", *RCF*, n° 3, 1er janvier 1895, p. 202.

<sup>1038</sup> Mgr Darboy cité dans l'article de L. Maisonneuve, *RCF*, n°6, 15 février 1895, p. 495.

<sup>1039</sup> P. Fontaine, *art. cit.*, *RCF*, n° 3, 1er janvier 1895, p. 206.

<sup>1040</sup> *Le clergé...*, pp. 4-5.

rangs un assez grand nombre de prêtres ne le cédant en rien, pour la science [...] aux maîtres que l'État forme pour ses lycées et ses Universités" et qu'il faut pour cela qu'ils obtiennent les grades nécessaires. Mais c'est aussitôt pour rappeler avec fermeté les principes : il insiste sur la nécessité de demeurer fidèle aux siècles passés dans le cursus des études dans les petits séminaires comme dans les grands. Dans les premiers, il faut veiller à conserver les méthodes traditionnelles dans l'enseignement des belles-lettres qui doit converger vers la "possession de la langue latine, qui est comme la clef de la science sacrée". Dans les seconds, il faut en rester au programme de Pie IX : deux ans de philosophie rationnelle et trois ans de sciences sacrées proprement dites : théologie dogmatique et morale, Écriture sainte, histoire ecclésiastique et Droit Canon.

Le centre de l'encyclique est un sévère rappel à l'ordre au sujet de l'enseignement de la philosophie et de l'exégèse. Le pape renvoie d'autant plus fermement aux encycliques *Aeterni Patris* et *Providentissimus Deus*, qu'il réproouve les tentatives faites dans ces deux domaines pour aborder les questions en tenant compte des nouvelles manières de poser les problèmes. En ce qui concerne la philosophie, il écrit :

***Ce nous est une profonde douleur d'apprendre que, depuis quelques années, des catholiques ont cru pouvoir se mettre à la remorque d'une philosophie qui, sous le spécieux prétexte d'affranchir la raison de toute idée préconçue et de toute illusion, lui dénie le droit de rien affirmer au delà de ses propres opérations, sacrifiant ainsi à un subjectivisme radical toutes les certitudes de la métaphysique traditionnelle.***

Et en ce concerne l'Écriture :

***Sous le spécieux prétexte d'enlever aux adversaires de la parole révélée l'usage d'arguments qui semblaient irréfutables contre l'authenticité et la véracité des Livres Saints, des écrivains catholiques ont cru habile de prendre ces arguments à leur compte. En vertu de cette étrange et périlleuse tactique, ils ont travaillé, de leurs propres mains, à faire des brèches dans la muraille de la cité qu'ils avaient mission de défendre.***

La mise en garde vise Maurice Blondel dont l'article sur "les exigences de la pensée contemporaine en matière d'apologétique"<sup>1041</sup> avait lancé le débat sur la méthode d'immanence et bien sûr l'abbé Loisy. Dans deux des domaines où la pensée catholique manifeste en France le plus de vitalité, le pape marque très nettement les limites à ne pas franchir.

On comprend pourquoi l'archevêque avait pris la précaution d'annoncer que ses *Lettres* ne seraient pas un commentaire de l'encyclique de Léon XIII. Ce commentaire, il ne pouvait pas réellement l'écrire dans la mesure où il n'y avait en vérité pas grand chose à commenter dans un texte qui, du point de vue de Mgr Mignot, ne prenait pas en compte les problèmes de fond posés par la formation des prêtres. Celle-ci ne pouvait pas seulement se limiter à une simple adaptation interne. Elle devait nécessairement abandonner d'une part "l'imprudent dédain" que trop de clercs manifestaient vis-à-vis des difficultés que rencontraient leurs contemporains et d'autre part leur "confiance excessive

---

<sup>1041</sup> M. Blondel, "Lettre sur les exigences de la pensée contemporaine en matière d'apologétique et sur la méthode de la philosophie dans l'étude du problème religieux", *APC*, janvier-juin 1896.

en certains arguments qui, bien qu'encore valables en eux-mêmes, ont perdu auprès d'eux une partie de leur force et de leur portée"<sup>1042</sup>.

Il suffit de comparer les *Lettres* de Mgr Mignot à celles de Mgr Le Camus et de Mgr Latty qui au même moment estiment devoir prendre des initiatives pour la réorganisation de leur grand séminaire<sup>1043</sup>, pour en saisir l'originalité. Ses collègues entrent jusque dans le détail des cours et des horaires et ont bien pour ambition de proposer un nouveau *ratio studiorum*. En revanche Mgr Mignot en reste aux grands principes et ses *Lettres sur les études ecclésiastiques* apparaissent comme une opportune fiction lui permettant à d'exposer ses idées sur la question soulevée depuis une dizaine d'années, celle de l'adaptation du discours de l'Église aux réalités du monde contemporain<sup>1044</sup>.

## 1.2 Incontournables sciences.

La première *Lettre*, censée concerner les petits séminaires, vise à justifier l'importance du rééquilibrage des études en faveur des sciences et donc à donner de nouvelles finalités aux études littéraires. Qu'il faille accorder une plus grande place aux sciences n'était pas une idée originale. Parmi toutes les voix qui se sont élevées à ce sujet, il convient de faire une place particulière à Mgr Baunard, recteur des Facultés catholiques de Lille qui avait récemment appelé l'attention des évêques sur "la part insuffisante" faite aux études scientifiques dans la formation du clergé<sup>1045</sup>. Il estimait qu'il y avait là une grave lacune dans la mesure où la science, diffusée par les journaux et les revues, règne maintenant sur les intelligences qui se laissent "fasciner par les systèmes d'idées et les merveilles d'application techniques". Quand des questions se posent, si le prêtre n'est pas en mesure d'y répondre, on va chercher la réponse ailleurs, auprès de l'instituteur ou du médecin qui ont de grande chance d'être, l'un et l'autre, matérialistes. Et on n'est pas capable d'y répondre parce on ne parle plus la même langue. Les arguments métaphysiques ne portent plus et "c'est sur le terrain des faits qu'il faut descendre pour que la réponse soit recevable". Proposant une lecture positive de *Aeterni Patris*, Mgr Baunard, estime que l'encyclique loin de proposer une imitation servile de la scolastique, encourage au contraire à s'inspirer de sa démarche. Or il ne fait pas de doute que "si saint Thomas revenait parmi nous, il commencerait, sans rien répudier de la sagesse antique, par s'installer dans nos laboratoires pour s'initier aux découvertes de la science moderne, avant de reprendre la publication d'une Somme nouvelle"<sup>1046</sup>. Il est donc tout à fait

<sup>1042</sup> *Lettre de Mgr Mignot à son clergé*, n° 2, p.4.

<sup>1043</sup> Mgr Le Camus, *Lettre sur la réorganisation des études ecclésiastiques*, Paris, H. Houdin, 1901, 79 p. ; Mgr Latty, *Lettre de Mgr Latty, évêque de Châlons, à MM. Les Directeurs de son grand séminaire*, Paris, Poussiègüe, 1902, 200 p.

<sup>1044</sup> Il s'en était longuement entretenu avec l'abbé Loisy en décembre 1899, cf. lettre de ce dernier au baron von Hügel, 6 décembre 1899, BN, Naf, 15645, f° 13.

<sup>1045</sup> Louis Baunard, *Lettre à NN. SS. les évêques et MM. les directeurs de séminaire sur l'utilité de l'instruction scientifique dans le clergé*, Paris, Poussiègüe, 1898, 23 p.

<sup>1046</sup> L. Baunard, *Op., cit.*, p. 13.

regrettable que la théologie n'aborde la science que sous la forme d'objections, brièvement réfutées, rejetées à la fin de chaque thèse. Ne donner à voir la science que "sous forme d'opposition à la vérité révélée" induit peu ou prou l'idée que la science n'est qu'un "ramassis indigent de théories aventurées et d'hypothèses absurdes." Ce n'est pas elle qui est matérialiste ou athée, mais les hommes qui la font. Le chrétien et à plus forte raison le prêtre doivent y voir "un hymne au divin Créateur".

A Mgr Mignot qui lui avait adressé une lettre d'approbation, le recteur avait répondu en faisant état des nombreuses lettres de soutien qu'il avait reçu "contre quelques rares contradictions". Il demandait à l'évêque de Fréjus d'intervenir à Rome pour hâter la publication de l'encyclique sur les sciences physiques et historiques que l'on disait prête et il le remerciait d'avoir compris que, s'il avait pu paraître audacieux, c'était afin d'ouvrir les yeux sur le péril au moment où "les instructions de M. Bourgeois en faveur de l'enseignement de l'évolutionnisme dans les lycées a encore accusé la gravité de la crise"

<sup>1047</sup> .

Dans une large mesure, en effet, l'enjeu de l'enseignement des sciences dépasse celui de la formation du clergé. Il s'agit aussi de déterminer comment et jusqu'où les petits séminaires doivent s'adapter aux évolutions de l'enseignement secondaire qui connaît dans les vingt dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle une importante évolution avec l'organisation d'un enseignement moderne à côté de l'enseignement classique <sup>1048</sup> . Sans évoquer directement les débats qui ont accompagné cette transformation, Mgr Mignot se range dans le camp de ceux "'anciens' mais réformistes" (A. Prost) qui ont encouragé la fondation d'un enseignement moderne pour sauver l'enseignement classique. Il utilise leurs deux arguments principaux : surcharge des programmes "qui éparpillent forcément l'activité et les efforts sur un trop grand nombre de questions [...] vrai moyen de ne rien savoir à fond et de n'avoir que de vagues lueurs sur tout" et présence de "beaucoup d'élèves médiocres qui n'ont pas les aptitudes requises pour profiter d'une sérieuse éducation classique" et à qui l'on devrait proposer "une éducation professionnelle" <sup>1049</sup> . Sur l'enseignement classique, l'archevêque d'Albi est partagé entre les injonctions de Léon XIII et sa propre nostalgie de l'époque où le clergé "savait merveilleusement le latin" d'une part, et son réalisme qui l'amène à prendre acte du fait que le latin n'est plus assez familier, qu'il "n'est plus qu'un auxiliaire défectueux de la pensée" et à prendre en compte le caractère inévitable de l'importance croissante des sciences, d'autre part. Il résout la contradiction en demandant que l'on centre l'apprentissage du latin sur une maîtrise minimum de la langue en restant fidèle aux exercices classiques. Derrière cette concession qui peut paraître conservatrice, c'est à une véritable révolution culturelle qu'invite Mgr Mignot : ramener le latin à n'être plus qu'un simple outil au même titre que les langues vivantes. Cela justifie qu'il demande à la fin de la seconde Lettre que l'enseignement de la philosophie se fasse en français : "Penser, à cet âge, est assez difficile ; penser en latin et en latin scolastique l'est davantage encore. [...] Le latin n'est

<sup>1047</sup> Lettre du 20 novembre 1898, ADA, 1 D 5 01.

<sup>1048</sup> Voir sur ce sujet : A. Prost, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, pp. 249-257.

<sup>1049</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, pp. 4-7.

plus le vêtement exact et précis de notre pensée parce que nous ne pensons plus en latin"<sup>1050</sup>.

Si nous nous sommes un peu attardés sur cette question, c'est que le propos n'est pas si anodin qu'il y paraît. Mgr Latty qui a défendu le même point de vue en estimant que si "une langue morte peut être un excellent moyen de formation littéraire... elle est impropre à promouvoir la vérité" et que l'on peut légitimement se demander "si une langue morte n'aurait pas pour effet inévitable de rendre morte, aussi, la science qui s'en sert"<sup>1051</sup>, est obligé de faire paraître une mise au point face aux objections de ceux qui voient dans l'abandon du latin la mise en péril des intérêts vitaux de l'Eglise<sup>1052</sup>.

D'une part en effet le maintien de l'enseignement du latin dans les petits séminaires s'impose pour continuer à scolariser les enfants de la bourgeoisie. L'apostrophe de Mgr Dupanloup à ses adversaires politiques n'est pas oubliée : "Les classes dirigeantes resteront toujours les classes dirigeantes en dépit de vos efforts parce qu'elles savent le latin"<sup>1053</sup>. Mais surtout l'enjeu est doctrinal. Il suffit pour s'en convaincre de comparer les propos de Mgr Mignot ou ceux de Mgr Latty à ce que disait l'abbé Aubry sur le sujet, peu de temps avant. Pour ce dernier l'usage du français ne va pas sans risque, car c'est "un fait en littérature que Descartes et Pascal sont les deux fondateurs de la prose française moderne". Or ces deux écrivains sont des maîtres du doute. Par voie de conséquence la langue vernaculaire a été "dès l'origine envahie et gâtée par l'esprit de rationalisme et de scepticisme"<sup>1054</sup> et, de plus, elle offre quantité de possibilités qui "voilent et défigurent" le caractère précis que doit avoir l'expression de la théologie. C'est un argument voisin que développe l'abbé G. de Pascal après avoir insisté sur le fait que le latin était la langue de l'Église : "En outre, et ceci à mon sens est capital, la langue française, précisément parce qu'elle est *vivante*, est dans une sorte de mue perpétuelle, ce qui, la rendant moins propre à exprimer d'une façon précise des doctrines *immuables*, peut donner lieu à une foule d'équivoques, d'ambiguïtés, de malentendus"<sup>1055</sup>. Prendre partie pour un enseignement en français, c'est faire une concession dangereuse voire coupable à l'esprit du temps, car c'est la porte ouverte à toutes les lectures métaphoriques ou symboliques des dogmes.

Dans ce débat c'est donc finalement le statut de la théologie qui est en cause. A la conception qui fait de la théologie une science destinée à transmettre à un public de clercs un corps de doctrine abstrait identifié au dépôt de la foi, s'oppose une conception qui met l'accent sur l'importance d'une appropriation personnelle du discours théologique permettant de prendre compte les interrogations du présent au regard de la tradition.

<sup>1050</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, pp. 95-96.

<sup>1051</sup> *Lettre...*, p. 14.

<sup>1052</sup> *Semaine religieuse du diocèse de Chalons*, 31 janvier et 7 février 1903, pp. 65-73, 81-88.

<sup>1053</sup> Citée par Ph. Joutard in *Histoire de la France de 1852 à nos jours*, Paris, Larousse, 1991, p. 181.

<sup>1054</sup> J.-B. Aubry, *Op. cit.*, t. 1, p. 71.

<sup>1055</sup> G. de Pascal, "Les études ecclésiastiques", *RCF*; 1<sup>er</sup> janvier 1904, p. 494.



Qu'en est-il de l'enseignement des sciences auquel l'essentiel de la Lettre est consacré ? Mgr Mignot s'inspire ici largement, y compris dans ses citations, du livre de J. Hogan qui paraît au même moment en français avec une préface signée de l'archevêque mais écrite par le chanoine Birot<sup>1056</sup>. Il n'en est pas moins original.

Au plaidoyer objectif de M. Hogan fait place un plaidoyer subjectif. Mgr Mignot partage la fascination que le progrès des sciences "exerce dans une si large mesure sur l'esprit de nos contemporains en présence des merveilles inouïes qu'elle a réalisées depuis un siècle"<sup>1057</sup> et il cherche à faire partager son émerveillement, que nous avons déjà évoqué<sup>1058</sup>, devant les prouesses techniques qui se multiplient :

***N'a-t-il pas fait esclaves la vapeur et l'électricité, qui porte sa parole aux extrémités du monde ? Ne l'a-t-il pas obligé il y a quelques mois à transmettre ses messages sans fil, sans intermédiaire visible ? Maître de l'électricité, il l'est aussi de la lumière, qu'il oblige à traverser les corps opaques, alors que le moindre écran suffisait pour en arrêter les rayons ! Bientôt il s'envolera dans les airs ! C'est à donner le vertige !***<sup>1059</sup>

Et l'avenir réserve, selon toutes probabilités, des progrès encore plus étonnants puisque rien n'arrête le génie de l'homme. Les découvertes de la science sont "le plus beau monument que l'on puisse élever à la gloire de Dieu".

D'autre part, Mgr Mignot insiste moins sur l'aspect formation intellectuelle et sur le caractère directement utile dans les fonctions de pasteurs de l'étude des sciences que sur le fait qu'à ses yeux l'étude des lois de la nature et des phénomènes est le meilleur antidote à l'idée "que l'homme fait la vérité de ce qu'il croit". Quand on se met à l'école de la nature en effet, on découvre vite que l'homme ne crée rien et que son intelligence est passive, car "toute la vérité est en dehors de nous et vient en nous de l'extérieur. Le rôle de la raison est de la contrôler, de la dégager, non de la faire"<sup>1060</sup>. On découvre en outre que plus la connaissance scientifique progresse, plus cette réalité extérieure nous reste "quelque chose de sombre, d'obscur, d'inconnu" et surtout qu'elle n'épuise pas le réel puisque il existe dans le monde "autre chose que du fatal et de l'inexorable". L'étude des sciences amène nécessairement à concevoir qu'il y a "derrière le voile des phénomènes" un monde très réel, "celui de la pensée, de la volonté, de la liberté morale"<sup>1061</sup>. En d'autres termes, l'étude des sciences permet de ne pas se laisser prendre au sophisme qui consiste à confondre le comment et le pourquoi, le fait et l'interprétation.

La fin de la lettre consacrée à réfuter l'accusation faite à l'Église d'être hostile à la

---

<sup>1056</sup> J. Hogan, *Les études du clergé*, Rome-Paris, Pustet, Lethielleux, 1901, 571 p.

<sup>1057</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 41.

<sup>1058</sup> Voir supra p. 80.

<sup>1059</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 21.

<sup>1060</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 25.

<sup>1061</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 30.

science et l'argument de l'incompatibilité de l'esprit scientifique et de l'esprit catholique est moins originale. Mgr Mignot est ici très dépendant de M. Hogan et de l'apologétique classique qui consiste à rappeler que la science antique a été sauvée par l'Église. Il puise également dans un ouvrage récent du P. Ortolan<sup>1062</sup> une minimisation du rôle des arabes d'Andalousie dans la transmission à l'Occident des œuvres d'Aristote et une réévaluation de l'époque moderne durant laquelle les ecclésiastiques ne sont pas restés aussi étrangers qu'on le dit aux progrès de la science. Contre cette évidence, l'exemple de Galilée ne saurait être invoqué : "ses arguments étaient très faibles ; on les a tous abandonnés depuis". Si l'Église a pris au XIX<sup>e</sup> siècle du retard dans un domaine où tant des siens se sont illustrés, c'est que la Révolution, en détruisant universités, collèges, fondations, a contraint le clergé à se consacrer d'abord à une œuvre de reconstruction en parant au plus pressé. Il fallait former des pasteurs avant de songer à former des savants.

Cette interprétation canonique que Mgr Mignot avait développé dans un mandement de carême à Fréjus<sup>1063</sup> et qu'il reprendra à Albi<sup>1064</sup>, ne satisfait guère l'abbé Loisy qui le lui fait savoir : "J'ai lu avec beaucoup de plaisir votre première lettre sur les études ecclésiastiques. Peut-être avez-vous montré en certain endroit l'attitude de l'Église à l'égard de la science, comme elle aurait dû être plutôt que comme elle a été". Et surtout il estime que l'antagonisme croissant entre la science et de la théologie "n'est pas imputable seulement à l'orgueil des savants, mais surtout à l'aveuglement des théologiens ; et il faut bien avouer que, dans le cas de Galilée, ceux-ci ont fait une très grosse brioche"<sup>1065</sup>. Mais Loisy concède que ce sont des choses difficiles à dire dans une lettre archiépiscopale.

### 1.3 Les limites du retour au thomisme.

Pour sa parution dans la *Revue du clergé français*, la *Lettre sur la Philosophie* a été intitulée "Kant et Saint Thomas". Mgr Mignot veut en effet montrer que si l'on ne peut adopter le kantisme, il n'est pas pour autant question d'opérer un retour pur et simple à la philosophie scolastique. Il s'emploie à démontrer, après d'autres, qu'il s'agit de s'inspirer de saint Thomas pour réaliser à frais nouveaux une synthèse philosophique qui réponde "aux difficultés de l'heure présente".

<sup>1062</sup> R. P. Th. Ortolan, *Savants et Chrétiens, Étude sur l'origine et la filiation des sciences*, Paris, Lyon, Delhomme et Briguet, 1898, 484 p. Consacré essentiellement au Moyen-Age, ce livre témoigne d'une vision de l'Islam particulièrement négative : "Le Coran est un tissu fastidieux de grossières erreurs, d'inventions grotesques et de maximes contradictoires. [...] Sa morale est immonde. [...] Il prêche le meurtre..., la paresse", pp. 178-191. Cet ouvrage n'a fait que conforter Mgr Mignot dans la représentation négative (et confuse) qu'il s'était faite de l'Islam durant son voyage en Terre sainte : "Le nom seul fait horreur. Qui voudrait être turc ? Cette doctrine est synonyme de fanatisme, de despotisme, d'immoralité. Une doctrine pareille ne peut être le principe actif d'une morale", *sermon*, 26 novembre 1882, ADA, 1 D 5-04.

<sup>1063</sup> *Les attaques dirigées contre la religion au nom des sciences*, 1897, 38 p.

<sup>1064</sup> *Quelques accusations portées contre l'Église*, 1904, 44 p.

<sup>1065</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 20 mai 1900, *BLE*, 1966, pp. 37-38.

Mgr Mignot se propose tout d'abord d'éclairer ceux dont "les études spéciales n'ont pas pour objet direct la philosophie" et qui se sont sans doute demandés à quel système Léon XIII faisait allusion dans le passage de l'encyclique *Depuis le jour* que nous avons cité plus haut. Si éloignés de préoccupations philosophiques que soient les ecclésiastiques du Tarn, on a peine à imaginer qu'ils s'en trouvaient pour ne pas avoir immédiatement compris qu'il s'agissait du kantisme, ou plus exactement, comme le note Pierre Colin, "d'une certaine idée du kantisme [...] assimilant la doctrine de Kant à un pur idéalisme subjectif"<sup>1066</sup>.

Mgr Mignot commence par se faire l'écho des idées courantes sur le kantisme. Le philosophe allemand est d'abord replacé dans la lignée de la Réforme : de même que le libre examen de Luther a brisé l'unité doctrinale, le subjectivisme de Kant l'a inmanquablement conduit au principe du scepticisme philosophique : "D'après lui, il n'y a point de vérité absolue hors de nous : tout se ramène au jugement subjectif de notre raison ; nous affirmons les vérités sans pouvoir vérifier si la réalité objective répond à nos affirmations. [...] En un mot, nous ne pouvons être certain que les choses sont *in se* telles que nous les jugeons. [...] C'est donc le monde intérieur qui est la règle, le juge du monde extérieur"<sup>1067</sup>. Dès lors rien ne sert de vouloir reconstruire "le ciel avec l'idée du devoir", car alors ce n'est pas la morale qui trouve son fondement en Dieu mais Dieu qui est prouvé par la morale. Or l'idée que la morale puisse s'imposer d'elle-même est une chimère.

Ayant ainsi justifié la juste "indignation" de Léon XIII pour un système qui aboutit à l'effondrement de toute certitude, Mgr Mignot entreprend de dégager ce qui est acceptable dans le kantisme puisqu'il "n'est pas d'erreur qui ne renferme quelque grain de vérité". Il concède que bien des concepts n'ont de réalité que dans la pensée des hommes. Ainsi en est-il par exemple des anthropomorphismes sur Dieu qui de toute évidence ne correspondent pas à la réalité des choses. Il rejoint sur ce point l'abbé Hébert qui dans un article ancien "Thomisme et kantisme"<sup>1068</sup> estimait que la distinction entre connaissance de l'existence des êtres et connaissance de leur nature introduite par Kant était désormais un acquis de la philosophie : "Si le kantisme n'affirmait que cela, écrit Mgr Mignot, il serait irréprochable".

Son erreur est de nier l'objectivité des choses sous prétexte qu'on n'en saisit pas l'essence. L'homme ne crée pas le monde. Celui-ci s'impose à lui et le fait que ses jugements ne soient pas adéquats, que sa connaissance soit imparfaite ne détruit pas l'objet de la connaissance. On ne peut donc pas prétendre que l'on ne peut rien savoir du monde extérieur sous prétexte qu'il n'est pas connue de façon parfaite. Mgr Mignot est ici en parfait accord avec la critique catholique classique qui voit en Kant le destructeur de la métaphysique. Or la philosophie étant la base de l'enseignement de la théologie, une telle

<sup>1066</sup> P. Colin, *L'audace et le soupçon*, p. 202. Nous devons beaucoup à tout son chapitre "Le kantisme interdit".

<sup>1067</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, pp. 45-46. Il existe de légères variantes entre le texte originale et le texte publié en 1908.

<sup>1068</sup> *APC*, XIII, janvier 1886, pp. 364-384.

négaration n'est pas acceptable. La théologie en effet ne peut accéder au statut de science que si la philosophie en démontre d'abord les fondements : l'existence de Dieu, celle de l'âme, celle de la responsabilité morale. Face à la menace que fait peser la critique kantienne ainsi comprise, Mgr Mignot en appelle à la sagesse du passé : "L'humanité possède un fond de justice, de bon sens, de vérité qui résiste à tous les sophismes [...]. Il convient donc de s'appuyer sur le passé, sur la tradition de l'humanité"<sup>1069</sup>. L'archevêque d'Albi adopte donc l'argument du sens commun utilisé contre Kant par Victor Cousin<sup>1070</sup>.

Cette tentative de séparer, dans le kantisme, le bon grain de l'ivraie n'est que modérément appréciée par le baron von Hügel qui met sur le compte de l'obligation de faire droit à la "pression officielle" les réserves émises par l'archevêque :

***Ce que vous dites sur Kant a dû être lu par moi deux ou trois fois, et en me tenant devant l'esprit ce que vous admettez de bon, et surtout la pression officielle qu'il faut bien laisser écraser, ou sembler écraser - quelqu'un, pour ne point me paraître vraiment injuste. J'ai beaucoup étudié et médité certains côtés de Kant surtout sa théorie de la connaissance, et sa morale ; et si je vois clairement tout ce qu'il y a de contradictoire et de confus, d'artificiel et sceptique chez lui, je le trouve, tout de même, en sa perception d'où se trouvent les vrais problèmes, et en ce qu'il a fait pour les rajeunir et les approfondir, un des plus grands esprits de l'humanité.***

Se pose alors le choix d'une philosophie qui soit adaptée aux exigences du dogme. Mgr Mignot avance ici sur un terrain qui lui est plus familier et il s'emploie à faire une lecture large de l'encyclique *Aeterni Patris* : "Le souverain Pontife ne songe assurément pas à nous donner une philosophie spéciale qui aurait l'avantage de dissiper tous les doutes, toutes les incertitudes"<sup>1071</sup>, puisqu'une philosophie certaine sur tous les points n'est pas possible. D'ailleurs l'Église a successivement utilisé Platon - "commentaire anticipé du IV<sup>ème</sup> Évangile" - puis Aristote auquel les Pères étaient "défavorables ou même franchement hostiles" et qui ne s'est imposé - non sans mal - au XIII<sup>e</sup> siècle, car "mieux adaptée à la moyenne des esprits"<sup>1072</sup>. La synthèse alors réalisée n'a pas arrêté la réflexion, car "une philosophie définitive est une chimère". Mais la scolastique a dégénéré en jeux d'esprits futiles et la philosophie des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles n'a pas "donné tous les résultats espérés". C'est pourquoi Léon XIII invite à revenir à la doctrine de Saint Thomas. Que faut-il entendre par là ?

En recommandant un retour à Saint Thomas comme au guide le plus complet et le plus sûr dans les études philosophiques, le pape ne demande pas une conservation en bloc de la philosophie thomiste. D'abord parce qu'elle comporte des parties qui, à

---

<sup>1069</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 71.

<sup>1070</sup> Sur ce point voir P. Colin, *Op. cit.*, pp. 214-216.

<sup>1071</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 73.

<sup>1072</sup> Idée empruntée à M. Hogan : "Aristote se prêtait infiniment mieux au développement de la plupart des doctrines chrétiennes, par des théories accessibles aux intelligences moyennes et qui invoquent à chaque instant l'appui, le contrôle de l'expérience et du sens commun", *Les études du clergé*, pp. 64-65.

l'évidence, ne sont plus recevables compte tenu des progrès des sciences qui ont rendu caduque la physique d'Aristote et ensuite parce que la philosophie ayant moins d'autorité que la théologie, il n'est pas dans l'intention de Léon XIII de condamner les autres tentatives philosophiques qui ont eu droit de cité dans l'Église.

Pour comprendre ce que le pape veut dire, Mgr Mignot distingue, à la suite de M. Hogan, les trois éléments que comporte toute philosophie : la méthode, la doctrine, les problèmes. C'est à propos des deux premiers que le Souverain Pontife demande d'avoir recours à la philosophie thomiste. Sa méthode est en effet incomparable pour acquérir la précision et l'exactitude de la pensée et sa doctrine, synthèse de "l'enseignement traditionnel des Pères et de la sagesse des grands penseurs de l'antiquité", se présente, dans "le désarroi intellectuel de nos philosophes" comme la seule susceptible d'éviter de s'égarer sur des voies contraires à l'orthodoxie. En revanche sur le troisième point, le pape "laisse une grande latitude aux chercheurs" pour deux raisons. On ne peut apporter aux grandes questions philosophiques les mêmes réponses de siècle en siècle et chaque génération apporte son lot de questions nouvelles. Léon XIII n'a pas songé un instant à donner aux réponses de la philosophie thomiste un caractère infaillible <sup>1073</sup>, car il n'identifie pas le catholicisme avec la philosophie thomiste.

Ce que le pape, souhaite c'est qu'on applique les principes de Saint Thomas aux difficultés de l'heure présente : "Si le treizième siècle nous donne les principes, les nécessités du présent nous obligent à en tirer les conséquences et à en faire des applications à un état intellectuel qu'on ne devinait pas alors" <sup>1074</sup>. C'est pourquoi l'encyclique "loin d'avoir fermé les portes aux progrès, aux recherches, aux découvertes, les ouvre toutes grandes" <sup>1075</sup>.

Si, comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, Mgr Mignot s'inspire largement de M. Hogan, l'agencement des éléments qu'il emprunte, les apports personnels, en particulier toute la partie sur le kantisme, donnent une tonalité plus offensive au propos. Dans un domaine qui n'est pas le sien, Mgr Mignot réagit avec son pragmatisme coutumier. La philosophie n'échappe pas à l'histoire et il est vain de croire que les solutions du passé puissent être utilisées sans examen nouveau. La lecture large qu'il fait de l'encyclique *Aeterni Patris* aboutit en fait à ne donner à la philosophie scolastique qu'une fonction propédeutique. Loisy ne s'y est pas trompé, même s'il exagère un peu la pensée de l'archevêque :

***Il m'avait toujours semblé que le Pape Léon XIII avait été bien téméraire lorsqu'il avait voulu imposer à toute l'Église la philosophie de saint Thomas. Après vous avoir lu, j'en suis convaincu plus que jamais. Votre Grandeur a fort bien prouvé que la meilleure façon d'être thomiste consiste à ne retenir presque rien de la doctrine de saint Thomas. C'est, du reste, ce que ferait ce brave saint s'il revenait***

<sup>1073</sup> M. Hogan avait poussé le raisonnement plus loin : "La philosophie comme telle, abstraction faite de toute relation avec la vérité révélée, n'est pas plus sujette à son autorité que les sciences naturelles", *Op. cit.*, p. 71.

<sup>1074</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 96.

<sup>1075</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 93.

**parmi nous** <sup>1076</sup> .

C'est dans l'interstice du texte, dans les notes de bas de page que les choses importantes sont dites. Le baron von Hügel, très conscient de la contrainte que faisait peser l'encyclique *Aeterni Patris* <sup>1077</sup> remercie l'archevêque d'avoir fait tout son possible "pour bien insister sur le côté moral, volontaire, expérimental, psychologique de toute certitude concrète. Et surtout vous suis-je profondément obligé du courage avec lequel dans une note longue et suffisamment claire, vous défendez mon bien cher Maurice Blondel et le Père Laberthonnière" <sup>1078</sup> . Au terme de son paragraphe sur Kant, Mgr Mignot indique en effet, en note, "que les défenseurs de la vérité ne sont pas restés inactifs" et qu'ils ont "essayé de briser l'enchaînement fatal des lois connu sous le nom de déterminisme" en insistant sur "l'action libre et incessamment créatrice de Dieu". Ils ne considèrent pas "le concours" uniquement "comme l'action permanente et nécessaire de Dieu conservant l'être créé dans l'existence mais comme une action créatrice permanente". Pour l'archevêque cette théorie n'a rien d'extraordinaire puisqu'elle n'est au fond "que l'explication philosophique de l'idée de Providence" et qu'elle place la liberté à la base de la métaphysique. Il conclut sa note en indiquant que malgré les objections que l'on fait à cette théorie, "elle n'a rien qui puisse effaroucher ceux qui croient avec raison à une action réelle, incessante, efficace de la Providence, à une action non seulement conservatrice mais incessamment créatrice de celui *in quo vivimus, movemur et sumus*" <sup>1079</sup> .

Cette note n'a pas échappé non plus à Loisy, mais il n'y voit pas, comme le baron, une défense de Blondel et du P. Laberthonnière. Elle ne fait que confirmer à ses yeux le fait qu'il est inutile de vouloir faire concorder les questions telles qu'elles se posent aux consciences contemporaines, avec les textes du magistère puisque ce dernier n'en a pas même conscience :

Et pour la philosophie, êtes-vous bien sûr, Monseigneur, que cette brave et excellente note sur les auteurs qui contestent le caractère absolu des lois de la nature, surtout en tant qu'elles nous sont connues, n'est pas en contradiction réelle avec les Encycliques et notamment avec la grosse charge que Léon XIII a faite contre le kantisme dans l'Encyclique au clergé de France ? N'est-il pas certain que les deux grands principes, on pourrait dire les deux grands faits sur lesquels reposent la philosophie et la science moderne, à savoir la relativité de nos connaissances et l'évolution des choses, ne sont pas même soupçonnés à Rome ? <sup>1080</sup>

Le P. Laberthonnière en revanche manifeste plus de réserve : "J'ai lu les articles de

<sup>1076</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 24 juin 1900, *BLE*, 1966, pp. 38-40.

<sup>1077</sup> "Vous êtes un peu partout gêné par l'Encyclique *Aeterni Patris* et ses diverses interprétations et applications, officielles à divers degrés", baron von Hügel à Mgr Mignot, 4-11 novembre 1900.

<sup>1078</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 4-11 novembre 1900.

<sup>1079</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 53.

<sup>1080</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 24 juin 1900, *BLE*, 1966, pp. 38-40,

votre archevêque, écrit-il à l'abbé Birot. J'ai été étonné d'y trouver si peu d'esprit philosophique. Il semble que pour lui la question religieuse soit seulement une question qui relève de la critique historique. C'est un point de vue bien incomplet"<sup>1081</sup> .

#### 1.4 De la métaphysique à l'histoire.

Avec sa *Lettre sur l'Apologétique contemporaine*, Mgr Mignot aborde le sujet qui lui tient vraiment à cœur, pour lequel sans doute il a entrepris la rédaction de ces *Lettres* et sur lequel il s'estime en mesure d'apporter une contribution vraiment personnelle : "Il est évident, lui écrit Loisy, que vous entrez, avec cette *Lettre*, dans le vif du sujet"<sup>1082</sup> , et le baron von Hügel ne cache pas la satisfaction qu'il a éprouvée : "C'est surtout la *Lettre sur l'Apologétique* qui m'a consolé, et grandement. Vraiment, Monseigneur, nous vous devons ici de nouveau beaucoup !" <sup>1083</sup>

En fait, de l'aveu même de l'archevêque, cette *Lettre* forme avec la suivante, consacrée à l'histoire, un diptyque qu'il faut se garder de séparer. La première circonscrit le terrain sur lequel doit se situer une apologétique vraiment soucieuse de répondre aux difficultés du présent. La seconde peut alors légitimer l'usage de la critique et de l'histoire dans une apologétique qui cherche moins à convertir par la démonstration et la défense la foi chrétienne qu'à "éclairer les âmes de bonne volonté, à rassurer ceux que les affirmations hautaines de la critique contemporaine ont troublés". Parce que le "temps n'est plus aux résignés de la foi", l'apologétique de Mgr Mignot s'adresse avant tout à ceux qui, à l'intérieur de l'Église, traversent "de sérieuses épreuves de l'intelligence", plus graves à ses yeux et plus difficiles à surmonter que celles de la volonté ou de sens.

Face à cette tâche, rien ne limite la liberté d'innovation, car l'Église ne dispose pas d'une méthode spéciale d'apologétique. A chaque époque elle a su adapter son apologie aux nécessités du moment et l'approprier aux besoins immédiats des fidèles en tenant compte des modifications de l'état des esprits. Or chaque génération a des préoccupations qui lui sont propres et qui deviennent vite sans intérêt pour la génération suivante. Ainsi "tel ouvrage qui paraissait il y a cent ans, cinquante ans même, le dernier cri de la science, (et a) servi d'aliment à une génération entière" n'est plus maintenant que lettre morte, comparable "aux inscriptions sur des tombeaux". Homme du présent, l'apologiste a donc le devoir de tirer du dépôt dont l'Église a la charge, les arguments, anciens ou nouveaux, qui lui semblent répondre le mieux au besoins de ses contemporains.

Or la métaphysique qui a tant passionné dans le passé, laisse aujourd'hui nos contemporains indifférents. Ils veulent des faits dont ils puissent tirer des conséquences légitimes. Le danger est donc grand, car la révélation repose sur des faits et non sur la métaphysique : "La doctrine de l'Église est une tradition avant d'être une théologie. Comme la révélation, dont elle est l'épanouissement, elle s'appuie sur l'histoire plus

<sup>1081</sup> Lettre du 12 janvier 1901, M.-T. Perrin, *Laberthonnière et ses amis*, p. 26.

<sup>1082</sup> Lettre de l'abbé Loisy à Mgr Mignot, 20 septembre 1900.

<sup>1083</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 4-11 Nov. 1900.

encore que sur la philosophie"<sup>1084</sup>. Les sciences, les premières, ont apporté leurs lots d'objections qui ont conduit "à abandonner certaines interprétations qu'on identifiait à tort avec le dépôt authentique de la foi"<sup>1085</sup>. Mais à l'astronomie, à la géologie, à l'anthropologie a succédé l'histoire et voilà que l'autorité absolue des Livres saints est battue en brèche au point que l'argument tiré de l'Écriture semble avoir perdu une partie de sa force qui semblait pourtant irrésistible. C'est pourquoi "l'apologétique devra d'abord se placer sur le terrain des faits" et étudier "l'histoire du monde d'un point de vue scientifique" afin d'être en mesure d'évaluer à leur juste mesure les conclusions auxquelles parviennent les historiens et les exégètes. Il est en effet désormais "impossible de regarder comme non avendus les travaux très consciencieux des critiques indépendants, de contester la valeur scientifique et la très grande probabilité de plusieurs de leurs conclusions"<sup>1086</sup>.

Mgr Mignot a tout à fait conscience, en proposant ce programme, d'aller à l'encontre des habitudes acquises et plus profondément des conceptions théologiques courantes sur le statut de la vérité, sur celui de la tradition, sur celui des rapports de l'Église et du monde. Il sait qu'il y a dans le clergé "des hommes qui sont des anachronismes vivants. Venus cent ans trop tard, ils se trouvent dépaysés comme les sept dormants"<sup>1087</sup>. C'est pourquoi il termine sa *Lettre* par un appel à ne pas confondre fidélité à la tradition et immobilisme : "Ne nous faisons pas les champions d'opinions qui ne comptent plus" et à ne pas opposer systématiquement une fin de non recevoir aux idées nouvelles mais de préférer la "sage réserve" de Gamaliel : "si cette œuvre vient des hommes, elle se détruira, si elle vient de Dieu, vous ne pourrez la détruire".

Mais admettre que l'apologétique doit se situer désormais sur le terrain de l'histoire parce que l'argument historique est "le plus approprié aux exigences de la polémique contemporaine", pose à la conscience catholique deux problèmes difficiles : celui du statut de la critique et celui de la notion de développement appliqué à la doctrine.

Avant de les aborder, Mgr Mignot commence par faire le bilan des transformations qu'a connu l'histoire au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, tant au niveau de ses méthodes que de ses centres d'intérêts du fait en particulier des nouvelles sources d'information dont elle a su tirer partie. Désormais les historiens abordent le passé en faisant explicitement référence aux sources qu'ils utilisent et "avec le désir de tout comprendre : plus que cela avec une sympathie qui n'exclut aucun homme, aucun peuple, aucune forme de l'activité humaine"<sup>1088</sup>. Pour l'archevêque d'Albi, cette conception nouvelle de l'histoire présente deux

<sup>1084</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 137.

<sup>1085</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 138.

<sup>1086</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 160.

<sup>1087</sup> Légende des sept chrétiens d'Éphèse qui, poursuivis sous Dèce, dormirent dans leur cachette pendant 200 ans et se réveillèrent à l'époque de Théodose II. Étonnés des changements qu'ils constataient, autour d'eux ils se rendormirent pour ne plus se réveiller.

<sup>1088</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 176.



avantages. Elle laisse espérer qu'on ne pourra plus aussi facilement que dans le passé "détourner les faits dans le sens de leur hostilité à nos croyances". Et surtout, à partir du moment où les sources sont à la disposition de chacun, "il dépend de nous de les consulter à notre tour" et de faire en sorte que "l'histoire cesse d'être une conspiration contre la vérité", comme l'affirmait Joseph de Maistre, et qu'elle devienne au contraire un outil indispensable pour servir "d'introduction à l'étude de la théologie et d'explication permanente au développement de nos dogmes"<sup>1089</sup>

L'usage des source suppose toutefois que l'on mette en œuvre une faculté sans laquelle on ne peut atteindre une science sûre ni "inspirer confiance aux intelligences éclairées", à savoir l'esprit critique. Certes, on a abusé de la chose et du mot "qui sonne mal aux oreilles catholiques ; il semble synonyme de contradiction, d'opposition [...] il inspire toutes les défiances"<sup>1090</sup>. Mais le défaut de critique a conduit des écrivains animés des meilleures intentions à défendre des thèses insoutenables [...] (et) cette fausse tactique a jeté un long discrédit" sur trop de travaux d'ecclésiastiques. Voilà pourquoi "loin d'accepter le reproche de manquer de critique - ce dont quelques-uns des nôtres prenaient naguère trop aisément leur partie - il nous convient d'être aussi exigeants que qui que ce soit dans le choix de nos raisons et dans la qualité de nos preuves"<sup>1091</sup>. La critique consiste essentiellement à "examiner soit l'authenticité des écrits dont on fait usage, soit leur exacte signification, soit enfin le degré de confiance que méritent leurs auteurs"<sup>1092</sup>.

Sur cette définition de l'esprit critique, limité à la critique documentaire, Mgr Mignot peut conclure que faire preuve d'esprit critique n'est pas en soi le signe d'une quelconque remise en cause du principe d'autorité du catholicisme mais au contraire le plus élémentaire service que l'on puisse rendre à la vérité qui doit être recherchée avec courage et désintéressement.

Cependant, ayant une nouvelle fois recours au procédé de la note, il suggère que la critique textuelle ne peut, à elle seule, résoudre toutes les difficultés. Cette remarque n'échappe pas à Loisy : "Il y a surtout une petite note, sur l'insuffisance de la critique textuelle en matière biblique, qui nous promet beaucoup d'édification dans la lettre sur les Études d'Écriture sainte"<sup>1093</sup>. Au terme d'une note de trois pages<sup>1094</sup> consacrée aux problèmes soulevés par la chronologie biblique et les nombres donnés par l'Exode, les Nombres etc., Mgr Mignot qui a démontré à quel point la théorie "si ingénieuse" du P. von Hummelauer (des interpolations de copistes) laisse tout de même dans "un réel

---

<sup>1089</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, pp. 192-193.

<sup>1090</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 242.

<sup>1091</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 181.

<sup>1092</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 182.

<sup>1093</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 28 octobre 1900, *BLE*, 1966, pp. 40-42.

<sup>1094</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, pp. 155-158.

embarras", conclut : "A notre avis, malgré son importance capitale, la critique textuelle ne suffit pas à l'heure présente. Bon gré, mal gré, il faut se résoudre à s'occuper de la critique littéraire, qui est la base de tous les problèmes qui s'agitent dans le monde de la critique historique".

Si le recours à l'histoire se justifie, c'est parce que le développement des études historiques a pris une telle importance au cours du siècle écoulé que l'Église court le risque de s'isoler irrémédiablement du mouvement intellectuel en refusant d'en tenir compte. Il se justifie plus encore si l'on veut bien se rappeler que l'Église est un fait historique et non pas "un axiome qui se déroule suivant des lois fatales. La simple logique, les raisonnements les plus ingénieux ne suffisent pas à rendre compte de cette œuvre de Dieu, créée et vivifiée au milieu des temps"<sup>1095</sup>.

Dans le christianisme en effet, la vérité se trouve toute entière contenue dans l'Écriture, la tradition et les conciles, c'est-à-dire dans des objets qui relèvent d'une approche historique. Il est de la plus haute importance de s'assurer que les croyances d'aujourd'hui "dérivent légitimement et directement de ces trois sources". En parcourant l'histoire de l'Église obligée en particulier de préciser sa doctrine face aux hérésies qui se sont périodiquement manifestées, l'historien pourra montrer que "malgré quelques hésitations inévitables et quelques fluctuations plus apparentes que réelles, malgré certaines impropriétés et inexactitudes passagères d'expression, l'Église primitive croyait ce que nous croyons aujourd'hui"<sup>1096</sup>. L'histoire, mieux que "les sèches nomenclatures des traités classiques", est en mesure de faire entrer dans l'intelligence de la doctrine en mettant en lumière sa permanence au delà de ses transformations.

Ayant résolu la difficulté de la critique en la limitant à la critique des sources, Mgr Mignot résout la difficulté du développement du dogme en montrant que loin d'être une idée neuve, c'est en fait une idée traditionnelle. N'est-ce pas cette idée qu'a mis en œuvre le P. Petau ? Il "inaugure franchement pour l'exposé, la discussion et la défense de nos dogmes, la méthode historique", montrant ainsi que tout écrivain sérieux qui veut éclaircir une difficulté dogmatique ne peut se borner aux arguments théologiques, "fussent-ils empruntés à Saint Thomas et aux Pères les plus autorisés". N'est-ce pas cette idée que Newman a mis en œuvre quand il a voulu comprendre "les points de dissidence entre l'Église anglicane et l'Église romaine" ? Il n'a pas eu d'autre solution que d'entreprendre de longues recherches sur l'histoire des dogmes.

L'archevêque insinue ainsi, sans le dire clairement, l'idée que les dogmes ont une histoire, qu'il faut considérer l'Église comme un organisme qui vit et se développe et qu'il n'y a pas là la moindre trace de dérive hétérodoxe. Il n'en ignore pas pour autant les résistances qu'une telle idée suscite encore. Alors qu'il travaille à la rédaction de sa cinquième Lettre, il écrit à Loisy :

***Je suis un peu embarrassé par les lettres sur l'Apologétique et la Critique, sur le développement de la doctrine chrétienne. Le développement de la doctrine chrétienne dans l'A. T. s'admettra assez facilement, mais le développement de la***

<sup>1095</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 208.

<sup>1096</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 198.

**doctrine sur Dieu, sur la théologie de la divinité de N. S., sur la formation du dogme ou plutôt son développement dans l'Église, rencontrerait bien des obstacles. Le malheur de nos théologiens c'est de croire que Dieu a été connu des ancêtres d'Israël, d'Israël lui-même, comme nous le connaissons, que le premier siècle croyait à la divinité de N. S. d'une façon aussi claire que nous, que l'Église contenait explicitement dès l'origine tout ce qu'elle admet aujourd'hui. La seule démonstration efficace sera désormais la théorie du développement. Libre à ceux qui n'en n'auront pas besoin de s'en tenir aux thèses traditionnelles**<sup>1097</sup> .

Par l'expression "développement de la doctrine chrétienne", Mgr Mignot désigne ici deux réalités différentes. D'une part celle de la progressivité de la révélation et d'autre part celle du développement du dogme. Depuis 1898, nous le verrons, il avait conçu les grandes lignes d'un ouvrage de théologie dont le plan reprenait cette double approche. La condamnation des articles de Firmin par le cardinal Richard, exigeait de faire preuve de prudence. Mais, loin de se laisser arrêter, comme l'écrit E. Poulat<sup>1098</sup>, Mgr Mignot - même s'il estime qu'il faudrait lui consacrer une Lettre spéciale, - présente dans sa cinquième *Lettre*, l'idée de développement de la révélation comme étant la seule voie disponible pour résoudre les difficultés qui surgissent de l'application de la critique à la Bible.

Il avait sans doute demandé son avis au P. Lagrange, car celui-ci écrit à l'archevêque en février 1901 :

**Toutefois je suis très frappé des considérations que vous m'exprimez ; il est clair que si votre situation éminente dans l'Église vous donne une autorité particulière, vous êtes obligé à plus de réserve. D'autre part avec de la prudence et un certain tact théologique on peut dire bien des choses. Surtout en abordant les problèmes par le dehors, ce à quoi je me réduis pour ma part. Toute la question est de bien comprendre ce qu'est la Bible, comment elle a été composée, de quel milieu elle émane. Quand on la place dans son jour, ces idées toutes faites fondent au contact des éléments d'analogie que les études actuelles nous fournissent de toutes parts. Et cependant le vrai divin n'est que là**<sup>1099</sup> .

### 1.5 La foi est-elle en péril si le Pentateuque n'est pas de Moïse ?

Qu'avec la *Lettre sur l'apologétique et la critique biblique*, Mgr Mignot ait le sentiment d'aborder un terrain particulièrement délicat, sa longue introduction et la multiplication des citations des textes du magistère le montrent amplement. Il a reçu une mise en garde précise de la part de M. Vigouroux. Il en informe Loisy :

**(Très confidentiel). J'ai reçu, après la publication de ma troisième Lettre sur les Études ecclésiastiques, une lettre de M. Vigouroux me suppliant de ne pas contester l'authenticité mosaïque du Pentateuque. Plus il va, dit-il, plus il est convaincu que Moïse est l'auteur, que le livre n'a pu être écrit qu'à cette époque,**

<sup>1097</sup> Lettre du 13 janvier 1901, BN, Naf, 16569, f° 132-133.

<sup>1098</sup> E. Poulat, *Histoire...*, p. 457.

<sup>1099</sup> P. Lagrange à Mgr Mignot, 18 février 1901, ADA, 1 D 5-01.

***etc. ; de plus, que la lettre du Cardinal à la Revue a fait grande impression à Rome, où l'on est décidé, une bonne fois, à en finir avec toutes les témérités des critiques***<sup>1100</sup>.

Il a donc conscience de s'engager sur des "sentiers escarpés où le précipice borde le chemin". Mais il estime ne pas pouvoir se dérober à la tâche qu'il s'est fixée tant les problèmes que soulève la critique biblique sont du domaine public "dans un siècle de publicité à outrance où les plus graves problèmes sont traités, avec une légèreté impie, dans les plus insignifiantes revues, dans la presse quotidienne qui les fait pénétrer jusqu'aux moindres hameaux"<sup>1101</sup>. Il prend la précaution de dire explicitement qu'il n'a pas l'intention de "préciser ce qu'il faut croire et ce qu'on ne peut pas croire" et que sa Lettre ne doit pas être considérée comme un enseignement doctrinal. Son objectif essentiel n'est pas tant, comme le dit E. Poulat, de "faire sauter le bouchon que constitue l'authenticité mosaïque du Pentateuque", que de montrer, qu'aucun dogme n'est en danger et donc que la foi n'a rien à craindre "quand même par hypothèse, plusieurs des théories critiques actuelles devaient être un jour confirmées par les faits"<sup>1102</sup>. C'est, d'une certaine façon, en amont des questions techniques qu'il se situe, car il est persuadé que celles-ci se résoudre naturellement, dès lors qu'aura été acceptée l'idée de ne plus lier authenticité et crédibilité.

Ce qui est en cause c'est la Bible. Or elle est "le sacrement de l'intelligence de Dieu comme l'eucharistie est celui de son amour" et "en un sens le trait d'union, le point de contact entre Dieu et l'homme". En mettant en cause la Bible en tant que base historique de la foi, la fausse critique semble détruire tous les motifs de crédibilité. Le silence n'est plus permis, car le mouvement est irréversible. On doit même regretter d'avoir déjà perdu beaucoup de temps. En faisant mettre au pilon le travail de Richard Simon, Bossuet a retardé gravement le moment où l'on admettrait qu'il faut lire la Bible autrement qu'on ne l'avait fait. Le seul moyen de reprendre l'initiative c'est d'accepter la vraie critique qui ne prétend pas contrôler "la parole authentique de Dieu, mais la façon dont cette parole nous a été transmise".

Quiconque parcourt l'Écriture s'aperçoit que "malgré une unité profonde, la Bible est un recueil de livres spéciaux, distincts d'esprit et de forme [...]. Elle est à elle toute seule une littérature [...]. Ecrite à des époques et dans des circonstances fort différentes, elle s'est formée lentement, obscurément, généralement sans date précise : en un mot elle a une histoire, et à ce titre, comme toutes les œuvres littéraires, morales et religieuses, elle est soumise aux lois de la critique historique et littéraire"<sup>1103</sup>. On admet déjà une pluralité d'auteurs pour les Psaumes. La fiction qui attribue les Proverbes à Salomon ne trompe plus personne. Le fait qu'on ignore le nom des auteurs des livres des Juges, de Samuel, des Rois n'est pas une raison suffisante pour mettre en doute leur valeur historique. N'en

---

<sup>1100</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 26 décembre 1900, BN, Naf, 16569, f° 130-131, Mémoires, II, 10-12.

<sup>1101</sup> Lettres sur les études ecclésiastiques, p. 231.

<sup>1102</sup> Lettres sur les études ecclésiastiques, p. 232.

<sup>1103</sup> Lettres sur les études ecclésiastiques, pp. 247-248.

serait-il pas de même pour Moïse et le Pentateuque ?

Mgr Mignot se garde bien de trancher. D'une part, nous l'avons vu, M. Vigouroux le lui avait déconseillé. D'autre part son objectif n'est pas d'étudier la question de l'authenticité du Pentateuque, mais d'envisager "ce qu'il faudrait faire si l'on prouvait qu'il n'est pas de Moïse". Il se contente donc de présenter les positions des deux partis. D'un côté les critiques traditionnels qui malgré la prodigieuse érudition qu'ils déploient ne parviennent pas à emporter la conviction <sup>1104</sup>. De l'autre les critiques rationalistes parvenus à un consensus sur un ensemble d'acquis qu'ils ne prennent plus la peine de démontrer et dont il faut reconnaître, une fois faite la part des hypothèses parfois hasardeuses, qu'ils ne manquent pas de force. En particulier, il est désormais impossible de remettre en cause la théorie documentaire que "les plus conservateurs admettent au moins pour la Genèse et la première partie de l'Exode".

Si "*par hypothèse, par simple hypothèse*" il était démontré que Moïse n'était pas l'auteur de tout le Pentateuque, la foi serait-elle pour autant en péril ? Non. D'une part parce que c'est le rédacteur définitif qui est inspiré comme on le voit dans le cas de l'auteur du deuxième livre des Macchabées et même de saint Luc. D'autre part, et plus fondamentalement, parce qu'il faut prendre en compte "le développement lent et continu de la révélation à travers l'histoire d'Israël". Il suffit pour cela de reconstruire "la révélation biblique d'après les documents incontestés par les rationalistes eux-mêmes" à savoir les prophètes et aussi les Psaumes "si pleins d'allusions à la vieille histoire d'Israël". On se trouve alors "dans la lumière du plein midi de l'histoire, au moment précis où les idées sur Dieu, sa nature, ses perfections infinies sont le plus parfaite ; où la morale religieuse, appuyée sur la justice, l'amour de Dieu et du prochain, a réalisé la perfection qu'elle pouvait atteindre avant l'évangile" <sup>1105</sup>. L'histoire du prophétisme a été trop négligée par les exégètes catholiques qui ne se rendaient pas compte que la révélation a aussi son histoire : "Tout en convenant que la révélation n'était pas aussi complète dès l'origine [...] on exagérait la connaissance que les patriarches, par exemple, pouvaient en avoir. [...] On jugeait des idées religieuses du quatorzième siècle avant Jésus-Christ non pas même d'après celle du troisième et du second, mais d'après les idées chrétiennes" <sup>1106</sup>. Il faut donc revenir à une plus juste appréciation de la réalité et admettre que si la Bible est la manifestation du Christ, elle en est la manifestation progressive. Chaque page de la Bible apporte une idée nouvelle et plus précise de Dieu qui n'a pas parlé "aussi clairement dans l'Eden qu'au Sinaï".

Si Mgr Mignot insiste tant sur cette idée que la révélation a une histoire c'est qu'il estime que son acceptation dans la pensée catholique est le préalable incontournable pour régler la question des rapports de l'histoire et de la théologie. Il faut en effet

---

<sup>1104</sup> Mgr Mignot en donne un exemple dans une longue note de la *Lettre sur l'Apologétique contemporaine* dans laquelle il montre que les tentatives du P. von Hummelauer pour "se tirer des inextricables difficultés du texte actuel" entraînent des difficultés plus grandes encore.

<sup>1105</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p 280-281

<sup>1106</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p 283.

comprendre que ce que l'histoire fait perdre d'un côté, l'histoire le fait regagner de l'autre.

Loisy, pour une fois, se montre satisfait : "Pardonnez-moi encore ce post-scriptum : je viens de lire votre Lettre et je la trouve tout à fait sage ; on voit qu'elle a été longuement méditée. Je souhaite que tous les théologiens en soient aussi contents que moi. Pour y blâmer quelque chose, ils seront obligés de comprendre de travers. Malheureusement, c'est ce que plusieurs font souvent"<sup>1107</sup>.

En revanche, le baron von Hügel qui a lu cette cinquième Lettre "très attentivement, avec beaucoup d'intérêt et de plaisir" n'y retrouve pas la largeur de vue qui lui avait tant plu dans de celle sur l'Apologétique. Il est cependant parfaitement conscient de la difficulté de l'exercice : "Mais enfin, écrit-il à l'archevêque, dans cette Vème Lettre vous écrivez avec tout le monde vous épiant la moindre tournure de phrase et de ton de voix. Et il est consolant de voir tout ce que, malgré ceci, vous parvenez à nous dire"<sup>1108</sup>.

Après avoir énuméré les points sur lesquels il en est en total accord avec Mgr Mignot, il fait part de ses réserves :

***Je ne me suis trouvé arrêté que fort rarement : à la p. 29, où les paraboles citées me semblent bien tirer leur côté étrange de remaniements de l'enseignement original de N. S.<sup>1109</sup> ; p. 30, où j'aurais voulu voir Dillman<sup>1110</sup>, que j'ai tant étudié, parmi les critiques plus modérés (il l'est plus que Robertson Smith ; et trop, car il met le Code sacerdotal avant le Deutéronome) ; p. 40, où je me suis heurté contre la dernière sentence du 1<sup>er</sup> § qui semble assez, trop violente<sup>1111</sup> ; et enfin aux 2 dernières lignes de la p. 44<sup>1112</sup>, où l'introduction de la question de la nature et de l'étendue de l'inspiration semble bien prématurée, car ne s'agit-il pas tout juste de prouver par le déroulement de l'histoire d'Israël in extenso (et ici n'avons-nous fait que la plus petite moitié du chemin), que cette histoire est divine, et que sa codification peut bien être comprise comme inspirée ?***

Seule la dernière observation pose un réel problème et montre qu'il existe une divergence de point de vue non négligeable entre Mgr Mignot et le baron. Le premier reste convaincu que la seule manière de donner à la critique biblique toute la liberté dont elle a besoin

<sup>1107</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 13 mai 1901, BLE, 1966, pp. 85-88.

<sup>1108</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 12 août 1901.

<sup>1109</sup> *Il s'agit de la parabole du trésor, Mt 13, 44 et celle de l'économe infidèle, Mt 24, 45-51 dont Mgr Mignot disait : "Plusieurs de ses paraboles sont étranges à première vue et paraissent inspirer... par les dispositions assez vulgaires de son entourage".*

<sup>1110</sup> *August Christian Friedrich DILLMAN (1823-1894), élève d'Ewald, spécialiste de la bible éthiopienne, professeur de langues orientales à Kiel (1854) puis d'exégèse de l'Ancien Testament à Berlin (1869). Mgr Mignot le classe parmi les critiques "les plus avancés".*

<sup>1111</sup> *"Laissons donc pour aujourd'hui les critiques se déchirer, en déchirant, hélas ! les pages sacrées, et continuons notre chemin. Passons comme Jésus passait à Nazareth au milieu de ses ennemis".*

<sup>1112</sup> *"Après avoir établi au préalable la nature et l'étendue de l'inspiration, on étudierait la théologie des prophètes..."*

sans avoir à se demander sans cesse où il faut s'arrêter, c'est de lui assigner un cadre précis : celui de l'inspiration. Ce faisant, il reste tributaire d'une approche qu'il condamne par ailleurs et le baron a beau jeu de le lui faire remarquer que l'inspiration elle-même n'est pas un principe *a priori* mais qu'elle se déduit de l'histoire même d'Israël.

En réponse, Mgr Mignot convient des limites de son travail mais ne répond pas à l'objection du baron :

***Je suis heureux que ma dernière Lettre vous ait plu et vous paraisse utile. Plus que vous j'en sens l'imperfection, car j'ai été obligé, pour ménager beaucoup de mes lecteurs, de laisser dans l'ombre, ou du moins dans une pénombre, bien des idées qu'il faudrait mettre en pleine lumière. Mieux vaut, à mon avis préparer doucement l'opinion que de la heurter violemment. J'ai la confiance qu'en dépit de toutes les oppositions la lumière se fera peu à peu***<sup>1113</sup> .

### 1.6 Les réactions.

En dehors de Loisy et du baron von Hügel, de nombreux correspondants de Mgr Mignot se sont manifestés à l'occasion de cette publication. Un peu plus d'une trentaine de lettres reçues par l'archevêque ont été conservées. A l'exclusion d'une, elles s'échelonnent entre novembre 1900 et novembre 1901. C'est dire que l'opinion a commencé à s'intéresser aux Lettres de l'archevêque d'Albi à partir de celle sur l'Apologétique. Et c'est celle sur *l'apologétique et la critique biblique* qui a suscité le plus de réaction puisque le tiers des lettres reçues sont datées de mai 1901.

Mis à part le baron von Hügel, Brunetière et Fonsegrive, tous les correspondants de l'archevêque sont des ecclésiastiques parmi lesquels six évêques, un vicaire général, cinq professeurs de différents établissements d'enseignement. Sept résident à l'étranger : Italie, Allemagne, États-Unis, Palestine. En dehors du chanoine Di Bartolo et de Mgr Ireland, il s'agit de prêtres français expatriés. Cette modeste présence étrangère ne doit pas faire sous estimer la diffusion des Lettres de Mgr Mignot hors de France. C'est par M. Hogan que les deux clercs cités en ont eu connaissance, mais leur principal agent de diffusion est le baron von Hügel qui ne cesse d'en demander de nouveaux exemplaires, tout en suggérant à l'archevêque d'en envoyer directement :

***Les deux autres exemplaires de la Lettre n°7***<sup>1114</sup> ***je les ai donnés au Père Tyrrell et au Dr van den Brissen, qui la goûteront beaucoup. Je serais très content si je pourrais (sic) en avoir encore 6 exemplaires : je voudrais la donner à Driver, Ryle, Montefiore, Sanday et à Dom Howlett et le Rd Dr Clarke. J'espère aussi que vous l'enverrez, Monseigneur, elle et la Lettre future sur l'Écriture Sainte à cet excellent Père G. Semeria, [...], et au brave Père G. Genocchi [...]: ils sauraient en tirer grand profit***<sup>1115</sup> .

Le ton des correspondants s'échelonne de l'accusé de réception courtois, à l'approbation chaleureuse voire enthousiaste.

Au premier genre appartient par exemple la lettre de l'archevêque de Rennes Mgr

---

<sup>1113</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 21 août 1901, ms 2789.

<sup>1114</sup> Le baron utilise la numérotation des actes épiscopaux. Il s'agit de la Lettre sur l'Apologétique contemporaine.

Labouré, condisciple de Mgr Mignot à Saint-Sulpice, qui proteste de "sa sincère admiration" <sup>1116</sup> bien qu'il n'ait "ni la science, ni la compétences" de Mgr Mignot dans les questions d'études ecclésiastiques, ou celle du R. P. Cormier, o.p., qui a lu ces Lettres "avec tout le plaisir qu'on éprouve à voir les idées que l'on partage confirmée par l'autorité d'un grand savoir et d'une grande expérience" <sup>1117</sup> et qui les fera connaître au futur Chapitre général des Dominicains. Mgr Belmont, évêque de Clermont manifeste plus de chaleur : "Je vous suis très reconnaissant comme évêque et comme ami, du zèle apostolique, qui avec l'aide de votre prudence et de votre haute intelligence, vous permet de prendre la parole avec tant d'autorité" <sup>1118</sup> . Le chanoine Guillibert, vicaire général du diocèse d'Aix-en-Provence exulte :

***Merci, merci. Vous avez montré une fois de plus comme le disait si à propos notre regretté condisciple Mgr d'Hulst, que en ces matières les "téméraires" sont plutôt ceux qui se bouchent les oreilles, s'attardent dans les broussailles des interprétations surannées. Continuez Mgr ces puissantes leçons*** <sup>1119</sup> .

Quant à Mgr Duchesne, il manie comme à son habitude l'ironie :

***Je vous suis reconnaissant de m'avoir envoyé votre dernière Lettre pastorale et encore plus de l'avoir écrite. C'est une grand et bonne action que vous faites là. Il faudra en envoyer quelques exemplaires au Saint-Office qui serait bien inspiré d'en faire son profit*** <sup>1120</sup> .

A travers ce que les correspondants de Mgr Mignot retiennent de ses Lettres, on perçoit que l'archevêque a touché juste sur plus d'un point. "Le voilà enfin loué exactement comme il le mérite cet "esprit critique" tant calomnié, et loué par un de nos maîtres dans la foi ! Voilà enfin le Moyen-Age à sa place dans la tradition et la vérité théologique dogmatique considérée non plus comme un ensemble de formules mortes, mécaniquement enchaînées en des théorèmes mais comme un organisme vivant", lui écrit Fonsegrive <sup>1121</sup> ."Oui nos études ne sont plus au point. Nous sommes une armée équipée de fusils à pierre. [...] Comme vous le dites [...] le dogme catholique n'est pas

---

<sup>1115</sup> ***Lettre du 4-11 janvier 1901. En Août il indique à Mgr Mignot ce qu'il a fait de la 5<sup>e</sup> Lettre : "J'ai envoyé les 3 autres exemplaires à Driver à Oxford, Dom Butler à Cambridge et au Père Tyrrell, dans son exil du Yorkshire. Le premier aura sans doute agi, comme il le fait toujours, mais il ne m'a point écrit ; le second, m'en écrit avec enthousiasme, comme d'un écrit admirable, et souhaitant que le Ciel daigne nous donner un Évêque parmi notre quinzaine Anglaise comparable de loin à votre compétence ; et le troisième a organisé une traduction Anglaise dans le Weekly Register", Lettre du 12 Août 1901***

<sup>1116</sup> Lettre du 21 octobre 1900.

<sup>1117</sup> Lettre du 6 février 1901.

<sup>1118</sup> Lettre du 31 janvier 1901.

<sup>1119</sup> ***Lettre du 24 mai 1901.***

<sup>1120</sup> ***Lettre du 17 mai 1901.***

<sup>1121</sup> Lettre du 12 janvier 1901.



une métaphysique et froide affirmation de la vérité religieuse, comme on le croirait volontiers à la lecture de nos manuels ; il est ce que recherche et prise avant tout, l'esprit de notre temps, il est un *fait expérimental et historique*" <sup>1122</sup> , écrit le chanoine Canet. Quant au chanoine Bellamy qui approuve l'idée du développement de la révélation à travers l'histoire d'Israël, il estime que Mgr Mignot a "posé la question telle qu'elle aurait dû être posée depuis longtemps et indiqué la vraie méthode pour résoudre des questions qu'il n'est plus permis de négliger" <sup>1123</sup> . L'abbé Naudet, parlant en son nom et au nom de beaucoup de ses amis, y trouve une grande force pour leur action : "Nous travaillons de notre mieux à faire pénétrer dans le monde d'à côté les enseignements de l'Église et nous constatons, trop souvent, le mal que fait à nombre d'esprits de bonne volonté l'étroitesse de pensée de certains catholiques, et leur dogmatisme aussi peu orthodoxe qu'intolérant" <sup>1124</sup> .

Un dernier point mérite d'être souligné. Ces *Lettres* ont incontestablement donné à Mgr Mignot une autorité intellectuelle nouvelle comme en témoigne le fait que l'on se batte pour avoir le privilège de le publier : Fonsegrive lui ouvre *La Quinzaine* tandis que le P. Lagrange lui propose d'accueillir au moins "de larges extraits" de la cinquième Lettre dans la *Revue biblique* et que d'autres correspondants l'engagent à réunir ses Lettres en volumes afin d'atteindre un plus large public que celui de la *Revue du clergé français* <sup>1125</sup> .

Mgr Mignot y a sérieusement songé mais comme à son habitude il hésite : "Peut-être savez-vous, écrit-il au baron en février 1902, que je réunis mes Lettres en un volume qui est presque imprimé. Or, on me conjure de ne pas les faire paraître en ce moment. M. Vigouroux est des plus pessimistes et des plus épouvantés ! Je me demande ce que je vais faire !" <sup>1126</sup> Non sans perspicacité, le baron interprète cette exclamation comme une question :

***J'ai cru très bien comprendre, lors du reçu de votre dernière, bonne et fort intéressante lettre, que vous aimeriez avoir quelques avis ou impression quant à l'opportunité de la publication immédiate de votre volume de Lettres. Mais je me trouvais être sans lumière propres sur ce sujet : le fait étant que vos idées sont tellement aussi les miennes, et me sont, partant, tellement naturelles et axiomatiques, et leurs adversaires me sont si souvent et toujours si difficilement compréhensibles, que je n'ai nul instinct quant à ce qui concerne les susceptibilités ou encore les forces, l'étendue de l'influence de ces derniers. Il me fallait donc trouver quelqu'un d'autre, quelqu'un foncièrement avec nous ; point***

<sup>1122</sup> Lettre du 21 janvier 1901.

<sup>1123</sup> Lettre du 30 mai 1901.

<sup>1124</sup> Lettre du 9 janvier 1902, *BLE*, 1975, p. 30.

<sup>1125</sup> Il est tout à fait significatif que le *Correspondant* ne consacre un article à la question des études ecclésiastiques qu'après la parution des brochures de Mgr Le Camus et de Mgr Latty : abbé Klein, "Un renouvellement des études ecclésiastiques", *Le Correspondant*, 10 mars 1902, pp. 971-987.

<sup>1126</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 1er février 1902, ms 2790.

**lié par les obligations de silence officiel, et cependant en touche journalière avec ce brave, lourd monde des traditionnels. Cet homme-là je le trouve ici toujours dans le Père Gismondi [...]. Je finis donc par le voir [...] et je lui demandis (sic) son impression et avis. Je le trouva (sic), comme toujours, sincèrement avec nous, et très désireux pour que nos idées fassent bon et solide chemin. Mais il me dit avoir, lui aussi constaté, de par ici, parmi diverses sortes d'ecclésiastiques et d'officialité, un ton de scandale, d'opposition, d'allégation de vous et de vos écrits comme impossibles, hors de discussion, incroyables, etc. Surtout me signalait-il son Général comme ayant abondé dans ce sens, bien souvent. Si le Card. Richard, le Nonce Lorenzelli et son Général sont bien ameutés et décidés contre vous ; s'ils se combinaient, déterminés de vous arrêter, Vous humilier d'une façon ou de l'autre, il lui semble certain que, vu la situation incertaine, instable, hazardeuse (sic) de par ici, ils aboutiraient à vous procurer quelque échec** <sup>1127</sup> .

A la suite du P. Gismondi, le baron estime qu'une publication ne pourrait se faire qu'après avoir soumis les Lettres "à une révision sévère" en particulier de la forme qui devrait être "plus travaillée et lapidaire". Pour Mgr Mignot, il ne saurait être question de revenir sur la forme de ses Lettres qu'il a voulu telles. D'autre part deux événements, sur lesquels nous reviendrons, viennent en ce début 1902 compliquer la situation : la difficile gestation de la Commission biblique <sup>1128</sup> et la controverse qui l'oppose à Mgr Turinaz :

**Merci sur les intéressants détails que vous m'avez donnés sur les impressions du P. Gismondi. Dans ces conditions il me paraît plus sage d'attendre. Quant à refaire les Lettres, les documenter, les hérissier de textes, de citations, je n'y songe pas le moins du monde. Je les ai faites familières afin de les rendre accessibles à des lecteurs que l'érudition la plus élémentaire rebute et épouvante. Ce qui m'engage à ne pas publier c'est la nomination de la Commission. Cette pauvre Commission paraît déjà malade, et l'apparition de mes Lettres, dit M. Vigouroux, serait de nature à en faire modifier la composition déjà regardée comme trop libérale. De plus, je ne voudrais pas donner prétexte à des attaques, si injustes ou futiles soient-elles. L'énergumène de Nancy, comme l'appelle un de nos évêques, serait enchanté de trouver matière à discussion nouvelle, ce qu'il faut éviter pour le moment** <sup>1129</sup> .

Ce n'est donc qu'en 1908, dans l'éventualité d'une candidature à l'Académie française, que ces Lettres ont été publiées. Mgr Mignot n'y apporta aucun changement notable, en dehors de quelques notes supplémentaires dont l'une vise à expliciter une phrase qui pouvait paraître ambiguë <sup>1130</sup> et deux à préciser que l'authenticité mosaïque du Pentateuque est la seule doctrine que l'on puisse enseigner dans les séminaires, à la suite de la récente décision de la Commission biblique mais que, si tout catholique doit se conformer à cette direction de l'autorité, il ne doit pas "s'interdire pour cela le champ des

---

<sup>1127</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 25 février 1902.

<sup>1128</sup> Voir infra p. 339 et sq.

<sup>1129</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 15 mars 1902, ms 2791. C'est semble-t-il M. Monier qui avait appelé son attention sur l'inopportunité de publier ses Lettres "pour ne pas distraire l'opinion catholique de ce qui devrait demeurer en ce moment l'objectif unique de ses pensées : nous unir contre les ennemis du dehors", 13 février 1902, ADA, 1 D 5-01.

recherches scientifiques ni fermer les yeux à de nouvelles lumières, si la critique vient à les faire jaillir"<sup>1131</sup>.

L'important, dans cette édition, est à chercher dans la préface. Mgr Mignot, aidé par le chanoine Birot qui tient la plume, y donne la clé de lecture qui justifie le fait que, malgré le décret *Lamentabili* et l'encyclique *Pascendi*, il n'ait rien à changer à ce qu'il écrivait sept ans plus tôt. Nous y reviendrons.

Sous couvert d'un directoire des études ecclésiastiques, Mgr Mignot a poursuivi un objectif plus ambitieux. Il a voulu provoquer une salutaire prise de conscience face à l'inadéquation des réponses de l'Église aux problèmes qui résultent de l'évolution des mentalités modernes ; montrer aussi qu'une stratégie défensive n'était plus tenable et qu'on avait déjà que trop tardé ; tracer enfin les perspectives qui permettraient de débloquer la situation en toute sécurité doctrinale. De ce point de vue, il n'est pas tout à fait juste de dire, comme le fait E. Poulat, que c'est "à inquiéter ses lecteurs plus qu'à les rassurer"<sup>1132</sup> que s'est efforcé Mgr Mignot. Certes, il s'attaque avec vigueur aux difficultés subjectives, à ses yeux fondamentales :

***Toute pratique nouvelle nous est peu sympathique... Craignons qu'il n'y ait là paresse d'esprit, obstination, entêtement dans nos idées plutôt que zèle pour la gloire de Dieu. Prenons garde, sous prétexte de maintenir fidèlement nos traditions, de nous fixer dans une dangereuse immobilité.***

Mais il le fait parce qu'il est convaincu qu'il ne faut rien craindre des difficultés objectives. C'est ce qu'il s'est attaché à démontrer tout au long de ses *Lettres*.

## 2. La méthode de la théologie.

---

L'arrivée de Mgr Mignot parmi les évêques protecteurs de l'Institut catholique de Toulouse est accueillie avec satisfaction par le recteur, Mgr Batiffol. Dans la lettre de félicitations qu'il adresse au nouvel archevêque d'Albi, il espère que leurs "relations déjà bonnes" deviendront "des relations meilleures encore" et il l'invite à venir, dès que cela lui sera possible, visiter l'Institut où un appartement est à la disposition des évêques du Conseil : "ce sera une fête de vous y accueillir"<sup>1133</sup>. Il n'est donc pas étonnant que Mgr Mignot ait été sollicité pour prononcer le discours de rentrée en 1901.

Or, après ses vacances, il rentre fatigué à Albi : "Ma santé est moins remise que je ne l'aurais voulu, écrit-il à Loisy, je ne me débarrasse pas de ce qui a été depuis deux mois

<sup>1130</sup> Après avoir présenté les différentes interprétations du 1<sup>er</sup> chapitre de la Genèse, il avait conclu : "Tout en sachant que Dieu a parlé et ce qu'il a dit, on se demande ce qu'au juste il a voulu dire". Il croit bon de préciser : C'est la portée historique et scientifique du texte qui reste obscure. Mais sa signification dogmatique et morale... est parfaitement claire, et offre une base inébranlable à l'interprétation doctrinale de l'Église", *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 163.

<sup>1131</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, pp. 144, 275.

<sup>1132</sup> E. Poulat, *Histoire...*, p. 458.

<sup>1133</sup> Lettre du 9 décembre 1899, ADA, 1 D 5 01.

une fièvre muqueuse"<sup>1134</sup>, c'est à dire une typhoïde. Loin de se rétablir, Mgr Mignot fait une rechute. Début octobre l'abbé Birot écrit à Mgr Batiffol que la santé de l'archevêque "est toujours délabrée... Les médecins l'ont mis au lit et au repos". Il n'en supervise pas moins l'organisation de la journée de rentrée et fait demander au recteur des modifications dans l'ordre des intervenants, car il souhaite intervenir le premier :

***Sa Grandeur se rend compte que celui qui parlera en dernier [...] paraîtra forcément un peu long. Elle se défie de ce que dira le P. Guillermin<sup>1135</sup> sur l'usage de l'histoire en scolastique, les bons scolastiques n'ayant aucun besoin de l'histoire ; et comme son discours aura plus ou moins précisément pour objet la méthode des sciences religieuses, et, particulièrement, la méthode de la théologie, Mgr Mignot craint que cela fasse beaucoup de théologie et beaucoup de méthode. [...] Il serait bien aise que vous lui cédiez le soin de parler en premier***

<sup>1136</sup> .

Mgr Mignot a donc arrêté, à cette date, le thème de son discours et il entend bien - peut-être poussé par son vicaire général - faire en sorte qu'il ne passe pas inaperçu. Ne parvenant pas à se rétablir, il en confie la rédaction à l'abbé Birot, mais il suit de près le travail. C'est ce qu'il dit à Loisy : "Oui, j'ai été fort souffrant depuis un mois, et suis à présent rétabli. Selon votre conseil je me suis mis au repos absolu, sauf pour mettre la dernière main à mon discours de Toulouse"<sup>1137</sup>. Quelle que soit la part respective que le texte doit à l'archevêque ou à son vicaire général, Mgr Mignot a toujours revendiqué avec force la paternité de ce discours finalement prononcé par l'abbé Birot au nom de l'archevêque qui n'a pas pu se rendre à Toulouse.

Mgr Mignot part de l'idée que l'Église ne retrouvera l'influence qui a été la sienne sur la société que dans la mesure où elle pourra faire la preuve de sa "supériorité intellectuelle et morale". C'est pour elle, être tout simplement fidèle à l'idée de catholicité que de "répondre par sa compréhension à toutes les exigences légitimes de la vie intellectuelle et morale de l'humanité". Comment mieux manifester l'universalité du christianisme que de se rendre capable de comprendre "toutes les pensées de l'homme" et pour cela s'efforcer "d'embrasser l'universalité du savoir humain" ? Reprenant une idée de Newman, il rappelle qu'une "université ne peut exister en dehors du terrain catholique, car elle ne peut enseigner la science universelle, si elle n'enseigne pas la théologie catholique". Mais qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, c'en est fini des systèmes capables de parvenir à une science universelle. A partir de la fin du Moyen-Age et de plus en vite ensuite, "l'objet de la connaissance se fractionna ; du sein déchiré de la science universelle, une à une, les sciences naquirent, à mesure que l'expérience et l'analyse, désormais maîtresse de toutes les avenues de l'esprit, en distinguaient les éléments"<sup>1138</sup>.

<sup>1134</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 4 septembre 1901, f° 146-147.

<sup>1135</sup> *Dominicain, Doyen de la Faculté de théologie.*

<sup>1136</sup> *Abbé Birot à Mgr Batiffol, 7 octobre 1901, citée par le chanoine Bécamel, BLE, 1975, p. 31.*

<sup>1137</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 16 novembre 1901, f° 150-151.

<sup>1138</sup> "La méthode de la théologie", in *Lettres sur les études ecclésiastiques*, pp. 300-301.

De ce point de vue, la théologie n'est plus qu'une science parmi les autres. Or "la théologie catholique n'a pas encore atteint, au point de vue de la méthode, le degré de précision auquel sont parvenues d'autres sciences de moindre importance. [...] Du côté de la dogmatique, nous constatons, chez beaucoup de théologiens, plus d'une hésitation : ce sont tantôt des entraînements irréfléchis, et tantôt d'aveugles intransigeances"<sup>1139</sup>.

Donner à la théologie un statut de science, au sens moderne du terme, suppose d'une part de combattre à la fois ceux qui refusent d'admettre cet état de fait et ceux qui contestent à la théologie le statut de science et d'autre part d'indiquer à quelles conditions elle peut rester fidèle à la vérité révélée.

Sur le premier point, Mgr Mignot développe une double argumentation. Il rappelle, aux nostalgiques du passé, que la théologie ne peut plus prétendre intégrer tous les savoirs, car à une époque dominée par la méthode déductive et synthétique<sup>1140</sup> a suivi une époque dominée par la méthode expérimentale et analytique. "Tandis que la théologie fut la première science constituée, le principe du mouvement scientifique et pour ainsi dire la seule science dans le premier cycle, elle apparaît au contraire, dans le second, comme une science conditionnée, se développant la dernière, pour être le terme et le couronnement de toute la spéculation"<sup>1141</sup>.

A ceux qui dénie tout caractère scientifique à la théologie, il s'emploie à démontrer que celle-ci répond bien aux exigences de toute science, à savoir d'avoir un objet particulier et une méthode spécifique. Certes, l'objet propre de la théologie échappe à l'expérience immédiate. Mais dans la mesure où il est constitué par l'ensemble des "vérités révélées, telles qu'elles se trouvent dans l'Écriture et dans la Tradition de l'Église", cet objet surnaturel peut être appréhendé dans et par le langage. D'où la nécessité de fonder le travail dogmatique d'interprétation sur un rigoureux travail d'information critique. Ce travail relève d'un grand nombre de disciplines et le discours interprétatif doit nécessairement avoir recours à des concepts philosophiques ainsi qu'à des analogies fournies par les sciences. C'est en ce sens que la théologie est une "science conditionnée". Quant à la méthode elle est "en même temps traditionnelle et progressive". Traditionnelle en ce sens que, comme toutes les sciences, la théologie doit prendre appui sur les acquis antérieurs pour pouvoir progresser. Progressive - mot que Mgr Mignot préfère à progressiste - en ce sens que toutes les connaissances, "même les plus évidentes et les plus sûres", sont révisables. Mgr Mignot en prend pour preuve l'évolution des conceptions sur la rédaction du Pentateuque dans le *Cursus Scripturae sacrae*<sup>1142</sup>

<sup>1139</sup> "La méthode...", *Op. cit.*, pp. 297-298.

<sup>1140</sup> Il attribue à saint Augustin la méthode qui consiste "à chercher dans le texte inspiré la solution de tous les problèmes. C'était en un mot subordonner la science à la théologie. Ce fut un malheur intellectuel, car en cette matière comme en beaucoup d'autres, S. Augustin imprima une direction qui fut suivie pendant de longs siècles par les théologiens catholiques et protestants", *Ecclesia discens*, "Progrès de l'histoire des connaissances en cosmologie et géologie", n° 12, ADA, 1 D 5 11-02.

<sup>1141</sup> "La méthode...", *Op. cit.*, pp. 298-299.

<sup>1142</sup> Titre général d'une collection de commentaires des livres de l'Ancien Testament fondée par le P. Rudolf Cornely (1830-1908), jésuite.

entre le livre du P. Cornely et celui du P. von Hummelauer.

Sur le second point, il commence par distinguer "la certitude de la doctrine" d'avec son "exposition scientifique". Dans tous les domaines de la connaissance il y a des faits dont on peut être certain sans pour autant pouvoir les rattacher à une explication rationnelle qui en rende parfaitement compte. C'est ce même rapport qui existe entre le dogme et la théologie. Les vérités contenues dans le premier doivent sans cesse être reformulées. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la notion de développement de la doctrine. Et Mgr Mignot d'en donner un exemple sur l'interprétation du sacrifice du Christ : "rançon payée au Diable par le Père céleste", puis "devant l'insuffisance manifeste de cette idée", développement de "la théorie plus rationnelle d'une substitution du Christ à l'humanité pour acquitter la dette de justice contractée par l'homme pécheur", enfin, devant "le côté fort incomplet du mystère" exprimée par cette idée, "on fait intervenir l'amour, une sorte de solidarité gracieuse entre Dieu et l'homme" <sup>1143</sup>.

Ce travail d'adaptation est le signe même de la vie. "Sans lui, notre foi ressemblerait à ces religions de la Phénicie ou de l'Égypte qui sont maintenant fixées pour toute la durée des siècles sur la pierre des stèles et des tombeaux" <sup>1144</sup>. Comment peut-on être sûr que cette adaptation reste fidèle à l'enseignement authentique de l'Église ? Tout simplement quand elle est admise par l'Église enseignante, c'est-à-dire par le magistère infaillible qui est seul compétent pour définir la foi catholique. Mais, s'appuyant sur un article récent du P. Tyrrell <sup>1145</sup>, il suggère de dépasser l'opposition classique entre Église enseignante et Église enseignée. Il faut en effet tenir compte de "l'action réciproque, de la solidarité mutuelle qui lie les représentants de l'autorité aux représentants de la science" et ne pas limiter "à une pure passivité" le travail des derniers. En fait, l'Église enseignante ne peut se prononcer que sur ce qui a été élaboré par la foule des croyants depuis les plus humbles jusqu'aux savants, aux saints et aux mystiques. Il est donc préférable de parler d'Église *apprenante* plutôt que d'Église enseignée. C'est cette Église studieuse qui "prépare et féconde la parole de l'Église enseignante".

Le P. Congar tenait ce discours de la méthode pour un texte majeur de la théologie du début du XX<sup>e</sup> siècle "et de beaucoup le plus important document de cette époque" <sup>1146</sup>. C'est qu'en effet il assigne à la théologie une tout autre fonction que celle qu'elle assume traditionnellement : être au service de l'exposition d'un corps de doctrine intangible. Mgr Mignot s'emploie à montrer que la théologie a désormais pour tâche de proposer une meilleure intelligence de la foi chrétienne en tenant compte des exigences de la pensée contemporaine afin d'être au service de fidèles qui ne sont pas isolables du monde dans lequel ils vivent. Loisy, lui, y voyait "un des premiers manifestes du modernisme catholique" <sup>1147</sup>.

<sup>1143</sup> "La méthode...", *Op. cit.*, p. 310.

<sup>1144</sup> "La méthode...", *Op. cit.*, p. 311.

<sup>1145</sup> "Docens discendo", *Weekly Register*, 19 juillet 1901.

<sup>1146</sup> *DTC*, XV, col. 441.

Le discours est publié simultanément dans le *Bulletin de Littérature Ecclésiastique* et dans la *Revue du Clergé Français* <sup>1148</sup>. L'abbé Naudet demande à Mgr Mignot l'autorisation de le publier dans *La Justice Sociale* : "Nous avons parmi nos lecteurs plusieurs milliers de prêtres auxquels je serais heureux de procurer le même plaisir et le même profit (qu'il a lui-même éprouvés)" <sup>1149</sup>. Les revues sont relayées par la presse catholique qui publie des extraits du discours <sup>1150</sup>. C'est dire que les propos de l'archevêque ne sont pas restés confinés dans l'enceinte de l'Institut catholique de Toulouse, mais qu'ils ont connu au contraire une large diffusion. Celle-ci ne s'arrête pas à la France puisque le P. Tyrrell en donne, sur la suggestion du baron von Hügel, une traduction anglaise, qu'une traduction allemande a été envisagée <sup>1151</sup> et qu'un professeur d'histoire ecclésiastique du St Bernard's Seminary de Rochester, Charles Rivière, demande l'autorisation de traduire pour le public américain "cette importante manifestation de la pensée catholique française" <sup>1152</sup>.

On peut toutefois s'interroger sur l'impact réel d'une telle médiatisation quand on voit un homme aussi averti que l'abbé Guillibert, vicaire général du diocèse d'Aix-en-Provence, ami de Mgr Mignot et suivant de près son travail lui écrire un mois et demi après la parution : "On me dit que V. G. vient de publier une méthode de l'enseignement de la théologie. [...] Je brûle de le lire" <sup>1153</sup>, ou lorsque l'on constate que Mgr Mignot a reçu peu de courrier relatif à ce discours. Deux évêques <sup>1154</sup> présents à Toulouse le félicitent, mais ils écrivent surtout pour évoquer un problème concernant la nomination d'un professeur. En dehors de Loisy et du baron von Hügel, les seules réactions notables dont il reste trace dans la correspondance de l'archevêque, sont celles de l'abbé Gayraud <sup>1155</sup> et du P. Tyrrell. L'archevêque recevra bien d'autres lettres mais plus tardivement, visiblement en réponse à l'envoi personnel d'un tiré à part <sup>1156</sup>.

<sup>1147</sup> *Mémoires*, II, p. 78.

<sup>1148</sup> Respectivement n° du 1er décembre et n° du 15 décembre 1901.

<sup>1149</sup> Lettre du 9 janvier 1902, *BLE*, 1975, p. 30.

<sup>1150</sup> *L'Univers* du 23 décembre 1902.

<sup>1151</sup> "Le jeune Dr Sauer, disciple de ce Prof. Kraus [(1840-1901), prêtre, docteur en théologie, professeur d'histoire ecclésiastique], si distingué et tant aimé par nous tous, ses amis personnels, en médite une traduction allemande", écrit le baron von Hügel. Nous ignorons si ce projet a été réalisé.

<sup>1152</sup> Lettre du 7 janvier 1902, ADA, 1 D 5 01. Mgr Mignot a envoyé le texte de son discours à Ch. Rivière puisque celui-ci l'en remercie le 2 février ajoutant que Mgr Mc Quaid, estime qu'il s'agit "d'une splendide leçon d'université".

<sup>1153</sup> Mgr Guillibert à Mgr Mignot, lettre du 31 janvier 1902.

<sup>1154</sup> Mgr Germain, archevêque de Toulouse le 15 novembre et Mgr Bouquet, évêque de Mende le 14.

<sup>1155</sup> Hippolyte GAYRAUD (1856-1911), dominicain, professeur de philosophie à l'Institut catholique de Toulouse. Après avoir quitté l'ordre (1893), il succéda à Mgr d'Hulst comme député de Brest (1897).

Peut-être faut-il estimer avec Loisy que "certaines choses (sont passées) par dessus la tête d'un grand nombre, et (que) les plus avisés parmi ceux qui n'ont pas été contents, (ont trouvé) peut-être plus expédient de se taire"<sup>1157</sup>.

En revanche, la nouveauté du propos n'a pas échappé à l'exégète qui, une fois n'est pas coutume, exprime une adhésion totale aux idées de l'archevêque :

***Il y a sans doute bien des siècles qu'on a dit autant de vérité dans une assemblée d'évêques. Et les vérités sont dites avec éloquence et autorité. Par ce discours, plus encore que par vos lettres, vous prenez en tête de l'épiscopat français une place qui est restée longtemps vide, car je ne suis pas bien sûr que quelqu'un l'ait occupée au cours du XIXe siècle. Grâce à vous l'Église prend officiellement l'attitude qu'elle doit prendre en face du mouvement scientifique, désormais incoercible. Je ne veux pas affirmer que beaucoup de gens ne se feront pas encore longtemps prier avant d'accepter votre programme ; mais le programme est là, et il marquera une date. C'est un bon commencement de siècle. Je n'entends pas dire qu'on murmure tout haut***<sup>1158</sup>.

Le baron von Hügel de son côté exprime à l'archevêque toute la satisfaction qu'il éprouve : "Je ne crois vous avoir dit suffisamment combien je suis content du *Discours sur la méthode* : je l'ai maintenant lu très attentivement une seconde fois, et je l'aime encore plus qu'à la première lecture"<sup>1159</sup>. Il manifeste explicitement son accord sur trois idées défendues par Mgr Mignot : celle du "changement advenu à l'axe de la pensée et de la science humaine, et ce qui en découle pour la théologie" ; celle qui présente "l'autorité de l'Église (comme) un témoin du fait et de l'expérience de la conscience humaine universelle et continue" ; et enfin celle qui concerne "les immenses modifications qu'ont subi les concepts rationnels des dogmes même les plus fondamentaux".

Ce dernier point au contraire arrête l'abbé Gayraud. Après avoir félicité l'archevêque d'avoir jeté "le discrédit sur les méthodes routinières et contribué à la liberté des études sur documents de la Révélation et des fondements rationnels de la foi", il le critique sévèrement sur la façon dont il a présenté l'évolution de la doctrine à propos du sacrifice du Christ. Pour lui, il n'y a pas eu "interprétations successives du dogme de Christ mort pour le salut des hommes : elles ont été enseignées simultanément dès l'origine dans l'Église, car elles ont leur fondement dans la Sainte Écriture"<sup>1160</sup>. Mgr Mignot répond qu'il ne conteste pas que ces idées se trouvent dans la tradition évangélique, encore que pour celle de la rançon payée au diable, il s'agit "d'une puérité qui provient d'une interprétation excessive et anthropologique du "qui eripuit nos a potestate diaboli". Ce qu'il a voulu dire, "c'est qu'elle s'appellent l'une l'autre, et que chacune d'elle isolée est incomplète". D'autre

<sup>1156</sup> Abbé Littière, professeur au grand séminaire de Soissons ou Mgr d'Allaines, vicaire général d'Orléans.

<sup>1157</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot 31 décembre 1901, *BLE*, 1996, pp. 103-105

<sup>1158</sup> *L'abbé Loisy à Mgr Mignot 31 décembre 1901, BLE, 1996, pp. 103-105*

<sup>1159</sup> Lettre datée de l'Épiphanie 1902, ADA, 1 D 5 01.

<sup>1160</sup> Lettre du 22 décembre 1901, ADA, 1 D 5 01.



part il a cru "pouvoir affirmer aussi qu'il y a une certaine succession dans leur développement, en ce sens qu'on n'a pas toujours également insisté sur chacune d'elles". Enfin "il n'est pas douteux qu'on ne s'appuie surtout de nos jours sur l'idée *d'amour* et qu'elle ne paraisse la justification la plus satisfaisante aux âmes mêmes les plus chrétienne du *scandale* de la Croix. Il s'est donc fait par l'exigence croissante des esprits, un progrès de la doctrine qui a su devenir plus compréhensive et plus synthétique, et c'est là tout ce que j'ai voulu dire"<sup>1161</sup> .

En retour, l'abbé Gayraud opère un repli stratégique. Il exprime son accord sur le fait qu'il y a "développement et progrès du dogme, adaptation de certains arguments et de certaines méthodes à de certains moments historiques de la pensée et de la foi". Il a seulement tenu à appeler l'attention de l'archevêque sur l'exploitation qui est faite de ces idées qui risquent d'être "compromises par des écarts répréhensibles de ceux qui se donnent ou qui passent pour leurs tenants parmi nous", à savoir ceux qui récusent la scolastique qui a pourtant été "un progrès considérable de la doctrine". La démonstration apologétique à laquelle elle est parvenue et qui a été "résumée et consacrée par le Concile du Vatican", fait partie des acquis intangibles de la théologie. Or la scolastique est attaquée "malgré l'autorité du Saint Siège, non seulement dans ce qu'elle contient d'adaptation momentanée et transitoire à une certaine époque de la pensée humaine, mais dans le progrès même qu'elle a réalisé". Elle est battue en brèche par "des esprits imbus de positivisme et de kantisme, qui l'accusent d'être insuffisante *en soi* et *radicalement* impropre à rendre raisons de nos croyances"<sup>1162</sup> .

On voit bien que c'est la question de méthode qui est centrale dans le débat. L'accusation de positivisme et de kantisme n'est pas faite au hasard. Depuis deux ans, l'abbé Fontaine publiait des articles<sup>1163</sup> qui dénonçaient le péril des infiltrations protestantes et kantiennes dans l'Église, c'est-à-dire le péril de l'individualisme et du subjectivisme. Suggérer, comme le faisait Mgr Mignot, que la théologie avait pour mission de répondre aux interrogations nouvelles nées des transformations sociales et culturelles du monde contemporain ne pouvait apparaître, au sourcilieux défenseurs de l'orthodoxie qu'était l'abbé Gayraud, que comme une dangereuse concession.

Tandis que se déroulait cette controverse privée sur le statut de la théologie, Herbert Williams, correspondant du *Weekly Register* appelait l'attention des lecteurs du journal, sur une phrase du discours de Mgr Mignot qu'il estimait peu orthodoxe. Après avoir dit que les apôtres n'auraient rien fait sans le don du Saint-Esprit l'archevêque avait ajouté :

***On peut se demander ce qu'il serait advenu de la doctrine de Jésus, si elle n'eût providentiellement rencontré l'âme de Paul, son esprit, sa culture romaine, sa vigoureuse éloquence : à en juger par les vraisemblances humaines, elle ne serait point sortie du cercle d'Israël, et aurait seulement donné naissance à une***

<sup>1161</sup> Brouillon s.d. (janvier 1902) de la main de Birot

<sup>1162</sup> Lettre du 24 janvier 1902

<sup>1163</sup> Réunis dans *Les infiltrations protestantes et le clergé français*, Paris, Petaux, 1901, puis dans *Les infiltrations kantiennes dans l'Église*, Paris, Petaux, 1902.

**sorte de secte ou de schisme judaïque** <sup>1164</sup> .

N'était-ce pas là mettre en doute le fait que le Christ avait voulu et fait catholique son Église ? Mgr Mignot écrit au directeur du journal pour mettre les choses au point. Il estime d'abord qu'on a attiré l'attention des lecteurs sur ce qui n'est qu'un "*obiter dicta*" de son discours. Manière élégante de dire que H. Williams est passé, de son point de vue, à côté de l'essentiel. Sur le fond, il est évident que son "appréciation du rôle de saint Paul dans l'Église primitive est une pure conjecture historique, et n'a aucune portée doctrinale". L'archevêque ne doute pas que l'Église porte en elle-même son principe de vie surnaturelle et qu'en ce sens, personne ne lui est indispensable. Il n'en demeure pas moins que Dieu se sert des hommes pour réaliser ses desseins et à ce titre comment ne pas voir que l'influence de Paul a "puissamment contribué à faire prévaloir dans la chrétienté naissante des idées que les autres connaissaient, mais dont l'application restait hésitante et malaisée, et qui auraient pu être étouffées - *humanum dico* - par la violente réaction qu'elles soulevaient" <sup>1165</sup> .

La critique n'est pas si anodine que l'archevêque feint de le croire puisqu'elle porte sur une des questions qui est au centre de la crise moderniste, celle des rapports entre l'histoire et le dogme. Il jugera d'ailleurs bon de publier cette lettre en note, lors de l'édition de 1908, la présentant comme "son véritable point de vue". Si l'on comprend bien Mgr Mignot, il admet que les faits dont connaît l'histoire sont dans une large mesure indépendants de leur interprétation qui relève de la théologie. Il nous faudra tenter de déterminer jusqu'où il admettait cette autonomie de l'histoire et comment il concevait le règlement des éventuels conflits entre les deux regards.

Le P. Tyrrell qui entre en relation avec l'archevêque à cette occasion l'approuve de s'efforcer de remuer la torpeur du clergé face à la menace d'un divorce culturel irrémédiable entre les clercs et les laïcs :

***A coup sûr Votre Grâce est allé à la racine de notre danger en adressant ce discours comme les précédents au clergé. C'est un fait général que, alors que les laïcs prennent part à la vie intellectuelle de leur époque et de leur pays, pour le meilleur et pour le pire, le clergé, dans sa plus grande partie, respire l'atmosphère d'un passé enseveli. Le monde de la pensée profane s'envole mais le monde de la pensée du séminaire est pratiquement resté immobile depuis des siècles*** <sup>1166</sup> .

Et il conclut : "Il y aura sûrement des commentaires de la part de réactionnaires surpris et contrariés mais j'espère que vous aurez confiance en moi pour balayer ces mouches si elles devenaient ennuyeuses" <sup>1167</sup> .

Les réactions de l'abbé Loisy, du baron von Hügel, du P. Tyrrell d'un côté, de l'abbé Gayraud - et, à certains égards, du journaliste anglais lui-même - de l'autre, montrent

---

<sup>1164</sup> "La méthode...", *Op. cit.*, p. 293.

<sup>1165</sup> "La méthode...", *Op. cit.*, p. 295.

<sup>1166</sup> Lettre du 23 janvier 1902, ADA, 1 D 5 01 : "Surely Your Grace has gone to the very root of our danger in directing this and former discourses to the clergy. The broad fact remains that whereas the laity partake the mental life of their age and country, for better and for worse ; the clergy, for the most part, breathe the atmosphere of a buried past : the world of secular thought rushes on, but the world of seminary thought has stood practicably still for centuries".

qu'ils ont parfaitement compris que Mgr Mignot posait, avec ce discours, une question cruciale à l'Église : la théologie peut-elle être, pour répondre aux besoins des hommes de ce temps, autre chose qu'un discours formel articulant logiquement les vérités révélées dans un cadre de pensée emprunté à la scolastique ? Le fait est que des hommes par ailleurs assez proches sur leur conception du catholicisme, donnent des réponses différentes à cette question. Il ne s'agit pas de savoir qui avait tort et qui avait raison, mais de comprendre pourquoi la réponse qui paraît évidente aujourd'hui, ne l'était pas il y a cent ans.

## Quatrième chapitre : Empêcher une condamnation (1900-1903)

### 1. L'alerte de 1901.

---

#### 1.1 Loisy aux Hautes Études.

Le 28 octobre 1900, l'abbé Loisy écrit <sup>1168</sup> à Mgr Mignot pour lui annoncer que le cardinal de Paris vient d'interdire à l'abbé Bricout <sup>1169</sup> de poursuivre la publication des articles de Firmin dans la *Revue du clergé français* <sup>1170</sup>.

L'article <sup>1171</sup> qui provoque la réaction de Mgr Richard n'était que la mise en œuvre sur le plan historique des idées théoriques développées dans les précédents. Mais "quittant le ciel des grandes idées, il se situait d'emblée aux cœurs de sujets brûlants et heurtait de front l'imagerie traditionnelle" <sup>1172</sup>. Loisy y montre en effet que les progrès des connaissances historiques obligent à reconsidérer complètement les données chronologiques de la Bible, que l'histoire d'Israël ne commençait à être relativement claire

<sup>1167</sup> "There are sure to be comments there on from surprised and annoyed reactionaries ; but I hope you will trust me to brush away these flies should they become troublesome"

<sup>1168</sup> BLE, 1966, pp. 40-42. L'abbé Frémont à qui Mgr Mignot a lu cette lettre note dans son Journal : "La lettre de l'abbé Loisy est d'un ton goguenard qui me déplaît. Je crains que ces forts exégètes ne soient un peu sous le coup de l'orgueil. [...] Je n'écrirais certainement pas sur ce ton en matière si grave", cité par A. Siegfried, *L'abbé Frémont*, t. 2, p. 249.

<sup>1169</sup> Joseph BRICOUT (1867-1930), prêtre, ancien élève de Loisy, secrétaire de Mgr d'Hulst, directeur de la *Revue du Clergé Français* à partir de 1898. Il le resta jusqu'à la disparition de la revue en 1920.

<sup>1170</sup> Sur cette série d'articles, voir E. Poulat, *Histoire...*, pp. 74-88.

<sup>1171</sup> Firmin, "La religion d'Israël", *RCF*, 15 oct. 1900, pp. 337-323.

<sup>1172</sup> E. Poulat, *Histoire...*, p. 84.

qu'à partir de Samuel et de Saül mais que plus on remontait vers Moïse et au-delà plus l'obscurité devenait épaisse. En conséquence il fallait reconsidérer complètement l'histoire de la religion des anciens Sémites et celle de l'origine du culte de Yahvé. Pour Loisy, le milieu dans lequel ce culte avait sans doute pris naissance est à chercher du côté de celui de quelque tribu nomade à l'abri des influences du polythéisme où, dans un climat animiste, la vie du clan accordait au Dieu protecteur un privilège quasi exclusif d'adoration.

Informé, le cardinal Richard "fut extrêmement ébahi et scandalisé d'apprendre que le monde n'avait pas été créé l'an 4004 avant Jésus-Christ, selon qu'il est écrit dans son catéchisme, et de découvrir qu'on ne savait rien de positif sur l'histoire d'Israël et de la religion avant Abraham". Sans prévenir l'abbé Loisy ni lui demander la moindre explication, l'archevêque de Paris avait écrit à l'abbé Bricout "une lettre dont il ordonne la publication et où il interdit de mettre au jour les articles suivants".

Et Loisy de déplorer qu'une fois de plus on vient de fournir "à Sabatier et Cie une merveilleuse occasion de revenir sur la liberté dont jouissent les catholiques et sur la portée véritable de l'encyclique *Providentissimus Deus*".

Mgr Mignot est désolé. Il n'a rien trouvé dans l'article qu'on ne pût soutenir. "Qu'il ait déplu passe, mais que l'on interdise à l'abbé Bricout de publier la suite, c'est raide ! On peut évidemment condamner, à tort et à raison, ce qu'on a sous les yeux ; mais condamner ce qui n'a pas encore paru, ce qu'on ne connaît pas !!!" Comme Loisy, il estime que l'on a fourni aux adversaires de l'Église "un redoutable *confirmatur* de leurs accusations. Ce n'est plus la pratique de la libre discussion, si chère à nos anciennes Universités. C'est la pratique de la bouche close"<sup>1173</sup>.

Il tente néanmoins de disculper le cardinal en incriminant son entourage<sup>1174</sup> et en émettant l'hypothèse que celui-ci a "pensé que l'interdiction des articles à paraître ferait moins d'impression" et serait personnellement moins nuisible à Loisy qu'une condamnation publique de l'article.

Le baron von Hügel lui aussi informé par Loisy, est partagé entre la crainte que cette interdiction ne prélude à celle de la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, la satisfaction que les articles de Firmin aient pu paraître aussi longtemps dans une Revue "purement ecclésiastique" et l'étonnement devant l'incohérence apparente de la décision :

***Ce qui est assez étrange, mais au fond encore caractéristique de la situation assez grotesque si elle n'était pas si tristement dangereuse, dans laquelle se trouvent les fortes études dans l'Église actuelle, c'est que Firmin nous a donné dans cette Revue même, des choses bien plus hardies que dans cet article ; et cependant, celles-là on les laisse passer, et celui-ci l'on condamne***<sup>1175</sup>.

La conséquence immédiate de cette censure est de priver Loisy d'une partie de ses

<sup>1173</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 31 octobre 1900, f° 127.

<sup>1174</sup> "Tout en regrettant profondément la manière d'agir du Cardinal, je reste persuadé que son entourage intellectuel est le vrai coupable" écrira-t-il encore le 26 décembre.

<sup>1175</sup> ***Baron von Hügel à Mgr Mignot, 4-11 novembre 1900.***

ressources puisqu'il décide de renoncer à la pension que lui faisait l'archevêché et surtout de l'amener à entreprendre des démarches pour obtenir un poste dans l'Université. Par l'intermédiaire de Paul Desjardins <sup>1176</sup>, il obtient la possibilité d'ouvrir un cours libre à la section des sciences religieuses de l'École des hautes études. Il en informe immédiatement et confidentiellement l'archevêque :

***Je n'ignore pas que ma démarche pourra être mal interprétée. Mais quel homme sérieux oserait me blâmer ? Je me réfugie dans l'Université comme dans un asile, et nulle puissance au monde ne peut m'imposer l'obligation de mourir de faim ou même celle de ne rien faire. Il y a trois semaines, je ne songeais à rien moins qu'à redevenir professeur ; je ne souhaitais que de continuer paisiblement mes travaux dans les modestes conditions que vous savez. La brutale décision du Cardinal, outre qu'elle me diffame aux yeux de la masse, m'enlève la moitié de mes ressources, puisqu'il me devient impossible d'écrire dans la Revue du clergé français et que je ne pouvais décemment continuer à recevoir l'aumône de son Éminence. Voici la cinquième fois depuis vingt et un ans que je recommence ma carrière. Cela n'a rien de particulièrement récréatif à mon âge et dans mon état de santé. D'autant plus que je ne suis pas comme Talleyrand, qui tombait toujours plus haut qu'il n'était avant ses disgrâces. L'essai que je tente maintenant est plein d'incertitudes mais [...] tant que cela dépendra de moi, je ne laisserai pas à ceux qui me poursuivent la joie de leurs victoires imbéciles*** <sup>1177</sup>.

Loisy est d'autant plus déterminé que le numéro suivant <sup>1178</sup> de la *Revue du clergé français* contient une note du cardinal Richard qui oblige d'écarter l'interprétation bienveillante de Mgr Mignot. Il s'agit bien d'une "interdiction publique pour les articles à suivre, et de condamnation publique pour l'article publié" <sup>1179</sup>. L'archevêque lui répond :

***J'avoue que j'ai été aussi peiné que surpris de la note du Cardinal. J'ai eu l'occasion d'en dire un mot à M. Klein. Le jugement sur l'article est bien sommaire et l'on ne manquera pas de dire que la liberté n'a pas de place dans l'Église. S'est-on bien rendu compte de la portée de cet acte que l'on a sollicité du Cardinal ?... Condamner d'avance des articles qui n'existent pas encore, qui peut-être seront la justification ou tout au moins l'explication des idées trouvées hardies dans le premier, c'est faire l'affaire de Ch. Maignen, des rédacteurs anonymes de la Vérité française. Comme les jésuites, qui en réalité sont les meneurs, sont loin de leurs illustres confrères des siècles précédents...[...] Mais laissons cela : les défenseurs de la liberté sont devenus les défenseurs à***

<sup>1176</sup> Paul DESJARDINS (1859-1940), agrégé de philosophie, successivement professeur au Collège Stanislas, aux lycées Michelet et Condorcet, maître de conférences aux Écoles Normales de Sèvres et de Saint-Cloud. Fondateur de l'*Union pour l'Action Morale* (1892) qui devint en 1906 l'*Union pour la Vérité*, après la scission des antidreyfusards. D'abord proche des milieux du néo-christianisme, il s'en éloigna peu à peu tout en restant en contact avec eux. Ayant acheté l'abbaye de Pontigny (Yonne), il en fit un centre de rencontres internationales influent. Il était gendre de Gaston Paris, administrateur du Collège de France.

<sup>1177</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 11 novembre 1900, *BLE*, 1966, pp. 42-44.

<sup>1178</sup> Livraison du 1er novembre 1900.

<sup>1179</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 11 novembre 1900, *BLE*, 1966, pp. 42-44.

**outrance de ce qu'ils croient être la tradition et l'autorité. Cette condamnation, car c'en est une, aura probablement un résultat différent de celui qu'on espérait**<sup>1180</sup>.

Mgr Mignot prend acte plus qu'il n'approuve la décision de Loisy de demander un poste dans l'Université. Elle lui apparaît comme la conséquence logique de 1893 : "les esprits sages et modérés regretteront que l'on vous ait mis dans la nécessité (morale<sup>1181</sup>) de quitter votre chaire de l'Institut catholique pour entrer dans l'Université". Il en est cependant profondément affecté non seulement parce que la décision de Loisy va causer de l'émoi : "Les mauvaises gens seront enchantés et ne manqueront pas de dire : 'Voyez-vous, nous l'avions toujours prévu, il passe à l'ennemi'"<sup>1182</sup>, mais aussi et surtout parce qu'il "est bien douloureux de penser que la Sorbonne soit devenue le khan du bon Samaritain et que ceux qui devraient être fiers de vous vous aient si facilement lâché. [...] Je déplore qu'on vous ait obligé à aller à la Sorbonne, quand votre seule vraie place était à l'Institut catholique"<sup>1183</sup>.

Il écrit à M. Vigouroux :

***J'ai bien regretté la mesure ab irato prise par le cardinal contre M. Loisy. [...] Franchement, traiter M. Loisy avec cette désinvolture est pour moi chose inexplicable. Il faut que le cardinal soit entouré de gens ou incompetents ou très passionnés. Les duretés précédentes que l'on a eu pour un homme de cette valeur - quelles que puissent être ses erreurs partielles - semblaient exiger plus de ménagements.[...] Qu'a-t-on gagné ?***<sup>1184</sup>

Cette interrogation finale montre bien que Mgr Mignot est partagé sur le fait que Loisy entre aux Hautes Études. Bien sûr l'exégète aura "les sympathies de tous les braves gens que n'hypnotise pas le fantôme de l'hérésie", mais il ne sait trop que penser de la nouvelle direction que prend la carrière de l'abbé. D'un côté, il n'en est pas mécontent parce que Loisy est incontestablement "du très petit nombre de ceux avec lesquels nos adversaires savent qu'il faut compter", qu'il sera "plus mêlé à tout ce monde qui fait l'opinion scientifique" et qu'il la fera à son tour dans une large mesure et enfin parce que la réfutation "des erreurs critiques auront plus de poids en tombant du haut de (sa) chaire de l'École que dans les pages de la *Revue du clergé*"<sup>1185</sup>. Mais d'un autre côté, il redoute que le savant ne l'emporte sur l'apologiste : "J'avoue que votre science me paraît plus redoutable que vos articles où vous teniez à rester prudent. Vous serez tenu à moins de réserve"<sup>1186</sup>. Mgr Mignot ne s'abusait donc pas tant que ne le pense Loisy dans ses

<sup>1180</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 13 novembre 1900, f° 128-129.

<sup>1181</sup> Mot barré.

<sup>1182</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 13 novembre 1900, f° 128-129.

<sup>1183</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 26 décembre 1900, f° 130-131.

<sup>1184</sup> Mgr Mignot à M. Vigouroux, 28 décembre 1900.

<sup>1185</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 13 novembre 1900, f° 128-129.

<sup>1186</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 26 décembre 1900, f° 130-131.

*Mémoires* sur le caractère apologétique que pourraient avoir ses cours aux Hautes Études <sup>1187</sup>. Et cela l'inquiétait d'autant plus que Loisy l'informant de la réédition des *Études bibliques* <sup>1188</sup> lui disait :

***C'est, pour longtemps et peut-être pour toujours, mon dernier acte de théologien. J'ai à pourvoir maintenant à ce qui peut me rester de carrière scientifique. Mon cours de la Sorbonne, sur les mythes babyloniens et les premiers chapitres de la Genèse, va paraître d'abord en articles, puis en volume ; l'an prochain je donnerai une étude sur les documents de la Genèse, et ainsi de suite, sans m'occuper des théologiens ni de l'Index. Si les théologiens et l'Index s'occupent de moi, ils y perdront leur temps et leur peine. S'ils ont un peu de sagesse, ils éviteront de me faire de la réclame par leurs condamnations*** <sup>1189</sup>.

## 1.2 Nouvelle lettre à Léon XIII (mai 1901).

Fin avril, Mgr Mignot apprend par M. Tavernier, journaliste à l'*Univers*, que le travail sur la Religion d'Israël de l'abbé Loisy a été dénoncé au Saint-Office. Il écrit aussitôt à ses relations romaines pour s'informer de la situation : à Mgr Duchesne, au P. Cormier, car il pense qu'une "condamnation de l'abbé Loisy ne manquerait pas d'atteindre le P. Lagrange" <sup>1190</sup>, au cardinal Mathieu enfin, car celui-ci s'était mis à sa disposition "pour le servir à Rome selon (son) petit pouvoir" <sup>1191</sup>.

Après avoir consulté "les gens susceptibles de savoir quelque chose", le directeur de l'École française lui répond : "Je suis revenu bredouille. Du moment qu'il s'agit du Saint-Office, il n'y a pas de fissures ; clôture hermétique". Mais "il est sûr que l'archevêque de Paris a saisi le Saint-Office, en novembre dernier" et il est difficile d'admettre que sa plainte n'ait pas été prise en considération.

***Cela étant, il faut s'attendre à une solution aussi peu favorable que possible. Ce qu'on sait des dispositions non pas générales, mais présentes, de certains juges ne laisse prévoir aucune tendance à entrer dans les voies de la tolérance à l'égard des nouveautés bibliques. [...] Le mieux pour saint Etienne est de compter que la grêle sera unanime. Reste la forme. Il n'est pas impossible qu'on se borne à des avertissements en termes généraux ; la précision dans un document public pourrait paraître dangereuse. Mais il est possible aussi que certains articles soient condamnés expressément et même que le de cujus soit mandé pour s'entendre dire des choses désagréables. [...] Il faut prendre les gens comme ils***

<sup>1187</sup> "Mgr Mignot... s'abusait un peu sur le caractère que pourrait avoir mon enseignement, où je ne pensais pas que l'apologie du catholicisme dût avoir sa place, et où j'estimais que "la réfutation des erreurs critiques" devait céder le pas au travail critique." *Mémoires*, II, 8.

<sup>1188</sup> Deuxième édition remaniée du livre de 1894.

<sup>1189</sup> *L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 10 mars 1901, BLE, 1966, pp. 83-84.*

<sup>1190</sup> Mgr Mignot à l'abbé Birot, 3 mai 1901. La réponse du P. Cormier n'est pas conservée.

<sup>1191</sup> Lettre du cardinal Mathieu à Mgr Mignot, 25 janvier 1901, ADA 1D 5 01.

**son et se rappeler qu'après avoir longuement étudié le problème des Trois Témoins, ils sont arrivés à la conclusion que vous savez. Croire après cela qu'ils laisseront passer le Pentateuque post-exilique, le Daniel du II<sup>e</sup> siècle, le Second Isaïe, le Saint Jean nouvelle manière, ce serait, je crois s'exposer à des déconvenues** <sup>1192</sup> .

Le cardinal Mathieu répond prudemment qu'il est "absolument incompétent sur les questions d'exégèse et qu'il ne fait partie ni de l'Index ni du Saint-Office". Il ajoute, révélant par là à quel point un membre important de la hiérarchie ecclésiastique pouvait être éloigné du mouvement intellectuel : "J'ai peine à croire que M. Loisy ait découvert le mouvement de la terre. Ses théories sont-elles aussi certaines que celles de Galilée ? S'il est condamné, jettera-t-on encore son nom comme un reproche aux cardinaux dans 250 ans ?"

Il a cependant mené son enquête et les conclusions qu'il en tire sont plus optimistes que celles de Mgr Duchesne : "Ne me demandez ni détail ni nom propre. Je crois que *pour le moment, il n'y a rien à craindre*. Ne restez pas inactif. Ne serait-ce pas de bonne tactique que d'intéresser les Dominicains à la question puisqu'ils sont attaqués aussi" <sup>1193</sup> ? Cette lettre contenait également un billet du P. Lepidi <sup>1194</sup> demandant, pour pouvoir "agir en connaissance de cause" que Loisy lui envoie "ses écrits où se trouve son système sur la Bible, en (lui) signalant les passages incriminés" <sup>1195</sup> . Le cardinal Mathieu suggère à Mgr Mignot de se mettre lui-même en relation avec le P. Lepidi et même d'écrire au pape.

L'archevêque suit le conseil. En transmettant ces courriers à l'exégète, Mgr Mignot l'informe qu'il "met la dernière main à une longue lettre" <sup>1196</sup> au pape sur la question. Loisy manifeste quelque doute sur l'efficacité d'une intervention auprès du pape :

**Si l'on en croit tout le monde, aucune bonne raison ne peut faire la lumière dans les esprits théologico-politico-ecclésiastiques de qui dépend la solution. Au milieu de la terreur universelle votre courage ressemble presque à de la témérité". [...] Il va sans dire que je ne me permets en aucune façon de désapprouver votre lettre au Pape. Je trouve que vous agissez selon votre droit et remplissez même votre devoir, étant le seul prélat français qui puisse parler en connaissance de cause. Je désire seulement et vivement que votre démarche ne soit pas inutile** <sup>1197</sup> .

<sup>1192</sup> Mgr Duchesne à Mgr Mignot, 6 mai 1901, ADA, 1 D 5-02.

<sup>1193</sup> Lettre du cardinal Mathieu à Mgr Mignot, 8 mai 1901, ADA 1D 5 01.

<sup>1194</sup> Alberto LEPIDI (1838-1925), dominicain, professeur de philosophie à Louvain puis à Saint-Maximin. Après avoir été régent des études de la province de France (1868) puis de celle de Belgique (1872), il enseigna au Collège de la Minerve à Rome tout en étant consultant du Saint-Office et de l'Index. Il eut dans ces fonctions une attitude plutôt modératrice. Il fut nommé maître du Sacré Palais en 1897.

<sup>1195</sup> BN, Naf 15659, f° 138

<sup>1196</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 12 mai 1901, f° 136.

<sup>1197</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 13 mai 1901, BLE, 1966, pp. 85-88.



Mgr Mignot n'en écrit pas moins une longue lettre de neuf pages grand format datée du 14 mai<sup>1198</sup> toute entière orientée à convaincre Léon XIII que les conclusions auxquelles parvient la critique dans le domaine biblique n'ont pas de répercussions directes sur les questions dogmatiques et que par voie de conséquence une condamnation du travail de l'abbé Loisy serait non seulement inutile mais qu'elle ferait courir un réel danger à l'image et au développement de la science catholique auxquelles est attaché le Souverain pontife.

En effet, tous les exégètes catholiques "s'inspirent des prudentes et libérales directives" tracées par l'encyclique *Providentissimus* et travaillent en mettant en œuvre ses règles "sages et générales" qui les prémunissent "contre les interprétations d'une hardiesse gratuite". Forts du principe proclamé par le pape "que chaque science est indépendante dans sa sphère et suivant sa méthode propre", les plus hardis n'ont pas eu d'autre dessein que d'établir l'apologétique sur des bases plus solides. Le but de la critique catholique consiste essentiellement à

***distinguer ce qu'il y a de vrai dans les affirmations de la critique indépendante, laisser tomber ce qu'il y avait de trop simple et d'anti-scientifique dans les systèmes exégétiques primitifs, établir la transcendance et la perpétuité de la tradition religieuse en en montrant le caractère surnaturel et divin.***

Les critiques catholiques et l'abbé Loisy en particulier ne nient ni n'attaquent aucun dogme, mais ils pensent "avec raison qu'il est indispensable de prendre une attitude loyale devant la science"<sup>1199</sup>. Même s'il y a dans ses écrits "quelques affirmations encore conjecturales, quelques hypothèses auxquelles tous les critiques n'attachent pas la même valeur, quelques concessions qu'il juge nécessaire et qui ne le sont peut-être pas [...] ces prétendus hardiesses ne touchent pas à l'interprétation doctrinale de la Bible ; elles visent non les conséquences dogmatiques des textes, mais seulement leur histoire, leur forme littéraire, leur valeur documentaire, la date de leur compositions". Si sur ces différents points les solutions qu'il propose sont erronées, l'avenir le dira bientôt, "car la contradiction ne tardera pas à venir des savants eux-mêmes sans qu'il soit nécessaire de recourir au Saint-Office".

Il serait donc tout à fait imprudent d'engager l'autorité doctrinale du Saint-Siège "sur des questions encore mal définies, imparfaitement élucidées". En effet une intervention du Saint-Office outre le fait qu'elle n'arrêterait pas le cours des recherches des "savants rationalistes ou indifférents" qui ne reconnaissent pas sa compétence, aurait deux conséquences graves pour la science catholique. A l'extérieur elle "serait atteinte dans son prestige et considérée - bien à tort - comme incapable d'indépendance et de sincérité", à l'intérieur "l'essor scientifique qui s'est produit dans notre clergé depuis quelques années et qu'une longue négligence avait rendu nécessaire serait aussitôt

<sup>1198</sup> ADA, 1 D 15-05.

<sup>1199</sup> Dans ses *Mémoires* Loisy note : "Ici la pensée de l'archevêque était plus près de l'orthodoxie que celles des critiques dont il se constituait le défenseur ; car il était impossible que l'interprétation des dogmes ne fût pas modifiée de manière ou d'autre, par celle des textes bibliques. Mais, abstraction faite de ce détail, d'ailleurs important, la thèse tenait fort bien dans son ensemble. Son unique défaut - à moins que ce ne fût, dans la circonstance, un avantage - était, nonobstant sa réelle clarté, de n'être qu'à moitié intelligible pour des lecteurs complètement dépourvus d'esprit scientifique et critique", *Mémoires*, II, p. 36.

arrêté".

Mgr Mignot fait parvenir cette lettre au Souverain Pontife par l'intermédiaire du cardinal Mathieu et en transmet une copie à Loisy qui le remercie aussitôt pour sa "sollicitude" :

***Je trouve que la lettre renferme tout ce qu'il faut, et bien plus qu'on en a jamais dit au Pape sur l'inutilité ou le danger des décisions touchant les matières en question. Nul autre prélat n'aurait pu assumer le rôle que vous prenez. Mais le Cardinal Meignan pouvait faire autrefois ce que vous faites maintenant, et il s'en gardait bien. Soyez persuadé, Monseigneur, que j'apprécie comme il convient cette différence d'attitude***<sup>1200</sup> .

Pas plus que pour son mémoire, l'archevêque ne reçoit de réponse à sa lettre. Mais comme Rome ne prend aucune mesure à l'encontre de l'abbé Loisy alors que l'abbé Turmel<sup>1201</sup> est inquiet en juin, Mgr Mignot en vient à penser que son intervention est pour quelque chose dans ce qui apparaît comme une accalmie : "Je le voudrais ! écrit-il à Loisy. Et, en tout cas, je suis prêt à recommencer, vous n'en doutez pas"<sup>1202</sup> .

A Rome la lettre de Mgr Mignot a été étudiée. L'abbé Loisy transcrit pour l'archevêque une lettre qu'il reçoit du P. Genocchi :

***Le Pape a passé le manuscrit à quelques cardinaux pour voir ce qu'ils en pensaient. Un d'eux***<sup>1203</sup> , ***voyant qu'il s'agissait d'Écriture sainte, m'a envoyé son secrétaire, avec le document, me priant de le lire, d'en faire un résumé et d'en porter un jugement. Il voulait aussi savoir si jamais, par hasard, j'avais entendu parler de cet abbé inconnu qui s'appelait Loisy. J'ai satisfait le louable désir de son Éminence, lui répondant par deux pièces : 1° une lettre privée sur la personne de cet abbé qui par hasard, était mon ami, et dont j'avais même entendu une leçon à la Sorbonne ; 2° un résumé de la longue lettre de Mgr Mignot, avec un court commentaire et certaines remarques que son Éminence aurait pu présenter telles qu'elles au Saint-Père. Avec tout cela, commente Loisy, je crois qu'on va laisser dormir pour longtemps la dénonciation du Card. Richard et de ses amis. [...] En tout cas, nous voyons bien maintenant comment la condamnation a été évitée et que ce résultat est dû principalement à votre lettre, subsidiairement à ceux qui l'ont appuyée et expliquée, comme a fait ce bon P. Genocchi***<sup>1204</sup> .

<sup>1200</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 16 mai 1901, BLE, 1996, pp. 88-90.

<sup>1201</sup> Joseph TURMEL (1859-1943), spécialiste de l'histoire des dogmes, professeur au grand séminaire de Rennes (1882), destitué en 1892 et nommé aumônier des Petites Sœurs des pauvres. Bien qu'ayant perdu la foi, il crut pouvoir rester dans l'Église et publia le résultat de ses travaux sous de nombreux pseudonymes en particulier dans la *RHLR*. Une carte retrouvée dans les papiers de l'abbé Lejay révéla la vérité et il fut excommunié en 1930. En 1901 Mgr Mignot intervint, à la demande de Loisy, auprès du cardinal de Rennes, Mgr Labouré, un condisciple de Saint-Sulpice, pour plaider la cause de Turmel.

<sup>1202</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 28 juillet 1901, f° 144-145.

<sup>1203</sup> Loisy pense qu'il s'agit du cardinal Satolli.

<sup>1204</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 1er novembre 1901, BLE, 1966, pp. 101-103.

Ces nouvelles sont donc plutôt rassurantes. L'archevêque souhaite cependant aller à Rome assez rapidement pour savoir à quoi s'en tenir exactement. Une fois de plus sa santé vient contrarier ses projets et il ne pourra aller à Rome pour sa première visite *ad limina* en tant qu'archevêque d'Albi qu'à la fin de l'année.

### 1.3 Entre la routine et l'indépendance

En vue de cette visite, il a fait préparer par l'abbé Birot un mémoire sur l'état du diocèse d'Albi, à l'intention du cardinal Rampolla. La dernière partie est consacrée à l'état intellectuel du clergé. C'est en fait une nouvelle occasion pour l'archevêque de plaider pour les "hommes d'étude dévoués à l'Église" qui se consacrent à trouver une voie moyenne entre les "excès de la routine et les excès de l'indépendance".

Il estime que leurs efforts seront paralysés si le Saint-Siège ne prend pas "en considération leurs travaux, leurs désirs, leurs vœux ; et surtout, si (il) ne les affranchit pas de cette fatale suspicion qui les poursuit, par suite du zèle aveugle de quelques esprits étroits ; il suffit qu'un homme se distingue par sa supériorité intellectuelle ou son exceptionnelle compétence scientifique, pour qu'il soit aussitôt déclaré suspect par ceux qui n'ont aucune notion des questions qu'ils soulèvent"<sup>1205</sup>.

L'expérience ne montre-t-elle pas que la foi catholique n'a rien à redouter du développement scientifique ? Dans le passé toutes les découvertes que l'on a pu craindre, "ont tourné à sa gloire, au contraire, le scandale est grand, lorsque le monde voit les représentants de la religion tenir en défiance les lumières de la science"<sup>1206</sup>. Il conviendrait donc que les savants qui travaillent pour l'Église "sachent bien qu'au lieu d'avoir à redouter que leurs intentions soient travesties et méconnues, ils trouveront auprès du Siège apostolique, conformément à ses glorieuses traditions, la sauvegarde de leur indépendance et de leur dignité, et le plus ferme appui pour leurs efforts"<sup>1207</sup>.

Ce plaidoyer général a pour finalité directe d'évoquer, sans le citer nommément, l'abbé Loisy et d'appeler l'attention du Secrétaire d'État sur les inconvénients d'une condamnation même, - "ce qui est loin d'être établi" -, si quelques erreurs de détail se sont glissées dans son enseignement.

***Ne vaut-il pas mieux, [...] laisser à la libre discussion des écoles le soin de tout ramener au vrai point, plutôt que d'intervenir par des décisions d'autorité qui risquent d'être prématurées et même de manquer leur but, en des matières encore obscures, et de sacrifier ainsi un docteur éminent, respecté par nos adversaires eux-mêmes ? J'ai la joie de constater que ces raisons semblent avoir prévalu jusqu'à ce jour. La confiance que m'inspire la sagesse de Votre Éminence me fait espérer qu'elles continueront à prévaloir contre des instances que je crois peu éclairées chez ceux qui les font, et que je crains peu généreuses chez ceux qui les inspirent***<sup>1208</sup>

<sup>1205</sup> Rapport confidentiel au cardinal Rampolla, 8 décembre 1901, f° 11, ADA, 1 D 5-14.

<sup>1206</sup> *Idem*, f° 11-12.

<sup>1207</sup> *Idem*, f° 12-13.

Mgr Mignot insiste sur un argument qui lui tient à cœur à savoir que la suspicion systématique qui pèse sur les érudits est la cause majeure, pour le plus grand détriment de l'Église, de "l'esprit de routine et d'ignorance" qui sévit dans la masse du clergé :

***La science paraît inutile puisque ceux qui s'y livrent sont suspects ; toute tentative de réforme est tenue pour dangereuse, puisque ceux qui les tentent sont combattus et critiqués, et partant, considérés comme des ennemis de Rome et des fauteurs d'indiscipline. Il n'y a donc qu'à laisser faire et à laisser-aller ; les plus sages sont ceux qui ne s'inquiètent ni des travaux intellectuels ni de conquêtes spirituelles. C'est ainsi que s'entretient une fâcheuse tendance à l'inertie, et que le découragement envahit les meilleurs, à une époque où toutes les forces vives de l'Église devraient être tournées contre ses ennemis***<sup>1209</sup> .

Il importe donc de soutenir énergiquement ceux qui cherchent à marcher "*in vias medias*" également fidèles à la soumission qu'ils doivent à l'autorité apostolique, et désireux de garder à l'Église le premier rang dans le mouvement scientifique". N'est-ce pas Léon XIII lui-même qui disait à Mgr d'Hulst en 1892 : "Il y a des esprits inquiets et chagrins qui pressent les congrégations romaines de se prononcer sur des questions encore douteuses. Je m'y oppose, je les arrête, car il ne faut pas empêcher les savants de travailler. Il faut leur laisser le loisir d'hésiter et même d'errer. La vérité religieuse ne peut qu'y gagner. L'Église arrive toujours à temps pour les remettre dans le droit chemin".

L'archevêque arrive à Rome le 17 décembre. Il y retrouve le baron von Hügel qui a préparé avec l'aide du P. Gismondi la "liste des principaux personnages à voir"<sup>1210</sup> .

Il rencontre donc chez le baron ou rend visite à tout ce que Rome compte d'hommes influents. Il est heureusement surpris d'en trouver plusieurs assez ouverts sur la question biblique. Le P. Esser, secrétaire de l'Index lui a "tout à fait franchement parlé en faveur des études biblico-critiques et avec un plein antagonisme à toute tentative de condamnation ou restriction". Le P. Frühwirth, Maître général des dominicains, bien que plus réservé, est "très désireux d'empêcher les échecs [...], se déclarant très anxieux d'encourager et de protéger de telles études parmi les siens et de faire tout ce qu'il pouvait" en faveur de l'abbé Loisy . Le P. David Fleming, plus libre maintenant qu'il est supérieur général des franciscains, l'assure qu'il estime beaucoup l'exégète français. Il a également une longue entrevue avec le P. Lepidi. Il s'emploie à faire tomber les deux objections que le Maître du Sacré Palais fait au travail de Loisy. Nulle part celui-ci ne prétend que les Israélites ont cru "que les divinités étrangères étaient égales à Yahvé" ; jamais il n'a nié à propos du surnaturel et de la révélation "qu'il n'y ait là un centre et un noyau mystérieux, au dessus de la puissance et de l'analyse de l'homme", même si "l'on croit pouvoir constater du relatif et des progrès dans la forme de son appréhension par nous autres humains". Le P. Lepidi assure Mgr Mignot que ce n'est pas Rome "qui s'est mis en mouvement" contre Loisy mais que beaucoup de pression s'exerçait sur le pape

<sup>1208</sup> *Idem*, n° 13.

<sup>1209</sup> *Idem*, n° 14.

<sup>1210</sup> Lettre à l'abbé Loisy, BN, Naf, 15655, n° 497-498. Sauf indications contraires, les citations qui suivent proviennent de cette lettre.

depuis la France. Mgr Mignot en a confirmation, car il trouve dans la chambre qu'il occupe à la Procure de Saint-Sulpice, le texte d'une dénonciation de l'abbé Loisy que le cardinal Richard a oubliée par mégarde dans le tiroir du bureau.

Bien que l'archevêque sache "qu'avec ce monde officiel de par ici, l'on ne sait au fond jamais pour sûr où on en est", - le silence du cardinal Rampolla sur la dernière partie de son mémoire en est une manifestation évidente -, toutes les visites lui laissent une impression plutôt favorable. Seule celle qu'il a eue avec le cardinal Satolli <sup>1211</sup> l'inquiète un peu. C'est un personnage important de la Curie qu'il ne manque pas de voir quand il va à Rome. Ainsi en 1900, il s'était employé à le convaincre de s'opposer au mouvement de réaction qui semblait s'amorcer :

***Vous ai-je dit, avait-il alors écrit à Loisy, que j'avais vu le C. Satolli ? Je lui ai dit nettement ce que je pensais ; je l'ai supplié de s'opposer à la marée montante de réaction qui menace de nous inonder ; je lui ai dit qu'il était souverainement injuste de s'attaquer aux défenseurs de la foi, sous prétexte que leurs idées sont téméraires, de semer sous leur pas la défiance, de les faire passer pour de mauvais catholiques ; j'ai ajouté que l'on aurait grand tort d'établir, comme les juifs de Tibériade une Massore nouvelle ; qu'il faut ouvrir les bras au monde qui ne pense pas comme nous - mais qui pense - au lieu de lui fermer la porte. Le Cardinal m'a promis de faire ce qu'il pourrait... Que pourra-t-il - que voudra-t-il ?***

<sup>1212</sup>

Comme on prétend qu'il a pris beaucoup d'influence sur le pape et que celui-ci tranche de plus en plus d'affaires sans en référer aux cardinaux qu'elles concernent, l'archevêque craint qu'il ne fasse prendre au pape une décision fâcheuse sur la question biblique. Toutefois il rentre rassuré et il le dit à Loisy : "En somme je suis content des démarches que j'ai faites. [...] Il y a donc lieu d'être un peu tranquille. Il y a des détails que je ne pourrais vous donner que de vive voix" <sup>1213</sup> .

## **2. Mgr Mignot et la genèse de *L'Évangile et l'Église*.**

---

C'est à l'automne 1901 que Loisy évoque pour la première fois l'idée de puiser dans le manuscrit qu'il a rédigé à Neuilly des éléments d'un livre qui étudierait les rapports entre l'Évangile et ses développements historiques. Il en mesure toutefois la difficulté compte tenu des implications théologiques d'une telle approche et de la nécessité de s'en expliquer.

***Ce que vous m'avez dit dans votre avant-dernière lettre <sup>1214</sup>, sur le développement de la doctrine chrétienne m'a fait relire les chapitres de mon catéchisme intitulés : L'Évangile et l'Église, l'Évangile et le dogme, l'Évangile et le culte catholique. Je me demandais si on ne pourrait pas les publier séparément, en un volume qui ne***

<sup>1211</sup> Francesco SATOLLI (1839-1910), professeur de théologie dogmatique à la Propagande, premier délégué apostolique du Pape aux USA (1892). Créé cardinal en 1895 il fut nommé préfet de la Congrégation des études en 1897.

<sup>1212</sup> *Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 22 janvier 1900, [F°124-125].*

<sup>1213</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 6 janv. 1902, f° 152.

***serait pas encore trop petit. Mais ce serait difficile. Pour en comprendre la portée, il faudrait le chapitre sur Jésus-Christ, qui fait suite à la religion d'Israël, sans compter les chapitres à la fin, sur le dogme et la science, la raison et la foi. Bref, il faudrait reprendre la publication au point où le Cardinal Richard l'a interrompue. Le moment n'est pas opportun. Et puis notre public a une façon d'entendre ce qu'on lui dit qui ne favorise pas les confidences*** <sup>1215</sup> .

En mars 1902, les échos qui parviennent à Albi du cours que donne Loisy aux Hautes Études sur les paraboles, troublent l'archevêque. Tout le monde ne partage pas l'enthousiasme de l'abbé Bremond pour qui l'exégèse de Loisy "a de quoi donner la foi à une statue" <sup>1216</sup> . M. Ardoïn qui avait rencontré M. Vigouroux à Hyères, l'informe que les rumeurs concernant l'enseignement de Loisy sont inquiétantes : "son cours devient de plus en plus négatif, il enseigne qu'aucune des paraboles évangéliques ne doit être attribuées à N. S." <sup>1217</sup> . Ne sachant pas au juste ce qu'avait dit l'exégète, Mgr Mignot est embarrassé pour répondre. Il n'en prend pas moins sa défense. "J'ai répondu, écrit-il au baron, qu'on calomniait assurément M. Loisy, qu'il n'enseignait pas que les paraboles eussent été inventées par les disciples de N. S., mais que celui-ci avait emprunté des paraboles qui peut-être circulaient dans le monde juif" <sup>1218</sup> .

Il s'informe cependant auprès de l'exégète :

***Dans un billet que j'ai écrit, ces jours-ci, à M. Klein pour le remercier de son article du Correspondant*** <sup>1219</sup> , ***je lui disais que vos adversaires ne désarment pas. On affirme que votre cours de Sorbonne devient de plus en plus négatif? ; que vous affirmez que les paraboles évangéliques ne sont pas de N. S. ; que bientôt vous ne laisserez rien debout, etc., etc., et tout ce qu'on peut dire quand on veut trouver les gens en défaut*** <sup>1220</sup> .

L'abbé Loisy lui répond qu'il a commencé son cours "en prouvant l'authenticité générale et même l'originalité des paraboles" et qu'il n'a fait de réserves que pour *une seule* parabole qui "a été présentée comme étant probablement toute entière de la tradition combinant et développant des éléments d'autres paraboles" <sup>1221</sup> . Mgr Mignot est soulagé : "Je me

<sup>1214</sup> "Par parenthèse, les intéressants articles de M. Turmel seront une bonne contribution à l'auteur qui fera l'histoire du développement de la doctrine chrétienne. C'est un travail qui devrait tenter, à votre défaut, un de vos disciples ou M. Turmel lui-même", Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 4 septembre 1901, f° 146-147.

<sup>1215</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 16 septembre 1901, BLE, 1966, pp. 98-101.

<sup>1216</sup> "Il n'y a aucune de ces conférences dont je ne sois sorti plus croyant, et toute la jeunesse qui était là partageaient cette impression", lettre au baron von Hügel, Noël 1901, citée in Poulat, *Histoire...*, p. 307, n. 26.

<sup>1217</sup> L'abbé Ardoïn à Mgr Mignot, 6 mars 1902, BLE, 1966, pp. 275-276.

<sup>1218</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 15 mars 1902, ms 2791.

<sup>1219</sup> "Un renouvellement des études ecclésiastiques", *Le Correspondant*, 10 février 1902, pp. 971-987. Dans cet article l'abbé Klein faisait la part belle aux Lettres sur les études ecclésiastiques de Mgr Mignot.

<sup>1220</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 22 mars 1902, f° 155-156.

doutais bien qu'on vous avait calomnié en défigurant une fois de plus votre enseignement : merci d'avoir mis les choses au point"<sup>1222</sup> .

## 2.1 La découverte de Loisy

Parallèlement à son cours sur les paraboles, Loisy poursuit son travail sur les synoptiques. En mai il fait part à Mgr Mignot d'une "petite découverte" en vérité capitale, car il pense tenir là un argument solide contre les thèses de la critique protestante concernant la conscience filiale du Christ. Cette découverte porte sur le rapport entre Matthieu 11, 25-30 et le cantique final de l'Ecclésiastique 51 qui utilisent tous les deux la métaphore du joug. Son texte mérite d'être cité, car c'est la seule fois où il s'explique longuement auprès de l'archevêque sur sa méthode et l'état de sa réflexion.

**Strauss<sup>1223</sup> avait jadis signalé le rapport [...] assez frappant. Strauss, naturellement, concluait à l'inauthenticité du passage évangélique, et il n'y a pas trop lieu de l'en blâmer. Comme on a maintenant le texte hébreu de Eccl, 51, j'ai eu l'idée d'y aller voir, et qu'est-ce que j'ai trouvé ? Le fardeau avec le joug dans le même verset. L'interprète grec avait traduit massâ' par #####, substituant le mot propre à l'image. Strauss avait plus raison qu'il ne croyait. La prière de Jésus-Sira a été interprétée en prière de Jésus-Christ. Mais ce n'est pas tout. Jésus prend la place que tient la Sagesse dans le cantique, et ce n'est pas sans cause que les bons interprètes, même Holtzmann, trouvent dans le passage un avant goût de Jean. Je crois bien. C'est plus près de Jean que de l'Évangile historique. Et le passage sur lequel se fondaient ces critiques distingués, Holtzmann et Harnack, pour établir que la conscience filiale avait précédé chez le Sauveur la conscience messianique ne peut plus servir à prouver leur thèse. Vous voyez, Monseigneur, si j'ai de la chance avec mes découvertes. Je trouve le contraire de ce qu'il faudrait pour mon avancement. Songez que le morceau en question se lit dans Matthieu et aussi, pour la majeure partie, dans Luc X. On s'y fiait à cause de cela, et voilà que la source commune des discours contient des éléments de basse époque. Cela ne m'étonne pas du tout, et je crois que les rédacteurs des Évangiles ont travaillé sur des sources qui avaient fait boule de neige. Mais, qu'en penserait le Card. Richard ? Détail qui vous intéressera encore : le bon Luc, voyant le Confiteor tibi, a cru devoir attribuer l'inspiration au Sauveur lui-même<sup>1224</sup>, comme il a fait pour Élisabeth et le Magnificat, Zacharie et le Benedictus, Siméon et le Nunc dimittis. Ce Confiteor ne pouvait venir que du Saint-Esprit. Il y aura des choses curieuses dans mon commentaire<sup>1225</sup> .**

<sup>1221</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 4 avril 1902, BLE, 1966, pp. 107-108.

<sup>1222</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 5 avril 1902, f° 157.:

<sup>1223</sup> David-Frédéric STRAUSS (1808-1874), professeur à l'Université de Tübingen, publia en 1835 une Vie de Jésus, rééditée et augmentée en 1864.

<sup>1224</sup> Lc, 10, 21 : "A cette heure même, il tressaillit de joie sous l'action de l'Esprit-Saint", cf. Lc 1, 41, 61.

<sup>1225</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 4 mai 1902 BLE, 1966, pp. 108-110.

Mgr Mignot trouve "intéressante" l'hypothèse de Loisy mais il l'invite à la prudence. S'il peut la signaler dans son livre il devra se "garer d'en tirer certaines conclusions sur la conscience filiale ou messianique !" <sup>1226</sup> La réserve de l'archevêque s'explique par le fait qu'il s'est entretenu de l'hypothèse de Loisy avec Dillon, de passage à Albi et que celui-ci, s'appuyant sur l'opinion de Bickell, tient le manuscrit hébreu de l'*Ecclésiastique* pour un faux composé au XIX<sup>e</sup> siècle par "un très habile Juif". Il est ébranlé par le fait que Dillon paraît "conquis par les *preuves irrésistibles* de son ancien maître" et il se demande comment un savant comme Bickell peut arriver "à des conclusions si étrangement radicales".

Loisy répond que "Bickell, qui avait [...] reconstitué en partie l'hébreu de l'*Ecclésiastique* a été un peu désappointé qu'on ne retrouvât pas son texte" dans les fragments du Caire "qui ne sont pas un faux, mais un texte altéré, retouché, refait par partie". L'important de son point de vue c'est que l'auteur évangélique procède de l'*Ecclésiastique* hébreu ou araméen, non du grec. Il imagine donc que "le premier auteur du passage entier était un prophète chrétien, qui a composé son psaume, d'après l'*Ecclésiastique*, au nom de Jésus Sagesse révélée du Père". Le fait n'a de conséquence que pour la critique des Évangiles, car "au point de vue catholique, il ne nous gêne pas plus que ce qui était déjà connu".

***Mais, poursuit Loisy, j'ai bien l'intention de dévisser Harnack, en montrant que sa théorie de la connaissance du Dieu Père, essence du christianisme et fondement de la conscience messianique, ne repose sur rien du tout. L'essence du christianisme, d'après l'Évangile, ne peut-être que l'idée du royaume et l'idée du royaume ce n'est pas la foi au Père, c'est l'espérance prochaine de la justice et du bonheur parfait. Quant à la conscience filiale je ne vois pas qu'elle signifie autre choses que la conscience messianique. Mais la connaissance du Dieu Père ne constitue pas le caractère unique de cette filiation dans le Christ ; Jésus, dans son enseignement authentique, ne prétend pas révéler le Dieu Père ni l'avoir connu le premier ; ce qui le fait Fils en un sens qui n'est vrai que de lui, c'est sa mission. Il me paraît donc que le christianisme individualiste de Harnack est tout autre chose que l'essence de l'Évangile. L'essence du christianisme est une espérance collective, non une expérience intime interne et personnelle ; et le Christ historique n'est pas le propulseur de cette expérience, il est le garant de la grande espérance et l'agent de sa réalisation. Son rôle est social, virtuellement universel, catholique comme le royaume. Voilà ce que je vais dire d'abord dans la Revue critique en annonçant la traduction française de Harnack, qui vient de paraître <sup>1227</sup>. Peut-être reprendrai-je ensuite ma démonstration plus en grand, sans me poser d'ailleurs en champion du catholicisme. Je me placerai sur le terrain de l'histoire, où Harnack ne s'est pas mis en réalité <sup>1228</sup>.***

Pour cette réfutation Loisy dispose de matériaux tout prêts dans le manuscrit de l'ouvrage sur lequel il avait travaillé à Neuilly et qu'il avait présenté à l'évêque de Fréjus comme son

<sup>1226</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 9 mai 1902, f° 158-159.

<sup>1227</sup> *Revue critique*, septembre 1902, pp. 221-224.

<sup>1228</sup> *L'abbé Loisy à Mgr Mignot*, 11 mai 1902, BLE, 1966, pp. 110-112.



"catéchisme de persévérance préparé par la lecture de Newman et de Harnack"<sup>1229</sup>. En août, son travail achevé, il demande à l'archevêque de lire le manuscrit de *L'Évangile et l'Église*. Mgr Mignot accepte même s'il estime qu'il vaudrait "mieux ajourner à l'année prochaine l'étude sur Harnack"<sup>1230</sup>.

## 2.2 La lecture du manuscrit

La lecture du manuscrit le fait changer d'avis. Il en est "fort satisfait". Loisy n'a "encore écrit rien d'aussi complet ni d'aussi objectif" et il "regretterait vivement que cette étude, qui est tout autre chose qu'une réfutation d'Harnack, ne fût pas publiée". S'il ne voit pas matière à condamnation il n'en estime pas moins que les théologiens ne manqueront pas de répliquer au critique, car "malgré la précision de (la) pensée, certaines expressions paraîtront excessives, parce que insuffisamment expliquées".

Sur les neuf observations que l'archevêque présente à l'abbé Loisy, l'une est une boutade ironique, presque irrévérencieuse : "Peut-être le culte de Marie paraîtra-t-il faible dans notre temps de congrès en l'honneur de Marie ? Il est vrai que vous rassurez votre monde avec saint Antoine de Padoue !". Quatre portent uniquement sur des nuances de vocabulaire. Ainsi, par exemple Loisy avait écrit : "... la tradition chrétienne s'est refusée à enfermer l'ordre réel des choses religieuses dans l'ordre rationnel de nos conceptions [...] comme si des assertions contradictoires devaient être tenues pour compatibles à la limite de l'infini". Mgr Mignot propose : "assertions en apparence contraire au sens commun", Loisy tranchera pour "affirmations qui semblent...". De même Mgr Mignot suggère à la place de "Une logique abstraite demanderait que l'on supprimât partout l'une ou l'autre des propositions si *mal* accouplées", si *étrangement* accouplées, ce que fait Loisy.

Les quatre dernières ont des implications théologiques plus importantes en particulier les deux qui concernent le lien entre Jésus et l'Église. Des affirmations vraies d'un point de vue historique risquent de paraître ambiguës d'un point de vue théologique. Ainsi lorsque Loisy écrit : "Il est certain, par exemple, que Jésus n'avait pas réglé d'avance la constitution de l'Église comme celle d'un gouvernement établi sur la terre et destiné à s'y perpétuer pendant une longue série de siècles" ou que "l'Église n'a pas été formellement instituée comme telle par Jésus". Le "Il est certain" semble trop absolu à l'archevêque. Il écrit : "La perpétuité de l'Église n'a-t-elle pas été dans la pensée de Jésus ? On confondra la forme gouvernementale de l'Église avec sa perpétuité ; on vous accusera d'aller contre le *Usque in consummatione saeculi*"<sup>1231</sup>.

L'une concerne la question de l'immortalité que Loisy présente comme "une récompense promise au juste" et non "comme un rachat, une restauration de l'humanité".

<sup>1229</sup> "Mon catéchisme va se résoudre en une étude sur l'histoire des dogmes, où j'ai l'intention de comparer la notion théologique de Newman avec la conception historique de Harnack, subsidiairement avec la conception évolutionniste de Sabatier, de compléter la notion orthodoxe par les autres et de traiter, chemin faisant, bien des questions intéressantes, sans entrer pourtant dans les détails de l'histoire", l'abbé Loisy à Mgr Mignot, 10 mai 1897, *BLE*, 1968, pp. 261-263

<sup>1230</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 19 août 1902, f° 160-161.

<sup>1231</sup> Citation libre de Mt 28, 20 : "Jusqu'à la fin du temps". Le texte de la Vulgate est : "usque ad consumationem saeculi".

Mgr Mignot signale que l'on pourra objecter à Loisy le *Non veni vocare justos, sed peccatores*"<sup>1232</sup>.

Enfin, Mgr Mignot regrette que la page qui termine le chapitre sur le dogme dans laquelle Loisy explique qu'il ne saurait y avoir de contradiction entre l'autorité de l'Église et les individus qui "pensant avec l'Église, pensent aussi pour elle", s'achève par le refus "d'examiner si la tendance du catholicisme moderne n'a pas été trop tutélaire, si le mouvement de la pensée religieuse et même scientifique n'en a pas été plus ou moins entravé". L'archevêque estime au contraire que Loisy ferait bien "de déterminer en quelques lignes pour quelles raisons l'orthodoxie a pris une attitude de raideur défensive et d'intellectualisme intransigeant - l'influence du réalisme scolastique et la Réforme"<sup>1233</sup>.

Pour l'archevêque, toutes ces remarques "ne sont que des vétilles". Il n'en est pas exactement de même pour Loisy. S'il accepte de faire les corrections de vocabulaire, il se refuse à faire l'addition demandée "à l'article dogme, sur l'excès de tutelle intellectuelle dont nous jouissons. Ce serait anticiper sur le volume suivant que j'annonce discrètement dans ma conclusion, et dont le premier chapitre traitera précisément du *régime intellectuel de l'Église catholique*. C'est un sujet difficile à résumer en peu de mots, et il y a peut-être déjà assez de choses hardies dans mon élucubration"<sup>1234</sup>.

En accusant réception du livre, Mgr Mignot écrit :

***S'il est relativement petit par le format, il renferme à lui seul plus d'idées que nombre d'in-folio. Je viens de lire l'Introduction qui est parfaite et vais me hâter de relire le tout, persuadé que cette lecture ne fera que confirmer et compléter ma première impression. Ceux qui ne vous ont jamais lu et ne vous connaissent que par vos adversaires, qui sont effrayés de vos hardiesses et ne voient en vous qu'un démolisseur selon l'idée charitable qu'ont leur a donné de vous - seront surpris, s'ils vous comprennent, de trouver en vous un défenseur de leur foi. Ce sera pour beaucoup une révélation. Je le répète : ce livre, malgré les inévitables oppositions qu'il va rencontrer, vous fera le plus grand bien en ce moment, surtout si on a l'équité de tenir compte des observations et réserves que vous présentez dans la préface***<sup>1235</sup>.

Mgr Mignot est donc tout à fait conscient du fait que le livre de l'abbé Loisy n'est acceptable que s'il est lu dans le cadre défini par l'auteur lui-même dans sa préface, à savoir dans une perspective historique. Nous en avons la confirmation dans un long texte<sup>1236</sup> écrit par l'abbé Birot en 1919, en réponse à Mgr Lacroix qui l'interroge sur les rapports entre l'archevêque d'Albi et l'abbé Loisy.

<sup>1232</sup> Mt 9, 13 : "Je ne suis pas venu appelé les justes, mais les pécheurs".

<sup>1233</sup> Toutes les citations de Mgr Mignot sont extraites de sa lettre du 17 septembre 1902, f° 162-163.

<sup>1234</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 21 septembre 1902, BLE, 1966, pp. 112-114.

<sup>1235</sup> **Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 10 novembre 1902, f° 169-170.**

<sup>1236</sup> BN, Fonds Lacroix, Naf, 24404.

L'ancien vicaire général de Mgr Mignot refuse de se prononcer, "après les étranges aveux que M. L. a fait de son état d'esprit d'alors, qui dépassait, assure-t-il, par ses positions négatives la teneur même des doctrines exposées dans cet ouvrage", sur les raisons qui l'ont amené à communiquer son manuscrit à Mgr Mignot. Il exclut toutefois l'hypothèse que Loisy ait "tendu un piège à la sincérité de l'archevêque". S'il y a eu des tâtonnements dans la pensée de l'exégète, "ce ne fut pas, à ce moment là, au point de compromettre sa sincérité". En tout état de cause Mgr Mignot "n'eut aucun soupçon d'un tel machiavélisme pas plus que de l'hétérodoxie secrète de l'auteur de ces pages". Il a lu *L'Évangile et l'Église* "avec un intérêt puissant, n'y voyant qu'une œuvre de vigoureuse apologétique".

Le livre de Loisy se présentait en effet comme "la réfutation historique, à caractère très positif" de la thèse de Harnack qui faisait du christianisme "la quintessence d'une idée morale" en le réduisant au "sentiment de la filiation divine immanente au cœur de chaque homme et que le Christ aurait explicité par sa révélation". Cette théorie excluait "comme des superpositions complètement étrangères à l'esprit de Jésus, le développement dogmatique et hiérarchique qui constitue l'Église catholique" qui se trouvait ainsi "radicalement séparée de Jésus, [...] et dépouillée, conformément à la doctrine protestantisme le plus libéral, de toute réalité surnaturelle".

Or Loisy s'employait à démontrer dans *L'Évangile et l'Église* en s'appuyant uniquement sur les données textuelles et par la seule force des faits, "à l'exclusion de tout raisonnement théologique à proprement dit", qu'il était impossible de séparer du message de Jésus les conditions dans lesquelles ce message s'était accompli et la forme concrète qu'il avait revêtu. L'abbé Loisy montrait que l'organisation de l'Église était "étroitement unie dans l'Évangile à l'établissement du règne de Dieu" en sorte qu'il "paraissait impossible de soutenir désormais qu'il y eut entre le christianisme historique et la pensée de Jésus l'opposition radicale qu'y voulait voir M. Harnack".

***C'est ainsi que fut lu et compris le livre de M. Loisy par tous ceux qui d'abord l'abordèrent sans préjugés. La vigueur et l'évidence victorieuse de cette thèse couvrait à leur yeux l'imprécision de certains aspects de la doctrine, dont on pouvait penser qu'ils étaient seulement en dehors du cadre de l'auteur, et étrangers à la méthode positive et purement historique à laquelle il s'était astreint. Loin d'être nié, le caractère divin de la personne de Jésus paraissait impliquée dans l'ensemble des développements, sans qu'il parût nécessaire au but de l'œuvre que le contenu théologique en fut nettement défini. L'idée d'un certain développement dans la personne de Jésus y était affirmée, mais il ne paraissait contraire ni avec le texte même de l'Écriture ni avec l'enseignement des meilleures écoles théologiques. Une part était faite aux contingences humaines dans le développement des institutions chrétiennes et la transformation progressive du cercle des disciples réunis autour de Jésus en l'Église universelle ; mais nulle part n'était affirmé que des éléments hétérogènes essentiels, ni au point de vue de la doctrine, ni au point de vue de la hiérarchie, soient venus se mêler aux institutions de Jésus ; au contraire le souci constant de l'auteur paraissait être de faire ressortir la continuité intime de ce développement. C'est sous l'empire de ces impressions que Mgr M. lut le manuscrit de M. Loisy ; il n'eut pas plus que beaucoup d'autres esprits éminents,***

***le moindre soupçon d'une hétérodoxie latente, encore moins voulue, et son seul souci fut qu'un point de vue de discussion si nouveau pût être mal compris dans les milieux catholiques, peu habitués à distinguer avec netteté les méthodes qui permettent d'envisager les positions différentes que prennent les problèmes de la foi, suivant qu'on les étudie d'un point de vue purement extérieur et historique, ou du point de vue de la tradition intérieure de l'Église. Ce fut plus tard, et quand M. Loisy ne permit plus d'avoir sur ses propres intentions aucune illusion, que l'on put interpréter L'Évangile et l'Église d'après les écrits postérieurs du même auteur et y découvrir l'amorce des excès théologiques qu'on lui a justement reprochés***<sup>1237</sup> .

Comme Mgr Mignot l'explique, sur le moment, à Mgr Lacroix, on consent seulement à admettre à Albi qu'il y a "des hardiesses" dans le livre de l'abbé Loisy. Mais ses hardiesses "se concilient très bien avec la croyance en la divinité de N. S. et à l'institution divine de l'Église". Et l'archevêque ajoute qu'il aurait été possible d'amener Loisy à montrer que "ses théories étaient conciliables avec l'intégrité de la foi catholique - je ne dis pas des écoles théologiques. Cela il l'aurait fait, je le sais"<sup>1238</sup> .

L'avenir allait rapidement montrer à l'archevêque d'Albi que la lecture qu'il faisait du livre de Loisy était loin d'être partagée, en grande partie parce que la distinction qu'il faisait entre la foi et les écoles théologiques - entendez la scolastique - était difficilement pensable.

### **3. Un espoir sans lendemain : la Commission biblique.**

---

#### **3.1 Un secret éventé**

En décembre 1901, Mgr Mignot avait quitté Rome relativement rassuré, car il avait appris incidemment que Léon XIII avait décidé de créer une commission spéciale, distincte du Saint-Office, à qui serait confiée l'étude des dossiers relatifs aux questions bibliques. Il en avait informé immédiatement le baron von Hügel qui s'était empressé d'avertir l'abbé Loisy : "Le 19, il (Mgr Mignot) vint déjeuner avec nous et raconta comment il avait découvert le jour auparavant, par accident de la part d'un officiel de par ici, que [...] le Pape [...] venait de constituer une Commission internationale pour l'examen, non seulement de vos écrits, mais de la question biblique en générale. Le bon homme avait été déconcerté en se trouvant soudainement avoir lâché un secret"<sup>1239</sup> .

L'archevêque et le baron interprètent cette décision, sinon comme une avancée capitale pour les études bibliques, du moins comme l'indication d'une très nette inflexion de la manière dont le pape et son entourage abordaient jusque là la question. Ils

<sup>1237</sup> Fonds Lacroix, BN, Naf, 24404, f° 546-549-543

<sup>1238</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 17 mars 1903, f°13-14. "Pourquoi le pousser à bout au risque d'amener un conflit qui sera lamentable pour tout le monde ? On ne manquera pas de redire avec Clémenceau que l'Église est incompatible avec la liberté, avec les recherches scientifiques et qu'elle ne vit qu'à force d'anathèmes !"

<sup>1239</sup> Lettre du baron von Hügel à l'abbé Loisy, janvier 1902, BN, Naf, 15655, f° 497.

attendent surtout de cette nouvelle Commission qu'elle fasse preuve d'une plus grande prudence que le Saint-Office dans les décisions qu'elle sera amenée à prendre. Mgr Mignot l'écrit à l'abbé Loisy :

***Quoique le résultat de la Commission dépende des commissaires j'ai la certitude qu'on n'ira ni trop vite ni trop loin. Ces Messieurs finissent bien par comprendre qu'il y a une question grave et que cette question, comme me le disait le Père Lepidi, n'est pas mûre. On ne veut pas recommencer l'affaire des Trois Témoins***

<sup>1240</sup> .

Or la création de ce nouvel organisme risquait de déposséder le Saint-Office et l'Index d'une partie de leurs prérogatives dans le domaine biblique. La difficile gestation de la commission montre à l'évidence que la question de son contrôle a été l'objet d'une âpre lutte de pouvoir dans l'entourage du pape vieillissant qui, Mgr Mignot l'avait constaté avec stupeur et le baron von Hügel ne cessait de recueillir des anecdotes qui le confirmaient <sup>1241</sup> , n'avait aucune connaissance personnelle des problèmes que posait la question biblique.

Or, début janvier, la presse anglaise annonce la création imminente de cette Commission dont personne ne parle encore, même officieusement, à Rome. Elle avance même les noms de cinq de ses membres. Ceux de trois cardinaux : Parocchi, Segna et Vivès et ceux de deux consultants anglais : le P. David Fleming et l'abbé Robert Clarke.

Le cardinal Parocchi <sup>1242</sup> , bien que secrétaire du Saint-Office, passait pour relativement ouvert sur la question biblique. C'était le protecteur affiché du P. Genocchi dont l'enseignement d'Écriture sainte à l'Apollinaire <sup>1243</sup> avait assez rapidement suscité

<sup>1240</sup> *Lettre de Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 6 janvier 1902, BN, Naf. 15659, f ° 152*

<sup>1241</sup> Un exemple parmi d'autres à propos du P. Fleming : "Son expérience personnelle à lui, D[avid], était suffisante pour prouver cela (que Léon XIII ne "savait rien, et rien du tout" sur la question biblique). Que [...] le Pape causait souvent avec un certain collègue Franciscain, ami de D[avid], du même Couvent. [...] Que ce père finit par bien pénétrer le Pape de l'idée qu'aucuns faisaient entrer dans l'ordre des idées bibliques des plus dangereuses et rationalistes, et qu'il était temps que le Pape frappa (sic), et frappa fort. Que le Pape le fit par sa lettre au Général, et que de fait il s'agissait tout le temps de son enseignement à lui D[avid]. Que là-dessus, lui D[avid], il alla tout droit au Pape, pour prendre congé et rentrer en Angleterre. Le Pape surpris, lui demanda : "Mais pourquoi ?" et le pressa de rester à Rome et à son poste. Mais que D[avid] répondit que cette réprimande Pontificale ne lui laissait nulle échappatoire honorable, et qu'il avait déjà résigné sa Professore (sic) entre les mains du Général. Mais alors le Pape montra et lui prouva qu'il n'avait pas la moindre idée que ç'avait été lui D[avid], qu'il avait frappé ! et le pressa fortement de rester, qu'il arrangerait tout, et qu'il ne serait plus molesté. Et D[avid] est effectivement resté et le Pape se fie depuis lors beaucoup à lui, et cependant il n'a rien rétracté : le Pape ne prête plus l'oreille à l'autre... et voilà tout !", baron von Hügel à Mgr Mignot, 29 janvier 1902.

<sup>1242</sup> Lucido-Maria PAROCCHI (1833-1903), professeur de théologie à Mantoue, évêque de Pavie (1875), archevêque de Bologne (1877), créé cardinal la même année, cardinal vicaire de Rome (1884-1899), secrétaire de la Congrégation du Saint-Office (1899).

<sup>1243</sup> "Ce brave homme [...] connaît bien sa Bible hébreu, syriaque et grecque, est tout à fait ouvert, et, sans être un Bickell ou un Loisy, en est fort admirateur. [...] il parle là tout commodément des documents du Pentateuque et de ceux des livres historiques, etc. ; l'opposition est forte, mais la majorité des séminaristes est déjà de son côté et contre le vieux professeur", baron von Hügel à Mgr Mignot, 19 février 1898.

une forte opposition. En février 1898, le P. Genocchi s'en était ouvert à Mgr Mignot : "Vous connaissez bien cette espèce de guerre sourde et implacable qui vient de la superstition estimée orthodoxie, et de l'ignorance caressée comme la science [...]. Toute la jeunesse est de mon côté... C'est misérable de voir la science enchaînée à Rome"<sup>1244</sup>. Quand il avait été écarté de son poste, le baron von Hügel et Loisy y avaient vu un signe évident de la revanche du cardinal Mazzella, c'est-à-dire du camp conservateur : "C'est un tour joué aux Ém. Parocchi et Satolli, protecteurs avoués de Genocchi, et, ce qui est à leur honneur, ses amis fidèles dans sa disgrâce"<sup>1245</sup>. Mgr Mignot avait rencontré le cardinal Parocchi lors de son séjour à Rome et il avait gardé de l'entretien le sentiment que celui-ci manifestait une compréhension certaine de la situation de l'exégèse catholique et qu'on pouvait compter sur lui pour ne pas rejeter comme a priori hétérodoxe la démarche historico-critique.

Quant aux cardinaux Segna et Vivès<sup>1246</sup>, le premier s'était fait remarqué par une position mesurée dans l'affaire des Ordres Anglicans et si "ce n'est nullement un exégète [...], il semble avoir une certaine portion de l'esprit historique" et le second a la réputation, "malgré sa nationalité, d'être un homme modéré"<sup>1247</sup>. Ils ont d'ailleurs été cooptés par le cardinal Parocchi lui-même, ce qui laisse augurer une certaine identité de point de vue.

Le choix des deux consultants anglais est aussi de bon augure. Celui de l'abbé Robert Clarke parce qu'il avait été élève de Loisy. Celui du P. Fleming parce qu'il avait été inquiet au moment la lettre du pape au ministre général des Franciscains<sup>1248</sup>. A l'époque, Loisy l'avait décrit à Mgr Mignot comme un enseignant qui "préfère parfois Duns Scot au Docteur angélique (innocente fantaisie !) et (chose plus grave) favorise un peu trop les opinions larges en matière d'exégèse"<sup>1249</sup>. L'archevêque avait pu constater que depuis qu'il était Vicaire général de son ordre, il n'hésitait pas à exprimer et à défendre ses vrais sentiments.

Aussitôt connu ces premiers noms, le baron s'emploie à en savoir davantage. Le P. Gismondi lui apprend le nom des autres consultants :

***Ils sont tous ensemble : 3 Italiens : Gismondi lui-même s.j., Rome ; Abbate Amelli***

<sup>1244</sup> Lettre du P. Genocchi à Mgr Mignot, 12 février 1898, ADA, 1D 5 01.

<sup>1245</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 17 novembre 1898, BLE, 1966, pp. 17-21.

<sup>1246</sup> Joseph-Calasanaz VIVÈS Y TUTO (1854-1913), moine capucin, consultant des Congrégations du Saint-Office, de la Propagande, des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Créé cardinal en 1899.

<sup>1247</sup> Lettre du baron von Hügel à Mgr Mignot, janvier 1902.

<sup>1248</sup> Lettre du Saint-Père au ministre général des Frères Mineurs du 25 novembre 1898 dans laquelle Léon XIII regrettait "que l'on accorde trop de crédit à des opinions nouvelles, qu'il vaut mieux craindre, non parce qu'elles sont nouvelles, mais parce qu'elles déçoivent généralement par une apparence et un semblant de vérité" et dénonçait "un genre d'interprétation hardi et trop libre adopté çà et là, même par ceux qui auraient dû le moins s'y laisser prendre".

<sup>1249</sup> Lettre à Mgr Mignot, 25 décembre 1898, BLE, 1966, pp. 21-23.

<sup>1250</sup>, o.s.b., *Mont-Cassin* ; et *Canonico Fracassini (Pérouse)* ; 1 Français : *M. Vigouroux, Paris* ; 2 Allemands : *Von Hummelauer (Hollande)* ; et *Esser, o.p (que vous avez vu ici, Secrétaire de l'Index)* ; 2 Hollandais-Belges : *Poels, prêtre séculier (Hollande)* et *van Hoonacker (Louvain)* ; 2 Anglais : *David Fleming, o.f.m. et Robert F. Clarke, prêtre séculier* ; enfin 1 Espagnol et un Américain des États-Unis, dont *Gismondi* oubliait les noms.

Plus que par le savant dosage entre les nationalités, entre séculiers et réguliers et parmi ceux-ci entre les différentes familles religieuses, cette liste se caractérise par le fait que les consultants retenus sont réellement des exégètes et que sur l'éventail des positions exégétiques, ils se situent plutôt du côté progressiste. Parmi les plus ouverts, le P. Gismondi (1850-1912), jésuite italien, professeur d'Écriture sainte à la Grégorienne depuis 1888 pour qui le baron von Hügel avait une très grande estime : "Le Père Gismondi, tout Jésuite et Professeur à l'Université Grégorienne qu'il est, m'inspire toujours une solide confiance. Car c'est une intelligence pleinement cultivée et disciplinée. [...] Sur nos questions bibliques (et sans doute aussi en philosophie) il voit aussi clair que vous et moi, ou, je crois pour sûr, que M. Loisy lui-même" <sup>1251</sup>. On pouvait compter sur lui pour prendre la défense des idées de Loisy <sup>1252</sup>. De même le chanoine Umberto Fracassini (1862-1950), Recteur du grand séminaire de Pérouse défendait dans son enseignement d'Écriture sainte des positions qui tenaient compte des avancées de la critique. De plus, le fait qu'il soit proche du pape qui avait été son archevêque, était un atout non négligeable.

Des hommes comme le P. von Hummelauer (1842-1914) ou l'abbé van Hoonacker (1857-1933) étaient certes davantage préoccupés de défendre les positions classiques face à la critique allemande que de proposer des solutions nouvelles, mais le premier avait élaboré un système propre dans lequel il acceptait la distinction des sources du Pentateuque et considérait que nombre de lois étaient postérieures à Moïse et le second n'hésitait pas à montrer que l'auteur du Deutéronome se présentait comme distinct de Moïse et qu'il était possible d'attribuer le livre à Samuel. A bien des égards, c'est M. Vigouroux qui, dans son extrême prudence, apparaissait comme le plus conservateur de tous.

La composition de la commission qui satisfait l'abbé Loisy - c'est du moins ce qu'il dit à M. Monier <sup>1253</sup> -, confirme donc la première impression favorable du baron :

<sup>1250</sup> *Ambrogio Maria AMELLI (1848-1933), prêtre du diocèse de Milan, secrétaire à la bibliothèque Ambrosienne où il étudie la paléographie et la diplomatique. Entre chez les bénédictins au Mont Cassin (1885) où il sera prieur et archiviste tout en se consacrant à la recherche historique. Abbé de la Badia à Florence (1908), vice-président de la commission pontificale pour la révision de la Vulgate (1916).*

<sup>1251</sup> Lettre du baron von Hügel à Mgr Mignot, 25 février 1902.).

<sup>1252</sup> Celui-ci en rend hommage au jésuite : "Gismondi ne nous a jamais trahis ; Gismondi nous a soutenus et protégés discrètement dans la mesure de son pouvoir, avec une constance que nul autre théologien romain n'a égalée... Gismondi a bien mérité de notre reconnaissance", *Mémoires*, I, p. 422.

<sup>1253</sup> "J'ai vu hier M. Loisy. Il est très content de la composition de la Commission des Etudes bibliques. Il eût été chargé, me disait-il, de faire lui-même ce choix, qu'il ne l'aurait pas fait autrement", lettre de M. Monier à Mgr Mignot, 13 février 1902, ADA, 1 D 5-01.

***Vraiment la liste est bonne ; aussi bonne, je crois, que notre pauvreté biblique lui permet de l'être, vu que l'on ne pouvait guère y mettre les gens mêmes que les zélotes soupçonnent et attaquent le plus directement. Mais notre gagne se montre encore plus grand, si l'on considère comme me l'assure G[ismond], que bon nombre de noms suggérés par aucuns, furent rejetés, parce qu'ouverts au reproche de fanatisme ou de fermeture farouche***<sup>1254</sup> .

De toute évidence le pape a voulu "élever par là une digue contre l'invasion du fanatisme [...] pour que Rome soit épargnée d'écouter dans cesse les dénonciations des trop zélés". Les exégètes pourront donc travailler "en une sécurité bien plus grande que récemment", car les dénonciateurs seront "renvoyés aux consultants de leur pays à eux ; et ces derniers feront de leur mieux pour calmer les esprits et nous ménager de l'air". On le voit, le baron von Hügel estime que la création de la commission constitue une amélioration réelle de la situation et qu'elle lui apparaît à bien des égards comme un succès inespéré du combat mené depuis un an dont il résume ainsi les épisodes :

***Je me dis que les grandes lignes de l'histoire depuis 18 mois auront été : (1) Forte poussée de Paris pour une condamnation : Nov. 1900 - Fév. 1901 ; (2) non moins forte contre-poussée alors et jusqu'en Mai et Juin 1901, provenant surtout d'Albi ; (3) hésitation et quasi équilibre de Rome, finissant en Septembre par une détermination d'instituer une Commission ; (4) nouvelle poussée de Paris, fin d'Octobre et commencement de Novembre, suivie d'une certaine réaction de la part de Rome ; (5) enfin, seconde contre-poussée, surtout d'Albi, remettant Rome au point où elle était au commencement de Septembre, ou plutôt, pour bien sûr, la rendant moins sujette à céder de nouveau au parti des impossibles. Et une fois la Commission publiquement constituée, même l'amour propre de ses créateurs de par ici, sera difficile à surmonter, et à lui faire démolir son œuvre, quoique Gismondi est bien sûr que les intransigeants ne tarderont guère à chercher d'amener un tel résultat, et partant une cessation de cette Trêve de Dieu***<sup>1255</sup>

Bien sûr on peut voir dans cette décision pontificale la preuve évidente du fait que la bienveillance de Rome "n'est au fond que passive, que la résultante des forces en conflit, et partant déterminée par la puissance et persévérance de notre poussée" et qu'il s'agit finalement, comme le pense Mgr O'Connell<sup>1256</sup>, d'une "reculade, déterminée tout simplement par l'impuissance de faire autrement". Le baron n'en pense pas moins qu'il "serait fort impolitique de ne point se montrer appréciative là où, que les motifs soient ceux qu'ils veulent, le résultat est si bon ; mais aussi que, même supposé (ce qui me semble fort probable) que ce n'est pas par amour de nos travaux ou idées, mais seulement par la perception qu'il se trouve au devant de quelque chose insuppressible qu'il est déterminé ainsi : eh bien même cela a son degré de grandeur : car après tout, il ne cède à nulle force brutale ou extérieure : nous n'avons ni canons ni diplomates derrière nous".

Il suggère donc à Mgr Mignot d'agir en deux directions. D'une part il estime

---

<sup>1254</sup> Lettre du baron von Hügel à Mgr Mignot, janvier 1902. Les citations suivantes sont également extraites de cette lettre.

<sup>1255</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, Épiphanie 1902.

<sup>1256</sup> Daniel O'CONNELL, recteur du séminaire américain de Rome puis recteur de l'université catholique de Washington (1904).



nécessaire de remercier Léon XIII :

***Je me dis qu'il serait bien, une fois que toute la liste est publiée, si Monseigneur remerciait le Saint-Père de ce qu'il vient de faire, en son propre nom et celui de tant de travailleurs Catholiques. Il me semble que cela pourrait très bien se faire, sans ombre d'excuse de nous-mêmes, ou d'engagements restrictifs de notre liberté si nécessaire ; car au fond cet acte est dans la direction de nous débarrasser de tout cela.***

Et d'autre part, même si le principal bienfait à attendre de la Commission est surtout négatif, "en ce qu'elle s'occupera à nous émousser l'ardeur des zélotes", il faudrait que Mgr Mignot et le baron, probablement en collaboration avec Loisy, fassent, dès que possible, un rapport à la Commission pour l'engager dans la voie de l'acceptation du débat dans l'étude des questions bibliques, car on peut espérer être entendus par des hommes "travailleurs comme nous" qui "n'auront pas trop de temps ou d'inclination pour nous forger des chaînes ou des systèmes clos qui les gêneraient autant que nous-mêmes"

### 3.2 Une lente gestation

Il faut cependant vite déchanter. Non seulement aucune publication ne vient officialiser à Rome la nouvelle publiée dans la presse anglaise, mais les informations recueillies par le baron sont inquiétantes. Le Père Esser lui apprend en effet que le retard de l'annonce officielle est dû à l'opposition du cardinal Rampolla qui ne laissera rien publier avant que le cardinal Parocchi ne lui soumette, pour approbation officielle, le nom de ses deux assesseurs. Le Secrétaire d'État témoigne ainsi sa mauvaise humeur devant le fait que la commission a été élaborée à son insu. Différents recoupements, en particulier le fait que fin octobre 1901 le cardinal Rampolla lui ait manifesté, alors qu'il l'entretenait de la question biblique, "toute la sécheresse, la pesanteur opprimante et comminatoire qu'ils savent ancrer et faire entrer dans l'âme de par ici, quand ils le veulent", convainquent le baron von Hügel qu'il faut attribuer au Père Fleming la paternité de l'idée de cette commission. C'est lui "qui a fait la liste des noms, et qui a tout fait agréer au Pape, le tout en gardant lui-même et en gagnant de la part du Pape le silence sans doute nécessaire mais si long et donc si difficile, d'Août jusqu'en Janvier"<sup>1257</sup>.

Le cardinal Secrétaire d'État n'est pas le seul à avoir été tenu à l'écart du projet. Il en va de même pour le cardinal Satolli, pourtant préfet des Études et proche collaborateur de Léon XIII dans la restauration des études thomistes. "Je crois donc, écrit le baron, que lui et probablement d'autres sont à l'œuvre pour ou se faire mettre, eux, à la place des cardinaux Segna et Vivès, ou du moins pour y faire entrer un des leurs. Et le Pape étant si vieux et le Cardinal Parocchi si malade (son médecin le déclare très malade et de courte vie), qui sait à quel degré ils réussiront"<sup>1258</sup>.

Le baron soupçonne donc que la question des assesseurs n'est au fond "qu'une raison ou plutôt le prétexte pour pouvoir travailler à miner ou au moins à reconstituer la

---

<sup>1257</sup> Lettre du 29 janvier 1902.

<sup>1258</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 29 janvier 1902.

Commission". Son inquiétude est d'autant plus grande que les réactions hostiles commencent à se manifester. Ainsi Mgr Lamy (1827-1907), professeur d'Écriture sainte à l'université de Louvain "s'est tout de suite mis en mouvement pour venir à Rome y faire le plus gros tapage possible contre le scandale de la préférence donnée à deux *jeunes* (?) et *suspects* contre lui, le doyen des Biblistes de Louvain et gros bonnet de l'orthodoxie". Il est donc urgent "de faire tout pour que la Commission soit un fait officiellement accompli, avant que ces Zélotes étrangers viennent s'adjoindre à ceux de Rome pour étrangler la Commission".

Mgr Mignot partage les inquiétudes du baron et il l'encourage dans son projet de provoquer une réaction : "Bien étrange en vérité le silence gardé par les journaux religieux de Rome ! Il y a assurément quelque anguille sous roche et je ne puis que vous féliciter de les obliger à parler au plus tôt" <sup>1259</sup> .

Loisy de son côté pense que les Sulpiciens ne sont pas étrangers à cette campagne visant à obtenir du pape qu'il reconsidère l'opportunité de la commission. C'est ainsi qu'un article de M. Fillion dans la *Revue de l'Institut Catholique de Paris* lui semble insidieusement diriger contre la commission. Non seulement M. Fillion y dénonce "une école d'exégèse [...] dont les méthodes d'interprétation (sont) évidemment empruntées à ce qu'on nomme la "haute critique" et qui n'est en réalité que du rationalisme déguisé", mais encore, rappelant en conclusion "tout ce que la Bible doit à Rome", il évoque le fait qu'il a personnellement entendu le pape se plaindre de ce qu'on ne "suit point partout en France son Encyclique *Providentissimus Deus*", et il cite le mot d'un protestant 'justement scandalisé' : Pourquoi Léon XIII n'intervient-il pas ? <sup>1260</sup> "

***De la part d'un Sulpicien et de Fillion cela me semblait extrêmement louche, et je me demandais s'il n'y avait pas manœuvre concertée avec d'autres personnages pour peser sur le vieux Pape et l'obliger à revenir sur ce qu'il a fait à propos de la Commission biblique. Demander au Pape d'agir, aussitôt après une action, est d'un franc imbécile ou d'un homme qui fait le jeu d'intrigants dans la coulisse*** <sup>1261</sup> .

Aussi bien Mgr Mignot profite-t-il de son mandement de carême pour intervenir dans le sens que lui avait suggéré le baron : remercier le pape d'avoir institué la commission biblique pour assurer la liberté des chercheurs. Au terme d'un paragraphe qui rappelle tout ce que le pape a fait pour réduire le fossé qui existait entre "l'état intellectuel de la société et la pensée religieuse", il écrit :

***Dernièrement encore, pour donner une plus grande sécurité aux hommes qui s'appliquent à ces difficiles études, et qui étaient souvent en butte à d'injustes préjugés, il a établi pour l'examen des questions bibliques une Commission spéciale dont la composition et la compétence sont de nature à rassurer les amis sincères de la science sacrée. Nous sommes heureux de remercier le Pontife de cet acte de haute et sage prévoyance*** <sup>1262</sup> .

Loisy qui au fond n'attendait rien de la commission <sup>1263</sup> félicite cependant l'archevêque :

<sup>1259</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 1er février 1902, Ms 2790.

<sup>1260</sup> L.- Cl. Fillion, "Rome et la Bible", *Revue de l'ICP*, janvier 1902, pp. 55-76.

<sup>1261</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 2 février 1902, *BLE*, 1966, pp. 105-107. Le millésime 1901 est une coquille.

"Ce que vous avez dit de la Commission biblique est excellent. Il faut la consolider cette brave Commission, de façon qu'elle devienne en fait la seule juridiction compétente pour nos affaires bibliques et théologiques"<sup>1264</sup> .

Fin février, le baron confirme qu'une très forte opposition s'est mobilisée contre la commission. Il tient du P. Gismondi

**que le Cardinal Secrétaire d'État empêche encore toujours la publication ; que tous les jours des Zélotes de divers sortes, degré, officialité et nationalité vont et écrivent là pour se plaindre du choix des membres ou de l'esprit, ou même du simple fait de la Commission ; et que le Cardinal Parocchi étant si gravement malade, et sa mort étant une chose évidemment possible d'un jour à l'autre, l'existence, la persistance même de la pauvre Commission semble bien douteuse**

<sup>1265</sup> .

De Rome Mgr Mignot reçoit de Mgr Mourey et de M. Vigouroux des informations qui concordent avec celles du baron. L'une des raisons pour lesquelles il diffère de publier en volume ses *Lettres sur les études ecclésiastiques*, est la crainte de donner des arguments aux adversaires de la commission. "Cette pauvre Commission paraît déjà malade, écrit-il au baron, et l'apparition de mes *Lettres*, dit M. Vigouroux, serait de nature à en faire modifier la composition déjà regardée comme trop libérale"<sup>1266</sup> .

Le baron se dépense pourtant sans compter pour que la commission voit enfin le jour officiellement. "J'ai reçu hier une lettre de M. de Hügel, écrit Loisy à l'archevêque. On n'était toujours pas rassuré sur l'avenir de la commission biblique. Notre excellent ami s'est dévoué pour en parler au Cardinal Rampolla, afin qu'on en signale officiellement l'existence et qu'on ne songe plus à écarter trois ou quatre consultants suspects de criticisme. Le Cardinal a paru attacher de l'importance à la communication qui lui était faite"<sup>1267</sup> .

En mai, il semble que tous ces espoirs vont enfin se concrétiser. Tel est du moins le sentiment que Mgr Le Camus emporte de sa visite *ad limina*. Il l'écrit à Mgr Mignot qui s'empresse de retranscrire pour Loisy une partie de la lettre qu'il reçoit de l'évêque de La Rochelle :

**Il semble que nous avons gagné la victoire sur toute la ligne. [...] Pour la Commission, nous sommes parvenus, malgré la maladie du C. Parocchi et le mauvais vouloir du très grand nombre, à la faire s'affirmer et se réunir. Ils étaient**

<sup>1262</sup> *Sur le Pape, Mandement 1902, p. 19.*

<sup>1263</sup> "Cette brave Commission ne peut guère réussir qu'à une chose : ne rien faire", lettre au baron von Hügel, 12 janvier, *Mémoires*, II, p. 86.

<sup>1264</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 12 février 1902, *BLE*, 1966, pp. 105-107.

<sup>1265</sup> *Baron von Hügel à Mgr Mignot, 25 février 1902.*

<sup>1266</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 15 mars 1902, ms 2791.

<sup>1267</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 4 mai 1902, *BLE*, 1966, pp. 108-110.

**sept commissaires. Le Pape était pleinement avec nous, et il a parlé catégoriquement au C. Rampolla qui nous a dit ensuite combien il était dès l'origine acquis à l'idée de cette institution. Ma dernière audience de congé a victorieusement achevé toutes choses...**<sup>1268</sup>

Mais l'archevêque ajoute dubitatif : "Ce serait beau, s'il ne fallait se défier de l'enthousiasme du méridional !" M. Vigouroux en effet lui annonce qu'il "y a beaucoup de tirage" pour réunir la commission, car on craint certaines prises de position. Il s'emploie à rassurer le Sulpicien :

**Je pense que l'on sera sage du côté de l'école avancée, mais il faudrait aussi que les 'chevaux légers', les imbéciles, les gens qui parlent sans savoir ce qu'ils disent, sachent se taire et n'agacent pas les gens. On finirait par croire que le Pape n'a de tendresse pour ceux qui le débinent ou qu'il a peur d'eux**<sup>1269</sup> .

### 3.3 L'institution officielle.

La lettre apostolique *Vigilantiae* du 30 octobre 1902 instituant la commission biblique ne rassure pas complètement Mgr Mignot. Le programme qui lui est donné peut s'interpréter de façon différente selon que sera mise en avant la nécessité de se tenir au courant de l'exégèse dans tous les domaines et dans tous les milieux ou l'obligation de veiller à ce que les auteurs catholiques "ne puissent, dans une fréquentation habituelle des écrivains hétérodoxes l'indépendance du jugement"<sup>1270</sup> . Il veut tout de même garder espoir qu'elle sera moins répressive que le Saint-Office et l'Index. Il le dit à Loisy :

**Voilà donc enfin constituée officiellement la Commission biblique. Tantae molis erat**<sup>1271</sup> ... **On y aura mis le temps. Comme il serait curieux de connaître les dessous de cette affaire ; combien plus curieux encore de voir ce qu'elle fera, ce qu'elle décidera, quels travaux elle produira, quelles réponses elle donnera aux questions qu'on lui posera ! Il semble que ce doive être une institution permanente, une sorte de congrégation nouvelle taillée dans le Saint-Office et l'Index**<sup>1272</sup> .

C'est aussi le sentiment de l'abbé Denis<sup>1273</sup> qui voit, dans la création de cette commission, "un coup de maître du génie conciliateur" de Léon XIII qui "marque enfin la déroute d'un régime de dénonciation et de terreur"<sup>1274</sup> .

<sup>1268</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 9 mai 1902, BN, Naf 16 659, f° 158-159.

<sup>1269</sup> Mgr Mignot à M. Vigouroux, 19 mai 1902, ASS, fonds Vigouroux.

<sup>1270</sup> Lettre *Vigilantiae*, DBS, t. II, col. 103.

<sup>1271</sup> *Tantae molis erat Romanam condere gentem* : Tant était laborieux de fonder la nation romaine, Virgile, *Énéide*, 1, 33

<sup>1272</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 10 novembre 1902, f° 169-170.

<sup>1273</sup> Charles DENIS (1860-1905), prêtre, propriétaire et directeur des *Annales de philosophie chrétienne*. Acquis aux idées nouvelles, "paysan du Danube mal dégrossi, mais bien intentionné" (E. Poulat, *Histoire...*, p. 536), il a fait preuve de courage, sinon de discernement, quand il fallait les défendre. Peu avant de mourir, il a vendu les *Annales* à Maurice Blondel.

La commission est composée comme les autres congrégations romaines de membres choisis parmi les cardinaux du Sacré Collège et de consultants désignés parmi des spécialistes. "Je tremblerais si elle n'était composée que de cardinaux !", écrit Mgr Mignot à M. Vigouroux. En revanche il compte sur les consultants "intelligents et (qui) connaissent la matière" pour que la Commission ne s'égare pas "dans des fondrières". "Plus ils sont intelligents et compétents, dit-il à Loisy dans la lettre citée plus haut, moins ils seront pressés de conclure, plus ils se garderont de donner leurs idées personnelles comme étant la foi de l'Église".

La commission est en effet chargée de "régler d'une façon légitime et digne les principales questions pendantes entre les catholiques" et d'aider ainsi le Saint-Siège à déterminer "ce que les catholiques doivent inviolablement tenir, ce qu'il faut réserver à un examen plus approfondi et ce qui doit être laissé au jugement de chacun". De la manière dont la Commission classera les questions dans ces trois catégories dépend le degré de liberté qui sera laissé aux exégètes. La responsabilité de la Commission est donc considérable, "responsabilité autrement sérieuse et plus grave dans ses conséquences que celle qui traita de la question de la géocentrie"<sup>1275</sup>, écrit Mgr Mignot à M. Vigouroux en partance pour Rome où il est appelé pour assurer le secrétariat de la nouvelle Commission<sup>1276</sup>.

La nomination, fin novembre, des cardinaux membres de la Commission montre que le pape a cédé aux pressions dont il a été l'objet. Aux trois cardinaux initialement pressentis s'ajoutent en effet les cardinaux Rampolla et Satolli. Le choix de ce dernier surtout est inquiétant. Mgr Mignot, pas plus que le baron von Hügel, n'avait confiance en lui. L'archevêque parce qu'il estimait que c'était "un homme double, changeant, emporté, fanatique"<sup>1277</sup>, le baron parce que même si le cardinal Satolli "autrefois étroit sur tout, semble, en Amérique s'être élargi sur les questions bibliques, [...] il n'en a nulle connaissance personnelle et de spécialiste". Surtout, "il continue toujours à déclarer que la scolastique doit maintenir son ascendant" et "il semble bien dire des choses contraires selon son auditoire"<sup>1278</sup>.

<sup>1274</sup> Ch. Denis, "Situation politique, sociale, intellectuelle du clergé français", *APC*, Tables 1884-1902, pp. 532-533. La raison de son optimisme réside dans le fait que la commission "ne se prononce plus à la façon de l'Index par un 'oui' ou un 'non' sommaire ; elle n'est pas un *tribunal* ; elle ne *condamne* pas ; mais elle a une mission ouvertement reconnue, d'étudier les documents, d'estimer les bonnes volontés, non pas relativement à un parti, à une école ou une ligue, mais relativement à la vérité théologico-scientifique".

<sup>1275</sup> Mgr Mignot à M. Vigouroux, 16 décembre 1902, ASS, fonds Vigouroux.

<sup>1276</sup> "Il est bien vrai que M. Vigouroux part pour Rome. Il doit y arriver après-demain. Il s'en va *spirans minarum et caedis*" ("respirant menaces et carnage", Act. 9, 1. Il s'agit du comportement de Paul à l'égard des chrétiens) écrit Loisy à Mgr Mignot et il ajoute : "Si M. Vigouroux se met au gouvernail de la Commission biblique, c'est la fin de l'ancienne exégèse assurée dans le plus bref délai. Pour son repos, M. V. aurait aussi bien fait de rester à Saint-Sulpice. S'il essaie de faire prévaloir ses idées il se rendra odieux et ridicule ; et l'on sera obligé de montrer sur quoi se fonde sa réputation", lettre du 29 décembre 1902.

<sup>1277</sup> Lettre du baron von Hügel à Loisy, 31 décembre 1901.

La publication par l'*Osservatore Romano* du 1<sup>er</sup> février 1903 de la liste des quarante consultants finalement désignés par Léon XIII ne fait qu'accroître la déception. "La réorganisation de la Commission biblique est destinée à la rendre *nulle*"<sup>1279</sup>, écrit l'abbé Loisy à Mgr Mignot qui partage complètement cette opinion. Et le temps qui passe le confirme dans l'idée que cette institution dont il avait attendu une étude plus sereine des questions en débats et une impulsion positive pour les études bibliques n'a pas tenu ce rôle.

D'une part, malgré les bruits qui courent fin 1903<sup>1280</sup>, elle n'a officiellement aucune part dans l'instruction du dossier Loisy et d'autre part elle se cantonne dans un rôle défensif. Mgr Mignot fait part de sa déception au baron : "la Commission biblique qui devrait être un foyer d'études, un centre d'action ne sera vraisemblablement qu'une machine modératrice, un frein Westinghouse. Loin de moi la pensée qu'il faille laisser les coudées franches au rationalisme, mais d'autre part il ne faut pas s'obstiner à fermer les yeux"<sup>1281</sup>.

Il déplore tantôt son inefficacité : "Et, pendant ce temps, que deviennent les études bibliques ? Elles rencontrent toujours une grande opposition à Rome et la Commission biblique aurait été supprimée net si le pape ne l'avait personnellement sauvée. Mais elle ne marche que d'un pied, car elle ne s'est réunie que deux fois depuis le commencement de novembre !" <sup>1282</sup> ; tantôt l'inquiétant renouvellement des consultants : "La Commission biblique se modifie tous les jours et ne sera bientôt plus qu'un comité de théologiens scolastiques"<sup>1283</sup>.

La décision de la Commission sur l'authenticité du Pentateuque en date du 27 juin 1906 vint confirmer que ces craintes n'étaient pas chimériques. D'une part, il est réaffirmé qu'il n'est pas possible de prétendre que ces livres n'ont pas Moïse pour auteur ; d'autre part, la Commission admet que Moïse a pu en confier la rédaction à un ou plusieurs écrivains, qu'il a pu utiliser des sources antérieures et que des additions ont pu être introduites dans le Pentateuque après la mort de Moïse. Cette décision qui pose comme principe que Moïse est l'auteur du Pentateuque, puis, pour tenir compte des arguments tirés de la critique littéraire, invente des secrétaires et concède l'utilisation de sources antérieures et l'éventualité d'additions postérieures, manifeste que la Commission refuse

<sup>1278</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 19 février 1898.

<sup>1279</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 17 février 1903, *BLE*, 1966, pp. 188-190.

<sup>1280</sup> "Or, je ne sais si vous avez lu l'article du correspondant romain du *Times*, du 23 cour[ant]. Il y raconte (histoire ou ballon d'essai ?) que le cas Loisy venait d'être mis par le S. S. aux mains de la Comm[ission] Bib[lique] qui examinerait la question de *fond*, le S[aint] P[ère] n'ayant jusqu'ici rien fait que de déplorer les imprudences de forme, que M. L[ois]y n'ait point écrit pour les spécialistes seuls et en latin, etc. Voilà, me semble-t-il, la bonne piste", baron von Hügel à Mgr Mignot, 27 novembre 1903.

<sup>1281</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 30 mai 1904, ms 2804.

<sup>1282</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 2 janvier 1905, ms 2801.

<sup>1283</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 7 novembre 1905, ms 2809.

de prendre en compte les conclusions de la critique historique.

La réaction la plus importante à cette décision est la publication d'une petite brochure conjointement signée par le Professeur Briggs<sup>1284</sup> et le baron von Hügel<sup>1285</sup>.

Le premier dénonce le fait que toutes les décisions de la Commission biblique "revêtues d'une forme scolastique, ont été prononcées au profit des prétentions de la théologie scolastique, [...] elles ont affligé et découragé quiconque étudie sérieusement la Bible"<sup>1286</sup>. Il s'emploie à montrer qu'aucun critique compétent n'a de doute sur le fait qu'il faille répondre négativement à la question de l'origine mosaïque du Pentateuque et que les solutions proposées par la Commission sont affligeantes : ce sont celles qui étaient avancées "dans l'enfance de la critique biblique, il y a un siècle". Une telle attitude ne fera qu'entraver les études bibliques dans le monde catholique et ajouter "une barrière à celles qui divisent déjà la chrétienté". La Commission ferait œuvre plus utile en se consacrant à l'édition critique du texte hébreu et grec et latin de la Bible.

De son côté le baron von Hügel s'emploie à montrer que cette manifestation d'hostilité à la méthode historico-critique d'une "l'Église catholique romaine, immensément conservatrice" ne doit pas entraîner le découragement. Certes, on pourrait croire que ce refus de la science et de l'érudition est le signe que l'Église n'échappe pas à la sclérose qui atteint toutes les institutions "si divinement inspirées" soient-elles. Mais ce serait un jugement à courte vue. D'abord parce que l'Église comme les institutions religieuses "sans exception" vise les réalités les plus profondes de l'existence. Ses actes doivent être jugés en fonction de cet objectif primordial. Ce n'est que si on les mesure "à d'autres fins et à d'autres étalons, (qu'ils) semblent échouer le plus piteusement". Ensuite parce que la science, quelle que soit le caractère irrésistible de son expansion, suppose "un monde de réalité et de vie plus riche et plus profond" que le sien et qu'il y a tout lieu de penser que la religion sera "en état de trouver place pour ces divers domaines de vie superposés à différents niveaux".

Ce double texte recueille l'assentiment total de Mgr Mignot. Il écrit au baron :

***Je ne saurais assez vous remercier de votre lettre et de celle de M. Briggs. On ne pouvait signaler avec plus de compétence et de convenance à la Commission biblique les dangers de la voie où elle s'engage. Les décisions de la Commission ne sont malheureusement pas des définitions ; ce sont plutôt des indications générales. Le malheur de la Commission est d'être composée de théologiens plutôt que de critiques de profession - sauf quelques exceptions. [...] Comme le dit fort bien M. Briggs, mieux vaudrait que la Commission nous donnât des***

<sup>1284</sup> Charles-Auguste BRIGGS (1841-1913) exégète américain, ministre presbytérien, professeur au Séminaire de l'Union théologique de New York, il fut condamné par son Église pour ses opinions avancées en matière de critique biblique. Passé en 1882 à l'Église épiscopaliennne, il fit la connaissance du baron von Hügel à Rome. Loisy avait conseillé la lecture de ses livres ("il s'y trouve des aperçus originaux") à Mgr Mignot.

<sup>1285</sup> *The Papal Commission and the Pentateuch*, London, Longmans, 1906 traduite en français l'année suivante : *La commission pontificale et le Pentateuque*, Paris Picard, 1907, 78 p. C'est cette édition que nous citons.

<sup>1286</sup> *Op. cit.*, p. 28.

**éditions soignées de nos Saints Livres. Pourquoi laisser ce travail presque exclusivement aux Protestants ? Les sentiments ultra conservateurs de la Commission sont dus aussi en partie à la crainte qu'inspirent les témérités des critiques rationalistes, qui sont plutôt des destructeurs que des constructeurs. Cette crainte légitime atténuée dans une certaine mesure l'attitude anti-critique de la Commission ; elle ne la justifie pas complètement** <sup>1287</sup> .

Mais il est désormais clair que la Commission biblique ne sera pas l'organe de libéralisation attendu. Au rythme d'une par an, les décisions suivantes verrouillent progressivement toutes les questions débattues : authenticité et historicité du IV<sup>e</sup> Évangile (29 mai 1907), caractère et auteur du livre d'Isaïe (29 juin 1908), caractère historique des trois premiers chapitres de la Genèse (30 juin 1909) etc. Cette année là Mgr Mignot se fait l'écho, pour le déplorer, du fait "que de plus en plus les consultants de la Commission biblique sont mis de côté et que les cardinaux ont la responsabilité de tout" <sup>1288</sup> . Il y voit une des raisons pour laquelle la Commission adopte un "système d'indécision, de solutions vagues, d'affirmations à côté" <sup>1289</sup> . Elle a entouré sa dernière décision de réserves "plus propres à obscurcir la question qu'à l'éclairer" en sorte qu'on ne sait pas au juste "ce qu'elle pense et ce qu'elle a voulu dire" <sup>1290</sup> .

Et pourtant il ne cesse d'espérer que la Commission joue un rôle autrement important pour le développement des études bibliques. Il suffirait pour cela qu'elle se contente de tracer des perspectives à la recherche. C'est l'un des vœux qu'il formule dans son mémoire au cardinal Gasparri en 1914 :

**Nos professeurs d'exégèse se plaignent aussi de la multiplicité des décisions de la Commission biblique où ils ne se reconnaissent plus et qui, par le fait, semblent perdre de leur autorité. Ne pourrait-elle pas se borner à donner de temps en temps des directions générales marquant les limites du dogme, mais laissant un champ assez vaste aux investigations prudentes des savants et des théologiens catholiques ?** <sup>1291</sup>

#### 4. Sauvegarder l'autorité scientifique de Loisy.

---

Les péripéties qui conduisent de la publication de *L'Évangile et l'Église* le 10 novembre 1902 à sa censure le 17 janvier 1903 par le cardinal Richard, à la soumission de Loisy le

<sup>1287</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 23 novembre 1906, ms 2812.

<sup>1288</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 17 juin 1909, f° 193-194. Décision prise effectivement le 30 juin 1909. En 1914 il note dans son Journal : "Léon XIII qui sans être spécialiste en matière biblique devinait les difficultés [...] établit [...] une Commission biblique qui ne bat que d'une aile. Les mauvaises gens disent qu'elle ne voit que d'un œil. On dit - que ne dit-on pas - que les décisions seraient formulées par les Éminentissimes cardinaux moins instruits que les membres actifs. Cela paraît invraisemblable... mais le vrai quelquefois..."; 1<sup>er</sup> Reg., 2<sup>e</sup> série, f° 181, 22 décembre.

<sup>1289</sup> 4<sup>e</sup> Reg., f° 5, ADA, 1 D 5-21.

<sup>1290</sup> 4<sup>e</sup> Reg., f° 12, ADA, 1 D 5-21.

<sup>1291</sup> Mémoire au cardinal Gasparri, décembre 1914.



3 février puis à sa décision d'apporter des explications complémentaires dans *Autour d'un petit livre* en octobre, sont bien connues<sup>1292</sup>. Il n'est cependant pas inutile d'y revenir du point de vue de l'archevêque d'Albi, car elles expliquent pourquoi Mgr Mignot, très intimement associé à la démarche de l'exégète durant l'année 1903, comme en témoigne la fréquence de leurs échanges épistolaires, s'est dépensé sans compter pour éviter que la condamnation parisienne ne soit confirmée par Rome.

Une dizaine de jours après la parution de *L'Évangile et l'Église*, l'abbé Loisy est plutôt serein. Il annonce à Mgr Mignot que son petit livre a un certain succès<sup>1293</sup> et que les premières réactions ne sont pas de nature à l'inquiéter. Deux Jésuites lui ont même écrit pour le "féliciter et aussi pour protester contre le dernier article du P. Prat dans les *Études*"<sup>1294</sup>. Certes, d'autres correspondants trouvent qu'il met "la foi en péril par (sa) façon de présenter l'idée du royaume céleste et celle du Messie". C'est pourquoi il rédige, pour la seconde édition, outre un chapitre sur les sources évangéliques, "quelques pages où (il) montre que le royaume et le messie ne sont pas des conceptions illusoire. [...] Cela n'est qu'insinué dans le livre, qui, après tout, n'est pas une apologie du christianisme". Il ajoute : "Mgr Duchesne, dont vous connaissez les tendances, m'a écrit, au sujet des deux premiers chapitres : *hic jacet lepus*. Ceux qui lisent tout droit n'ont pas vu ce lièvre caché"<sup>1295</sup>.

On voit bien pourtant à quoi pouvait faire allusion Mgr Duchesne. Dans ce chapitre sur le "Royaume des cieux" et sur le "Fils de Dieu", Loisy montre que l'essence de l'Évangile est à chercher dans l'espérance à la fois collective, eschatologique et historique du royaume céleste et que ce n'est pas sa conscience filiale qui constitue Jésus comme Fils de Dieu, mais sa conscience messianique. Ce qui signifie que l'Évangile ne se présente pas comme un absolu inconditionné, mais comme une réponse adaptée au milieu où il est né et qu'il s'est montré sans cesse capable d'adaptation :

***Ce qui est vraiment évangélique dans le christianisme d'aujourd'hui n'est pas ce qui n'a jamais changé, car, en un sens, tout a changé et n'a jamais cessé de changer, mais ce qui, nonobstant tous les changements extérieurs, procède de l'impulsion donnée par le Christ, s'inspire de son esprit, sert le même idéal et la même espérance***<sup>1296</sup>.

Mgr Mignot répond à l'abbé Loisy de ne pas tenir compte de l'allusion du directeur de

<sup>1292</sup> Loisy s'en explique longuement dans ses Mémoires, II, pp. 158-195. Voir aussi E. Poulat, *Histoire...*, pp. 125-142.

<sup>1293</sup> Les 1500 exemplaires furent épuisés en deux mois.

<sup>1294</sup> Ferdinand PRAT (1857-1933), jésuite, professeur d'Écriture Sainte, nommé à la Commission biblique en 1903. L'article paru dans les *Études* du 5 novembre 1902, pp. 289-312 "Progrès et tradition en exégèse", avait été rédigé avant la parution de *L'Évangile et l'Église*. Il entendait démontrer que la tradition catholique offrait assez de ressources à l'apologétique et qu'il était inutile et dangereux d'avoir recours à des nouveautés : "Il ne s'agit pas de forger des armes nouvelles mais de fourbir à nouveau celles que le temps aurait rouillées", pp. 289-290.

<sup>1295</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 21 novembre 1902, *BLE*, 1966, pp. 173-174.

<sup>1296</sup> *L'Évangile et l'Église*, 3<sup>e</sup> édition, pp. 101-102.

l'École française, car "un doyen intelligent qui est venu passer quelques jours ici n'a pas vu le lièvre de Mgr Duchesne. Il trouve le petit volume bien moins hardi que les études sur S. Jean. Chacun son goût, comme vous voyez" <sup>1297</sup>. Remarque intéressante dans la mesure où elle renvoie l'appréciation d'un livre non pas tant à son contenu objectif qu'à la subjectivité du lecteur. Mais avec un tel critère est-il encore possible de faire droit aux exigences de l'orthodoxie ? L'autorité peut-elle trancher à la place de la conscience ou plus exactement la conscience peut-elle se soumettre à une décision de l'autorité qui irait à l'encontre de sa propre compréhension ?

Le climat cependant change très vite. Le 20 décembre Loisy informe l'archevêque que "le bruit a couru que l'Index (l')avait même déjà censuré" et que "M. Vigouroux a été appelé subitement à Rome, pour donner son avis sur la condamnation qu'on prépare" ; que Mgr Batiffol s'apprêterait à "combattre prochainement (ses) erreurs" ; que le baron s'emploie à faire prendre conscience à ses correspondants romains de "l'impression que produit le petit livre dans le monde protestant, et l'impression différente, mais aussi vive, que produirait la condamnation". Il serait tout à fait piquant, conclut-il, que l'Index, qui n'a pas encore censuré Harnack, condamnât la réfutation" <sup>1298</sup>. Dès le lendemain, il se fait plus pressant <sup>1299</sup>. Il suggère à Mgr Mignot d'écrire au cardinal Rampolla en sa double qualité de Secrétaire d'État et de membre de la Commission biblique :

***Comme votre nom ne peut manquer d'être prononcé, qu'on vous dénonce avec moi, je ne crains pas de vous compromettre. Il me semble donc que vous pourriez exposer à cette Éminence l'état de la situation : comme quoi vous avez appris que l'on veut créer quelque agitation autour d'un livre pour lequel l'auteur lui-même et ses amis ne font aucune réclame et qu'ils laissent au jugement des personnes compétentes ; que l'auteur l'a écrit tout simplement parce qu'il était navré de la façon pitoyable dont nos théologiens répondaient à Harnack ; qu'il a voulu réfuter ce protestant, dont le livre faisait grande impression sur beaucoup de personnes instruites, sans qu'on eût l'air de s'en inquiéter ; qu'il s'est placé sur le terrain de l'histoire où Harnack prétendait se mettre ; qu'il a combattu Harnack en lui opposant une vue historique du développement chrétien, et non un système théologique ou philosophique ; que, vu les chances qu'il avait d'être mal compris par des personnes prévenues contre lui, il était presque résolu à ne pas publier son travail, et que c'est sur votre conseil formel, donné pour telles raisons, qu'il a cru pouvoir le faire imprimer ; que, par conséquent, les circonstances morales de la publication ne laissent rien à désirer ; que l'effet sur les protestants, autant qu'on le connaît déjà, est considérable, plus grand qu'on***

<sup>1297</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 29 novembre 1902, f° 171-172.

<sup>1298</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 20 décembre 1902, *BLE*, 1966, pp. 174-175

<sup>1299</sup> "On feint d'être très inquiet de mon livre, qui va faire perdre la foi à beaucoup d'ecclésiastiques (à cet égard, M. V[igouroux] n'a rien à reprocher à qui que ce soit, car il dégoûterait de la foi Abraham lui-même) ; on dit qu'il est plein (mon volume - et M. V[igouroux] aussi) de sous-entendus ; que l'apparence en est presque irréprochable, mais le sens pernicieux ; Mgr Batiffol, qui paraît-il, se réserve un grand rôle dans cette affaire, a dit que l'ouvrage était "fortement conçu, mais effrayant" ; et l'on sait, peut-être bien par lui, que je me suis décidé sur votre conseil à faire cette publication", L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 21 décembre 1902, *BLE*, 1966, pp. 175-178.

**aurait pu s'y attendre (lettres de personnages anglais et allemands à M. de Hügel) ; que, dans l'Église même, beaucoup d'ecclésiastiques et de laïques y ont trouvé la paix et non le trouble de la conscience ; que ce n'est pas l'auteur, mais les problèmes qu'il touche, et qu'il n'a pas inventés, qui peuvent donner de l'inquiétude aux âmes ; que son livre représente un effort pour donner à ces problèmes une réponse satisfaisante, et que si son œuvre a les imperfections de toute œuvre humaine, quiconque a des vues plus justes et plus complètes est libre de les faire valoir ; un blâme public infligé à l'auteur n'avancerait aucunement les questions et ne contribuerait pas à la pacification des esprits**<sup>1300</sup>

Mgr Mignot lui répond que si la situation est tendue, il faut prendre le temps de la réflexion et que, dans ces conditions, il n'a pas l'intention d'écrire tout de suite au cardinal Rampolla. Que lui dire de plus que ce que Loisy a clairement indiqué dans sa préface, à savoir qu'il s'était placé "sur le terrain de l'histoire", le seul où il pouvait rencontrer Harnack qu'il voulait réfuter, ce qui a été "remarquablement fait". Les faits ont été présentés "tels qu'ils apparaissent du dehors à un esprit sincère, impartial, intelligent". Bien sur "ce point de vue n'est pas exclusif, il s'en faut bien ; il laisse intact l'action indéniable, surnaturelle de Dieu", mais cela Loisy n'avait pas à le dire puisque c'était se placer à un autre point de vue que celui de Harnack. Toutefois Mgr Mignot n'est pas insensible aux reproches que font ceux qui auraient voulu une apologie chrétienne :

**On dit que vous ne tenez pas compte de la révélation ; que votre livre est un remarquable essai dans le genre d'une Esquisse de Sabatier ; que les choses auraient pu se passer naturellement, et sans le secours de Dieu, comme vous le dites ; par conséquent que l'Église n'est qu'une institution humaine, la plus parfaite des religions, mais, comme les autres religions de l'homme**<sup>1301</sup>.

Sans le demander encore à Loisy, on sent bien que c'est sur ce point qu'il souhaiterait que l'exégète s'exprime afin de lever toute ambiguïté.

Loisy qui a reçu du P. Gismondi une lettre l'informant d'une part que le P. Esser, secrétaire de l'Index, ne paraît pas avoir été troublé par son livre, mais que "trop de théologiens en sont choqués" pour qu'il ne soit pas condamné et d'autre part que "la condamnation ne semble pas du tout imminente surtout si l'on doit attendre l'avis de la Commission biblique qui "ne viendra pas de sitôt, puisque cette pauvre Commission n'existe pas encore", s'en remet à Mgr Mignot pour choisir le moment qui semblera le plus convenable pour intervenir : "Avec tout ce système d'intrigues secrètes et de politique cauteleuse, on ne sait jamais bien où les affaires en sont et ce qu'il peut être opportun de dire. Qu'ils condamnent ou ne condamnent pas, le livre a produit un effet et restera, quand même il n'y aurait pas de seconde édition"<sup>1302</sup>.

Même son de cloche de la part du baron qui estime qu'il n'y a "vraiment point occasion pour une lettre quelconque adressée par vous, mon bien cher Archevêque, à

<sup>1300</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 21 décembre 1902, BLE, 1966, pp. 175-178.

<sup>1301</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 22 décembre 1902, f° 174-175.

<sup>1302</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 29 décembre 1902, BLE, 1966, pp. 178-179.

Rome, la situation étant et restant telle" ; et il ajoute : "Quel service, vraiment *immortel* et immédiat rendu à la religion, si notre L. finit par échapper à toute censure !" <sup>1303</sup> Mgr Mignot lui répond :

***Votre lettre est pour moi un vrai soulagement. Je venais de demander votre adresse à M. Loisy [...] pour vous écrire au sujet de la campagne qu'on va mener contre la très remarquable réponse à Harnack. Comme toujours, on est plus sage à Rome qu'en France. Oui, ce serait un beau succès si Loisy échappait à une condamnation : ce serait le droit de cité accordé aux recherches et études critiques, entendues dans leur vrai sens, et non dans celui de critique libérale*** <sup>1304</sup>

Mais le 1<sup>er</sup> janvier les choses prennent une tout autre tournure. L'abbé Gayraud commence dans *l'Univers* une série d'articles contre le livre de Loisy <sup>1305</sup>. Aussitôt Mgr Mignot demande à Loisy de préciser sa pensée :

***L'on a besoin de savoir que le développement du dogme n'est pas une évolution naturelle comme celle de Sabatier. Quelques notes explicatives suffiront je l'espère, mais elles sont nécessaires. Je vous écris ces deux mots après lecture de l'article Gayraud dans l'Univers. Je vous en prie, faites cela, car je crains qu'on ne vous condamne, ce qu'il faut éviter*** <sup>1306</sup>.

Au baron von Hügel, il se dit contrarié par "l'attaque de Gayraud <sup>1307</sup>, car Loisy sera jugé par les lecteurs de *l'Univers* qui ne connaissent pas son livre et dont les trois quarts seraient incapables de le comprendre", et il lui annonce son intention "d'écrire quelques pages dans la *Revue du clergé français* sous le titre : "M. Harnack et M. Loisy", pour remettre les choses dans leur vrai jour, pour montrer que Loisy répondant à un *historien* rationaliste ne pouvait se placer que sur le *terrain historique* ; que son but n'était et ne pouvait pas être de traiter de la question du surnaturel, ce qu'il laisse entendre clairement dans sa préface. [...] Oui, dans quelques années, nos idées seront celles de l'Église, acceptées par tout le monde, mais en attendant c'est nous qui recevons les coups !" <sup>1308</sup>

Mgr Mignot a un autre article en préparation. Un rédacteur de la *Monthly Review*, Maurice Gerothwohl, s'était adressé à Mgr Batiffol pour avoir "un article sur la question

<sup>1303</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 31 décembre 1902.

<sup>1304</sup> **Mgr Mignot au baron von Hügel, 3 janvier 1903, ms 2793**

<sup>1305</sup> *L'Univers*, 1<sup>er</sup>, 2, 4, 9 et 10 janvier 1903, voir E. Poulat, *Histoire...*, pp.125-129. A propos de ces articles Blondel écrit à l'abbé Wehrlé : "J'ai souffert, autant que vous, quand j'ai ouvert *l'Univers* du 1er janvier, là où *ex cathedra*, sans réplique possible, devant un public mal préparé... l'Hercule de foire a commencé ses exercices de Béotiens", R. Marlé, *Au cœur de la crise moderniste*, p. 55.

<sup>1306</sup> **Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 1er janvier 1903, f° 176.**

<sup>1307</sup> "L'abbé Gayraud, qui devrait se contenter de faire de bonnes lois à la Chambre, est hanté du désir et du besoin de faire de la théologie. C'est un *scolastique* pur sang qui croit que toutes les questions sont résolues par S. Thomas. Il ignore ou feint d'ignorer que l'on fait de l'*histoire* avec des documents et non avec des théories préconçues".

<sup>1308</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 3 janvier 1903, ms 2793.

biblique et l'état des esprits en France touchant cette question". Le recteur avait décliné la demande et avait orienté le journaliste anglais vers Mgr Mignot. M. Gerothwohl propose à ce dernier de traiter "Le catholicisme et la critique biblique", car "la *pénétration* et la *largeur* de vos vues, que notre presse sérieuse a depuis longtemps révélées à nos cercles pensants vous assurent non seulement l'attention et la sympathie respectueuses de tous, mais la *conviction* chez beaucoup"<sup>1309</sup>. L'article doit paraître le 15 février et compte tenu des événements Mgr Mignot craint de s'être engagé trop vite. Il demande son avis au baron :

***Ne connaissant ni l'état des esprits en Angleterre ni l'esprit de la Monthly Review, ne sachant pas si vos catholiques anglais ne seront pas scandalisés de voir un archevêque écrire dans une revue protestante, je m'en rapporte à votre appréciation. Si vous pensez qu'il vaut mieux ne pas faire d'article, je me dégagerai***<sup>1310</sup>.

Celui-ci lui répond immédiatement de ne pas publier dans la *Monthly Review*, "parce que depuis sa naissance, il y a à peine 2 ans, elle s'est distinguée par l'insertion d'articles bruyamment Catholiques-radicaux, non il est vrai sur votre question, mais enfin qui en ont certes fait la *bête noire* de notre Archevêché". Il conseille de publier dans le *XIXth Century*<sup>1311</sup> ou à défaut dans la *Contemporary Review* bien qu'elle "a été bruyamment anti-curialiste depuis quelque temps". Pour donner à Mgr Mignot une idée de l'état des esprits, il lui communique la lettre d'un publiciste catholique, le Dr William Barry qui vient de publier un compte-rendu louangeur du petit livre de Loisy dans le *Pilot* "parce qu'elle peint fort bien l'état d'âme de bon nombre de demi-éveillés parmi les nôtres de par ici"<sup>1312</sup>. Dans cette lettre, W. Barry plaide pour ne pas couper court à la discussion sur les rapports entre l'histoire et la théologie, mais il estime que la marge de manœuvre est étroite :

***les catholiques ne se satisferont pas d'une Révélation qui ne révèle rien ou n'est pas miraculeuse et surnaturelle ; ils maintiendront que Jésus-Christ était plein de grâce et de vérité ; et un Évangile que l'on ne peut expliquer sans se référer à un Christ tel que celui que S. Jean nous donne, ne sera pas pour eux un Évangile du tout. En bref, ils jugeront l'histoire par la théologie***<sup>1313</sup>.

Aucun des deux articles projetés ne sera publié<sup>1314</sup>. D'une part, la censure portée par le cardinal de Paris rend impossible une prise de position sinon favorable du moins tolérante

<sup>1309</sup> Lettre du 6 décembre 1902, ADA, 1 D 5-01.

<sup>1310</sup> *Mgr Mignot au baron von Hügel, 3 janvier 1903, ms 2793.*

<sup>1311</sup> "C'est là que le Cardinal Manning, l'Évêque Patterson, le Père Ryder, et bon nombre d'autres Catholiques ont publié : je suis bien sûr que Votre apparition là ne scandaliserait personne", baron von Hügel à Mgr Mignot, 5 janvier 1903.

<sup>1312</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 5 janvier 1903.

<sup>1313</sup> "*Catholics will not be satisfied with a Revelation which reveals nothing, or which is not miraculous and supernatural ; they will maintain that Jesus Christ was full of grace and truth ; and a Gospel which can be explained without such a Christ in fact as St John gives us, will seem to them no Gospel at all. They will, in short, judge history by theology*", W. Barry au baron von Hügel, 31 décembre 1902, ADA, 1 D 5-01.

de la part d'un membre de l'épiscopat en faveur du livre de Loisy ; d'autre part, celui-ci avait annoncé à Mgr Mignot, avant même la censure, que s'il ne voulait pas "gâter" son livre par des "notes théologiques", il avait l'intention de publier un second livre dans lequel il justifierai sa démarche.

**Que diriez-vous d'une brochure ainsi conçue : Autour d'un petit livre 1° Pourquoi on a écrit le petit livre. 2° De la méthode qu'on a voulu suivre dans le p[etit] l[ivre]. 3° Pourquoi l'on a pas cité l'Évangile de S. Jean dans les deux premiers chapitres du p[etit] l[ivre]. 4° Si le p[etit] l[ivre] compromet la divinité de J. C. 5° Si le p[etit] l[ivre] compromet l'autorité de l'Église. 6° Si le p[etit] l[ivre] compromet l'autorité des dogmes. 7° Si le p[etit] l[ivre] compromet la doctrine de l'Église sur les sacrements. 8° Pourquoi de grands docteurs, qui n'ont pas réfuté Harnack, ont attaqué le petit livre. Qu'en dites-vous ?... Gardez je vous en prie le secret le plus absolu sur ce projet, qui ne peut être mis à exécution qu'après la fin des articles Gayraud et la publication de ceux qui paraîtront dans les Études et la Revue de Toulouse** <sup>1315</sup> .

Mgr Mignot se dit satisfait du projet. Peu lui importe la forme. Ce à quoi il tient absolument c'est à l'explication. Or le 19 janvier, en annonçant à l'archevêque la censure <sup>1316</sup> portée par le cardinal de Paris, l'abbé Loisy se demande s'il est opportun de publier les explications qu'il a préparées "car les explications ne seraient pas plus acceptées que le livre" :

**Je vais me taire tout simplement et laisser passer les injures qui sont la seule arme dont l'Église dispose maintenant contre la vérité. Je ne pense pas qu'on m'inquiète autrement et je crois bien que je n'irai pas voir le Cardinal, quand même il m'y inviterait. Il dit avoir consulté six personnes** <sup>1317</sup> . [...] **M. Monier n'en était pas et ne sait pas ou n'a pas voulu me dire les noms, que je ne lui ai pas demandés. Cela ne m'intéresse aucunement** <sup>1318</sup> .

Cette annonce ne surprend qu'à moitié l'archevêque, car M. Trogan avait écrit à M. Birot pour l'informer que le bruit courait à Paris que le cardinal, après en avoir conféré avec le cardinal Perraud, était à la veille de condamner Loisy. S'il est attristé de la décision de l'archevêque de Paris, il reste convaincu que Loisy doit tout faire pour rester crédible dans

<sup>1314</sup> Nous n'en avons retrouvé aucun brouillon dans les archives d'Albi. Celui pour la *RCF* a pourtant été complètement rédigé puisque Mgr Mignot annonce à Loisy : "L'abbé Birot vient d'envoyer à l'abbé Bricout un premier article dont je pense vous serez satisfait : il paraîtra dans le n° du 1er février de la *Revue du clergé français*", Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 19 janvier 1903, f° 178.

<sup>1315</sup> *L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 4 janvier 1903, BLE, 1966, pp. 179-180.*

<sup>1316</sup> Cette censure porte sur le fait que *L'Évangile et l'Église* a été publié sans *imprimatur* et qu'il est "de nature à troubler gravement la foi des fidèles".

<sup>1317</sup> *La commission chargée d'examiner le livre était constituée de Mgr Péchenard, du P. Bainvel, s.j., de M. Many, sulpicien, de M. Letourneau, curé de Saint-Sulpice et de M. Lesêtre, curé de Saint-Etienne-du-Mont (Lettre de l'abbé Wehlrlé à Blondel, 3 février 1903, R. Marlé, Op. cit, p. 71). Dans ses Mémoires (II, pp. 193-200) Loisy ignore Letourneau et parle de M. Fillion.*

<sup>1318</sup> *L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 19 janvier 1903, BLE, 1966, pp. 181-182.*

l'Église :

***Je n'ai pas à vous exprimer une sympathie dont vous êtes assuré dans les douloureuses circonstances que vous traversez. Vous savez quelle interprétation favorable j'avais faite de votre pensée, quel bien pour l'Église et quel honneur pour vous j'attendais de votre petit livre : les événements me donnent tort. Je n'en reste pas moins convaincu que vous êtes victime d'une erreur de méthode et que vos critiques ont rendu le théologien responsable des constatations de l'historien. Après avoir beaucoup réfléchi à l'attitude qu'il convient que vous preniez à la suite du jugement de l'archevêché de Paris, laissez-moi vous dire que je ne puis partager votre manière de voir qui est de vous enfermer dans une abstention absolue. Ce silence serait exploité contre vous. [...] Il s'agit moins dans ma pensée de votre personne que de la nécessité qui s'impose de ne point compromettre votre autorité scientifique aux yeux du public catholique. Pour la mission qui est la vôtre dans l'Église, je vous demande d'éloigner de vous tout motif de suspicion qui la paralyserait à jamais***<sup>1319</sup> .

Pour l'archevêque, il n'y a que deux partis possibles : écrire au cardinal pour lui dire, soit qu'il retire le livre du commerce et renonce à la deuxième édition, soit qu'il va donner en tête de la seconde édition des explications de nature à dissiper tous les doutes qui pourraient exister quant à son entière adhésion à la doctrine de l'Église catholique. Il préférerait la seconde solution à la première, mais si Loisy estime qu'elle est trop malaisée ou trop compliquée, qu'il s'en tienne à la première

***elle coupera court à toute interprétation injuste et votre petit chef-d'œuvre, jeté momentanément comme lest, vous pourrez continuer vos travaux au milieu du même respect et entouré de la même attention, de la même autorité que par le passé. Consultez M. Monier : je serais bien surpris qu'il ne pensât pas comme moi***<sup>1320</sup> .

Loisy opte pour la première solution, mais il se refuse pour l'instant à écrire au cardinal Richard. S'il y est contraint, il protestera

***contre de tels jugements et de la façon dont on les prépare, contre la coalition d'ignorance, de haines et de jalousie qui a provoqué celui-ci. Mgr Batiffol était à Paris et s'y est employé activement. Je méprise profondément tout ce monde-là, chacun à son rang et selon ses capacités. Quant à l'opinion catholique, ce que je puis dire en ce moment n'y fera rien***<sup>1321</sup> .

Face à cette situation, le baron avoue être dans le "brouillard". D'abord sur l'origine de la censure. Il lui semblait que Rome n'était pas déterminé à prendre position, mais d'un autre côté il imagine mal que l'archevêque de Paris ait pu agir "sans quelque entente préalable avec Rome". De toutes les manières la censure parisienne va rendre "plus faciles, aux yeux de adversaires (de Loisy) à Rome, les tentatives de finir avec lui, là aussi. Et il est tant à désirer que ces condamnations restent Françaises, et ne deviennent pas Romaines aussi !" Ensuite sur la tactique à employer. Il est inquiet, malgré l'avis contraire qu'il lui a

<sup>1319</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 22 janvier 1903, f° 179-180.

<sup>1320</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 22 janvier 1903, f° 179-180.

<sup>1321</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 23 janvier 1903, BLE, 1966, pp. 182-183.

donné, de la détermination de Loisy de maintenir la publication de la traduction anglaise de *L'Évangile et l'Église*. Il craint que Loisy ne lui en veuille pour cet avis car il se peut finalement que l'exégète ait raison "de croire qu'il est temps, après une si longue et vraiment belle patience, de montrer un peu plus ses dents". Enfin sur les conseils de prudence qu'il a donnés à l'archevêque quant à son projet d'article. Il se demande en effet si un minimum de résistance ne s'impose pas :

***Car, il est clair, que si on peut trop s'aventurer et irriter les autres à de nouvelles mesures : il est vrai aussi que si nous ne faisons rien et répondons aux autres en nous effaçant, ils se croiront de plus en plus libres de tout oser, et même pourront-ils fabriquer, de l'absence de tout appui publique (sic) de nos idées, une tradition légendaire d'une réprobation formelle déjà effectuée par l'Église de ces idées***<sup>1322</sup> .

Mgr Mignot s'emploie d'abord à rassurer le baron von Hügel. Loisy serait tout à fait déraisonnable de lui en vouloir de n'être pas de son avis : il n'a pas de défenseur plus persévérant et plus dévoué. Lui-même a écrit à leur ami commun pour lui demander de faire paraître une brochure explicative.

***Son livre a scandalisé les âmes simples et ignorantes ; j'ai reçu de plusieurs supérieurs de communautés d'hommes des lettres où l'on me demandait avec d'instantes supplications de réfuter ce livre, "plus dangereux que tous ceux de Renan" etc., etc. ; où l'on me disait que mon silence est un scandale, que je devais prouver victorieusement au monde chrétien que N. S. est Dieu, que l'Église est divine etc., etc. Voilà pourquoi j'insiste auprès de notre ami pour qu'il rassure le monde ! S'il ne le fait pas il sera inmanquablement condamné***<sup>1323</sup> .

L'archevêque aussi craint "que la condamnation portée par le cardinal Richard ne soit le résultat d'une entente secrète avec plusieurs personnages de Rome", à preuve le fait que cardinal Perraud a adhéré à la censure du cardinal de Paris<sup>1324</sup> . Cela l'afflige et l'attriste d'autant plus "la grande majorité de l'épiscopat - en raison de son ignorance de la question biblique - est de l'avis du cardinal de Paris". C'est une raison de plus pour que Loisy éclaire l'opinion. Mais tout cela ne doit point faire perdre espoir car, même si ni le

<sup>1322</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 29 janvier 1903.

<sup>1323</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 3 février 1903, ms 2794.

<sup>1324</sup> Loisy tenait pour certaine l'intervention romaine : "Je tiens d'un familier de la nonciature que l'affaire de mon livre a été réglée dans un conciliabule tenu chez le Nonce et auquel ont eu part Lorenzelli, le cardinal Perraud et un vicaire général de Paris qu'on m'a dit être Thomas, sans pouvoir l'affirmer absolument. Cette réunion a précédé l'institution de commissaires archiépiscopaux. Il me paraît clair que l'initiative est venue de Lorenzelli, ou de Perraud, du premier plutôt que du second ; que l'on a fait marcher le cardinal Richard ; et que l'affaire a été machinée à Rome même. Celui qui m'a raconté le fait et qui très *Léontreiziste* met le Pape et Rampolla en dehors ; il croirait volontiers à l'initiative personnelle de Lorenzelli. Mais il y a Perraud. Le plus probable est que Lorenzelli a reçu des instructions et que l'ont a voulu relever l'autorité du Cardinal Richard par la compétence académique de Perraud", lettre à Mgr Mignot, 27 février 1903. Cette information confirme celle selon laquelle le Nonce avait fait campagne pour que les évêques adhèrent à la censure de Paris. Mgr Mignot qui n'avait naturellement pas été contacté dans ce cadre, s'en était insurgé : "Si le Nonce agit comme vous dites il sort de ses attributions de Nonce : il n'est accrédité qu'auprès du gouvernement et n'est nullement un légat du Pape auprès des évêques. Si le gouvernement s'en doutait ce serait une cause de conflit", lettre à l'abbé Loisy 6 février 1903.



baron, ni lui, ne verront la fin de la querelle, "la victoire restera à nos idées parce qu'elles sont vraies".

Un évêque au moins pouvait échapper au reproche d'incompétence en matière biblique, c'était Mgr Le Camus, évêque de la Rochelle. Mgr Mignot comptait sur lui pour défendre Loisy. Or non seulement celui-ci se récuse, mais il annonce à l'archevêque qu'il va prendre publiquement ses distances :

***Je juge plus sévèrement que vous le livre de M. Loisy. Vous verrez dans ma petite brochure si j'ai raison. Il m'a paru impossible que des explications ne vinssent pas mettre au point ce qui est tout à fait en dehors des théories catholiques. L'impression que produit le livre est bien moins Harnack réfuté que Loisy exposé. [...] Dans le quart d'heure, il m'a paru nécessaire de dégager le mouvement exégétique en partie provoqué par nous, des imprudences d'une exégèse de casse-cou et je crois que j'aurais bien fait*** <sup>1325</sup> .

L'évêque de La Rochelle en a informé l'abbé Loisy et celui-ci prévient l'archevêque que si la brochure de Mgr Le Camus a quelque chose de désagréable pour lui, c'est par lui qu'il commencera la critique de l'orthodoxie : "Si je n'avais pas été hardi, il serait encore ce qu'il était il y a une douzaine d'années, c'est-à-dire pas très avancé, quoique déjà très hâbleur" <sup>1326</sup> .

Le texte de Mgr Le Camus paraît début février <sup>1327</sup> . Il est habilement daté du 14 janvier, ce qui lui permet de revendiquer la libre discussion dans l'Église et de juger inutiles les condamnations, sans donner pour autant l'impression qu'il se démarque de la censure de l'archevêque de Paris prononcée le 17. Il reproche à Loisy de ne pas discerner que la manière de faire de l'histoire à quelque chose à voir avec la théologie et donc que la critique doit rester dans les limites tracées par l'Église ; de se laisser aller à un criticisme qui en vient à dénier toute valeur aux textes évangéliques ; de réduire l'Évangile à une espérance alors qu'il est l'annonce de vérités.

Le commentaire que l'abbé Loisy fait de cette analyse de *L'Évangile et l'Église*, dans une lettre à l'archevêque, est sans appel :

***La brochure de La Rochelle est pitoyable. Le dernier étudiant de la dernière université allemande n'aurait pas écrit cela. Ce bon Évêque était cru intelligent par quelques-uns à cause de son programme d'études. Il n'avait qu'à se taire pour jouir de sa réputation. Il parle. Tant pis*** <sup>1328</sup> .

Mgr Mignot lui répond : "Évidemment, Mgr Le Camus a répondu à côté de votre question et n'a pas réfuté votre thèse" <sup>1329</sup> . Est-ce à dire pour autant que Mgr Mignot ne partage en aucune façon les critiques de son collègue ? La formule qu'il emploie dans sa lettre à

<sup>1325</sup> Mgr Le Camus à Mgr Mignot, 24 janvier 1903, ADA, 1 D 5-01. Attitude voisine chez M. Vigouroux : "Il est bien regrettable que M. Loisy ne se modère pas. Que de services il aurait rendu au progrès des sciences bibliques en étant modéré et sage !", lettre à Mgr Mignot, 16 janvier 1903.

<sup>1326</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 23 janvier 1903, BLE, 1966, pp. 182-183.

<sup>1327</sup> *Vraie et fausse exégèse*, Paris, 1903, 40 p. Voir E. Poulat, *Histoire...*, pp. 139-142. Mgr Mignot l'a en sa possession le 3.

<sup>1328</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 5 février 1903, BLE, pp. 187-188.

Loisy est suffisamment vague pour laisser ouverte la question. Sur un point au moins il est de son avis : "Mgr Le Camus a raison de protester contre les procédés de condamnation brutale", écrit-il à M. Vigouroux<sup>1330</sup>. Nous verrons que ce n'est pas le seul.

Entre temps, M. Vigouroux qui a été reçu en audience par le pape a écrit à Mgr Mignot pour lui "transmettre les paroles de Léon XIII". Celui-ci a été mal impressionné par une manifestation des étudiants de l'Apollinaire qui ont protesté contre la condamnation de Loisy. Il attend que l'exégète se soumette. "J'espère que vous obtiendrez de M. Loisy qu'il fasse ce que doit faire un bon prêtre qu'il a toujours été, qu'il accepte le jugement du cardinal Richard [...]. Ce sera, de plus, le salut pour M. Loisy dans cette crise d'où va dépendre tout son avenir. Il peut faire le plus grand bien à l'Église et aux études bibliques par sa soumission ; il se ferait surtout du mal à lui-même par sa résistance"<sup>1331</sup>. L'archevêque transmet la lettre à l'abbé Loisy en lui demandant, s'il persiste à ne pas vouloir écrire au cardinal, de publier sa brochure *Autour d'un petit livre*<sup>1332</sup>.

On sait que Loisy s'est finalement résolu à écrire au cardinal de Paris pour lui dire qu'il s'inclinait devant son jugement et qu'il réprouvait "les erreurs qu'on a pu déduire de (son) livre en se plaçant, pour l'interpréter, à un point de vue tout différent de celui où (il s'était) mis et avait dû (se) mettre pour le composer". Quand il informe Mgr Mignot de sa décision, il lui suggère de dire à M. Vigouroux

***qu'il est fort bien de me demander des concessions, mais qu'il serait encore mieux de m'en tenir compte [...] ; que la presse catholique a joué dans la dernière affaire un rôle honteux pour l'Église ; que l'article de Batiffol est ignoble<sup>1333</sup> ; que mon silence dans cette bagarre a quelque mérite, d'autant que je pourrais, en parlant, mettre le feu à beaucoup de poudres ; bref que vous comptez que Rome se tiendra pour satisfaite, et que mes écrits, même L'Évangile et l'Église, ne seront point censurés là-bas<sup>1334</sup>.***

En même temps la réimpression des *Études bibliques* s'achève. Il a rédigé à cette occasion une préface qu'il a fait parvenir à l'archevêque. Il lui demande s'il ne la trouve pas trop "scabreuse" car il voudrait "profiter de l'occasion pour glisser le livre en douceur sous l'abandon de *L'Évangile et l'Église*".

Malgré son admiration pour cette introduction<sup>1335</sup>, Mgr Mignot déconseille formellement à Loisy de la publier :

<sup>1329</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 6 février 1903, f° 187-188.

<sup>1330</sup> Propos rapporté à l'abbé Loisy, lettre du 16 février 1903, f° 187-188.

<sup>1331</sup> M. Vigouroux à Mgr Mignot, 29 janvier 1903, ADA 1D 5-01.

<sup>1332</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 1er février 1903, f° 181.

<sup>1333</sup> "*L'Évangile et l'Église*", BLE, janvier 1903, pp. 3-15. Dans cet article Mgr Batiffol esquissait une typologie des attitudes face au christianisme dans laquelle Blondel représentait la tentative d'acclimatation du kantisme et Loisy celle de l'agnosticisme évolutionniste. Voir E. Poulat, *Histoire...*, pp. 373-376.

<sup>1334</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 2 février 1903, BLE, 1966, pp. 184-185.

**Malgré le très grand désir que j'aurais de voir répandre les idées que vous y exposez, je ne crois pas qu'il soit actuellement possible de la publier telle qu'elle est : Non possunt portare modo. Votre Évangile et l'Église aurait fait grand bien si une meute de chacals ne s'était jetée sur lui ; il serait resté dans le domaine de la spéculation, de l'étude attentive, de la méditation sereine ; il aurait peu à peu éclairé et raffermi bien des esprits. Votre introduction ferait bien plus de tapage encore, par la raison qu'elle est plus accessible au grand nombre des lecteurs que ne l'était le petit livre. Étant donné l'état des esprits, on ne tiendra pas compte de votre silence : on arracherait contre vous une condamnation à Rome - ce qu'il faut éviter à tout prix<sup>1336</sup> .**

L'abbé Loisy hésite à renoncer à son texte. Certes, la préface ne peut passer en l'état<sup>1337</sup> mais, pour des raisons financières, il voudrait sauver l'édition et il propose des corrections visant à atténuer certains de ses propos<sup>1338</sup> . En marge de la lettre, Mgr Mignot a noté au crayon son sentiment. Il estime que seules les pages concernant les récits de l'enfance et la conception virginale devraient être absolument supprimées, mais il maintient qu'il est impossible de publier ce texte dans la situation actuelle. Il serait immanquablement condamné. Finalement, l'abbé Loisy, à contre cœur, se range à l'avis de Mgr Mignot<sup>1339</sup> . Mais il craint d'avoir "cédé trop et trop vite" en écrivant au cardinal de Paris : "L'Église est une terrible machine, et je ne voudrais pas être entraîné de concession en concession jusqu'au néant". En tout état de cause il ne se rendra jamais à Rome si d'aventure il y

<sup>1335</sup> "Il a composé à cet effet une remarquable Introduction de près de 100 pages, où il expose avec une grande loyauté sa façon de concevoir la question biblique. Je viens de lui écrire de ne pas le faire actuellement : elle serait *infailliblement* condamnée à Rome, ce qu'il faut éviter à tout prix. Le plus pressé est d'*apaiser les flots agités*", Mgr Mignot au baron von Hügel, 4 février 1903, ms 2795.

<sup>1336</sup> **Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 3 février 1903, f° 182-183. "Je me suis trouvé à Cahors avec M. Gayraud, qui prêchait un sermon de charité en faveur des écoles libres : je ne lui ai pas caché ma pensée, ainsi qu'à l'Évêque, qui est bon et intelligent, mais qui tremble à la pensée des conséquences de nos hardiesses. Seul un vicaire général de Cahors, M. Massabié, a eu le courage de se joindre à moi et de dire qu'il n'avait pas trouvé une seule erreur dans L'Évangile et l'Église, tout en disant qu'il fallait donner des explications".**

<sup>1337</sup> "J'ai relu hier soir ma préface des *Études bibliques*, et j'ai été moi-même effrayé des abominations qu'elle contient. Je doute qu'elle puisse passer maintenant", lettre du 6 février 1903.

<sup>1338</sup> "pp. 5-6, ce qui est dit de la S. Commission ; mais cela pourrait peut-être rester sans trop d'inconvénient ; pp. 23-24, propos hardis sur l'exégèse conservatrice, mais cela ne constitue pas une doctrine hétérodoxe ; pp. 28-29, trop vraies, mais scandaleuses ? pp. 34, propos qui peut être interprété comme excluant la divinité du Christ vivant sur la terre, il me paraît vrai historiquement mais est-il indispensable de le corriger, et comment ? p. 37, paroles raides, mais peut-être pas trop dangereuses ; pp. 38-39, ce qui est dit des récits de l'enfance et de la conception virginale ; j'ai peur que cela n'ait besoin d'être amendé ou supprimé ; c'est, à mon avis, ce qu'il y a de plus scabreux dans toute la préface ; ce qui est dit de la résurrection pourrait scandaliser le Cardinal Richard, mais voudra-t-il encore se scandaliser ? p. 46, apostrophe éloquente aux théologiens ; mais ne l'ont-ils pas méritée ? p. 55, sur le caractère légendaire des récits ; cela n'est pas bien méchant ; p. 57, la façon d'écarter le miracle pourra sembler une négation ; p. 61, conclusion désagréable à M. Brunetière ; pp. 65-71, ce qui est dit des prophéties ; tout le dernier paragraphe serait inquiétant ; mais n'est-il pas inintelligible pour le commun des personnes orthodoxes ?", L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 3 février 1903, *BLE*, 1966, pp. 185-186.

était convoqué ; il ne cédera pas sur la question de l'*Imprimatur* : "j'aimerais mieux ne pas écrire que de me soumettre à un examen pour une approbation épiscopale" ; il n'abandonnera pas son cours de la Sorbonne.

Or précisément son geste de conciliation est interprété comme un signe évident de l'absence de liberté des savants catholiques :

***Ma lettre au Cardinal a eu pour premier effet de rendre encore plus précaire ma situation à la Sorbonne. Je vous dis cela tout à fait entre nous. Mais on a interprété ma démarche comme une rétractation. Et vous savez que les laïques jugent très sévèrement ces palinodies***<sup>1340</sup> .

Pour tenter d'aplanir des difficultés que l'abbé Loisy rencontre à la Sorbonne Mgr Mignot écrit à M. Lemire qui s'était fortement impliqué dans la nomination de l'abbé aux Hautes Études pour "voir avec lui ce qu'il y aurait à faire"<sup>1341</sup> . Quant au reste, il est d'avis "pour en finir, et faire cesser les clabauderies" que Loisy publie la brochure dont il lui a parlé pour faire taire "le troupeau des incompetents qui fait grand bruit" mais aussi pour les prêtres intelligents qui, comme le lui dit un professeur de grand séminaire "qui est de vos admirateurs", pensent que l'exégète tombe dans le défaut qu'il "reproche à bon droit à Harnack, de sortir du domaine de la critique pour faire de la théologie" et enfin pour "les simples qui ont besoin d'être rassurés sur l'orthodoxie" de l'abbé et dont il reçoit "des lettres navrantes et touchantes à la fois, à ce sujet"<sup>1342</sup> .

Cette publication est d'autant plus urgente que les nouvelles de Rome que reçoit le baron sont alarmantes. Il transcrit à l'archevêque une partie de la lettre qu'il a reçue du P. Gismondi "quant à la *Revue biblique* et à l'attitude attristante du P. Lagrange" :

***Le P. Lagrange est ici depuis environ un mois, appelé de Jérusalem par le cardinal Rampolla, qui a l'intention de faire de la Revue Biblique l'organe officiel***

<sup>1339</sup> "Mais quelle galère que la profession de savant ecclésiastique ! Quand je serai hors de ce pas, je ne toucherai plus à une question théologique ou apologétique. Je vois très bien que l'Église a encore bec et ongles pour se défendre contre ses ennemis, car elle est encore très forte pour écraser ses enfants. Il ne faut pas s'inquiéter pour elle", L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 3 février 1903, *BLE*, 1966, p. 187.

<sup>1340</sup> ***L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 27 février 1903, BLE, 1966, pp. 190-192. Il revient sur la question le 11 mars : "Ma lettre au Cardinal a mécontenté plusieurs de ces Messieurs des Hautes Études ; il n'est question de rien moins que de me refuser l'autorisation de continuer mon cours l'année prochaine. Pourra-t-on faire entendre à ces Messieurs qu'ils travaillent pour leurs ennemis et les miens ? Notez que le Ministre, qui, dit M. Lemire, m'est favorable, aurait difficile de passer outre à leur vote, et que ma situation dans ce cas, serait absolument fausse. - J'ai vu M. Lemire chez l'abbé Rousselot, avec M. Bérard et autres personnes. On a parlé un peu du Collège de France. Je crois, pour ma part, que c'est un rêve, et la mort de G. Paris doit enlever à ce rêve une grande part des petites chances qu'il pouvait avoir de se réaliser", l'abbé Loisy à Mgr Mignot, BLE, 1966, pp. 192-193.***

<sup>1341</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 12 mars 1903, f° 191.

<sup>1342</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 12 mars 1903, f° 189-190. Le 7 mars M. Vigouroux avait insisté une fois de plus en ce sens auprès de l'archevêque : "Il serait en tout cas bien de désirer que M. L. profite de la première occasion pour faire une déclaration de foi très explicite. Ce serait le meilleur moyen de fermer la bouche de ceux qui répandent (des bruits divers), soit contre lui-même soit contre Votre Grandeur elle-même, et ce serait de plus pour lui une sauvegarde à Rome".

**de la Commission. La pauvre Revue devrait être transférée à Rome. Le P. L[agrange] tâche de faire modifier ou du moins atténuer cette condamnation capitale<sup>1343</sup>. Oui : mais voilà que, malheureusement, il a pris sur lui encore une autre besogne, - celle de proclamer la nécessité de la condamnation de Loisy : "Si j'avais les idées de Loisy, je jetterais immédiatement mon froc... et je ne serais plus chrétien". Il nous a dit ceci, à Fracassini et à moi, lors de notre première rencontre, il y a un mois<sup>1344</sup>.**

Par ailleurs tous les signes indiquent qu'il ne faut plus espérer "épargner à Loisy un coup romain" : le pape s'est plaint de Loisy lors d'une audience privée où il recevait plusieurs Jésuites dont le P. Gismondi qui a également "entendu foule de cardinaux et autres 'gros bonnets' s'agitant beaucoup sur cette matière". Le jésuite romain demande au baron qu'il écrive au "cardinal Rampolla, lui montrant les mauvais résultats qui suivraient, pour tout le monde Anglais, d'une telle action de Rome contre Loisy". Il hésite sur ce que doit faire l'archevêque. D'un côté il croit que Mgr Mignot pourrait "lui aussi, faire quelque chose de pareil" mais en même temps il ne faut pas hypothéquer l'avenir :

**Quant à Vous, mon vénéré, précieux Ami, je sens intensément tout ce que vous pourriez faire et empêcher, parvenu à Paris ou même Reims ou Rouen, et combien il est souhaitable que vous ne vous exposiez pas plus que l'honneur et les besoins présents et très clairs ne le demandent, à l'opposition acharnée de l'autre parti<sup>1345</sup>.**

De toute façon Loisy décline l'offre d'intervention de ses deux amis. Il pense en effet que Mgr Mignot doit réserver son "intervention pour le charivari qui suivra la condamnation inévitable"<sup>1346</sup>, et l'archevêque ne croit pas à une condamnation imminente. M. Vigouroux lui a certifié que Rome n'y été pas disposé. "Mais quoiqu'on fasse, écrit-il au baron, les problèmes demeurent et il faudra bien les résoudre. La question biblique ne saurait être tranchée par une décision de l'Index pas plus que la décision du S. Office n'a empêché la terre de tourner"<sup>1347</sup>.

C'est pourquoi il supporte mal les critiques qui lui sont faites en particulier sur son silence qui est interprété comme une approbation tacite de l'abbé. Il s'en explique auprès de Mgr Lacroix :

**On me reproche en ce moment de soutenir l'abbé Loisy ! Et quand cela serait ? M. Loisy peut aller trop loin, avoir le tort de ne pas assez expliquer sa pensée, de ne pas se faire apologiste de sa foi sacerdotale - il ne croit pas avoir à la défendre - au lieu de rester le pur critique. Mais il n'en est pas moins vrai que la vérité est du**

---

<sup>1343</sup> Dans *Le Père Lagrange, Paris, Cerf, 1995 (p. 106)*, B. Montagnes est discret sur les sentiments du P. Lagrange à propos de ce projet. Il note simplement qu'un accord était intervenu, approuvé par le Pape le 28 mars et que seule la mort de Léon XIII, quatre mois plus tard, en empêcha la réalisation.

<sup>1344</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 19 Mars 1903.

<sup>1345</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 19 Mars 1903.

<sup>1346</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 21 mars 1903, *BLE*, 1966, p. 257.

<sup>1347</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 22 mars 1903, ms 2796.

**côté des critiques sages et modérés. Mieux que bien d'autres vous savez dans quel direction marche le monde intellectuel. Nous restons des géocentristes sinon en astronomie, du moins en bien des choses, et alors on nous tourne le dos. [...]M. Loisy inquiète bien des esprits, j'en conviens, mais si au lieu d'agir avec lui comme on l'a fait, on lui avait témoigné plus de confiance, on l'aurait rendu rassurant ; on l'aurait amené à défendre les saints Livres contre les rationalistes, on en aurait fait un remarquable apologiste. Hélas, au lieu du compelle intrare, il semble que la devise soit compelle exire !**<sup>1348</sup>

Ce qui est en jeu à ses yeux c'est, *ad intra* la manière dont est traitée la gestion du débat théologique, et *ad extra* la crédibilité du discours de l'Église. Le problème que pose Loisy au magistère ecclésial, et cela depuis 1893, est d'abord pour lui le symptôme d'une difficulté majeure. L'évocation de la géocentrie n'est pas fortuite. Mgr Mignot a tout fait conscience que l'Église se trouve devant une nouvelle révolution copernicienne et qu'elle n'y échappera pas.

## Cinquième Chapitre : Au cœur de la tourmente

### 1. La mise à l'Index des livres de Loisy.

---

La publication simultanée par l'abbé Loisy de *Autour d'un petit livre*, d'une nouvelle édition de *l'Évangile et l'Église* et surtout du commentaire de *l'Évangile de saint Jean* provoque chez Mgr Mignot une réelle surprise. Loisy lui avait bien donné dès avril le plan exact de son second "petit livre", mais il estimait devoir le garder en réserve dans le cas d'une éventuelle condamnation<sup>1349</sup>. En accusant réception des ouvrages et alors qu'il n'a lu que *Autour d'un petit livre* et l'introduction du S. Jean, il écrit à l'abbé Loisy : "Certes, on ne vous reprochera plus de manquer de clarté, ni de ne pas dire tout ce que vous pensez ! Ce qui ne veut pas dire que vous contenterez tous vos lecteurs !" Manière discrète de dire que lui-même n'est pas contenté ? Sans doute car si persiste l'admiration devant le travail critique de l'exégète, des réserves apparaissent devant les perspectives ouvertes plus d'ailleurs par le commentaire de saint Jean, semble-t-il, que par les mises au point d'*Autour d'un petit livre*.

La grosse affaire, en ce moment, écrit-il au baron, c'est l'apparition des trois volumes de Loisy. Je ne crois pas que pareille émotion se soit produite depuis la publication de *l'Histoire critique* de Richard Simon. Combien y aura-t-il de *Bossuet* pour le réfuter ? On condamnera probablement ; mais il sera difficile de réfuter. On avait reproché à Loisy

<sup>1348</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 17 mars 1903, f°13-14.

<sup>1349</sup> "Je suis à peu près décidé à me taire, à moins d'une provocation trop forte. [...] Mais j'ai une série toute prête de sept lettres. [...] Je vois que mes ennemis désirent beaucoup que je parle (P. Lagrange). Cela me donne à penser que je ferai mieux de me taire. Il est sûr que le charivari serait au comble si je publiais mes sept lettres", L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 15 avril 1903, BLE, 1966, pp. 260-261.

d'être "le critique des critiques", et de ne pas donner sa propre pensée : on ne pourra plus lui faire le même reproche !<sup>1350</sup>

L'archevêque trouve cependant Loisy trop radical dans ses conclusions sur le quatrième Évangile. Certes, il admet que saint Jean n'est pas l'auteur du livre qu'on lui attribue, que les récits et les discours johanniques sont idéalisés et qu'il y a beaucoup de symbolisme dans saint Jean. Mais il lui paraît excessif de nier tout caractère historique à tous les faits rapportés par Jean et ignorés par les Synoptiques. Mgr Mignot qui n'est sans doute pas insensible à l'objection qui était présentée aux tenants du développement doctrinal, à savoir de s'appuyer sur des textes - en particulier Jean 16, 12<sup>1351</sup> - dont ils n'ont pas ailleurs l'authenticité<sup>1352</sup>, ne changera pas d'opinions :

***Que l'auteur du quatrième Évangile ait arrangé certains faits, c'est possible, acceptable ; qu'il les ait fabriqués de toutes pièces, c'est inadmissible. [...] En écrivant ceci je pense à M. Loisy qui est le défenseur le plus convaincu et aussi le plus habile du symbolisme. Son commentaire de saint Jean témoigne d'une étonnante érudition, d'une finesse, d'une pénétration d'esprit qu'on ne rencontre pas ailleurs, malgré cela il ne m'a pas convaincu. Le quatrième Évangile est une thèse, sans contredit, mais il n'est pas un recueil de fables symboliques et allégoriques***<sup>1353</sup>.

Pour Mgr Mignot, Loisy s'expose à un triple reproche. D'abord - c'est ce qui préoccupe toujours l'archevêque - ses affirmations risquent de provoquer un scandale auprès des "fidèles qui croiront que tout va s'écrouler !" en sorte que si condamnation il y a, "ce sera surtout à cause de l'effet produit sur les fidèles", car en n'écrivant que pour les savants Loisy "a eu le tort de n'avoir pas assez pitié de ceux qui ne le sont pas, et c'est le grand nombre". Ensuite en prétendant se placer sur le seul terrain de l'histoire, Loisy s'expose à ce qu'on lui objecte que l'histoire n'est qu'une science conjecturale - et ses adversaires ne se font pas faute de le rappeler que les affirmations de Loisy sont "le résultat de sa mentalité propre, de sa philosophie à lui, que là où il ne voit qu'un symbole les autres ont de bonnes raisons aussi pour y voir un fait réel". Enfin - et c'est là le regret personnel de Mgr Mignot - même si Loisy n'avait pas à parler de la tradition, "ce serait injuste de le lui reprocher", il aurait pu en dire un mot afin de ne pas effaroucher inutilement bien des gens.

C'est pourquoi il lui paraît à peu près certain que Loisy n'échappera pas à une condamnation. Du moins espère-t-il que dans cette hypothèse Rome se contentera de censurer une série de propositions et ne s'engagera pas sur le fond. Il le dit à Loisy en accusant réception des livres :

***En tout cas, si on vous condamne, - ce qui n'est pas impossible -, il sera difficile***

<sup>1350</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 30 octobre 1903, ms 2799. Les citations qui suivent sont extraites de la même lettre.

<sup>1351</sup> "J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant". Mgr Mignot aime citer ce passage dans lequel il voit un argument en faveur de la doctrine du développement.

<sup>1352</sup> Par exemple J. Fontaine, *Les infiltrations protestantes et le clergé français*, Paris, Pétaux, 1901, p. 162.

<sup>1353</sup> 2<sup>e</sup> Reg., f° 206, 18 mai 1915.

**de vous réfuter. Quand je dis qu'il n'est pas impossible qu'on vous condamne, je ne prétends pas qu'une condamnation soit probable, car, ce qu'il faudrait condamner, c'est votre méthode critique. Or il me semble qu'on y regardera à deux fois - à moins qu'on ne choisisse, par-ci par là quelques affirmations plus hardies et plus stupéfiantes que les autres, qu'on les isole de leur contexte et qu'on ne les condamne. J'espère qu'il n'en sera rien et que l'on comprendra que dans l'état actuel des esprits, il n'y a plus d'apologétique sérieuse que celle qui s'appuie sur le développement du dogme. Que vous donniez trop de place à la raison développante, et trop peu à l'action révélatrice de Dieu, c'est ce que vos adversaires, qui ne sont pas tous de bonne foi, comme l'archevêque à qui vous faites l'honneur d'adresser la quatrième lettre ne manqueront pas de dire. C'est déjà l'objection qui a été faite à Toulouse et qu'on ne manquera pas de vous faire encore**<sup>1354</sup>.

Au même moment le cardinal Perraud examine avec le P. Bouvier une nouvelle version du mémoire préparé l'année précédente à partir de propositions extraites de *l'Évangile et l'Église* et le transmet au cardinal Richard qui se rend à Rome fin octobre début novembre<sup>1355</sup>.

Fin novembre, Loisy informe l'archevêque qu'il a reçu une lettre plutôt rassurante du P. Genocchi. Mgr Mignot est beaucoup moins optimiste. Il estime au contraire que "l'orage est toujours très gros de menaces". Toutes les nouvelles qu'il reçoit de Rome l'inquiètent. Le séjour *ad limina* du cardinal Richard n'est pas de bon augure. La réponse du Souverain Pontife à l'adresse que lui avait envoyée le clergé d'Albi, demandant à l'archevêque "de maintenir (ses) prêtres dans les fermes principes de la foi traditionnelle au milieu des temps malheureux que nous traversons et aussi de *les mettre en garde contre les nouveautés qui sous les apparences très séduisantes cachent de grands dangers*", n'est pas de nature à apaiser ses craintes. Il décide donc nécessaire d'avancer d'un mois son propre voyage *ad limina* initialement prévue pour janvier. Il veut "causer avec quelques personnages importants" et il croit "sage de voir le Souverain Pontife, avant toute condamnation, si possible"<sup>1356</sup>.

De son côté, le baron von Hügel s'active pour empêcher une condamnation de Loisy. Début novembre, il écrit au cardinal Merry del Val en "n'insistant que sur les raisons de prudence et de politique, mais appuyant très fortement sur celles-ci" et au cardinal Rampolla, nouveau président de la Commission biblique. Après de celui-ci il développe trois arguments à son avis indiscutables. D'abord un argument de fait : il est impossible de supprimer des questions qui n'ont pas été inventées par Loisy. Mgr Mignot le lui avait écrit : "Mais, quoiqu'on fasse, les problèmes demeurent et il faudra bien les résoudre. La question biblique ne saurait être tranchée par une décision de l'Index pas plus que la décision du S. Office n'a empêché la terre de tourner"<sup>1357</sup>. Ensuite un argument

<sup>1354</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 10 octobre 1903, BN, Naf, 16659, f° 194-195.

<sup>1355</sup> Sur la chronologie précise de cet automne 1903 voir E. Poulat, *Histoire...*, pp. 245-248.

<sup>1356</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 21 novembre 1903, f° 196-197.

<sup>1357</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 22 mars 1903, ms 2796.



historique : invoquant l'affaire Galilée il rappelle "que la grande majorité des théologiens corrects d'une période peuvent être sûrs qu'une thèse est formellement *hérétique*, dont la vérité innocente et indiscutable finit, après une perte de prestige ecclésiastique des plus déplorables, par s'imposer à tout le monde". Enfin un argument apologétique : le travail de Loisy a gagné ou regagné au respect, voire à la soumission à l'Église des hommes "qui seraient violemment repoussés par toute action trop absolue contre Loisy"<sup>1358</sup> .

Le Père Genocchi souhaite sa venue à Rome pour prêter main forte aux membres de la Commission biblique qui "font encore tout ce qu'ils peuvent pour faire avorter ou au moins pour minimiser une condamnation". Il lui est difficile de faire le voyage , mais il demande à l'archevêque de ne pas hésiter à le prévenir immédiatement s'il estime que sa présence à Rome peut aider à empêcher une condamnation. Il est en effet à peu près certain que le "Pape a malheureusement formellement promis au Cardinal Richard que cette fois il ferait quelque chose". Mais ce "quelque chose" pourrait être tout simplement de déférer le cas Loisy à la Commission biblique et "qu'en attendant il défende d'enseigner ce système dans les Séminaires". Le baron von Hügel est en effet persuadé

***que ce sera le résultat ou de la maladresse ou d'un manque de courage de la part de notre groupe, si nous ne gagnons point au moins ceci, que telle décision ou arrestation qui viendrait, contiendrait des traces facilement découvrables de cet esprit pourvu d'échappatoires, de cette détermination foncière à ne point absolument et formellement exclure toute accommodation éventuelle. Je suis sûr que Rome contient assez d'hommes ecclésiastiques, même haut placés, gagnés ou du moins gagnables à de telles considérations. Et je continue à être réconforté, revivifié quand je me représente vivement, et la position et le respect que continue à occuper et à recevoir en ce monde-là un homme, homme vrai et droit comme Genocchi, et de l'autre côté la perte d'influence et d'estime qu'a essuyé, je crois pour toujours, Mgr Ireland qui, en trop tâchant de concilier les autres, a fini par ne s'attirer que leur mépris. Pour ma petite personne, je suis bien sûr que même l'Espagnol Secrétaire d'État m'aime mieux tel que je me montre maintenant que si je tentais la tâche impossible de devenir ou de sembler un homme selon son cœur***<sup>1359</sup> .

Il souhaite donc que Mgr Mignot persuade au pape que les écrits de l'abbé Loisy ne relèvent pas du Saint-Office ou de l'Index, mais de la Commission biblique et que procéder autrement "serait considéré par tout le monde au moins savant, comme un déshonneur, une méfiance, infligée à la dernière des institutions fondées par son Prédécesseur, vu que la question est tout juste du domaine spécial de cette dernière Commission"<sup>1360</sup> .

Mgr Mignot est reçu en audience par Pie X le 13 décembre. Il écrit immédiatement à l'abbé H. Fabre, secrétaire général de l'archevêché :

***Je sors de l'audience de Sa Sainteté qui m'a confondu par sa bonté et sa***

---

<sup>1358</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 27 novembre 1903.

<sup>1359</sup> ***Baron von Hügel à Mgr Mignot, 27 novembre 1903.***

<sup>1360</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 27 novembre 1903.

**simplicité. [...] Le plus longue partie de l'entretien a eu pour objet l'affaire Loisy, mais comme il m'a demandé le secret, je suis obligé de me taire. Ce que je puis vous dire c'est qu'il n'y aura pas de condamnation nominale, s'il y a condamnation** <sup>1361</sup> .

La version qu'il présentera à Loisy à la fin du mois diffère sur ce dernier point. Le pape lui aurait annoncé qu'une condamnation par le Saint-Office de "propositions *abstraites, signalées sans nom d'auteurs*" <sup>1362</sup> était inévitable. Incertaine ou certaine ? Peu importe finalement, car l'essentiel était que le nom de Loisy ne serait pas prononcé. C'est donc "à peu près rassuré" que Mgr Mignot quitte le Souverain Pontife. Il n'ignore pas toutefois que de très fortes pressions s'exercent sur lui. Il l'écrit à l'abbé Birot :

**Ma présence à Rome inquiète bien des gens et le cardinal Mathieu reçoit tous les jours de France des lettres où l'on me signale comme faisant flèche de tout bois pour empêcher la condamnation de Loisy. Le cardinal d'Autun qui ne désarme pas, a lui-même écrit dans ce sens-là. Le Pape est la droiture même, mais il ne sait auquel entendre ! Comment ne croirait-il pas la foi en péril quand les cardinaux et les évêques français le lui disent sur tous les tons, quand la Revue thomiste fait un article pour dire que jamais depuis des siècles l'Église n'a connu pareil danger ! Comme vous le voyez c'est du délire** <sup>1363</sup> .

Il est donc abasourdi quand le pape lui apprend, lors de son audience de congé le 22 décembre, que le décret condamnant cinq ouvrages de Loisy était prêt et allait paraître le lendemain <sup>1364</sup> :

**Je me perds en conjecture sur le revirement de Pape, qui m'avait dit que votre nom ne serait pas prononcé, écrit-il à Loisy. [...] Que s'était-il passé entre les deux audiences ? Quelles pressions plus instantes avaient été exercées de la part de Paris, d'Autun et autres... Je l'ignore, mais il y a eu quelque chose, j'en ai la certitude. J'ai essayé d'interroger : bouche close partout** <sup>1365</sup> .

C'est "une déplorable situation dont les conséquences seront lamentables" écrit Mgr Mignot à l'abbé Birot <sup>1366</sup> . L'archevêque reste perplexe <sup>1367</sup> . Il est en effet persuadé que le "Saint-Office qui, contrairement à ses habitudes, (a) condamné *en bloc*, avant de condamner en détail" <sup>1368</sup> , a cédé aux sollicitations des évêques français, mais que dans

<sup>1361</sup> Lettre du 13 décembre 1903, ADA, 1 D 5-08.

<sup>1362</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 28 décembre 1903, f° 199.

<sup>1363</sup> Mgr Mignot à l'abbé Birot, 20 décembre 1903, ADA, 4 Z 4-9

<sup>1364</sup> *La Religion d'Israël* (1901), *Études évangéliques* (1902), *L'Évangile et l'Église* (1902), *Autour d'un petit livre* (1903), *Le Quatrième Évangile* (1903).

<sup>1365</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 28 décembre 1903, (1<sup>ère</sup> lettre), f° 199.

<sup>1366</sup> Mgr Mignot à l'abbé Birot, 22 décembre 1903, ADA, 4 Z 4-9.

<sup>1367</sup> "De moins en moins je comprends la procédure suivie qui est contraire non seulement à ce que le Pape m'avait dit, mais à toutes les habitudes de la Curie", Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 1<sup>er</sup> janvier 1904.

le fond, le pape lui-même lui avait laissé entendre, Rome ne souhaitait pas une décision sous cette forme. Il faut toutefois remarquer que cette décision était celle qui, tout bien pesé, engageait le moins le Saint-Siège. En inscrivant des livres au catalogue de l'Index, il donnait satisfaction au cardinal Richard tout en évitant de s'engager sur le plan de la doctrine. C'est l'hypothèse que formule l'archevêque dans une lettre au baron :

***Mais pourquoi la volte face du Saint-Office ? D'après ce que m'avait dit le Saint-Père le nom de M. L[oisy] ne devait pas être prononcé ; le Saint-Office devait extraire des livres incriminés un certain nombre de propositions qu'il devait censurer ! S'est-on aperçu que cela était assez difficile et a-t-on trouvé qu'il était plus facile de condamner en bloc ??*** <sup>1369</sup>

C'est également l'analyse du baron qui estime que le décret du Saint-Office est une "censure qui voudrait être plus que disciplinaire, mais qui n'a pas le courage de l'être". Il interprète la décision romaine comme un compromis obtenu par les modérés qu'il appelle les "Jeunes et les Relatifs" parmi lesquels il range "Gismondi, Lagrange, au fond aussi David (Fleming)". Ceux-ci, persuadés que la censure précise de propositions "les asphyxieraient tous tant qu'ils sont", en seraient venus à penser que

***le sacrifice, du moins temporaire et partiel, d'un homme qui les compromettait, comme ils le pensaient, était un prix, le prix à payer, et ils l'ont payé. Car ils n'avaient pas assez de pouvoir pour empêcher quelque condamnation ; mais ils en avaient assez, pour empêcher qu'elle soit précise : et les vieux et très noirs et fort ignorants, montés surtout contre un homme, auront volontiers accepté cette semonce oratoire et si vive de M. L[oisy], au lieu d'une sèche liste de pâles propositions censurées*** <sup>1370</sup> .

Dès lors la question de la soumission de Loisy, si elle appartient bien d'abord "à la vie de l'exégète" <sup>1371</sup> , pose à Mgr Mignot et au baron von Hügel un difficile cas de conscience. L'enjeu n'est toutefois pas exactement le même pour les deux hommes. Pour le baron, demander une soumission pure et simple de Loisy serait tout à fait excessif

***parce qu'elle se ferait vis-à-vis d'une censure évidemment faite tout exprès pour frapper aussi fort et aussi partout que possible sans aucunement lier l'autorité. Car le Décret du S. Office qui est bien le cadre pour le tableau de la condamnation, reste sans tableau précis ; et la lettre du Cardinal Merry, qui contient ces passages si durs*** <sup>1372</sup> ***et qui couvrent tant de choses, tire, il est vrai, son autorité de l'instruction (verbale) du S. Office et de l'ordre du S. Père, mais,***

<sup>1368</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, du 28 décembre 1903, (2<sup>e</sup> lettre), f° 201.

<sup>1369</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 11 janvier 1904, ms 2802.

<sup>1370</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 20 janvier 1904. Le baron est de plus scandalisé par le fait que "l'on sent en sus, combien vilain et révoltant est déjà, et restera probablement pour bien du temps, le spectacle, la vraie comédie outrageuse, de toute cette fil (sic) de RR. Pères Dominicains et autres qui, ayant tout appris de chez L., continueront à piocher dans ses livres et ses idées, mais en prenant bien garde de toujours et partout le désavouer et l'attaquer. Il y a là quelque chose de si abominable que cela ne peut que susciter des réflexions profondes sur toutes les prémisses fondamentales d'un système Ecclésiastique qui connaît et produit nécessairement de telles nécessités".

<sup>1371</sup> E. Poulat, *Histoire...*, p. 253.

**même ainsi, elle n'est que le couvert, l'accompagnement des documents auxquels elle-même se réfère. En quelques mois, elle tombera ; et il ne restera alors que les Décrets qui, en dehors de la mise à l'Index des 5 ouvrages, ne nous diront plus rien**<sup>1373</sup>.

Il pose donc le problème en terme de limite de l'autorité. Celle-ci ne peut exiger une adhésion totale que dans la mesure où elle-même s'engage dans les propositions auxquelles elle demande d'adhérer.

Si l'on en croit Loisy<sup>1374</sup>, cette position de fermeté a été un instant partagée par l'archevêque. Elle est vite abandonnée car l'excommunication conduirait non seulement à l'isolement de Loisy, mais surtout au discrédit de la science biblique. Pour Mgr Mignot l'enjeu de la crise dépasse en effet la situation d'un homme, si éminent soit-il. Ce qui est en jeu pour lui c'est le statut de la critique dans l'Église. "J'espère, écrit-il au baron, que cette condamnation ne sera qu'un orage passager, et que la critique historique pourra continuer son œuvre à la condition de ne pas tomber dans de blâmables excès"<sup>1375</sup>. Il revient sur la même idée dans sa lettre du 25 mars : "Ce que veulent les adversaires, c'est moins la condamnation de la personne de M. Loisy, que la condamnation en sa personne, de la critique biblique". Dès lors les concessions sont nécessaires, même s'il le regrette et estime que Rome fait preuve d'une dureté inutile : "Un homme intelligent qui, par malheur, n'est plus des nôtres"<sup>1376</sup>, m'écrivait de Rome ces jours derniers : "Le S. Office veut de M. Loisy une soumission qui entraîne l'abdication complète de la pensée personnelle". On serait tenté de le croire"<sup>1377</sup>.

Lors de l'entrevue que Loisy a avec le cardinal Richard le 23 janvier, celui-ci lui lit la lettre du Secrétaire d'État exigeant une rétractation immédiate et sans réserve des livres condamnés, faute de quoi le Saint-Office envisagerait des sanctions plus graves.

Mgr Mignot conseille à l'abbé Loisy de répondre directement au Souverain Pontife

<sup>1372</sup> Le baron fait allusion à la lettre au cardinal Richard du 19 décembre 1903 qui accompagnait le décret du Saint-Office. Le Secrétaire d'État y évoquait "*Gli errori gravissimi che regurgitano in quei volumi*". Loisy en avait informé le baron dans sa lettre du 3 janvier : "S. E. Merry del Val dit que mes livres regorgent d'erreurs : je ne suis pas obligé de rétracter cette indigestion", *Mémoires*, II, p. 305.

<sup>1373</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 20 janvier 1904.

<sup>1374</sup> Évoquant leur rencontre du 4 mars 1904, il écrit : "J'ai vu l'Archevêque d'Albi à Saint-Médard. Très bon, il m'approuve tout à fait. Mais, il m'a dit qu'il avait cru, au début, la résistance nécessaire, même au prix de l'excommunication...", *Mémoires*, II, p. 355.

<sup>1375</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 11 janvier 1904, ms 2802.

<sup>1376</sup> Charles Loyson ?

<sup>1377</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 25 mars 1904, ms 2803. Le 1er avril Mgr Mignot écrit à Mgr Lacroix : "Je ne puis par lettre vous entretenir de l'abbé Loisy. C'est une affaire lamentablement menée. [...] Pourquoi avoir été si dur pour ce pauvre abbé ? Il est entêté, je le sais, mais on aurait pu en venir à bout en s'y prenant autrement ! Ne fallait-il pas se rappeler la parabole du Samaritain ? ou mieux, la conduite de Notre Seigneur laissant les quelques brebis fidèles pour ramener l'égarée. Que de gens m'écrivent pour me demander où est la maternité de l'Église !", Mgr Mignot à Mgr Lacroix, f° 21-22.

que

***comme prêtre catholique vous réprouvez toutes les erreurs doctrinales renfermées dans vos livres ; mais que tout n'étant pas mauvais dans vos livres, vous priez instamment Sa Sainteté de vous faire connaître ces erreurs qui ne sont signalées que d'une façon générale ; qu'étant prêtre croyant, faisant acte de foi quotidien à la divinité de N. S., à la présence réelle il est impossible de vous accuser d'avoir nié ces dogmes ou d'avoir voulu les ébranler dans vos écrits. Que loin d'avoir voulu affaiblir nos dogmes, vous avez voulu les défendre etc., etc.***<sup>1378</sup>

Lui-même estime devoir écrire "quelques mots au Souverain Pontife pour le prier de ne pas porter de sentences rigoureuses"<sup>1379</sup>. En fait, Mgr Mignot malade avait une fois de plus demandé à M. Birot de rédiger une lettre pour le pape. Le projet de cette lettre, daté du 7 février, porte de la main de l'archevêque la mention : "Cette lettre n'a pas été envoyée. J'ai écrit au Pape sous une autre forme"<sup>1380</sup>.

Si la forme en a été différente, on peut admettre que la lettre réellement envoyée reprenait le ton, les principaux arguments et l'offre de médiation du brouillon que nous avons.

Mgr Mignot supplie le pape "au nom de Dieu, au nom des intérêts les plus sacrés de l'Église, au nom d'une multitude d'âmes inquiètes et encore mal éclairées dont je recueille les plaintes et dont j'entends les aveux, [...] de vouloir bien apporter la plus entière longanimité, la plus paternelle bonté à la solution du cas de M. Loisy".

En effet la sentence rendue par le Saint-Office sur les ouvrages de Loisy a éclairé l'opinion catholique qui ne peut plus être "égérée par la tentation d'admettre sans réserve un exposé d'autant plus séduisant que la bonne foi de son auteur est aussi incontestable que sa science". De toute part, "dans les revues catholiques, dans les chaires des universités, les rectifications se produisent". Cette docilité doit donc rassurer le pape "sur l'orientation définitive du mouvement exégétique chez les catholiques en France".

D'un autre côté, les problèmes que posent aux esprits cultivés les questions scripturaires ne sont pas de ceux qu'on supprime. "Il est indispensable que l'enseignement catholique s'applique à en donner la solution". Il importe donc "d'éviter que la sentence qui a frappé M. Loisy puisse être interprétée par les adversaires de l'Église comme un défi porté à la science, ou une négation de la légitimité des recherches historiques". C'est le sens de la réserve de Loisy qui "n'entend pas soustraire sa pensée au contrôle du Magistère ecclésiastique en ce qui touche la foi, mais garantir ce Magistère lui-même aux yeux du public, de tout soupçon d'ingérence sur le domaine scientifique. En sauvegardant ainsi sa propre sincérité, M. Loisy répond en même temps à une préoccupation de l'esprit public, qui a son fondement dans la doctrine du concile du

---

<sup>1378</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 25 janvier 1904, f° 205.

<sup>1379</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 10 février 1904, f° 206-207.

<sup>1380</sup> Notes pour une lettre au Pape après la mise à l'Index des livres de Loisy, ADA, 1D 5-15. Les citations qui suivent en sont extraites.

Vatican".

C'est pourquoi, si l'on veut obtenir de Loisy une rétractation sans réserve, il faut préciser nettement les erreurs qu'on lui impute et si l'on souhaite une déclaration publique de sa foi, on n'aurait qu'à lui en soumettre le formulaire. Sur ces bases Mgr Mignot conclut :

***Il serait, je crois, facile de trouver - en prenant pour base le texte même de la Constitution Dei Filius - une formule de soumission qui exprimerait à la fois, d'un côté l'autorité absolue du Magistère ecclésiastique en matière de foi, de l'autre, l'indépendance relative des méthodes scientifiques. Uni par d'anciennes relations d'amitié et d'estime à M. Loisy, si Votre Sainteté croyait pouvoir me charger d'une médiation sur le terrain que je viens d'indiquer, je ne désespère pas d'obtenir du savant exégète une déclaration qui donnerait toute satisfaction à Votre Sainteté. Après l'âpreté des attaques dont il a été l'objet, son cœur serait sensible au soin paternel que Votre Sainteté prendrait de ne point remettre son sort aux seules mains des adversaires qui l'ont incomplètement compris et opiniâtrement poursuivi, et j'aurai la joie d'avoir épargné à Votre Sainteté un grand chagrin.***

Mgr Mignot ne se fait pas grande illusion sur l'influence que pourra avoir sa lettre auprès de Pie X :

***Quel cas fera-t-il de ma lettre ??? Malgré sa droiture il est circonvenu et il lui est bien difficile de s'abstraire des circonstances, alors surtout qu'il entend plus de voix contraires que de voix favorables à votre personne. Je lui ai dit loyalement que vous paraissiez décidé à ne pas adhérer sans réserve à une condamnation générale, que tout n'étant pas erreur dans vos livres, vous ne pouviez les désavouer in globo<sup>1381</sup>.***

Mais sa recherche d'un compromis qui sauvegarderait les droits de la conscience de l'exégète montre bien qu'il n'est pas insensible à l'argument du baron. Il est difficile de demander une soumission sans contrepartie. On ne peut rétracter que des erreurs clairement définies. En revanche, Rome est en droit de demander à Loisy une profession de foi explicite aux vérités qu'on l'accuse de contester et celui-ci y est tenu sous peine de poser "un gros point d'interrogation dans la conscience de ceux qui, sans vous connaître à fond vous restent sympathiques"<sup>1382</sup>. Pour Mgr Mignot la défense des droits de la conscience n'est pas divisible. Un chercheur ne peut invoquer sa conscience si dans le même temps il ne s'emploie pas à éclairer celles des fidèles. C'est ce à quoi il s'emploie pour sa part dans l'article qu'il publie dans le *Correspondant* du 10 janvier 1904.

## 2. Rassurer.

---

L'article "Critique et tradition" avait été écrit avant le voyage *ad limina*. Mgr Mignot en avait eu l'idée dès novembre 1903 en même temps qu'il avait décidé de se rendre à Rome pour tenter une ultime démarche. Il en avait informé Loisy :

***De tous côtés on me demande de parler, de mettre les choses au point, de***

<sup>1381</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 10 février 1904, f° 206-207.

<sup>1382</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 10 février 1904, f° 206-207.

**rassurer la foi des fidèles ; on s'étonne de mon silence qu'on regarde comme une approbation de tout ce que vous écrivez. Ai-je besoin de vous dire - ce qui me peine vivement - que bon nombre de mes prêtres vous regardent comme un blasphémateur. On voit bien qu'ils ne vous ont pas lu et qu'ils ne vous connaissent pas. Je crois qu'il serait utile de mettre les choses au point et de montrer que vous n'êtes pas un hérétique. Peut-être pourrais-je publier un article sur le Développement du dogme dans le sens de Newman pour montrer que le développement n'est pas transformation au sens de Sabatier. J'en profiterais pour dire quelques mots sur la critique historique et montrerais que l'Église n'a son origine ni dans les Évangiles ni même dans S. Paul, mais qu'elle existe d'une vie propre que lui donne N. S. bien avant la rédaction des Synoptiques**<sup>1383</sup> .

Il hésite alors entre deux options : envisager la question d'une façon générale sans parler de Loisy ou citer explicitement le travail de l'exégète. Cette seconde hypothèse le gêne un peu car, nous l'avons vu, il ne partage pas toutes les conclusions de l'abbé sur saint Jean. Même s'il accepte l'idée que le quatrième Évangile est en grande partie symbolique et qu'on ne peut l'attribuer à l'apôtre Jean, il croit "*malgré les difficultés qu'il ne se dissimule pas - à la résurrection de Lazare en dépit même du silence inexplicable des Synoptiques*". Il serait donc obligé de faire des réserves. Mais ces réserves sur "*l'application des principes*" étaient peut-être une manière habile de défendre la légitimité de la critique.

Commentant la décision de l'archevêque de se rendre à Rome et d'écrire un article, Loisy écrit dans ses Mémoires :

**Ainsi, cet homme, si calme par tempérament, si modéré par réflexion, était dans l'occasion, courageux jusqu'à la témérité. Peut-être croyait-il trop à la puissance de l'intelligence auprès de gens qui, intelligents ou non, ne songeaient qu'à la domination... L'idée de cet article, même avec les tempéraments qu'il y voulait apporter, était aussi fort audacieuse**<sup>1384</sup> .

Mgr Mignot avait informé Pie X de l'existence de cet article lors de sa première audience avec le pape. Celui-ci lui avait demandé de surseoir à la publication dans l'attente de la décision du Saint-Office afin de voir si il y avait quelque chose à modifier. "J'ai dû m'incliner quoiqu'à regret", écrit l'archevêque à l'abbé Birot et il ajoute : "M. Vigouroux tout en faisant des réserves, le trouve opportun. Naturellement il veut que je lâche M. Loisy davantage"<sup>1385</sup> .

La mise à l'Index des livres de Loisy, loin de modifier le projet de Mgr Mignot, le rend à ses yeux, doublement opportun. Il lui semble d'une part urgent de "rassurer les consciences et les intelligences"<sup>1386</sup> : "J'ai fait un article qui a dû paraître hier dans le *Correspondant*, écrit-il au baron, j'ai voulu rassurer les esprits inquiets - et c'est le très grand nombre - en montrant que la religion de Notre-Seigneur ne repose pas directement

<sup>1383</sup> Lettre du 21 novembre 1903, BN, Naf 16565, f°196-197.

<sup>1384</sup> Mémoires, t. II, p. 274.

<sup>1385</sup> Lettre du 20 décembre 1903, ADA, fonds Birot, 4 Z 4.

<sup>1386</sup> "Critique et Tradition", *Le Correspondant*, 10 janvier 1904, repris in *L'Église et la critique*, pp. 91-144.

sur les Évangiles" <sup>1387</sup> ; et à H. Loyson : "J'ai voulu rassurer les consciences inquiètes, sans sacrifier les droits de la critique" <sup>1388</sup> . D'autre part, comme il le dit à Mgr Lacroix, il n'est absolument pas possible "tout en faisant des réserves sur les théories de Loisy [...] de lâcher (comme on m'en a supplié de bien des côtés) un homme de cette valeur" <sup>1389</sup> .

Pour Mgr Mignot la crise religieuse que traverse l'Église et qui se manifeste entre autres dans la question biblique du fait de l'usage de la critique, doit être replacée dans le cadre général de la culture moderne et de ce qu'il appelle "l'état des esprits de la génération contemporaine". Il a certes conscience que cette évolution des esprits ne touche pour l'instant que "les générations nouvelles" du "monde intellectuel" et celui des "catholiques instruits", mais leurs "exigences intellectuelles" ne sont pas pour autant un épiphénomène passager. Elles témoignent au contraire que l'on est en présence "d'un tournant de l'histoire", d'une "période de transition". Ce "mouvement des idées", il est vain de vouloir y résister tout comme il est dangereux de prétendre l'ignorer. Ce serait aller au devant d'une "faillite intellectuelle" grave pour l'Église.

Il faut au contraire admettre que les frontières du croyable se sont déplacées et que certains récits de la Bible sont des obstacles à la foi :

***Elle contient un certain nombre de faits, de récits humainement parlant invraisemblables, qui vont contre l'expérience, contre les lois de la nature et sont plus propres à nous faire douter du contenu du livre qu'à établir sa véracité. Un serpent qui parle, un arbre qui donne la science du bien et du mal, un autre capable de donner l'immortalité, un déluge universel qui couvre toute la terre et détruit tout ce qui a vie, une mer qui s'ouvre sur l'ordre de Moïse, le soleil qui s'arrête à la parole de Josué... ce sont là des faits qui, par eux-mêmes n'entraînent pas la conviction*** <sup>1390</sup> .

Il faut donc rappeler que la foi ne repose pas d'abord sur l'Écriture, mais sur le témoignage de l'Église <sup>1391</sup> . Mgr Mignot s'emploie ainsi à démontrer, sans avoir recours à aucune citation des Évangiles, que la foi en la divinité du Christ a toujours été la foi de l'Église. Et dès lors que "l'Église existe indépendamment de l'histoire évangélique qui la raconte" <sup>1392</sup> ; les conclusions de la critique, si déconcertantes qu'elles puissent paraître, ne sont pas de nature à atteindre la foi. En effet un critique sérieux se doit seulement "d'étudier les faits, les dégager de tout alliage et de toute altération, les mettre en lumière, en saisir l'enchaînement visible et s'en tenir là".

<sup>1387</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 11 janvier 1904, ms 2802.

<sup>1388</sup> Mgr Mignot à H. Loyson, 25 janvier 1904, in Houtin, *Le P. Hyacinthe*, t. 3, p. 284.

<sup>1389</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 15 janvier 1904, f° 16.

<sup>1390</sup> *Op. cit.*, p. 99.

<sup>1391</sup> Mgr Mignot cite à ce propos saint Augustin : "Je ne croirais pas à l'Évangile si l'autorité de l'Église enseignante ne me contraignait pas".

<sup>1392</sup> *Op. cit.*, p. 102.



Qu'en est-il alors du surnaturel ? La "réserve méthodique" que doit observer le critique face à l'extra-humain, son "agnosticisme provisoire" ne risquent-ils pas d'établir une cloison étanche entre sa science et sa foi chrétienne ? Pour Mgr Mignot la réponse est négative et pour deux raisons. D'abord parce que le critique catholique n'exclut pas *a priori*, comme le font les critiques rationalistes, l'existence du surnaturel. Ensuite parce qu'il y a toujours une issue qui permet "de sortir de l'impasse prétendue, de concilier notre science et notre foi sans rien sacrifier ni de l'une ni de l'autre" <sup>1393</sup>. Cette issue c'est l'interprétation et c'est là le travail des théologiens.

Mgr Mignot propose, comme cadre au travail d'interprétation, la théorie du "développement de la révélation". Nous avons vu, en étudiant les *Lettres sur les études ecclésiastiques*, que c'était pour l'archevêque la seule voie disponible pour résoudre les difficultés. En 1901, informant l'abbé Birot qu'on le sollicitait de poursuivre la série de ses *Lettres*, il lui confiait : "Il me semble qu'on pourrait aborder carrément la question du développement de la doctrine révélée dans l'Ancien Testament" <sup>1394</sup>. Newman avait présenté un Essai sur le développement de la *doctrine*, c'est-à-dire un modèle interprétatif de l'histoire du christianisme depuis l'Évangile. Mgr Mignot estime prudent d'aborder la notion de développement par étapes et de commencer par montrer qu'il y a eu développement de la révélation. C'est qu'il pense rencontrer moins d'opposition à l'acceptation de ce fait de la part des théologiens et qu'il prépare ainsi les esprits à accepter d'envisager plus sereinement la question du développement du dogme. Il prend toutefois la précaution de dire qu'il s'agit encore d'une hypothèse, même s'il n'en est pas moins convaincu, à titre personnel, que ce sera "la vérité de demain". Mais pour ses lecteurs il semble ainsi se rallier à l'idée développée par Loisy dans "Le développement chrétien d'après le cardinal Newman" paru dans la *Revue du clergé français* le 1<sup>er</sup> décembre 1898 : "Pour donner à la théorie du développement toute l'ampleur qu'elle comporte [...] on devrait en étendre expressément le principe [...] à toute l'histoire de la religion depuis les origines de l'humanité" <sup>1395</sup>.

Si la foi ne repose pas d'abord sur l'Écriture, mais sur le témoignage de l'Église, le critique ne saurait avoir la prétention de donner le fin mot de la vérité à partir de la seule l'interprétation des textes qu'il étudie. Et Mgr Mignot qui cite à plusieurs reprises *L'Évangile et l'Église* entend bien montrer dans cet article que telle n'est pas la prétention de Loisy :

***M. Loisy n'ignore aucune des sources de la vérité, bien qu'il n'ait puisé qu'à quelques-unes. S'il ne trouve pas dans les synoptiques tout ce qu'on y a mis, il sait que ce qu'on y a mis se trouve quelque part et possède une réalité objective ; c'est l'ensemble des vérités chrétiennes. Il ne les trouve pas où on les place quelquefois ; il les retrouve ailleurs sans qu'il en manque une seule. Il sait que si la critique a des droits - et elle en a beaucoup - , la pensée chrétienne incarnée dans la tradition vivante a aussi les siens*** <sup>1396</sup>.

<sup>1393</sup> *Op. cit.*, p. 138.

<sup>1394</sup> Lettre du 20 août 1901, ADA, fonds Birot, 4 Z 4.

<sup>1395</sup> *Mémoires*, I, p. 451.

L'exégète a explicitement dit dans son introduction qu'on ne connaît le Christ que par la tradition et que c'est tenter "une entreprise à demi réalisable" que de vouloir définir l'essence du christianisme "d'après le pur évangile de Jésus en dehors de la tradition". C'est donc lui chercher une mauvaise querelle que de lui reprocher de n'en avoir pas tenu compte dans son livre qui ne vise qu'à réfuter Harnack en se plaçant sur le même terrain.

L'abbé Bricout, qui consacre une page de sa revue des périodiques à l'article, estime que "ces pages seront remarquées et discutées" et qu'il est "probable que certaines affirmations de l'éminent archevêque n'échapperont pas à la critique". On doit cependant "le féliciter et le remercier d'avoir attiré l'attention sur un point de vue très important que d'aucuns ont eu le grand tort de négliger"<sup>1397</sup>.

Mais de Rome, M. Vigouroux l'informe que l'accueil est réservé, pour ne pas dire hostile. L'archevêque se justifie :

***J'ai voulu, vous le savez bien, dégager la foi de toutes les controverses textuelles, sans toutefois condamner la critique si indispensable aujourd'hui malgré les abus qu'on en fait. Mon but n'était pas directement de m'occuper de M. Loisy... ; je suis convaincu que mon article aurait réuni tous les suffrages s'il avait été publié six mois plus tôt. Par malheur on n'y cherchait pas la vérité abstraite et sereine, mais on s'attendait à une controverse que je voulais éviter ; j'ai voulu surtout établir le dogme de la divinité de N. S. au point de vue historique et indiquer les bases de notre credo. Je suis étonné que certaines gens s'y soient mépris. Heureusement vous êtes là pour mettre les choses au point***<sup>1398</sup>.

Les critiques en effet ne manquent pas. Le P. Pègues, dans un article qui fait le point sur les problèmes soulevés par l'affaire Loisy, consacre quelques pages à Mgr Mignot<sup>1399</sup>. Il centre ses objections sur la notion de révélation qu'il juge inacceptable. La conception d'une révélation relative à la capacité des hommes de la recevoir lui semble très dangereuse. Dire comme Mgr Mignot que Dieu mesure sa révélation "à la dose où chaque génération a pu l'assimiler", n'est-ce pas se laisser entraîner à penser que la révélation n'est pas close avec le dernier apôtre et donc que Dieu "continue de la 'doser' encore". Certes, le prélat estime que l'Évangile n'est pas nécessaire pour prouver l'Église et il se retranche derrière la tradition. Mais il en a une conception originale. Pour lui il s'agit "moins d'un corps de doctrine ou d'enseignement précis que la vie même de l'Église". Dès lors comment présenter cette "action vivante" en étant certain de ne pas lui donner un sens différent que celui que lui donnent "les faits et les discours relatés dans l'Évangile" ? Le "principe de la relativité ou du relativisme en matière d'autorité scripturaire" touche en fait à la foi même de l'Église "en ce qu'elle a de plus précis, de plus

<sup>1396</sup> *Le Correspondant*, art. cit. Ce passage n'a pas été repris dans *L'Église et la critique. Il est remplacé par ce triste constat : M. Loisy, dont la pensée s'est, hélas ! depuis, séparée de la nôtre...*, p. 125.

<sup>1397</sup> RCF, 15 janvier 1904, pp.441-442.

<sup>1398</sup> *Lettre du 31 janvier 1904, ASS, fonds Vigouroux.*

<sup>1399</sup> P. Pègues, "Autour de fondements de la foi", *Revue Thomiste*, mars-avril 1904, pp. 90-113, 105-109 en ce qui concerne "Critique et Tradition".

accessible, de plus essentiel".

Le même point de vue est défendu par le P. Merklen<sup>1400</sup>. La part faite du point de vue où s'est placé Loisy dans ses petits livres, peut-on accepter les conséquences théologiques de ses idées ? Ce qui est en cause, c'est la valeur actuelle de l'Écriture sainte sur laquelle l'Église, depuis des siècles, "appuie la divinité de son fondateur et la sainteté de ses institutions". Mgr Mignot semble ainsi se désintéresser totalement de la seule et unique question à résoudre au sujet de M. Loisy et que "par charité et par affection (il) ne s'est pas posée : le lecteur se demande seulement pourquoi alors il a pris la plume". Le seul point positif de l'article est de montrer que de toutes les crises qui atteignent l'Église celle de la critique "est actuellement la plus grave et la plus vraie de toutes".

Ces critiques sont parfaitement résumées par l'abbé Fontaine qui estime qu'en voulant sauvegarder la méthode de Loisy, "le plus autorisé de ses amis" est conduit à fausser les rapports essentiels en la Tradition et l'Écriture. "On exalte la première au détriment de la seconde à laquelle M. Loisy refuse à peu près toute autorité vraiment historique. On nous dit que les preuves les plus démonstratives de la divinité du christianisme se tirent de l'existence même de l'Église [...]. Au moins aurait-il fallu ne point ébranler indirectement l'apostolicité de cette Église en affaiblissant ou même en ruinant les preuves qui l'établissent"<sup>1401</sup>.

Son article vaut également à Mgr Mignot un important courrier. Paul Sabatier, l'un des premiers, tient à exprimer "la joie, l'émotion, le réconfort" qu'il a éprouvé à la lecture du *Correspondant*. "C'est un grand acte d'intelligence et de courage qui portera je l'espère beaucoup de fruit" et il demande à l'archevêque de lui faire parvenir une douzaine de tirés à part qu'il se propose de faire parvenir "à de bonnes adresses à l'étranger"<sup>1402</sup>.

Le plus sincèrement admiratif est le baron von Hügel qui s'excuse d'avoir tardé à écrire

***Non que je n'ai, plus que jamais, pensé à cet homme si cher, parce que si viril, si loyal et bon, que Dieu en sa miséricorde, nous a donnés comme de notre officialité, afin qu'après tout nous ayons au moins quelque part un homme obligé à commander qui connaît réellement la situation réelle, les nécessités immanentes de ces hautes et profondes et délicates questions ; et un homme [...] qui a effectivement, et tout à fait sincèrement, comme motif et mesure de ses actions, la sincérité, la droiture, le courage et la générosité d'un gentilhomme chrétien***<sup>1403</sup>.

<sup>1400</sup> P. -F. M[erklen], "Critique et tradition", *Revue Augustinienne*, mars 1904, pp. 275-279.

<sup>1401</sup> J. Fontaine, "Exégèse catholico-protestante", *Science catholique*, mars 1904, pp. 292-293.

<sup>1402</sup> Paul Sabatier à Mgr Mignot, lettre du 13 janvier 1904, ADA, 1 D 5-01. Le 17 février il donne à l'archevêque la liste des personnalités à qui il a fait parvenir le tiré à part : P. Genocchi, abbé Fracassini, M. Wesch, correspondant du *Daily Chronicle*, M. Lavino correspondant du *Times*, Marquis Misciatelli, Rev. Fawkes "la bête noire des jésuites anglais", Rev. Jefferson, le Prof. Harnack, M. Steed, correspondant du *Times* à Vienne, Prof. James "le célèbre philosophe".

<sup>1403</sup> ***Baron von Hügel à Mgr Mignot, 20 janvier 1904.***

Il est intéressant de noter que les correspondants de Mgr Mignot ont été sensibles à des aspects bien différents. M. Branchereau, son ancien professeur de Saint-Sulpice, maintenant au grand séminaire d'Orléans, voit dans l'article de l'archevêque un plaidoyer pour le juste milieu entre l'école traditionnelle et l'école progressiste. C'est là "la solution vraie" et à ce titre une juste fin de non-recevoir aux "hardiesses de la néo-critique" et tout particulièrement à celles de Loisy dont "les formules [...] sont vagues, obscures et donnent même le soupçon qu'il pense plus qu'il ne dit"<sup>1404</sup>. Paul Bureau, professeur à la faculté de droit de l'Institut catholique de Paris, dans une lettre co-signée par l'abbé Boudinhon, le P. Laberthonnière et le P. Rousselot, retient principalement de l'article la reconnaissance du travail scientifique. Il remercie Mgr Mignot d'avoir montré "que des vérités puissantes et fécondes avaient été mises à jour par les travaux des savants et pieux exégètes dont on demande aujourd'hui la condamnation", et il demande à l'archevêque de redoubler d'efforts pour éviter cette condamnation car "une nécessité primordiale exige que l'on respecte dans leur plénitude et les droits de la Foi et les droits de la Science, et il n'est pas possible qu'une contradiction s'élève entre ces deux devoirs essentiels"<sup>1405</sup>. Un certain abbé Couillaud, professeur au grand séminaire de Nantes et qui se présente comme faisant partie du "trop petit groupe des soldats d'avant-garde", exprime sa reconnaissance pour avoir trouvé dans l'article un rappel de "cette vérité élémentaire que la foi est libre et que les raisons qui poussent à l'acte de foi ne sont pas nécessitantes, mais simplement déterminantes". Cet exposé est de nature à redonner un peu de calme à ceux qui ressentent "combien il est dur, terrible même quand on est prêtre, quand surtout on est loyal, de constater que plus on avance dans la connaissance scientifique [...] plus on s'éloigne des conceptions que nos professeurs nous exposaient sur les bancs du collège ou du séminaire"<sup>1406</sup>.

L'abbé Frémont est plus critique. Il reprend avec l'archevêque les principaux arguments que, dans les longues lettres qu'il venait d'échanger avec l'abbé Birot<sup>1407</sup>, il avait opposés à son ami qui admettait volontiers que la méthode de Loisy était sans doute discutable "d'une certaine position philosophique et théologique", mais qui en constatait néanmoins la "fécondité spirituelle" sur les esprits contemporains. La thèse de Mgr Mignot (l'Église ne repose pas sur le Nouveau Testament) "est la vérité même".

***Mais alors, puisque Votre Grandeur est convaincu de ce point majeur, comment a-t-elle laissé l'abbé Loisy l'oublier sans cesse, dans les déplorables ouvrages que Rome a condamnés ? Et pourquoi, dans votre article : "Critique et tradition" essayez-vous de pallier ce vice rédhibitoire des écrits du cher abbé, en le citant à l'appui de vos dires et en laissant supposer que ses erreurs ne sont pas d'une gravité absolue ? Croyez-moi, Monseigneur, [...] n'accordez pas le bénéfice de votre protection épiscopale à des théories qui sont le renversement même des***

<sup>1404</sup> Lettre du 15 février 1904, ADA, 1 D 5-01

<sup>1405</sup> Lettre du 1<sup>er</sup> février 1904, ADA, 1 D 5-01.

<sup>1406</sup> Lettre du 5 février 1904, ADA, 1 D 5-01.

<sup>1407</sup> Voir à ce sujet E. Poulat, *Histoire...*, pp. 420-435.

**bases rationnelles de notre foi. [...] Et que sont donc ces prétendues méthodes modernes qu'on nous prône, comme une découverte inouïe ? Il n'y a pas de méthode moderne, il n'y en a qu'une et que l'esprit humain a toujours suivie, lorsqu'il a voulu apprendre quelque chose : je la ramène à ces trois termes ; constater, analyser, expliquer. La critique d'un livre, par exemple, était-elle différente à l'époque d'Aristote de celle qu'elle est aujourd'hui ? Comment s'y prendrait-on pour le prouver ? Aristote pour établir que l'Illiade était d'Homère avait-il une méthode qui fût autre que celle que nous avons encore ? Nous nous dupons de mots sans significations, cher Monseigneur. Ah ! que nous établissions qu'à l'égard de la Bible on n'a pas toujours appliqué la méthode de critique littéraire et qu'on a exagéré la perfection relative dont elle est douée, - à la bonne heure : un travail de restauration est ici nécessaire. Mais parler pour cela de mentalité moderne et de nouvelles méthodes : c'est pure chimère. L'abbé Loisy vient de nous en donner la démonstration, dans les quatre ouvrages que Rome répudie. Sa mentalité et sa pseudo-critique aboutissent à supprimer tout le côté rationnel de l'acte de foi, en éliminant les motifs qui nous avons de croire, et c'est ainsi qu'il nous jette dans l'illumisme. [...] Quelles preuves nouvelles et prépondérantes toute cette jeune école de pseudo-critique a-t-elle substituées aux arguments anciens qu'elle réprouve ? Je n'en vois aucune. Elle démolit ou elle ébranle : mais qu'a-t-elle bâti ?**<sup>1408</sup>

La démarche de l'archevêque qui cherche "par une interprétation bienveillante, sinon de justifier, au moins d'expliquer la position"<sup>1409</sup> de Loisy n'est pas mieux comprise à l'Institut catholique de Toulouse où Mgr Batiffol a, depuis son arrivée, pris la tête d'une opposition systématique aux thèses de Loisy.

A première vue pourtant, les positions que le futur recteur de l'Institut catholique de Toulouse avaient défendues en 1897 étaient assez proches de celles de Mgr Mignot. Il avait en effet plaidé dans un article de *La Quinzaine*<sup>1410</sup> pour la reconnaissance par les théologiens de la nécessité de prendre en compte l'histoire et pour la nécessaire collaboration entre la critique et la théologie contre l'idée qu'il y aurait, selon un mot de Renan, "une cloison étanche entre les questions d'histoire et les questions de théologie".

Si Mgr Mignot s'est cependant très précocement démarqué de Pierre Batiffol c'est sur la stratégie à adopter pour parvenir à cette reconnaissance de la critique dans l'Église. Dès avant l'arrivée du recteur à Toulouse et celle de l'évêque à Albi, celui-ci en réponse à une lettre du baron von Hügel qui se réjouissait de ce que Mgr Duchesne accepte de collaborer à un projet de *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique* sous réserve "que M. Batiffol change de ton et d'attitude vis-à-vis de lui-même et de M. Loisy" tout en doutant qu'à "la longue Batiffol (tienne) parole, même s'il promet ce qu'on lui demande"<sup>1411</sup>, lui avait écrit :

**M. Batiffol a eu grand tort de laisser de côté M. Duchesne et M. Loisy : je pense**

<sup>1408</sup> L'abbé Frémont à Mgr Mignot, 16 janvier 1904, ADA, 1 D 5-01.

<sup>1409</sup> P. Lecanuet, *La vie de l'Église sous Léon XIII*, p. 382. Il ajoute : "On a reproché au docte et pieux archevêque de pousser un peu loin des concessions, et de sacrifier plus que de raisons les Écritures".

<sup>1410</sup> "Les études d'histoire et les catholiques de France", *La Quinzaine*, 16 novembre 1897, pp. 185-205.

**que ça a été pour lui une question de tactique. Il a sans doute craint de compromettre l'avenir de la Revue biblique. Il faudrait une bonne et franche réconciliation ; il faudrait que l'abbé Loisy pût écrire, dans la Revue des articles, sans qu'on lui causât l'humiliation de les retoucher<sup>1412</sup>, ce à quoi l'abbé L[oisly] ne peut évidemment se soumettre<sup>1413</sup>.**

Mgr Mignot faisait donc sien le reproche d'opportunisme que Loisy adressait à l'abbé Batiffol. La détermination du recteur et de l'équipe de Toulouse à contester les présupposés méthodologiques et doctrinaux de Loisy et des collaborateurs de la *Revue d'histoire et de littérature religieuses* accentuera la divergence.

Dans son discours de rentrée en 1900, Mgr Batiffol vise à mots couverts la revue de l'abbé Loisy et la *Revue du clergé français* de l'abbé Bricout :

**Pour les théologiens protestants [...] ce qui est véritablement la foi n'est pas de l'ordre intellectuel, et par conséquent est indépendant des faits et ne se reconnaît pas dans les dogmes ; la religion ainsi conçue ne s'adresse qu'au cœur, elle n'est plus une vérité... Ainsi se concilie pour le protestantisme ce qu'il nomme l'antinomie de la vie chrétienne et de la théologie scientifique. Or, Messieurs, c'est l'étonnement de ces derniers mois, que pareille abdication ait été proposée par des écrivains ecclésiastiques dans des revues ecclésiastiques, inaugurant parmi nous une attitude non pas expectative, mais agnostique<sup>1414</sup>.**

Ces propos relayés par le *Bulletin de littérature ecclésiastique* qui entreprend, pratiquement dès sa naissance<sup>1415</sup>, de mettre en garde contre les dangers de la "tendance" à séparer de façon trop radicale la critique et la théologie exaspèrent Mgr Mignot qui prend fait et cause pour les auteurs mis en cause. Loisy n'arrangeait pas le tableau :

**Un homme de ce caractère ne mérite pas qu'on lui réponde ; mais il ne devra pas trop s'étonner s'il reçoit un jour l'expression publique du mépris qu'il inspire à plusieurs<sup>1416</sup>.**

Il accuse en effet Mgr Batiffol de l'avoir dénoncé auprès de M. Captier "comme attirant chez (lui) les élèves de Saint-Sulpice et organisant dans le séminaire même un

<sup>1411</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 19 février 1898.

<sup>1412</sup> *Les relations entre Loisy et la RB avaient été interrompues à la suite des difficultés qui avaient marqué la publication en 1896 de ses articles sur "l'Apocalypse synoptique" dans lesquels il marquait quelque sympathie pour les thèses d'H. Schell sur la science humaine du Christ. Loisy avait peu apprécié une note de la rédaction - id est Batiffol, dégageant la responsabilité de la Revue sur cette opinion.*

<sup>1413</sup> *Mgr Mignot au baron von Hügel 27 février 1898, ms 2783.*

<sup>1414</sup> *Discours du 14 novembre 1900 : "L'enseignement supérieur et les intérêts de l'Église", BLE, 1900, p. 332 repris in Questions d'enseignement supérieur ecclésiastique, 1907, p. 73.*

<sup>1415</sup> Voir à ce sujet Henry Donneaud, "Le *Bulletin de littérature ecclésiastique*, un siècle d'études théologiques et critiques au cœur de l'Église de France", *BLE*, 1999, 197-241.

<sup>1416</sup> *Loisy à Mgr Mignot, 25 décembre 1900, BLE, 1966, pp. 81-83.*

enseignement secret" <sup>1417</sup> . Mgr Mignot répond à Loisy qu'il a "été mal impressionné du discours de rentrée de Mgr Batiffol" et il ajoute : "Après la séance, je le lui ai dit que je craignais qu'il n'eût visé l'école critique catholique dont vous êtes le représentant le plus autorisé : il m'a répondu que *non*" <sup>1418</sup> .

Mais pour avoir le cœur net sur les sentiments de Mgr Batiffol, l'archevêque le fait sonder par l'abbé Birot. S'il manifeste quelque agacement devant la "monomanie de persécuté" de Loisy, Mgr Batiffol se défend de procédés déloyaux. Il n'a pas entretenu M. Captier des erreurs de M. Loisy, il a seulement mis en garde M. Bricout sur le "tort que faisait à la *Revue du clergé français* l'expression de ces erreurs dans la *Revue*". Pour autant, il ne s'est pas retiré du comité de rédaction comme l'a fait "bruyamment" Mgr Péchenard <sup>1419</sup> en octobre 1900. Il ajoute :

***Mais si j'ai jusqu'ici ménagé la personne de M. Loisy, je ne me défendrai pas de m'être nettement affirmé sur le compte des erreurs de son groupe. Soit dans le discours que j'ai prononcé à la rentrée de l'Institut, soit dans mon article sur Richard Simon, j'ai dit ma part de ce que je pensais de ces erreurs. Ces erreurs qui portent sur la méthode théologique et sur le traité de la foi, ont été analysées et combattues en plusieurs cours de notre faculté de théologie [...] Notre article sur Richard Simon qui m'a valu tant de colères à Paris dans les milieux où ces erreurs ont toute leur vogue, m'a valu dans notre Midi [...] les félicitations et les adhésions les plus chaudes. Il y va de savoir si nous, théologiens officiels du clergé de France, nous nous laisserons déclarer en faillite, pis encore accuser de banqueroute frauduleuse devant ce clergé même par une école de foi équivoque***

1420 .

Face à "l'anarchie intellectuelle qui travaille le clergé de France dans son aristocratie pensante et chercheuse", il craint - et "Mignot sait que ces craintes ne sont pas nouvelles chez moi : je les lui témoignais en 1897 déjà" - que des prises de positions inconsidérées ne fassent, de fait, le jeu "des curialistes, les Méchineau, les Brucker, les Mazzella et *tutti quanti*". C'est pourquoi, tout en admettant que "la théologie est une synthèse qui doit progresser sans cesse" et en restant "un théologien progressiste", il refuse catégoriquement "d'avoir pour dogmatisme qu'il n'y a plus de dogme et que la foi n'est plus une vérité".

En juin 1901, le *Bulletin* ayant publié une recension mitigée <sup>1421</sup> des *Études bibliques*, Loisy explose contre "la grande école de Toulouse" et ses "grands docteurs" qui au lieu d'éplucher ses textes devraient produire "les chefs d'œuvre de science orthodoxe dont leur docte cerveau est tout plein. L'univers attend". Puis il s'en prend directement à Mgr

<sup>1417</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 11 novembre 1900

<sup>1418</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy 26 décembre 1900, f° 130-131.

<sup>1419</sup> Pierre-Louis PECHENARD (1842-1920) élève à l'École des Carmes et aux Hautes Études, prêtre en 1860, docteur ès-lettres (1876). Vicaire général de Reims il succéda à Mgr d'Hulst comme recteur de l'Institut catholique de Paris en 1896. Il fut nommé évêque de Soissons en 1907.

<sup>1420</sup> *Mgr Batiffol à l'abbé Birot, 3 janvier 1901, ADA, 1 D 5-01.*

Batiffol, "poufendeur des hérésies imaginaires" qui estime "que l'Église, vers le milieu du second siècle, ne savait pas encore si les péchés commis après le baptême pouvaient être remis".

***Je veux bien, poursuit-il, que cela s'accorde avec les définitions du concile de Trente ; mais tout ce que j'ai pu écrire sur la Bible s'accorde au moins aussi facilement avec les définitions du concile du Vatican. Le concile de Trente dit que Notre-Seigneur a institué le sacrement de Pénitence [...] et si l'on ne tient pas compte en histoire d'une définition si autorisée en théologie, je me demande quelles de mes opinions l'on a le droit de trouver téméraires***<sup>1422</sup>.

Pour Loisy, il est évident que le recteur cherche par tous les moyens à obtenir une condamnation. S'il n'y parvient pas c'est surtout par maladresse : "On prétend que l'amour est aveugle ; mais la haine aussi, par bonheur, manque souvent de clairvoyance", conclut-il sa lettre à Mgr Mignot. Rien n'indique que l'archevêque ait partagé jusque ce point l'opinion de Loisy, mais il a incontestablement regretté que tous ceux qui s'opposaient à l'immobilisme des conservateurs n'arrivent pas à faire front commun, car il lui semblait que ce n'était pas tant des différences doctrinales que des oppositions de personnes qui les divisaient. Il évitait d'ailleurs d'évoquer la question avec Mgr Batiffol. Au moment de la publication de *L'Évangile et l'Église*, il écrit à Loisy : "Je n'ai pas causé de votre livre avec Mgr Batiffol, ou plutôt il ne m'en a pas parlé" et il ajoute de manière elliptique : "mais il en a dit quelques mots à M. Birot dans le sens, je suppose, que je vous indique"<sup>1423</sup>, à savoir, nous l'avons vu, de prêter le flan au reproche de ne pas tenir compte de la révélation. Néanmoins l'archevêque n'attache pas plus d'importance à l'article contre *L'Évangile et l'Église*<sup>1424</sup> dans lequel Mgr Batiffol interrogeait Loisy sur sa conception de l'évolution dogmatique, qu'aux articles polémiques parus dans la presse et il écrit à Loisy : "Vous n'avez à tenir compte ni des Gayraud, ni des Sédillot"<sup>1425</sup>, ni de Mgr Batiffol, comme l'insinue ridiculement *l'Univers* qui se mêle de ce qui ne le regarde pas"<sup>1426</sup>. C'est que, comme il le dit au baron, il estime que les critiques de Loisy ne comprennent pas son parti pris méthodologique :

<sup>1421</sup> BLE, juin 1901 : "M. l'abbé Loisy [...] est un écrivain dont il convient de ne parler qu'avec respect. Une valeur scientifique peu commune [...], un talent d'exposition remarquable par sa souplesse [...], la sincérité d'une âme religieuse [...] ce sont là des traits qui expliquent l'autorité conquise par M. l'abbé Loisy [...] et ce serait une petitesse de n'en reconnaître pas le bien fondé. Quant aux imputations dont une certaine presse a cru devoir charger le loyalisme ecclésiastique de M. Loisy, nous ne les mentionnons que pour le mépris qu'elles méritent. Mais, pourtant, le regret est chez nous sensible que l'œuvre de M. l'abbé Loisy soit dans l'ensemble une œuvre d'un caractère indécis". Et l'article concluait : Trop d'équivoque, trop d'individualisme, trop d'ironie auront pénétré l'œuvre de M. Loisy pour la rendre à jamais classique. C'est surtout en le contredisant que l'exégèse catholique progressera".

<sup>1422</sup> Loisy à Mgr Mignot, 21 juillet 1901, BLE, 1966, pp. 93-95.

<sup>1423</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy 22 décembre 1902, f° 174-175.

<sup>1424</sup> "L'Évangile et l'Église", BLE, 1903, pp. 3-15.

<sup>1425</sup> Félix SÉDILLOT (1849-1926), curé de Sainte Élisabeth à Paris.



**Loisy répondant à un historien rationaliste ne pouvait se placer que sur le terrain historique ; que son but n'était et ne pouvait pas être de traiter de la question du surnaturel, ce qu'il laisse entendre clairement dans sa préface. [...] Oui, dans quelques années, nos idées seront celles de l'Église, acceptée par tout le monde, mais en attendant c'est nous qui recevons les coups !**<sup>1427</sup>

Après la censure du cardinal Richard, alors que Mgr Mignot conseille à Loisy d'écrire à l'archevêque, l'exégète lui répond : "Si j'écrivais [...] ce serait pour protester contre de tels jugements et la façon dont on les prépare ; contre la coalition d'ignorance, de haine et de jalousie qui a provoqué celui-ci. Mgr Batiffol était à Paris et s'y est employé activement. Je méprise profondément tout ce monde-là, chacun à son rang et selon ses capacités"<sup>1428</sup>. Et en avril : "L'article<sup>1429</sup> du P. Lagrange part de la même inspiration. Ne vaut-il pas mieux laisser tout ce monde, jaloux et impuissant, patauger dans son orthodoxie ?"<sup>1430</sup>

Mgr Mignot était conforté dans sa manière d'appréhender le problème par l'abbé Birot. Après la publication d'*Autour d'un petit livre*, Mgr Batiffol donne une série de conférences en décembre 1903 pour réfuter les positions de Loisy. La seconde s'intitule *Jésus et l'histoire*<sup>1431</sup>. "Je ne suis pas content de votre discours" écrit l'abbé Birot au recteur à qui il présente onze points de désaccord. Nous reviendrons sur le fond du débat, arrêtons-nous pour le moment sur la conclusion :

**Plus que jamais, je suis convaincu de la vérité de ce que je vous disais au début de cette affaire : "Votre tactique est mauvaise ; il ne faut pas repousser Loisy ; il faut le corriger et le compléter". Votre discours, aussi bien que les articles que vous avez publiés dans la *Bulletin*, me confirment dans cette pensée. La nécessité que vous vous êtes faite de repousser et de combattre Loisy vous amène inconsciemment, le P. Lagrange et vous, à être inexacts et injustes à son égard. [...] J'aurais voulu vous voir jouer un autre rôle, plus grand et plus fécond. Vous le pouviez. [...] Mais il n'aurait pas fallu faire le jeu des Gayraud, des Maignen et même du P. Portalié dont la solidarité est, je vous l'avoue, une lourde chose**<sup>1432</sup>.

Albi - la conviction de l'abbé Birot exprime ici celle de Mgr Mignot - ne conteste pas qu'il y a sans doute dans les positions de l'exégète des points à corriger et surtout à compléter, mais retourne l'argument d'opportunité à l'expéditeur : ce n'est pas Loisy, mais Mgr Batiffol

<sup>1426</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 22 janvier 1903, f° 179-180. "L'article de Batiffol est ignoble" lui répond Loisy le 2 février 1903, *BLE*, 1966, pp. 184-185

<sup>1427</sup> *Mgr Mignot au baron von Hügel, 3 janvier 1903, ms 2793.*

<sup>1428</sup> 23 janvier 1903, *BLE*, 1966, pp. 182-183.

<sup>1429</sup> Compte-rendu de *L'Évangile et l'Église*, *RB*, 1er avril 1903.

<sup>1430</sup> Abbé Loisy à Mgr Mignot, 15 avril 1903, *BLE*, 1966, pp. 260-261.

<sup>1431</sup> Voir E. Poulat, *Histoire...*, p. 378.

<sup>1432</sup> *Brouillon, s. d., 1 D 5-01.*

et ses amis qui, aveuglés par un parti pris anti-Loisy, font le jeu des conservateurs en adoptant une tactique d'opposition systématique. Ils affaiblissent ainsi le camp des progressistes et l'abbé Birot n'écarte pas l'hypothèse que dans un avenir prochain, la "conscience scientifique" du recteur n'ait à souffrir de cette attitude intransigeante.

### 3. La réception du décret *Lamentabili sane exitu*.

---

C'est à Laon, où il est en vacances comme tous les ans, que Mgr Mignot prend connaissance du décret de "la Sainte Inquisition romaine et universelle" *Lamentabili sane exitu* du 3 juillet 1907. Il le fait publier dans la *Semaine religieuse*<sup>1433</sup> accompagné d'une brève présentation destinée à en déterminer et surtout à en limiter la portée. Certes, le décret n'a besoin d'aucun commentaire, car il "se suffit par sa clarté et par sa force" et il convient donc de le recevoir avec respect, cependant deux remarques s'imposent.

D'une part et contrairement à ce qui a été écrit ici où là, on ne peut assimiler ce décret au *Syllabus* de 1864. "Celui-ci était un *mémorandum*, annexé à l'Encyclique *Quanta cura*, d'erreurs signalées ou condamnées dans divers écrits pontificaux de nature et d'autorité variées". Or le décret *Lamentabili* est un document d'une espèce très différente puisque c'est un décret rendu par la Sacrée Congrégation de l'Inquisition dans l'accomplissement habituel et régulier de sa fonction propre "qui est d'exercer dans l'Église une sorte de police doctrinale en notant et en réprouvant les erreurs qui menacent d'altérer la foi". Bien qu'appartenant au magistère de l'Église et émis avec l'assentiment du Souverain Pontife, les jugements portés n'engagent ni le magistère infallible du Pontife romain, ni celui de l'Église. Mgr Mignot rejoint ainsi les conclusions auxquelles parvient le P. Choupin dans son livre *Valeur des décisions doctrinales et disciplinaires du Saint-Siège*<sup>1434</sup>, à propos du *Syllabus* de Pie IX.

D'autre part, il faut remarquer qu'aucun nom n'est cité. Il est donc tout à fait possible que parmi les 65 propositions condamnées "beaucoup n'aient jamais été explicitement soutenues par un écrivain catholique". Ce sont en fait "les principales erreurs ou opinions dangereuses sous lesquelles se dissimule le naturalisme contemporain" qui sont visées. La formule utilisée par Mgr Mignot "erreurs ou opinions dangereuses" n'est pas anodine. Elle reflète le fait que les propositions sont condamnées sans que ne leur soit attribué une "note" théologique qui préciserait la nature des erreurs qu'elles contiennent<sup>1435</sup>. L'archevêque se contente donc de relever que le décret ne prétend pas trancher les problèmes critiques ou théologiques. Il ne fait qu'en reconnaître l'existence. C'est "un témoin de la variété, de la subtilité et de la précision que revêtent autour de nous les attaques du doute" et par voie de conséquence "un puissant encouragement aux fortes

<sup>1433</sup> *Semaine religieuse* du 27 juillet 1907, pp. 427-429. De Laon il écrit à l'abbé Birot : "Vous mettrez 10 ou 20 lignes d'introduction. Vous y direz en substance que [...] nous ne commentons pas ce grave document pontifical parce que nous n'avons pas à commenter les paroles du chef de l'Église", lettre du 21 juillet 1907, ADA, 4 Z 4-09.

<sup>1434</sup> Paris, Beauchesne, 1907.

<sup>1435</sup> Sur cette aspect de la question voir P. Colin, *L'audace...*, pp. 247-248.

études religieuses afin d'être en mesure d'y répondre".

La sérénité et l'optimisme de façade de Mgr Mignot cachent une émotion certaine, d'abord parce qu'il est attaqué dans la presse. En octobre, il note dans son Journal : "Naturellement, certains apaches du clergé ne manquèrent pas de dire et de propager dans la presse que j'étais visé par la condamnation des propositions V<sup>1436</sup> et VII<sup>1437</sup> relatives à *'Ecclesia docens et discens'*"<sup>1438</sup>. De fait *Le Petit Parisien* du 20 juillet se fait l'écho de ce bruit et sous la signature de *Romani*, vrai ou faux correspondant de Rome, déclare que l'archevêque d'Albi et Mgr Duchesne sont directement visés par plusieurs propositions. L'archevêque envoie immédiatement une protestation : "Je serais heureux de connaître *Romani*, je lui montrerais sans peine que, s'il a lu ce discours, ce dont je doute, il l'a imparfaitement compris. Je lui dirais aussi que le premier devoir d'un écrivain est de citer exactement les textes auxquels il fait allusion"<sup>1439</sup>. *Le Petit Parisien* ne publie pas la lettre de Mgr Mignot et maintient son information en précisant qu'il s'agit d'une "supposition déduite de plusieurs passages de (ses) discours"<sup>1440</sup>.

La dénégation publique ne l'empêche pas de penser en effet qu'il est bel et bien visé. "Je pense comme vous, écrit-il à Loisy, que la Sainte Inquisition a eu en vue, dans sa proposition VI<sup>1441</sup>, mon discours de Toulouse ; mais si je suis *in eadem damnatione*, vous êtes visé plus que moi"<sup>1442</sup>.

Au petit jeu de la recherche en paternité, Loisy trouve une autre proposition attribuable à l'archevêque, la proposition IX<sup>1443</sup> :

<sup>1436</sup> "Comme les vérités révélées seules sont contenues dans le dépôt de la foi, il n'appartient, sous aucun rapport, à l'Église de porter un jugement sur les assertions des sciences humaines".

<sup>1437</sup> "L'Église, quand elle proscrit des erreurs, ne peut exiger des fidèles l'assentiment intérieur aux jugements portés par elle".

<sup>1438</sup> *Journal*, ADA, 1 D 5 06, f° 1.

<sup>1439</sup> *Semaine religieuse d'Albi*, 27 juillet 1907. Lettre publiée par *La Croix* et *l'Univers* le 24 juillet.

<sup>1440</sup> A propos de cette campagne de presse, le baron von Hügel écrit à Mgr Mignot : "J'ai beaucoup sympathisé avec vous, bien cher Archevêque, en le double coup qu'on a tenté là contre vous, - par cette proposition *caricature*, et par son application, en des journaux plus ou moins *inspirés*, à vos écrits (en tout les deux cas, le procédé qui consiste à combiner un maximum de discrédit pour la personne frappée avec un minimum de risque pour celui qui frappe, était au fond, plus douloureux et dégoûtant que ne serait n'importe quelle mesure violente, mais risquée). - Il était fort facile, grâce tout juste à ces précautions-là, de nier très sincèrement, que la proposition représentait Votre idée vraie, et j'ai été bien content que Vous l'ayez fait si promptement et si court", lettre du 7 octobre 1907.

<sup>1441</sup> "Dans la définition des vérités de foi, l'Église discens et l'Église docens collaborent de telles sorte, que le rôle de celle-ci se borne à sanctionner les opinions communes de celle-là".

<sup>1442</sup> Lettre du 1er août 1907, f° 222-223. Les écrits de Loisy ont en effet "fourni les quatre cinquièmes des propositions cataloguées" (Poulat, *Histoire...*, p.103).

<sup>1443</sup> "Ceux qui croient que Dieu est vraiment l'auteur de l'Écriture sainte montrent une trop grande simplicité ou ignorance".

***Décidément je crois vous avoir trouvé encore une proposition dans le décret Lamentabili. Vous avez écrit dans votre article sur Sabatier, en 1897 : "Il n'y a que des âmes admirablement candides qui s'imaginent comprendre ou faire comprendre la nature de l'inspiration..." On n'est pas allé chercher cela dans le Correspondant, mais dans Houtin, La question biblique au XIX<sup>e</sup> siècle, p. 45. Qu'en pensez-vous ?***<sup>1444</sup>

Mgr Mignot estime que, si c'est bien lui qui est visé, on a dénaturé sa pensée, comme on a dénaturé celle de Loisy dans beaucoup de propositions. Il attribue ce phénomène à la prudence des "rédacteurs théologiens (qui) ont habilement rédigé leurs propositions, dosé avec art l'exactitude et l'inexactitude, de façon à garder une porte de sortie en cas de danger. Ils n'ont oublié ni l'aventure de Galilée, ni celle plus récente, des Trois Témoins célestes"<sup>1445</sup>.

Dans les milieux libéraux, on souhaite qu'un "évêque intelligent autorisé commente le Syllabus nouveau comme le fit autrefois Mgr Dupanloup". C'est du moins ce que suggère le P. Lecanuet au P. Laberthonnière. Il ajoute : "Je sais qu'on presse Mgr Mignot de jouer ce rôle et de publier un travail à ce sujet dans le *Correspondant*. [...] Vous feriez bien d'écrire un mot à Mgr Mignot pour le presser d'accepter"<sup>1446</sup>. L'archevêque interroge l'abbé Birot pour savoir s'il doit intervenir : "Avez-vous pensé à l'opportunité d'un article dans le *Correspondant* ? Ne pensez-vous pas qu'on dira que je m'insurge contre le pape ? Ne vaut-il pas mieux se taire, faire, hélas, comme *Demain* ?"<sup>1447</sup> C'est la position à laquelle se tient l'archevêque tout se en disant prêt à défendre, s'il y a lieu, son discours de Toulouse, dont il maintient toutes les idées.

C'est ce qu'il fera en effet en 1908 lors de la publication du recueil de ses Lettres et du discours. A la fin du paragraphe où il a introduit l'idée d'*Ecclesia discens*, une longue note<sup>1448</sup> indique que c'est à tort qu'on a pu voir un écho de ce passage dans la 6<sup>e</sup> proposition condamnée par le décret *Lamentabili*. Il adhère sans réserve à la condamnation d'autant plus "loin de représenter la pensée exprimée dans le discours, comme l'ont cru trop volontiers certains lecteurs superficiels trompés par l'assonance des mots, cette proposition représente précisément la doctrine qu'il combattait dans la personne de Döllinger". Le décret n'empêche pas de dire que l'*Ecclesia docens* et l'*Ecclesia discens* collaborent. C'est sur la modalité que porte la condamnation. La première n'est pas liée par le travail de la seconde, même si elle l'utilise ordinairement.

<sup>1444</sup> Abbé Loisy à Mgr Mignot, 1er octobre 1907, BLE, 1968, pp. 263-265.

<sup>1445</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 1er août 1907, f° 222-223.

<sup>1446</sup> Lettre s. d., M.-T. Perrin, *Op. cit.*, p. 143.

<sup>1447</sup> Mgr Mignot à l'abbé Birot, 29 juillet 1907, ADA, 4 Z 4-09. Plus haut dans la lettre il avait informé son vicaire général : "*Demain*, la seule maison hospitalière vient hélas de fermer ses portes. C'est très malheureux". Sur cette revue lyonnaise, voir : Bernard COMTE, "Un rassemblement de catholiques libéraux : la naissance de la revue *Demain* (1905)", in *Les catholiques libéraux au XIX<sup>e</sup> siècle*, Presse universitaire de Grenoble, 1974, p. 239-280.

<sup>1448</sup> "La méthode de la théologie", in *Lettres sur les études ecclésiastiques*, pp. 315-316.

Fin juillet, il écrit à H. Loyson : "Voilà donc paru le Syllabus. [...] En lisant avec attention les 65 propositions, on trouve qu'elles ne sont pas aussi terribles qu'on pouvait le craindre. Elles laissent encore grande latitude aux historiens et aux critiques"<sup>1449</sup>. Même s'il faut faire la part de la réserve que Mgr Mignot s'impose vis-à-vis de son correspondant, il pense réellement qu'il est assez facile de répondre à des propositions qui sortent, du fait de leur caractère d'universalité et d'absolu, de la réalité des faits. En cela il se trouve en retrait par rapport au baron von Hügel qui formule une opinion plus radicale.

Celui-ci fait d'abord le constat que les propositions du décret peuvent être rangées en deux séries très différentes, mais qu'il est aussi difficile de souscrire à l'une qu'à l'autre.

Il y a d'abord les "propositions *caricatures*, par exemple la proposition supposée *Mignot* ; celle où nous dirions que les exégètes hétérodoxes ont mieux approfondi le sens des Écritures que les exégètes Catholiques"<sup>1450</sup>, etc."<sup>1451</sup> Il serait difficile de les signer "à cause de l'humiliante injustice de devoir admettre qu'on nous ait pu croire capables de telles crudités barbares". A leur propos, il a d'abord cru qu'un rédacteur (il pense au P. Fleming) avait sciemment inséré ces propositions "au beau milieu de ce réquisitoire anti-moderniste" afin d'en réduire la portée, voire de le déconsidérer. Mais devant l'in vraisemblance de la supposition, il faut se résoudre à admettre que les intransigeants "sont bien capables (d'avoir) de telles conceptions de ce que nous voulons".

Il y a ensuite "les propositions plus ou moins *exactes*", celles qui concernent les écrits johanniques, les Synoptiques, l'Inspiration, la science humaine du Christ, la *parousie*, l'institution et l'évolution des Sacrements.

***Ici la souscription deviendrait difficile pour tout esprit qui sentirait un peu fortement tout le mal que l'insincérité a fait à l'Église en le passé et lui fait encore en le présent. Cependant peut-être que les propositions les plus difficiles de toutes, malgré leur apparence assez innocente, sont les n° 12, 61<sup>1452</sup> : car prises à la rigueur, leur condamnation ruinerait de fond en comble la base même de l'autonomie essentielle de toute science biblique.***

C'est là le fond de la question. Le baron von Hügel estime que ce qui rend difficile, voire impossible en conscience, l'adhésion au décret c'est moins les propositions en elles-mêmes que la théorie sous-jacente à toutes les condamnations, à savoir que l'Église a également une juridiction directe et déterminante sur des questions de méthodes et de résultats scientifiques. C'est pour le baron une prétention exorbitante. Bien sûr la science, et la science historique moins qu'une autre, n'est pas infaillible et il est tout à fait

<sup>1449</sup> Houtin, *Le P. Hyacinthe*, t. 3, lettre du 26 juillet, p. 304.

<sup>1450</sup> Proposition 19.

<sup>1451</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 7 octobre 1907. Toutes les citations du baron dans ce paragraphe proviennent de cette lettre.

<sup>1452</sup> Proposition 12 : "L'exégète, s'il veut s'adonner utilement aux études bibliques, doit avant tout écarter toute opinion préconçue sur l'origine surnaturelle de l'Écriture Sainte et ne pas l'interpréter autrement que les autres documents purement humains". Proposition 61 : "On peut dire sans paradoxe... qu'aucun chapitre de l'Écriture n'a le même sens pour le critique et pour le théologien".

vraisemblable que telle conclusion admise aujourd'hui "pourra fort bien, avec le temps, être démentie par la science elle-même". Mais c'est de l'exercice de l'autonomie de la science et de ses progrès que viendra le démenti. Ce qui est inacceptable c'est précisément que le décret est fondé sur la négation de toute autonomie vraie à la science.

Mgr Mignot n'est pas insensible à cette argumentation dont l'encyclique *Pascendi* justifiera le bien fondé. Nous verrons comment il lui fait droit dans les articles qu'il publie à la fin de l'année 1907.

#### 4. L'encyclique *Pascendi* ou "l'invention du modernisme" (P. Colin).

---

Entre temps, le 8 septembre 1907, Pie X a promulgué l'encyclique *Pascendi Dominici gregis* dont l'objectif central est précisément de dénoncer le caractère dangereux pour l'intégrité du dogme de cette demande d'autonomie de la critique historique<sup>1453</sup>.

Mgr Mignot note dans son Journal :

***L'Encyclique Pascendi, assez inattendue, fut loin d'apaiser les esprits. Tout le monde l'a reçue avec respect et obéissance ; un certain nombre avec un enthousiasme débordant. Cependant comme au dire de plusieurs prélats (v. g. Nancy) le Pape avait déjà sauvé l'Église par le décret Lamentabili, il était difficile au lyrisme de monter plus haut***<sup>1454</sup>.

Comme lors de la publication du décret, il fait paraître dans la *Semaine religieuse*<sup>1455</sup> une adhésion de principe au texte pontifical qu'il s'efforce de présenter comme une condamnation de "la tactique du rationalisme moderne", qui, par un emploi habile des découvertes scientifiques et historiques, "étreint de toute part la tradition catholique et s'efforce d'en saper les bases". Sous le nom de "modernisme", l'encyclique ramène à un système unique toutes les tendances de ce qui n'est "qu'une philosophie naturaliste de la religion et de la vie" que toute conscience chrétienne "repousse avec toute l'énergie de sa foi". Bref, si "certains penseurs catholiques, entraînés ou imprudents, ont dépassé, inconsciemment peut-être, les limites de l'orthodoxie", le pape en les rétablissant invite à "faire le départ de ce qui est rigoureusement justifié par la philosophie et l'histoire et compatible avec la foi catholique... (et) à remplacer le système hétérodoxe par une puissante synthèse chrétienne".

Cette lecture officielle et pour le moins partielle de l'encyclique cache un profond désarroi car il estime que l'enjeu de l'encyclique est celui de la place des "savants" et de la science dans l'Église :

***L'Encyclique en dit trop ou pas assez, écrit-il à Mgr Lacroix. Elle en dit trop parce***

<sup>1453</sup> P. Colin résume ainsi l'argument de l'encyclique : "Les modernistes présentent la critique historique comme purement 'scientifique'. Autrement dit, ils demandent à bénéficier de la liberté de la science, de son indépendance à l'égard du magistère ecclésiastique. Et ils justifient cette demande en disant que, purement scientifique, la critique historique n'empiète nullement sur les droits de la pensée théologique. Or, il s'agit de dissiper cette apparence fallacieuse", *L'audace et le soupçon*, p. 250.

<sup>1454</sup> *Journal*, n° 8, 11 octobre 1907, ADA, 1 D 5 06.

<sup>1455</sup> *Semaine religieuse*, 28 septembre 1907, pp. 553-555.

**qu'au fond la première partie est le tableau du rationalisme sous sa forme la plus savante et par suite la moins accessible aux fidèles. Elle n'en dit pas assez parce qu'elle ne dit pas ce qu'il est indispensable de conserver. Pie X n'a pas la pensée de dire comme nos grands ancêtres que l'Église n'a pas besoin de savants. Mais puisqu'il faut des savants il faut bien savoir de quoi ils pourront s'occuper. Il faut tout de même tenir compte des découvertes scientifiques et historiques. Que faudra-t-il dire ou faire - ou plutôt que faudra-t-il ne pas dire et ne pas faire - pour n'être pas moderniste ? Toujours l'équivoque, l'inexactitude, la peur de mettre les points sur les i <sup>1456</sup>.**

Et ce n'est pas la lettre désabusée qu'il reçoit de Loisy qui peut le reconforter :

**L'Église va être réduite à la pauvreté d'esprit comme à la pauvreté matérielle. Beau travail. Mais tout cela est d'une logique irréfutable... Pie X n'est pas progressiste, mais il fait joliment avancer les questions. Voyez la Séparation de l'Église et de l'État. Aujourd'hui c'est la séparation de l'Église et de la Science qui est réglée en un tour de main. Avec un Léon XIII nous n'aurions rien vu de tout cela, et nous risquerions de petites témérités que le Pape n'oserait condamner qu'à demi. Maintenant il faut vaincre ou mourir ; et comme on est déjà vaincu...**

<sup>1457</sup>

Il répond en faisant part à Loisy de ses questions en particulier sur le fait que l'encyclique reste dans le vague et que l'on ne voit pas très bien ce qu'il faut admettre pour ne pas être moderniste au sens du Pape :

**Il en est du modernisme comme du libéralisme. On condamne en bloc, sans définir : c'est bien plus commode. Je suppose qu'on est pas moderniste, au sens de l'encyclique si l'on ne croit pas que les astres ont été créés au quatrième jour et qu'il n'y a pas obligation de redevenir géocentriste ! Alors pourquoi ne pas faire le départ que la science exige, en histoire, en critique, en philosophie ? <sup>1458</sup>**

Quelques jours plus tard, accusant réception des articles du P. Tyrrell sur *Pascendi*, que le baron von Hügel lui a envoyés, il admet que l'encyclique est un rude coup : "Tous nos amis sont atteints ; nous le sommes nous-mêmes plus ou moins", et il reprend les mêmes arguments :

**Ce que je regrette dans l'encyclique c'est qu'elle se borne à condamner et ne nous dise pas ce qu'on peut croire sans être moderniste. Quand est-on moderniste, quand ne l'est-on pas ? Où commence le modernisme, où finit-il ? Le Souverain Pontife affirme qu'il est partisan de la science, mais de quelle science ? Comme vous le disiez fort bien dans votre lettre à Briggs, l'Église, par sa constitution même, doit s'occuper d'histoire, de critique, d'exégèse, de philosophie, de géologie etc., etc. D'ailleurs Pie X manifeste sa volonté de constituer une académie de savants. Quelles seront les limites de leur domaine scientifique ? Que de problèmes l'encyclique ne résout pas ! Les discussions vont forcément recommencer. Est-ce l'Église qui sera appelée à juger de la nature**

<sup>1456</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 30 septembre 1907, f° 66.

<sup>1457</sup> Abbé Loisy à Mgr Mignot, 1<sup>er</sup> octobre 1907, BLE, 1968, pp. 263-265.

<sup>1458</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 3 octobre 1907, f° 224.

**de telle découverte, archéologique ou autre ? Ce ne sera plus seulement la philosophie qui sera theologiae ancilla, ce sera l'astronomie, la géologie, la chronologie ?... Va-t-il falloir revenir à la chronologie d'Usher <sup>1459</sup> ? Redevenir géocentriste. Non assurément, ce n'est pas ce qu'a voulu dire le Pape ; mais alors qu'a-t-il voulu dire ? <sup>1460</sup>**

Celui-ci lui répond que la manière dont l'encyclique aborde les questions ne fera qu'accroître "le désarroi, les difficultés, les conflits intimes et souvent envenimés, mais au fond stériles qui agitent les âmes catholiques en elles-mêmes et entre elles" et, contrairement à ce que Mgr Mignot a écrit dans sa *Semaine religieuse*, l'objectif du pape est de stériliser la recherche :

**C'est que l'on a au fond cherché, non à résoudre, ni même à poser les vrais, les vivants problèmes, mais de tout et exagérer et embrouiller, afin d'arrêter tout court et pour jamais, toute recherche sérieuse, tout travail foncier, toute initiative et passion, si noble soit-elle, pour la vérité à refaire, à toujours retrouver. C'est bien certes, cet objet et cet effet tout généraux mais profonds et non telle condamnation de détail (dont du reste le Pascendi est curieusement dépourvu) qui constituent, avec l'imputation si pénible de motifs, les points, selon moi, les plus attristants de ce document et de l'état d'âme qu'il révèle <sup>1461</sup>.**

Mgr Mignot convient que "c'est une grosse épreuve pour les âmes intelligentes et sincères" <sup>1462</sup>, et il est réellement troublé. Par le ton du texte qu'il juge "dur, acerbe, injurieux envers les personnes" <sup>1463</sup> ; par la partie pénale de l'encyclique qui fait s'interroger non sans inquiétude sur ce "qu'il en serait des modernistes si le pouvoir séculier était encore entre les mains de l'Église". Troublé encore par le fait qu'il ne trouve d'écho à ses interrogations, ni du côté "des journaux catholiques dont le langage n'est qu'un Alléluia officiel", ni du côté de ses collègues dans l'épiscopat. Pour la plupart

<sup>1459</sup> USHER (1581-1656), théologien protestant irlandais, archevêque d'Armagh, Primat d'Irlande (1625). Installé à Londres en 1646.

<sup>1460</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 9 octobre 1907, ms 2814.

<sup>1461</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 31 décembre 1907. Le baron estime que les auteurs de l'encyclique visaient Newman : "Il semble clair que le P. Billot et ses aides ont fortement voulu et ont de fait condamné N[ewman], tant en le Lamentabili qu'en le Pascendi ; et que le Pape en signant ces compositions, provenant en leur majeure partie de ces Messieurs-là n'avait aucune idée claire ou volonté précise de condamner N[ewman]".

<sup>1462</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 9 octobre 1907, ms 2814.

<sup>1463</sup> "J'ai regretté aussi que le Souverain Pontife regarde les "modernistes" comme des orgueilleux. Ceux que je connais aiment Dieu de tout leur cœur cherchent sa gloire et la gloire de l'Église, rien de plus", lettre au baron von Hügel, 9 octobre 1907, ms 2814. A rapprocher du sentiment E. Le Roy : "Rien n'est plus douloureux que d'entendre l'autorité apostolique parler ce langage de pamphlétaire. Le document pontifical suscite la haine et le mépris. Cela fait mal au cœur", lettre au P. Laberthonnière, 20 septembre 1907, M.-T.Perrin, *Op. cit.*, p. 148 et de celui de M. Blondel : "Je succombe sous l'encyclique. C'est prodigieux. Je ne sens pas les blessures personnelles, qui saignent pourtant. Mais les âmes, mais Notre Seigneur, mais la sainte et douce Charité du bon Dieu, du Dieu juste, du Dieu intelligent. Ah ! mon ami, heureux ceux qui sont déjà dans le Seigneur, par la mort ou par l'ignorance et le sacrifice", Maurice Blondel à l'abbé Wehrlé, 17 septembre 1907, *Correspondance Blondel-Wehrlé*, t. 2, p. 377.



"incompétents dans ces questions", ils craignent "de se compromettre, ou du moins de passer pour tièdes ou suspects en n'enflant pas la voix" et se contentent de "bénir le Pape d'avoir sauvé l'Église". Troublé surtout par ce qu'il estime être l'imprécision de l'enseignement pontifical. Il note dans son Journal :

***En réalité on ne sait pas, après la lecture, où commence le modernisme ni où il finit. Que faut-il pour être moderniste, que faut-il pour ne pas l'être. Faut-il être agnostique, immanentiste, panthéiste au sens de l'encyclique, mais alors on n'est plus chrétien, on est en plein naturalisme. Aucun catholique, aucun chrétien même ne partage ces erreurs au sens complet. Alors, où s'arrêter, où fixer la limite, déterminer la mesure ? Il faut bien donner un rôle à la raison ! La foi s'appuie sur les motifs de crédibilité dont en définitive la raison est juge***<sup>1464</sup> .

Cette imprécision se manifeste par la "confusion du vrai et du faux, de l'erreur et de la vérité", dans le fait "d'englober dans une même réprobation des idées qu'il faut séparer, des faits acquis et des théories imaginaires, le naturalisme et le sage emploi de la raison", dans le fait enfin "de rester dans l'indécision, de poser des principes qui pris à la lettre conduiraient à l'absurde"<sup>1465</sup> . Au même moment, l'abbé Birot écrivait à l'abbé Frémont : "Vous admirez l'encyclique. Moi, je me contente de m'y soumettre. Je m'y soumetts sincèrement, mon ami, parce qu'elle condamne en effet le plus absurde système naturaliste qui ait été imaginé. Si c'est là le modernisme, à bas le modernisme !" <sup>1466</sup> C'était également le sentiment d'E. Le Roy qui écrit au P. Laberthonnière : "le résumé doctrinal est une caricature, inintelligente et parfois inintelligible [...]. Si nous étions tenus de prendre le contre-pied de tout ce qui est condamné là, je me demande ce qui resterait en nous de raisonnable et de chrétien. Chemin faisant on nous prête des énormités que nous n'avons jamais dites. Et partout ailleurs que d'équivoques !" <sup>1467</sup> . Quelques jours plus tard, le philosophe écrivait à l'archevêque : "Aujourd'hui est encore plus douloureux qu'hier. Le ton de la nouvelle encyclique me cause une profonde tristesse. Et je préfère ne rien dire d'autre" <sup>1468</sup>

Mgr Mignot éprouve le besoin de conforter ses impressions. Il lit avec grand intérêt les commentaires au fur et à mesure qu'ils paraissent et il résume les grandes lignes de ceux qui l'intéressent le plus dans son Journal <sup>1469</sup> .

Ainsi, le 12 octobre, il achève la lecture de *What we want* <sup>1470</sup> que lui a envoyé le baron. Il note : "La lettre au Pape *Ce que nous voulons* est fort intéressante. Peut-être

<sup>1464</sup> *Journal, 1907-1908, f° 8-9, ADA, 1 D 5 06.*

<sup>1465</sup> *Journal, 1907-1908, f° 32-33, ADA, 1 D 5 06.*

<sup>1466</sup> L'abbé Birot à l'abbé Frémont, 17 décembre 1907, citée in Poulat, *Histoire...*, p. 443.

<sup>1467</sup> Lettre au P. Laberthonnière, 10 septembre 1907, M.-T. Perrin, *Op. cit.* p. 148.

<sup>1468</sup> Lettre du 22 septembre 1907, ADA, 1 D 5-07.

<sup>1469</sup> Cahier commencé le 10 octobre 1907 : "Je tiens à noter ici quelques incidents survenus à l'occasion de la publication du décret *Lamentabili* et de l'encyclique *Pascendi*..

manque-t-elle un peu de précision. Pleine de faits et d'idées, elle est d'une belle envolée et suppose un vrai courage chez le ou les auteurs".

Le 14 octobre, il consacre vingt pages<sup>1471</sup> aux articles du P. Tyrrell parus dans le *Times*<sup>1472</sup> dont il juge la critique "parfois excessive et injuste", mais qui donnent "la note et la mentalité" des contemporains. Tyrrell voit juste quand il prétend que le mot *modernisme* est mal choisi puisque "le christianisme a été du modernisme quand il a paru et a été condamné comme tel" et qu'être *moderniste* n'est rien d'autre que croire "que le présent est plus plein, plus complet, plus sage que le passé qu'il transforme en le continuant". Le mot libéralisme aurait été meilleur, car déjà en usage dans le protestantisme. En fait, l'encyclique condamne la façon moderne d'interpréter le catholicisme au nom de l'interprétation scolastique qu'elle identifie avec le catholicisme, en sorte que quand elle s'efforce de démontrer que le moderniste n'est pas catholique, elle réussit seulement à montrer qu'il n'est pas scolastique. Toute son analyse prouve très justement que le conflit se situe entre deux "mentalités" opposées et irréconciliables :

***Pour les uns tout ce qui ne vient pas ab extra est faux ou du moins suspect ; toute crédibilité qui ne repose pas sur les miracles de l'Évangile ne tient pas debout. Les autres pensent qu'il y a en nous un sens religieux qui se développe, grandit, etc., d'où les fausses religions résultant de l'erreur de la conscience et la bonne où l'on a mieux saisi le #####<sup>1473</sup>.***

Cette opposition recouvre finalement l'opposition entre une pensée immobile et une pensée active. La manière dont l'encyclique tranche le débat ne peut que ravir les sceptiques, "toujours heureux qu'on leur démontre l'absurdité du catholicisme", et faire perdre à l'Église l'influence qu'elle commençait à retrouver auprès "des classes cultivées". Dans le fond, l'encyclique donne raison à ceux qui estimaient impossible "de mettre l'expérience du XX<sup>e</sup> siècle dans les catégories du XIII<sup>e</sup>". Si Mgr Mignot trouve qu'il y a "bien des exagérations, des inexactitudes, des erreurs, des emballements" dans les articles du P. Tyrrell, il n'en apprécie pas moins la dénonciation du point de vue excessivement doctrinaire du rédacteur de l'encyclique.

L'archevêque s'accroche à l'idée que l'encyclique *Pascendi*, "en condamnant le modernisme, n'a pas pris soin de dire ce qui *n'est pas du modernisme*. L'encyclique est imprécise, c'est cette imprécision qu'il faudrait dégager"<sup>1474</sup>. C'est ce qu'il explique longuement à son ami l'abbé Chédaille :

***L'Encyclique Pascendi si sévère à bon droit pour les agnostiques, les immanentistes, les panthéistes, si dure dans sa seconde partie à l'égard d'enfants dévoués de l'Église qui ont pu se tromper de bonne foi tout en croyant***

---

<sup>1470</sup> Traduction anglaise de A. L. Lilley de la brochure italienne *A Pio X. Quello che vogliamo*, Milan, 1907, 24 p.

<sup>1471</sup> Journal, 14 octobre 1907, ADA, 1 D 5-06, f° 33-53.

<sup>1472</sup> 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 1907.

<sup>1473</sup> Journal, 14 octobre 1907, ADA, 1 D 5-06, f° 40.

<sup>1474</sup> Lettre à M. Loyson, 3 novembre 1907, Houtin, *Le P. Hyacinthe*, t. 3, p. 307.

**la servir, est incomplète et imprécise sur des points de première importance. Elle indique les erreurs de l'agnosticisme et de l'immanentisme, formes diverses du naturalisme "source de toutes les hérésies", mais la description qu'elle en donne, remarquable en soi, est loin de s'appliquer à tous ceux qu'on voudrait enfermer dans son cadre. Beaucoup d'éminents catholiques ne reconnaissent pas leurs traits dans ce tableau ; ils affirment n'être ni agnostiques, ni panthéistes, ni immanentistes au sens du document pontifical ; ils n'y voient pas plus leur figure qu'un observateur n'y reconnaît la sienne dans un miroir convexe ou concave. L'équivoque va-t-elle se continuer indéfiniment et la théologie qui représente l'enseignement chrétien dans son intègre pureté se contentera-t-elle de laisser dans l'ombre des difficultés réelles ? Serait-il équitable, chrétien même d'englober tous les chercheurs chrétiens sous le nom de "modernistes", de les jeter en pâture aux jugements d'hommes passionnés et souvent incompetents, de les livrer aux morsures des chiens dont parle le psalmiste, aux attaques de forcenés qui prétendent servir les intérêts de la religion - ce qui est vrai quelquefois -, mais servent trop souvent leur amour propre, leurs jalousies, leurs rancunes doctrinales. Il est facile de colorer ses préjugés et de se faire le défenseur, le justicier de Dieu !<sup>1475</sup>**

Fort des remarques du baron, il estime que les "modernistes catholiques" - et l'on peut penser qu'il ne s'en exclut pas totalement - ne méconnaissent pas la nécessité d'une autorité doctrinale. Ils demandent seulement si cette autorité est sans limites, infaillible dans tous les domaines, sur toutes les questions. L'Église prétend-elle avoir des réponses à tous les problèmes qui se posent en histoire, en critique, en astronomie, en critique littéraire, en morale, en politique, en économie sociale ? ou la science a-t-elle une autonomie propre ?

Bien sûr, la revendication de l'autonomie de la science a une conséquence redoutable. En cas de conflit entre une vérité scientifiquement démontrée et l'interprétation donnée à un texte biblique, comment trancher ? Les théologiens répondent que la conclusion scientifique est sûrement prématurée et qu'il est prudent de surseoir. Les savants au contraire sont persuadés que si l'on se heurte à des antinomies, c'est que l'on a pris des interprétations pour des réalités, voire que les assertions des théologiens sont fausses. Car si la solution est connue d'avance, "s'il faut arriver nécessairement aux points précis tracés par les cartes du Saint-Office et que l'expérience n'a pas vérifiés, on risque de se briser contre des rochers à fleur d'eau dans des parages signalés comme excellents"<sup>1476</sup>. Mgr Mignot accepte donc le point de vue "moderniste" car il estime que l'enseignement théologique s'est modifié sur bien des points, au long des siècles, à la suite de la poussée scientifique ou de l'opinion et qu'il se modifiera encore.

## 5. Ramener la paix dans les consciences

Dès la publication du décret *Lamentabili*, nous l'avons vu, Mgr Mignot avait songé à réagir publiquement. Il était partagé entre la volonté de ne pas laisser sans réponse "les

<sup>1475</sup> 4<sup>e</sup> Reg., "Notes diverses", s. d., recopiées en janvier 1916.

<sup>1476</sup> 4<sup>e</sup> Reg., "Notes diverses", Idem.

élucubrations de M. Fillion" <sup>1477</sup> publiées dans le *Correspondant* et le souci de ne pas paraître s'insurger contre le pape. Il considéra que le moment n'était pas opportun.

Il faudra l'encyclique *Pascendi* pour le décider du contraire. Le *Correspondant* publie en décembre 1907 un article en deux parties : "L'Église et la science" et "La Bible et les religions". Il se présente comme une réponse générale à la critique faite à l'Église de ne pas accepter les conclusions de la science et tout particulièrement celles de l'histoire. Mais sous couvert de répondre aux arguments de ceux qui estiment que la Bible contient des erreurs manifestes d'un point de vue scientifique et historique et que la notion de révélation est sans objet puisque la religion d'Israël a puisé ses propres conceptions religieuses dans les mythes des grandes religions des peuples du Proche-Orient, Mgr Mignot entend montrer que les derniers textes du magistère ne doivent pas conduire à un retrait des savants catholiques des champs de la recherche.

Quand l'archevêque annonce à Mgr Lacroix la parution de ces deux articles, il ajoute : "J'ai voulu pacifier plutôt que faire œuvre de critique proprement dit" <sup>1478</sup>. Mgr Mignot entend donc ramener la paix dans les esprits, croyants, cela va de soi. C'est dire que sous couvert d'apologétique, il vise en fait les catholiques ébranlés par les récentes condamnations romaines qui sont apparues comme autant de coups d'arrêt aux recherches menées dans les différents champs du savoir. Dans cette perspective, le premier article est à lire comme un appel à la patience : l'Église fait toujours preuve de prudence face aux nouveautés, mais n'hésite pas à les faire siennes dès qu'elle en perçoit le bien fondé et le second comme un appel à la confiance : le christianisme est à la fois l'aboutissement d'un long processus religieux et la manifestation d'une nouveauté radicale. Cette nouveauté garantit sa vérité et en même temps qu'elle autorise son développement.

### 5.1 La prudence de l'Église.

Le premier article se présente comme une réflexion sur les rapports entre la foi et de la science, en particulier l'histoire. La critique historique est plus redoutable que la critique philosophique. En effet, tant qu'on s'en tient à la métaphysique "on peut discuter, opposer à des raisons des raisons plus fortes, montrer à l'adversaire qu'il est dans l'erreur, qu'il a mal résolu le problème, tiré de prémisses douteuses de fausses conséquences" <sup>1479</sup>. Mais on ne fait pas disparaître des faits réellement assurés par un raisonnement abstrait. Or la critique historique a mis en évidence deux faits qui semblent irrécusables. D'une part, les auteurs inspirés "sont convaincus d'ignorance et d'erreur par l'astronomie, la géologie, la chronologie, l'histoire et les lois bien connues aujourd'hui des êtres vivants" <sup>1480</sup> et d'autre part l'Église a pour le moins manqué de perspicacité en condamnant

<sup>1477</sup> Mgr Mignot à l'abbé Birot, 29 juillet 1907, ADA, 4 Z 4.

<sup>1478</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 28 décembre 1907, f° 75-78. Même remarque au baron von Hügel : "J'ai pour pacifier et rassurer quelques esprits publié dans le *Correspondant* deux articles en décembre : je vous les enverrai en brochure et vous verrez que je vous ai volé sans pudeur. Donnez m'en l'absolution", lettre du 7 janvier 1908, ms 2815.

<sup>1479</sup> "L'Église et la science", in *l'Église et la critique*, p. 148.

"comme erreurs positives des points tenus aujourd'hui pour des vérités démontrées et acceptées par tous les esprits intelligents"<sup>1481</sup> .

Sur le second point, Mgr Mignot explique qu'il ne pouvait pas en être autrement pour au moins trois raisons. D'abord, il est évident qu'en matière scientifique les hommes d'Église n'en savent pas plus que leurs contemporains. Ensuite, tant que les résultats des recherches ne sont pas définitivement acquis, il est normal que l'Église fasse preuve de prudence. Celle-ci peut apparaître à certains comme du conservatisme. Mais prudence et lenteur ne sont pas synonymes de "crainte pusillanime et de paresse intellectuelle", car il faut bien se garder de confondre hypothèses des savants et résultats acquis, théories hasardées et conclusions irréfutables. D'ailleurs, cette prudence s'exerce à l'intérieur même de l'Église face par exemple aux nouvelles dévotions. Le culte du Sacré-Cœur par exemple a été "accueilli par les représentants de l'Église avec une froideur marquée". Enfin, il faut distinguer "l'enseignement authentique de l'Église de celui qu'on nous présente en son nom" et sans y être parfois suffisamment autorisé. Tributaires des ignorances et des préjugés de leur temps, ceux qui parlent au nom de l'Église quand elle se tait ne font que la compromettre.

L'affaire Galilée qu'on présente toujours comme l'exemple type de l'irréductible opposition de l'Église à la science est éclairante à cette triple attitude. D'abord, les théologiens catholiques qui ont condamné les théories de Galilée l'ont fait en accord avec la pensée de presque tous les érudits de l'époque. D'ailleurs les théologiens protestants n'ont pas été en reste dans l'opposition à l'héliocentrisme. Ensuite, cette théorie n'était à l'époque qu'une hypothèse ingénieuse et séduisante qui paraissait être une rêverie d'astronome et si peu perceptible aux sens, qu'aujourd'hui encore les hommes doivent faire un "sérieux effort pour écouter la raison qui leur dit qu'en dépit de leur immobilité apparente, ils tournent sur eux-mêmes en vingt-quatre heures avec une vitesse de quatre cents lieues à l'heure"<sup>1482</sup> . Enfin, à la doctrine chrétienne qui voit en l'homme le sommet de la création étaient associées et diffusées des représentations qui en font le centre de l'univers, ce qui est autre chose.

Mgr Mignot utilise pour cet article un livre d'A. White,<sup>1483</sup> qui lui avait été signalé par le baron von Hügel dès 1903<sup>1484</sup> , mais qu'il n'a lu qu'en 1905 quand celui-ci lui fait parvenir. L'archevêque y trouve la confirmation de ses idées :

<sup>1480</sup> "L'Église et la science", *Op. cit.*, p. 153.

<sup>1481</sup> "L'Église et la science", *Op. cit.*, p. 156.

<sup>1482</sup> "L'Église et la science", *Op. cit.*, p. 165.

<sup>1483</sup> Andrew Dikson WHITE (1832-1918), professeur d'histoire et de littérature anglaise à l'Université de Michigan et diplomate.

<sup>1484</sup> "Pour quand Vous êtes un peu moins occupé, je me permets (en cas que comme moi tout récemment, vous ne l'avez pas encore étudié) de vous proposer la lecture complète de : *A History of the Warfare of Science with Theology in Christendom* par A.-D. White, deuxième impression, New-York, Appleton, 1903, 2 vol., 811 pp. en tout. C'est un livre fort bien fait, *religieux* de ton et de tendance ; et s'il est parfois insuffisamment juste envers toute théologie dogmatique, il est *bourré* de faits que nul théologien ne devrait oublier", lettre du 27 novembre 1903.

***J'ai reçu au moment de partir pour la tournée de confirmation, l'ouvrage d'Andrew White que vous avez eu la grande bonté de m'envoyer. Rentré hier, je vais en entreprendre la lecture avant de repartir. Le peu que j'en ai vu m'a paru fort intéressant et bien digne d'attention. On y voit comment les croyances populaires ont eu besoin de se dégager des erreurs concomitantes, comment trop souvent on a confondu le dogme proprement dit avec les idées contemporaines***<sup>1485</sup> .

Le rôle de l'Église est de sauvegarder la foi, non de se substituer aux savants. C'est pourquoi aucune découverte bien établie n'a été rejetée comme contraire à la vérité révélée : "L'Église ne se borne pas à donner un laissez-passer à ces découvertes, à les sanctionner quand elles sont certaines, mais elle leur fait une place dans son enseignement, et corrige les erreurs du passé à la lumière du présent. Elle sait que si la révélation vient de Dieu, la science en vient aussi, et que toutes deux venant du même Dieu ne sauraient se contredire"<sup>1486</sup> . En sorte que loin de s'opposer à l'étude des sciences, l'Église la favorise après avoir été pendant de long siècle son refuge.

La critique historique n'échappe pas à la règle commune. Pour son propre compte, l'Église s'emploie à distinguer la légende de l'histoire et elle n'hésite pas à se débarrasser des excroissances parasites qui se sont peu à peu "accrochées à son histoire, à l'histoire des saints, de ses institutions secondaires, comme le lierre s'attache à un grand chêne"<sup>1487</sup> . En ce qui concerne la Bible, chacun sait que le problème ne se pose pas entre la révélation et la science, mais entre les découvertes scientifiques successives et les interprétations humaines de la parole de Dieu puisque la Bible n'est pas un "traité d'astronomie, de mécanique, de médecine ou d'histoire". L'inspiration n'a pas dispensé les différents auteurs de recherches comme en témoigne saint Luc. Quelle que soit la solution que l'on apportera à la questions des sources du Pentateuque ou des Évangiles, quelle que soit la part d'emprunts fait par les écrivains aux traditions courantes de leur temps en Israël ou chez ses voisins, il n'en résulte pas de difficultés doctrinales. Les documents ne sont pas seulement utilisés, mais transformés par l'inspiration en sorte qu'ils deviennent le vêtement de la vérité telle que Dieu a voulu qu'on la connût dans la suite des âges :

***La Bible ne devient ni chaldéenne, ni phénicienne, ni égyptienne, pour avoir puisé quelques éléments dans les annales de ces divers pays... L'inspiration les a décantés, clarifiés, purifiés de leur polythéisme, de ce qui est humain, sauf d'inévitables antropomorphismes sans lesquels il y a trois mille ans il eût été impossible de parler de Dieu...***<sup>1488</sup>

C'est pourquoi la Bible ne se préoccupe pas de l'aspect rigoureusement scientifique de la

<sup>1485</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 27 mai 1905, ms 2808. Il en reparle l'année suivante au baron : "L'histoire nous montre que les théologiens ont dû lâcher successivement des positions jugées imprenables : il suffit de parcourir l'intéressant ouvrage de White *A History of Warfare of Science with Theology*, pour s'en convaincre. On lâche successivement des positions tout en affirmant qu'on ne lâche rien...!", Mgr Mignot au baron von Hügel, 23 novembre 1906, ms 2812.

<sup>1486</sup> "L'Église et la science", *Op. cit.*, p. 168.

<sup>1487</sup> "L'Église et la science", *Op. cit.*, p. 173.

vérité objective, car elle est d'abord destinée aux hommes qui ont les premiers accueilli ses récits et que Dieu ne pouvait révéler que ce qu'ils étaient capables de comprendre.

Ramené à la crise qui secoue l'Église, cet article se lit bien comme un appel à la patience. Les condamnations romaines ne peuvent être que tributaires de l'état d'esprit des hommes qui la dirigent et du caractère naturellement prudent et conservateur du magistère. Mais l'histoire est là pour rappeler qu'il ne faut pas se laisser impressionner, et surtout pas, par ceux qui se présentent comme les interprètes de la pensée du pape.

## 5.2 Confiance en la spécificité de la religion d'Israël et du christianisme.

Le second article est tout entier ordonné à démontrer que, quelle que soit la marge d'évolution que l'on peut concéder à l'histoire des religions, force est de constater qu'il y a solution de continuité entre les religions antiques et le judaïsme et donc le christianisme qui en est le prolongement.

Si les hommes de l'antiquité étaient profondément religieux, "ignorant presque tout de Dieu ou ayant oublié ce qu'on en savait à l'origine, ils ont renversé les rôles, et au lieu de se croire faits à l'image de Dieu, ils ont fait Dieu à leur" <sup>1489</sup>. C'est un argument contre l'idée de révélation que les rationalistes ne se privent pas d'utiliser pour appuyer leur thèse selon laquelle les religions ne descendent pas du ciel, mais sont un produit de la conscience humaine et qu'elles sont passées d'un état original rudimentaire à un état plus parfait en participant aux avancées et aux reculs des civilisations. Rien n'est parfait à l'origine. L'homme n'est-il pas soumis à cette loi du progrès dans son corps et dans son âme ? Ne passe-t-il pas de la vie inconsciente à la pleine possession de sa réflexion "à travers mille erreurs, mille tentatives souvent infructueuses ?"

Or avec Israël on se trouve en présence d'un fait qui sort de la seule explication par le progrès. Ce petit peuple qui n'a tenu "qu'une place insignifiante dans le cadre de l'histoire générale" a révélé "tout sur Dieu". La Bible, composée de fragments appartenant à des genres littéraires très différents, composés et rassemblés à des dates différentes, présente pourtant "une unité singulière, une même pensée, un même souffle, une même inspiration". Grâce à elle on reconstitue l'histoire vivante de l'humanité qui trouve son achèvement dans le christianisme :

***Prenant l'humanité à ses origines traditionnelles, cette histoire nous conduit comme par la main à travers les incertitudes de la raison primitive encore obscure et les défaillances d'une volonté fragile, à travers les vicissitudes, les triomphes, les douleurs d'Israël depuis la première faute et le premier sacrifice jusqu'à la législation du Sinaï et celle des Béatitudes*** <sup>1490</sup>.

Rien de tel n'est réalisable avec les théogonies de la Mésopotamie, de l'Égypte ou de la Grèce. La Bible est bien la seule clé qui ouvre la serrure très compliquée "de l'énigme religieuse du monde".

<sup>1488</sup> "L'Église et la science", *Op. cit.*, p. 180.

<sup>1489</sup> "La Bible et les religions", in *L'Église et la critique*, p. 185.

<sup>1490</sup> "La Bible et les religions", in *L'Église et la critique*, pp. 189-190.

Les rationalistes eux-mêmes admettent qu'on ne peut pas expliquer ce fait par le hasard. Mais c'est d'une part pour dénier toute spécificité à la religion de la Bible, et d'autre part pour se réfugier derrière la difficulté de bien interpréter des textes souvent obscurs. Sur le premier point, ils insistent sur l'absence de rupture brusque entre "le fétichisme du papou et la religion d'Israël et du Christ" comme le prouve le fait que la religion d'Israël se différencie peu des religions de ses voisins. Pour Mgr Mignot, l'argument n'est pas recevable, car alors il faudrait admettre de ce que l'Église a conservé beaucoup de rites païens qu'elle adore Jupiter. Les similitudes entre les différentes religions sont certes indéniables, mais il ne peut en aller autrement puisque les "modes d'adoration ne sont pas illimités". Les points de contacts entre les religions proviennent tout simplement des idées communes qui "jaillissent du fond même de la nature humaine". Sur le second point, ils se retranchent derrière l'état encore imparfait des connaissances et s'en remettent aux progrès futurs des sciences pour trancher éventuellement. Pour l'archevêque, ce scepticisme est tout à fait inconséquent, car cela voudrait dire qu'il faudrait "s'abstenir de penser sous prétexte que nous ignorons le mode d'action du cerveau"<sup>1491</sup> .

Le hasard ne pouvant être invoqué, les arguments rationalistes n'étant pas recevables, force est donc d'admettre que la religion d'Israël et le christianisme ne sont pas "une quintessence des religions humaines, un extrait habilement distillé des théogonies païennes"<sup>1492</sup> . D'ailleurs, et c'est l'argument déterminant pour Mgr Mignot, tous les efforts des historiens ne peuvent rendre vie aux anciennes religions. C'est à peine si l'on peut reconstituer leurs squelettes. Tandis qu'avec la Bible et l'Évangile c'est la même pensée vivante qui se développe du "seuil de l'Eden [...] jusqu'à l'accomplissement idéal des prophéties. [...] Cela n'est pas de l'homme, cela est de Dieu"<sup>1493</sup> .

Dans la suite de l'article, Mgr Mignot entreprend la démonstration de la réalité de ce principe de continuité vivante entre la religion d'Israël et le christianisme en analysant cinq aspects particuliers : le monothéisme, l'unicité du genre humain, la rédemption, l'attente du Royaume, l'immortalité. Ce choix n'est pas arbitraire. Il reflète ce qu'était pour Mgr Mignot le socle des croyances religieuses fondamentales et nous y reviendrons en étudiant son catholicisme.

Les deux articles sont donc bien ordonnés à laisser ouvert l'avenir pour les catholiques ébranlés par les orientations pontificales. Il s'agit de les convaincre d'une part que les mises en garde du magistère n'ont qu'un caractère historico-prudentiel et qu'elles ne sauraient, pas plus que dans le passé fermer les chemins de la science et d'autre part et surtout que le catholicisme demeure la seule religion qui garantisse l'accès à la vérité et qu'il serait donc hasardeux de s'en séparer au profit d'un agnosticisme sans perspective.

---

<sup>1491</sup> "La Bible et les religions", in *L'Église et la critique*, p. 196.

<sup>1492</sup> "La Bible et les religions", in *L'Église et la critique*, p. 195.

<sup>1493</sup> "La Bible et les religions", in *L'Église et la critique*, p. 191.



## 6. Témoin impuissant de l'irréremédiable

---

C'est bien pourtant la voie dans laquelle semble s'être engagé Loisy et la publication des *Synoptiques* en janvier 1908, oblige l'archevêque à constater que l'exégète a atteint et sans doute franchi une limite et à admettre, à son corps défendant, que l'hypothèse la plus probable est désormais celle de la rupture avec l'Église.

Le commentaire des synoptiques par Loisy était attendu depuis longtemps. En 1894 et 1896, l'exégète avait rassemblé en deux volumes les articles parus dans *L'Enseignement biblique*. Mais le baron von Hügel comme Mgr Mignot espéraient un commentaire en bonne et due forme. Ainsi le premier souhaitait dès la fin 1893 que Loisy mène à bien ce travail <sup>1494</sup>. Toutefois, en mars 1896 l'abbé Loisy annonce à l'évêque de Fréjus qu'il renonce dans l'immédiat à cette publication :

***J'ai eu un moment la velléité de publier ma traduction des Évangiles. [...] J'aurais demandé une lettre de recommandation à Votre Grandeur. C'est partie remise jusqu'au moment où je publierai en volumes mon commentaire des Synoptiques. Peut-être vais-je en reprendre la publication par fascicules. Puis j'en ferais, dans quelques années, une édition, revue, complétée, corrigée et qui peut-être ne serait pas indigne d'être approuvée par un prélat compétent*** <sup>1495</sup>.

En novembre 1898, malgré l'impatience du baron <sup>1496</sup>, l'abbé Loisy annonce à Mgr Mignot qu'il retarde la publication de son commentaire sur les Évangiles synoptiques, car il ne veut pas se soumettre à l'*imprimatur* du cardinal Richard "qui ne voudrait pas me le donner (mais) trouvera mauvais que je m'en passe" <sup>1497</sup>. L'évêque de Fréjus estime en effet qu'il y a peu de chance pour que l'archevêque de Paris accorde son *imprimatur* aux *Synoptiques*, "pourtant si remarquables". Il suggère à Loisy de se faire imprimer à Fribourg : "L'évêque de Lausanne aurait seul à intervenir et le Cardinal serait hors de cause. A dire vrai, je crois que ces ouvrages sont de ceux qui n'ont pas besoin d'*imprimatur*" <sup>1498</sup>.

Au lendemain de la censure du cardinal Richard, alors qu'il prépare le cours sur les paraboles qu'il doit donner aux Hautes Études, l'abbé Loisy remise son saint Jean et revient aux *Synoptiques* :

***Seulement c'est une grosse besogne que la refonte de mon commentaire et je regrette bien que l'édition commencée dans L'Enseignement biblique n'ait pas été***

<sup>1494</sup> "Je vais ces jours-ci le prier instamment de continuer à écrire ses *Synoptiques* et, s'il veut me faire un très grand honneur, de me permettre d'étudier son manuscrit", baron von Hügel à Mgr Mignot, janvier 1894.

<sup>1495</sup> *L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 30 mars 1896, BLE, 1968, pp.249-250.*

<sup>1496</sup> "Ce sont surtout ses *Synoptiques* dont la continuation et l'achèvement m'intéressent vivement", baron von Hügel à Mgr Mignot, 9 mai 1896.

<sup>1497</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 17 novembre 1898, *BLE*, 1966, pp. 17-21.

<sup>1498</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 26 décembre 1898, f° 105-106.

**achevée. Le terrain serait mieux préparé. Un commentaire purement critique et historique des trois premiers Évangiles, comme je vais le faire maintenant, sera encore quelque chose de trop nouveau pour notre public, et je me demande déjà si je ne serai pas obligé de le produire par morceaux. Tout s'arrange pour que je ne fasse que des oeuvres manquées et incomplètes** <sup>1499</sup> .

Le travail n'avance pas aussi vite qu'il le voudrait. Il fait part de ses difficultés à Mgr Mignot en particulier au sujet des récits de l'enfance :

**Les récits de l'enfance me donnent bien du souci, quoique ou parce que j'ai l'intention de les commenter sans préoccupation théologique. Saint Luc en particulier me met dans l'embarras : Luc 1, 32-33 <sup>1500</sup> contient une idée du Fils de Dieu, et le v. 35 <sup>1501</sup> en contient une autre ; les vv 34-35 se laissent enlever sans dommage et même avec profit pour l'unité du récit, et ces deux versets enlevés, Mt reste seul témoin de la conception virginale. Certains critiques allemands ont supposé que les deux versets avaient été ajouté par l'Évangéliste dans un récit qui n'admettait pas de miracle pour la conception. Cela est probable. La version syriaque du Sinaï manque en cet endroit et on ne peut rien conjecturer de son contenu. On sait que la première génération chrétienne ignorait la conception virginale ; mais s'il avait existé des récits qui ne la connaissaient pas, ce serait plus grave, et d'ailleurs pas étonnant, puisque le quatrième Évangile paraît encore en être là. Le problème de la rédaction des Synoptiques est décidément très compliqué !** <sup>1502</sup>

Et il craint que les synoptiques posent finalement autant de problèmes que Jean. Nous savons que le rapprochement qu'il fait en mai 1902 entre un verset de Matthieu et l'Ecclésiastique le détermine à publier *L'Évangile et l'Église*. Il ne reprend son travail sur les synoptiques qu'une fois apaisé le tumulte provoqué par le petit livre rouge : "Maintenant je reprends la suite de mon commentaire des Synoptiques, sans m'inquiéter des Cardinaux, ni des Congrégations ni des condamnations" <sup>1503</sup> . Alors qu'on se demande si l'abbé va être ou non condamné par Rome et qu'il hésite à répondre à ses détracteurs, il regrette de n'avoir pas terminé son commentaire des Synoptiques : "Sans rien dire autre chose, je jetterais trois volumes à la tête des gens. Mais je n'ai pas fini" <sup>1504</sup>

Installé à Garnay, il poursuit son commentaire et informe régulièrement l'archevêque

<sup>1499</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 24 juillet 1901, BLE, 1966, pp. 95-97.

<sup>1500</sup> "Il sera grand et on l'appellera Fils du Très Haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père; il régnera sur la maison de Jacob à jamais, et son règne n'aura pas de fin."

<sup>1501</sup> "L'Esprit-Saint viendra sur toi, et la puissance du Très Haut te prendra sous son ombre ; c'est pourquoi l'enfant sera saint et sera appelé Fils de Dieu."

<sup>1502</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 16 septembre 1901, BLE, 1966, pp. 98-101.

<sup>1503</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 17 février 1903, BLE, 1966, pp. 188-190

<sup>1504</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 15 avril 1903, BLE, 1966, pp. 260-261.

de l'avancement du travail en insistant chaque fois sur le fait qu'il n'y a aucune urgence. En décembre 1904 : "Mes travaux de jardinage sont à peu près interrompus. J'ai des navets et de la salade pour mon hiver. Maintenant je bâcle des comptes-rendus pour la *Revue critique*. J'espère finir pour Pâques l'introduction aux synoptiques. Mais je ne vois pas la nécessité de me presser"<sup>1505</sup>. Au printemps 1905 : "Mon commentaire des Synoptiques est enfin terminé. Je ne suis pas pressé de le publier"<sup>1506</sup>.

Mgr Mignot non plus, car il est maintenant inquiet. Il le dit à Mgr Lacroix : "Je redoute beaucoup la publication prochaine des Synoptiques de Loisy. Cela fera encore plus de tapage que son saint Jean"<sup>1507</sup>. Et à Loisy lui-même dans un post-scriptum qui se veut plaisant : "Croyez-vous que vos Synoptiques ne feront pas comme la poudre sans fumée et spontanée de l'Iéna<sup>1508</sup> ? Je ne suis pas sans crainte à ce sujet"<sup>1509</sup>. Ces craintes ne peuvent qu'être confirmées par les sentiments qu'expriment désormais Loisy.

Dans une lettre à l'abbé Birot du 10 juillet, Mgr Mignot cite un passage d'une lettre (non conservée) qu'il vient de recevoir de Loisy :

***Le temps des équivoques et des ménagements est passé. Je publierai mes Synoptiques comme un travail de pure critique, sans polémique d'aucune sorte contre les croyances traditionnelles, mais sans rien atténuer de la position réelle des problèmes historiques. Puisqu'on m'empêche de dire la messe, je n'ai rien à perdre au point de vue ecclésiastique. D'ailleurs, le langage du Pape et celui des évêques me convient à toutes les libertés. J'en prendrai autant qu'il conviendra dans l'exposé de ce qui me paraît être la vérité***<sup>1510</sup>.

L'archevêque demande cependant instamment à Loisy de supprimer au moins son hypothèse au sujet de l'ensevelissement du Christ<sup>1511</sup>, car il est persuadé que cela fera traiter Loisy "d'impie, d'hérétique pire que Renan !"<sup>1512</sup>

Le baron partage la même inquiétude. Il fait part à l'archevêque d'une conversation

<sup>1505</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 21 décembre 1904, *BLE*, 1966, pp. 263-265.

<sup>1506</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 14 mai 1905, *BLE*, 1966, pp. 265-267.

<sup>1507</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 30 mars 1907, f° 55-56.

<sup>1508</sup> Allusion au grave accident survenu le 12 mars 1907 à bord du cuirassé Iéna en rade de Toulon et qui avait fait plus de cent victimes. L'archevêque avait pu lire dans la presse, par exemple dans *Le Figaro* du 21 mars, que l'explosion de la soute aux munitions était vraisemblablement la conséquence de "la combustion spontanée de la poudre sans fumée, dite poudre B".

<sup>1509</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 9 avril 1907, f° 218-219.

<sup>1510</sup> **Fonds Birot, ADA, 4 Z.**

<sup>1511</sup> D'après Loisy, le corps de Jésus n'aurait pas été déposé dans un tombeau mais jeté dans une fosse commune.

<sup>1512</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 12 juillet 1907, f° 220-221. "Le *populo* ne se rend pas compte des exigences de l'histoire, et, voyant que vous ne regardez pas comme historiquement prouvés les faits en question, on dira que vous les niez. En tout cas, il sera bon de faire paraître un troisième petit *livre rouge* pour expliquer la situation et faire le départ entre le critique historique et le croyant".

qu'il a eu avec E. Le Roy. Celui-ci ("le plus sage des amis et des influences qu'ait et que subisse M. L. de par Paris") serait d'avis que Loisy "commençât par imprimer et distribuer ces 2 volumes *comme manuscrit*, et que ses amis intimes - un ou deux en chaque pays - garantissent la distribution soignée et la vente d'un certain nombre d'exemplaires, disons 100 pour chacun des quatre grands pays Européens". D'ici un an Loisy pourrait alors publier les Synoptiques "après que, par leur circulation privée, ils auraient bien pénétré et formé l'intelligence de l'élite intellectuelle et de travail critique parmi nous et qui ainsi pourrait préparer le grand public"<sup>1513</sup>.

Le décret *Lamentabili* vient ajouter à l'inquiétude. Tandis que Loisy recherche d'où sont extraites les propositions condamnées, il regrette que l'impression des *Synoptiques* ne soit pas assez avancée : "Le premier volume est fini ; mais je ne voudrais pas le mettre en vente sans le second, dont un quart seulement est en épreuve. J'espère encore arriver pour la fin de l'année. Avant ce temps là, nous aurons encore quelque surprise"<sup>1514</sup>. Mgr Mignot encourage le baron à faire temporiser Loisy, car il craint qu'une condamnation de l'exégète ne porte un coup fatal à la critique catholique. Le baron n'est pas de cet avis. Avec le P. Tyrrell il pense

**que le résultat même de la publication de la part de M. L. de ses résultats sous la forme la plus crue, n'aurait ou n'aura guère l'effet de remettre tout le mouvement critique en arrière ; mais qu'au contraire lui, L., étant le premier à recevoir tous les coups de l'autorité au devant de lui, et des plus timides ou plus prudents par derrière lui, - ces autres se trouveraient relativement à l'abri et pourraient se permettre toutes sortes de libertés, autrement intolérées**<sup>1515</sup>.

Cette idée qu'il fallait à Rome des victimes expiatoires qui, par leur sacrifice consenti, ouvriraient la voie aux autres est une idée personnelle du P. Tyrrell dont "l'affaire se gâte très fort"<sup>1516</sup> au même moment.

Dès l'automne 1905, Mgr Mignot avait été tenu au courant des démêlés du P. Tyrrell avec la Compagnie de Jésus par le baron von Hügel. Celui-ci faisait sienne l'analyse du religieux qui interprétait certaines menaces voilées du Préposé Général "comme impliquant quelque arrangement, ou du moins une détermination entre le C. Merry d. V. et le Général à veiller sur ce que la carrière ecclésiastique séculière"<sup>1517</sup> de T. justifie la Société aux dépens de T."<sup>1518</sup>. Le P. Tyrrell envisageait donc de publier "sa propre *Apologia*, même au pris certain d'une excommunication". Cette situation attristait le baron

<sup>1513</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 18 Avril 1907

<sup>1514</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 1er octobre 1907, *BLE*, 1968, pp. 263-265.

<sup>1515</sup> **Baron von Hügel à Mgr Mignot, 7 octobre 1907.**

<sup>1516</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 3 octobre 1907, f° 224.

<sup>1517</sup> L'impossibilité de trouver un évêque qui accepterait de l'incardiner donnerait raison à la Compagnie d'avoir exclu Tyrrell et confirmerait son hétérodoxie.

<sup>1518</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 30 novembre 1905.

von Hügel, non seulement "à cause du grand prix, des profondes douleurs que cela coûte et cause à cette riche nature", mais surtout parce qu'il ne croyait pas la majorité des catholiques prête à comprendre et à profiter de ses idées et de sa démarche.

Au lendemain de l'encyclique *Pascendi*, le baron écrit à Mgr Mignot que "la situation de notre grand P. Tyrrell] m'a occupé et m'occupe toujours si intensément que cela seul aura fait que mes nuits sont devenues si blanches"<sup>1519</sup>. La publication de la lettre de Tyrrell dans le *Giornale d'Italia* protestant contre l'annonce de sa soumission sans réserve venait en effet de tendre la situation. Tyrrell s'était "*délibérément* laissé aller à cette colère (non simulée pourtant), sachant très bien que l'excommunication nominale en serait fort probablement le prix", mais il attendait de cette "violence irréparable" que serait "l'écrasement complet d'un seul" l'assouvissement de "l'amour-propre romain irrité contre tous", propre à "rasséréner l'atmosphère ecclésiastique" et à amener le magistère à une plus juste appréciation de la situation. "Je ne peux trouver en tout cela, concluait le baron, qu'un très haut, très pur catholique, un amour fort rare des hommes et de Dieu. Et quant à la sagesse de cet acte ce ne sera qu'en 20, 30 ans que l'on sera en mesure d'en juger avec compétence"<sup>1520</sup>. Le baron doute cependant que Rome n'en vienne à l'excommunication du P. Tyrrell, car "il est possible qu'ils se rendent suffisamment compte de sa *très grande influence* ici, influence qu'ils ne sauraient annihiler par son excommunication et que possiblement ils ne feraient qu'exhausser". A défaut d'excommunication romaine, l'évêque de Southwark prive le P. Tyrrell de sacrements le 20 octobre à la suite de ses articles contre l'encyclique *Pascendi*<sup>1521</sup>.

Aussi bien en réponse à la carte de vœux de Loisy lui annonçant la parution du commentaire sur les Synoptiques pour le 20 janvier, Mgr Mignot lui écrit :

***Quels souhaits puis-je former pour vous sinon que vous ne soyez pas meurtri dans le terrible engrenage ! Tyrrell parle de l'excommunication salutaire<sup>1522</sup> ... Cela peut se soutenir théoriquement ou dans certains cas... et pourtant... Je sais bien qu'on a été sans pitié pour vous, et que, comme vous le dites, vous n'avez rien à perdre. Cependant je souffre à la pensée de ce que vous aurez peut-être à souffrir***<sup>1523</sup>.

<sup>1519</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 7 octobre 1907.

<sup>1520</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 7 octobre 1907.

<sup>1521</sup> Dans le *Times* 30 septembre et 1er octobre.

<sup>1522</sup> *Titre d'un article paru le 10 octobre dans la Grande Revue. Dans cet article composé dès 1894, le P. Tyrrell soutenait que l'excommunication ne devait pas être considérée comme une catastrophe spirituelle pour un catholique car en dehors de l'Église il y avait encore de la lumière et de la grâce ; que c'était parfois un devoir de résister à l'absolutisme tyrannique et aux prétentions extravagantes des autorités hiérarchiques ; que le nombre d'excommuniés ne ferait que croître parmi les meilleurs et les plus intelligents réalisant ainsi le propos de saint Augustin : "La divine Providence permet que même des hommes vertueux soient expulsés de la Société chrétienne". Mgr Mignot a lu attentivement cet article et en a fait un résumé sans commentaire dans son Journal, n° 64-65, 16 octobre 1907, ADA 1 D 5-06.*

<sup>1523</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 5 janvier 1908, n° 226-227.

C'est que l'archevêque reçoit de Rome des nouvelles qui ne laissent aucun doute sur la suite des événements :

**On <sup>1524</sup>, me dit que M. Loisy va publier vers le 20 janvier son livre sur les Synoptiques, avec un nouveau petit livre rouge ; que l'auteur sera excommunié et que du reste M. Loisy a quitté la soutane et qu'il va quitter aussi le christianisme. Ce sont là des bruits comme on en fait courir à Rome ; mais il faut à tout prix que notre ami reste fidèle. Sa défection ferait plus de tort aux études critiques et bibliques que la destitution de M. Batiffol <sup>1525</sup>.**

En février Mgr Mignot est à Paris où il assiste aux obsèques du cardinal Richard. Le nouvel archevêque de Paris, Mgr Amette <sup>1526</sup>, lui annonce qu'il va condamner "les *Synoptiques*, le *petit volume rouge* <sup>1527</sup> et la traduction de la *Risposta* à l'Encyclique". De retour à Albi il trouve les volumes que lui a envoyés Loisy. Il le remercie :

**Je n'ai pu lire encore les *Synoptiques* qu'on ne peut étudier que lentement et texte évangélique en main. On en parle déjà beaucoup d'après les extraits que le Temps en a donnés. L'impression des gens compétents que j'ai vus c'est que vous démolissez tout, qu'il ne reste rien debout, que vous allez plus loin que Renan, qu'il est impossible de séparer l'histoire d'avec la Tradition ; les lecteurs ordinaires ne comprennent pas qu'un fait puisse être vrai sans être historiquement démontré <sup>1528</sup>.**

Une fois de plus il demande à Loisy d'expliquer "au *public chrétien* comment et pourquoi on peut et doit croire aux dogmes chrétiens indépendamment des Évangiles". Mais en son for intérieur, il est troublé. Il le confie à son Journal le 18 février <sup>1529</sup>. S'il veut croire "à la loyauté, à la sincérité, à la droiture des intentions (de Loisy) et à la pureté de sa conscience", il "le supplie de ne pas laisser flotter bien des gens dans le doute".

C'est que le Christ que M. Loisy trouve dans les synoptiques "n'est pas le nôtre et volontiers nous redirions en fermant le livre la parole de Madeleine : "*Tulerunt Dominum meum et nescio ubi posuerunt eum*" [Ils ont enlevé mon Seigneur et je ne sais pas où ils l'ont mis, Jn, 20, 13] <sup>1530</sup>.

Ce qui est en cause pour Mgr Mignot, ce n'est pas la méthode ni même un certain

<sup>1524</sup> *L'abbé Bonsirven vraisemblablement.*

<sup>1525</sup> *Mgr Mignot au baron von Hügel, 10 janvier 1908, ms 2816. Mgr Batiffol a été destitué de ses fonctions de recteur en décembre 1907. Voir infra p. 509 et suiv.*

<sup>1526</sup> Léon-Adolphe AMETTE (1850-1920), après ses études à Saint-Sulpice où il se lia avec Marcel Hébert, il fut successivement secrétaire puis vicaire général de l'évêque d'Evreux. Évêque de Bayeux en 1898, il fut nommé coadjuteur de l'archevêque de Paris en 1906. "Ce n'était pas un homme de science, mais ce n'était pas non plus un théologien ennemi de la science" (Loisy, *Mémoires*, II, p. 622). L'ordonnance condamnant les livres de Loisy est datée du 14 février.

<sup>1527</sup> *Simple réflexions sur le Décret du Saint-Office Lamentabili sane exitu et sur l'Encyclique Pascendi dominici gregis.*

<sup>1528</sup> *Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 13 février 1908, f° 228-229.*

<sup>1529</sup> Journal 1907-1908, 18 février 1908, f°126-132, ADA, 1 D 5 06. Même référence pour les citations qui suivent.

nombre de conclusions indiscutables. Comme Loisy il croit que "la vérité n'est pas descendue du ciel toute faite, [...] que les Évangiles actuels supposent des efforts considérables de composition, de recherches, des emprunts à des sources diverses, un choix de traditions acceptées ou négligées ou rejetées tout à fait, [...]qu'ils reflètent en partie les pensées des groupes chrétiens au milieu desquels ils ont été composés, comme cela n'est pas douteux pour le quatrième Évangile, [...] qu'il y a des détails inconciliables entre le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> Évangile relativement aux généalogies et aux récits de l'enfance, [...] que la divinité de Jésus n'est pas clairement indiquée dans les synoptiques".

Mgr Mignot formule trois reproches à Loisy. Deux à propos de son commentaire : faire la part trop grande aux conjectures et ne pas tenir assez compte de la tradition ; un à propos de ses réflexions sur les textes pontificaux : faire preuve d'une lecture systématiquement négative.

Sur le premier point "la critique, si serrée si ferme d'ordinaire, est parfois floue, indécise, trop subjective dans ses conclusions". Les "peut-être" de Loisy sont autrement graves que ceux de Renan. Exemple l'hypothèse selon laquelle le corps du Christ aurait été jeté à la voirie "pour y pourrir avec ceux qui y étaient jetés" est insoutenable : "Nous croyons que le corps du Christ est sorti du tombeau plein de gloire, encore que nous ne sachions pas comment le corps grossier est devenu un corps spirituel".

Sur le second point Loisy oublie trop que "l'Église n'est pas sortie des Évangiles, mais du Christ lui-même". Ainsi les chrétiens croyaient à la Résurrection de Jésus avant que les synoptiques fussent rédigés : "Avant les Évangiles S. Paul avait écrit ses épîtres [...] Qui pourrait méconnaître l'autorité de S. Paul ?" De même, "il est clair aussi qu'à l'origine [...] l'on regardait Jésus comme étant le fils de Joseph. Il ne pouvait en être autrement". Mais cette difficulté n'est pas d'hier, "elle a exercé dès l'origine la sagacité des écrivains ecclésiastiques qui toujours ont cru à la perpétuelle virginité de Marie. C'est cette tradition que M. Loisy a le tort de rejeter". Certes, Loisy prétend qu'il ne s'agit pas là d'une "tradition primitive, qu'elle a été changée, idéalisée par des données subséquentes", mais c'est une de ces conjectures qu'il faudrait démontrer :

***Pourquoi notre tradition ne serait-elle pas la véritable, le germe divin qui a grandi en écartant les autres, comme l'Église est vraiment la pensée du Christ ? Pourquoi vouloir que la tradition fausse - si idéale fût-elle - de la 2<sup>e</sup> génération a tué la première ? Nous croyons nous que la lumière a chassé les ténèbres comme la vérité a chassé l'erreur. L'Église ne repose pas sur une mystification. Il n'y a plus alors de christianisme divin, il n'y a plus que du rationalisme et tout croule***<sup>1531</sup> .

Sur le troisième point enfin il déplore que Loisy "ait cru devoir fermer hermétiquement les

<sup>1530</sup> Dans un article auquel renvoie l'archevêque l'abbé Manganot écrit : "Malheureusement, le lecteur a le regret de constater que, dans ce dernier ouvrage, M. Loisy n'a plus, sur Jésus, sa mission, sa personne divine, sa vie et sa prédication, aucune idée commune avec celles non seulement des catholiques, mais même des chrétiens", "Les Évangiles synoptiques", RCF, 15 février 1908, p. 390.

<sup>1531</sup> *Journal 1907-1908, 18 février 1908, n°130, ADA, 1 D 5 06.*

portes, empêcher toutes communications entre cloisons étanches, qu'il ait semble-t-il voulu couper toutes les amarres". En forçant les paroles de l'encyclique, il semble bien "qu'au lieu de chercher un rapprochement il ait voulu une rupture définitive". Bien sûr on a eu des torts envers lui "mais il a oublié qu'il n'est pas seul en jeu, qu'il a charge d'âmes, qu'il ne doit pas troubler les intelligences qui l'ont suivi comme un guide sûr". En sorte que la conclusion de ces pages apparaissent surtout comme une ultime tentative d'auto-persuasion :

***Je le crois encore chrétien, mais qu'il le dise, qu'il rassure ceux que déconcerte sa pensée indécise. Si, ce que je ne veux pas croire encore, M. Loisy a rompu entièrement avec l'Église, il convient que nous le sachions***<sup>1532</sup> .

Au lendemain de l'excommunication de Loisy, Mgr Mignot reste persuadé du fait que l'exégète aurait pu éviter une condamnation aussi sévère s'il avait ajouté un chapitre à son livre pour montrer que l'Église ne repose pas essentiellement sur les Évangiles. Aussi bien ce refus le laisse perplexe. Il le dit au baron. S'il persiste à reconnaître à Loisy une "érudition qui est presque impeccable", une "prodigieuse connaissance des textes qu'il analyse avec une habileté étonnante", il trouve qu'il tombe "dans le subjectivisme, dans l'hypothèse, dans la conjecture" et il s'interroge sur ses sentiments intimes :

***Pourquoi a-t-il voulu se confiner dans un rôle exclusif d'historien et n'a-t-il pas voulu tenir compte de la Tradition ? Pourquoi a-t-il coupé toutes les amarres ? De deux choses l'une : ou bien il n'a plus la foi telle que nous la concevons dans l'Église - et alors il trouvera importunes toutes nos observations ; ou bien il est encore croyant - et dans ce cas il doit rassurer ceux qui ont cru en lui et qui ont été heureux de le prendre pour guide***<sup>1533</sup> .

De toute évidence, Mgr Mignot a eu du mal à admettre que c'était la première branche de l'alternative qui était la bonne. En avril 1908, remerciant Loisy pour l'envoi de *Quelques Lettres sur des questions actuelles et des événements récents*<sup>1534</sup> , il lui dit :

***Ce n'est pas le moment de discuter sur le bien ou le mal fondé de vos affirmations : cela n'est pas nécessaire et ce serait parfaitement inutile. Tout ce que je veux vous dire c'est que vous ne serez jamais pour moi un Vitandus.***

Et il lui demande encore d'écrire "une apologie de la foi plus accessible aux simples que *L'Évangile et l'Église*", afin de montrer "que si d'après vous, il y a des lézards dans certains récits sur lesquels on s'est appuyé jusqu'à présent, il y a d'autres raisons de croire" et "que l'Église repose plus encore sur la tradition que sur l'Évangile"<sup>1535</sup> . L'année suivante, félicitant Loisy pour sa nomination au Collège de France, il veut encore croire qu'à défaut de "devenir apologiste - ce que je désirerais vivement pour ma part" son cours "sera complètement objectif"<sup>1536</sup> . La veille l'archevêque avait écrit à Mgr Lacroix : "Voilà M. Loisy au Collège de France. Malgré tout le mal qu'on dit de lui, je veux espérer qu'il

---

<sup>1532</sup> *Journal 1907-1908, 18 février 1908, f°131, ADA, 1 D 5 06.*

<sup>1533</sup> *Mgr Mignot au baron von Hügel, 9 mars 1908, ms 2817.*

<sup>1534</sup> Ceffonds, 1908, 295 p.

<sup>1535</sup> Mgr Mignot à Alfred Loisy, 12 avril 1908, f° 230.



remontera le courant qui l'emporte beaucoup trop loin et qu'il redira : *Domine ad quem ibimus, verba vitae aeternae habebas*. Quelles que soient les difficultés du christianisme, je suis persuadé qu'il n'y a de vérité à peu près complète que là. [...] M. Loisy est trop intelligent pour ne pas voir cela"<sup>1537</sup> .

La réponse de Loisy avait été sans ambiguïté :

***Je laisse l'apologétique du catholicisme à ceux qui peuvent s'en charger. Je ne saurais plus par quel bout le prendre. Je ne m'occuperai pas de si tôt de l'Église. Je vais parler d'abord des sacrifices dans les différentes religions. Quand je reviendrai à la fondation du christianisme ce sera sans le moindre souci de polémique. Et si l'Église ne s'occupe pas plus de moi que je ne m'occuperai d'elle, tout sera pour le mieux***<sup>1538</sup> .

C'est la leçon inaugurale au Collège de France qui semble avoir enfin fait admettre à Mgr Mignot que Loisy avait définitivement rompu avec le catholicisme.

***Je viens de recevoir la leçon d'ouverture du cours de Loisy. Réserve faite d'idées que nous ne pouvons accepter, c'est habilement présenté. Mais M. Loisy est désormais un pur rationaliste et à moins d'un miracle il ne reviendra pas à la foi chrétienne. Quand la fissure s'est faite dans notre croyance il est assez rare qu'elle se ferme ; elle va d'ordinaire en s'élargissant : ce ne sont plus quelques gouttes d'eau qui passent, c'est toute la rivière***<sup>1539</sup> .

Lorsqu'il remercie Loisy de lui avoir envoyé le texte de sa leçon, il invoque certes la difficulté de dire par lettre toute sa pensée et il objecte "que beaucoup d'affirmations des critiques sont des conjectures, des probabilités plus ou moins fortes et qu'on pourra toujours objecter aux critiques qu'on ne saurait fonder des certitudes sur des incertitudes", mais cela ne l'empêche pas d'admettre que "si on laisse de côté le surnaturel et si l'on s'en tient strictement à l'histoire, il est difficile de ne pas penser comme vous sur les origines d'Israël"<sup>1540</sup> .

Ce n'est qu'en 1911, et encore avec une très grande délicatesse, qu'il ose faire état de leurs divergences :

***Je voudrais que, sur de si graves sujets, nos esprits ne fussent pas séparés, mais vous seriez le premier surpris qu'ils ne le fussent pas. Malgré toutes mes réserves que vous comprenez je rends justice à votre conservatisme relatif. Vous auriez raison sur toute la ligne s'il n'y avait pas le surnaturel, mais je crois qu'il existe. Tout en reconnaissant votre parfaite loyauté d'historien, je vous voudrais moins subjectiviste dans certaines appréciations. Mais à quoi bon vous dire cela : vous savez que je le pense, puisque si je ne le pensais pas je serais d'accord***

---

<sup>1536</sup> Mgr Mignot à Alfred Loisy, 9 mars 1909, f° 232-233.

<sup>1537</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 8 mars 1909, f° 103-104.

<sup>1538</sup> Alfred Loisy à Mgr Mignot, 13 mars 1909, BLE, 1968, pp. 267-268.

<sup>1539</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 18 mai 1909, f° 109-110.

<sup>1540</sup> Mgr Mignot à Alfred Loisy, 2 juin 1909, f° 234.

avec vous <sup>1541</sup> .

Et en 1913 après la lecture de *Choses passées* :

***Choses passées, dites-vous, mais choses toujours présentes pour nous. Vous devinez avec quel intérêt j'ai lu cette Apologia p.v.s. Inutile de dire que je ne partage pas toutes vos idées, puisque, si je les partageais, je devrais faire comme vous -, mais j'ai été profondément ému en lisant cette "histoire d'une âme". J'y ai retrouvé votre âme loyale et sincère. Ce n'est pas le lieu de discuter avec vous, ni de mentionner ce qui nous divise : ce que je veux vous dire, et ce dont vous ne doutez pas, c'est que je vous conserve toujours un fidèle attachement*** <sup>1542</sup> .

C'est que Mgr Mignot craint toujours de froisser son interlocuteur. "J'aurais dû vous envoyer un mot, écrit-il à Loisy après avoir reçu un tiré à part <sup>1543</sup> , mais il aurait fallu y mettre des restrictions, ce qui aurait été inutile et désobligeant" <sup>1544</sup> . Dans la même lettre il dit à son correspondant qu'il lit "avec une vive attention" ses études sur les mystères païens <sup>1545</sup> , mais qu'il ne peut lui "dire en deux lignes" ce qu'il en pense. Ce qu'il en pense, il le dit à Mgr Lacroix : "J'espérais que Loisy reviendrait à une conception plus objective de la religion chrétienne, mais il s'enfonçait de plus en plus dans la négation : j'allais dire dans le nihilisme" <sup>1546</sup> .

Il a donc fallu cinq ans pour que Mgr Mignot se fasse à l'idée que l'éloignement de Loisy dont il avait pris conscience à la lecture des Synoptiques, était désormais irréversible. Mais il n'a pas considéré pour autant avoir été, à un moment quelconque, trompé par l'exégète et cette évolution restera toujours pour lui un mystère et une source d'interrogation.

Dans la tourmente qui a secoué l'Église de la mise à l'Index des livres de Loisy à son excommunication, les positions des uns et des autres se sont de plus en plus nettement différenciées. Tandis que les uns prenaient le large et s'éloignaient toujours plus de l'orthodoxie, d'autres, plus conservateurs ou plus prudents, revenaient au port. Mgr Mignot a eu, à bien des égards, une attitude originale. Il s'est efforcé de naviguer au plus près des vents contraires en ayant une idée précise du cap à maintenir : faire admettre que la foi n'avait rien à craindre des controverses textuelles et que la critique devait nécessairement s'inscrire dans la tradition. Le fait est qu'il n'a pas été entendu et qu'il a assisté avec tristesse et au raidissement du magistère romain et à celui de Loisy.

Voulant rester fidèle à l'un et à l'autre, il s'est inévitablement exposé à l'incompréhension et à la suspicion.

<sup>1541</sup> Mgr Mignot à A. Loisy, 21 février 1911, f° 240.

<sup>1542</sup> Mgr Mignot à Alfred Loisy, 30 avril 1913, f° 241.

<sup>1543</sup> Peut-être celui de l'article "Les données de l'histoire des religions", *Revue politique et littéraire*, 1913, 14 juin, 743-749.

<sup>1544</sup> Mgr Mignot à Alfred Loisy, 4 janvier 1914, f° 242.

<sup>1545</sup> "Les mystères païens et le mystère chrétien", série de dix articles parus dans la *RHLR* en 1913 et 1914.

<sup>1546</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 20 janvier 1913, f° 203-204.

## Sixième chapitre : Foris pugnae, intus timores

### 1. La terreur blanche

---

L'usage de la délation dans l'Église contemporaine en France ne date pas de la crise moderniste. Si l'on en croit le P. Lecanuet, c'est à l'époque de Lamennais et à propos de l'affaire de *L'Avenir* que les catholiques français ont pris l'habitude de se dénoncer les uns les autres à Rome au grand étonnement ultérieur de Mgr Ireland<sup>1547</sup>. En décembre 1901, l'abbé Lemire déplore ces pratiques dans une lettre à Mgr Mignot. Estimant que le principal péril pour l'Église était "au dedans et non pas au dehors", il ajoute :

***Il est impossible de ne pas être ému, de ne pas être inquiet de la manie de dénonciation qui sévit chez les catholiques. Exégèse, questions sociales, débats philosophiques, politiques, tout mène à l'aigreur, à la division, presque à la haine. Nos adversaires nous traitent avec dédain [...] J'ai cette impression dans les milieux politiques, à certains jours, jusqu'à en être brisé***<sup>1548</sup>.

Mgr Mignot a été très tôt victime de cette manie qu'il attribue à l'étroitesse d'esprit d'hommes incapables de sortir des cadres étroits où les a enfermés une formation insuffisante. Il ne cesse de répéter qu'on "ne saurait trop regretter et blâmer, où qu'il soit, ce sectarisme intellectuel, ni les prétentions des gens qui de la meilleure foi du monde, s'imaginent être les porte-parole de la divinité, les interprètes exclusifs et infaillibles de sa pensée, (qui) sous prétexte de conserver 'l'intégrité de la doctrine', 'l'orthodoxie de l'enseignement', 'la vraie science' dont parle S. Paul, coupent les ailes à toutes les intelligences qui veulent s'élever"<sup>1549</sup>.

Nous avons vu qu'il avait rencontré une opposition déterminée de la part de membres de clergé de Soissons bien décidés à empêcher son éventuelle arrivée à la tête de son diocèse d'origine. En février 1898, il explique au baron von Hügel qu'il ne peut dire publiquement ce qu'il pense, car il est sous haute surveillance :

***Beaucoup de mes amis voudraient me voir plus près du pays ; la presque unanimité des prêtres de mon diocèse d'origine voudraient m'avoir pour évêque à Soissons. Eh bien, il y a là quatre sectaires, pas plus, qui ont essayé de faire condamner l'abbé Loisy, qui sont enragés contre mon innocente brochure d'avril dernier***<sup>1550</sup>. ***Ils ont préparé un travail collectif dans lequel ils ont réuni plusieurs propositions extraites de mon article ; ils se proposent de me dénoncer au***

<sup>1547</sup> P. Lecanuet, *Montalembert. La jeunesse*, Paris, 1895, p. 273.

<sup>1548</sup> Abbé Lemire à Mgr Mignot, 22 décembre 1901, ADA, 1 D 5-01.

<sup>1549</sup> *Ecclesia discens*, "Progrès des connaissances géographiques et astronomiques", f° 12, ADA, 1 D 5 11-02.

<sup>1550</sup> Son article "L'évolutionnisme religieux".

***Saint-Office si je suis désigné pour Soissons. Vous le voyez, c'est du délire***<sup>1551</sup> .

L'archevêque ne doute pas que toutes ses interventions sont, d'une manière où d'une autre, rapportées à Rome. En janvier 1900 il indique à Loisy qu'il a écrit à un de ses amis Jésuite<sup>1552</sup> pour lui dire combien il déplorait l'attitude de ses confrères les PP Méchineau et Brucker : "Évidemment, ma lettre sera communiquée à ces grands exégètes, et du coup je serai dénoncé à Mazzella<sup>1553</sup> comme un esprit dangereux - vous ai-je dit que je l'étais déjà à la Nonciature ?"<sup>1554</sup>

Lors de son voyage *ad limina* en 1901, il apprend incidemment "que l'on avait travaillé le pape dans le sens de lui faire croire" qu'il faisait partie de ceux "qui avaient osé se moquer de son Encyclique biblique"<sup>1555</sup> .

Dans les années qui suivent, la pression qui s'exerce sur lui ne cesse pas d'augmenter. En 1902, quand il envisage de réunir en volume les *Lettres sur les études ecclésiastiques*, M. Vigouroux lui fait savoir par l'intermédiaire de M. Ardoïn que cela est inopportun. Quelques personnages influents - le nonce, mais aussi certains évêques - s'attachent à "tout ce que vous faites, à tout ce que vous dites, en raison de l'imprudence de plusieurs de ceux qui ont des rapports avec vous", au premier rang desquels l'abbé Loisy. Ne dit-on pas qu'il "écrit devant le portrait de l'archevêque pour y chercher l'inspiration" et plus grave qu'il se vante que l'archevêque aurait fait sienne ses opinions.

***L'opinion de quelques-uns parmi les évêques est que vous n'écrivez pas tout ce que vous pensez et que vos idées sont plus hardies que leur expression publique. C'est ce qui a augmenté le mécontentement qu'ils ont éprouvé de votre Discours de Toulouse, et en particulier de votre phrase sur S. Paul. Votre explication de cette phrase est pleinement satisfaisante : vu la situation actuelle, il vaudrait mieux qu'elle n'eût pas été nécessaire***<sup>1556</sup> .

A la même époque, l'abbé Frémont avertit l'abbé Birot qu'une condamnation doctrinale de Mgr Mignot n'est pas à écarter<sup>1557</sup> . L'archevêque est donc persuadé que la suspicion à son égard gagne du terrain de jour en jour. En février 1902 il fait état du "très vif

<sup>1551</sup> ***Mgr Mignot au baron von Hügel, 27 février 1898.***

<sup>1552</sup> Il s'agit du R.P. NICOLAS, compatriote de Mgr Mignot. Ils se voyaient de temps à autre à Brancourt et correspondaient régulièrement. Dans une lettre datée du 20 janvier 1901, le P. Nicolas évoque leur conversation "de l'an passé sur les dissentiments de Mignot avec les *Études* à propos des questions d'exégèse". Il indique qu'il en a "parlé à la rédaction" et qu'il "espère qu'il en sera tenu compte", ADA, 1 D 5 01.

<sup>1553</sup> Camille MAZZELLA (1833-1900), jésuite, professeur de théologie à Lyon puis à Woodstock (USA) enfin à l'Université grégorienne. Il fut créé cardinal en 1886. Préfet de l'Index.

<sup>1554</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 22 janvier 1900, f°124-125.

<sup>1555</sup> Baron von Hügel à l'abbé Loisy, décembre 1901 - janvier 1902, BN, Naf, 15655, f° 497.

<sup>1556</sup> ***L'abbé Ardoïn à Mgr Mignot, 6 mars 1902, BLE, 1966, p. 275.***

<sup>1557</sup> Lettre du 6 mars 1902 citée in E. Poulat, *Histoire...*, p. 418.

mécontentement du Nonce de Paris contre moi et aussi celui du cardinal Richard. On me blâme tout haut de me faire le défenseur des Loisy, des Hébert, des Blondel, etc., etc. Pour un peu, je mériterais les condamnations du Saint-Office !! C'est aussi lamentable qu'absurde !" <sup>1558</sup> . L'année suivante il confie à Mgr Lacroix : "Je commence moi-même à être suspect aux yeux des imbéciles et même de quelques-uns qui ne le sont pas" <sup>1559</sup> . Cela explique en grande partie l'extrême prudence avec laquelle il mesure ses interventions. C'est désormais pour lui "*tempus tacendi*".

Tout est occasion pour les délateurs d'exercer leur talent. Ils trouvent confirmation des orientations hétérodoxes de la doctrine de Mgr Mignot non seulement dans le moindre de ses propos, mais encore dans le fait que ses interventions sont utilisées dans la presse qui critique les orientations romaines. Ainsi par exemple, quelqu'un fait parvenir à la Secrétairerie d'Etat un article de J. de Bonnefon paru dans *L'Eclair de Paris* du 31 décembre 1902. Sous le titre "L'inventaire", l'auteur fait, sur un ton ironique, un bilan sévère de l'état de la question biblique. Il explique que si l'on avait pu croire que l'encyclique *Providentissimus* avait "le charme de ménager le jour prochain par l'obscurité de sa longueur", l'interdiction faite à l'abbé Loisy de poursuivre la publication de ses articles avait du moins le mérite de manifester clairement que l'Église catholique préférait "les dévotions païennes faites pour amuser les dévotes et les petites filles" plutôt la science. Et il soulignait en conclusion que, seul en France, l'archevêque d'Albi "sans nommer l'adversaire, sans descendre à de vaines disputes a publié la lettre vengeresse à son clergé où l'abbé Loisy est délicatement réhabilité" <sup>1560</sup> .

Mgr Mignot se serait volontiers passé d'une telle exégèse de ses propos. Il n'en demeure pas moins qu'aux yeux des intransigeants, elle est la preuve de leur caractère dangereux pour l'orthodoxie catholique puisqu'ils permettent de mettre en apparente contradiction le pape et un évêque.

Fin 1903, lorsque le livre de l'abbé Denis, *Carême apologétique*, recueil des sermons prêchés dans la cathédrale d'Albi l'année précédente, est inscrit à l'Index, il ne manque pas de voix pour murmurer que c'est en fait l'archevêque qui est indirectement visé <sup>1561</sup> .

Même si les sources accentuent le phénomène, on peut distinguer deux périodes chronologiques autour de la date charnière de *Pascendi*. Avant 1907-1908, nous sommes en présence d'attaques diffuses - du type de celle que nous venons d'évoquer -, de campagnes de presse sans grande conséquence. Ensuite les choses changent réellement. Les attaques se font plus précises en même temps que l'on dénonce avec insistance l'influence qu'exerce sur lui son entourage, en particulier le chanoine Birot <sup>1562</sup> :

<sup>1558</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 1er février 1902, ms 2790.

<sup>1559</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 17 mars 1903, f°13-14.

<sup>1560</sup> ASV, Rubrica 248, 1903, fasc. 1.

<sup>1561</sup> Dans la préface datée d'Albi, l'abbé Denis expliquait que la foi du charbonnier était désormais "une exception", car "un mode nouveau de croire se dessine selon une mentalité nouvelle" et qu'il fallait donc présenter la religion à partir "des certitudes familières" qui étaient celles des contemporains.

"Morte la bête, mort le venin comme dit le proverbe, écrit-il au baron. C'est une *terreur blanche* qui s'organise. L'abbé Birot est très compromis ; je suis moi-même suspect"<sup>1563</sup>. Les orientations que l'archevêque a donné, ou laissé donner à l'enseignement dans son grand séminaire vont être au centre d'une polémique qui provoque une tension certaine avec Rome et atteint son apogée entre 1910 et 1913.

### 1.1 Les attaques diffuses.

La première campagne de presse annonçant que le pape est sur le point de convoquer Mgr Mignot et son vicaire général et qu'il va exiger leur démission date de 1904. En juillet, *La France chrétienne* annonce que le Vatican a demandé la démission de huit évêques qui "font partie du groupe de ceux que les catholiques ont toujours considérés comme des intrus"<sup>1564</sup> et les a convoqués à Rome. Malgré les démentis, l'information est relayée par la grande presse. L'archevêque en informe le baron von Hügel :

***Voilà de nouvelles menaces qui nous arrivent du côté de Rome, foris pugnae, intus timores*<sup>1565</sup>. *Sous ce titre : "Une nouvelle charrette", le Siècle a publié, il y a quinze jours, un leading article signé Verum, dans lequel on annonce que le S. Office va procéder contre un évêque de Chine qui s'occupe de minéralogie et d'histoire naturelle plus que du salut des âmes ; procéder aussi contre l'abbé Birot, vicaire général d'Albi, et en troisième lieu contre M. Loisy. Naturellement, d'après le Siècle c'est l'archevêque d'Albi qui est visé en la personne de son vicaire général. Le Temps a fait paraître une note rectificative ; mais le Siècle a répondu en maintenant ses affirmations et des nouvelles de Rome confirment les dire du journal*<sup>1566</sup>. *Je sais d'autre part, à n'en pas douter que le Pape est très mécontent de moi et de la publication de Critique et Tradition dans le Correspondant*<sup>1567</sup>.**

Il s'interroge sur ce que peut bien signifier "cette sottise histoire du *Temps*, reproduite par le *Matin* et les autres journaux sur notre convocation à Rome, histoire maintenue pour vraie par Bonnefon malgré nos démentis ?"<sup>1568</sup> Il y voit une manœuvre politique de désinformation comme semble l'indiquer la remarque qu'il fait à Mgr Lacroix deux ans plus

<sup>1562</sup> La méfiance vis-à-vis de l'abbé Birot remontait à un discours qu'il avait prononcé en septembre 1900 au Congrès ecclésiastique de Bourges, sur "l'amour de son pays et de son temps". Il lui avait attiré la sévère critique de deux évêques, dont Mgr Turinaz. L'affaire avait été portée à Rome.

<sup>1563</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 7 janvier 1908, ms 2815.

<sup>1564</sup> Outre Mgr Mignot sont cités Mgr Fuzet (Rouen), Geay (Laval), Bouquet (Mende), Lacroix (Moutiers), Le Nordez (Dijon), Oury (Alger) et Sueur (Avignon).

<sup>1565</sup> ***"Au dehors les combats, au-dedans les craintes", 2 Cor 7, 5.***

<sup>1566</sup> ***L'Osservatore Romano avait pourtant démenti que "les archevêques de Rouen, Avignon, Albi, Alger et les évêques de Tarentaise et de Mende aient été invités à se rendre à Rome, ou aient été frappés d'une mesure disciplinaire quelconque", Semaine religieuse d'Albi, 23 juillet 1904, p. 470.***

<sup>1567</sup> ***Mgr Mignot au baron von Hügel, 28 septembre 1904, ms 2805.***

tard au moment d'une campagne de presse similaire : "Je reçois un mot de M. Alibert, en ce moment à *Cologne*, qui est tout interloqué de trouver mon nom dans *L'Indépendance* belge parmi un certain nombre de prélats dont le Pape demande ou exige la démission ! Pourquoi cet acharnement ? On disait autrefois que M. Dumay était le fauteur de ces bruits afin d'exciter l'opinion contre le Pape. Mais aujourd'hui ??"<sup>1569</sup>

C'est que la suspicion dont il est l'objet n'est pas seulement le fait de journalistes, elle est aussi le fait de certains de ses collègues dans l'épiscopat : "J'ai été dénoncé à Rome par quelques hauts personnages de l'épiscopat, dit-il au baron, (S. Paul avait aussi à tenir compte des *falsis fratribus*). On ne m'accuse de rien de précis, mais d'être comme l'inspirateur occulte de l'école de Loisy etc."<sup>1570</sup>. Et il ajoute : "Heureusement le Pape ne partage pas ces idées personnellement, ni, je crois, son entourage immédiat".

Sur ce dernier point, il dût déchanter à la lecture des papiers Montagnini<sup>1571</sup>. Il peut alors constater que le cardinal Secrétaire d'État nourrit à son égard quelques réticences. Le cardinal Merry del Val n'avait en effet guère apprécié que Mgr Mignot soit choisi comme secrétaire de la commission préparatoire à l'assemblée plénière de l'épiscopat : "Je connais ses idées, avait-il écrit à l'Auditeur de Nonciature, et celles des personnes qui, en France, en Angleterre et ailleurs, forment un groupe qui se rapproche beaucoup de Loisy"<sup>1572</sup>. Mgr Mignot qui affecte en général une certaine indifférence devant ces mises en cause, marque ici le coup : "Il est extrêmement désagréable d'être signalé comme un suspect aux yeux du monde entier et en particulier de mon clergé. Si encore l'appréciation était celle de Montagnini, je n'y attacherais pas d'importance, mais elle est celle d'un homme qui est, après le Pape, la plus haute autorité dans le gouvernement de l'Église"<sup>1573</sup>. Ce qui l'a, dans cette affaire, le plus choqué c'est que le Secrétaire d'État ait pu établir un lien de cause à effet entre ses opinions exégétiques et son éventuelle loyauté aux directions pontificales dans la questions des cultuelles. Il le dit très clairement à H. Loyson :

<sup>1568</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 10 septembre 1904, f° 24-25.

<sup>1569</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 18 septembre 1906, f° 46-47. Houtin donnait la nouvelle pour certaine à l'abbé Loisy : "On affirme maintenant que lorsque la difficulté de nommer des évêques sera tranchée, Pie pressera l'archevêque de donner sa démission", lettre du 16 septembre 1904, BN, Naf, 15655, f° 11.

<sup>1570</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, le 15 avril 1905, ms 2807.

<sup>1571</sup> Carlo MONTAGNINI (1863-1913), secrétaire de nonciature à Munich et à Vienne, il arrive à Paris en 1898. Après la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège, il demeure à la Nonciature comme chargé d'affaires. Il est expulsé de France en 1906 et ses papiers saisis. La presse en publie fin 1906, début 1907 de nombreux extraits. C'est ainsi que Mgr Mignot découvre les inquiétudes du Secrétaire d'État à son endroit. Ces textes furent publiés en 1908 sous le titre : *Les fiches pontificales extraites des papiers de Mgr Montagnini*, Paris, Nourry.

<sup>1572</sup> Sur le rôle de Mgr Mignot au sein de l'assemblée plénière de l'épiscopat en 1906, voir J.-M. Mayeur, *La séparation des Eglises et de l'Etat*, Ed. ouvrières, Paris, 1991, p. 102-105, 130-134. Sur sa position personnelle au sujet de la séparation, voir infra p. 528.

<sup>1573</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 21 avril 1907, ms 2813.

***Vous avez pu voir dans la correspondance Montagnini que je n'ai pas lieu d'être satisfait des idées du C. Merry del Val sur mon compte. Quel besoin ce diplomate avait-il de parler à Montagnini de mes idées critiques ? Comment les connaît-il, sinon par des Bidegain et des Vadécard<sup>1574</sup> incompetents ou jaloux ? [...] Cette appréciation du cardinal m'a vivement froissée, car je ne vois pas quelle relation il peut y avoir entre mes idées bibliques et la question des rapports de l'Église et de l'État<sup>1575</sup>.***

Cette réserve du cardinal Merry del Val est la seule indication précise, avant 1907, de la méfiance ou à tout le moins de l'agacement que Mgr Mignot inspirait dans les milieux romains. Il ne nous a pas été permis, faute d'avoir accès aux archives du Saint-Office, de faire la part entre la réalité et la manipulation qui est assez probable, par exemple au lendemain de la publication du décret *Lamentabili*, quand le *Radical* publie "un entrefilet, sous forme de dépêche venant de Rome, disant que 'le Pape avait démissionné l'archevêque d'Albi à cause de son discours de Toulouse'. La même dépêche était publiée par l'agence de la presse associée"<sup>1576</sup>. L'archevêque ne jugea pas utile de demander un droit de réponse. Mais Mgr Mignot savait que le Vatican surveillait de près un certain nombre d'ecclésiastiques. Il écrit ainsi à Mgr Lacroix :

***M. Trogan [...] m'a appris confidentiellement que le cardinal Merry del Val avait chargé M. Baudrillart de faire une enquête sur M. Portal afin de savoir s'il avait encouragé M. Le Roy à écrire son dernier ouvrage, et, dans l'affirmative, d'éloigner M. Portal de l'Institut et de le décharger de la direction du séminaire !***

<sup>1577</sup>

En février 1908, à la veille de son voyage *ad limina*, le bruit court une nouvelle fois à Paris que le Vatican allait lui demander sa démission. Il note dans son Journal :

***M. Imbart de la Tour m'a envoyé un mot pour savoir s'il y avait quelque fondement de vérité et me dire de résister. Il n'y a rien que je sache, au moins jusqu'ici. Résister est bientôt dit ! Sans doute la chose était facile quand il y avait un droit canon ! Aujourd'hui c'est l'arbitraire, la condamnation sans entendre la partie condamnée : ce qui paraît bien contraire au droit naturel, puisque tout accusé a le droit de se défendre<sup>1578</sup>.***

Les notes rédigées par Mgr Mignot après ses visites *ad limina* confirment les dénonciations dont il est l'objet, mais ne font jamais allusion à d'éventuels reproches de la part du pape ou de mises en garde de la part du Secrétaire d'État. Bien au contraire. Ainsi

<sup>1574</sup> *Personnages impliqués dans l'affaire des fiches. A propos de la partie disciplinaire de l'encyclique Pascendi, E. Le Roy écrit : "Et cette organisation officielle de la délation ! Les mouchardises sous l'invocation de St Vadécard, voilà désormais le régime de l'Église. Quelle pitié de voir qu'on prend pour idéal les mœurs du Grand Orient !", lettre au P. Laberthonnière, 20 septembre 1907, M.-Th. Perrin, Op. cit., p. 149.*

<sup>1575</sup> *Lettre du 16 mai 1907, Houtin, Le P. Loyson, t. 3, pp. 301-302.*

<sup>1576</sup> *Journal, 10 octobre 1907, f° 2, ADA, 1 D 5 06.*

<sup>1577</sup> *Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 10 août 1907, f° 62-63.*

<sup>1578</sup> *Journal, 29 février 1908, f° 132, ADA, 1 D 5 06.*



en 1908 justement il écrit :

**Lundi 16 (mars). Audience pontificale fixée à 11 heures. [...] Il m'a complètement rassuré au sujet des intrigues dont j'ai été l'objet. Il n'y attache aucune importance. [...] J'avais pris des notes comme aide mémoire... Me les voyant en main, il les prit et les lut avec grande attention. [...] J'ai constaté que S. S. a une excellente mémoire. En tombant sur le paragraphe où je parlais de Loisy dont je m'étais séparé depuis qu'il soutenait des thèses hétérodoxes, il interrompit sa lecture et me dit en me regardant : "je me souviens qu'il y a quatre ans vous m'avez longuement parlé de Loisy que vous espériez ramener sur le bon chemin. Vous n'avez pas réussi". [...] Il a paru assez contrarié quand il a lu sur mes notes le passage relatif à l'appréciation du C. Merry del Val trouvée dans les papiers Montagnini. [...] Après l'audience, je descendis chez le C. Secrétaire d'État. Accueil très aimable. Ennuyé par sa phrase à Montagnini. Il ne l'a pas niée, mais il a dit que toute cette correspondance avait été falsifiée <sup>1579</sup> .**

Mgr Mignot était sans doute arrivé à l'audience assez serein. La veille le cardinal Ferrata l'avait assuré que sa situation personnelle lui paraissait bonne. On considère Mgr Mignot "comme un évêque instruit, intelligent, travailleur et qui fait figure". Le pape avait lu les récents articles du *Correspondant*. Il avait "trouvé le travail intéressant" et avait signalé seulement quelques hardiesses.

L'archevêque d'Albi rentre donc de Rome rasséréiné. Mais l'hostilité qu'il suscite dans son diocèse, en France et à Rome même n'en est pas pour autant dissipée. Il faut tenir compte de l'impression fâcheuse que produit "la tendance des protestants et des évadés à tirer de vos écrits bien plus de conclusions larges que vous n'avez voulu en mettre" lui écrit l'abbé Ardoïn <sup>1580</sup> . Il est certain que les commentaires bienveillants de la presse protestante décontenançant les catholiques conservateurs :

**A rigueur de conclusion, cette presse tendrait à produire l'impression sur les lecteurs insuffisamment avertis, que Mgr Mignot dans certaines occurrences, de concession en concession, d'atténuation en atténuation en est arrivé dans sa conduite ou dans ses écrits à être d'un catholicisme si estompé qu'il le sépare à ce point de ses collègues dans l'Épiscopat, de la doctrine de l'Église, que les protestants le puissent regarder, sinon encore comme un des leurs, du moins comme leur étant le plus voisin possible <sup>1581</sup> .**

Aussi bien l'archevêque écrit-il à l'abbé Naudet : "J'ai pris la résolution de ne plus rien dire, de ne plus même penser..." <sup>1582</sup> Mgr Mignot ne tint pas réellement sa résolution et son intervention en faveur du *Sillon*, en avril 1910 <sup>1583</sup> , venant s'ajouter à son ambiguïté doctrinale, a été perçue, si l'on en croit Mgr Lacroix qui donne à P. Sabatier des nouvelles

<sup>1579</sup> Notes sur mon voyage ad limina, mars 1908, ADA, 1 D 5 07.

<sup>1580</sup> L'abbé Ardoïn à Mgr Mignot, 10 mars 1909, ADA, 1 D 5-02.

<sup>1581</sup> A. Garenc, "Mgr Mignot et la Presse", *L'Écho du Tarn*, 22 juillet 1909.

<sup>1582</sup> Lettre à l'abbé Naudet, 22 mai 1908, BLE, 1973, p. 47.

<sup>1583</sup> Voir infra p. 522.

qu'un ami lui apporte de Rome, comme un affront impardonnable :

***La rancune du Vatican contre Mgr Mignot est surtout d'ordre doctrinale. On le sait libéral ; mais surtout on le suspecte de modernisme. Les Jésuites consultants de l'Index et du S. Office lui ont fait là-dessus un dossier aussi chargé que possible. Cependant, le plus gros grief de la Curie contre l'archevêque d'Albi, c'est qu'il a osé prendre la défense du Sillon. [...] On avait savamment combiné toute une campagne pour perdre le Sillon. [...] Mais la brusque et décisive intervention de Mgr Mignot arrêta le mouvement. [...] Rome ne lui pardonnera jamais. [...] Soyez sûr qu'on fera payer chèrement son acte d'audace à Mgr Mignot***<sup>1584</sup> .

L'intervention de Mgr Mignot n'a pas arrêté le mouvement puisque le *Sillon* est condamné en août. Tout au plus l'a-t-il peut-être retardé. Mais il est tout à fait vraisemblable que cette initiative a dû être jugée à tout le moins inopportune et qu'elle n'a pas contribué à arranger les affaires de l'archevêque au moment où il se trouve confronté à de nombreuses critiques concernant l'organisation du grand séminaire dont l'enseignement devient vite suspect aux yeux d'un certain nombre de prêtres du diocèse d'Albi.

En 1910 deux affaires concomitantes, bien que sans rapport l'une avec l'autre, secouent en effet le grand séminaire, car deux professeurs se trouvent directement impliqués : Prosper Alfarcic et Joseph Bonsirven.

## 1.2 La réorganisation du grand séminaire au lendemain de la sécularisation

Le grand séminaire d'Albi était dirigé par les Lazaristes depuis 1836. Mgr Mignot n'avait pas de raisons particulières de leur retirer sa confiance, même s'il manifestait à l'occasion un peu d'agacement sur l'immobilisme dont fait preuve le supérieur. A l'abbé Loisy qui l'informe qu'arrive au séminaire "un jeune professeur d'Écriture sainte et d'histoire [...] bien préparé"<sup>1585</sup> , il répond : "La nomination à Albi du professeur dont vous me parlez n'aura pas lieu, attendu que, avant d'avoir reçu votre lettre, et sur les instances du supérieur d'Albi, j'avais prié M. Fiat<sup>1586</sup> de ne pas toucher à notre Grand Séminaire. Voilà l'ennui de ne pas savoir les choses"<sup>1587</sup> .

En septembre 1902, le gouvernement fait part aux évêques de son intention de limiter l'action des congrégations autorisées aux œuvres pour lesquelles elles ont été reconnues. Mgr Mignot proteste pour la forme et demande au ministre s'il ne serait pas possible "de demander au Parlement une extension - en vue de l'enseignement ecclésiastique - du décret qui autorise la congrégation de St Lazare"<sup>1588</sup> . Mais il ne se fait guère d'illusion et il commence à préparer la rentrée 1903.

<sup>1584</sup> *Fonds Sabatier, Urbino, Busta 51, fasc. 1, 25 juillet 1910. Je remercie M. Sorrel de m'avoir fait connaître les allusions à Mgr Mignot dans la correspondance Lacroix-Sabatier.*

<sup>1585</sup> Lettre du 21 juillet 1901, ADA, 1D 5 02.

<sup>1586</sup> Supérieur des Lazaristes.

<sup>1587</sup> Lettre du 28 juillet 1901, BN, Naf 16645, f° 144-145.

<sup>1588</sup> Lettre au Ministre de l'Instruction publique, 24 septembre 1902, ADA, 1 D 5 11-02.

C'est l'occasion pour lui de réorganiser son grand séminaire comme il l'entend. Cela ne va pas sans difficulté. Certes, le diocèse d'Albi ne manque pas de prêtres capables d'enseigner dans un grand séminaire ", mais il faut les trouver, les réunir et les mettre en œuvre". En octobre 1902, il confie ses soucis à M. Vigouroux :

***Il est en effet à peu près certain qu'il faudra se séparer des Lazaristes à la rentrée prochaine : la lettre du ministre ne laisse aucun doute à cet égard. [...] Je songe comme supérieur à M. Birot dont personne ne conteste les talents et la vertu, mais beaucoup de prêtres redoutent ses idées et seraient effrayés de le voir à la tête du diocèse comme éducateur et formateur du clergé !***<sup>1589</sup>

L'archevêque hésite, car il a conscience des difficultés et des oppositions auxquelles risque de se heurter l'abbé Birot. Les avis qu'il reçoit du diocèse et d'ailleurs mettent en avant le fait que cette nomination serait immanquablement critiquée à cause des idées qu'on prête au vicaire général. Il faut donc craindre que le moindre incident survenant au grand séminaire sous sa direction soit exploité contre le supérieur et contre l'archevêque lui-même. La prudence invite à avoir à ce poste "un bon parapluie"<sup>1590</sup>. Mgr Mignot revient donc sur son projet, mais il n'en confie pas moins à l'abbé Birot, en sa qualité de Directeur des études ecclésiastiques du diocèse, le soin de choisir les professeurs et de présider à la rénovation de l'enseignement.

Le choix des nouveaux enseignants témoigne du souci de faire appel autant que possible à des hommes ayant une formation supérieure acquise à l'Institut catholique de Toulouse ou, à tout le moins, ayant été élèves à Saint-Sulpice. L'abbé Louis de Lacger à qui est confiée l'histoire, l'abbé Jean Rivière à qui est confiée la théologie fondamentale sont dans le premier cas, l'abbé Joseph Bonsirven chargé de l'Écriture sainte, l'abbé Prosper Alfaric qui succède en 1905 au premier titulaire de la chaire de dogme, appartiennent au second groupe.

La réorganisation des études s'inspire naturellement des *Lettres sur les études ecclésiastiques*. Il s'agit, pour l'abbé Birot, comme pour Mgr Mignot, de former des prêtres aptes à comprendre les problèmes de leur temps et à mettre en œuvre des formes modernes d'apostolat.

L'enseignement se donne en français - ce n'est pas le moindre des scandales - et il tend à développer la réflexion personnelle plutôt que l'apprentissage par cœur de réponses toutes faites. Les vieux manuels de théologie sont abandonnés<sup>1591</sup>. Mgr Mignot ne les apprécie pas plus que Mgr Latty qui en relève le caractère ubuesque :

***Les uns on voulu tout dire : ce ne sont que prolégomènes, préliminaires, définitions, divisions, subdivisions, états des questions, thèses, scolies. Les autres ont renchéri dans cette manie de dissection ; et outre de nombreuses "Observations" et de filandreux "Corollaires", on y voit encore d'interminables "Appendices" à la fin de chaque traité et des "Notes" à peine lisibles au bas de***

<sup>1589</sup> ASS, fonds Vigouroux.

<sup>1590</sup> Abbé Birot, *Notes et mémoires*, cité in Combès, p. 192.

<sup>1591</sup> Etait encore en usage à ce moment celui dit de *La théologie de Clermont*.

**toutes les pages. D'autres, encore, ont visé principalement à réfuter les objections ; et toutes s'y trouvent, peut-être, mêmes celles que l'on faisait au temps d'Aristote : un vrai musée de balistique et d'artillerie**<sup>1592</sup>.

Mgr Mignot de son côté dénonce le catholicisme "qu'on a concentré dans les manuels de théologie comme les comprimés de Vichy !" <sup>1593</sup>

Dans les disciplines sensibles, l'infléchissement est très net. Que ce soit en philosophie où le thomisme est davantage abordé comme une méthode que comme une forme définitive et parfaite de la pensée et où une large place est faite à la philosophie contemporaine ; que ce soit en théologie où l'enseignement du dogme inclut une approche historique qui présente les interprétations successives dont il s'est enrichi au cours des siècles ; que ce soit enfin en Écriture sainte où les problèmes soulevés par la méthode historico-critique sont franchement évoqués. D'autre part, l'abbé Birot estime que la culture des séminaristes doit être élargie et il introduit à cet effet plusieurs cours nouveaux, par exemple un cours d'histoire des civilisations anciennes et un cours de patrologie.

Ce *ratio studiorum* apparaît vite un peu trop ambitieux.. Le biographe de l'abbé Birot met en avant la limite des capacités des élèves : "On eut à Albi, la désagréable surprise de constater qu'il (le programme) était trop élevé pour la moyenne des intelligences. Aussi fut-on contraint peu à peu, pour le rendre efficace, de le mettre à leur portée, ce qui lui fit perdre le meilleur de son originalité" <sup>1594</sup>. Cet argument n'emporte pas la conviction. Les exemples de simplification qu'il donne relèvent surtout de la rationalisation de la charge de travail des professeurs. Il nous semble plutôt que la volonté, partagée par un certain nombre d'évêques, de rénover en profondeur les études dans leurs grands séminaires, a trouvé ses limites dans la nécessité de faire preuve de prudence dans le contexte de contrôle plus étroit consécutif à la crise moderniste. Dès 1901, Loisy s'était montré sceptique sur le réalisme de ces tentatives de réforme : "Connaissez-vous, écrit-il à Mgr Mignot, les réformes opérées par Mgr Le Camus dans le programme d'études de son séminaire ? Je trouve qu'il procède un peu hardiment. Le succès l'absoudra s'il réussit. Souhaitons lui le succès" <sup>1595</sup>. Ce qu'il entrevoyait, c'est que les prêtres ainsi formés, ne manqueraient pas de poser des problèmes à l'Église. Revenant sur la question en 1902, il écrit : "Un homme grave et expérimenté me demandait dernièrement si l'évêque de La Rochelle savait bien où allait sa réforme des études cléricales. Je n'ai pas voulu répondre, mais je me rassure en pensant que la réforme n'est peut-être pas si considérable dans la réalité qu'elle le paraît dans le programme. Il est peut-être inutile de se demander maintenant si elle n'aura pas des résultats que son auteur n'a pas prévus" <sup>1596</sup>.

---

<sup>1592</sup> Lettre de Mgr Latty à MM. les directeurs de son grand séminaire, Paris, Poussièlgue, 1902, p. 16.

<sup>1593</sup> Lettre à Mgr Lacroix, 28 juillet 1902, f° 4-7.

<sup>1594</sup> Chanoine Combès, *Op. cit.*, p. 195.

<sup>1595</sup> Lettre de Loisy, 1er novembre 1901 et *Mémoires*, II, p. 100.

<sup>1596</sup> Lettre de Loisy, 11 mai 1902.

D'une certaine façon, les trois affaires qui ébranlent dans les années 1910 le grand séminaire d'Albi, illustrent, chacune à sa manière, les difficultés annoncées par l'abbé Loisy.

### 1.3 L'affaire Alfarcic.

C'est en octobre 1905, qu'était arrivé au grand séminaire d'Albi, un jeune sulpicien originaire de l'Aveyron, Prosper Alfarcic (1876-1955). Après avoir enseigné la philosophie au grand séminaire de Bayeux de 1902 à 1904, il avait été nommé professeur de dogme à celui de Bordeaux.

Il s'était fait remarquer par sa manière originale d'aborder les questions dogmatiques. Abandonnant la traditionnelle présentation des questions sous forme de thèses démontrées par l'Écriture, la tradition, la raison, il faisait sur chacun des dogmes un exposé historique de leur développement progressif. Cette manière de faire avait, on s'en doute, suscité quelque inquiétude chez certains ecclésiastiques bordelais qui s'en étaient ouverts auprès du cardinal Lecot, d'autant plus réceptif à ces craintes que, assez conservateur d'un point de vue doctrinal, il manifestait peu d'intérêt pour les recherches novatrices<sup>1597</sup>. Le supérieur du grand séminaire, M. Giraudin, s'était porté garant de la parfaite orthodoxie de son professeur.

L'entrée en application de la loi sur les congrégations enseignantes rendait problématique le maintien de M. Alfarcic à Bordeaux. Aussi, M. Giraudin, sachant que la chaire de dogme était vacante à Albi, recommande Prosper Alfarcic à son ami le chanoine Birot. Celui-ci présente le jeune professeur à l'archevêque en mai ou juin 1905.

Le récit que P. Alfarcic fit plus tard de cette première entrevue<sup>1598</sup>, explique sa nomination au grand séminaire d'Albi par une convergence de point de vue entre l'archevêque et lui-même sur les principaux problèmes qui se posaient alors à l'Église et d'abord sur celui de l'enseignement de la théologie. Mgr Mignot préoccupé par le fait que l'enseignement du dogme est "devenu plus important et plus difficile que jamais, à cause des objections de tous ordres soulevées contre les diverses croyances au nom des sciences les plus récentes et les mieux établies", en souhaite un profond renouvellement. Or ce qu'il a appris de l'orientation donnée à son enseignement à Bordeaux par l'abbé Alfarcic, lui donne à penser que les préoccupations du professeur sont proches des siennes. Il le sonde sur ce point. L'abbé Alfarcic expose sa méthode qui consiste quel que soit le sujet à traiter à se demander

***s'il n'en existait pas une certaine idée à travers les religions païennes en allant, selon l'esprit d'Auguste Comte, du fétichisme [...] au polythéisme [...], puis à la monolâtrie et au monothéisme des religions les plus proches de l'Évangile. Une étude particulièrement attentive devait être consacrée au judaïsme, puisque c'est de lui que vient la foi chrétienne. Enfin, pour bien comprendre cette dernière, il importait de voir à quelle époque et dans quelles circonstances elle s'était***

---

<sup>1597</sup> Marc Agostino, *Le cardinal Lecot (1831-1908). Un évêque face au monde moderne*, Thèse de doctorat de Troisième Cycle, Université de Bordeaux III, 1974, p. 256-257.

<sup>1598</sup> P. Alfarcic, *Op. cit.*, p. 154

**officiellement affirmée, quels étaient les termes précis et authentiques de sa définition**<sup>1599</sup> .

Et surtout, il dit avoir conçu ce programme à la suite de la lecture du livre de M. Hogan, *Les Études du clergé*. Le sulpicien y constatait en effet que dans "les questions vitales pour l'humanité", qu'elles soient philosophiques ou théologiques "la tendance est de les traiter historiquement [...] comme si l'on ne pouvait connaître, en fait de vérité, que l'histoire des efforts de l'homme pour y parvenir"<sup>1600</sup> . Il insistait longuement sur le fait que la théologie dogmatique n'était "une science vivante qu'à la condition d'être animée par l'histoire" et mettait en doute la possibilité "d'avoir une intelligence complète d'un dogme, si l'on ne poursuit pas les phases qu'il a traversées, en un mot, si l'on en possède pas l'histoire"<sup>1601</sup> .

Ces précisions obtiennent "le plein agrément" de l'archevêque. Et l'on peut en effet penser que Mgr Mignot, heureux de trouver dans le jeune prêtre un disciple de M. Hogan, le professeur vénéré qui l'avait jadis introduit à la pensée de Newman, a immédiatement accordé sa confiance à l'abbé Alfarcic.

Durant la conversation qui roule sur les idées de M. Hogan, de l'abbé Loisy, de Mgr Duchesne, de l'abbé Turmel, mais aussi sur le Sillon, Alfarcic dit avoir entendu dans les propos de Mgr Mignot "comme un écho de (ses) propres réflexions" et avoir acquis la conviction que leurs "vues s'harmonisaient sur toute la ligne depuis la définition dogmatique du Dieu unique en trois personnes jusqu'au programme de justice sociale et de loyauté républicaine des Sillonistes"<sup>1602</sup> .

L'article publié peu après par le nouveau professeur de dogme dans la *Revue pratique d'apologétique*<sup>1603</sup> permet toutefois d'entrevoir que cette harmonisation des points de vue pouvait être source d'équivoques. L'abbé Alfarcic s'attache à montrer que l'histoire des religions pouvait être envisagée d'un point de vue finaliste. Puisque "tout ce qui vit tend vers certaines fins" et que "l'humanité est profondément religieuse", il s'en suit qu'une telle aspiration universelle ne peut pas être vaine et que l'on peut en conclure l'existence de Dieu. D'autre part puisque les religions entendent répondre à un besoin fondamentale de l'homme, seule celle qui répond le mieux à ce besoin peut être considérée comme la plus authentique et elle ne manquera pas de se répandre universellement. Seul le christianisme, dans sa version catholique, répond à ce critère : "ainsi l'histoire des religions bien comprise ne montre pas seulement la nécessité des croyances religieuses, elle ne se borne même pas à établir la supériorité du christianisme, elle conduit encore au seuil de l'Église romaine"<sup>1604</sup> .

<sup>1599</sup> P. Alfarcic, *Op. cit.*, pp. 150-151.

<sup>1600</sup> J. Hogan, *Op. cit.*, pp. 130-131.

<sup>1601</sup> J. Hogan, *Op. cit.*, pp. 436-437.

<sup>1602</sup> P. Alfarcic, *Op. cit.*, p. 155.

<sup>1603</sup> P. Alfarcic, "Valeur apologétique de l'histoire des religions", *RPA*, 1<sup>er</sup> novembre 1905, pp. 110-118 et 15 novembre 1905, pp. 145-158.

Le long compte rendu que l'abbé Bricout fait de cet article dans la *Revue du clergé français*<sup>1605</sup> présente une série d'objections qui mettent en évidence les limites du point de vue finaliste. Le besoin religieux "quand même une *réalité ontologique* n'y répondrait pas" ne pourrait-il pas être satisfait par une simple création des facultés humaines ? L'histoire de l'humanité est encore courte. Qu'est-ce qui prouve que ce besoin religieux universel n'est pas "un *besoin d'enfant* qui disparaîtra ou se transformera avec l'âge" ? Le christianisme possède des éléments durables qui explique sa diffusion universelle mais il en contient d'autres dans lesquels il s'est incorporé et qui pourront être rejetés par une humanité plus critique. Comment être sûr que ce christianisme "modernisé" sera encore le christianisme ? D'un point de vue finaliste qu'est-ce qui prouve que le protestantisme n'est pas la religion des temps modernes "parce qu'il répond mieux que le catholicisme romain aux exigences de l'esprit moderne, si amoureux de liberté en toutes choses" ?

Mgr Mignot était sensible à ces objections. C'est pourquoi il partageait plutôt la conception apologétique de l'histoire des religions de l'abbé de Broglie, fondée sur l'argument de causalité : de toutes les religions, seul le christianisme demeure inexplicable par les seules causes naturelles. Mais la proposition d'Alfaric n'était pas inconciliable avec ce point de vue pour autant que la validité de la nouvelle approche soit limitée au seul plan historique afin justement de ne pas évacuer la question du surnaturel, c'est à dire la réalité d'une révélation divine.

En 1905, l'abbé Alfaric est loin de nier la révélation. Il s'efforce seulement de concilier "l'idéalisme religieux avec le réalisme critique"<sup>1606</sup> et l'on comprend qu'un climat de confiance se soit vite installé entre le professeur de 29 ans et le prélat de 63 ans. Le premier trouve auprès de l'archevêque un accueil paternel et un interlocuteur compréhensif. Il se sent "en communion plus étroite (avec l'archevêque)... qu'avec aucun de ses collègues" et se rappelle ses rencontres avec lui comme "une oasis dans le désert". Le second, nous l'avons déjà évoqué, n'hésite pas à faire appel au premier pour débattre d'un problème qu'il rencontre dans ses recherches et pour lui servir de plume en particulier pour les mandement de carême<sup>1607</sup>.

Mais les confidences avaient leurs limites. D'un côté, même si Mgr Mignot a considéré le jeune professeur comme un confident avec qui il pouvait parler librement, sa situation et la différence d'âge ne lui permettaient pas d'évoquer ses propres interrogations et la manière dont il résolvait pour son compte les contradictions dans lesquelles le plaçaient les textes du magistère. Réciproquement, malgré l'accueil paternel qu'il a trouvé auprès de l'archevêque, l'abbé Alfaric n'a pas cru pouvoir s'ouvrir auprès de

---

<sup>1604</sup> P. Alfaric, art. cit., *RPA*, 15 novembre 1905, p. 158.

<sup>1605</sup> "A travers les périodiques, *RCF*, 1<sup>er</sup> décembre 1905, pp. 101-103. Pour les citations qui suivent p. 103.

<sup>1606</sup> P. Alfaric, *Op. cit.*, p. 165.

<sup>1607</sup> "De temps en temps, l'Archevêque me faisait appeler pour les raisons les plus diverses. [...] Un jour, il me demanda si je pouvais lui préparer un mandement... pour la composition duquel il manquait du temps disponible. Je m'étais acquitté une autre fois d'une tâche du même genre et je l'avais fait allègrement", P. Alfaric, *Op. cit.*, p. 216.

lui du douloureux débat intellectuel qui était le sien à partir de 1908. Mgr Mignot en fut très certainement blessé : "Vous savez dans quel accord intime de pensée j'étais ou je croyais être avec vous"<sup>1608</sup>, dira-t-il à Alfarc lors de leur dernière rencontre.

C'est à partir de la publication du décret *Lamentabili* etsurtout de l'encyclique *Pascendi*, que l'abbé Alfarc éprouve de plus en plus de difficulté à concilier les conclusions que ses recherches l'amenaient à faire et les affirmations de l'orthodoxie. Le lecteur de Loisy qui voyait dans *l'Évangile et l'Église* "la meilleure apologie du christianisme catholique" se trouve en porte à faux puisqu'il tenait pour "vérités évidentes" les erreurs qui étaient dénoncées dans les documents du magistère. Le conflit lui apparaît insurmontable et le place dans une position intenable. La crise qu'il traverse se dénoue quand il parvient à la conclusion qu'aucune preuve rationnelle de l'existence de Dieu n'est réellement concluante. A la rentrée 1909, considérant qu'il a perdu la foi, il s'en ouvre au secrétaire général de l'archevêché, M. Rous. En commun, ils élaborent une stratégie visant à atténuer autant que possible le scandale que n'allait pas manquer de provoquer la sortie de l'Église du professeur de dogme. En avril 1910, l'abbé Alfarc quitte le séminaire. Officiellement pour des raisons de santé<sup>1609</sup>.

Mgr Mignot est profondément affecté par ce départ. Il s'emploie à le rendre le moins difficile possible par une aide financière et il demande à Loisy de bien vouloir s'occuper de P. Alfarc : "Mon affection pour lui n'a pas diminué, écrit-il à l'exégète, et je vous remercie de ce que vous avez fait dans l'intérêt de son avenir"<sup>1610</sup>. Et jusqu'à la veille de sa mort, il a tenu à ce qu'Alfarc sache qu'il lui gardait son affection<sup>1611</sup>. De fait Mgr Mignot s'est constamment préoccupé de l'avancement de la thèse de son ancien professeur de dogme en demandant régulièrement des nouvelles à Loisy. Ainsi en 1915 : "Je craignais que la vie de St Augustin de L. Bertrand, qui a un gros succès de librairie, et qui est littérairement

<sup>1608</sup> P. Alfarc, *Op. cit.*, p. 233. Voir notre article "Une amitié intellectuelle au risque du malentendu. Mgr Mignot et Prosper Alfarc (1905-1910), à paraître dans le *BLE*.

<sup>1609</sup> Mgr Mignot reste accroché à cette explication de l'origine des difficultés de son professeur de dogme. C'est ce qu'il dit à l'évêque de Rodez dans une lettre du 15 avril 1910 au lendemain de sa dernière entrevue avec P. Alfarc. C'est ce qu'il dira au cardinal De Laï dans son mémoire de 1911 puis de vive voix en 1912. Dans ses mémoires, P. Alfarc affirme que c'est le secrétaire général de l'archevêché qui lui a conseillé de simuler la dépression nerveuse. Il y a tout lieu de le croire. En effet, et la réponse de Mgr de Ligonès à Mgr Mignot est à cet égard révélatrice, c'était une solution bien commode. Si le malheureux était un malade, si "l'imagination plutôt que l'intelligence" avait pris le dessus, alors non seulement Alfarc n'était pas coupable, mais aucun de ceux qui lui avaient fait confiance ne l'était. En pleine répression antimoderniste et compte tenu de la suspicion dont Mgr Mignot était l'objet, il est compréhensible qu'il ait fait tout son possible pour accréditer la thèse de la dépression et parer d'avance à d'éventuelles accusations, sinon de complicité, du moins de laisser-aller dans le contrôle de ses professeurs. Auprès de tous ses interlocuteurs il insiste - au risque de friser l'in vraisemblance - sur la parfaite orthodoxie de l'enseignement d'Alfarc qui "ne faisait que commenter S. Thomas" (à Mgr de Ligonès). Même auprès de Loisy Mgr Mignot reste équivoque. Il lui écrit le 3 septembre 1910 : "Je n'ai jamais pensé que vous eussiez influencé la grave décision de M. Alfarc. Depuis plusieurs années il souffrait du mal dont vous avez vu le résultat". A quel "mal" songe l'archevêque ? au rationalisme ou à la dépression ?

<sup>1610</sup> Mgr Mignot à A. Loisy, 3 sept. 1910, f° 236-237-238.

<sup>1611</sup> "A l'occasion dites à M. Alfarc qu'il est de ceux que je n'oublie pas", Mgr Mignot à A. Loisy, 15 janvier 1918, f° 254.



fort intéressante, ne fit tort à la thèse de M. Alfarcic, mais je pense que celui-ci dominera la question de bien plus haut <sup>1612</sup>. Il y a longtemps que ce *cher Sulpicien* aurait dû finir sa thèse. Mais il médite sans doute, comme notre vieux M. Pinault sur le *Rien de toutes choses*" <sup>1613</sup>.

Les véritables motifs du départ de P. Alfarcic furent très vite connus et ils alimentèrent les reproches qui étaient adressés à l'archevêque de ne pas assez surveiller son séminaire et de trop s'en remettre à l'abbé Birot dans le choix malheureux de ses professeurs. C'est qu'à la même époque on apprenait que l'abbé Bonsirven (1880-1958) s'était vu refuser la possibilité de soutenir sa thèse d'Écriture sainte à Rome.

#### 1.4 L'affaire Bonsirven.

Originaire de Lavaur, il avait été envoyé par Mgr Mignot faire ses études à Saint-Sulpice. Ordonné prêtre en 1903, il avait été immédiatement nommé, au grand regret de Mgr Mignot qui souhaitait lui voir poursuivre ses études <sup>1614</sup>, professeur d'Écriture sainte au grand séminaire d'Albi. Toutefois, pouvant faire assurer cet enseignement par un autre professeur, l'abbé Augustin Fabre, Mgr Mignot expédie le jeune prêtre d'abord à l'Institut catholique de Toulouse en 1905, puis l'année suivante à Rome. Contrairement à ce qu'affirment certaines notices biographiques, l'abbé Bonsirven n'a pas été élève à l'école biblique de Jérusalem comme en témoigne une lettre au P. Lagrange dans laquelle il lui dit regretter de n'avoir pas été son élève <sup>1615</sup>.

Il obtient la licence en juin 1908. Le récit qu'il fait de son oral à Mgr Mignot témoigne non seulement du caractère à tout le moins formel de l'examen, mais aussi de l'état de l'enseignement biblique à Rome dominé par des hommes qui s'obstinent "dans les idées les plus anciennes" et dont il pense "que, s'ils n'étaient pas aveugles dès le sein de leur mère, ils se sont fait aveugles pour le royaume de Dieu : c'est presque de l'Évangile ou de la contrefaçon, cela dépend des points de vue !" :

***M. Vigouroux m'a fait parler de Saül et des armées israéliennes sous Saül et même avant : il sait, lui, très bien comment elles étaient recrutées et organisées. J'ai raconté au P. Janssens des choses très orthodoxes et très générales sur l'inspiration. Nous avons causé avec le P. Molini... des briques du P. Hummelauer***

<sup>1612</sup> Les craintes exprimées par Mgr Mignot avaient sans doute été dissipées à la lecture du compte rendu qu'Alfarcic avait fait du livre de Louis Bertrand dans *RHLR*, 1914. Il y relevait "de graves méprises et de grosses lacunes" et citait en conclusion, une lettre dans laquelle saint Augustin admonestait son correspondant, l'invitant à étudier son œuvre de plus près pour mieux la comprendre.

<sup>1613</sup> Mgr Mignot à A. Loisy, 4 janvier 1914, f° 242. La rédaction de la thèse fut terminée fin 1916, mais Alfarcic n'avait pas les moyens de la faire imprimer. C'est grâce à Salomon Reinach qui fit l'avance à l'éditeur E. Nourry que le livre put paraître. La soutenance eut lieu le 12 décembre 1918.

<sup>1614</sup> "A mon grand regret, j'ai dû nommer au grand séminaire l'abbé Bonsirven que je voulais faire travailler encore un an ou deux", Lettre à Loisy, 10 octobre 1903.

<sup>1615</sup> Lettre s. d., citée par C. de Koning in *Joseph Bonsirven et l'évolution de l'Église, 1880-1939*, mémoire de maîtrise, Université de Nice, 1998, p. 12.

***et de la quantité de chameaux qu'elles nécessitaient dans les déménagements si fréquents des patriarches... " 1616***

Il mesure la distance qui existe entre cette "obstination dans les idées les plus anciennes" et l'exégèse de Loisy dont il vient de lire les *Synoptiques*. Il est fasciné "par cette intelligence puissante" dont les "affirmations les plus aventureuses ont une telle logique". Même s'il pressent "que le suivre conduit aux abîmes", il a de la peine à se détacher de celui qu'il considère "presque comme un maître". Il se lance alors dans une recherche sur la littérature juive contemporaine des débuts de l'ère chrétienne. Sans doute est-ce là un thème *a priori* moins brûlant qu'un sujet portant directement sur l'Écriture. Sa thèse sur *l'Eschatologie rabbinique d'après les Targums* est terminée en mars 1910. Il en envoie un exemplaire à Mgr Mignot en lui demandant son avis. Il a conscience que son travail, dans un climat intellectuel "toujours plus intransigeant et plus retardataire" <sup>1617</sup>, va déconcerter : "Je crains que la Commission ne le trouve pas assez biblique et n'apprécie pas l'enquête minutieuse et originale qu'il suppose". Surtout il a pris conscience durant ses recherches que le sujet n'était pas si anodin qu'il en avait l'air : "L'obligation où j'étais de comparer avec le Nouveau Testament m'a créé de nombreuses difficultés : je ne voulais pas faire une eschatologie chrétienne, et, d'autre part, je ne savais pas trop à quelle limite je devais arrêter mes confrontations. [...] A propos de l'Apocalypse, il est un point que j'ai entrevu dans mon travail et que je n'ai pas touché pour ne pas donner prise à trop de discussions : dans quelle mesure chaque livre est-il dépendant d'un courant juif, se rapproche-t-il plutôt des apocalypses que de la littérature talmudique ?" <sup>1618</sup> Ce constat fait pour l'Apocalypse, il entrevoit qu'il est sans doute possible de le faire pour d'autres livres du Nouveau Testament et qu'il y a là un point important, "relativement à la valeur historique du Nouveau Testament".

Malgré toute sa prudence, il n'est pas admis à soutenir sa thèse. Mgr Mignot en est informé le 21 mai par une lettre de l'abbé et le 23 par une lettre de M. Vigouroux :

***Je regrette profondément que nous ayons été dans la douloureuse nécessité de refuser la thèse de M. Bonsirven, mais il n'était pas possible de faire autrement : elle n'est pas catholique [...]. Ce qui m'a surpris c'est qu'il ne se fût pas rendu compte lui-même du désaccord qui existe entre la doctrine catholique et sa thèse***

<sup>1619</sup> .

Mgr Mignot note dans son Journal : "Il y a quelque anguille sous roche. Cette thèse, qui aurait passé d'emblée à Paris, aurait été admise à Rome même, si l'on n'avait voulu atteindre le modernisme". Il demande à l'abbé Bonsirven s'il lui est possible de présenter

---

<sup>1616</sup> Lettre du 5 juin 1908, *BLE*, octobre-décembre 1970, p. 265.

<sup>1617</sup> Lettre du 25 février 1910, ADA, 1 D 5 01. Il évoque dans la même lettre un livre du P. Lépicié, professeur à la Propagande, sur l'évolution des dogmes : "tout ce qu'on peut imaginer de plus moyenâgeux. On y trouve que l'Église fait aux hérétiques une grande grâce de les brûler..." et celui du P. Eschbach sur la Santa Casa : "C'est le plus parfait spécimen ou bien de l'outrecuidance théologique en matière historique ou bien des méthodes d'a priori, jugement déjà arrêté et mauvaise foi".

<sup>1618</sup> Lettre du 12 mars 1910, *BLE*, octobre-décembre 1970, p. 267.

<sup>1619</sup> Lettre du 23 mai 1910, *BLE*, octobre-décembre 1970, p. 269.

une autre thèse. Celui-ci a bien conscience que ce serait la seule façon de se "refaire une orthodoxie", mais est-ce bien prudent ? Certes, la thèse a étonné les examinateurs : "La méthode est trop positive ; rien de théologique ; certains rapprochements les ont probablement effrayés et la conclusion générale les a déroutés. Ils ont évidemment senti qu'ils se trouvaient en présence d'un esprit aux antipodes du leur"<sup>1620</sup>. Mais l'analyse qu'il fait de la manière dont a été prise la décision de refuser sa thèse l'amène à penser "que l'orthodoxie du candidat n'a pas seule été en jeu", c'est le futur professeur dont on redoute l'enseignement qui a été visé. L'abbé Bonsirven n'a sans doute pas complètement tort. Dans la lettre de M. Vigouroux déjà citée, celui-ci se réjouit en effet du fait que l'on a, par cette mesure, évité le grand mal que le professeur "aurait été pour ses élèves, s'il leur avait donné sa mentalité".

A Albi, on interprète ce refus comme visant indirectement l'archevêque. C'est en tout cas le sentiment de l'abbé Birot qui écrit à Mgr Batiffol : "La thèse de Bonsirven, très remarquable,[...] a été refusé par la Commission biblique comme imprégnée de modernisme (!). Un modernisme que M. Vigouroux lui-même n'avait pas vu"<sup>1621</sup> et qu'il lui a fallu les lumières de la Sacrée Commission pour distinguer. D'aucuns jugent que c'est un modernisme opportun, et où le seul pauvre diable de Bonsirven n'est pas visé"<sup>1622</sup>.

Toujours est-il que celui-ci rentre dans son diocèse où il est nommé vicaire dans sa ville natale<sup>1623</sup>. C'est son suppléant, l'abbé Augustin Fabre, qui avait fait ses études à La Minerve d'où il était revenu docteur en philosophie et en théologie qui devient titulaire de la chaire d'enseignement de l'Écriture sainte.

### 1.5 Le séminaire, foyer de "libéralisme, de sillonnisme et de modernisme".

Ces affaires sont utilisées à Rome contre l'archevêque qui envoie au baron von Hügel une brève carte pour l'en informer. "Une personne digne de toute confiance me fait savoir que le P. Billot, s.j., a déclaré à un visiteur, de qui mon correspondant le tient : 'Que l'archevêque d'Albi est absolument hérétique et qu'on va sévir contre lui ainsi que contre cinq ou six autres évêques de ses amis'. Vous voyez jusqu'où l'on veut aller dans l'entourage pontifical"<sup>1624</sup>.

Mais le départ de P. Alfarcic et le refus de la thèse de l'abbé Bonsirven sont utilisés à Albi. Ils servent de prétexte à une dénonciation qui parvient au mois de décembre 1910 à la Secrétairerie d'État. Celle-ci transmet à la Congrégation de la Consistoriale le long mémoire d'un chanoine d'Albi qui dénonce "les tendances toujours plus libérales qui se sont manifestées dans le diocèse sous les auspices de l'archevêque"<sup>1625</sup>.

<sup>1620</sup> Lettre du 27 mai 1910, *BLE*, octobre-décembre 1970, p. 270.

<sup>1621</sup> "M. Vigouroux n'a vu toutes mes hétérodoxies qu'en seconde lecture", abbé Bonsirven à Mgr Mignot, 27 mai 1910, *BLE*, octobre-décembre 1970, p. 270.

<sup>1622</sup> Lettre du 14 juin 1910, *BLE*, octobre-décembre 1970, p. 271.

<sup>1623</sup> Rappelons que l'abbé Bonsirven entré dans la Compagnie de Jésus en 1919, se vit confier à partir de 1928 un enseignement d'Écriture sainte et occupa, de 1948 à 1953, la chaire d'exégèse du N.T à ... l'Institut biblique pontifical de Rome.

L'auteur du mémoire, le chanoine Prunet, déplore que Mgr Mignot, qui avoue en privé qu'il "a été imbu, dès sa jeunesse, des idées libérales"<sup>1626</sup> laisse propager dans le diocèse des idées avancées, pour ne pas dire modernistes. C'est qu'en fait, il laisse tout pouvoir à l'abbé Birot qui, par l'intermédiaire de son ami intime l'abbé Rous, secrétaire général de l'archevêché, est "à la tête du diocèse". Les professeurs nommés depuis 1903 ont "abandonné la scolastique, la théologie en latin, et ne font plus que de la critique en français", bref ils enseignent le modernisme. Or les condamnations romaines n'ont rien changé à ce fonctionnement déplorable, car "le conseil de surveillance est peuplé d'amis de M. Birot et de toute façon ne se réunit pas". Il est temps que Rome fasse cesser ce scandale.

Le cardinal De Laï, préfet de la Congrégation de la Consistoriale charge Mgr Mourey et Mgr Laperrine d'Hautpoul<sup>1627</sup> de faire une enquête. Ceux-ci interrogent *sub secreto* le P. Pègues qui a enseigné à l'Institut catholique de Toulouse, M. Vigouroux et l'évêque de Cahors, Mgr Laurans<sup>1628</sup>.

Le premier estime que Mgr Mignot "est, dans son diocèse, un danger pour la pureté et l'intégrité de la foi" et que "son influence est néfaste au point de vue doctrinal". Quant à Birot, c'est "un esprit flottant sur les questions de doctrine [...] qui se porte d'instinct vers ce qu'il y a de plus nouveau et de plus hardi". Il conclut : "Rien ne sera jamais capable, humainement parlant, de redresser ces deux intelligences parce que l'une et l'autre sont au plus haut point, ce qu'on appelle des *esprits faux*, faussés chaque jour par leurs fréquentations intellectuelles"<sup>1629</sup>.

Le second s'emploie à réduire au maximum les reproches que l'on peut adresser à l'archevêque. Certes, "depuis dix ans il ne l'a plus entrevu qu'en passant", mais du temps où il le voyait de près il était "animé d'une foi profonde" et était "un modèle de vie sacerdotale". On peut toutefois lui reprocher "une certaine hardiesse dans les idées" et surtout le fait de se laisser abuser par des hommes qui exploitent "son talent en faveur de leurs idées suspectes", comme le montre la publication de ses deux livres à l'occasion de

<sup>1624</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 27 [?], ms 2806. Le baron a écrit en marge : 1904 ? et une autre main : [octobre 1910 ?]. La première date ne convient pas puisque la carte fait allusion au serment antimoderniste institué par le *motu proprio Sacrorum antistitum* du 1<sup>er</sup> septembre 1910. La seconde n'est pas certaine. J'incline plutôt à dater cette carte de fin novembre. Le correspondant dont il est question est vraisemblablement l'abbé Naudet à qui Mgr Mignot écrit le 27 novembre 1910 : "Les paroles de Billot sont graves. Que faudrait-il faire, à votre avis, pour déjouer le coup et empêcher de saintes et innocentes âmes de placer leur tête sur ce fatal billot ?", *BLE*, 1975, p. 75.

<sup>1625</sup> ASV, R. 18, 1910, fasc. 3, f° 230.

<sup>1626</sup> Mémoire Prunet, 30 novembre 1910, Archives de la Consistoriale, dossier 780/10.

<sup>1627</sup> Gaston LAPERRINE D'HAUTPOUL (1848-1919), ancien élève de Sorèze, chapelain de Saint-Louis-des-Français à Rome avec le titre d'évêque *in partibus* de Caryste, administrateur de Sorèze en 1913.

<sup>1628</sup> "Cahors est bon mais quelle intransigeance", Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 23 novembre 1908, f° 71-72.

<sup>1629</sup> Lettre du 30 janvier 1911, Archives de la Consistoriale, dossier 780/10.

sa candidature à l'Académie française.

Quant à l'évêque de Cahors, il fait part des sentiments partagés que lui inspire le comportement contradictoire de Mgr Mignot qui d'un côté se distingue "par la gravité de sa vie et par une piété visible qui sort de l'ordinaire", mais de l'autre, se montre favorable "plus qu'il ne faut" à des doctrines hardies : "Je l'ai même entendu, après avoir écarté énergiquement de lui le nom de 'moderniste' avancer comme proposition personnelle une de celles qui ont été justement condamnées par le Décret *Lamentabili*"<sup>1630</sup>.

Dans leur note de synthèse pour le cardinal De Laï, Mgr Mourey et Mgr Laperrine d'Hautpoul émettent trois recommandations. Ils estiment d'abord qu'il faut "ménager l'humeur ombrageuse de l'archevêque, trop prompt à éclater contre Rome, trop habitué à prétexter l'esprit de parti et la malveillance"<sup>1631</sup>. Comme tout semble indiquer qu'il est découragé et que l'on peut s'attendre à une démission prochaine, la patience s'impose. En revanche, il faut immédiatement retirer à Birot, "kantiste, étatiste, moderniste", toutes ses responsabilités. Enfin il faut demander au nouveau supérieur, nommé en août 1909, l'abbé Bonnet, qui présente un certain nombre de garanties puisqu'il avait fait ses études à la Grégorienne et qu'il était Docteur en Droit canonique, "un exposé fidèle du *ratio studiorum*" en vigueur au séminaire. Le cardinal De Laï se range d'abord à cette troisième recommandation.

Le rapport que fait parvenir l'abbé Bonnet insiste en commençant sur la nette différence qui existe entre les prêtres ordonnés avant et après 1900. Les premiers sont toujours "fidèles aux vieilles et saines traditions tandis que les seconds sont en grande partie contaminés par le bacille des nouveautés contemporaines". A partir de 1903, "le modernisme devint la mode dans le grand séminaire. Les premiers livres de Loisy y firent des prosélytes ; *Il Santo* de Fogazzaro y compta des admirateurs ; *l'Eveil démocratique* et le *Sillon* de Marc Sangnier y trouvèrent de nombreux lecteurs. Le goût des nouveautés en philosophie, en histoire, en exégèse et en théologie fit tourner toutes les têtes et le séminaire devint un foyer de modernisme et de sillonnisme". Se reprenant, il atténue ses propos en rajoutant *mitigé* derrière modernisme et *accentué* derrière sillonnisme.

Il semble en effet que l'enseignement social dispensé au séminaire inquiète autant, sinon plus, que l'enseignement doctrinal, car il paraît avoir plus d'impact sur les séminaristes. En juin 1909, le chanoine Cazes, archiprêtre de Castres et directeur de la *Croix du Tarn*, invité à présider la clôture de la Conférence des Œuvres "sorte de revue des opinions sociales enseignées dans la maison" est "entièrement dérouté" par les mémoires présentés par les séminaristes : "Leurs conceptions théoriques de la société confinaient au socialisme, écrit-il à l'archevêque. Il me fut facile de leur montrer que le socialisme n'était possible que par l'internationalisme, que celui-ci conduirait fatalement à l'anti-militarisme et que tout le profit qui en résulterait pour la paix publique serait de substituer la guerre sociale aux guerres politiques"<sup>1632</sup>. Le supérieur du séminaire devait

---

<sup>1630</sup> Lettre du 1<sup>er</sup> février 1911, Archives de la Consistoriale, dossier 780/10.

<sup>1631</sup> Rapport Mourey - Laperrine, 15 février 1911, Archives de la Consistoriale, dossier 780/10.

<sup>1632</sup> Lettre du 26 octobre 1909, ADA, 1 D 5 01.

être également très sensible à l'emprise des idées des abbés démocrates sur les séminaristes, car Mgr Mignot indique au Préfet de la Consistoriale qu'à toutes ses qualités "M. Bonnet joint l'avantage de professer théoriquement des opinions royalistes et *réactionnaires*, ce qui n'a pas peu contribué à le préserver de tout soupçon de complaisances pour les idées modernistes"<sup>1633</sup>.

Le rapport du supérieur corrobore les informations alarmantes qui ne cessent de parvenir à Rome, depuis quelques années, sur l'état déplorable des esprits dans les séminaires en France. Ainsi par exemple, Mgr Montagnini évoque dans un rapport de mai 1906 "l'excellent article paru dans *L'Ami du clergé*, intitulé 'Cri d'alarme', dans lequel sont signalés avec frayeur les déplorables tendances de l'éducation dans les séminaires au point de vue théologique et philosophique. Il est absolument certain que nombre de jeunes prêtres au dessous de quarante ans sont enclin au rationalisme, imbus de kantisme, hostiles à la tradition, américanistes, démocrates et peu respectueux pour les congrégations romaines et spécialement pour l'Index qu'ils se plaisent à peindre comme composé d'ignorants et d'envieux"<sup>1634</sup>.

Le cardinal De Lai commence donc à s'impatienter. Il trouve que l'on prend beaucoup trop de temps pour décider quelque chose : "Il faut se dépêcher parce que la ruine augmente de jour en jour. Nous sommes reponsables devant Dieu et devant le Pape si nous ne faisons rien quant à nous pour l'arrêter".<sup>1635</sup> Le 2 mai il demande directement à l'archevêque de se justifier.

Mgr Mignot répond en deux temps, par une lettre brève du 21 mai, puis par un long rapport du 12 juin. Il s'explique d'abord sur l'affaire Alfaric. Il rappelle qu'il lui avait été recommandé par M. Vigouroux et que le professeur "n'a jamais donné prise à la critique dans son enseignement". Quant à sa défection, "il n'a été au pouvoir de personne ni de la prévoir ni de l'empêcher" et il faut y voir la conséquence d'une neurasthénie aiguë plutôt que d'une "apostasie calculée". En tout état de cause, l'abbé Birot ne saurait être tenu pour responsable. Il n'a jamais été un ami intime d'Alfaric et de toute façon, "c'est sur le séminaire que son influence considérable s'est faite le moins sentir". Il vient cependant de donner sa démission des fonctions de Directeur des études ecclésiastiques et de membre du Conseil de vigilance. Sa nomination dans l'organe de surveillance institué par le *motu proprio Sacrorum antistitum* du 1<sup>er</sup> septembre 1910 avait été jugée scandaleuse par les intransigeants qui le rendaient responsable du fait qu'il ne se réunissait jamais. Mgr Mignot répond que s'il n'a pas jugé utile de réunir le Conseil de vigilance, ce n'est pas sur les injonctions de l'abbé Birot, mais tout simplement parce qu'il "n'y a personne à censurer

---

<sup>1633</sup> Ce en quoi Mgr Mignot se trompait. Aucune invraisemblance n'arrête les délateurs. Certains prêtres craignant de voir l'abbé Bonnet nommé coadjuteur, le dénonce comme "personnellement moderniste et servant de couverture aux modernistes", Archives de la Consistoriale, dossier 780/10.

<sup>1634</sup> ASV, 1905, fasc unico, f° 25.

<sup>1635</sup> "Bisogno sbrigararsi perche la rovina di giorno in giorno aumenta. Noi siamo responsabili davanti a Deo ed al Papa se non facciamo niente quanto a noi per arrestarla". Note au crayon rouge, s. d., insérée dans le dossier de la Consistoriale après une lettre de Mgr Mourey en provenance d'Albi, datée du 30 mars 1911 et reprenant les mêmes arguments.

" dans le diocèse d'Albi.

L'archevêque en vient ensuite aux accusations de rationalisme et de modernisme portées contre lui. Il y répond d'abord, avec un brin d'agacement, par un petit exposé de critique textuelle : "Le cite-t-on ? dans son contexte ? donne-t-on des citations exactes ou seulement des interprétations de sa pensée ?". Il convient d'abord de répondre à ces questions afin de ne pas se livrer "en ces matières (à un) procès de tendance". Il justifie ensuite son action qui, de son point de vue, n'a fait que s'inspirer directement des directions du Saint Siège" :

***Certes, je me suis efforcé de donner à l'enseignement du séminaire le caractère scientifique et éclairé que réclame le service de la vérité, comme l'intérêt de l'Église. Votre Éminence est trop avertie pour ignorer les légitimes progrès, consacrés par l'enseignement de l'Église elle-même, faits tous les jours par les sciences sacrées. Le Saint Siège n'a-t-il pas le juste souci de les suivre et de les favoriser ? Ce sont cependant ces progrès de la vérité qui sont souvent, par les esprits peu initiés aux études religieuses, considérés comme des altérations de la doctrine. La vérité est le scandale ordinaire de l'ignorance. C'est l'écueil que rencontrent, dans leur effort le plus légitime pour le service de l'Église, les prêtres les plus intelligents et les plus pieux***<sup>1636</sup> .

Il termine, enfin, non sans humour, en assurant le cardinal que la situation dans les séminaires français, particulièrement dans le sien, est beaucoup moins dramatique que celle des séminaires italiens où, si l'on en croit la presse, "régnerait un véritable péril moderniste".

### **1.6 Ultimes dénonciations.**

La mise à l'écart de l'abbé Birot a-t-elle été jugée suffisante par Rome ? Il semble que oui puisque le cardinal De Laï considère que l'incident est clos.

Tel n'est pas le sentiment à Albi où l'on considère que rien n'a réellement changé. A l'automne 1911, un autre prêtre du diocèse, le chanoine Garenc, envoie un long rapport contre l'archevêque et l'abbé Birot. Au premier, il reproche la grande part de responsabilité qui lui revient dans la dégradation du climat de confiance qui devrait exister entre lui et ses prêtres "tant par ses personnelles manifestations inquiétantes d'opinions que par une habituelle intimité de collaboration" avec l'abbé Birot auquel "la grande majorité du Tarn" est désormais hostile. C'est lui, l'éminence grise dont on retrouve la "facture" derrière tous les textes importants de l'archevêque, depuis le discours de Toulouse qui "troubla par ses obscurités et l'étrangeté de certaines propositions" jusqu'aux articles sur le Sillon<sup>1637</sup>, en passant par les affaires qui ont secoué le grand séminaire. Et voilà que Birot vient de faire le panégyrique de Tolstoï. Le cardinal De Laï exige de nouvelles explications. L'archevêque écrit à Mgr Lacroix :

***En rentrant à Albi, j'y ai trouvé les ennuis ordinaires, mais ce qui me contrarie c'est que M. Birot a été dénoncé à la Consistoriale par des prêtres, voire des***

<sup>1636</sup> Rapport du 12 juin, Archives de la Consistoriale, dossier 780/10.

<sup>1637</sup> En quoi l'opinion se trompait puisqu'en l'occurrence la plume était celle de P. Alfarc.

**chanoines titulaires - imbéciles il est vrai - pour avoir fait l'éloge de Tolstoï et l'avoir comparé à St François d'Assise. Ai-je besoin de dire que c'est absurdement faux et que j'ai écrit un rapport là-dessus au cardinal De Lai. C'est à dégoûter de certaines gens** <sup>1638</sup> .

Mgr Mignot profite de sa visite *ad limina* de janvier 1912 pour tenter de mettre les choses au point. Dans la liste des sujets dont il veut s'entretenir avec le Souverain Pontife, il note : "Protester contre les accusations d'hérésie dont j'ai été l'objet de la part non seulement d'imbéciles et d'ignorants, mais de la part de hauts personnages trompés, mal renseignés. [...] Demander d'avoir communication des dénonciations dont je puis être l'objet" <sup>1639</sup> . Lors de son audience, Pie X, une nouvelle fois, le rassure : "Il m'a affirmé à plusieurs reprises qu'il n'avait pas l'ombre de défiance à mon égard, que, s'il avait eu des observations à me communiquer, il me les aurait écrites" <sup>1640</sup> . L'explication avec le cardinal De Lai a sans doute été plus difficile <sup>1641</sup> , mais Mgr Mignot pense être parvenu à remettre les choses au point, en particulier en promettant d'écarter de toute responsabilité l'abbé Birot <sup>1642</sup> . Il revient satisfait de Rome où, comme il l'écrit à l'abbé Naudet le 15 février, il n'a eu "qu'à (se) louer de l'accueil qui (lui) a été fait".

Mgr Mignot n'en avait pourtant pas fini avec les dénonciations. En 1913, il est de nouveau visé à travers ses collaborateurs :

**A propos de M. Birot et de M. Rous je suis informé qu'ils viennent d'être une fois de plus dénoncés à Rome. Il n'est pas impossible qu'on envoie un visiteur apostolique. Ce serait pour eux et pour moi un gros ennui vous n'en doutez pas. Voyez-vous un visiteur apostolique venir fourrager dans le diocèse pendant 15 jours ou trois semaines, interroger n'importe qui en dehors de l'Ordinaire qui doit rester hors de tout, etc. Vous n'ignorez pas que j'ai là-bas quelques amis charitables qui cherchent à me dévorer si j'étais mangeable !** <sup>1643</sup>

<sup>1638</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 11 octobre 1911, f° 179-180. Même remarque à l'abbé Naudet : "Il y a ici un petit comité de dénonciateurs qui envoient leurs infamies chrétiennes à Rome. On a dénoncé M. Birot comme ayant fait en chaire l'éloge de Tolstoï ! Alors que M. Birot avait dit que ce qui avait manqué à Tolstoï c'était la direction de l'Église, etc.", lettre du 16 novembre 1911, BLE, 1975, pp. 92-93.

<sup>1639</sup> Notes pour l'audience avec Sa Sainteté, vendredi 12 janvier 1912, ADA, 1 D 5 15.

<sup>1640</sup> Visite *ad limina*, janvier 1912, ADA, 1 D 5 14.

<sup>1641</sup> "J'ai été moins satisfait chez le cardinal De Lai qui tout en étant extrêmement aimable m'a fait part des très nombreuses dénonciations reçues d'Albi contre M. Rous et M. Birot", lettre à Mgr Lacroix, 7 février 1912, BN, Naf, 24404, f° 187-188

<sup>1642</sup> "L'Arch. a preso l'impegno di tenere da parte l'ab. Birot, confessando che le sue idee sono avventurate in materia sociale", Archives de la consistoriale, dossier 780/10, note du 16 février 1912.

<sup>1643</sup> Lettre à Mgr Lacroix, 23 décembre 1913, BN, Naf, 24404, f° 224-225. Et à l'abbé Naudet : "Il est bon que vous sachiez - confidentiellement - que de nouvelles dénonciations sont parties d'ici pour la Ville éternelle. On voudrait que le Pape m'oblige à me séparer de M. Birot et de M. Rous. Inutile d'ajouter que je suis moi-même suspect. [...] Il n'est pas impossible que l'on envoie ici un visiteur apostolique faire une enquête, à la suite de laquelle le Pape agirait... Les deux intéressés n'en savent rien : il m'en coûte de leur en parler", lettre du 23 décembre 1913, BLE, 1975, pp. 106-107.



Le bruit circule en effet dans le diocèse qu'un informateur officieux du Vatican est en train d'enquêter. Il y a tout lieu de penser que cette rumeur s'est développée à partir de la présence dans le diocèse, début novembre 1913, de Mgr Andreucci, chanoine de Spolète, envoyé par le Saint-Siège, à la demande de Mgr Mignot, pour l'aider à régler un conflit qui l'opposait à l'un de ses prêtres. L'archevêque évoque avec le prélat italien les préjugés qui existent à son égard dans certains milieux romains. Il note dans son Journal :

***Il me dit qu'on m'en voulait à Rome à cause de mes relations avec Loisy. Il ne me dissimula pas que le cardinal Billot et Dom Chamard m'avaient desservi ; qu'on regrettait mon intimité avec M. Birot ; qu'on m'en voulait beaucoup de l'avoir proposé pour l'épiscopat ; qu'on m'accusait de donner trop d'influence dans l'administration à M. Birot et à M. Rous ; qu'on avait été mal impressionné de la défection d'Alfaric ; que je n'avais pas assez veillé*** <sup>1644</sup> .

Entre temps, il avait été directement mis en cause en 1912 à son retour de Rome. A l'occasion de la Chandeleur, Mgr Mignot avait fait une brève allocution au grand séminaire sur le thème de Nazareth. Rendant compte de la cérémonie, la *Semaine religieuse d'Albi* fait dire à Mgr Mignot "qu'à Nazareth, en dehors de ses travaux manuels, Notre Seigneur apprenait la théologie". Le texte de ce compte rendu est immédiatement envoyé à Rome. L'archevêque reçoit une lettre du cardinal De Laï lui signifiant le mécontentement du pape et lui demandant une rétractation.

***"Je n'en revenais pas ! Qui pouvait avoir écrit pareille sottise, et qui pouvait avoir envoyé à Rome le numéro de la Semaine,"*** note-t-il dans son Journal. L'affaire prend une certaine importance puisque l'abbé Ardoïn l'informe de la part de M. Vigouroux "du mauvais effet produit à Rome" et que l'abbé Fabre vient lui dire "confidentiellement" qu'il avait reçu du grand séminaire de Lyon une lettre lui demandant des renseignements sur "l'incident d'Albi".

"Ici il y a *rien* ou plutôt il y a beaucoup, écrit l'archevêque à Mgr Lacroix, j'ai été dénoncé au pape comme ayant fait, un discours quelque peu socinien sur la science de Notre Seigneur. Ai-je besoin de vous dire qu'il n'y a pas un mot de vrai là dedans... mais pour vous l'expliquer il faudrait un volume. Ah le radicalisme religieux ! On a beau se cuirasser de dédain, il est désagréable de se savoir vilipendé" <sup>1645</sup> . Mgr Mignot est suffisamment inquiet pour transmettre une copie de la réponse qu'il fait au cardinal De Laï, au cardinal Ferrata pour avoir son avis. Celui-ci estime que les explications fournies au préfet de la Consistoriale sont suffisantes et se dit "persuadé que la sottise imputation doctrinale a dû tomber d'elle-même". Il considère donc que l'incident est clos, mais en parlera tout de même au Saint Père lors de sa prochaine audience <sup>1646</sup> . "Les choses en sont là, et il est probable qu'elles en resteront là", note Mgr Mignot dans son Journal le 13 avril.

### **1.7 Une dernière échauffourée : l'affaire Rivière.**

<sup>1644</sup> *Varia*, n° 163.

<sup>1645</sup> Mgr Lacroix à Mgr Mignot, 1er avril 1912, f° 191.

<sup>1646</sup> Cardinal Ferrata, lettre du 4 avril 1912, ADA, 1 D 5 17.

Arrivé, nous l'avons vu, en 1903 au grand séminaire d'Albi pour enseigner la théologie fondamentale, l'abbé Jean Rivière (1878-1946) qui avait soutenu une thèse de doctorat en théologie en 1902 sur *l'Histoire du dogme de la Rédemption*, publiée en 1915, dans le *Bulletin de Littérature Ecclésiastique* un important article sur la science humaine du Christ<sup>1647</sup>, dans lequel il constate que le renouvellement de l'exégèse depuis un demi-siècle a mis en lumière la figure humaine de Jésus dans sa réalité historique et amené "des théologiens sérieux dont la science n'est pas moins contestable que l'orthodoxie" à se détacher de la synthèse scolastique pour proposer une conception prenant en compte les conditions ordinaires de l'humanité dans l'étendue et le développement du savoir humain du Sauveur. Il existe donc deux conceptions catholiques sur cette question. Si l'une se présente "avec l'éclat d'un long passé", l'autre, bien qu'elle en soit au "pénible tâtonnement des débuts", doit cependant être prise au sérieux. L'abbé Rivière estime en conséquence qu'il ne faut pas entraver sur ce point la liberté de discussion.

Le 28 octobre 1916, Mgr Mignot qui est à Toulouse pour le sacre de deux nouveaux évêques, rencontre Mgr Breton, recteur de l'Institut catholique qui lui demande ce qu'il pense de cet article. L'archevêque qui le trouve fort bon est surpris d'apprendre qu'il avait "effarouché plusieurs prélats" et que le recteur n'était pas sans quelque inquiétude sur la suite des événements. Peu de jours après, Mgr Breton écrit à l'archevêque pour l'informer que l'abbé Bricout lui avait appris que le conseil de surveillance de Paris avait appelé l'attention du cardinal Amette sur "la gravité de cet article". Mgr Mignot s'insurge contre ce qu'il considère comme une ingérence inadmissible de l'archevêque de Paris. Il prend la défense de son professeur en rappelant au recteur "qu'il est toujours permis d'exposer tous les systèmes et que l'exposé d'une théorie ne suppose pas l'adhésion à cette théorie".

Mais l'archevêque de Toulouse, alerté par Mgr Amette, intervient à son tour. Mgr Germain fait part à Mgr Breton de son émotion et de celle de son entourage à la lecture de l'article. Il craint que la question ne soit portée à Rome et qu'il n'en résulte "beaucoup d'ennuis" pour l'Institut et son recteur. Le conseil de surveillance est d'avis de demander une rétractation ou du moins une explication à l'abbé Rivière. Le recteur écrit à Mgr Mignot pour l'informer de la situation et lui dire son embarras. L'archevêque d'Albi reprend son argumentation : "On a le droit d'exposer toutes les doctrines. Comment les réfuter si on ne les connaît pas ? Les théologiens protestants reprochent aux nôtres d'interpréter l'Écriture à leur façon plutôt qu'au sens littéral. D'après eux nous prenons au sens littéral ce qui nous plaît, et au sens spirituel ce qui n'est pas conforme à nos idées. Ce n'est pas l'Écriture qui vous instruit, disent-ils, c'est vous qui donnez votre sens à l'Écriture". Il ne peut toutefois pas empêcher que l'article soit soumis, par l'intermédiaire de la Congrégation des séminaires et universités, au Saint-Office.

Sur ces entrefaites, l'abbé Rivière donne à la *Revue du clergé français* un article sur les principaux points de divergences entre l'Église catholique et l'Église orthodoxe<sup>1648</sup>. Fin avril, Mgr Mignot apprend par l'archevêque de Paris que cet article a été dénoncé. "L'*odium theologicum* ne meurt pas", écrit-il à Mgr Lacroix. L'abbé Rivière a publié dans la

---

<sup>1647</sup> "Le problème de la science humaine du Christ. Positions classiques et nouvelles tendances", *BLE*, 1915-1916, n° 6, pp. 241-261, 289-314, 337-364. Sur ces articles voir E. Poulat, *Histoire...*, pp. 509-511.

*Revue du Clergé* du 1er mars un article sur le Russie et le Catholicisme occidental. Je n'ai eu connaissance de *rien*. Or aujourd'hui j'apprends que le cardinal Amette lui a écrit pour lui dire qu'un évêque avait dénoncé l'article au Saint-Office (excusez du peu) ! que le Saint-Office venait de lui signifier à lui Archevêque de Paris, qu'un blâme était adressé à l'auteur de l'article et au réviseur. Le cardinal a fait commission directement à l'intéressé. Tout est passé par dessus ma tête. Je viens de lire l'article qui me paraît très sensé, très modérée... Et l'on disait que nous entrons dans une voie de modération" <sup>1649</sup> .

Il note dans son Journal :

***Mieux vaut croire à la sincérité, à la droiture du prélat qui a condamné qu'à celle de l'évêque accusateur ; cela pourtant n'indique pas une grande largeur de vue. Cet état d'esprit n'est pas si rare qu'on pourrait le croire. Que de gens se croient en possession de la vérité totale exclusive. N'essayez pas de discuter, autant vaudrait se casser la tête contre un rocher.[...] Le sectarisme clérical est aussi odieux que l'autre. [...] Je me demande encore ce que le prélat anonyme a pu blâmer dans l'article de M. Rivière et encore plus quel écho ses plaintes ont pu trouver dans le grave aréopage du Saint-Office*** <sup>1650</sup> .

Ce blâme ne faisait pas oublier au Saint-Office l'article sur la science du Christ. Du moins Mgr Mignot ne connût-il pas la conclusion de cette affaire. Par un jugement en date du 5 juin 1918, le Suprême Tribunal interdisait que l'on enseigne dans les séminaires la récente théorie sur la science limitée de l'âme du Christ au même titre que la thèse classique de la science universelle. Cette théorie ne pouvait pas être tenue pour sûre, et il fallait en particulier maintenir les deux points suivants : l'âme du Christ vivant parmi les hommes a possédé "la science qu'ont les bienheureux dans la vision" et dès le début de son existence, "elle a connu toutes choses dans le Verbe, passées, présentes, futures, c'est-à-dire tout ce que Dieu connaît par la science de vision" <sup>1651</sup> .

L'année suivante, profitant du retour des prêtres de la Mission au grand séminaire, Mgr Cézérac écarte l'abbé Rivière de l'enseignement. Le 8 avril 1919, l'abbé Birot écrit à l'abbé Naudet :

***Ici notre Archevêque poursuit avec des formes suaves et des airs ingénus son œuvre d'épuration doctrinale. L'abbé Rivière couvert de fleurs, appelés au haut enseignement théologique dans les Universités, mais trop savant pour un simple séminaire (sic), vient d'être expédié provisoirement (resic) en qualité d'aumônier dans un pauvre nid de vieilles nonnes à punaises dans la Montagne Noire. Comme il n'y a que le provisoire qui dure, je suis convaincu qu'il y est enterré et qu'il y mourra ! A cela près tout va bien*** <sup>1652</sup> .

Sur ce dernier point l'avenir démentira le pessimisme de l'ancien vicaire général de Mgr

<sup>1648</sup> "La Russie et le catholicisme occidental", *RCF*, 1<sup>er</sup> mars 1917. Cet article lui avait été demandé par le Comité pour la réunion des Églises pour une revue américaine qui le refusa, le jugeant trop favorable au point de vue catholique.

<sup>1649</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 20 avril 1917, f° 275-276.

<sup>1650</sup> *ADA, Varia, 1 D 5 24.*

<sup>1651</sup> Denzinger, *Enchiridion symbolorum* n<sup>os</sup> 3645-3647, cf. G. Dumeige, *La foi catholique*, n° 376-378.

Mignot. La faculté de théologie catholique de l'université Strasbourg demanda l'abbé Rivière pour la chaire d'apologétique. Si, comme le note le chanoine Bécamel, "Mgr Cézérac n'était pour rien dans cette nomination, il eut le mérite de ne faire aucune opposition". L'abbé Rivière nommé en octobre 1919 occupa ce poste jusqu'à sa mort.

## 2. La candidature avortée à l'Académie française.

---

L'obligation d'avoir à se justifier en permanence face à la guérilla incessante des dénonciations les plus extravagantes contre lui-même et contre ses principaux collaborateurs, dont l'abbé Birot<sup>1653</sup>, exaspère l'archevêque dans la mesure où les demandes répétées d'explications semblent contredire les témoignages de confiance que lui prodigue le pape lui-même. En même temps, elle l'amène à se conduire avec une extrême prudence afin de ne pas prêter le flanc à de nouvelles critiques. L'épisode de l'éventuelle candidature à l'Académie française en est un bon exemple.

Suivre les péripéties de ce projet de candidature de Mgr Mignot n'aurait en effet pas grand intérêt si cela ne permettait de confirmer à quel point l'archevêque d'Albi se sentait lié, quoiqu'il lui en coûtât, par un devoir de fidélité au pape dès lors qu'était en jeu ce qui pouvait apparaître comme une brèche entre l'épiscopat et la papauté. Ce gallican qui tempêtait contre Rome, n'était pas homme à apporter, si peu que ce soit, de l'eau au moulin des adversaires de l'Église.

Le cardinal Mathieu qui était tombé malade à Londres en septembre 1908 alors qu'il assistait au congrès eucharistique, meurt le 26 octobre. L'annonce de sa maladie et de son évolution fatale n'avaient pas laissé inactifs les différents groupes de pression de l'Académie en sorte que, au lendemain de la mort du cardinal, les candidats potentiels à sa succession à l'Académie française où il avait été élu trois ans auparavant au fauteuil du cardinal Perraud ne manquent pas.

Avant même le décès du cardinal, l'abbé Birot avait sondé le P. Laberthonnière pour savoir ce qui se disait à Paris à propos de la succession du cardinal. Il voulait savoir si le terrain paraissait assez préparé pour une éventuelle candidature Mignot : "Cela m'intéresse. Je voudrais y pousser l'archevêque dont on a parlé. Il se fait prier beaucoup. Il a horreur de l'effet et de la mise en scène. [...] Cette candidature m'intéresserait moins par son objet direct - si cher qu'il me soit - que par ce qu'elle signifierait"<sup>1654</sup>.

Dans le récit qu'il fera dix ans plus tard, il insiste surtout sur le rôle des amis parisiens de l'archevêque :

### ***L'idée de la candidature de Mgr Mignot à l'Académie est née dans certains***

<sup>1652</sup> BLE, juillet-septembre 1975, p. 210.

<sup>1653</sup> "Ah les faux frères ! Les jaloux, les esprits étroits, les vindicatifs qui se persuadent qu'en vous égorgeant, en vous dénonçant ils travaillent à la gloire de Dieu. Oh, cette race de vipères... N'en n'avons-nous pas un exemple frappant à Albi dans les attaques dont M. Birot est l'objet... Oh, quelle chose vile que certains cœurs de prêtres", 2<sup>e</sup> Reg., avril 1915, f° 105.

<sup>1654</sup> Lettre du 3 octobre 1908, M.-T. Perrin, *Op. cit.*, pp. 184-185.

**cercles parisiens, particulièrement attachés à l'archevêque ; c'est dans le cadre d'amis, constitués par M. Sicard, Imbard de la Tour de l'Institut, Edouard Trogan du Correspondant, Félix Klein, Fonsegrive etc., que ce projet fut formulé pour la première fois. Il recueilli tout de suite des adhésions de principes : Marquis de Vogüé, Émile Faguet, M. Ribot, Charles Mézières, E. Ollivier..., sympathies groupées autour de M. Etienne Lamy<sup>1655</sup> qui fut le véritable protagoniste de cette candidature. L'archevêque leur donna son adhésion avec cette satisfaction détachée qu'il mettait à toutes choses...<sup>1656</sup>**

A tous ceux qui le pressent de se déclarer, car le bruit court que d'autres candidatures ecclésiastiques pourraient se manifester : celle de Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, celle de l'abbé Frémont, celle, surtout, de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, l'archevêque d'Albi oppose trois objections principales. D'abord, sa candidature ne manquera pas de produire une fâcheuse impression à Rome où elle ne pourra pas ne pas apparaître comme un défi. Ensuite, il n'a rien publié de conséquent et il lui faudrait au moins réunir en volumes ses principaux articles. Enfin, le risque de se trouver en concurrence, avec l'un ou l'autre des prélats évoqués, si sa candidature ne les dissuadait pas de présenter la leur.

Sur le premier point, Henri d'Urclé, ami de longue date<sup>1657</sup>, s'emploie à lever les craintes de Mgr Mignot :

**Du côté de Rome, d'où aucune objection n'est venue quand le cardinal Mathieu a posé sa candidature - et sa situation à Rome même en soulevait beaucoup en raison de son caractère français si opposé à la gravité romaine<sup>1658</sup> et aussi en raison des indiscretions dont on l'accusait - je ne vois guère quelles critiques on pourrait formuler contre vous, qui avez su si admirablement concilier le devoir d'obéissance avec la réserve que vous imposait le dignité de votre caractère<sup>1659</sup>.**

Sur le second point, M. Vigouroux consulté, conseille, comme en 1902, la prudence. A son avis la réunion en volume des articles publiés ne peut se faire qu'à la condition de veiller, "à cause des circonstances actuelles, à faire disparaître tous les mots qui pourraient être mal interprétés et en ne reproduisant pas les Lettres sur les sciences ecclésiastiques"<sup>1660</sup>.

Sur le troisième point, le P. Laberthonnière, interrogé par l'abbé Birot, répond que

<sup>1655</sup> Etienne Marie Victor LAMY (1845-1919), élève des dominicains à Sorèze, docteur en droit et avocat. Catholique républicain, il siégea à la chambre des députés (1876-1881). Directeur du Correspondant de 1903 à 1909, il était membre de l'Académie depuis 1905.

<sup>1656</sup> Abbé Birot à Mgr Lacroix, 1918, BN, Naf 24404, f° 553.

<sup>1657</sup> Les deux hommes s'étaient rencontrés à la fin des années 1880 à Soissons où H. d'Urclé était receveur des impôts. Il termina sa carrière dans l'administration des finances comme trésorier-payeur général. "Esprit cultivé et chrétien authentique, très attaché à l'Église, dans la lignée de Lacordaire, de Montalembert, de Dupanloup" (Chanoine Bécamel, BLE, 1971, p. 188).

<sup>1658</sup> "Songez donc !... le cardinal Mathieu fumait, il jouait au bridge ; il excellait au billard ; il détestait l'étiquette et en violait les prescriptions...", J. Carcopino, Souvenirs romains, Paris, Hachette, 1968, p. 276.

<sup>1659</sup> H. d'Urclé, lettre du 20 novembre 1908, ADA, 1 D 5 07.

l'évêque de Montpellier est le candidat de Paul Bourget et que les "nationalistes marcheront dans ce sens". Quant à Mgr Baudrillart, "son attitude ces derniers temps semble lui être défavorable. [...] Avec l'importance qu'il tend à se donner, il deviendrait un véritable tyranneau. Vous avez dû lire quelques spécimens de sa littérature depuis qu'il est en situation<sup>1661</sup>. C'est généralement digne de Maignen ou de Gaudeau"<sup>1662</sup>. Même analyse de la part de l'abbé Sicard, curé de Saint-Pierre de Chaillot, ami de séminaire de Mgr Mignot. Il estime qu'il ne faut pas laisser de champ aux candidature Cabrières et Baudrillart parce que le premier est "un militant de l'Action française" et que le second "pousse trop à la réaction à outrance". Il ajoute : "la place que vous donnent dans l'opinion votre talent, votre science, votre attitude et votre caractère, fera que votre candidature s'imposera. On ne vous pardonnerait pas de vous dérober"<sup>1663</sup>.

Très vite, amis et relations écrivent dans le même sens à l'archevêque. Ainsi Paul Sabatier : "Votre œuvre si mesurée et si féconde s'impose avec une incomparable supériorité. Il faudrait que vos amis présentassent votre candidature comme ayant une signification plus haute, plus générale que les autres et sans l'opposer aux autres"<sup>1664</sup>. Ainsi l'abbé Lemire que l'abbé Birot a mis dans la confidence<sup>1665</sup> : "Du côté gouvernemental Albi serait évidemment *persona grata*. Vos amis auront la joie de voir Votre Grandeur s'asseoir parmi les princes de la pensée. Usez de moi, je vous prie"<sup>1666</sup>.

Pour sonder les académiciens, Mgr Mignot préfère avoir recours à Henri d'Urclé. Celui-ci rencontre Paul Thureau-Dangin<sup>1667</sup>, secrétaire perpétuel de l'Académie qui se dit totalement favorable à la candidature de Mgr Mignot. De toutes celles dont on parle, c'est celle qui lui agrée le plus. Il entrevoit cependant deux difficultés. D'une part, "les profanes de l'Académie, ceux qui sont étrangers aux questions religieuses" connaissent peu l'archevêque. Il faudrait donc qu'il publie quelque chose et que ses amis s'emploient à

<sup>1660</sup> M. Vigouroux, lettre du 10 novembre 1908, ADA, 1 D 5 02.

<sup>1661</sup> Mgr Baudrillart avait été nommé recteur de l'Institut catholique de Paris en 1907.

<sup>1662</sup> Laberthonnière à l'abbé Birot, lettre du 6 novembre 1908, ADA, fonds Birot, 4 Z 4-10.

<sup>1663</sup> Abbé Sicard, lettre du 12 novembre 1908, ADA, 1 D 5 02.

<sup>1664</sup> P. Sabatier, lettre du 21 novembre 1908, ADA, 1 D 5 02.

<sup>1665</sup> "Ne pensez-vous pas que cette petite bataille va être intéressante à gagner ? Il faudrait que vous tâchiez de former la conscience des Académiciens du Parlement. J'ai lieu de penser que M. Ribot, en première ligne, MM Deschanel et de Freyssinet (sic) ensuite n'auraient pas de peine à adopter la candidature en raison de sa signification", L'abbé Birot à l'abbé Lemire, lettre citée in G. Combes, *L'abbé Louis Birot*, p. 224.

<sup>1666</sup> Abbé Lemire, lettre du 1<sup>er</sup> décembre 1908, ADA, 1 D 5 02.

<sup>1667</sup> Paul THUREAU-DANGIN (1837-1913), historien et journaliste. Auteur entre autre d'une importante *Histoire de la Monarchie de Juillet* (1884-1892). Catholique libéral, il collaborait au *Correspondant* et au *Français*. Il était membre de l'Académie française depuis 1893.

faire "connaître la grande place que (Mgr Mignot tient), au point de vue intellectuel, dans l'Église de France". D'autre part, la candidature de Mgr Baudrillart n'est pas à négliger, "parce qu'il est de la maison, membre de l'Institut, et qu'il serait, *dit-on*, poussé par Lavisse"<sup>1668</sup>. Il convient donc de convaincre ce dernier de soutenir la candidature de Mgr Mignot. Comme Lavisse est difficile à approcher<sup>1669</sup>, c'est par l'intermédiaire de Mme Waldeck-Rousseau que l'historien est contacté. Celle-ci écrit à Mgr Mignot : "M. Lavisse a demandé si vous auriez été le candidat de mon très cher mari. Mon neveu a répondu oui ; si vous étiez dans les idées de M. Loisy, ce qu'il ne souhaitait pas, René a répondu non. Alors M. Lavisse a dit que si M. Lamy votait pour vous, lui ferait de même sauf si Mgr Duchesne se présentait"<sup>1670</sup>.

De son côté, l'abbé Chédaille s'occupe de joindre Gabriel Hanoteaux, par l'intermédiaire de son frère Karl, dont on se souvient qu'il avait été l'élève du jeune abbé Mignot. Il obtient de l'académicien qu'il fera campagne pour l'archevêque d'Albi si celui-ci est candidat. Mgr Lacroix ne reste pas inactif : "Lisez le *Temps* de ces jours-ci, écrit-il à Mgr Mignot. Vous allez y trouver un article sur votre candidature à l'Académie. Cet article a été préparé chez moi tout à l'heure. On en fera d'autres. Le *Figaro* va donner aussi. Ce sera la revanche des Cardinaux verts contre les rebuffades venues des rives du Tibre"<sup>1671</sup>.

L'archevêque, de son côté, décide de passer outre, pour une fois, aux conseils de M. Vigouroux et de publier ses *Lettres sur les études ecclésiastiques* ainsi que le discours sur *La méthode de la théologie*. Le chanoine Birot se charge de les relire et d'écrire une préface, M. Trogan de corriger les épreuves. La chose est rondement menée. Le 5 décembre le livre est près. La préface enthousiasme Henri d'Urclé :

***Tout en restant vous-même, vous avez dans un langage d'une sérénité merveilleuse, désarmé par avance, toutes les critiques que vous redoutiez et il sera impossible aux plus malveillants de ne pas reconnaître combien, sur la crise religieuse que traverse l'Église, votre pensée est maîtresse de son sujet. Vous avez dit avec une mesure qu'on ne peut qu'admirer tout ce qu'il fallait pour apaiser et éclairer. Ce n'est pas cependant que vous ne rencontrerez pas de contradicteurs, surtout à gauche, où l'on n'admettra pas facilement que l'Église doit sa preuve à elle-même ! Le sens qu'il faut donner à cette affirmation échappera toujours à beaucoup d'esprits. Mais du côté de la droite, l'impression sera je crois, excellente sur ceux qu'une sorte de snobisme politico-religieux a rangé, on ne sait pourquoi, sous la bannière de Mgr de Cabrières***<sup>1672</sup>.

<sup>1668</sup> H. d'Urclé, lettre du 14 novembre 1908, ADA, 1 D 5 07.

<sup>1669</sup> "J'aurais voulu agir auprès de Lavisse [...], mais M. Lavisse est assez ombrageux et n'écoute que les gens trois fois qualifiés pour l'aborder", H. d'Urclé à Mgr Mignot, lettre du 20 novembre 1908.

<sup>1670</sup> Mme Waldeck-Rousseau, lettre du 5 décembre 1908, ADA, 1 D 5 02. En post-scriptum elle rajoute : "M. Lavisse a demandé aussi si vous étiez aussi avancé que Mgr Lacroix parce qu'il le trouve trop casseur de vitres".

<sup>1671</sup> Lettre du 25 novembre 1908, ADA, 1 D 5 07.

<sup>1672</sup> H. d'Urclé, lettre du 5 décembre 1908, ADA, 1 D 5 07.

Elle satisfait aussi Georges Picot, membre de l'Institut et éminent représentant du catholicisme libéral, qui y a trouvé une définition de la méthode de la plus haute portée : "A l'heure où nous sommes, il est capital d'expliquer comment dans l'Église immuable, il est possible d'instituer tout un travail de libre recherche théologique"<sup>1673</sup>. Paul Sabatier heureux de la décision qu'a prise Mgr Mignot de "lier ses gerbes" lui écrit : "Votre livre arrive à son heure ; en ce moment où pratiquement l'orthodoxie se confond avec l'anti-modernisme le plus simpliste, il sauvera l'honneur !" Et il ajoute avec humour : "Dois-je murmurer bien bas à V. G. mon impression dominante : 'Quel dommage, me disais-je, que Mgr Mignot ne soit pas Pape !' Car enfin, si vous l'étiez il ne me resterait plus guère qu'à faire ma soumission. Avec Pie X je ne la ferai pas"<sup>1674</sup>. H. Loyson trouve que le livre "tout gêné" que paraisse être souvent l'archevêque, est "très remarquable". Il est persuadé que "si vos idées qui, sous bien des aspects, *dans le fond*, sont les miennes, avaient pu prévaloir, une ère nouvelle et féconde pouvait s'ouvrir pour l'Église"<sup>1675</sup>.

Mais comme l'a prévu H. d'Urclé, la préface satisfait aussi les conservateurs. Un correspondant de Mgr Mignot y voit en effet la démonstration que les méthodes historiques ne sont pas applicables à la Bible : "Tout le loysisme (sic) vient de là. C'est pour avoir voulu traiter l'Écriture comme tout autre document historique que l'on est arrivé aux ruines que nous constatons ; car toutes nos méthodes critiques profanes reposent, comme Renan l'avait bien démontré sur la négation a priori du surnaturel"<sup>1676</sup>.

Mgr Mignot décide donc d'envoyer sa lettre de candidature à E. Lamy afin que celui-ci la remette à P. Thureau-Dangin dès que cela pourra se faire officiellement, c'est-à-dire après la proclamation de la vacance du siège, à la séance du 3 décembre. Or à la mi-novembre la presse annonce la candidature de Mgr de Cabrières. G. Cholvy est certain "qu'on ne peut accuser ni les proches de l'évêque de Montpellier, ni Paul Bourget de manœuvres machiavéliques destinées à barrer le chemin de l'Académie à Mgr Mignot"<sup>1677</sup>. Son argumentation, fondée sur le fait que P. Bourget ignorait sans doute la candidature de l'archevêque d'Albi, puisqu'il faisait campagne auprès d'académiciens plus proches intellectuellement de Mgr Mignot que de l'évêque de Montpellier, n'est pas entièrement convaincante. Mgr de Cabrières s'était effacé une fois déjà, devant le cardinal Mathieu. Il est donc tout à fait vraisemblable que ses partisans ne souhaitent pas qu'une pareille situation se reproduise. Même si elle ne visait pas spécifiquement Mgr Mignot, l'indiscrétion était destinée à gêner, voire empêcher toute autre candidature ecclésiastique. Quoiqu'il en soit, cette annonce fut perçue à Albi comme un geste déloyal. Le risque de confrontation que redoutait Mgr Mignot devenait réalité.

<sup>1673</sup> G. Picot, lettre du 25 décembre 1908, ADA, 1 D 5 01.

<sup>1674</sup> P. Sabatier, lettre du 19 décembre 1908, ADA, 1 D 5 01.

<sup>1675</sup> Lettre du 19 février 1910 in Houtin, *Le P. Hyacinthe*, t. 3, pp. 313-314.

<sup>1676</sup> R. Lahille, lettre du 22 décembre 1908, ADA, 1 D 5 01.

<sup>1677</sup> G. Cholvy, *Mgr de Cabrières et l'Académie française*, Dehan, Montpellier, 1979, p. 12.



P. Thureau-Dangin écrit à Mgr Mignot que maintenir la candidature de deux évêques serait d'un très mauvais effet. "La presse va s'emparer de l'affaire ; les académiciens peu favorables vont en profiter pour dénoncer la spécialisation des fauteuils et cela risque d'entraîner l'ajournement *sine die* de toute candidature ecclésiastique"<sup>1678</sup> et il suggère à l'archevêque de négocier directement avec l'évêque de Montpellier.

Dans son Journal Mgr Mignot note : "Ces Messieurs (Thureau-Dangin, Lamy) me demandent de m'entendre avec Mgr de Cabrières. C'est assez délicat, car il n'a pas moins de raisons que moi de maintenir sa candidature". Il prend alors l'initiative de proposer à l'évêque de Montpellier de s'en remettre à l'arbitrage d'un académicien. Il propose le nom d'Etienne Lamy. Mgr de Cabrières propose celui de M. de Vogüé<sup>1679</sup> qui est agréé par Albi. Les amis de Mgr Mignot sont furieux :

***Vous vous êtes montré d'un chevaleresque où l'on vous reconnaît bien, mais qui vu le caractère dominateur et entêté de l'Évêque de Montpellier, est certainement imprudent. Comment voulez-vous qu'un arbitrage se fasse loyalement entre vous et lui, s'il n'y a pour le faire que les membres de droite dont la majorité s'est engagée de son côté ? Un arbitrage est pratiquement impossible, et pour aucun mobile, vous n'avez à vous retirer devant lui. Un avocat général... m'écrivait ces jours-ci, à propos de Mgr de Cabrières... qu'à côté de lui, comme tendances politiques, Louis XIV, saint Louis et Charlemagne passeraient pour des libéraux !***

<sup>1680</sup>

L'archevêque écrit au baron von Hügel : "Ce qui préoccupe le plus mes amis c'est de me faire arriver à l'Académie ! Il est probable que j'aurais été nommé si Mgr de Cabrières n'avait posé sa candidature longtemps avant la mienne. Il a ainsi groupé autour de son nom bon nombre de voix qui lui seront fidèles jusqu'à la fin et qui seraient venues à moi, si j'avais fait connaître plus tôt mes intentions"<sup>1681</sup>. Il note dans son Journal le 9 décembre : "L'affaire de l'Académie se corse, mais ne me paraît pas prendre bonne tournure en ma faveur - ce dont je n'aurais aucun chagrin. Les amis de Mgr de Cabrières ont fait annoncé sa candidature officielle dans tous les journaux. C'est un procédé qui est un moyen comme un autre de forcer la main aux gens. Puisque l'affaire était aux mains d'arbitres, il fallait s'en rapporter loyalement à eux".

Le 12 décembre Mgr Mignot est informé simultanément par Trogan et Lamy que le marquis de Vogüé a tranché en faveur de Mgr de Cabrières. Le premier fulmine : "Au fond, il y a là dedans une question de sang bleu et aussi une lâcheté inconsciente devant l'audace de l'Action française". Le second estime que le marquis a fait une grave erreur

<sup>1678</sup> P. Thureau-Dangin, lettre du 28 novembre 1908, ADA, 1 D 5 01. Le même jour, le Secrétaire perpétuel écrit dans le même sens à Mgr de Cabrières.

<sup>1679</sup> Charles-Jean-Melchior Marquis de VOGÜE (1829-1916), attiré par l'Orient, il explora la Palestine et la Syrie et devint un spécialiste reconnu d'archéologie orientale. Entre 1870 et 1879 il fut ambassadeur à Constantinople puis à Vienne. Il était membre de l'Académie française depuis 1901.

<sup>1680</sup> ***Lettre d'Henri d'Urclé, 5 décembre 1908, ADA, 1 D 5 07.***

<sup>1681</sup> Lettre du 4 décembre 1908.

stratégique : "Votre candidature écartait les compétiteurs laïques, celle de Mgr de Cabrières les suscitera", et il rappelle à Mgr Mignot qu'il n'a pas à retirer sa candidature puisqu'elle n'a pas été officiellement déposée.

L'archevêque lui répond sur le même ton, tout en laissant percer une ironie amère :

***J'avais cru, Monsieur, servir réellement les idées qui nous sont communes, en cédant aux instances de ceux qui voulaient qu'elles fussent représentées à l'Académie, et j'avais même dû faire quelques efforts pour m'y décider ; mais peut-être l'ai-je fait trop timidement et avec une discrétion trop respectueuse de certaines nuances. Je me console cependant sans peine à la pensée que ma défaite sera un peu la vôtre, et si vraiment ce léger sacrifice - ajouté à tant d'autres - est utile à l'Église de France, comment ne pas le faire de bon cœur !***<sup>1682</sup>

De différents horizons parviennent à Albi des lettres exprimant les regrets des partisans de Mgr Mignot<sup>1683</sup>. Celui-ci justifie sa position auprès de Mgr Lacroix :

***Comme vous savez toutes choses, vous n'ignorez sans doute pas comment s'est déroulée l'affaire académique. Je vous conterai ça plus tard si vous ne le savez pas. Je sais bien que mes amis ne sont pas satisfaits..., mais il n'était pas possible d'engager une lutte sur ce terrain. Je sais fort bien aussi que l'union des divers groupes pouvait se faire sur mon nom, mais une rivalité entre évêques eût été un scandale clérical***<sup>1684</sup>.

Fin de premier acte. Entre alors en scène Mgr Duchesne dont le nom avait bien été déjà évoqué, mais qui était resté dans l'expectative jusque là<sup>1685</sup>. Il dépose officiellement sa candidature le 23 décembre. Remerciant l'archevêque pour l'envoi du volume des *Lettres*, il justifie sa décision : "Tant que vous et Baudrillart avez été en cause, je me suis tenu coi ; c'est après seulement que l'on a réussi à me mettre en mouvement. [...] Je suis bien sûr que vous ferez des vœux pour moi. De mon côté, croyez le bien, du moment que je ne vous fais pas obstacle, je me sens la conscience fort légère"<sup>1686</sup>. "C'est un candidat très académique, plus académique assurément que Mgr Mignot, écrit Loisy au baron von Hügel le 27 décembre. Malgré cela, j'aurais préféré l'archevêque, dont l'élection à l'heure présente, aurait eu bien plus de portée et de signification"<sup>1687</sup>.

Au premier tour de scrutin qui a lieu le 27 mai 1909, Mgr Duchesne et Mgr de Cabrières obtiennent chacun 14 voix. A Mgr Lacroix qui le presse de reprendre sa liberté, Mgr Mignot répond :

***Vous pensez bien que je ne songe pas à l'Académie. Cette belle assemblée est***

<sup>1682</sup> M.-Th. Perrin, *Op. cit.*, p. 232.

<sup>1683</sup> P. Thureau-Dangin le 14 décembre, P. Sabatier le 19 décembre, abbé Dabry le 2 janvier 1909.

<sup>1684</sup> *Lettre du 22 décembre 1908, BN, Naf, 24404, f° 98-99.*

<sup>1685</sup> Sur la candidature du Directeur de l'Ecole française, voir B. Waché, *Mgr Louis Duchesne*, Rome 1992, pp. 562-567.

<sup>1686</sup> Lettre du 28 décembre 1908, ADA, 1 D 5 02.

<sup>1687</sup> *Mémoires*, III, p. 73.

***transformée en champ de bataille. Un de mes prêtres qui vient de Rome me dit que Mgr Duchesne est attristé de certaines défections : il était sûr de 20 voix. Le candidat du Pape est désormais M. Baudrillart. Il s'imagine que M. Baudrillart sera, en sa qualité d'académicien universitaire, le personnage nécessaire quand viendra la discussion de la loi d'enseignement*** <sup>1688</sup> .

L'échec de Mgr de Cabrières, en levant une hypothèque de taille relance la possibilité d'une candidature Mignot. P. Imbart de la Tour écrit à Mgr Duchesne pour tenter de le convaincre de s'effacer devant Mgr Mignot : "Le succès de Mgr Baudrillart serait la victoire du parti intransigeant. [...] L'élection de mai dépasse de beaucoup sa personne et aura un seul caractère [...], celui d'être une manifestation antilibérale et antiscientifique" <sup>1689</sup> . A-t-il reçu de Mgr Duchesne l'assurance qu'il se retirerait si Mgr Baudrillart en faisait autant ? C'est possible, car Mgr Mignot note dans son Journal, le 28 janvier 1910 :

***Soupe avec M. Imbart qui tient à ce que je reprenne mes droits à l'Académie. Il me dit d'écrire à Mgr de Cabrières qui, en vrai gentilhomme devrait faire reporter sur moi les voix de ses amis de droite : il pense que Mgr Duchesne et Mgr Baudrillart ne se présenteraient pas contre moi. J'ai répondu que j'en avais fini avec l'Académie. Je n'y avais jamais songé : ce sont eux qui y ont songé pour moi*** <sup>1690</sup> .

Début mars, Mgr Mignot apprend que Mgr de Cabrières a officiellement retiré sa candidature le 22 février et qu'il se désiste en faveur de Mgr Baudrillart. Il en est ulcéré d'autant plus que cela ressemble fort à un coup monté que sa naïveté ou son absence de sens politique n'a pas su voir venir. "Ce qui se passe est tout simplement un coup de Jarnac, écrit-il à Mgr Lacroix. Si Mgr de Cabrières avait été vraiment un gentilhomme, il se serait désisté en ma faveur, comme je l'avais fait pour lui - il a la mémoire courte ou le cœur fermé - au lieu de cela il écrit à Mgr Baudrillart lui promettant les voix de ses amis !! [...] Voyez-vous un archevêque combattu par la droite catholique ? Ce n'est pas possible : ce serait un scandale dans l'histoire et dont vous parleriez dans cent ans quand vous ferez alors votre cours sur le commencement du 20ème siècle" <sup>1691</sup> ; et à Imbart : "J'ai eu tort de m'effacer devant lui alors que j'avais plus de chance que lui et voilà le gré qu'il m'en sait ! Pourquoi Mgr Baudrillart se prête-t-il à cette manœuvre ? Est-ce qu'il obéit à la Curie qui ne me trouve pas assez orthodoxe pour l'Académie ?" <sup>1692</sup> "

Il hésite cependant quelque temps, mais fin mars sa décision est prise. Il écrit à Mgr Lacroix :

***Tout bien pesé je ne poserai pas ma candidature à l'Académie. L'attitude de Mgr de Cabrières m'écoeure. Je me suis retiré devant lui alors que j'avais plus de chance que lui... et ce gentilhomme se désiste en faveur de Baudrillart lequel,***

<sup>1688</sup> Lettre du 17 juin 1909, BN, Naf, 24404, f° 193-194.

<sup>1689</sup> Lettre s.d. citée par B. Waché, *Mgr Louis Duchesne...*, p. 566.

<sup>1690</sup> *Journal*, 28 janvier 1910, ADA, 1 D 5-05.

<sup>1691</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 8 mars 1910, f° 130.

<sup>1692</sup> Lettre à Imbart de la Tour, 13 mars 1910.

**comme je vous l'ai dit aura pour lui les universitaires, les bonapartistes et la droite royaliste qui par politique suivra l'indication de Montpellier. Si Mgr Baudrillart avait été délicat, il se serait retiré devant moi. Il n'est pas de ma dignité d'être en compétition avec lui. Quand même je l'emporterai, j'en sortirai diminué. Je sais avec quel cœur mes amis auraient marché ; je leur en suis très reconnaissant, mais je ne me présenterai pas** <sup>1693</sup> .

Toutefois, fin mars 1910, la mort du vicomte de Vogüé <sup>1694</sup> ouvre une dernière perspective. D'ultimes combinaisons sont échafaudées durant le mois d'avril par E. Lamy qui imagine soutenir, contre Mgr Baudrillart, la candidature d'un laïc - Denys Cochin en l'occurrence <sup>1695</sup> - et de poser celle de Mgr Mignot au nouveau fauteuil vacant. Celui-ci se récuse définitivement :

**Décidément mes amis sont plus soucieux de ma propre gloire que je ne le suis moi-même ! Je viens d'écrire un mot à M. Lamy. A choisir j'aurais préféré cent fois succéder à Mgr Mathieu qu'à M. de Vogüé. Pourquoi le recteur de l'Institut s'est-il prêté à une cabale dont le but évident était de m'exclure ?... J'aurais fait un bel éloge du cardinal tandis que je ne saurai trop que dire de M. de Vogüé si je lui succédais** <sup>1696</sup> .

Mgr Lacroix en est dépit. Il écrit à P. Sabatier : "Nos amis travaillent en ce moment pour la candidature de Mgr Mignot à l'Académie française : mais c'est un candidat déplorable" <sup>1697</sup> .

L'insistance avec laquelle les amis libéraux de Mgr Mignot sont intervenus pour tenter de le faire arriver sous la Coupole montre bien que l'enjeu de cette élection n'était pas seulement symbolique. Ce fait, nous l'avons vu, n'avait pas échappé à Loisy. Un enjeu interne à l'Académie puisqu'il s'agissait de maintenir, avec la spécialisation des fauteuils, la présence d'un ecclésiastique dans l'assemblée. Un enjeu de politique intérieure puisqu'il fallait empêcher la droite de marquer des points à cette occasion. Un enjeu de politique extérieure puisqu'il fallait éviter l'élection d'un candidat qui apparaîtrait comme le candidat de Rome.

Ce dernier enjeu est, sans aucun doute, celui qui a réellement retenu Mgr Mignot. Se justifiant auprès de Mgr Lacroix d'avoir accepté un arbitrage entre lui et Mgr de Cabrières, il écrit en décembre 1908 : "Vous comprenez aisément qu'il ne saurait y avoir de rivalité entre évêques à ce sujet. La presse s'en mêlerait. On discuterait des titres des candidats... Vous devinez le reste... Je passerai pour le candidat de l'opposition au Pape !!" <sup>1698</sup> . Dans la dernière lettre qu'il adresse à Imbart de la Tour sur cette question,

---

<sup>1693</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 24 mars 1910, f° 131.

<sup>1694</sup> Il s'agit de Melchior de Vogüé (1848-1910), cousin du marquis, célèbre auteur du *Roman russe* (1886), à l'origine du mouvement néo-chrétien.

<sup>1695</sup> "C'est la seule laïcisation que j'eusse souhaité, c'est la seule qui ne se fera pas !", écrit-il le 23 avril 1910 à Mgr Mignot.

<sup>1696</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 23 avril 1910, f° 134-135.

<sup>1697</sup> Fonds Sabatier, Urbino, Busta 50, fasc. 2, 5 mai 1910.

quelques jours avant le second tour de scrutin qui permit l'élection de Mgr Duchesne, l'archevêque évoque une allusion contenue dans une lettre "très habile" du Directeur de l'École française de Rome : "Si elle est exacte, commente-t-il, vous voyez quel mauvais tour on a voulu et on veut encore me jouer. La candidature Baudrillart a certainement été inspiré par Rome. Il va de soi que si je me présentais, je n'irai pas le *demander à Rome*"

1699 .

Quoiqu'il en dise, Mgr Mignot a été profondément atteint par cet échec. Non pas qu'il ambitionnât à titre personnel d'être élu à l'Académie française, mais parce qu'il lui est apparu évident que son échec était dans le fond un gage donné à Rome par ceux-là mêmes qui l'avait sollicité. C'est du moins ainsi qu'il présente les choses à l'abbé Chédaille :

***Ceux mêmes dont je défends les idées, qui sont heureux de les voir défendues par moi, qui affectent de dire que je suis l'un de leurs chefs me lâchent avec une rare facilité comme cela est arrivé pour l'affaire de l'Académie. La raison pour laquelle M. de Vogüé a préféré la candidature de Mgr de Cabrières à la mienne a été d'être agréable au Pape auquel on supposait que ma candidature plairait moins. Ne fallait-il pas que les cardinaux verts prouvassent leur orthodoxie ! M. Thureau-Dangin lui-même a craint que mes idées qui sont les siennes ne parussent, si j'étais nommé, une protestation de la partie religieuse de l'Académie contre la politique pontificale !!! L'élection de Mgr de Cabrières était l'amende honorable que les Immortels avaient l'intention de faire au Pape pour effacer dans son esprit la lettre, si respectueuse pourtant des cardinaux verts***<sup>1700</sup> .

Cette analyse ne manque pas de perspicacité. En effet, le Secrétaire perpétuel a de toute évidence joué un double jeu. P. Thureau-Dangin qui, le 14 novembre, avait assuré Mgr Mignot par l'intermédiaire de H. d'Urclé que sa candidature était celle qui lui agréait le plus, écrivait le 24 à Mgr de Cabrières : "Je n'ai qu'un désir, celui de vous voir réussir et bien réussir, convaincu que votre présence dans notre compagnie honorera tous ses membres... Je puis vous assurer de mon entier concours"<sup>1701</sup> .

D'ailleurs, le maintien contre lui de Mgr Baudrillart n'était-il pas la preuve de la suspicion dont il était l'objet au Vatican ? Et cela lui était insupportable. Du moins le succès de Mgr Duchesne le consola un peu : "L'élection de Duchesne est une réponse à la déloyauté du gentilhomme de Montpellier - il est vrai que Léon XIII disait de Mgr de Cabrières : "Que c'était de la petite noblesse" - et à la faiblesse ambitieuse de Baudrillart"

1702 .

<sup>1698</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 2 décembre 1908, f° 97.

<sup>1699</sup> Lettre du 2 mai 1910. Derniers mots soulignés par l'archevêque.

<sup>1700</sup> *Lettres à l'abbé Chédaille, Mélancolie, fin 1910, ADA, 1 D 5 14.*

<sup>1701</sup> Lettre citée par G. Cholvy, *Op. cit.*, p. 13.

<sup>1702</sup> Lettre à l'abbé Naudet, 5 juin 1910, *BLE*, 1975, p. 58.

### 3. L'ultime plaidoirie.

---

#### 3.1 Démissionner ?

Face à une opposition qui n'a jamais désarmé, l'idée de démissionner a effleuré l'archevêque à plusieurs reprises. Il évoque parfois avec ses correspondants le désir qu'il a de se retirer. En 1904 par exemple, au lendemain de la mise à l'Index des livres de Loisy, il écrit à H. Loyson : "Je ne sais si j'aurais à jouer quelque rôle dans les événements qui se préparent, ce que je sais, c'est que je voudrais être perdu dans quelque solitude, loin du monde, comme ces âmes pures dans lesquelles le ciel se reflétait [...]. Hélas, ce ne peut être actuellement qu'un rêve"<sup>1703</sup>. En 1906, c'est à Mgr Lacroix qu'il en parle : "N'y a-t-il pas dans votre diocèse ou tout près, une chartreuse dont j'ai oublié le nom... ça fini en oir, Reposoir ? Si ce n'était pas fermé, ce serait à s'y enfermer de suite !" <sup>1704</sup>. L'année suivante, il revient sur cette tentation : "Oui, on nous regarde à Rome comme des gens avec qui il n'y a pas à se gêner. Je suis excédé de tout cela et ai de plus en plus envie de démissionner et d'aller planter mes choux"<sup>1705</sup>.

La double affaire Alfaric-Bonsirven qui l'affecte profondément réactive le désir de solitude. Il écrit à l'abbé Naudet : "Je reconnais qu'il y a parfois de lourdes épreuves intellectuelles à surmonter, qu'il est dur de se savoir suspecté, méconnu, vilipendé, regardé comme une sorte d'hérétique et que l'on est tenté de se retirer sous sa tente. Mais quitter le Royaume de Lumière !!" <sup>1706</sup>. D'ailleurs, au même moment, la presse présente cette démission comme imminente. "Tout se complique : voilà la *Gazette de France* qui s'en mêle et annonce ma *démission* ! laquelle, ajoute la vieille dame, est *désirée par mon clergé* et sera acceptée avec satisfaction par le Pape. Quels misérables"<sup>1707</sup> !

En fait, Mgr Mignot n'a sans doute jamais envisagé sérieusement de donner sa démission. D'abord pour une raison de principe. Au P. Hyacinthe qui lui suggère en 1907 de suivre l'exemple de Mgr Lacroix dont il pense qu'il a "parfaitement compris le dilemme dans lequel sont enfermées les consciences catholiques et tout spécialement les consciences épiscopales : se soumettre ou se démettre", Mgr Mignot répond : "Vous oubliez que si - ce qui ne sera pas - quelques évêques faisaient opposition à Pie X, ils seraient conspués, abandonnés par leur clergé et leurs fidèles. Nul ne les suivrait. Et alors ?... les matelots sauveraient-ils le navire en se jetant à la mer ?"<sup>1708</sup>

<sup>1703</sup> Lettre du 25 janvier 1904 in Houtin, *Le P. Hyacinthe*, t. 3, p. 285.

<sup>1704</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 18 septembre 1906, f° 46-47.

<sup>1705</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 17 avril 1907, BN, Naf, 24404, f° 57-58.

<sup>1706</sup> Mgr Mignot à l'abbé Naudet, 5 juin 1910, *BLE*, 1975, p. 57.

<sup>1707</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 7 septembre 1910, f° 148.

Mgr Mignot estime devoir donc rester à la barre en dépit de tout. C'est le conseil qu'il avait donné à Mgr Lacroix. Dans son Journal il note : "J'avais engagé Mgr Lacroix à ne pas démissionner, lui faisant remarquer qu'il serait diminué, que ses paroles et ses actes n'auraient plus la même autorité, qu'on ne manquerait pas de dire que le Pape l'avait forcé à se retirer, que sous prétexte d'indépendance il ferait le jeu des adversaires de droite et de gauche. Il a passé outre"<sup>1709</sup> .

Dans ses notes de retraite de 1911, apparaît un autre argument, celui de la réputation :

***Je ne tiens pas non plus aux honneurs proprement dits. Je les abandonnerais aisément si je ne craignais pas de scandaliser. Sans tenir aux honneurs, je tiens à mon honneur. Il me déplairait beaucoup d'entendre dire que je me retire parce que le Pape m'a demandé ou imposé ma démission ; que ma doctrine sent le schisme ou l'hérésie. Peut-être donnerais-je de suite ma démission si je n'étais pas suspect aux réactionnaires en politique et en théologie***<sup>1710</sup> .

C'est, semble-t-il, Mgr Le Nordez, ex évêque de Dijon dont le Saint Siège avait exigé la démission en 1904, à qui il avait fait part de son intention de démissionner qui l'avait "conjuré de n'en rien faire", car sa démarche risquait d'être mal interprétée : personne ne croirait qu'il se "retire librement pour être tranquille", mais parce que le pape le lui impose ou qu'il prend "les devants en vue d'une déposition possible"<sup>1711</sup> .

Enfin, il ne faut pas écarter les raisons matérielles. Dans les mêmes notes de retraite, il écrit : "Donner sa démission est bientôt dit ! Il faut un gîte. Tout cela, ce sont des rêves et le mieux est de rester où l'on est, quand on a aucune raison de s'en aller que celle d'être tranquille". C'est qu'en effet il ne sait où il pourrait se retirer. Il le dit clairement à l'abbé Naudet : "Que n'y a-t-il un chapitre de Saint-Denis"<sup>1712</sup> ! Je m'y retirerais bien vite"<sup>1713</sup> .

Quoiqu'il en dise et même s'il en plaisante à l'occasion<sup>1714</sup> , Mgr Mignot n'a pas été indifférent à l'hostilité dont il s'est senti progressivement entouré. En mars 1914, il note dans son Journal : "J'avais autrement d'influence dans l'épiscopat il y a quinze ou vingt

<sup>1708</sup> Houtin, *Le P. Hyacinthe*, t. 3, lettre du 30 octobre 1907, p. 305 et réponse du 3 novembre, p. 307.

<sup>1709</sup> Journal, 5 novembre 1907, ADA, 1 D 5 07.

<sup>1710</sup> *Notes de retraites, ADA, 1 D 5 07.*

<sup>1711</sup> Journal, octobre 1911, ADA, 1 D 5 07.

<sup>1712</sup> Chapitre fondé par Napoléon en 1809. Il se composait de 10 chanoines choisis parmi les évêques de plus de 60 ans qui ne pouvaient plus exercer leurs fonctions épiscopales. Il s'est maintenu jusqu'en 1885.

<sup>1713</sup> Lettre à l'abbé Naudet, 16 novembre 1911, *BLE*, 1975, p. 93.

<sup>1714</sup> A la veille de son départ à Rome en 1916 il écrit à Imbart de la Tour : "Serai-je de ceux qu'on écoute ? Vous savez qu'en ma prétendue qualité de moderniste, je suis catalogué, classé comme dans le service anthropométrique de Bertillon. C'est indélébile !", lettre du 5 janvier 1915, Archives de l'Institut, fonds Imbart, ms 4161.

ans que je n'en ai à présent : moi aussi je suis un isolé, un homme qu'on ne consulte pas et dont on se défie"<sup>1715</sup> .

Après l'élection de Benoit XV, à l'abbé Naudet qui lui demande d'user de son influence auprès de ses collègues et du nouveau pape, il répond :

***Il est trop tard ! A soixante-douze ans passés, il est temps de dételer plutôt que de s'atteler, et puis, les infirmités arrivent. - "Voici les jours dont on dit : ils ne me plaisent pas". - Depuis dix ans, le silence s'est fait autour de moi ; puis aussi l'isolement. Jamais les journaux bien pensants n'ont eu un mot d'éloge pour moi ; je suis devenu et reste suspect... J'aurais pu faire davantage... Ceux qui font souffler le Saint-Esprit l'ont fait souffler à côté de moi... Même les évêques qui m'étaient sympathiques ont fait peu à peu le vide : je les compromettais... Il y a tant de gens qui flairent le vent. Mgr Amette lui-même disait à un ami : 'que j'avais mal manœuvré à l'égard de la Cour de Rome'<sup>1716</sup> .***

### 3.2 Le mémoire à Benoit XV

Et pourtant, la mort de Pie X avait ravivé chez Mgr Mignot qui regrettait que "sous prétexte d'intégralisme chrétien" on assiste "à une surenchère d'hyper orthodoxie dont on a vu rarement pareil exemple : un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure !" et que "le pire est que ces forcenés d'orthodoxie se vantent d'être soutenus par les colonnes de l'Église"<sup>1717</sup> , l'espoir d'un changement du climat intellectuel dans l'Église. A l'intention de ses diocésains, il avait rédigé une lettre pastorale dans laquelle il limitait autant qu'il le pouvait l'éloge du Souverain Pontife défunt et se retranchait derrière les circonstances de la guerre pour ne pas "retracer la vie de ce grand et saint Pontife [...] dont la pensée dominante était de faire tout converger vers le Christ". Il avait seulement appelé à prier pour lui, car "si les anges mêmes ne sont pas entièrement purs devant Dieu, il se peut qu'un peu de poussière terrestre ait pénétré jusqu'à son âme si blanche. Les miracles qu'il a fait ne l'on peut-être pas préservé de quelques inévitables imperfections"<sup>1718</sup> .

Il note dans son Journal :

***Je n'avais ni le loisir de m'étendre sur la vie du Pape défunt, ni les documents nécessaires à cette fin. Avouerai-je que l'eussé-je pu, je n'aurais pas eu grand cœur à faire un panégyrique de commande comme le feront tous les journaux***

<sup>1715</sup> Journal, 15 mars 1914, ADA, 1 D 5 23.

<sup>1716</sup> *Lettre à l'abbé Naudet, 6 décembre 1914, BLE, 1975, p. 115. A la même époque il note dans son Journal : "Nous savons par expérience combien il est désagréable et déconcertant d'être admiré et aimé pour des qualités qu'on a pas, ou d'autres auxquelles nous n'attachons pas de valeur [...], désagréable aussi de ne pas intéresser les autres aux idées, aux questions qui nous touchent le plus : les intelligences se côtoient sans se rencontrer, sans se pénétrer. Des amis peuvent en ce sens être étrangers l'un à l'autre. Nous sommes souvent, même pour ceux que nous aimons, des inconnus, des isolés", 1<sup>er</sup> Reg., f° 247.*

<sup>1717</sup> Journal, 15 mars 1914, ADA, 1D 5 23.

<sup>1718</sup> "Lettre de Mgr l'archevêque d'Albi au clergé et aux fidèles de son diocèse pour annoncer la mort de notre Saint-Père le Pape Pie X", *Semaine religieuse d'Albi*, 22 août 1914, pp. 463-464.



***bien pensants. En quelques lignes j'ai dit ce que je pensais, mais non tout ce que je pensais : ce n'eût été utile pour personne.***

Non seulement c'eût été inutile, mais il n'était pas envisageable qu'un évêque s'étende publiquement sur "les inévitables imperfections" qu'on pouvait reprocher à un pape. Or le jugement qu'il porte sur le pontificat est sévère. Il suffit de lire en comparaison l'éloge sans réserve qu'il avait fait de Léon XIII en 1903 pour comprendre tout ce qui le sépare de Pie X.

***L'infailibilité doctrinale du chef de l'Église, écrivait-il alors, était dénoncée comme une menace pour la raison de l'homme. [...] On pouvait redouter qu'une telle puissance doctrinale, entre les mains d'un seul homme, ne paralysât la pensée et n'arrêtât au sein du christianisme l'essor de l'esprit : au contraire, Léon XIII a mis tous ses soins à les protéger contre l'intransigeance inquiète des uns et l'imprudence hâtive des autres. (L'œuvre doctrinale) du premier Pape officiellement reconnu infailible ne contient aucun anathème***<sup>1719</sup>.

Aucun anathème n'avait été prononcé par Léon XIII : on ne pouvait en dire autant de Pie X qui s'était acharné, selon le programme qu'il avait annoncé dès sa première encyclique, à "déraciner entièrement, par tous les moyens et au prix de tous les efforts, cette monstrueuse iniquité propre au temps où nous vivons". Cette prétention est exorbitante, car c'est "Chose effroyable de se croire le justicier de Dieu !" <sup>1720</sup> Personne ne peut, ici bas, s'arroger le droit de distinguer le bon grain de l'ivraie. L'histoire de l'Église montre en effet que "plus d'une fois, les serviteurs du maître ont dépassé ses intentions ; ils ont à contre temps, essayé d'arracher l'ivraie et ils ont par là même arraché le bon grain" <sup>1721</sup>.

C'est pourquoi l'archevêque d'Albi ne trouve aucune justification au pape défunt pour ses condamnations fondées sur une inflexibilité nourrie par une vision théocratique d'un autre âge. Et ce qu'il ne peut dire publiquement, il le confie à son Journal :

***Je regarde Pie X comme un saint... mais ce fut un saint redoutable.[...] Pie X n'était pas bon... Je dis qu'il n'était pas bon parce qu'il était implacable quand était en jeu ce qu'il croyait être les intérêts de N. S. et dont il se regardait avec raison comme le dépositaire [...]. Comment pourrait-il en être autrement chez un homme qui se croit mandat de faire pénétrer per fas et nefas, la théorie qu'il s'est faite des droits de Dieu et de J. C. ? C'est en vertu du même principe que les inquisiteurs opéreraient encore si les mœurs et la législation n'y mettaient obstacle. Quelle dureté de ton et d'expression dans beaucoup d'encycliques de Pie X. Comme on y sent le juge impitoyable. Pas un mot de tendresse pour les errants. Ce n'est pas un père qui parle, même pas un beau-père ; c'est une belle-mère. Tout en voulant ramener à Jésus, il en éloigne***<sup>1722</sup>.

On comprend qu'il approuve sans réserve le contenu de deux articles parus dans *Les Débats* dans lesquels on présente la logique inexorable de Pie X comme la conséquence

<sup>1719</sup> Lettre pastorale à l'occasion de la mort de Léon XIII, 21 juillet 1903, pp. 3-4.

<sup>1720</sup> Mandement de carême 1904, "Quelques accusations portées contre l'Église", p. 14.

<sup>1721</sup> *Études sur les Évangiles*, 1880, f°51, ADA, 1 D 5-04.

<sup>1722</sup> *Journal*, 20 août 1914, ADA, 1 D 5-15

du fait que le pape s'était uniquement placé au point de vue surnaturel sans tenir compte des contingences. Il écrit :

***C'est la logique de l'abstraction. Ce sont les intérêts du ciel qu'on débat sur la terre sans tenir compte de la terre.[...] En réalité et en fait de réforme le Pape nous ramène à la tradition de saint Thomas et n'a pas l'air de penser qu'aucun progrès ai pu se réaliser intellectuellement depuis le 13<sup>ème</sup> siècle. Pie X, sans y penser peut-être, a été le restaurateur de la théocratie, ou du moins il a tenté de l'être et je n'aperçois, à ce point de vue, aucune différence entre lui et Grégoire VII et Innocent III. S'est-il trompé d'époque, on peut le croire malgré les acclamations de la bonne presse, les félicitations de certains athées catholiques, les enthousiasmes des braves gens qui sont profondément ignorants de l'histoire, de ceux qui veulent, comme on dit, mettre le Bon Dieu au pied du mur pour l'obliger à intervenir***<sup>1723</sup> .

Quelques jours plus tard, écrivant au baron von Hügel, il développe les mêmes remarques. Si l'on ne peut douter que Pie X ait été un saint "d'un rare désintéressement pour un italien", force est de constater que son action a été dictée par des idées absolues qui ont paralysé son cœur : "Il ne tenait pas compte des *contingences*, qui pourtant tiennent une si grande place dans la vie. Il a brisé bien des âmes qu'un peu de bonté eût maintenu dans le droit chemin ; il a laissé trop de prise à la délation. Mais Dieu l'a jugé"<sup>1724</sup> . "Puisse son successeur dilater un peu les cœurs !", ajoutait-il.

C'était le moins que Mgr Mignot attendait du nouveau pape. Or la désignation du cardinal Ferrata comme Secrétaire d'État était un signe positif. Il semblait indiquer que Benoit XV entendait, sinon renouer avec la politique de Léon XIII, du moins apporter un infléchissement net par rapport à celle de Pie X. De plus l'archevêque connaissait bien Mgr Ferrata puisque celui-ci avait été nonce à Paris de 1891 à 1896. Les deux hommes étaient restés en relations épistolaires épisodiques. L'archevêque lui faisait parvenir ses principales publications et le cardinal ne manquait pas de répondre par un mot courtois. Comme nous l'avons vu, Mgr Mignot ne manquait pas de lui rendre visite quand il était à Rome et il s'était adressé à lui en 1912 pour plaider sa cause auprès du Souverain Pontife après la dénonciation dont il avait été victime. On comprend donc que l'archevêque ait pensé pouvoir se faire entendre du nouveau Secrétaire d'État et par lui peser sur les orientations du nouveau Pontife romain.

Le mémoire de Mgr Mignot est connu de longue date. Publié une première fois par l'abbé Alphonse Lugan en 1924, il le fut à nouveau en 1928 par Nicolas Fontaine (Louis Canet) et une troisième fois par Jean Madiran en 1964<sup>1725</sup> . Il était admis qu'il avait été adressé au cardinal Ferrata, que celui-ci mort le 11 octobre n'en avait sans doute pas pris connaissance, mais que le cardinal Gasparri l'avait trouvé sur son bureau en arrivant à la Secrétairerie d'État.

E. Poulat le premier<sup>1726</sup> a montré, en comparant la version du texte publié et celle du

<sup>1723</sup> *Journal*, 25 août 1914, ADA, 1 D 5-15.

<sup>1724</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 9 septembre 1914, ms 2824.

<sup>1725</sup> Références in E. Poulat, *Catholicisme, Démocratie et Socialisme*, cf. note suivante.

texte conservé dans les archives d'Albi, que le mémoire n'avait pas été envoyé au cardinal Ferrata, mais directement au cardinal Gasparri. Sur la foi d'une indication du premier éditeur, l'abbé Lugan, il en attribue la paternité à l'abbé Birot. On ne prête qu'aux riches ! En fait l'abbé Birot, mobilisé dès le début de la guerre comme aumônier militaire, n'était pas à Albi à l'automne 1914. L'auteur en est l'abbé Lugan<sup>1727</sup> lui-même, ancien jésuite incardiné au diocèse d'Albi en 1908, proche de l'abbé Birot qui l'avait introduit auprès de l'archevêque. Fin octobre, celui-ci évoque dans une lettre à l'abbé Naudet "un mémoire sur la situation" que vient de rédiger l'abbé Lugan<sup>1728</sup>. Or il ne peut y avoir de doute sur le mémoire en question, car Mgr Mignot a soumis un mémoire écrit par l'abbé Lugan à l'avis de l'abbé Ardoïn. Celui-ci répond :

***J'ai toujours pensé et même assez souvent dit qu'une détente était désirable et inévitable sous un nouveau Pontificat. Vu les choix faits<sup>1729</sup>, elle semble devoir être plus immédiate et plus accentuée qu'on aurait pu le prévoir; Est-il utile, est-il prudent de la provoquer par des démarches hâtives ? Le succès peut dépendre et de la situation de ceux qui feront cette démarche et de l'impression que produira leur intervention. Or, la qualité d'ancien religieux, d'ancien Jésuite ne parait pas recommander l'auteur de ce projet et le ton qu'il emploie risque de résonner désagréablement aux oreilles romaines, quoique moins chatouilleuses sans doute que naguère<sup>1730</sup>.***

Il déconseille donc vivement à l'archevêque d'endosser la paternité de ce texte<sup>1731</sup>. La manière dont s'exprime l'ancien vicaire général de Fréjus fait penser qu'il tient l'abbé Lugan, non seulement pour l'auteur, mais pour l'initiateur du projet. C'est sans doute ainsi que Mgr Mignot lui a présenté les choses. En réalité, c'est bien Mgr Mignot qui a voulu ce mémoire. En post-scriptum de la lettre à l'abbé Naudet que nous citons plus haut, Mgr Mignot écrit :

***Dans une lettre que j'ai écrite au cardinal Ferrata au sujet de sa nomination à la Secrétairerie d'État, je lui ai dit que le seul service que je lui demandais en ce moment c'était de prier Sa Sainteté de faire la paix entre catholiques, que la situation actuelle était lamentable, que j'étais suspect d'hérésie aux yeux de gens***

<sup>1726</sup> In *Catholicisme, Démocratie et Socialisme*, pp. 505-527.

<sup>1727</sup> Alphonse LUGAN(1869-1931). Sa maîtrise des langues, ses multiples voyages en Europe et sa collaboration à de nombreux journaux en font un homme très bien informé. Il s'est particulièrement intéressé aux questions sociales. Très hostile à l'Action française, il en avait publié en 1909 une critique radicale dans *L'Action française et l'idée chrétienne, une doctrine agnostique, amoral, a-chrétienne et a-catholique*, Paris Bloud, 1909, 206 p.

<sup>1728</sup> Lettre du 29 octobre 1914, *BLE*, 1973, p. 114.

<sup>1729</sup> *Ce pluriel vise la nomination des Secrétaires d'État successifs et peut-être l'encyclique.*

<sup>1730</sup> *Lettre 7 décembre 1914, ADA, 1 D 5 01.*

<sup>1731</sup> "Pour conclure, je ne crois pas que le projet, tel qu'il est conçu et rédigé, ait chance de faire l'impression désirée, même s'il était présenté par un personnage autorisé, et je n'aimerais pas que ce personnage fût Mgr Mignot, seul et le premier", lettre citée note précédente.

***haut placés dans la hiérarchie, qu'il fallait en finir avec le système des délations, que des hommes sans mandat [...] se mêlaient de la direction de l'Église et avaient la prétention de faire la loi aux évêques***<sup>1732</sup>.

Le chanoine Bécamel identifie cette lettre au mémoire. Cela nous semble moins évident qu'il le croit. Si le résumé que Mgr Mignot fait du courrier qu'il a adressé au cardinal Ferrata comporte certains éléments présents dans le mémoire, un au moins ne s'y retrouve pas : le soupçon d'hérésie. D'autre part, il parle d'une "lettre" et non d'un "mémoire". Enfin, s'il s'agit du mémoire, pourquoi à la date du 6 décembre, dire encore qu'il a écrit au cardinal Ferrata ? Ces trois difficultés disparaissent si l'on fait l'hypothèse que dans sa lettre à l'abbé Naudet, Mgr Mignot fait allusion à une lettre de félicitations réellement envoyée au cardinal Ferrata. Et on peut admettre que l'abbé Lugan a eu connaissance de cette lettre ou du moins de l'essentiel de son contenu et qu'il s'en est servi de canevas pour la rédaction du mémoire.

On peut donc reconstituer ainsi la chronologie de l'élaboration du mémoire : rédigé fin septembre-début octobre à l'intention du cardinal Ferrata dans l'objectif de développer et d'argumenter le contenu de la lettre de félicitations envoyée lors de sa nomination à la Secrétairerie d'État, le mémoire est modifié et amendé après la mort du Secrétaire d'État, c'est-à-dire fin octobre-début novembre. Mgr Mignot en envoie une analyse au cardinal Gasparri vers la mi-décembre. L'archevêque écrit en effet à Imbart de la Tour :

***C'est l'abbé Lugan qui a rédigé le mémoire d'après mes idées : je me suis borné à des corrections et à des suppressions. Ne pouvant aller à Rome remettre moi-même le travail au C. Gasparri je lui envoyai par lettre l'analyse en attendant de lui exposer le tout. Il m'a répondu hier qu'il mettait ma lettre sous les yeux du Pape***<sup>1733</sup>.

Dans la réponse datée du 29 décembre le Secrétaire d'État remercie Mgr Mignot. Il a été "sensible aux félicitations qu'il lui a adressées" et ajoute seulement : "J'ai pris bonne note des *desiderata* dont m'entretient Votre Grandeur".

Cette longue gestation et le fait qu'il faille attribuer le premier jet à l'abbé Lugan obligent à modifier l'interprétation proposée par E. Poulat pour expliquer les variantes entre la version d'Albi et celle publiée par l'abbé Lugan. Si ce dernier a publié l'état Ferrata - son texte - c'est qu'il ne connaissait vraisemblablement pas l'état définitif. Pourquoi n'aurait-il pas indiqué la modification d'incipit : "Grande fut notre joie en apprenant que le choix du Souverain Pontife s'était arrêté sur Votre Éminence..." devenu : "La mort du cardinal Ferrata nous a profondément affligés, mais la peine que nous avons ressentie a été diminuée en apprenant que le choix du Souverain Pontife etc." ? D'autre part il signale honnêtement la seule coupure qu'il effectue dans le texte qu'il connaît. C'est pourquoi nous ne croyons pas qu'il ait procédé à "une manipulation, une trituration intentionnelle de la source" pour en adoucir certains propos "en publiciste et en avocat habile dans l'art de la présentation"<sup>1734</sup>. C'est Mgr Mignot qui a durci le ton et mis les

<sup>1732</sup> Lettre du 6 décembre 1914, BLE, p. 116.

<sup>1733</sup> Mgr Mignot à Imbart de la Tour, 4 janvier 1915.

<sup>1734</sup> E. Poulat, *Op. cit.*, p. 509.

points sur les i. Les principales corrections sont d'ailleurs concentrées dans les deux dernières parties qui ont trait successivement aux interventions de la Commission biblique et à l'inégalité de traitement entre le Sillon et l'Action française, c'est-à-dire sur le sujet de prédilection de l'archevêque et sur celui de sa dernière prise de position publique. Sans doute a-t-il estimé qu'il pouvait parler sur un ton plus ferme au cardinal Gasparri, ancien professeur à l'Institut catholique de Paris et de surcroît son cadet. Mais, et la chronologie que nous proposons trouve ici son importance, le texte définitif du mémoire est, selon toute vraisemblance, postérieur <sup>1735</sup> à la première encyclique de Benoît XV *Ad beatissimi* du 1<sup>er</sup> novembre 1914 dans laquelle le pape rappelle fermement qu'à

***l'égard des questions où, sans détriment de la foi ni de la discipline, on peut discuter le pour et le contre, parce que le Saint-Siège n'a encore rien décidé, il n'est interdit à personne d'émettre son opinion et de la défendre ; mais que dans ces discussions on s'abstienne de tout excès de langage qui pourrait offenser gravement la charité, que chacun soutienne son avis librement, mais qu'il le fasse avec modération et ne croie pas pouvoir décerner aux tenants d'une opinion contraire, rien que pour ce motif, le reproche de foi suspecte ou de manquement à la discipline*** <sup>1736</sup> .

Ces propos ne pouvaient qu'aller droit au cœur de l'archevêque d'Albi. Enfin le Saint-Siège semblait faire droit à ses demandes réitérées. Fin 1901, dans le mémoire au cardinal Rampolla que nous avons déjà cité, il écrivait :

***Or, il existe en France un certain nombre d'hommes qui semblent s'être donné à tâche d'empêcher tout développement et tout progrès de la pensée chrétienne. Qu'il s'agisse de politique ou de questions sociales, d'histoire, de philosophie, d'exégèse, leur tactique est toujours la même : toute idée nouvelle qui n'émane pas d'eux, fut-elle absolument étrangère à l'enseignement dogmatique, est représentée par eux comme dangereuse, contraire à la tradition, suspecte d'hérésie ; ils s'érigent en juges, tranchent et décident, préjugant même les décisions de l'Église ; incapables sans doute de tout rôle sérieux, ils se donnent au moins le facile mérite de se faire les gardiens de l'Orthodoxie. Tous ceux qui ne partagent point leurs préjugés sont taxés de naturalisme, ou de tendances protestantes : au besoin ils leur prêtent, en dénaturant leur pensée, des erreurs qu'ils forgent de toute pièce. Il va sans dire qu'ils s'efforcent de compromettre le Saint-Siège dans leurs querelles, en se faisant ses champions, comme s'ils avaient le privilège de la fidélité ; à tout propos, ils en réfèrent aux tribunaux romains, et il ne serait pas inouï qu'ils aient usé vis-à-vis d'eux de surprise, au grand détriment de leur prestige, pour leur arracher des condamnations préjudiciables aux véritables intérêts de la foi. [...] Mon vœu serait que le Saint-Siège manifestât nettement son aversion pour ces divisions intestines, décourageât ces dénonciations ininterrompues, souvent anonymes, presque toujours ignorées de ceux qui en sont l'objet*** <sup>1737</sup> .

<sup>1735</sup> On peut opposer à cette hypothèse le fait que la même date figure sur la version d'Albi et celle publiée par l'abbé Lugan : "octobre 1914". Il s'agit vraisemblablement de la date de la première rédaction qui a ensuite été recopiée sur les états successifs du texte. Elle ne prouve rien à elle seule.

<sup>1736</sup> *Actes de Benoît XV, Paris, S. D. II, p 41et sq.*

On peut donc penser qu'il s'est autorisé du ton nouveau de l'encyclique pour ne pas s'embarrasser d'allusions et pour exposer au contraire, avec une franchise faisant fi de la prudence diplomatique, les "*desiderata*" qui lui tenaient à cœur.

### **3.2.1 LE GOUVERNEMENT DE L'ÉGLISE.**

Le premier et le principal concerne l'exercice du pouvoir dans l'Église. Ses différents aspects sont présentés dans les deux premières parties qui représentent presque la moitié du mémoire. Mgr Mignot y critique sévèrement ce qu'il considère comme une dérive inacceptable : l'acceptation, si ce n'est pas l'encouragement par Rome, du développement "en marge de la hiérarchie légitime [...] (d')un pouvoir irresponsable, anonyme et occulte" qui s'est abrité "sous l'égide de *quelques personnalités*" avait proposé l'abbé Lugan, "*des plus hautes personnalités ecclésiastiques*", précise l'archevêque et il est clair qu'il vise là l'entourage immédiat du pape, à commencer par le cardinal Merry del Val. Des journalistes "sans mandat" se sont employés, "sous couvert d'une intransigeante et farouche orthodoxie", à "discréditer les meilleurs ouvriers, les plus sérieux et les plus actifs"<sup>1738</sup>. C'est de Rome même qu'étaient organisées ces campagnes de dénigrement, puisqu'il a été vite évident qu'elles obéissaient aux suggestions de Mgr Benigni "qui remuait tous les fils au bout desquels s'agitaient les pantins à ses ordres". Le résultat de cette "entreprise de démoralisation" a été doublement néfaste. D'une part, parce qu'elle a exercé "une tyrannie dont l'effet fut [...] une impression de terreur" qui a provoqué le découragement d'hommes qui ne demandaient qu'à servir loyalement l'Église. D'autre part parce que, même si les "esprits sérieux n'ont jamais pensé que ces écrivains fussent les interprètes exacts de l'autorité suprême", elle a jeté le trouble et le désarroi parmi les fidèles impressionnés "par l'affectation de ces publicistes à se donner comme les protecteurs de bonnes doctrines".

De plus, les procédés utilisés, fondés sur l'espionnage et la délation, sont particulièrement odieux dans l'Église et cela pour deux raisons. D'abord, parce que "la victime n'avait qu'à s'incliner, car établir son innocence contre un calomniateur anonyme et secret lui était impossible". Ce recours au secret élevé au rang de mode de gouvernement est une pratique que Mgr Mignot désapprouve. Lorsque M. Vigouroux avait été appelé à Rome pour assurer le secrétariat de la Commission biblique, l'archevêque d'Albi lui avait écrit : "Je ne vous demanderai rien puisque vous ne pouvez pas répondre - ce qui par parenthèse est étrange, car de pareilles questions ne doivent pas être traitées dans l'obscurité : il ne faudrait pas qu'on dise que dans l'Église on a peur de la lumière"<sup>1739</sup>. Ensuite, parce que c'est utiliser les procédés même que l'on a bruyamment

<sup>1737</sup> **Rapport confidentiel au Cardinal Rampolla sur l'administration du diocèse, 8 décembre 1901.**

<sup>1738</sup> En 1916, il reviendra sur ce point lors de son audience chez le cardinal Gasparri : "Il faudrait, entre catholiques, se tenir sur le terrain de la paix et de la charité. Il devrait être entendu que les catholiques ne se font pas la guerre entre eux, que les questions de doctrine doivent être portées à Rome qui juge, questions qui ne doivent pas être jugées dans un bureau de rédaction composé d'incompétents ou de passionnés ou de purs politiciens etc.", "Notes sur mon voyage à Rome", 4<sup>e</sup> Reg., f° 94, ADA, 1 D 5-21.

<sup>1739</sup> Mgr Mignot à M. Vigouroux, 16 décembre 1902, ASS, fonds Vigouroux.

dénoncés quand ils étaient utilisés par le gouvernement français. Dès 1903, il avait dit à Mgr Lacroix, le scandale que représentait à ses yeux une telle hypocrisie :

**Remarquez-vous, pour le dire en passant, que les catholiques qui poussent des cris de pintades contre leurs adversaires - à bon droit du reste - agissent exactement comme eux ? Nos journaux catholiques n'ont pas assez d'anathèmes pour les infâmes délateurs qui signalent aux rigueurs administratives les officiers qui vont à la messe, les fonctionnaires qui donnent à leurs enfants une éducation chrétienne. Mais ne sont-ce pas des délateurs les Delassus<sup>1740</sup>, les Maignen, les Sédillot<sup>1741</sup>, même les Gayraud, pour ne pas citer le vulgaire, qui dénoncent ceux qui ne pensent pas comme eux, aux rigueurs de l'inquisition et diffament aux yeux du monde entier des prêtres et même des évêques excellents !<sup>1742</sup>**

Le plus grave, c'est qu'on a ainsi contribué à affaiblir l'autorité légitime des évêques à l'heure même où "l'indépendance et la liberté d'action de l'épiscopat ont besoin d'être sauvegardées". Si la situation française est sans cesse sollicitée et fournit les exemples les plus nombreux, le mémoire a le souci de montrer qu'il s'agit d'une situation qui se retrouve dans de nombreux pays, du moins européens, et qu'il s'agit donc d'une crise qui traverse l'Église universelle. Citant longuement un article de la revue des jésuites allemands *Stimmen aus Maria Laach*, qui s'élève contre la pratique allemande d'en appeler des évêques au pape quand les premiers "pensent autrement que ne le désireraient certaines gens", il estime qu'il est temps de revenir à la doctrine traditionnelle de l'Église : *Episcopos posuit regere Ecclesiam Dei* et à l'ordre voulu par le Christ, à savoir "l'épiscopat soumis à Rome et les fidèles soumis à l'épiscopat". Cela suppose que la désignation des évêques, surtout en France, soit "*nécessairement* (rajouté par Mgr Mignot) soustraite à l'empire des hommes de parti". Et il propose de faire intervenir dans la désignation des évêques "les chapitres et les autres corps ecclésiastiques constitués" comme cela se fait ailleurs. Et c'est peut-être un vieux réflexe gallican qui lui fait supprimer une incise prudente de l'abbé Lugan : "en sauvegardant jalousement les prérogatives du siège apostolique".

### 3.2.2 LA POLITIQUE ECCLÉSIASTIQUE.

A cette première grande partie du mémoire consacrée au gouvernement de l'Église, succède une autre qui aborde le domaine de la politique ecclésiastique. Trois aspects sont passés en revue : celui de l'implication de l'Église dans le domaine temporel, celui de ses rapports avec la recherche, celui enfin de son attitude vis-à-vis des hommes quand elle estime qu'ils sont dans l'erreur.

Pour Mgr Mignot, les indices ne manquent pas qui manifestent que l'Église vit un

<sup>1740</sup> Le chanoine Delassus, directeur de la *Semaine religieuse de Cambrai* se voulait le gardien vigilant de l'orthodoxie.

<sup>1741</sup> Félix SEDILLOT (1849-1926), curé de Sainte-Elisabeth à Paris.

<sup>1742</sup> Lettre à Mgr Lacroix, 17 mars 1903, BN, Naf, 24404, f°13-14. Et quelques années plus tard au baron : "Vous voyez que si nous avons reproché avec raison à Bidegain et Vadecard de dénoncer honteusement les officiers de l'armée et les fonctionnaires, il y a aussi dans l'Église des officines de basse délation ; qu'on y accuse les gens avec une légèreté impardnable, sans contrôle, sans les entendre, etc.", lettre du 21 avril 1907, ms. 2813.

moment particulièrement important de son histoire. Indices religieux : "des esprits généreux se préoccupent de l'union de l'Église grecque à l'Église romaine" tandis qu'en Allemagne, en Angleterre "de nobles esprits cherchent anxieusement un refuge" devant les ruines provoquées par les principes du libre examen poussés dans leurs dernières conséquences ; indices sociaux : les "esprits réfléchis" prennent conscience que le mouvement social né des transformations économiques réserve "les pires catastrophes à l'humanité, si le Christ ne le dirige"<sup>1743</sup> ; indices culturels : la science qui "prétendait orgueilleusement déchiffrer toutes les énigmes et satisfaire tous les besoins de l'âme humaine, s'est faite soudain plus modeste" ; indices politiques : la réconciliation nationale face au danger de la guerre "ne peut manquer d'avoir des résultats au point de vue de la pacification religieuse". Tout ceci indique que l'Église est en mesure, pour peu qu'elle infléchisse sa politique, de retrouver l'influence qui a été la sienne en France.

Pour cela il lui faut d'abord renoncer à tout ce qui pourrait apparaître comme une volonté de domination temporelle et "s'attacher à montrer par ses actes que le règne de Jésus sur les cœurs est au premier plan de ses sollicitudes". Si le pouvoir temporel doit rester subordonné au pouvoir spirituel, il ne faut en aucun cas que l'Église cherche à absorber le premier "en diminuant la liberté civique des ses fidèles, en réglementant des œuvres à fin principalement temporelle, comme sont les syndicats, des coopératives, des mutualités, des sociétés de crédit". Ceci est particulièrement important en France où, le contexte politique impose que les "catholiques ne puissent jamais apparaître comme des citoyens amoindris, ayant abdiqué toute leur liberté économique et politique entre les mains de leur Église".

Dans le domaine de la recherche, l'archevêque d'Albi concède qu'un "coup de barre était nécessaire pour rappeler les intellectuels dans des voies plus sûres", mais c'est aussitôt pour ajouter que la réaction a dépassé la mesure et a ainsi "donné (parfois disait Lugan) trop (écrit Mgr Mignot) l'impression que l'Église se posait en adversaire *absolue* (rajouté par Mgr Mignot) des recherches désintéressées et sincères". La conséquence en a été que dans les séminaires, les scolasticats, les universités catholiques même, les jeunes postulants au sacerdoce se sont détournés du travail intellectuel. Le clergé ainsi préparé "ne comprendra rien aux difficultés intellectuelles et morales qui l'entourent, rien au mouvement des idées". Pour le plus grand dommage de l'Église, "il restera immobile au milieu d'un monde qui marche". Il est donc urgent de laisser "une certaine liberté" aux travailleurs et de redonner droit de cité à un certain pluralisme théologique qui a toujours eu cours dans l'Église puisqu'aussi bien *Sunt multae mansiones in domo Patris mei*. Cette liberté est d'ailleurs le meilleur moyen d'empêcher le développement du modernisme", car les diverses tendances satisferont la plupart des légitimes aspirations de la pensée, sans franchir les frontières de l'orthodoxie".

Si l'Église doit se recentrer sur sa mission spirituelle, accueillir un certain pluralisme théologique, il lui faut "traiter les hommes avec charité et mansuétude" et par dessus tout ne pas laisser accréditer l'idée qu'elle utilise dans ses jugements deux poids et deux mesures. Or l'Église s'est montré fort sévère pour les jeunes gens du Sillon, excellents

---

<sup>1743</sup> C'est cette conviction qui explique l'intervention de Mgr Mignot dans la grève des ouvriers de Mazamet en 1909. A ce sujet, voir Rémy Cazals, *Avec les ouvriers de Mazamet*, Clef 89, Carcassonne, 1995, pp. 90-91.



catholiques comme le prouve leur soumission, alors qu'elle semble bien indulgente pour "des polémistes et des politiciens aux yeux desquels Jésus-Christ, Notre Sauveur, passait pour un ennemi de la civilisation" et qui se flattaient de plus "d'être protégés par de puissantes personnalités *ecclésiastiques*" (Mgr Mignot). Il s'agit bien évidemment de l'Action française. Or les doctrines de l'Action française sont, aux yeux de l'archevêque, autrement dangereuses que celle du Sillon, car elles trouvent leur fondement dans l'agnosticisme et l'antichristianisme.

Ce n'est pas la première fois que Mgr Mignot appelait l'attention du Saint Siège sur le danger que représentaient à ses yeux les doctrines de Maurras auxquelles il s'oppose avant tout pour des raisons doctrinales. L'hostilité personnelle de Mgr Mignot à l'égard de l'Action française ne pouvait qu'être renforcée à la lecture des livres de l'abbé Lugan. Le 20 septembre 1910, il écrit à Mgr Lacroix :

***Je viens de parcourir une nouvelle brochure de l'abbé Lugan<sup>1744</sup> : elle va paraître ces jours-ci. On peut d'après les documents qu'il cite résumer ainsi les théories des grands chefs du mouvement monarchique - il va de soi que cela ne s'étend pas aux honnêtes partisans de la royauté - :***

Naturalisme - agnosticisme - mépris affiché des valeurs évangéliques - séparation radicale de la politique et de la morale - l'exclusion du point de vue moral en sociologie et en politique - le fatalisme - le déterminisme - l'utilitarisme - l'apologie du fait accompli - la justification des moyens par la fin - la légitimation de la force, de la corruption, de la révolte et de la violence - la religion comme une simple nécessité politique, une tradition de race, un fait purement ethnique - l'identification du catholicisme et du droit monarchique etc. Ces thèses sont autrement redoutables que celles des sillonnistes<sup>1745</sup>.

La veille, il avait terminé sa lettre au Souverain Pontife sur la question de la communion précoce, en appelant son attention sur le fait que "les dangers que présentaient les tendances doctrinales du Sillon" n'étaient pas les erreurs les plus graves qui "menaçaient l'orthodoxie catholique". Il y en avait d'autres, "des plus graves et des plus audacieuses, qui s'étaient impudemment dans certains journaux monarchistes et qui sapent, au nom d'une philosophie toute naturaliste, les fondements de la morale chrétienne". Et il suppliait le pape de faire examiner "les thèses ouvertement soutenues par les chefs de ce mouvement qui sont des athées déclarés"<sup>1746</sup>.

Mais, en 1910, il ne se faisait aucune illusion sur l'éventualité d'une condamnation. Après avoir lu le livre de l'abbé Pierre<sup>1747</sup> dont il trouve "la brochure très forte", il lui écrit

<sup>1744</sup> Il s'agit vraisemblablement de *La morale de l'Action française. Réponse à un apologiste*.

<sup>1745</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 20 septembre 1910, f° 149.

<sup>1746</sup> Lettre de Mgr Mignot à Pie X, 19 septembre 1910, ASV, Rub. 12, 1910, fasc. 15, f° 72.

<sup>1747</sup> Jules PIERRE (1857-1937), ordonné prêtre en 1882. Il fut professeur de collège, vicaire à Clichy (1890) puis curé des Lilas de 1909 à 1913 et enfin aumônier d'une communauté de religieuses. Ami de l'abbé Lemire et hostile à l'intégrisme il a été un adversaire déterminé de l'Action française. La brochure qu'évoque Mgr Mignot était intitulée : *Avec Nietzsche à l'assaut du christianisme. Exposé des théories de "l'Action française"*, Limoges, Imp. P. Dumont, 1910, XVIII-253 p. A ce sujet, voir J. Prévotat, *Catholiques français et Action française*, thèse de Doctorat, Université de Paris X - Nanterre, 1994, t. 1, p. 254-257.

qu'on fera "le silence autour de son livre" et à Mgr Lacroix que cela ne modifiera pas l'attitude de Rome, bien que "M. Pierre montre que la doctrine de l'*A[ction] f[r]ançaise* est plus dangereuse que celle du Sillon", car "à toutes les observations faites à Rome on a répondu que le *Sillon* était une *doctrine* tandis que l'*Action française* est un pur mouvement politique"<sup>1748</sup>. Il espère maintenant que Rome va enfin ouvrir les yeux sur les ravages faits dans la jeunesse par ces "faux prophètes, dont certains jouissent d'un crédit illimité" et se rendre compte qu'il est temps pour l'Église de se désolidariser de l'Action française, comme elle a été sur le point de le faire, si "l'intervention d'un cardinal français dévoué à sa cause" - lisez le cardinal Billot - ne l'avait pas sauvée<sup>1749</sup>.

Autre traitement inégal à corriger : l'indulgence manifestée à l'égard de prêtres "anticonstitutionnels" et la sévérité "impitoyable" à l'égard de prêtres "qui ont pu se tromper parfois gravement, mais dont les intentions droites, les réels mérites et parfois les services exceptionnels semblaient mériter quelques égards"<sup>1750</sup>.

Ce mémoire n'est-il qu'une "dénonciation en règle du système de dénonciation qu'il condamne" et Mgr Mignot est-il pris dans le paradoxe d'avoir recours aux méthodes dont il s'est scandalisé ? Certes, E. Poulat a raison de souligner que Mgr Mignot "force et déforme ; il *charge*"<sup>1751</sup> et que les ecclésiastiques qu'il dénonce comme étant en rupture avec leurs congrégations ou avec leurs diocèses étaient en règle générale en situation parfaitement régulière d'un point de vue canonique. Il faut cependant noter qu'il ne cite nominalement, en dehors de Benigni, que deux ecclésiastiques français : Dom Besse<sup>1752</sup> et l'abbé E. Barbier ; qu'il gomme l'allusion à Maurras ("des politiciens *dont le chef à écrit*" devenant "des politiciens aux yeux desquels"). Il essaie donc de mettre en pratique le principe de saint Augustin qu'il invoque : "*Interficate errores, diligite homines*".

Quand bien même l'archevêque serait pris dans la contradiction que pointe E. Poulat, faut-il conclure avec lui qu'elle n'est que superficielle et qu'elle se résout facilement si l'on veut bien admettre que la ligne suivie par Pie X et le contre-projet que défend Mgr Mignot ont tous les deux "pour cadre, limites et conditions le modèle intransigeant du catholicisme - le seul que connaisse et véhicule alors la théologie"<sup>1753</sup>. Dès lors le libéralisme du mémoire ne serait qu'une apparence. N'y voit-on pas, estime E. Poulat,

<sup>1748</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 12 décembre 1910, f° 158-159.

<sup>1749</sup> Mgr Mignot fait ici allusion à l'intervention du cardinal Billot en juillet 1913. Il semble ignorer et l'existence du décret de la Congrégation de l'Index du 29 janvier 1914 et la décision de Pie X d'ajourner sa publication. Sur cette affaire, voir Jacques Prévotat, *Catholiques français et Action française. Etudes des deux condamnations romaines*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris X-Nanterre, 1974, t. 2, pp. 382-476.

<sup>1750</sup> E. Poulat commente : "Allusion à Lemire et Laberthonnière, à d'autres aussi, et presque sûrement à Loisy", *Op. cit.*, p. 526.

<sup>1751</sup> E. Poulat, *Op. cit.*, p. 515, n. 18.

<sup>1752</sup> Dom Jean Martial BESSE (1861-1920), entré chez les Bénédictins de Solesme, il est ordonné prêtre en 1887. Maître des novices à Ligugé, premier supérieur de S.-Wandrille. Il s'est consacré à l'histoire monastique tout en déployant une activité politique considérable. Il a collaboré, sous différents pseudonymes, à *La Vérité française* et à *l'Action française* et a occupé la chaire du *Syllabus* à l'Institut de l'Action française.

"clairement réaffirmé" un catholicisme hiérarchique, dogmatique et intégral ? Sur le premier point, il n'y a aucun doute. Mais nous avons vu que la réaffirmation du principe hiérarchique par Mgr Mignot vise une réévaluation du rôle de l'épiscopat, ce qui présente plus qu'une nuance par rapport au modèle intransigeant. De même, sur les deux autres points, il nous semble que E. Poulat sollicite trop les citations sur lesquelles il s'appuie. Il n'est pas certain que l'acceptation du "coup de barre" qui a permis "d'endiguer énergiquement certaines tendances devenues dangereuses" ou que le rappel de la devise de Pie X : *Instaurare omnia in Christo* soient des manifestations évidentes d'un catholicisme dogmatique et intransigeant. Sans doute faut-il simplement y voir, pour le coup, des concessions de pure forme.

E. Poulat sent bien les limites de l'interprétation qu'il avance. Aussi bien ne pousse-t-il pas jusqu'au bout la logique de l'analogie qu'il propose entre d'un côté les deux stratégies de la bourgeoisie préoccupée de faire fructifier son capital et de l'autre les deux tendances qui s'affrontent dans le catholicisme. A propos de la première, il constate qu'entre la pierre et le papier "c'est toujours, bien sûr, du capital, mais ce n'est plus la même capitalisation, ni surtout, à partir d'un certain seuil, le même capitalisme". Tout en disant qu'il en va de même pour le catholicisme, il écrit : "Le patrimoine reste indivis et sacré pour tous : le conflit se limite à la manière de le gérer"<sup>1754</sup>. Il nous semble au contraire qu'il en va du catholicisme comme du capitalisme dont parle E. Poulat, à partir d'un certain seuil ce n'est plus le même catholicisme.

Il introduit d'ailleurs l'idée d'un catholicisme "duel ou dualisé" et il écrit que Mgr Mignot "pratique déjà, pour son compte, une alternance, un va et vient, de l'institution qui le porte et dont il ne peut se couper à l'aspiration qui le meut et qu'il ne peut réprimer"<sup>1755</sup>. Cette alternance, comme l'action successive du gel et du dégel, contribue finalement à déliter progressivement le modèle sur lequel elle joue.

C'est bien que, comme nous en formulons l'hypothèse en introduction, Mgr Mignot manifeste à sa façon la réalité d'une fracture, encore imperceptible, mais réelle, dans le modèle du catholicisme intransigeant. A côté de celui-ci, et en grande partie contre lui, émerge un catholicisme qui accepte de prendre en compte "les signes des temps". Il est certes difficile de le qualifier. "Libéral" a l'inconvénient de renvoyer à une tentative historiquement précise et introduirait plus de confusion que de clarté. "Moderniste" est gênant dans la mesure où ce catholicisme refuse de se laisser identifier au portrait brossé par l'encyclique *Pascendi*. "Nouveau" n'est guère satisfaisant, car les tenants de ce catholicisme considèrent que ce sont les intransigeants défenseurs des prétentions romaines qui ont introduit, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, en rupture totale avec son histoire séculaire, des nouveautés dans tous les domaines de la vie de l'Église.

Cette difficulté n'est pas anodine. Elle est l'expression d'une querelle en légitimité. Chacune des deux parties estime être le catholicisme de toujours et reproche à l'autre des

<sup>1753</sup> E. Poulat, *Op. cit.*, p. 506.

<sup>1754</sup> E. Poulat, *Op. cit.*, p. 508.

<sup>1755</sup> E. Poulat, *Op. cit.*, p. 507.

innovations qui le défigurent. Les qualificatifs forgés par ceux d'en face sont nécessairement péjoratifs. Intégrisme contre modernisme. Mgr Mignot refusait aussi bien l'un que l'autre, à la recherche qu'il était d'une *via media*. Mais cette revendication d'une voie moyenne entre deux extrêmes est celle de tous les réformateurs qui tentent ainsi de faire accepter ce qu'il y a d'incontestablement novateur dans leurs propositions.

En nous attachant maintenant aux lignes de force de la construction intellectuelle à laquelle Mgr Mignot était parvenu pour son compte, nous pourrions mieux comprendre et les caractéristiques de ce catholicisme intégral cherchant à construire un modèle alternatif au modèle intransigeant et les raisons de son impossible acclimatation dans le catholicisme du début du XX<sup>e</sup> siècle.

# Troisième partie : Le catholicisme de Mgr Mignot

***Le modernisme ? mais, c'est tout le monde. P. Laberthonnière à Loisy, 11 octobre 1907. Si l'on voulait donner aux modernistes leur vrai nom, il faudrait les appeler, tout purement et simplement, catholiques. P. Sabatier, Les modernistes, p. 24.***

## Introduction

On sait que l'encyclique *Pascendi Dominici Gregis* dénonce sous le terme de modernisme une hérésie multiforme d'autant plus dangereuse qu'elle atteint tout à la fois le philosophe, le croyant, le théologien, l'apologiste, l'historien, le critique, le réformateur. Le danger réside dans le fait que, si prises individuellement ces différentes formes se laissent mal identifier comme contraire à la doctrine catholique, elles se rattachent toutes à un système cohérent "carrefour de toutes les hérésies" dont l'encyclique se propose précisément de dévoiler la logique interne.

P. Colin note très justement que "la manière dont l'encyclique dénonce la logique caché du modernisme est en fin de compte significative de sa propre logique"<sup>1756</sup> et plus

<sup>1756</sup> P. Colin, *L'audace...*, *Op. cit.*, p. 250.

généralement sans doute de la logique du catholicisme romain dans sa version intransigeante. Ce qui explique en partie qu'aucun des protagonistes ne se soit réellement reconnu, non seulement dans la description de l'encyclique, mais surtout dans l'articulation logique qu'elle proposait et qui leur apparaissait comme "un exercice fascinant de passe-passe théologique"<sup>1757</sup>. C'est que, pour la plupart, ils plaçaient au cœur de leur démarche autre chose qu'une prise de position philosophique. Cela est évident pour Mgr Mignot. "Mais grand Dieu !, écrit-il à Mgr Lacroix, ne me prenez pas pour un moderniste ! Je ne suis ni agnostique, ni panthéiste, ni immanentiste, ni rien en *iste* ou en *ique* sauf catholique tout court, ni *vieux*, ni *moderne*"<sup>1758</sup>. En identifiant le modernisme à des systèmes philosophiques et en se référant à un catholicisme sans qualificatif, l'archevêque se situe au delà d'une simple recherche d'un catholicisme du juste milieu entre conservatisme et progressisme. Il revendique la fidélité à un catholicisme qu'il estime être celui de toujours, lequel ne se définit pas d'abord par des options philosophiques, mais par une foi, c'est-à-dire par une expérience religieuse.

Un an auparavant, Mgr Mignot avait eu l'occasion de s'expliquer dans l'oraison funèbre de Mgr Le Camus prononcée le 15 novembre 1906. Derrière les conventions d'usage le portrait qu'il trace du prélat défunt est à bien des égards un contre-portrait de l'archevêque lui-même. A la lecture du tiré à part le baron von Hügel ne se laisse pas prendre :

***J'ai soigneusement souligné les passages saillants, et voudrais avoir le temps de vous en entretenir. Ce n'est que fort rarement que l'on a à percer une certaine enveloppe conventionnelle pour arriver à ce qui est sans doute la pensée intime, le motif déterminant d'un passage. Plutôt me plaindrais-je du fait, qui me semble clair que vous avez eu à dire des vérités de premier ordre, et qu'un homme pleinement à leur hauteur les ait dites ici, à l'occasion d'un autre qui, fort estimable et brave qu'il était, n'arrivait pas cependant, m'a-t-il toujours semblé à les voir en leur pleine grandeur et leur difficulté poignante***<sup>1759</sup>.

Et dans sa réponse Mgr Mignot ne dément pas cette interprétation :

***Merci de votre appréciation sur l'oraison funèbre de Mgr Le Camus. J'ai embelli un peu le personnage, mais j'en ai profité pour mettre sur son dos beaucoup d'idées qui sont les miennes. J'ai dit ce qu'il était possible de dire dans l'état actuel des esprits, et tenu à protester contre le courant réactionnaire qui devient de plus en plus fort***<sup>1760</sup>.

Passons sur ce qui est dit des traits psychologiques d'une "physionomie complexe [...] riche de contrastes" : "un cœur qui se cachait sous une apparente brusquerie", "une magnifique confiance dans l'avenir", "un inépuisable optimisme que rien n'a lassé". Passons sur ce qui est dit de l'amour de l'étude aimée "en raison de ses difficultés, de ses

---

<sup>1757</sup> G. Daly, "La contestation de la théologie. La crise moderniste", *Concilium* (178), 1982, p. 80.

<sup>1758</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 30 septembre 1907, f° 66.

<sup>1759</sup> *Baron von Hügel à Mgr Mignot, 18 Avril 1907.*

<sup>1760</sup> *Mgr Mignot au baron von Hügel, 21 avril 1907, ms 2813.*

dangers, de son mérite". Passons enfin sur ce qui est dit du souci qu'avait Mgr Le Camus de respecter le savant et l'homme quand bien même il désapprouvait la doctrine <sup>1761</sup>. Toutes choses non négligeables si on les rapporte à Mgr Mignot. Mais ce sont là des *obiter dicta*. L'essentiel réside dans l'articulation des différentes facettes du personnage. Le plan de l'oraison funèbre est à lui seul un manifeste : l'homme de foi, l'homme d'étude, l'homme de la tradition et du progrès. Pour l'archevêque d'Albi, le caractère essentiel de la vie de Mgr Le Camus est à chercher dans sa "foi simple et profonde que jamais un doute sérieux ne troubla". Mais "il voulut que sa foi fût raisonnable et qu'elle apparût telle à tous". C'est pourquoi on peut dire en vérité que "le croyant engendra chez lui l'homme d'étude, le savant, l'écrivain".

C'est qu'en effet sa foi a été confrontée dès le séminaire aux affirmations de la critique : la lecture de Strauss décide de la vocation scientifique de l'abbé Le Camus, comme plus tard, nous l'avons vu, celle de Renan sera déterminante pour l'intérêt que l'abbé Mignot portera à l'étude de l'Écriture. Une foi qui fait de l'étude "un impérieux besoin", non pas pour réaliser des "œuvres de haute critique où les préoccupations scientifiques soient au premier rang", mais pour faire œuvre d'édification c'est-à-dire d'apologétique :

***Aussi, si l'armature scientifique se dissimule, pour ainsi dire, dans les écrits du docte prélat, si bien qu'ils sont accessibles à tous les esprits et n'éveillent de doute chez personne, elle est cependant partout présente, de manière à satisfaire aux exigences d'une pensée plus avertie*** <sup>1762</sup>.

Consacrant sa vie à étudier les sources du christianisme, Mgr Le Camus a été au sens vrai du terme un homme de la tradition. Pour autant, il repoussait la "conception paresseuse d'une religion où notre génération serait dispensée de toute recherche et de tout effort sous le prétexte que la besogne a été faite une fois pour toutes par les génies du passé". C'est de la tradition qu'il a appris que nul n'est dispensé de l'effort de s'assimiler la doctrine religieuse et, qu'à côté des vérités essentielles au salut dont l'Église a la garde, il y a le champ immense des vérités naturelles et scientifiques dans lequel l'Église "apprend comme tout le monde" afin de pouvoir présenter l'immuable dépôt de la foi en termes compréhensibles à chaque génération. C'est pourquoi "lui qui vivait au milieu des anciens [...] n'avait pas pour les "nouveauautés" cette frayeur excessive qui se manifeste parfois parmi nous d'autant plus qu'il avait "nettement conscience de la crise intellectuelle" que traverse l'Église. C'est pourquoi il ne "mettait pas en doute la légitimité" de l'effort entrepris pour apporter "quelques retouches" à la synthèse théologique élaborée au Moyen Age afin de l'adapter à la pensée contemporaine.

Cette attitude est bien celle "d'un croyant en possession de la vérité essentielle et qui

<sup>1761</sup> "On eût vainement cherché sur ses lèvres ou sous sa plume, à propos du mouvement des idées contemporaines, ces formules vagues et imprécises, ces réprobations dédaigneuses d'erreurs indéterminées, ces expressions péjoratives de "nouveauautés suspectes", de "fausse science", de "subjectivisme" et autres, qui se rencontrent souvent aujourd'hui dans la littérature ecclésiastique, qu'on ne définit pas et qui, par conséquent, ne signifie rien, sinon d'ordinaire la parfaite incompetence de celui qui les emploie, peut-être aussi le souci de se donner par là et à bon marché le cachet d'une rigoureuse orthodoxie", Oraison funèbre de Mgr Le Camus, 15 Novembre 1906, in *L'Église et la critique*, p. 276.

<sup>1762</sup> *Oraison funèbre de Mgr Le Camus, 15 Novembre 1906, in L'Église et la critique, p. 261.*

sait n'avoir rien à redouter pour elle". Le croyant se fait critique et historien par souci d'apologétique. Dans un second temps, il se fait théologien et réformateur. De philosophie, il n'est ici question qu'en tant qu'elle est révélatrice de la crise de conscience des contemporains que l'apologiste se doit de rejoindre pour tenter de la christianiser. A l'origine donc, non pas le philosophe, mais le croyant. Avec cet ordre, nous passons en quelque sorte du moderniste abstrait au moderniste concret, de la construction théorique de l'encyclique au mouvement de la vie. Mais justement cette manière de présenter les choses n'est-ce pas la marque même du moderniste "pour qui vie et vérité ne sont qu'un"<sup>1763</sup> ?

Or c'est bien parce qu'il tentait de donner forme à un catholicisme qui prenne en compte les aspirations nouvelles de ses contemporains que Mgr Mignot a été perçu, comme le représentant éminent d'un modèle de catholicisme différent du modèle intransigeant et susceptible de reconquérir le terrain perdu en regagnant au catholicisme les élites intellectuelles. Un auteur britannique présentait l'archevêque d'Albi à ses lecteurs comme "le protagoniste de ce mouvement qui s'intitule lui-même 'la Nouvelle Apologétique', mais que l'on peut appeler plus intelligemment 'la Nouvelle Théologie'"<sup>1764</sup>

Nouvelle théologie, car si la nécessité d'un renouvellement de l'apologétique est bien le point de départ de la réflexion de Mgr Mignot, l'ampleur des questions auxquelles il faut répondre l'a conduit à envisager des réajustements théologiques plus ou moins profonds selon qu'il touche l'ecclésiologie, la conception des rapports de la révélation et de la critique, la nature de la connaissance de foi ou encore la notion de développement dogmatique. Nouvelle théologie aussi en ce sens qu'il ne s'agit plus de gloser une fois de plus les traités classiques, mais de réaliser pour le XX<sup>e</sup> siècle une synthèse comparable à celle que saint Thomas avait réalisé au XIII<sup>e</sup>, synthèse qui fasse, pour reprendre le vocabulaire de Mgr Mignot, une part plus grande à l'homme, c'est-à-dire introduise le point de vue du sujet dans le catholicisme et rééquilibre par là même le rôle de l'autorité.

## Premier Chapitre : Une Église attentive et accueillante

Mgr Mignot, nous l'avons vu<sup>1765</sup>, a vivement réagit en 1907 en apprenant que le cardinal Merry del Val s'était inquiété de sa présence dans la commission préparatoire à l'assemblée des évêques l'année précédente. Piqué au vif, l'archevêque écrit<sup>1766</sup> au

---

<sup>1763</sup> Encyclique *Pascendi*, n°17.

<sup>1764</sup> Leslie Litley, "The new Apologetic in France", *Record and Review*, août 1902, fiche rédigée par Mgr Lacroix, BN, Naf, 24406, f° 560.

<sup>1765</sup> Voir supra p. 420 et sq.

<sup>1766</sup> Du moins en a-t-il eu l'intention comme en témoigne un brouillon de lettre conservé dans les archives d'Albi



cardinal Mathieu. Replaçant cet incident dans le cadre général de la situation de l'Église en France, il stigmatise la politique du Secrétaire d'État comme étant une politique de l'autruche :

**Que mes idées critiques ne plaisent pas au cardinal Merry del Val, je le regrette, mais me rendent-elles moins catholique, moins attaché à l'Église, moins obéissant au Saint Siège ? Le cardinal est effrayé : il comprend que nous sommes à un tournant de l'histoire ; je le comprends comme lui, mais là où il ne voit qu'une question de rapports de l'Église avec les États, je vois, moi, une série de problèmes intellectuels. Il croit défendre l'Église, je crois la défendre avec le même cœur que lui. Seulement je crois qu'il faut la défendre en se plaçant sur le vrai terrain, qu'il ne faut pas fermer les yeux, ni s'imaginer qu'on a tout sauvé quand on a comme l'autruche caché sa tête sous le gazon. J'estime que les problèmes ne sont pas résolus parce qu'on feint de les ignorer ou de les tenir pour non venus. L'Église ne se heurte pas seulement à la franc-maçonnerie, mais, ce qui est autrement grave, à l'histoire. Dois-je être suspect et signalé comme tel au monde entier parce que je consacre mon intelligence et mes forces à la défense de la vraie doctrine ? L'Église ne saurait être sauvée ni par l'ignorance, ni par la paresse <sup>1767</sup>.**

La nouvelle apologétique se définit donc dans l'esprit de Mgr Mignot, qui de ce point de vue appartient totalement au XIX<sup>e</sup> siècle, le siècle par excellence de l'apologétique, par son objet qui est de défendre la "vraie doctrine". La nouveauté du défi réside dans le fait qu'il ne s'agit plus de combattre les déistes, mais la science positive, en particulier l'histoire, en tant qu'elle est la matrice de l'athéisme :

**Il est facile de crier sur tous les tons , de répéter dans toutes les chaires qu'il ne saurait y avoir de conflit sérieux entre la science et la révélation. Mais, ce sont des mots. [...] Pauvres saintes autruches qui s'imaginent être à l'abri de tout danger. Elles ne s'imaginent pas ces bonnes âmes qu'il y a autour d'elles tout un monde qui pense plus qu'eux (sic) et autrement qu'eux ! Qu'on renonce donc une bonne fois à ces arguments surannés qui font pitié et dégoûtent, disons le mot, les gens vraiment instruits de venir à nous, de rester avec nous, et à ces puérités saintes dont on a bercé notre enfance et notre jeunesse sacerdotale <sup>1768</sup>.**

## 1. Pour une nouvelle apologétique.

---

En 1904, le P. de Pascal assigne à l'apologétique le programme suivant :

**L'apologétique, embrasse nécessairement trois grandes divisions. Après avoir parlé de la religion, elle établit la possibilité de la révélation, et traite les questions du surnaturel, du miracle, de la prophétie. Elle étudie ensuite les rapports de la raison avec la révélation, et, concluant que la raison est insuffisante, elle explique dans quel sens la révélation est nécessaire. Puis elle passe aux preuves de l'existence de la révélation. C'est ici que prend place la**

<sup>1767</sup> Brouillon de lettre au cardinal Mathieu, s.d., ADA, 1 D 5 11-02.

<sup>1768</sup> Journal 1899-1900, "Place des juifs dans l'histoire", ADA, 1 D 5 11-01.

**grave question des motifs de crédibilité, si débattue de nos jours, et sur laquelle le concile du Vatican a jeté une vive lumière en montrant que l'Église est en elle-même et par elle-même le plus grand motif de crédibilité de sa divinité et par conséquent de la divinité de la religion dont elle est l'expression authentique**<sup>1769</sup>.

C'était le programme classique de l'apologétique née au XVII<sup>e</sup> siècle d'un effort commun des catholiques et des protestants contre les déistes à qui il fallait démontrer que la révélation surnaturelle venait compléter la religion naturelle. Tous les manuels *De vera religione* construits sur ce modèle supposent établis par la philosophie scolastique la valeur de la connaissance, l'existence d'un Dieu personnel et créateur, l'immortalité de l'âme et ils s'attachent à justifier la foi chrétienne par l'exposé de la crédibilité rationnelle du christianisme. On part pour cela du principe que tout homme doit pratiquer une religion, c'est-à-dire rendre à Dieu le culte qui lui est dû. On démontre ensuite la nécessité et la possibilité d'une révélation ainsi que l'existence de critères qui permettent de la discerner (miracles et prophéties). On montre enfin sa réalisation en Jésus-Christ. Cette structure élaborée pour faire face au déisme est devenue au XIX<sup>e</sup> siècle un absolu intemporel détaché de ses origines contingentes, un moule canonique dans lequel on a coulé les discussions avec l'idéalisme allemand, l'histoire des religions, le protestantisme libéral etc.

Henri Bouillard a montré que le caractère principal de cette apologétique a été "sa prétention d'établir le fait de la révélation divine sans envisager le sens de son contenu"<sup>1770</sup>, car elle considérait la révélation comme un corps de vérités surnaturelles et donc comme un fait qui ne peut être prouvé que par des arguments externes. D'où l'importance accordée aux miracles par l'abbé Bergier<sup>1771</sup> et à l'autorité religieuse par Lamennais. C'est contre cette apologétique marqué par la séparation du fait et du sens et par un rationalisme excessif que réagit d'abord l'abbé Mignot.

**L'apologie de Bossuet et de ses contemporains, celle qui a été la notre jusqu'à présent, était un système de présentation de la vérité religieuse dont il ne fallait pas s'écarter. [...] C'était un cadre savamment construit dans lequel devait s'adapter la vérité. Les moyens de démonstration étaient aussi vénérables que la vérité elle-même ; les preuves faisaient partie du dogme ! [...] (Richard Simon voulait) exposer les faits tels qu'ils sont, envisagés à la lumière de l'histoire et non les expliquer à la lumière d'une théorie subséquente [...] (alors que Bossuet) s'appuie sur cette théorie a priori que le dogme n'ayant subi aucun changement a dû être connu aussi explicitement à l'origine que de notre temps, que les Pères n'ont pu parler autrement que nous puisqu'ils étaient orthodoxes [...] Ce sont là des raisons d'enfants. [...] L'apologie du christianisme doit être reprise sur des bases plus larges**<sup>1772</sup>.

<sup>1769</sup> G. de Pascal, "Les études ecclésiastiques", RCF, 1<sup>er</sup> janvier 1904, p. 238.

<sup>1770</sup> H. Bouillard, "De l'apologétique à la théologie fondamentale", *Les Quatre Fleuves*, I, (1973) pp. 53-70.

<sup>1771</sup> Sur l'influence de l'abbé Bergier (1718-1790) dans l'apologétique du XIX<sup>e</sup> siècle, voir Fr. Laplanche, *La Bible en France*, pp. 94-99.

<sup>1772</sup> Notes sur le Richard Simon de M. Margival, 1900, ADA, 1 D 5 11-01.

C'est que dans un monde marqué par les progrès de la science et le développement des techniques, l'idée de Dieu disparaît de la vie quotidienne. Ce n'est plus le déisme qu'il faut affronter, mais l'athéisme, ou tout au moins l'agnosticisme. Dès lors que la croyance en Dieu n'est plus communément admise, l'apologétique ne peut plus s'appuyer sur l'évidence des preuves métaphysiques. Elle doit montrer qu'au cœur de la vie profane l'homme fait l'expérience du mystère de la réalité et que la notion de Dieu désigne justement ce mystère :

La lutte est plus âpre aujourd'hui. Il ne s'agit plus seulement, comme au XVI<sup>e</sup> siècle, de décider si la Bible est l'unique dépôt de la révélation [...], la question est autrement angoissante : il s'agit de savoir s'il y a eu une révélation, si la morale a sa base en Dieu, et même s'il y a un Dieu. Ce qui ajoute à la gravité de cet état d'âme, c'est qu'il tend à se généraliser. [...] Aujourd'hui, cette mentalité nous enveloppe et nous pénètre comme une atmosphère empoisonnée ; elle se retrouve partout : dans la littérature en général, dans le roman naturaliste, dans le théâtre, dans le haut enseignement de la philosophie, de l'histoire, de l'archéologie, de l'ethnologie, de la morale, dans la séparation de l'Église et de l'État telle qu'aucun peuple n'en a jamais connue de pareille <sup>1773</sup> .

### 1.1 Tenir compte du climat intellectuel

C'est bien cette question qui a très tôt retenu l'attention de l'abbé Mignot. Il perçoit grâce à la lecture des grandes revues que l'atmosphère favorable à la religion engendrée par le romantisme se transforme rapidement et que les progrès de la science orientent les esprits vers une conception plus matérialiste de la vie <sup>1774</sup> . C'est que "Chateaubriand et Lacordaire, avec la magie de leur style et leur incomparable éloquence, n'avaient guère intéressé les âmes qu'à la façade du temple et à la beauté de ses formes. Le positivisme était venu aussitôt et les avait retenues au dehors, grâce au prodigieux développement des sciences de la nature" <sup>1775</sup> . En 1897 il ironise sur

***les prophètes des temps modernes (qui) ne se faisaient pas faute, il y a peu d'années, de nous prédire à brève échéance la fin des religions révélées ; ils nous apprenaient, dans de savants ouvrages, "comment les dogmes finissent" <sup>1776</sup> . Avec une assurance digne des prophètes d'autrefois, ils nous révélaient comment l'esprit humain crée le divin [...] Les oracles de nos prophètes de malheur sont si loin de s'accomplir que nos penseurs d'aujourd'hui semblent revenir à une plus saine appréciation du problème religieux [...] ; ils se sont aperçus qu'ils faisaient fausse route, qu'il fallait rebrousser chemin sous peine de tomber dans l'absurde. Il a bien fallu s'incliner et reconnaître qu'en dépit de tous les sophismes, le sentiment religieux est une loi primordiale de notre nature <sup>1777</sup> .***

C'est la preuve, s'il en était besoin, que chaque génération est porteuse de "son lot de

<sup>1773</sup> Mandement de carême 1908, "Les bases de la morale", *Semaine religieuse*, 29 février 1908, pp. 115-116.

<sup>1774</sup> Notes pour le traité de l'Incarnation, 1876, f° I, ADA, 1 D 5 04.

<sup>1775</sup> Oraison funèbre de Mgr Le Camus, 15 Novembre 1906, in *L'Église et la critique*, p. 278.

<sup>1776</sup> *Allusion au célèbre texte de Théodore Jouffroy, publié dans Le Globe en 1825.*

vérités, d'erreurs, de préjugés, de tendances, d'aspirations, de besoins intellectuels qui la différencie des précédentes"<sup>1778</sup> et que l'apologiste doit être en mesure de répondre à des exigences qui se renouvellent rapidement. Or en cette fin du XIXe siècle "la conscience humaine, comme saisie par l'angoisse du vide, rentre en elle-même ; la science tant prônée ne suffit plus à ses besoins et ses aspirations... Le mystère religieux se pose à nouveau aux esprits les plus éminents"<sup>1779</sup>, mais fascinés par les prodigieuses découvertes de la seconde partie du siècle, les contemporains "ont le malheur d'être devenus presque insensibles aux conclusions purement intellectuelles. Ils réclament des faits bien plus que des idées, ils se défient de la philosophie, de la théologie, où ils ne voient que des pensées d'hommes contre lesquelles il faut se tenir en garde"<sup>1780</sup>. C'était là une conviction largement partagée. Dans son discours de rentrée de l'Institut catholique en 1901, Mgr Batiffol, par exemple, ne dit rien d'autre :

***En réalité, la tâche qui s'impose aux théologiens en un siècle qui est éminemment le siècle de l'apologétique, c'est moins de considérer les articles de foi comme un point de départ pour de hardies ascensions dialectiques, que de les considérer comme un point d'arrivée. [...] On nous demande de procéder en remontant des faits au formules plutôt que de raisonner sur les formules sans souci de rejoindre les faits***<sup>1781</sup>.

L'irruption de l'histoire et la mise en perspective qu'elle impose font voler en éclat les représentations les mieux établies :

Habitué à vivre dans un milieu chrétien, à juger le christianisme par ce que nous voyons et connaissons présentement, nous sommes tentés d'attribuer aux premiers disciples du Sauveur nos pensées, nos préoccupations. Nous ne supposons pas un seul instant qu'on ait pu connaître Jésus autrement que nous ; nous ne voyons aucune différence entre le christianisme des foules dont parle l'Évangile et le nôtre. [...] Les historiens modernes ont de nouvelles exigences. [...] De plus en plus on reconnaît la nécessité de ne pas condamner à la légère ce que réprouve avec raison la conscience moderne, comme aussi de ne pas attribuer aux siècles passés nos admirations et nos enthousiasmes. Ces remarques sont vraies dans le domaine des faits religieux comme dans celui de l'histoire profane et l'on a droit de nous demander si le christianisme des premiers disciples était le même que le nôtre...<sup>1782</sup>

Mgr Mignot était d'autant plus capable de comprendre ces nouvelles exigences que

<sup>1777</sup> "L'évolutionnisme religieux" in *L'Église et la critique*, pp. 3-4.

<sup>1778</sup> Préface à la *Polyglotte*, 1899, p. VIII.

<sup>1779</sup> Oraison funèbre de Mgr Le Camus, 15 Novembre 1906, in *L'Église et la critique*, p. 278.

<sup>1780</sup> Préface à la *Polyglotte*, 1899, p. IX.

<sup>1781</sup> P. Batiffol, "La vie quotidienne d'un Institut catholique", (discours de rentrée 1901) in *Questions d'enseignement supérieur ecclésiastique*, pp. 47-48.

<sup>1782</sup> *Études sur les évangiles*, 1880, f° 98, ADA, 1 D 5-04.

lui-même, nous l'avons vu, partage largement l'état d'esprit de ses contemporains et perçoit très bien - parce qu'il l'éprouve pour lui-même - à quel point les décisions romaines sont de nature, sinon à éloigner de la foi, du moins à la rendre de plus en plus difficile. C'est ainsi par exemple que le décret de la Sacrée Congrégation de la Consistoriale<sup>1783</sup> interdisant l'utilisation dans les séminaires de différents écrits du P. Lagrange, le plonge dans une grande anxiété, car il "partage vraisemblablement beaucoup de ses idées". Il note dans son Journal :

***Tout cela au lieu d'augmenter la simplicité de ma foi, l'a plutôt affaiblie, sans l'éteindre bien entendu. Chaque fois que je veux prier, aimer, adorer, un nuage noir traverse les clartés de l'âme et involontairement je me dis "Est-ce vrai ?" Le christianisme est quelque chose de sublime, mais dépasse-t-il ce que l'humanité aurait pu découvrir, et l'homme, même laissé à sa raison imparfaite, n'est-il pas capable de s'élever parfois au sublime ? La religion, je le reconnais est un besoin de l'âme : l'on en conclut que la religion est quelque chose d'aussi vraie, aussi inhérente à l'homme que ses autres facultés et par conséquent que parmi toutes ces religions, une au moins est véritable. Je l'ai cru longtemps, je le crois moins aujourd'hui. Dieu n'a rien révélé dans l'ordre ordinaire des vérités rationnelles, des inventions humaines, de la philosophie. Il s'est borné à imprimer dans la raison la distinction du Bien et du Mal ; et encore ! puisque les hommes diffèrent si fort dans leur appréciation de ce qui est licite ou non...***

Pourquoi Dieu qui a laissé l'homme à son libre arbitre ne lui aurait-il pas laissé le soin de choisir peu à peu, lentement et en les "épurant", les rites jugés par lui les meilleurs pour adorer la divinité ?<sup>1784</sup>

C'est la raison pour laquelle il plaide sans relâche afin que les théologiens ne se détournent pas de la tâche nouvelle qui s'offre à eux. Nier le problème ne sert à rien et, d'une certaine façon, c'est être infidèle à l'attente de Dieu, car "des regrets et des espérances ne peuvent rien sur le présent. Dieu qui nous fait vivre en ce siècle nous impose des devoirs pour l'heure actuelle"<sup>1785</sup>.

Le théologien n'a pas fait tout ce qu'il doit pour l'avènement du règne de Dieu tant qu'il n'a pas découvert, dans l'immuable vérité du dogme, l'aspect qui le rend accessible aux intelligences contemporaines et qui permettra la synthèse des données de la foi d'une part, et de l'autre, des idées directrices de l'esprit humain à tel ou tel moment de son histoire. Cette préoccupation qui exige, chez le théologien, une connaissance approfondie et bienveillante de la mentalité ambiante, suppose également que les vérités doctrinales sont saisies par lui dans toute leur ampleur, et que son intelligence pénètre jusqu'à la moelle vivante des dogmes<sup>1786</sup>.

---

<sup>1783</sup> Daté du 29 juin 1912 et publié le 16 août ce décret interdisait dans les séminaires l'usage d'un certain nombre d'ouvrages du Dr Karl Holzney, du P. Lagrange et du Dr Fritz Tillmann.

<sup>1784</sup> *Anxiétés*, 1912, ADA, 1 D 5-14. Le 2 octobre il écrit à Mgr Lacroix : "Vous voyez qu'on est arrivé à pincer le P. Lagrange. Afin de rendre peut-être la condamnation moins éclatante on a mis le P. Lagrange entre deux allemands. Il est probable que l'on prépare les esprits à la condamnation par l'Index - marche suivie pour Mgr Duchesne. A quand Mgr Lacroix et votre serviteur ?".

<sup>1785</sup> Mandement de carême 1891, p. 21.

Que la situation soit difficile, que l'Église et le monde soient à une époque de transition, l'archevêque d'Albi en est intimement persuadé, comme il est convaincu que le temps passé ne revient pas et qu'il faut tout faire pour "endiguer le fleuve sous peine d'être inondé (et) creuser le lit plus avant afin que les eaux ne se précipitent pas par dessus bord en ravageant toute la plaine"<sup>1787</sup>.

En usant de cette métaphore, Mgr Mignot partage, jusque dans la formulation, l'opinion du P. Tyrrell sur la nécessité et l'urgence, en dépit du caractère périlleux de l'aventure et des difficultés nombreuses qui hérissent le chemin, d'entreprendre quelque chose pour permettre à l'Église de répondre aux défis du monde moderne. Dans l'une des rares lettres du P. Tyrrell conservées par l'archevêque, le jésuite lui dit en effet :

***On peine à voir jusqu'où et comment cette inévitable révolution nous conduira et c'est notre faiblesse et notre danger. Mais l'espérance va de l'avant comme Abraham depuis Ur en Chaldée jusqu'au commandement de Dieu Nesciens quo iret. Notre attitude en direction de la Vérité peut seulement être : Sequor te, quocumque ieris. Et c'est pourquoi le fait que nous ne voyons pas la fin de notre souffrance n'est pas une raison de craindre et de revenir en arrière si nous pouvons avoir confiance en notre chef et dans les principes qui nous guident. C'est parce que la rivière a été trop longtemps endiguée qu'on craint la crue des eaux refoulées***<sup>1788</sup>.

De toute évidence, Mgr Mignot a trouvé dans la pensée du P. Tyrrell un écho à ses propres préoccupations et une certaine légitimation de ses propres intuitions sur le travail à accomplir pour adapter le discours de l'Église à celui du monde contemporain. Leur identité de point de vue sur la situation de l'Église et sur la manière d'y faire face s'explique moins par une éventuelle influence réciproque que par la proximité de leur analyse de la situation.

Pour autant, Mgr Mignot est loin de canoniser le monde moderne. Il en dénonce régulièrement les dérives dans ses mandements de carême. Ainsi par exemple, en 1891 il condamne la sécularisation qu'il définit comme "la laïcisation de l'esprit, de la volonté et, par suite, des lois, des usages, des institutions". Un tel programme est inacceptable. Il est "tracé par les ennemis de la Religion, suivi par un certain nombre d'hommes [...] qui reculeraient épouvantés, s'ils se rendaient mieux compte des ruines qu'ils préparent"<sup>1789</sup>. En 1896, il condamne pêle-mêle : "la curiosité dépravée", "le besoin effréné de se distraire et de s'amuser à tout prix", "le goût malsain pour les émotions violentes",

<sup>1786</sup> Préface aux *Études du clergé* de J. Hogan, p. 7.

<sup>1787</sup> Notes pour une réponse à la brochure de Mgr Turinaz, 10 février 1902, ADA, 1 D 5 11-02.

<sup>1788</sup> ***"One hardly fore sees whither and how far this inevitable revolution will lead us and that is one weakness and danger. But faith goes forth like Abraham from Ur of the Chaldee at Gods bidding "nesciens quo iret" ; and our attitude towards Truth can only be : "Sequor te quocumque ieris". And so, that we do not see the end of our path is no reason of fear and draw back if we can trust our leader and the principles that guide us. It is because the river has been dammed so long that one fears the out-rush of the pent-up waters "*, lettre du 8 février 1902.**

<sup>1789</sup> Mandement de carême, 1891, p. 5.

"l'excessive surexcitation de la sensibilité". Par ailleurs, il déplore l'influence croissante de l'individualisme qui est naturellement pour lui "une des conséquences fatales du principe protestant de l'inspiration personnelle, s'appuyant sur cette parole de je ne sais plus quel Père de l'Église (Tertullien peut-être) : 'On ne naît pas chrétien, on le devient'" <sup>1790</sup> . Il déplore ces évolutions, mais il ne croit pas en la possibilité d'un quelconque retour au passé. S'il ne songe pas un instant à faire sienne l'idée que l'Église doive accepter cet état de fait, il estime en revanche qu'elle ne peut pas ne pas les prendre en compte dans la présentation du message de salut dont elle a la responsabilité.

Les conséquences de ces évolutions sur la situation de l'Église en France appellent de sa part un jugement sans complaisance :

***N'est-il pas souverainement douloureux de voir la foi s'affaiblir, nombre de chrétiens s'en aller à la dérive et les âmes se perdre ? [...] de voir grandir l'indifférence, de constater l'efflorescence de germes mauvais [...] trouvant un terrain d'éclosion favorable, de voir l'ivraie se multiplier rapidement et menacer d'étouffer le froment ?***

Quoi de plus douloureux pour un évêque de voir Dieu sans place officielle dans notre pays chrétien ? Dieu chassé de nos écoles [...] Voir l'apostasie se consommer ! La France vide de Dieu, encore une fois, est-ce possible ? Et, pour que l'œuvre de déchristianisation soit complète, la Séparation faite dans les conditions les plus lamentables... <sup>1791</sup>

L'archevêque comprend donc les angoisses de ses collègues dans l'épiscopat et s'il "les partage dans une grande mesure", il n'en estime pas moins qu'il est impossible d'arrêter le cours des choses, car "il suffit de jeter les yeux sur le monde qui nous environne pour nous convaincre qu'ici bas tous n'est que changement" <sup>1792</sup> . Mais le changement n'est pas linéaire. L'évolution dans les idées ne se fait pas d'une façon calme, uniforme, régulière, il y a des moments de crise et Mgr Mignot a conscience que la société et l'Église traversent un de ces moments de crise :

***Quiconque regarde ce qui se passe dans le monde [...] reconnaît la nécessité de remettre de l'ordre dans notre intelligence, de nous servir dans nos recherches de méthodes plus sûres que par le passé. Cet avertissement s'applique aux choses religieuses aussi bien qu'à celle du domaine de la pensée ou de l'action. Il faut savoir ce que nous croyons et adapter nos affirmations religieuses sur le même pied que le reste de notre mobilier intellectuel si nous ne voulons courir le risque de les voir se dissiper au milieu des agitations et des troubles de la vie moderne*** <sup>1793</sup> .

<sup>1790</sup> <sup>er</sup> 1 Reg., f° 158. Texte écrit à propos du livre d'Ed. de Pressensé : *Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne et contemporain de la publication au milieu des années 1870.*

<sup>1791</sup> "Allocution pour les obsèques de Mgr Enard", in *L'Église et la critique*, p. 311.

<sup>1792</sup> *Développement de la doctrine chrétienne*, f°12, 1868, ADA 1 D 5 04. Il ajoute : "La vie est un mouvement et chaque mouvement est un changement nouveau. Rien n'est immobile, depuis l'humble mousse qui croît et tombe jusqu'à ce monde brillant des étoiles fixes qu'on a longtemps regardés comme les piliers du monde inférieur et qui sont eux mêmes entraînés dans l'immense mouvement ; depuis l'enfant... jusqu'au vieillard mourant... tout s'agite et se meut ici bas, tout change et disparaît".

## 1.2 Mieux se comprendre

La nécessité de renouveler la présentation du christianisme ne s'impose pas seulement par la pression extérieure et par le fait que, comme l'écrit l'abbé Bricout, les "femmes elles-mêmes éprouvent quelque difficulté à croire *tout* ce que nous leur enseignons"<sup>1794</sup>. Elle est en quelque sorte inhérente à sa vie et à son développement. La révélation, en effet, se manifeste à l'humanité sous tant d'aspects différents "qu'il ne faut pas s'étonner si chaque génération l'envisage sous une forme nouvelle". De plus, "comme la révélation seule est l'œuvre de Dieu, que l'apologie est l'œuvre exclusive des hommes, il n'est pas surprenant que nulle apologie n'échappe aux erreurs de son siècle et qu'il faille remettre au creuset de la critique certaines interprétations mêlées d'erreurs humaines"<sup>1795</sup>.

***Nous ne sommes pas plus intelligents que nos pères, nous le sommes autrement. Chaque siècle a une mentalité spéciale qui le caractérise et qui dépend de mille causes difficiles à analyser ; certaines raisons qui paraissent décisives, que tout le monde admet sans hésitation, n'ont plus d'influence sur les esprits même les plus ouverts, à d'autres époques, dans d'autres conditions intellectuelles. Pour être compris il faut parler un langage adapté aux besoins de son temps ; et il faut que chaque découverte complète ou modifie les connaissances antérieures et ouvre à l'esprit des horizons nouveaux***<sup>1796</sup>.

La difficulté est double. Elle provient d'abord de ce que pour l'homme moderne il n'y a plus de vérité objective certaine, mais "une vérité évolutive qui se transforme en proportion et dans la mesure de l'intelligence". D'où la difficulté de faire comprendre ce que l'Église entend par dogme immuable qui semble contradictoire avec la nécessité de répondre aux besoins différents de chaque siècle. A cela s'ajoute le fait que l'homme moderne tend à se dégager des formes extérieures, à rompre avec un passé même respectable, à vouloir se diriger seul, "guidé par la loi intérieure, en opposition avec la masse des hommes qui acceptent des autres une pensée toute faite et cherchent la règle en dehors d'eux dans ce qu'on appelle l'hétéronomie". C'est ainsi que de plus en plus "l'autonomie devient la règle des esprits : elle est au fond de la pensée, de la morale, des sciences physiques, de l'histoire. Partout la raison humaine trouve sa place et se fait son chemin"<sup>1797</sup>.

***Au lieu de s'effrayer outre mesure des exigences de l'esprit scientifique, des préoccupations religieuses de la pensée contemporaine, il faut plutôt s'en réjouir.***

<sup>1793</sup> Notes sur Harnack, s. d., ADA, 1 D 5 11-02. A rapprocher de J. Hogan : "A une époque de transition comme la nôtre, il faut tenir l'esprit ouvert et attentif aux faits qui se révèlent et aux vues qui surgissent tous les jours... et soumettre de temps en temps tout l'ensemble à un nouvel et sérieux examen", Les études..., p. 148.

<sup>1794</sup> Abbé Bricout, "La crise de la foi", RCF, 15 mars 1901, p. 145.

<sup>1795</sup> Préface à la Polyglotte, 1899, p. VIII.

<sup>1796</sup> Une hypothèse : le développement de la doctrine chrétienne, 1903, f° 7, ADA, 1 D 5 11-02.

<sup>1797</sup> Mandement de carême 1901, Sur l'Église, pp. 4, 7, 21.



***N'est-ce pas un siècle théologique qui s'annonce ? Il vient comme les autres, comme le IV<sup>e</sup>, comme le XIII<sup>e</sup>, comme le XVII<sup>e</sup>, à la suite de grands bouleversements politiques, économiques et sociaux, de grandes acquisitions scientifiques, qui ont modifié l'assiette de la vie humaine et, par le fait même, de la pensée. Les grands problèmes de demain seront encore des problèmes religieux. Et c'est non pas notre effroi, mais notre espérance, qu'il en soit ainsi***<sup>1798</sup>

Enfin, cette nouvelle apologétique est exigée par la nécessité de renouveler les formes de l'apostolat :

***Certes, il est plus agréable de ne rien tenter, de se tenir dans un charmant farniente intellectuel et pratique sous prétexte de ne rien innover. Il faut cependant se rendre à l'évidence, constater que l'on vient de moins en moins à nous, que le détachement se fait partout, lent continu, progressif. Nous nous illusionnons beaucoup j'en ai peur, sur l'efficacité de nos missions, la prospérité de nos œuvres, le résultat du dévouement de nos religieux et religieuses dans le domaine de l'enseignement ou de la charité : je crains qu'il n'y ait beaucoup de mirage dans ces affirmations répétées par tous les journaux catholiques. En fait le peuple s'éloigne de nous. Pourquoi des hauteurs d'une sécurité oisive jeter la pierre à ceux qui demandent s'il n'y a pas quelque chose à faire dans l'ordre scientifique, historique, social religieux ? Pourquoi blâmer des prêtres qui sous la surveillance de leurs évêques se réunissent de loin en loin pour conférer sur les meilleurs moyens de remédier au mal ? [...] Tout le monde sent le besoin de se grouper, de s'éclairer, de se fortifier mutuellement. Alors que tout marche, le clergé doit-il rester stationnaire ? Pour atteindre une génération qui croit à peine il faut aller à elle et renouveler dans une certaine mesure les formes de l'apostolat***

1799 .

### 1.3 Une double tâche.

La question de savoir comment il peut se faire que "des hommes à l'intelligence fine, aux vues étendues, au savoir varié, à l'esprit merveilleusement cultivé" puissent être éloignés de la vérité est l'une de celles qui ont hanté Mgr Mignot. C'est la question à laquelle il tentait de répondre dès son premier article<sup>1800</sup>, quand il n'était encore que curé-doyen de La Fère. Pour lui, cette question renvoie à celle de la difficulté d'atteindre la certitude dans le domaine religieux. C'est que, "dans le monde moral, la fatalité disparaît pour faire place à la liberté et, avec la liberté, apparaît la divergence des sentiments et des pensées"<sup>1801</sup>. De cette diversité on conclut, soit que l'homme n'est pas fait pour la vérité absolue, soit que les formes religieuses sont au fond indifférentes. D'une manière ou d'une autre on cède à la facilité du scepticisme et de l'agnosticisme dès lors que la raison ne permet pas

<sup>1798</sup> Oraison funèbre de Mgr Le Camus, 15 Novembre 1906, in *L'Église et la critique*, p. 280.

<sup>1799</sup> Une hypothèse : le développement de la doctrine chrétienne, 1903, f° 42-43, ADA, 1 D 5 11-02.

<sup>1800</sup> "État des esprits", *Semaine religieuse de Soissons*, février-décembre 1884.

<sup>1801</sup> "État des esprits", *Semaine religieuse de Soissons*, 16 février 1884, p. 95.

d'atteindre la certitude. Cette confiance absolue dans la raison provient du fait que "l'étude presque exclusive des sciences exactes à imprimé à la génération présente un cachet spécial, elle l'a façonnée à ne [...] croire qu'aux conclusions appuyées sur des données expérimentales"<sup>1802</sup>. Mais si la connaissance a réalisé d'incontestables progrès dans le domaine scientifique, elle s'est fermée aux vérités morales "dont les conclusions ne laissent aucun résidu dans la cornue du chimiste, aucune agitation sur la bobine électrique, aucune raie colorée dans le spectroscope"<sup>1803</sup>. La première tâche de l'apologétique est donc de montrer que le discours scientifique n'épuise pas la totalité du réel.

Sa seconde tâche est de répondre au désarroi des contemporains, qui "semblables à un navire désemparé, poussé sans voiles ni boussole vers des parages inconnus", veulent réduire le christianisme à une morale sans dogme, car leur préoccupation "est de bien agir plutôt que de bien croire"<sup>1804</sup>.

***Le Christ, nous dit-on, a été moins dogmatique que ses disciples ; il s'est contenté d'enseigner le sentiment religieux, la véritable morale, au lieu que ses apôtres ont façonné un Credo de toutes pièces et inventé après la mort de Jésus la théologie dogmatique***<sup>1805</sup>.

Il s'agit donc, par une démarche inverse de la première, de montrer à ceux qui prétendent qu'il suffit d'imiter Jésus, "le moins dogmatique des hommes", en dégageant "le Christ de l'enveloppe métaphysique dans laquelle les théologiens l'ont enseveli"<sup>1806</sup> et que "l'étude du dogme détourne l'esprit et le cœur de la pratique de la vertu", car "la vraie morale a horreur des subtilités théologiques", qu'il est impossible de "pratiquer la vraie morale religieuse sans s'occuper de la partie dogmatique"<sup>1807</sup>. Cette démarche apologétique est parfaitement cohérente avec ce que nous verrons de la conception de l'acte de foi de Mgr Mignot.

Cette double tâche n'est possible que si on accepte de renoncer à l'apologétique classique qui voyait "surtout dans la vérité de la religion une thèse à déduire par des

---

<sup>1802</sup> "État des esprits", *Semaine religieuse de Soissons*, 22 mars 1884, p. 167 : "Notre siècle, en effet, pris dans sa généralité, rapporte tout au données purement rationnelles, aux conclusions absolues de la science expérimentale. [...] Ce qui ne lui paraît pas démontré avec la brutale évidence d'un chiffre lui semble indigne d'une attention sérieuse".

<sup>1803</sup> "État des esprits", *Semaine religieuse de Soissons*, 22 mars 1884, p. 168. L'abbé Mignot évoque à ce propos une série d'articles sur "la crise de la morale" parus dans *Le Temps* "journal doctrinaire [...] mais qui reflète comme un miroir fidèle la pensée des rationalistes modérés, des spiritualistes non spiritualistes, des chrétiens non chrétiens, des croyants non croyants, c'est-à-dire des beaux esprits qui se prétendent chrétiens sans croire à la divinité de Jésus-Christ : espèce nouvelle fraîchement éclos qui compte quelques apostats du catholicisme, mais recrute le grand nombre dans la terre fertile du protestantisme libéral".

<sup>1804</sup> "État des esprits", *Semaine religieuse de Soissons*, 18 octobre 1884, p. 649.

<sup>1805</sup> "État des esprits", *Semaine religieuse de Soissons*, 8 novembre 1884, p. 696.

<sup>1806</sup> "État des esprits", *Semaine religieuse de Soissons*, 29 novembre 1884, p. 745.

<sup>1807</sup> "État des esprits", *Semaine religieuse de Soissons*, 8 novembre 1884, p. 700.

raisonnements bien déduits" pour faire droit à la requête du "positivisme contemporain (qui) exige qu'on la lui propose comme un fait à constater"<sup>1808</sup>.

On retrouve là encore une proximité certaine avec le P. Tyrrell. Dans la recension qu'il fait de *Lex credendi* sous le titre "La méthode apologétique du P. Tyrrell"<sup>1809</sup>, l'abbé H. Bremond estime que toute l'œuvre du jésuite est contenue dans le titre de son premier livre : *Nova et vetera*. Entre les fanatiques de l'immobilisme et ceux de la nouveauté, le P. Tyrrell propose une *via media* dans laquelle "le *nouveau* est accepté par un croyant qui entend ne rien sacrifier des richesses du passé et l'*ancien* conservé, défendu, aimé par un chercheur qui ne se reconnaît pas le droit de condamner en bloc l'activité intellectuelle et scientifique du présent". Les homélies sur le Pater qui constituent l'essentiel de *Lex Credendi* sont un bon exemple de cette apologétique nourrie "des habitudes d'esprit, des méthodes, des exigences, de l'attitude intellectuelles des savants et des philosophes d'aujourd'hui", soucieuse de répondre aux besoins de la vie et non pas d'exposer de prime abord la doctrine comme le fait l'apologétique classique, "celle du *tout ou rien*". La différence réside dans la méthode : simple problème de mise au point, simple différence de perspective. "Doctrine chrétienne, vie chrétienne, il s'agit uniquement de savoir, si j'ose dire, par quel bout on commence. Car en vérité les deux choses ne font qu'un". Pas seulement problème de mise au point proclamera *Pascendi* l'année suivante.

Proche du P. Tyrrell, Mgr Mignot, tout en admettant la légitimité des recherches entreprises dans le sillage de Blondel et du P. Laberthonnière pour établir une théorie de la croyance religieuse qui puisse assurer à la critique une entière indépendance dans sa méthode et ses conclusions - ce en quoi il se différencie très nettement de Mgr Batiffol relativement conservateur en matière de philosophie et de théologie -, n'a guère intégré leurs apports<sup>1810</sup>. C'est que, d'une part il reste dans le fond dépendant de l'apologétique défensive qu'il a étudié à Saint-Sulpice et qui s'employait à réfuter les deux grands arguments du rationalisme : l'opposition de l'Église aux sciences et le refus du surnaturel et que, d'autre part, il est plus sensible, malgré tout, à une méthode de transcendance dans la perspective de celle développée par l'abbé de Broglie dans *Problèmes et conclusions de l'histoire des religions* (1885) : l'histoire montre le caractère unique, humainement inexplicable et donc transcendant du christianisme. En même temps que cette manière d'aborder l'apologétique lui semble répondre totalement à la demande de faits des contemporains, elle présente à ses yeux l'avantage d'échapper à tout risque de subjectivisme.

S'il avait eu besoin d'être conforté dans cette conviction, Mgr Mignot aurait trouvé dans ce que lui écrivait le baron von Hügel, la confirmation de sa justesse. Ainsi par exemple le baron se demande en 1903 s'il ne doit pas écrire un article, non pas pour

<sup>1808</sup> "Les preuves et l'économie de la Révélation", *RCF*, 15 mars 1900, p. 139.

<sup>1809</sup> *Demain*, n° 28, 4 mai 1906.

<sup>1810</sup> Pas plus que celui de Bergson : "J'ai trop peu lu H. Bergson pour me faire une juste idée de sa valeur doctrinale. C'est un mystique qui voit les choses en mystique. Dans ce domaine, on peut dire tout ce qu'on veut. *Quod gratis asseritur, gratis negari potest*", Lettre à Mlle De Coninck, 23 septembre 1917.

défendre les méthodes historiques,  
***mais sur la place philosophiquement nécessaire que tiennent ces méthodes dans le point de vue et le système élémentaire de la conception Catholique ; et comment et pourquoi une telle vie de travail historico-critique est non seulement conciliable avec la vie intérieure et la piété chrétienne, mais lui est, à la longue, directement pour la minorité cultivée (et à la longue toujours dirigeante) et indirectement pour tout le corps de l'Église, simplement nécessaire. Bien des âmes pieuses se sont tournées anxieusement vers moi, pendant ces années de combat, et tout récemment encore ; et je crois qu'il serait bon, si l'on pouvait, de travailler, doucement, mais courageusement, à les détacher, même en tant que simplement pieuses, des néo-scolastiques, et de leur faire sentir un peu ce qu'il y a de grand, de profondément chrétien dans cette docilité aux faits et cette vue de la croissance toujours jeune et mystérieuse du Christianisme Catholique***<sup>1811</sup> .

On comprend dès lors que pour Mgr Mignot, renouveler l'apologétique n'est qu'une facette du problème qui se pose à l'Église. Pour amener à la foi ceux qui sont sur le seuil ou pour empêcher que ne partent ceux que ne satisfont plus les discours traditionnels, il est nécessaire de présenter un nouveau visage de l'Église.

## 2. Mater Ecclesia.

---

Plus qu'une réaction à la pression de l'intransigeantisme romain et à la dérive autoritaire du gouvernement de l'Église sous Pie X, c'est dans une ancienne conviction ancrée dans un vieux fonds de sentiments gallicans et dans la lecture de Newman qu'il faut chercher l'origine de la distance prise par Mgr Mignot par rapport à l'ecclésiologie classique qui mettait l'accent sur le caractère de société hiérarchique et parfaite de l'Église et dont Pie X se fera le défenseur le plus absolu pour justifier son refus de la loi de Séparation<sup>1812</sup> .

### 2.1 Le Christ continué.

Quand Mgr Mignot parle de l'Église, c'est en utilisant le plus souvent un vocabulaire scripturaire. Seule voie d'accès des hommes à Dieu, l'Église est l'échelle de Jacob : "La vision de Jacob n'était qu'un songe céleste sans réalité physique, mais ce songe symbolisait la grande médiatrice visible, qui est l'Église"<sup>1813</sup> . Elle n'est donc pas d'abord une société humaine, mais la vie de Dieu communiquée aux hommes, plus précisément "Jésus continué, agissant en elle et par elle sur les âmes"<sup>1814</sup> . Il associe à l'image évangélique de la vigne et des sarments celle, paulinienne, de corps mystique : "Nous

<sup>1811</sup> *Baron von Hügel à Mgr Mignot, 30 janvier 1903.*

<sup>1812</sup> "Cette Église est par essence une société inégale, c'est-à-dire une société comprenant deux catégories de personnes : les Pasteurs et le troupeau, ceux qui occupent un rang dans les différents degrés de la hiérarchie et la multitude des fidèles. Et ces catégories sont tellement distinctes entre elles que dans le corps pastoral seul résident le droit et l'autorité nécessaires pour promouvoir et diriger tous les membres vers la fin de la société ; quant à la multitude, elle n'a d'autre droit que celui de se laisser conduire et, troupeau docile, de suivre ses Pasteurs", Encyclique *Vehementer nos*, 11 février 1906.

<sup>1813</sup> Instruction pastorale à l'occasion de sa prise de possession, 2 février 1901, p. 4.

envisageons l'Église comme le corps mystique du Sauveur, comme la Société parfaite où chaque fidèle participe à la vie du Christ par la communion des saints [...]. C'est bien cette unité merveilleuse qui rattache chaque âme [...] vivant d'une même vie comme les rameaux d'une même sève"<sup>1815</sup> .

Il n'est pas indifférent que Mgr Mignot utilise ces deux images encore peu courantes au début du siècle. Si l'image de la vigne introduit l'idée que, clerc ou laïc, tout chrétien, en tant que baptisé, est fondamentalement dans la même position par rapport au Christ, celle de corps du Christ vient corriger ce qui serait de nature à effrayer les théologiens dans cette vision égalitaire, en ce qu'elle conserve l'idée de distinction des fonctions et permet ainsi de sauvegarder l'idée de hiérarchie. C'est celle - notons le au passage - qui sera utilisée plus systématiquement dans les années trente à cinquante et préparera la voie à celle de "peuple de Dieu"<sup>1816</sup> . Mgr Mignot emploie ces images, car elles lui permettent de développer deux idées pour lui essentielles, à savoir que l'Église est d'abord et avant tout une réalité spirituelle et qu'elle est en même temps "un organisme vivant qui se développe, grandit, se modifie dans son aspect extérieur tout en restant identique à lui-même"<sup>1817</sup> .

Que l'Église soit avant tout une réalité spirituelle a, pour l'archevêque, une triple conséquence. D'abord le salut dépend de "l'incorporation à l'Église invisible et seulement de façon conditionnelle à l'Église visible"<sup>1818</sup> . S'il est vrai que l'on peut appartenir à l'Église visible et pourtant être "mort à la grâce par le péché", il est réciproquement vrai d'admettre que l'appartenance à l'Église visible n'est pas une condition nécessaire pour le salut. On comprend dans ces conditions que l'idée d'excommunication salutaire défendue par le P. Tyrrell ne le choque pas. Il s'ensuit, deuxième conséquence, qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre la fameuse formule : "Hors de l'Église point de salut". On ne peut prétendre en effet que l'action de Dieu est limitée à l'Église. Elle s'est manifestée "sous des formes multiples depuis l'origine du monde" et aujourd'hui elle agit "en dehors du corps de l'Église". Enfin Mgr Mignot refuse d'accepter, comme il faudrait le faire si on s'en "tenait avec rigueur à l'enseignement des théologiens", que les Églises séparées de l'Église romaine ne sont pas "un terrain fertile où grandit la semence divine". Ceux qui ont reçu "le baptême appartiennent à l'ordre surnaturel". Certes, seule l'Église catholique est le développement complet de l'Évangile ; seule elle réalise dans sa plénitude la pensée de Jésus, mais "qui voudrait prétendre aujourd'hui que l'Église orthodoxe de Russie, les Églises schismatiques d'Orient, l'Église d'Angleterre ne participent point à l'esprit chrétien ? Sans doute elles n'ont pas la plénitude de la vie évangélique, elles n'ont pas tous les sacrements"<sup>1819</sup> , mais elles ne sauraient être mises au même rang que les infidèles.

<sup>1814</sup> Mandement de carême 1901, *L'Église*, p. 11.

<sup>1815</sup> Mandement de carême 1901, *L'Église*, p. 20.

<sup>1816</sup> Voir E. Fouilloux, *Une Église...*, p. 219.

<sup>1817</sup> "L'Église et la science", in *L'Église et la critique*, p. 174.

<sup>1818</sup> Mandement de carême 1901, *L'Église*, p. 13.

Pour autant, Mgr Mignot ne s'est pas impliqué dans les tentatives de rapprochement avec l'Église anglicane<sup>1820</sup> et au moment de la question de la validité des ordinations il avoue au baron von Hügel qu'il n'a "pas de conviction bien arrêtée sur ce point délicat", car il n'a "étudié qu'imparfaitement cette question si complexe"<sup>1821</sup>.

L'accent mis sur le caractère spirituel de l'Église permet de réévaluer son caractère hiérarchique et de relativiser des imperfections qu'il est impossible de nier.

Car pour être une réalité avant tout spirituelle, l'Église n'est pas pour autant "une abstraction, une institution céleste flottant dans l'espace entre ciel et terre. Elle n'existe pas en dehors de l'humanité ; elle se compose d'êtres vivants, intelligents et pensants"<sup>1822</sup>. Elle est "essentiellement une société spirituelle composée d'hommes vivants dans tous les siècles, sous toutes les latitudes"<sup>1823</sup>. C'est "l'ensemble concret des personnes qui la composent, croient certaines vérités en commun, pratiquent certains usages, ont entre elles telles ou telles relations"<sup>1824</sup>. Elle "est un fait réel et tangible, une institution qui a son fondement dans l'histoire" et son action est "forcément mêlée à toutes les circonstances et à tous les événements qui composent notre vie. Fille du temps, elle ne peut s'en dégager"<sup>1825</sup>.

De ce que Notre Seigneur a fondé l'Église, il ne s'ensuit cependant pas qu'il l'ait constitué telle qu'elle est aujourd'hui : il est du moins difficile de le soutenir malgré l'autorité imposante de quelques graves théologiens. [...] Il ne faut pas confondre le côté divin de l'Église avec les conditions historiques de son développement et de son action. En nous donnant sa vérité Dieu n'y joint ni théories ni systèmes ; cela est l'œuvre de l'homme qui cherchent à comprendre et à en saisir les harmonies ; œuvre d'adaptation aux besoins intellectuels et matériels de la société, aux diverses conditions de l'état social

<sup>1819</sup> *Études sur les Évangiles*, 1880, n° 43.

<sup>1820</sup> Il semble par exemple avoir ignoré les tentatives de l'abbé Portal : "J'ai reçu la *Revue anglo-romaine* dont vous me parlez, écrit-il à l'abbé Loisy, mais persuadé que c'était une de ces innombrables publications sans valeur avec lesquelles on nous assassine, j'avais dit à mon secrétaire de ne pas s'abonner ! J'en ai tous les regrets du monde et tâcherai de réparer". Sur la *Revue Anglo-romaine* voir R. Ladous, *M. Portal et les siens*, Paris, Cerf, 1985, pp. 95-96.

<sup>1821</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 8 février 1895, ms. 2780. Il penche pourtant pour la validité : "Il me semble qu'en décidant que les ordinations ne sont évidemment pas nulles quoiqu'en fait il faille évidemment les réitérer et à cause de leur caractère très douteux et de l'incertitude des baptêmes dont la nullité a pu couper le surnaturel par la racine et séparer les branches du tronc, cela ne justifierait pas l'Anglicanisme et ne lui donnerait pas de base doctrinale. Il n'en resterait pas moins une hérésie". Il craint seulement qu'une "condamnation par le Saint-Office de la critique biblique ne (fasse) pas les affaires de l'union des Églises, et (rende) probablement inutiles toutes les avances de Léon XIII à l'Angleterre", Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 5 août 1896, n°79-80.

<sup>1822</sup> *Ecclesia Discens*, 1905, n° 7-8, ADA, 1 D 5 11-02.

<sup>1823</sup> Instruction pastorale à l'occasion de sa prise de possession, 2 février 1901, p. 5.

<sup>1824</sup> *Notes sur l'apologie*, Analyse d'articles de Mivart, 1900, ADA, 1 D 5 11-02

<sup>1825</sup> "L'Église et la science", in *l'Église et la critique*, pp. 172-173.

1826

Mgr Mignot s'est forgé cette conviction, à partir de l'observation pragmatique de l'histoire de l'Église puisque si l'on peut dire que l'Église est aujourd'hui ce qu'elle était hier, elle ne l'est pas de la même manière :

***Parle-t-elle à ses enfants du XIX<sup>e</sup> siècle le même langage qu'aux fidèles de Rome ou de Corinthe ? N'est-il pas hors de doute que l'Église se moule sur l'humanité dans une certaine mesure, qu'elle modifie sa discipline suivant la force ou la faiblesse de ses enfants. Il y a dans l'Église un mouvement d'idées, un développement successif qui correspond au travail de la pensée des générations qui se suivent***<sup>1827</sup> .

Maîtresse du temps, l'Église "ne saurait s'immobiliser dans le passé ni rester stationnaire quand tout marche autour d'elle, sous peine de perdre contact avec la société ambiante"<sup>1828</sup> . La première conséquence qu'il tire de cette constatation c'est que l'Église, immuable dans sa foi, n'est cependant pas immobile dans son enseignement. L'immobilité serait la mort. L'Église "s'éteindrait doucement comme ont disparu les religions d'Égypte et de Chaldée, les systèmes philosophiques d'Athènes ou d'Alexandrie, elle ne serait plus qu'un monceau de ruines dont on viendrait admirer les superbes débris"<sup>1829</sup> .

C'est parce que l'Église, "fille du Ciel, a pour but de sauver les âmes" qu'elle doit, pour se faire entendre d'elles, "descendre sur terre, se mêler à nos agitations et à nos problèmes, connaître tous nos besoins, parler toutes les langues, aussi bien la langue populaire du charbonnier, dont la foi est simple, que celle des intelligences plus élevées"<sup>1830</sup> . Il se produit donc dans cet organisme vivant qu'est l'Église, un travail latent et incessant, "une sorte d'élaboration continue de la vérité de Dieu"<sup>1831</sup> . Et cela pour deux raisons : "d'une part, l'esprit humain ne peut s'empêcher de réfléchir sur les données primitives de la révélation divine ; d'autre part, il ne cesse de s'enrichir par les acquisitions de la raison naturelle"<sup>1832</sup> . C'est l'unité de la pensée qui établit une étroite corrélation entre les deux aspects de ce double travail. L'effort intérieur de la conscience chrétienne est "stimulé par les idées et les expériences nouvelles que chaque génération ajoute au patrimoine humain, qui caractérisent la mentalité de chaque époque, et qui, pour la part de vérité qu'elle contiennent, doivent être confrontées avec l'énoncé de la croyance religieuse et se combiner avec la synthèse pratique de la vie"<sup>1833</sup> .

<sup>1826</sup> *Évolution du dogme à propos d'un livre récent*, 1910, f°42, ADA 1D 5-04.

<sup>1827</sup> *Traité sur la pénitence, 1866, ADA, 1 D 5 04.*

<sup>1828</sup> Mandement de carême 1902, *Sur le Pape*, p. 18.

<sup>1829</sup> Instruction pastorale à l'occasion de sa prise de possession, 2 février 1901, p. 5.

<sup>1830</sup> Oraison funèbre de Mgr Le Camus, 15 Novembre 1906, in *L'Église et la critique*, p. 268.

<sup>1831</sup> Lettre pastorale à l'occasion de son voyage *ad limina* de 1893, pp. 7-8.

<sup>1832</sup> Oraison funèbre de Mgr Le Camus, 15 Novembre 1906, in *L'Église et la critique*, pp. 265-267.

Mais comme l'Église "n'existe pas en dehors des fidèles qui forment son corps visible, elle n'a d'autre science humaine que la leur"<sup>1834</sup>. A aucun moment de l'histoire elle n'a plus de science que n'en ont ses membres :

La science qu'elle possède est à l'état de germe, à l'état implicite qui se manifeste à l'instant marqué par Dieu. La lumière se fait peu à peu ; elle se dégage des ombres indéfinies du passé grâce aux circonstances, aux progrès des études ou de la piété. [...] Ce qui est vrai dans l'ordre spirituel l'est bien plus encore sans l'ordre scientifique proprement dit... Dans ce domaine surtout l'Église est vraiment enseignée<sup>1835</sup>.

## 2.2 Des évêques, pas d'épiscopat.

Nous avons vu que Loisy, évoquant "Renan qui envoyait aux évêques le droit de parler avec majesté", regrettait un jour que Mgr Mignot ne parlât point "*tamquam potestatem habens*". "Le fameux privilège que nous envoyait Renan est-il aussi réel qu'on le pense ?"<sup>1836</sup>, lui avait alors répondu l'évêque de Fréjus particulièrement sensible à tout ce qui limite la capacité d'expression d'un évêque. Ces limites sont de deux ordres. Il y a d'une part celles qui relèvent des conceptions personnelles de Mgr Mignot et d'autre part celles qui relèvent des circonstances.

### 2.2.1 UN MÉDIATEUR

Mgr Mignot se fait de la fonction épiscopale une idée qui privilégie la continuité et la recherche du juste milieu. Pour lui, l'évêque n'est pas "un chercheur de nouveautés. Comme l'indique l'étymologie de ce mot, il est le Préposé, le Surveillant, l'Inspecteur, le Conservateur fidèle de la foi intégrale et de la morale intégrale de l'Évangile. [...] L'Évêque n'est rien par lui-même ; il n'est qu'un médiateur, un simple anneau de la chaîne apostolique"<sup>1837</sup>. Il ne veut donc à aucun prix "être objet de scandale pour les faibles"<sup>1838</sup>. Or il est "bien difficile à un évêque d'émettre des opinions nouvelles sans scandaliser quelques âmes"<sup>1839</sup>. Il explique à tous ces correspondants qu'il ne faut pas chercher d'autres explications à la prudence de ses textes ou de son silence.

***Si notre situation d'évêque nous donne plus d'autorité, elle nous crée aussi plus de responsabilité. Ainsi, je n'ai dit dans mes "Lettres" et mon "Discours de***

<sup>1833</sup> Oraison funèbre de Mgr Le Camus, 15 Novembre 1906, in *L'Église et la critique*, p. 266.

<sup>1834</sup> Préface à la *Polyglotte*, 1899, p. IX.

<sup>1835</sup> *Ecclesia Discens*, mars 1905, f° 7-8, ADA, 1 D 5 11-02.

<sup>1836</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 13 septembre 1896, f°83-84

<sup>1837</sup> Instruction pastorale à l'occasion de sa prise de possession, 2 février 1901, p. 4.

<sup>1838</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 27 février 1898.

<sup>1839</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 24 mai 1896.



**Toulouse" qu'un minimum de vérités et malgré cela, j'ai, paraît-il, scandalisé bien des gens. Assurément, ce n'est pas toujours une raison pour se taire puisque Notre Seigneur a scandalisé les pharisiens de son temps, mais c'est une raison pour être prudent. Croiriez-vous, par exemple, que le Général des Jésuites à Rome a été scandalisé de mes témérités. Le pauvre homme !<sup>1840</sup>**

C'est pourquoi, lorsque l'abbé Loisy a été pressenti par le Prince de Monaco pour figurer sur la terna soumise à Rome pour pourvoir le siège de la Principauté, Mgr Mignot, sans se faire grande illusion sur les chances de l'exégète, a défendu cette candidature, persuadé qu'à un tel poste, l'abbé Loisy serait contraint à une plus grande retenue dans l'exposé de ses idées. Celui-ci avait d'ailleurs largement évoqué cet argument auprès de l'archevêque, en lui faisant valoir que le mouvement d'idées dans le clergé était inquiétant parce qu'il n'était pas dirigé et qu'on ne pouvait "le contenir ni le conduire par des actes de pure autorité". S'il poursuivait une carrière purement scientifique, il ne pourrait jamais servir "de modérateur à ce mouvement" et assurer "la direction catholique du mouvement" puisqu'il lui faudrait d'abord songer à soutenir "sa réputation et son enseignement par des travaux de pure critique".

**Au contraire, si j'avais une responsabilité dans l'Église, j'aurais à me préoccuper d'enseignement et d'apologétique catholiques. J'ai déjà montré, tant chez les Dominicaines que dans les publications de Firmin, et même dans le petit volume sur Harnack, que je puis être pasteur et docteur ecclésiastique. J'ajouterai que je désire l'être, ne m'étant pas fait prêtre pour arriver à l'Institut, où il faudra pourtant bien que j'aïlle, si l'on ne veut pas de moi ailleurs<sup>1841</sup>.**

Il suggérait discrètement à l'archevêque de faire valoir ces arguments qu'il lui était difficile d'exposer lui-même et "d'insister sur ce que (sa) promotion pourrait remédier en quelque chose à l'espèce d'anarchie qui règne dans le jeune clergé qui étudie". Mgr Mignot lui avait répondu : "Comme vous je pense que vous seriez plus "rassurant" si vous aviez officiellement à défendre la vraie doctrine et à empêcher de maladroits disciples de déformer la pensée du maître"<sup>1842</sup>.

Ce qui limite ensuite sa capacité d'expression, c'est que dans l'exercice de son autorité, Mgr Mignot répugne à user de la censure et de la condamnation. En 1902 par exemple, Mgr Lacroix lui signale des articles de *l'Ami du clergé* qui l'ont scandalisés. Il s'agissait de quatre articles intitulés "Sur la tolérance" parus entre janvier et avril 1902 signés "Un vieux moraliste"<sup>1843</sup>. Ces articles attaquaient, non seulement "les idées nouvelles en matière de tolérance dogmatique", mais aussi la "tolérance personnelle" qui se cachait sous "l'aphorisme si bien passé dans le libéralisme extravagant de nos mœurs : Attaquons les doctrines, respectons les personnes". L'auteur considérait qu'il s'agissait là d'une "parodie de charité qui se dissimule sous le dogme nouveau de la respectabilité a priori des personnes". Mgr Mignot répond à l'évêque de Moutiers :

**Je n'ai pas été moins choqué que Votre Grandeur de ce nouvel évangile dont le**

<sup>1840</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 28 juillet 1902, f° 4-7.

<sup>1841</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 21 octobre 1902, BLE, 1966, pp.171-173.

<sup>1843</sup> Pseudonyme de l'abbé Florent DESHAYES (1853-1930), canoniste, professeur au séminaire du Mans.

**ton et les allures me semblent différer si profondément de celui que nous connaissons. Comme vous, je pense qu'il est déplorable qu'un tel esprit se répande dans le clergé. Il est d'autant plus fâcheux, cet esprit, qu'il s'appuie sur des arguments juridiques qui ont un aspect spécieux [...]. Néanmoins, Monseigneur, je n'ose en cette circonstance, prendre l'initiative d'une censure publique. J'ai trop blâmé le rôle de "redresseur de torts" que certains semblaient s'attribuer, pour songer à en revêtir même l'apparence**<sup>1844</sup>.

Il lui "coûterait de procéder par voie d'autorité" parce que, fidèle à son principe qu'il ne faut pas employer deux poids et deux mesures, il estime, quand bien même "nos contradicteurs ne se font pas faute d'agir autrement", devoir ne pas user contre les opinions opposées aux siennes "d'une trop grande rigueur" puisqu'il a besoin de pouvoir émettre ses idées librement.

Mais surtout on ne manquerait pas, si des évêques condamnent publiquement ces articles, de leur "opposer l'*imprimatur* et de conclure à une contradiction dans l'épiscopat". La seule chose qu'il aurait été possible de faire, c'est d'écrire à l'évêque de Langres<sup>1845</sup> pour lui signaler les articles : "Si plusieurs évêques lui avaient écrit de même il eût pu peut-être amener le rédacteur de *L'Ami du clergé* à des réserves ou à un désaveu".

L'autorité individuelle des évêques est enfin limitée, dans le contexte français, par la

<sup>1842</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 29 novembre 1902, f° 171-172. En fait l'abbé Loisy était seulement en deuxième position sur la *terna* du Prince, derrière l'abbé Klein et c'est à propos de la candidature de ce dernier que s'est noué entre le Vatican et le Prince Albert le différend dont le règlement a demandé un an de tractations. Le 3 juillet 1902, Mgr Lorenzelli, avait écarté les trois propositions : l'abbé Klein pour "hékérisme", l'abbé Loisy pour "rationalisme" et le troisième candidat, l'abbé Pichot (1864-1920), comme "prêtre trop laïcisé", "le plus dreyfusard et le plus judaïsant que l'on connaisse en France". Après un premier refus qui ulcère le Prince, celui-ci revient à la charge à l'automne 1902. Il maintient les trois noms mais s'entoure pour l'abbé Klein d'une série de recommandations émanant d'évêques, d'archevêques (Aix, Besançon, Bourges, Avignon) ainsi que des cardinaux Mathieu et Perraud. Ces interventions provoquent un certain émoi à la Secrétairerie d'État qui demande une explication au nonce. Celui-ci maintient son point de vue s'appuyant sur l'opinion de M. Vigouroux de jugement "*temperatissimo*" qui estime pourtant que "la nomination de l'abbé Klein serait un grand malheur et justifierait les articles hérétiques écrits par ce prêtre" et sur celle du cardinal Richard qui pense que l'abbé Klein "n'a ni l'esprit doctrinal sérieux et sûr... ni le jugement droit des affaires spirituelles, ni la mesure et la prudence dans l'action et la parole qui s'imposent spécialement à un évêque". De son côté Mgr Béguinot, évêque de Nîmes propose comme candidat son vicaire général, l'abbé Du Curel et joint une note (de la main de ce dernier) qui décrit l'abbé Klein comme le partisan de "cette école si dangereuse de l'américanisme et des nouvelles idées sur l'Écriture sainte" et conclut : "On voudrait faire de Monaco le centre de cette école et de cette action sous le patronage du Prince dont les idées religieuses ont besoin d'être refaites... Sous prétexte d'amour de la *science*, on persuade au Prince qu'il doit soutenir les idées nouvelles ! Il faudrait au contraire auprès de lui une influence *très romaine* pour mettre toutes choses au point dans ce pays qui risque de se perdre : américanisme, judaïsme et protestantisme sont un égal danger pour le diocèse". Le Prince finira par céder et l'abbé Du Curel sera nommé évêque de Monaco en juin 1903. ASV, fonds de la Secrétairerie d'État, Rubrique 248, 1903, fasc. 1, f° 4 à 101.

<sup>1844</sup> **Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 29 mai 1902, f° 2-3.**

<sup>1845</sup> Sébastien HERSCHER (1855-1931). Ordonné prêtre en 1879, vicaire général de Mgr Larue, évêque de Langres (1890), il lui succéda après sa démission (1899). Libéral, il rencontra à son tour une forte opposition de la part de son clergé et démissionna en 1910. *L'Ami du clergé* fondé en 1878 par Firmin Dangien, secrétaire général des Éditions Palmé, avait été racheté en 1889 par l'abbé Denis du diocèse de Langres. C'est pourquoi la revue paraissait donc avec l'*imprimatur* de l'évêque de Langres.

nécessité de manifester la solidarité de l'épiscopat face à la politique de la République. Les évêques qui, à "l'exemple même du Souverain Pontife", font preuve de prudence et de modération dans les "lutttes, où se joue l'avenir religieux de la France" et qui tentent "de s'élever au-dessus des partis et des intérêts éphémères" n'ont pas "cessé, de la part d'une fraction importante de l'opinion, d'être traités en suspects" et de déplaire "à ceux que lasse la patience de l'Église"<sup>1846</sup>.

Bien que Mgr Mignot porte un jugement sévère sur ses collègues, qu'il déplore leur peu d'intérêt pour les problèmes intellectuels du moment, en particulier bien sûr dans le domaine des questions bibliques<sup>1847</sup>, et qu'il constate que les évêques "s'en rapportent trop à l'appréciation de leurs vicaires généraux ou de leur censeur pour l'imprimatur" et que, de ce fait, la "direction intellectuelle" leur échappe, il ne croit pas pouvoir se désolidariser de ses collègues.

En 1902, il signe la pétition en faveur des congrégations. A Mgr Lacroix qui de son côté a refusé son adhésion<sup>1848</sup> et demande à l'archevêque de s'expliquer, celui-ci répond :

***Je l'ai signée bien qu'elle ne réponde pas à toutes mes idées, il s'en faut bien, mais le public catholique est actuellement si sévère pour les évêques qu'on traite de lâches, d'apostats, de traîtres, de vendus, qu'il m'a paru nécessaire de montrer aux fidèles que nous ne nous désintéressons pas de la religion comme ils disent***

<sup>1849</sup> .

Fin 1904, alors que se précise l'éventualité de la séparation, il déplore que le climat passionnel empêche toute prise de position conciliatrice :

***Vous pensez bien, dit-il à l'abbé Loisy, que je suis navré de tout ce qui se prépare. [...] Qui de nous dans l'épiscopat a assez d'autorité pour avoir chance d'être écouté ? Ce ne sera ni Paris, ni Lyon, ni Autun. Si un évêque modéré, qui eût quelque chance d'être écouté, prenait la parole, on l'accuserait à l'instant d'être un traître, un vendu, un apostat !***<sup>1850</sup>

Ce sont les même considérations qui le font s'associer, fin 1907, à la condamnation de la

<sup>1846</sup> Lettre pastorale demandant des prières pour les Congrégations religieuses, 27 septembre 1901.

<sup>1847</sup> "Il est certain que les évêques incompetents - et ils sont de plus en plus nombreux - seront dangereux précisément à cause de leur ignorance. Se défiant à bon droit de leur appréciation personnelle ils s'en rapporteront à leur entourage, deviendront les instruments dociles de quelques sectaires. Incapables de penser par eux-mêmes, ils seront le jouet de leurs vicaires généraux ou de leurs professeurs de grands Séminaires ; ils seront d'autant plus timorés qu'ils craindront de pécher contre la foi !", Mgr Mignot au baron von Hügel, 11 février 1897.

<sup>1848</sup> Avec Mgr Fuzet, (Rouen), Mgr Geay, (Laval), Mgr Le Nordez (Dijon) et Mgr Le Camus (La Rochelle).

<sup>1849</sup> ***Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 13 octobre 1902, f° 9-10. Mgr Mignot aura la même attitude au moment des lettres collectives condamnant les manuels scolaires en 1909. En revanche il n'hésitera pas à s'opposer à ses collègues quand il estimera que la justice est gravement compromise : en 1902 pour prendre la défense de G. Fonsegrive contre les attaques de Mgr Turinaz, en 1910 pour tenter d'épargner une condamnation au Sillon.***

<sup>1850</sup> ***Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 8 novembre 1904.***

*Dépêche de Toulouse* par les évêques du Sud-Ouest, sans croire un seul instant ni à l'opportunité, ni surtout à l'efficacité d'une telle mesure inapplicable dans les faits<sup>1851</sup>. "La mentalité de nos gens, note-t-il dans son Journal<sup>1852</sup>, diffère de celle d'il y a cinquante ans ; on ne comprend plus ces procédés renouvelés de l'Inquisition". Y aura-t-il seulement "dix personnes dans le diocèse qui cesseront de lire *La Dépêche* ou qui se désabonneront ?" En conséquence "on va au devant d'un échec certain" et il n'en résultera qu'un "amoindrissement de l'autorité déjà si mince" des évêques. Analyse pertinente puisque H. Lerner constate que le tirage croissant de *La Dépêche* "suffit à établir qu'elle ne fut en rien affectée par une mesure qui a dû au contraire renforcer son prestige"<sup>1853</sup>. Mais devant l'unanimité de ses collègues l'archevêque estime que son silence aurait été trop remarqué et qu'il serait passé "aux yeux de ses prêtres et de ses fidèles pour un ami de *La Dépêche*"<sup>1854</sup>. En 1909, même attitude à l'égard de la lettre collective condamnant certains manuels en usage dans les écoles primaires<sup>1855</sup>.

### **2.2.2 LES CIRCONSTANCES**

Si Mgr Mignot se censure, la pression extérieure contribue aussi à la limitation de l'autorité des évêques. Cette pression est double. Il y a d'abord le rôle de la presse catholique sur l'opinion : "Je regarde les journaux comme un des grands dissolvants de l'autorité des évêques. Ils forment l'opinion d'un grand nombre de nos prêtres et de nos diocésains"<sup>1856</sup>. Mgr Mignot ne cesse de déplorer que la direction des fidèles échappe ainsi à l'épiscopat : "les évêques ne sont plus rien en réalité, les vrais chefs se sont les laïques de *La Croix*, de *l'Univers*"<sup>1857</sup>. Il est d'autant plus critique qu'il ne partage ni l'ultramontanisme ni la stratégie de surenchère de ces journaux dans les affaires ecclésiastiques. "Comme vous, écrit-il à Mgr Lacroix, je gémissais de l'insincérité de la presse, de son parti pris<sup>1858</sup>, de ses bluffs, de ses exagérations, de ses mensonges ! [...] Les ardents comme *l'Action française*, s'imaginent faire beaucoup de besogne en criant bien fort ; *La Croix* continue à donner à boire et à manger à sa pieuse clientèle ; *l'Univers* continue à demander de l'argent sans donner grand chose en échange"<sup>1859</sup>.

<sup>1851</sup> A ce sujet voir Henri Lerner, *La Dépêche, Journal de la Démocratie. Contribution à l'Histoire du Radicalisme en France sous la Troisième République*, Publication de l'Université de Toulouse-Le Mirail, Toulouse, 1978, t. 2, pp. 525-530. L'anticléricalisme virulent de la *Dépêche de Toulouse* était servi par la plume féroce de Arthur Huc l'un des "plus remarquables journalistes anticléricaux de la Troisième République".

<sup>1852</sup> Journal, 28 novembre 1907, f° 92, ADA, 1 D 5 06.

<sup>1853</sup> H. Lerner, *Op. cit.*, t. 2, p. 529.

<sup>1854</sup> Journal, 8 décembre 1907, f° 99, ADA, 1 D 5 06.

<sup>1855</sup> Voir infra p. 500.

<sup>1856</sup> Brouillon de lettre, 25 mars 1898, ADA, 1 D 5 07.

<sup>1857</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 22 juillet 1909, 113-114.

Son jugement est d'autant plus sévère qu'il ne parvient pas à faire entendre sa voix comme il le voudrait et qu'il fait parti des modérés qui sont dénoncés par ces journaux comme des "lâches et des vendus". Ainsi par exemple, au printemps 1910, quand il prend la défense du Sillon, il doit insister pour que *La Croix* publie ses lettres de réponse au cardinal Andrieu :

***La Croix est odieuse dans cette affaire. Elle ne s'est prêtée que de très mauvaise grâce à publier mes lettres alors que sans me consulter elle avait publié celles du primat d'Aquitaine. J'ai dû un peu montrer les dents pour obtenir publication. Quelles vilaines gens. [...] Aussi, comme je crois vous l'avoir dit, je suis persuadé que la Croix-Féron<sup>1860</sup> n'est pas celle de N. S., mais que c'est celle du mauvais larron<sup>1861</sup>.***

D'autre part, il dénonce la participation des journaux catholiques au système de gouvernement occulte qui se développe dans l'Église :

***Le peuple chrétien doit avoir d'autres chefs que des journalistes irresponsables qui vont prendre leurs inspirations chez des Benigni quelconques. [...] Il ne semble pas que le Souverain Pontife doive se servir de la presse comme d'un instrumentum regni, établir dans les sous-sol du Vatican un bureau d'informations, le plus souvent inexactes et toujours tendancieuses<sup>1862</sup>.***

Et cela d'autant plus que les rédacteurs de ces journaux prétendent "candidement n'avoir pas d'opinion personnelle et n'avoir d'autres idées que celles du Pontife régnant".

Il en résulte que nous n'avons plus besoin de penser par nous mêmes : nous ne devons plus être que des phonographes. C'est commode. Un Benigni quelconque téléphonera tous les matins la pensée de la Curie et l'univers entier répondra *Amen*. Pourrait-on imaginer une tyrannie plus grande...<sup>1863</sup>

Il ne manque pas une occasion de faire savoir qu'il désapprouve l'orientation de ces journaux<sup>1864</sup>, et cela d'autant plus que son irénisme naturel supporte mal les outrances :

<sup>1858</sup> "Exemple. Il y trois ou quatre mois *La Croix* ainsi que d'autres journaux *bien pensants* jetaient les hauts cris à la pensée que Pie X recevrait M. Loubet : ils s'écriaient bien haut que ce n'était pas possible, que le Saint-Père redirait le *Non possumus* de Léon XIII etc., etc. Et maintenant qu'on sait que le Pape ne donnera pas d'audience, et, sans doute, que M. Loubet ne demandera pas ce qui lui serait refusé, les mêmes journaux font feu des quatre pieds contre le Président, contre l'outrage qui est fait au Saint-Père etc., etc. Quelle contradiction ! Et cela, sur toutes les questions ou à peu près", Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 1er avril 1904, f° 21-22.

<sup>1859</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 18 mai 1909, f° 109-110.

<sup>1860</sup> ***Le directeur de La Croix était Paul Feron-Vrau depuis 1900.***

<sup>1861</sup> ***Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 3 avril 1910, f° 134-135.***

<sup>1862</sup> ***Journal, 17 février 1912, ADA 1 D 5 21. Le 17 octobre 1910 il écrit au baron von Hügel : "Ce qui serait amusant si ce n'était si triste c'est de voir nos royalistes, qui refusaient d'obéir à Léon XIII, regarder comme article de foi les moindres élucubrations de la Correspondance de Rome (rédigée, par parenthèse, en partie à Paris par les Rocafort, Godeau (sic) etc., etc.). "La Croix, l'Univers sont de précieux auxiliaires de Benigni".***

<sup>1863</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 5 mars 1911, f° 167-168.

"La presse catholique reflète, hélas, les passions très humaines de ses directeurs. On se fait une guerre au couteau et l'on se hait plus entre catholiques qu'entre croyants et athées"<sup>1865</sup>.

Que les évêques soient tenus pour quantité négligeable par les faiseurs d'opinion que sont les journalistes, il en a une confirmation humiliante dans le fait que, lorsqu'il se désabonne de l'*Univers* parce qu'il "n'admet pas que les évêques soient obligés de passer sous les fourches caudines de l'*Univers* et de la *Croix*"<sup>1866</sup>, Eugène Veuillot ne prend même pas la peine de lui répondre.

L'autre raisons de la faiblesse de l'épiscopat est à rechercher, selon Mgr Mignot, dans les traditions césariennes des gouvernements français. "Le clergé de France n'a pu avoir en face des pouvoirs publics aucune "autonomie" : ni assemblées, ni conciles, ni synodes. L'absence de lien organique entre eux, l'absence de concertation, de possibilité de délibération ont rendu impossible toute entreprise commune. En enlevant aux évêques une autorité collective, en les isolant et en les réduisant à une action individuelle, on a affaibli leur autorité personnelle tout en les rendant responsables de certains entraînements qu'ils étaient les premiers à déplorer. A l'heure où se posaient de graves problèmes dans le domaine politique, économique, social, scientifique "l'autorité, la force, la lumière même que chaque évêque isolé ne pouvait avoir, il les eût trouvées dans la communion de ses frères"<sup>1867</sup>.

Mais la Séparation ne modifie pas la situation. La hantise de Rome a été alors de contrôler les éventuelles manifestations d'indépendance de l'Église de France plus soucieuse de trouver un *modus vivendi* avec l'État que de réaffirmer l'intransigeance des principes. Les assemblées plénières de l'épiscopat d'août et septembre 1906 ainsi que celle de janvier 1907 réunies pour débattre de la position à adopter face à la loi de séparation avaient fortement mécontenté le Saint-Siège qui n'avait pas apprécié leurs timides tentatives pour obtenir du pape un accommodement. En 1908, Pie X déclare à Henry Cochin : "Des assemblées générales, Nous n'en voulons plus"<sup>1868</sup>.

Quand on suit par exemple les péripéties de l'élaboration de la *Lettre collective des cardinaux, archevêques et évêques* du 14 septembre 1909 condamnant certains manuels

---

<sup>1864</sup> Par exemple il note dans son Journal : "23 décembre 1907. Vu hier dimanche l'abbé Ardant de Limoges qui passe à *La Croix*. Je lui ai dit ma pensée sur *La Croix*, ses défauts, son adhésion à l'Action française, le danger de transformer ses lecteurs moins en chrétiens qu'en sectaires, son injustice à tomber sur le dos de Naudet et Dabry, la responsabilité des rédacteurs qui peuvent former une mentalité fautive, le danger de prendre le mot d'ordre de l'*Osservatore Romano*, ou de quelque sous-ordre".

<sup>1865</sup> Journal, 28 novembre 1907, f° 94, ADA, 1 D 5 06.

<sup>1866</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 20 septembre 1911, f° 177-178.

<sup>1867</sup> *Lettre sur le Concordat et la Séparation de l'Église et de l'État*, 14 avril 1905, p. 30.

<sup>1868</sup> A. Dansette, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, t. 2, p. 376. Loisy de son côté estime qu'il "n'est pas téméraire de penser que la crainte des évêques modérés, tels que Mgr Mignot, a contribué beaucoup à faire supprimer par Rome les assemblées générales de l'épiscopat français", *Mémoires*, II, p. 516.

scolaires, on voit bien que s'est en grande partie joué à cette occasion le mode d'organisation de l'épiscopat français au lendemain de la Séparation et le degré d'autonomie qu'il était susceptible de conserver vis-à-vis du Vatican.

Le cardinal Merry del Val qui a mené cette affaire de bout en bout, a eu, sinon dès le départ, du moins dès que l'opportunité lui en a été donnée, l'intention arrêtée de manifester aux évêques français qu'ils n'étaient pas en mesure, compte tenu des divergences qui se manifestaient entre eux, de résoudre les problèmes qui se posaient à l'Église de France quand il s'agissait de rappeler sans concession les principes de la doctrine orthodoxe et que seul Rome était en mesure de sauvegarder leur unité. Il s'agissait pour le Saint-Siège, par delà la rupture du concordat, de s'assurer contre une hypothétique renaissance d'un quelconque gallicanisme, en empêchant que ne se constitue un épiscopat français susceptible de prendre une certaine distance vis-à-vis de Rome<sup>1869</sup>.

### 2.3 La dérive de la prépondérance romaine.

Mgr Mignot aimait rappeler que Léon XIII lui avait dit, lors d'une de ses visites *ad limina*, qu'il n'y avait que deux autorités légitimes dans l'Église : celle du pape et celle des évêques. Pie X lui-même, dans sa première encyclique<sup>1870</sup>, avait solennellement rappelé que "le droit de commander, d'enseigner, de diriger, n'appartient dans l'Église à personne d'autre" qu'aux évêques. Fort de cette affirmation, on ne peut plus traditionnelle, mais revêtue à ses yeux d'une importance particulière puisque les papes régnant s'y référaient explicitement, il n'a pas cessé de plaider pour un réel développement du rôle des évêques dans le gouvernement de l'Église.

Dans l'esprit de l'archevêque, cette réévaluation de la place des évêques passait par une stricte limitation du domaine de l'infaillibilité d'une part et du rôle de la Curie d'autre part. Cette double limitation s'enracinait dans la réserve que l'ancien lecteur de Dollinger et vieux gallican qu'est Mgr Mignot manifeste à l'endroit de l'ultramontanisme dont il ne partage aucune des idées ou des sentiments : idéologie contre-révolutionnaire, transfert sur la personne du pape des sentiments royalistes, personnification du pouvoir. Comme l'a montré Cl. Langlois, l'ultramontanisme, outre le renforcement de la centralisation romaine et le triomphe d'une certaine ecclésiologie, "implique une nouvelle théologie morale, il s'appuie sur une rénovation liturgique, il promeut de nouvelles formes de piété, [...] il impose enfin une nouvelle philosophie, le néo-thomisme"<sup>1871</sup>. Nous connaissons déjà les réticences de Mgr Mignot devant ces manifestations de l'emprise croissante de Rome sur l'Église de France.

#### 2.3.1 UNE INFAILLIBILITÉ CIRCONSCRITE

<sup>1869</sup> Sur cette question voir notre article : "La condamnation de la neutralité et des manuels scolaires par les évêques français en 1909 : archéologie d'un texte", à paraître dans la *RHEF*.

<sup>1870</sup> *E supremi Apostolatus* du 4 octobre 1903.

<sup>1871</sup> Cl. Langlois, "L'infaillibilité, une idée neuve au XIXe siècle", *Recherches et Débats*, 1973, n° 79, p. 69.

Non pas bien sûr qu'il refuse le dogme du magistère infaillible du Pontife romain. Mais il tient à rappeler que, quelle que soit la façon dont elle s'exerce - dans les conciles généraux ou dans la personne du Pontife suprême parlant *ex cathedra* -, l'infaillibilité "ne consiste pas dans une révélation nouvelle, dans une manifestation subite comme celle de la Pentecôte, mais dans l'inventaire du trésor du père de famille, d'où elle tire et met en lumière, sous la direction de l'Esprit-Saint, ce qui convient à tel siècle"<sup>1872</sup>. D'autre part, il convient de ne pas abuser du recours à l'infaillibilité :

***Dans l'intérêt d'une idée politique ou religieuse qu'on veut faire triompher on exagère l'autorité d'un document, on élargit sans scrupule les limites de l'infaillibilité pontificale. On va même jusqu'à regarder comme règle de foi les paroles qui sortent de la bouche d'un Père vénéré au cours d'une conversation privée et familière. On semble avoir perdu le sentiment de la mesure et de l'exacte vérité***<sup>1873</sup>.

Fin novembre 1910, Mgr Lacroix souhaite que Mgr Mignot réponde à un évêque vieux-catholique qui lui a demandé "ce que devenait l'infaillibilité dans l'hypothèse où le Pape perdait la raison"<sup>1874</sup>. L'archevêque commence par se dérober : "Je ne tiens nullement à entrer en discussion avec votre évêque vieux-catholique, ça ne sert à rien. S'il a des idées arrêtées rien ne le changera - et je reconnais que le sujet n'est pas sans difficultés - s'il veut sincèrement se convertir qu'il fasse le plongeon"<sup>1875</sup>. Mgr Lacroix revenant à la charge, il persiste : "Je n'ai aucune envie de théologiser avec votre vieux-catholique. Ca ne servirait absolument à *Rien*"<sup>1876</sup>. Mais finalement il se ravise et fait parvenir à Mgr Lacroix une note sur la question.

Il insiste sur le fait que le magistère infaillible doit être considéré "comme *une puissance*" qui ne s'exerce "*en acte* que d'une manière *intermittente* et lorsque la nécessité se fait sentir de définir l'objet de la foi révélée". Cet exercice est alors "coordonné à l'action de la providence surnaturelle de Dieu sur son Église" qui a pour effet "d'assurer le privilège de l'inerrance aux décisions prises *ex cathedra* sur cet objet". De cette définition Mgr Mignot tire deux conséquences. D'une part, "dans le cas où le Pontife romain se trouverait pour des raisons d'âge, de maladie ou autres, dans l'impossibilité de prendre des décisions de ce genre, il serait préservé d'en prendre par cette action surnaturelle qui est impliquée comme un élément essentiel du problème". Si l'on croit aux promesses du Christ, il faut admettre que la même grâce qui peut empêcher un homme sain de prendre aucune décision de foi erronée, "peut également écarter d'un Pape enfant ou dément la tentation ou l'occasion d'en prendre de semblables". D'autre

<sup>1872</sup> "L'Église et la science", in *L'Église et la critique*, p. 169.

<sup>1873</sup> 3<sup>ème</sup> *lettre sur la question biblique, 1894-1895, ADA, 1 D 5 11-01, f° 7.*

<sup>1874</sup> Mgr Mignot, décembre 1910, *Note sur le magistère infaillible*, f° 160. Mention marginale : "Cette réponse de Mgr Mignot a été faite à Mgr Lacroix qui au nom d'un évêque anglais vieux-catholique, Mgr Mathew, lui avait demandé..."

<sup>1875</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 27 novembre 1910 f° 157.

<sup>1876</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 12 décembre 1910, f° 158-159.



part, l'exercice du *magistère infaillible* ne concerne que les matières de foi et de morale. Il faut donc soigneusement le distinguer de l'exercice de *juridiction universelle* du pontife romain. Contrairement à celle-là, celle-ci n'implique pas l'inerrance. Elle n'est pas "soustraite aux vicissitudes de toutes les autorités constituées". Dès lors s'il ne peut y avoir de pape errant *ex cathedra*, "rien n'empêche qu'il y ait des Papes maladroits ou inhabiles dans leur gouvernement".

Or il estime que le concile du Vatican n'a pas été suffisamment explicite dans le décret sur l'infaillibilité et que par conséquent les esprits n'ont pas été suffisamment éclairés :

***Jusqu'où s'étend l'infaillibilité voila ce qu'il aurait fallu dire. Au lieu de cela on reste dans l'équivoque et les habiles en profitent. Il semble qu'il y ait autour du Souverain Pontife un halo lumineux ; que l'infaillibilité s'échappe de lui et se communique aux cardinaux, aux congrégations, aux monsignore, aux secrétaires etc. pour s'arrêter aux limites de la cité léonine***<sup>1877</sup> .

A Mgr Lacroix qui se demande s'il ne faudrait pas continuer le concile du Vatican, il répond que l'idée est en soi excellente, mais qu'elle a peu de chance d'être acceptée, car ***pour bien des gens, on n'a plus besoin de concile depuis la proclamation officielle de l'infaillibilité pontificale. Ces gens-là trouvent que tout va à souhait depuis que le Souverain Pontife dirige tout seul les affaires. L'abbé Glorieux n'écrivait-il pas dernièrement que grâce au télégraphe avec ou sans fil, au téléphone et autres machines, le Pape pouvait gouverner directement les diocèses. [...] L'infaillibilité pour ces modernistes d'un nouveau genre ne suffit-elle pas à tout ?***<sup>1878</sup>

Certes, fidèle à Newman, il estime que "le christianisme ne peut grandir, se développer d'une façon normale, régulière, que là où un chef infaillible en dirige l'évolution" et que l'ont peut rechercher avec audace de nouvelles manières de présenter l'éternelle vérité et même "s'exposer à tomber dans l'erreur, quand on est assuré de ne pas marcher seul, quand on se sait soutenu par une main puissante et secourable qui ramènerait dans le vrai chemin celui qui aurait le malheur d'en sortir"<sup>1879</sup> . Mais on abuse du dogme de l'infaillibilité quand on "l'étend plus que de raison" et surtout quand on y fait indûment "participer les congrégations romaines"<sup>1880</sup> .

<sup>1877</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 21 octobre 1910, f° 153-154. Même remarque au baron von Hügel : "Le Pape n'est plus seul infaillible en matière doctrinale, il l'est par communication ! Il sort de sa personne une sorte de halo sacré qui transforme en infaillibles les Cardinaux, les Monsignori, les Benigni, les Secrétaires et tutti quanti !!!", Mgr Mignot au baron von Hügel, 17 octobre 1910, ms 2719.

<sup>1878</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 20 septembre 1910, f° 149-150.

<sup>1879</sup> Préface à la traduction de l'Essai par Bremond, 1906, p. XII. "Comment la foi intégrale se serait-elle maintenue sans une autorité spéciale, compétente, chargée de repousser l'erreur. [...] C'est la tradition qui a sauvé l'enseignement de l'Église", *Molitég*, juin 1915, f° 119, ADA, 1 D 5 21.

<sup>1880</sup> 1<sup>er</sup> Reg., 1882.

### **2.3.2 L'INADMISSIBLE PRÉTENTION DE LA CURIE**

La prétention des congrégations romaines à participer à l'Église enseignante<sup>1881</sup> lui est en effet de plus en plus insupportable et son anti-curialisme ne fera que se renforcer au fil du temps et il refuse de se laisser enfermer dans ce qu'il considère être un faux dilemme. Car sous le couvert de la dévotion au pape - "quel est le catholique qui n'est pas disposé à obéir au Pape ?" - on veut faire passer bien autre chose : "Ce n'est pas le Christ qu'il s'agit de restaurer, mais l'administration de la Curie [...] C'est ici que l'on tombe dans l'arbitraire"<sup>1882</sup>. C'est pourquoi il estime qu'au lieu "d'opposer le catholicisme libéral au catholicisme, mieux vaudrait opposer celui-ci au curialisme qui caractérise mieux tout un système hostile à la science et à la vérité. Le curialisme étudié à la lumière de l'histoire est, d'après Mivart<sup>1883</sup>, l'ennemi le plus sérieux du catholicisme"<sup>1884</sup>. Quand il reçoit *Ce qu'on a fait de l'Église*<sup>1885</sup>, il écrit à Mgr Lacroix :

***Comme vous je pense que c'est ce qui a été écrit de plus fort depuis la Réforme contre les abus de la Curie. Quel peut bien en être l'auteur ?<sup>1886</sup> [...] Quel qu'il soit il n'est pas le premier venu. C'est un long réquisitoire, mais dont le ton est convenable - sauf quelques phrases par ci par là. La documentation ne laisse presque rien à désirer... quelques inexactitudes peut-être dont les réfutateurs se serviront pour dire que le livre est un tissu d'erreurs... etc., etc. Mais je doute qu'on essaie de réfuter. On condamnera<sup>1887</sup> et l'on fera silence ! N'importe, je***

<sup>1881</sup> "Nous prélats romains sommes les seuls à jouir de l'assistance et des lumières du Saint-Esprit pour traiter ces choses-là". Propos rapportés par le P. Morin et cités in Houtin, *L'histoire du modernisme*, p. 221.

<sup>1882</sup> *Carnet*, 10 avril 1913, ADA, 1 D 5-22.

<sup>1883</sup> George Jackson MIVART (1827-1900), biologiste anglais, professeur au Roman Catholic University College de Kensington (1874) puis à Louvain (1890). Critique envers la théorie de la sélection naturelle de Darwin, il admettait l'évolution sous réserve de conserver à Dieu l'action déterminante dans le développement de l'esprit humain. Il fut cependant excommunié "pour avoir nié trop haut l'historicité des premiers chapitres de la Genèse" (Loisy, *Mémoires*, I, p. 548).

<sup>1884</sup> Notes sur l'apologie, Analyse d'articles de Mivart, janvier 1900, ADA, 1 D 5 11-02

<sup>1885</sup> \*\*\*\*\*, *Ce qu'on a fait de l'Église. Étude d'histoire religieuse, avec humble supplique* à S.S. Pie X, Paris Alcan, 1912, XXIII-554 p. Mgr Mignot l'a reçu le 14 février donc avant sa diffusion public le 28 février 1912.

<sup>1886</sup> ***Le secret demeura bien gardé. Comme le livre avait été imprimé à Lyon, on en fit une œuvre collective des catholiques libéraux de Lyon. Mgr Mignot se fait l'écho de cette hypothèse dans une lettre du 5 avril : " Il paraît qu'on cherche l'auteur du côté de Lyon". E. Poulat dans Histoire..., pp. 662-664 recoupant différentes informations données par l'abbé Brugerette in Le prêtre français et la société contemporaine, 1938, t. III, pp. 286-287 et 295, estime qu'on doit attribuer ce livre, avec une forte probabilité, à l'abbé Naudet. Mgr Mignot semble l'avoir ignoré. Le 15 février il écrit à l'abbé Naudet : "J'ai vu Mgr Lacroix [...] Je lui ai demandé le nom de l'auteur. Il ne m'a pas répondu. Je n'ai pas insisté. Si, par hasard, vous le connaissiez, il serait prudent de ne pas le lui dire. Vous connaissez son entourage curieux et indiscret", BLE, 1973, p. 96.***

<sup>1887</sup> ***Ce sera chose faite par Mgr Amette dès le 6 mars.***

***crois que le livre fera une grosse impression***<sup>1888</sup> .

Dans son Journal il explicite les raisons qui lui font approuver ce réquisitoire contre la Curie. C'est d'abord qu'il est "le cri d'une âme croyante [...] qui proteste contre la tyrannie des gens d'Église, contre les procédés administratifs [...] plus capables d'éloigner les fidèles que de les attirer à Jésus-Christ". C'est ensuite qu'il vient heureusement contrebalancer les livres des "historiens *bien pensants* (qui) altèrent outrageusement la vérité et ne se font pas faute de mentir pour justifier l'injustifiable". C'est enfin qu'il justifie le sentiment que "des réformes s'imposent dans l'administration de la Curie, que beaucoup de rouages sont faussés, que l'Église de Notre-Seigneur ne saurait être l'apanage exclusif de quelques personnages, fussent-ils des saints"<sup>1889</sup> . Réforme d'autant plus urgente que tout montre qu'il y a "une aversion très réelle quoique dissimulée de l'Église pour la science". Dès 1900 il notait :

C'est là l'un des grands dangers du catholicisme et surtout de l'esprit de la Curie qui, si l'on en juge par quelques incidents récents (v. g. les Trois Témoins) organise un immense système de compression, de terrorisme sur les faibles et les crédules. On pouvait régner par la science et on régnera par la terreur<sup>1890</sup> .

La congrégation du Saint-Office est à ses yeux l'exemple type d'une autorité dévoyée en pouvoir particulièrement redoutable. En 1907, il déconseille vivement à Mgr Lacroix de se rendre à Rome pour tenter de se justifier auprès de Saint-Office des dénonciations dont il est l'objet :

***On est très habile au Saint-Office... On vous prendra par tous les bouts, on vous fera jurer sur l'Évangile que vous n'êtes ni l'auteur ni l'inspirateur des écrits et communications en question... Si des indiscretions ont été commises, si l'on a de fortes probabilités contre vous, vous serez fort embarrassé pour glisser entre toutes ces mailles sans y laisser quelques-unes de vos plumes. Quelle que soit la limpidité de votre conscience plus pure que la neige de vos sommets mieux vaut que vous n'ayez aucun démêlé avec le Saint-Office***<sup>1891</sup> .

Or de telles prétentions ne sont pas fondées théologiquement, elles confondent en outre le ministère de l'unité avec la centralisation qui en est la perversion :

***Les socialistes font le rêve absurde de tout centraliser dans l'État. Voudrait-on centraliser dans les Congrégations toute la vie intellectuelle de l'Église ? établir au Vatican et à la Chancellerie un bureau téléphonique universel qui chaque matin communiquerait à tous les évêques la vérité officielle du jour en histoire, en philosophie, en critique, en archéologie, en géologie, en astronomie, etc.***

<sup>1888</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 19 février 1912, f° 189-190.

<sup>1889</sup> Journal, 17 février 1912, ADA 1 D 5 21. En octobre il note : "L'évêque de Dijon ayant appris qu'il y avait un exemplaire de *Ce qu'on a fait de l'Église* au grand séminaire a envoyé son secrétaire particulier s'enquérir de quoi, de comment, de qui... Le dit secrétaire a été chez le libraire demander le nombre de livres reçus et le *nom de ceux* à qui il les avait vendus ! Voilà l'inquisition rétablie à Dijon ! C'est du Torquemada tout pur. Voilà ce que nous réserverait le gouvernement des curés s'il revenait".

<sup>1890</sup> Notes sur l'apologie, Analyse d'articles de Mivart, janvier 1900, ADA, 1 D 5 11-02

<sup>1891</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 4 octobre 1907, f° 67-68.

***Inutile de penser, d'autre penserait pour nous*** <sup>1892</sup> .

Aux yeux de Mgr Mignot, une des raisons principales de cette dérive est que les congrégations sont peuplées de religieux qui échappent à l'autorité des ordinaires, et sont loin de leurs préoccupations de pasteur. Dès 1897, il profite de sa lettre à Léon XIII sur la question des *Trois Témoins*, pour évoquer le fonctionnement de la Curie. C'est à ses yeux un "inconvenient grave à ce que les religieux composent la majorité des congrégations" et que "de plus en plus le gouvernement effectif ou plutôt l'administration de l'Église passe en fait aux mains des religieux qui épousent souvent les idées et parfois les préjugés" <sup>1893</sup> des ordres religieux auxquels ils appartiennent. Or les ordres religieux ont naturellement tendance à privilégier leurs intérêts particuliers, alors que les évêques ont en vu l'intérêt général de l'Église. Au moment de la Séparation, Mgr Mignot use de l'argument pour mettre en garde le gouvernement sur les conséquences de sa politique :

***Si vous voyez le Directeur (des Cultes), écrit-il à Mgr Lacroix, dites que si la Séparation se fait ce sera le règne des Jésuites, Assomptionnistes etc., etc. Le Pape par la force des choses, nommera directement les évêques français. [...] Alors ce sont les Jésuites qui écarteront impitoyablement les gens qui ne pensent pas comme eux et feront nommer leurs créatures. Avec l'esprit d'intrigue qui règne à Rome, on en verra de belles ! Et cela sur toute la ligne... On arrivera à un résultat tout contraire à celui que l'on veut atteindre*** <sup>1894</sup> .

Il ne manque pas une occasion pour rappeler discrètement à ses interlocuteurs romains la place que les évêques doivent avoir dans l'Église enseignante. Ainsi par exemple au cardinal Rampolla : "Il importe assurément que le Pontificat Romain, appuyé sur les évêques, continue à veiller soigneusement sur le maintien de la doctrine dans son intégrité..." <sup>1895</sup> . A plusieurs reprises, il fera des propositions pour que les évêques soient davantage associés au gouvernement de l'Église. Par exemple en 1897, à propos des nouvelles dispositions de la récente Constitution de l'Index <sup>1896</sup> . L'abbé Loisy appelle son attention sur ce texte qui prévoit de soumettre à la censure préalable les livres qui traitent d'Écriture sainte et en général tous les écrits où il est "principalement question de la religion et de l'honnêteté des mœurs". Regrettant l'ancienne Constitution, "si bonne dans les pays où on n'en tenait pas compte" <sup>1897</sup> , il lui avait fait part de l'inquiétude qu'elle lui inspire, en particulier pour la *Revue d'histoire et de littérature religieuses* :

<sup>1892</sup> <sup>5<sup>e</sup></sup> Reg, Varia, 30 avril 1916, ADA, 1 D 5 21. Cette toute puissance de la Curie devient dangereuse en fin de pontificat : "Il est clair que le Pape fatigué ne fait plus grand chose par lui-même, qu'il voit les choses par les yeux de son entourage. La vieille comtesse de Paravicino m'écrivait ces jours-ci que le Pape est très changé quoiqu'il ne le paraisse pas trop dans les audiences attendu que ses médecins lui soutiennent les forces au moyen d'injections. [...] L'Église est donc dirigée par le C. Merry del Val, le C. De Laï, le C. Billot, les CC. Préfets des Congrégations", Journal, 15 mars 1914, ADA, 1 D 5 23.

<sup>1893</sup> "Notes pour une lettre au Pape relative à la décision récente du Saint-Office touchant le *Tres sunt qui testimonium*", ADA, 1 D 5 11-01.

<sup>1894</sup> Lettre à Mgr Lacroix, 6 novembre 1904, f° 25-26.

<sup>1895</sup> Rapport confidentiel au Cardinal Rampolla sur l'administration du diocèse, 8 décembre 1901.

<sup>1896</sup> Constitution *Officiorum ac munerum* du 25 janvier 1897.

**L'esprit de la constitution est pire que la lettre. L'appliquera-t-on ? Les évêques se trouvent disposer d'un pouvoir très étendu, discrétionnaire, à l'égard de leurs prêtres. Rien de plus juste, en principe. Mais quelle atrocité de régime intellectuel quand la tête épiscopale ou archiépiscopale ne se trouve meublée que d'un préjugé autoritaire ! Il est clair que si l'archevêque de Paris veut s'occuper de nous, la Revue disparaîtra. Nos laïques ne veulent pas de la censure préalable et pour mon compte je ne m'y exposerai pas. [...] Il me semble que la constitution repose sur un malentendu fondamental : la confusion de l'enseignement religieux avec l'étude scientifique des documents religieux. L'esprit des pauvres abbés va continuer à être maintenu dans une tutelle si étroite que ce sera merveille s'il résiste. Tout cela nous prépare un singulier réveil** <sup>1898</sup> .

Mgr Mignot partage l'analyse de l'abbé Loisy qu'il estime largement fondée. S'il veut rester optimiste du côté des intentions du pape, il redoute les réactions de ses collègues dans l'épiscopat :

**L'abbé Duchesne m'avait dit que le vent soufflait à la réaction dans l'entourage du Pape : la nouvelle constitution sur l'Index en est-elle la preuve ? Je veux encore en douter. En fait je crois que le Souverain Pontife a voulu élargir la courroie** <sup>1899</sup> . **Par malheur on sera tenté de tirer des conséquences terribles des prescriptions pontificales ! Il est clair que le danger sera grand de la part d'un épiscopat de plus en plus incompetent sur les questions critiques** <sup>1900</sup> .

L'évêque de Fréjus écrit donc à Léon XIII et il lui suggère de s'appuyer sur les évêques pour la mise en œuvre de la Constitution de l'Index :

**Puisque je suis en veine de confidences, que V. S. me permette de lui exprimer un vœu. Ce serait d'imposer à quelques évêques compétents, dans chaque région du monde catholique l'obligation de Lui faire connaître l'état vrai des esprits. Cette mesure serait d'autant plus urgente que la nouvelle Constitution de l'Index sera inapplicable si les évêques ne se concertent entre eux pour renseigner le Chef de l'Église** <sup>1901</sup> .

La persévérance avec laquelle Mgr Mignot fait parvenir aux papes successifs des mémoires sur les grands problèmes de l'Église et le fait qu'il n'ait jamais reçu la moindre réponse, témoignent et de l'importance que l'archevêque accordait aux évêques dans la

<sup>1897</sup> En France en particulier où un certain nombre d'auteurs gallicans du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles soutenaient que les décisions de l'Index n'avaient pas force de loi. Cette prétention était sans doute encore vivace au XIX<sup>e</sup> siècle puisque le chanoine L. Petit consacre un chapitre entier de son livre *L'Index, son histoire, ses lois*, Paris, 1888, à la réfuter.

<sup>1898</sup> Abbé Loisy à Mgr Mignot, 9 février 1897, BLE, 1966, pp. 12-14.

<sup>1899</sup> Cette interprétation de Mgr Mignot pouvait s'appuyer sur certaines dispositions de la constitution, par exemple celle qui autorisait les exégètes à faire usage des éditions et des commentaires bibliques protestants ou celle qui levait l'obligation - à vrai dire tombée en désuétude - pour tout catholique qui voulait lire la Bible en langue vulgaire d'obtenir une permission écrite de son évêque.

<sup>1900</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 11 février 1897, f°94-95.

<sup>1901</sup> "Notes pour une lettre au Pape relative à la décision récente du Saint-Office touchant le *Tres sunt qui testimonium*", ADA, 1 D 5 11-01.

direction de l'Église et de la distance qui existait alors entre cette conception et la manière dont l'Église était réellement gouvernée. Il en fait le constat désabusé et avoue à Léon XIII :

***Votre Sainteté me disait en novembre dernier que dans l'Église il n'y a que deux autorités : le Pape et les Évêques. En fait il n'en est pas ainsi. Souvent nous sommes découragés en voyant trop souvent combien peu nous comptons !***<sup>1902</sup>

Mgr Mignot a eu maintes fois l'occasion de le déplorer et de s'en plaindre. Le refus des cultuelles, la manière dont a été conduite la rédaction de la lettre collective condamnant des manuels scolaires ou le décret sur la première communion<sup>1903</sup> sont des exemples flagrants de ce que les évêques ne comptent pas et qu'il leur faut seulement obtempérer au moindre désir du Vatican. A propos de l'affaire des manuels il écrit :

***Il est clair que le fait de rédiger des documents sans consulter les évêques, de présumer leur consentement sans les avoir pressentis, d'imprimer leur nom à la fin d'un document dont les idées sont envoyées directement par la Secrétairerie d'État, n'est pas conforme à la tradition de l'Église ni à sa constitution. C'est le système de l'anonymat, de l'irresponsabilité romaine alors qu'on fait endosser la responsabilité réelle par les évêques qui n'en peuvent mais.***

Cette pratique est d'autant plus dangereuse qu'elle semble être un nouveau moyen d'action et faire partie d'un nouveau système de gouvernement. [...] Ceci n'est plus l'Église de N. S. ; c'est un système politique qui a ses avantages et surtout ses inconvénients. C'est l'introduction, dans le régime de l'Église des procédés humains de gouvernement ; c'est la voie ouverte, nous le voyons que trop, à toutes les passions, rancunes, jalousies, influences de toutes sortes, intrigues, cabales, dénonciations..., tout cela coloré de nom pompeux : gloire de l'Église, salut des âmes, etc., etc. On n'est jamais embarrassé<sup>1904</sup>.

L'affaire de l'âge de la première communion est typique, pour Mgr Mignot, de cette dérive autoritaire sinon absolutiste de Rome. Cette décision l'a en effet mis au comble de l'exaspération : "On veut nous imposer les pratiques italiennes, écrit-il à Mgr Lacroix. Deviendrons-nous plus chrétiens en nous défrancisant ? En vérité le jansénisme est chose précieuse pour porter le péché d'Israël"<sup>1905</sup>. De plus, cette décision "brise d'un trait de plume le vénérable et touchant usage de la communion solennelle" et surtout elle manifeste "le manque d'égards (de Rome) envers l'épiscopat de France qui n'a même pas

---

<sup>1902</sup> "Notes pour une lettre au Pape relative à la décision récente du Saint-Office touchant le *Tres sunt qui testimonium*", ADA, 1 D 5 11-01.

<sup>1903</sup> Décret *Quam singularis* du 8 août 1910 qui encourageait fortement l'abaissement de l'âge de la première communion à sept ans. Il rencontra d'abord une assez vive opposition en France où la communion tardive (entre 10 et 12 ans) était une tradition qui remontait au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>1904</sup> Journal, 23 juillet 1909, ADA, 1 D 5 11-02.

<sup>1905</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 24 août 1910, f° 144-145. A Loisy : "Le fameux décret sur la première communion, s'il est exécuté, sera la ruine de l'enseignement catéchistique en France. Les rédacteurs n'ont jamais été curés ni vicaires ! Tant pis pour ceux qui endossent une pareille responsabilité !", Mgr Mignot à Alfred Loisy, 3 septembre 1910, f° 236-237-238.

été consulté. On y parle des parents, mais pas un mot des chefs des diocèses" <sup>1906</sup> . Il se croit cependant tenu d'assurer Pie X de son entière adhésion à "la doctrine théologique" sur laquelle le pape a fondé sa décision. Il est vrai qu'il en profite pour appeler l'attention du souverain Pontife sur les dangers de l'application de ce décret dans le contexte français et lui demande un délai "pour préparer l'entière exécution de ses intentions" <sup>1907</sup> . Mais il constate, désabusé, qu'à l'exception de quelques évêques <sup>1908</sup> , l'épiscopat décontenancé n'en a pas moins finalement accepté sans protester la décision romaine :

***Jamais, au grand jamais la puissance du Pape ne s'est imposée avec pareille autorité. C'est vraiment la manière forte. Est-ce la meilleure ? Peut-être, car si l'autoritarisme romain détache certaines âmes, elle fait plaisir au plus grand nombre. Je ne dis pas que nous allons à l'annihilation de l'épiscopat, nous y sommes et c'est chose faite. Quoi de plus significatif par exemple que la volte-face générale de l'épiscopat, des curés relativement à la première communion ? Le décret du mois d'août dernier fut accueilli avec stupeur en France, en Allemagne, en Belgique etc. Puis conversion sur toute la ligne. C'est le décret libérateur... le salut de la religion etc., etc., et maintenant tous les curés vont de l'avant ! Je ne désespère pas de voir revenir à l'ancienne discipline qui donnait les parcelles restantes de l'Eucharistie aux enfants à la mamelle !!*** <sup>1909</sup>

Dans le même temps les évêques, à commencer par Mgr Mignot, n'imaginent pas un seul instant qu'ils puissent s'opposer à une demande de Rome. Le renvoi de Mgr Batiffol est une bonne illustration de cette paralysie. Du dossier de cette affaire obscure rassemblé par le chanoine Bécamel <sup>1910</sup> , il ressort que la cheville ouvrière de la destitution a été Mgr Germain, archevêque de Toulouse, lequel a emporté l'adhésion des archevêques d'Auch et d'Albi en leur laissant accroire que telle était la volonté du pape. Ce qui est révélateur, c'est la facilité avec laquelle cette version est acceptée sans que personne ne manifeste le moindre doute, pas même, sur le moment, le principal intéressé qui s'en fera très vite le reproche : "En vérité, notre critique nous a bien servis, ce jour-là" <sup>1911</sup> , note-t-il en marge d'une lettre reçu de l'abbé Birot en avril 1908. Qu'une mesure d'une telle gravité dépasse l'initiative des évêques est en effet une idée communément partagée comme en témoigne l'interprétation de Loisy :

***La destitution de Mgr Batiffol est un fait inouï. Et ce que j'admire le plus est que***

<sup>1906</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 30 août 1910, f° 146-147. L'abbé Bremond écrit au P. Laberthonnière : "Le décret sur la communion dépasse tout - tout y est - suppression de l'épiscopat - apothéose de la magie - monophonisme, etc.", M.-Th. Perrin, *Op. cit.*, p. 221.

<sup>1907</sup> Lettre de Mgr Mignot à Pie X, 19 septembre 1910, ASV, Rub. 12, 1910, fasc. 15, f° 72.

<sup>1908</sup> En particulier Mgr Chapon de Nice qui rédige à cette occasion un important mémoire qu'il fait parvenir au Pape par l'intermédiaire du cardinal archevêque de Lyon.

<sup>1909</sup> ***Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 27 mars 1911, f°169-170***

<sup>1910</sup> M. Bécamel, "Comment Mgr Batiffol quitta Toulouse, à la Noël 1907", *BLE*, octobre-décembre 1971, pp. 258-288 et avril-juin 1973, pp. 109-138.

<sup>1911</sup> "Comment Mgr Batiffol quitta Toulouse, à la Noël 1907", *BLE*, avril-juin 1973, p. 123.

**les bons journaux déchargent Rome de toute responsabilité dans cette affaire. Je ne suis pas dans les secrets de votre grand conseil, et je ne demande pas à les connaître ; mais je ne suppose pas que la décision ait pu être prise autrement qu'au su, au gré et à l'instigation du Vatican** <sup>1912</sup> .

L'archevêque d'Albi lui répond :

**L'affaire Batiffol ? Il est clair qu'on nous mettra les choses sur le dos. La Corr[ispondenza] romana a déjà donné le ton aux journaux catholiques. Soyez assuré que si le Recteur a été remercié c'est que Rome nous a imposé la chose non pas d'une façon brutale - la Curie pèse ses mots afin de pouvoir dire qu'on a mal compris si ça tourne mal -, mais d'une façon telle qu'il n'y avait moyen de s'y méprendre** <sup>1913</sup> .

C'est l'interprétation que défend l'abbé Birot. A M. Franon, sulpicien, professeur de l'Institut catholique de Toulouse qui l'interroge sur la meilleure manière de prendre la défense du recteur destitué, le vicaire général d'Albi conseille de ne rien entreprendre, car la disgrâce du recteur manifeste à l'évidence que "les inférieurs dans l'Église, sont privés de tout droit, de toute garantie individuelle et que les chefs le sont de tout contrôle, de toute responsabilité". Cet état de fait est la conséquence de "l'exaspération d'un pouvoir absolu qui ne rencontre plus les éléments pondérateurs qui lui sont nécessaires, et que réclame toute autorité, même divine, laissée entre les mains des hommes". Le mouvement de centralisation opéré dans l'Église qui a été jusqu'à méconnaître les droits des évêques a une suite logique et naturelle, c'est la servilité - l'abbé Birot dit servilisme - des évêques. C'est cette servilité "qui vient de se manifester à Toulouse par la destitution du Recteur, non pas sur ordre, mais sur signe, le simple désir timidement exprimé par le Vatican". C'est pourquoi insinuer comme on tente de le faire ici ou là dans la presse "que les évêques ont été trompés, c'est aller contre l'évidence. Les évêques ont bien voulu ce qu'ils ont fait" <sup>1914</sup> .

Deux ans plus tard, revenant sur l'attitude des évêques, il écrit à Mgr Batiffol :

**Croyez que les meilleurs croient dur comme fer qu'ils ont cédé à la force majeure et n'ont rien à se reprocher à votre égard. [...] Je sais que vous êtes sévère pour mon archevêque. Ne le soyez pas trop. [...] Il a agi selon son tempérament d'homme las, découragé, qui se sent méconnu, impuissant, et qui, d'ailleurs, n'a pas le sens de l'action. Il ne faut pas lui en vouloir, c'est encore notre meilleure ressource** <sup>1915</sup> .

Ces raisons, sans doute valables quand il apparût évident que tout espoir d'amener Pie X à assouplir son intransigeance, tant dans le domaine doctrinal que dans celui des

<sup>1912</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 2 janvier 1908, BLE, 1968, pp. 265-266.

<sup>1913</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 5 janvier 1908, n° 226-227.

<sup>1914</sup> L'abbé Birot à M. Franon, 29 décembre 1907 cité in "Comment Mgr Batiffol quitta Toulouse", BLE, avril-juin 1973, pp. 116-117.

<sup>1915</sup> Lettre de l'abbé Birot à Mgr Batiffol, 14 juin 1910, "Comment Mgr Batiffol quitta Toulouse", BLE, avril-juin 1973, p. 130. Dans la relation de sa visite ad limina de 1908 Mgr Mignot écrit : "Parlé au Pape de l'affaire Batiffol. Sa réponse a été très nette : "Les archevêques ont bien fait de le remplacer ; ils n'ont fait en cela qu'interpréter sagement et fidèlement sa pensée. La place de Mgr Batiffol n'était pas à la tête d'un Institut catholique", ADA, 1 D 5-15.



relations entre l'Église et l'État, s'enracinent dans l'acceptation ancienne des imperfections de l'Église. Après sa rencontre avec Mgr Mignot à Fréjus, le P. Hyacinthe note dans son Journal :

***Il affirme la primauté, accepte l'infaillibilité, mais distingue dans cette Église, dont il veut la réforme et le progrès, les idées, des formules plus ou moins défectueuses qui les expriment et des hommes surtout qui les compromettent. Je me sentais avec un frère. J'ai quitté l'évêché en me disant [...] que le catholicisme de Mgr Mignot pourrait être le mien, si mon esprit et ma conscience étaient moins absolus et pouvaient, comme les siens, interpréter les erreurs et tolérer les abus***

<sup>1916</sup> .

Mgr Mignot ne cesse en effet de rappeler que l'Église "n'est pas une abstraction ou une société de purs esprits" <sup>1917</sup> . Société humaine, l'Église est inscrite dans l'histoire et à ce titre on ne peut la vouloir plus parfaite qu'elle ne peut l'être. C'est ce qui le sépare fondamentalement du P. Hyacinthe :

***Pas plus que vous je ne trouve dans l'Église catholique l'épouse idéale du Christ sine ruga sine macula ; aussi bien n'est-elle pas encore l'Église triomphante. Je voudrais que vous fussiez persuadé que, telle qu'elle est, elle n'a pas cessé d'être la vraie continuatrice de l'œuvre de Notre Seigneur et qu'en dehors d'elle on ne voit pas où on irait. Aucune des branches séparées ne vous donne paix et sécurité intellectuelle. [...] Je ne suis pas ennemi du progrès, du développement, de la transformation dans une large mesure, vous le savez [...]. Tous les reproches que vous faites à l'organisation actuelle de l'Église, je les connais ; j'en connais le bien fondé dans une large mesure, mais ces reproches tombent sur le côté humain et extérieur de l'Église, ils n'atteignent pas sa vie intime, ses sacrements. Elle a la grâce et elle la donne, cela est énorme. [...] Les changements disciplinaires se feront peu à peu par le forces des choses*** <sup>1918</sup> .

Il n'en est pas moins choqué par le fait que l'administration de l'Église, qui "n'est qu'une œuvre humaine", tende "toujours à étendre son domaine et agrandir sa sphère d'action" et il est en vient à penser qu'il "faut obéir sans qu'il soit nécessaire de soumettre son esprit" <sup>1919</sup> .

### 3. L'autorité et la conscience.

Si Mgr Mignot ne dénie pas à l'Église le droit et le devoir de condamner les erreurs <sup>1920</sup> , il déplore en revanche qu'elle manque de mesure et surtout qu'elle fasse preuve d'une

<sup>1916</sup> 12 décembre 1899 in Houtin, Le P. Hyacinthe, t. 3, p. 273.

<sup>1917</sup> Instruction pastorale à l'occasion de sa prise de possession, 2 février 1901, p. 5.

<sup>1918</sup> Lettre du 19 janvier 1903 in Houtin, Le P. Hyacinthe, t. 3, pp. 281-282.

<sup>1919</sup> Journal, 15 mars 1914, ADA, 1 D 5 23..

<sup>1920</sup> "Que l'Église soit doctrinalement intransigeante, c'est son droit et son devoir sous peine d'être submergée par l'erreur. Qu'elle retranche de son sein ceux qui ne veulent pas lui obéir, rien de plus juste", Mollitg, juin 1915, f° 81, ADA, 1 D 5 21.

dureté qui n'épargne pas les hommes alors qu'elle ne devrait atteindre que les doctrines. Nous avons vu qu'il avait vivement réagi à des articles de la *Revue du clergé* qui dénonçaient dans cette distinction une coupable faiblesse. "On dit de Dieu, écrit-il à Mgr Lacroix, *Nemo tam pater*, on devrait dire de l'Église : *Nemo tam mater*"<sup>1921</sup>. Reprenant la même idée dans une lettre à l'abbé Chédaille il développe sa pensée :

***Une mère a le droit de corriger son enfant indocile. Devra-t-elle le tuer ? Ce droit le père l'avait, paraît-il en vertu du droit romain : l'Église, je veux le croire n'a pas hérité de cette législation barbare quoiqu'en disent encore aujourd'hui nombre de théologiens. En tout cas, l'eût-elle qu'elle ferait bien de ne pas en user, car comme dit La Fontaine : "Tout père frappe à côté"***<sup>1922</sup>.

Peut-être se souvenait-il de la péroraison du dernier sermon anglican de Newman : "O ma mère, d'où vient que [...] tes enfants mêmes, tu n'oses les reconnaître ? Pourquoi n'as-tu pas le talent d'utiliser leur zèle, ni le cœur de te réjouir de leur amour ? Pourquoi tout ce qu'il y a de noble dans leurs desseins, [...] se détache-t-il de toi, sans trouver un refuge dans tes bras ?"<sup>1923</sup> *Pascendi* lui est apparu, nous l'avons vu, comme la manifestation extrême de cette Église sans cœur. Comme pour beaucoup de protagonistes de la crise moderniste, il y a là pour lui une véritable épreuve. L'abbé Bremond en fait même "la forme la plus aiguë de l'objection"<sup>1924</sup> contre l'Église. En 1917, Mgr Mignot note dans son Journal : "Dans *Mors et vita* Loisy défend le modernisme catholique caricaturé par Bourget dans *Le Démon de midi*. Il donne cette belle formule : 'Le modernisme aurait voulu seulement que le catholicisme s'assouplisse en humanité'"<sup>1925</sup>.

C'est que Mgr Mignot est intimement convaincu que le travail intellectuel ne va pas "sans danger, ni sans peine". Son expérience d'autodidacte<sup>1926</sup> lui a fait entrevoir que, s'il offre la joie de la découverte, c'est au prix "de longues recherches, d'une érudition considérable, d'une application constante à des matières ardues". C'est pourquoi il réclame pour les savants chrétiens "le respect et la considération qui leur sont indispensables pour mener à bien leur entreprise" et "le droit très humain de se tromper quelquefois", car l'erreur est moins grave pour lui dans la mesure où l'Église est là, si besoin est, pour la redresser. C'est pourquoi aussi il demande qu'on laisse à la discussion le temps de faire son œuvre dans le cadre d'un vrai débat scientifique. Aucun savant ne

<sup>1921</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 22 juillet 1909, f°113-114.

<sup>1922</sup> *Lettres à l'abbé Chédaille, Mélancolie, 1910, ADA, 1 D 5 14.*

<sup>1923</sup> "The Parting of Friends", in *Sermons bearing on Subjects of the Day*, cité par E. Goichot, *Revue de science religieuse*, juillet 1974, p. 231.

<sup>1924</sup> Lettre au baron von Hügel, 14 décembre 1899, cité par E. Goichot, *Revue de science religieuse*, juillet 1974, p. 233.

<sup>1925</sup> Journal, 3 janvier 1917, 5<sup>e</sup> Reg., ADA, 1 D 5 21.

<sup>1926</sup> "Je ne suis qu'un autodidacte, une sorte d'amateur chrétien auquel a manqué une formation spéciale. On est confus de parler de ces graves questions quand on pense à des hommes comme Briggs, Driver, Ryle, Reuss et cent autres dont la vie entière s'est écoulée dans la lecture de la Bible. Je n'en sais pas la langue", Journal, octobre 1915, 3<sup>e</sup> Reg., ADA 1 D 5-21.

bénéficie du privilège de l'inerrance et en dehors du magistère, nul n'est préposé à la garde de l'orthodoxie.

D'autre part, et de façon plus originale, Mgr Mignot se refuse à trouver l'erreur doctrinale plus grave en soi qu'une faute morale. Certes, croire la doctrine de Jésus-Christ est l'une des conditions requises par le catéchisme pour pouvoir se dire chrétien, mais quel est en réalité le symbole exigé ? Si un pécheur, malgré ses fautes, reste chrétien, pourquoi ne pas admettre qu'on ne cesse pas de l'être non plus quand on pêche contre la foi ? Quelle erreur doctrinale est requise pour considérer que l'on est irrémédiablement détaché du Christ ? A en juger d'après les Évangiles, "il paraît certain que le symbole des premiers chrétiens était aussi léger que possible et que rien ne ressemblait à un credo explicite." Dès lors, "faut-il être plus sévère en dogme qu'en morale ? Faut-il se montrer plus exigeant à l'égard d'un symbole incomplet que d'une conduite morale défectueuse ?" Mgr Mignot est enclin à répondre non, car il en va de l'intelligence comme de la volonté humaine compromise en mille occasions et "il est aussi difficile le plus souvent de penser *juste* que de bien agir ou de sentir juste". Le Christ "lui-même si bon et si indulgent pour les publicains et les pécheurs notoires pourrait-il être sans pitié pour les infortunés chercheurs de vérité ?" :

On ne sait pas apprécier combien il en coûte pour trouver la vérité ! Comme tout le monde agit, tout le monde comprend et apprécie les difficultés *d'agir bien* ; le monde est donc d'une indulgence extrême pour les faiblesses de la volonté. Mais tout le monde n'est pas appelé à l'étude complète de la vérité et fort peu entreprennent cette recherche. Sachons être plein d'indulgence pour ceux qui tombent en chemin, car c'est une entreprise pleine de hasards, de difficultés que connaissent seuls ceux qui les ont éprouvés. Il n'est pas si aisé de trouver la vérité et l'on est pas si impardonnable de la perdre<sup>1927</sup>.

Il convient donc de bannir les invectives et les violences "qui témoignent d'un zèle pour l'orthodoxie plus dignes de chevaliers errants que de savants consciencieux"<sup>1928</sup>. Que ce soit pour l'abbé Loisy ou pour Mgr Duchesne, l'archevêque estime que l'Église n'avait pas le droit de les traiter comme elle l'a fait. A propos du premier, il écrit à Mgr Lacroix : "On crie contre les ministres qui d'un trait de plume suppriment le traitement d'un pauvre curé. Mais n'enlève-t-on pas à Loisy son pain, sa position, sa réputation de savant catholique ?"<sup>1929</sup>, et à propos du second : "Et Duchesne qu'on ose mettre à l'Index ! [...]. On devait des égards à la haute personnalité de Mgr D."<sup>1930</sup>. L'année suivante il revient avec l'abbé Naudet sur la mise à l'Index de l'*Histoire* de Mgr Duchesne :

***Il eut été si simple de l'avertir, de lui dire de supprimer dans une seconde édition quelques traits ironiques, quelques goguenardises, de prendre par places, un ton***

<sup>1927</sup> *Études sur les évangiles*, 1880, f° 58, ADA, 1 D 5-04.

<sup>1928</sup> Les citations de ce paragraphe sont extraites de "La méthode de la théologie", *Op. cit.*, pp. 317-320.

<sup>1929</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 17 mars 1903, f° 13-14.

<sup>1930</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 20 septembre 1911, f° 177-178 et 9 février 1912, f° 189-190.

**plus grave, plus sérieux, de faire quelque peu son Tacite... Mais non, aucun égard pour une haute personnalité politique et scientifique, pour le critique le plus avisé, mais aussi le plus sage et le plus modéré en histoire. Rien de tout cela compte : c'est ce qui fait dire à certains, que, au lieu d'être une mère, l'Église n'est qu'une belle mère** <sup>1931</sup> .

Il convient aussi d'être indulgent avec ceux qui se sont égarés de bonne foi. Ainsi à la mort du P. Hyacinthe, il écrit à l'abbé Naudet qui lui a communiqué une note sur les derniers jours de l'ancien religieux :

J'ai toujours conservé pour lui une affectueuse sympathie. Il a eu, comme on l'a dit d'un autre personnage célèbre, des sincérités successives ; mais il a toujours été très sincère, même dans ses états d'âme contradictoires. [...] Je crois que Notre Seigneur est plus indulgent que nous pour ces pauvres âmes, qui ont péché, peut-être, mais qui ont pleuré, souffert, cherché la vérité, résisté aux tentations du doute, ce que ne comprennent pas les immaculés de l'orthodoxie : *Hi in illos saeviant !* <sup>1932</sup>

La nécessité de respecter les personnes ne s'arrête pas pour Mgr Mignot au cercle des savants. C'est une obligation qui s'applique à tous ceux qui travaillent au rayonnement de l'Église. C'est la raison pour laquelle il prend la défense de l'abbé Lemire, même s'il n'approuve pas complètement cette forme d'engagement. En février 1912, quand le bruit commence à courir que Mgr Delamaire va interdire à l'abbé Lemire de se présenter à n'importe quelle élection <sup>1933</sup> , Mgr Mignot écrit à Mgr Lacroix :

**Je suis très inquiet au sujet de M. Lemire que l'on traque comme une bête fauve. Les chrétiens ont bien la mentalité de persécuteurs. M. Lemire devrait écrire et répandre partout un tract où il montrerait tout ce qu'il a fait pour le peuple, les lois qu'il a fait voter etc. Quel est le membre de la droite qui a fait pour les pauvres ce qu'il a fait et fait toujours lui-même ?**

La haine des patrons du Nord contre lui tient en grande partie à leur égoïsme et à la crainte de déboursier. L'archevêque de Cambrai ira sans doute jusqu'à interdire à M. Lemire de se représenter. Il l'a fait officieusement, il le fera officiellement. M. Lemire a beau dire que c'est un déni de justice, un abus de pouvoir, je n'en disconviens pas, mais il sera écrasé, il est regardé comme un mauvais prêtre par les bons et simples catholiques du Nord, comme un révolté par les prêtres et les conservateurs... l'abomination de la désolation, quoi ! [...] Que deviendra-t-il ? Une épave peut-être. Vous voyez que je ne suis pas sans tristesse <sup>1934</sup> .

<sup>1931</sup> Mgr Mignot à l'abbé Naudet, 15 février 1912, BLE, 1973, p. 97. En 1916 il note dans son Journal : "Le C. Gasparri à qui j'exprimai ma surprise de la mise à l'Index de l'ouvrage de Mgr Duchesne m'a répondu que le ton ironique de Mgr D. n'y avait été pour rien ; que l'auteur était un historien éminent mais non un théologien; que son exposé des hérésies, v.g. celle de Nestorius est insuffisant; que sans être favorable aux hérétiques, il expose leurs systèmes avec trop de bienveillance. On devine la protestation de Mgr D. quand je lui rapportai ces propos. Les théologiens ont-ils le droit de changer l'histoire et d'écrire des histoires "ad usum Delphini ?", "Notes sur mon voyage à Rome", 4<sup>e</sup> Reg., f° 94, ADA, 1 D 5-21.

<sup>1932</sup> Mgr Mignot à l'abbé Naudet, 15 février 1912, BLE, 1973, p. 96.

<sup>1933</sup> Sur cette interdiction et ses conséquences voir J.-M. Mayeur, *Un prêtre démocrate, l'abbé Lemire*, Paris, Casterman, 1968, pp. 448-523.

Ce qui est en jeu derrière cette revendication d'une Église plus maternelle, c'est d'abord la conviction qu'à la table de l'Église "richement, abondamment chargée de mets différents", chacun devrait trouver nourriture à sa faim :

Tout serait pour le mieux si chacun avait la facilité de faire un choix et de se servir à son gré ; par malheur, il y a parmi les convives des hôtes qui ne permettent pas de manger autre chose que ce qui plaît à leur estomac. Si bien qu'à cette table bien garnie, il y a des fidèles exposés à mourir de faim"<sup>1935</sup> .

C'est ensuite la question des modalités de l'exercice de l'autorité. A. Boland a pu consacrer un chapitre entier de son livre<sup>1936</sup> à la manière dont les principaux protagonistes de la crise moderniste ont résolu pour leur compte la tension entre l'autorité et la conscience. La publication de l'encyclique *Pascendi* pose en effet dans toute son acuité la question de l'autorité. Car au delà des condamnations qu'elle porte elle crée et légitime dans l'Église une "situation intellectuelle"<sup>1937</sup> nouvelle. Il semble en effet que l'Église s'arroge le droit de dire la vérité dans tous les domaines de la connaissance. Or cette prétention paraît exorbitante à l'archevêque qui entend déterminer, "sans sacrifier les droits de la révélation et de l'autorité qui l'interprète", quelles en sont les limites et en particulier quels sont "les droits et les devoirs de la raison dans la recherche de la vérité".

La réflexion sur les rapports de l'autorité et de la raison dans l'accès à la connaissance vraie passe généralement par la métaphore de l'éducation. Or l'éducation n'a pas pour objectif d'apprendre à répéter éternellement les mêmes solutions, mais de transmettre un héritage que chacun doit faire fructifier. En ce sens, de même que les éducateurs sont faits pour les enfants et non l'inverse, l'Église est faite pour l'homme et, après avoir soutenu leurs premiers pas de son autorité, elle ne peut que se réjouir quand ses enfants, usant de leur raison, découvrent des horizons nouveaux qu'elle ne soupçonnait pas. Cette conception, traditionnelle au demeurant<sup>1938</sup>, du rôle de l'autorité était partagée par la plupart de ceux qui contestait la manière dont Rome l'exerçait. Loisy écrit par exemple : "Je conciliais sans peine l'autorité de l'Église avec l'autonomie relative de la conscience individuelle en attribuant à cette autorité un caractère pédagogique"<sup>1939</sup> .

<sup>1934</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 19 février 1912, f° 189-190. Le 15 février il avait écrit à l'abbé Naudet : "Comme vous, je suis très préoccupé de la situation de l'abbé Lemire. Des apaches n'agiraient pas pire à son égard que nos pieux catholiques du Nord qui vont communier tous les jours. Notre Seigneur a de la chance de ne pas reparaitre visiblement sur la terre. Les Zelanti lui feraient passer un mauvais moment. [...] Quelle bande de loups dont les hurlements me rappelle la canaille de Jérusalem : Crucifigatur, crucifigatur... toutes proportions gardées bien entendu", *BLE*, p. 98.

<sup>1935</sup> Journal, 5<sup>e</sup> Reg., avril 1917, ADA 1 D 5-21.

<sup>1936</sup> A. Boland, *La crise moderniste hier et aujourd'hui, un parcours spirituel*, Paris, Beauchesne, 1980, p. 67.

<sup>1937</sup> "A propos de l'encyclique *Pascendi*. Réflexion d'un progressiste", 4<sup>e</sup> Reg., ADA, 1 D 5 21.

<sup>1938</sup> "Pour apprendre, nous n'avons que deux voies : l'autorité et la raison. Chronologiquement, l'autorité est première, mais, essentiellement, c'est la raison", Saint Augustin, *L'ordre*, II, 38, Edition La Pléiade, p. 164.

<sup>1939</sup> A. Loisy, *Choses passées*, p. 191.

Paul Sabatier généralise : "Tel est, si je ne me trompe, le point de vue moderniste, en ce qui concerne l'autorité"<sup>1940</sup>.

Pour Mgr Mignot il y a trois sources d'où jaillit la vérité : la Bible "qui nous donne la pensée de Dieu, l'Église qui "l'interprète afin d'empêcher l'erreur humaine de s'y mêler", la raison enfin qui nous renseigne "sur la valeur des motifs de crédibilité". Aucune de ces trois sources de la vérité ne possède en elle-même un caractère d'infaillibilité absolue, ni la Bible, car elle rapporte des erreurs objectives, ni l'Église dont l'enseignement a été remis en cause par les progrès de la science, ni la raison qui connaît ses propres insuffisances. Il faut cependant noter que cette dernière n'est pas mise par Mgr Mignot sur le même plan que les deux autres dans la mesure où c'est à elle, et à elle seule, qu'il demande de déterminer le degré de validité des affirmations de la Bible et de l'Église et de délimiter les bornes de leur l'autorité.

Le problème n'est pas celui de la nécessité d'une autorité doctrinale dans l'Église. Même ceux que Mgr Mignot appellent "les *modernistes* catholiques"<sup>1941</sup> ne la mettent pas en question. C'est celui de ses limites et plus exactement de son rapport avec la liberté de conscience. Sur ce sujet l'archevêque fait souvent référence à la cinquième leçon de *l'Histoire de la civilisation en Europe*<sup>1942</sup> de F. Guizot<sup>1943</sup>. Mgr Mignot en a eu vraisemblablement connaissance pour la première fois à travers les citations qu'en fait Newman dans *l'Essai*, mais il semble bien qu'il a lu plus tard ce livre.

Dans cette cinquième leçon, Guizot s'emploie à démontrer que la religion n'est pas seulement "un rapport purement individuel de l'homme à Dieu", car "le sentiment religieux n'est point l'expression complète de la nature religieuse de l'homme". La religion naît en effet d'une double nécessité : répondre à des questions dont la solution est hors de portée de chaque individu et fonder une morale commune. Elle est donc "un puissant et fécond principe d'association" et comme toute société l'Église a besoin d'un gouvernement qui "cherche quelles sont les doctrines qui résolvent les problèmes de la destinée humaine [...] ; promulgue et maintienne les préceptes qui correspondent à ces doctrines ; les prêche et les enseigne et qui, lorsque la société s'en écarte, les lui rappelle".

Appliqué à l'histoire du christianisme et principalement du catholicisme cette définition permet à Guizot de faire un double constat. D'une part il estime qu'on ne peut pas dire que l'Église chrétienne soit restée immobile et stationnaire. "A tout prendre c'est une société qui a constamment changé, marché, qui a une histoire variée et progressive". D'autre part, si le gouvernement de l'Église catholique a généralement satisfait au premier critère de légitimité de tout gouvernement à savoir d'être entre les mains des meilleurs, il n'en va pas de même du second - le respect la liberté religieuse - dans la mesure où elle dénie les droits de la raison individuelle. L'Église a en effet eu la prétention de transmettre

---

<sup>1940</sup> P. Sabatier, *Les modernistes*, p. 87.

<sup>1941</sup> "L'encyclique Pascendi", 4<sup>e</sup> Reg., ADA, 1 D 5 21. Souligné par Mgr Mignot.

<sup>1942</sup> F. Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*, Paris, 1826. Nous citons la sixième édition, Paris, Didier, 1856, XVIII, 415 p.

<sup>1943</sup> Sur la pensée religieuse de Guizot voir Pierre-Yves Kirschleger, *La religion de Guizot*, Genève, Labor et Fides, 1999, 269 p.

"les croyances de haut en bas [...] sans que personne eût le droit de les examiner pour son propre compte". Mais il note qu'il y a une marge entre l'affirmation du principe et le pouvoir de le faire prévaloir, car "une conviction n'entre point dans l'intelligence humaine si l'intelligence ne lui ouvre pas la porte". De ce double constat qui montre que les faits ne cadrent pas avec les théories, Guizot conclut que "rien ne fausse plus l'histoire que la logique".

Dans ce texte se trouvent donc affirmés contre le protestantisme libéral, la nécessité d'une autorité ayant en charge la régulation du croire et contre le catholicisme autoritaire, la nécessité de faire droit à la conscience individuelle. Cette double affirmation qui se fonde sur l'observation des faits par l'historien et non pas sur une quelconque logique a priori avait de quoi satisfaire Mgr Mignot, car elle offrait un critère clair. L'autorité du magistère n'est pas "sans limites, infaillible dans tous les domaines et sur toutes les questions", car il n'a pas compétence à régler "d'une façon définitive les problèmes en histoire, en critique, en astronomie, en critique littéraire, en morale, en politique, en économie sociale".

Mais l'encyclique *Pascendi* semble remettre en cause le fait que la science dispose d'une autonomie propre et il faut à nouveau se demander si les savants éclairent les théologiens ou s'ils reçoivent d'eux la lumière :

***Les modernistes tiennent pour l'indépendance de la science. En cas de conflit entre une vérité scientifiquement démontrée et l'interprétation donnée à un texte biblique, celle-ci doit disparaître. En conséquence ils réclament la liberté de l'étude, persuadés que si l'on se heurte à des antinomies c'est que l'on a pris des hypothèses pour des réalités, ou que les assertions des théologiens sont fausses. A quoi bon, disent-ils, si la solution est connue d'avance, s'il faut arriver nécessairement aux points précis tracés par les cartes du Saint-Office et que l'expérience n'a pas vérifiés, au risque de se briser contre des rochers à fleur d'eau dans des parages signalés comme excellents. Dans ces conditions la recherche n'a plus seulement pour but de justifier notre foi, devoir des plus légitimes, mais de justifier les accessoires de la révélation, les entours de la foi, comme s'ils étaient eux-mêmes révélés et, par suite, intangibles*<sup>1944</sup>.**

Mgr Mignot est convaincu que c'est la première alternative qui est vraie comme le montre le fait que l'enseignement théologique s'est déjà modifié "sur bien des points à la suite de la poussée scientifique ou de l'opinion". Il se modifiera donc encore. Et pour en rester au domaine de la critique biblique, dont les résultats ont été mal accueillis pour "mille raisons, qui ne sont pas toutes tirées de l'amour pur de l'orthodoxie" et qui ont suscité des discussions violentes entre critiques et théologiens au point que Ryle a pu dire des seconds qu'en "identifiant la science avec l'hérésie, ils ont fait de l'orthodoxie le synonyme d'ignorance", il faudra bien accepter le fait que le "public intelligent", même s'il ne considère pas les Livres saints comme des livres ordinaires, éprouve le besoin de les lire autrement qu'on ne les lisait dans le passé, en se tenant à égale distance des "excès des rationalistes qui ne laissent rien debout et les anathèmes des ultra-conservateurs qui ne veulent rien concéder". Or dans l'encyclique Pie X fait peu de cas des difficultés soulevées par les critiques :

***Il déclare qu'elles ont été étudiées et victorieusement réfutées par les exégètes***

<sup>1944</sup> "L'encyclique *Pascendi*", 4<sup>e</sup> Reg., ADA, 1 D 5 21.

***catholiques. On croirait entendre la solennelle apostrophe de Bossuet dans l'oraison funèbre de la princesse palatine : "Qu'ont-ils donc vu ces rares génies ? Qu'ont-ils vu plus que les autres ? Quelle ignorance est la leur et qu'il serait aisé de les confondre, si faibles et présomptueux ils ne craignaient d'être instruits ! Car pensent-ils avoir mieux vu les difficultés parce qu'ils y succombent, que les autres qui les ont vues et les ont méprisées...etc.***

Pour Mgr Mignot, il est inimaginable que tous les efforts et tous les travaux accomplis depuis plus d'un siècle soient sans utilité et sans profit pour la vérité. Inimaginable que "les chercheurs de vérité qui se sont appliqués à la solution du problème biblique (aient) été des gens de mauvaise foi et des ouvriers de mensonge". Certes, la critique a eu "ses engouements, ses emballements, ses incertitudes - elle les a encore -, ses hypothèses contestées ou démontées", elle a cependant apporté des connaissances incontestables sur "le langage, le texte, l'histoire littéraire, l'origine, la composition des Livres Saints". La théologie ne peut pas ne pas en tenir compte.

Ce n'est pourtant pas la voie dans laquelle s'engage Rome. En juin 1912, la décision de la Consistoriale interdisant l'utilisation des livres du P. Lagrange dans les séminaires constitue pour l'archevêque une véritable épreuve<sup>1945</sup>, comme en témoigne le fait qu'il y revienne périodiquement dans son Journal dans les mois suivants. S'il tente, avec ses correspondants, de ne pas se départir de son humour<sup>1946</sup>, il voit dans cette décision la manifestation d'une étape supplémentaire des progrès de l'intransigeantisme romain donnant a posteriori raison à Loisy :

***Nos étudiants et leurs maîtres sont bridés comme disait Loisy. A quoi bon dire que la science est libre, que l'Église ne gêne en rien, qu'elle favorise même l'essor des savants, alors qu'elle les attache au piquet, avec un corde plus ou moins longue. [...] Bientôt on condamnera le P. Lagrange après l'avoir interdit dans les séminaires. Alors si le P. Lagrange est condamné, qui ne le sera pas ? Alors seront seuls autorisés les manuels anodins ou vieilliss, auprès desquels ceux de M. Vigouroux sont des écrits modernistes. (En marge : Je ne me doutais pas en écrivant ces lignes que M. Vigouroux serait attaqué par des imbéciles qui le traitent presque d'hérétique, voir le Bulletin de la Semaine du 10 octobre, c'est renversant).***

Il est donc vrai que l'on veut des savants *bridés*, c'est-à-dire des hommes dont les conclusions, même dans des questions secondaires, ne peuvent aboutir qu'à une règle de foi tracée d'avance par des hommes plus ou moins compétents, victimes de préjugés

<sup>1945</sup> "Je ne suis pas un révolté, je ne suis pas un orgueilleux [...] mais l'incident du P. Lagrange a fait plus que renouveler mes blessures, il les a rendues plus douloureuses. [...] Il a réveillé en moi des sentiments que je repoussais de mon mieux et m'a fait redire : non, le récit de la Genèse n'est pas strictement historique. [...] Non, non, je ne suis pas orgueilleux et je ne mets pas ma raison au dessus de celle des membres de la Commission biblique, de la Consistoriale, de l'Index, du Saint-Office ; je demande la permission de la mettre à côté de la leur et de pratiquer l'*omnia probate*", Journal, septembre 1912, ADA, 1 D 5-14. Sur cette interdiction et la réaction du P. Lagrange voir B. Montagnes, *Le père Lagrange*, Paris, Cerf, pp. 132-138.

<sup>1946</sup> "On m'a dit que c'est sur les instances d'un grand personnage que le P. Lagrange a été condamné, et sur les instances d'un autre grand personnage de même famille que la condamnation, au lieu d'être aggravée, a été plutôt atténuée. Mon Dieu, combien on donne de besogne au S. Esprit !", Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 20 janvier 1913, f° 203-204.



d'écoles ou de parti. On peut être habile théologien scolastique comme le cardinal Billot ou un canoniste administrateur comme le cardinal De Laï, sans connaître la question biblique et condamner une science au nom d'une autre science dont les conclusions n'ont rien de commun<sup>1947</sup>.

Mgr Mignot rejoint ainsi les conclusions de Paul Sabatier qui constatait que, de même qu'il y a des parents indignes, l'autorité religieuse peut être "représentée par des incapables, des indignes ou des inconscients séniles" ; que l'Église oubliait son rôle quand elle prétendait dicter aux fidèles "ce qu'il doivent penser en philosophie, en politique, en histoire, voire même dans les sciences naturelles" ; qui se demandait enfin ce que pouvait "être une autorité spirituelle qui ne songe même pas à faire homologuer ses décrets par la conscience de ses membres !" <sup>1948</sup>.

### 3.1 Les limites de l'autorité.

A l'automne 1907, le baron, raconte à l'archevêque l'entrevue de Molveno<sup>1949</sup> dont l'idée avait été lancée par Fracassini fin décembre 1906 et dont l'objectif était de discuter de certaines questions théologiques et d'arrêter des principes d'action en vue d'une éventuelle censure romaine du *Rinnovamento*.

***J'ai passé trois journées pleines, les plus consolantes, au milieu des montagnes, pas loin de Levico, avec 9 autres co-sympathisants. Nous étions 4 laïcs : Fogazzaro, Scotti, Casati et moi ; et 6 ecclésiastiques, dont les déjà frappés étaient : Murri<sup>1950</sup>, Fracassini, Buoniauti<sup>1951</sup> (destitué de sa Chaire d'Histoire ecclésiastique au Séminaire Romain depuis lors) ; et parmi les autres trois se trouvait l'auteur de la lettre ouverte à Pie X<sup>1952</sup>, si profondément remarquable [...]. Nous y avons discuté questions d'autorité de l'Église et de critique***

<sup>1947</sup> Journal, *Réflexions*, 28 septembre 1912, ADA, 1 D 5-14.

<sup>1948</sup> P. Sabatier, *Les modernistes*, pp. 87-93.

<sup>1949</sup> Sur la préparation, les objectifs et les résultats de cette rencontre voir Maurillio Guasco, *Modernismo, I fatti, Le idee, I personaggi*, Milano, Ed. San Paolo, 1995, pp. 150-156. Si, à la suite de Buoniauti, il estime que le baron a été "la vera figura dominante del convegno", il pense qu'il n'a pas réussi à faire prévaloir son point de vue.

<sup>1950</sup> **Romolo MURRI (1870-1944), abbé démocrate-chrétien, fondateur de la Ligue démocratique nationale. Il voulut rendre ce mouvement indépendant de la hiérarchie et s'attira la condamnation de l'encyclique *Pieni l'animo* (1906). Suspens a divinis en 1907 il fut excommunié en 1909 au moment de son élection comme député.**

<sup>1951</sup> **Ernesto BUONAIUTI (1881-1946), ordonné prêtre en 1903, professeur au collège de la Propagande puis à l'Apollinaire, destitué en 1906. Directeur de la *Rivista storico-critica delle scienze teologiche* de 1905 à 1910. Professeur d'histoire du christianisme à l'Université de Rome (1915), il fut excommunié en 1926 et destitué de sa chaire par le gouvernement fasciste. "La figure la plus marquante et la étonnante du modernisme italien" (Poulat).**

<sup>1952</sup> **A Pio X. *Quello che vogliamo*, Milan, 1907. L'auteur en était don Luigi Piastrelli, prêtre de Pérouse. C'est lui qui, le premier, avait lancé l'idée d'une rencontre destinée à élaborer un programme de publications visant à faire prendre conscience au clergé de l'impact des bouleversements culturels sur la religion.**

***Nouveau-Testamentaire. Ils ont commencé par vouloir que nous donnions tout notre temps à nous décider sur les limites précises de l'autorité ecclésiastique en matière religieuse. Mais je suis parvenu à les en détourner, leur indiquant comment jamais personne n'a pu déterminer précisément les limites de l'autorité paternelle ou celle de l'État, malgré que quasi tous (maintenant !) admettent l'existence de telles limites ; et leur montrant que notre inévitable non aboutissement à des conclusions nettes aurait pour résultat inéchappable de nous décourager, de nous faire penser : eh bien, personne ne pouvant nous dire où elles se trouvent, ces limites, et tous étant d'accord sur la profonde légitimité de l'autorité en question et sur le devoir strict et les conséquences d'une importance de premier ordre découlant de l'obéissance à cette autorité : il vaudrait mieux, il est seul prudent et viable que d'agir, en chaque cas qui se présente, en donnant le bienfait du doute à l'autorité. Nous avons beaucoup élucidé, à la place de ce sujet-là, le fait pour nous constant, et le sentiment si assoupi parmi les Catholiques des trois derniers siècles, que, ces limites puissent être où vous voudrez, de telles limites existent ; et le même acte de foi, s'il connaît les exigences intimes de sa propre nature, qui nous porte à affirmer la légitimité du pouvoir pontifical, - c'est-à-dire qu'il vient de Dieu, Être absolu, - nous oblige à affirmer ce même pouvoir comme limité, c'est-à-dire comme délégué à un homme, et comme se dévestissant en ce passage de Dieu à l'homme, non de sa légitimité, mais de son étendue absolue et illimité. En Dieu, il ne serait pas légitime s'il n'était pas illimité, absolu ; en l'homme il ne saurait être à la fois et légitime et illimité. - Et nous avons, après avoir tous vivement adhéré à ceci, alors examiné si l'ordre de supprimer le Rinn[ovamento], s'il venait tout droit du Pape, en les circonstances présentes, oui ou non, un ordre à obéir. Et nous avons conclu que non.***<sup>1953</sup>

Il revient plus longuement sur cette question dans sa lettre du 31 décembre, seule lettre écrite en grande partie en anglais, sans doute par mesure de prudence. Ses amis italiens en viennent à penser que

***à moins qu'on ne trouve un nombre restreint, mais suffisant de catholiques, d'un dévouement, d'un courage et d'une force de volonté assez grands, et d'une perception des faits réels et des nécessités de la situation assez pénétrante et solide pour se sentir obligés et capables de résister, même sous la censure et les peines les plus sévères, sur des points où la vie elle-même les a forcés, malgré eux, à se rendre compte que les autorités officielles de l'Église sont allées trop loin ou dans la mauvaise direction, aucun progrès sérieux ni durable ne peut s'accomplir***<sup>1954</sup> .

D'ailleurs le cardinal Newman lui a appris que si le catholicisme "consiste à toujours conserver une majorité de points sur lesquels on obéit réellement et entièrement au pape

---

<sup>1953</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 7 octobre 1907.

<sup>1954</sup> "unless a small but sufficient number of Catholics be found, of a devotedness, courage and strength of will so great, and an insight into the actual facts and necessities of the situation so keen and steady, as to feel compelled and to be able to hold out, even under censure and penalties of the gravest kind, on points where Life itself has forced them reluctantly to realise that the official Church authorities have gone too far or in the wrong direction, - no deep, permanent improvement of the things can be effected".

; et à toujours accorder le "bénéfice du doute" aux ordres du Pape"<sup>1955</sup>, il ne saurait consister "à croire ou à agir comme si l'autorité externe de l'Église est compétente, absolument, dans chaque crise et dans chaque occasion exceptionnelle, et comme si les ordres de cette autorité ont à être suivis et exécutés absolument dans n'importe quelle circonstance"<sup>1956</sup>.

Cette attitude n'a-t-elle pas été celle du Christ "qui a indubitablement reconnu l'Église juive comme officielle et détentrice de l'autorité divine, mais qui, précisément parce que sur certains points il a obéi à l'appel le plus direct et supérieur de Dieu plutôt qu'aux ordres du Grand Prêtre et du Sanhédrin, fut excommunié, jamais ne désavoua ses paroles et ses actes "rebelle" et mourut sur la croix, comme excommunié pour cette raison même"<sup>1957</sup>. L'histoire de l'Église d'autre part est remplie d'exemples "de saints, d'évêques, de prêtres, de laïcs" qui se sont élevées contre les prétentions d'une autorité dont ils reconnaissaient par ailleurs la légitimité dans son domaine propre.

Dans sa réponse l'archevêque se contente d'assurer le baron qu'il partage entièrement ses "préoccupations intellectuelles" :

***Nous croyions autrefois que pour être bon catholique il suffisait de croire toutes les vérités que Dieu a révélées et que l'Église nous enseigne... Il semble maintenant qu'il faille plus que cela, que l'Église nous dise non seulement ce qu'il faut croire, mais comment il faut penser***<sup>1958</sup>.

Cette absence de réponse directe sur la question des limites de l'autorité inquiète le baron qui demande à l'archevêque s'il a reçu sa lettre du 31. "Rassurez-vous, votre lettre m'est fidèlement arrivée"<sup>1959</sup>, et j'en ai bien goûté le contenu. Si je n'y ai pas fait davantage allusion, c'est que je n'avais qu'une médiocre confiance dans la discrétion de la poste"<sup>1960</sup>.

La réserve de Mgr Mignot n'est pas seulement imputable à la prudence. Même s'il admet que "demander un assentiment intérieur absolu à des propositions révisables et révocables est inacceptable, cela rappellerait un mot du sceptique Renan qui disait qu'il faut adopter successivement des idées contraires afin d'être sûr d'avoir été, quelque temps au moins, dans la vérité !!!"<sup>1961</sup>, il n'en estime pas moins que rien ne saurait

<sup>1955</sup> "consists in one's ever retaining a majority of points on which one actually and fully obeys the Pope ; and in one's ever giving the "benefit of the doubt" to the Pope's orders".

<sup>1956</sup> "in believing, or in acting as tho' the external Church authority is adequate to simply every crisis and exceptional occasion, and as tho' that authority's orders have to be obeyed and executed in literally any and all circumstances".

<sup>1957</sup> "who undoubtedly recognised the Jewish Church as official and as holding divine authority, but who, just because on some points He obeyed the more immediate and superior call of God rather than the orders of the High Priest and the Sanhedrin, was excommunicated, never retracted those "rebel" words and acts, and died on the cross, an excommunicate, for this very reason".

<sup>1958</sup> ***Mgr Mignot au baron von Hügel, 7 janvier 1908, ms 2815.***

<sup>1960</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 10 janvier 1908, ms 2816.

<sup>1961</sup> Journal, 14 octobre 1907, f° 51, ADA, 1 D 5-06.

justifier une opposition au magistère romain. C'est ainsi qu'en février 1908 la condamnation par le Saint-Office de *La Justice sociale* de l'abbé Naudet et de *La Vie catholique* de l'abbé Dabry le scandalise. Il note dans son Journal : "C'est la terreur blanche, terreur d'autant plus redoutable que le Pape s'impose à la conscience catholique et empêche toute résistance même légitime"<sup>1962</sup>.

### 3.2 Défense et apologie de la liberté chrétienne.

Cependant les mesures disciplinaires qui s'accumulent au lendemain de *Pascendi* amènent Mgr Mignot à se rapprocher peu à peu des positions du baron. Quand l'abbé Naudet se voit interdire de poursuivre la publication de son journal il note :

Que peut-on condamner en M. Naudet ? Quelle erreur doctrinale a-t-il soutenu, de quelle hérésie est-il coupable ? C'est un procès de tendance... Mais alors, où est la sécurité individuelle ? Quelle garantie avons-nous ? Sommes-nous à la merci du premier dénonciateur venu ? [...] Comment oser dire que l'Église aime la liberté, qu'elle est une mère !<sup>1963</sup>

Dans cette évolution c'est l'affaire du Sillon qui est sans doute déterminante. Fin 1909 Mgr Mignot informe Imbart de la Tour qu'à l'occasion de la rentrée de l'Institut catholique de Toulouse, plusieurs évêques ont fait "une charge à fond contre le Sillon". Et il ajoute :

***Le Sillon est décidément le Delenda Carthago de ces vénérables prélats. [...] Ils ont demandé que les évêques de la région universitaire condamnassent le Sillon : j'ai dit m'y opposer en disant que nous avons d'autres ennemis plus dangereux à combattre ; que les théories de l'Action française n'étaient pas plus orthodoxes que celles du Sillon, qu'il ne fallait pas avoir deux poids et deux mesures etc.***<sup>1964</sup>

<sup>1959</sup> Mgr Mignot a recopié dans son Journal une partie de cette lettre non conservée par ailleurs : "Il revient sur son idée de la résistance nécessaire. L'autorité - très grande - de l'Église n'est pas illimitée et l'on peut discuter, examiner (il fait allusion surtout aux écrivains du *Rinnovamento*). Pour eux l'obéissance [le catholicisme] à l'autorité consiste essentiellement en deux choses : à savoir "en fait un nombre beaucoup plus grands de points sur lesquels l'on obéit promptement, pleinement au Pape que ne pourraient être, tout exceptionnellement, les points sur lesquels l'on ne pourrait exécuter ses ordres ; et en droit en donnant toujours aux ordres du Pape le *bénéfice du doute*, car c'est à nos frais, à notre risque que doit toujours se faire l'exception. Mais le catholicisme ne consiste nullement en une thèse ou une pratique qui constituerait l'autorité extérieure comme illimitée, comme constituant automatiquement et à jamais une règle de droit qui n'admettrait aucune crise, aucun débat, aucune possibilité d'opposition dans la conscience, et dans le monde des âmes d'autres obligations encore plus immédiates et sacrées, qui hic et nunc constituerait, exceptionnellement un devoir de suspension d'exécution de ces ordres de l'autorité ordinaire. Autrement on aurait à rayer de l'histoire de l'Église quelques unes de ses plus glorieuses pages...", Journal, f° 116-117, ADA, 1 D5-06.

<sup>1962</sup> Journal, 29 février 1908, f° 132-133, ADA, 1 D 5-06.

<sup>1963</sup> Journal, 29 février 1908, f° 132-133, ADA, 1 D 5-06. L'année précédente il écrivait : "En dépit de toutes les protestations intéressées, on rétablirait les bûchers si on le pouvait. Les catholiques demandent la liberté parce qu'ils en ont besoin ; ils seraient les pires tyrans s'ils étaient au pouvoir. Il y a hélas beaucoup de vrai dans ces reproches : nous ne valons guère mieux sous ce rapport que les radicaux-socialistes", Journal, 17 novembre 1907, f° 80, ADA, 1 D 5-06.

<sup>1964</sup> ***Mgr Mignot à P. Imbart de la Tour, 12 novembre 1909, Bibliothèque de l'Institut, fonds Imbart, ms 4681.***

Au début de l'année 1910, il devient en effet évident qu'une offensive de grande envergure se prépare contre le Sillon. Un article de l'*Osservatore Romano* repris par *La Croix* met en cause l'orthodoxie du mouvement ; le cardinal Merry del Val écrit à Mgr Duparc, qui publie la lettre dans la *Semaine religieuse* de Quimper, pour l'approuver d'avoir interdit à ses prêtres d'adhérer au Sillon et d'en lire la presse<sup>1965</sup>.

Le 28 janvier, Mgr Mignot, de passage à Paris, rencontre longuement Marc Sangnier. Il retire de leur entretien la conviction de sa totale loyauté et de son entière soumission à l'Église. Il note dans son Journal : "On a été bien injuste à son égard". Le même jour il rencontre le P. Cousin (Assistant de la Société de Marie), très proche du Sillon, qui lui confie que l'hostilité du cardinal Merry del Val à l'encontre de Marc Sangnier s'explique par le fait que ce dernier a refusé d'entrer dans les vues du Secrétaire d'État qui comptait en faire "son lieutenant général pour toutes les œuvres de France" :

***Marc Sangnier aurait répondu qu'il était républicain, ses amis aussi, qu'ils resteraient sur ce terrain, qu'ils voulaient bâtir une sorte de cité terrestre, faire entrer le Christianisme dans la république, mais en se plaçant en dehors de l'Église tout en restant catholique avant tout***<sup>1966</sup>.

Mgr Mignot conclut : "Si l'exposé de M. Cousin est exact on comprend l'attitude du Cardinal M. d. V.". Mais il est scandalisé d'apprendre qu'un prêtre a menacé un sillonniste *in articulo mortis* de lui refuser l'absolution s'il ne renonçait pas au Sillon :

***Ceci est vraiment la pire chose. Faudra-t-il donc que le confesseur impose ses idées personnelles alors que l'opinion du pénitent n'a encouru aucun blâme ? C'est de l'absolutisme monstrueux ! Ce serait à déferer au Saint-Office***<sup>1967</sup>.

M. Cousin lui également fait part du fait que le cardinal Andrieu regretterait une condamnation. Cette information conduit l'archevêque à envisager une démarche collective d'un certain nombre d'évêques qui fournirait au Vatican des éléments d'appréciation susceptibles de contrebalancer les opinions défavorables et dont il espère qu'elle pèsera davantage à Rome que des interventions individuelles. En rentrant à Albi début février, il demande à l'abbé Birot de rédiger un mémoire en défense du Sillon dans l'intention d'en demander l'approbation à quelques évêques qu'il sait n'être point hostiles au Sillon et d'envoyer l'ensemble du dossier au cardinal Andrieu pour que ce dernier le fasse parvenir à Rome. L'affaire est rondement menée puisque dès le 16 février il a les réponses "favorables" de Toulouse, Clermont, La Rochelle, "bienveillante quoique plus réservée" de Mgr Coullié. Au total dix archevêques et évêques adhéreront à sa démarche.

Le mémoire s'articule autour de l'idée que toute cette affaire est la malheureuse conséquence d'un malentendu qui risque d'entraîner l'épiscopat et le Saint-Siège à prendre une décision qui serait "une grave et douloureuse injustice"<sup>1968</sup>. De ce que plusieurs évêques ont recommandé à leurs prêtres une certaine prudence vis-à-vis d'un

<sup>1965</sup> Voir J. Caron, *Le Sillon et la Démocratie chrétienne, 1894-1910*, Paris, Plon, 1967, p 683 sq.

<sup>1966</sup> *Journal, 28 janvier 1910, ADA, 1 D 5-05.*

<sup>1967</sup> *Journal, 28 janvier 1910, ADA, 1 D 5-05.*

<sup>1968</sup> Brouillon du mémoire sur le Sillon, ADA, fonds Birot, 4 Z 4-09.

éventuel engagement dans le Sillon, on a en effet conclu à un désaveu de ses doctrines et la presse s'emploie à présenter "les réserves formulées par quelques évêques comme un jugement de l'épiscopat tout entier". Or aucune "accusation claire d'ordre doctrinal, aucun grief précis relatif à la discipline catholique n'ont pu être formulés". Les évêques les plus hostiles ont refusé de recevoir Marc Sangnier, ceux qui lui sont favorables se taisent de peur d'envenimer le débat et ce silence est utilisé comme arme contre le Sillon puisqu'il est interprété comme une désapprobation. Alors que les sillonnistes travaillent depuis quinze ans au rayonnement de l'Église, Mgr Mignot ne doute pas qu'il se trouvera dans l'épiscopat quelques évêques pour prendre leur défense comme en son temps le cardinal Gibbons l'avait fait pour les *Chevaliers du travail*<sup>1969</sup>.

En effet ce n'est pas la foi des sillonnistes qui est en cause puisqu'ils acceptent tous les enseignements de l'Église en matière doctrinale ; ce n'est pas leur morale, car ils pratiquent rigoureusement celle de l'Évangile ; ce n'est pas la discipline puisqu'ils acceptent la direction de la hiérarchie ecclésiastique dans le domaine religieux et qu'ils ne revendiquent leur indépendance sur le terrain politique et social que dans le cadre précis des enseignements de Léon XIII et même de Pie X. Alors comment expliquer "l'opposition opiniâtre" dont les sillonnistes sont l'objet ? "Ce n'est pas pour leurs fautes, c'est pour leur netteté d'attitude, leur indépendance dans le domaine des libres opinions et peut-être aussi l'intransigeance de leur sincérité" qu'ils sont attaqués. D'une part, sur le plan politique, d'un côté par les monarchistes de l'Action française dont "la philosophie toute positiviste, la morale et la sociologie franchement païenne" s'opposent en tout point à la pensée du Sillon et d'un autre côté par les partisans d'un parti politique catholique "cette chimère sans cesse renaissante" ; et d'autre part sur le plan socio-économique par les conservateurs libéraux qui n'ont jamais réellement accepté les enseignements de *Rerum novarum*.

L'épiscopat n'a pas à prendre partie dans ces querelles. Ce à quoi il doit veiller c'est que la doctrine catholique et la discipline religieuse restent hors du débat et qu'un conflit de libres opinions ne dégénère pas en luttes religieuses. Les évêques peuvent certes sanctionner ce qu'ils considèrent comme des abus - il convient alors de ne pas faire preuve d'une "extrême indulgence à l'égard d'autres groupements et d'autres publications qu'il serait facile d'incriminer", mais il ne saurait être question de condamnation en bloc sans jugement motivé sur des points précis de doctrine.

***Cette façon d'imposer à la conscience catholiques des directions, des opinions de circonstances, et de créer dans l'Église une classe de suspects, me cause une impression douloureuse et pénible, comme une violation de la Justice et de la Charité au détriment des fils les plus généreux et les plus dévoués de l'Église de France". [...] Il me semble nécessaire de susciter une opposition à la marche progressive d'un mouvement dont les funestes effets dépasseraient sans doute la pensée et les intentions de ceux de nos vénérés collègues qui y ont pris part***

1970 .

Tant qu'on aura pas répondu à la question de savoir si le Sillon est une hérésie ou un

<sup>1969</sup> Sur cet épisode voir *Histoire du christianisme*, t. 11, pp. 907-908.

<sup>1970</sup> *Brouillon du mémoire sur le Sillon, f° 14-15.*

schisme il convient de n'inquiéter aucun catholique pour cause de sillonnisme.

Le 3 mars, l'archevêque d'Albi adresse à Marc Sangnier à l'occasion du Congrès national du Sillon qui se tient à Rouen, une longue lettre <sup>1971</sup>, dans laquelle il rend "justice au Sillon en raison des intentions généreuses et sincères" dont il l'a toujours vu animé. Et il ajoute :

***Rompre les préjugés qui séparent du catholicisme les masses républicaines, vaincre l'anticléricalisme qui se prévaut avec audace du monopole du zèle démocratique, détruire les déplorables associations d'idées qui ont paru lier dans notre pays le sort du progrès social à l'irréligion [...] n'est-ce pas là, monsieur, l'idéal du sillonniste ? Comment n'y applaudirais-je pas ? [...] Le désaveu du mouvement sillonniste, ardemment désiré par les ennemis de l'Église, accrédi-terait pour longtemps encore dans les masses populaires la conviction néfaste de l'incompatibilité du catholicisme avec la forme actuelle du gouvernement. [...] Je n'approuve ni ne blâme les doctrines politiques et économiques du Sillon. Ce n'est point mon affaire. Je juge les sillonnistes en tant que catholiques ; et c'est pour moi un devoir de conscience de déclarer que je ne connais pas les erreurs dogmatiques dont on les accuse*** <sup>1972</sup> .

Cette réserve sur les doctrines politiques et économiques du Sillon ne s'explique pas seulement par des raisons d'opportunité. A titre personnel Mgr Mignot est loin de partager les thèses et les options du mouvement de Marc Sangnier. Il le dit explicitement à ses collègues le 6 avril lors d'une réunion des évêques de la Province à Rodez : "Je leur ai exposé pourquoi sans être sillonniste - ne m'étant jamais occupé des questions sociales - je croyais qu'il fallait encourager les jeunes gens au lieu de les tuer". Il y revient plusieurs fois avec Mgr Lacroix :

***Nous essayons de sauver le Sillon d'une condamnation probable, peut-être imminente... Quel acharnement injustifié ! C'est inexplicable. Ce n'est pas qu'un préhistorique comme moi soit fasciné par les idées du Sillon, mais pourquoi détruire ses propres troupes ?*** <sup>1973</sup> ***Je ne suis pas chaud partisan des idées sociales du Sillon, mais on a été et l'on est tellement injuste pour les Sillonnistes que j'ai cru nécessaire de leur donner un mot d'encouragement. On ne m'en saura aucun gré, au contraire. Mais qu'importe, je n'aspire pas plus au rouge qu'au vert*** <sup>1974</sup> .

Politiquement, Mgr Mignot est en effet plutôt proche des conservateurs à l'anglaise du style de J. Piou et il a été incontestablement un rallié du lendemain. Les réflexions qu'il consigne dans son Journal quelques jours après le toast d'Alger sont, à cet égard, sans ambiguïté. Mgr Mignot estime alors impossible de suivre le cardinal Lavignerie dans la voie de l'adhésion à la République parce que celle-ci est "synonyme de persécution, d'impiété, de liberté donnée au mal [...], de guerre à la religion et d'athéisme" et (que) "les vrais

<sup>1971</sup> Lettre publiée dans *L'Éveil démocratique* du 20 mars et dans la *RCF*, 1<sup>er</sup> mai 1910, pp. 356-358.

<sup>1972</sup> *RCF*, 1<sup>er</sup> mai 1910, p. 357.

<sup>1973</sup> *Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 1er février 1910, f° 126-127.*

<sup>1974</sup> *Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 30 mars 1910, f° 132-133.*

républicains [...] n'ont qu'un but : déchristianiser la France par tous les moyens [...] avec une persévérance et une ténacité infernale"<sup>1975</sup>. En se ralliant à la République, l'Église scandaliserait "les braves chrétiens qui sont l'âme de nos œuvres, qui paient de leur personne et de leur argent", sans pour autant obtenir la moindre compensation sur le plan électoral, car "dans toute élection le titre de républicain catholique équivaldrait toujours à celui de candidat des curés ; il serait repoussé par les monarchistes et par les républicains". En effet, ces derniers ne veulent pas du ralliement des catholiques. Les radicaux, bien sûr, qui dénoncent dans les avances du cardinal, une énième manœuvre des catholiques pour étrangler la République, mais les républicains modérés eux-mêmes dont les protestations de bienveillance ne sont pas crédibles. Il est illusoire de penser qu'ils sont disposés à revenir sur les lois laïques. Mgr Mignot l'a d'ailleurs entendu de la bouche même d'Armand Fallières au mois de mai précédent quand le ministre l'a reçu pour lui annoncer que le gouvernement songeait à lui pour un évêché<sup>1976</sup>. Le ministre des cultes lui a longuement expliqué que la République était désormais le régime incontesté de la France ; qu'il était temps de prendre conscience qu'il ne servait à rien de rêver comme "cinquante ou soixante évêques, un retour en arrière [...] tout à fait irréalisable" ; que le gouvernement n'envisageait pas la Séparation et que, s'il voulait éviter les conflits, il ne reviendra pas sur les lois scolaires et la loi militaire.

Plus profondément, la méfiance de Mgr Mignot pour la République s'enracine dans la méfiance que lui inspirent la démocratie et le suffrage universel :

***Les Jacobins qui nous gouvernent [...] ne nient-ils pas quotidiennement l'inégalité des aptitudes en conservant le fonctionnement anarchique de ce suffrage universel dans lequel Descartes, Pascal et Bossuet pèseraient moins que le chiffonnier aviné du carrefour ? [...] Si l'égalité est la vérité supérieure, pourquoi cesserait-elle de l'être dans l'ordre social ? Pourquoi l'égalité des conditions ne suivrait-elle pas toutes les autres égalités ?***<sup>1977</sup>

C'est que derrière la démocratie Mgr Mignot voit se profiler la menace du socialisme. Certes, l'Église a sauvé la civilisation en christianisant les barbares et elle la sauvera encore en christianisant la démocratie. La tâche est difficile, car "la lettre de l'Évangile ne laisse pas entrevoir de solution bien nette", mais elle n'est pas insurmontable puisque l'idéal évangélique, qui "n'est pas incompatible avec la possession d'immenses richesses, l'est bien moins avec un état social où ces richesses seraient plus équitablement réparties"<sup>1978</sup>. Toutefois, il manifesterà en ce domaine une extrême prudence. C'est ainsi que le mot d'ordre des abbés démocrates : "Allons au peuple" lui semblera toujours receler de dangereuses ambiguïtés.

A cette réserve politique pour le ralliement s'était ajoutée une réserve théologique. En

---

<sup>1975</sup> Journal, 26 novembre 1890, ADA, 1 D 5 11-01.

<sup>1976</sup> "Une conversation d'antan", *Mélanges*, ADA, 1 D 5-05. Le titre s'explique parce que Mgr Mignot recopie en 1915, ses notes de 1890. Toutes les citations qui suivent dans ce paragraphe sont extraites de ce document.

<sup>1977</sup> *Idées d'Émile Ollivier sur l'Encyclique, 16 juin 1891, f° 2, ADA, 1 D 5 11-01.*

<sup>1978</sup> *Évolution du dogme à propos d'un livre récent*, 1910, f° 49, ADA, 1 D 5-04.



prétendant qu'il ne sera désavoué par aucune voie autorisée le cardinal Lavignerie a eu le tort de mettre le pape en avant "sans pour autant apporter la preuve qu'il exprime la pensée explicite du Pape". En tout état de cause Mgr Mignot pense qu'à moins "de faire du Pape le souverain spirituel et temporel de l'univers, il paraît impossible d'admettre qu'il demande l'obéissance en tout et partout, dans l'ordre surnaturel comme dans l'ordre naturel". Ce principe est inacceptable et il ne saurait être question "de prendre en tout et pour tout le mot d'ordre à Rome"<sup>1979</sup>. Cette réserve se manifeste par le fait que Mgr Mignot fait partie des évêques qui se sont contentés de publier l'encyclique *Au milieu des sollicitudes* dans leur *Semaine religieuse* sans un mot de commentaire.

Si Mgr Mignot s'est peu à peu fait le champion de la politique de Léon XIII, c'est qu'il en a très vite compris l'intérêt pour l'Église de France.

De ce point de vue le courrier qu'il reçoit après sa participation aux fêtes de Toulon en 1893 est significatif<sup>1980</sup>. Ses correspondants<sup>1981</sup> ne s'attardent guère sur le fond, ils insistent plutôt sur le signe nouveau que représente l'intervention officielle d'un évêque dans une manifestation de la République. Ce qui a retenu l'attention et rencontré l'approbation, c'est le fait que Mgr Mignot a renoué avec une tradition qui avait connu son apogée entre la Monarchie de Juillet et le Second Empire<sup>1982</sup> et que les relations conflictuelles entre l'Église et la République avaient distendue depuis une vingtaine d'années, à la fois par la volonté des gouvernements d'affirmer la laïcité de l'État et celle de l'Église de ne pas bénir les actes d'un régime persécuteur. L'abbé Péchenard, par exemple, voit dans la possibilité qu'a eu Mgr Mignot de s'exprimer dans une cérémonie officielle un symptôme encourageant et il espère "que bientôt le calme et le bon sens reviendront dans les esprits et que la religion et le clergé reprendront peu à peu la place qui leur reviennent dans toutes les manifestations de la vie nationale". Au delà de la dissociation de l'État et de la Religion, celle plus radicale de la nation d'avec sa religion historique est impensable et inacceptable. Croire que les deux pouvoirs peuvent exister dans une ignorance réciproque, "chacun agissant comme si l'autre n'existait pas", est non seulement contraire à la doctrine de l'Église, mais encore tout simplement contraire au bon sens le plus élémentaire. Elle est absurde, irréalisable et finalement dangereuse, car elle porte en elle soit le risque de josphisme par asservissement de l'Église par l'État soit celui de cléricisme par envahissement de l'État par l'Église.

D'autre part cette politique lui est apparue en définitive être la seule susceptible d'éloigner le danger de la séparation à laquelle il est opposé à la fois par réflexe gallican et crainte du césarisme. D'une côté en effet, il redoute, nous l'avons vu, que la séparation

---

<sup>1979</sup> Journal, 26 novembre 1890, ADA, 1 D 5 11-01.

<sup>1980</sup> Sur cette affaire voir notre communication "Mgr Mignot avocat d'une pacification des rapports de l'Église et de l'État dans les limites de l'hypothèse", *Christianisme et politique dans le Tarn sous la IIIe République*, Actes du colloque d'Albi, 19-20 janvier 2000, Presse de l'Université des sciences sociales de Toulouse, 2000, pp. 33-50.

<sup>1981</sup> Toutes les lettres citées dans ce paragraphe sont de la fin octobre ou de tout début novembre 1893, ADA, 1 D 5-07.

<sup>1982</sup> Voir à ce sujet Michel Lagrée, *La bénédiction de Prométhée, Religion et technologie*, Paris, Fayard, 1999, pp. 46 et sq.

ne soit le triomphe de l'ultramontanisme. Mais d'un autre côté il craint que la séparation et la rupture du Concordat placent l'Église dans une plus grande dépendance vis-à-vis d'un État qui fait profession d'anticléricalisme :

***S'il s'agissait d'une séparation loyale, sincère, j'y applaudirais, car nous ne serions pas de pire condition que nos frères d'Angleterre ; mais nos députés se garderont bien de nous donner la liberté dont vous jouissez. Ce que veut la gauche avancée, c'est la destruction du catholicisme en tant que religion organisée. Au lieu de séparation, on va nous envelopper d'un réseau habilement tressé et, quand nous voudrons nous relever nous nous apercevrons que nous sommes attachés, comme Gulliver au pays de Lilliput par des milliers de cordons qu'il sera difficile de rompre*** <sup>1983</sup> .

Ces positions sont assez proches de celles défendues par E. Ollivier dont nous avons vu qu'il était le seul homme politique avec lequel Mgr Mignot a entretenu des relations épistolaires épisodiques. Mgr Mignot était un lecteur ancien et attentif de l'ancien ministre. Alors curé de Coucy, il lui avait écrit en 1879 à l'occasion de la publication de *L'Église et l'État au concile du Vatican* <sup>1984</sup> . Évêque de Fréjus, il s'était manifesté à nouveau en juin 1891 à l'occasion d'articles parus dans *Le Correspondant*. Les deux hommes ont vraisemblablement fait connaissance durant l'automne 1891 à un moment où E. Ollivier était en villégiature à Saint-Tropez et ils ont entretenu des relations cordiales. L'évêque confirme le dernier fils de l'ancien ministre et celui-ci ne manque pas une occasion de témoigner au prélat l'estime qu'il a pour lui : "Vous êtes de ceux dont j'apprécie l'approbation parce que je sais la hauteur de votre intelligence et la noblesse de votre cœur" <sup>1985</sup> , écrit-il à Mgr Mignot qui l'a remercié de l'envoi de *Solutions politiques et sociales*. En 1905, il le félicite pour sa *Lettre sur le Concordat*. Tout naturellement, il a été l'un des partisans de la candidature de l'archevêque à l'Académie française en 1908.

Or, J. Gadille l'a rappelé naguère <sup>1986</sup> , Émile Ollivier a dénoncé la prétention du pape d'imposer aux consciences catholiques un choix politique et il a condamné toute idée de parti catholique puisque ce serait restreindre le choix politique des catholiques. En contre partie il a revendiqué pour l'Église une totale liberté et dénoncé les entraves qu'y apportaient les républicains anticléricaux, héritiers à ses yeux des légistes gallicans. Dans le débat sur la loi de séparation, il a pris la défense du concordat <sup>1987</sup> dans lequel il voyait un modèle d'équilibre répondant "à la double exigence de la conscience moderne et de la religion" <sup>1988</sup> . La séparation pure et simple lui apparaissait être un leurre et il pensait qu'il

<sup>1983</sup> *Mgr Mignot au baron von Hügel, 2 janvier 1905, ms 2801.*

<sup>1984</sup> Lettre de remerciements d'Émile Ollivier du 28 avril 1879, ADA, 1 D 5 01.

<sup>1985</sup> Lettre du 30 décembre 1894, ADA, 1 D 5 01.

<sup>1986</sup> J. Gadille, "Émile Ollivier et l'Église catholique", in *Regards sur E. Ollivier*, études réunies par Anne Troisier de Diaz, Paris, 1985, pp. 283-301.

<sup>1987</sup> "Pour le Concordat", *Le Correspondant*, 25 mars 1905.

<sup>1988</sup> J. Gadille, *art. cit.*, p. 290.

faudrait tôt ou tard rechercher les modalités d'un nouveau *modus vivendi*.

Ce n'est donc pas par affinité d'idées que Mgr Mignot a pris la défense du Sillon, mais au nom d'une certaine conception de la liberté chrétienne. La fin de non recevoir que le cardinal Andrieu lui fait parvenir le 31 mars 1910, et que *La Croix*<sup>1989</sup> publie le 2 avril, va lui permettre de développer publiquement son point de vue.

L'archevêque de Bordeaux refuse de transmettre au pape le mémoire de Mgr Mignot, car il reproche au Sillon l'ambiguïté de ses positions et la liberté qu'il prend par rapport à l'autorité des évêques ("les conceptions du Sillon renferment quelques chose de vague, d'indéfinissable, de peu hiérarchique") à quoi il ajoutait un reproche doctrinal, celui de flirter avec le modernisme :

***Comment ne pas être inquiet lorsqu'on trouve sous la plume d'écrivains sillonnistes des phrases imprégnées de modernisme comme celles-ci : "Le Sillon est un mouvement qui évolue [...] Le Sillon est une identité interne d'aspirations, une identité de forces évolutives [...] La vie du Sillon est si forte qu'elle suffit à rectifier ses erreurs..."***

Persuadé que le cardinal Andrieu a agi à la demande "de quelqu'un de la Curie", Mgr Mignot est intimement convaincu que "ni la foi ni la discipline chrétienne n'ont grand chose à voir" avec les reproches qui sont adressés aux sillonnistes. Ce qui lui semble être mis en cause, c'est la liberté chrétienne et les droits de la conscience individuelle. Des deux longues lettres adressées à l'archevêque de Bordeaux et publiées dans *Le Moniteur* les 4 et 8 avril<sup>1990</sup>, toute la première est consacrée à la question des rapports "des droits respectifs de l'autorité et de la liberté individuelle et leur juste conciliation dans la morale pratique" et la seconde, après avoir fait justice de griefs secondaires, revient sur la question de la liberté et de la conscience. Pour étendue que soit l'autorité de l'Église, elle ne peut être de telle nature ni s'exercer de telle façon qu'elle aboutisse à l'annihilation des libertés individuelles légitimes. Et de citer Pie X : "Quoi qu'en puissent penser quelques esprits excessifs, la soumission des catholiques au Siège apostolique en matière religieuse laisse à chacun une liberté illimitée et intacte en tout ce qui ne concerne pas la religion"<sup>1991</sup>. Mgr Mignot lie explicitement cette revendication de liberté dans le domaine politique à celle qu'il ne cesse d'appeler de ses vœux dans le domaine de la recherche intellectuelle : "Ce n'est pas seulement dans l'ordre politique qu'existe cette région réservée au libre effort de l'homme : c'est dans tous les ordres de connaissance". Il convient donc d'affirmer et de défendre la liberté des catholiques dans les domaines politique, économique et scientifique. Mgr Mignot revient sur cette question dans la seconde lettre en réponse au soupçon de modernisme qui se manifesterait par "la faculté d'évolution attribué au Sillon et par l'exagération du jugement personnel". Les phrases citées par le cardinal peuvent être interprétées de façon très orthodoxe si on les comprend comme signifiant que "toute déviation accidentelle dans la ligne de conduite du mouvement se révélerait aussitôt par une réaction spontanée au sein du Sillon lui-même".

<sup>1989</sup> 2 avril 1910 et dans la *RCF*, 1<sup>er</sup> mai 1910, pp. 361-363.

<sup>1990</sup> Voir aussi *RCF*, 1<sup>er</sup> mai 1910, pp. 363-378.

<sup>1991</sup> Lettre au cardinal Fischer du 17 novembre 1906.

Quand bien même il faudrait y voir une trop grande place accordée à "la valeur de la conscience intérieure, en tant que critérium de la vie morale", on ne peut pas pour autant présumer que les sillonnistes tombent "dans l'excès du sens personnel". Bien des textes de l'Écriture et des Pères insistent sur le critère interne de la conscience chrétienne. Saint Augustin ne va-t-il pas jusqu'à dire : "*Magister intus est : nolite putare quemquam hominem aliquid discere ab homine*" ? [Le maître est intérieur : gardez-vous de croire qu'un homme apprend quelque chose de quelqu'un]. Il n'est pas interdit, même après la crise moderniste, "de parler de la voix de la conscience, que, de tout temps, on a appelé dans l'Église *la voix de Dieu*".

En conclusion c'est encore sur ce point que revient l'archevêque :

***Ce dont je supplie Votre Éminence de ne point se désintéresser, c'est la liberté légitime, ce que j'appellerais le droit des catholiques au sein de l'Église. Ceci est un dépôt sacré dont nous avons la garde. Ceci touche à la constitution et à l'essence du catholicisme même.***

C'est bien la même inspiration qui fait intervenir Mgr Mignot dans la défense du Sillon comme il était intervenu dans celle de Loisy. La vérité a souvent été dans le passé du côté des hommes d'avant-garde plus audacieux et plus généreux que la majorité de leurs contemporains et ils n'ont pas manqué d'être accusés d'avancer des propositions hardies ou utopiques.

Nous l'avons déjà dit, le retentissement de ces lettres a été considérable : "Je reçois quantité de lettres très touchantes au sujet des affaires du Sillon, écrit-il à Mgr Lacroix, ça ferait un beau tapage si je les publiais ! Une des plus fortes est celle de l'évêque de Versailles"<sup>1992</sup>. Mgr Gibier remerciait l'archevêque "pour l'éminent service rendu à l'Église de France par vos lettres dont on ne peut prendre en défaut ni l'implacable logique ni les implacables paroles. Il est difficile que le dernier mot ne vous reste pas"<sup>1993</sup>. C'était compter sans la détermination du Secrétaire d'État qui fit savoir à Mgr Mignot, par l'intermédiaire du cardinal Coullié, qu'il convenait de mettre un terme à la polémique entre évêques. La tentative de Mgr Mignot de faire pièce à l'influence intégriste à Rome en faisant prévaloir une approche qui fasse confiance à la liberté des catholiques engagés se soldait en fait par un échec. La condamnation du Sillon l'affecta autant que celle de Loisy. Il y vit à l'œuvre la même méthode et le même aveuglement. Il le dit à Loisy :

***Assurément je suis peiné de ce qui arrive au sujet du Sillon et pourtant, je me dis que nous aurions pu avoir pire ! Ce qui m'attriste le plus c'est de constater, comme vous le faites vous-même, le calme de l'exécution ! Il me semble que les collaborateurs de Sa Sainteté auraient dû se souvenir que ceux qu'ils frappent sont les meilleurs parmi les bons. [...] Mais est-ce seulement le Sillon que l'on a***

<sup>1992</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 23 avril 1910, f° 134-135. Dans son Journal il note : "Je reçois de nombreuses lettres de félicitations. Au dire de Rodez, ce que le Curie reproche au Sillon, ce n'est pas son républicanisme, c'est d'être une doctrine religieuse spéciale avec laquelle on voudrait reconstituer la république. Ce serait évidemment un erreur, mais est-elle celle des braves jeunes gens du Sillon dont j'admire la piété et le prosélytisme ? [...] Quelle tendresse au contraire a Rome pour les *athées catholiques* de l'Action française soutenus spécialement par le C. Billot et Mgr Gilbert (du Mans) retiré à Rome et par tout le clan", Journal, 9 avril 1910, ADA, 1D 5-05.

<sup>1993</sup> Lettre du 14 avril 1910, ADA, 1 D 5-01.

**voulu atteindre ? Il me semble que l'on a visé plus haut et que l'on a très habilement groupé des erreurs que n'a jamais professées M. Sangnier. C'est le même procédé que pour le modernisme<sup>1994</sup>. [...] La lettre est très habilement rédigée. Elle attribue, comme jadis aux modernistes, aux sillonnistes, un système construit de toutes pièces qui n'a jamais été le leur. Ce qui me préoccupe c'est que la lettre affiche ouvertement pour l'Église le droit d'avoir une politique catholique, une économie politique catholique, un système social catholique qui s'imposeront à quiconque est soumis à l'Église..."<sup>1995</sup>.**

C'est le refus d'accepter comme allant de soi cette prétention romaine qui a vraisemblablement amené Mgr Mignot à se rapprocher peu à peu des vues défendues par le P. Tyrrell et le baron von Hügel. Quand le Vatican impose le serment antimoderniste, il propose une solution qui n'est pas sans rappeler celle du "silence respectueux", dans la mesure où il estime

que nos adversaires n'ont pas tout à fait tort quand ils accusent les représentants de l'Église d'insincérité ! "L'Église, disent-ils, parle de liberté. En réalité, elle ne change pas, et si la puissance lui était rendue, elle serait aussi intolérante qu'il y a quelques siècles". On comprend qu'elle garde intact la doctrine révélée ; mais qu'elle impose à *notre foi* des croyances qui ne sont pas de foi, c'est de l'intolérance blâmable<sup>1996</sup>.

### 3.3 Le serment antimoderniste

Il estime en effet que le serment exigé par le *Motu proprio Sacrorum antistitum* du 1<sup>er</sup> septembre 1910 est "ce qui a paru de plus grave en ce siècle et dans le précédent". Il est d'autant plus inquiet que les nouvelles de Rome ne sont pas de nature à laisser entrevoir une accalmie sur le front de la lutte antimoderniste :

Il me revient de Rome d'une source sérieuse que le Pape est de plus en plus fatigué cérébralement. Son entourage commence à s'inquiéter de cette idée fixe de modernisme qui tourne à l'obsession mentale. Il paraît qu'il vient de faire condamner lui-même le livre d'un jeune prêtre italien muni de tous les *imprimatur* et spécialement recommandé par le cardinal vicaire, d'où scène avec ce dernier. Il a sur sa table dix ou douze *motu proprio* tout prêts pour achever le modernisme. Tous y passeront : le modernisme littéraire après le modernisme social et le modernisme mathématique après le littéraire. [...] Voilà où mènent les théologiens et la théologie du journalisme<sup>1997</sup>.

<sup>1994</sup> "L'hypothèse de Mgr Mignot est plutôt une certitude, commente Loisy. De même que l'encyclique *Pascendi*, en réprochant le modernisme... se proposait d'atteindre ainsi tout le mouvement scientifique de notre temps..., la lettre qui supprimait le Sillon visait, derrière et par dessus le Sillon, tout l'effort de la démocratie chrétienne, du socialisme catholique...", *Mémoires*, III, p. 197.

<sup>1995</sup> Mgr Mignot à A. Loisy, 3 septembre 1910. Loisy commente dans ses *Mémoires*, III, p. 199 : "Le fait est que, si Mgr Mignot, en défendant le Sillon avait été courageux, il avait été aussi deux fois imprudent, parce qu'il défendait une cause déjà perdue dans l'esprit de la Curie romaine, et parce que, suspect lui-même au Vatican depuis les affaires du modernisme et de la séparation, il ne pouvait servir efficacement la cause du Sillon que s'il avait la chance d'y rallier la majorité de l'épiscopat français. Or l'épiscopat n'était pas capable d'une telle audace".

<sup>1996</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 17 octobre 1910, ms 2719.

Le courrier qu'il reçoit montre que la prestation du serment "est un sujet d'anxiété pour bien des âmes et des plus chrétiennes". Il s'en ouvre d'abord à Mgr Lacroix en évoquant précisément la lettre que lui a adressée "un de nos prêtres les plus distingués"

1998 :

***Ils veulent nous poursuivre dans nos derniers retranchements ; notre attitude de respectueux silence les irrite ; ils sentent bien que c'est une forteresse et, coûte que coûte, ils veulent nous en déloger. Il paraît évident que leur serment n'a pas d'autre but. Mélange incohérent, informe, de vrai et de faux ; vrai traquenard pour les âmes sincères cette litanie qui confond révélation et théologie, oeuvre divine et humaine me fait l'effet d'un vrai viol de conscience. Quand nous avons reçu le sacerdoce qui de nous pouvait soupçonner qu'on l'amènerait jusque là ? Quel pitoyable aveu qu'il y a deux partis dans l'Église et que l'un des deux se croit autorisé à écraser l'autre au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est le dilemme odieux posé devant nos amis : ou refuser le serment et mourir de faim, ou le prêter, et par suite jurer qu'on croit "de toute son âme" ce que l'on ne croit pas et même ce que pas un théologien, pas plus à Rome qu'ailleurs n'oserait donner comme une croyance de foi ou même comme une croyance de certitude absolue. Mais alors que deviendrons nous à nos propres yeux, aux yeux de cette conscience à laquelle on fait appel pour nous obliger à la méconnaître***<sup>1999</sup> .

Mgr Mignot partage totalement le sentiment de son correspondant sur le fait que les théologiens romains ne regardent certainement pas comme de foi la plupart des propositions renfermées dans les documents pontificaux et même dans les formules du nouveau serment. C'est pourquoi il pense "qu'on peut réciter la formule sans s'engager plus que le texte ne nous y oblige"<sup>2000</sup> .

Il s'en explique ensuite confidentiellement auprès du baron qui lui a demandé son avis. Mgr Mignot distingue, dans le serment prescrit, la profession de foi de Pie IV et le nouveau formulaire qui vise plus spécialement les erreurs modernistes. La première, déjà en usage, ne pose pas de problème, car elle n'est naturellement pas incompatible avec la conscience d'un catholique qui entend être fidèle à sa foi.

Le nouveau formulaire de Pie X renferme deux éléments distincts. D'une part, "une liste d'erreurs déterminées et particulières touchant la connaissance de Dieu par la raison, les preuves de la Révélation, l'institution de l'Église par le Christ, l'apostolicité des dogmes, le caractère extérieur de la Révélation, l'accord de la foi et de l'histoire, la

<sup>1997</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 28 octobre 1910.

<sup>1998</sup> A Mgr Lacroix qui a dû le questionner, l'archevêque se contente de dire : "L'auteur est un religieux très pieux et très intelligent", lettre du 21 octobre 1910, f° 153-154.

<sup>1999</sup> ***Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 5 octobre 1910, f° 151-152. Il me dit : "Quand Jacques et Jean demandèrent à Notre Seigneur de faire tomber le tonnerre sur un bourg de Samarie, Notre Seigneur leur dit : "Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes..." Et c'est au nom de Notre Seigneur que l'on fait pire et qu'on veut non seulement me foudroyer mais me jeter hors de l'Église et dans l'enfer si on le pouvait".***

<sup>2000</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 28 octobre 1910, f° 155-156.

méthode d'interprétation des livres saints, etc., etc." L'archevêque estime qu'il n'y a rien "dans la manière dont est formulée la réprobation de ces erreurs et dont sont décrites ces erreurs elles-mêmes" qui ne puisse être accepté par un catholique. D'autre part, "une adhésion globale aux déclarations, condamnations, prescriptions du décret *Lamentabili* et de l'Encyclique *Pascendi*". C'est à ce niveau, et à ce niveau seulement, que se pose un vrai problème, celui de la nature de l'enseignement du décret *Lamentabili* et de l'Encyclique *Pascendi*.

Leur publication constitue en effet, à des degrés divers, un acte de magistère ecclésiastique et en tant que tel requiert de la part d'un catholique un double devoir : devoir de respect dû à tout acte de juridiction ecclésiastique, et, en particulier du magistère du Souverain Pontife ; "devoir de l'adhésion de l'esprit aux vérités enseignées, mais d'une adhésion *corrélative* et *proportionnée* à chaque ordre de vérité, suivant la nature de cet ordre ; les vérités de *foi divine* étant reçues comme de *foi divine*, les vérités philosophiques et théologiques étant acceptées comme telles, les vérités historiques comme vérités de fait, etc." Cette distinction entre le devoir de *respect* qui s'étend à tous les documents et à toutes leurs parties et le devoir d'*adhésion* qui est nécessairement "subordonné à la nature et au caractère de chacune des propositions" n'est pas modifiée par l'obligation du serment qui n'est qu'une modalité formelle. Il n'abolit ni le "droit naturel, ni de la force de l'évidence". C'est pourquoi

***adhérer de toute son âme au décret Lamentabili c'est adhérer à ce décret avec l'autorité qu'il a par lui-même, ce n'est pas lui en conférer une nouvelle ; adhérer à l'Encyclique Pascendi, c'est en recevoir chaque partie avec le degré de vérité qui lui appartient, et non supprimer d'avance tout le travail de discernement qui s'impose. [...] Le Pape ne peut pas nous demander de jurer autre chose que ce qui est effectivement contenu dans ses actes. Nous recevons ces actes pour ce qu'ils sont : et s'ils ne sont pas infallibles, s'ils ne contiennent ni définition précise, ni condamnation expresse, s'ils n'expriment que des directions, une doctrine officielle, mais non garantie, s'ils sont un programme pédagogique plutôt qu'un formulaire de foi, c'est comme tels que nous les prenons, comme tels que nous y adhérons, et il est impossible d'y adhérer autrement. Tel est, selon moi, le sens du serment, et c'est sous cet aspect qu'il apparaît comme acceptable, parce qu'il ne renferme pas, de la sorte, l'abus de pouvoir par lequel nous serions tenus au-delà de la portée des actes qui nous tiennent, et engagés au-delà des garanties fournies par l'autorité*<sup>2001</sup> .**

En demandant "une *adhésion absolue* à des formules dont la certitude n'est pas de *foi*, au moins dans toutes les parties", le magistère va au delà de ce qui acceptable, car en matière doctrinale "l'autorité ne peut nous lier que dans la *mesure où elle se lie elle-même*". Entre l'autorité et la conscience il y a donc une nécessaire réciprocité et Mgr Mignot déplore qu'en cette affaire la Curie fasse de la surenchère sur la pensée même du pape : "Vous avez vu, écrit-il à Mgr Lacroix, que les religieux italiens avaient demandé si en prêtant le serment moderniste, ils pouvaient faire des réserves sur les propositions qui

<sup>2001</sup> "Voilà, ami vénéré, ce que je crois vrai et dans quel sens je ferais le serment s'il m'était imposé. [...] Je n'ai pas à vous dire, assurément, que cette lettre est absolument personnelle", Mgr Mignot au baron von Hügel, 28 octobre 1910, ms 2822. Note marginale de la main du baron : "A détruire ?"

ne sont pas de foi. Le cardinal De Laï président de la Consistoriale a répondu : non ; le Pape a répondu : oui !!! Les religieux ont alors prêté le serment sans hésitation. [...] Quel gâchis ! O trois et quatre fois heureux ceux qui plantent des choux !" <sup>2002</sup>

En 1912, il évoque dans son Journal une conversation avec Mgr Le Nordez durant laquelle ils ont "très longuement parlé de l'*autorité* doctrinale et morale". Il est convaincu de sa nécessité, mais il ajoute :

***l'autorité a besoin d'être maintenue dans certaines bornes, sous peine d'être tyrannique et d'aboutir à ce que nous appellerions le gouvernement des curés.***

Il faut une résistance. Toute administration, fût-elle celle de la Curie, est envahissante et tend à tout absorber, ce qui n'est pas dans l'ordre des choses de Dieu. Cette résistance doit être respectueuse, cela va de soi. Devant un ordre du Pape, il faut s'incliner au moins au for externe. Quant au for interne, Dieu seul juge. Aussi ne puis-je admettre l'obligation d'une adhésion pleine, entière, à tout décret pontifical <sup>2003</sup>.

En appelant de ses vœux une Église plus maternelle, en dénonçant la dérive autoritaire, l'excès de centralisme, la prépondérance de la Curie dans les décisions du Souverain Pontife, Mgr Mignot ne succombait pas d'abord à un réflexe anti-romain, même s'il a toujours gardé une certaine méfiance gallicane vis-à-vis de ce qui lui apparaissait comme des empiétements injustifiés de la part de Rome. Il ne faisait que mettre en œuvre une ecclésiologie opposée à celle alors dominante dans le catholicisme. Si l'objectif était bien le même : la sauvegarde de l'identité catholique, le point de vue était radicalement différent quant aux moyens à mettre en œuvre : identitaire et répressif d'un côté, ouvert et compréhensif de l'autre.

## Deuxième Chapitre : La foi et la raison

### 1. La foi et la connaissance de Dieu.

---

Si la foi résultait fatalement de nos raisonnements comme la conclusion d'un syllogisme sort des prémisses, elle ne serait plus un acte libre dans l'acception ordinaire de ce mot ; personne, à moins d'une lacune cérébrale, ne pourrait s'y soustraire pas plus que nous ne pouvons nous soustraire à l'évidence. Elle ne serait plus un don, elle ne serait plus la foi si elle se déduisait de propositions antécédentes à la façon des théorèmes d'Euclide <sup>2004</sup>.

A vous parlez franchement, je crains que vous n'ayez pas de *l'acte de foi* une idée juste. "La foi est un don", dites vous, mais vous oubliez d'ajouter deux choses : la première que Dieu accorde ce don à tous les hommes, *sans exception*, conformément à

<sup>2002</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 5 mars 1911, f° 167-168.

<sup>2003</sup> Journal, octobre 1912, ADA, 1 D 5-14.

<sup>2004</sup> "Critique et Tradition", in *L'Église et la critique*, p. 101.



ce mot de St Paul : "Deus *vult* omnem hominem salvum fieri et ad cognitionem veritatis pervinire"<sup>2005</sup> ; la seconde, c'est que l'acte de foi étant *un acte humain*, Dieu a disposé les motifs de crédibilité d'une telle façon que, dès qu'ils sont connus, ils emportent avec eux l'adhésion de notre esprit par l'évidence et de notre volonté par l'esprit que cette évidence éclaire. *L'objet de la foi est obscur, mais les motifs de crédibilité sont lumineux*. Et c'est pourquoi le Christ a dit : "*Ego sum lux mundi... qui sequitur me non ambulat in tenebris*"

2006 .

***Si donc la foi est un don, c'est uniquement dans ce sens que la possession de Dieu qui est le but de la Foi et auquel la Foi nous prépare ne nous est pas due par nature : ce n'est pas dans le sens que le don de la Foi est accordé aux uns et refusé aux autres. Or je vous assure, Monseigneur, que ça et là quelques passages de votre article feraient croire le contraire. Un grand nombre d'esprit s'imaginent aujourd'hui que la Foi étant un don arbitraire, ils n'ont pas à s'inquiéter de ne pas l'avoir reçu. Et ils traitent Dieu de bizarre et d'injuste, au lieu de s'en prendre à leur ignorance des motifs de crédibilité ou bien à leur coupable nonchalance à s'en rendre compte***<sup>2007</sup> .

Vous parlez, Monseigneur, de "*mentalité moderne*" [...]. Hélas ! Hélas ! qu'est-ce que cette "*mentalité moderne*" dont on se fait un rempart contre le christianisme, sinon un préjugé plein d'orgueil en vertu duquel on récuse des preuves, d'ailleurs solides, par un *a priori* subjectiviste qui n'est qu'une maladie ?

J'ai souri de me savoir *subjectiviste* ! Moi que mes amis accusent de croire à l'*objectivité* des lois physiques et morales. On ne saurait se livrer à l'examen des faits - et qu'y a-t-il de plus objectifs que cela ? - sans passer pour un kantiste. Ces braves gens confondent l'esprit critique avec le subjectivisme !<sup>2008</sup>

N'encouragez pas, cher Monseigneur, d'aussi regrettables procédés. *Je sais que Rome surveille votre enseignement* et je vous en avertis de tout mon cœur. Il ne faut pas que le grand nombre de ceux qui affirment aujourd'hui avec Brunetière, Fonsegrive, l'abbé Denis, Loisy et cent autres que les anciennes preuves du Christianisme ne les convainquent pas, nous fassent illusion sur la valeur intrinsèque de leur affirmation plus ou moins déclamatoire. Le *nombre* ne fait pas la *vérité* : les païens étaient le *nombre* et les Apôtres représentaient la *vérité*.

Je n'aime pas à prêter à Dieu nos petites conjectures, ni qu'on dise : "Dieu ne *peut pas permettre* ; Dieu *doit évidemment* faire cela ; Dieu *évidemment n'a pas fait* cela et autres locutions analogues. Pauvres moucherons ! [...] *Dieu se devait à lui-même* ! Oh la bonne gasconnade !<sup>2009</sup>

Nous jonglons avec des mots dont nous comprenons à peine le sens ! Défions nous

---

<sup>2005</sup> 1 Tm 2, 4.

<sup>2006</sup> Jn 8, 12.

<sup>2007</sup> *L'abbé Frémont à Mgr Mignot, 16 janvier 1904, ADA, 1 D 5-01.*

<sup>2008</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 13 janvier 1901, f° 132-133.

de l'esprit de système, du danger de créer des mots pour désigner l'inconnu et de donner ensuite à ces mots une réalité objective indépendante de l'esprit qui les a créés. Il est bien dangereux de disserter sur la nature de l'adorable Trinité alors que l'on est incapable de définir la nature de l'âme humaine, de son union avec la matière, dangereux de se perdre dans l'abîme de l'infini alors que l'on trébuche, que l'on est arrêté sur le seuil du fini ! Si l'on est si fort à l'aise pour parler de l'infini ne serait-ce point parce que l'on peut donner carrière à sa fantaisie sans le moindre contrôle et sans rencontrer d'obstacles sérieux ?

2010

Oui, c'est bien un tintamarre que produisaient dans les cerveaux d'hommes intelligents les idées biscornues sur la nature de la divinité et l'on a raison de dire que nous ne savons vraiment de Dieu que ce qu'il a bien voulu nous en apprendre. En vérité ce spectacle désolant justifie dans une certaine mesure l'attitude de nos rationalistes qui plutôt que de se perdre dans des abstractions philosophiques, et n'acceptant pas d'autre part la révélation, se retranchent dans le silence de l'agnosticisme<sup>2011</sup>.

Plus encore que la justice, ce qui caractérise Dieu dans la pensée des écrivains d'Israël, c'est la bonté. Sans parler de sa bonté spéciale pour Abraham et les patriarches, est-il rien de plus touchant que sa tendresse pour l'infortunée Agar [...]. Bonté à l'égard de Lot [...], à l'égard du païen, mais honnête Abimelech<sup>2012</sup>.

Tout cela me confond, dépasse tout à fait ma raison. C'est un monde dans lequel ma raison ne pénètre pas. Il semble à cette raison qu'il y a un immense malentendu. [...] Pourquoi ne pas le dire puisque je le pense ? La conception de l'enfer telle que la donne les théologiens me paraît contraire à la bonté et à la justice de Dieu. Ma raison la repousse absolument. [...] Non ma raison ne croit pas aux supplices éternels de l'enfer. [...] *Oui, il y a, hélas, une éternelle séparation de Dieu et c'est là l'enfer vrai, l'enfer réel, et non l'enfer imaginaire des prédicateurs...*<sup>2013</sup>

La Providence de Dieu n'agit pas d'une façon plus brusque dans l'ordre surnaturel (de la grâce) que dans celui de la nature. Que de fois, dans nos précédentes études n'avons nous pas admiré l'action divine arrivant lentement et sûrement à ses fins, disposant à son

<sup>2009</sup> *Varia*, "Quelques observations sur la vie de Jésus de Mgr Le Camus", juin 1916, ADA, 1 D 5 21. En 1914 il s'était également moqué des curés qui voyaient dans la guerre un châtement de Dieu : "O heureux hommes qui connaissez les secrets de Dieu, qui à travers la porte entrebâillée de la chambre du Conseil avez entendu les décrets de la Ste Trinité !", *1<sup>er</sup> Reg.*, f° 15. En 1915, toujours à propos des curés, il avait écrit à l'abbé Naudet : "Et dire que ce sont de braves gens, très honnêtes, très pieux à leur façon, qui s'imaginent habiter l'antichambre de la Sainte Trinité et connaître les desseins des trois personnes divines...Pour moi, hélas, je suis fort loin de cette antichambre et je ne connais pas les secrets du Conseil divin. Vous non plus probablement", 29 octobre 1915, *BLE*, 1973. P. 120.

<sup>2010</sup> *Développement de la doctrine évangélique*, fin 1898, ADA, 1D 5 11-01, cahier E.

<sup>2011</sup> *1<sup>er</sup> Reg.*, 23 novembre 1915, f° 238.

<sup>2012</sup> "La Bible et les religions", in *L'Église et la critique*, p. 204.

<sup>2013</sup> Notes de retraite, Lérins, octobre 1896, ADA, 1 D 5 24.

gré les événements, les faisant servir à ses desseins, les préparant insensiblement de loin  
2014 .

## 2. Danger du fidéisme.

---

Certains intellectuels comme Brunetière exagèrent les difficultés de concilier la foi avec la critique, conseillant de se jeter du côté de l'autorité. - De quel droit cet homme, qui ne partage pas, ni ne veut partager nos croyances, pousse-t-il au fidéisme en quelque sorte ?<sup>2015</sup>

## 3. Les motifs de crédibilité

---

Ces considérations sont justes. N'y a-t-il pas cependant une autre catégorie d'âmes croyantes et aimantes qui sans chercher à comprendre l'incompréhensible s'efforcent de mettre mieux en lumière les motifs de croire et de rejeter ceux que l'on a crus, à tort, décisifs ? Ces croyants pensent que si l'objet de la foi nous échappe, les raisons de croire sont du domaine de la tradition, de l'histoire, de l'érudition, c'est-à-dire en définitive de la raison<sup>2016</sup> .

On croit ou on ne croit pas, c'est à prendre ou à laisser. Il en est autrement des motifs de crédibilité qui eux sont du domaine de la certitude ordinaire. C'est parce que nous avons des raisons de croire, que nous croyons péremptoires, que nous ne sommes ni musulmans, ni bouddhistes, ni idolâtres, ni fétichistes. [...] Pourquoi croyons-nous autre chose, sinon parce que nous avons des raisons de croire, jugées meilleures ?<sup>2017</sup>

La grande erreur comme le plus grand danger consiste à envisager le monde comme un tout qui se suffit à lui-même : c'est le fatalisme rigoureux des philosophes anciens... et le déterminisme de nos contemporains. (...) Le monde est un axiome qui se déroule fatalement suivant l'expression de Taine. Bien que revenu à des idées plus saines sur d'autres points, ce philosophe si sympathique à beaucoup d'égards resta jusqu'à le fin victime de cette colossale erreur. Pas plus que Renan il n'aperçut la trace d'un agent libre et intentionnel dans l'enchevêtrement des lois générales<sup>2018</sup> .

Tout de même, n'y a-t-il pas trace d'intelligence dans le monde ? Je reste *cause-finalier*, comme disait Voltaire, et j'ajoute avec lui : "L'univers m'embarrasse et moins je puis songer que cette horloge existe et n'ait pas d'horloger". - Vous me répondrez : Est-il certain que le monde soit une horloge ? [...] Le monde, tel qu'il est, est

<sup>2014</sup> *Développement de la doctrine évangélique*, fin 1898, ADA, 1D 5 11-01, cahier A, f° 1.

<sup>2015</sup> Lettre du 9 décembre 1896, Fonds Loisy, BN, Naf 15659, f°91.

<sup>2016</sup> 1<sup>er</sup> Reg., 2<sup>e</sup> série, f° 180.

<sup>2017</sup> Journal, septembre 1912, ADA, 1 D 5 11-01.

<sup>2018</sup> *Divinité de N. S. J. C.* (1897-1898), cahier A, f° 7-8.

un incompréhensible mystère et paraît peu digne d'un Dieu intelligent, juste et saint ; je vous accorde que les abondantes explications des théologiens sont rationnellement insuffisantes ; mais en voyons-nous plus clair en les rejetant en bloc ? [...] Les difficultés qui vous préoccupent me préoccupent comme vous, mais je trouve plus de lumière de mon côté que du vôtre<sup>2019</sup> .

Je le dis avec épouvante, si ce n'était la voix de ma conscience et de mon cœur qui me porte invinciblement à affirmer l'existence de Dieu, je deviendrais athée, impie, matérialiste, panthéiste ; les preuves ordinaires n'ont pas grande valeur pour moi. Je suis loin de méconnaître leur influence sur les autres, mais [...] (elles) n'apportent en moi ni lumière ni chaleur<sup>2020</sup> .

Nos Athéniens souriront peut-être et trouveront que je suis né en Béotie plutôt que dans l'Attique. [...] Béotien ou non il m'est impossible de concevoir le monde sans une cause intelligente et consciente. Je ne parviens pas à le comprendre avec l'effrayante complexité de ses lois sans une raison personnelle qui savait ce qu'elle faisait et qui l'a voulu. Je ne comprends pas et ne comprendrais jamais un *Dieu-devenir*. Mon intelligence n'est pas capable d'un tel effort.

les germes les plus semblables à l'origine, ceux que l'on croirait identiques à les examiner même à l'aide des plus puissants microscopes, ne le sont pas en réalité puisqu'ils aboutissent à des résultats différents. [...] Au dire des naturalistes le microzoaire humain ressemble à s'y méprendre à d'autres germes vivants [...]; Pourquoi ne s'arrête-t-il pas comme les autres à un moindre degré d'être ?<sup>2021</sup>

Les vérités ultimes, celles qui ont pour objet l'Alpha et l'Oméga de notre existence, sont, par leur nature même, situées à la limite extrême de notre horizon intellectuel, en sorte qu'il nous est impossible de rien voir dans les régions circum-voisines, rien au delà<sup>2022</sup> .

Un des exemples les plus douloureux de l'impossibilité de la raison seule à atteindre le surnaturel est celui de Loisy si admirablement doué comme historien et comme critique. [...] Que des hommes droits, désintéressés, uniquement attirés par la recherche du vrai s'éloignent de nos dogmes avec la conviction sincère qu'ils sont dans le vrai [...] il y a là un insondable mystère. A Dieu le soin de juger !<sup>2023</sup>

Loisy et Alfaric pour m'en tenir à ceux que je connais davantage sont-ils des

<sup>2019</sup> Mgr Mignot à Loisy, 19 juillet 1917, f° 251-252. "Peut-être la plus belle et la plus touchante, la plus confiante que Mgr Mignot m'ait écrite", *Mémoires*, III, 339-340. Loisy en communiqua une copie au chanoine de Lacger qui le lui avait demandé avec l'autorisation de la publier.

<sup>2020</sup> *Études sur le droit canonique*, septembre-octobre 1870, ADA, 1 D 5 04.

<sup>2021</sup> Une hypothèse : le développement de la doctrine chrétienne, f° 12, ADA 1 D 5 11-01.

<sup>2022</sup> Notes sur Hard Sayings, 4<sup>e</sup> Reg., f°181.

<sup>2023</sup> 2<sup>e</sup> Reg., "Les causes de l'erreur religieuse", 25 février 1915, f° 7-8. Il ajoute : " Tout en condamnant les erreurs il ne me plaît pas de piétiner sur des hommes que j'ai aimés".

orgueilleux comme l'insinuait un grave document visant Loisy, Tyrrell et d'autres modernistes ? Oui, parce que tout le monde l'est, mais ce n'est pas l'orgueil qui a été la cause de leur éloignement. Ça été plutôt le besoin de savoir, de percer le mystère.

Telle est l'histoire des hérésiarques depuis les adversaires de saint Paul [...] jusqu'à ceux dont nous pleurons l'éloignement . Ce n'est point pour l'amour du siècle que Marcel Hébert, Loisy, Alfaric nous ont quittés - ces derniers surtout que j'ai connus davantage.

#### 4. Le cœur et la raison

---

Puisque Moïse a connu Dieu au point d'en être le premier révélateur authentique c'est qu'il l'a vu non seulement dans la flamme du buisson, mais dans une révélation immédiate de l'Esprit divin à son intelligence et à son cœur<sup>2024</sup> .

A côté de la table de Pythagore et des propositions d'Euclide, il y a les vérités morales. Les grandes pensées, les grands dévouements procèdent non pas de la table de multiplication ni des logarithmes, non pas de l'intelligence pure, mais de la volonté. L'élément moral est aussi essentiel à l'homme que le côté intellectuel<sup>2025</sup> .

Comment une raison qui n'aime pas comprendrait-elle un Dieu fait homme par amour ? [...] Mais nous qui croyons à l'amour de Dieu [...] nous nous trouvons, pour ainsi parler en pays de connaissance, les vérités de l'Évangile nous en trouvons le germe en nous<sup>2026</sup> .

Toute mon activité s'est portée du côté de l'intelligence et le cœur s'est desséché, parcheminé, au moins en apparence. Mon cœur n'est plus à l'unisson de celui de Notre Seigneur ou du moins des paroles de l'Évangile. Je vois tout cela avec mon esprit, comme un mathématicien un théorème, sans être ému, touché. Autrefois, par exemple, je ne pouvais lire la Passion de N. S. sans pleurer ; maintenant, mon cœur paraît refroidi. Il n'y a plus équilibre. [...]

Ces sentiments affectueux, ces colloques d'amour pour lesquelles semble avoir été inventé le langage étrange du Cantiques des Cantiques m'inspirent une réelle défiance [...] Il y a dans l'ordre de la grâce comme dans l'ordre scientifique des intelligences de choix qui pénètrent un peu plus loin que d'autres dans les secrets de la vie ou de la pensée de Dieu. [...] Pourquoi trouverait-on étrange qu'il y eût de grands mystiques révélateurs de nos rapports avec Dieu ? La seule différence qu'il y a c'est que dans l'ordre naturel l'expérience contrôle [...] tandis qu'il est difficile de contrôler des affirmations mystiques, déterminer la part de Dieu de la part de l'homme [...] Je sais que l'on peut par la foi écarter un peu le voile qui nous cache le monde spirituel, mais pour ma part je me tiens en garde contre le subjectivisme et fait plus grande la place de la raison<sup>2027</sup> .

Je crois, sur la parole de l'Église confirmant le sens des paroles de N. S. à l'éternité

<sup>2024</sup> *Évolution du dogme à propos d'un livre récent*, 1910, f°31, ADA, 1 D 5-04.

<sup>2025</sup> "État des esprits", *Semaine religieuse de Soissons*, 8 mars 1884, pp.133, 136.

<sup>2026</sup> "État des esprits", *Semaine religieuse de Soissons*, 22 mars 1884, p. 172.

heureuse et à l'éternité malheureuse ; mais ce que je ne puis admettre aussi aisément c'est que les prédicateurs prennent toujours à la lettre, quand il s'agit de l'enfer, les paroles les plus évidemment allégoriques de l'Écriture et toujours dans un sens symbolique quand il s'agit du ciel. On fait du ciel quelque chose d'*idéalement spirituel* et de l'enfer quelque chose de *purement matériel*<sup>2028</sup>.

## 5. Limites de la raison

---

En faisant arriver la question sur le tapis j'ai vu de suite que le siège du Nonce était fait. C'est un scolastique qui résout toutes les difficultés avec un syllogisme. Pour lui il n'y a pas de question biblique. Toutes les solutions aux difficultés se trouvent dans S. Thomas. Il est du reste remarquablement intelligent et possède S. Thomas sur le bout des ongles. Il m'en a donné un intéressant échantillon à propos de la création. Il s'est élevé très fortement contre les téméraires qui contestent l'historicité de *Judith*, "alors qu'il est patent que c'est une histoire véritable, puisqu'on donne la génération de Judith, fille de Merari, jusqu'à Ruben etc.", l'historicité de Tobie. "Cependant, Mgr, lui dis-je, ne croyez-vous pas qu'il y ait une difficulté spéciale au livre de *Tobie* ? Sans parler de l'étrange jalousie d'un démon impur<sup>2029</sup>, ne pensez-vous pas que la mention de la fable de Ahika<sup>2030</sup> fasse naître quelque doute sur l'historicité du récit ?" Ne connaissant pas l'histoire de Ahika, le Nonce a été moins affirmatif sans être moins convaincu. C'est une belle intelligence tout à fait fermée aux questions critiques. C'est dommage<sup>2031</sup>.

Pour le dire franchement, je crains un peu, Monseigneur, que vous n'ayez commenté les instructions philosophiques de Léon XIII comme beaucoup (dont j'ai été) ont expliqué ses instructions bibliques, c'est-à-dire en s'efforçant de mettre du jour et de la largeur

<sup>2027</sup> Lettres à l'abbé Chédaille, *Mélancolie*, 1910, ADA, 1 D 5 14. "Pourquoi ces phénomènes se produisent-ils presque toujours chez les femmes ? N'y aurait-il pas chez beaucoup de ces soi-disantes épouses, un sentiment humain dont elles ne se rendent pas compte mais qui serait une sorte de succédané mystique et idéalisé d'affections terrestres qui leur ont manquées ici-bas ? Je n'écris cela qu'en hésitant".

<sup>2028</sup> Notes de retraite, Lérins, 1896, ADA, 1 D 5 24. Il écrivait en 1880 : "Tous les commentateurs appliquent ces paroles à l'enfer éternel et à ses supplices. Ils dépassent la mesure. Pourquoi ces ténèbres extérieures ne figurent-elles pas aussi bien le purgatoire que l'Enfer ? Et si l'on entend au sens allégorique le *festin* et la *table* où sont assis Abraham, Isaac et Jacob, est-il équitable d'entendre au sens littéral les expressions "pleurs et grincements" ? N. S. parlait pour être compris ; or, est-il croyable que ses auditeurs aient pu entendre par ces paraboles l'enfer tel que nous le concevons ? Il serait puéril de le soutenir. Ce serait mettre dans les paroles de Jésus ce qu'on n'y trouve pas", *Études sur les évangiles*, 1880, f° 14-15, ADA, 1 D 5-04.

<sup>2029</sup> Asmodée, l'esprit mauvais qui tua successivement les sept maris épousés par Sara, fille de Ragouël avant qu'elle ne devienne la femme de Tobie (Tb 3,8; 6,14-15).

<sup>2030</sup> Ahikar apparaît dans le livre de Tobie (1, 21-22) comme un neveu de Tobit (fils de son frère Anaël) et donc cousin de Tobie. Or ce personnage, type du politique sage et lettré, est le héros d'un ouvrage très connu dans différentes langues du Proche-Orient et très populaire jusque chez les grecs : *L'histoire et la sagesse d'Ahikar l'Assyrien*. La présence de ce héros populaire dans le récit, est un indice important que l'on a à faire à une œuvre sapientielle et non historique. E. Cosquin venait de faire le point sur cette question dans un article de la *RB* de janvier 1899 : "Le livre de Tobie et l'histoire du sage Ahikar".

dans un programme très étroit en lui-même. Ce procédé exégétique, dont je vois fort bien les raisons, ne laisse pas d'avoir ses inconvénients, bien qu'il soit peut-être le seul possible dans un document épiscopal<sup>2032</sup>.

Je crois personnellement que, malgré le retour un peu factice à la scolastique qui s'est produit sous la poussée de Léon XIII, nous devons aller du côté de la science, de la science sous toutes ses formes, parce que la science, étant la révélation naturelle de Dieu, ne saurait être contraire à l'autre. Toutefois, elle n'est pas sans danger, et il est plus aisé de se contenter de la révélation naturelle, rationnelle de Dieu qui repose sur l'expérience que de l'autre qui repose sur la foi, le témoignage d'autrui et le témoignage intérieur<sup>2033</sup>.

Qu'est-ce que le *lumen gloriae* et toutes les autres inventions des théologiens qui parlent de ce qu'ils ignorent, qui bâtissent des systèmes et dissertent à perte de vue sur des mots qu'ils inventent pour justifier leurs théories comme si tout cela avait en dehors de nous une existence réelle et objective. Que d'ignorance cachent ces grands mots pédants que l'on fabrique de toutes pièces et auxquels on finit par se laisser prendre et par y croire même quand on les invente<sup>2034</sup>.

Par malheur, certains théologiens, comme les idéalistes se préoccupent assez peu des faits. On ne peut même pas dire que les faits les gênent : ils les dédaignent. Ce sont des raisonneurs, des logiciens à outrance qui poussent leurs conclusions jusqu'au bout sans se demander s'ils vivent dans un monde réel ou dans un monde imaginaire. Ce sont de véritables jacobins de la pensée en même temps que des rêveurs métaphysiques pour qui l'humanité est une Salente<sup>2035</sup> intellectuelle qu'ils façonnent à leur gré. Les Jacobins de la politique étaient aussi de terribles logiciens ; ils poursuivaient les conséquences de leurs prémisses jusqu'à la guillotine inclusivement. Les Jacobins de la pensée poursuivent aussi leurs déductions avec netteté ; ils les tranchent avec la froide précision d'un couteau d'acier. Les faits n'existent pas pour eux, les raisonnements les plus sensés ne les atteignent pas : leur siège est fait ; ils vivent d'abstraction, de froide logique et promènent partout les affirmations de leur sereine infailibilité !... il y a dans beaucoup de théologiens une âme d'inquisiteur<sup>2036</sup>.

<sup>2031</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 15 octobre 1899, f°117-118. Et dans son Journal : "Je fus stupéfié en lui faisant visite en septembre lors de mon retour à Fréjus de voir à quel point un esprit aussi distingué, aussi remarquable, peut rester étranger à des problèmes qui passionnent le monde instruit. Il fallait que ce fût bien fort pour que M. Vigouroux, si modéré, si respectueux, si conservateur lui-même, me dit en sortant : "Mgr L. est un esprit fort remarquable mais jamais il ne comprendra la question critique", Notes de novembre 1899, f° 36-37, ADA, 1 D 5 11-02.

<sup>2032</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 24 juin 1900, *BLE*, 1966, pp. 38-40.

<sup>2033</sup> *Notes de retraite*, Lérins, octobre 1896, 1 D 5-24.

<sup>2034</sup> *Notes pour le traité de l'Incarnation*, 1876, f° 93, ADA, 1 D 5 04.

<sup>2035</sup> Cité antique d'Italie dans la presqu'île d'Otrante. Fénelon y conduit Télémaque et présente Salente comme un État idéal, administré pacifiquement et avec sagesse.

Vous concluez : "Ou ignorer, ou adorer"<sup>2037</sup>. Et vous prenez le parti d'adorer. Mais est-ce en vertu de vos seules constatations d'historien ? Non : c'est que vous êtes arrivé "au point où, pour nous *croissants*, le mystère surnaturel se découvre dans le naturel." C'est que vous "conformez votre attitude à celle des disciples, qui, ayant bu et mangé avec Jésus, ont été plus capables que nous de le connaître". Sans cela, la conscience de Jésus resterait "un mystère pour nous".

***La cause de la révélation est surnaturelle comme son objet dites-vous avec Loisy. Mais vous admettez aussi que cet objet n'est pas connaissable ou représentable sans "symboles". Et vous identifiez la révélation avec l'inspiration qui est un mouvement donné par Dieu à la volonté. Nous sommes pour vous aidés par Dieu à connaître par nous-mêmes. Renoncez à vous servir du mot révélation, je vous en prie, et ne persévérez pas dans une équivoque insoutenable.***

Vous m'interprétez mal. [...] J'observe les faits et je constate comment ils me donnent le point d'insertion du surnaturel dans le naturel. Loisy au contraire fait du surnaturel un élément créé par la foi et étranger aux faits. [...] Comment voulez-vous que je fasse admettre le surnaturel à des esprits qui a priori le nient ?

***Tristis anima mea. Oui, je suis triste sinon à en mourir, du moins à en souffrir. Quand j'étais jeune, je méditais pieusement sur les plaies des pieds et des mains ; j'y voyais le symbole de la paralysie de l'âme qui ne sait pas vouloir, qui s'enlise dans une sorte de paresse morale [...] ; je méditais sur la plaie du cœur, symbole de l'amour blessé, de l'amitié souvent déçue [...]. Je ne me rendais pas compte du symbole de la couronne d'épines ; ou du moins je n'entrevois guère le sens qui me frappe aujourd'hui ; j'ignorais qu'à côté de la plaie du cœur il y a celle plus terrible de l'intelligence. [...] Combien douloureuse cette parole prononcée sur la croix dans un sens qui nous échappe : "Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné". Que des troubles des sens puissent remuer notre argile [...] je le comprenais aisément, mais que ma foi pût être inquiète, je n'y songeais pas [...]. J'étais chercheur pourtant et raisonneur aussi, mais tous les pourquoi et les comment qui se posaient devant moi n'inquiétaient pas mon âme. [...] Le doute est venu à la fin ; j'ai compris qu'il y a une blessure de l'intelligence, de la raison plus douloureuse, plus dangereuse surtout que la blessure du cœur.***

## Troisième Chapitre : La Révélation et la critique.

Quand Mgr Mignot déclare au P. Hyacinthe : "A vous parler sincèrement, si je n'étais pas catholique, j'irais échouer dans le rationalisme ou l'agnosticisme"<sup>2038</sup>, il rejoint, sans le savoir puisqu'il ne la connaît pas<sup>2039</sup>, une problématique voisine de celle de E. Troeltsch

<sup>2036</sup> 3<sup>ème</sup> lettre sur la question biblique, 1894-1895, f°2, ADA, 1 D 5 11-01.

<sup>2037</sup> "Ou ignorer, ou adorer, tel est le dilemme. M. Loisy ne se pose pas le dilemme : il n'adore ni n'ignore ; il conjecture".

<sup>2038</sup> Lettre du 1<sup>er</sup> avril 1904 in Houtin, *Le P. Hyacinthe*, t. 3, p. 286.



pour qui la question centrale est celle du relativisme historique dans son rapport à l'absolu de la foi chrétienne. En posant qu'il n'existe que deux attitudes rationnellement possibles, Troeltsch exprime le dilemme de ceux qui n'ont, pour échapper au relativisme qu'a engendré en eux le fait d'avoir "goûté au fruit de l'arbre de la connaissance historique [...] que deux moyens de salut : revenir soit à une foi en la Révélation et en l'autorité de l'Église, soit à un rationalisme qui fonde des vérités et des valeurs intemporelles, soustraites à l'histoire"<sup>2040</sup>. Si E. Troeltsch résout l'alternative en faisant du christianisme une pure intériorité individuelle et de la foi un a priori religieux indépendant du devenir historique et donc inaccessible au relativisme, Mgr Mignot tente pour sa part d'établir un rapport nouveau entre la révélation et l'autorité de l'Église qui inclut le relativisme et le devenir historique et sauvegarde ainsi la part de l'homme. Il est en effet intimement persuadé que, si "la vérité totale n'est pas avec les rationalistes, elle n'est pas non plus avec les soi-disant intégristes. Aux premiers manquent le sens de l'action surnaturelle de Dieu ; aux ultra-conservateurs le sens de l'action de l'homme. Ce sont des hommes de l'absolu, tout d'une pièce ! Mentalité commode, car elle laisse l'esprit dans une parfaite quiétude !" <sup>2041</sup> Or de quiétude, il n'est plus possible d'en avoir quand la lecture de la Bible devient problématique.

Ce n'est pas un hasard si, au cours de l'évolution intellectuelle que nous avons retracée, la réflexion de Mgr Mignot se fixe d'abord, dans les années 1880, sur la question de l'inspiration, c'est-à-dire sur la valeur de vérité de la Bible, instrument de la révélation et qu'il ait pris à partie dans son premier article, en 1897, la conception que le protestantisme libéral se faisait de la révélation. Tout en concédant que l'analyse faite par Sabatier du concept de religion était "fine et pénétrante", l'évêque de Fréjus avait nettement récusé la possibilité d'admettre que la révélation n'est que "l'épuration progressive de la conscience de Dieu dans l'homme" et "le christianisme une évolution heureuse, providentielle du sentiment religieux qui existe en nous à l'état naturel"<sup>2042</sup>. Mgr Mignot estime que, confondant révélation et connaissance rationnelle de Dieu, Sabatier se heurte à une double difficulté : celle des critères qui vont pouvoir guider les hommes vers la vraie religion puisque si la religion est ce qu'en dit le théologien protestant, "toutes les religions sont sur le même pied" et surtout celle de la place de la Bible qui a toujours été considérée jusqu'alors comme la seule révélation de Dieu.

## 1. La Bible.

---

Or la Bible est parvenue jusqu'à nous "à travers les siècles, accompagnée de théories sans nombre, d'interprétations faisant pour ainsi dire corps avec elle : traditions sur

<sup>2039</sup> Il écrit en effet au baron von Hügel le 23 avril 1914 : "J'ai été très heureux de recevoir votre savante étude sur le professeur Ernst Troeltsch que sans vous - je le dis à ma honte - je n'aurais pas connu".

<sup>2040</sup> E. Troeltsch, "De la contingence historique", *Religion et histoire*, p. 244.

<sup>2041</sup> 5<sup>e</sup> *Reg., Varia*, 17 février 1917, ADA, 1 D 5 21.

<sup>2042</sup> "L'évolutionnisme religieux", 1897, in *L'Église et la critique*, p. 12.

l'arrangement des livres, leurs titres, leurs auteurs, leur date, le mode de composition. [...] Comment arriver à la certitude que l'on possède la vraie parole de Dieu ?" <sup>2043</sup> Autorité infaillible en matière de foi, de culte, de conduite pour Israël, la Bible

***a été l'objet d'études incessantes depuis de longs siècles chez les Juifs et les Chrétiens et d'un respect légitime à tous égards. Mais le culte pour la Bible, si mérité d'ailleurs a exagéré la part de Dieu et trop amoindri celle de l'homme. On a eu pour la lettre un tel respect qu'on a attribué à Dieu les paroles d'hommes faibles, ignorants, pervers. On a oublié que Dieu n'a pas créé une langue spéciale pour sa révélation, qu'il n'a pas constitué une forme littéraire, un style particulier pour exprimer sa pensée. Il a employé des hommes plutôt que des anges ; il a exposé sa Parole à tous les accidents possibles, sauf pour son intégrité substantielle, il en a laissé le texte au soin des générations successives de son peuple*** <sup>2044</sup> .

D'autre part, même si l'on ne considère pas la Bible comme un livre ordinaire, on ne peut plus la lire comme on la lisait autrefois. L'interprétation faisait la part trop grande à l'allégorie, seule manière de se sortir des difficultés. Mgr Mignot témoigne pour son propre compte de la prégnance de la lecture allégorique dans une lettre à l'abbé Chédaille peu de temps après la publication de l'encyclique *Pascendi* :

***L'interprétation de la Bible a été trop souvent arbitraire et l'allégorie a tenu une trop grande place en exégèse. Et ici, je sens le besoin de faire ma confession. Comment, me direz-vous, pouvez-vous être si sévère pour le sens allégorique vous qui l'aimiez tant autrefois ? Vous avez raison : j'en ai vécu longtemps et j'idéalisais l'Écriture à la façon des commentateurs du 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle. Pénétré de la piété de Saint-Sulpice, je voyais N. S. dans chaque mot de la Bible : c'était une présence réelle analogue à la présence eucharistique ; les mots étaient comme les espèces sacramentelles ; j'en étais d'autant plus convaincu que je voyais le diacre passer devant le S. Sacrement sans faire de genuflexion quand il portait le livre de l'Évangile. Ce n'est pas que cela ne soit plus vrai pour moi, mais ce ne l'est plus de la même façon. Je confondais ou plutôt je mettais au même niveau le sens allégorique et le sens littéral, j'attachais même une grande importance au sens accommodatice, persuadé que Dieu qui veille sur la marche d'une fourmi comme il a tracé leur course aux étoiles n'avait pas inspiré sans raison tel mot, telle image, telle adaptation possible*** <sup>2045</sup> .

En un quart de siècle, la situation s'est complètement inversée. Aujourd'hui, pour regarder la Bible comme un livre divin, il faut croire d'avance. Elle n'est plus le premier livre de l'humanité et elle n'est qu'une histoire comme une autre, à bien des égards plus invraisemblable que beaucoup d'autres "car, à côté de pages qui dépassent ce que l'antiquité nous a laissé de plus élevé, elle nous raconte des faits inacceptables pour la raison". Comment croire par exemple "que la manne soit tombée pendant quarante ans

<sup>2043</sup> Lettres à l'abbé Chédaille, *La critique biblique*, transcription de janvier 1916 mais datant de 1903. Idem pour la citation suivante, 4<sup>e</sup> Reg., ADA, 1 D 5-21.

<sup>2044</sup> Lettres à l'abbé Chédaille, *La critique biblique*, 4<sup>e</sup> Reg., ADA, 1 D 5-21.

<sup>2045</sup> 4<sup>e</sup> Reg., texte retranscrit en janvier 1916, f° 28.

dans un désert aride et en quantité suffisante pour nourrir deux ou trois millions d'hommes" ? Force est de constater que les miracles sont plutôt une épreuve pour la foi et que c'est le plus grand acte de foi que l'on puisse faire que de croire à la Bible : "Je le déclare simplement, si je ne m'appuyais sur l'Église, je n'y attacherais pas plus d'importance qu'aux autres fables de l'antiquité. [...] La Bible ne s'interprétant pas toute seule, ne saurait se prouver toute seule"<sup>2046</sup>.

En sorte que l'Écriture "serait plutôt, au point de vue de la foi positive, un obstacle à croire"<sup>2047</sup>. C'est pourquoi la foi loin d'exclure les recherches, les exige. "Le respect ne va pas jusqu'à adorer en fermant les yeux. Plus un livre se donne pour divin, plus nous devons l'étudier avec soin et dans ses plus infimes détails"<sup>2048</sup>. D'où la nécessité d'avoir recours à la critique pour examiner la nature de chaque livre, la qualité de son texte, son mode de composition, sa place dans le canon, son degré d'autorité. En 1893 il estime que la tâche doit être entreprise de toute urgence, car "les efforts des catholiques, malgré des travaux d'une très réelle valeur, ressemblent à des travaux d'enfants qui s'imaginent pouvoir arrêter une inondation avec quelques petits monceaux de sable !" <sup>2049</sup> Or cela suppose une révolution dans la manière d'aborder le texte :

***Bossuet n'explique pas le dogme d'après le texte, il explique "sans embarras" le texte d'après le dogme. Ce n'est pas que je le blâme, car sans le dogme antécédent il nous serait parfois difficile d'admettre que le texte dit tout ce qu'on lui fait dire, mais d'une façon générale ce procédé est suspect, car alors la critique n'est plus rien ; elle est remplacé par un traité de théologie. On ne cherche plus dans l'Écriture la base du dogme... On lui fait dire ce qu'on veut qu'elle dise***<sup>2050</sup>.

A ce niveau il faut contrôler le témoignage d'hommes qui nous disent parler au nom de Dieu. Il s'agit de s'assurer "si et comment Dieu a parlé à un Moïse, à un Isaïe", c'est-à-dire s'assurer que ces "génies religieux n'ont pas d'eux-mêmes trouvé ce qu'ils nous ont enseigné". Il convient donc de vérifier l'exactitude de leur témoignage afin d'être sûr qu'ils n'ont pas pris pour parole de Dieu des paroles humaines. "Il s'agit de déterminer ce que la Parole de Dieu garde d'absolu dans ce que les documents humains ont nécessairement de contingents". En d'autres termes la raison a le devoir de contrôler les motifs de croire.

Pour croire à l'authenticité, à l'intégrité, à la véracité de la Bible il faut des raisons autres que celles tirées de la foi, car alors notre croyance ne serait pas plus justifiée que celles des Mahométans, des Chinois et des Hindous. Or, ce sont ces autre raisons

<sup>2046</sup> Notes de novembre 1899, f° 33, ADA, 1 D 5 11-02.

<sup>2047</sup> "Critique et Tradition" in *L'Église et la critique*, p. 99. Il poursuit : "Elle contient un certain nombre de faits, de récits humainement parlant invraisemblables, qui vont contre l'expérience, contre les lois de la nature et sont plus propres à nous faire douter du contenu du livre qu'à établir sa véracité".

<sup>2048</sup> *Étude sur l'histoire et la religion d'Israël*, 1905, f° 357, ADA 1 D 5-04.

<sup>2049</sup> <sup>3</sup> *ème lettre sur la question biblique*, 1893, f° 4, ADA, 1 D 5 11-01.

<sup>2050</sup> *Histoire des Juifs*, 1896, f° 155, ADA 1 D 5 15.

indépendantes de la foi qu'à tort ou à raison cherchent les critiques<sup>2051</sup>.

Les raisons classiques qu'on donnait de l'authenticité des faits racontés ont longtemps satisfait Mgr Mignot parce que son "enfance en avait été nourrie, qu'on disait que c'était la Parole même de Dieu". Elles lui paraissent insuffisantes ensuite.

Ainsi, il est clair que le récit de la Genèse est "une sorte de décalque idéal et monothéiste des cosmogonies des nations voisines, surtout de la Chaldée". Certes, "le récit est le chef d'œuvre de génie d'un auteur d'une rare intelligence", mais il n'est pas "au dessus des moyens d'un écrivain de haute envergure" et donc on peut penser qu'il "n'était pas nécessaire pour cela d'avoir une révélation spéciale".

Tous les peuples anciens ont cru à une inspiration de Dieu. La raison a donc le droit de demander à la Genèse ses lettres de créance.

***Quand on se dit messenger de Dieu, il faut prouver qu'on l'est. Que la Bible soit infiniment supérieure aux livres religieux les plus renommés de l'Antiquité, nul ne le conteste, mais s'ensuit-il que sa composition dépasse, [...] les moyens intellectuels, littéraires d'une intelligence supérieure, qu'elle ne puisse être l'œuvre d'un génie religieux. Opinion, dit-on, d'autant plus plausible que les idées des écrivains israélites vont se clarifiant, se purifiant de plus en plus à mesure qu'on se rapproche du temps des Macchabées et de l'ère chrétienne***<sup>2052</sup>.

Le fait que tous les auteurs juifs et chrétiens aient cru à l'inspiration de l'Écriture ne prouve rien. Le monde entier n'a-t-il pas cru pendant de longs siècles que la terre était le centre de l'univers, que la création entière tournait autour de cet atome imperceptible. Ce qui est déterminant, c'est que la Bible "est un fait religieux unique : l'erreur sur Dieu est partout sauf dans ce livre d'Israël". Seule elle révèle Dieu en plénitude. Certes, il faut "le dégager de quelques antropomorphismes grossiers, de quelques passions indignes qu'on lui prête", mais c'est le Dieu inconnu de l'antiquité, le Dieu Père, le Dieu Providence qui y est à l'œuvre. Et c'est grâce à la critique que l'on parvient à atteindre, par delà les images, la vérité de la révélation.

## 2. La critique biblique expliquée à l'abbé Chédaille.

---

La Bible en effet, malgré son caractère spécial, est une œuvre littéraire et, à ce titre, doit être étudiée d'après les règles générales de la critique littéraire. A l'abbé Chédaille qui lui demande de lui en exposer les principales caractéristiques, Mgr Mignot répond en s'appuyant essentiellement sur l'introduction du livre du Dr Briggs sur l'Hexateuque, dont Loisy lui a conseillé la lecture<sup>2053</sup>.

Il justifie le recours à la critique de trois points de vue. D'abord ce n'est à tout prendre

<sup>2051</sup> *Ecclesia Discens*, mars 1905, f° 3, ADA, 1 D 5 11-02.

<sup>2052</sup> *Abbé Margival cité in Notes sur le R. Simon de M. Margival, février 1900, ADA 1 D 5 11-01.*

<sup>2053</sup> "Si vous ne connaissez pas les œuvres du Prof. Briggs : *The Higher criticism of the Hexateuch, The Messiah of Apostles, The Messiah of the Gospels, Messianic Prophecy*, il s'y trouve des aperçus originaux", L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 8 janvier 1899, *BLE*, 1996, pp. 23-24.

qu'une méthode et si l'on est plus sensible à son aspect négatif, il ne faut pas oublier qu'elle permet de faire des progrès incontestables dans les connaissances. Ensuite elle obéit à des règles strictes qui en garantissent le sérieux en sorte que c'est son utilisation elle-même qui garantit contre les éventuelles excès des conclusions trop hâtives. Enfin, s'opposer à son utilisation dans le domaine biblique est un combat d'arrière garde qui est le fait de ceux qui s'inquiètent de toute forme de progrès <sup>2054</sup> .

La critique biblique n'est en effet qu'une catégorie de la critique historique, elle-même sous-partie de la critique générale qui est une méthode, un moyen d'acquérir une connaissance quelconque. En effet, les facultés qui permettent à l'homme d'appréhender le monde extérieur étant imparfaites et mal ou incomplètement employées, toutes les connaissances sont un mélange de vrai et de faux, de certain et d'incertain. Seule la critique permet de faire le tri et d'approcher la vérité. En ce sens, la critique est destructive puisque son rôle est d'éliminer l'erreur. Il ne faut pas s'en étonner, mais cela explique les réticences qui se manifestent à l'égard de la critique :

***Tant d'erreurs avaient grandi, étaient devenues vénérables avec le temps. Elles étaient mêlées, entrelacées de façon inextricable en philosophie, théologie, législation, médecine, sciences physiques, histoire naturelle, coutumes invétérées devenues une seconde nature : une longue lutte était nécessaire. En général on est plus porté à maintenir la position acquise, à rechercher les intérêts propres qu'à chercher la vérité de Dieu et de la nature. En face de ces vénérables erreurs les savants et les sages hésitent parfois à les détruire dans la crainte de nuire à des intérêts respectables, d'arracher un lambeau de vérité en même temps que l'erreur*** <sup>2055</sup> .

Mais la critique n'est pas seulement négative : grâce à la rigueur de ses méthodes qu'elle perfectionne parallèlement au progrès des connaissances humaines, elle arrive le plus souvent à des résultats certains, elle cherche et trouve la vérité. Comme toute méthode humaine elle est certes imparfaite, mais c'est en se contrôlant elle-même, en vérifiant et en corrigeant au besoin ses propres conclusions, c'est-à-dire en exerçant sur ses conclusions une rigoureuse vigilance, qu'elle parviendra à cerner de plus près la vérité.

C'est pourquoi il ne suffit pas de limiter la critique à l'établissement d'un texte aussi parfait et correct que possible. Elle doit nécessairement examiner si le texte "est *intègre*, s'il est *authentique*, quelle est sa *forme littéraire* et sa *crédibilité*". Cet examen obéit aux règles classiques de non contradiction : un écrit doit cadrer avec les événements, le temps, les circonstances, la date qu'on lui attribue. Il n'est pas né avant les événements qu'il raconte ; les différences de style impliquent une différence d'âge ou d'expérience chez l'auteur. Si elles sont très accentuées, elles supposent une différence d'auteur ou d'époque de composition ; les divergences d'opinions, d'idées, de manières de voir, si elles sont suffisamment importantes indiquent des auteurs différents et différentes dates

<sup>2056</sup> .

---

<sup>2054</sup> "On a beau dire que l'Église n'est pas l'ennemie du progrès ni de la science, ce sont des mots qui ne trompent personne, sauf les gobe-mouches qui répondent toujours 'amen' et les incompetents qui sont la masse", Journal, juillet 1912, ADA, 1 D 5-14.

<sup>2055</sup> *Lettres à l'abbé Chédaille, La critique biblique, 4<sup>e</sup> Reg., ADA, 1 D 5-121.*

La critique obéit donc à des principes bien définis, à des méthodes précises. Il faut cependant la manier avec précaution et compétence, car elle a ses difficultés et ses dangers. Elle a commis de graves erreurs et elle en commettra d'autres encore, mais ses résultats sont aussi certains que ceux de toute autre science. Il ne faut cependant pas les croire infaillibles. La critique elle-même apportera les corrections nécessaires et c'est pourquoi il ne faut rien attendre d'une décision extérieure à son domaine. Ceux qui aujourd'hui encore veulent barrer le chemin de l'application de la critique à l'Écriture, pourront peut-être en retarder quelque temps les résultats, ils ne l'empêcheront pas. L'examen critique s'imposera en dépit de tous les obstacles et de l'opinion d'hommes de haute valeur tant chez les protestants que chez les catholiques qui sont opposés - par opposition systématique à tout progrès - aux principes et aux méthodes de la critique.

Dans ce plaidoyer pour la méthode critique, il se trouve en parfait accord avec le baron von Hügel. Commentant sa communication au congrès de Fribourg, celui-ci écrit à l'évêque de Fréjus :

***Ce que je craindrais le plus en cette affaire, c'est que l'on n'accepte que tel ou tel résultat indéniable de la méthode critique, et que l'on se refuse de l'accepter elle-même. C'est bien pour cela aussi que mon travail à moi a tant tâché à montrer ce que c'est que cette méthode, en tant que sage et sérieuse, et pourquoi et comment il faut l'accepter. Mais que cela est plus difficile en pratique, que cela semble ; car une méthode, la méthode qu'est ce d'autre que toute une attitude d'esprit et d'âme, toute une vie, une vie moins importante ou profonde, mais aussi réelle, aussi vivante à sa manière que la vie de la foi et de l'amour de Dieu. Or, il n'y a qu'en la vivant, qu'en apprenant à la vivre, qu'on apprend à la connaître ; et l'apprendre ainsi prend du temps, de la peine, de l'humilité ; or la scolastique dégoûte de ces belles conditions et qualités de tout travail fécond parce que créatural, donc lent, et à tâtons, et modeste, et toujours recommençant. Que cela cadre bien avec l'esprit de l'Évangile ! J'ose croire que, pour moi, j'ai même directement éprouvé combien la vie spirituelle et la vie de travail critique peuvent se compléter, s'entraider, se réclamer et s'accueillir l'une l'autre ; car toute arrogance, toute enflure les mine fatalement l'une et l'autre***

2057 .

Les réserves émises par Mgr Mignot portent essentiellement sur le risque d'arbitraire dans la mise en œuvre des règles de la critique et il insiste à plusieurs reprises sur la nécessité de les "manier avec beaucoup de précautions et de délicatesse"<sup>2058</sup> . Mais il n'est plus possible d'ignorer la critique sous prétexte que ses conclusions risquent de mettre en péril certaines des croyances traditionnelles : "Celui-là, si érudit soit-il, ne sera jamais un

<sup>2056</sup> "Briggs indique comment les opinions contenues dans un livre peuvent en prouver la fausseté 1° quand les opinions attribuées à un auteur n'ont paru que longtemps après lui ; 2° quand l'auteur pour expliquer ses opinions se sert de mots qui n'ont été en usage qu'après sa mort ; 3° quand l'auteur combat comme étant de son temps des erreurs qui n'ont paru qu'après lui ; 4° quand il décrit des rites, cérémonies, pratiques qui n'existaient pas de son temps ; 5° quand nous trouvons dans un livre attribué à un auteur des opinions, des théories contraires à celles qui sont exposées dans d'autres livres écrits certainement par l'auteur désigné ; 6° si le livre traite de matières dont il n'était pas question du temps de l'auteur indiqué ; 7° quand on y raconte des histoires manifestement fabuleuses".

<sup>2057</sup> **Baron von Hügel à Mgr Mignot, 19 février 1898.**

exégète de marque parce qu'il persiste à fermer les yeux. C'est le reproche que l'on fait à nos théologiens conservateurs qui ne visent qu'à défendre ce qu'ils croient être la vérité". Or les théologiens n'ont pas compétence pour "déterminer les droits de la critique, lui mesurer l'espace où elle doit se mouvoir, pour lui fixer comme à la mer des limites qu'elle n'a pas le droit de franchir". Il est regrettable que les prêtres et fidèles n'aient "qu'à se taire devant ce petit aréopage qui se charge de penser pour eux et de parler au nom de l'Église. Passe encore quand il s'agit de théologiens compétents [...], mais il est parfois douloureux et humiliant de voir avec quel dédain traitent ces questions des hommes qui savent à peine le grec, ignorent l'hébreu et les langues"<sup>2059</sup>. De plus, les théologiens voient dans la Bible "beaucoup moins ce qui s'y trouve que ce qu'ils ont besoin d'y voir. Si la divinité de la Bible s'impose à notre raison avant tout examen, s'il faut la lire à genoux, si les commentateurs viennent, contre toute évidence, nous dire ce qu'il faut croire au nom d'une autorité extérieure et infaillible, il n'y a plus qu'à fermer le livre sacré et l'abandonner aux interprétations fantastiques de l'école mystique"<sup>2060</sup>.

Transcrivant ces notes plusieurs années plus tard, il ajoute : "Je reconnais qu'ils ont tort d'être si exclusifs, cependant sont-ils si blâmables quand on voit où peut mener l'étude critique quand elle est poussée jusqu'au bout en dehors de l'autorité de l'Église [...]. Ou s'arrêter ?" L'évolution d'hommes à ses yeux éminents - qu'il constate sans parvenir à se l'expliquer - est là pour montrer qu'il ne faut pas sous-estimer les dangers réels des recherches critiques :

***Entre cent autres à l'étranger, comment ne pas songer douloureusement à l'abbé Loisy, le plus intelligent de tous et qui lui-même, j'en ai peur, est tombé dans l'agnosticisme complet ; dans le domaine philosophique à Marcel Hébert si sympathique, si bien doué, l'ami de M. Hogan et aussi du cardinal Amette au temps de leur séminaire ; dans le domaine de la théologie à l'abbé Alfaric et à d'autres dont je redoute la chute prochaine. Ce n'étaient pas des prêtres vulgaires... Alors pourquoi ?***<sup>2061</sup>

Cependant ce n'est pas l'outil qui est en cause, mais l'usage qui en est fait. Il reste

<sup>2058</sup> Ainsi par exemple l'analyse du style "sorte de pierre de touche qui découvre la fausseté ou la vérité contenue dans un ouvrage [...] : il faut être très compétent, très exercé pour caractériser ces différences visibles, pour juger d'après elles de l'intégrité, de l'autorité, de la crédibilité de cet ouvrage".

<sup>2059</sup> 3<sup>ème</sup> lettre sur la question biblique, 1893, ADA, 1 D 5 11-01

<sup>2060</sup> Études sur les Évangiles, cahier C, f° 1, ADA, 1 D 5 11-01. En 1905 il écrira : "Les critiques rationalistes et c'est l'un de leurs principaux griefs, accusent les savants catholiques d'étudier l'histoire d'Israël avec des idées préconçues. A les en croire nous ne pouvons chercher sincèrement, librement, loyalement la vérité puisque nous sommes certains d'avance de la posséder, et que nos travaux n'ont d'autre but que de justifier la foi traditionnelle de l'Église. Nos études ajoutent-ils, ne sauraient être indépendantes ni impartiales attendu qu'il nous serait impossible de conclure autrement que ne le prévoit l'Église catholique et que nous ne saurions hésiter entre la science et l'hérésie. Il est donc inutile de s'arrêter à l'examen de nos travaux puisqu'on sait à l'avance à quel résultat nous aboutissons et que nous connaissons la vérité même avant d'avoir cherché", *Études sur l'histoire et la religion d'Israël*, 1905, f°1, ADA, 1 D 5-04.

<sup>2061</sup> 1<sup>er</sup> Reg., 22 décembre 1914, f° 181.

cependant persuadé que la méthode historico-critique, en tant que telle, n'est pas responsable des dérives personnelles : "Il ne faudrait pas faire le procès de la critique biblique, ni la condamner d'après les exagérations et même les extravagances de quelques enfants perdus pas plus qu'il ne faut juger la théologie d'après les idées excessives de plusieurs de ses représentants : la critique n'a pas plus que la théologie le droit de dogmatiser"<sup>2062</sup>. Il faut plus que jamais trouver un terrain d'entente "entre les excès des rationalistes qui ne laissent rien debout des traditions du passé et les anathèmes des ultra-conservateurs qui ne veulent rien concéder"<sup>2063</sup>.

### 3. Où s'arrêter ?

---

Au début de l'année 1913, Mgr Mignot écrit à Mgr Lacroix :

**Un ami m'a envoyé les notes que M. Sartiaux<sup>2064</sup>, fils d'un de mes amis, à prise au cours de L[oisy] sur les sacrifices<sup>2065</sup>. C'est tout ce qu'on peut imaginer de plus subjectif et de plus invraisemblable. M. L[oisy] en commence la publication dans sa Revue d'histoire et de littérature religieuses - ou plutôt irrégieuses<sup>2066</sup>.**

Il y avait quelques temps que Mgr Mignot ne se faisait plus guère d'illusions sur les sentiments de Loisy qui ne voit plus dans le fait religieux qu'un concept purement humain.

Après avoir lu *Choses passées*, Mgr Mignot note dans son Journal :

**C'est un sujet qu'il me coûte d'aborder. Je n'ai pas à dissimuler les sentiments d'affection que j'ai eus pour l'abbé Loisy et que je lui conserve. Je pourrais dire de lui ce que mon vieux maître M. Le Hir disait à propos de son élève et ami : "M. Renan sait que je ne le hais point". [...] Je n'ai pas à revenir sur un passé qui ne peut plus revivre et dont il a décrit les phases douloureuses dans un opuscule<sup>2067</sup> où il découvre son état d'âme avec sincérité. Il a brisé toutes ses attaches avec ce que nous avons de plus cher, non seulement avec l'Église, ce qui est déjà un grand malheur, mais avec Notre Seigneur, ce qui est le malheur suprême. J'ai**

<sup>2062</sup> *Ecclesia discens*, "Nova et vetera", f° 8, 1906, ADA, 1 D 5 11-02.

<sup>2063</sup> 4<sup>e</sup> Reg., f° 10.

<sup>2064</sup> Félix SARTIAUX (1876-1944), fils d'Albert Sartiaux ingénieur en chef de la Compagnie des chemins de fer du Nord était l'un des auditeurs assidus de Loisy.

<sup>2065</sup> Il s'agit sans doute de l'étude sur "Les mystères païens et le mystère chrétien" publiée tout au long de l'année 1913 et au début de 1914.

<sup>2066</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 20 janvier 1913, f° 203-204.

<sup>2067</sup> Il s'agit de *Choses passées*. A Loisy il écrit : "Choses passées, dites-vous, mais choses toujours présentes pour nous. Vous devinez avec quel intérêt j'ai lu cette Apologia p.v.s. Inutile de dire que je ne partage pas toutes vos idées, puisque, si je les partageais, je devrais faire comme vous - mais j'ai été profondément ému en lisant cette "histoire d'une âme". J'y ai retrouvé votre âme loyale et sincère. Ce n'est pas le lieu de discuter avec vous, ni de mentionner ce qui nous divise : ce que je veux vous dire, et ce dont vous ne doutez pas, c'est que je vous conserve toujours un fidèle attachement", Mgr Mignot à Alfred Loisy, 30 avril 1913, f° 241.



**assisté avec tristesse à cette régression continue. S'il n'avait fait que jeter à la mer quelques impedimenta encombrants dont d'excellents chrétiens aussi pieux qu'intelligents réclament le sacrifice, il n'y aurait rien à dire, mais sa finesse critique doublée d'une logique redoutable lui a fait dépasser la mesure, et lui aussi à fini par dire comme Renan : "Eh bien non, tout cela n'est pas vrai". Ses dispositions négatives se sont accentuées de plus en plus ; chacun de ses livres marque un pas de plus dans la voie de la critique radicale. Où s'arrêtera-t-il ?**<sup>2068</sup>

L'analyse que l'archevêque fait des notes de Félix Sartiaux montre bien où il estime devoir quant à lui s'arrêter.

Le fait que l'on veuille détacher Paul de Jésus et la théologie de l'apôtre de l'enseignement du Maître n'est pas récent. Successivement on a tenté de faire du paulinisme un produit du rabbinisme palestinien puis de l'hellénisme alexandrin. On a voulu voir dans la conversion de Saül l'aboutissement naturel du travail de sa pensée ou l'apparition subite à la conscience réfléchie des transformations lointaines de l'inconscient. Loisy propose une nouvelle interprétation fondée sur un double présupposé : Paul est le vrai fondateur du christianisme et l'essentiel de sa doctrine est une christianisation des mystères païens.

**On avait cru jusqu'à présent que Jésus était le fondateur du Christianisme et qu'il avait converti Paul de Tarse pour en faire le fidèle héraut de sa pensée et de son Évangile. Nous savions bien que certaines écoles théologiques protestantes s'étaient appliquées à grandir le disciple au dépens du maître, à en faire un chrétien plus chrétien que Jésus lui-même. [...] Mais M. Loisy va beaucoup plus loin ; d'après lui saint Paul serait le vrai fondateur du Christianisme et c'est surtout à Dionysos de Thrace qu'il faudrait attribuer le mérite de la conversion de Saül. A l'en croire, soumis à une fine analyse, le Christianisme se ramène au paulinisme et le paulinisme procède en droite ligne des mystères païens dont il faut chercher le prototype dans le culte de Dionysos en sorte que ce n'est plus le Sinai, Jahvé et ses prophètes, mais les monts de Thrace, Dionysos et ses mystagogues qu'il faut mettre aux lointaines origines de notre religion**<sup>2069</sup>.

Cette position est inacceptable principalement parce qu'elle repose sur des conjectures. La première concerne le moment et le lieu où Paul, élevé dans la forme la plus pure du pharisaïsme, la fraction la plus "farouchement intransigeante [...] enfermée dans ses traditions comme dans des murs hérissés de défenses et de meurtrières", a pu non seulement être en contact, mais connaître de l'intérieur les mystères païens.

Comme ce ne peut-être durant son enfance à Tarse ni durant son séjour à Jérusalem -, car on ne peut imaginer que Gamaliel ait pu "laisser son disciple s'égarer hors des droits sentiers de la Loi et de la tradition juive" -, Loisy estime que c'est lors de son retour à Tarse que Paul est entré en contact avec les religions à mystères. "Ce sont des choses qu'il est aisé de conjecturer, mais difficile à prouver", commente Mgr Mignot. Certes, le culte de Mithra était répandu en Cilicie et pratiqué à Tarse, certes cette ville était un centre intellectuel important, l'un des plus importants de la civilisation grecque, mais rien

---

<sup>2068</sup> Notes retranscrites sur le 4<sup>e</sup> Reg., "Une théorie nouvelle de M. Loisy", 14 avril 1916

<sup>2069</sup> 4ème Reg., "Une théorie nouvelle de M. Loisy", ADA, 1 D 5-21

dans les discours et les écrits de Paul ne trahit un emprunt direct à l'hellénisme. Citant les ouvrages de l'abbé Toussaint<sup>2070</sup> et ceux du P. Prat<sup>2071</sup>, il estime que les textes qu'on allègue comme point de contact entre son enseignement et les théories des philosophes grecs ne sont pas significatifs et que la dialectique de Paul comme son éloquence n'ont rien de classique, rien de commun avec celle des sophistes et des rhéteurs. Imbu de son orgueil de pharisien, il ne pouvait "s'aventurer dans l'ancre même des ténèbres".

Loisy, "trop intelligent pour n'avoir pas senti la difficulté", tourne la difficulté d'une façon ingénieuse : il estime que c'est en combattant les cultes à mystères que Paul en est devenu disciple. Le même processus sera à l'œuvre dans sa conversion au christianisme.

La seconde conjecture est celle de l'explication de la conversion. Si Loisy réduit à néant les explications psychologiques "péniblement élaborées par la critique rationaliste du dernier siècle" et si - le bon sens et le sens historique reprenant leur droit - il redonne à la vision du chemin de Damas toute son importance, c'est aussitôt pour dire que "cette vision n'a d'autre réalité que celle que lui a prêtée son cerveau troublé". Il s'agit pour Mgr Mignot d'une "fantaisie exégétique" que le comparatisme - Loisy évoque la vision d'Apulée - est insuffisant à justifier et cela pour au moins deux raisons. D'abord pour une raison de principe, où l'on voit que Mgr Mignot reste réticent à l'idée même d'une histoire comparée des religions les mettant toutes sur le même plan : il n'est pas de bonne critique de mettre "la vraie religion en face des fausses, les vrais prophètes en face des faux, les hommes sincères en face des imposteurs" ; ensuite pour une raison méthodologique, car "une simple analogie ne constitue pas une ressemblance et moins encore une identité". Une confrontation sérieuse des deux visions prises "dans leur ensemble et avec la physionomie propre que seules peuvent leur donner les circonstances", montre que les différences l'emportent sur les similitudes et que ces deux faits ne peuvent être ni confondus ni rapprochés<sup>2072</sup>.

Troisième conjecture enfin, celle qui suppose une influence des cultes à mystères. Car si Paul a subi cette influence, il faut qu'on en trouve des traces dans une activité historique et littéraire bien connue. Ce n'est pas là une hypothèse gratuite. Les Hébreux ne se sont pas privés de donner à Yahvé le nom des divinités chananéennes "à l'image desquelles ils étaient si portés à le concevoir et à l'adorer". L'auteur de l'Apocalypse

<sup>2070</sup> *Les Épîtres de saint Paul*, Paris, Beauchesne, 1910.

<sup>2071</sup> *La Théologie de saint Paul*, Paris, Beauchesne, 1913.

<sup>2072</sup> "Que l'on compare l'apparition d'Isis en songe à un homme qui l'invoque avant de s'endormir et l'apparition en plein jour de Jésus à son persécuteur parmi les personnes de son escorte ; "Le rêve qui fait surgir des flots la face divine des dieux et des déesses" et la vision qui fait resplendir du ciel la gloire de Jésus ressuscité et enveloppe Paul avec sa caravane ; la voix qui promet à Apulée de le faire vivre glorieux et de "prolonger ses jours sur la terre au delà du terme marqué par le destin" et celle qui engage Paul aux labeurs de l'apostolat et à la participation des souffrances de la rédemption ; enfin la direction immédiate si simple, si touchante donnée à S. Paul et l'aventure grotesque d'un homme qui après avoir été métamorphosé en âne dans une première vision doit en attendre une seconde pour savoir le jour de son initiation et la somme à dépenser pour la cérémonie, et que l'on compare ! Mais cela ne peut pas se comparer ! pas plus "que le jour avec les ténèbres, le Christ avec Bélial, que le fidèle avec l'infidèle" (2 Cor VI, 14-15)".

lui-même, "quelle que soit son horreur du polythéisme ne laisse pas d'appliquer au Christ des vocables et des symboles d'origine païenne". Or les écrits de Paul sont remplis du nom et de l'idée de Jésus-Christ, mais on y trouve pas un mot, pas une image qui fasse penser à "Mithra et à ses congénères mystères païens". Ni dans son discours d'Athènes, ni dans ses exhortations aux Corinthiens à propos de la résurrection, il ne fait allusion aux mystères et aux aspirations vers l'au-delà qui s'y manifestaient alors que c'était une belle occasion de le faire puisque ce qui caractérisait le plus les mystères païens c'était de garantir l'immortalité à leurs adhérents. Contrairement à ce que prétend Loisy, il y a donc tout lieu de penser que "Paul n'a pas connu les mystères grecs ou qu'il n'y a prêté qu'une attention fort discrète"<sup>2073</sup>.

D'ailleurs en admettant une influence réelle, resterait à démontrer qu'elle a provoqué une altération du christianisme authentique. A priori en effet, une influence des mystères païens sur l'esprit de Paul n'est pas de nature "à effaroucher notre foi" :

***Isaïe a bien pu voir apparaître la gloire de Yahvé sous l'image plus ou moins transfigurée de "Saraph" d'airain devenus à Jérusalem objet d'un culte idolâtrique. Ezéchiel sous celle de Kéroubs, génies fantastiques qui veillaient la porte des temples et des palais en Assyrie ; sans que cette vision inaugurale cessât d'être un des traits les plus notables de la révélation prophétique. Et pour prendre des exemples analogues dans l'histoire chrétienne, est-ce que le concept alexandrin de Logos, et les concepts aristotéliens de nature et de personne, de substance et d'accident n'ont pas pu servir à mieux définir les dogmes fondamentaux du Christianisme sans que la moindre atteinte ait été portée à l'intégrité et à la divine originalité de nos croyances ?***

Bien sûr, il peut y avoir de fausses interprétations. Mais dans le cas de Paul, il saute aux yeux, même à la simple lecture, qu'il n'y a aucun syncrétisme. Son enseignement est l'écho direct de l'enseignement et de la vie du Christ et il est étranger aux spéculations philosophiques et à toutes les influences humaines. D'ailleurs toute déviance de Paul aurait été immédiatement dénoncée et sa mission aurait pris fin à l'instant, car nul n'a été passé au crible comme lui :

***L'Église qui s'est élevée si fort contre le gnosticisme et contre le modernisme - ce sont les termes de comparaison adaptés - n'aurait pas donné au paulinisme un laissez-passer, bien plus un brevet d'orthodoxie alors surtout que l'Église s'appelaient Pierre, Jean, Jacques et les autres apôtres - on sait combien Paul était surveillé - si elle avait pu y voir une importation de mystères païens et une altération essentielle du christianisme.***

Il est donc difficile d'admettre avec Loisy que les contemporains de Paul n'ont rien vu ni rien soupçonné et qu'il "était réservé à notre critique d'y voir clair !".

L'erreur de Loisy est d'avoir, dans un sujet difficile qui de l'aveu même de l'exégète est "une mer sans rivage où les plus habiles n'osent pas s'embarquer et ne peuvent se flatter de voguer en sécurité" et où l'information fait souvent défaut, perdu de vue la nécessité de distinguer soigneusement les faits des hypothèses. Il a pu élaborer

<sup>2073</sup> "Les religions de mystères, d'après M. Loisy, sont essentiellement eschatologiques, donnant comme fin à leurs initiés et aux rites d'initiation, l'assurance de la vie immortelle et bienheureuse. L'Évangile de Jésus est-il autre chose qu'une grande espérance ? Alors quel besoin avait Paul d'aller chercher ailleurs ce qu'il avait dans l'Évangile ?"

d'ingénieuses solutions, mais il n'a pas été à l'abri d'erreurs de perspective. En fait, Loisy a été victime de "sa finesse d'esprit, ce qu'on pourrait appeler sa pénétration". Il s'attache trop "à des détails qui paraissent insignifiants, à des conjectures, à des peut-être, à des possibilités. Ils prêle aux évangélistes, à Paul "telles ou telles idées auxquelles ils n'ont pas sans doute songé"<sup>2074</sup> .

Quand il attendait la publication des Synoptiques, Mgr Mignot avait expliqué au Père Hyacinthe l'étroitesse de la marge de manœuvre de l'exégète :

***Je ne connais pas l'ouvrage futur de Loisy sur les Synoptiques. Comme vous je crains qu'il fasse une part trop large aux hypothèses, qu'il ne soit trop subjectif... D'autre part il est impossible de ne pas faire d'hypothèses dans des questions encore si nouvelles et si conjecturales, mais il faut les donner comme hypothèses plus ou moins probables et non comme des données scientifiques. M. Loisy voit si bien chez les autres critiques le défaut de la cuirasse qu'il doit se mettre en garde contre le même défaut***<sup>2075</sup> .

Ainsi pour établir son parallèle entre les mystères païens et les mystères chrétiens, Loisy est obligé de se livrer à quatre opérations successives :

***négliger un très grand nombre d'éléments des mystères païens ; retenir seulement quelques éléments de choix dans lesquels on peut trouver un pendant dans le christianisme ; négliger dans ces éléments mêmes, tout ce qu'il y a encore de trop disparate, tous les traits ridicules ou même obscènes qui s'y trouve presque toujours ; retenir seulement et en le soulignant par une bonne interprétation, ce qu'il y a de plus analogue.***

Il en arrive ainsi à présenter une religion à mystères faite à l'image de la religion chrétienne. Mais qui ne voit que son interprétation des religions à mystères est dûe à la connaissance antécédente qu'il a du christianisme. Un païen, un critique moderne qui ne saurait rien du christianisme ne donnerait pas la même explication. Elle n'est qu'un produit de la sagesse *rationaliste*.

A preuve, le fait que Loisy n'applique pas les mêmes principes dans l'examen des relations des mystères païens entre eux aux motifs que les analogies sont trop lointaines, que les divergences sont trop grandes, que l'on manque de témoignages positifs, que leur évolution a pu être simplement parallèle<sup>2076</sup> .

Or c'est bien ce qui se passe quand on compare le mystère chrétien et les mystères païens avec indépendance et impartialité. On est en présence d'ensembles essentiellement différents et irréductibles du fait, d'une part que les divergences sont nombreuses, profondes et constantes jusque dans les ressemblances, et d'autre part que

---

<sup>2074</sup> *Mélanges*, 1917, ADA, 1 D 5 23.

<sup>2075</sup> *Mgr Mignot au P. Hyacinthe, 16 mai 1907, Houtin, p. 302.*

<sup>2076</sup> "Pourquoi ne raisonne-t-on pas aussi sagement quand il s'agit de la genèse du Christianisme ? Des ses relations avec les mystères païens ? N'y a-t-il pas deux poids et deux mesures ? On serait tenté de croire que l'on a eu en vue moins la recherche de la vérité, en soi, que le désir de faire échec au Christianisme : ce que je ne veux pas croire. Nous demandons seulement l'égalité de traitement et l'usage des mêmes critères".

certaines analogies plus ou moins lointaines, mais réelles s'expliquent parfaitement en dehors de tout rapport de filiation du christianisme avec les religions de mystères. En effet le christianisme n'est pas en dehors de l'humanité et il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il y ait quelques points de contact entre lui et les formes les plus élevées de la pensée et des pratiques religieuses<sup>2077</sup>.

Les religions à mystères ne se sont largement répandues qu'au début de l'ère chrétienne. Elles sont l'expression du réel besoin de Dieu qui se manifestait dans le monde antique. Or les mystères païens ont disparu devant le mystère chrétien "comme la nuit devant le jour, comme les pâles lueurs des étoiles devant les radieuses clartés du soleil". De l'aveu même de Loisy ce qui a contribué essentiellement au succès du christianisme, "c'est qu'il parut présenter la garantie d'immortalité offerte par les mystères païens avec une précision et une exactitude que les autres religions ne pouvaient pas fournir". C'est que le mystère de Jésus est réellement historique et divin et le christianisme joint la certitude de l'histoire et la sûreté de la révélation.

Pour autant, Mgr Mignot considère que l'objection cent fois répétées que les savants catholiques étudient l'histoire avec des idées préconçues, qu'ils ne peuvent "chercher sincèrement, librement, loyalement la vérité puisque ils sont certains d'avance de la posséder", que leurs "travaux n'ont d'autre but que de justifier la foi traditionnelle de l'Église" et que leurs "études ne sauraient être indépendantes ni impartiales attendu qu'il leur serait impossible de conclure autrement que ne le prévoit l'Église catholique", en un mot qu'ils ne sauraient "hésiter entre la science et l'hérésie" n'est pas recevable. Et pour deux raisons.

D'abord parce qu'il est impossible d'isoler dans l'homme un sujet connaissant qui pourrait, avant de se mettre au travail, faire table rase de ses autres facultés : "L'homme est un tout complet indivisible qu'il faut prendre dans son intégralité et étudier dans son ensemble sous peine de le tuer. Croire, sentir, aimer, comprendre sont parties essentielles de la nature humaine : faudrait-il faire abstraction de ces facultés pour devenir un savant impartial ?"<sup>2078</sup> De ce point de vue, on peut tout à fait retourner le reproche et accuser les rationalistes de parti pris. Leurs recherches sont-elles toujours aussi désintéressées et impartiales qu'ils le prétendent ? "Quelle confiance, par exemple, peut inspirer le jugement de l'historien d'Israël (Renan) qui nie *a priori* le surnaturel et décide avant d'avoir instruit la cause ? [...] On reproche aux savants catholiques de travailler à la lumière de la foi ; est-il légitime d'étudier à la lumière d'une négation et d'une incrédulité antécédente ?"

Ensuite parce que la science n'a rien qui puisse effrayer un savant catholique, "attendu qu'étant la révélation naturelle de Dieu, elle ne saurait être contradictoire avec la révélation surnaturelle" en sorte que les contradictions qui peuvent apparaître ne sont

<sup>2077</sup> "Voudrait-on qu'en dehors du judéo-christianisme il n'y ait pas eu ombre de vérité, d'aspiration sincère, légitime vers Dieu, ni de sentiment religieux véritable ? Voudrait-on que le Christianisme ne réalisât pas à la perfection, comme dans une immense et divine synthèse toutes les ébauches du divin dans l'âme humaine, qu'il ne fût pas la grande réponse faite par Dieu à toutes les aspirations de l'homme vers la vie morale, vers la vie éternelle, vers la l'union à Dieu ?"

<sup>2078</sup> Études sur l'histoire et la religion d'Israël, 1905, f° 1, ADA 1 D 5-04.

"qu'apparentes et ne peuvent résulter que de l'ignorance et de la faiblesse de notre esprit". En fait un commentaire de la Bible strictement scientifique devrait inspirer plus de confiance qu'un commentaire ordinaire, "car il s'appuierait sur l'autorité même de Dieu tandis que le second ne s'appuie que sur des pensées et des paroles humaines". Il faut seulement prendre garde de ne pas confondre hypothèses et résultats certains. On ne peut à la fois prétendre qu'il faut "écrire d'innombrables "peut-être" à la marge de chaque page et être affirmatif là où on devrait l'être si peu".

La seule condition pour que la recherche catholique soit crédible est qu'elle ne soit pas sous le contrôle des congrégations romaines :

***Les tribunaux les plus autorisés de Rome, même en matière scripturaire ne sont pas infaillibles et les savants doivent poursuivre leurs recherches scientifiques sans s'occuper des congrégations. Ce n'est pas aux congrégations, mais aux savants que Dieu a confié le soin d'élucider les questions scientifiques, qu'il s'agisse d'Écriture, des Pères, d'enseignement commun [...]. Cela s'applique à toutes les sciences***<sup>2079</sup> .

C'est pourquoi Mgr Mignot déplore que les exégètes catholiques les plus compétents s'épuisent à rechercher des solutions acceptables pour les théologiens plutôt que d'exposer sereinement les résultats certains de leur travail. Le jugement qu'il porte sur la communication faite au congrès de Fribourg par le P. Lagrange est un bon exemple de ce regret.

Il n'avait suivi que de loin la préparation du 4<sup>e</sup> Congrès international des savants catholiques qui s'est tenu à Fribourg en août 1898. Dès le mois de mai 1896, le baron lui avait bien fait part de son intention d'y proposer une communication en dépit du fait que "l'Université de Fribourg en Suisse est tout spécialement scolastique et (que) c'est bien cet esprit-là qui est la *causa causarum* de nos malheurs scientifiques" et il lui avait même suggéré d'y paraître pour "servir la bonne cause, supposé toutefois que d'autres évêques y ironent"<sup>2080</sup> . Mais l'abbé Robert, à la suite d'une conversation avec Mgr Duchesne, avait fait part à l'évêque de Fréjus de ses doutes quant à la possibilité d'exposer "quelque chose qui sorte de l'ordinaire" durant le congrès : "Il trouve inutile d'aller réciter par là le manuel de Vigouroux"<sup>2081</sup> , écrit Mgr Mignot à l'abbé Loisy qui de son côté estime que ces congrès sont "une comédie [...] où il ne se fait pas grand chose de bon"<sup>2082</sup> .

Les communications du baron von Hügel<sup>2083</sup> et du P. Lagrange<sup>2084</sup> manifestent à

<sup>2079</sup> *Notes sur l'apologie, Analyse d'articles de Mivart, 1900, ADA, 1 D 5 11-02*

<sup>2080</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 9 mai 1896.

<sup>2081</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 5 septembre 1896, f°81-82.

<sup>2082</sup> Lettre au baron von Hügel, 8 août 1897, *Mémoires*, I, p. 478.

<sup>2083</sup> *La méthode historique en son application à l'étude des sources de l'Hexateuque*, Paris, Librairie Picard, 1898. Lue à Fribourg par le P. Semeria.

<sup>2084</sup> "Les sources du Pentateuque", *RB*, janvier 1898.

l'évidence deux approches différentes du problème biblique. Le P. Lagrange traite principalement la question de savoir si "les raisons qui ont empêché jusqu'à présent les catholiques d'aborder le Pentateuque" étaient décisives et il s'attache à montrer que "l'autorité religieuse de la Bible ne se fonde pas sur l'authenticité littéraire des écrits dont la Bible est constituée [...], mais sur l'inspiration divine des rédacteurs du texte tel qu'il est reçu dans l'Église"<sup>2085</sup>. Le baron estime qu'il s'agit là "de la question préalable, préjudicielle", mais que sur la question de fond de la date de composition du Deutéronome, c'est lui qui a fait preuve de courage scientifique :

***Si lui a été plus hardi, en ce qu'il a parlé, tout franchement, du caractère idéalisant du Code sacerdotal, moi j'ai été plus scientifique que lui ne le sera - selon M. Batiffol, qui me l'a dit - en son second article, en ce que j'ai accepté et défendu, comme date de la composition de notre Deutéronome actuel, le règne de Manassé sinon les premières années de Josias, et non le règne de Salomon, et Salomon lui-même, comme le Père Lagrange tâche, évidemment en vain, de fixer la date de composition. Mais ni lui ni Batiffol semblent trop croire à une telle date eux-mêmes. Ne vaut-il pas mieux ou se taire ou dire ce qu'on pense ? Mais enfin, l'article paru est utile et, au fond, Loisien ; j'espère bien qu'on le laissera courir***

<sup>2086</sup> .

Mgr Mignot partage l'opinion du baron. Si le Deutéronome n'est pas de Moïse, il n'est certainement pas de l'époque de Salomon. Il "vaut mieux être sincère et loyal". Mais "c'est sans doute pour ne pas effaroucher les lecteurs de la Revue que le P. Lagrange, à la suite de Halévy<sup>2087</sup> en fixerait la date sous Salomon"<sup>2088</sup>. Cette prudence d'ailleurs ne sert à rien puisque, s'il faut en croire une information qui lui parvient de Soissons : "l'article du P. Lagrange a exaspéré nos sectaires de là-bas, et l'un d'eux va faire un *livre* pour le réfuter ! Comme vous j'espère qu'on ne cassera pas les ailes de ce brave Père"<sup>2089</sup>.

Loisy de son côté, s'il était très élogieux pour le baron, faisait preuve d'une distance critique vis-à-vis du P. Lagrange<sup>2090</sup> auquel il reproche sa prudence et sa volonté de se démarquer des autres exégètes catholiques. Quand celui-ci est attaqué par le P. Méchineau<sup>2091</sup>, l'abbé Loisy écrit à Mgr Mignot :

***Il est très curieux que le P. Lagrange, malgré l'abondance de ses précautions oratoires, soit le seul attaqué par le P. Méchineau sur la question du Pentateuque, et que le mémoire de M. de Hügel, beaucoup plus hardi, et publié en deux langues, soit considéré comme non venu. L'article<sup>2092</sup> Méchineau est un tissu de***

<sup>2085</sup> B. Montagnes, *Le P. Lagrange*, p. 83.

<sup>2086</sup> *Baron von Hügel à Mgr Mignot, 19 février 1898.*

<sup>2087</sup> Joseph HALEVY (1827-1917), professeur d'éthiopien à la quatrième section de l'École des Hautes Études. Loisy fut son élève.

<sup>2088</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 27 février 1898, ms 2783.

<sup>2089</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 27 février 1898.

<sup>2090</sup> "Opinions catholiques sur l'origine du Pentateuque", *RCF*, 15 février 1899, repris in *Études bibliques*. Ici cité dans la 3<sup>e</sup> édition, p. 210 sq.

**sophismes et même de calomnies. Je ne sais si le P. Lagrange est tout à fait libre d'y répondre, car il a écrit à la Revue du clergé français pour demander du secours. La façon dont ce Père a voulu se séparer ostensiblement des critiques catholiques et se donner comme le premier qui touchait "avec prudence" la question du Pentateuque n'invite pas beaucoup à défendre sa cause**<sup>2093</sup>.

"Évidemment, lui répond l'évêque, le P. Lagrange a été peu aimable en tirant à lui toute la couverture, en se privant de très précieux auxiliaires comme s'il eût suffi seul à la besogne : malgré cela, vous ferez bien de lui donner un coup d'épaule : *Nam tua res agitur, paries cum proximus ardet*<sup>2094</sup>. C'est notre cause à tous, puisque c'est la cause de la vérité"<sup>2095</sup>.

La critique défend la cause de la vérité en ce sens qu'elle la manière désormais incontournable de retrouver à l'état natif le processus même de la révélation : "La Révélation ne dit pas tout ce qu'on lui fait dire. L'œuvre des critiques, si je puis ainsi parler, c'est d'écheniller le texte sacré, de la débarrasser des explications fausses qu'ont pu donner les interprètes"<sup>2096</sup>.

#### 4. La révélation

---

En novembre 1898, Mgr Mignot qui venait de lire dans *Les Débats* un article sur H. Schell<sup>2097</sup> et J. Müller<sup>2098</sup> qui lui "donne beaucoup à penser", avait interrogé l'abbé Loisy sur "le

<sup>2091</sup> Lucien MECHINEAU (1849-1919), jésuite, élève de M. Vigouroux, professeur d'Écriture sainte à Jersey (1887), Turin (1902) et enfin à la Grégorienne à Rome de 1906 à sa mort. Membre de la Commission biblique (1909). De tendances conservatrices - "C'est un des esprits les plus étroits et des jésuites plus les plus parfaits qui existent" (Loisy au baron von Hügel) - il était cependant convaincu de la nécessité de faire progresser les études bibliques et il créa à la Grégorienne un cours supérieur d'Écriture sainte - embryon du futur Institut biblique - destiné à former des professeurs.

<sup>2092</sup> **"La thèse de l'origine mosaïque du Pentateuque. Sa place dans l'apologétique, son degré de certitude", *Études*, 5 novembre 1898, pp. 289-311. L'article dénonce de façon générale "des frères dans la foi qui font chorus avec l'impiété" en admettant que Moïse n'est pas l'auteur du Pentateuque et nommément le P. Lagrange dont le "passage dans le camp des adversaires jette le trouble". Or la thèse de l'authenticité mosaïque est nécessaire à l'apologétique et elle est attestée par le fait que les juifs, Jésus et toute la tradition chrétienne y ont cru. Le P. Méchineau concède seulement que la thèse documentaire est acceptable pour les faits antérieurs à Moïse. Le 11 décembre Loisy signale au baron von Hügel cet article "qui est une infamie... tissu de demi vérités, d'erreurs complètes et de grossières calomnies à l'égard du Père Lagrange et des autres catholiques "peu nombreux", de même opinion", *Mémoires*, I, p. 505.**

<sup>2093</sup> **L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 25 décembre 1898, BLE, 1966, pp. 21-23.**

<sup>2094</sup> Horace, *Épître*, I, XVIII, 84 : Car ton intérêt est en jeu, quand le mur voisin brûle.

<sup>2095</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 31 décembre 1898, f° 107-108.

<sup>2096</sup> <sup>1<sup>er</sup></sup> *Reg.*, f° 76.

<sup>2098</sup> Joseph MÜLLER, dirige la *Renaissance*, un des périodiques du *Reformkatholicismus*, mouvement qui regroupait des universitaires catholiques allemands réclamant une meilleure adaptation de l'Église aux besoins du temps.



mouvement intellectuel de l'Allemagne catholique". N'y a-t-il pas quelque chose de vrai dans les reproches adressés aux catholiques "de s'isoler dans le passé et de ne vouloir tenir aucun compte du développement de l'idée religieuse : *Une Église immobile en possession d'un dogme immuable ?*" Schell n'a-t-il pas raison quand il estime qu'on exagère "le principe, juste en soi, de l'autorité et de la vérité objective ?" et il ajoute :

***En se plaçant au point de vue historique et critique il est difficile d'admettre que N. S. ait établi l'Église telle qu'elle est aujourd'hui avec son culte, sa hiérarchie, sa dogmatique, sa vie sacramentelle. Assurément tout s'est développé conformément à la pensée maîtresse du Sauveur, mais cette pensée Jésus ne l'a pas explicitement formulée, et le développement de cette pensée a été l'œuvre de Dieu, de la conscience humaine et des circonstances. En ce sens, il y aurait moins de vérité objective dans la Révélation que n'en mettent les théologiens*** <sup>2099</sup> .

Loisy qui a lu le texte de Schell répond à l'archevêque :

***Il est parfaitement vrai que la révélation s'est faite dans l'esprit des hommes et qu'elle s'est formulée en idées conformes à l'état de culture générale du peuple hébreu et au génie particulier des hommes inspirés. L'Évangile même est conditionné judaïquement et sa lumière supérieure éclaire des idées qui ne sont pas absolument nouvelles. La vérité objective de la révélation est dans les idées plus que dans les formules, et dans l'esprit encore plus que dans les idées ; car les idées sont des symboles à notre mesure, et l'esprit qui les vivifie tend moins à les maintenir qu'à les perfectionner. (...) Le principe même de la révélation et en tout cas la raison d'être de l'Église est la nécessité permanente d'un travail d'adaptation des vérités religieuses aux conditions perpétuellement changeantes de l'humanité*** <sup>2100</sup> .

Mgr Mignot se trouve donc confirmé dans la conception qu'il se fait de la révélation. Il faut moins la concevoir comme la transmission de vérités doctrinales toutes faites que comme l'histoire d'un développement religieux continu dont la Bible rend témoignage : "On peut très bien soutenir, écrit-il au baron, que Dieu a suivi dans l'économie de la Révélation la loi de développement qu'on retrouve même dans l'Église" <sup>2101</sup> . Mais telle n'est pas l'opinion dominante.

En 1905, constatant que s'affrontent deux conceptions de la révélation, "celle des théologiens qui se réclament de l'autorité de Dieu même et celle des savants qui, à tort ou

<sup>2097</sup> Hermann SCHELL (1850-1906), professeur d'apologétique à l'Université de Würzburg, s'était déjà attiré la critique des traditionalistes pour sa *Katholische Dogmatik* dans laquelle il niait l'universalité de la science humaine du Christ. La polémique rebondit à la suite de la publication de deux brochures intitulées *Der Katholismus als Prinzip des Fortschrittes* (1897) et *Die neue Zeit und der alte Glaube* (1898) qui critiquaient l'étroitesse de l'esprit romain face aux impératifs de la pensée contemporaine.

<sup>2099</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 15 novembre 1898, f°103-104. Dans ses *Mémoires* (I, p. 496), Loisy écrit : "Si j'avais eu besoin d'être encouragé dans cette entreprise (la publication des articles signés Firmin), je l'aurais été par la lettre que l'évêque de Fréjus, sans rien connaître de ce que je projetais, m'écrivit le 15 novembre. Mgr Mignot y paraphrasait à sa façon la critique que faisait Schell du principe où semblait vouloir s'enliser l'orthodoxie contemporaine".

<sup>2100</sup> L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 17 novembre 1898, BLE, 1966, pp. 17-21.

<sup>2101</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 19 juin 1894, ms. 2779.

à raison, parlent au nom de la science", Mgr Mignot s'interroge :

***Qui a raison des théologiens ou des savants ? Il semble que sur bien des points ce soient les derniers, car les découvertes sur lesquelles ils s'appuient contredisent certaines données traditionnelles... et ont obligé les théologiens à modifier plusieurs de leurs théories***<sup>2102</sup> .

Ces découvertes qui contredisent les données traditionnelles sont naturellement celles qui concernent la lecture de la Bible. Celle-ci n'est pas le terrain "des abstractions et des raisonnements sans fin"<sup>2103</sup> . La révélation est une histoire et non pas une philosophie religieuse. Dieu ne nous parle point dans l'Écriture comme un savant à ses disciples : les différents livres de la Bible n'ont aucun caractère didactique à proprement parler. Aucun ne se présente comme un traité sur Dieu, sa révélation, ses rapports avec l'humanité :

***La littérature sacrée et l'on en a fait souvent la remarque n'a rien de théologique encore qu'elle ne parle guère que de Dieu et de son action. On y trouve tout, excepté l'exposé doctrinal dont nous aurions besoin. Il faut y chercher la vérité religieuse sous des formes poétiques, symboliques, allégoriques, anthropomorphiques ; découvrir le principal sous l'accessoire, l'éternel sous le transitoire. Prendre à la lettre toute cette poésie serait s'exposer aux plus regrettables erreurs***<sup>2104</sup> .

Avec la Bible, "nous nous trouvons en face de récits, d'événements religieux qui sont loin d'être la conséquence directe, prévue et inéluctable des lois naturelles. La religion d'Israël, comme le christianisme intégral dont elle est l'aurore brise la série des causes, elle ne les continue pas". Il convient seulement de démêler "dans quelle mesure elle est l'œuvre de Dieu et dans quelle mesure celle de l'homme collaborateur de Dieu". Or la Bible n'est plus "ce qu'elle était pour nos pères, la vraie, pure et complète révélation de Dieu".

***La critique, en effet, dans le sens que nous donnons à ce mot n'existait pas chez les catholiques il y a seulement cinquante ans : l'exégèse suffisait. Aucune difficulté sérieuse n'était soulevée à propos de la date de sa composition, de la véracité, de l'intégrité des livres saints, ou du moins on n'en tenait pas compte. Catholiques et protestants se plaçaient sur le même terrain et regardaient la Bible à peu près comme un autographe de Dieu lui-même***<sup>2105</sup> .

Si la Bible reste vraie au point de vue doctrinal, elle ne l'est donc plus de la même façon au point de vue littéraire et historique. C'est que les découvertes faites tout au long du XIXe siècle dans le domaine archéologique et les progrès des connaissances sur les civilisations du Proche-Orient qu'elles ont provoquées, ont conduit catholiques et protestants à se demander si "la révélation (pouvait) coexister avec l'allégorie, la légende, le mythe, en d'autres termes avec l'erreur historique". La question a pris une ampleur démesurée et elle est en grande partie à l'origine du malentendu entre critiques et savants

<sup>2102</sup> *Ecclesia Discens*, 1905, n° 1, ADA, 1 D 5 11-02.

<sup>2103</sup> *Études sur l'histoire et la religion d'Israël*, 1905, n° 9, ADA, 1 D 5-04.

<sup>2104</sup> *Études sur l'histoire et la religion d'Israël*, 1905, n° 16, ADA, 1 D 5-04.

<sup>2105</sup> *Études sur l'histoire et la religion d'Israël*, 1905, n° 9, ADA, 1 D 5-04.

conservateurs parce qu'on a confondu inspiration et révélation. L'inspiration porte sur l'écrivain pas sur les matériaux qu'il utilise : "personne ne tiendra pour inspirées les tablettes chaldéennes relatives à la création ou au déluge où l'auteur a trouvé le fond de son récit". Toute la question se résume donc à savoir si les auteurs inspirés ont pu se servir de documents erronés.

Pour y répondre, Mgr Mignot observe tout d'abord qu'il faut tenir compte du fait que ces auteurs ont été l'écho de leur temps et que par voie de conséquence "leurs connaissances scientifiques, historiques, littéraires furent celle de leur temps". La supériorité qu'ils ont sur leurs contemporains tient au fait qu'ils ont été choisis par Dieu comme instruments de la révélation, "mais cette supériorité indéniable et merveilleuse ne fait pas qu'ils se soient trouvés dans le domaine scientifique et historique sur une plate-forme plus haute que celle de leurs contemporains". Il note ensuite, et c'est pour lui l'argument essentiel, que la révélation est compatible avec l'erreur morale, "en ce sens tout au moins que l'auteur raconte les événements sans s'astreindre à en expliquer le caractère moral" :

***Dieu pour arriver à ses fins se sert des mensonges de Rébecca, de Jacob, de l'inceste des filles de Lot, sans en apprécier la moralité. On pourrait citer cent autres exemples tirés de Josué, des Juges, de Samuel, les cruautés des rois, les épouvantables meurtres commis par Jéhu, approuvés par un prophète et blâmés par un autre. La révélation a été compatible avec des institutions réprouvées par le Christ comme la polygamie, le divorce, le talion, la vengeance du sang, l'esclavage***<sup>2106</sup> .

Dès lors, si Dieu a pu se révéler aux hommes au milieu d'erreurs morales, pourquoi n'aurait-il pu se révéler en dépit d'erreurs historiques ? L'inspiration pousse l'auteur à insérer dans la trame de son récit tel incident, tel souvenir populaire en raison du rôle providentiel qu'il a à remplir dans l'économie de la révélation et il faut admettre que de même que "l'écrivain raconte des faits, sans en apprécier toujours la moralité qui ne rentre pas dans le but qu'il se propose" de même "il en raconte d'autres tels qu'il les trouve sans se préoccuper davantage de leur vérité objective".

Cette idée est difficile à accepter, car on répugne d'admettre qu'il y a des mythes et des légendes dans la Bible. Le mythe et la légende sont en effet généralement considérés comme synonymes de fausseté, de mensonge, d'erreur. Ils semblent incompatibles avec la vérité historique et, à tout le moins, apparaissent comme des médias peu convenables pour la révélation. Il y a là, pour Mgr Mignot, un double a priori.

D'abord, celui de refuser au mythe et à la légende d'être des genres littéraires parmi d'autre : "N'est-il pas très certain que (les auteurs de la Genèse) se sont servis des mythes chaldéens en les dégageant de leurs éléments polythéistes et panthéistes ?"<sup>2107</sup> . La Bible utilise la poésie, la parabole, l'allégorie, le conte populaire. Ces genres ne renferment pas en eux-mêmes plus de vérité historique que le mythe ou la légende.

En ce qui concerne le mythe, s'il faut utiliser le mot avec prudence, on peut admettre

<sup>2106</sup> *Études sur l'histoire et la religion d'Israël, 1905, f° 15, ADA, 1 D 5-04.*

<sup>2107</sup> 4<sup>e</sup> Reg., Lettres à l'abbé Chédaille, Sur la critique, f° 58.

la définition qu'en donne Briggs - "l'histoire religieuse primitive d'une race, d'une nation et des rapports de ses ancêtres avec la divinité" - et accepter que ce concept soit utilisé pour étudier par exemple l'histoire de Samson où l'on peut "retrouver le souvenir du phénicien Malquout, du grec Hercule"<sup>2108</sup>. Quant à la légende, on a pu dire qu'en un sens elle est plus vraie que l'histoire : "elle réunit dans un récit et condense en un seul tableau tous les traits d'un peuple, d'une civilisation, épars un peu partout". Ce sont des récits fondés sur une réalité dont nous ne savons pas au juste la nature, enjolivés par l'imagination, la piété, destinés à figurer quelques vérités doctrinales ou morales, une explication postérieure, mais d'apparence anticipée d'événements futurs.

Ensuite, celui de croire qu'un récit permet d'atteindre à plus de vérité :

***Le récit le plus exact sera toujours infiniment loin de la réalité de Dieu et ce n'est pas l'exactitude d'un récit qui le rend apte à recevoir et communiquer la révélation. Dieu est libre de nous communiquer sa révélation comme il lui plaît et seul juge de ce qu'il doit faire, fût ce sous une forme qui nous paraisse peu acceptable. Il suffit que cette forme soit en harmonie avec les idées courantes de l'époque où a lieu la révélation***<sup>2109</sup>.

Mgr Mignot persiste donc à penser que la seule manière de sortir des difficultés que posent l'histoire et la science est de disjoindre la question de la vérité de la révélation de celle de la vérité des énoncés bibliques. "Il n'est pas téméraire, écrivait-il en 1885, de soutenir que le Saint-Esprit a attaché une vérité doctrinale à des faits symboliques, à des légendes, à des paraboles"<sup>2110</sup>. Mais c'est aussi la seule manière d'en maintenir l'objectivité contre Sabatier qui la réduit à l'éveil d'un sentiment, à une forme d'émotion et de sensation religieuse qui font naître dans l'esprit des conceptions, des théories, des images qui n'ont aucune réalité objective quelconque. Il faut en effet concevoir la révélation "comme une instruction surnaturelle de l'esprit, dans laquelle les formes et les images qui constituent le langage de l'esprit en question sont employées directement ou indirectement par Dieu pour exprimer des vérités *inconnues* précédemment ou inconnues sous cet aspect"<sup>2111</sup>. La dernière proposition n'est pas anodine. Mgr Mignot reprend en effet à son compte l'idée d'une révélation primitive<sup>2112</sup> qui plonge jusqu'aux racines de l'humanité et dont les germes grandissent l'un après l'autre :

***Aujourd'hui nous donnons le nom de Sainte à l'histoire d'Israël non parce que les***

<sup>2108</sup> 4<sup>e</sup> Reg., Lettres à l'abbé Chédaille, Sur la critique, f° 58.

<sup>2109</sup> *Études sur l'histoire et la religion d'Israël, 1905, f° 18, ADA, 1 D 5-04.*

<sup>2110</sup> Étude sur l'inspiration, f° 151, ADA, 1 D 5 11-01.

<sup>2111</sup> La vitalité des dogmes, 1899, ADA, 1 D 5 11-01.

<sup>2112</sup> "Les hommes ne savaient plus rien de l'origine du monde, de la création, de l'unité de Dieu [...]. Aussi, ignorant presque tout de Dieu, ou ayant oublié ce qu'on savait à l'origine, ils ont renversé les rôles, et au lieu de se croire faits à l'image de Dieu, ils ont fait Dieu à la leur. Ce mystère d'ignorance ou de dégénérescence est si frappant que nos contradicteurs en concluent à la négation de toute révélation", "La Bible et les religions", in L'Église et la critique, pp. 185-186. Sur cette idée reprise de Bergier, voir Fr. Laplanche, La Bible..., pp.96-97.

***faits qu'elle raconte sont saints, mais parce qu'elle raconte des événements dont Dieu s'est servi pour se révéler à nous, parce qu'elle nous met en contact direct avec son action, avec l'économie divine de la religion depuis la révélation primitive dont elle nous montre le progrès et le développement jusqu'à son complet épanouissement dans l'Évangile***<sup>2113</sup>.

Mgr Mignot assoit cette certitude à la fois sur un constat factuel et sur un raisonnement logique. D'une part, on trouve des traces de cette révélation primitive jusque "dans la conscience obscure et oblitérée des peuples primitifs". Et ce ne sont pas les travaux des sociologues qui peuvent l'en faire douter : Durkheim "a beau aller chercher au fond de l'Australie, chez de pauvres sauvages dégénérés de prétendues preuves de l'absence de religion à l'origine de l'humanité [...] on ne peut s'empêcher de sourire à la vue de tant d'efforts en pure perte"<sup>2114</sup>. D'autre part, il n'est pas vrai de dire que ce que nous croyons et savons de Dieu vient directement de notre raison et de notre conscience :

Toute vraie connaissance de Dieu doit être conforme à notre raison et à notre conscience, mais n'en dérive pas exclusivement. Il y a dans toute religion un élément positif que nous tenons de nos devanciers. Si cet élément est vrai il faut nécessairement qu'en remontant en arrière nous le rencontrions à l'état de *vérité récente* chez un petit nombre d'hommes. Le nier c'est dire qu'il n'y a pas de religion véritable ou que la religion est affaire de sentiment. Si la religion est plus que cela il faut que nous en retrouvions l'origine dans un certain coin du temps et de l'espace ; car si la révélation est chose sérieuse il faut que chaque communication successive de Dieu tombe dans le terrain précédemment préparé, que chaque assise repose sur les assises antérieures, que chaque manifestation grandissante soit adressée à une société déjà préparée à ce rôle par des communications précédentes<sup>2115</sup>.

C'est pourquoi on peut tout à fait admettre qu'Israël n'a pas tout reçu de Dieu sur le Sinaï : "tels rites, tels usages, telles lois, telles formes de sacrifice sont antérieurs à Moïse et ont appartenu au vieux fond sémite avant d'être l'héritage des descendants d'Abraham". L'image qu'affectionne Mgr Mignot est celle du sel dissous dans l'eau de l'océan : "le temps fait son œuvre, le Saint-Esprit chauffe et éclaire doucement les âmes, dirige les intelligences, peu à peu le dogme se forme, ses éléments se rapprochent, se cristallisent, bientôt c'est un diamant aux merveilleux reflets"<sup>2116</sup>.

La révélation opère en fait une sorte de démythologisation des premières croyances dans lesquelles "la réalité se confond vite avec la fantaisie, l'histoire avec la légende, le faux avec le vrai, le symbolisme avec la mythologie". Le fait qu'Israël échappe à cette

<sup>2113</sup> *Études sur l'histoire et la religion d'Israël, 1905, f° 11, ADA, 1 D 5-04.*

<sup>2114</sup> <sup>2</sup> *ème* *Reg.*, 1915, f° 70. Après la lecture de *Totem et tabous*.

<sup>2115</sup> Notes sur *Les prophètes d'Israël* de Robertson Smith, 1886, f° 6, ADA 1 D 5 04

<sup>2116</sup> *Étude sur l'inspiration*, f° 178, ADA, 1 D 5 11-01. Reprise dans son article du *Correspondant* de 1897, cette image fut particulièrement critiquée par l'abbé Magnier. En 1914 Mgr Mignot écrit dans son Journal : "Je croyais et je crois encore ne pouvoir trouver une meilleure comparaison physique. [...] Il y a des forcenés d'orthodoxie dans tous les temps : il n'en manque pas aujourd'hui. C'est incompréhensible. Loin d'exorciser ces énergumènes, on les approuve presque", <sup>1</sup> *er* *Reg.*, f° 78.

dérive est la marque de la révélation : "Au lieu de laisser l'humanité élaborer lentement, maladroitement une théorie sur Dieu, il y suppléa du dehors".

Ce que la critique biblique met parfaitement en lumière c'est le caractère composite de la rédaction de la Bible. Celle-ci n'a pas été écrite d'un seul jet "comme l'ont cru plusieurs Pères qui confondant la Révélation avec l'Inspiration pensaient que Dieu avait dicté pensées et paroles sans presque que l'écrivain en eût conscience" et comme l'ont admis à leur suite "des théologiens catholiques et surtout protestants". Il faut bien admettre que "la rédaction textuelle dans l'état où nous l'avons est le résultat d'un travail long et pénible comme le prouve l'aveu frappant de l'auteur du 2ème Livre des Macchabées et aussi celui de S. Luc"<sup>2117</sup>.

Mais ce caractère composite, s'il manifeste l'origine humaine des livres, révèle plus encore, compte tenu de l'unité d'ensemble, leur origine divine. D'où la métaphore de la chaîne ou du tableau fréquemment utilisée par Mgr Mignot :

***Cependant ce qui frappe malgré ces différences c'est l'unité de pensée ; c'est une chaîne ininterrompue ; aucun anneau ne manque, encore qu'il y ait des anneaux plus ou moins précieux : d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de zinc etc. Au milieu de la variété innombrable des récits on sent encore une intelligence directrice qui centralise vers un but unique tous les fragments divins et humains. Chose plus étonnante encore c'est que les auteurs étaient inconscients du rôle que leur faisait jouer le S. Esprit en vue de l'avenir. Ils dictèrent leurs oracles plutôt en vue de leurs compatriotes que d'un avenir très éloigné. [...] Comme on l'a fait remarquer souvent, chaque prophète est comme un peintre qui sur une toile donne un coup de pinceau et s'en va ; un autre arrive donne sans y regarder un second coup de pinceau et passe à son tour et ainsi de suite pendant plusieurs siècles [...].***<sup>2118</sup>

La religion d'Israël n'est donc pas un développement naturel du sens religieux inhérent à la nature humaine qui aboutirait à "un humanisme rationnel et progressif". Pour cela nul besoin de la révélation. Cela la Grèce l'a donné à l'humanité. Mais c'est aux visions des prophètes, aux chants des psalmistes, aux prescriptions des sages et aux rites des prêtres, en un mot aux faits de l'histoire d'Israël que l'on doit de savoir quelque chose sur Dieu.

***L'acropole c'est l'œuvre de l'homme, la Judée c'est l'œuvre de Dieu. D'un côté c'est l'homme réalisant un genre de perfection qu'on ne dépassera pas, de l'autre c'est l'homme, aidé de Dieu, cristallisant lentement dans son esprit les notions de bon, du vrai, du juste et dans son cœur une loi morale dont le développement atteindra dans l'Évangile une perfection inconnue aux sages de la Grèce***<sup>2119</sup>.

C'est pourquoi il ne faut pas s'imaginer que la révélation a été aussi complète aux âges lointains des patriarches qu'à l'époque d'Isaïe ou que les idées sur Dieu, le péché, l'expiation, l'immortalité, la résurrection étaient aussi claires au temps d'Abraham qu'à

<sup>2117</sup> 4<sup>e</sup> Reg., f° 12-13.

<sup>2118</sup> 4<sup>e</sup> Reg., Lettres à l'abbé Chédaille, Sur l'inspiration, f° 71-72.

<sup>2119</sup> Études sur l'histoire et la religion d'Israël, 1905, f° 23, ADA, 1 D 5-04.

celui de la captivité. Il faut au contraire admettre que la révélation "est proportionnée à la condition de ceux qui la reçoivent. Elle s'appuie sur les choses actuelles, les événements, elle en sort pour ainsi dire, sans qu'on sache, sinon après l'événement jusqu'où elle s'élèvera"<sup>2120</sup> :

***La lumière blanchit en Israël alors que tout reste obscur chez les autres peuples. [...] L'idée de Dieu estompé à l'origine apparaît dans tout son éclat ; puis se développent les idées sur le mal moral, le péché, l'expiation ; la vague survivance dans le triste Shéol devient l'immortalité ; puis paraît la doctrine de la rétribution dans une autre vie ; puis la résurrection des corps ; enfin la Rédemption d'Israël à laquelle participe l'humanité entière. Ce n'est pas encore le christianisme : c'en est au moins le cadre***<sup>2121</sup> .

Mgr Mignot estimait donc en 1905 qu'il n'avait pas à modifier les conclusions auxquelles il était parvenu une dizaine d'années auparavant et qui s'étaient trouvées confortées par les propres conclusions du baron von Hügel dans son mémoire pour le congrès de Fribourg, approuvé par Loisy dans la recension qu'il en avait fait alors<sup>2122</sup> :

***M. von Hügel n'hésite pas à dire que le développement de la religion israélite à travers les siècles n'est pas chose moins admirable, moins digne de Dieu, moins visiblement surnaturelle que l'idée d'une révélation complète dès le début et qui n'aurait pas été comprise avant la fin de la captivité [...]. Il faut distinguer entre l'interprétation naturaliste [...] et cette histoire même telle qu'elle se manifeste à l'observateur sans parti pris [...]. On peut concevoir la religion israélite comme quelque chose de vivant et la trouver en même temps surnaturelle, parce que, si l'on y constate un développement [...] le principe même de ce mouvement doit toujours être cherché en dehors de ses causes apparentes qui ne suffisent pas à l'expliquer***<sup>2123</sup> .

Il n'est donc pas étonnant que Mgr Mignot ait fait parvenir une lettre d'encouragement<sup>2124</sup> à l'abbé Margival<sup>2125</sup> pour son *Essai* sur Richard Simon qu'il trouvait remarquable. Dans ce travail, l'abbé Margival présentait en effet la révélation comme une "éducation religieuse des âmes". Il fallait donc moins l'envisager comme "la somme des vérités mécaniquement communiquées par Dieu et enregistrées dans la mémoire", mais comme

<sup>2120</sup> 4<sup>e</sup> Reg., Lettres à l'abbé Chédaille, *Sur l'inspiration*, f° 73.

<sup>2121</sup> *Études sur l'histoire et la religion d'Israël, 1905, f° 24, ADA, 1 D 5-04.*

<sup>2122</sup> "Opinions catholiques sur l'origine du Pentateuque, *RCF*, 15 février 1899, repris in *Études bibliques*. Ici cité dans la 3<sup>e</sup> édition.

<sup>2123</sup> A. Loisy, *Études bibliques*, pp. 207-208.

<sup>2124</sup> Lettre de remerciements de l'abbé Margival du 23 mai 1900, ADA, 1D5 01.

<sup>2125</sup> Henri MARGIVAL (1854-1914), vicaire à Saint-Honoré d'Eylau et professeur à la Faculté des Lettres de l'Institut catholique de Paris (1888-1896). Il fit paraître en 1900 le recueil de ses articles parus dans la *RHLE* sous le titre : *Essai sur Richard Simon et la critique biblique au XVII<sup>e</sup> siècle* à propos duquel Mgr Mignot écrit : "Ouvrage autour duquel on a fait la conspiration du silence, mais ouvrage qui restera et sera un guide précieux quand les passions actuelles seront calmées", *Ecclesia discens*, cahier 1, "Nove non nova", 1906, f° 24, ADA, 1 D 5 11-02. L'abbé Margival quitta l'Église en 1901.

un enseignement "économique" appartenant à la catégorie de la charité. C'était donc dans "l'histoire complète de la révélation biblique continuée par la tradition ecclésiastique" qu'il fallait chercher "la solution des problèmes que le dogmatisme ne peut trancher". Mgr Mignot estime en conséquence que Bossuet, en utilisant "son prodigieux talent à la réfutation" des thèses de Richard Simon s'est trompé de combat.

Or *l'Essai* de l'abbé Margival est sévèrement critiqué dans un article anonyme<sup>2126</sup> qui paraît dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique*. Chacun y reconnaît la main de Mgr Batiffol qui à la même époque prononce, nous l'avons vu, un violent réquisitoire contre certains auteurs catholiques qu'il accuse d'adopter un point de vue protestant lors du discours de rentrée de l'institut catholique de Toulouse<sup>2127</sup>. Mgr Batiffol reproche à l'abbé Margival de rechercher dans une histoire de la révélation, "affranchie de tout a priori théologique", la solution des problèmes dogmatiques. Or cette histoire est dominée par "une incontestable loi d'évolution" conçue non pas comme un "passage du simple au complexe, mais comme une adaptation incessante" dont l'unité n'est assurée que par une "continuité morale". Dans ce système la révélation n'est que l'éducation religieuse de l'humanité et non pas "la somme des vérités communiquée par la voix de Dieu et enregistrée par la mémoire". Pour Mgr Batiffol cette conception est inacceptable, car "ne nous laissera-t-elle plus d'acte de foi à faire qu'à l'inconnaissable spencérien ?"<sup>2128</sup>

Loisy réagit immédiatement aux deux charges du recteur, car il estime que dans les deux cas c'est lui qui est visé :

***Il est inutile que je vous parle de Mgr Batiffol. Vous aurez certainement remarqué, et apprécié à sa juste valeur, le passage de son discours de rentrée où il dénonce les catholiques qui nient, après Sabatier, l'existence d'un élément intellectuel dans la révélation, et l'article qu'il a écrit contre l'abbé Margival, si toutefois c'est l'abbé Margival qui est réellement visé***<sup>2129</sup>.

Mgr Mignot se situe résolument du côté de l'abbé Loisy. En particulier la charge contre *l'Essai* de l'abbé Margival lui semble injustifiée et il le fait savoir au recteur par l'intermédiaire de l'abbé Birot. Le recteur répond que "son but était de protester contre la tendance de ceux qui, en fait, suppriment la Révélation et ne voient dans la religion que le développement, l'évolution religieuse de la pensée humaine"<sup>2130</sup>. Pour Mgr Mignot, accepter l'idée d'un développement ne supprime pas la réalité objective de la révélation,

<sup>2126</sup> \*\*\*, "A propos de Richard Simon", *BLE*, 20 novembre 1900, pp. 257-268 repris in Mgr Batiffol, *Questions d'enseignement supérieur ecclésiastique*, 1907, pp. 283-305. Voir Poulat, *Histoire*, pp. 370-374.

<sup>2127</sup> Discours du 14 novembre 1900 : "L'enseignement supérieur et les intérêts de l'Église", *BLE*, 1900, p. 332 repris in *Questions d'enseignement supérieur ecclésiastique*, 1907, pp. 55-77.

<sup>2128</sup> \*\*\*, "A propos de Richard Simon", *BLE*, 20 novembre 1900, in *Questions d'enseignement supérieur ecclésiastique*, 1907, p. 304.

<sup>2129</sup> *L'abbé Loisy à Mgr Mignot, 25 décembre 1900, BLE, 1966, pp. 81-83. Mgr Batiffol indique dans Questions d'enseignement... p. 303, note 1 : "Si l'on veut bien rapprocher ces conclusions de celles que j'ai formulées trois ans plus tard sur l'Évangile et l'Église, BLE, 1903, pp. 3-15, on découvrira que toute la philosophie de la religion de M. Loisy, c'est à savoir le fidéisme évolutionniste, avait été exposé par M. l'abbé Margival, dès 1900".*



au contraire elle y conduit.

Écrire cette histoire de la révélation était un projet qui lui tenait à cœur depuis longtemps : "Mon rêve, écrivait-il au baron von Hügel en 1898, serait de faire une véritable histoire d'Israël, accessible au public ordinaire, très critique sans être pour autant surchargée de textes et de notes savantes"<sup>2131</sup>. Mais il ne s'estime pas assez compétent pour mener à bien ce projet et il souhaite bénéficier de la collaboration de Mgr Duchesne et de l'abbé Loisy. Apprenant que Loisy travaille sur un projet similaire, et avant de lire les premiers articles de la *Revue du clergé français*, il lui avait adressé un discret appel :

***Mon projet - si j'avais les connaissances bibliques et autres suffisantes - serait de faire une histoire sainte, ou plutôt une histoire de la religion d'Israël, en montrant que la révélation de Dieu n'est pas tombée en bloc du ciel en terre ; que la Bible n'est pas un phonographe sur les rouleaux duquel est enregistrée la parole de Dieu ; que les hommes ont eu une grande part au développement de la pensée divine ; que l'idée de Dieu n'a guère été vraiment dégagée des ombres du polythéisme qu'assez tard - quoique pourtant, comme vous le montrez fort bien dans votre Job, le monothéisme radical de l'auteur suppose qu'il existait longtemps avant, au moins dans une élite. Je voudrais montrer comment l'histoire d'Israël aboutit logiquement au christianisme, sans toutefois l'expliquer comme les théologiens par un accomplissement mécanique pour ainsi dire des prophéties. Dieu a prédestiné Israël, mais il n'a pas fait que son histoire fût la reproduction, avant la lettre, et anticipée du Christianisme etc., etc. En d'autres termes il faudrait refaire l'Histoire universelle de Bossuet, ou tout au moins la deuxième partie de cette histoire<sup>2132</sup>. Voilà ce que je voudrais réaliser. On verrait ensuite pour le Nouveau Testament. Mais très heureusement ce que vous me dites de vos projets cadre avec les miens<sup>2133</sup>.***

Ce programme était en effet très proche de celui que l'abbé Loisy était en train de réaliser à Neuilly et dont il commença la publication sous le pseudonyme de Firmin dans la *Revue du clergé français* à partir de décembre 1898. Or cette publication allait être brutalement interrompue par le cardinal Richard en octobre 1900 après l'article consacré à la religion d'Israël. La condamnation de l'archevêque de Paris ôtait à Mgr Mignot, si tant est qu'il en ait eu l'intention, toute possibilité de publier son propre travail : "Je crois que nous sommes au *tempus tacendi*", écrira-t-il un peu plus tard à l'abbé Loisy<sup>2134</sup>.

Pour autant il reste persuadé, comme il l'avait écrit dès 1893 au baron von Hügel, qu'on "peut très bien soutenir que Dieu a suivi dans l'économie de la Révélation la loi de

<sup>2130</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 26 décembre 1900, f° 130-131.

<sup>2131</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 27 février 1898, ms 2783.

<sup>2132</sup> *Dans la seconde partie du Discours sur l'histoire universelle, Bossuet montre comment toute l'histoire converge vers Jésus-Christ et l'Église et donc comment le christianisme se rattache par les prophètes et les patriarches à l'origine même de l'humanité.*

<sup>2133</sup> *Lettre du 13 mars 1898, BN, Naf, 16656, f°101-102.*

<sup>2134</sup> Lettre du 15 février 1902, BN, Naf, 16656, f° 154.

développement qu'on retrouve même dans l'Église". "Je crois, ajoutait-il, que la vraie solution se trouve dans le développement religieux du Mosaïsme ; c'est le flambeau qui guidera nos pas au milieu du dédale obscur des textes difficiles, contradictoires, inexplicables autrement"<sup>2135</sup>.

Il sait pourtant que l'idée est loin d'être acclimatée et qu'elle choque encore. Il en fait l'expérience quand il la défend auprès de ces collègues dans l'épiscopat qui restent dans leur grande majorité fermés à ces questions comme elles le restent "même à des gens très intelligents". Il raconte ainsi à l'abbé Loisy qu'il a "fort scandalisé" l'archevêque de Toulouse en lui disant qu'il "fallait admettre un développement *réel* de la Révélation, que le dogme n'était pas sorti tout fait de l'Évangile ; que le discours de saint Pierre aux Juifs par exemple avait une forte teinte d'ébionitisme<sup>2136</sup>, que l'on pouvait se demander quel était *l'objet précis* de la foi des trois mille nouveaux convertis à la suite des arguments de saint Pierre, etc."<sup>2137</sup>. Alors qu'il travaille à la rédaction de sa cinquième *Lettre sur les études ecclésiastiques*, il écrit à Loisy :

***Je suis un peu embarrassé par les lettres sur l'Apologétique et la Critique, sur le développement de la doctrine chrétienne. Le développement de la doctrine chrétienne dans l'A. T. s'admettra assez facilement, mais le développement de la doctrine sur Dieu, sur la théologie de la divinité de N. S., sur la formation du dogme ou plutôt son développement dans l'Église, rencontrerait bien des obstacles. Le malheur de nos théologiens c'est de croire que Dieu a été connu des ancêtres d'Israël, d'Israël lui-même, comme nous le connaissons, que le premier siècle croyait à la divinité de N. S. d'une façon aussi claire que nous, que l'Église contenait explicitement dès l'origine tout ce qu'elle admet aujourd'hui. La seule démonstration efficace sera désormais la théorie du développement. Libre à ceux qui n'en n'auront pas besoin de s'en tenir aux thèses traditionnelles***<sup>2138</sup>.

Par l'expression "développement de la doctrine chrétienne", Mgr Mignot désigne ici deux réalités différentes. D'une part celle de la progressivité de la révélation et d'autre part celle du développement du dogme. La seconde pose des problèmes spécifiques sur lesquels nous allons revenir.

Dans un texte de décembre 1906, Mgr Mignot analyse longuement le premier aspect<sup>2139</sup>. L'idée que rien n'est parfait à l'origine et qu'il suffit d'une observation attentive du monde pour se persuader que "partout ici bas se révèle la loi du progrès" n'est pas en soi une nouveauté. La grande différence réside dans la conception de la notion de progrès. Pendant longtemps, le progrès était placé "ni dans les choses ni dans l'esprit humain, mais dans la volonté de Dieu créant successivement des êtres de plus en plus parfaits".

<sup>2135</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 19 juin 1894.

<sup>2136</sup> Les ébionites reconnaissaient en Jésus le Messie sans pour autant croire en sa divinité.

<sup>2137</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 31 décembre 1898.

<sup>2138</sup> *Lettre du 13 janvier 1901, BN, Naf, 16569, f° 132-133.*

<sup>2139</sup> *Ecclesia discens*, "Nove non nova", 1906, ADA, 1 D 5 11-02.

Dès lors, la série des êtres pouvait être considérée comme "la superposition de phases différentes de la vie, sans lien entre elles plutôt qu'un enchaînement, un développement logique de la vie". Cette position n'est plus tenable depuis les découvertes faites au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier celles de Darwin. La théorie évolutionniste gagne du terrain tous les jours, elle pénètre tous les domaines scientifiques et n'épargne ni la littérature, ni la politique, ni la religion. A tous les égards, cette hypothèse est une hypothèse féconde et l'idée d'évolution est sans doute "l'idée la plus puissante qui ait ébranlé les esprits depuis Aristote". Et à proprement parler la théorie de Darwin n'est pas contraire à la foi. Les Pères de l'Église ne croyaient-ils pas à la génération spontanée ? Or "un progrès dans la vie est moins extraordinaire, en soi, qu'une vie sortant directement du néant"<sup>2140</sup>.

C'est en effet une "pieuse conjecture" qui impose "une sage réserve" que de croire que la révélation a été parfaite dès Adam. Invoquer par exemple le récit de la Genèse à l'appui de cette idée, c'est méconnaître le fait qu'elle a été rédigée par des hommes déjà monothéistes. Les critiques "même les plus croyants" ne considèrent plus la Bible comme le recueil d'une "théologie toute faite, complète dès le principe", mais ils admettent qu'on y lit "le développement de la pensée religieuse d'Israël". Ceci "n'altère pas plus la notion vraie de révélation que la substitution du système de Copernic à celui de Ptolémée n'a modifié le dogme chrétien" et ne change rien "ni à la nature ni à l'étendue de l'inspiration". Il n'y a donc aucune objection décisive contre l'hypothèse du développement de la révélation dans l'Ancien Testament.

Mgr Mignot n'ignore pas que ce qui empêche d'admettre cette doctrine, c'est qu'elle réduit à néant la force probante des prophéties. S'il y a développement progressif, le prophète n'annonce plus l'avenir. Que devient alors l'argument de prophéties si important dans l'apologétique classique? Mgr Mignot a depuis longtemps écarté pour son compte cette objection. La lecture de Robertson Smith l'a convaincu qu'elle est sans fondement, car il est absurde de vouloir trouver dans l'Ancien Testament autant de lumière que dans le Nouveau. La finalité du premier n'est pas d'apprendre quelque chose sur le Christ, mais de le situer dans l'œuvre de la rédemption qu'on ne peut comprendre entièrement si l'on n'en trace le développement historique :

Pour comprendre un mécanisme il faut en étudier les pièces, pour comprendre un organisme il faut l'étudier depuis son germe jusqu'à l'action complexe de toutes les fonctions réunies. [...] Au lieu de nous demander a priori ce que le prophète doit nous enseigner nous verrons ce qu'il avait l'intention d'enseigner à son peuple. De cette façon nous aurons le vrai sens de ses paroles ; bien mieux nous aurons une idée plus nette de sa place, de son rôle dans l'unité de l'œuvre révélatrice. Nous verrons l'action de la révélation et de la rédemption se façonnant d'âge en âge par un contact vivant avec les besoins des générations successives<sup>2141</sup>.

Non seulement Mgr Mignot ne trouve pas d'objection à l'idée que la révélation a suivi les lois du progrès et du développement historique, mais encore il voit une grande convenance puisque "la révélation ne devient une force dans la conduite morale de

<sup>2140</sup> <sup>er</sup> 1<sup>er</sup> Reg., f° 314.

<sup>2141</sup> Notes sur *Les prophètes d'Israël* de Robertson Smith, 1886, f° 4-5, ADA 1 D 5 04.

l'humanité que si elle y entre comme élément vital dans l'histoire humaine"<sup>2142</sup>. Les analogies que la Bible donne pour faire comprendre l'œuvre de la grâce amènent "à soupçonner que la révélation a une histoire dont les lois sont conformes à celles de la nature et obéissent à cette règle générale que toute relation spirituelle et morale, si elle est continue, doit grandir insensiblement et suivre le principe de développement intérieur".

Qu'en est-il de la révélation évangélique ? Si bon nombre de savants chrétiens ne veulent pas qu'on aille plus loin, ils s'en trouvent cependant beaucoup pour penser qu'il n'y a "aucune raison de tracer une ligne de démarcation" entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Les récits évangéliques en effet "constituent moins un bloc doctrinal intangible qu'un recueil de faits parfois difficiles à concilier, d'allégories, de paraboles, de prédications sans date précise, sans liaison avec les événements".

Parmi les savants qui estiment que l'idée d'évolution se continue dans la vie de l'Église, il est impossible de ne pas citer Loisy, même si Mgr Mignot ne se porte pas garant de l'exactitude de toutes ses affirmations. Celui-ci

***ne voit que des germes de doctrine dans les Synoptiques, tout en reconnaissant à ces écrits un caractère historique qu'il refuse au quatrième évangile. D'après lui l'auteur de l'écrit johannique n'aurait pas composé son livre uniquement d'après ses souvenirs personnels, mais aurait rédigé et conçu une interprétation théologique et mystique de l'Évangile. Le Jésus du quatrième Évangile n'est pas précisément celui de l'histoire : c'est celui de la foi. L'Évangile a été réellement le grain de Sénevé, il a produit l'Église, cet arbre immense dont les rameaux abritent des millions d'âmes en qui vivent Dieu et le Christ***<sup>2143</sup>.

Il faut cependant reconnaître que la théorie de la progressivité de la révélation pose un problème redoutable. Elle risque de rendre superfétatoire la notion de surnaturel puisque tous les phénomènes religieux de l'humanité peuvent, "en vertu de la loi d'évolution, s'expliquer naturellement". Les esprits timides sont effrayés "à la pensée que le sol ne serait pas aussi solide qu'ils l'avaient toujours cru". Les esprits autoritaires refusent d'admettre que le terrain de la révélation puisse être sujet aux mêmes agitations que celui de la raison. Et pourtant s'il est vrai que l'ère de la révélation est close par la fixation du Canon, l'action du Saint-Esprit n'a pas cessé dans l'Église puisqu'il en est la vie. A preuve, le progrès dans les définitions des conciles précisant les uns après les autres ce qui n'était pas clair auparavant.

Critiquer l'hypothèse du développement en lui reprochant de n'être capable que de "rassurer la foi des chrétiens intelligents et instruits" sans la donner à ceux qui ne l'ont pas, c'est être aveugle au fait que l'apologétique a changé de finalité. Il s'agit désormais pour elle de "fortifier la foi des croyants beaucoup plus que de convertir les incrédules". C'est pourquoi il y a tout lieu de penser que l'hypothèse de Newman élargie au domaine scripturaire "servira de base principale à l'apologétique du XX<sup>e</sup> siècle", parce qu'elle s'appuie sur des réalités.

Sur ce point Mgr Mignot rejoint l'opinion de l'abbé Wehrlé<sup>2144</sup> qui pense que "la

---

<sup>2142</sup> Notes sur *Les prophètes d'Israël* de Robertson Smith, 1886, n° 5, ADA 1 D 5 04. Idem pour la citation suivante.

<sup>2143</sup> *Ecclesia discens, "Nove non nova", n° 21, 1906, ADA, 1 D 5 11-02*

transformation des croyants est la condition préalable et absolue de la conversion des incroyants"<sup>2145</sup>. M. Blondel lui répond :

**Que de fois en effet je me suis dit qu'ayant d'abord songé à convertir les incroyables, j'avais, réflexion faite, à commencer par convertir les croyants. Car, vous le sentez bien, la vraie apologétique [...] est celle qui, se fondant sur la fécondité de la vie profonde, rend l'atmosphère salubre aux intelligences, montre la chrétienté vivante et attrayante [...]. Nous sommes loin de là, hélas**<sup>2146</sup>.

Après *Pascendi*, pour expliquer ce qu'il considère comme un malentendu, il reviendra sur cette idée :

**Nous avons d'abord visé les rationalistes et les incroyables : rien d'étonnant à ce que les théologiens n'aient pas compris ce qui s'adressait à d'autres. Et notre maladresse a été de vouloir directement leur faire approuver ce qui était destiné à des hommes dont ils ignorent la langue et les idées**<sup>2147</sup>.

Les théologiens sont en effet réfractaires à l'idée d'évolution. Pour trois raisons. D'abord, ils ne peuvent faire abstraction "des tendances nettement antichrétiennes de la plupart de ses défenseurs"<sup>2148</sup>. Ensuite il existe une certaine confusion dans le vocabulaire entre évolution et changement radical, entre développement et transformation. Or, le transformisme des espèces, "à le supposer possible", ne peut être appliqué au domaine religieux sous peine de ruiner la notion de révélation. Enfin la doctrine de l'Église se fonde sur l'affirmation du Christ que ses paroles ne passeraient pas. Comment concilier "une théorie dont le nom signifie changement et une doctrine dont l'essence est d'être immuable ?"

Toutefois si la notion de transformation n'est pas acceptable en ce qu'elle impliquerait "l'identité des contraires", celle de développement de la doctrine est une hypothèse qui peut s'appuyer sur la tradition, en particulier sur Vincent de Lérins. Elle a été reprise par Newman qui, servi par sa connaissance remarquable de la littérature patristique, a pu montrer qu'il y avait un développement indéniable de la doctrine chez les Pères. Mais comme cette hypothèse ne répondait ni "aux préoccupations ni aux besoins intellectuels des catholiques de cette époque", elle n'a pas reçu l'accueil qu'elle méritait et n'a pas été sérieusement étudiée. Il a fallu l'évolution des sciences en particulier de l'histoire pour que l'on en vienne à se demander si "la révélation elle-même n'était pas soumise à la loi du

<sup>2144</sup> Johannès WEHRLÉ (1865-1938), ordonné en 1889, vicaire à Saint-Philippe-du-Roule, ami de M. Blondel et de V. Delbos. Notice de Fr. Laplanche in *DMRFC*, t. 9, pp. 675-676.

<sup>2145</sup> Abbé Wehrlé à Maurice Blondel, 12 décembre 1902, in *Correspondance*, t. 1, p. 71. Il ajoute : "Le renouvellement de la doctrine en des formes adaptées à l'esprit moderne et contemporain, renouvellement qui n'a *jamaï*s eu lieu depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, servira de point d'appui à l'application ultérieure de votre méthode, devenue efficace par l'évolution qu'elle aura déterminée au dedans avant de réagir au dehors".

<sup>2146</sup> **Maurice Blondel à l'abbé Wehrlé, 15 décembre 1902, in *Correspondance*, t. 1, p. 73.**

<sup>2147</sup> **Maurice Blondel à l'abbé Wehrlé, 22 septembre 1907, in *Correspondance*, t. 2, pp. 382-383.**

<sup>2148</sup> *Ecclesia discens*, "Nove non nova, ADA, 1 D 5 11-02. Même source pour les citations suivantes.

progrès".

Telle est bien désormais la question centrale qui oblige à mieux définir les liens réciproques qui unissent, sans les confondre, le dogme et la théologie dans leurs rapports à la révélation. La solution du problème dépend en grande partie de la conception de la notion de développement. C'est sur ce point que les divergences vont s'opérer. Le débat se déroule donc à un double niveau entre conservateurs et progressistes d'une part, entre newmaniens, d'autre part.

## Quatrième Chapitre : Dogme, théologie, développement.

"Cesse-t-on d'être un enfant soumis de l'Église en admettant qu'il y a une évolution réelle du dogme ; évolution conforme à certaines lois providentielles, évolution franche, indéniable et voulue de Dieu" <sup>2149</sup> ? Cette question, Mgr Mignot n'a cessé de se la poser depuis qu'il avait lu Newman et la difficulté qu'il a éprouvé pour y répondre de façon satisfaisante, c'est-à-dire d'une manière qui lui semble en accord avec l'orthodoxie catholique signe "l'opposition, qui semblait alors irréductible à certains, entre les données de l'histoire, c'est-à-dire le développement, voire "l'évolution" des dogmes chrétiens de siècle en siècle, d'une part, et la conception abstraite d'une théologie scolastique qui semblait présupposer que toutes les formules et institutions de l'Église remontaient également aux origines chrétiennes d'autre part" <sup>2150</sup> .

C'est très exactement ce que Mgr Mignot reproche aux théologiens de son temps :

***Le malheur de nos théologiens c'est de croire que Dieu a été connu des ancêtres d'Israël, d'Israël lui-même, comme nous le connaissons, que le premier siècle croyait à la divinité de Notre-Seigneur d'une façon aussi claire que nous, que l'Église contenait explicitement dès l'origine tout ce qu'elle admet aujourd'hui*** <sup>2151</sup>

La question du développement du dogme n'est pas isolable à l'époque du double problème des rapports du dogme et de la théologie d'une part et des rapports du dogme et de l'histoire d'autre part.

### 1. Dogme et théologie.

---

Un article du P. Tyrrell, paru dans la *Quarterly Review* d'octobre 1905 <sup>2152</sup> et traitant de la

<sup>2149</sup> Notes de retraite, Lérins, octobre 1896, ADA, 1 D 5 24.

<sup>2150</sup> B. Sesboüé, *Histoire des dogmes*, t. 1, *Le Dieu du Salut*, Paris, Desclée, 1994, p. 8.

<sup>2151</sup> ***Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 13 janvier 1901.***

<sup>2152</sup> Repris in *De Charybde en Scylla*, pp. 165 -198.

question des droits et des limites de la théologie dans le cadre d'une discussion du livre d'A.White<sup>2153</sup> : *A History of the Warfare of Science with Theology in Christendom*<sup>2154</sup>, intéresse tout particulièrement l'archevêque. Celui-ci en effet est en train de lire ce livre que lui a envoyé le baron. Cette lecture le confirme dans l'idée qu'il ne faut pas céder aux prétentions d'une certaine conception de la théologie, puisque "les théologiens ont dû lâcher successivement des positions jugées imprenables"<sup>2155</sup>.

Le P. Tyrrell estime que White a tort de mettre en cause la théologie pour exonérer la religion du reproche de s'opposer à la science. Il n'y a pas de conflit entre la théologie et la science, mais entre ce que Tyrrell appelle indifféremment "la théologie dogmatique", "le théologisme", "la théologie révélée" et la science. Le théologisme attribue une autorité divine à la théologie et une exactitude scientifique à la révélation. Or la théologie étant une œuvre humaine est "faillible de la faillibilité de l'esprit humain" et la révélation chrétienne étant "en sa forme même toute apocalyptique, prophétique, visionnaire" n'est pas un traité doctrinal. D'autre part le théologisme pervertit la notion de foi qui n'est plus l'adhésion de tout l'homme à l'esprit divin, "mais assentiment intellectuel à la théologie révélée, considérée comme une dérivation directe de l'intelligence divine". Cette notion de théologie révélée est aussi incohérente que le serait celle d'astronomie révélée.

Révélation et théologie visent le même objet à savoir l'expérience religieuse collective. Mais la première la saisit dans le concret de l'expérience, la seconde dans l'abstrait d'une construction philosophique. Or Dieu ne s'est pas révélé aux savants, il n'a pas parlé un langage précis, il a laissé aux savants "le soin de traduire, à leurs risques et périls, son enseignement divin dans leur langue philosophique plus conforme aux idées scientifiques de leur temps". Le rôle de l'Église est de garder "le sens vrai de la révélation sans authentifier les systèmes qui prétendent l'expliquer ; elle sait que les mots toujours imparfaits ne seront jamais adéquats aux réalités éternelles"<sup>2156</sup>.

En sorte que la révélation ne peut se passer de la théologie sous peine de n'être plus qu'une langue morte et la théologie ne peut se passer de la révélation sous peine de ne pas répondre à la manifestation progressive de Dieu dans la vie religieuse de l'humanité. Cette nécessaire complémentarité est rompue dès lors que la révélation prétend être une vérité scientifique et que la théologie veut mettre des fers à l'expérience religieuse.

Cette conviction est ancienne. En 1882, l'abbé Mignot écrivait :

***Ne prenons pas toujours pour révélation l'interprétation qu'en donnent certains théologiens. Souvent leurs explications sont la conséquence de leur manière de voir, de sentir, le résultat du milieu ambiant, du temps où ils ont vécu, de leur éducation, du milieu social, des ouvrages qu'ils ont eus entre les mains, des***

<sup>2153</sup> Andrew Dikson WHITE (1832-1918), professeur d'histoire et de littérature anglaise à l'Université de Michigan et diplomate.

<sup>2154</sup> Deuxième édition, New-York, Appleton, 1903, 2 vol. 1<sup>ère</sup> édition 1895.

<sup>2155</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 23 novembre 1906 : "Il suffit de parcourir l'intéressant ouvrage de White, *A History of Warfare of Science with Theology*, pour s'en convaincre".

<sup>2156</sup> *Théologie et dévotion*, à propos d'un article du P. Tyrrell, 12 novembre 1899, ADA, 1 D 5 11-01.

***maîtres dont ils ont subi les leçons, des traditions d'écoles des ordres religieux auxquels ils appartiennent. [...] Les théologiens font parfois une doctrine de déductions, ce qui est très légitime quand on s'appuie sur les bases certaines, mais qui peuvent être aussi des constructions en l'air, des déductions tirées de la piété, de la vraisemblance, etc.***<sup>2157</sup>

L'erreur des théologiens, selon Mgr Mignot, est "de regarder la Révélation comme une sorte de bloc cristallisé"<sup>2158</sup> et de ne pas tenir assez compte "du facteur humain de la Révélation qui n'est pas tombée toute faite"<sup>2159</sup>. Or "la révélation chrétienne n'est pas descendue du ciel sous forme de théologie"<sup>2160</sup>. Il en résulte "que la *théologie* de nos dogmes n'est qu'un cadre, le meilleur que nous ayons trouvé jusqu'ici, pour enchâsser la vérité révélée ; que les propositions, les définitions, les affirmations des théologiens sont loin d'épuiser la doctrine et de l'exprimer adéquatement"<sup>2161</sup>. Ces remarques montrent bien qu'une des difficultés du débat, source de bien des malentendus, se trouve dans l'absence de distinction précise entre théologie et dogme. Le P. de Grandmaison faisait la même constatation et demandait que l'on distingue "plus consciemment que ne pouvaient le faire les Pères anciens eux-mêmes, ce qui dans les progrès doctrinaux, est dogme, de ce qui y est théologie proprement dite"<sup>2162</sup>.

Cette difficulté se manifeste clairement à propos du statut à accorder à l'histoire des dogmes. Il suffit de voir le luxe de précautions dont s'entoure l'abbé Tixeront<sup>2163</sup> dans la préface de son livre<sup>2164</sup> pour s'en convaincre. Après avoir différencié le dogme qui suppose "une intervention explicite de l'Église" de la doctrine qui relève de sa "prédication ordinaire", il s'emploie à distinguer l'histoire des dogmes des autres sciences théologiques : *l'histoire de la théologie* qui s'intéresse aux "vues propres des théologiens particuliers" ; *la théologie positive* qui établit "la vérité des dogmes par le témoignages de l'Écriture et de la Tradition" ; *la patrologie* qui étudie la vie des Pères ; *la patristique* qui en "expose la doctrine" ; *la théologie historique* enfin qui montre que la foi actuelle "se relie normalement à la foi apostolique. De cette fragmentation successive, il résulte que l'histoire des dogmes a pour objet "d'exposer le travail intime de la pensée chrétienne sur les données primitives de la révélation [...] abstraction faite de tout but apologétique"<sup>2165</sup>.

<sup>2157</sup> 1<sup>er</sup> Reg., n° 262, 1882.

<sup>2158</sup> *Étude sur les Évangiles* (1897- 1898), n° 2, ADA 1 D 5 11-01.

<sup>2159</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 15 novembre 1898.

<sup>2160</sup> "Évolutionnisme religieux", in *L'Église et la critique*, p. 79.

<sup>2161</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 15 novembre 1898.

<sup>2162</sup> L. de Grandmaison, "Qu'est-ce qu'un dogme ?", *BLE*, 1905, p. 190.

<sup>2163</sup> Louis-Joseph TIXERONT (1856-1925), sulpicien, ancien élève de l'abbé Duchesne, professeur de dogme au séminaire de Lyon puis à partir de 1899 professeur de patristique à l'Institut catholique.

<sup>2164</sup> J. Tixeront, *Histoire des dogmes*, t. 1, *La théologie anténicéenne*, Paris, Victor Lecoffre, 1905, pp. 1-7.



C'était la position qu'avait défendu le P. Lemonnyer<sup>2166</sup> dans un article très mesuré<sup>2167</sup>, paru dans la *Revue du clergé français*. Lui aussi proposait de sortir de la difficulté en proposant de distinguer théologie positive et théologie historique. A la suite de Franzelin, il définissait la première comme ayant pour objet l'étude de la parole de Dieu en tant qu'elle nous est conservée dans l'Écriture et la Tradition, étude conduite "d'après l'interprétation qu'en donne l'Église elle-même". La théologie historique quant à elle, que ce soit sur son versant théologie biblique ou son versant histoire des dogmes, se donne d'abord pour une science historique. Elle n'est donc pas à proprement parler, ni par sa méthode, ni par son objet une théologie. La théologie biblique par exemple se contente d'analyser le sens historique des différents concepts et rites de la religion biblique puis en expose l'histoire<sup>2168</sup>. La théologie historique est une science tout à fait légitime et il serait donc exorbitant de demander à un historien catholique "qu'il prouve de manière positive et par les procédés de sa science, les dogmes ecclésiastiques". Mais un catholique doit confesser la réalité du caractère surnaturel dont il fait légitimement abstraction comme historien, reconnaître qu'avec sa méthode et son point de vue il n'épuise pas la vérité de l'objet dont il traite et enfin ne rien affirmer qui, même en tenant compte de la différence de points de vue, serait incompatible avec l'enseignement de l'Église.

Dans l'un et l'autre cas, on voit bien qu'il s'agit de justifier l'approche historique tout en évitant d'entrer sur le terrain piégé de la notion de développement des dogmes qui relève, elle, de la théologie.

### 1.1 La vitalité des dogmes.

Dans son article de 1897, nous l'avons vu, Mgr Mignot considérait que c'était sur la question du dogme que l'opposition était totale avec le protestantisme libéral. Si, sur les autres points qu'il avait évoqués, il pensait qu'il "ne serait pas impossible de faire disparaître les malentendus" en adoucissant certaines expressions, il était obligé de dire sur ce point son total désaccord. Début 1899, Mgr Mignot revient sur la question du dogme dans une étude<sup>2169</sup> qui commence par un long exposé, repris en partie de son article de 1897, sur "la position claire, précise, très intelligible" de Sabatier dans laquelle il voit l'aboutissement du "protestantisme pur amené à sa conclusion logique, sans le

<sup>2165</sup> "Tel Bossuet racontant l'évolution des doctrines protestantes, ou un indianiste chrétien étudiant l'histoire des dogmes brahmaniques", J. Tixeront, *Op. cit.*, p. 5. Sur la manière dont l'abbé Tixeront honore son programme voir B. Sesboué, *Histoire des dogmes*, t. 4, pp. 390-393.

<sup>2166</sup> Emmanuel-Louis LEMONNYER (1872-1932), dominicain, professeur d'Écriture sainte au Collège théologique du Saulchoir et fondateur de la *Revue de sciences philosophiques et théologiques*.

<sup>2167</sup> P. Lemonnyer, "Théologie positive et théologie historique", *RCF*, 1<sup>er</sup> mars 1903, pp. 5-18.

<sup>2168</sup> "La théologie positive est une science surnaturelle qui suppose la foi ; la théologie historique est une science purement naturelle qui fait abstraction de la foi. La théologie positive est vraiment une théologie et elle en a le caractère dogmatique ; la théologie historique, en réalité, n'est qu'une histoire", P. Lemonnyer, *art. cit.*, p. 15.

<sup>2169</sup> La vitalité des dogmes, 24 mars 1899, ADA, 1 D 5 11-01.

moindre alliage étranger" et qui est, en tant que tel, "digne d'une étude respectueuse et attentive". Cette conception, Mgr Mignot la résume ainsi :

***Dès lors qu'on regarde la foi comme un sentiment purement intérieur et non comme l'adhésion à l'autorité d'un maître infallible, dès lors qu'on regarde la révélation comme l'éveil d'un sentiment et non plus une instruction de l'esprit, il faut en arriver à la conclusion que le Christianisme est une forme d'émotion, de sensation religieuse qui fait naître dans l'esprit des conceptions, théories, images qui n'ont pas de réalité objective quelconque.***

### 1.1.1 LE DOGME, EXPRESSION DE LA RÉVÉLATION.

Revenant sur ce qu'il considère comme l'idée centrale d'A. Sabatier à savoir que "le *dogme* est par rapport à la *religion* ce que le *langage* est par rapport à la *pensée*" et que de même qu'on "peut faire la critique du langage sans faire celle de la pensée, on peut critiquer les dogmes sans porter atteinte à la religion", Mgr Mignot expose la doctrine catholique classique pour laquelle la révélation est une instruction surnaturelle de l'esprit, "dans laquelle les formes et les images qui constituent le langage de l'esprit sont employées directement ou indirectement par Dieu pour exprimer des vérités *inconnues* précédemment ou inconnues sous cet aspect".

A cette condition et bien que les dogmes soient "indépendants des explications plus ou moins savantes qu'en a données la théologie", on ne peut nier que "grâce au temps, aux circonstances, au milieu intellectuel ambiant", les dogmes se manifestent sous des aspects différents au cours de âges, voire "sous des formes inconnues aux chrétiens des premiers siècles"<sup>2170</sup>. C'est en ce sens seulement qu'on peut, avec le cardinal Newman, parler de développement du dogme.

A. Sabatier aurait raison si l'homme avait été laissé à lui-même. Alors la conscience aurait progressivement, à partir du sentiment du juste et de l'injuste, des impressions de paix et de remords, d'espérance et de crainte conçu une vague idée d'une volonté vivante, dominant la volonté humaine ; l'esprit se serait exercé sur cette donnée, en aurait parlé sous forme d'images, de symboles, de métaphores, bref aurait élaboré une mythologie. Tel est d'ailleurs le cours normal des religions dans l'histoire. La révélation a précisément pour but de remédier à cette infirmité. Au lieu de laisser l'humanité élaborer lentement, maladroitement une théorie sur Dieu, celui-ci y suppléa du dehors : "Il enseigne *autant que le langage pouvait s'y prêter, autant que la raison pouvait comprendre*".

Au lieu de laisser l'imagination créer des symboles, mystères, paraboles, mythes Dieu a communiqué aux hommes "l'Éternelle Vérité, l'Éternel Amour autant que cela pouvait se couler dans le langage humain". L'histoire de l'économie de l'Ancien et du Nouveau Testament supplée à la mythologie des religions païennes.

Les dogmes sont directement ou indirectement des manifestations de la nature et de la volonté de Dieu, mais dans leur substance comme dans leur origine, ils diffèrent considérablement des conceptions et symboles que se façonne l'esprit laissé à lui-même. La révélation est en effet enchâssée dans des faits de l'histoire d'Israël et dans l'action du

<sup>2170</sup> "L'évolutionnisme", *Op. cit.*, pp.73-79.

Christ. Il n'est pas possible de la modifier, de l'exprimer à nouveau. Comme le langage de la création elle est la même pour tous les âges, pour tous les hommes, malgré les interprétations fausses qu'on peut en donner, car cette histoire arrive à notre connaissance non par l'expérience intime, mais par des écrits, lesquels, à la vérité, étant des paroles humaines ont besoin d'être expliqués avant que nous soyons en face des faits.

La théorie de Sabatier n'est donc pas acceptable puisque pour lui la vitalité des dogmes équivaut dans le fond à ce qu'est pour Darwin la transformation des espèces. Pour le catholicisme, elle est analogique au développement de l'individu. Le progrès n'est pas le changement du dogme, c'est une réalité objective identique à elle-même quoique pouvant se manifester sous des formes nouvelles.

***Dans l'hypothèse Sabatier le Christ est venu simplement développer le sentiment religieux, sans s'occuper des explications que l'intelligence pourrait donner de ce sentiment ; pour nous il est réellement venu pour éclairer l'intelligence de clartés nouvelles et sanctifier nos volontés par l'amour de Dieu et du prochain. Sabatier pense que Dieu ne s'occupe pas de donner une direction morale et intellectuelle spéciale à notre esprit qu'il laisse à lui-même, à ses recherches si nous pensons juste ou faux pourvu que nous agissions bien. Nous croyons que le Christ est lumière et vérité [...] Sans doute ses révélations sont faites sous forme de pensées de paroles humaines, mais ces paroles ont été choisies pour durer jusqu'à la fin des temps***<sup>2171</sup>.

Le christianisme ne peut survivre privé de toute référence dogmatique et historique, car "son essence ne consiste pas dans l'épuration du sentiment religieux qui est en nous". Cependant les dogmes ne peuvent être formulés adéquatement en langage humain. Et pour préciser sa pensée sur ce point, Mgr Mignot fait référence à un article du P. Tyrrell<sup>2172</sup> dans lequel le jésuite explique que nous ne pouvons exprimer quoi que ce soit sans le langage ni exprimer la moindre pensée sans avoir recours à une philosophie et qu'il peut "y avoir plusieurs philosophies aussi bonnes les unes que les autres comme il y a plusieurs langages, toutes plus ou moins aptes à exprimer les faits, les vérités sous leurs aspects multiples" et que, comme il n'y a "pas de philosophie assez large, assez complète pour épuiser son objet, aucune n'a un caractère d'absolu". C'est pourquoi l'Église en exprimant ses dogmes dans les catégories de la philosophie grecque, "n'a pas prétendu qu'il n'y eût d'autres philosophies ni même qu'elles fussent les meilleurs, pas plus qu'en se servant du latin elle ne prétend qu'il est le langage le plus parfait". Quand tout le monde parlait la langue d'Aristote, l'Église s'en est servie elle-même, mais elle n'a dit pas que ce langage était le meilleur ni le seul bon. Elle n'empêche pas d'exprimer ses dogmes autrement qu'en langage scolastique, mais elle ne garantit pas la translation. Ceux qui traduisent le font à leur risques et périls. "La formule n'est qu'une expression approximative de la vie religieuse de l'âme"<sup>2173</sup>.

<sup>2171</sup> *La vitalité des dogmes, 1899, n° 6-7, ADA, 1 D 5 11-01*

<sup>2172</sup> *The Month*, juin 1898.

<sup>2173</sup> V. Ermoni, "Dogme et critique", *RCF*, 15 février 1904, pp. 561-569.

### 1.1.2 MGR MIGNOT ET LE P. TYRRELL

Ce n'est pas la première fois que nous voyons Mgr Mignot s'inspirer de la réflexion du P. Tyrrell. Dans son discours sur la théologie l'archevêque d'Albi s'était appuyé sur un article du P. Tyrrell pour redéfinir les rapports entre l'*Ecclesia docens* et l'*Ecclesia discens*. Le premier livre du P. Tyrrell qu'a lu Mgr Mignot est vraisemblablement *Hard Sayings* dès sa parution en 1898. Le fait que les citations explicites qu'il en fait ne sont pas extraites de l'édition française parue en 1907, mais sont des traductions personnelles plaident en effet en faveur d'une lecture du texte anglais. Le baron lui fait parvenir régulièrement des tirés à part des principaux articles du jésuite. On en a la preuve pour "*Docens discendo*". Dans une lettre à l'abbé Birot, l'archevêque lui conseille de se faire traduire un article du "*Weekly Register* du 19 juillet, p. 68"<sup>2174</sup>. Il ne précise pas à son vicaire général qu'il s'agit du P. Tyrrell, mais, contrairement à ce qu'affirme l'abbé Rivière<sup>2175</sup>, il le sait pertinemment puisque le baron von Hügel le remerciant pour sa lettre sur l'*Apologétique et la Critique biblique* lui apprend que le P. Tyrrell y faisait allusion "dans un article remarquable que je me promets d'envoyer : *Docens discendo*"<sup>2176</sup>.

Enfin, l'œuvre du P. Tyrrell a été assez rapidement traduite, qu'il s'agisse de ses articles les plus retentissants ou de ses livres, en sorte que, si l'on ne peut rien dire de leurs relations à partir des lettres du P. Tyrrell conservées à Albi, on peut être certain que l'œuvre du jésuite a accompagné l'archevêque toute sa vie. En témoignent les allusions fréquentes au P. Tyrrell dans la correspondance avec Loisy et avec le baron von Hügel qui montrent toute l'affection et surtout toute l'estime dans laquelle Mgr Mignot tenait le religieux anglais. En 1903 : "Il m'a été bien agréable d'apprendre que notre digne P. Tyrrell cessait d'être un suspect. Quelle belle intelligence et quelle belle âme ! Ayez la bonté de me rappeler à son souvenir"<sup>2177</sup>. Et en 1908 : "Quelle satisfaction ce serait si vous pouviez y venir (à Laon) avec notre toujours cher M. Tyrrell. [...] Dites au Dr Tyrrell que nous l'aimons toujours bien, que nous souffrons et prions avec lui... Le soleil reviendra plus doux"<sup>2178</sup>. En septembre, alors qu'il vient de lire *Mediaevalism*<sup>2179</sup>, il note dans son Journal : "Lire la conclusion dans le texte. Elle est fort belle et fort touchante". Et

<sup>2174</sup> Lettre du 20 août 1901, ADA, fonds Birot, 4 Z 4-05.

<sup>2175</sup> J. Rivière, *Histoire du modernisme*, *Op. cit.*, p. 199, n. 1.

<sup>2176</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 12 Août 1901.

<sup>2177</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 30 octobre 1903, ms 2799.

<sup>2178</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 10 janvier 1908, ms 2816.

<sup>2179</sup> *Mediaevalism. A reply to Cardinal Mercier*, Londres, Longmans, 1908, 210 p. Édition française sous le titre *Suis-je catholique ? Examen de conscience d'un moderniste*, Paris, Nourry, 1909. Au baron : "l'intéressante réponse du Dr Tyrrell à l'archevêque de Malines", lettre du 4 décembre 1908 ; à Mgr Lacroix : "On n'avait signalé une réponse de Tyrrell au C. Mercier : je viens de lire le livre avec grand intérêt. Il y a bien des affirmations excessives, inexactes et mêmes fausses mais l'ensemble produit une forte impression. Je pense que le C. Mercier ne serait pas flatté que ce livre fût traduit en français", lettre du 7 octobre 1908, f° 92.

c'est avec une réelle et profonde tristesse qu'il apprend la mort du P. Tyrrell :

***Nous n'avons pas à juger ce qui a pu être défectueux chez lui, ni à rappeler de douloureuses circonstances... Ce qui est indéniable c'est sa droiture, son amour de ce qu'il a cru être la vérité. Dieu "qui sonde les reins et les cœurs" l'a certainement jugé avec plus de paternité que les hommes. On a été injuste à son égard et pourtant on a justement condamné ses erreurs... Sunt lacrymae rerum !! Je m'unis très affectueusement à vos regrets et à vos prières***<sup>2180</sup> .

En 1911, pour rédiger son mandement de carême *Dieu unique but de la vie*, il relit plusieurs textes de Tyrrell. "C'était vraiment un esprit des plus remarquables"<sup>2181</sup> , écrit-il à Mgr Lacroix. En mars 1916, c'est au baron von Hügel qu'il dit relire "quelques livres de Tyrrell... C'était une bien belle intelligence !" <sup>2182</sup> .

Dès *Hard Sayings*, Mgr Mignot a trouvé dans la pensée du P. Tyrrell un écho réel à sa propre manière d'envisager les choses. Que "notre esprit ne comprenne pleinement que ses propres créations", qu'il ne puisse saisir qu'un aspect de la réalité "sans jamais rien pénétrer à fond", que la plupart des vérités qui ont trait au rapport entre Dieu et l'âme "demeurent pour nous obscures et voilées [...] incapables que nous sommes de les exprimer convenablement [...] dans les termes du seul langage qui nous soit familier", mais que ces problèmes sont ceux pour lesquels l'homme manifeste "une curiosité intellectuelle absolument insatiable", que le travail de la raison développe dans l'intelligence de l'homme la compréhension qu'il a de la vérité divine en ce sens qu'elle permet une "adaptation des principes immuables aux circonstances toujours changeantes de la vie humaine" sont autant d'idées que l'on retrouve exprimées par Mgr Mignot.

## 1.2 La théologie.

Dans un article qui eut un certain retentissement en France : "Les rapports de la théologie et de la piété"<sup>2183</sup> , le P. Tyrrell, en réaction très nette contre un intellectualisme exagéré et contre l'abus de la spéculation théologique, s'emploie à montrer que la connaissance intellectuelle est limitée par l'inadéquation des concepts à la réalité, que ce soit dans le domaine scientifique ou métaphysique. La connaissance humaine, quand il s'agit de Dieu, doit nécessairement avoir recours à l'analogie et au symbole. D'ailleurs la révélation n'a pas été faite "dans une pensée et une langue philosophique", mais au travers de "conceptions et de termes vulgaires". Son objectif n'est pas de satisfaire la curiosité de l'esprit, mais de nourrir la piété. Dieu a laissé aux hommes le soin "de traduire la révélation, à leurs risques et périls, dans des formules à leur goût". La théologie doit donc se rapprocher de la vie chrétienne à la fois pour y trouver son inspiration et pour la guider. La modestie du théologien est à rapprocher de la modestie des vrais savants qui ne prétendent plus donner une explication complète de l'univers : "la complexité de la nature

<sup>2180</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel 18 juillet 1909, ms 2820.

<sup>2181</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, février 1911, f° 163-164.

<sup>2182</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel 31 mars 1916, ms 2724.

<sup>2183</sup> *The Month*, "The relation of theology to devotion", novembre 1899 ; *BLE*, février 1900 ; *APC*, mars 1900 ; *RCF*, avril 1900.

ne se laisse pas enfermer dans le réseau étroit de lois et de formules abstraites". "La principale utilité de la métaphysique n'est pas de nous rendre plus compréhensible l'idée de Dieu, mais de nous faire sentir l'imperfection de notre manière humaine de la considérer".

Pour le P. Tyrrell, la révélation n'est donc pas la communication d'un ensemble de vérités, mais l'expression intellectuelle d'une expérience religieuse qui utilise nécessairement des symboles et des images dont l'intellect dispose à un moment donné de l'histoire. Cette expression intellectuelle, le P. Tyrrell l'appelle "expression prophétique". Une même expérience peut être traduite par différentes expressions prophétiques. Ainsi les apôtres ont-ils exprimé l'expérience de leur rencontre avec Jésus sous différentes expressions prophétiques : pour Matthieu c'est le *Messie*, pour Paul, le *Nouvel Adam*, pour Jean le *Logos*. Le rôle de la théologie est d'interpréter ces expressions prophétiques et de les traduire en concepts intellectuels dans les termes d'une philosophie donnée.

### **1.2.1 DE LA RÉVÉLATION AU DOGME**

La théologie spéculative n'a donc pas sa fin en elle-même et ne doit jamais oublier quelle est sa place dans l'économie de la religion. Le caractère de la révélation chrétienne a ceci de particulier que Dieu, en se manifestant aux hommes, n'a nullement cherché à donner sur lui-même des connaissances spéculatives et métaphysiques, mais a voulu par cette manifestation "diriger, illuminer et surélever notre vie". Le christianisme n'est pas une philosophie, c'est avant tout une forme de vie. La foi n'est pas seulement adhésion purement intellectuelle à des vérités spéculatives, exprimées dans des formules abstraites ; cela en est un élément nécessaire, dès que l'Église a exprimé sa doctrine en un certain nombre de propositions définitivement fixées. Mais elle est surtout la prise de position de l'âme toute entière, sous l'action de la grâce, par deux ou trois idées maîtresses, qui informent et commandent toute la vie morale, lui donnant son caractère spécifiquement chrétien. Et ces idées maîtresses ne sont pas des concepts abstraits, formulés en des énoncés philosophiques.

La théologie rationnelle a donc une double mission. D'abord rappeler sans cesse l'imperfection des conceptions religieuses et corriger, autant que possible, ce qu'il y a de trop anthropomorphique dans la piété populaire, même si en soi les concepts abstraits ne font pas pénétrer plus intimement dans la révélation que les concepts plus simples de la piété populaire. Ensuite, et c'est ainsi qu'elle peut pénétrer plus profondément dans la vie chrétienne, maintenir l'harmonie entre la croyance religieuse et le niveau de développement scientifique de l'humanité, car il ne peut y avoir de cloison étanche entre la vie religieuse et la vie intellectuelle. La conception religieuse de l'univers, de l'homme et de la vie doit pouvoir s'accorder aux connaissances scientifiques concernant ces mêmes objets.

Si la théologie rationnelle veut éviter le reproche de n'être qu'une science morte et qu'une spéculation stérile, elle doit nécessairement ne pas s'isoler de la piété et s'alimenter au contact de la vie religieuse. Elle se trouverait alors aux prises avec les questions les plus vitales, celles dont nul ne se désintéresse et serait en mesure d'y apporter des réponses acceptables. Dans des notes, sans doute préparatoires à ses

*Lettres sur les études ecclésiastiques*, Mgr Mignot après avoir souhaité que les programmes fassent une place beaucoup plus large à l'histoire et à l'Écriture Sainte poursuit :

***A mon sens on étudie le dogme de façon trop abstraite, trop subtile, trop isolée et pour ainsi dire en dehors de la vie de l'Église. Oserai-je dire que la théologie scolastique est un musée merveilleux où tout est classé, étiqueté, numéroté, mais où il manque un peu de vie ! [...] Pour répondre aux exigences de la culture moderne, entendue au meilleur sens, il faudrait étudier la doctrine non seulement en elle-même, mais aussi dans son action incessante, montrer comment elle vit, opère dans le monde des âmes, vivifie l'Église, pénètre chacune des générations chrétiennes successives de la même sève, de la même force, du même esprit quoique sous des formes diverses selon les siècles. Je voudrais que l'on encadrât chaque dogme dans son milieu historique, que l'on en suivît le développement dans chaque siècle jusqu'à son complet épanouissement ; que l'on expliquât les transformations de la discipline, de la vie cultuelle, des dévotions modernes ; que l'on mît en lumière par une série de projections historiques la constitution vivante de l'Église à travers les siècles. [...] En montrant le majestueux développement de la vérité religieuse à travers les âges, en dépit d'obstacles de tout genre que l'on aurait soin de signaler, on rendrait plus saisissant l'enchaînement formidable de nos preuves, on créerait un faisceau qu'aucune force humaine ne pourrait briser. Il n'y aurait presque rien à changer à l'enseignement actuel, il suffirait d'isoler un peu moins chacun de nos dogmes et au lieu de les déduire les uns des autres au moyen d'une logique soi-disant rigoureuse, de les rattacher à la chaîne des faits. En réalité on ne ferait que suivre la marche de Dieu qui a daigné se manifester à nous surtout dans les faits et non dans les systèmes philosophiques.*** <sup>2184</sup>

Dans l'esprit de Mgr Mignot, le dogme est inséparable de la vie de l'Église et il est assez proche de Loisy quand celui-ci écrit : "On peut dire en un sens qu'il n'y a pas de dogme dans l'Écriture, si l'on entend par dogme non le fait révélé dont s'entretient la foi agissante, mais la détermination philosophique de ce fait, qui s'adresse à la raison croyante" <sup>2185</sup> . La conscience chrétienne réfléchissant sur la spécificité de son expérience, a été amenée à la traduire en propositions distinctes. Pour Newman déjà, la doctrine du péché originel ou de l'eucharistie n'était que "l'expression de la croyance intime des fidèles sur ces points, formée sur une analyse de ces croyances". Mais très vite il a fallu déterminer entre les différentes propositions celles qui risquaient de fausser le sens vrai de la révélation de celles, quelles qu'imparfaites qu'elles soient, qui en sauvegardaient le caractère véritable. L'Église a donc été conduite à reconnaître certaines des propositions formulées par la théologie comme étant l'expression fidèle de sa croyance et les a adoptées comme dogmes de foi. Ce travail d'élaboration dogmatique à l'œuvre dès les premières générations chrétiennes n'a jamais cessé d'être un élément de la vie de l'Église. La dogmatique chrétienne est sortie à l'origine de la réflexion sur les croyances intimes des premiers fidèles.

<sup>2184</sup> *Notes sur l'enseignement de la théologie, 1899, ADA, 1 D 5 11-01.*

<sup>2185</sup> Isidore Després, "L'Évangile selon saint Jean", RCF, 1<sup>er</sup> novembre 1899.

C'est à la même source que la théologie d'aujourd'hui doit renouveler sa vitalité en se gardant de raffiner outre mesure l'analyse rationnelle des mystères, car la rigueur des déductions logiques fait perdre le contact avec la réalité vivante de la révélation et a pour conséquence de faire perdre à la théologie toute influence sur la vie religieuse. Et cela d'autant plus que les spéculations théologiques s'appuient sur des formulations historiquement datées et que les théologiens ne prennent pas toujours la précaution de vérifier que le sens qu'ils donnent aux mots est bien celui qu'ils avaient dans la langue des premiers chrétiens :

Le P. Tyrrell a raison et nous sommes de son avis quand il insiste sur la nécessité de ramener la théologie sur le terrain plus concret, de la rendre plus vivante, non seulement pour justifier la foi simple de notre enfance, mais d'entrouvrir des horizons plus larges. [...] La théologie est bonne quand elle explique et justifie la dévotion des meilleurs catholiques, car, si elle contredisait les faits de la vie spirituelle, elle tomberait dans l'erreur<sup>2186</sup>.

Ainsi, par exemple, les conceptions que l'on se fait aujourd'hui des lois de l'ordre physique conduisent à reconsidérer l'interprétation du dogme du péché originel, car ***on ne peut sérieusement soutenir que l'état de choses actuel soit la conséquence du péché originel. On ne saurait admettre raisonnablement qu'il y ait eu déchéance universelle dans le monde minéral et végétal. [...] L'état originel n'était donc pas l'état normal de l'homme, c'était une exception dûe à la bonté de divine ; c'était un privilège personnel [...] C'est gratuitement et sans preuve que l'on enseigne que nous ne serions pas morts si Adam n'avait pas péché. C'est une assertion que rien ne démontre péremptoirement***<sup>2187</sup>.

Trente ans plus tard, Mgr Mignot n'a pas changé d'avis. Il revient sur cette question pour montrer que la théologie a trop tendance à fonder des certitudes sur des incertitudes. La mort n'est pas "un châtement, la sanction du péché, elle est la conséquence naturelle de l'usure de nos organes". Aussi bien si l'on peut admettre qu'Adam ait perdu, par sa désobéissance, l'immortalité que Dieu lui avait accordé par exception, on ne peut en revanche croire que "toute l'humanité ait été vouée à la mort par suite de ce péché", car si l'homme avait été créé immortel, comment comprendre "qu'un Dieu infiniment bon, notre Père du ciel, ait précipité dans la mort et dans la damnation éternelle de pauvres innocents, Lui qui déclare qu'Il n'imputera pas aux enfants le péché des pères"<sup>2188</sup> ?

Cette manière de coordonner révélation, dogme et théologie sauvegarde certes le caractère immuable de la révélation en ce sens que l'expérience religieuse ne peut pas être modifiée puisque c'est un fait historique. Mais le dogme perd son caractère d'immutabilité puisqu'il n'est plus l'expression immédiate de la révélation, mais sa traduction médiante au terme d'une élaboration théologique éminemment sujette au changement. Révélation, théologie, dogme.

---

<sup>2186</sup> Notes sur l'article de Tyrrell dans le *Month*, novembre 1899, ADA, 1 D5 11-01.

<sup>2187</sup> *Études sur les évangiles, 1880, f° 42, ADA, 1 D 5-04.*

<sup>2188</sup> Journal, septembre 1912, ADA, 1 D 5-14.



Dans le discours de Toulouse, Mgr Mignot s'était appuyé sur une longue citation de l'article du P. Tyrrell pour suggérer que l'*Ecclesia docens* agissait toujours sur les matériaux fournis par l'*Ecclesia discens*. En 1908, il juge nécessaire de rajouter une note pour expliquer que cette affirmation ne tombe pas sous le coup de la censure de la proposition VI du décret *Lamentabili* à laquelle il déclare "adhérer sans réserve". La condamnation de la sixième proposition du décret *Lamentabili* ne porte pas sur l'idée qu'il y a une collaboration entre les deux instances, mais sur la modalité de cette collaboration. Elle ne défend pas de "penser et de dire que, dans les définitions des vérités de foi, l'*Ecclesia discens* et l'*Ecclesia docens* collaborent en quelque façon ainsi que je l'ai expliqué ; mais elle défend de soutenir qu'elles collaborent *de telle sorte que* le rôle de l'*Ecclesia docens* "se borne à sanctionner" les opinions qui ont prévalu dans l'*Ecclesia discens*". C'était précisément la doctrine de Döllinger qu'il avait combattu dans son discours. Mgr Mignot ne conteste donc pas que l'*Ecclesia docens* soit souveraine à un double titre. D'abord en ce qu'elle seule est dépositaire du dépôt révélé et ensuite en ce qu'elle seule peut préciser la formule par laquelle il s'exprime. Mais pour cela elle "utilise ordinairement le travail de l'*Ecclesia discens* sans être aucunement liée par lui"<sup>2189</sup>.

### **1.2.2 DES DOGMES À LA THÉOLOGIE**

La théologie est donc l'œuvre des hommes, elle est "un essai intellectuel très puissant pour expliquer les dogmes de façon méthodique, les mettre en lumière à la façon d'une science ordinaire, en tirer les conséquences et les applications pratiques"<sup>2190</sup>. C'est "la science de l'application de la raison à la Religion"<sup>2191</sup>. Dès ses premiers textes, l'abbé Mignot distingue soigneusement le domaine des vérités de foi de celui de la théologie laissée aux recherches individuelles, car il s'agit de "distinguer ce qui est vraiment la doctrine de l'Église de ce qui est simplement un commentaire plus ou moins autorisé"<sup>2192</sup>. Ceci explique qu'il relativise constamment le rôle des théologiens d'autant plus que, "par une fiction inconsciente ils s'identifient volontiers avec "l'Église enseignante", la font parler et confondent volontiers leurs arrêts avec ses décisions"<sup>2193</sup>. Or ils ne sont pas à l'abri d'un "conservatisme aveugle" quand ils ne s'attachent pas "obstinément à des idées vieilles et continuent à répéter de confiance des arguments débiles et démodés"<sup>2194</sup>.

***Heureusement les théologiens ne sont pas l'Église et leur enseignement, si respectable soit-il, ne fait point partie intégrante, essentielle de la foi catholique. Ils subissent sans le vouloir, sans même s'en douter l'influence du siècle, du***

<sup>2189</sup> "La méthode de la théologie", *LEE*, p. 315, n. 1.

<sup>2190</sup> "Évolutionnisme religieux", 1897, in *L'Église et la critique*, p. 79.

<sup>2191</sup> *Sermon pour la Saint Thomas*, Beaurevoir, ADA, 1 D 5 04.

<sup>2192</sup> *Notes pour le traité de l'Incarnation*, février - mars 1876, f° 85, ADA, 1 D 5 04.

<sup>2193</sup> 3<sup>ème</sup> lettre sur la question biblique, 1894-1895, f° 7, ADA, 1 D 5 11-01.

<sup>2194</sup> Hogan, *Les études...*, 1903, p. 192. "C'est la même mentalité qui fit condamner Galilée et ses partisans", 1<sup>er</sup> Reg., f° 76-77.

**milieu où ils vivent et il ne serait pas difficile de signaler plusieurs métamorphoses assez curieuses de leur enseignement. [...] Les théologiens exagèrent souvent la doctrine précise de l'Église et leurs anathèmes sont plus terribles que ceux mêmes du Saint-Office**<sup>2195</sup>.

### 1.2.3 UN EXEMPLE : LA SCIENCE HUMAINE DU CHRIST

Nous avons vu que la question de la science humaine du Christ était l'une de celles qui avaient très tôt préoccupé l'abbé Mignot et qu'il avait conclu, dès 1876, à la possibilité "d'admettre une certaine ignorance dans le Christ"<sup>2196</sup>, car si l'on admet que dès l'instant de sa conception il "a eu toutes les perfections qu'on lui attribue, il est dès l'origine en dehors de l'humanité [...]. Tout dans sa vie d'homme a été artificiel [...], tout aurait été réglé avec la précision d'un chronomètre perfectionné, avec un déterminisme qui aurait fait l'admiration de Taine"<sup>2197</sup>. En 1880, évoquant le fait que pour la plupart des commentateurs l'admiration que Jésus éprouve pour la foi du centurion "n'est pas une admiration réelle, mais d'une apparence d'admiration", il écrit :

Je ne puis accepter cette vue étroite du Sauveur, cette théorie qui fait de lui un admirable automate, une machine savamment montée. Cette théorie rejette sans le vouloir Notre Seigneur loin de l'humanité. Si tout en lui est apprêté, commandé, réglé, pondéré, mesuré, si le Christ est actif en tout et n'est passif en rien, a-t-il vraiment notre nature ? en quoi nous ressemble-t-il ? comment pouvons-nous nous unir à ses joies et à ses tristesses ?<sup>2198</sup>

C'était s'écarter délibérément de la distinction classique et unanimement admise<sup>2199</sup> par les théologiens entre la science béatifique, la science infuse et la science acquise. Il était donc tout à fait prêt à accepter, comme Loisy l'avait suggéré dans son article sur "l'Apocalypse synoptique"<sup>2200</sup> à la suite de Herman Schell, l'idée que la science du Christ n'était parfaite qu'en égard à sa mission. La christologie développée dans le chapitre "Fils de Dieu" de *L'Évangile et l'Église*, s'inspire à l'évidence de cette conception, mais la discussion de ce point fut très discrète "comme si elle avait peur d'elle-même et de son ombre"<sup>2201</sup>.

Non seulement en effet elle touchait à un point délicat, mais encore, comme le note le

<sup>2195</sup> *Tème lettre sur la question biblique, 1894-1895, f° 1, ADA, 1 D 5 11-01.*

<sup>2196</sup> Voir 1<sup>ère</sup> partie, p. 153.

<sup>2197</sup> 2<sup>ème</sup> Reg., f° 142.

<sup>2198</sup> *Études sur les évangiles*, 1880, f°101, ADA, 1 D 5 04.

<sup>2199</sup> Quarante ans plus tard l'abbé Rivière s'étonnera encore d'un pareil consensus : "Le problème de la science humaine du Christ", *art. cit.* p. 241.

<sup>2200</sup> *RB*, 1<sup>er</sup> juillet 1896, pp. 337-343.

<sup>2201</sup> E. Poulat, *Histoire...*, p. 488.

baron von Hügel, elle n'est pas sans répercussion sur le pouvoir que s'arrogent les théologiens. Lors de la condamnation de l'abbé Loisy, le baron von Hügel avait longuement expliqué à l'archevêque que cette décision du magistère ecclésiastique le faisait d'autant plus souffrir qu'il ne pouvait s'empêcher de penser que Loisy avait raison et que l'Église se trouvait dans une situation difficile par la faute des théologiens qui avaient failli à leur tâche<sup>2202</sup>. Il terminait cependant sur une note d'espérance, car il lui semblait que la prétention à "l'*inerrance* directe et absolue" des théologiens apparaîtraient de plus en plus contradictoire "avec la figure douce de Notre Maître Jésus-Christ"

***car nous avons maintenant non seulement la différence, indiciblement grande, entre sa morale, son ton, et les leurs ; mais nous avons aussi ces limitations de son savoir, ces mécomptes, ces méprises réelles, qui rendent à tout jamais impossible, [...] les petites théories claires infaillibilistes de ces théologiens qui n'oseront plus bientôt prétendre savoir plus et mieux que Jésus, notre tout***<sup>2203</sup>.

Le baron von Hügel attendait donc de la prise en compte des limites de la science humaine du Christ, une plus grande modestie de la part des théologiens. Mgr Mignot ne pouvait qu'être sensible à cet argument.

Le 21 avril 1907 l'archevêque écrit au baron : "Si vous avez la collection des *Annales* ayez la bonté de lire dans le numéro de janvier dernier l'article sur le *Progrès en J.-C.*, signé J. H., vous en devinez l'auteur". Il s'agit bien évidemment de l'archevêque lui-même qui avait choisit ces initiales vraisemblablement en hommage à John Hogan. Toujours est-il que personne ne fit le rapprochement et que le secret resta d'autant mieux gardé que l'article ne suscita aucun débat particulier<sup>2204</sup>.

Mgr Mignot utilise pour cet article un manuscrit qu'il a dans ses cartons depuis mars 1903<sup>2205</sup>. Il est donc probable qu'il envisageait alors de répondre à un article<sup>2206</sup> de

<sup>2202</sup> "L'on sent fort clairement que la raison centrale et déterminante pour laquelle M. L. est si rudement frappé [...] c'est littéralement qu'il a trop raison ; il a trop devancé la moyenne ; a trop outragé (non en mots, mais par le simple fait de sa maîtrise anticipant de 50 ans au moins du progrès non des Vieux, eux ne progressent pas ou ne le veulent pas, mais même du grand nombre des Jeunes, les théologiens qui *ex hypothesi* savent tout, ont tout réglé et sont, collectivement, infaillibles. [...] L'on sent encore qu'à prendre l'affaire comme simplement disciplinaire [...] l'on fait souffrir M. L. sans aucun tiraillement de la propre conscience, pour un régime [...] qui, en tout cas, est devenu une source profonde de danger et de scandale. Car enfin, pourquoi ce choque (sic), ces ivresses, ces terreurs formidables ont-elles suivi l'exposition au fond très digne et sobre, qu'a donné M. L. des résultats de la critique historique ? Mais évidemment parce que au lieu de condescendre à étudier, à apprendre eux-mêmes, et, à fur et à mesure enseigner les autres, les théologiens se sont endormis depuis (Richard) Simon et de l'avant ; et les modifications de ton, de point de vue, d'atmosphère que ceux-ci étaient par profession tenus à opérer à travers 200 ans et plus, ont été, à la fin, réclamés avec une nécessité urgente et un tumulte inévitable, parce que venant toutes ensemble en l'espace de 15 ans ou moins", baron von Hügel à Mgr Mignot, 20 janvier 1904.

<sup>2203</sup> **Baron von Hügel à Mgr Mignot, 20 janvier 1904.**

<sup>2204</sup> Voir E. Poulat, *Histoire...*, pp. 502-508.

<sup>2205</sup> Essai sur le développement de Jésus dans l'ordre de l'Intelligence et de la Sensibilité, ADA, 1 D 5 11-02.

<sup>2206</sup> "La science infuse du Christ", *Revue des sciences ecclésiastiques*, janvier et février 1903.

l'abbé Chollet dans lequel le professeur de la faculté de théologie catholique de Lille maintenait la position traditionnelle, à savoir que Jésus savait de science humaine dès sa conception qu'il était Dieu et que cette science avait un caractère illimité. Si ce texte n'a pas été publié à l'époque c'est d'une part que l'archevêque a vraisemblablement reculé devant le climat d'hostilité qu'il ressent :

***Oui, les esprits intelligents s'éloignent de nous, et si je ne craignais de manquer de respect à un de nos vénérés Frères <sup>2207</sup>, je dirais que les vrais périls de l'Église ne sont pas seulement ceux qu'il signale ; cependant je ne puis pas ne pas voir qu'un mouvement de réaction s'accroît sur toute la ligne. Les philosophes chrétiens ne sont plus que des kantistes, les critiques, d'affreux protestants ou rationalistes. La consigne est d'être très sage ! <sup>2208</sup>***

C'est aussi peut-être qu'il trouve dans l'article paru sur la question en juillet dans la *Revue du Clergé français* <sup>2209</sup> un exposé des raisons pour lesquelles la question restait plus ouverte que ne voulaient bien en convenir les théologiens et surtout un appel à ne pas "se contenter en interprétant les textes, d'explications à côté, qui ont pu satisfaire nos ancêtres moins exigeants et ressemblent aujourd'hui à des échappatoires" qui, jusque dans l'expression, rejoignait son point de vue.

En revanche, le livre <sup>2210</sup> de M. Lepin "prudent sulpicien lyonnais" <sup>2211</sup> qui tentait de concilier la croissance intellectuelle et morale du Christ évoquée dans l'Évangile avec les affirmations des théologiens pour qui le Christ avait une connaissance "souverainement étendue et extraordinairement parfaite", en proposant l'idée que "la science surnaturelle du Sauveur résidait en quelque sorte dans une région supérieure de son esprit, d'où elle n'influaient que partiellement et discrètement sur la science qui devait pratiquement régler sa conduite", n'avait pu le satisfaire. De pareils efforts ne méritaient même pas qu'on s'y arrête : "Je viens de lire la chronique biblique de la *Revue d'Histoire et de littérature religieuses* <sup>2212</sup>, écrit-il à Loisy début 1905. [...] Très remarquable l'éloge que vous faites, § 7, de M. Lepin" <sup>2213</sup>. La forme de la recension était en effet éloquente sur l'importance que Loisy accordait à ce livre : il s'était contenté d'en recopier la table des matières.

Pourquoi Mgr Mignot a-t-il jugé opportun d'intervenir sur cette question qui avait été, entre temps, éclipsée dans l'opinion par celle du dogme ? En l'absence de confidences à l'un de ses correspondants ou à son Journal - absence qui témoigne des précautions dont

<sup>2207</sup> Mgr Turinaz.

<sup>2208</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 17 mars 1903, f° 13.

<sup>2209</sup> Un docteur en théologie, "La science humaine de Jésus", *RCF*, 15 juillet 1903, pp. 338-364.

<sup>2210</sup> *Jésus Messie et Fils de Dieu d'après les Évangiles synoptiques*, Paris, Letouzey, 1904, XLV-279 p.

<sup>2211</sup> E. Poulat, *Histoire...*, p. 499.

<sup>2212</sup> "Chronique biblique", *RHLR*, t. IX, pp. 572-573.

<sup>2213</sup> Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 1er janvier 1905, f° 213-214.

s'est entouré l'archevêque - on en est réduit aux conjectures. C'était un sujet sur lequel il réfléchissait depuis longtemps et qui lui semblait être l'un de ceux à partir desquels on pouvait, sans crainte pour l'orthodoxie, montrer qu'il ne fallait pas confondre les opinions théologiques, si vénérables qu'elles fussent, avec les affirmations du dogme. Il trouve dans le livre de White que nous avons déjà évoqué la confirmation d'une idée qui lui est chère à savoir que

***nous traitons actuellement de vieilleries surannées certaines données qui ont été très sérieusement crues pendant de longues années ; [...] nous sommes obligés de constater que nos pères confondaient la vraie doctrine surnaturelle et révélée avec ce qui n'en était que l'accessoire ; la foi avec le préjugé***<sup>2214</sup> .

La question de la science humaine du Christ est une bonne illustration de cette confusion. Nulle part peut-être "que dans la conception scientifique que (les théologiens) ont élaborée touchant la personne mystérieuse du Christ", cette confusion n'apparaît plus visiblement. Il est intéressant de noter que Mgr Mignot justifie la nécessité de revenir sur cette question à la fois du fait de l'importance que la piété accorde depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle à l'humanité du Christ et du fait de la critique rationaliste qui s'est focalisée sur le Jésus de l'histoire. C'est en effet reconnaître à la dévotion, à la *lex orendi* et au développement des connaissances un rôle actif dans la réflexion théologique. On a là une illustration des principes énoncés dans le discours de Toulouse. Aussi bien, ce que se propose l'archevêque dans cet article, ce n'est pas de "résoudre l'insoluble", mais de "juger si les conclusions (de nos devanciers) s'imposent à notre foi avec un caractère de certitude suffisant pour dissiper nos doutes et nos scrupules intellectuels".

Ces conclusions sont fondées sur un principe théologique qui admet que "en vertu de l'union hypostatique l'humanité de Notre-Seigneur a dû posséder toutes les perfections compatibles avec la nature humaine". Mais c'est résoudre la question par la question elle-même. Tout le problème est en effet de savoir si les conséquences que l'on fait découler de l'union hypostatique pour la nature humaine s'imposent avec une nécessité métaphysique. Rien n'est moins sûr, au contraire. Ni l'Écriture qui ne fournit "aucune lumière positive" ni les incertitudes des Pères qui "procèdent par tâtonnements" n'interdisent d'admettre la possibilité d'un développement réel de la science du Christ et "la limitation de cette science, ou, si l'on veut, la possibilité d'une certaine ignorance dans sa nature finie". La doctrine n'a été fixée qu'au Moyen Age par les théologiens, "admirables logiciens" dont les "conclusions déduites d'une façon impeccable seraient l'évidence même si le point de départ n'était parfois arbitraire" et si les "hypothèses plus ou moins ingénieuses" ne manquaient pas de solidité<sup>2215</sup> . En sorte que tout ce qu'on peut dire sur la vision intuitive "ne dépasse pas les limites de la conjecture" et que "c'est compliquer à plaisir des problèmes déjà insolubles par eux-mêmes"<sup>2216</sup> .

Dans ces conditions, il faut accepter de ne plus partir "d'idées *a priori*, d'hypothèses conjecturales qui à force d'être redites, répétées à toutes les générations d'écoliers,

<sup>2214</sup> *Mgr Mignot au baron von Hügel, 27 mai 1905, ms 2808.*

<sup>2215</sup> "On est vraiment stupéfait de voir que la masse des arguments apportés par les théologiens glisse et coule dans les doigts comme une neige qui se fond ; ils ressemblent aux bulles de savons colorés de mille reflets qui s'évanouissent au moindre choc", manuscrit de 1903, f° 8.

finissent par être tenues pour l'expression de la vérité" et qui font du Christ un "automate divin sans initiative personnelle, théorème sacré se déroulant devant nos yeux et marchant fièrement au milieu de toutes nos contingences avec la rigidité du destin. Un Christ pareil n'est pas un homme, c'est la Fatalité traversant les siècles, un idéal cristallisé et immuable comme l'éternité". Il convient donc de s'en tenir d'une part aux affirmations évangéliques : le *Proficiebat* et le *Nemo quis novit nisi Pater* et d'autre part aux affirmations de foi qu'il faut accepter sous peine d'hérésie : "dès le premier instant de sa vie Notre-Seigneur fut réellement un avec Dieu" et "chacune des deux natures resta parfaitement distincte". Pour les concilier, il suffit d'admettre qu'en tant qu'homme, le Christ "n'eut pas dès le principe, pleine conscience de sa haute dignité" et qu'il a reçu de Dieu la révélation "de tout ce qui lui était nécessaire pour opérer notre rédemption"<sup>2217</sup>.

L'article de Mgr Mignot visait donc à montrer que les conclusions auxquelles étaient parvenues Loisy étaient tout à fait acceptables, car l'hypothèse qui les fonde "cadre mieux avec mes besoins et répond mieux aux exigences de la mentalité contemporaine", écrivait Mgr Mignot dans le manuscrit de 1903. En 1915, revenant sur la question dans ses méditations de convalescence, il explicite par une anticipation neuro-physiologique étonnante les raisons qui lui font croire que le Christ s'est développé intellectuellement comme il s'est développé corporellement :

Nos sensations ne sont pas précisément spirituelles. A toute pensée correspond un mouvement du cerveau. Je suis persuadé que si on trouvait des rayons X assez perfectionnés pour traverser le cerveau et en reproduire les vibrations sur un écran nous pourrions y lire les pensées à peu près comme s'enregistrent sur un rouleau de gramophone les sons, avec le timbre spécial de la voix et des instruments, ce qui est un des phénomènes les plus étonnants de la physique<sup>2218</sup>.

## 2. Le dogme et l'histoire

---

En 1904-1905 quand le débat se déplace du terrain strictement critique sur celui philosophique et théologique, de la nature du dogme et de ses rapports à l'histoire, Mgr Mignot ne se désintéresse pas de la question. C'est ainsi qu'il appelle l'attention de Loisy et celle du baron sur un article du *Bulletin de littérature ecclésiastique*<sup>2219</sup> qui avait

<sup>2216</sup> "Il faudrait renoncer à cette théologie de suppositions, d'hypothèses plus ou moins fondées, à ces déductions plus ou moins vraisemblables, à ces aperçus sans fin qui sont trop souvent des pétitions de principes", manuscrit de 1903, f° 6.

<sup>2217</sup> "Qu'avait-il besoin de la science de Dieu pour son œuvre Rédemptrice ? Ne suffisait-il pas que la lumière de Dieu fût communiquée à l'âme de Jésus dans la mesure imposée par sa mission divine ?", manuscrit de 1903, f° 4.

<sup>2218</sup> 2<sup>ème</sup> Reg., 6 mai 1915, f° 141-142.

<sup>2219</sup> "La valeur historique du dogme, à propos d'une controverse récente", *BLE*, 1904, pp. 338-357, signé "Un de vos lecteurs". A la suite de la publication par Blondel de ses articles "Histoire et dogme" (*La Quinzaine*, 16 janvier, 1<sup>er</sup> et 6 février 1904) et de la controverse Hügel-Wehrlé, (Hügel, "Du Christ éternel et de nos christologies successives", *La Quinzaine*, 1<sup>er</sup> juin 1904 et réponse de l'abbé Wehrlé : "Le Christ et la conscience catholique", *La Quinzaine*, 16 août 1904) qui avait suivi. Sur l'ensemble de cette controverse voir Poulat, *Histoire...*, pp. 548-605.

particulièrement retenu la sienne :

***Avez vous lu une belle étude, écrit-il au second, parue dans le dernier numéro du Bulletin de l'Institut de Toulouse : Sur la valeur historique du dogme. L'auteur de ce travail n'est certes pas le premier venu : j'avais pensé au P. Bremond ; mais l'article n'est pas de lui***<sup>2220</sup> .

L'article était de l'abbé Louis Venard<sup>2221</sup> , comme le lui apprend le baron qui l'a également beaucoup apprécié :

***Vraiment, c'est tout à fait bien et fort remarquable, tant pour la forme que pour le fond. Que le monde serait plus habitable, si un tel ton était plus commun. Je vais bien chaleureusement remercier cet esprit distingué***<sup>2222</sup> .

C'est sans doute l'effort de clarification de l'abbé Venard essayant de rendre justice à la fois à Loisy et à Blondel en montrant leurs points d'accord par delà leurs divergences de méthode et de conception que Mgr Mignot a surtout apprécié. L'archevêque considérait qu'il n'y avait rien de plus préjudiciable aux idées des novateurs que d'accentuer leurs désaccords qui lui semblaient finalement assez secondaires.

En l'occurrence, sur les rapports du dogme et de l'histoire, Mgr Mignot se reconnaît totalement dans la position qui sous-tend l'analyse du débat proposé par l'abbé Venard. L'accord est en effet général sur trois points. L'histoire qui a pour objet les faits "envisagés par leur côté extérieur et en tant qu'ils peuvent être reliés par une déterminisme naturel" ne peut prétendre atteindre la réalité des choses. Croire n'est pas d'abord adhérer "à une vérité spéculative énoncée dans une formule abstraite [...], mais entrer en relation avec une réalité dont on affirme l'existence [...] c'est la volonté et non l'intelligence qui a la part principale". Il convient donc de distinguer nettement "la valeur et le sens historique des faits de leur valeur et de leur sens religieux". Et c'est de ce dernier point de vue seulement qu'ils sont objet de foi et peuvent devenir des dogmes. Dès lors si l'histoire est incapable, à elle seule, de conduire à la foi, elle est néanmoins nécessaire :

***Le rôle de l'histoire dans l'apologétique n'est donc pas de conduire, comme par une déduction logique, à l'affirmation du surnaturel, mais de présenter, sous couvert des réalités sensibles, par lesquelles se manifeste l'action surnaturelle de Dieu dans l'humanité, les réalités supérieures où se trouve la seule explication définitive du monde, et, avec la satisfaction des besoins religieux de l'âme, le principe du salut***<sup>2223</sup> .

C'est sur la question de savoir si la foi peut apporter une garantie d'ordre historique aux

<sup>2220</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 2 janvier 1904 (inadvertance de Mgr Mignot, il faut lire 1905), ms 2801. Et à Loisy : "Avez-vous lu l'article sur la valeur historique du dogme dans le Bulletin de Toulouse ? L'article n'est pas, certes, du premier venu", Mgr Mignot à l'abbé Loisy, 1er janvier 1905, f° 213-214.

<sup>2221</sup> Louis VENARD (1874-1945), ancien élève de Saint-Sulpice et auditeur de Loisy (avec il avait été mis en relation par M. Touzard dès 1898) aux Hautes Études. Responsable de la chronique biblique de la *Revue du clergé français*, il fut toute sa vie professeur de sciences au collège Saint-Maurice de Vienne.

<sup>2222</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 2 février 1905.

<sup>2223</sup> \*\*\*, "La valeur historique du dogme", BLE, 1904, p. 348.

faits qui lui servent de base que l'abbé Venard considère qu'il y a entre Blondel et Loisy une vraie divergence. A la question de savoir s'il faut "distinguer complètement ce par quoi un fait est objet de foi, et ce par quoi il relève de l'histoire, et regarder comme séparables la valeur religieuse d'un fait et sa valeur historique", le premier répond que la valeur religieuse d'un fait en garantit la valeur historique, le second que "jamais sa foi ne pourra rendre historiquement certain ce qui était historiquement douteux ni inversement". Cette rigoureuse séparation entre la foi et la science historique n'est pas sans danger, car si le dogme est complètement hétérogène aux faits qu'est-ce qui garantit qu'il ne s'agit pas d'un mythe ? A réduire à l'excès la figure historique du Christ comment expliquer la foi des Apôtres en sa qualité de Messie ? Mais d'un autre côté peut-on admettre comme le fait Blondel que nous sommes mieux à même que les disciples "de connaître et de décrire les aspects extérieurs de la vie terrestre du Christ" ? L'expression spéculative de notre foi est peut-être plus parfaite, mais l'intuition immédiate des disciples était nécessairement plus riche. L'abbé Venard laisse donc le débat ouvert même si, comme le remarque E. Poulat, il attend la solution "du côté de Loisy"<sup>2224</sup>.

Il en est sans doute de même pour Mgr Mignot chez qui on ne trouve - et ce silence est tout de même étrange - aucune référence directe à Maurice Blondel. Il n'existe par exemple aucune note sur le grand article de 1896<sup>2225</sup> que lui avait pourtant expressément signalé le baron von Hügel<sup>2226</sup> et dont il lui avait fait parvenir les tirés à part en lui signalant à nouveau que les articles étaient "très remarquables", mais que les "néo-scolastiques ne sauront pas les digérer"<sup>2227</sup>. L'archevêque ne fait jamais aucune allusion à Blondel dans sa correspondance avec le baron. Ni quand celui-ci fait état de sa déception à constater que son "brave Maurice Blondel continue fermé et hostile à nos idées"<sup>2228</sup>, ni deux ans auparavant quand le baron avait appelé l'attention de l'archevêque sur la nécessité de ne pas laisser confondre les positions de l'abbé Hébert avec celle de Blondel :

***Et je sens (et je ne crois pas que ce soit déloyal ou lâche) un vif désir (tout en tâchant d'agir d'une façon délicate et généreuse vis-à-vis de ce digne ami) de point voir confondues nos idées, je pense à MM. Loisy, Blondel, Vous, mon cher Archevêque et moi, avec celles de M. H[ébert] sur ce point<sup>2229</sup>. Car si je sens bien***

<sup>2224</sup> E. Poulat, *Histoire...*, p. 597.

<sup>2225</sup> "Lettre sur les exigences de la pensée contemporaine et matière d'apologétique", *APC*, janvier-juin 1896.

<sup>2226</sup> "J'espère bien que Monseigneur lit, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, les articles si frappants de mon très bon ami, M. Maurice Blondel. L'on me les dit obscurs ; mais j'ai tant travaillé et goûté son très beau et très profond livre, *L'Action*, que ces articles me semblent, en comparaison, facile. En tout cas, c'est là un penseur puissant et de premier ordre que je salue avec admiration et une grande espérance", lettre du 9 mai 1896.

<sup>2227</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 6 octobre 1896.

<sup>2228</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 28 octobre 1904.

<sup>2229</sup> ***La question de la connaissance de Dieu.***



**que M. L[oisy] aussi n'aime point trop les idées de M. Blondel, je lui trouve très peu de ressemblance avec cette position de M. H[ébert]. Et il me semble que nos <sup>2230</sup> adversaires ne seraient que trop contents de nous attribuer, en sus de nos propres hérésies celles que nous n'avons point <sup>2231</sup> .**

Ce silence sur Blondel est d'autant plus étonnant qu'il ne s'étend pas à Edouard Le Roy. Mais c'est que Mgr Mignot s'est trouvé impliqué, à son corps défendant, dans la polémique qui a suivi la publication de "Qu'est-ce qu'un dogme" :

**On creuse de plus en plus un abîme entre la foi et la science. [...] Est-il rien de plus faible que la prétendue réfutation de M. Le Roy par Mgr Turinaz <sup>2232</sup> ! Et dire que l'on m'englobe parmi les approbateurs de ce dernier parce que je lui ai envoyé une carte sur laquelle j'avais mis "avec mes remerciements" !! <sup>2233</sup>**

Cependant, pas plus que pour Blondel, on ne trouve une prise de position de Mgr Mignot sur les idées avancées par Le Roy : "Je vois annoncé, dans le dernier numéro des *Annales philosophiques* le livre de M. Le Roy - *Dogme et critique* - dont vous me parlez, écrit-il au baron, je vais le faire venir et vous en dirai ma pensée" <sup>2234</sup> . Il semble bien que Mgr Mignot n'ait pas tenu sa promesse <sup>2235</sup> .

Mgr Mignot lisait cependant attentivement Blondel. S'interrogeant en 1910 sur l'institution des sacrements, il se demande pourquoi le lavement des pieds n'est pas devenu "le rite obligatoire du pardon des péchés" <sup>2236</sup> . Or il se trouve que Blondel avait, au plus fort de la controverse sur les rapports entre le dogme et l'histoire, également choisi cet exemple pour montrer que l'Église avait "une initiative de discernement, une autorité distincte des Écritures, une Tradition autre que celle qui se bornerait à répéter passivement des paroles ou à déduire des applications" <sup>2237</sup> . Comme Mgr Mignot utilise l'exemple pour montrer qu'il n'y a pas de rapport direct entre les actes de Jésus et

<sup>2230</sup> Le baron avait d'abord écrit : "ses".

<sup>2231</sup> Baron von Hügel à Mgr Mignot, 25 février 1902. "Dès il y a 6 ans j'ai constaté combien l'attitude de Blondel lui était antipathique. Or, Blondel et Laberthonnière, je les aime avec toute mon âme".

<sup>2232</sup> Mgr Turinaz, *Une très grave question doctrinale, Paris, Roger et Chernoviz, 1905. L'évêque de Nancy reprochait entre autre à E. Le Roy son "complet mépris pour tous les Pères tous les docteurs, tout l'enseignement de l'Église"*.

<sup>2233</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 9 décembre 1905, f° 32-33.

<sup>2234</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 21 avril 1907, ms 2813.

<sup>2235</sup> Même constatation en ce qui concerne le P. Laberthonnière. Mgr Mignot n'y fait allusion que deux fois dans sa correspondance avec le baron : "Laberthonnière est en ce moment agacé, irrité, par les attaques dont il est l'objet : cela explique un peu son état d'esprit actuel. Lui aussi est disposé à répondre à toutes les attaques et à rendre dent pour dent, œil pour œil . Être charitable à l'égard de certaines gens serait faire métier de dupes. Or, N. S. nous dit d'être charitables, mais non pas dupes !" , Mgr Mignot au baron von Hügel, 21 avril 1907, ms 2813 et l'année suivante : "Vous avez vu certainement le texte de l'excommunication portée contre le *Rinnovamento*. C'est un fait de la plus haute gravité à tous égards... S'arrêtera-t-on là ? La foudre ne tombera-t-elle pas bientôt sur Laberthonnière, sur la *Revue du Clergé Français* ?", Mgr Mignot au baron von Hügel, 10 janvier 1908, ms 2816.

<sup>2236</sup> Évolution du dogme à propos d'un livre récent, 1910, f°20, ADA 1D 5-04.

développement de la théologie sacramentaire, il est vraisemblable que le rapprochement n'est pas complètement fortuit.

Peut-être faut-il chercher la raison de cette réserve dans la conviction que le degré d'abstraction de la controverse est tel qu'elle est en réalité sans influence sur l'opinion. C'est ce qu'il laisse entendre à Mgr Lacroix après la condamnation du livre d'Edouard Le Roy par le cardinal Richard :

***M'est avis que ce livre est très dangereux, mais il est incompréhensible pour les 9/10 des lecteurs - même ecclésiastiques. Il fera moins d'effet que La crise de Houtin***<sup>2238</sup> .

Sans doute aussi lui semble-t-il que le débat sur des questions aussi difficiles contribue davantage à les complexifier qu'à les simplifier.

## 2.1 Les limites de l'historicisme.

Mgr Mignot s'est pourtant expliqué publiquement sur les limites de l'historicisme dans la préface à l'édition des Lettres sur les études ecclésiastiques en 1908<sup>2239</sup> .

Il affirme avoir toujours pensé, en vertu du simple point de vue méthodologique "qui veut que la méthode de chaque science lui soit spécifiquement propre, comme son objet" que les seuls procédés de l'histoire profane "sont impuissants à justifier entièrement le christianisme devant la raison, en tant qu'il se donne pour une religion surnaturelle et divine". Les tentatives faites par des "esprits à la fois hardis et préoccupés de rigueur scientifique" pour comprendre le christianisme en ne considérant que ses seuls aspects extérieurs et en demandant "au phénoménisme de l'histoire une justification complète de l'Église et de la foi de l'Église" ne pouvaient qu'aboutir à une impasse. Il n'est plus resté entre leurs mains "qu'une poussière sans vie, analogue à celle que l'on rencontre dans les tombeaux d'où l'âme est absente".

***L'histoire n'est pas tout, ne saurait être tout. Elle est juxtaposée à l'Église, elle n'en donne pas tout le secret. Il faut éviter de faire dire à l'histoire ce qu'elle ne dit pas, comme aussi de soutenir que rien n'existe en dehors de ce qui est relaté. D'après les théologiens il faut tenir compte des événements subséquents. Cette méthode [...] présente de graves inconvénients dont le moindre est de prêter à d'anciens auteurs des préoccupations modernes auxquelles ils ne songeaient pas ; elle risque de fausser radicalement l'histoire en substituant à la mentalité d'un siècle les idées souvent très différentes d'un autre siècle. Suivant les critiques progressistes il ne faut tenir compte que du sens littéral. Cette méthode assurément la meilleure, n'est pas non plus sans péril si elle devient exclusive ; si sous prétexte de mettre le lecteur en garde contre des témoignages soit-disant suspects... on l'isole de ce qui pourrait l'éclairer et le compléter. Au lieu d'être des historiens, nos critiques deviennent alors de purs subjectivistes. C'est ce qui***

<sup>2237</sup> Abbé F. Mallet, "Un nouvel entretien avec M. Blondel", RCF, 1<sup>er</sup> mai 1904, p. 516.

<sup>2238</sup> Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 7 juin 1907, f° 60-61.

<sup>2239</sup> Lettres sur les études ecclésiastiques. L'ensemble des citations qui précèdent sont extraites des pages VIII-XV.

**est arrivé à Harnack**<sup>2240</sup> .

L'analogie pertinente est ici celle du vivant. La vie en effet est une synthèse qui ne s'explique intégralement par aucune de ses parties prises isolément ni par leur somme, mais "qui implique l'action d'un principe supérieur d'organisation et de finalité". De même l'Église chrétienne, "considérée dans son unité organique et dans sa continuité à travers le temps, apparaît comme une synthèse originale et unique qui dépasse par sa signification et son action tous les individus et tous les événements qu'elle enveloppe". L'histoire chrétienne doit donc être nécessairement envisagée de l'intérieur du christianisme, "du point de vue de la synthèse vivante de l'Église" et c'est pourquoi elle ne relève pas seulement des seules méthodes de l'histoire profane. Tout critique qui négligerait systématiquement cette réalité ne pourrait que défigurer la vérité "spécifique et unique dans le monde" de ce fait particulier qu'est le christianisme. Ceci justifie que le magistère ait condamné l'affirmation selon laquelle "les exégètes hétérodoxes aient mieux saisi le vrai sens des Écritures que les catholiques"<sup>2241</sup> et surtout celle selon laquelle l'exégète devrait "mettre de côté toute idée préconçue sur l'origine surnaturelle de l'Écriture, et ne pas l'interpréter autrement que les autres documents purement humains"<sup>2242</sup> .

Une telle attitude manifeste "un *réalisme*" beaucoup plus conforme aux exigences d'une démarche réellement scientifique que celle de ceux qui occultent la spécificité des faits religieux tant il est vrai "qu'on n'a quelque chance d'entreprendre leur examen avec utilité que si l'on admet au moins la *possibilité* du surnaturel". C'est la seule qui soit scientifique, "au sens intégral de ce mot", parce que seule elle prend en compte "toute la réalité du donné". Le critique qui veut s'en tenir au seul domaine des phénomènes "commet l'erreur d'expliquer le tout mystérieux d'une religion divine par les seules parties accessoires qui lui servent de cadre et de soutien extérieur".

Si la préface pose clairement les limites des prétentions historicistes, elle ne dit rien des prétentions extrinsécistes. Il faut aller chercher dans un texte non publié une réflexion à ce sujet. Pour Mgr Mignot il est impossible de séparer l'histoire de la théologie :

***Une théologie qui ne s'appuierait pas sur l'histoire serait un système religieux sans consistance, sans autorité ; une histoire séparée de la théologie, formant une cloison étanche, ne se comprendrait pas davantage, car l'histoire n'est que l'étude critique des documents sur lesquels repose la théologie***<sup>2243</sup> .

Le rôle de l'historien confronté à des documents "tout pénétrés de surnaturel" ne consiste pas à "décanter ces documents, à les presser pour en éliminer ce qu'ils contiennent d'extra humain", car ce serait exclure le surnaturel a priori, rétrécir le domaine de l'activité humaine. Ce serait faire œuvre de philosophe et non d'historien. La négation du surnaturel ne saurait être le postulat de la critique.

<sup>2240</sup> "Critique et Tradition", in *L'Église et la critique*, pp. 120-121.

<sup>2241</sup> Proposition 19 du décret *Lamentabili*.

<sup>2242</sup> Proposition 12 du décret *Lamentabili*.

<sup>2243</sup> *Vers la lumière, s.d., ADA, 1 D 5 11-02*

De son côté, le théologien doit admettre que "la religion n'est pas une construction idéale de l'esprit". Il ne peut pas refuser d'admettre des faits dûment contrôlés<sup>2244</sup>. Dieu ne saurait être contraire à lui-même et ce qu'il manifeste dans l'ordre de la nature est évidemment aussi vrai que ce qu'il enseigne dans l'ordre surnaturel. Un fait bien constaté, bien compris renverse les plus belles théories ; un fait constaté c'est l'évidence et l'on ne va pas contre l'évidence.

Si la théologie est inséparable de l'histoire, la balance n'est pas tenue équilibrée entre les deux. Dans la mesure où la religion n'est pas une construction idéale de l'esprit, les "indications de l'histoire doivent toujours être à la base de nos théories"<sup>2245</sup>.

Blondel estimait que Mgr Mignot en insistant sur la nécessité de se placer "sur le terrain tout historique des faits" surenchérisait sur Loisy :

***Ne quittons pas le terrain positif de l'histoire pour le rêve métaphysique. Nos contemporains ne se fient qu'aux faits. Partons donc des faits seuls ; la science exégétique peut s'établir sur son propre terrain ; notre foi est une question de fait historique", dit à peu près Mgr Mignot. Et M. Loisy résume tout en cette phrase sur les critiques : "La théologie n'est pas à la base de leurs travaux, ils ne la rejoignent qu'à la fin de leurs investigations". Allant plus loin que cette abstention préalable et que ce doute méthodique, il déclare expressément qu'il y a cloison étanche entre la théologie et l'histoire, entre le transcendant et le sensible [...] ; or c'est cette prétention que je crois périlleuse, chimérique et illégitime. Je m'explique. [...] Lorsque M. Gayraud déclare que "notre foi est une question de fait historique", il entend que l'on constate le surnaturel comme on voit briller le soleil, et c'est monstrueux [...]. Lorsque Mgr Mignot et M. Loisy usent d'assertions à peu près identiques, c'est avec un sens tout opposé ; ils ne prétendent constater que l'aspect naturel, contingent, humain du surnaturel ; et s'ils espéraient en dégager un élément théologique ipso facto, je déclare énergiquement qu'ils se feraient illusion. Jamais l'histoire pure ne nous fournira rien du dogme. [...] Car si le problème du surnaturel n'est pas immanent, dès le début, à toute l'étude que vous faites des Livres Saints, vous ne sauriez aboutir qu'à un abîme insondable<sup>2246</sup>.***

## 2.2 La tradition.

Gayraud d'un côté, Mgr Mignot et Loisy de l'autre. La ligne de partage est incontestable. Pour autant, est-il certain que les deux derniers en usant des mêmes assertions leur donnaient le même sens ? Et ne faut-il pas introduire entre eux des distinctions qui sont plus que des nuances ? En février 1904, l'abbé Wehrlé écrit à Blondel :

***Je vous engage à lire intégralement l'article de Mgr Mignot, "Critique et tradition",***

<sup>2244</sup> Note de Mgr Mignot : "Agir ainsi serait ressembler à des gens qui nieraient au nom de je ne sais quel principe les taches du soleil. Il n'y en a pas parce qu'il ne saurait y en avoir ! Et pourtant il y en a".

<sup>2245</sup> Note de Mgr Mignot : "Mais il y a des cas où il peut y avoir des conflits entre l'histoire et la théologie ; c'est pour y remédier que nous avons recours à la théorie du développement", *Vers la lumière*, s.d., ADA, 1 D 5 11-02

<sup>2246</sup> *Maurice Blondel à l'abbé Wehrlé, 6 janvier 1903, Correspondance, t. 1, pp. 94-95.*

**dans *Le Correspondant* du 10 janvier. Il me semble que la doctrine de la Tradition que vous venez de dégager d'une façon si lumineuse<sup>2247</sup> s'y trouve impliquée à l'état de pressentiment et d'idée latente. En tout cas, cet article marque un progrès sensible de la pensée de l'auteur et est capable de rendre de réels services<sup>2248</sup>.**

Dans "Critique et tradition", Mgr Mignot avait en effet voulu montrer d'une part - nous l'avons déjà évoqué -, que la critique ne présentait pas de vrai danger pour la foi puisque celle-ci ne reposait pas d'abord sur l'Écriture, mais sur le témoignage de l'Église et d'autre part qu'il ne pouvait y avoir de lecture totale de l'Écriture que dans l'Église. Si l'on ne trouve pas dans les Évangiles "tout ce que nous désirerions si ardemment y voir" c'est que l'Église n'y a pas "puisé les premiers éléments de sa vie" et que sa doctrine n'est pas un écrit, mais "une vérité vivante". C'est pourquoi "aucune histoire ne nous racontera jamais la révélation du Sauveur Jésus comme le fait pratiquement l'Église depuis dix-neuf siècles par son action vivante, efficace, visible, perpétuelles et surnaturelle". Cette action, qui est "la vie véritable de l'Église", est à proprement parler la Tradition et c'est grâce à elle que l'on atteint la plénitude de la pensée de Jésus. C'est pourquoi, "loin de repousser la Tradition, comme le font les protestants, pour qui ce mot est presque synonyme de légendes, de récits controuvés, de 'superstitions romaines'", il faut la mettre à la base de la foi. Comprendre une pensée du Christ ce n'est pas seulement "en connaître les mots [...], c'est la voir vivante et agissante".

Le tort de Loisy est de n'avoir pas été suffisamment explicite sur cette question. En 1903, Mgr Mignot avait écrit au baron :

***Il est clair qu'il y avait une communauté chrétienne, une vie chrétienne, des rites chrétiens, avant la rédaction des Synoptiques ; c'est cette vie chrétienne primitive qui, à mes yeux, constitue la tradition vivante de l'Église. L'Église à la rigueur, aurait pu se passer des Évangiles, comme la vie peut se continuer sans qu'on en écrive l'histoire. L'auteur en n'écrivant que pour les savants a eu le tort de n'avoir pas assez pitié de ceux qui ne le sont pas, et c'est le grand nombre***<sup>2249</sup>.

La critique indépendante qui ne veut admettre comme "éléments constitutifs du christianisme que les paroles de Jésus" n'échappe pas au subjectivisme. Revenant sur cet aspect de la question en 1915, Mgr Mignot trouve une illustration des limites de l'interprétation individuelle de l'Évangile dans le fait que, au cours du XIXe siècle, on a pu y trouver la justification de toutes sortes d'idées différentes et parfois opposées en morale, en philosophie, en sociologie, en politique etc. Ceux qui veulent "solutionner ce qu'on

<sup>2247</sup> Dans la série d'articles "Histoire et dogme" parus les 15 janvier, 1<sup>er</sup> et 15 février 1904 dans *La Quinzaine*.

<sup>2248</sup> Abbé Wehrlé à Maurice Blondel, 21 février 1904, *Correspondance*, t. 1, p. 234. Et le 22 mars 1904 : "Ce que j'ai loué par dessus tout dans vos études de *La Quinzaine* comme dans l'article de Mgr Mignot, c'est la préoccupation de prendre une position apologétique aussi indépendante que possible des conclusions éventuelles de la critique d'extrême gauche. [...] Je ne saurais vous dire à quel point je sens et je constate que l'historicité des faits bibliques touche au nœud vital de la conscience chrétienne ; et combien d'autre part je suis effrayé de la facilité avec laquelle on sacrifie la réalité des faits sur les suggestions les plus suspectes, sur les indications les moins contrôlées de la critique", *Correspondance*, t. 1, pp. 248-249.

<sup>2249</sup> Mgr Mignot au baron von Hügel, 30 octobre 1903, ms 2799.

appelle *les questions du jour* [...] au moyen des Évangiles oublie trop vite que ces problèmes n'étaient pas posés il y a deux mille ans et que le Christ n'avait pas à les résoudre". Une simple analogie de surface n'est pas identité : il ne faut pas s'y méprendre.

De même, ce que les Protestants appellent "christianisme du Nouveau Testament" est finalement une doctrine réactionnaire en ce qu'elle en vient à nier toute souplesse et toute vitalité dans la religion du Christ. Croire que l'on puisse revenir au christianisme des premiers chrétiens ne serait possible que si "par un miracle nous étions reportés à deux mille ans en arrière dans les conditions morales et sociales de la Palestine d'alors". Vouloir ne donner d'autre expression au christianisme que celle qu'on trouve dans les Synoptiques, dans saint Jean, même dans saint Paul c'est l'enchaîner : "Ç'a été une erreur puritaine - sans parler des autres sectes - de crier : Revenons à l'Évangile, rien que l'Évangile et la Bible".

En fait, ce que manifeste réellement le christianisme du Nouveau Testament c'est l'esprit de Jésus agissant dans sa pureté et sa force. Certes, le Nouveau Testament renferme son expression la plus pure, la plus vigoureuse, mais il n'en est pas l'expression complète : "il faudra attendre que la dernière page de son histoire soit écrite". Ce que l'Esprit du Christ a pris en le transformant aux philosophies, aux croyances, aux traditions, aux institutions est considérable et n'est pas achevé. L'histoire de l'Église nous montre la vitalité de cet esprit. C'est pourquoi c'est une erreur plus grave de parler d'un "christianisme pur et simple". On ne peut en effet séparer l'Esprit de son activité. Il faut considérer "cet esprit en mouvement et à l'œuvre et ne pas regarder ce qui a été fait comme un modèle immuable, un portrait à copier"<sup>2250</sup>.

L'abbé Wehrlé n'a donc pas tort de considérer que la conception que Mgr Mignot se fait de la Tradition diffère sensiblement de celle de la théologie classique qui, depuis le concile de Trente, considérait que la Tradition doublait en quelque sorte l'Écriture, Tradition et Écriture étant deux modes différents de transmission des mêmes contenus. Mgr Mignot se méfiait du mot tradition à cause de son ambiguïté : "Le mot tradition est vague. Les données historiques qu'elle nous présente sont sujettes à caution. [...] L'imagination, la pieuse crédulité, l'absence de critique ont fait leur œuvre"<sup>2251</sup>. Il préférait utiliser l'expression "l'enseignement de l'Église", plutôt que le mot Tradition parce qu'il estime que "ce dernier est souvent pris à contre sens. [...] La doctrine de l'Église ne s'identifie pas nécessairement avec telle tradition même très respectable, tel système enseigné dans les écoles théologiques"<sup>2252</sup>. La doctrine de l'Église est une tradition avant d'être une théologie parce qu'elle est "l'épanouissement de la révélation"<sup>2253</sup>. Ainsi

<sup>2250</sup> <sup>1</sup><sup>er</sup> Reg., 6 décembre 1915, f°257-259. "Le Puritain copie un chef d'œuvre ancien ; saint François d'Assise copie un modèle toujours vivant et produisant toujours de nouveaux résultats".

<sup>2251</sup> <sup>1</sup><sup>er</sup> Reg., 2<sup>e</sup> série, f° 180.

<sup>2252</sup> *Cahier noir*, "Sur l'enseignement de la théologie" (pages supprimées de la préface de la Polyglotte), ADA 1 D 5 11-01.

<sup>2253</sup> *Lettres sur les études ecclésiastiques*, p. 137.

Bossuet "qu'on représente volontiers comme l'homme de la Tradition [...], est en réalité l'homme de la théologie de son temps, l'homme de la Sorbonne. [...] La tradition telle qu'il l'entendait était à ses yeux un bloc sacré auquel on ne pouvait toucher sans profanation. Elle était *tabou*"<sup>2254</sup> .

Pour Mgr Mignot c'est l'expérience concrète des apôtres puis celle des générations de croyants qui donne sens au savoir narratif et en cela il se rapproche en effet de Blondel pour qui la Tradition est ce qui "fait passer quelque chose de l'implicite vécu à l'explicite connu"<sup>2255</sup> . A propos de la christologie par exemple, Mgr Mignot, relisant la *Vie de Jésus* de Mgr Le Camus en 1916 écrit :

***Il part des données de la théologie sur la divinité de N. S. sans examiner à fond si les textes évangéliques disent par eux-mêmes ce qu'on leur fait dire. [...] Renan parle quelque part de l'art de solliciter les textes. [...] Les auteurs catholiques ne sont pas toujours à l'abri de ce reproche. [...] On a tort critiquement parlant de s'imaginer que Christ signifie Dieu, que l'expression Fils de l'Homme ou même Fils de Dieu signifie seconde personne de la Trinité, consubstantielle au Père et au Saint-Esprit. Sans doute cela est la vérité, mais une vérité que ne soupçonnaient pas les auditeurs de Jésus, ni même ses apôtres avant la Résurrection. On comprend que des critiques, même bien intentionnés refusent de trouver dans les textes évangéliques des formules qui ne seront précisées qu'à Nicée ou Constantinople***<sup>2256</sup> .

### 3. La nature du développement du dogme : un débat entre newmaniens

C'est pourquoi Mgr Mignot qui a lu chez Newman : "Ici bas vivre, c'est changer, et, pour être parfait, il faut avoir souvent changé"<sup>2257</sup> , estime qu'il est absolument nécessaire de ne pas confondre tradition et routine, fidélité et immobilité, permanence et fixité.

Pour Mgr Mignot, la notion de développement renvoie classiquement à un modèle biologique. La métaphore du grain de sénévé lui vient naturellement sous la plume quand il veut manifester que la tradition en perpétuelle transformation est à la fois une et changeante. C'est également le modèle utilisé par Loisy et par Blondel. Ils l'ont emprunté à Newman. Tous les deux y voient la possibilité de donner "un fondement scientifique à l'apologétique puisqu'elle préserve l'histoire du contrôle théologique et la théologie de la menace historique"<sup>2258</sup> . Mais alors que le second applique ce modèle à l'explication des phénomènes historiques dans leurs successions déterminables, Mgr Mignot, plus proche

<sup>2254</sup> *Ecclesia discens*, "Nove non nova", 1906, f° 25, ADA, 1 D 5 11-02. "Bossuet [...] est l'homme de la théologie, de la tradition disciplinée, mise au point, de la tradition étudiée moins en elle-même qu'en vue de lui faire confirmer les thèses enseignées à la Sorbonne", *Richard Simon par M. Margival*, cahier noir, 1 D 5 11-01.

<sup>2255</sup> Cité par P. Colin, *L'audace...*, *Op. cit.*, p. 410.

<sup>2256</sup> *Varia*, "Quelques observations sur la vie de Jésus de Mgr Le Camus", juin 1916, ADA, 1 D 5 21.

<sup>2257</sup> *Essai sur le développement*, ch. I, sect. I, § VII, p. 67, trad. Paris, Aubier, 1945.

de Blondel, est davantage sensible au fait que ce modèle permet de garantir l'unité du développement par la finalité toute entière présente dès le "germe" qui s'adapte à tout et surtout de différencier le développement de l'évolution. A la différence de Blondel cependant, il ne semble pas que Mgr Mignot ait considéré, qu'il y avait là, entre lui et Loisy une divergence radicale. C'est qu'il admettait, puisque le surnaturel est méta-historique, que l'explication historique était complètement extérieure à l'interprétation théologique. Le savant ne peut passer d'un plan à l'autre. Au delà du constat historique, c'est la foi ou rien. C'est pourquoi il attendait de Loisy une proclamation de foi indépendante de sa production scientifique.

Dans l'apologétique traditionnelle, le signe de la vérité est sa perpétuité dans l'immutabilité puisqu'elle est la manifestation de ce qui ne peut changer. C'est pourquoi toute idée nouvelle est a priori suspecte et discréditée.

***L'une des preuves les plus saisissantes de la divinité du christianisme d'après l'apologétique traditionnelle, se tirait de la fixité de sa doctrine. Ne fallait-il pas fermer les yeux à la lumière pour échapper aux fulgurantes clartés de la révélation et nier l'évidence. Que répondre aux théologiens qui opposaient aux incertitudes de la raison, aux variations sans nombre des systèmes philosophiques, à l'impuissance lamentable de l'esprit humain à créer rien de définitif dans l'ordre religieux, la certitude de la parole de Dieu... et par suite, les fermes assises de nos dogmes ? L'enseignement de l'Église était identique à celui des apôtres qui avaient fidèlement transmis à leurs disciples la doctrine du Maître. La démonstration était faite et on pouvait s'arrêter là. [...] Et pour que rien ne manquât à l'évidence de la démonstration, on remontait beaucoup plus haut, jusqu'aux origines de l'humanité. La religion nouvelle n'était nouvelle que de nom, elle plongeait ses profondes racines dans le sol du judaïsme"***<sup>2259</sup> .

Ainsi, "c'était au nom de la stabilité du dogme que Bossuet reprochait aux protestants les perpétuels changements de leur profession de foi". Il ne distinguait pas "le fruit d'avec la tige et la racine" :

***A ses yeux l'antiquité chrétienne était un merveilleux parterre où toutes les plantes étaient dès l'origine en possession de toutes leurs fleurs et de tous leurs fruits et l'Église du premier siècle ressemblait identiquement à celle du dix-septième !***<sup>2260</sup>

Avec Newman, "la perpétuité est dans la continuité d'un mouvement, elle se reconnaît dans la direction du changement, direction définie par l'unité d'impulsion et la finalité donnée à l'impulsion"<sup>2261</sup> .

<sup>2258</sup> H. Gouhier, "Tradition et développement à l'époque du modernisme", *Ermeneutica et Tradizione, Archivio di filosofia*, 1-2, (1963), p. 87.

<sup>2259</sup> *Une hypothèse : le développement de la doctrine chrétienne, 1903, f° 2-3, ADA, 1 D 5 11-02.*

<sup>2260</sup> *Ecclesia discens, "Nove non nova", 1906, f° 26, ADA 1 D 5 11-02.*

<sup>2261</sup> H. Gouhier, "Tradition et développement à l'époque du modernisme", *Ermeneutica et Tradizione, Archivio di filosofia*, 1-2, (1963), p. 98.



Mais il y a au moins deux manières d'envisager le développement. Dans la première perspective le christianisme est conçu "comme un système de vérités rigides et logiquement articulées [...], le progrès du dogme sera nécessairement subjectif. Nous croïtrons dans sa connaissance, mais il ne croïtra pas objectivement". Dans ce système logique de déductions abstraites, tout sort des prémisses posées ; rien n'est pris au dehors. "Il n'y a ni adaptation aux circonstances, ni fonction de nutrition, ni fonction de relation, rien de ce pouvoir assimilateur" par lequel le dogme catholique peut incorporer d'autres vérités. Or la vie est autre chose qu'une suite logique : "c'est aussi une spontanéité, soumise à une finalité interne, à une idée directrice, selon le mot de Claude Bernard"<sup>2262</sup>. Dans la deuxième perspective, le christianisme est conçu comme un système biologique, non plus "la mathématique de l'intelligence, mais la vie de l'âme", alors il faut admettre que le dogme est en évolution permanente et qu'il n'est que la suite des modifications du sentiment religieux. On peut sortir de l'antinomie en distinguant d'une part le germe du dogme - ce qui est à proprement parler révélé - de l'organisation de ces vérités révélées en formules empruntées à la philosophie. Dans cette perspective, l'élément révélé, objet des croyances plus ou moins conscientes, reste identique à lui-même, mais il n'est pas immobile, il vit et grandit avec un pouvoir assimilateur. Ce relativisme est acceptable si l'on veut bien admettre que les formules dogmatiques sont toujours inadéquates et qu'elles sont nécessairement historiquement datées.

Mgr Mignot considère que tout le débat entre Loisy et les théologiens se résume à la question de savoir comment comprendre l'immutabilité *in eodem sensu*. Loisy n'admet pas l'immutabilité des *interprétations authentiques* du dogme, car elles ne peuvent être que relatives. La vérité seule est immuable en elle-même, mais non son image dans notre esprit : "La foi s'adresse à la vérité immuable à travers la formule nécessairement inadéquate". Le dogme est avec la vérité dans un rapport de signifiant à signifié. Ainsi, il ne faut pas confondre dans l'expression "descendu aux enfers", l'idée exprimée et l'image utilisée. Il y aurait relativité inadmissible de l'interprétation si l'idée et non seulement l'image était modifiée. Loisy ne le fait pas. Citant la *Revue du clergé français*<sup>2263</sup>, Mgr Mignot remarque que c'est pour n'avoir pas fait cette distinction que Sabatier et G. Séailles ont cru que le dogme était indissolublement lié aux conceptions scientifiques qui avaient cours dans l'antiquité. On ne saisit l'immatériel que par l'analogie qui n'épuise pas la réalité divine. La vérité ou l'erreur réside formellement dans le jugement. Ce qui serait erroné serait de croire que les formules sont adéquates à leur objet.

Ce point avait été soulevé par l'abbé Vincent Ermoni dont Mgr Mignot lisait attentivement<sup>2264</sup> les articles dans les différentes revues auxquelles le lazariste collaborait et qu'il accueillera en 1907 dans le diocèse d'Albi lorsque, son orthodoxie étant

<sup>2262</sup> J. G., *Bulletin critique*, août 1899, p. 423.

<sup>2263</sup> "Tribune libre", *RCF*, 1<sup>er</sup> décembre 1903, pp. 90-96.

<sup>2264</sup> Il le reconnaît même sous un pseudonyme. Il est vrai que l'anagramme est évident : "Le dernier n° des *Annales philosophiques* contient un article biblique intéressant de l'abbé Morien - nom inconnu, qui doit dissimuler Ermoni, je suppose :  $M^{(3)} O^{(4)} R^{(2)} I^{(6)} E^{(1)} N^{(5)} = \text{ERMONI}$ ". (Il s'agit de "L'évolution de la critique biblique", *APC*, avril 1907, pp. 48-81), Mgr Mignot au baron von Hügel, 21 avril 1907, ms 2813.

suspectée, il quittera sa Congrégation. Pour l'abbé, il y a au moins trois problèmes distincts. D'abord celui de la comparaison d'un germe doctrinal avec un germe végétal, car comme toute comparaison, celle-ci est imparfaite :

***Le premier évolue dans notre esprit et implique, dès lors, un problème épistémologique d'une grande difficulté ; le second évolue fatalement sous l'action des causes physiques ; l'évolution du germe végétal apparaît être un simple agrandissement des éléments préexistants ; l'évolution du germe doctrinal est plutôt un déroulement, un dégagement, si l'on peut employer ce terme ; les idées sont comme emboîtées les unes dans les autres ; il appartient à notre esprit de les dégager et de les mettre en évidence***<sup>2265</sup> .

Il s'agit d'attirer l'attention sur ce qu'il y aurait de déterministe dans une conception qui resterait trop proche du modèle biologique. On voit bien que la difficulté réside dans l'articulation du pas encore là avec le pourtant déjà présent.

Le second problème est celui du contenu de ce germe initial qui est une donnée positive, puisque "le christianisme n'est pas un théorème de géométrie, mais un fait historique". La tendance de ceux qu'il appelle les *minimistes* d'accepter les conclusions d'une certaine critique qui en réduit l'étendue et le contenu lui semble devoir être condamnée au nom de l'histoire et de la logique. Au nom de l'histoire, car la critique n'a pas encore réussi à faire vraiment la part dans les textes évangéliques entre ce qui relève de l'enseignement de Jésus et ce qui relève de la première génération chrétienne. Au nom de la logique, car on ne peut pas admettre que la foi des premiers chrétiens a pu "combler le vide des *Réalités*" et introduire une doctrine qui n'aurait aucun lien avec le Christ. Il faut en effet maintenir que la foi est "conditionnée par quelque chose de réel" sous peine de s'engager dans une voie qui aboutit à une religion purement subjective, puisque cela reviendrait à dire : la foi de l'Église a donné au monde la divinité de Jésus.

Le troisième problème est celui du rapport entre la formule dogmatique et la théologie. L'abbé Ermoni suggère la métaphore du métier à tisser : "Le dogme est comme la trame avec laquelle le théologien tisse son étoffe". La formule "dit ce qui est, mais elle ne dit ni pourquoi ni comment la chose est". C'est à la théologie de légitimer la formule dogmatique qui n'est que l'affirmation de la vérité à une époque donnée. Pour la comprendre il faut donc "se placer dans l'ambiance qui la vu éclore", en "fixer le sens et en dégager la vraie portée" et enfin en "réexaminer les preuves". Telle est la tâche de la théologie qui est essentiellement une interprétation.

Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter "de ce qu'on appelle l'*élasticité*, la *relativité* et le *symbolisme* des formules dogmatiques" si par élasticité on entend le fait que "les formules sont susceptibles de développer indéfiniment leur contenu latent, et, par suite, de s'approprier, de s'incorporer, de s'assimiler toutes les nouvelles conquêtes dans le champ des sciences" ; si par relativité on entend le fait que les formules dogmatiques sont "en rapport nécessaire avec l'esprit qui les conçoit et les élabore" ; si par symbolisme on entend le fait que l'imagination intervient dans tout acte de connaissance, car "l'homme religieux n'est pas seulement une intelligence pensante ; il est aussi une volonté désirante et un cœur aimant". La formule dogmatique étant une expression religieuse est

---

<sup>2265</sup> V. Ermoni, "La critique positive des documents", *La Quinzaine*, 16 octobre 1904, p. 482.

indissolublement idée et connaissance d'une part, vie et morale d'autre part.

En définitive, l'idée d'un développement lent et non linéaire de la doctrine est de plus conforme, aux yeux de Mgr Mignot, à la manière de Dieu. Très tôt il s'est mis en garde contre la volonté de "forcer Dieu à suivre une perpendiculaire tandis qu'il suit toujours une diagonale ; il ne fait rien brusquement, il dispose de loin les événements à la fin qu'il se propose, il se sert toujours des moyens humains, son œuvre semble être destinée à être passée au crible de notre intelligence" <sup>2266</sup>. Dieu ne fait rien brusquement. Il respecte les individus et la grâce pénètre les âmes "si doucement que nous sentons à peine son action" <sup>2267</sup>, comme il respecte "le génie des peuples et ne devance jamais les siècles". La sagesse divine ne s'impose pas directement aux hommes, mais "elle les élève jusqu'à elle en se servant de leurs idées, de leurs préjugés quelquefois ; elle s'adapte aux idées reçues, à toutes les circonstances, à tous les milieux, à l'état actuel des connaissances de chaque siècle". En un mot, et "il n'y a pas dans l'histoire de l'humanité d'exemples contraires" <sup>2268</sup>, le temps est "le grand auxiliaire de Dieu dans le monde des idées comme dans celui de la formation de la matière" <sup>2269</sup>.

Début 1910, Mgr Mignot interroge Mgr Lacroix pour savoir s'il connaît le nouvel ouvrage de Charles Guignebert <sup>2270</sup> sur l'évolution des dogmes :

***On le dit fort bien fait et aussi très dangereux. Quel malheur que nous n'ayons rien de populaire à opposer à ces productions. Ca me tente bien d'y répondre, mais pour y répondre loyalement il faut reconnaître certaines vérités qu'on accepte pas encore dans l'aréopage des théologiens en renom. Il est encore trop tôt*** <sup>2271</sup>.

Après avoir lu le livre, l'archevêque d'Albi rédige cependant un long manuscrit d'une cinquantaine de pages, sans doute dans la perspective d'un article pour le *Correspondant* <sup>2272</sup>. C'est que le livre de M. Guignebert pose "devant le public intelligent" un problème dont il faut tenter de "donner au moins les éléments d'une solution acceptable pour les catholiques", car "a grand renfort d'érudition", il enseigne que "les religions comme le reste sont le produit de l'esprit humain, qu'elles naissent, grandissent et meurent comme

<sup>2266</sup> Développement de la doctrine chrétienne, 1868, f° 14-15, ADA, 1 D 5 04.

<sup>2267</sup> Essai sur les vêtements du Grand Prêtre, 1876, ADA, 1 D 5 04. Idem citations suivantes.

<sup>2268</sup> Étude sur le Temple de Jérusalem, 1875, ADA., 1 D 5 04.

<sup>2269</sup> Développement de la doctrine évangélique, 1898, cahier A, f° 5, ADA, 1D 5 11-01.

<sup>2270</sup> L'Évolution des dogmes, Paris, Flammarion, 1910.

<sup>2271</sup> ***Mgr Mignot à Mgr Lacroix, 1<sup>er</sup> février 1910.***

<sup>2272</sup> *Évolution du dogme à propos d'un livre récent*, 1910, ADA 1D 5-04. Le 28 mars 1910, il note dans son Journal : "Travaillé à une étude pour réfuter Guignebert dont les livres font beaucoup de mal. Mais une réfutation est très difficile, il faudrait un volume. Qui le publierait et surtout qui le lirait ?", ADA, 1 D 5-05. Il utilisera une partie de ces notes pour le mandement de carême 1913 : *Ce qui ne change pas*.

tout ce qui vient de l'homme". Proche à certains égards d'A. Sabatier, Guignebert "dépassa de beaucoup les idées de son maître qui tout en rejetant les motifs ordinaires de crédibilité savait que le christianisme est seul la vraie religion de l'âme [...] C'était de l'immanentisme peut-être au sens le moins péjoratif du mot, mais la communion entre Dieu et l'homme restait quelque chose de réel". Avec Guignebert, plus proche en cela de Salomon Reinach, il ne reste "rien de la transcendance de Jésus ni de son Église".

Mgr Mignot se place d'abord sur le plan méthodologique : les rationalistes reprochent aux savants catholiques de "trouver avant d'avoir cherché", mais "à supposer le reproche fondé, les rationalistes ne le méritent-ils pas davantage ?" En effet en niant a priori le surnaturel, ils tranchent avant d'instruire la cause.

***Il dira que l'histoire n'a pas à s'occuper du surnaturel puisqu'il ne peut ni le contrôler ni le saisir, qu'il doit se tenir strictement sur le terrain des faits ; que si les théologiens ont le droit de les interpréter à la lumière de la foi, il a le droit de les étudier à la lumière de la seule raison. Sans aucun doute, à la condition toutefois de ne pas les dénaturer, de ne pas les juger uniquement à la lueur de ses parti-pris. En reprochant aux théologiens d'avoir entendu les textes à leur façon et au mieux de leurs doctrines, il ne s'aperçoit pas qu'il agit comme eux***<sup>2273</sup>

Par exemple Guignebert écrit : "Il était inévitable que dès le lendemain de la mort de Jésus, toute réflexion méthodique sur lui tendit à l'élever au dessus de l'humanité". Mgr Mignot commente :

***Pourquoi inévitable alors que le contraire était tout naturel si Jésus n'avait rien eu en propre, s'il n'avait "d'autre religion que ses pères, d'autre Dieu que celui d'Abraham, d'Isaac, de Jacob [...]". Logiquement parlant l'inévitable c'était plutôt que Jésus restât dans son tombeau, que son souvenir [...] s'effaçât comme tous les souvenirs***<sup>2274</sup>

Il est d'ailleurs contradictoire de parler d'évolution inévitable et en même temps de supposer que le christianisme "n'aurait exercé aucune action sur les âmes sans l'adjonction des idées de la philosophie grecque".

Ceci posé, Mgr Mignot en vient au cœur de la question, à savoir l'idée d'évolution nécessaire du dogme. Le mot "évolution" appelle des réserves. Mais il est toutefois susceptible d'un sens acceptable du point de vue catholique. En effet, lorsque Guignebert écrit que le dogme n'a de réalité que s'il est "incorporé par une pensée qui s'appuie sur lui pour progresser", on est bien près de la définition de la théologie qui "n'est autre chose que l'action de l'élément intellectuel sur les vérités religieuses pour en montrer le bien fondé et l'harmonie avec la raison".

Ce qui est inacceptable, c'est la conception d'une évolution religieuse qui aurait son principe unique dans l'action du milieu, qui serait simplement une adaptation et non pas le développement d'un principe interne. Les changements de mentalité d'un peuple s'expliquent par l'action du milieu, mais la proposition : la somme des angles d'un triangle équivaut à deux angles droits est le développement nécessaires de principes établis et

<sup>2273</sup> *Évolution du dogme à propos d'un livre récent, 1910, f° 4-5, ADA 1D 5-04.*

<sup>2274</sup> *Évolution du dogme à propos d'un livre récent, 1910, f° 7-8, ADA 1D 5-04.*

démontrés dans les théorèmes précédents.

C'est pourquoi on ne saurait entendre par développement "un progrès de nos facultés, de nos instincts religieux aboutissant au christianisme d'une façon toute naturelle" : ce serait la négation pure et simple de la révélation. Mais l'idée "d'une manifestation de plus en plus explicite, de plus en plus brillante des vérités révélées" ne présente pas de difficultés en ce qui concerne le développement théologique de la révélation dans l'Ancien Testament.

Le vrai problème est celui qui se pose pour concilier l'idée de développement avec celle de la clôture de la révélation à la mort du dernier apôtre. La solution la plus simple est celle de "beaucoup de bons esprits" qui pensent que si les vérités dogmatiques sont mieux connues aujourd'hui, "ce n'est pas qu'elles aient grandi, ni que les premiers chrétiens les connussent moins bien que nous, c'est que le moment de leur manifestation n'était pas encore venu". Ils ne concèdent qu'un "développement apparent". Pour eux "le dogme aurait été cristallisé dès l'origine" et le développement consisterait "dans le fait de l'avoir présenté sous tous ses aspects à un nombre toujours croissant de fidèles".

Il en est cependant une autre, à laquelle incline l'archevêque, car ceux qui la défendent sont tout autant fidèles à l'enseignement des Pères et du concile :

***Ils pensent que la raison humaine en travaillant sur les données premières de la révélation a contribué pour une large part au développement vrai et de plus en plus complet des dogmes chrétiens qui sans elle et sans les secours des circonstances extérieures seraient restés pour ainsi parler à l'état embryonnaire ; que la science y a ajouté des éléments nouveaux et en a retranché les excroissances superflues. Les dogmes, disent-ils, ne sont pas des formules, des cadres rigides de la vérité : ils sont esprits et vie ; et ne sont pas comme on pourrait le croire des fragments de révélation juxtaposés [...] sans principe générateur, sans cohésion intime, au gré du hasard. Ils sont vivants et animés ; ils font partie intégrante de l'Église, cet organisme puissant qui se meut, agit, anime, vivifie les éléments intellectuels et moraux qu'il rencontre sur son chemin ; il les absorbe comme l'organisme humain, s'assimile les éléments du dehors, rejetant les molécules inutiles à la nutrition, éliminant celles qui ont déjà servi***<sup>2275</sup>

Admettre l'idée de développement est-ce pour autant trouver un terrain d'entente avec les rationalistes ? Nullement, car "nos affirmations réciproques sont comme des lignes asymptotes qui se rapprochent toujours sans se toucher jamais". Ainsi, il n'y a aucune raison de contester que la raison façonnée par la philosophie grecque a contribué à compléter la pensée et la science des apôtres et à développer les dogmes. La différence entre Harnack et la position défendue par Mgr Mignot réside dans le fait que "ce que Harnack regarde comme une adjonction du dehors ayant absorbé en elle et altéré la pensée chrétienne primitive", Mgr Mignot la regarde "comme un aliment externe destiné à favoriser la croissance du germe béni qui sans lui, humainement parlant, serait resté incomplet". L'abbé Ermoni, dans l'article que nous avons déjà cité, faisait le même reproche à A. Sabatier. Il estimait en effet que celui-ci considérait l'élaboration de la philosophie grecque comme une simple juxtaposition, "un apport extrinsèque et

---

<sup>2275</sup> *Évolution du dogme à propos d'un livre récent, 1910, n°18, ADA 1D 5-04.*

hétérogène" par rapport aux données évangéliques.

Le dogme n'est donc ni le produit naturel d'une évolution "qui tirerait sa substance d'elle-même comme l'araignée sa toile", ni le simple exposé plus complet de la doctrine primitive :

**Les définitions actuelles sont ce qu'on a trouvé de mieux jusqu'à présent. En réalité elles sont inadéquates et ne donnent pas l'explication du mystère dont on ne saisit que l'écorce. Même une vérité de foi, sans cesser d'être immuable, par cela même qu'elle est enfermée dans des formules relatives, c'est-à-dire infiniment au dessous d'elle, est soumise à un développement doctrinal. [...] La vérité du dogme est certaine, l'expression peut être fautive** <sup>2276</sup> .

Tout autant que Pie X dans *Pascendi*, Mgr Mignot entend mettre en garde contre la tentation de l'évolutionnisme au sens de Darwin ou de Spencer. Mais, adoptant complètement l'analogie avec l'organisme vivant, il est prêt à admettre que les progrès de la doctrine passent par l'élimination d'éléments devenus caducs. C'est ce à quoi se refusaient, même les théologiens modérés qui entendaient sauvegarder l'idée que ce progrès s'opérait par assimilation définitive <sup>2277</sup> .

C'est que pour l'archevêque d'Albi, le dogme est moins une borne qu'une étape dans le processus complexe qui va de la réalité de la révélation telle que la dévoilent la critique biblique et la compréhension qu'en ont les croyants des différentes générations. Le dogme réfléchit une lumière qui lui parvient obligatoirement au travers du prisme de la critique et il ne peut éclairer la conscience croyante qu'autant qu'il lui permet de rejoindre "le monde inaccessible d'où elle nous arrive" <sup>2278</sup> .

Les principaux éléments de la construction théologique de Mgr Mignot que nous venons d'étudier trouvent leur cohérence dans une mentalité qui s'oppose point par point à la mentalité intégriste telle que le P. Congar a pu la décrire <sup>2279</sup> : insistance mise sur la corruption de la nature et sur le péché originel ; répulsion a priori pour la notion d'évolution et plus encore pour celle de développement ; conception de la foi qui accentue l'aspect objectif de l'adhésion intellectuelle à un donné dogmatique par rapport à l'aspect subjectif d'une réponse personnelle à une expérience religieuse ; attachement à une théologie déductive plus soucieuse de déceler dans la pensée des autres les erreurs qu'elle recèle que les questions auxquelles elle tente de répondre ; majoration dans la doctrine de l'aspect autoritaire qui fait de la vérité un énoncé à proclamer d'une part et à recevoir tout fait d'autre part ; une ecclésiologie qui privilégie l'aspect de société hiérarchique par rapport à celle de communauté de croyants.

Mgr Mignot, au contraire, relativise les conséquences du péché originel ; accepte la notion de développement comme la seule capable de concilier l'histoire et la théologie ;

<sup>2276</sup> *Évolution du dogme à propos d'un livre récent, 1910, f°39, ADA 1D 5-04*

<sup>2277</sup> Par exemple le P. L. de Grandmaison, *Le dogme chrétien*, p. 60 cité par P. Colin, *L'audace...*, p. 395.

<sup>2278</sup> E. Poulat, *Histoire...*, p. 462.

<sup>2279</sup> Y. Congar, "Mentalité de droite et intégrisme", *Vie Intellectuelle*, juin 1950, pp. 644-666.

conçoit la foi comme une adhésion du cœur avant d'être celle de l'intelligence ; promeut une théologie qui fasse droit aux interrogations des hommes en quête de sens ; développe l'idée que la vérité n'est jamais acquise ; appelle de ses vœux une Église maternelle. La marge est étroite entre cette conception du catholicisme et le modernisme dénoncé par Pie X. Mgr Mignot est parfaitement conscient de cette proximité. Quelques mois encore avant sa mort, en septembre 1917, il note dans son Journal :

***Dans mes instructions orales ou écrites, je n'ai rien énoncé qui allât contre la doctrine courante. Tout en pensant autrement sur certains points, je ne me croyais pas le droit d'aller contre. Ce que l'on enseigne, me disais-je, peut être vrai, encore que je ne crois pas tout, mais suis-je sûr de ne pas me tromper ? Les négations que je substituerai aux affirmations des autres sont-elles décisives pour entraîner la conviction générale ; le sont-elles surtout pour rendre les fidèles meilleurs ?***

Alors, me dira-t-on, vous paraissez croyant sans l'être ? Est-ce là de la sincérité ? Avez-vous le droit de rester évêque et même prêtre ? N'est-ce pas de l'hypocrisie ? Avez-vous le droit de profiter des avantages que vous donne l'Église alors que vous ne croyez pas à tous ses dogmes ? Entendons-nous bien. Il y a dans l'enseignement courant de l'Église des opinions libres qui ne sont pas des dogmes et qu'on est libre d'admettre ou de n'admettre pas. Elles peuvent être généralement reçues sans s'imposer à notre *Credo*. Quant aux dogmes fondamentaux : existence d'un Dieu personnel, Trinité, Incarnation, Rédemption, efficacité des sacrements, Église institution divine etc., qui en douterait sans cesser d'être chrétien<sup>2280</sup> .

Mgr Mignot distingue donc très clairement le petit nombre de dogmes qui constituent l'armature doctrinale du catholicisme du champ, en comparaison très étendu, mais variable en amplitude selon les époques, des opinions libres. Cette attitude est très exactement celle décrite par H. Bremond qui estimait que, si ce genre de distinction avait existé de tout temps dans l'Église, la nouveauté de la situation résidait dans le fait que les théologiens les plus lucides en avaient enfin reconnu la validité, qu'ils avaient tenté de la justifier rationnellement, et qu'ils avaient rêvé "de faire accepter cette justification par l'Église"<sup>2281</sup> .

---

<sup>2280</sup> Journal, 20 septembre 1917.

<sup>2281</sup> *Un clerc qui n'a pas trahi*, p. 17.





## Conclusion

Dans l'avant propos de la biographie de Mgr Mignot qu'il préparait, Mgr Lacroix se demande pourquoi "malgré l'éloignement et l'exiguïté de sa ville épiscopale, Mgr Mignot comptera parmi les rares prélats de notre temps dont le nom sera retenu par l'histoire"<sup>2282</sup>. A ses yeux, l'archevêque d'Albi n'a pas vraiment "joué un rôle de premier plan dans les grands événements de ces dernières années" ; il ne fait pas partie "des prélats qui se sont imposés par la magnificence de leur parole" ; on ne trouve dans ses écrits "ni la forte originalité, ni l'éclat de la forme qui sont indispensables pour transmettre les œuvres de la pensée aux générations suivantes".

Reste "sa curiosité intellectuelle, étonnamment éclectique, (qui) s'étendait à toutes les branches du savoir humain". Mais ce constat ne fait que déplacer les motifs d'étonnement. Rien dans la carrière de Mgr Mignot ne permet de le différencier, à première vue, des prêtres intelligents que l'on trouve dans tous les diocèses. En particulier, "comme la plupart des prêtres de sa génération il n'avait pris aucun grade universitaire, pas même celui de bachelier", il n'a pas été élève de l'École des Carmes, il n'a pas fréquenté "les cours de la Sorbonne ou ceux du Collège de France". Si Mgr Mignot se révèle "un incomparable autodidacte, ce fut surtout parce qu'il eut le courage d'être un obstiné travailleur et que l'appétit de savoir fut la grande, l'unique passion de sa longue vie". C'est en cela que Mgr Mignot est un modèle. Sa vie démontre que "la prétendue incompatibilité entre la charge des âmes et les travaux scientifiques n'est qu'une simple légende, imaginée par ceux qui ont intérêt à l'entretenir". Mgr Lacroix se

---

<sup>2282</sup> Biographie manuscrite, ADA, 1 D 5 26 ainsi que toutes les citations de ce paragraphe et du suivant.

propose de montrer qu'il est possible d'une part, "d'allier le goût des recherches spéculatives aux obligations les plus absorbantes de la charge pastorale" et d'autre part "de joindre à une orthodoxie au-dessus de tout soupçon, une activité, et même une hardiesse d'esprit de bon aloi, qui fait qu'au lieu de se laisser épouvanter par les problèmes, on les regarde bien en face pour en découvrir la solution". Bref l'archevêque d'Albi était "une sorte de patriarche intellectuel" du clergé de France<sup>2283</sup> et il "faisait mentir Duchesne qui prétendait que tous les prélats étaient des ignorants"<sup>2284</sup>.

Mgr Mignot aurait sans doute trouvé qu'une partie du portrait versait quelque peu dans l'hagiographie, lui qui considérait que le temps qu'il avait consacré à l'étude l'avait distrait de tâches pastorales pour lesquelles il avouait n'avoir éprouvé qu'un attrait modéré et que l'autre partie relevait plutôt de l'utopie puisqu'aussi bien la suspicion dont il avait été l'objet avait manifesté qu'il était à tout le moins difficile de faire admettre à l'époque la coexistence de l'orthodoxie et d'une certaine liberté d'esprit. Sans doute enfin n'aurait-il que moyennement apprécié le qualificatif d'intellectuel.

Dans le monde catholique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup>, le mot, surtout le substantif, est généralement employé avec une nuance péjorative pour désigner un sceptique dilettante. L'abbé Lugan se refuse à l'utiliser pour Mgr Mignot :

Il ne fut cependant pas un intellectuel, en entendant par là un amateur qui ne se préoccupe que de faire jouir l'esprit au spectacle des humaines contradictions, sans se soucier de le tranquilliser, qui se complet en l'énoncé des problèmes que posent l'univers et l'homme, mais se désintéresse de leur solution, à laquelle il ne croit pas. Tel fut Montaigne et la lignée des sceptiques formés à son école. Mgr Mignot ne sommeilla jamais sur leur "mol oreiller". Il abordait les problèmes pour leur trouver une solution utile et pacifiante<sup>2285</sup>.

Mgr Mignot lui-même emploie le plus souvent le mot intellectuel entre guillemets pour désigner les hommes du camp d'en face, ceux "qui déclarent ne connaître d'autre enseignement que la science"<sup>2286</sup> et qui croient que l'on "peut se passer de la prière et même se passer de Dieu"<sup>2287</sup>. Pour s'expliquer à lui même l'évolution de Loisy, il dira qu'il est le type parfait du "pur intellectuel".

De son côté l'abbé Venard témoigne du fait que le mot était employé pour stigmatiser *ad intra* ceux qui exprimaient leur insatisfaction face à l'enseignement qu'ils recevaient :

<sup>2283</sup> "Mgr Mignot, par sa haute culture intellectuelle, sa compétence réelle en exégèse et dans les sciences ecclésiastiques, son esprit bienveillant et modéré, a joui auprès de l'épiscopat d'une autorité et d'une confiance incontestable qui aurait pu faire de lui un chef, si sa modestie et son manque de goût pour l'action ne lui eussent fait négliger les avances qu'il recevait", P. Lecanuet, *L'Église...*, t. 3, p. 112.

<sup>2284</sup> J. Steinman, *Fr. von Hügel*, p. 54.

<sup>2285</sup> Abbé Lugan, *L'esprit et le cœur de Mgr Mignot*, p. 2.

<sup>2286</sup> *Évolution ou développement des dogmes*, 1910, f° 1, 1 D 5-04.

<sup>2287</sup> Lettre pastorale *A propos de la guerre*, 1914, p. 5.

Ce terme devint à la mode à Saint-Sulpice, en ces années où je m'y trouvais et dans les années suivantes, pour désigner, avec un sens défavorable, ceux que ne satisfaisait pas l'enseignement ordinaire, qui ne se contentaient pas avec des thèses et des arguments de manuels et manifestaient de la sympathie pour les idées nouvelles en exégèse et en théologie<sup>2288</sup>.

En ce sens là, il convient certes à Mgr Mignot, mais le lui appliquer reviendrait à adopter le point de vue de ceux dont il n'a cessé de déplorer l'étroitesse d'esprit.

En tout état de cause, Mgr Mignot ne satisfait qu'à l'un des deux critères retenus par Claude Langlois dans sa définition de l'intellectuel chrétien : "la capacité à réfléchir et à prendre position sur le rapport actuel de son Église aux problèmes du monde contemporain"<sup>2289</sup>. Sa fonction épiscopale d'une part et le fait qu'il n'avait acquis aucune compétence légitimement reconnue<sup>2290</sup> d'autre part ne lui permettaient pas de satisfaire au second qui combine "l'autonomie par rapport à l'institution" avec une "légitimation scientifique extérieure à l'Église".

Si l'on ne peut dire de Mgr Mignot qu'il a été un intellectuel en ce sens précis, il n'en demeure pas moins qu'il a incarné aux yeux de ses contemporains et tout particulièrement de l'élite intellectuelle laïque et ecclésiastique, l'image d'un prélat qui, hanté par l'attitude de Bossuet vis-à-vis de Richard Simon, s'est voué à la défense de l'indispensable et légitime liberté du travail scientifique.

L'échelle à laquelle nous nous sommes situés nous a permis de repérer la dynamique d'une impulsion diffuse dans laquelle la demande de légitimation de la critique historique s'inscrit dans une constellation culturelle à laquelle appartiennent également l'appel à la conscience, la liberté d'examen et d'expression, la limitation de la dérive ultramontaine. Cette dynamique est née des tensions qui ont traversé tout le XIXe siècle sur la manière de concevoir les rapports de la science et de la philosophie issue des Lumières d'une part avec le savoir théologique d'autre part. En s'exerçant à l'intérieur même des individus les plus directement en contact avec les courants novateurs et en suscitant des tentatives multiples pour les surmonter et résoudre le conflit, ces tensions sont à l'origine de la crise interne qu'a connue l'Église entre 1890 et 1914.

Notre travail nous a permis d'entrevoir comment un homme parfaitement au fait des problèmes que la culture contemporaine posait à la culture catholique à laquelle il était par ailleurs complètement intégré a tenté de surmonter les contradictions qui traversaient l'Église de son temps. Ses réactions s'expliquent par la conjonction d'un tempérament, d'une expérience et d'une démarche intellectuelle. Mgr Mignot est un homme chez qui domine le sens de la mesure et qui ne redoute rien tant que ce qui risque d'entraîner vers

<sup>2288</sup> Louis Venard, cité in Poulat, *Histoire*, p. 301.

<sup>2289</sup> Claude Langlois, "La naissance de l'intellectuel catholique", in *Intellectuels chrétiens et esprit des années 20*, Paris, Cerf, 1997, p. 214.

<sup>2290</sup> "Les lacunes de sa formation scientifique [...], son isolement même hors d'un milieu de travail intellectuel, le mettaient dans un état d'infériorité relativement à des spécialistes tels que les Duchesne, les Batiffol, les Lagrange, les Grandmaison", L. de Lacger, *Mgr Mignot*, p. 149, n. 1.

des extrêmes. On comprend qu'il ait cherché et trouvé du côté de l'anglicanisme des conclusions exégétiques et théologiques qui satisfaisaient son goût de l'équilibre<sup>2291</sup>. L'expérience est celle de l'Église de France de son enfance, d'une l'Église respectueuse des coutumes locales, sachant manifester à l'occasion son indépendance vis-à-vis de Rome, acceptant l'autonomie totale du pouvoir temporel à l'égard de l'autorité spirituelle du pape et une certaine capacité de ce pouvoir à agir dans sa vie concrète et administrative. La démarche intellectuelle, enfin, est celle fondée sur la méthode positive et historique qui aime faire appel d'un passé plus ancien de la vie de l'Église sans pour autant méconnaître le caractère irréversible (providentiel, dirait le théologien) de certains développements.

Ceci explique sans doute que l'on ait pu dire de Mgr Mignot qu'il avait été le "véritable Erasme du modernisme"<sup>2292</sup> et si cette expression a rencontré un succès certain. Elle a été reprise par le chanoine Aubert dans la *Nouvelle Histoire de l'Église* et Marie-Thérèse Perrin l'avait choisi comme titre de son travail sur l'archevêque d'Albi. Certes, comparaison n'est pas raison, mais la référence à Erasme ne manque pas de légitimité.

L'évocation de l'humaniste de Rotterdam remonte à Loisy lui-même qui avait revendiqué pour les modernistes la possibilité de "se tracer à partir d'Erasme, en passant par Descartes et Richard Simon, pour aboutir à Lamennais et Renan, une généalogie où Lütner ne saurait à aucun titre figurer"<sup>2293</sup>. C'est donc assez logiquement que Lucien Febvre a pu évoquer Erasme à propos du modernisme<sup>2294</sup>. Il a trouvé dans les *Mémoires* de Loisy "autre chose qu'une tranche d'histoire ecclésiastique et religieuse contemporaine". Il y a lu "bien des pages d'une histoire qui (lui) est familière, car l'histoire du modernisme n'est pas "quelque chose d'unique, d'isolé et de sans précédent" dans l'histoire du catholicisme. Le parallèle est tentant entre Erasme écrivant : "*Summa nostrae religionis pax est et unanimitas*" et Loisy appelant de ses vœux une Église redevenue "la patrie de toutes les âmes, la mère de ceux qui cherchent la vérité".

Augustin Renaudet, de son côté, a fait le rapprochement. Un chapitre entier de ses *Études* est consacré au "modernisme érasmien"<sup>2295</sup> qu'il caractérise par un double refus auquel correspond une double affirmation. Refus d'abord que l'intelligence du dogme ait atteint une formulation complète et définitive avec l'affirmation corollaire que chaque progrès dans un domaine quelconque du savoir donne à la pensée chrétienne l'occasion de mieux se comprendre. Refus ensuite d'admettre que les règles de la vie chrétienne

<sup>2291</sup> Le P. Congar pense qu'il existe "certaines similitudes, du moins dans le tempérament, entre gallicans et anglicans", *Catholicisme*, t. 4, col. 1736.

<sup>2292</sup> Jean-Marie Mayeur, *La séparation des Églises et de l'État*, Paris, Julliard, coll. Archives, 1966, nouvelle édition, Paris, Éditions ouvrières, 1991, p. 33.

<sup>2293</sup> *R.H.L.E.*, 1910, p. 586.

<sup>2294</sup> Lucien Febvre, "Du modernisme de Loisy à l'Erasmisme", *Revue de synthèse*, I, 1931, pp. 357-376, repris in *Au cœur religieux du XVIème siècle*, pp. 123-136.

<sup>2295</sup> *Études érasmienne*s, Paris, E. Droz, 1939, XXIV-376 p.

soient à jamais codifiées dans la discipline d'une Église avec l'affirmation corollaire que chaque progrès dans l'expérience humaine donne à la pratique chrétienne l'occasion de d'élargir le champ de la morale évangélique. Cette position s'explique par le fait qu'Erasme s'était libéré de l'autorité des écoles théologiques, en particulier du dogmatisme de la scolastique, et qu'il avait renoncé à toute ambition métaphysique pour s'attacher à la réalité évangélique.

Invoquer le patronage d'Erasme à propos de Mgr Mignot, c'est mettre l'accent sur trois aspects incontestables de sa personnalité. D'abord bien sûr son irénisme, son désir de faire prévaloir la tolérance et le respect des personnes dans les débats d'idées, sa fidélité en amitié. C'est le plus grand hommage que lui rend Loisy : "Il a été beaucoup aimé de ceux qui l'ont bien connu. Lui-même était aimant et admirablement dévoué"<sup>2296</sup>. De son côté l'abbé Lugan note dans les quelques pages qu'il a consacrées à la mémoire de l'archevêque :

Sans caresser la chimère d'une conciliation impossible de tendances irréductibles, il s'appliquait à restreindre l'abîme qui sépare croyants et incroyants, catholiques et dissidents. Tous ne pouvaient-ils pas s'accommoder pour le moins de la bonne foi et de l'amour de la vérité, dans le respect mutuel et l'estime réciproque ? Il voulait être un instrument de rapprochement, un ministre de pacification<sup>2297</sup>.

C'est ensuite inscrire ses audaces dans l'esprit de soumission au magistère dont il toujours fait preuve sans qu'aucune volonté de révolte ne l'ait jamais animé. Que sa démarche n'ait pas été comprise, "il en a, estime Loisy, certainement beaucoup souffert, mais c'est aussi avec douceur qu'il a souffert"<sup>2298</sup>. S'il a été marginalisé, c'est du fait de ses collègues dans l'épiscopat et du magistère romain qui ont été dans l'incapacité de tenir compte de ses appels à une discussion loyale des problèmes que les transformations du monde posaient à des hommes eux-mêmes transformés par les modifications d'un environnement intellectuel largement déterminé par les prétentions philosophiques et scientifiques à être porteuses de raison droite et de pensée indépendante.

C'est enfin mettre l'accent sur son souci d'une théologie débarrassée des scories scolastiques qui obscurcissent la foi plus qu'elles ne la nourrissent, car lui qui "savait avec quelle agilité (la vérité) se dérobe à nos emprises, avait une aversion spontanée pour tous les absolutismes irraisonnés [...] qui nient l'évidente complexité des idées et des choses"<sup>2299</sup>. Pour reprendre une expression de Loisy, Mgr Mignot se méfiait de "la nouveauté se prenant pour la vérité" et de "la routine se prenant pour la tradition"<sup>2300</sup>.

---

<sup>2296</sup> *Mémoires*, III, p. 354.

<sup>2297</sup> Abbé de Lacger, *Eudoxe-Irénée Mignot*, 1918, p. 22.

<sup>2298</sup> A. Loisy, *Mémoires*, I, p. 354.

<sup>2299</sup> Abbé Lugan, *L'esprit et le cœur de Mgr Mignot*, pp. 4-5.

<sup>2300</sup> *Mémoires*, I, p. 102.

Si la comparaison avec Erasme inscrit l'attitude de Mgr Mignot dans la lignée des hommes qui ont périodiquement rappelé à l'Église qu'elle n'était pas d'abord une institution, mais un service, elle ne rend pas compte de ses réactions à la spécificité de la situation de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle où l'on voit catholiques et adversaires de l'Église partager, d'une certaine façon, un même modèle, forgé au XIX<sup>e</sup> siècle, celui de l'incompatibilité de la religion et de la modernité. Les premiers au nom de leur vision intégrale du monde qui ne peut admettre le refoulement du religieux dans l'unique sphère du privé, les seconds parce que la religion apparaît comme une des "dissonances irrationnelles"<sup>2301</sup> encore présente dans le monde moderne, mais qui ne manquera pas de se résorber progressivement.

Mgr Mignot ne s'est pas satisfait pas de cette opposition et il s'est employé à démontrer qu'il n'y a pas exclusion mutuelle de principe entre le catholicisme et la modernité. S'il juge excessives certaines prétentions de la modernité - rationalité, autonomie de l'individu-sujet, différenciation des institutions -, il ne tient cependant pas pour complètement illégitime la résistance à "la prétention de la religion à régir la société entière et à gouverner toute la vie de tout individu"<sup>2302</sup>.

Le progressisme catholique de Mgr Mignot constate les faiblesses de l'appareil intellectuel de l'Église enfermé dans les étroitesse d'une scolastique qui se donne pour l'élaboration ultime de la réflexion chrétienne ; il conteste la prétention des congrégations romaines à participer à l'infaillibilité pontificale et déplore l'irresponsabilité du pouvoir anonyme exercé par les religieux qui les peuplent ; il proteste contre l'illégitimité de l'imposition de pratiques religieuses qui n'ont d'autre fondement que d'être importées d'Italie.

L'esprit de cette critique qui se fonde sur le respect de tout ce qui représente un effort de la pensée ne doit plus rien au modèle intransigeant : Mgr Mignot revendique avec trop d'insistance la liberté de penser sa foi - prétention dénoncée avec ironie par *Pascendi* - et il affirme avec trop de constance que la "part de l'homme" doit être réévaluée. S'il se soumet à l'autorité romaine, c'est qu'il n'a ni l'esprit ni le tempérament d'un hérésiarque. C'est dans l'attente d'un avenir plus favorable qu'il travaille sans relâche à faire admettre dans l'Église la nécessaire diversité de la pensée chrétienne ainsi que la libre confrontation des interprétations. Faut-il s'étonner dès lors que l'abbé Henri Bremond ait vu en lui l'antithèse parfaite de Pie X :

Moins génial, semble-t-il que M. Loisy et que Tyrrell, mais non moins honnête ; moins pétulant que celui-ci, plus flexible que celui-là ; moins amer, ou pour mieux dire, plus doux que l'un et que l'autre, non seulement avec les personnes, mais encore avec les idées, c'est le moderniste par excellence, et, par tous ses actes la justification la plus décisive du modernisme : comme homme d'Église, il est et restera, pour les historiens de l'avenir, l'antithèse vivante et la condamnation non seulement "des chacals" qu'il a tant de fois maudits, mais aussi, et plus encore de Pie X, ce pontife borné et berné<sup>2303</sup>

Face aux principales questions qui ont été en discussion dans l'Église catholique

<sup>2301</sup> D. Hervieu-Léger, *Le pèlerin et le converti*, Paris, Flammarion, 1999, p. 15.

<sup>2302</sup> D. Hervieu-Léger, *Op. cit.*, p. 33.

dans le quart de siècle qui précède la première guerre mondiale : "nature de la révélation, caractères de la connaissance de foi qui y répond, valeur des formules dogmatiques qui l'énoncent, rôle et méthodes de l'apologétique qui en établit le bien fondé"<sup>2304</sup>, il a, sans animosité pour ceux qui restaient attachés à des conceptions qu'il jugeait indéfendables, adopté et défendu des positions qui s'inscrivaient dans une philosophie du sujet en distinguant très nettement l'exposition des difficultés et la certitude intime. S'il rejoint Loisy sur le constat que la théologie scolastique "travaille en dehors de toute réalité, sur des formules de plus en plus vides"<sup>2305</sup>, il se sépare de l'exégète quand celui-ci vient à se demander si les constructions dogmatiques correspondent à une réalité. Jamais Mgr Mignot n'a douté de la réalité de la révélation inscrite dans l'histoire d'Israël et dans celle de l'Église. Mais il a pris acte du fait que c'en était fini du temps où la conscience croyante pouvait recevoir d'une autorité religieuse, qui prétendait maintenir dans l'unité tous les savoirs, la vérité sur toute chose. La synthèse scolastique sur laquelle on s'était appuyé était à ses yeux désormais impuissante à satisfaire cette exigence. On ne pouvait la maintenir comme doctrine officielle qu'au prix d'un dévoiement de l'autorité en pouvoir arbitraire. Mgr Mignot n'a pas désespéré de la possibilité de faire admettre que l'autorité était une condition nécessaire de l'organisation de l'expérience religieuse sous réserve du respect de la liberté de penser et de chercher les voies d'une nouvelle synthèse qui redonne à l'Église la place qui devait être la sienne dans le domaine intellectuel.

Contrairement à Mgr Duchesne, dont Loisy dit qu'il ne partagea jamais les espérances modernistes<sup>2306</sup>, Mgr Mignot a incontestablement cru qu'il était possible, sans mettre à mal l'orthodoxie, de concevoir un autre modèle de catholicisme. Cette liberté de ton et d'esprit paraissait incompatible avec la manière dont on concevait à l'époque, non seulement la fonction d'évêque, mais encore le rapport de la conscience croyante à l'autorité doctrinale. On s'est demandé comment sa foi pouvait coexister avec l'usage qu'il faisait de la critique et surtout on a considéré que sa défense des positions de Loisy était un scandale pour beaucoup. Était-il condamnable ? Le fait est qu'il ne l'a pas été, pas même démissionné comme l'ont été Mgr Geay et Mgr Le Nordez. Rome a sans doute reculé faute de trouver un motif acceptable. C'est une chose que d'exiger la démission d'un évêque pour des raisons disciplinaires, c'en est une autre que de la demander pour des raisons doctrinales. Le plus sage était de laisser jouer la marginalisation, ce qui n'a pas manqué de se produire.

En ce sens Lucien Febvre a raison de dire que dans la crise moderniste s'est rejoué le jeu subtil des rapports entre hérésie, orthodoxie et adaptation et que dans ce jeu, Rome s'emploie "d'instinct, à réduire les trois termes à deux" pour mieux réduire au silence ceux qui demandent "un effort pour réajuster les croyances traditionnelles aux nécessités de

<sup>2303</sup> P. Leblanc, *Un clerc...*, p. 97.

<sup>2304</sup> Aubert, *Bilan...*, I, p. 423.

<sup>2305</sup> A. Loisy, *Mémoires*, I, p. 469.

<sup>2306</sup> Sur ce point et les nuances qu'il faut apporter au jugement de Loisy, voir E. Poulat, "Mgr Duchesne et la crise moderniste", in *Mgr Duchesne en son temps*, p 355 et sq.

l'heure, ou si l'on trouve la formule trop opportuniste, aux besoins profonds et nouveaux de l'époque"<sup>2307</sup>. Cette volonté de ne pas laisser d'espace à l'émergence d'une différence est la marque de la pensée intransigeante qui est volontiers dualiste : entre la vérité et l'erreur, il n'y a pas de troisième voie possible. Cela explique sans doute la difficulté où l'on est de nommer ceux qui tentent de frayer un passage : via media, tiers parti, nouvelle théologie. Autant d'expressions dans lesquelles ceux que l'on désigne ainsi - et qui ne prétendent à rien d'autre que le titre de catholique - ne se reconnaissent généralement pas.

Et pourtant, à partir du moment où l'on constate comme une évidence, que ce soit pour s'en gausser dans *La Lanterne*<sup>2308</sup> en 1902 ou pour s'en réjouir dans les *Etudes*<sup>2309</sup> en 1907, l'impossibilité d'un schisme en France force est d'admettre qu'une nouvelle configuration des rapports entre l'autorité et la conscience est en train d'apparaître. De nombreux protagonistes de l'aventure moderniste, dont Mgr Mignot, ont estimé en conscience qu'ils pouvaient rester dans l'Église catholique. Cette attitude a été une source d'interrogation à l'intérieur et à l'extérieur de l'Église. C'est qu'ils sont à des degrés divers des figures d'un régime de validation du croire en train d'émerger qui sans renier la nécessité d'une validation institutionnelle par l'autorité du magistère, considère que le critère de conformité est insuffisant s'il ne s'accompagne pas de la certitude subjective et d'un certain degré d'autovalidation. S'il n'y a pas eu de schisme c'est que, pour la première fois de façon relativement massive, des croyants ont réussi à concilier, fût-ce dans la souffrance, leur soumission extérieure sincère à l'autorité et la sauvegarde de leur pensée personnelle. D'une certaine façon les mesures disciplinaires imposées par Rome n'ont fait qu'accélérer le mouvement qui tendait à séparer le croire de l'adhésion à la totalité des affirmations du magistère.

En acceptant l'existence de cette distance et en la justifiant pour lui-même et auprès de ceux qui l'interrogeaient, Mgr Mignot a incontestablement travaillé à laisser ouvert le futur et même si le futur n'est pas devenu présent sous la forme qu'il pouvait imaginer, il a contribué à ce que l'espérance qui l'animait dessine des possibles au delà des déceptions qu'éprouvaient ceux qui ne se satisfaisaient pas "de la décadence intellectuelle et morale de l'Église sous le despotisme ultramontain"<sup>2310</sup>. C'est en tout cas l'image que l'abbé

<sup>2307</sup> L. Febvre, *Op. cit.*, p. 363.

<sup>2308</sup> Sous le titre "Conversation édifiante", *La Lanterne* du 24 janvier 1902 cite, selon la *Semaine religieuse* d'Albi, des propos de Mgr Mignot à Léon XIII : "Pour qu'un schisme fût possible, il faudrait que le peuple fût plus profondément religieux et capable de s'intéresser à des questions de cette nature. Aujourd'hui, en France, personne ne suivrait un schisme". Le journal commente : "Et Léon XIII, sur cette constatation, de pousser un gros soupir de soulagement et de se congratuler avec son compère d'Albi. N'est-il pas admirable de voir un Pape et un archevêque se féliciter de l'indifférence religieuse du peuple comme garantie la plus sûre que l'Église de France ne se sépare pas de Rome ?".

<sup>2309</sup> "Le temps des défections en masse de la véritable Église, pour cause de dissentiment doctrinal, telles qu'on les a vues à l'époque de Luther et de Calvin, semble passer sans retour, et il ne faut se laisser prendre sur ce point aux sinistres prophéties de quelques meneurs intéressés", P. Mallebrancq, "Y a-t-il une crise du catholicisme ?", *Les Etudes*, octobre 1907, p. 64.

<sup>2310</sup> A. Loisy, *Mémoires...*, I, p. 354.



Bremond entend laisser de Mgr Mignot : "L'Église de Jésus n'est manifestement pas celle de Pie X, pourquoi ne serait-elle pas celle de Mignot ? De quel droit désespérer d'une Église où se rencontrent de tels hommes ?"<sup>2311</sup>

En étant un croyant qui étudie et un savant qui croit, en défendant l'idée que dans l'Église, l'autorité ne peut pas imposer de force une vérité ni enseigner de l'extérieur et que l'individu ne peut abdiquer sa liberté de penser et se laisser instruire passivement, Mgr Mignot est un révélateur du fait que, dans le catholicisme aussi, l'autorité n'a désormais de légitimité que pour autant qu'elle tient compte des exigences de la conscience.

---

<sup>2311</sup> S. Leblanc, *Un clerc...*, p. 98.



# Sources et Bibliographie

## I. LES SOURCES

### A. Sources Manuscrites

---

#### 1. Archives publiques

##### 1.1. Archives Nationales

F19: Culte

1980 : Attitude de l'Episcopat.

1982 : Assemblée des Évêques

1983 : Affaire Montagnini

F19 : Dossier des personnels : Archevêques et Évêques

2485 : Albi

2523 : Fréjus

2810 : Vicaires généraux.

## **1.2. Bibliothèque Nationale. Département des manuscrits.**

Papiers Brunetière :

Naf 25045 : lettres de Mgr Mignot (1900)

Papiers Loisy :

Naf 15654 : lettres de M. Hogan ;

Naf 15645 : Lettres de Loisy au baron von Hügel (1893-1926)

Naf 15655 : lettres de Houtin ; du baron von Hügel (1893-1902) ;

Naf 15656 : lettres du baron von Hügel (1903-1909) ;

Naf 15657 : lettres du baron von Hügel (1909-1926) ;

Naf 15659 : lettres de Mgr Mignot (1892-1918).

Papiers Lacroix :

Naf 24404 : lettres de Mgr Mignot (1902-1917) et notes préparatoires à sa biographie.

Naf 24406 : Procès verbaux des réunions de la Commission préparatoire à l'assemblée plénière des évêques (mars 1906).

## **1.3. Bibliothèque de l'Institut de France.**

Fonds Imbart de la Tour :

ms 4147 : lettres du chanoine Birot (1886-1924).

ms 4161 : lettres de Mgr Mignot (1909-1917).

## **1.4. Bibliothèque municipale de Bar-le-Duc**

Fonds Marcel Hébert :

826, X : lettres de Mgr Mignot (1886-1901).

## **2. Archives ecclésiastiques**

### **2.1. Archives diocésaines d'Albi**

Fonds Birot.

4 Z 4-09 : Brouillons de textes écrits pour Mgr Mignot : discours sur la Méthode en théologie, lettres sur le Sillon, etc.

4 Z 4-10 : Lettres de Mgr Mignot à l'abbé Birot (1901-1911).

4 Z 4-11 : Le courrier de la Presse : revue d'articles de presse concernant l'abbé Birot et incidemment Mgr Mignot.

Fonds Mignot <sup>2312</sup> .

Correspondance.

passive

1 D 5-07 : 1880-1887, lettres de Mgr Thibaudier, évêque de Soissons.

1 D 5-07 : 1863-1918, ordre chronologique (ex fonds Rodez).

1 D 5-01 : 1890-1918, ordre alphabétique.

1 D 5-02 : 1908-1910, candidature à l'Académie française.

1 D 5-10 : Lettres de sa famille.

active

1 D 5-02 :

- Photocopies des lettres au baron von Hügel, (originaux dans le fonds Hügel à la bibliothèque de l'Université de Saint-Andrews en Ecosse).

- Microfilm des lettres à Loisy, (originaux à la B.N.).

1 D 5-07 : Copies dactylographiées de lettres à Mlle De Coninck (1915).

1 D 5-08 : 1900-1915 : lettres de Mgr Mignot à Henri Fabre, vicaire général.

Séminaire Saint-Sulpice (1860-1865).

1 D 5-02 : Cahiers de cours et notes de lecture.

Ministère sacerdotal (1865-1890).

1 D 5-04 : Notes diverses (1866-1893) dont : Sermons. Traité sur la pénitence (1866).

Essai sur le naturel et le surnaturel (1867). Aperçu sur la doctrine de saint Thomas (1867). Des actes humains (1868). Développement de la doctrine appliquée aux sacrements (1868). Analyse des œuvres spirituelles du P. Faber, Le Saint Sacrement (s.d.). Études sur le droit canonique (1870). Méditations philosophiques (1871). De la connaissance du mystère de la Sainte Trinité (1873). Commentaire des Évangiles (1873). Étude sur le Temple (1875). Essai sur les vêtements du Grand Prêtre (1876) Notes pour servir au traité de l'Incarnation (1876). Études sur les Évangiles (1880). Notes sur Isaïe (1881). Les prophètes d'Israël d'après Robertson Smith (1886). 1 D 5-11/01 : Notes de lecture, brouillons de lettres, de discours, d'articles (1885-1900) dont : Essai sur l'inspiration (1885). 1 D 5-15 : Simples notes pour servir à l'histoire des premiers siècles d'après Farrar, (1881).

Fréjus (1890-1899)

1 D 5-04 : Notes diverses (1866-1893) : Notes sur l'inspiration (reprise du texte de 1885 postérieurement à l'encyclique *Providentissimus*). 1 D 5-11/01 : Notes de lecture, brouillons de lettres, de discours, d'articles (1885-1900) dont : Discours de rentrée à l'Institut catholique de Lyon, (1894). Lettres d'un inconnu sur la question biblique (1895). Lettre à Mgr Bouvier, évêque de Tarentaise (1896). Lettre à l'abbé Robert (1896). Notes pour le mémoire à Léon XIII sur la question biblique (1896).

---

<sup>2312</sup> Postérieurement à notre dépouillement, l'abbé Desprats, conservateur des archives du diocèse d'Albi, a entrepris un reclassement du fonds Mignot. Les cotes qui suivent sont les anciennes. Il existera un registre de correspondance.

Notes pour une réplique à M. Magnier (1897). Conférences sur la divinité de Notre Seigneur (1898). Développement de la doctrine évangélique (1898). Apologie (1898-1899). Sur la vitalité des dogmes, réfutation de Sabatier (1899). Notes sur le P. Tyrrell, Brunetière, l'abbé Margival, etc. (1899-1900).

1 D 5-11/02 : Notes de lecture, brouillons de lettres, de discours, d'articles dont : Troisième lettre sur le Développement de la Révélation. L'œuvre de Moïse, examen du problème. (1897 ?).

1 D 5-15 : Histoire des Juifs (1896).

Albi (1900-1918)

1 D 5-03 : Collection des lettres pastorales et mandements de carême. 1 D 5-04 : Notes et études : Étude sur l'histoire et la religion d'Israël (1905). Évolution du dogme à propos d'un livre récent (Guignebert), (1910). 1 D 5-05 : Mélanges, notes et pensées diverses (1902-1916) : Lettres sur l'Inspiration (février 1902). Mélanges n° 14 à 18, [Cf. 1 D 5-23]. 1 D 5-06 : Journal 1907-1908. Notes de lecture. 1 D 5-11/02 : Notes de lecture, brouillons de lettres, discours, articles dont : Notes sur l'apologie (1900). Projet de réponse à l'écrit anonyme qui signe Gallus. Notes pour une réponse à Mgr de Nancy (1902). Copie de la préface du livre d'Ehrhard (1902). A propos de la brochure Koenig (1903). Le développement de la doctrine chrétienne (1903). Notes sur Briggs (1903, 1907). Notes sur Tyrrell (1903, 1908). Lettres sur quelques difficultés (à l'abbé Chédaille) (1904). Ecclesia discens (1905-1907). 1 D 5-15 : Voyage *Ad limina* 1896 1 D 5-13 : Voyage *Ad limina* 1908. 1 D 5-14 : Voyage *Ad limina* 1912. Lettres confidentielles à l'abbé Chédaille (1907-1912). Mélancolie (1910) ; Anxiétés (1912). 1 D 5-15 : Lettre à Léon XIII sur la question biblique (1901). Rapport à Pie X sur la loi de séparation (1906). Mémoire au cardinal Gasparri (1914). Mémoire de Mgr Guillibert sur l'Action française (1913). 1 D 5-21 : Grands registres de notes (1914-1917) reliés. 1<sup>er</sup> Registre : *Sans titre*, Souvenirs, notes sur la guerre, septembre 1914 - décembre 1915. 2<sup>e</sup> Registre : *Montpellier*, Notes de maladie et de convalescence, février - juin 1915. 3<sup>e</sup> Registre : *Molitg*, id., juin 1915 - juillet 1915. 4<sup>e</sup> Registre : *Notes diverses*, janvier 1916 - avril 1916. 5<sup>e</sup> Registre : *Varia*, octobre 1916 - mai 1917. 1 D 5-22 : Agenda personnels (1912-1918). 1 D 5-23 : Notes diverses dont : Études sur l'histoire de la Religion d'Israël, cahiers 4 et 5, (1902). Traduction du mandement de Mgr Bonomelli *Il gran duole sociale avvera* (1909) Réponse à l'enquête du cardinal Coullié sur les manuels en usage à l'école primaire (1909) Méditations d'après Newman (1910-1911). Notes sur les évangiles (1912-1913, d'après des notes de 1875). Traduction des Psaumes dédiée aux Clarisses de Mazamet (1916). Mélanges n° 2 à 5 (1917). [Cf. 1 D 5-05]

Divers.

1 D 5-13 : Catalogue des papiers Mignot en possession du chanoine Henri Favre. Correspondance du chanoine de Lacger après la publication des Mémoires de Loisy. Dossier de presse (décès de Mgr Mignot). 1 D 5-15 : Notes et souvenirs de l'abbé Berriot. 1 D 5-16 : Correspondance reçue à l'occasion de la mort de Mgr Mignot. 1 D 5-17 : Liste des papiers Mignot conservés à Mazamet. 1 D 5-18 : Notes du chanoine Bécamel. 1 D 5-24 : Idem. 1 D 5-25 : Idem. 1 D 5-26 : Manuscrit de la biographie écrite par Mgr Lacroix. Marie-Thérèse Perrin, *Mgr Mignot, Erasme du modernisme*, préface de Marcel Légaut, s. d., 405 pages dactylographiées).

## 2.2. Rome

Archivio Segreto Vaticano Fonds de la Secrétairerie d'État Ce fonds s'est révélé décevant. En effet la Secrétairerie d'État ne conserve pas de double des documents qu'elle envoie, pour instruction du dossier, dans les différentes Congrégations. Nous avons cependant trouvé quelques éléments concernant Mgr Mignot dans les rubriques suivantes :

Rubrica 1, Sommo Pontifice : Lettres de vœux au Souverain Pontife.

Rubrica 12, Leone Propaganda : Année 1910, fasc. 15, Affaire du Sillon.

Rubrica 17, Funzioni Ecclesiastiche : Année 1913, fasc. 1, fêtes pour la béatification de Jeanne d'Arc.

Rubrica 18, *Congregationes* : Année 1910, fasc. 3

Rubrica 82, Index : Année 1905, fasc. unique : rapports Montagnini.

Rubrica 248, Nonciature de Paris : Année 1890, fasc. 6 : Nomination à Fréjus. Année 1902, fasc. 5 : Transfert à Albi. Année 1903, fasc. 1 : Présentation de Loisy pour l'évêché de Monaco

Rubrica 283, Correspondance avec les Évêques étrangers : Année 1897, fasc. 4  
Année 1909, fasc. 8-10

Fonds de la Sacré Congrégation de la Consistoriale : *Relationes*, 25, 1912, Rapport de la visite *Ad Limina*.

Fonds Begnini : 1 : Années 1903-1915. 2 : Années 1907-1916. 3 : Années 1904-1916.  
Archives de la Congrégation pour les Évêques.

Fonds de la Sacrée Congrégation de la Consistoriale : 780/10 : Dossier Mgr Mignot.

Archives des Augustins de l'Assomption.

FA : Mission confiée au P. Picard par Léon XIII auprès des évêques français en 1897.

RA : Lettres d'évêques au P. Picard.

Journal de guerre du P. Merklen.

## 2.3 Paris

Archives diocésaines de Paris.

Fonds Richard : 1 D 10 - 11 : Assemblées des évêques de France (1906-1908).

1 D 10 - 15 : idem.

Fonds Amette : 1 D 11 - 11 : Notes de cours au séminaire - souvenirs.

1 D 11 - 30 : correspondance au sujet de l'éventuelle nomination de Mgr Mignot au siège de Soissons (1898).

Archives de Saint-Sulpice.

Fonds Vigouroux : lettres de Mgr Mignot (1880-1904).

## B. Sources Imprimées.

---

### 1. Lettres pastorales.

#### 1.1. Instructions pastorales et mandements de carême.

Fréjus :

1891 : L'affaiblissement de l'esprit chrétien, 29 p.

1892 : La fermeté chrétienne en face des négations contemporaines, 34 p.

1893 : Le caractère raisonnable de l'acte de foi, 30 p.

1894 : Les principales vérités qu'il faut croire, 44 p.

1895 : L'immortalité de l'âme, 36 p.

1896 : Le danger des mauvaises lectures, 16 p.

1897 : Les attaques dirigées contre la religion au nom de la science (1), 41 p.

1898 : Les attaques dirigées contre la religion au nom de la science (2), 44 p.

1899 : L'oeuvre des séminaires.

Albi : La collection des Instructions pastorales est insérée dans l'ensemble des Lettres adressées par l'archevêque. Leur numéro d'ordre à l'intérieur de cette collection est indiqué entre parenthèse.

1900 : Le rôle de l'évêque, 21 p. (n°1).

1901 : L'Église, 44 p. (n°13).

1902 : Le Pape, 30 p. (n° 17).

1903 : L'Église, médiatrice de vie surnaturelle, 34 p. (n°21).

1904 : Quelques accusations portées contre l'Église, 44 p. (n°25).

1905 : La divinité de Notre Seigneur d'après le témoignage des Écritures, 38 p. (n°29).

1906 : La divinité de Notre Seigneur (2), 50 p. (n°32).

1907 : La nécessité de l'enseignement chrétien, 22 p. (n°35).

1908 : Les bases de la morale, 26 p. (n°37).

1909 : Quelques motifs d'espérer, 29 p. (n°39).

1910 : Les harmonies du dogme et de la raison, 19 p. (n°40).

1911 : Dieu, unique but de la vie, 20 p. (n°41).

1912 : (Pas de mandement de carême, simple récit du voyage *ad limina*).

1913 : Ce qui ne change pas, 25 p. (n°43).

1914 : La défense de l'école laïque et les devoirs des parents chrétiens, 25 p. (n°44).

1915 : Les blessures du corps et de l'âme, 24 p. (n°48).

1916 : Le Notre Père, 28 p.(n°51).



1917 : La maternité de la Ste Vierge, 29 p. (n°53).

1918 : Le temps présent et spécialement la souffrance, 34 p. (n°54, dernier texte de cette série).

### **1.2. Autres Lettres pastorales. (A l'exclusion des textes purement administratifs)**

1900 :

Promulgation de l'encyclique du 8 septembre 1899 (n°2).

1ère Lettre sur les Études ecclésiastiques (n°4).

2ème Lettre sur les Études ecclésiastiques (n°6).

3ème Lettre sur les Études ecclésiastiques (n°7).

1901 :

4ème Lettre sur les Études ecclésiastiques (n°10).

5ème Lettre sur les Études ecclésiastiques (n°14).

Prières pour les congrégations religieuses (n°15).

1902 :

Promulgation de l'encyclique du 19 mars 1902 (n°18).

A l'occasion de la catastrophe de la Martinique (n°19).

1902 :

Sur le culte des morts (n°20).

1903 :

A l'occasion de la mort du Souverain Pontife Léon XIII (n°22).

Promulgation de l'encyclique *E supremi apostolatus* (4 octobre 1903) (n°24).

1904 :

Promulgation de l'encyclique relative au cinquantième de la proclamation de l'Immaculée Conception (2 février 1904) (n°26).

A l'occasion du cinquantième de la définition du dogme de l'Immaculée Conception (n°27).

1905 :

Sur le concordat et la Séparation des Églises et de l'État (n°30).

Prescrivant des prières pour l'Église de France (n°31).

1906 :

Prescrivant une quête pour les traitements du clergé (n°33)

Les difficultés et les devoirs de l'heure présente (n°34).

1914 :

(29 août) 1ère Lettre sur La guerre avec l'Allemagne (n°45)

(20 octobre) 2ème Lettre (n°46).

(28 décembre) 3ème Lettre (n°47).

1915 :

A l'occasion de l'anniversaire de sa consécration épiscopale et de son ordination sacerdotale (n°49).

La nature et l'efficacité de la prière (n°50).

1916 :

Aux mobilisés du diocèse (n°52).

## 2. Ouvrages, articles, préfaces

### 2.1. Ouvrages.

*Lettres sur les études ecclésiastiques*, Paris, Lecoffre, 1908, XVII-324 p. [recueil des lettres sur les études ecclésiastiques et du discours sur la méthode de la théologie].

*L'Église et la Critique*, Paris, Lecoffre, 1910, XI-314 p. [recueil des articles parus dans *Le Correspondant*, de l'oraison funèbre de Mgr Le Camus et de l'allocution aux obsèques de Mgr Enard].

### 2.2. Articles.

"État des esprits", *Semaine religieuse du diocèse de Soissons*, n° 7, 10, 12, 16, 25, 29, 36, 42, 45, 48 et 49, février-décembre 1884.

"Histoire d'une âme", *Semaine religieuse du diocèse de Soissons*, n°31 et 34, août 1885.

"L'évolutionnisme religieux, à propos d'un ouvrage récent", *Le Correspondant*, 1897, pp.

"Kant et saint Thomas", *Revue du clergé français*, t. XXIII, 1<sup>er</sup> juillet 1900, pp. 293-302 (extrait de la seconde Lettre sur les *Études ecclésiastiques*)

"L'apologétique contemporaine", *Revue du clergé français*, t. XXIV, 15 novembre 1900, pp. 561-587 et t. XXV, 1<sup>er</sup> décembre 1901, pp. 5-26.

"Sur l'histoire", *Revue du clergé français*, t. XXV, 1<sup>er</sup> février 1901, pp. 449-462 et 15 février 1902, pp. 561-583.

"L'apologétique et la critique biblique", *Revue du clergé français*, t. XXVII, 1<sup>er</sup> juin 1901, pp. 5-45.

"La demande d'autorisation", *Revue du clergé français*, t. XXVII, 15 octobre 1901, pp. 415-419 (extrait de la Lettre pastorale sur les congrégations religieuses).

"La méthode de la théologie", *Revue du clergé français*, t. XXIX, 15 décembre 1901, pp. 113-132.

"Les directions pontificales", *Revue du clergé français*, t. XXX, 1<sup>er</sup> mars 1902, pp. 70-74 (extrait de la Lettre pastorale *Sur le Pape*).

"Le culte des morts", *Revue du clergé français*, t. XXXIII, 15 décembre 1902,

- pp. 196-205, 1<sup>er</sup> janvier 1903, pp. 317-329 et 15 janvier 1903, pp. 419-425.
- "Critique et tradition", *Le Correspondant*, 10 janvier 1904, pp. 3-32.
- "A propos d'histoire des religions. I. L'Église et la science", *Le Correspondant*, 10 décembre 1907, pp. 833-850.
- "A propos d'histoire des religions. II. La Bible et les religions", *Le Correspondant*, 25 décembre 1907, pp. 1041-1063.
- "Du progrès en Jésus-Christ", *Annales de philosophie chrétienne*, 7 janvier 1907, pp. 337-363, article signé J.H.
- "Les évêques et les manuels scolaires", *Le Correspondant*, 10 février 1910, pp. 417-445.

### 2.3. Préfaces.

- Dictionnaire de la Bible*, sous la direction de M. Vigouroux, 1894.
- Bible polyglotte*, M. Vigouroux, 1899.
- Newman (John), *Essai sur le développement*, trad. par l'abbé H. Bremond, Paris, Bloud et Cie, 1906, XVI-286 p.
- Hogan (John), *Les études du clergé*, trad. par le chanoine Boudinhon, Paris, Lethielleux, 1901, 575 p.

### 3. Publications de l'époque contemporaine.

Cette bibliographie n'a aucune prétention à l'exhaustivité. Elle rassemble les titres d'articles et d'ouvrages parus entre 1860 et 1930 (dates rondes, à l'exception du livre de P. Alfarić) ayant directement valeur de source soit parce qu'ils ont été utilisés par Mgr Mignot soit parce qu'ils sont des témoignages irremplaçables sur les années 1890-1910.

- \*\*\*, *Le clergé français en 1890*, [abbé Latty], Paris, Berche et Tralin, 1890, VII-101 p.
- \*\*\*\*, *Ce qu'on a fait de l'Église, Étude d'histoire religieuse avec humble supplication à sa Sainteté le Pape Pie X*, [abbé Naudet], Paris, Alcan, 1912, XXII-554 p.
- \*\*\* *Ecce Homo. A Survey of Life and Works of Jesus Christ*, [R. Seeley], London, Macmillan, 1866, XII-301 p.
- \*\*\*\* *Le programme des modernistes, Réplique à l'Encyclique du Pape Pie X*, Paris, Nourry, 1908, XVI-171 pages.
- ALFARIC (Prosper), *De la Foi à la Raison*, Paris, Nouvelles Éditions Rationalistes, 1955, 290 p.
- AMANN (Mgr Émile), "Choses d'hier", *Revue de Sciences religieuses*, oct. 1930, p. 676-693.
- BARBIER (Emmanuel), *Histoire du catholicisme libéral et du catholicisme social en France*, Paris, t. IV et V, 1924, 592 et 517 p.
- BAUDRILLART (Mgr Alfred), *Le renouvellement intellectuel du clergé de France au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les hommes, les institutions*, Paris, Bloud, 1903, 64 p.

- BAUDRILLART (Mgr Alfred), *Vie de Mgr d'Hulst*, Paris, Gigord, 2 vol, 1912, 582 et 660 p.
- BELLAMY (Jean-Julien), *Histoire de la théologie catholique au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Beauchesne, 1904, LVI-290 p.
- BLONDEL (Maurice), "Lettre sur les exigences de la pensée contemporaine en matière d'apologétique et sur la méthode de la philosophie dans l'étude du problème religieux", *Annales de Philosophie Chrétienne*, janvier-juin 1896.
- BLONDEL (Maurice), "Histoire et Dogme. Les lacunes philosophiques de l'exégèse moderne", *La Quinzaine*, 16 janvier, 1<sup>er</sup> et 16 février 1904, repris in *Les premiers écrits de Maurice Blondel*, Paris, P.U.F., 1956, p. 149-228.
- BOLLEVILLE (T. de), "Les études biblique en France au XIX<sup>e</sup> siècle", *Annales de philosophie chrétienne*, 1881, pp. 299-319.
- BOUGAUD (Mgr Émile), *Le christianisme et les temps présents, III Les Dogmes du Credo*, Paris, Poussielgue, 1878, 647 p.
- BOUGAUD (Mgr Émile), *Le grand péril de l'Église de France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Poussielgue, 1878, 176 p.
- BOURRIER (André), *Ceux qui s'en vont (1895-1904)*, Paris, Librairie Fischbacher, 1905, 300 p.
- BRIGGS (Charles) et HÜGEL (Friedrich von), *La commission pontificale et le Pentateuque*, Paris, Picard, 1907, 78 p.
- BROGLIE (Abbé Auguste de), *Problèmes et conclusions de l'histoire des religions*, Paris, Puttois-Cretté, 1885, 416 p.
- BROGLIE (Abbé Auguste de), *Le présent et l'avenir du catholicisme en France*, Paris, Plon, 1892, 273 p.
- BROGLIE (Abbé Auguste de), *La réaction contre le positivisme*, Paris, Nourrit et Cie, 1894, XIV-298 p.
- BROGLIE (Abbé Auguste de), *Religion et critique*, Paris, Lecoffre, 1897, 360 p.
- BROGLIE (Abbé Auguste de), *Questions bibliques* (publiées par l'abbé Piat), Paris, Lecoffre, 1897, VIII-408 p.
- BRUCKER (R.P. Joseph), *Questions actuelles d'Écriture sainte*, Paris, V. Retaux, 1895, X-329 p.
- BRUCKER (R.P. Joseph), *L'Église et la critique biblique*, Paris, Lethielleux, 1907, 294 p.
- BRUGERETTE (J.), *Le prêtre français et la société contemporaine*, Paris, Lethielleux, 3 vol, 1933-1938, VIII-312 p., XII-637 p., VI-793 p.
- CARO (Edme-Marie), *L'idée de Dieu et ses nouveaux critiques*, Paris, Hachette, 1864, 506 p.
- CARO (Edme-Marie), *Le matérialisme et la science*, Paris, Hachette, 1867, VI-292 p.
- CARO (Edme-Marie), *Philosophie et philosophes*, Paris, Hachette, 1888, 422 p.
- CATHOLICI, (Abbé Grosjean), *Lendemain d'Encyclique*, Paris, Nourry, 1908, IX -123 p.

- CAUSSETTE (R.P. Jean-Baptiste), *Le bon sens de la foi, exposé en réponse aux objections philosophiques et scientifiques du jour*, Paris, V. Palmé, 1870, 2 vol., XXXVIII-578 p. et XVII-722 p.
- CHENU (Père Marie-Dominique), "Le sens et les leçons d'une crise religieuse", *La Vie intellectuelle*, décembre 1931, p. 356-380.
- CONSTANT (R.P.), *Le clergé de France en 1892, réponse à la brochure : le clergé de France en 1890*, Paris, Gaume, 1892, 96 p.
- DABRY (abbé Pierre), *Les catholiques républicains*, Paris, Chevalier et Rivière, 1905, 752 p.
- DESJARDINS (Paul), "Catholicisme et critique. Réflexions d'un profane sur l'affaire Loisy", *Cahiers de la Quinzaine*, mai 1905.
- DUILHE de SAINT PROJET (Mgr François), *Apologie scientifique de la foi chrétienne*, Paris, Poussielgue-Privat, 1885, 564 p.
- DURAND (R.P. Alfred), "L'état présent des études bibliques", *Études*, octobre-novembre 1901, p. 433 sq.
- FALLOUX (Comte Frédéric de), *Madame Swetchine, sa vie et ses œuvres*, Paris, Auguste Vaton, 1863, 2 vol., VIII-496 et 438 p.
- FONSEGRIVE (George), *De Taine à Péguy. L'évolution des idées dans la France contemporaine*, Paris, Bloud, 1917, 348 p.
- FONSEGRIVE (George), *Le catholicisme et la religion de l'esprit*, Paris, Bloud et Barruel, 1900, 63 p.
- FONSEGRIVE (George), *Le catholicisme et la vie de l'esprit*, Paris, Lecoffre, 1899, VIII-456 p.
- FONTAINE (R.P. Julien), *L'erreur capitale du clergé français au XIX<sup>e</sup> siècle et la liberté de l'enseignement, réponse à M. l'abbé Garihle*, Paris, A. Savaète, 1899, 37 p.
- FONTAINE (R.P. Julien), *Les infiltrations protestantes et le clergé français*, Paris, V. Rétaux, 1901, IX-288 p.
- FONTAINE (R.P. Julien), *Les infiltrations protestantes et l'exégèse du Nouveau Testament*, Paris, V. Rétaux, 1905, XIV-512 p.
- FONTAINE (R.P. Julien), *Le modernisme sociologique*, Paris, Lethielleux, 1909, 512 p.
- FONTAINE (R.P. Julien), *La synthèse du modernisme*, Paris, Lethielleux, 1912, 132 p.
- FONTAINE (R.P. Julien), *Étude comparative des deux synthèses catholique et moderniste*, Paris, Tegni, 1914, XLVII, 418 p.
- FONTAINE (Nicolas) [pseudonyme de Louis Canet], *Saint-Siège, Action française et "catholiques intégraux"*, Paris, Gamber, 1928, 209 p.
- GARIHLE (F.), *Le clergé séculier français au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L. Savaète, 1898, 93 p.
- GUIGNEBERT (Charles), *Modernisme et tradition catholique en France*, Paris, 1909, 188 p.
- GOUT (Raoul), *L'affaire Tyrrell, un épisode de la crise catholique*, Paris, E. Nourry, 1909, 323 p.

- GRANDMAISON (R.P. Léonce de), "L'Évangile et l'Église", *Études*, janv.-mars 1903, p. 145 sq.
- GRANDMAISON (R.P. Léonce de), "Qu'est-ce qu'un dogme ?", *Bulletin de littérature ecclésiastique*, juillet-octobre, 1905.
- GRANDMAISON (R.P. Léonce de), "L'école catholique de Tübingue et les origines du modernisme", *Recherches de science religieuse*, novembre-décembre, 1919.
- GUIZOT (François), *Histoire la civilisation en Europe*, Paris, Didier, 1846, 404 p.
- HEBERT (Marcel), *L'évolution de la foi catholique*, Paris, F. Alcan, 1905, 257 p.
- HEBERT (Marcel), *La faillite du catholicisme despotique*, Paris, Ed. de la Revue Blanche, 1903, 20 p.
- HOGAN (John), *Les études du clergé*, introduction de Mgr Mignot, Paris, Lethielleux, 1901, 575 p.
- HOUTIN (Albert), *L'américanisme*, Paris, Nourry, 1904, VII-497 p.
- HOUTIN (Albert), *La crise du clergé*, Paris, Nourry, 1907, 346 p.
- HOUTIN (Albert), *Histoire du modernisme catholique*, Paris, chez l'auteur, 1913, VII-458 p.
- HOUTIN (Albert), *La question biblique chez les catholiques de France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard, 1902, 324 p.
- HOUTIN (Albert), *La question biblique au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nourry, 1906, 300 p.
- HOUTIN (Albert), *Le Père Hyacinthe*, t. 3, "Prêtre solitaire" (1893-1912), Paris, Nourry, 1924, 430 p.
- HULST (Mgr Maurice d'), "La question biblique", *Le Correspondant*, t. 170, janv.-mars 1893, pp. 201 sq.
- IRELAND (Mgr John), *L'Église et le Siècle*, conférences et discours traduits par l'abbé Félix Klein, Paris, Lecoffre, 1894, 230 p.
- JANUS [pseudonyme d'Ignace Döllinger], *Le Pape et le Concile*, Paris, Librairie internationale, 1869, XXIII-463 p.
- JAUGEY (Abbé Jean-Baptiste), *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, Paris, 1889, 2ème éd. augmentée d'un supplément, 1891.
- KLEIN (Abbé Félix), *La route du petit Morvandiau*, Paris, Aubier, t. 1, 1946,
- LACGER (Abbé Louis de), "Mgr Mignot et M. Loisy", *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XIX, n° 83, janvier-avril 1933, pp. 161-205.
- LACGER (Abbé Louis de), *Mgr Mignot*, Paris, Bloud et Gay, coll. Les Maîtres d'une génération, 1933, XVI-154 p.
- LACGER (Abbé Louis de), *Notice et Souvenirs*, Albi, Imprimerie. Coopérative. du Sud-Ouest, 1918, 49 p.
- LAGRANGE (R.P. M.-J.), *La méthode historique, surtout à propos de l'Ancien Testament*, 1903, VIII-220 p.
- LAGRANGE (R.P. M.-J.), *M. Loisy et le modernisme*, Juvisy, Ed. du Cerf, s.d., 251 p.
- LATTY (Mgr), *Considérations sur l'état présent de l'Église de France*, Paris, Poussiélgue, 1906, 109 p.

- LATTY (Mgr), *Lettre de Mgr Latty à MM. les directeurs de son grand séminaire*, Paris, Poussiégué, 1902, 200 p.
- LE CAMUS (Mgr Émile-Paul), *Fausse exégèse, mauvaise théologie*, Paris, Oudin, 1904, 126 p.
- LE CAMUS (Mgr Émile-Paul), *Lettre réglant la réorganisation des études ecclésiastiques dans son grand séminaire de La Rochelle*, Paris, Oudin, 1901, 79 p.
- LE MORIN (Abbé Jean) [pseudonyme du P. Méquinion], *Vérités d'hier ? La théologie traditionnelle et les critiques catholiques*, Paris, Nourry, 1906, XIX-345 p.
- LEBLANC (Sylvain) [pseudonyme de Henri Bremond], *Un clerc qui n'a pas trahi*, Paris, Nourry, 1931, IX-102 p.
- LECANUET (R.P.), *L'Église de France sous la Troisième République*, Paris, Alcan, 4 vol, t. 1 : Les Dernières Années du pontificat de Pie IX, 1870-1878, 1907, 579 p., t. 2 : Les Premières Années du pontificat de Léon XIII, 1878-1894, t.3 : Les Signes avant-coureurs de la Séparation : les dernières années de Léon XIII et l'événement de Pie X, 1894-1910, t. 4 : La Vie de l'Église sous Léon XIII, 1930, 735 p.
- LOISY (Alfred), *L'Évangile et l'Église*, Paris, Picard, 1902, XXXIV-235 p.
- LOISY (Alfred), *Autour d'un petit livre*, Paris, Picard, 1903, XXXVI-290 p.
- LOISY (Alfred), *Simple réflexions sur le Décret du Saint-Office Lamentabili sane exitu et sur l'encyclique Pascendi Dominici gregis*, chez l'auteur, 1908, 307 p.
- LOISY (Alfred), *Choses passées*, Paris, Nourry, 1913, X-398 p.
- LOISY (Alfred), *Mémoires pour servir à l'histoire religieuse de notre temps*, 3 vol, Paris, Nourry, 1930-1931, 589, 664 et 607 p.
- LUGAN (A), *L'esprit et le cœur de Monseigneur Mignot*, Albi, Imprimerie Coopérative du Sud-Ouest, 1918, 8 p.
- LYELL (Sir Charles), *L'ancienneté de l'homme prouvée par la géologie*, Paris, J.B. Baillière et fils, 1864, XVI-557 p.
- MAIGNEN (Abbé Charles), *Nouveau catholicisme et nouveau clergé*, Paris, Petaux, 1901, XX-276 p.
- MAUMUS (R.P. Vincent), *L'Église et la France moderne*, Paris, Lecoffre, 1897, 289 p.
- MAUMUS (R.P. Vincent), *Les modernistes*, Paris, Beauchesne, 1909, 269 p.
- MAUPIED (Abbé François), *Dieu, l'homme et le monde connus par les trois premiers chapitres de la Genèse. Cours de physique sacrée et de cosmogonie mosaïque professés à la Sorbonne de 1845 à 1848*, Paris, Leroux et Jouby, 1851, 3 vol., 590, 637 et 807 p.
- MAUPIED (Abbé François), *Le Syllabus et l'Encyclique "Quanta Cura"*, Tourcoing, 1877, 424 p.
- MEIGNAN (Mgr Guillaume) *Les Évangiles et la critique au XIXe siècle*, Paris, Louis Guérin, 1864, VIII-486 p.
- MEIGNAN (Mgr Guillaume), *Le monde et l'homme primitif*, Paris, Palmé, 1869, XVII-403 p.
- MERCIER (Cardinal Désiré-Joseph), *Le modernisme*, Paris, Gabalda, 1909, 45 p.

- MERIC (abbé Elie), *Le clergé et les temps nouveaux*, Paris, Lecoffre, 1892, 540 p.
- MONTAGNINI (Mgr), *Les fiches pontificales. "Dépêches, réponses et notes historiques"*, Paris, Nourry, 1908, XIII-236 p.
- MOREAU (Abbé Georges), *L'Église de France et les réformes nécessaires : le clergé séculier*, Paris, Dentu, 1880, 161 p.
- MOTAIS (Abbé Alexandre), *Le déluge biblique devant la foi, l'Écriture et la science*, Paris, Berche et Tralin, 1885, VII-345 p.
- NARFON (Julien de), *Vers l'Église libre*, Paris, 1905, XXVIII-404 p.
- NARFON (Julien de), *La Séparation des Églises et de l'État, origines, étapes, bilan*, Paris, 1912, III-317 p.
- NEWMAN (Cardinal John Henry), *Essai sur le développement de la doctrine chrétienne*, trad. sur la seconde édition, avec l'approbation de l'auteur, par Jules Gondou, Paris, Sagnier et Bray, 1848, XVI-459 p.
- PRESSENSE (Edmond de), *Jésus-Christ, son temps, sa vie, son oeuvre*, Paris, C. Meyruis, 1866, XV-684 p.
- QUATREFAGES (Jean-Louis de), "L'origine des espèces", *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1868, 1er janvier, 1er mars et 1er avril 1869.
- RIVIERE (abbé Jean), *Le modernisme dans l'Église. Étude d'histoire religieuse contemporaine*, Paris, Letouzey et Ané, 1929, XXIX-589 p.
- RENAN (Ernest), *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Paris, C. Lévy, 1883, XXIV-413 p.
- SABATIER (Auguste), *Esquisse d'une philosophie de la religion d'après la psychologie et l'histoire*, Paris, Fischbacher, 1897, XVI-419 p.
- SABATIER (Auguste), *Les religions d'autorité et la religion de l'esprit*, Paris, Fischbacher, 1904, XII-571 p.
- SABATIER (Paul), *Notes d'histoire religieuse contemporaine. Les modernistes*, Paris, Fischbacher, 1909, LIV-256 p.
- SABATIER (Paul), *L'orientation religieuse de la France actuelle*, Paris, A. Colin, 1911, 320 p.
- SABATIER (Paul), "Quatre ans de pontificat", *Revue chrétienne*, 1907, p. 250 sq.
- SAINTYVES (Pierre) [pseudonyme d'Émile Nourry], *La réforme intellectuelle du clergé et la liberté de l'enseignement*, Paris, Nourry, 1904, XI-341 p.
- SAINTYVES (Pierre) [pseudonyme d'Émile Nourry], *Le miracle et la critique historique*, Paris, Nourry, 1907, 154 p.
- SAINTYVES (Pierre) [pseudonyme d'Émile Nourry], *Le miracle et la critique scientifique*, Paris, Nourry, 1907, V-105 p.
- TURINAZ (Mgr), *Les périls de la foi et de la discipline dans l'Église de France à l'heure présente*, Nancy, E. Driotton, 1902, 102 p.
- TURINAZ (Mgr), *La vraie méthode des études ecclésiastiques*, Nancy, Driotton, 1903, 119 p.
- TYRRELL (George), *Dures paroles, études et méditations*, Paris, Lethielleux, 1907,



XVI-544 p.

TYRRELL (George), *De Charybde à Scylla, ancienne et nouvelle théologie*, Paris, Nourry, s.d., 318 p.

TYRRELL (George), *Lettre à un professeur d'anthropologie*, Paris, Nourry, 1908, 101 p.

TYRRELL (George), *Le christianisme à la croisée des chemins*, Paris, Nourry, 1910, 338 p.

VENTURA (R.P. Joachim), *Conférences, sermons et homélies*, Paris, H. Vaton, 1865, VIII-516 p.

VENTURA (R.P. Joachim), *La raison philosophique et la raison catholique*, Paris, Gaume, 1852, XVI-544 p.

VENTURA (R.P. Joachim), *La tradition et les semi-pélagiens de la philosophie ou le semi-rationalisme dévoilé*, Paris, Gaume, 1856, 464 p.

VIGOUROUX (Fulcran), *Manuel biblique ou cours d'Écriture sainte à l'usage des séminaires, I, Ancien Testament*, Paris, Roger et Chermoviz, 1879.

VIGOUROUX (Fulcran), *Les Livres saints et la critique rationaliste. Histoire et réfutation des objections des incrédules contre les saintes Écritures*, Paris, Roger et Chermoviz, 4 vol, 1886-1890.

WISEMAN (Cardinal Nicholas), "Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée" (1835), in MIGNE, *Démonstration évangélique*, t. XV, col. 9-700.

ZAHM (R.P. Joachim Augustine), *Bible, science et foi*, Paris, Lethielleux, 1894, trad. abbé J. Flageolet, XX-320 p.

ZAHM (R.P. Joachim Augustine), *L'évolution et le dogme*, Paris, Lethielleux, 1897, trad. abbé J. Flageolet, 347 p.

#### 4. Correspondances publiées.

"Lettres de Loisy à Mgr Mignot", éd. par le Chanoine Marcel BECAMEL, *BLE.*, 1966, p. 3-44, 81-114, 170-194, 257-286 et 1968, p. 214-268.

"Lettres du P. Hyacinthe à Mgr Mignot", éd. par le Chanoine Marcel BECAMEL, *BLE.*, 1968, p. 98-114.

"La correspondance de Mgr Mignot et de l'abbé Birot avec l'abbé Paul Naudet, éd. par le Chanoine Marcel BECAMEL, *BLE.*, 1973, p. 27-60, 91-120, 197-212.

*Blondel-Wehrlé : Correspondance*, commentaires et notes par H. de Lubac, Paris, Aubier Montaigne, 1969, 2 vol., 735 p.

"La correspondance Bremond-Loisy", *BLE.*, 1968, p. ; 1969, p.

"La correspondance Bremond - von Hügel", éd. par E. Goichot, *R.S.R.*, 1974, 1975, 1979.

PERRIN (Marie-Thérèse), *Laberthonnière et ses amis*, Paris, Beauchesne, 1975, 313 p.

## II. BIBLIOGRAPHIE

### A. Instruments de recherches et ouvrages généraux

---

#### 1. Dictionnaires

*Catholicisme, hier, aujourd'hui, demain* (sous la direction de G. JACQUEMET), Paris, Letouzey et Ané, 1953-1999, (jusqu'à la lettre V).

Dictionnaire de la Bible, sous la direction de Fulcran VIGOUROUX, Paris, Letouzey et Ané, 1895-1912.

*Supplément au Dictionnaire de la Bible*, sous la direction de Louis Pirot puis d'André Robert, Paris, Letouzey et Ané, 1928-1995, (jusqu'à la lettre S).

*Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique* (sous la direction de R. AUBERT), Paris, Letouzey et Ané, 1909-1996, (jusqu'à la lettre J).

*Dictionnaire de Spiritualité* (sous la direction de M. VILLER, F. CAVALLERA, J. de GUIBERT et A. RAYEZ, Ch. BAUMGARTNER), Paris, Beauchesne, 1937-1994.

*Dictionnaire de théologie catholique* (sous la direction de M. VACANT et MANGENOT), Paris, Letouzey et Ané, 1903-1950.

*Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine* (sous la direction de J.-M. MAYEUR et Y.-M. HILAIRE), Paris, Beauchesne, 9 volumes parus : 1, Les Jésuites, sous la direction de P. DUCLOS, 1985 ; 2, L'Alsace, sous la direction de B. VOGLER, 1987 ; 3, La Bretagne, sous la direction de M. LAGREE, 1990 ; 4, Lille-Flandres, sous la direction de A. CAUDRON, 1990 ; 5, Les Protestants, sous la direction de A. ENCREVE, 1991 ; 6, Lyon, le Lyonnais, le Beaujolais, sous la direction de X. DE MONTCLOS, 1994 ; 7, Le Limousin, sous la direction de L. PEROUAS, 1994 ; 8, La Savoie, sous la direction de Ch. SORREL, 1995 ; 9, Les Sciences religieuses, sous la direction de F. LAPLANCHE, 1996.

*Dizionario storico del movimento cattolico in Italia*, Mascetti, Casale Monferrato, 1981-1982, 2 vol.

*Enciclopedia Cattolica*, Rome, Città del Vaticano, 1957.

Encyclopédie du Protestantisme (sous la direction de Pierre GISEL, Paris, Genève, Cerf et Ed. Labor et Fides, 1995.

*Lexicon für Theologie und Kirche*, Freiburg, Herder, 2e éd., 1957-1967.

*New Catholic Encyclopaedia*, Washington, 1967.

*The Oxford Dictionary of Christian Church*, edited by F.C. Crosse, 2e éd., London, Oxford University Press, 1974.

#### 2. Ouvrages généraux

- AUBERT (Roger) [sous la direction de], *L'Église dans le monde libéral et dans le monde moderne (1848 à nos jours)*, Nouvelle Histoire de l'Église, t. 5, Paris, Seuil, 1975, 926 p.
- AUBERT (Roger), *Le pontificat de Pie IX (1846-1878)*, Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours, Fliche et Martin, Paris, Bloud et Gay, 1962 (2e éd.), 592 p.
- CHOLVY (Gérard) et HILAIRE (Yves-Marie), *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Toulouse, Privat, t.1 : 1800-1880, 1985, 352 p. ; t. 2 : 1880-1930, 1986, 457 p.
- HOCEDEZ (Edgar), *Histoire de la théologie au XIXe siècle*, t.2 : Épanouissement de la théologie, 1831-1870, Bruxelles - Paris, Édition Universelle - Desclée de Brouwer, 1952, 418 p. et t. 3 : Le règne de Léon XIII, 1878-1903, id., 1947, 415 p.
- LATREILLE (André) et REMOND (René), *Histoire du catholicisme en France*, t. 3 : La période contemporaine, Paris, Spes, 1962, 693 p.
- LEBRUN [sous la direction de François], *Histoire des catholiques en France*, Toulouse, Privat, 1980, 530 p.
- LE GOFF (Jacques) et REMOND (René) [sous la direction de], *Histoire de la France religieuse*, t. 3 : Du roi très chrétien à la laïcité républicaine, XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle, Paris, Seuil, 1991, 558 p.
- MAYEUR (Jean-Marie) et GADILLE (Jacques) [sous la direction de], *Histoire du Christianisme*, t. 11 : *Libéralisme, industrialisation, expansion européenne (1830-1914)*, Paris, Desclée, 1995, 1172 p.
- SESBOÛE (Bernard) et THEOBALD (Christoph), *Histoire des Dogmes*, t. 4 : La Parole du Salut, Paris, Desclée, 1996, 658 p.
- VILANOVA (Evangelista), *Histoire des théologies chrétiennes*, t. 3, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle, Paris, Cerf, 1997, 1160 p.

## B. Historiographie et épistémologie

### 1. La biographie en question.

- BOURDIEU (Pierre), "L'illusion biographique", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, janv. 1986, pp. 69-72.
- CHAMBOREDON (Jean-Claude), "Le temps de la biographie et le temps de l'histoire", *Quotidienneté et histoire*, (colloque de l'École Normale Supérieure, Lyon, mai 1982), pp. 17-29.
- CHAUSSINAND-NOGARET (Guy), "Biographique (Histoire)", *Dictionnaire des sciences historiques*, 1986, p. 86-87.
- LEVI (Giovanni), "Les usages de la biographie", *Annales E.S.C.*, 1989, pp. 1325-1336.
- LEVILLAIN (Philippe), "Les protagonistes : de la biographie", in R. REMOND [sous la dir. de], *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, 1988, pp. 121-160.

- LORIGA (Sabina), "La biographie comme problème", in J. REVEL [sous la dir. de], *Jeux d'échelles, la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Hautes Études, Gallimard, Seuil, 1996, pp. 209-232.
- MADELENAT (Daniel), *La biographie*, Paris, PUF, 1984.
- PASSERON (Jean-Claude), "Le scénario et le corpus. Biographie, flux, itinéraire, trajectoires", *Le raisonnement sociologique*, Paris, 1991, pp. 185-206.
- PILLORGET (René), "La biographie comme genre historique", *Revue d'histoire diplomatique*, janvier-juin 1982, p. 5-42.
- REVEL (Jacques), "L'histoire au ras du sol", in G. LEVI, *Le pouvoir au village, histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1989, pp. I-XXXIII.
- STONE (Lawrence), "Histoire biographique et histoire narratrice", *Le Débat*, n° 4, septembre 1980.
- TORRES (Félix), "Le renouveau de la biographie historique : un phénomène national ?", *Encyclopaedia Universalis, Universalis 1984*, p. 421-422.
- VOVELLE (Michel), "De la biographie à l'étude de cas", Problèmes et méthodes de la biographie, (colloque de la Sorbonne, mai 1985), Paris, Sources Travaux historiques, publication de la Sorbonne, 1985.

## 2. Problèmes d'histoire religieuse.

- DURAND (Jean-Dominique) [sous la direction de], Histoire et théologie. Actes de la Journée d'études de l'Association française d'histoire religieuse contemporaine, Paris, Beauchesne, 1994, 180 p.
- FOUILLOUX (Etienne), "Histoire religieuse du XX<sup>e</sup> siècle et discours sur la foi", Théophilyon, 1996, p. 231-248.
- LANGLOIS (Claude) et MAYEUR (Jean-Marie), "Sur l'histoire religieuse de l'époque contemporaine", *Revue historique*, 1974, p. 433-444.
- LANGLOIS (Claude), "Des études d'histoire ecclésiastique locale à la sociologie religieuse historique. Réflexions sur un siècle de production historiographique", *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 62, 1976, p. 329-347.
- LANGLOIS (Claude), "Religion, histoire religieuse", Dictionnaire des sciences historiques [sous la direction d'A. BURGUIERE], Paris, P.U.F., 1986, p. 575-583.
- LANGLOIS (Claude), "Trente ans d'histoire religieuse", suggestions pour une future enquête", *Archives de Sciences sociales des Religions*, 63/1, 1987, p. 85-114.
3. Du côté de la sociologie.
- DONEGANI (Jean-Marie), *La liberté de choisir*, Paris, Presse de la F.N.S.P., 1993, 485 p.
- HERVIEU-LEGER (Danielle), *La religion pour mémoire*, Paris, Cerf, 1993, 273 p.
- LAHIRE (Bernard), *L'homme pluriel, les ressources de l'action*, Paris, Nathan, 1998, 271 p.
- MUXEL (Anne), *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan, 1996, 149 p.

## C. Études particulières.

- BERETTA (Francesco), *Monseigneur d'Hulst et la Science chrétienne*, Portrait d'un intellectuel, Paris, Beauchesne, 1996, 501 p.
- BESSEDE (Robert), *La crise de la conscience catholique dans la littérature et la pensée française à la fin du XIXe siècle*, Paris, Éditions Klincksieck, 1975, 637 p.
- BIGET (Jean-Louis) [sous la direction de], *Histoire d'Albi*, Toulouse, Privat, 1983, 356 p.
- BOLAND (André), *La crise moderniste, hier et aujourd'hui. Un parcours spirituel*, Paris, Beauchesne, 1980, 132 p. (reprise de l'article du Dictionnaire de spiritualité).
- BOUDON (Jacques-Olivier), *L'Épiscopat français à l'époque concordataire, 1802-1905*, Paris, Cerf, 1996, 589 p.
- CARON (Jeanne), *Le Sillon et la Démocratie chrétienne 1894-1910*, Paris, Plon, 1967, 798 p.
- CHANSOU (Mgr Joseph), *Une Église change de siècle. Histoire du diocèse de Toulouse sous l'épiscopat de Mgr Germain, 1899-1929*, Toulouse, Privat, 1975, 318 p.
- CHARLE (Christophe), *Les Élités de la République. 1880-1900*, Paris, Fayard, 1987, 556 p.
- CHARLE (Christophe), *Naissance des "intellectuels" (1880-1900)*, Paris, Ed. de Minuit, 1990, 272 p.
- COLIN (Pierre), "Le kantisme dans la crise moderniste", p. 9-81, *Le Modernisme*, Paris, Beauchesne, 1980, 271 p.
- COLIN (Pierre), *L'audace et le soupçon, La crise du modernisme dans le catholicisme français, 1893-1914*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997, 523 p.
- COMBES (Chanoine Gustave), *L'abbé Louis Birot (1863-1936). Un grand esprit*, Albi, Imprimerie coopérative du Sud-Ouest, 1948, 494 p.
- COMTE (Bernard), "Un rassemblement de catholiques libéraux : la naissance de la revue Demain (1905)", *Les catholiques libéraux au XIXe siècle*, Presse universitaire de Grenoble, 1974, p. 239-280.
- GOUGH (Austin), *Paris et Rome, Les catholiques français et le Pape au XIXe siècle*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1996, 320 p.
- GUASCO (Maurilio), *Modernismo. I fatti, le idee, i personaggi*, Milano, Edizioni San Paolo, 1995, 214 p.
- FAURY (Jean), *Cléricalisme et anticléricalisme dans le Tarn*, Toulouse, Le Mirail, 1980, 532 p.
- FOUCHER (Louis), *La philosophie catholique en France au XIXe siècle avant la renaissance thomiste et dans son rapport avec elle (1800-1880)*, Paris, Vrin, 1955, 280 p.
- LADOUS (Régis), *Monsieur Portal et les siens*, Paris, Cerf, 1985, 521 p.
- LAPLANCHE (François), "La notion de science catholique : ses origines au début du XIXe siècle", *R.H.E.F.*, LXXIV, 192, janvier-juin 1988.
- LAPLANCHE (François), "La méthode historique et l'histoire des Religions, Les orientations de la Revue de l'histoire des religions", *Les cahiers de recherche en*

- sciences de la religion*, vol. 10, 1991, p.85-105.
- LAPLANCHE (François), "Une entreprise de la "science catholique" : l'"Encyclopédie théologique" de Migne", in *La science catholique, L'"Encyclopédie théologique" de Migne (1844-1873) entre apologétique et vulgarisation*, sous la dir. de Claude Langlois et François Laplanche, Paris, Éditions de Cerf, 1992, p.17-37.
- LAPLANCHE (François), *La Bible en France, entre mythe et critique, XVIe-XIXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1994, 315 p.
- LAUNAY (Marcel), *La papauté à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Cerf, 1997, 347 p.
- LEVILLAIN (Philippe), *Albert de Mun, catholicisme français et catholicisme romain du Syllabus au Ralliement*, Rome, École française de Rome, 1983, 1062 p.
- LOOME (Thomas Michael), *Liberal Catholicism, Reform Catholicism, Modernism. A Contribution to a New Orientation in Modernism Research*, Tübinger Theologische Studien, Mathias-Grünwald-Verlag, 1979, 452 p.
- MARLÉ (René), *Au cœur de la crise moderniste. Le dossier inédit d'une controverse*, Paris, Aubier, 1960, 366 p.
- MAYEUR (Jean-Marie), *Un prêtre démocrate, l'abbé Lemire (1853-1928)*, Paris, Casterman, 1968, 698 p.
- MAYEUR (Jean-Marie), "Catholicisme intransigeant, Catholicisme social, Démocratie chrétienne", *Annales, E.S.C.*, 1972, 2, p. 483-499.
- MAYEUR (Jean-Marie), *La Séparation des Églises et de l'État*, Paris, Éditions ouvrières, 1991 (réédition), 188 p.
- MEJAN (Violette), *La Séparation des Églises et de l'État. L'œuvre de Louis Méjan*, Paris, P.U.F., 1959, XVI-571 p.
- MONTCLOS (Xavier de), *Lavigerie, le Saint-Siège et l'Église de l'avènement de Pie IX à l'avènement de Léon XIII, 1848-1878*, Paris, Éd. de Boccard, 1965, 666 p.
- MONTAGNES (Bernard), *Le Père Lagrange, 1855-1938, L'exégèse catholique dans la crise moderniste*, Paris, Cerf, 1995, 246 p.
- MONTUCLARD (Maurice), *Conscience religieuse et démocratie. La deuxième démocratie chrétienne en France (1891-1902)*, Paris, Seuil, 1965,
- Naissance de la méthode critique*, colloque du centenaire de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem, Paris, Cerf, 1992, 349 p.
- NEDONCELLE (Maurice), *La pensée religieuse de Friedrich von Hügel (1852-1925)*, Paris, Vrin, 1935, 224 p.
- ORY (Pascal) et SIRINELLI (Jean-François), *Les intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Colin, 1986, 263 p.
- POULAT (Émile), *Histoire, dogme et critique dans la crise moderniste*, Paris, Casterman, 1962, 696 p. (pour la 1<sup>ère</sup> éd.) ; Albin Michel, 1996, LXXXIX-733 p. (pour la 3<sup>e</sup> éd.).
- POULAT (Émile), *Intégrisme et catholicisme intégral, un réseau secret international anti-moderniste : "La Sapinière" 1909-1921*, Paris Casterman, 1969, 627 p.
- POULAT (Émile), "Critique historique et théologie dans la crise moderniste", *Recherches de Science religieuse*, t. 57 (1970), p. 535-550.

- 
- POULAT (Émile), "Le modernisme d'hier à aujourd'hui", *Recherches de Science religieuse*, t. 59 (1971), pp. 161-178.
- POULAT (Émile), *Modernistica, Horizons, physionomies, débats*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1982, 310 p.
- POULAT (Émile), *Critique et mystique. Autour de Loisy ou la conscience catholique et l'esprit moderne*, Paris, Le Centurion, 1984, 336 p.
- SCHULTENOVER (David G.), *George Tyrrell. In Search of Catholicism*, The Patmos Press, Shepherdstown, 1981, 504 p.
- STEINMANN (Jean), *Friedrich von Hügel. Sa vie, son œuvre et ses amitiés*, Paris, Aubier, 1962, 582 p.
- THEOBALD (Christoph), "L'entrée de l'histoire dans l'univers religieux et théologique au moment de la crise moderniste", in *La Crise contemporaine. Du modernisme à la crise des herméneutiques*, Paris, Beauchesne, 1973, p. 7-85.
- THEOBALD (Christoph), "L'exégèse catholique au moment de la crise moderniste" in *Le monde contemporain et la Bible*, sous la dir. de SAVART (Claude) et ALETTI (Jean-Noël), Paris, Beauchesne, t. 8 de *Bible de tous les temps*, p. 387-440.
- THEOBALD (Christoph), "Les changements de paradigmes dans l'histoire et l'exégèse et le statut de la vérité en théologie", *Revue de l'I.C.P.*, 24, octobre-décembre 1987, pp. 79-111.
- THIBAUT (Pierre), *Savoir et Pouvoir, philosophie thomiste et politique cléricale au XIXe siècle*, préface d'É. Poulat, Les Presses de l'université Laval, Québec, XXVIII-252 p.
- TRESMONTANT (Claude), *La crise moderniste*, Paris, Seuil, 1979, 352 p.
- WACHE (Brigitte), *Mgr Louis Duchesne (1843-1922). Historien de l'Église, directeur de l'École française de Rome*, Rome, École française de Rome, 1992, XII-757p.